This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

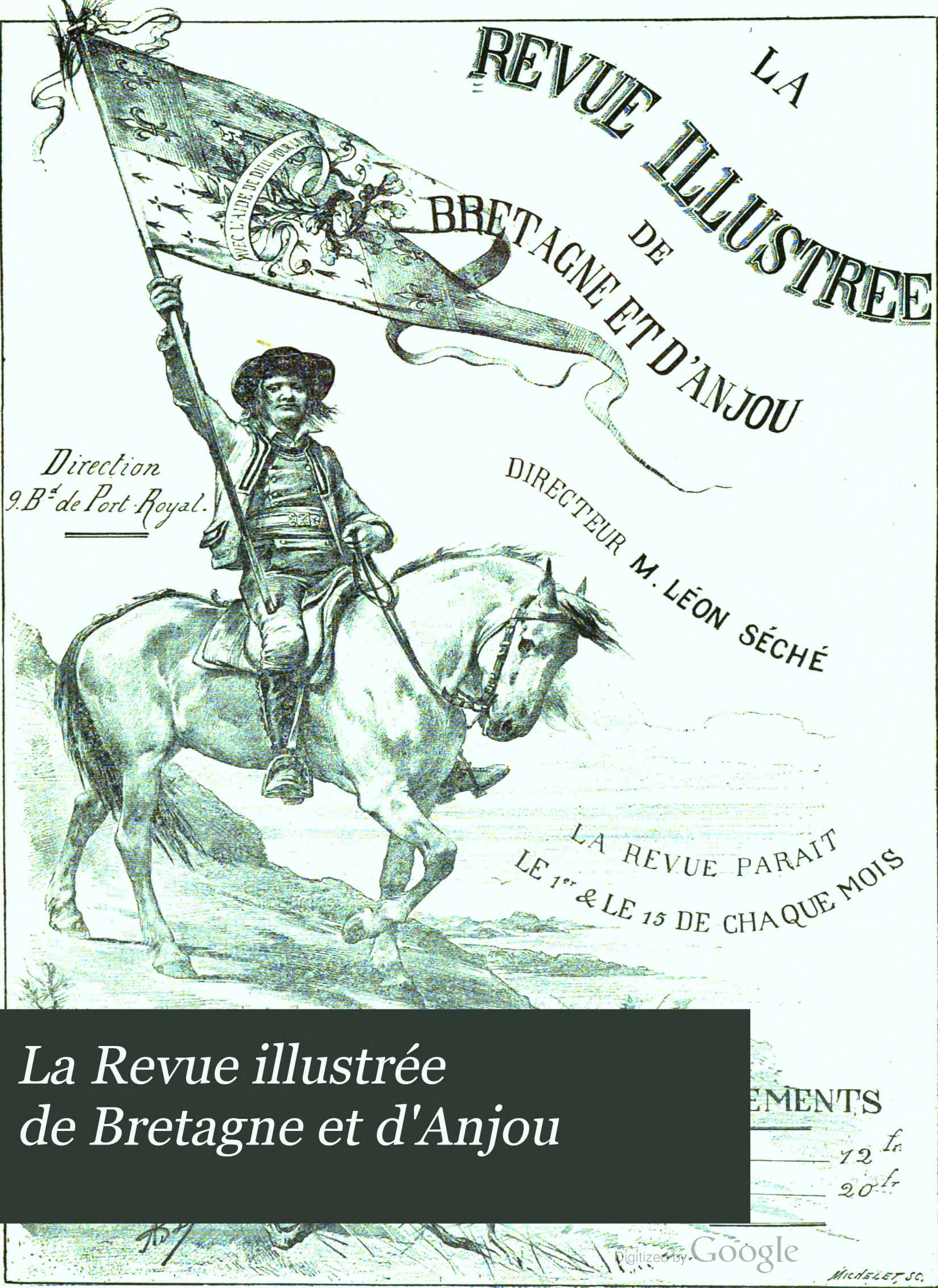

La Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou

Digitized by Google

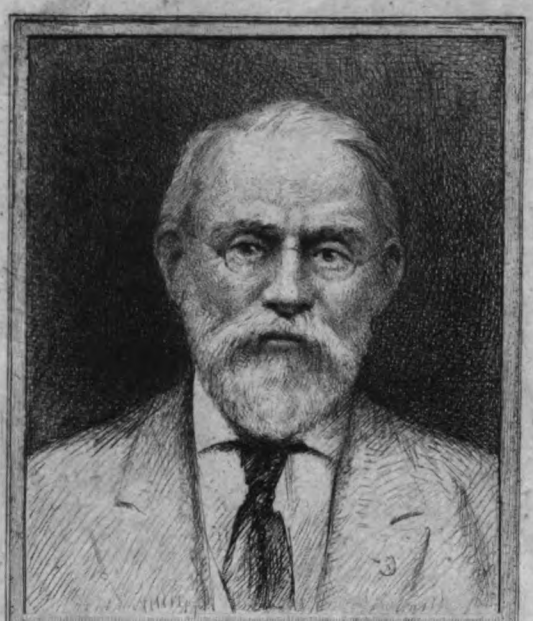

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

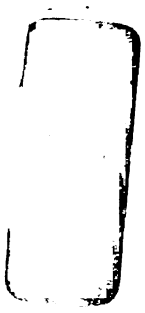

Digitized by Google

AS
161
.R457

LA

REVUE ILLUSTRÉE

DE

BRETAGNE & D'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTREE DE BRETAGNE ET D'ANJOU

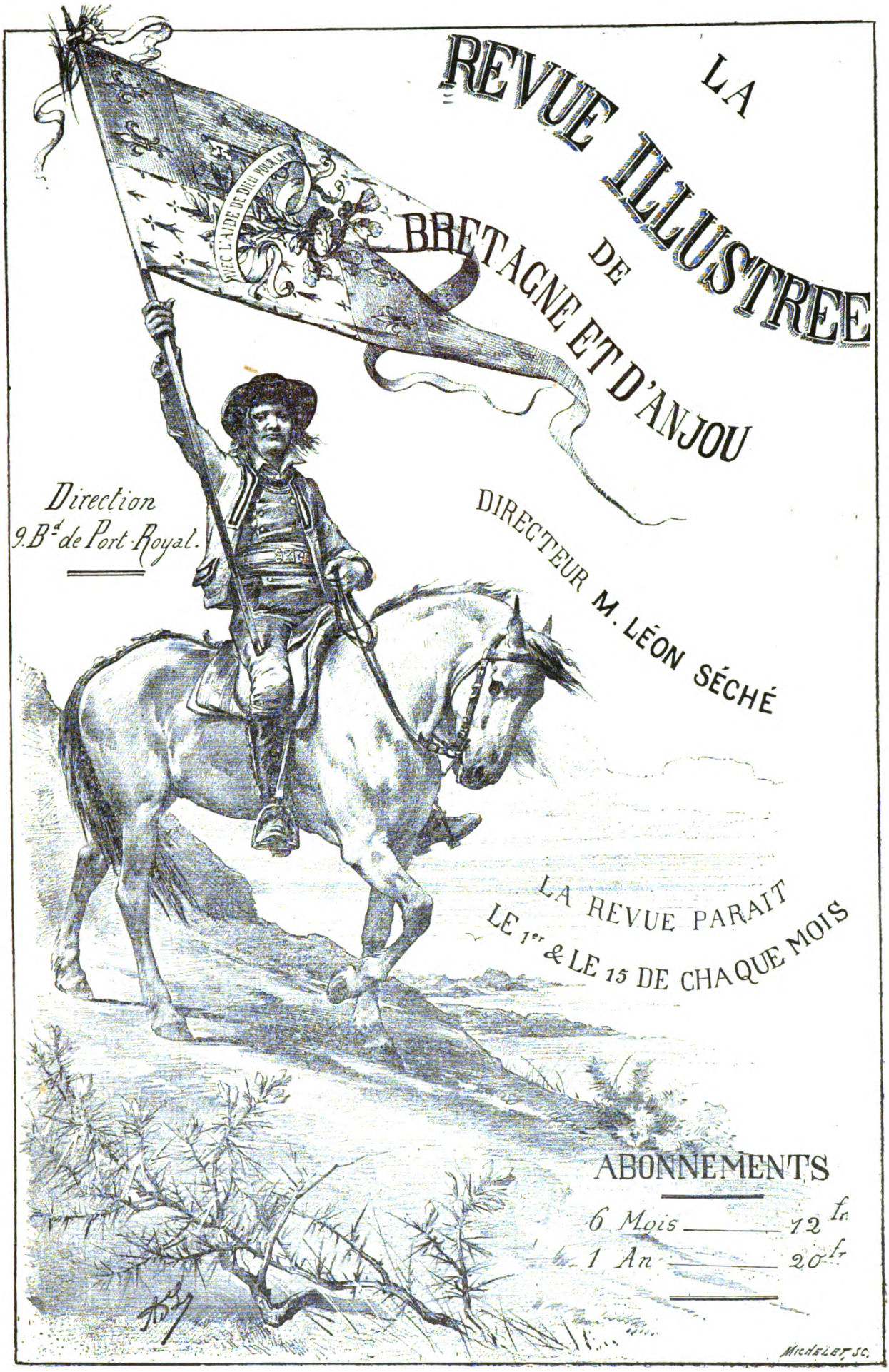

Direction
9. Bd de Port-Royal.

DIRECTEUR M. LÉON SÉCHÉ

LA REVUE PARAIT
LE 1er & LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENTS

6 Mois ——— 12 fr.
1 An ——— 20 fr.

MICHELET, SC.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 1 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er DÉCEMBRE 1886

Lanning
Fr.
12-1-31
24339

CRONIQUE DE LA QUINZAINE

Marguerite Bellanger. — Les femmes galantes sous le second empire. — Cora Pearl et Hortense Schneider. — *La Belle Hélène* aux Variétés. — Le triomphe de Judic. — Meilhac et Ludovic Halévy. — Comme quoi l'homme est double. — *Les Petites Cardinal* et *Princesse*.

Les feuilles s'en vont, les courtisanes de l'empire aussi.

Marguerite Bellanger vient de rendre son âme à Dieu. Puisse-t-il l'avoir reçue en son saint paradis! S'il est vrai qu'il sera beaucoup pardonné à ceux qui auront beaucoup aimé, elle aura fait le grand voyage, sûre de la divine miséricorde, car elle aima beaucoup l'empereur, sans compter ceux qui le précédèrent dans son amour. Elle l'aima tellement que, pour se l'attacher davantage, elle joua, comme vous savez, la comédie de la grossesse. Pensez donc : avoir un fils de Napoléon III !... Seulement l'impératrice ne plaisantait pas sur l'article. Elle avait beau être coquette et quelque chose de plus, cela ne l'empêchait pas d'être jalouse comme une Espagnole et de faire des scènes à son impérial époux, quand elle s'apercevait de ses infidélités. Un jour même elle quitta le domicile conjugal des Tuileries, comme une simple bourgeoise offensée, et s'en alla porter son chagrin du côté de Bade, où Sa Majesté Guillaume, qui n'était encore que roi de Prusse, la consola de son mieux. Comment apprit-elle l'intrigue amoureuse que l'empereur avait nouée avec Marguerite? La chronique ne le dit pas, mais on le devine. L'impératrice avait sa police à elle qui ne se gênait pas pour filer l'empereur. C'est à Vichy que l'ancienne figurante du théâtre Beaumarchais obtint les premières faveur de Napoléon III. Or, Vichy n'est pas si grand qu'on n'ait remarqué les allées et venues de la gracieuse Marguerite. A son retour à Paris, l'empreur, qui l'avait somptueusement meublée, lui faisait de fréquentes visites. On raconte même, sous le manteau de la cheminée, qu'il était mort chaque fois qu'il sortait de chez elle. Un jour, il revint à l'impératrice Eugénie que sa rivale était accouchée à sept mois d'un fils de l'empereur. Cette fois, sa colère ne connut plus de bornes. Elle menaça Napoléon de le quitter et de dire tout haut pourquoi. C'est alors qu'intervint M. Devienne. Ce magistrat, pour apaiser l'impératrice et gagner les bonnes grâces de l'empereur, arracha à Marguerite Bellanger une lettre d'excuses et de regrets, dans laquelle elle confessait humblement qu'elle avait trompé son seigneur et maître « à qui, disait-elle, elle devait tout. »

C'était avouer du même coup les relations qu'elle avait avec lui, mais il n'y avait, paraît-il, que l'enfant qui chiffonnait l'impératrice. Elle pardonna donc son escapade à son mari. M. Devienne fut nommé président de la Cour de cassation en récompense de sa belle conduite; et Marguerite se retira dans une petite maison de campagne, tout près de Saumur. Quant à son fils (il a aujourd'hui vingt deux ans), l'empereur le dota et lui fit acheter le château de Mouchy. N'est-ce pas que toute cette histoire est très édifiante?

A partir de ce moment, Marguerite Bellanger ne songea qu'à se faire oublier. Après les évènements de 1870, elle passa à l'étranger où, pour se mettre en règle avec les bonnes mœurs, elle épousa un marin Anglais du nom de Koulback. Mais elle n'en eut jamais enfant. Celui qu'elle avait eu de l'empereur suffisait à sa gloire. Enfin, il y a un an environ, elle vint se fixer à Villeneuve-sous-Dommartin. C'est là qu'elle est morte à quarante-huit ans, munie des sacrements

Digitized by Google

de l'Eglise, après avoir édifié par sa piété les habitants de ce village.

Les courtisanes ne sont pas rares qui finissent ainsi par un bon et honnête mariage. Quand le diable devient vieux, il se fait ermite ; quand la courtisane est sur le retour, elle se range. Cora Pearl est une exception qui n'a rien de réjouissant. Ah ! que la pauvre fille eût mieux fait, après l'écroulement de l'empire sur le fumier duquel elle avait poussé comme un champignon vénéneux, qu'elle eût été mieux inspirée en se réfugiant dans les bras de l'hymen ! Il ne manque pas d'imbéciles et d'hommes peu scrupuleux qui l'eussent épousée pour ses quatre sous. Mais non, elle préféra mourir comme elle avait vécu : en femme galante.

Voilà donc enterrées deux des plus fameuses courtisanes du second empire ! Je ne vois plus guère que la Schneider, surnommée le *passage des princes*, qui soit encore vivante. Mais elle s'est retirée complètement des affaires et mange tranquillement ses économies dans le charmant petit hôtel qu'elle s'est fait construire à Auteuil. « Je chante », dit sa devise qu'on peut lire sur sa porte. C'est « Je chantais », qu'elle devrait dire, car elle a fini de chanter. La dernière fois qu'elle parut en public, ce fut pour couronner, aux Variétés, le buste d'Offenbach. Elle devait bien cet hommage au musicien de la *Belle Hélène* qui fit sa fortune. Dieu qu'elle était belle et provocante, en ce temps-là. La Danaé ne reçut pas plus de pièces d'or sur son lit, quand Jupiter entreprit de la séduire, que les têtes couronnées de l'Europe ne firent pleuvoir de diamants aux pieds de la belle Hortense. Mais, comme dit la chanson, où sont les roses d'antan ? C'est Mme Judic qui joue aujourd'hui le rôle de la *Belle Hélène*, sur le théâtre où la Schneider a laissé de si joyeux souvenirs. Et, ma foi, l'une vaut l'autre. Hortense avait une beauté plus régulière, une voix plus forte, des allures plus canailles, mais Judic en dépit de sa taille devenue par trop ronde et de sa tête un peu trop enfoncée dans les épaules, est plus comédienne et tout aussi piquante. Ceux-là seuls qui l'ont entendue dans *Niniche* et la *Femme à papa*, peuvent se figurer le succès qu'elle a obtenu l'autre jour quand elle est apparue au troisième acte, drapée de vert onde, ruisselante de perles d'opale tissées dans l'étoffe, et laissant voir sous une mince cascade de crêpe de Chine les trésors de son opulente poitrine. La femme de Priam ne devait pas être plus séduisante. Mais quelle bouffonnerie que cette opérette ! On n'en fait plus comme cela. Je ne sais même pas si Meilhac et Halévy, à supposer qu'ils voulussent renouer le fil brisé de leur collaboration, pourraient refaire le livret de la *Belle Hélène*. Il faut avoir vingt-cinq ans pour écrire ces sortes de chefs-dœuvre. Chef-d'œuvre ici n'est pas trop gros, car jamais l'esprit français ne fut plus audacieux, plus pétillant, tout en restant classique, que dans cette opérette folâtre. Et dire que c'est Halévy, l'auteur de *Criquette* et de l'*abbé Constantin* qui a signé cela. C'est à n'y pas croire. Je sais bien que Meilhac y est pour moitié et que dans une collaboration pareille il est assez difficile de faire la part de l'un et de l'autre. Mais enfin, c'est égal, quand on connaît Ludovic Halévy, quand on a eu le plaisir et l'honneur de causer avec lui, on ne peut se figurer qu'il a signé la *Belle Hélène* et *Orphée aux enfers*. Car au fond, c'est un mélancolique. Que de gens trompent ainsi leur monde ! Par exemple, il est bien l'homme de *Froufrou*, des *Petites Cardinal* et de *Princesse* qui vient de paraître (1). En lisant les œuvres charmantes de sa seconde manière, je le vois sourire entre les lignes, de ce sourire fait de malice et de bienveillance qui flotte ordinairement sur les lèvres de ceux qui connaissent la vie et sont revenus de pas mal de choses. Impossible de souligner d'une façon plus aimable les travers et les ridicules des hommes. Cela n'empêche pas que je serais bien aise de savoir au juste ce qui revient à Meilhac et ce qui revient à Halévy dans l'étourdissante bouffonnerie de la *Belle Hélène*. Etant donné que l'homme est double, on ne saurait conclure, en effet, des ouvrages que Ludovic a signés tout seul, que le plus gai des deux était Meilhac. D'autant que Meilhac, comme pour mieux brouiller les cartes, a pris un autre collaborateur dès que Ludovic Halévy lui eût faussé compagnie. Et quand je dis qu'il lui faussa compagnie, je n'entends pas qu'il se retira fâché. Non. Les deux frères siamois de l'opérette offenbachique, sont restés les meilleurs amis du monde. Quand Meilhac donne une petite fête, place de la Madeleine, où il habite, son ami Ludovic en est, et *vice versâ*. Mais comme dit le proverbe, il y a un temps pour tout, et il faut toujours songer à faire une fin. Après avoir donné sa mesure au théâtre, Halévy voulut se montrer au public sous un nouveau jour. A tort ou à raison, le théâtre passe pour un art secondaire. Il avait l'ambition très louable de prouver qu'il était capable de faire autre chose que du théâtre, et de s'asseoir un jour ou l'autre dans un des quarante fauteuils de l'Académie française. Qui oserait lui reprocher de nous avoir donné *M. et Mme Cardinal*, *Criquette* et *Princesse* ? Je souhaite à tous les auteurs dramatiques de finir comme cela.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

(1) Un volume in-18, chez Calmann-Lévy.

CONTE

IMITÉ DU BRETON, DE LE LAE.

Un avocat lassé du monde
Et célèbre au loin à la ronde,
Pour n'avoir jamais sans succès
Pris la parole en un procès,
Voulut, sur le retour de l'âge,
A l'heure où l'on devient plus sage,

Digitized by Google

Finit ses jours à Saint-Gildas.
Le cloître a, dit-on, des appas.
Le monastère, à sa requête,
Faillit soudain perdre la tête,
Et, franchement, c'était le cas.
On avait gens de tous états,
Des saints, des gueux sentant la corde
Et demandant miséricorde,
Des soudards, même un épicier,
Mais pas le moindre justicier !
Pour tirer le couvent de peine
Le Ciel envoyait cette aubaine.
On pouvait tirer grand parti
De cet avocat converti.

En des paroisses différentes
Les bons pères ayant des rentes,
Des prés, des fermes et des bois,
Il arrivait souventes fois
Qu'il leur fallait de tous leurs droits
Devant Thémis faire la preuve.
Une maxime, très peu neuve,
Mais qui toujours s'appliquera,
Dit ceci : « Qui terre a, guerre a. »
Par intérêt, le monastère
Fréquemment partait donc en guerre,
Cuirassé de papier timbré
Et par la justice inspiré.

CROIX AVEC ORNEMENTS EN RELIEF, PRÈS DU COSQUER, ROUTE DU HANHON-CARNAC (MORBIHAN)

Chacun de mes lecteurs, sans doute,
Sait à merveille qu'il en coûte
Pour plaider, par le temps qui court,
Aucun sac d'argent n'est si lourd
Qu'en moins de rien on ne le vide.
Dame Justice est très avide !
Messieurs les avocats surtout,
A leurs clients prennent beaucoup.
Pour vous aider, ces diables d'hommes
Exigent de très fortes sommes
Sans qu'on ait le moindre recours.
Encore s'ils gagnaient toujours !....

L'abbé qui, pour lors, au chapitre
Siégeait, le front ceint d'une mître,
— (Nunc in pace requiescat !) —
Songeait qu'ayant un avocat
A l'ombre des arceaux du cloître,
Sans crainte il pouvait laisser croître
Sa passion pour les procès.
Il la poussa même à l'excès,
Ayant appris par la chronique

Que, (chose merveilleuse, unique),
Ce robin, vraiment né coiffé,
Avait sans cesse triomphé
Pendant sa carrière mondaine,
Cueillant les lauriers à main pleine.
Le nouveau frère, en arrivant,
Pour les intérêts du couvent
Eut donc des besognes énormes.
C'étaient procès de toutes formes
Devant tous juges du pays,
Sur leurs sièges verts ébahis
De cette avalanche de causes.
Mais voyez comment vont les choses !
Lorsqu'il ne fut plus qu'un reclus,
L'avocat qui ne comptait plus
Par lassitude, ses victoires,
Malgré des efforts méritoires,
N'enregistra que des revers.
Notre abbé le prit de travers
Et, d'une façon peu chrétienne
Il chanta, de rage, une antienne
A son néophyte interdit

Digitized by Google

Qui, cependant, lui répondit :
« C'est mal à vous, mon très cher père,
D'entrer en pareille colère.
Si je n'obtiens pas de succès
Quand il s'agit de vos procès,
Si mon talent est lettre morte,
Je le dois au froc que je porte,
Il me faut vous en avertir.
Il m'est défendu de mentir.
Je suis un moine, presque un prêtre.
Celui qui sert le Divin Maître
Doit mettre toujours sa fierté
A professer la vérité.
Mon père, je n'ai donc plus d'aide.
Comment voulez-vous que je plaide ? »

LIONEL BONNEMÈRE.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits)

—

III

Jules Simon après le coup d'Etat. — La liberté sous l'Empire. — Les exilés à l'intérieur. — Michelet à Nantes. — Le *Devoir* et la *Religion naturelle*. — Le « diocèse » de Jules Simon et « le grand diocèse » de Sainte-Beuve. — Le comité de secours aux proscrits. — Les conférences de Jules Simon en Belgique. — Sa candidature aux élections de 1863. — Sa profession de foi. — Testament religieux de Jules Favre (lettre inédite).

Consummatum est. C'en est fait de la liberté. Elle a été liée, garrottée, proscrite avec tous ceux qui la défendaient, républicains et monarchistes. Elle erre maintenant, pieds nus et la besace au dos, par tous les chemins de l'Europe et, comme le Fils de l'homme, c'est à peine si elle peut trouver une pierre où reposer sa tête. Tout ce qu'il y avait d'illustre, tout ce qui portait un nom dans la politique et dans les lettres, dans la science et dans les armes, est à présent hors de France. L'armée a perdu ses meilleurs généraux dans Cavaignac, Leflô, Changarnier, Lamoricière. Toutes les grandes voix se sont tues. La tribune devenue veuve de tous ses orateurs a été supprimée comme inutile. Demain ce sera le tour de la chaire, et le P. Lacordaire qui nous aidait à supporter l'exil des Thiers, des Odilon-Barrot, des Ledru-Rollin, des Victor Hugo, des Rémusat, se verra interdire la parole pour avoir bravé à Saint-Roch la colère de César. Jamais révolution ne fit pareil vide en France. Jamais attentat plus criminel ne fut couvert d'un tel silence. Ce silence durera douze ans et ne sera rompu, en 1857, que par le hoquet de dégoût de Jules Favre. *Vox clamantis in deserto*. Pendant douze ans la presse sera condamnée à chanter les louanges de l'empire. Pendant douze ans la pensée française devra, pour circuler *librement* sous la forme du journal et du livre, recevoir l'estampille du ministère de l'intérieur, et la loi de sûreté générale, en rendant tous les citoyens suspects, jettera la terreur dans le pays. En sorte que pour respirer l'air pur de la liberté il faudra passer la frontière.

C'est en Belgique, en Angleterre, en Espagne, en Italie, mais surtout en Belgique que s'étaient réfugiés les proscrits de décembre, et c'est de là qu'ils faisaient appel à la conscience humaine contre le triomphe insultant du parjure. Mais hélas ! tous les projectiles de leur éloquence ne dépassaient pas les limites de la douane, et la France ne connut qu'après la chute de l'empire les *Propos de Labiénus* et les *Châtiments*. La Révolution avait eu ses émigrés à l'intérieur ; l'empire eut ses exilés à l'intérieur.

Michelet était de ceux-là. Jules Simon aussi. Ce ne fut pas leur faute. Michelet s'en alla planter sa tente au bord de la Loire et demeura une année à Nantes pour étudier sur place les causes de la guerre de Vendée (1). Jules Simon se renferma dans l'étude de la philosophie, non certes par indifférence ou par résignation. Ce libéral de naissance ne pouvait s'accommoder de la servitude. En manifestant à la Sorbonne ses opinions républicaines, en refusant quelques jours après de prêter serment à l'empire, comme professeur à l'Ecole normale, il s'était suffisamment désigné aux poursuites des fauteurs du coup d'Etat. On s'était contenté de le destituer. Dès lors il n'avait plus qu'à attendre les événements. Comme ils ne venaient pas, il alla au-devant d'eux. Un matin de l'année 1854 il jeta à la face du gouvernement le seul livre qui pût l'atteindre, puisqu'il parlait de liberté, d'indépendance et d'honneur—cette poésie du devoir, comme le dit si bien Alfred de Vigny. « Peut-être le moment est-il opportun pour parler aux hommes de leurs devoirs, écrivait il à la fin de sa préface, quand le plus grand nombre paraît occupé seulement de son droit, et se laisse entraîner à confondre ses droits avec son intérêt. Non seulement les caractères sont rares, les convoitises ardentes, l'indulgence excessive en face du succès ; mais on voit apparaître des théories destinées à légitimer aux yeux des hommes tout ce que le devoir condamne. On entend faire l'apologie de la force, distinguer une grande morale et une petite, parler avec mépris de la liberté, condamner la philosophie dans le pays d'Abélard et de Descartes, maudire la Révolution de 1789 sur cette terre qu'elle a sauvée et qu'elle protège.

(1). M. Emile Souvestre lui avait donné une lettre de recommandation pour son beau-frère M. Papot, qui était alors chef d'institution à Nantes. Michelet loua une maison de campagne située sur la route de Rennes, au sommet d'un coteau qui domine la rivière de l'Erdre. Cette maison qu'on appelait la Haute-Forêt appartenait à un M. Pironneau. De style Louis XV, coiffée d'un toit en poivrière, elle se composait de quatorze pièces, dont un beau salon, que Michelet avait meublé presque entièrement avec des meubles provenant de la vente du roi Louis-Philippe. On sait que Michelet avait été précepteur de la princesse Clémentine. Un beau jardin s'étendait devant la maison, un verger plutôt qu'un jardin avec un cèdre énorme qu'on apercevait de trois lieues à la ronde.

La plupart des documents qui lui ont servi pour écrire le siège de Nantes et les noyades de Carrier lui ont été fournis par M. Dugast-Matifeux dont la collection révolutionnaire est une des plus belles qui existent.

Digitized by Google

« J'ai combattu ces impiétés de tout mon cœur et de toutes mes forces pendant dix-sept années d'enseignement. Je dédie aujourd'hui à mon ancienne, à mon éternelle cause, cet humble livre que j'aurais voulu rendre moins indigne d'elle. »

C'était là un noble langage. L'empire feignit de ne pas l'entendre, et il fallut que l'Académie française couronnât le *Devoir* (1) pour que l'Empereur s'en montrât mortifié. Je sais même à ce sujet une anecdote curieuse. Mais comme Mgr Dupanloup en fut le héros, je la raconterai un peu plus loin, quand j'aurai à m'occuper de la guerre ouverte faite par l'évêque d'Orléans au ministre de l'instruction publique de M. Thiers et au président du Conseil sous le maréchal de Mac-Mahon.

Deux ans plus tard, Jules Simon publiait la *Religion naturelle* (1), œuvre calme et magnifique, contestable à coup sûr au point de vue de la doctrine, mais dont on ne peut s'empêcher d'admirer le sereine indépendance et la sévérité religieuse. Oui, religieuse dans toute la force du mot, car Jules Simon n'est pas de ces sectaires, de ces iconoclastes, comme les religions positives nous en ont tant donné, qui traitent d'idole tout dieu qui n'est pas celui de leur conception. Sa philosophie plane au-dessus de tous les temples, de tous les dogmes humains, mais il est une croyance universelle à laquelle elle se rallie. Il croit à la Providence, à la persévérance de la personnalité dans l'autre vie, à la récompense et à la punition suivant le mérite. Il croit si profondément à l'immortalité de l'âme, qu'il se déclare l'adversaire résolu du panthéisme de Spinoza qui nous l'ôte en nous enle-

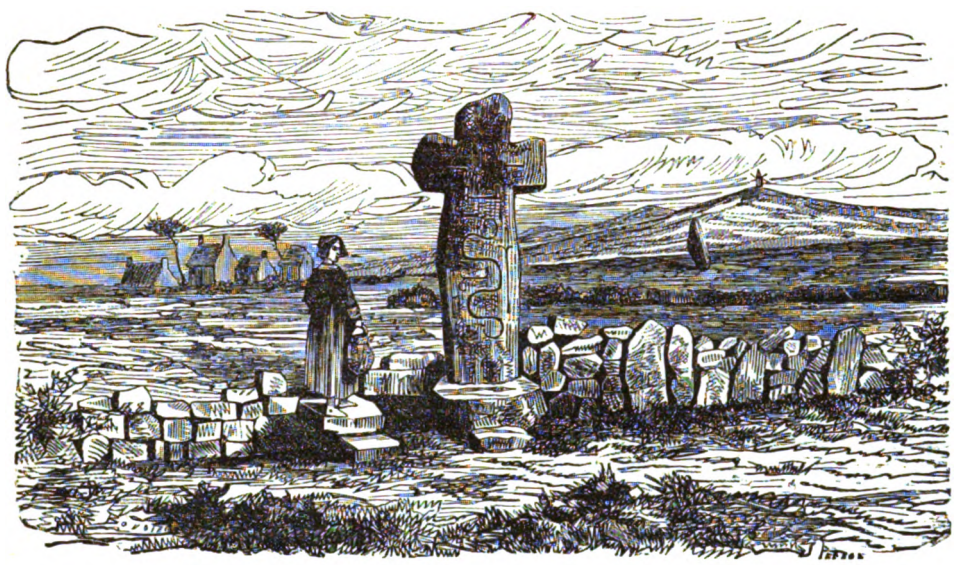

CROIX AVEC ORNEMENTS GRAVÉS, PRÈS DE CARNAC, ROUTE DES ALIGNEMENTS DE KERMARIO.

vant la liberté. C'est un esprit religieux qui pour ne reconnaître d'autre autorité que la raison et pour repousser la foi révélée, se rencontre sur beaucoup de points avec les docteurs de l'Eglise, avec Bossuet entre autres, dont il accepte la magnifique définition de la vie future : « Voir Dieu éternellement, tel qu'il est, et l'aimer sans pouvoir jamais le perdre. »

Telle est la *Religion naturelle*. Avouez que ce libre-penseur côtoie de bien près le christianisme. Je ne sais plus quel philosophe a dit que la raison serait un jour plus religieuse que la foi. La raison de Jules Simon est celle d'un moraliste qui cherche la vérité et croit l'avoir trouvée en dehors de toutes les communions religieuses, mais qui n'en respecte pas moins toutes les croyances. Dès sa plus tendre jeunesse il étonnait ses maîtres plus encore par sa liberté d'examen que par sa grande piété. Il n'avait déjà aucun goût pour les pratiques dévotes et ne se gênait pas pour dire ce qu'il pensait de certaines superstitions ridicules. Parvenu à l'âge d'homme, la religion naturelle lui apparut comme le seul port de refuge de toute âme croyante et libre. Plus tard, quand il vit l'Eglise, à trois ans de distance, bénir les arbres de la liberté et absoudre le crime couronné dans la personne de l'Empereur, ce spectacle le rendit tout à fait sceptique à l'endroit du catholicisme. On le deviendrait à moins. Mais il ne prétexta point comme tant d'autres de ce scandale pour insulter l'Eglise. Il se souvint qu'elle avait été sa mère nourrice, qu'il avait été élevé sur ses genoux, et s'il avait pu, comme le fils du patriarche de la Bible, lui épargner cette honte en la couvrant de son manteau, il l'eût

(1). 1 vol. in-18, chez Hachette.

(1). 1 vol. in-18, id.

Digitized by Google

fait de grand cœur. Car, en dépit de ses erreurs et de ses fautes, il a toujours tenu l'Eglise catholique pour une force morale qu'il faut se garder d'amoindrir. Il sait que la religion naturelle est trop simple et trop nue pour être embrassée d'ici longtemps par le peuple; qu'elle ne parle pas assez aux yeux puisqu'elle n'a pas de culte et que c'est par les yeux, par l'éclat de ses cérémonies, que le catholicisme séduit et retient les âmes.

Ce libre-penseur n'a donc rien de commun avec les charlatans de l'athéisme. « S'il est vrai cependant, écrivait-il en 1865 dans l'avertissement de son livre, que le nom de libres-penseurs, qui a été fait par nous et pour nous, soit aujourd hui revendiqué, comme leur propriété exclusive, par des enfants qui ne croient à rien, pourquoi s'en effrayer ou s'en irriter? Sommes-nous spiritualistes et déistes du bout des lèvres? Jouons-nous un rôle quand nous parlons de Dieu? Nous servons-nous de ce nom sacré comme d'un moyen de police? Ressemblons nous à ces incrédules qui vont à la messe le dimanche pour entretenir et exploiter la foi des âmes simples? C'est affaire aux hypocrites de se fâcher et de trembler, mais la conviction sincère est conciliante et calme. Elle n'injurie pas, elle discute. Elle sait que la tolérance ne consiste pas seulement à ne pas brûler les athées. »

Après avoir lu la *Religion naturelle*, M. Bersot lui écrivait une lettre charmante pour le complimenter « sur son évêché » et lui demander « une cure dans son diocèse ». Le mot est joli, mais ce n'est qu'un mot que Sainte-Beuve devait rééditer quelques années plus tard, lors de la fondation de son « grand diocèse». D'ailleurs entre les deux diocèses de Sainte-Beuve et de Jules Simon, il y a un abîme. S'il est permis de faire gras le vendredi dans celui de Jules Simon, il est expressément défendu d'y faire montre de ses sentiments; on y respecte le vendredi-saint,et « l'évêque » de la *Religion naturelle* ne fut point de ceux qui, pour narguer les catholiques, allaient ripailler ce jour-là au Palais-Royal. Il avait bien autre chose à faire. Pendant que Sainte-Beuve, son ancien camarade et ami, courtisait les puissants du jour, pour obtenir une chaise curule au Sénat, lui,partageait son temps entre l'étude et sa correspondance avec les proscrits. Resté sans ressources avec deux enfants en bas-âge, par suite de sa destitution, il avait d'abord vécu du produit de deux leçons de latin. Puis Hachette était venu le chercher pour fonder sa Bibliothèque des chemins de fer et le *Journal pour tous*. Ah! que de jolies préfaces, que de charmants petits livres il a jetés là dans ce gouffre de la librairie à bon marché, sans même se donner la peine d'y mettre sa signature!

Qui connaît sa *Saint-Barthélemy* et sa préface d'*Eugénie Grandet*? C'est pourtant du Jules Simon de la bonne marque.

J'ai dit qu'il était en relations directes avec les proscrits de décembre. Un comité de secours avait été fondé à Paris sous la présidence de M.Goudchaux,l'ancien ministre des finances de Cavaignac; c'est lui qui remplissait les fonctions de secrétaire et je vous prie de croire que ce n'était pas une sinécure. Pendant que M.Goudchaux faisait la quête à domicile et y gagnait la maladie qui devait l'emporter, Jules Simon écrivait lettre sur lettre pour faire prendre patience à tous les malheureux qui mouraient de faim. Quand il avait réuni une certaine somme.il allait lui-même la porter à Bruxelles. Il connaissait par cœur le chemin de l'hospitalière Belgique. Pour couvrir les frais de son voyage il donnait des conférences à Bruxelles,à Gand, à Liège, à Tournai, à Anvers... et toujours sur la liberté. Avec quelle éloquence il en parlait! On dit que l'on n'apprécie bien une chose que lorsqu'on l'a perdue. Le joug qui pesait sur la France avait augmenté son amour pour la liberté: et le feu sacré dont il brûlait pour elle, en sortant de sa bouche, enflammait tout son auditoire(1).

Tant de services rendus à la cause libérale et républicaine méritaient bien une récompense. Elle se fit attendre douze ans. Il entra, en 1863, à l'Académie des sciences morales et politiques et fut nommé, la même année, député au Corps législatif par la huitième circonscription de la Seine (2). C'est Jules Favre lui-même qui lui offrit cette candidature. Ils s'étaient connus, en 1848, sur les bancs de l'Assemblée constituante. Du jour où il siégèrent côte à côte au Corps législatif ils devinrent les meilleurs amis du monde et ne se séparèrent plus.

Laissez-moi saluer au passage cette noble figure de Jules Favre. Elle est bien effacée aujourd'hui; sa mémoire est tombée au tourbillon qui depuis seize ans a emporté au gouffre de l'oubli tant d'hommes fameux et tant de choses saintes. Raison de plus pour que je lui rende ici un dernier hommage. J'appartiens à une

(1). Il a réuni ses conférences de Belgique dans la *Liberté de conscience*, qui parut en 1859 (1 vol. in-18, chez Hachette).

(2). Voici la proclamation qu'il adressait à ses électeurs:

« Messieurs les électeurs,

« Il y a deux sortes de libertés, celle qui est écrite dans les constitutions, et celle qui est fondée sur les mœurs. Des électeurs absolument indépendants, des députés investis de la plénitude du mandat législatif, des ministres responsables, une presse libre pour renseigner les électeurs, surveiller les députés, exprimer les plaintes des citoyens, et rendre le crédit solide par la publicité et le contrôle; point de guerre, si ce n'est pour la défense de l'honneur national et du droit, point de dépense de luxe, si ce n'est quand le budget est en équilibre, et qu'on a pourvu à toutes les dépenses de nécessité et d'humanité; point de loi d'exception, ni de pénalité arbitraire, ni de condamnation sans jugement et sans tribunal: ce sont là des principes qu'il faut sauvegarder ou réclamer avec énergie, et qui sont la condition de la liberté, sans être la liberté elle-même. La liberté n'est complète et durable dans un pays que quand elle est unanimement regardée comme le seul fondement de la dignité des citoyens, de la grandeur de l'Etat, de la prospérité du travail, du bien-être des travailleurs. Les esprits sérieux se préoccupent aujourd'hui à juste titre de la gêne qui résulte pour les ouvriers de leur accumulation dans les grands centres de manufacture. Le remède est dans la liberté. C'est elle qui fait le travail florissant et puissant; elle qui rend l'ouvrier maître de sa destinée par l'association, le crédit et l'école; elle qui substitue partout l'intelligence à la force et l'ordre à la compression Une bonne école fait plus qu'une bonne loi pour la liberté. Une armée d'instituteurs vaut mieux, pour l'ordre, qu'une armée de soldats. Pour moi, Messieurs, ne demandant rien à personne, ne craignant rien de personne, ami de la liberté que j'ai constamment aimée et uniquement servie, je n'entrerais au Corps législatif, si vos libres suffrages m'y appelaient, que pour me dévouer plus complètement à elle. C'est la cause du peuple, c'est la cause de l'avenir, et ce sera la mienne à jamais. »

JULES SIMON.

Digitized by Google

génération qui, parvenue à l'âge où l'on réfléchit, incarna en lui ses rêves de liberté, qu'il enchanta littéralement de son éloquence, et qui, lorsqu'il eût succombé sous le poids d'évènements dont il n'était pas responsable, ne se consola jamais de l'avoir vu traîner aux gémonies par ceux-là même qui la veille le portaient aux nues, Jules Favre fut comme tant d'autres une victime de la destinée. Or je ne suis pas de ces barbares qui crient malheur aux vaincus et leur donnent à terre le coup de pied de l'âne. Toute ma vie, au contraire, j'ai eu une pitié profonde pour les grands hommes tombés du pouvoir, après y avoir été portés par la faveur et l'enthousiasme populaires. Je ne les ai jamais courtisés que dans la mauvaise fortune.

Après nos malheurs de 1870, j'ai été le premier peut-être à oser prendre la défense de Jules Favre, car il était alors le bouc émissaire chargé de tous les péchés d'Israël. J'y mis tout mon cœur et toute mon âme. Par malheur le petit journal littéraire qui publia mon plaidoyer n'avait pas de cautionnement. Poursuivi pour avoir inséré un article jugé politique, il fut condamné à cent francs d'amende. Ce fut ma première condamnation pour délit de presse. J'en suis encore très fier. Quant à Jules Favre, il m'en garda jusqu'à la fin de sa vie une reconnaissance qui me rendait confus mais qui me procura le bonheur inestimable de pénétrer dans son intérieur, de le voir dans l'intimité, en pantoufles, comme on dit. Ah ! le cher grand homme ! comme il était bon, généreux et simple ! On pouvait s'adresser à lui sans crainte, il était toujours prêt à vous rendre service, à vous aider de ses conseils. Comme toutes les âmes fortes, il n'avait pas de rancune. Cela ne veut pas dire qu'il fût insensible aux injures qu'on lui faisait. Mais il était né philosophe et trouvait dans ses croyances religieuses la force de supporter toutes les avanies. Sans avoir en matière de religion des idées aussi arrêtées que M. Jules Simon, il avait à cet égard plus d'une affinité avec lui. Ainsi l'on peut dire qu'après Dieu, il n'aima, il ne servit qu'une chose en ce monde, et cette chose c'est la liberté. « Dans le monde moderne, disait-il en 1868, en terminant son discours de réception à l'académie française, les nations ne peuvent être puissantes qu'à la condition d'être libres et croyantes. Elles ne peuvent être croyantes qu'à la condition d'éclairer leur foi par la raison dégagée de toute entrave. Cette conviction a été l'âme de ma vie. » Jules Favre échappait par l'indépendance et la largesse de son esprit au classement des sectes religieuses ou philosophiques qui se partagent le domaine de l'âme. Il allait aussi bien entendre un sermon à la Madeleine qu'à l'Oratoire Saint-Honoré.

Cependant, quelques années avant sa mort, on avait répandu le bruit qu'il allait abjurer le catholicisme. C'était le moment où MM. Renouvier, Réveillaud et autres philosophes prêchaient la conversion en masse au protestantisme. Jules Favre avait consacré dans le *National* une série d'articles au dernier ouvrage de M. de Pressensé, et l'on avait cru lire entre les lignes de son étude qu'il s'apprêtait à embrasser la religion réformée. D'autant qu'il avait épousé sur le tard une protestante.

Je m'émus de cette nouvelle que m'apportaient différents journaux, et lui écrivis pour lui demander ce qu'il y avait de vrai dans les dispositions qu'on lui prêtait. Or voici ce qu'il me répondit :

« Paris, 4 janvier 1878.

« Cher Monsieur,

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me prouve que je ne me suis pas expliqué assez clairement en répondant à vos premières communications. Vous me supposez catholique libéral : aucun de mes actes, de mes discours ni de mes écrits n'a pu le faire croire. On ne peut être catholique qu'à la condition d'admettre *tous* les dogmes de l'Eglise et d'observer *tous* ses commandements. Je ne suis pas davantage protestant, et la nouvelle que certains journaux auraient donnée de ma prétendue conversion est une invention pure. Le protestantisme est supérieur au catholicisme, parce qu'il repose sur le principe du libre examen qui est le mien. Sa morale est plus précise et il a le mérite de se rapprocher, plus que toute autre secte, de la simplicité évangélique. Il ne me semble pas cependant le dernier mot de la rénovation religieuse que j'appelle de tous mes vœux.

« Cette rénovation consistera dans la réhabilitation complète de la raison humaine éclairée par le triple rayon de la science, de la liberté, du spiritualisme. Nous n'avons donc ni le même point de départ, ni le même but. Je suis convaincu que vos idées de réforme sont inspirées par le sentiment du bien et à ce point de vue j'y applaudis. Mais je ne saurais m'y associer, plaçant la vérité bien au-dessus de ce que vous entendez conserver. »

« JULES FAVRE. »

Cette lettre a toute la valeur d'un testament, et si je la publie aujourd'hui c'est qu'elle nous renseigne exactement sur les idées philosophiques de Jules Favre et qu'elle explique, en des termes qui ne permettent pas l'équivoque, comment un homme né dans la religion catholique peut être amené à appeler un pasteur protestant à ses funérailles, sans avoir au préalable embrassé le protestantisme.

LÉON SÉCHÉ.

(*A suivre*).

L'IDYLLE DU ROULIER

Le roulier, enveloppé dans sa lourde limousine, son fouet passé sur les épaules, montait la côte Saint-Pierre d'un pas lent, auprès de son limonier. Son grand chapeau de feutre noir à larges bords lui tombait sur les yeux et de son grand collet, remonté par dessus ses oreilles, ne saillissait que le tuyau d'une courte pipe recourbée, en bois, dont le foyer était garni d'un couvercle pour empêcher la pluie de mouiller le tabac et le vent de le consumer trop rapidement. C'est que rien n'est froid, non plus, comme les nuits d'automne, noires et pluvieuses. Le vent soufflait par rafales,

Digitized by Google

dépouillant les arbres de leurs feuilles sèches, qui roulaient sur le sol avec un bruissement sinistre. La pluie tombait par larges flaques et on l'entendait clapoter dans les fossés de la route. Les quatre forts chevaux bretons, fatigués, mouillés, marchaient pesamment d'un pas monotone, tirant une grosse charrette, couverte d'une grande bâche. Le roulier poussait de temps en temps un hue! sonore, pour rompre la monotonie de la marche et se prouver en même temps que prouver à ses chevaux qu'il n'était pas endormi. La lumière jaune de la lanterne, fichée au bout d'un long bois, se réflétait sur la route humide et faisait saillir la croupe blanche du dernier cheval à moitié cachée par les grosses courroies de l'avaloire. Sa faible lueur ne dessinait qu'un cercle étroit que de loin on eût pu prendre pour le gros œil de quelque cyclope, enfanté par la bizarre et sombre imagination des peuples du nord.

Quand la charrette fut arrivée au haut de la côte, le roulier arracha du fond de sa poitrine un hum! qui s'éteignit presque aussitôt sous le bruit de la pluie et du vent. Puis il ralentit le pas de manière à se laisser dépasser par sa charrette.

— Sacré chien de temps! marmotta-t-il entre ses dents. Être obligé de se démailloter les mains!

Il s'approcha de la mécanique, destinée à servir de frein aux roues et la serra. La descente était sans doute raide, quoiqu'on n'en pût juger au milieu des ténèbres, car les chevaux de flèche cessèrent de tirer immédiatement et le limonnier s'accula sur ses jarrets, pour résister au mouvement de la charrette. Le roulier restait auprès de sa mécanique, pesant sur le levier. La roue grinçait contre le frein.

— Heureusement qu'au bas de la côte, il y a l'auberge de la mère Ouvrard. C'est pas fâcheux par ce temps à ne pas mettre un chien dehors.

Il continuait de grommeler ainsi, se consolant du temps présent par l'espérance de l'avenir. Mais à mesure que l'auberge approchait, il poussait des hue! plus énergiques pour presser son attelage et sa pipe lançait des bouffées plus épaisses. Les chevaux sentaient l'auberge aussi eux et marchaient d'un pas plus relevé, la tête plus haute.

— Allons! encore un coup de collier et nous y sommes.

Il desserra sa mécanique et vint prendre les rênes des chevaux. Il les poussa dans l'espèce de cour qui se trouvait devant l'auberge et après avoir aligné sa charrette le long du mur, par une de ces savantes manœuvres qui prouvaient son habileté et sa longue pratique, il les arrêta d'un ho! retentissant. Il s'approcha ensuite de la porte et y donna un coup de son manche de fouet.

— Eh! la mère Ouvrard! allez-vous laisser longtemps un chrétien à la porte par ce temps de damné!

Rien ne bougea à l'intérieur de l'auberge.

— Eh ben! êtes-vous endormie! vous dormirez demain! Allons! c'est pas feu votre mari qui vous retient!

Et il poussa un gros rire.

— Qu'est là? s'écria une voix tout endormie.

— Ah! nous nous réveillons donc! Eh! pardieu! c'est moi, le père Jean Bouleur.

— On y va! on y va! mais dam! faut donner le temps.

Sûr de son gîte, le père Jean Bouleur se mit à dételer ses chevaux, et, après avoir appuyé sa charrette sur ses fortes chambrières, il fit sortir le timonier des brancards, détacha sa lanterne et conduisit son attelage à l'écurie.

La mère Ouvrard tira les verroux, fit grincer la grosse serrure et la porte s'ouvrit en grondant sur ses gonds.

— Vous venez coucher?

— Mais oui la mère, moi et mes quatre oiseaux, comme je vous l'avais dit à mon autre voyage.

— Allez-vous souper?

— Comment! si je vais souper? en v'là une question à faire à un homme qui vient de marcher quatre heures de suite par ce temps-là.

— Dam, c'est que nous n'avons pas grand chose!

— Diable! j'ai pourtant un appétit à ne pas lécher les murailles! Mettez-moi d'abord une bonne écuellée de soupe. Ça réchauffe l'intérieur et ça ne fera pas de mal cette nuit!

— Bon!

— Allons! déjouez-vous la mère! je ne vais pas être longtemps à loger mes bidets! Les gredins vont-ils être heureux! bonne paille ben fraîche! Après souper, je crois que nous dormirons ben tous!

Il bouchonna ses chevaux qui ruisselaient d'eau, leur mit de l'avoine dans l'auge, du foin dans le râtelier, puis, après avoir rangé les attelages et les lourds colliers contre le mur, il entra dans la grande pièce de l'auberge qui servait à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Son ameublement indiquait suffisamment cette triple destination. Deux grands lits à colonnes, si hauts qu'il fallait une échelle pour y monter, entourés de rideaux à carreaux rouges, étaient placés de chaque côté d'une haute et grande cheminée, noire de fumée, dans laquelle flambait un feu continuel qui éclairait des trépieds, des poêles et des casseroles suspendus dans son manteau. Dans un coin, une étagère supportait de longues files de chopines multicolores et de verres et de cruches et de hautes piles d'assiettes.

Au dessous des seaux, des chaudrons reposaient au milieu d'une flaque d'eau stagnante sans cesse renouvelée par les besoins du service. Une grande table entourée de bancs occupait le milieu de la pièce. Sur un chandelier de fer blanc, haut d'un mètre, brûlait une maigre chandelle de suif de 12 à la livre qui, de sa clarté tremblottante, l'éclairait faiblement.

En entrant dans la salle, le roulier se secoua comme un chien qui sort de l'eau.

— Ah! Ah! ce n'est pas fâcheux d'être arrivé!

— Dam! il fait seulement ben vilain temps ce soir! Vous arrosez joliment ma place! Elle est pourtant ben assez mouillée comme ça!...

— Et moi donc!

Le roulier s'approcha du feu, dégrafa sa limousine et l'étendit sur une chaise. Il tira ensuite sa pipe de sa bouche, et en ouvrit le couvercle.

— Elle s'est éteinte, la gueuse, au milieu de la côte!... je ne pouvais pas lâcher ma mécanique pour la rallumer!... c'est que ça réchauffe tout de même une bonne pipe.

— Pas encore tant qu'une bonne écuellée de soupe.

— Ah! dam pour ça non! j'ai une sacrée faim de chien! va-t-elle être bentôt chaude?

— Tout de suite.

— Tant mieux! ça ne fera pas de mal par où ça passera! Et il n'y a rien de nouveau depuis que je ne suis venu?

— Ma foi non, pas grand chose .. c'est vous qui devez en savoir du neuf.

— Ah! ma foi, j'ai si grand faim que je n'en sais rien. Qu'est-ce que vous avez à me donner après la soupe?

— De la sardine! des œufs!

— Ce n'est pas gras tout ça ..

Digitized by Google

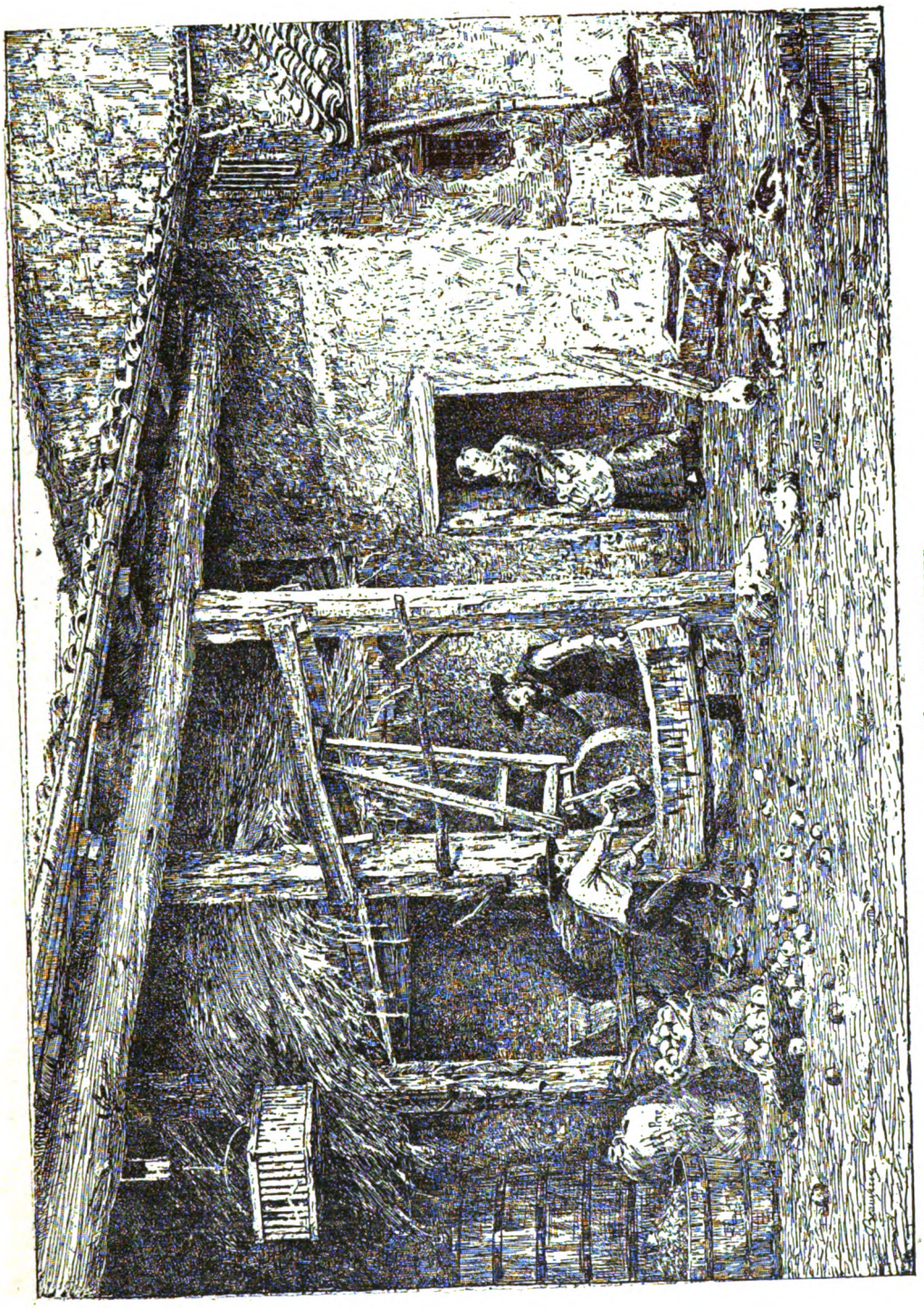

L'ÉCRASE-POMMES
d'après le tableau de Beauverie
(gravure extraite du salon artiste)

Digitized by Google

— C'est bien exprès ; c'est aujourd'hui vendredi !

— Vendredi ! vendredi ! vous savez bien que ça n'est pas ça qui me tracasse.

— Ah ! dam ! si c'est comme ça, il reste encore d'hier du ragoût de veau qui était ben bon, et je trouverais encore ben deux saucisses.

— Ah ! Ah ! voilà qui est parler. Eh ben ! mettez-moi deux saucisses et quatre œufs, et puis réchauffez-moi le ragoût.

— Bon, ça ne va pas être long.

La mère Ouvrard prit une poêle, l'essuya et y plaça deux beaux gros bouts de saucisse bien rouges.

— V'là la soupe qui va être prête tout de suite.

Le roulier se chauffait tranquillement aspirant de temps en temps la grasse odeur de choux et de beurre fondu qui s'échappait de la casserole, son chapeau rabattu sur ses yeux. C'est un fort gaillard, trapu, à large carrure, solidement établi sur d'énormes jambes. Une blouse bleue avec des broderies blanches sur les épaules et autour des fausses poches ; un pantalon de gros drap marron, boueux jusqu'au genou ; de grosses bottes révèlent immédiatement sa profession. Ses traits sont taillés rudement comme son corps ; une grande bouche, un menton solide, des méplats fermes comme de la pierre ; de gros plis de chair, brunis par le vent et par le soleil, devenus rouge brique, séparent la machoire du cou ; un nez épais, charnu, recourbé hardiment comme l'avant d'une barque de pêche s'avance carrément au-dessus de sa bouche ; ce qui complète cet ensemble, ce qui l'éclaire, ce sont deux petits yeux gris, si lumineux, qu'on les aperçoit malgré l'ombre du chapeau.

Quand la mère Ouvrard lui annonça que la soupe était prête, il poussa un soupir de satisfaction et s'approcha de la table. La mère Ouvrard lui plaça devant lui une grande écuelle de terre brune au milieu de laquelle se tenait debout une cuiller de bois. Le père Bouleur se mit à souffler dessus, en disant :

— Hum ! elle est chaude.

Presque aussitôt les saucisses, placées dans la poêle, sur le feu firent entendre leur chanson. La mère Ouvrard, pendant qu'elles grésillaient, alla chercher un pot de cidre, puis revint casser quatre œufs qu'elle brouilla dans la poêle : puis elle les apporta devant le roulier qui venait d'absorber la dernière cuillerée de sa soupe et qui dit :

— Ah ! Ah ! ça fait du bien ! la saucisse a bonne odeur.

Il se versa une chopine de cidre, et plongea sa fourchette dans le plat étalé devant lui. Il mangeait lentement, consciencieusement, en homme qui a du temps devant lui et est sûr de son appétit. Les bouchées énormes succédaient aux énormes bouchées, et poussées par un flot de cidre, elles disparaissaient à intervalles égaux. Il ne s'interrompait de temps en temps que pour répondre un mot à la mère Ouvrard qui, tout en réchauffant le ragoût, bavarde comme toute les femmes d'auberge, ne cessait de lui raconter toute la chronique du pays. C'était une très grosse femme que la mère Ouvrard, née pour être aubergiste, on le voyait à sa mine ! Rude gaillarde, solidement campée sur ses piliers, avec les bras rouges et charnus, elle ne craignait rien ni la plaisanterie, ni la colère. Toujours coiffée de travers, criant, jurant, riant, causant, elle allait, elle venait, distribuant des chopines et des portions de viande et de pain sans s'arrêter un moment, excepté pour avaler une chopine ou un petit verre. — C'était ça qui la soutenait, disait-elle, et on le voyait à sa mine enluminée et à ses yeux toujours animés. On ne l'avait jamais connue autrement du reste, et chacun s'accordait à dire que c'était une crâne femme, bien affable et bien commode, pourvu qu'on ne lui marchât pas sur le pied, et qui s'entendait aux affaires et qui aurait de l'argent dans sa poche, si son homme, défunt Ouvrard, n'avait pas été un dépensier.

Quand le ragoût fut prêt et que le roulier eut mangé ses saucisses et ses œufs, la mère Ouvrard vint s'assoir en face de lui. Jean Bouleur lui dit :

— Vous prendrez ben un petit verre avec moi.

— Dam ! ça n'est point de refus. Il ne fait point si chaud pour se relever comme ça.

Elle apporta la bouteille et un petit verre et se posa carrément sur ses coudes en face de Jean Bouleur qui attaquait le ragoût, entremêlé de bons morceaux de lard, avec la même intrépidité qu'il avait attaqué la soupe et les saucisses. Cependant comme son appétit commençait à se calmer, et qu'il ressentait ce besoin d'épanchement que donne tout estomac plein, il commença à répondre à la mère Ouvrard.

— Eh ben ! donc, vous ne pensez point à reprendre un homme !

— Un homme ! moi ! Ah ! dam ! nenni, j'en ai ben assez vu de toutes les couleurs avec défunt Ouvrard. C'était un bonhomme au fond, mais m'en a-t-il fait de la misère et m'a-t-il mangé de l'argent ! Il avait toujours trente-six affaires en route et elles finissaient toutes par manquer et fallait payer ! Croyez-vous donc que c'était drôle ? Et il en a mangé, allez comme ça des cents et des mille ! J'avais beau lui dire : — « Mais reste donc plus tôt à ton auberge, et ne fais ren. » Oui, ça allait ben pendant un jour. Et encore il trouvait moyen de faire des affaires là, à mon nez, sous mon nez. Mais je lui disais : — « Tu te mets dedans ! » Bah ! il ne m'écoutait pas. Et puis il buvait et offrait à tout le monde ; puis quand il était seul, les autres le volaient. Moi, je me colérais ; c'est ben facile à comprendre. Alors on en venait aux mots et puis comme il n'était pas patient ni moi non plus, on en venait aux coups. Moi, tout ça, ça me mettait sens dessus dessous ; aussi je lui disais le lendemain : — « Tiens va-t-en ; et que je ne te revois pas ! » Il partait ; il achetait des chevaux, des vaches, est-ce que je sais moi ! et puis il revendait tout ça. Il ne perdait pas core beaucoup ; mais il fallait nourrir ça quelquefois pendant huit jours, quinze jours et c'est du coûtage. On les envoyait ben sur la lande, mais ils n'avaient pas grand'chose à y manger et il fallait ben leur donner de qua à l'étable. Holà là ! que je me mettais donc dur en colère ! Enfin le pauvre homme, il est mort ; que le bon Dieu ait son âme ! Mais il m'a fait ben du mal pendant sa vie. Aussi je ne veux plus en reprendre. Depuis que je suis toute seule, ça va ben mieux. Et ce n'est plus à moi à penser à ces choses là. J'ai-t-y pas ma fille qui va être bientôt d'âge à prendre un mari.

— L'un n'empêche pas l'autre.

— C'est égal : ça pourrait faire du tort à son établissement. Ah ! ça donne ben du train d'avoir une fille à marier Elle s'est emmourachée du fils Nabeux, le fils du boucher. C'est un bon garçoon, dam ! et il n'est point vilain, et il est riche, je comprends ben ça ! Mais le père ne veut point du mariage. Parce que ça a gagné deux sous, c'est fier comme un paon. Si défunt Ouvrard ne m'avait point tant mangé d'argent, j'en aurais plus que lui. Mais dam ! je ne veux point que ma fille entre dans une famille qui ne veut point d'elle. C'est ce que je dis au gars ; mais ils ne sont pas plus raisonnables l'un que l'autre. Tout ça, ça fait causer dans le pays et c'est ben embêtant. J'ai déjà donné quatre

Digitized by Google

ou cinq râclées à ma fille; mais ces jeunesses n'ont pas pour deux liards de raison. — « Il t'en arrivera mal que je lui dis : » mais les jeunes filles, elles ne doutent de ren. J'ai été obligé de le mettre à la porte de chez moi : eh ben! v'là-t-il pas qu'un soir je les ai trouvés dans l'écurie. Jamais on ne peut être tranquille !... S'il n'avait pas son père, je voudrais ben moi, car c'est un garçon capable et de conduite. C'est lui maintenant qui achète sur les marchés, et son père se conduit ben mal avec lui! il est toujours à le grogner. Il n'aurait pourtant pas tant à dire ! il ne fait plus que boire. On le trouvera mort un de ces matins dans un creux de fossé. Mais dam ! il y a des parents qui ne sont pas raisonnables !

— Ça, c'est ben sûr ! dit le roulier en prenant haleine après avoir avalé une demi-chopine de cidre d'un seul trait.

— Ah ! dam, ian ! mais quand on ne peut pas faire autrement, faut ben supporter leur volonté.

— Oui, mais vous, vous n'avez personne à qui obéir et si vous vouliez dire un mot, v'là votre homme, dit le roulier, en avançant vers elle sa grosse main ouverte. Voyons, mère Ouvrard...

— Ta ta ta ! Je connais cette chanson là depuis longtemps, père Bouleur. Vous n'êtes pas le premier : mais à tous je leur ai répondu : Je me trouve ben comme je suis et je veux y rester.

— Ça serait pourtant ben utile à votre auberge, un homme !

— C'est ben sûr, mais est-ce qu'on sait qui on prend ?

— Ah ! dam pour moi, il y a longtemps que vous me connaissez ben ! et vous savez ben que je ne suis pas un mange tout, moi! Depuis que je roule, j'ai mis quelques sous de côté qui ne pèsent point si mal.

— Eh ben ! pourquoi v'lez vous donc vous marier ?

— Dam ! parce que je commence à me fatiguer de rouler toujours comme ça. Ce n'est pas ben amusant de marcher toujours par la pluie, par la gelée, par la neige, par le soleil et la poussière. C'est bon quand on est jeune: mais dam ! je n'ai plus que quelques années devant moi. Et j'aurai alors envie de me reposer ; vous avez une bonne auberge, ben achalandée; je ferais quelque petit commerce de chevaux ou quelque chose comme ça. Je vous connais depuis ben longtemps : vous êtes une bonne femme quoique un peu vive ; vous vous entendez ben aux affaires; moi je suis un homme raisonnable ; vous m'iriez mieux que quelque jeunesse qui dépenserait plus gros qu'elle et qui aurait toujours des amoureux à rouler autour. Moi, ça ne m'irait pas. Allons, la mère Ouvrard, tapez là, ajouta Jean Bouleur en tendant sa main, et c'est dit.

— Ah ! dam ! on verra...

— V'là ben longtemps que vous me dites ça.

— C'est que ça demande réflexion: et comme je vous le dis, je n'ai pas envie de me remarier. J'en ai eu assez du mariage comme ça. Je suis ben plus tranquille depuis que je n'ai plus d'homme.

— Mais je ne ressemble pas à défunt Ouvrard.

— C'est vrai ! mais ça ne fait ren ! Les hommes sont si trompeurs ! Allons, faudrait aller se coucher, car il est tard.

— Mais vous me remettez toujours de semaine en semaine, je voudrais enfin avoir une réponse définitive. Je n'aime pas toutes ces lambineries là.

— Eh ben ! voyons, comben avez-vous comme ça ?

— Dix mille francs, net de tout ; et j'en gagnerai core ben quelques autres ! Et vous ?

— Moi, j'ai mon auberge et ce qui l'entoure ; le mobilier, trois vaches, quatre moutons et un cheval. Maintenant j'ai sept mille francs de placés, mais ça c'est pour ma fille quand elle se mariera. Je vaux autant que vous.

— Oui, c'est ben pour ça que je vous prends, répondit naïvement Jean Bouleur.

— Ah ! je vois ben que vous êtes un malin, vous.

— Eh ben ! ça va-t-il ?

— Dam ! je demande réflexion. . dit la mère Ouvard qui, en attendant, se laissa prendre un gros et retentissant baiser.....

YVES GUYOT.

EXPOSITION DE NANTES, 1886

Beaux-Arts, archéologie, photographie.

LES ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS AU SALON

(Suite)

Je n'en ai pas encore fini avec notre école bretonne-angevine ; c'est qu'aussi bien, voyez-vous, nos compatriotes sont nombreux, qui manient avec talent la brosse et le ciseau, et je voudrais, sans être envahissant, donner à chacun la part d'éloges qui lui est due. Je commencerai donc par vous dire tout le bien que je pense du *Caïn* de M. Alleaume d'Angers qu'on n'a pas, selon moi, mis à la place qu'il méritait. Vous avez déjà parlé de ce tableau dans votre article *La Bretagne et l'Anjou au salon de 1886*, inséré dans le numéro 12 de la *Revue*, et vous avez rendu justice au talent de M. Alleaume. Peut-être, malgré les remords qui le poursuivent depuis si longtemps, le frère d'Abel est-il un peu bien décharné, mais l'ensemble de l'œuvre est magistral et l'artiste s'est heureusement inspiré des si beaux vers de Victor Hugo:

Quand ils eurent fini de clore et de murer,
On mit l'aïeul au centre en une tour de pierre,
Et lui restait lugubre et hagard ; « O mon père,
L'œil a-t-il disparu ? » fit en tremblant Tsilla,
Et Caïn répondit : « Non, il est toujours là. »

(*La conscience, légende des siècles*).

Je m'associe également de grand cœur aux éloges que vous adressiez aussi à M. Cormeray, pour sa *Psyché et les parques*, et à Mlle Houssay pour sa *Dispute d'Arachné*.

Le *Départ pour la pêche*, de M. Guillou, de Concarneau, me plaît moins que sa *Leçon de chasse*. Celle-ci nous montre un vieux loup de mer conduisant un bateau dans lequel deux jeunes filles s'exercent à tirer des goëlands. C'est, je crois bien, ce même bonhomme qui initiait les deux mêmes jeunes filles aux secrets de la pêche, dans un autre tableau du même auteur, fort remarqué à l'un de nos derniers salons de Paris.

MM. Jousset et Veloppé suivent, — de loin — M. Guillou dans ce genre qu'il a créé, l'un avec sa *Première leçon*, l'autre avec son *Embarquement*.

Les toiles que je viens de vous signaler sont, — bien qu'en restant des tableaux de genre, — tellement proches parentes des *marines* proprement dites, que

Digitized by Google

je passerai sans transition de celles-là à celles-ci : Un article aussi consciencieux que modeste, M. Bodan, de Nantes, a exposé une *Marée montante dans les rochers de Goulphare, à Belle-Ile-en-Mer*, très habilement traitée. Les mêmes qualités indiscutables de facture se retrouvent dans l'*Effet d'orage au mouillage de Zaoudzi, (Madagascar)*, et dans le *Combat de l'Ile de Groix : (Morbihan), soutenue par Duperré, commandant de la* SIRÈNE, *contre une escade anglaise*, du même peintre.

Un autre Nantais, Achille Tiron, envoie deux bonnes marines, *Un transatlantique* et *Le brise-lames*, qui sont une nouvelle preuve des progrès incessants de cet amateur.

Ch. Leduc s'est créé une réputation justement méritée dans le même genre, aussi regretterais-je beaucoup de ne pas signaler sa *Pêche au Croisic, son Anse du Porto (Croisic)*, et ses *Marais salants*. Le frère cet astiste, M. Alfred Leduc, qui traite fort habilement les chevaux, a exposé une bonne toile, *Le dernier découplé*.

Puisque nous en sommes aux Nantais, permettez-moi de terminer avec eux et de vous signaler les trois bonnes études de Maxime Maufra : j'aime tout particulièrement sa vue de la *Govelle (Côte de Batz), par une matinée d'août*,

Raymond Cox fait surtout de l'aquarelle, mais nous avons aussi de lui deux toiles, le *Retour du marché* et *Contemplation*, dans lesquelles ou retrouve la même habileté que dans les aquarelles qu'il a exposées.

Je vous ai déjà parlé de M. Cornillier, à propos de son *Retour de pêche à Saint-Marc*. Ce jeune peintre a encore une grande machine, non sans mérite, représentant un paysan qui regarde les cigognes criant dans les nuages, signe précurseur, — d'après Hésiode, — de l'hiver pluvieux, et l'*Examen attentif*, qui est, au contraire, un petit tableau de chevalet fort intéressant : La nuit vient, nous sommes dans un atelier de peintre, la séance est terminée et l'artiste et son modèle observent attentivement, aux dernières clartés du jour, la besogne terminée.

Hippolyte Dubois a souvent traité les sujets orientaux : il connaît l'Algérie à fond et son *Groupe d'Arabes* le prouve amplement. Mais pourquoi cet artiste n'a-t-il envoyé que ce petit tableau à l'Exposition ?

Je citerai encore Victor Richard qui a exposé trois remarquables études faites à l'île d'Yeu, dont une, — ainsi que je vous l'ai déjà dit, — a eu les honneurs du salon carré. Puis MM. Bournichon, paysagiste fort distingué ; Ch. Leroux fils, digne élève de son père ; Adolphe Rousse, un amateur de talent ; Flornoy, un enthousiaste de Pissaro ; Dézaunay, E. de la Rochette, Brion, Boucher, Bourgault-Ducoudray ; Ogier, un jeune plein d'avenir ; Pachet, les deux Picou, Fines qui s'est adonné aux sujets bretons ; Ch. Lefebvre, Prével, Verdier, et enfin, — bien que j'eusse dû commencer par elles. — Madame Emile Pilon, Mlles Berthe Voruz, Adèle Blin, — professeur distingué de notre ville, dont les miniatures sont surtout appréciées, — Damourette, Bourgault-Ducoudray, Mellinet, sans oublier Mlle Géo-Rémy qui a deux portraits pouvant être classés parmi les bons du salon.

Chez les sculpteurs nantais : Lebourg, dont j'ai déjà mentionné la *Tzigane* et qui expose aussi un *médaillon du général Mellinet* et un buste en marbre de M. *Victor Cossé*, et Caravaniez dont j'aime mieux le Cathelineau que le *général Charette à Polaz* et la colossale statue du *comte de Chambord* ;

La liste des Nantais étant terminée, — sauf omissions bien involontaires, — je reprendrai celle des autres artistes bretons-angevins.

M. Tanguy, de Vannes, a deux bien bonnes choses, *la Zaam à Zaamdam, Hollande*, et les *Glacières de Chaville, (Seine-et-Oise)*. Le ciel de la deuxième de ces toiles est admirablement traité, l'heure bien choisie et bien indiquée ; c'est au crépuscule, moment si éphémère, si difficile à rendre et auquel bien peu d'artistes osent ordinairement s'attaquer.

L'*amateur de faïences* de M. Beaux, de Morlaix, est un charmant tableau de chevalet : Ce vieux collectionneur contemplant avec amour les pièces rares de céramique me semble absolument vrai et très amusant. Les trois toiles de M. Roussin, de Quimper, m'intéressent aussi beaucoup, surtout sa *Leçon de plain-chant* donnée à de jeunes gens par un vieux maître de chapelle bas-breton, et son joli petit tableau si gai et si gracieux, le *Dessert des enfants*, (encore une scène basse-bretonne).

Enfin, avant de renvoyer au prochain numéro de la *Revue* la fin de mes articles sur le salon nantais, je tiens à adresser tous mes éloges à M. Paul Sébilleau, pour le *Soir à Antibes* et le *Lever de lune à Suresnes* et à notre sympathique collaborateur, M. Léofanti, le sculpteur bien connu, qui a exposé un très beau marbre, le *Christ au tombeau* et un groupe en bronze : *Reischoffen ! dernier appel*, saisissant épisode de l'héroïque charge de nos cuirassiers. Ces deux œuvres font le plus grand honneur à M. Léofanti qui, lui aussi, est un cumulard et se sert avec un égal talent du crayon et du ciseau. Son joli frontispice du numéro consacré à la duchesse Anne nous en fournit la preuve indéniable.

(A suivre).

RENÉ HUETTE.

EN ALSACE-LORRAINE

NOTES DE VOYAGE

(Suite)

VIII

La nuit est venue. Les cafés et les brasseries s'allument. Devant le café de Broglie nombre de soldats passent et repassent, bras dessus bras dessous avec des filles tapageuses.

Digitized by Google

j'entre dans une brasserie où il n'y a que des allemands. Là aussi on s'en donne à cœur joie. Au point de vue moral, c'est à peu près le même aspect que celui de nos brasseries à femmes. Seulement aucun de nous n'aurait l'idée de mener dans ce genre d'établissement sa mère, sa femme et sa sœur. Ici c'est chose habituelle, et les yeux de faïence des chastes Allemandes contemplent d'un regard impénétrable et tranquille les filles qu'on chiffonne et qu'on embrasse. Il paraît que de telles privautés n'ont rien que de naturel, et que, quand on a le cœur pur, on ne doit pas s'en émouvoir.

Et, en effet, pourquoi nous étonner ? Un mot suffit pour tout expliquer. Ces gens-là sont encore à demi-barbares, et tout ce qui est dans la nature leur semble parfaitement légitime. Pourquoi ne pas leur témoigner un peu d'indulgence ? Nous aussi, nous avons nos faiblesses ; seulement la civilisation nous a enseigné à les couvrir d'un voile de décence. Mais il ne faut pas plus parler à l'Allemand de décence de mœurs que de finesse d'esprit ou de délicatesse de sentiment. Dès qu'il veut être *convenable*, il devient odieusement hypocrite. Laissons-le donc tel qu'il est, et permettons à ses instincts primitifs de s'épanouir en pleine liberté. Au reste, il n'est pas sans charme pour un français de comparer la pudeur germanique avec notre prétendue démoralisation parisienne, et de regarder ce soldat dont on nous a tant vanté la correction et la tenue, relâchant son ceinturon, et abandonnant son uniforme aux caresses d'une fille à demi grisée.

IX

Un jour pâle luit sur la ville qui s'éveille. Dans l'église Saint-Thomas, un sacristain montre pour cinquante centimes un trou énorme qu'une bombe a creusé dans le pavé, et plusieurs tombeaux, parmi lesquels celui de Maurice de

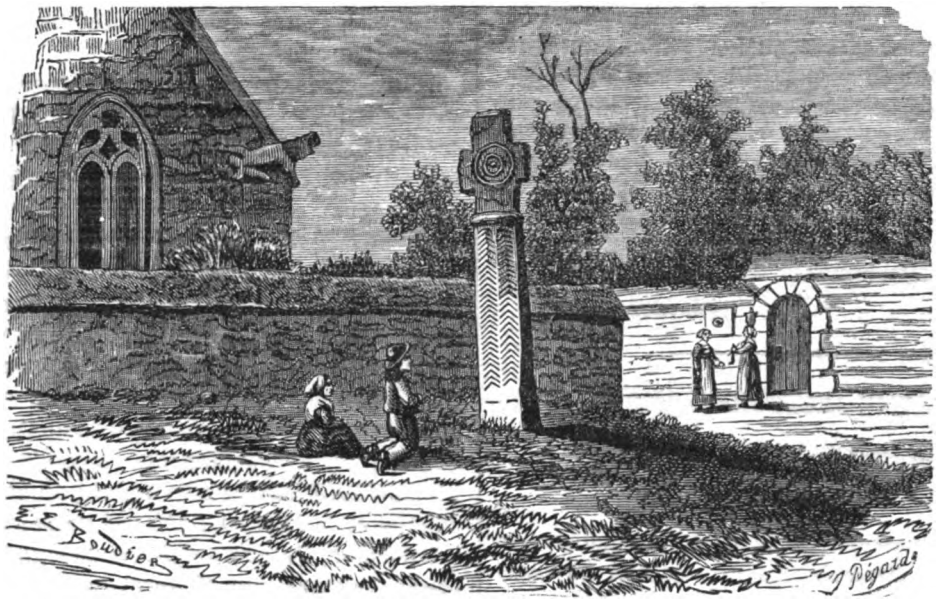

CROIX AVEC ORNEMENTS EN FEUILLES DE FOUGÈRE ET CERCLES CONCENTRIQUES A SAINT-LAURENT-DU-POULDOUR, PRÈS DE MORLAIX (FINISTÈRE)

Saxe. — Les cinquante centimes se payent pour l'entretien du temple depuis l'époque de la bombe. — Tout le monde sait que le célèbre monument de Pigalle est des plus médiocres. Les statues de la France, de la Mort et d'Hercule sont laides et maniérées. Le cercueil s'ouvre gauchement. L'ensemble est plus théâtral qu'imposant. Mais l'attitude héroïque du maréchal rachète toutes les fautes de détail. Il descend les marches de la tombe avec une fierté grandiose et triste dont on ne peut s'empêcher d'être ému. En somme tout cela est plus littéraire qu'artistique.. C'est moins l'œuvre d'un sculpteur que celle d'un poète.

Au moment où je quitte le temple, des tambours voilés se font entendre et un convoi funèbre débouche à l'angle de la place. C'est, me dit-on, celui d'un jeune officier. Derrière le cercueil couvert de fleurs et de couronnes, marche un vieux capitaine à moustaches et cheveux blancs ; puis vient toute une compagnie sans armes. Je remarque que presque personne ne se découvre sur le passage du corps. La mort même n'apaise pas les haines.

Vous avez tort, Alsaciens. Vous devriez avoir appris que ces allemands sont vos frères, et que s'ils ont brûlé Strasbourg et massacré ses habitants, c'était uniquement pour vous tirer d'esclavage, et par amour pour cette ville tombée depuis deux cents ans au pouvoir de l'étranger.

X

Sur la place Kléber la statue du vainqueur d'Héliopolis se dresse sur son piédestal de granit, au-dessus des restes du héros et à quelque pas de l'Etat-major. Chaque jour des bataillons allemands défilent au son de la musique devant l'image de celui qui les écrasa à Altenkirchen et à Friedberg, et souvent un fusilier saxon ou poméranien s'efforce d'épeler l'inscription gravée sur le socle : « Soldats, on ne répond à une telle insolence que par des victoires ; préparez-vous à combattre. »

A quinze ou vingt lieues de là dans un village inconnu des Ardennes s'élève une autre statue de héros, et, sur le piédestal, on lit ces paroles : « Que les généraux français qui veulent le bâton de maréchal aillent le chercher de l'autre côté du Rhin ! »

Les deux statues se regardent et se répondent.

Digitized by Google

XI

Il coule majestueux et fier, le vieux fleuve, et la vue de ses eaux trouble l'âme et inspire de mélancoliques pensées. A deux cents pas de la rive, dans l'île des Epis, des fantassins badois veillent en armes sur la tombe de Desaix, craignant sans doute que, quelque nuit, le mort ne sorte de sa fosse, glaive en main, comme le grenadier d'Henri Heine. Le fleuve s'en va vers les volcans du Taunus, région formidable où la main de Barberousse renversa du haut des monts les forteresses féodales. Le monument de Desaix est la seule parcelle de terre française que baignent encore les eaux du vieux fleuve.

Et pourtant, ô Géant, tu n'es pas le Rhin allemand, comme ils osent le prétendre: tu seras toujours aussi le Rhin gaulois et celtique. Ce ne peut être en vain que César, Clovis, Pépin, Charlemagne, Louis XIV, Condé, Turenne, Villars, Hoche, Marceau, Desaix, Kléber, Napoléon, — pour ne citer que les très illustres, — sont venus vaincre ou mourir sur tes deux rives. Tu es vraiment le fossé redoutable que la Providence a creusé entre le Midi et le Nord, et tes eaux vertes seront teintes de sang aussi longtemps que les deux races que tu sépares s'obstineront à te franchir. Tu nous appartiens aussi légitimement qu'à la Germanie farouche, et la paix ne sera affermie dans l'Europe inquiète que le jour où tu seras reconnu de tous comme la barrière sacrée qui doit fermer aux hordes du Septentrion le sol, toujours sanglant, jamais conquis, de la vieille Gaule !

Strasbourg, septembre 1886.

FRANCIS MELVIL.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE-ANGEVINE

LES MISÈRES DE L'ANJOU

AUX XV^e^ ET XVI^e^ SIÈCLES (1)

Un de nos compatriotes, qui compte au nombre des érudits les plus distingués, vient de publier un volume intéressant à tous les points de vue. Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui présenter cet ouvrage à nos lecteurs. Il a pour titre : *Étude sur les misères de l'Anjou aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, et pour auteur M. André Joubert, lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour son *Étude sur la vie privée en Anjou au XV^e^ siècle*, publiée en 1884.

Les sciences historiques, depuis plusieurs années, ont de fervents apôtres en province. Grâce aux recherches infatigables et patientes de ces savants laborieux, bien des points obscurs ont été éclaircis; les temps passés, — ce *bon vieux temps*, si mauvais et si triste, — qui ne nous apparaissaient qu'à travers les voiles du conte et de la légende, n'ont plus rien de mystérieux et nous les connaissons mieux que l'époque où nous vivons. M. André Joubert aura contribué à nous faire connaître notre cher pays d'Anjou, à nous faire admirer ce qu'il peut y avoir de beau dans la grande histoire de notre province et à nous faire aimer de plus en plus le temps présent à mesure qu'il remet sous nos yeux les misères des derniers siècles.

L'*Étude sur la vie privée au XV^e^ siècle en Anjou* n'était, dans la pensée de l'auteur, que la première d'une série de publications sur les mœurs et les usages de notre province pendant les dernières années du moyen âge et au temps des Valois. En 1885, un second livre du plus haut intérêt parut sous ce titre : *Un mignon de la cour de Henri III. Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou.* M. André Joubert y raconte les cruelles souffrances endurées par les Angevins et les habitants des régions voisines, sous la tyrannie de l'un des plus célèbres mignons de la cour du dernier des Valois. Ce Bussy, l'amant de la dame de Montsoreau, a été popularisé par Alexandre Dumas dans son roman si connu; il fut tué, heureusement pour la contrée tout entière, dans une embuscade où dut l'attirer le comte de Montsoreau.

Notre compatriote termine aujourd'hui sa remarquable trilogie en retraçant, dans un travail spécial, les *Misères de l'Anjou aux XV^e^ et XVI^e^ siècles.* Ces misères, hélas ! n'étaient pas particulières à notre province ; à cette sombre époque, du nord au midi, de l'est à l'ouest, la France était en proie à tous les genres de fléaux qui sont énumérés dans l'ouvrage de M. André Joubert. Huguenots, ligueurs, reîtres, seigneurs, voleurs de grands chemins, incendies, épidémies, famines, brigandages, tout semblait s'acharner contre les habitants des villes et surtout des campagnes. Le livre de notre compatriote, fait tout entier à l'aide de documents authentiques étudiés par lui dans les archives locales, est d'une lecture attachante et le *Figaro*, dans son numéro du 24 novembre dernier, n'a pu s'empêcher de signaler à ses nombreux lecteurs tout l'intérêt qu'offre cette nouvelle publication.

Nous aurions voulu pouvoir donner ici une analyse complète du livre de M. André Joubert ; la place nous manque, mais ce que nous en dirons suffira, sans doute, pour faire apprécier l'œuvre et son auteur. La première partie est intitulée : *Les gueux en Anjou, leur organisation, leurs mœurs et leur langage.* Il y a, dans ces pages, de très intéressants détails sur l'établissement des Bohémiens ou Égyptiens dans notre contrée ; mais ce n'est qu'un accessoire, une sorte d'introduction, et c'est dans le chapitre suivant : *Les Misères de la guerre en Anjou et les doléances des habitants*, que l'auteur entre en plein dans son sujet. Après les désordres prolongés de la guerre de Cent-Ans, qui avaient épuisé la France aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, les luttes religieuses avaient, à leur tour, porté un coup funeste à la prospérité du pays. Pendant quarante ans, l'Anjou fut mis au pillage. Rien de plus navrant que le tableau des épreuves supportées, sous la Ligue, par les populations qui ne cessaient d'exhaler leurs plaintes douloureuses par la voix de leurs magistrats. Hâtons-nous de dire que

(1) 1 vol.in-8 chez Germain et Grassin, libraires à Angers, et chez Lechevalier, 39, quai des Grands-Augustins, Paris.

Digitized by Google

ceux-ci furent toujours dignes de leur mission et défendirent courageusement les intérêts de leurs malheureux concitoyens.

A ces calamités, qui provenaient de luttes civiles, vinrent s'ajouter les ravages de la peste qui, durant le XVI[e] siècle, dépeupla la région et décima la cité angevine. L'auteur fait remarquer que, sauf quelques rares défaillances, les médecins, les magistrats, les prêtres, les religieux montrèrent un zèle, un dévouement digne des plus grands éloges.

Un des plus curieux chapitres de l'ouvrage est celui qui est consacré à René de la Rouvraye, dit le « Diable de Bressault » (1560-1572). Le nom de ce brigand fanatique est resté légendaire dans le pays. Après avoir mis à feu et à sang l'Anjou et le Maine pendant douze années, il subit enfin le châtiment de ses crimes et fut décapité à Angers, sur la place du Pilori le 10 novembre 1572. Le bourreau porta la tête sanglante du bandit à Château-Gontier, où elle fut exposée, au bout d'une pique, sur l'une des tours des Grands-Ponts, comme un sinistre épouvantail. Cette monographie du Diable de Bressault constitue un des épisodes les plus saisissants de cette époque sinistre.

En France, même au milieu des drames les plus terribles, il y a toujours place au rire et à la gaîté. Un partisan du duc de Mercœur, le capitaine La Vallée, composa une longue satire « en vers liricques, appelez *picques-mouches*, pour ce qu'ilz piquent ceulx qui ont fait le dict siège (de la ville et du château de Craon) ». Cette contre-partie angevine de

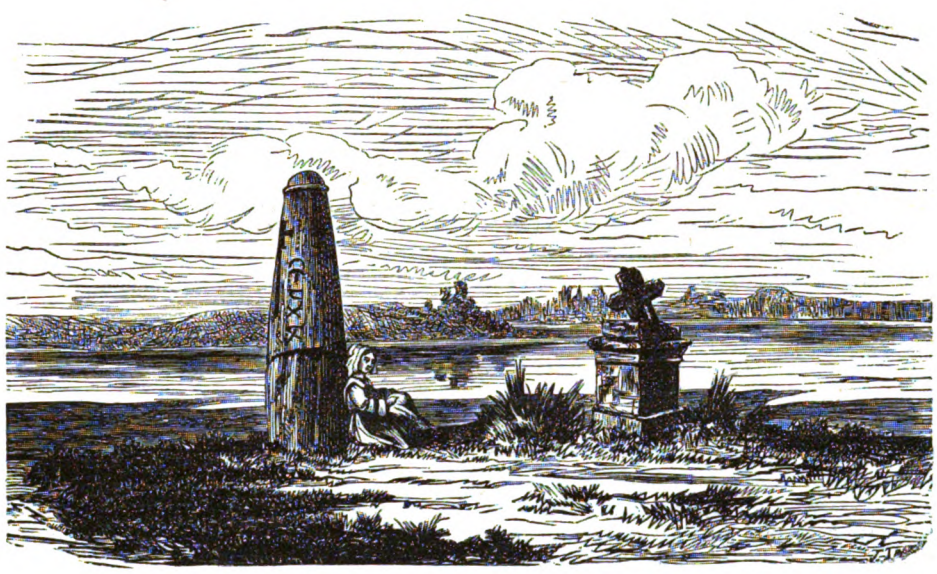

MEN MANAC'H *(la pierre du Moine)* DANS L'ILE DE LOCOAL-MENDON (MORBIHAN) (1)

la satire Menippée fourmille de traits mordants, d'allusions *piquantes* et de saillies gauloises.

Deux chapitres à lire tout entiers, ce sont ceux qui ont pour titres ; *Délits, crimes et supplices dans le Craonnais au XVI[e] siècle* et *Un procès de sorcellerie en Anjou, en 1508.* La croyance aux sorciers était très répandue au moyen âge ; elle a persisté, même dans nos campagnes, jusqu'en ces derniers temps.

Clairons et binious, poésies par L. Durocher, 1 vol. in-8 chez Dupret, éditeur, rue de Médicis.

La presse parisienne et bretonne est unanime à faire l'éloge des débuts poétiques de M. L. Durocher. Ce n'est point nous qui jetterons une fausse note dans ce concert de louanges. Aussi bien sommes-nous assez mal placés pour dire tout le bien que nous pensons de ce volume. Nos lecteurs connaissent depuis longtemps l'auteur de *Clairons et binious* par les morceaux que nous en avons publiés à différentes reprises dans la *Revue*. Ils ont admiré comme nous la verve étincelante, le mouvement endiablé, l'enthousiasme enfin de cette muse aimable, sérieuse et légère. Ils ont savouré tout à leur aise l'harmonie de ces vers jeunes et sonores. Tout le livre est rempli de cette inspiration, de ce feu sacré. C'est même à cela que se reconnaissent les vrais poètes. La pièce qui ouvre le volume est d'une belle envolée et serait à citer tout entière :

Clairons binious !... mêlez vos notes fraternelles
Dans la brise qui jase au sommet des grands monts,
Binious, grêles siffleurs d'agiles ritournelles,
Clairons qui vomissez des âmes de démons.

Clairons binious !... sonnez ensemble dans mes rimes
Où luit le clair pays de France, et les rochers
Boisés d'Arvor, où vibre au vent des vierges cimes
L'amour de ma patrie et de mes vieux clochers.

C'est comme la préface du livre. Ces vers disent clairement que le poète breton, chez Durocher, est doublé d'un

(1) Les gravures de ces menhirs sont extraites de *L'Art national*, de notre compatriote de Cleuziou. — Le Vasseur, éditeur.

Digitized by Google

bon Français, d'un chaud patriote. J'ai à peine besoin d'ajouter qu'il est républicain. Mais de cela je n'ai cure. Du moment qu'un poète m'enchante, je me moque de sa cocarde. J'aime autant les vers légitimistes de Victor Hugo que ses vers républicains, les *Vierges de Verdun* que les *Abeilles des Châtiments*. Cependant je suis heureux que la Bretagne républicaine ait trouvé son barde en Durocher. Assez longtemps notre cher pays a vécu de ses vieilles légendes.

Assez longtemps elle s'est attardée dans le culte des choses du passé. Il faut être de son temps, il faut qu'elle secoue son linceul, qu'elle salue le soleil levant, qu'elle se tourne vers l'avenir aux accords du *clairon* et du *biniou*.

Nous recevons trop tard pour en parler aujourd'hui le deuxième volume des *Légendes, croyances et superstitions de la Mer*, de notre collaborateur et ami Paul Sébillot. Nous renvoyons donc ce compte-rendu au prochain numéro de la *Revue*.

UN BIBLIOPHILE.

PETITES NOUVELLES

Parmi les lauréats de l'Académie française (séance du 25 novembre dernier) nous relevons les noms de plusieurs de nos compatriotes. C'est ainsi qu'une partie du prix Thiers a été attribuée à M. Barthélemy Porquet pour son remarquable travail sur les *Origines de la Révolution en Bretagne*; que le prix Vitet a été partagé entre Pierre Loti et notre compatriote M. Julien Daillière pour son recueil de poésies ; et que Mlle Gabrielle d'Arvor — lisez Mlle Elisabeth Isnard de Belley, de Lorient — a obtenu une partie du prix Lambert pour ses gracieuses compositions.

—

Au mois de janvier prochain, la *Revue* commencera sous le titre : *Cent ans de représentation bretonne-angevine*, la liste raisonnée de tous les députés qui ont représenté la Bretagne et l'Anjou dans les différentes Chambres françaises depuis 1789 jusqu'à nos jours. La partie bretonne sera faite par M. René Kerviler, le bibliophile breton auquel la *Revue* doit la si complète bio-bibliographie de la reine Anne ; — et la partie angevine, par M. F. S. Adam, l'auteur de l'étude sur M. Chevreul.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Emile Souvestre, la veuve du célèbre romancier breton.

Mme Souvestre est morte à Quimper, chez son gendre M. Alfred Beau, conservateur du musée de cette ville, le 17 novembre, à l'âge de 79 ans.

Elle était née à Nantes en 1807, et c'est chez M. Papot, son frère, celui-là même dont M. Léon Séché parle aujourd'hui dans son article sur Jules Simon, qu'elle avait fait la connaissance de son mari. Madame Souvestre était une femme d'une intelligence remarquable. Elevée à Angers dans la famille d'un de ses oncles qui était juge au Tribunal de cette ville, elle reçut une éducation aussi solide que brillante. Emile Souvestre disait souvent qu'il lui devait tout. Elle fut toute sa vie son bon ange gardien et sa collaboratrice. Il n'aurait rien fait sans prendre son conseil. Car la femme d'ordre et d'économie, qui dans les commencements de leur ménage sut venir à bout de toutes les difficultés matérielles de l'existence, était doublée d'un écrivain de mérite: *Antonio Giovanni*, en fait foi. Madame Emile Souvestre a donc sa part dans l'œuvre considérable de son mari.

J'ajouterai qu'elle demeura fidèle à sa mémoire. Après sa mort, arrivée d'une façon foudroyante en 1854, elle prit le deuil et ne le quitta plus. Pendant trente ans elle vécut positivement de son souvenir. Ayant hérité de ses idées généreuses, elle travailla avec Madame Elisa Lemonnier et Madame Jules Simon, sa grande amie, à la création des écoles professionnelles de jeunes filles. Comme le dit le *Finistère*, toute sa vie fut employée à faire le bien.

Elle repose maintenant à côté de son mari, dans le cimetière du Père Lachaise, où son corps, selon son désir, a été ramené il y a quelques jours Que M. Beau, son digne gendre, reçoive ici l'expression de nos sincères condoléances.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

La Porte-Prison de Vannes. — La restauration de l'abbaye de Léhon. — Le buste de Saint-Magloire.

C'en est fait, la Porte-Prison de Vannes est condamnée ; on est en train de la démolir. C'est une honte, et la *Revue* ne saurait protester trop haut contre cet acte de vandalisme. Nous ne rechercherons point ici à qui en revient la responsabilité. Ce serait un procès inutile. Cependant nous nous reprocherions de laisser croire à nos lecteurs que la municipalité de Vannes est responsable de cette démolition quand elle a tout fait pour la conjurer. Le grand coupable, en cette affaire, nous semble le département qui, en 1829, aliéna la Porte Prison. Depuis lors, la société polymatique de Vannes, si dévouée pourtant aux intérêts de l'art dans le Morbihan, aurait pu la racheter à bon compte. Elle n'y a jamais songé. Ah ! quand donc la société des monuments historiques sera-t-elle assez riche pour mettre la main sur tous les trésors du temps passé. Dire que les murs de Guérande, ce joyau de la Bretagne, n'existeraient probablement plus s'ils n'avaient été classés à temps parmi nos monuments historiques! Une chose nous étonne c'est que pas un député du Morbihan n'ait élevé la voix à la Chambre pour conjurer le ministre des Beaux-Arts de sauver de la ruine la Porte Prison qui servit de cachot à Sombreuil. Cela valait pourtant bien une interpellation de M. de Mun ou de M. de Lamarzelle. Désormais, il faut l'espérer, pareil scandale ne se renouvellera plus. *L'Association bretonne-angevine* va nommer un comité qui veillera à la conservation de nos vieux monuments et aidera à leur restauration.

Elle est heureuse, dès aujourd'hui, d'applaudir aux nobles efforts de M. l'abbé Fouéré-Macé qui a entrepris de restaurer l'ancienne église abbatiale de Léhon. Dans un de ses plus prochains numéros la *Revue* consacrera quelques pages à ce beau travail artistique. Notre collaborateur M. Ducombs a déjà dessiné à la plume, d'après la photographie, différentes vues de cette abbaye. Ces dessins serviront à illustrer l'article que nous réservons à M. l'abbé Fouéré-Macé, recteur de Léhon.

Grâce à lui la vieille abbaye surgira bientôt de ses ruines. Il vient précisément de découvrir chez un de ses paroissiens un vieux buste en bois d'un travail très-curieux. Ce buste — que nous reproduirons également — mesure 27 centimètres de hauteur ; la tête seule, 16 centimètres. M. l'abbé Fouéré-Macé croit qu'il appartenait jadis aux Bénédictins de Léhon et qu'il devait renfermer les reliques de Saint Magloire, ancien évêque de Dol, dont le corps, comme on sait, fut apporté à Léhon par les moines qui étaient allés le chercher dans l'île de Sark, en 857. Ce buste reliquaire a l'aspect d'un travail du XVI[e] siècle.

—

J'oubliais de dire que la démolition de la Porte-Prison (dont la *Revue* a publié le dessin dans son n° 10) a inspiré une fort jolie pièce de vers à un poète de Vannes, M. R. de Boistael.

UN ARCHÉOLOGUE.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 2 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 DÉCEMBRE 1886

ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

—

Banquet de fondation.

Le banquet de fondation de l'Association bretonne-angevine, organisé par la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, a eu lieu le 7 décembre au restaurant Corazza, sous la présidence de M. Jules Simon.

L'assistance était des plus nombreuses et des plus brillantes. Parmi les convives figuraient MM. Alphonse Guérin, membre de l'Académie de médecine; Frédéric Guérin, conseiller à la cour de cassation; Joubin, proviseur du lycée Saint-Louis; Lenepveu de l'Institut; Lansyer, Beauquesne, Denécheau, Léofanti, Edouard Glaize, Livache, Hercouët, Grasset, peintres et sculpteurs; Bourgault-Ducoudray et Durand, compositeurs de musique; Paul Eudel, Paul Sébillot, Léon Guillet, Georges Bastard, F.-E. Adam, Ch.-L. Chassin, Francis Melvil, Gallery des Granges, Lionel Bonnemère, Durocher, Lionel Radiguet, hommes de lettres; le Dr Le Maguet, ancien député du Morbihan; le Dr Paul Aubry; Le Dr Raffegeau; Rostaing, sous-préfet de Pontivy; Marcel Maillard et Morien, avocats; Guy le Bris, ingénieur de la Compagnie de l'Ouest; Pierre le Bris; Dervieux, Remy Bernard, Sarradin qui s'est chargé de sténographier les discours, Redonnel, Jamin, etc., etc.

MM. Ernest Renan, légèrement indisposé, le général Boulanger et Clémenceau s'étaient excusés.

Au dessert, M. Léon Séché s'est levé et a prononcé l'allocution suivante:

Messieurs et chers compatriotes,

Nous voici donc réunis ce soir pour jeter les bases de notre association bretonne-angevine. C'est bien à vous d'avoir répondu en si grand nombre à notre appel. J'ai toujours pensé qu'en utilisant les forces morales dont nos deux provinces de l'Ouest disposent à Paris, et par forces morales j'entends non seulement tous les talents mais toutes les intelligences et toutes les bonnes volontés, nous pourions faire une œuvre grande, utile et durable, et c'est en vue de les grouper que l'année dernière je fondai la *Revue de Bretagne et d'Anjou*. Aujourd'hui que le succès a couronné nos premiers efforts, il nous reste à nous organiser en société. Nous le pouvons, donc nous le devons, car l'union des citoyens a toujours fait la force d'un pays, et la persévérance, la tenacité est la première vertu de notre race, la marque distinctive de notre caractère. (Bravos).

Mais avant de vous exposer nos vues à ce sujet, laissez-moi d'abord vous présenter les uns aux autres. Je n'ai pas besoin de vous faire l'éloge de notre président. Il y a longtemps qu'il est connu de chacun de vous. Son nom glorieux est synonyme d'éloquence, de courage civique, d'indépendance et d'honneur (Applaudistements répétés). Nous ne pouvions placer notre association naissante sous un plus illustre patronage et j'espère que Dieu lui accordera de longs jours pour la diriger, la conseiller et la maintenir. (Applaudissements).

En face de lui je suis heureux de voir assis un membre distingué de l'académie de médecine, un homme qui doit nous être deux fois cher, d'abord à cause de son talent de chirurgien, ensuite parce qu'il a sauvé plusieurs fois la vie à notre illustre président. (Applaudissements). M. Alphonse Guérin et son digne frère M. Frédéric Guérin, qui lui aussi est une des lumières de la cour de cassation, étaient condisciples de M. Jules Simon au collége de Vannes. Il y a cinquante ans de cela. Les orages de la vie publique auraient pu les séparer. Ils sont restés unis comme les doigts de la main. Et c'est à cette longue et touchante amitié que nous devons l'honneur de posséder les deux Guérin ce soir. On a bien raison de dire que les amitiés de collège sont les plus durables (Très-bien).

A côté de M. Alphonse Guérin la médecine est représentée par les docteurs Paul Aubry, Raffegeau et Le Maguet, un ancien député du Morbihan qui s'est consolé des injustices de la politique dans le commerce réconfortant des arts et des lettres.

Si jamais l'association tombait malade elle ne manquerait donc pas de médecins pour la guérir (Rire général).

Les avocats ne lui feraient pas défaut non plus, si pour son malheur elle avait jamais besoin de plaider. J'aperçois, en

Digitized by Google

effet, à ma gauche et à ma droite deux membres distingués du barreau de Paris, deux praticiens, deux avocats d'affaires: J'ai nommé MM. Morien et Marcel Maillard. Mais qu'ils se rassurent, il n'y a pas de Normands parmi nous, nous n'aurons jamais de chicane (Rires).

Je suis heureux de vous apprendre que nous avons en M. Rémy Bernard un financier tout trouvé pour le jour où l'association aura des valeurs en caisse.

L'Université est représentée à notre table par M. Joubin, proviseur du lycée Saint-Louis ; l'administration par M. Rostaing, sous-préfet de Pontivy ; les Ponts-et-Chaussées par M. Guy le Bris, ingénieur de la compagnie de l'Ouest; l'armée par M. Pierre Le Bris ; elle devait l'être par son digne chef en personne, mais la crise ministérielle a empêché M. le général Boulanger de se rendre à notre invitation.

Maintenant si nous rentrons dans le domaine de l'art qui doit être avant tout celui de l'association, nous n'avons qu'à nous baisser pour cueillir le talent.

Voulez-vous des littérateurs? voici Paul Sébillot, l'aimable et curieux folk-loriste breton qui s'est promis de recueillir dans ses récits de terre et de mer la fleur et l'esprit de nos anciennes coutumes, de nos si vieilles et si pittoresques légendes. — Lionel Bonnemère, le librettiste des *Templiers*, le conteur charmant, l'ami dévoué, digne fils de l'homme de bien à qui nous devons l'*Histoire des paysans*. — Léon Guillet qui après avoir fourni une brillante carrière dans la presse parisienne rédige actuellement — ce qui est un autre genre de littérature — les procès-verbaux des séances de la Chambre. — Lionel Radiguet un des meilleurs orientalistes de la nouvelle école.

Le journalisme — nous n'en dirons pas de mal, car nous en faisons tous — le journalisme est représenté par Michel Anezo du journal la *France*; Gallery des Granges que les lecteurs de l'*Estafette* connaissent bien ; Georges Bastard qui n'en est plus à faire ses preuves. — Chassin un des vétérans de la presse républicaine et dont c'est faire l'éloge que de dire qu'il fut l'ami et le confident de cette grande âme qu'on nomme Edgar Quinet ; Elie Sorin dont la vaillante correspondance a tant fait pour la République dans nos départements de l'Ouest.

Des poètes, nous en avons à revendre et je leur demande pardon de les avoir fait si longtemps attendre. Voici Francis Melvil — un Malouin de St-Servan — qui manie aussi bien la prose que le vers, comme en témoigne son roman de *Marcel Campagnac* ; Adam, qui l'année dernière remporta l'amaranthe d'or aux Jeux floraux pour une très-belle ode à la France ; Durocher dont les *Clairons et Binions* font en ce moment leur tour de France ; Qui encore? Ah! pardon, j'allais en oublier un qui ne donne encore que des promesses mais dont les premiers vers sont plein de saveur. M. Alphonse Guérin, car c'est du fils de M. Frédéric Guérin qu'il s'agit, était encore au berceau qu'il courtisait les Muses. J'espère qu'en retour elles le couronneront un jour de lauriers (Applaudissements).

J'arrive maintenant aux peintres et aux sculpteurs, et j'avoue que mon embarras est grand. Par qui commencer ? Tous ont du talent, beaucoup sont célèbres. Pour ne point faire de jaloux, je commencerai par Paul Eudel. C'est justice, S'il ne tient ni le pinceau, ni l'ébauchoir, il a, comme critique d'art, la plume la plus fine, le jugement le plus sain, les connaissances les plus étendues (Bravos). Vous avez tous lu ses chroniques de l'Hôtel Drouot.

Etaient-elles assez légères, assez documentées, assez parisiennes! Ce n'est pas lui que les truqueurs mettront jamais dedans, il connait tous les trucs et toutes les ficelles (rires) C'est dire que si jamais nos artistes... Mais non, il n'aura jamais à dénoncer leur supercheries. Ce sont des artistes consciencieux et modestes que les nôtres, trop modestes même, car, lorsqu'on a le talent des Delaunay, des Luminais de Lansyer, des Lenepveu, des Merson, des Toulmouche on devrait avoir un peu plus d'audace. Prenez votre part de ce reproche — si c'en est un — Monsieur Denécheau, et vous, mon cher Léofanti, dont les figures de plâtre et de marbre sont si élégantes et si gracieuses et qui (les lecteurs de la *Revue* en savent quelque chose) avez à votre ébauchoir un si joli bout de crayon.

Enfin, Messieurs. — tant il est vrai que tout fini par des chansons — la musique est représentée à notre banquet par deux professeurs de talent, deux compositeurs de grand mérite. MM. Durand et Bourgault-Ducoudray (Applaudissem.).

Comme vous le voyez les éléments de succès ne nous manquent pas, nous pouvons nous flatter d'avoir toute la lyre et quelque chose de plus. Et notez que je n'ai rien dit de M. Renan qui est une de nos plus chères gloires. Nous avions espéré qu'il serait des nôtres, et lui-même s'en faisait une fête, mais une indisposition légère le retient au Collège de France. Nous boirons tout à l'heure à sa santé.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule absence que nous ayons à regretter ce soir. Nous avions invité — sans grande illusion d'ailleurs — toute la représentation de Bretagne et d'Anjou pour montrer à nos députés que notre association, tout en restant en dehors de la politique, serait très-fière de les compter parmi ses adhérents. Aucun d'eux n'est venu. Il faut les excuser. Ils ont eu ces jours derniers tant de choses à faire.

M. JULES SIMON. — Dites donc plutôt à défaire (rire général).

Après avoir renversé le ministère, ils ont à le reconstituer. C'est une grosse besogne Souhaitons-leur de l'achever le plus tôt possible et de nous faire un cabinet durable (Applaudissements).

J'arrive maintenant à ce que j'appellerai la partie économique de notre projet d'assscіation. Et d'abord quel est nobre but? Ce n'est point assurément de fonder une société d'admiration mutuelle. Nour réserverons la rhubarbe et le sené pour nos banquets (Rires). Il faut que chaque chose arrive en son temps et soit à sa place. Notre association doit être avant tout une œuvre d'encouragement et de protection. D'encouragement pour les artistes et les écrivains qui débutent ; de protection pour les œuvres d'art et nos vieux monuments. Il ne faut plus, mes chers compatriotes, que nous assistions au spectacle lamentable qui se passe actuellement à Vannes. Quand on pense que pas une voix autorisée ne s'est élevée à Paris pour empêcher la démolition sacrilège de la Porte-Prison de Vannes, j'en ai honte pour nous tous, car si les pierres ont une âme, ce sont bien les pierres de cette Porte qui vit passer sur son pont-levis une partie de l'histoire de Bretagne et qui, après la sanglante journée de Quiberon, servit de cachot à Sombreuil. (Applaudissements répétés).

La commission des beaux-arts aura donc à surveiller nos vieux monuments, nos vieilles reliques. De plus, s'inspirant de l'exemple de la commission des inscriptions parisiennes, elle devra s'enquérir des maisons natales de nos grands hommes pour y poser des plaques commémoratives. C'est une pieuse coutume que celle-là, c'est un noble exemple. Toute maison où est né un grand homme doit être sacrée pour ses concitoyens. Assez longtemps nos compatrio

Digitized by Google

tes de la province ont marché indifférents sur nos grands souvenirs historiques, apprenons-leur à les respecter, donnons-leur le culte de nos gloires nationales (Très bien, très bien).

La colonne des Trente s'effrite et tombe en ruines, nous la restaurerons.

Nous dresserons des bustes et des statues au seuil de nos mairies et sur nos places publiques. Nous avons en M. Léofanti un sculpteur tout indiqué pour cette glorification posthume. La fortune l'ayant comblé de ses biens, il ne travaille que pour la gloire. Nous lui taillerons de la besogne (Bravos et applaudissements).

Voilà pour nos devoirs envers le passé. Dans le présent, nous en avons d'un autre genre à remplir.

Que de talents brisés dans la fleur qui ne demanderaient qu'une maigre pension pour s'élever et pour produire! Notre association aura à s'occuper d'eux d'une façon toute particulière. On nous a reproché souvent de ne pas savoir faire valoir notre talent. Le reproche est mérité; montrons donc enfin au Nord et au Midi que leurs artistes ne sont point supérieurs aux nôtres, que s'ils ont les Carolus Duran, les Falquière, les Mercié, nous avons les Dupré, les Delaunay, les Luminais, les Leneveu, les Lansyer, les Toulmouche, les Merson, les Beauquesne, les Picou, etc. Ce sont là des maîtres qui comptent. Nous avons un bon moyen de mettre en relief notre école de peinture. C'est d'organiser tous les ans une exposition spéciale, un salon breton-angevin, où, pendant un mois, six semaines, seraient exposées les œuvres de

PORTRAIT DE M. LÉON SÉCHÉ
(*Dessin à la plume de M. Léofanti*).

nos artistes. Cela ne s'est jamais fait, dira-t-on. Raison de plus pour que cela se fasse. Il suffit que nous commençions pour que nous trouvions des imitateurs. Car le Salon annuel du palais de l'industrie a dégénéré en foire. Les talents naissants y sont noyés, et ceux qui sont arrivés sont à peine aperçus. Ce n'est plus une exposition des beaux-arts, c'est une halle, un capharnaüm, une Babel où les langues sont si diverses qu'on ne s'y entend plus. (Rires et applaudissements).

Je vous propose donc d'organiser dès maintenant pour le printemps prochain une exposition bretonne-angevine à Paris. Nous aurons pour nous aider, dans ce travail, un homme qui, dans ce genre, a fait des merveilles, à qui l'exposition de Nantes, la plus belle qui se soit encore vue en province, doit la plus grosse part de son succès. Je veux parler de notre ami Paul Eudel. Bien qu'il n'ait pas été payé de sa peine à Nantes, je suis sûr qu'il ne nous refusera pas son concours (Applaudissements).

Mais, direz-vous, où prendre les fonds nécessaires pour fonder une œuvre pareille? L'argent étant le nerf de la guerre, il faut d'abord songer aux moyens de remplir la caisse de l'association. C'est précisément ce dont je me suis tout de suite préoccupé. Nous pourrions, par exemple, organiser tous les ans, au Trocadéro ou ailleurs, une grande représentation au bénéfice de l'association. Nous demanderions une conférence à M. Jules Simon ou à M. Renan (C'est cela). MM. Durand et Bourgault-Ducoudray se chargeraient de la partie concert; M. Daubray, du Palais-Royal, et Sylvain, de la Comédie-Française, de la partie comique et dramatique. Car j'avais oublié de vous dire que ces deux comédiens étaient des nôtres, Daubray, en sa qualité de Nantais, Sylvain, en sa qualité d'Angevin. Le programme serait exclusivement breton-angevin (Très bien). Des dames patronnesses s'occuperaient du placement des billets — et le produit de ces représentations serait versé à la caisse de l'association (Applaudissements).

De plus, nous demanderions aux conseils généraux des six départements de Bretagne et d'Anjou, de nous voter une subvention annuelle — et le montant des cotisations ferait le reste. Je ne compte que pour mémoire les dons généreux qui pourraient être faits à l'association.

Voilà, mes chers compatriotes, envisagée dans ses grandes

Digitized by Google

lignes et dans ses ressources éventuelles, l'œuvre patriotique à laquelle je vous convie. Je dis patriotique, car c'est l'amour seul de notre cher pays qui nous guide dans cette fondation, et je suis de ceux qui pensent que le meilleur moyen de servir son pays c'est de le faire aimer (Double salve d'applaudissements).

Après cette allocution, M. Jules Simon prit la parole. L'éminent académicien dont la santé s'est sensiblement améliorée était ce soir-là d'une gaieté extraordinaire. Sa bonne humeur s'était vite communiquée à tous les convives, et c'était plaisir de le voir aller d'un groupe à l'autre échanger un mot aimable ou une poignée de main avec tous les amis connus ou inconnus que M. Léon Séché lui présentait.

Il commença par s'excuser, disant qu'il n'était pas en train de faire des discours. Et puis, sans y prendre garde, tout naturellement, il se mit à nous parler des dîners littéraires qui se donnaient, il y a cinquante ans, à Paris, quand il y arriva. Ces dîners étaient rares et n'avaient pas la célébrité de ceux d'aujourd'hui. Cependant Jules Simon se souvient d'en avoir fréquenté un ou deux, en ce temps-là, un surtout : le *Dîner des gourmands* qui avait lieu tous les mois chez Chevé, au Palais-Royal, et que présidait — devinez qui ? — son pauvre ami Charles Beslay. Ce Breton du Morbihan qui, après avoir été conseiller général de son département, devait finir président de la Commune, avait en effet un magnifique coup de fourchette. Jules Simon nous racontait hier encore qu'il lui était arrivé plus d'une fois, au temps de leur misère commune, — car Charles Beslay avait été riche — de se cotiser avec un ou deux amis pour lui servir un dîner convenable. L'ordinaire de la maison ne lui aurait pas suffi. Ce *Dîner des gourmands* coûtait vingt-quatre francs par tête. Cela représente bien cinquante francs aujourd'hui.

Il ne se composait que de douze convives. Quand un des douze voulait y amener quelqu'un, il en informait le président qui demandait solennellement aux invités lequel d'entre eux consentait à ne pas venir la fois suivante. Il y a beaux jours que ce dîner n'existe plus. Plus heureux est le *Dîner des athées* — de faux athées — qui se faisait alors chez Magny et qui dure encore.

Après s'être mis en train par cette espèce de hors d'œuvre sur les dîners du temps de sa jeunesse, M. Jules Simon continua ainsi :

DISCOURS DE M. JULES SIMON

Nous devons à l'obligeance de notre compatriote, M. Sarradin, de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte même de cette spirituelle causerie :

« ..... M. Léon Séché, vous parlait tout à l'heure de ma longue amitié avec les Guérin. Voilà, en effet, soixante ans que nous nous connaissons, que nous sommes amis. Mais il y a un autre homme, un Breton aussi, que je connais depuis plus longtemps encore. Je puis bien le nommer, c'est Audren de Kerdrel. Combien je regrette de ne pas le voir ici ! Mais, en recevant votre lettre d'invitation, il se sera dit qu'il allait tomber dans un nid de républicains, et il n'est pas venu. Il a eu tort. Car, bien que nous n'ayons pas les mêmes opinions, nous ne nous sommes jamais quittés, il n'y a jamais eu entre nous le moindre nuage. Nous avons appris à marcher ensemble. Il y a soixante-dix ans que nous sommes unis. Il faut être Breton pour avoir des amis pareils... et avoir soixante-dix ans (Rire général). Dans un temps troublé, agité comme le nôtre, ces amitiés-là deviennent de plus en plus rares. Mais nous avons, nous autres Bretons, quelque chose que n'ont pas les autres : c'est notre attachement absolu à notre petite patrie, qui fait que tous ceux qui sont nés sur les rochers, sur les grèves, sur ce sol pauvre et misérable, se recherchent au loin et s'unissent, comme les racines des arbres, par des liens profonds et mystérieux. On s'aime entre soi, et rien ne peut nous distraire du souvenir de la terre bretonne, ni les occupations littéraires ou artistiques, ni le souci de la lutte pour l'existence, ni quoi que ce soit enfin.

Je ne l'ai jamais si bien senti que pendant le siège, où nos mobiles bretons furent si héroïques, et je vais vous compter à ce propos une anecdote bien typique sur la journée du 31 octobre. C'était le soir. Nous étions, depuis neuf ou dix heures, gardés à vue, Jules Favre et moi, dans une embrasure de fenêtre, par des gardes nationaux qui, de temps en temps, pour s'amuser, nous couchaient en joue, — moi tout particulièrement, car j'avais déjà la chance d'être détesté par des révolutionnaires. L'Hôtel de Ville était rempli de gardes nationaux et de mobiles qui, le fusil chargé, menaçaient à chaque minute d'en venir aux mains. C'est miracle qu'il n'y ait pas eu de massacre. Il eût suffi pour cela d'un coup de feu tiré par un maladroit ou par un fou.

J'avais là, tout près de moi, le général Le Flô, mon ami et compatriote, qui, comme vous le savez, était ministre de la guerre.

Tout à coup, on vient nous dire — je crois bien que c'était Millière — que les mobiles bretons étaient sur le point de faire feu contre les tirailleurs de Flourens. Le général Le Flô se précipite et arrive, porté sur les bras des gens qui remplissaient la salle et l'escalier, dans une cour dont les deux extrémités étaient gardées, en effet, l'une par les mobiles du Finistère, l'autre par un détachement du bataillon de Flourens. Les deux troupes avaient déjà apprêté leurs armes. Il s'avance du côté des mobiles et leur dit : « Je suis Le Flô, ministre de la guerre. »

Ça ne leur disait rien du tout ; alors il se mit à leur parler bas-breton. Ah ! si vous aviez vu ces figures dès qu'ils entendirent la langue du pays ! Ils l'auraient porté en triomphe. « Je n'entends pas, dit-il aux officiers, que vous donniez l'ordre de tirer à vos hommes. Pas de massacre ! — Ils répondirent : « Mais si l'on tire sur nous ! — S'ils tirent sur vous, ripostez... Mais cela ne sera pas, le sang français ne coulera pas à l'Hôtel de Ville. »

Et il leur en imposa si bien par son attitude et son langage, que des deux côtés on lui demanda de les passer en revue (Rire). C'est lui qui m'a conté cela. Le voilà donc qui passe en revue tirailleurs et mobiles. Il disait aux premiers : « Je les connais, ce sont des enfants, des amis, des compatriotes, ils se sont battus comme des lions contre les Prussiens, ils se battront demain encore. — « Vive Le Flô ! » criaient-ils. Puis, s'approchant des mobiles : « Toi, tu es de Morlaix, je connais ta famille. » Ou bien : « Comment va

Digitized by Google

ton père ? » A un autre : « Est-ce que tu n'es pas cousin d'un tel ? » Et ainsi de suite jusqu'au dernier.

Il parvint à les calmer de la sorte. Arrivé au dernier, il se trouve devant la porte, il la prend et s'en va. Il était libre. Quel plaisir de respirer le grand air et de ne pas être fusillé ce soir-là !

Cependant, nous étions toujours bloqués, toujours prisonniers dans notre salle. Le Flô n'était pas le seul qui fut sorti. Mais, une fois dehors, il se dit que ses amis qui étaient restés risquaient leur peau, que j'étais de ceux-là. Si on en tuait un, il lui serait impossible après de supporter la vie, car son devoir de Breton et de soldat était de mourir avec eux. Il revient à l'Hôtel de Ville, rentre dans la salle où nous étions ; je l'aperçois tout à coup à côté de moi.

— Tiens, lui dis-je, je vous croyais dehors.

— Oui, je suis sorti, mais j'ai pensé que je ne pouvais vous laisser seuls et que, si vous deviez être tués, votre sort devait être le mien.

On ne nous a pas tués. Le Flô et moi, nous sommes sortis les derniers, à cinq heures du matin. Le cher brave

CARTOUCHE DE L'ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE
(Dessin à la plume de M. Léofanti).

homme, il a été notre consolateur, et notre sauveur aussi, dans cette terrible journée. Le souvenir de la petite patrie a contribué à sauver la grande ! (Applaudissements prolongés).

D'ailleurs, parmi les braves qui se sont signalés à cette époque, il y a eu beaucoup de Bretons. Personne n'a eu un courage plus persévérant, plus tranquille, avec plus de modestie. Mon pauvre et grand ami, le général Trochu, disait un jour que la France ne s'était jamais octroyé tant de croix que depuis qu'elle avait été vaincue. Ce reproche ne s'adressait pas aux chefs bretons. Ils ont été parmi ceux qui se sont le mieux battus, mais peu d'entre eux ont reçu la décoration. Trochu, qui les connaissait bien, n'a guère donné de croix qu'aux malheurex blessés qui mouraient dans les hôpitaux. Je l'ai vu déposer des croix d'honneur, je ne dirais pas sur des cadavres, mais sur des poitrines d'hommes qui sentaient déjà le cadavre. Cela les consolait du souvenir douloureux de la petite patrie. Ils mouraient plus doucement en attachant leurs yeux sur le symbole de l'honneur (Applaudissements prolongés).

Mais quittons ce triste sujet. Tout à l'heure, pendant que M. Léon Séché nous parlait des avantages de notre association et des devoirs qu'elle nous imposait, j'écrivais les noms des absents sur ce bout de papier. Les absents sont

Digitized by Google

inexcusables, Voilà Renan ! Il est indisposé, dites-vous : je veux bien le croire, cependant je suis prêt à parier qu'il ne l'est pas beaucoup et que je le verrai vendredi à l'Académie (Rires). Il est venu une fois. Il nous a dit des choses qui nous ont ravis. Il ne peut ouvrir la bouche sans ravir tout le monde. S'il était venu ce soir, il nous aurait raconté l'*Abbesse de Jouarre* (Rire général); nous aurions eu encore plus de plaisir à l'entendre qu'à la lire. Renan a une façon à lui de présenter les choses, de glisser sur les aspérités du sujet (Rires). Il me manque absolument, car, il n'y a pas à dire, c'est un des plus grands noms de France, et certainement la plus grande gloire des lettres françaises ! (Applaudissements répétés). Or, quand les Bretons et les Angevins se réunissent, c'est le devoir de Renan d'être là. Il est donc dans son tort, et s'il n'a pas un bon certificat de médecin pour établir qu'il était malade, je lui ferai vendredi de sanglants reproches).

Et Clémenceau ? Il vient de s'excuser par dépêche. C'est très bien, mais cela n'empêche pas que je voudrais avoir Clémenceau à côté de moi. Je le voudrais ce soir ici, pas ailleurs (Rires). S'il était là, je serais plus tranquille. Vous ne connaissez pas d'ami plus agréable, plus gai, plus vif, plus prêt à dire le mot amusant, à trouver le mot de la situation. Il aurait très bien été ici. Où peut-il bien être ? Que fait-il en ce moment ?... Nous le saurons demain (Rires et applaudissements).

C'est comme nos grands artistes. Nous n'en avons ici que quatre ou cinq : Lansyer, Denécheau, Léofanti.... Ceux-là donnent le bon exemple. Mais où est Delaunay ? Delaunay est membre de l'Institut, il est officier de la Légion d'honneur, c'est un de nos grands peintres. Mais il devrait savoir que plus on est célèbre, plus on est décoré, plus on doit payer de sa personne dans des circonstances comme celle-ci.

Je cherche aussi, mais inutilement, Daubray, du Palais-Royal, et Silvain, de la Comédie-Française.

— Ils jouent ce soir !

— C'est possible ; mais où est le vrai public ? c'est ici (Rire général). Voyez-vous, monsieur Léon Séché, il faudra rappeler tous ces gens-là à l'ordre. Pour Renan, je m'en charge... (Rires).

Tout cela, messieurs, vous prouve que nous avons tous les éléments constitutifs d'une société. Nous avons la variété dans le talent : de grands écrivains, de grands artistes. Celui qui est là, en face de moi (M. Alphonse Guérin) est le premier chirurgien de notre pays. On vous disait tout à heure qu'il m'avait sauvé plusieurs fois la vie. Il est certain que je suis en parfaite sécurité chaque fois que je me rencontre avec ce garçon-là.

M. Alphonse Guérin. — Si tu disais que j'ai touché à ta tête ! C'est ce qui m'a le plus flatté ! (Rires).

— Mais ce n'est qu'à l'extérieur ! (Rires).

— C'est vrai et je le regrette car on aurait pu croire que je ne suis pas étranger à toutes les jolies choses que tu dis si bien (Rires).

Je ne veux pas recommencer ce que nous a si bien dit notre ami, M. Léon Séché. Je suis de son avis, nous pouvons faire une association grande et forte, et qui honore notre chère patrie. Souvenons-nous que nous sommes du pays des va-nu-pieds et des poètes, des paysans et des marins, du pays de Châteaubriand, de Lamennais, de Duguay-Trouin, du pays où l'on se sacrifie pour le devoir, où l'on garde les traditions et les croyances. Soyons des modèles pour notre pays. Unissons-nous dans l'amour de la Bretagne et de la France. Qui peut dire ce que la destinée nous réserve. Tout à l'heure on vous parlait en termes émus de nos vieux monuments qu'on détruit. Protégeons-les contre les Vandales, d'où qu'ils viennent. Je ne veux pas me montrer trop pessimiste, mais les mauvais jours peuvent revenir. S'ils revenaient, pour notre malheur, nous n'aurions aucun reproche à nous faire, nous serions innocents ! (Applaudissements répétés) !

Quand M. Jules Simon eut fini, M. le docteur Le Maguet lui souhaita la bonne année en breton ; Paul Sébillot chanta deux chansons de son répertoire comique ; Durocher déclama son ode sur le lancement du *Hoche* ; M. Durand accompagna son fils dans la chanson du *Cidre de Bretagne*, et, après avoir voté les statuts de l'Association et élu le bureau et le comité, Bourgault-Ducoudray attaqua la *Chanson des sabots de la reine Anne*, qui fut chantée en chœur.

STATUTS DE L'ASSOCIATION

Article premier. — Une Société est fondée à Paris entre Bretons et Angevins, sous le titre de « Association bretonne-angevine. »

Elle a pour but de grouper tous ceux qui, originaires de ces deux provinces, s'intéressent aux productions de l'art et de l'esprit.

Elle s'efforcera aussi, de concert avec des comités locaux correspondants, de préserver de la destruction ou de la détérioration les monuments existant en Bretagne et en Anjou, soit qu'ils intéressent l'histoire, soit qu'ils aient un caractère artistique.

Article 2. — Elle se compose de membres titulaires résidant à Paris ou habitant la province, les uns et les autres en nombre illimité.

Art. 3. — Pour faire partie de la Société, il suffit d'être présenté par deux parrains. Le comité statue sur les admissions.

Art. 4. — Le bureau se compose de deux présidents, de cinq vice-présidents, d'un secrétaire général, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'un comité de 30 membres, dont 20 représentant l'élément breton, et 10 l'élément angevin.

Art. 5. — Les membres du bureau et du comité sont élus pour un an et dans une réunion spéciale. Ils sont rééligibles.

Art. 6. — Le bureau, soit seul, soit avec le concours du comité, statue sur toutes les questions intéressant la Société.

Art. 7. — Le bureau et le comité nommeront une commission de 12 membres, 8 Bretons et 4 Angevins, chargés de se mettre en rapport avec les correspondants, qui auront mission de signaler les monuments menacés.

Deux secrétaires, l'un Breton, l'autre Angevin, seront chargés de correspondre à ce sujet avec les membres habitant la province.

Art. 8. — Une autre commission, composée comme ci-dessus, sera chargée d'organiser une exposition annuelle de Beaux-Arts à Paris, ou dans une des principales villes de Bretagne et d'Anjou.

Art. 9. — La cotisation annuelle est fixé à 6 fr.

BUREAU

Présidents. — MM. Jules Simon, Ernest Renan.

Vice-Présidents. — MM. Eugène Bonnemère, Bourgault-Ducoudray, Lansyer, Lenepveu, Paul Sébillot.

Secrétaire-général. — Léon Séché.

Secrétaire-adjoint. — M. Lionel Bonnemère.

Trésorier. — M. F.-E. Adam.

Digitized by Google

MEMBRES DU COMITÉ

ANGEVINS

Hommes de lettres. — MM. F.-E. Adam ; Eugène Bonnemère ; Lionel Bonnemère ; Elie Sorin.

Artistes. — MM. Alleaume ; Astruc ; Corbineau ; David d'Angers ; Denécheau ; Taluet.

BRETONS

Hommes de lettres. — MM. Michel Anezo ; Georges Bastard ; Bourgault-Ducoudray ; Ch.-L. Chassin ; Paul Eudel ; Gallery des Granges ; Léon Guillet ; Olivier Merson ; Ernest Renan ; Paul Sébillot ; Léon Séché ; Jules Simon.

Artistes. — MM. Beauquesne ; Elie Delaunay ; A. Guillou ; Lansyer ; Léofanti ; Luminais ; Luc-Olivier Merson ; Toulmouche.

SAINT MALO

Tant d'autres ont chanté tes grandeurs et tes gloires,
O mon illustre et cher rocher !
Le renom de tes fils, leurs hauts faits, leurs victoires
Sont de longtemps si bien gravés dans nos mémoires
Que point n'est besoin de chercher
A compter leurs exploits sur la terre et sur l'onde
Pour te rehausser à nos yeux
O cité, qui portas le nom de nos aïeux
Aux quatre coins du monde !

Non ; oublions un peu les titres bien acquis
A l'admiration des âges ;
Laissons-là nos héros et nos lauriers conquis :
Oublier sa grandeur est un plaisir exquis,
— Tel est l'avis des sages. —
Or, il nous reste encore assez pour être fiers
Même sans fouiller nos annales ...
Qui n'a point admiré nos plages sans égales,
Nos remparts, dominant les mers ?

L'été voit s'y presser une élégante foule
Gens venus un peu de partout,
Riche avalanche, qui de tous côtés s'écoule
Et forme un gracieux ruban qui se déroule
D'un bout de grève à l'autre bout.
Et sur le fin tapis de cette immense plaine
On voit côte à côte souvent
Courir, la pelle en main, pieds nus, le nez au vent,
D'un même bonheur l'âme pleine,

Le fils d'un prince avec le fils d'un épicier ...
Tant pis pour l'orgueilleux ancêtre
Qui pourrait s'offusquer de voir son héritier
Déroger ainsi, sur le sable hospitalier
Où l'on s'aime sans se connaître !
Oh ! n'est-ce pas charmant plutôt cet abandon
Momentané de l'étiquette
Où pour tout écusson chacun a sa raquette,
Et pour insigne son bidon ?

Oh ! les bonnes saisons et les charmantes heures
Qu'on passe ainsi loin des soucis,
Loin des bureaux glacés, des étroites demeures,
En quête d'air plus pur et de santés meilleures !...
Que les jours semblent racourcis !
Ah ! vous pouvez semer un peu d'or au passage ;
Etrangers qui venez chez nous
Chercher les plaisirs sains qui vous manquent chez vous.
L'échange est à votre avantage !

Pour nous, les habitants de la vieille cité,
Si nous sommes fiers de nos grèves
— Même un peu trop ... — si nous péchons par vanité
Jusqu'à trouver tout laid et mesquin à côté,
Qu'on nous pardonne ! — Dans nos rêves
Jamais l'un d'entre nous, fût-il Duguay-Trouin,
— Qu'un vrai Malouin s'en défende ? —
N'a rêvé titre plus parfait, gloire plus grande
Que l'honneur d'être Malouin.

MARCEL CORENTIN.

Guernsey, le 31 octobre 1886.

LA CHANSON DES FANEUSES

A mon ami Jules Louail.

Les foins étaient fauchés, et la fleur odorante
Répandait dans les airs un parfum capiteux ;
Les faneuses chantaient, d'une voie entraînante,
Un vieil air du pays connu des amoureux :

« La jeune fille a l'pied léger
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt,
« La fleur de g'nêt s'envol' vol' vole,
« La fleur de g'nêt s'envole ! »

Les papillons jouaient, sur les herbes fanées
Que le soleil séchait, de ses rayons ardents,
Les mésanges semblaient, au milieu des aulnées,
Accompagner le chant de petits cris stridents.

« Dedans la barque elle a sauté
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt.
« etc., etc. »

Les faucheurs fatigués, au bout de la prairie,
Cherchaient, sous un pommier, un reste de gazon,
Et, tout en s'allongeant, sur la menthe fleurie
Ajoutaient volontiers un vers à la chanson :

« Donnez-moi belle un doux baiser,
« Oh ! gai, bon, bon, la fleur de g'nêt,
« etc., etc. »

La fourche dans les mains, la vaillante faneuse,
Tournait et retournait l'herbe qui jaunissait,
Affrontant la chaleur, elle avançait joyeuse
Répondant à l'amant qui, là-bas, sommeillait :

« Oh ! non, non, non, maman l'saurait,
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt.
« etc., etc. »

Le gars ne dormait pas, il lorgnait la fillette,
Superbe enfant des prés, vive comme un bruant ;
Les yeux vifs, l'air mutin, et ronde gorgerette,
Elle allait provoquer la riposte à son chant :

« Oh ! que nenni, qui lui l'dirait ?
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt.
« etc., etc. »

L'Angelus sonnait. Tous, assis sur une souche,
Attiraient le pain noir de leurs paniers d'osier ;
Puis la cruche de grès passait de bouche en bouche,
Lorsque la belle enfant disait à plein gosier :

« Les petits *oisiaux* du marinier
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt. »

Le foin était rentré dans la cour de la ferme,
Les ouvriers des champs, au grenier le foulaient,
Quand les gars empoignaient un corsage bien ferme,
Entre deux bons baisers parfois ils s'écriaient :

Digitized by Google

« Les p'tits *oisiaux n' s'av'nt* point parler.
« Oh ! gai, bon bon, la fleur de g'nêt,
« La fleur de g'nêt s'envol' vol' vole,
« La fleur de g'nêt s'envole ! »

AD. ORAIN.

Orgères (Ille-et-Vilaine), Juin 1896.

HISTOIRES ET LÉGENDES BRETONNES

I

LE MOULIN DU DIABLE

A un kilomètre de Guérande, au bord de la route de Vannes, et perché sur une haute colline, on remarque un moulin de construction soignée, de forme élégante, tout bâti en pierres de granit taillées. Dans le pays, on ne le connaît que sous ce nom qui sent tant soit peu le roussi : *le moulin du diable.*

Le moulin du diable ! — cela fleure la légende à quinze pas : effectivement, il y a une légende sous roche, et, cette légende, la voici telle qu'elle m'a été contée.

∴

Il était une fois deux amoureux qui devait s'épouser à la St-Jean prochaine : José et Etiennette ; et ils étaient bienheureux, m'est avis.

Un soir d'assemblée, quinze jours avant la noce, Etiennette revenait seule à son logis, parce que José s'était attardé au cabaret.

Et voilà que sur la route elle fut accostée par un beau seigneur.

Il avait un justaucorps et des culottes en satin, un manteau de velours, une toque avec une plume couleur de feu, et une épée à poignée d'argent ciselé.

Il se mit à marcher à côté d'Etiennette, et la salua courtoisement,

— Bonsoir, ma jolie fille, où allez-vous de ce pas ?

— Je m'en vais chez mon père, Jean-Marie Méchin, le meunier.

— Et vous n'avez pas peur, seulette ?

— Peur ? ... Volés seraient les voleurs qui s'attaqueraient à moi !

— Mais les galants ?

— Fille qui aime est bien gardée.

— L'inconnu fit entendre un ricanement sardonique et retroussa sa moustache.

— Qui donc aimez-vous, la belle ?

— José le piqueur de meules de mon père, qui m'épouse à la St-Jean.

— Si un seigneur comme moi vous demandait votre main, Tiennette, que lui répondriez-vous ?

— Je lui répondrais, messire, que je suis bien honorée de sa demande, mais que j'ai promis ma foi à José.

— Et s'il vous offrait de la soie, du velours, des dentelles, des bagues en or, un carrosse et un palais ?

— Ni pour or, ni pour argent je ne reprendrais ma parole, que l'an passé mes' hui j'engageai devant la sainte image de la Vierge.

Ce disant, Etiennette se signa dévotement ...

Alors elle entendit un grognement, et se retourna ... prout ! son compagnon avait disparu.

Cette nuit-là même, le moulin du père d'Etiennette brûla.

∴

Auprès des ruines fumantes de son moulin, Jean-Marie se lamentait grandement.

— Hélas ! hélas ! malheur de ma vie ! qui me rendra mon moulin ?

— Moi ! — dit une voix à son oreille ?

Le père Méchin leva la tête, et vit devant lui un seigneur.

Il avait un justaucorps et des culottes en satin, un manteau de velours, une toque avec une plume couleur de feu, et une épée à poignée d'argent ciselé.

— Je te rendrai ton moulin, Jean-Marie, et le plus beau, le mieux bâti qui soit de Guérande à Redon, si tu veux me donner ta fille.

— Elle est promise à José, mon piqueur de meules.

— Si tu ne me donnes pas ta fille, tu n'auras pas de moulin, et tu seras un pauvre homme.

— Et combien vous faut-il de temps pour rebâtir mon moulin ?

— Une nuit pas plus — cette nuit si tu le veux.

Jean-Marie était avare, il promit sa fille ; mais avant de taper dans la main du seigneur, il alla consulter sa femme Catherine qui était de bon conseil.

Qui pleura, qui implora, ce furent les deux promis ...

— Si je ne me marie pas avec José, mon père, bien sûr de chagrin je mourrai ?

— Faut se faire une raison, ma fille : si tu épouses José, je n'aurai pas mon moulin, je serai un pauvre homme, et tous nous irons de porte en porte chercher notre pain.

Catherine réfléchissait ; elle embrassa Tiénette.

— Ne pleure point, ma tourterelle, le seigneur ne te tient pas. Toi, mon homme, accepte le marché, mais à la conditions qu'il sera rompu si une pierre manque à ton moulin quand le coq chantera.

Jean-Marie revint vers le seigneur, qui s'amusait à faire sauter dans ses mains des charbons ardents, et formula sa condition.

— Tope, dit l'autre, marché conclu ! Bonne nuit, Jean-Marie Méchin !

∴

A minuit, il s'éleva un grand souffle de vent, et une rouge lueur s'alluma sur la colline.

Tous les quatre, Etiennette, José, Catherine et Jean-Marie regardaient à une lucarne ; et ils voyaient des ombres, passer dans la lumière, et ils entendaient un bruit de scies qui grinçaient sur la pierre, de ciseaux qui taillaient, et de marteaux qui tapaient.

Et le moulin s'élevait, s'élevait, rond, élégant, coquet, cintré par le bas, svelte comme une taille de demoiselle, avec son corset de pierres neuves.

Les amoureux se désolaient ; mais Jean-Marie l'avare se frottait les mains, car ils se voyaient propriétaire du moulin le plus beau, le mieux bâti qui soit de Guérande à Redon.

— Regarde, regarde donc, Catherine, tous les meuniers de Guérande en crèveront de jalousie.

Enfin on vit le seigneur gravir lui-même l'échelle, portant sur son épaule la dernière pierre.

Avant de la placer dans son alvéole, il se tourna vers la lucarne et envoya un baiser.

Puis, tandis qu'Etiennette et José s'embrassaient éperdûment, il saisit une truelle et...

Et Catherine, la fine mouche décapuchonna son coq, qu'elle tenait serré sous son manteau : le coq voyant de la lumière crut l'aube venue, et lança dans les airs un triomphant *cocorico* !...

— Cocorico ! cocorico !...

Digitized by Google

BANQUET DE L'ASSOCIATION

Il manquait une pierre, et le coq avait chanté !

Il se fit un épouvantable branle-bas ; on entendit des grognements, des miaulements, des *fut.... fut....* rageurs, comme des matous en colère, et la rouge lumière, balayée par une rafale de *suroût*, s'éteignit.

Volé, bafoué, honni, furieux, le seigneur — ou plutôt le diable, car c'était lui — s'enfuit dans la nuit noire, laissant derrière lui une abominable odeur de soufre brûlé.

***

Dans l'alvéole, formant niche, on a installé une bonne vierge peinturlurée ; quant à la pierre qui manqua, on a essayé, à différentes reprises de la remettre en place — toujours en vain : une force invisible la repoussait.

Comme je manifestais mon incrédulité à l'endroit de cette pierre récalcitrante, le conteur riposta vivement,

— C'est comme la statue de St-Guénolé : allez donc voir si jamais on n'a su la se faire sauver de la paroisse de Batz dans la paroisse du Croisic ?... Oui, Monsieur on l'a posée sur une charrette attelée de quatres paires de bœufs ; jamais, au grand jamais, la charrette n'a pu franchir la limite des deux pays ! Devant cette seconde preuve authentique de l'intervention sur terre des puissances surnaturelles, il ne me restait qu'à m'incliner — c'est ce que je fis, bien obligé de tenir pour de la belle et bonne histoire la légende du *Moulin du Diable*.

MAXIME AUDOUIN.

Digitized by Google

II

LA LUNE DE LANDERNEAU

Si vous voyagez à travers la Cornouaille, dans le pays des *bragou bras* et des *binious*, sur les bords de la magnifique rade de Brest et sur les rives des cours d'eau qui s'y déversent, le premier paysan que vous rencontrerez entre Daoulas et Landerneau vous racontera la légende du géant Hok-Bras et de la Lune de Landerneau.

La voici, à peu près dans les termes que je l'ai entendue :

Il y a bien longtemps de ce temps-là, c'était avant le déluge, errait dans ces contrées un géant haut..., haut comme les nuages, qui avait la faculté de s'allonger et de se raccourcir à volonté.

On dit que ce précieux don lui avait été accordé par sa marraine — sa tante du Helgoat — qui était fée.

Hok-Bras, devenu fort et vigoureux dès sa jeunesse — bien plus que ne le sont les géants de nos jours — aimait beaucoup à courir la *pretantaine* (les aventures), car il était amoureux ; et, de plus, cela lui convenait bien car il était *feignant* (1).

Chose drôle, il était amoureux, et pas de d'autres que de sa tante, de cette sorcière du Helgoat, qui était bien plus âgée que lui. Cependant, celle-ci — et elle avait raison — lui fit comprendre qu'elle ne serait sa femme que lorsqu'il aurait accompli au moins trois prouesses dignes d'elles ! tout comme au temps de la chevalerie...

Nouvel Hercule, Hok-Bas se mit à l'œuvre avec l'ardeur que vous comprenez ; et c'est pour cela qu'il existe une *lune* Landerneau. Voilà le fait :

Un jour, désœuvré et ne sachant que faire, Hok-Bras alla flâner du côté de Landerneau. Tout en regardant les produits indigènes et exotiques étalés sur les rues — c'était jour de foire, — tout en écarquillant les yeux sur toutes les boutiques, sur les environs et aussi sur les nuages, notre héros avait l'air de *bayer aux corneilles*. Le jouvenceau, au beau milieu de sa flânerie, se rencontra nez à nez, avec M. Le Bailli, revêtu de son écharpe. « Tiens, dit ce dernier, en toisant le géant depuis les pieds jusqu'à la tête, voilà un gaillard *qui n'a pas froid aux yeux* ; on dirait vraiment qu'il a l'air de vouloir attrapper la lune avec les dents. »

« — Moi, je veux bien tout de suite, dit Hok qui avait entendu cette interpellation spontanée, et qui ne demandait pas mieux que de faire quelque chose afin de s'attirer les bonnes grâces de sa petite marraine. »

« - Tout de suite, reprit le Bailli, attends au moins qu'elle soit levée, imbécile ; et puis, je te donnerai dix écus pour acheter un habit neuf, si tu peux ce soir attraper la Lune de Landerneau. »

« — Tope-là, fit le géant antédiluvien, en ébranlant l'équilibre du magistrat en question. »

L'arrivée de Hok-Bras, l'incompréhensible et étrange gageure qui venait d'être faite, tout cela fut vite répandu dans la ville et aux environs, — et pourtant il n'y avait pas de télégraphe et encore moins de téléphone !

Aussi, le soir, sur la place de Saint-Ouardon (2), la foule, les haut huppés d'alors, le sénéchal et les juges en tête, s'assemblèrent pour voir l'affaire. Jugez de la stupéfaction de ces braves gens à la vue du spectacle nouveau qui se déroula sous leurs yeux.

Dès que la lune fut au-dessus des têtes, Hok se planta droit en face, comme dans une ligne verticale s'élevant de terre et allant rejoindre le centre de la lune, puis il s'écria d'une voix de tonnerre : « Hok, allonge-toi ! »

O surprise ! Aussitôt on vit sa tête monter, monter... Elle disparaissait dans les nuages, mais à chaque éclaircie on l'apercevait qui montait, montait toujours !

Au bout d'un bon quart d'heure de stupéfaction et d'angoisse, on vit la lune s'obscurcir et au moment une voix formidable, un coup de tonnerre, qui disait : Assez !

C'était Hok-Bras qui touchait au but.

Bientôt on vit la lune descendre rapidement. Quand elle arriva aux derniers nuages qui la séparaient de la terre, on put voir que c'était Hok-Bras qui la tenait par le bord entre ses dents — comme s'il mordait dans une *oublie*. Le géant, dont les pieds se trouvaient au pied du clocher de Saint-Ouardon, déposa délicatement l astre des nuits sur l'extrémité de la girouette ornant le haut du clocher, demanda et obtint ses dix écus ; puis il s'en fut comme il était venu — les deux mains dans ses poches — mais au grand ébahissement des badauds qui se rangeaient avec frayeur sur son passage. Voilà pourquoi Landerneau a une lune !

Seule, elle a résisté au déluge, avec l'arche de Noé, puisqu'il y a quelques années elle existait encore sur le clocher de l'ancienne église. C'est peut-être en raison de cette antiquité, ou comme curiosité antédiluvienne, que les guides de ce pays signalent au voyageur la Lune de Landerneau.

S'il vous prenait envie d'aller visiter ce petit coin de la rade de Brest, demandez aux habitants *où est la lune ?* On vous répondra ironiquement et d'un air malicieux :

As-tu vu la lune,
Mon gars ?
As-tu vu la lune ?

—

Tu veux voir la lune,
Mon gars ?
Tu veux voir la lune ?

P. PÉLICOT.

1. Fainéant.
2. Saint Ouardon était évêque de Landerneau

EXPOSITION DE NANTES, 1886

Beaux-Arts, archéologie, photographie.

LES ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS AU SALON

(Suite et fin).

Je vous envoie aujourd'hui mon quatrième et dernier article sur les expositions de Nantes. Peut-être ai-je été quelque peu envahissant, mais, ainsi que je vous l'ai déjà dit, le salon nantais est un véritable événement artistique, et les lecteurs de la *Revue* me pardonneront aisément s'ils veulent bien considérer d'abord le grand nombre d'artistes bretons et angevins qui ont exposé, et ensuite le désir que j'ai eu de les mentionner tous, ou à peu près, — (car j'ai certainement fait des omissions dans cette longue nomenclature), — et de donner à chacun d'eux la part d'éloges qui lui revenait.

J'en aurai donc fini, avec nos compatriotes, lorsque je vous aurai cité, dans la peinture : *Le château de Mont-Muran (Ille-et-Vilaine)*, paysage remarquablement traité par M. Tancrède Abraham qui a éga-

Digitized by Google

lement exposé quatre bien bonnes aquarelles ; et, puisque nous en sommes aux anciens castels, la magnifique *Cour du vieux château* et le *Château de Chantocé*, de M. Lionel Brioux. Ensuite : MM. Le Sénéchal de Kerdréoret, avec sa *Rentrée au port* et sa *Vue du Tréport* ; Lagarde, de Vannes ; Hoffmann qui a envoyé des aquarelles et des dessins également appréciables, et Mlle Virginie Nicolas, dont *L'effet du soir au Pouldu* et la *Baie de Saint-Enogat* ne sont certes pas sans valeur.

Et, pour terminer, dans la sculpture : *Le baptême gaulois*, superbe groupe en plâtre appartenant à Saint-Brieuc et dû au talent vigoureux d'un enfant de cette ville, M. Pierre Ogé. Une jeune femme fait baiser à son nouveau-né l'épée que le père, un Gaulois svelte et robuste, présente dans un geste plein de noblesse et de solennité. C'était là, paraît-il, le baptême que nos aïeux, qui étaient tous soldats, donnaient à leurs fils, et, ma foi, cette cérémonie en valait bien d'autres que je sais.

M. Pierre Ogé a tenu à nous prouver qu'il traitait avec le même bonheur les sujets gracieux et les sujets héroïques, en exposant une charmante statuette de bronze, *Marguerite*, et un bien joli buste en terre cuite, *Carmen*.

L'enfant vendeur de masques, de M. Astruc, — un Angevin, — est une œuvre également fort remarquable. Peut-être le public ne comprend-il pas bien ce que lui veut ce gamin maigre, vêtu d'un simple caleçon et qui vient lui proposer en riant des masques rappelant les traits de Victor Hugo, de Gambetta, Delacroix, Corot, Dumas fils, Berlioz, Gounod, Balzac, de Banville, etc.; mais l'œuvre est charmante et les masques d'une ressemblance parfaite. Je ne sais si la commission des achats pour la ville de Nantes a l'intention de ne pas borner ses acquisitions aux seuls tableaux et pensera un peu à la sculpture, — ce qui serait justice, — mais, dans ce dernier cas, je me permettrais d'appeler son attention sur *L'enfant vendeur de masques* dont la place serait toute trouvée, soit au Musée des Beaux-Arts, soit dans un massif de notre magnifique jardin des Plantes qui est, comme chacun sait, totalement dépourvu de statues, ce dont j'ai regret.

Enfin, toujours parmi nos compatriotes : Mme Cazin, de Paimbœuf, MM. Bertin, Biron, de Boishéraud, Onillon, Foulonneau, Guilbaud, — avec son beau buste de la *République française*, — Harel, de la Rochelle, Vallet, de Nantes, et Chemellier, d'Angers.

Vous voyez, par cette nomenclature, — peut-être incomplète, — que si les peintres sont nombreux, dans nos pays bretons et angevins, nombreux aussi sont les sculpteurs, et que, de même que les Delaunay, les Jules Dupré, les Lenepveu, les Baudry, ont d'habiles émules, les David d'Angers, les Amédée Ménard ne manquent pas aussi de continuateurs. C'est qu'aussi bien elles ont toujours été fécondes en hommes bien doués, les vieilles terres de Bretagne et d'Anjou, tant dans la politique que dans les lettres et les arts, et je suis persuadé que les patries de Châteaubriand, de Lamennais, de Brizeux, de Renan, de Jules Simon, de Joachim du Bellay, de David et de Chevreul donneront, longtemps encore, de dignes fils à ces glorieux ancêtres.

J'aurais désiré, avant de quitter les galeries des beaux-arts, vous montrer toutes les belles choses exposées par les artistes étrangers à nos deux provinces ; mais cette revue nous entraînerait trop loin, et je m'aperçois que j'ai bien juste le temps de vous faire parcourir les galeries de l'art rétrospectif et de la photographie.

Les collectionneurs sont nombreux à Nantes, et si tous avaient répondu à l'appel qui leur a été adressé par la commission d'organisation, nul doute que l'exposition rétrospective, — fort réussie, du reste, n'eût été bien plus intéressante encore. Mais voilà, il faut, en ce dernier quart du siècle dix-neuvième, que la politique fourre son nez partout, et là même où elle n'a que faire, — car s'il est un terrain neutre par excellence, et sur lequel toutes les opinions peuvent se rencontrer, c'est assurément le terrain de l'art et de la science, — et c'est grâce à cette ingérence malencontreuse que bon nombre de personnes détentrices, — je le sais, — d'objets rares et curieux, ont refusé de les confier aux organisateurs pour ne pas avoir à se reprocher de contribuer au succès d'une exposition faite sous la République. Nous en sommes encore là en province !... Il convient pourtant d'ajouter que certaines personnalités très en vue dans un monde peu suspect de tendresse pour les institutions qui nous régissent, n'ont pas craint de fournir un précieux contingent d'objets rares et curieux à l'exhibition dont je vais vous entretenir.

L'exposition rétrospective comprend : la peinture et la gravure anciennes et toutes les manifestations des arts et des industries à travers les âges, depuis les époques préhistoriques jusqu'à la Restauration. La longue galerie affectée à cette exhibition a été très judicieusement subdivisée en salles dans lesquelles ont été classés par ordre chronologique, — presque siècle par siècle, — les objets exposés. C'est ainsi qu'après avoir traversé les deux premières salles, consacrées à la peinture et à la gravure, le visiteur pénètre d'abord dans la salle réservée aux *antiquités primitives*, puis dans celles du *Moyen âge*, de la *Renaissance*, *Louis XIII*, *Louis XIV*, *Louis XV* (où se trouvent aussi les vitrines de céramique), la salle *Louis XVI*, de la *Révolution* et de l'*Empire*, dans lesquelles, — faute de place ailleurs, — on a dû exposer deux vitrines de broderies du XIIIe au XVIIIe siècle. Puis enfin, une salle dite du *vieux Nantes*, qui contient tous les documents, vues, plans, portraits, etc., relatifs à notre cité.

A la droite du visiteur qui parcourt cette longue galerie, sont disposées, par ordre chronologique, de

Digitized by Google

magnifiques tapisseries de haute lice, de provenance française et flamande.

Je n'entreprendrai certes point de vous décrire toutes les merveilles entassées dans cette galerie de l'art ancien ; je me bornerai donc à vous signaler dans la peinture rétrospective, la belle collection de M. le baron de la Tour du Pin qui contient deux magnifiques *Van Dyck*, un *Sebastian Cenca*, *L'éducation de l'amour*, que je préfère peut-être à toutes les autres toiles, un splendide portrait de femme, par *Philippe de Champaigne*, deux *Bol*, un *Rubens*, un fort beau *Van der Meulen*, voire même *La belle jardinière*, répétition de *Raphaël?* Ainsi qu'il appert de la signature : RAPHAEL. VRB., MDVIII, inscrite dans les draperies de la vierge. A remarquer encore un panneau entièrement composé de fort bonnes toiles appartenant à M. Gondar, artiste peintre et habile restaurateur, et parmi lesquelles je mentionnerai un tryptique de *Van Dyck*, des *Téniers*, des *Berghem*, des *Joseph Vernet*, peut-être un *Greuze*, etc. Enfin bon nombre d'excellents tableaux et de gravures fort rares appartenant à des collectionneurs nantais.

Le musée archéologique de Nantes a presque entièrement garni la salle des *antiquités primitives* avec ses précieux échantillons d'armes de la *période quaternaire*, contemporaines des grands animaux d'espèces éteintes, comme le mammouth, le rhinocéros tichorinus, etc., ou émigrés de nos contrées, comme le renne. Puis les haches de la *période dolmétique* si communes dans notre vieille terre d'Armorique, et une série méthodique d'armes primitives, époques de la *pierre polie*, du *bronze*, du *fer*, *gauloise*, *mérovingienne* et *carlovingienne*, fournissant les documents les plus précieux pour l'artiste et l'archéologie.

La salle *Moyen âge* renferme de précieux spécimens d'orfévrerie religieuse du XII^e^ au XV^e^ siècle, des manuscrits parmi lesquels il convient de citer *La cité de Dieu* de Saint-Augustin, traduction de Raoul de Praesles, admirable manuscrit de la fin du XV^e^ siècle, sur vélin, avec de magnifiques miniatures, riches bordures, lettres ornées, etc. Ce manuscrit, un des plus beaux que nous ait laissés le moyen âge, a été fait pour Philippe de Commines, dont les armes sont reproduites au bas des grandes miniatures placées en tête de chaque livre. Il appartient à la bibliothèque de Nantes qui ne possède malheureusement que le deuxième volume. Le premier se trouve à la Haye, au musée Meernanno-Westrenianum. D'autres curieux manuscrits, des éditions incunables et du XVI^e^ siècle, complètent cette intéressante vitrine bibliographique.

Passant ensuite dans la salle de *la Renaissance*, le visiteur doit remarquer de curieuses tapisseries du XV^e^ et du XVI^e^ siècles, de beaux meubles bretons, français et italiens, des armes de l'époque : rapières, main-gauche, casques et cuirasses, pistolets et arquebuses à rouet ; deux vitrines de monnaies gauloises royales et baronales ; une vitrine centrale renfermant des émaux de Pierre Raymond, Suzanne de Court, Jehan Courtois, Jehan Limerin, etc. et des objets divers du XVI^e^ siècle. Enfin une autre vitrine entièrement consacré à la duchesse Anne et dans laquelle on a disposé: le reliquaire en or qui a renfermé son cœur, splendide pièce d'orfèvrerie que vous avez décrite dans votre *numéro de la Reine Anne*, son *Liber precum*, charmant manuscrit sur vélin blanc avec des miniatures remarquables, une serrure en fer ciselé et gravé aux armes pleines de Bretagne, ayant appartenu à un de nos derniers ducs, Pierre II ou François II, et faisant partie du musée archéologique; une autre serrure aux armes mi-partie France et Bretagne, avec la cordelière, que connaissent déjà les lecteurs de la *Revue* et trois médailles frappées à l'effigie de l'épouse de Charles VIII et de Louis XII.

Nous traverserons rapidement la salle *Louis XIII*, avec ses bahuts et ses panoplies, la salle *Louis XIV* dans laquelle sont exposés les tapisseries et les meubles (canapé et fauteuils garnis de Gobelins), provenant du château de Haute-Goulaine, la salle *Louis XV* où nous remarquerons aussi des faïences et des porcelaines et entre autres un beau plat de Bernard de Palissy et une fontaine à laver les mains, pièce monumentale en vieille faïence de Rennes. Puis la salle *Louis XVI*, (meubles, pendules, flambeaux, vitrines de bijoux, d'orfèvrerie, de vieilles reliures, de verroteries, de miniatures et d'armes du XVIII^e^ siècle, — sans oublier les deux armoires renfermant les plus curieux specimens de broderies depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'à la Révolution —) et pour terminer, la salle du *vieux Nantes*, avec ses curieuses vues, dessins et plans appartenant à M. A. Laurant, qui permettent au visiteur de se rendre un compte exact de ce qu'a été notre cité aux différentes époques de notre histoire : D'abord le *Portus Namnetensis*, la ville gallo-romaine, puis la cité féodale avec sa ceinture de tours et de murailles, enfin la ville du XVIII^e^ siècle dont l'extension a fait craquer le corselet crénelé et qui se répand librement dans ses faubourgs destinés pour la plupart à devenir ses plus beaux quartiers. Le Musée des Beaux-Arts et les archives municipales ont apporté également leur précieux contingent de vues et de documents qui font de cette dernière salle, sinon une des plus riches, du moins une des plus intéressantes de l'exposition rétrospective.

Je tiens, avant de passer dans la salle de la photographie, à citer les noms des principaux collectionneurs dont le concours bienveillant a si puissamment contribué au succès de l'Exposition archéologique. Ce sont: MM. A. Laurant, A. Perthuis, baron de la Tour-du-Pin, Gondar, comte de Goulaine, baron des Jamonières, de l'Isle du Dreneuc, Lemeignen, Bastard, etc., de Nantes ; de Farcy, d'Angers: Fauri-Lepage, Barre, Perdreau, Lowengard, Dubois, etc., de Paris. Je suis heureux de donner à chacun ici la part de félici-

Digitized by Google

tation qui lui est due. (1) Ils ont fait œuvre de dévouement à cette belle science archéologique si captivante et si suivie aujourd'hui, en consentant à se priver de leurs richesses, des chers bibelots au milieu desquels chaque collectionneur aime tant à se retrouver, pour les envoyer, durant de longs mois, dans les galeries de l'exposition. C'est qu'il ont compris que ces exhibitions sont utiles et profitables à tous, aussi bien à l'érudit qu'à l'artiste et à l'ouvrier qui viennent y puiser de précieux et féconds enseignements.

Je ne voudrais pas terminer ce compte-rendu sans mentionner l'exposition de géographie ; mais ici je décline toute espèce de compétence. Ce que je puis vous dire cependant, c'est que, ainsi que ses grandes sœurs les expositions des Beaux-Arts et d'archéologie, cette exhibition a parfaitement réussi. De nombreuses villes importantes ont tenu à y figurer et y ont envoyé de fort beaux travaux qui rivalisent de perfection avec les produits nantais et les envois du ministère de la guerre, de l'hospice de la Salpêtrière, si intéressants au point de vue technique, de Nadar enfin, ce maître incontesté de la photographie dont je ne me lasse pas de regarder et d'admirer les instantanées aérostatiques et si les curieuses photographies instantanées obtenues *pendant une conversation sténographiée avec M. Chevreul à la veille de sa*

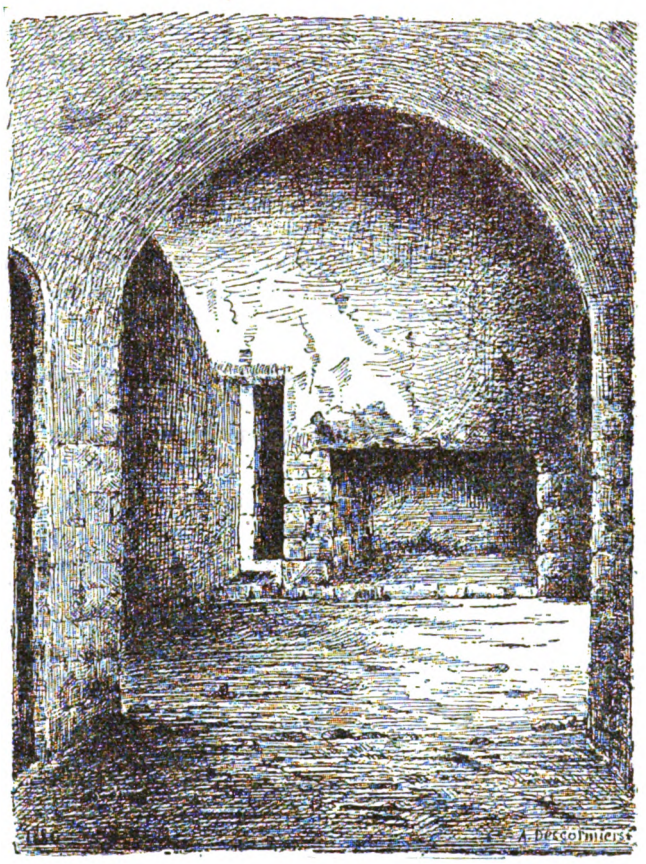

LE CACHOT DE SOMBREUIL
(*Dessin à la plume de M. Descormiers*)

cent-unième année. A citer encore MM. Martin et Lebrun de Nantes, Peigné, de Tours, Ferran, Blain, Cayez, Wœlker (de Saumur), Desrez, Bouillaud, Lecadre qui, à force de recherches et d'application, ont élevé la photographie à la hauteur d'un art véritable.

Et maintenant que j'ai terminé cette longue promenade à travers les galeries des expositions nantaises, laissez-moi, en manière de conclusion, constater d'abord le rang très honorable occupé dans les arts par notre école bretonne-angevine, et émettre le vœu de voir se tenir le plus souvent possible dans les villes de nos deux provinces, ces assises de l'art national qui

1. Notre collaborateur n'oublie qu'une chose, c'est de dire la part qu'il a prise lui-même à l'organisation de l'exposition archéologique. Au risque de faire violence à sa modestie, nous dirons à nos lecteurs que c'est M. René Huette qui a conseillé le classement méthodique et chronologique adopté par la commission, et qu'il est actuellement occupé à l'organisation de l'exposition rétrospective. Qu'il soit donc remercié ici de son zèle et complimenté en même temps pour la remarquable collection de ferronnerie dont il est le propriétaire et qui a obtenu un succès si mérité à l'exposition de Nantes.

L. S.

Digitized by Google

forment et entretiennent le goût artistique si développé déjà de nos compatriotes.

R. HUETTE.

FIN.

P. S. — Une exposition des Beaux-Arts et d'archéologie s'organise à Rennes pour le printemps prochain; encore une occasion pour nos compatriotes de montrer qu'ils peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les artistes du reste de la France.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la fin du troisième chapitre de l'étude de M. Léon Séché sur Jules Simon.

COLONIE BRETONNE ET ANNE DE BRETAGNE

M. Pélicot nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer quelques petits renseignements résultant de mes recherches personnelles, renseignements qui pourront servir — au moins dans une certaine mesure — à compléter les articles publiés récemment dans *la Revue* (1) par M. Sébillot— sur les colonies bretonnes et sur Anne de Bretagne.

Pour les *colonies bretonnantes*, je n'ai fait de recherches que sur celle établie à Pontpéau, et voici le petit tableau que j'ai pu dresser :

Effectif de la Colonie de Pontpéau parlant breton :

	Hommes	Garçons	Femmes	Jeunes Filles	Total.
Travaillant à la mine.	44	17	14	11	86
Bretonnes, femmes des ouvriers.....	»	»	32	»	32
id, mariées à des gens de la localité travaillant à la mine.....	»	»	6	»	6
Filles de Bretons occupées dans les fermes environnantes ou chez leurs parents.....	»	»	»	10	10
Garçons et filles de Bretons au-dessous de 12 ans.....	»	36	»	29	65
Total.....	44	53	52	50	199

Il y a quelque 120 ans que les premiers habitants du pays d'Arvor vinrent travailler à la mine de plomb argentifère de Pontpéau, et ils s'établirent au grand village de *Château-Noble* qu'ils ont fondé, sur le territoire de la commune de St-Erblon. Dans cette colonie, il y avait une organisation assez remarquable, puisqu'elle possédait un *maire* et un *préfet*.

Le *maire* était choisi ordinairement parmi le plus respectable des colons, et il avait pour mission d'aller faire les déclarations concernant l'état-civil de la colonie, soit au clergé avant la Révolution, soit au magistrat de St-Erblon, depuis.

Quant au *préfet* ses fonctions étaient tout autres. Il était pour la Basse-Bretagne ce qu'est pour nous le Bulletin de renseignements coloniaux, ou encore, si vous aimiez mieux ce que sont aujourd'hui nos consuls. On le choisissait donc parmi les plus lettrés, afin qu'il pût correspondre avec la mère-patrie et donner tous les renseignements nécessaires aux compatriotes de *là-bas*. La prospérité de la mine de Pontpéau a aussi contribué à celle de la colonie bretonnante ; aussi à côté de Château-Noble a-t-on vu s'élever *Château-Neuf*. Puis la colonie s'est éparpillée tout autour sur les trois communes de Bruz, Chartres et St-Erblon. Mais c'est encore à Château-Noble qu'il y a le plus de Bretons, puisqu'on en compte encore 75 anciens.

Par rapport à Anne de Bretagne, voici ceque je connais et que je n'ai point vu relaté dans l'article de M. Sébillot. A deux kilomètres du bourg de Montours, sur la route de cette localité au Ferré (arrondissement de Fougères), à une bifurcation de routes, se trouve un bel étang et sur la droite un vieux château en ruines, mais dont il reste encore une tour assez bien conservée. La tradition du pays nous apprend que ce château appartenait à la duchesse Anne, et qu'elle venait souvent l'habiter, surtout pendant la saison des chasses. On raconte aussi que ce château communiquait avec la campagne de l'autre côté de l'étang par un large conduit souterrain se continuant assez loin dans les champs. Lorsque la belle duchesse était poursuivie par ses ennemis ou qu'elle voulait disparaître aux recherches des seigneurs qui venaient lui faire la cour, elle ne craignait pas de suivre ce souterrain passant sous l'étang,

Cette histoire est si bien invétérée dans la contrée, que près de la vieille tour, sur le bord de la route, et sur l'emplacement des murs du château on a élevé une petite chapelle — déjà bien vieille — ; chapelle consacrée à Sainte Anne, possédant sa statue, et à laquelle on vient en pèlerinage le 26 juillet. Ce château, cette chapelle et l'étang portent le nom de l'endroit: *Valaine*.

Puissent ces quelques renseignements être utiles aux amis de notre chère Bretagne.

Veuillez agréer, etc.

P. PÉLICOT

Bruz, le 15 octobre 1886.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Librairies Plon et Nourrit. — Hetzel. — Firmin-Didot. — Mame. — Launette.

Il faut se presser de parler des livres d'étrennes, car leur saison est vite passée : c'est à peine si elle dure quinze jours. Mais comme elle est brillante et quelle note joyeuse elle jette du 15 décembre au 1er janvier dans le commerce de la librairie parisienne ! Arrêtez-vous maintenant devant les vitrines des libraires : c'est une mosaïque des plus chatoyantes où l'or et l'argent dominent. L'œil ne sait où se reposer, tant il a de choses à voir, toutes plus belles les unes que les autres. Ce n'est pas dans mon jeune temps qu'on nous faisait des livres de la sorte. L'illustration existait à peine et l'on n'avait aucune idée des jolis cartonnages dont les Engel et les Michel habillent aujourd'hui les moindres albums. Ah ! ces albums pour enfants, j'en ai là sur ma table devant lesquels on se mettrait à genoux. Vous souvenez-vous du succès qu'obtinrent il y a quelques années les *Chansons de France pour les petits Français*, illustrées par M. Boutet de Monvel et notées avec accompagnement de J.-B. Weckerlin. Eh bien, la librairie **Plon et Nourrit** qui les avait éditées s'est dit qu'elle tenait là un filon d'or et naturellement elle l'a exploité. Ne nous en plaignons pas. Nous pourrons, grâce à son bon goût, offrir à très bon

1. Voir les numéros des 1er et 15 septembre.

Digitized by Google

compte trois ou quatre ravissants albums à nos babys. C'est d'abord *Nos chéris*, par Mars qui nous avait donné l'année dernière *Aux Bains de mer d'Ostende*, et puis l'*Equitation puérile et honnête*, petit traité à la plume et au pinceau par Crafty, l'auteur bien connu de *Paris à cheval*. Mars excelle à croquer les enfants dans leurs mille espièglerie, et c'est plaisir de les voir s'amuser chez eux, à la ville, à la mer, à la campagne et dans le monde. Avec Crafty nous assistons à tous les exercices de l'équitation, depuis le jour où l'enfant monte à *dada* sur un cheval de bois jusqu'au jour où, devenu homme, il parade au bois de Boulogne sur un cheval de course ou de manège.

Et il faut voir avec quel esprit ces albums sont illustrés. C'est le dernier mot du genre. J'en dirai autant des dessins dont M. de Monvel a illustré le spirituel volume de Lucien Biart : *Quand j'étais petit, histoire d'un enfant racontée par un homme*. Je savais bien que Lucien Biart excellait dans les récits de voyages, mais je ne lui connaissais pas cet humeur et cette pointe de naïveté tendre. On a bien raison de dire que la mémoire garde éternellement le souvenir des choses de l'enfance, et que le parfum des premières fleurs qu'on a respirées embaume toute la vie,

Mais la librairie Plon ne s'est pas bornée à travailler pour les enfants, elle a publié aussi pour les grandes personnes des livres superbes et que je vous recommande tout particulièrement. Vous connaissez tous, de nom au moins, l'ouvrage ensoleillé de Fromentin, qui a pour titre *Sahara et Sahel*. Eh bien, la librairie Plon a eu la très heureuse idée de nous en offrir une nouvelle édition illustrée par Le Rat, Courtry et Rajon, et c'est aujourd'hui un des plus beaux livres d'étrennes qu'on puisse donner aux amateurs. Maintenant si vous préférez le *Tonkin* au *Sahara*, vous êtes encore servis à souhait. M. Rollet de l'Isle, ingénieur de la marine, un de ceux qui connaissent le mieux ce pays si décrié et si peu connu, a écrit sous le titre : *Au Tonkin et dans les mers de la Chine* un livre de souvenirs et de croquis tout à fait intéressants. C'est à proprement parler l'histoire de la conquête, mais racontée d'une plume alerte, humoristique et vraiment pittoresque. Pour ma part, j'ai pris à cette lecture un plaisir extrême, d'autant que le texte

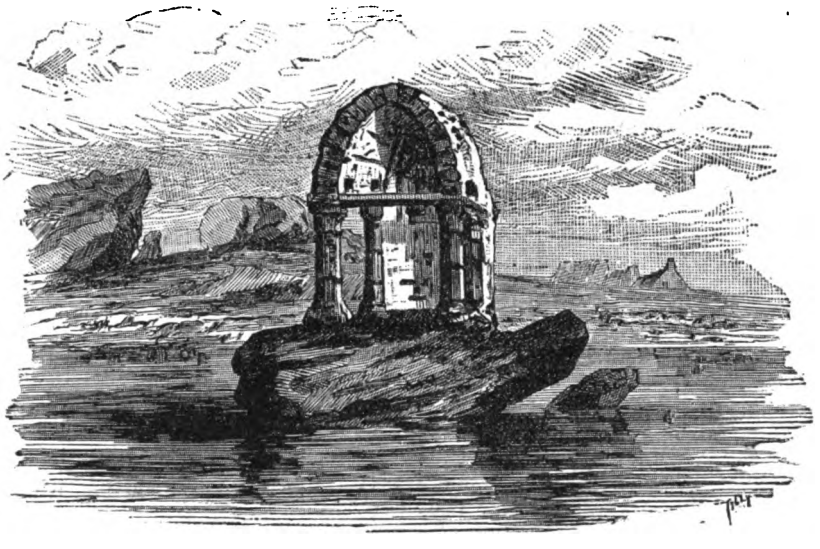

CHAPELLE DE SAINT-KIREC,
dans la baie de Plon-Mana'ch (Côtes-du-Nord).

est parsemé de dessins qui le rendent encore plus agréable. Le livre s'arrête, hélas ! sur les funérailles de l'amiral Courbet ou plutôt sur l'arrivée du *Bayard* aux îles d'Hyères. C'est là la note triste. Mais cela n'empêche pas qu'en fermant l'ouvrage de M. Rollet de l'Isle on est fier d'être Français et qu'on crie : Vive la France !

A ceux que tourmente le problème de l'hypnotisme, je conseille de lire : *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs* par le Dr Paul Regnard. Le savant professeur de physiologie générale à l'Institut national agronomique a merveilleusement raconté dans ce livre les maladies épidémiques de l'esprit, depuis la sorcellerie qui régna toute puissante au quinzième et au seizième siècle jusqu'au morphinisme qui fait tant de ravages parmi nos contemporains. On y voit le *Sabbat* des sorcières, les convulsions du cimetière de Saint-Médard, les somnambules, les fumeurs d'opium et généralement toutes les maladies qui aboutissent à la Salpétrière. Ce n'est pas gai, mais c'est curieux et cela prouve que dans les livres d'étrennes il y en a pour tous les goûts. Cependant, si j'avais à choisir entre le livre du docteur Regnard et la *Comédie du jour*, sous la République athénienne, d'Albert Millaud, je n'hésiterais pas une minute. Qu'il y a d'esprit parisien dans cette comédie-là ! et quelles caricatures le joyeux chroniqueur du *Figaro* nous fait de nos seigneurs et maîtres, messieurs les députés ! Lisez la Comédie du jour, elle est illustrée de près de 400 dessins désopilants et je vous promets que vous passerez de bonnes heures à cette lecture.

—

Parler de la librairie **Hetzel**, c'est évoquer immédiatement la belle et sympathique image de P. J. Stahl et rappeler les triomphes de Jules Verne et de Jean Macé. Ils furent tous trois les fondateurs de ce charmant *Magasin d'éducation et de récréation* qui en est aujourd'hui à sa 23e année et n'a pas

Digitized by Google

son pareil en France. P. J. Stahl leur a faussé compagnie, l'année dernière, pour s'en aller dans l'autre monde, mais le *Magasin* est trop imprégné de son souvenir pour jamais péricliter aux mains de ceux qui lui survivent. Jules Verne est toujours là sur la brèche et cette année encore, il nous donne un très beau volume pour faire suite à ses *Voyages extraordinaires*. Cela s'appelle *Robur le Conquérant et Un billet de Loterie*. Ouvrez-le, je vous promets que vous arriverez à la fin sans vous en apercevoir. Jules Verne a hérité de la brillante imagination de Dumas et du charme de son style si lâché, par endroits, mais toujours si français. A côté, voici un nouveau volume d'André Laurie, qui a entrepris de nous faire connaître la vie de collège dans tous les pays. Son dernier livre est une promenade *Autour d'un Lycée japonais*.

Rien de plus curieux que cet ouvrage qui nous initie aux mystères, s'il y en a, de l'éducation japonaise. On a dit souvent des Japonais qu'ils étaient les Parisiens de l'Extrême-Orient. Il y paraît quelque peu à la lecture d'André Laurie qui nous donne encore dans le *Capitaine Trafalgar*, un livre des plus intéressants. Je signalerai, tout particulièrement aux amis des histoires récréatives, *Jean Casteyras*, par Ad. Badin ; *Périnette* par le docteur Candèze ; la *Famille de Michel Kagenet*, par H. Audeval ; *Blanchette*, par B. Vadier ; les *Fées de la Famille*, par S. Lockroy ; *Les deux côtés du mur*, par M. Bertin et surtout et avant tout, *l'Enfance et l'Adolescence* de Tolstoï. Le comte de Tolstoï est depuis quelque temps très à la mode en France. On le traduit de tous les côtés et disons-le en passant, un peu **à tort et à travers**. Il n'en est pas moins vrai que cet écrivain de race et qui jouit d'une si grande célébrité en Russie, méritait bien d'être connu chez nous par ses œuvres. *Enfance et Adolescence* est un de ses meilleurs livres. J'ajouterai qu'il est le premier qu'on doive lire si l'on veut bien comprendre l'œuvre étrange du comte Tolstoï. — La librairie Hetzel publie encore quatre *Albums Stahl, la Poupée* de Mlle Lili, illustrée par Frœlich ; le *Petit acrobate*, illustré par Froment ; *Un voyage dans la neige*, illustré par Tinant ; les *Trois montures de John Cabriole*, illustré par de Lucht : ces deux derniers en couleurs ; enfin, les deux beaux volumes de l'année 1886 du *Magasin d'éducation et de récréation*, lequel annonce pour l'année prochaine un grand roman inédit de Jules Verne : *Nord contre Sud* ; un nouveau livre d'André Laurie sur la *Vie de Collège* en Espagne ; les *Jeunes filles de Quimebanet*, de S. May, adaptée par Lermont et des articles de Legouvé, Bentzon, Blandy, Benedict, Dupin de Saint-André, etc.

—

La librairie **Firmin-Didot** dont les ouvrages sont si justement recherchés, inaugure aujourd'hui sa bibliothèque historique illustrée par quatre volumes qui sont de véritables bijoux. C'est d'abord la *Chevalerie et les Croisades*, tiré en grande partie du texte écrit par Paul Lacroix, pour le chapitre relatif à la *Vie militaire, aux Mœurs et aux Sciences au Moyen-âge ;* 2° *Henri IV et Louis XIII*, composé avec les premiers chapitres du *XVII^e siècle* de Paul Lacroix, *Institutions, usages et coutumes* ; 3° *L'Armée française*, depuis le Moyen-âge jusqu'à la Révolution, extrait également en partie des études de Paul Lacroix sur cette période de notre histoire ; enfin l'*Histoire du Livre*, imprimerie, manuscrits, miniature, papier, bibliothèques, depuis les origines jusqu'à la fin du XVIII^e siècle par P. Louisy. Ces quatre volumes sont illustrés chacun d'une belle chromolithographie et d'une foule de dessins empruntés aux publications de la maison Didot. C'est ce qui explique que cette librairie puisse les laisser au **prix** très modeste de cinq francs. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se procurer cette collection unique en son genre.

Maintenant si vous aimez les voyages scientifiques, et si l'Inde parle à votre imagination éprise de la nouveauté et de l'inconnu, je vous conseille de lire les *Civilisations de l'Inde* par le docteur Gustave Le Bon. M. Le Bon avait été chargé il y a quelques années, par le Ministère de l'Instruction publique, d'une mission archéologique dans l'Inde, et c'est le résumé des cinq volumes qu'il a rapportés de son voyage qu'il nous donne aujourd'hui, accompagné de près de 400 gravures. Comme il le dit très bien dans son introduction, l'Inde est une des contrées qui ont toujours le plus vivement excité la curiosité des savants, des voyageurs, des artistes et des poètes. Ses conceptions religieuses et philosophiques, ses arts et sa littérature, ses institutions et ses croyances ne ressemblent à rien de ce que nous connaissons en Occident. Ce monde étrange est une synthèse de tous les mondes, un résumé vivant de toutes les phases de l'histoire, un tableau fidèle des laborieuses étapes qui ont conduit les premières tribus humaines de la barbarie primitive à la civilisation moderne.

(*A suivre*).

Notre ami et collabarateur, M. Lionel Radiguet, nous envoie la notice suivante sur M. Haïtce, qui a été récemment assassiné au Tonkin.

HAITCE

Je disais, il y a quelques mois, devant le congrès de Nantes, que lorsqu'il s'est agi de recruter des interprètes pour les langues d'Extrême-Orient, on a senti le besoin de s'adresser à des hommes exceptionnellement doués.

Haïtce était un de ces ouvriers de la première heure, qui accoururent à la section d'Extrême-Orient de l'école des langues, guidés par une vocation instinctive, pour ces études nouvelles, cachant sous leur aridité apparente la clef du monde Simico-Annamite.

L'un des premiers, il a pressenti que les interprètes de langue chinoise devaient s'initier sérieusement aux dialectes de l'Indo-Chine.

Il avait déjà passé par les postes de Bangkok et de Chang-Hai, quand son ancien consul, le Dr Harmand, l'appela au Tong-King.

Rentré en France avec ce dernier, Haïtce ne tarda pas à reprendre, pour la troisième fois, la route de ces pays d'Extrême-Orient, qu'il aimait en savant et en patriote.

Appelé aux fonctions délicates de secrétaire interprète de la commission de délimitation, il commençait à percer de plus en plus, quand des balles ennemies sont venues le frapper.

En peu d'années, nos camarades Mélotée, Baron et Bidet avaient payé, obscurément, le tribut de leur vie aux climats meurtriers d'Extrême-Orient, plus heureux qu'eux, Haïtce est tombé au champ d'honneur, et l'école des langues inscrira son nom, sur une plaque de marbre, comme un grand enseignement pour les futurs interprètes

LIONEL RADIGUET,
de l'école des langues orientales.

Paris, décembre 1886.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 3 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JANVIER 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits).

IV

Napoléon III et le prince Albert. — Les hommes d'Etat sous l'empire.— Le duc de Morny, Billault et Rouher. — Les Cinq et l'opposition. — Jules Simon au Corps législatif. — Son discours sur les intérêts de la femme dans les classes laborieuses. — *L'ouvrière et l'ouvrier de huit ans.* — Deux lettres inédites. — La séparation de l'Eglise et de l'Etat. — La Constituante et la liberté des cultes. — La constitution civile du clergé. — La politique radicale de Jules Simon et les radicaux d'aujourd'hui. — Le Concordat et la séparation. — Les élections de 1869. — Jules Simon et Lachaud. — Une pièce de vers électorale. — Les candidatures multiples (lettre inédite).—Un mot de Gambetta sur M. Carnot.— La manifestation du 26 octobre.— Jules Simon et la peine de mort. — De l'influence des premières fréquentations. — Une poésie de Victor Hugo. — L'petitesse de grand homme.

Napoléon III disait, en 1854, au prince Albert qui l'a rapporté depuis dans ses *Mémoires* « qu'il ne permettait pas à ses ministres de se réunir et de discuter les affaires ensemble, que toutes les questions se traitaient avec lui seul et qu'il racontait rarement à l'un ce qu'il avait décidé avec l'autre. »

— Vous me reprochez, disait-il encore au prince Consort, de n'avoir personne à côté de moi qui puisse me remplacer dans les rapports de l'Empire avec les grandes puissances, mais *où trouver un homme ?*

Le mot est dur mais peint exactement le régime. Jamais règne, en effet, ne fut plus pauvre en hommes d'État que celui de Napoléon III. Avec son tempérament de conspirateur taciturne et d'autoritaire indécis, l'empereur n'aurait pu s'accommoder de ministres qui n'eussent pas fait toutes ses volontés. Aussi pour le représenter dans les Chambres et auprès des différentes cours d'Europe, n'eut-il guère que des domestiques. En réalité, il n'eut que trois hommes à qui l'on ne saurait sans injustice refuser la qualité d'homme d'Etat. Ce furent le duc de Morny, M. Billault, et M. Rouher. Un Parisien, un Breton et un Auvergnat. Je ne compte pas M. Emile Ollivier qui ne fut, à proprement parler, que le ministre des dernières prières.

Quand M. Billault mourut (1863), M. de Morny dit tout haut : l'Empire perd son bras gauche.

A la mort du duc de Morny (1865), tout le monde dit : l'Empire perd son bras droit.

Restait la tête avec M. Rouher, tête forte qui porta le poids de bien des discussions, de bien des responsabilités, mais qui, comme une boussole désorientée, perdit le nord après la mort du duc de Morny.

De ces trois hommes politiques, M. de Morny fut à coup sûr le plus remarquable et le mieux doué. Il n'avait pas l'éloquence de M. Billault ni l'opiniâtreté de M. Rouher, mais quel homme d'action! quel esprit souple, audacieux, délié ! Il disait que les affaires c'était l'argent des autres. Jamais homme ne sut mieux manier l'argent et brasser les affaires. Il avait presque autant d'idées financières que M. de Girardin d'idées politiques. A une par jour, faites le compte. Avec cela, homme du monde comme pas un. Tour à tour et souvent tout ensemble journaliste, président de la Chambre, auteur dramatique, sa principale force était qu'il se mêlait à tout, qu'il voyait tout, qu'il fréquentait les milieux les plus divers. Si quelqu'un avait pu réconcilier la France libérale avec l'Empire, c'eût été certainement lui.

Un jour qu'il reprochait à M. Billault de trop s'enfermer dans son cabinet ;

— Savez-vous, lui disait-il, pourquoi j'ai fait un bon ministre de l'intérieur ? C'est parce que je vivais à l'extérieur.

Ce mot d'esprit n'a pas cessé d'être juste. Pour faire un bon ministre de l'intérieur il faut, en effet, mettre souvent le nez à la fenêtre et respirer l'air de la rue. Les bruits du dehors, les courants divers de l'opinion publique vous en apprennent mille fois plus que tous les rapports des agents de police et la lecture des journaux officieux.

Le duc de Morny n'était pas seulement très ouvert, très répandu, il était aussi très large d'idées et libéral —à sa manière. Ce n'est pas lui, par exemple, qui aurait fait disparaître les minutes sténographiques des délibérations de la Chambre de 1852 à 1854, s'il avait présidé le Corps législatif à cette époque. Je n'en veux

Digitized by Google

pour preuve que la publication des *Archives parlementaires* qui fut commencée sous ses auspices. Mais M. Billault était un esprit étroit, égoïste, qui ne pensait qu'à lui, et, soucieux de sa réputation, ne voulait à aucun prix laisser derrière lui des minutes qui souvent donnaient tort au procès-verbal détaillé — seul mode de publication des débats autorisé alors par la Constitution. Voila pourquoi il les fit brûler en quittant la présidence.

M. Billault était entré, en 1837, dans la vie politique comme député de l'arrondissement d'Ancenis. Il avait alors trente-deux ans.

Né à Vannes, il s'était installé de bonne heure comme avocat à Nantes, où il avait épousé une demoiselle Ducoudray-Bourgault. Ce n'était pas d'ailleurs un avocat sans causes. Doué d'une éloquence naturelle, plaidant bien les affaires, il s'était fait rapidement une assez belle clientèle. J'ajouterai qu'il aimait sa charge et qu'ayant été rendu à la vie privée à l'expiration des pouvoirs de la Constituante, en 1849, il en avait pris facilement son parti, comme en témoigne sa correspondance inédite que j'ai eue entre les mains.

Mais il avait prononcé en 1848 un discours sur le droit au travail qui l'avait mis en évidence et désigné au suffrage du prince-président.

Après le coup d'État, on lui trouva un siège, je ne sais plus où, et il fut nommé président du Corps législatif. Il mourut au moment où l'Empire venait de s'engager dans l'expédition du Mexique, laissant à M. Rouher un poste terriblement difficile et la tâche non moins lourde d'appliquer, de soutenir à la face de l'Europe, « la plus belle pensée du règne. »

Certes, ce n'est pas M. Billault qui eût commis la faute de prononcer ce mot malheureux et tant d'autres comme le fameux « jamais », ou « la politique des trois tronçons ». Ce n'était pas un aigle, il ne voyait pas les choses de très haut, mais il voyait plus loin et plus juste que M. Rouher. Dans ses discours de ministre on retrouvait bien l'avocat habitué à plaider le pour et le contre, son éloquence était plus serrée que chaude; il n'avait pas le cri de l'orateur, mais il avait certainement l'étoffe d'un homme d'État.

— Tête de billot, disait l'empereur.

— Pour vous servir, répondait-il.

Il n'était pas Breton pour rien. Quand il avait avancé une chose, le diable ne l'en aurait pas fait démordre.

M. Rouher était plutôt avoué qu'avocat. C'était un débrouilleur d'affaires. Il avait un vrai talent pour dépouiller un dossier et tirer les choses au clair. Quand l'empereur avait commis quelque bévue — ce qui lui arrivait assez souvent, hélas ! — il disait en riant : Rouher arrangera cela. C'était un de ces chiens fidèles qui ne savent qu'obéir et qui, ne pouvant se consoler de la perte de leur maître, se couchent sur leur tombe et se laissent mourir. M. Rouher est mort à la peine.

Ce fut M. Billault qui eut à soutenir l'assaut furieux des cinq — assaut magnifique où le rire ailé de Picard alternait avec la morgue hautaine de Jules Favre, et qui devait ouvrir la brèche à MM. Jules Simon, Thiers, Berryer, etc., etc. On put dire ce jour-là que les vrais hommes de gouvernement étaient du côté de l'opposition, que le ministère du pays était à gauche. Plût au ciel que la France ait eu alors pour ministre des affaires étrangères, M. Thiers ! pour ministre de l'instruction publique, M. Jules Simon ! pour ministre de la justice, M. Jules Favre ! Nous n'aurions point subi si longtemps le joug de la magistrature servile que l'on sait, l'enseignement primaire eût été porté aussitôt à la hauteur de celui de l'Allemagne, et nous n'aurions point été battus, en 1870, par les maîtres d'école allemands. Car M. Thiers nous aurait épargné la honte de Queretaro, l'humiliation de Sadowa et la funeste convention de septembre — ces préliminaires fatals de la guerre franco-allemande. Mais il était écrit que l'empire serait toute sa durée le prisonnier de sa propre fortune, et que du jour où il voudrait s'allier à la liberté, il tomberait repoussé par elle !.....

Ah ! que de pages admirables, que de discours superbes nous ont valus ces années de despotisme ! C'est vraiment pendant la période de 1860 à 1870 que les républicains et les libéraux gagnèrent la France à la République et firent l'éducation du suffrage universel. La tribune de la Chambre des Députés entendit-elle jamais plaidoyers comparables à ceux de Jules Favre et de Jules Simon ! A-t-on jamais fait depuis sur le droit de réunion et d'association, sur les associations coopératives, sur la liberté de la presse, sur les droits de l'instruction publique, sur les intérêts des femmes dans les classes laborieuses et voire même sur la peine de mort, un cours public qui vaille celui que fit Jules Simon au Corps législatif dans l'espace de sept ans ! J'ai dit un cours : il semble, en effet, quand on relit ses discours d'une inspiration si haute, que Jules Simon se soit proposé, en entrant au Corps législatif, d'y continuer son cours de philosophie à la Sorbonne. Ce qui le distingue des autres orateurs de l'opposition c'est que chez lui la liberté n'est jamais séparée de la morale. C'est au nom de la liberté et de la morale qu'il prononça les deux discours que je retiens ici, d'abord parce qu'ils marquent tout particulièrement dans son existence, ensuite parce qu'ils n'ont rien perdu de leur actualité.

Je veux parler des intérêts de la femme dans les classes laborieuses, et de la question des rapports de l'Église et de l'État.

Vous avez tous lu l'*Ouvrière* et l'*Ouvrier de huit ans*. Je n'étonnerai personne en disant que ces deux livres ont exercé une influence considérable en France et à l'étranger (1) sur les lois qui règlent le

1. J'en trouve la preuve dans la lettre suivante (inédite) que je reproduis *in-extenso* en raison de son importance :

Digitized by Google

travail des femmes et des enfants mineurs dans les usines et les manufactures. Avant d'écrire l'*Ouvrière*, Jules Simon avait parcouru toutes nos grandes fabriques du Nord et de l'Est, il avait visité les *couvettes* de Lille, les *forts* de Roubaix, les *couvents* de Saint-Quentin qui servaient d'asile à des milliers de travailleurs, et il était revenu navré de ce qu'il avait vu. Comment s'étonner après cela de l'avilissement du suffrage universel, de la dépopulation du pays, de la décadence de la famille française ? Quand la femme — cette gardienne naturelle du foyer domestique — travaille du matin au soir, loin de chez elle, dans la promiscuité malsaine des manufactures, M. Jules Simon a raison de le dire : la famille ouvrière n'existe plus. N'allez pas en conclure cependant qu'il condamne le travail de la femme (1). Non, son désir ne va pas aussi loin. Du moment que l'insuffisance du salaire de son mari lui fait une loi de travailler, il voudrait qu'elle fût employée isolément, que son travail fût équitablement rétribué, qu'il n'excédât pas la mesure de ses forces et surtout qu'il ne l'enlevât point à sa vocation naturelle, en rendant le foyer désert et l'enfant orphelin. « Quand les liens de la famille se relâchent, c'est le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple. Il lui importe sans doute d'avoir des lois libérales, des campagnes bien cultivées, un commerce florissant, mais il lui importe encore plus d'avoir des mœurs. C'est le bien qui donne tous les autres et sans lequel toutes les autres ne sont rien. »

Mais par quels moyens pourrait-on rendre la femme au foyer ? Est-ce par l'augmentation du salaire de l'homme ? Hélas ! « on ne saurait oublier, comme le dit Jules Simon, qu'il existe une loi plus forte que toutes les lois écrites dans les codes, plus forte même que la charité la plus ardente : c'est la loi économique qui régit tout développement industriel et qui force le fabricant à mesurer ses dépenses sur ses chances de bénéfice et à lutter contre la concurrence étrangère. La hausse même des salaires ne mettrait fin au paupérisme qu'à la condition d'être accompagnée d'une réforme profonde dans les mœurs. » Le problème à résoudre consisterait, suivant l'auteur de l'*Ouvrière*, à sauver l'ouvrier par lui-même. Comment ? en lui inspirant l'amour du travail et de l'économie, en le déshabituant du cabaret. Pour cela, Jules Simon pense qu'il suffirait de lui construire des logements propres, aérés, salubres. Du jour où l'ouvrier aurait un nid convenable, il se plairait chez lui entre sa femme et ses enfants, il fréquenterait moins le cabaret. Ah ! le cabaret, c'est en effet la plaie des cités ouvrières. C'est là qu'il fait la saint lundi, que s'en va le plus clair de son salaire. « Du jour où le cabaret serait vide, la misère serait à peu près vaincue ! »

Malheureusement les logements d'ouvriers ne sont pas si faciles à faire que le croyait alors M. Jules Simon. Si la chose ne présente pas de grandes difficultés en province, il n'en est pas de même à Paris. Voici quatre ou cinq ans que le conseil municipal étudie cette question : elle n'est guère plus avancée que le premier jour. En théorie cela n'a l'air de rien,

« Paris, le 9 janvier 1869,

« Monsieur le président,

« Je vous remercie beaucoup de la bonne pensée que vous avez eue de m'envoyer un exemplaire du Rapport de M. Kuborn. Je vous prie de m'envoyer un second exemplaire que je présenterai de la part de l'auteur à l'Académie des sciences morales, avec un rapport de quelques mots suivant notre usage.

« Nous n'avons pas, en France, de femmes employées dans les houillères. J'en ai vu à Seraing, et en Angleterre avant la dernière loi; mais le rapport est si clair et si concluant qu'il emportera, je l'espère, l'assentiment des personnes les plus étrangères à la question. Il est hors de doute que le travail des femmes dans les houillères, constitue pour elles et par conséquent pour la société, un double danger physique et moral. Il n'est pas moins évident que l'Etat, en présence d'une nécessité si grave et si manifeste, a le droit de prononcer l'interdiction. Je suis également d'accord avec vous pour la limite de 14 ans pour les jeunes garçons employés dans les mines. Les trois articles que vous proposez sont excellents. Je crois que la loi est toute faite, il n'y a plus qu'à faire des vœux pour que le gouvernement et les chambres l'adoptent dans les termes mêmes de l'Académie. Je n'y voudrais ajouter qu'un quatrième article, pour établir une sanction pénale, et une inspection salariée et régulière, si elle n'existe pas déjà en Belgique, ce que j'ignore.

« Quoique nous n'ayons pas de femmes employées dans les houillères, comme je le rappelais tout à l'heure, le rapport de M. Kuborn sera lu ici avec beaucoup d'intérêt, parce qu'il n'y a qu'une différence de degré entre le travail souterrain et le travail de fabrique. Le mal, dans les houillères, est intolérable et donne lieu de prononcer l'interdiction absolue pour les femmes et l'interdiction pour les garçons jusqu'à l'âge de 14 ans. Il est moindre dans les fabriques ; pour les femmes, je ne crois pas que l'interdiction puisse être prononcée, je crois seulement que la loi peut fixer à 10 heures, ce qui même est beaucoup, le maximum de la journée ; pour les enfants, jusqu'à treize ans, je n'admets qu'une journée de cinq heures. J'ai tout lieu de croire qu'un projet dans ce sens, comprenant les femmes et les enfants, sera très prochainement présenté au Corps législatif. M. Forcade de la Roquette y travaillait très activement dans les derniers temps de sa présence au ministère des travaux publics. Dans ce projet, si mes renseignements sont exacts, l'âge de l'entrée dans les manufactures sera fixé à 10 ans au lieu de 8. Je tiens surtout à la limite de 5 heures. On pourrait à la rigueur consentir à 6. C'est 6 heures 30 en Angleterre, mais avec huit demi-congés, interdiction absolue du dimanche, du jour de Noël et du vendredi. Les huit heures, actuellement tolérées par la loi française de 1841, et constamment dépassées dans la pratique, entraînent une véritable dégénérescence de la race. Je l'ai constatée de toutes façons, par les tables de mortalité, par les registres d'hôpitaux, et par le résultat des opérations du recensement militaire.

« Je vois que l'Académie a porté son attention sur la mortalité des enfants dont les mères travaillent aux mines ; beaucoup de médecins français sont en ce moment préoccupés de la mortalité des nourrissons pendant la première année, je n'ai pas la prétention de vous l'apprendre : mais j'ai moi-même, il y a quinze jours, fait un rapport à l'Académie sur un mémoire du docteur Brochard, médecin à Bordeaux, rempli des faits les plus désolants et en même temps les plus probants. La mortalité des enfants assistés est particulièrement effroyable ; elle est de 90 pour 100 dans les départements de la Loire-Inférieure et de la Seine-Inférieure. Il y a des femmes connues pour la rapidité avec laquelle les nourrissons périssent entre leurs bras ; et les maisons de prostitution de Paris ont soin de se procurer leurs adresses. Même pour les enfants que leurs mères n'abandonnent pas, et qu'elles placent elles-mêmes en nourrice, la première année est bien difficile à franchir. Les femmes travaillent jusqu'au neuvième mois et reviennent au métier dès qu'elles peuvent se tenir debout, c'est-à-dire presque sur le champ. Rien qu'en payant aux mères le salaire de 15 jours sans travail (15 jours, c'est bien peu pourtant !) M. Jean Dollfus a diminué la mortalité des enfants de 13 pour 100.

« M. Kuborn a mille fois raison de dire qu'outre les raisons d'humanité, il y a une raison de patriotisme puissante pour supprimer les causes d'un pareil fléau...

« JULES SIMON »

(1)... Je suis d'avis, écrivait il à un de ses anciens condisciples à la date du 8 anvier 1869, que les femmes ont, au même titre que nous, le droit de travailler ; que le travail leur est bon, et que l'oisiveté leur est nuisible ; qu'il faut par tous les moyens s'efforcer de leur procurer un travail solitaire et sédentaire, conforme à leurs aptitudes, à leurs goûts, et qui puisse se concilier avec leurs devoirs d'épouses et de mères. Je donnerais de bon cœur la dernière goutte de mon sang pour la liberté, et je ne désire pas avec moins de passion de voir renaître la probité scrupuleuse, l'austérité des mœurs, la chasteté de l'époux et de l'épouse, le respect filial ; je ne sépare même pas ces deux grandes causes, la famille et la liberté, persuadé qu'il faut être esclave du devoir, pour être capable d'exercer et même de comprendre les droits du citoyen... (*Lettre inédite*)

Digitized by Google

il semble qu'il n'y ait qu'à vouloir ; mais quand on passe de la théorie à la pratique, le problème paraît tout autre. C'est le terrain, la main d'œuvre, le capital de garantie, etc., etc. Ah ! si les moyens de communication étaient plus faciles et moins chers, on pourrait construire des cités ouvrières au-delà des fortifications. Mais tant que le métropolitain ne marchera pas, il ne faut pas y songer. Et puis, est-il bien sûr que l'ouvrier parisien consentirait à se loger dans des cités en dehors de la barrière ? Il faudrait pour cela qu'il changeât du tout au tout, car à l'heure qu'il est il partage sa vie entre l'assommoir et le café-concert, et pour donner libre carrière à ses goûts de débauche et de plaisir il a besoin d'avoir son Paris sous sa main. Ne lui parlez pas d'aller habiter à la campagne : la campagne c'est bon le dimanche, quand les beaux jours sont venus. Mais en semaine !... il aime bien mieux loger dans un taudis, à deux pas du boulevard. Ne lui en voulons pas trop, d'ailleurs, de ses mauvaises habitudes. Nous y sommes tous pour quelque chose. Quand je dis nous, je m'entends. On lui a tellement monté la tête en ces dernières années, qu'il avait fini par croire que tout lui était permis, qu'il était le maître de la situation, que la clef de la question sociale était dans sa poche. Hélas ! il en a rabattu depuis et ne tient plus la dragée si haute à ses patrons. Après la série des vaches grasses, les vaches maigres sont venues. La hausse des salaires n'a duré qu'un temps, le travail est vite retombé au cours moyen. Bref, l'ouvrier parisien ne songe plus à se mettre en grève. Il commence à se rendre compte de ce que les grèves lui coûtent. Ah ! que ne suit-il le conseil de Jules Simon ! Il veut être libre, il veut être maître de son sort, c'est très bien. Que n'épargne-t-il alors, au lieu de vivre au jour le jour, sans souci du lendemain ? Il n'y a que les caisses de secours mutuels et de retraite, les associations alimentaires, l'épargne enfin qui puisse protéger l'ouvrier contre ses trois grands ennemis : le chômage, la maladie et la vieillesse ; de même que c'est l'ordre et l'économie qui seuls puissent permettre le retour des femmes dans la famille.....,

Je viens de résumer à grands traits les travaux de Jules Simon sur la question ouvrière. Je me propose à présent d'étudier avec lui la question délicate entre toutes des rapports de l'Eglise et de l'Etat qu'il trancha carrément par la séparation dans son discours du 3 décembre 1867.

Et d'abord examinons la question au point de vue historique. Tous les libéraux sont d'accord aujourd'hui pour déplorer que l'Assemblée constituante n'ait pas proclamé la liberté des cultes. C'était, en effet, en 1790, la solution naturelle et logique. Mais l'Assemblée constituante ne comprenait pas qu'on entreprît de révolutionner la société civile sans révolutionner l'Eglise. L'Eglise et l'Etat ayant vécu maritalement sous la monarchie absolue, il lui sembla qu'elles devaient continuer à vivre ensemble sous la monarchie constitutionnelle, sauf à modifier l'esprit et la lettre de leur contrat de mariage. La séparation, si tant est qu'elle l'ait envisagée sérieusement, avait le tort à ses yeux de créer un Etat dans l'Etat, et comme le haut clergé n'était rien moins que libéral, elle craignait que l'Eglise de France, une fois émancipée et abandonnée à elle-même, ne devînt un centre de résistance, un foyer de conspiration.

D'un autre côté, elle se faisait un scrupule de rompre avec l'Eglise, après l'avoir dépouillée de ses biens. La séparation, prononcée à peine les premières enchères ouvertes, n'était-ce pas un vol manifeste que l'honnêteté politique lui défendait de commettre ? Dans ces circonstances, après avoir pesé le pour et le contre, l'Assemblée constituante ne vit de salut pour l'Etat que dans une transaction avec l'Eglise, et quelle transaction !

Quand on étudie les préliminaires de la constitution civile du clergé, il est facile de voir que la Constituante n'entendait rien aux affaires ecclésiastiques et qu'elle était dominée en matière religieuse, par la philosophie du dix-huitième siècle. Comme la Révolution avait affranchi la glèbe, elle crut qu'il dépendait d'elle d'affranchir le bas clergé et de renouveler la face de l'Eglise de France, en déchirant le concordat de 1516 qui l'avait humiliée devant la cour de Rome, et en la ramenant, par delà le régime des pragmatiques, au principe électif de la primitive Eglise chrétienne. Pure illusion de philosophes. L'expérience aurait dû lui enseigner qu'on ne peut réformer l'Eglise qu'avec le concours de la papauté, et que tous les gouvernements qui ont voulu lui faire violence — sauf Henri VIII en Angleterre — ont dû, tôt ou tard, plier le genou devant elle. Il n'y avait qu'un seul moyen de restaurer l'Eglise gallicane en 1790 ; ce moyen c'était la séparation.

Mais, dira-t-on, la séparation de l'Eglise et de l'Etat entraînait logiquement la suppression du budget des cultes ou la restitution à l'Eglise des biens que l'Etat s'était appropriés. C'est encore là une erreur. Quand l'assemblée nationale décréta que les biens du clergé seraient mis à la disposition de la nation, elle créa le budget des cultes pour l'indemniser. Cette indemnité n'était pas un salaire, et il ne vint alors à l'esprit de personne que la rente servie au clergé par l'Etat aliénerait son indépendance au point d'en faire une armée de fonctionnaires à merci. Il restait libre de toute attache officielle et ne devait aucune reconnaissance à l'Etat, — surtout le haut clergé qui, dans la confiscation de ses biens, perdait d'un seul coup cent cinquante millions sur les deux cents millions qui formaient le revenu annuel de l'Eglise de France en 1789.

L'Assemblée constituante pouvait donc fort bien prononcer la séparation de l'Eglise et de l'Etat, tout en maintenant le budget des cultes, et la preuve c'est que ce *modus vivendi* est pratiqué actuellement en Belgique. Le budget des cultes était entre les mains

Digitized by Google

du gouvernement un moyen pratique de contrôle et de surveillance, qui avait cet avantage inappréciable de ne présenter aucun caractère vexatoire et d'établir par le traitement une égalité relative entre les soixante mille desservants et le clergé supérieur. Mais avant il y avait à prendre des mesures d'ordre public, telle que la suppression des maisons religieuses, à l'exception toutefois des congrégations enseignantes ou hospitalières ; le retrait à l'Eglise des registres de l'Etat civil ; l'établissement des élections ; une nouvelle délimitation des évêchés et des paroisses, surtout des évêchés qui, comme ceux de Metz, de Toul, de Verdun, de Saint-Dié, de Nancy, étaient suffragants d'un archevêque étranger (1) : — toutes mesures qui étaient réclamées par les cahiers de la plupart des baillages et des sénéchaussées, mais qui exigeaient d'habiles négociations avec Rome.

Boisgelin, archevêque d'Aix, s'engageait à faire approuver la constitution civile par le Pape, si on l'envoyait en mission auprès de lui; et dans les archives romaines apportées en France par Napoléon Ier, l'abbé Grégoire a trouvé une lettre de M. Jalabert, alors supérieur du petit seminaire de Toulouse, qui écrivait de Paris à Pie VI « pour le prier d'adresser un bref de *propre mouvement* aux évêques de France, étendant provisoirement leur juridiction au-delà des limites de leurs diocèses, et autorisant provisoirement entre les métropolitains aussi désignés par l'Assemblée nationale, à instituer canoniquement les évêques qui seraient élus, même dans les sièges de nouvelle création. »

Il est donc probable que si l'on avait négocié avec la cour de Rome, elle eût sanctionné les mesures prises en vue de la séparation. Mais l'Assemblée nationale trouva plus commode de déchirer purement et simplement le concordat et de le remplacer par une constitution civile qui supprimait les ordres monastiques (12 février 1790), changeait le mode d'élection et d'institution des évêques et des curés (12 juillet et 24 août 1790); — s'imaginant sans doute qu'elle donnait satisfaction au Pape, en déclarant, dans une clause additionnelle, qu'elle n'entendait point porter atteinte à son autorité et que les évêques, tout en n'étant plus nommés par lui, ne cesseraient point de correspondre avec lui.

Bien plus, elle poussa la méfiance et l'imprévoyance jusqu'à obliger le clergé à prêter serment à la constitution, ajoutant que « ceux qui n'auraient pas prêté dans les délais déterminés, le serment prescrit, seraient réputés avoir renoncé à leur emploi et qu'il serait pourvu à leur remplacement, comme en cas de vacance par démission. » (Décret du 27 novembre 1790).

C'en était trop, le serment avait excédé la mesure; aussi ne fut-il prêté que par un seul archevêque, celui de Sens, et par quatre évêques, ceux de Viviers, d'Orléans, d'Autun et de Lydda (1). Tous les autres évêques et archevêques le refusèrent. Parmi les prêtres, Grégoire assure que la majorité jura fidélité à la constitution. Le clergé se trouva ainsi partagé en deux camps : les assermentés et les réfractaires. D'où le schisme et la guerre civile, car la guerre de Vendée fut allumée et conduite par les insermentés à qui les évêques envoyaient du fond de leur exil le cri de guerre jeté par Pie VI à la Révolution.

Ce serment politique fut, je le répète, le vice capital de la constitution civile, il rappela le trop fameux formulaire d'Alexandre VII et servit de prétexte aux ennemis de l'ordre de choses nouveau.

La Constituante s'en aperçut trop tard.

Pourquoi faut-il qu'elle n'ait pas eu la hardiesse ou la bonne inspiration de choisir, entre les deux routes qui s'offraient devant elle, le chemin direct de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Ce chemin, assurément, avait ses ronces et ses obstacles, mais il n'aurait pas conduit la France au cul-de-sac de la Terreur, et dans tous les cas, il lui aurait épargné cette halte fatale ou plutôt ce retour en arrière qu'on appelle le Concordat.

Car enfin, qu'est-ce que le Concordat ? « C'est un traité conclu, dit M. Jules Simon, entre l'Etat et l'Eglise, pour se céder l'un à l'autre, au détriment de la liberté de conscience, une part de la souveraineté qu'ils n'ont pas. L'Etat vend à l'Eglise la liberté des citoyens, pour obtenir d'elle la paix et un appui ; l'Eglise vend à l'Etat ce qu'elle croit ou ce qu'elle dit être la vérité absolue, pour obtenir de lui le privilège d'enseigner seule, et celui de s'enrichir.

« Conséquence : l'Eglise dans l'Etat est l'abdication de la foi religieuse ; l'Etat dans l'Eglise est la négation absolue de toute liberté ; le Concordat est tout ensemble la foi avilie et la liberté proscrite. Il faut donc rejeter toute alliance entre le temporel et le spirituel. Proclamer leur séparation, ce n'est pas autre chose qu'exprimer le dogme à la fois si nécessaire et si simple de la liberté de conscience » (1).

Ainsi parle M. Jules Simon. Mais alors, vont s'écrier ses adversaires politiques, comment expliquer que l'auteur de la *Politique radicale* se prononce aujourd'hui pour le maintien du Concordat, quand il en demandait la suppression il y a vingt-trois ans ? La réponse est toute simple et cette contradiction n'est qu'apparente. En 1867, Jules Simon se réclamait de la liberté pour attaquer le Concordat : c'est encore de la liberté qu'il se réclame aujourd'hui pour le défendre. Je m'explique. Quel est l'homme de bonne foi qui oserait soutenir que la situation respective de l'Eglise et de l'Etat est la même aujourd'hui qu'il y a vingt-trois ans ? En 1867, le pape était encore roi de

1, Par un désordre inexplicable, ces évêchés relevaient de l'archevêché de Trèves, de même que ceux de Bâle et de Lausanne relevaient de l'archevêché de Besançon et ceux de Tournai et de Namur de l'archevêché de Cambrai.

(1) A cette époque l'Eglise de France comptait 18 archevêques et 113 évêques.

1. *La liberté de conscience*, page 321.

Digitized by Google

Rome ; il était protégé par les baïonnettes françaises ; l'Eglise était maîtresse de l'enseignement en France à tous les degrés, et l'empire se faisait le serviteur complaisant de la faction ultramontaine. Le Concordat pouvait donc passer alors pour un instrument d'oppression. En est-il de même aujourd'hui ? Poser la question c'est la résoudre. Non seulement le pape a perdu son pouvoir temporel, depuis le discours de Jules Simon sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais on a chassé les jésuites de l'enseignement secondaire, on a laïcisé toutes les écoles publiques, et la liberté des cultes est si complète que le P. Hyacinthe a pu ouvrir une chapelle gallicane à Paris. Tout cela s'est fait en quinze ans sous le régime concordataire. On ne peut donc plus dire que le Concordat opprime la liberté de conscience. En 1867, Jules Simon défendait la liberté civile contre les empiètements de l'Eglise. En 1886, c'est contre le radicalisme lui-même qu'il défend le Concordat. Oui, contre le radicalisme ! car entre les radicaux de 1867 et ceux d'aujourd'hui, il y a un abîme. « Le radicalisme dont il s'agit, disait Jules Simon dans la préface de la *Politique radicale*, c'est le radicalisme dans le sens de la liberté. » Le radicalisme du jour est synonyme d'oppression — en matière religieuse. On a changé l'enfant en nourrice et c'est le père qu'on accuse d'avoir changé. Eternelle comédie humaine !

Non, il n'est pas vrai que Jules Simon ait changé d'avis à l'endroit du Concordat. C'est un séparatiste convaincu qui n'accepte le Concordat que comme pis aller, parce qu'il sait bien qu'une dénonciation violente déchaînerait une fois encore la guerre civile en France. Si la séparation devait avoir pour conséquence de réaliser son rêve qui est celui de Cavour, à savoir l'Eglise libre dans l'Etat libre, il la voterait des deux mains immédiatement, mais ce n'est pas ainsi que l'entendent les radicaux. Pour eux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat entraîne fatalement la suppression du budget des cultes, le retour à l'Etat et aux communes de tous les édifices religieux — toutes choses sur lesquelles Jules Simon faisait ses réserses les plus expresses dans son discours sur la question romaine et dans la *liberté de conscience*.

En voulez-vous la preuve ? la voici : « Il y a trois sources de complications dans la législation des cultes : la première tient aux conditions matérielles d'existence de chacun d'eux, la seconde aux rapports nécessaires des cultes avec les circonstances principales de la vie, et la troisième à la nature du dogme et à l'organisation de la hiérarchie dans chaque Eglise.

« Voici d'abord la question des édifices religieux, qui est fort grave. Dans l'état actuel de notre société, avec la division des fortunes, l'habitude de jour en jour plus générale de jeter ses capitaux dans l'industrie, l'indifférence subsistante en matière de religion, le manque absolu d'esprit d'association et d'initiative entretenu par la centralisation absolue de tous les pouvoirs, il y a tout lieu de craindre qu'on n'arrive pas sans le secours du gouvernement à construire des édifices religieux convenables et à les entretenir dignement.

« D'ailleurs, que fera-t-on de tous les édifices actuellement construits ? S'ils rentrent dans les mains de l'Etat, il sera obligé de les raser ou de les vendre. Les raser, c'est de la démence ; les mettre aux enchères, c'est une profanation et une source d'impossibilités. On l'a assez vu en 1791 et même en 1795 malgré les dispositions du décret du 11 prairial, inspiré par une pensée de conciliation et de tolérance. Ainsi, de ce côté, il y a des difficultés et des embarras de toutes parts.

« Quant à la suppression du budget des cultes, ce n'est pas certes une mesure à laquelle on puisse se déterminer légèrement..... Si on supprimait le budget des cultes il faudrait recourir aux cotisations régulières, tolérer, par conséquent et même encourager la solidarité des membres de chaque église entre eux, dans toute l'étendue du pays et leur permettre d'avoir une caisse centrale, des administrateurs de cette caisse et des collecteurs. N'est-ce pas avec le temps, fonder un Etat dans l'Etat ?..... »

Il fallait un certain courage pour oser mettre sous les yeux des doctrinaires, qui sont toujours les plus ardents, les difficultés que présentait, résolue dans le sens de la séparation immédiate, la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat. Mais Jules Simon n'en manqua jamais quand il s'agit de faire son devoir et de défendre ce qu'il croyait être la vérité. C'est même ce qui fit sa force dans l'opposition sous l'empire, et ce qui lui vaut encore aujourd'hui le respect de ses adversaires les plus acharnés.

Sa parole éloquente et mesurée, la campagne vigoureuse qu'il avait menée en faveur de toutes les libertés lui avaient conquis une telle popularité dans le pays qu'elle balançait celle de Jules Favre. Et ce n'est pas peu dire. Je crois même qu'il avait plus d'influence sur les comités électoraux de Paris et de la province. Aussi l'empire, aux élections de 1869, eut-il recours à mille moyens pour le faire échouer à Bordeaux et à Paris, dans la huitième circonscription qu'on avait remaniée pour les besoins de la cause et où il avait pour principal concurrent l'avocat Lachaud. Peine perdue. Jules Simon eut plus de 17,000 voix à Bordeaux sur 29,000 votants et plus de 30,000 à Paris. Je ne compte que pour mémoire les cent mille suffrages qui lui furent donnés dans un certain nombre de collèges. Une recommandation, un mot de lui suffisait alors pour faire agréer un candidat. Les temps sont bien changés. Il n'eut pourtant pas le pouvoir d'empêcher les candidatures multiples de se produire en 1869. On se souvient que Jules Favre fut combattu à Paris par Henri Rochefort et qu'il passa avec peine au second tour. Gambetta se porta, lui aussi, contre Carnot, malgré l'opposition de Jules Simon qui ne le lui a jamais pardonné. Je ne sais même

Digitized by Google

pas si leur vieille querelle ne date pas de là. Jules Simon conseillait à Gambetta de se porter contre Emile Ollivier, disant que Carnot était un de leurs amis, un de ceux qui avaient le plus de titres à la reconnaissance du parti républicain.

Et Gambetta de s'écrier que Carnot était « une fichue bête. » Ce qui prouve, comme l'écrivait Jules Simon à la date du 18 janvier 1869, que « les républicains les plus illustres étaient déjà accablés sous les calomnies et la malveillance de leurs amis. »

Au surplus, voici sa lettre (1). Je la donne ici dans son entier, parce qu'elle nous fait connaître exactement la situation du parti républicain à la veille de la bataille électorale :

« 18 janvier 1869.

« Mon cher ami,

« Je n'ai pas le temps de réfléchir assez mûrement à votre projet, pour donner mon opinion avec sécurité. Voici quelques objections :

« 1° Nous sommes bien près des élections ; il y a des engagements pris, des efforts faits. Il n'est pas toujours habile de venir tout à coup parler d'un changement de front dans un collège électoral. Il sera difficile de propager en si peu de temps une doctrine nouvelle.

« 2° La multiplicité des candidatures a pour conséquence le fonctionnement des voix opposantes, tandis que toutes les voies obéissantes se concentrent sur le candidat officiel. Songez aux votants de Panurge qui ne vont qu'aux gros bataillons ; cela peut faire une difficulté pour les seconds tours. Je n'exagère rien, je ne dis pas que ce sera ordinaire.

« 3° La multiplicité des candidats aura pour conséquence l'inaction de nos candidats. N'est-ce pas très grave ? En l'absence du candidat et de l'impulsion qu'il donne, il n'y a que mollesse ou divergence. L'administration, au contraire, a une armée centralisée qui ne recule devant aucun sacrifice et qui croit n'avoir rien à craindre des pouvoirs impériaux. Le candidat officiel, qu'il soit honteux ou impudent, dirige en maître ou se laisse diriger en valet ; mais dans tous les cas, l'action est énorme et l'unité d'action complète.

« Ces objections, mon cher ami, sont celles qui me frappent en vous écrivant ; la troisième surtout mérite qu'on y songe. Vous ne voyez pas comme moi le détail de ce qu'on peut et de ce que l'on ose contre nous ; vous ne savez pas, ou du moins vous ne savez pas par une expérience aussi personnelle combien la présence et l'énergie d'un honnête homme sont nécessaires pour triompher de certaines manœuvres. Les *honteux* surtout sont difficiles à déjouer, parce qu'ils mentent. Leurs déclarations d'indépendance, si grotesques quand elles sont accompagnées à l'orchestre par les plus bruyantes et les plus audacieuses déclarations des préfets et des gardes-champêtres, font encore des dupes dans notre pauvre pays. Comment lutteront vos candidats absents, qui ne sauront pas même s'ils travaillent pour eux ? Ils laisseront leurs noms aller sur leur bonne foi. Et qui donc maintenant a un nom en France ? Les républicains les plus illustres, qui méprisent aisément les injures de leurs adversaires naturels, sont accablés sous les calomnies et la malveillance de leurs amis.

« Vous pouvez me dire que, pensant ainsi, je ne devrais pas avoir plusieurs candidatures. Je les ai malgré moi ; j'en préviens mes amis ; ils ont persisté et exigé ; j'ai cédé, mais à condition qu'ils seraient toujours libres, jusqu'au dernier moment, de me remplacer, s'ils trouvaient un candidat ayant les mêmes opinions, la même énergie et plus de loisir.

« Maintenant, ces réserves faites, je vous déclare que votre plan me paraît très sérieux, et que, malgré vos objections, je suis bien tenté d'y adhérer et de le recommander, pourvu qu'on n'en fasse pas une règle absolue, applicable dans tous les cas et dans tous les lieux. Il épargnerait à ceux qui sont déjà sur la brèche, le travail surhumain des cinq ou six candidatures qu'on leur impose. Car vous avez bien raison de le dire, c'est un fardeau écrasant pour des gens déjà très occupés, sans compter qu'on leur reproche ce sacrifice comme une ambition, et cette preuve de force comme un aveu d'inquiétude et de faiblesse. Il donnerait plus de chances aux jeunes gens, ou pour mieux dire aux nouveaux ; et il faut, de toute nécessité, à la prochaine assemblée, une infusion de sang jeune. Dans l'état actuel, nous pouvons faire des hommes, mais nous ne pouvons faire des réputations. Tout le monde n'a pas la chance d'un coup de tonnerre comme notre ami Gambetta. Si je parlais dans la plupart des collèges, de la supériorité d'André Cochut, en toutes matières économiques, des ressources infinies de Laurier, de l'éloquence de Durier, de la vôtre, mon cher ami, de celle d'André Rousselle, du talent si éclatant de Ferry, comme orateur et comme publiciste, de la science consommée de Hérold, de son dévouement incomparable, depuis tant d'années, des études de Clamageran, d'Allain-Targé, on me dirait de tous les côtés ce qu'on disait de moi-même il y a cinq ans : il n'est pas connu. Cela n'est pas gai, non pas pour nous, mais pour la situation. Votre projet remédierait à cela ; il créerait des noms, et il rendrait possible, à la rigueur, de s'en passer. Vous ne vous faites pas une idée de la popularité de

(1) Voici à titre de curiosité une pièce de vers qu'on répandait sous la forme d'un placard-affiche dans la 21e section de la 8e circonscription.

Vous électeurs de ces collèges
Votez avec conviction,
Surtout redoutez les manèges
Des gens de révolution.
Prenez vos députés parmi les hommes sages,
Parmi ceux dont la vie est une caution,
Ils ont seuls droit à vos suffrages.
Repoussez, à tout prix, ces grands, ces beaux parleurs,
Qui se décorent du titre d'orateurs
Et dont les creux discours énervent tous les cœurs.
Les voyez-vous prenant leurs aises,
Vous débiter mille et mille fadaises.
Ils voudraient, c'est leur but, infiltrer dans nos mœurs,
Leurs sentiments odieux destructeurs ;
Je ne les nomme pas, ma plume s'y refuse.
De ces désorganisateurs,
Chacun de nous a deviné la ruse.
Ils sont connus ; les bons Français
Proscriront leurs noms à jamais.
Moi, j'aime l'empereur, hautement je l'avoue,
Il nous a tous sauvés, nul ne me désavoue.
Montrons-nous en reconnaissants.
Et votons pour ses partisans.
Souvenons-nous en bien, l'union fait la force.
Ne nous laissons pas prendre à la trompeuse amorce
Que nous tendent nos ennemis,
Ces vils artisans de discorde
Voudraient troubler notre concorde,
Leurs efforts seront vains si nous restons unis.
Oui, nous triompherons, car notre cause est sainte.
Electeurs, mes amis, ne formons qu'un faisceau,
Soutenons-nous, soyons sans crainte,
Arborons le même drapeau.
Comme un gladiateur qui se rend dans l'arène,
Rassemblons notre force au moment de l'assaut,
Qu'en allant au scrutin, amis, rien ne nous gêne,
Nous sauvons le pays, si nous nommons Lachaud.

Cette lettre est inédite.

Digitized by Google

Floquet dans les campagnes de Béziers ; il la doit à sa candidature, et non pas à l'empereur de Russie. Autre exemple : je suis persuadé que si on n'avait touché ni à Bordeaux ni à Lyon, Lavertujon et Frédéric Morin n'auraient eu qu'à se montrer dans leurs anciennes circonscriptions. Vous avez d'ailleurs l'argument très puissant, très logique au point de vue du droit, de permettre la manifestation, sinon la présentation des nuances. C'est même ce qui me séduit surtout dans votre plan, moi qui adore le droit des minorités.

« Je vous dirai même qu'il y a longtemps que je prêche à tout le monde le principe d'avoir un candidat partout. On me répond qu'il faut du temps et de l'argent à perdre dans certains collèges inabordables. Nous aurions du temps à la rigueur, nous aurions de l'énergie à revendre ; mais nous n'avons pas d'argent. On en a fait un reproche à notre ami Dréo qui porte si crânement son titre de candidat de la misère. Il n'est pas dans la misère, ni nous non plus ; mais nous n'avons guère que notre travail, et les candidatures, grâce aux financiers et aux chambellans, deviennent ruineuses. Est-ce qu'avec votre système on échappera aux dépenses ? Je ne le vois pas trop ; il faudra toujours des bulletins, des affiches, des porteurs et des salles de réunion. Vous croyez que le candidat s'effaçant, le comité sera bien obligé de paraître et de payer. Je l'espère sans trop y compter. Nous sommes encore un peuple très correct. Même pour nous dévouer à une idée. il faut qu'elle s'incarne.

« Mais je vous quitte, cher ami, et sans me relire, et sans vous parler de Boulogne dont pourtant je veux vous parler. Ne pourriez-vous pas venir dîner avec moi jeudi à sept heures ? Pas de réponse, bonne réponse. A vous de cœur. »

« Jules SIMON ».

Si Jules Simon ne pût empêcher les candidatures multiples de se produire à Paris et en province, sa double élection à Bordeaux et à Paris (il opta pour Bordeaux) et l'espèce de plébiscite républicain qui se fit dans toute la France sur son nom, lui donnèrent une autorité considérable sur l'opposition. Il en profita pour calmer certaines ardeurs belliqueuses et pour prévenir quelques mois plus tard une collision qui certainement aurait été sanglante, entre la force armée et le peuple. On sait que le ministère avait, en violation de la Constitution de 1852, prorogé la Chambre au 29 novembre. Cette prorogation maladroite et qui paraissait non sans raison, comme un défi porté au suffrage universel, avait soulevé les protestations indignées de la presse libérale et la colère des journaux avancés. Le *Réveil* de Delescluze, entre autres, avait déjà convoqué le ban et l'arrière-ban du parti radical à une grande manifestation qui devait avoir lieu devant le Palais-Bourbon le 26 octobre, date extrême à laquelle aurait dû se faire l'ouverture des Chambres. Bref tout était prêt pour un coup de main, quand on eut le bon esprit de prendre conseil de Jules Simon. La réponse ne se fit pas attendre, et voici dans quels termes elle était formulée :

« On nous demande si une manifestation à la date du 26 octobre peut servir les intérêts de la démocratie.

« Nous répondrons, après examen approfondi : Non, elle ne peut les servir ; au contraire, elle aurait pour résultat une répression impitoyable, probablement sanglante ; elle fournirait à la réaction des armes ; elle retarderait pour longtemps la victoire à laquelle nous touchons. Nous sommes unanimes pour conseiller à nos amis de ne descendre dans la rue sous aucun prétexte, de ne pas céder à de généreuses impatiences, de repousser les agents provocateurs.

« La Chambre dédaigneusement prorogée, un senatus-consulte délibéré, voté, promulgué pendant le silence forcé des représentants du peuple, la Constitution de 1852 violée par ceux-là même qui l'ont faite et qui n'existent que par elle ; la volonté du pays méconnue ou méprisée, expliquent l'irritation populaire.

« Mais le 29 novembre n'est pas loin de nous, et nous saurons ce jour-là protester contre les injustices du passé et revendiquer les libertés de l'avenir.

« Ne donnons pas de chances au hasard, notre succès est certain par le calme, l'union et la résolution inflexible de réclamer dans l'avenir la totalité des droits du peuple. »

LÉON SÉCHÉ.

(à suivre)

COMPLIMENT DE BONNE ANNÉE

EUTRU SIMON (1).

Ar en achimant ag er blé mil eih cant hueh ha piar-uiguent, ur Breton bihannic en deh en inour bras de saluein, e creiz Paris, ur brær cohoh, ur brær brassoh, en eutru Jules Simon.

Lausquet me souhettein d'oh ur blé mad, ur blé neué, ur yehed mad, ha mar plige guet en eutru Doué, er Baradoué, ar en achimant a hou buhé.

Bihuet pœl ar en doar ; mi hou caro berpet.

Hui e zou gannet en escobty Guenned, gannet ag er bople, ha jamæs ne hueh ancoheit er bople.

Hueh labouret a vihan ; hui e labour hoah bam dé, a vitin bed en noz, liès pæl in noz.

Jamæs ne hueh ivet, jamæs ne hueh daibet reih ; jamæs ne hueh redet guet er merhied.

Hou buhé e zou scler el un dé caër.

Chetu petra ni hou car !

Hui pehé, el er réral ; gouniet sihier argant, mar devehé pliget d'oh ; hueh lausquet en argant : hueh nun goutantet de ved dæn a fæçon.

Chetu petra ni hou car !

Mar dess ur Baradoué veit en dud vad, hou place e zou merchet en ur leh ihuel. Jamæs San Pierr nedeh sherret dor er Baradoué der Bretonnet.

Dr LE MAGUET.

MESSIEURS DE BRETAGNE ET D'ANJOU,

MONSIEUR SIMON.

A la fin de l'année 1886 un Breton minime a le grand honneur de saluer, au milieu de Paris, un frère plus âgé, un frère plus grand : Monsieur Jules Simon.

Laissez-moi vous souhaiter une bonne année, une nouvelle année, une bonne santé, et, s'il plaît à Dieu, le Paradis à la fin de votre vie.

(1) Ce compliment a été dit au banquet de l'association bretonne-angevine.

Digitized by Google

Vivez longtemps sur la terre; nous vous aimerons toujours.

Vous êtes né dans le diocèse de Vannes, né du peuple et jamais vous n'avez oublié le peuple.

Vous avez travaillé dès votre jeune âge; vous travaillez encore chaque jour, du matin à la nuit, souvent loin dans la nuit.

Jamais vous n'avez bu, jamais vous n'avez mangé trop; jamais vous n'avez courtisé les filles.

Votre vie est claire comme un beau jour.

Voilà pourquoi nous vous aimons! Vous auriez, comme d'autres, s'il vous avait plu, gagné des sacs d'argent; vous avez délaissé l'argent; vous vous êtes contenté d'être un homme de bien.

Voilà pourquoi nous vous aimons! S'il y a un Paradis pour les bonnes gens, votre place y est marquée à un endroit élevé. Jamais Saint-Pierre n'a fermé la porte du Paradis aux Bretons.

Dr Le Maguet

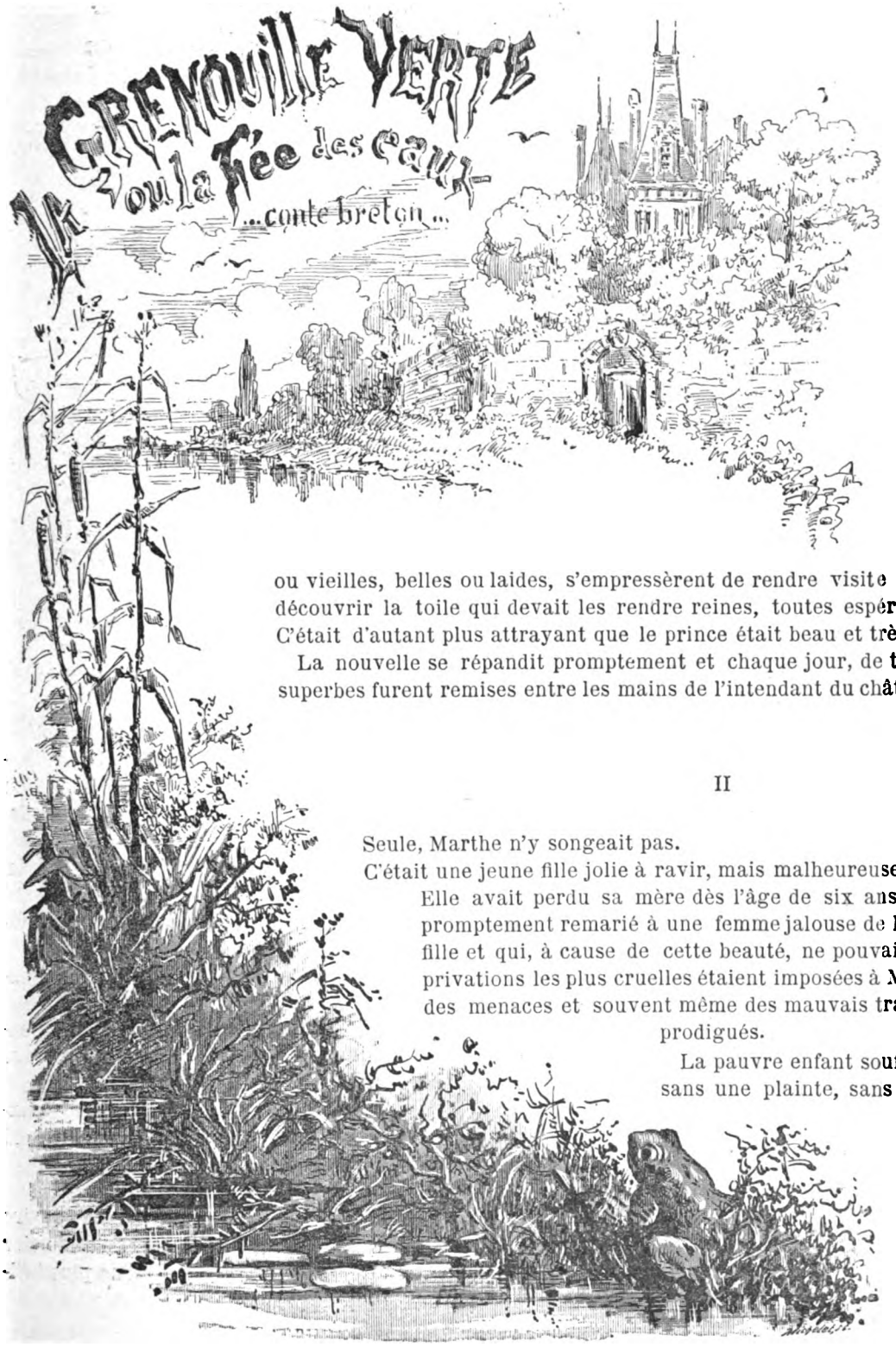

I

Un prince riche et puissant arrivé à l'âge de se marier, eut la singulière idée de faire connaître à son peuple qu'il épouserait la jeune fille de n'importe quelle condition, qui déposerait en son palais, dans un délai fixé, la pièce de toile la plus fine, la plus belle et la plus rare.

Les filles, jeunes ou vieilles, belles ou laides, s'empressèrent de rendre visite aux tisserands pour découvrir la toile qui devait les rendre reines, toutes espérant bien le devenir. C'était d'autant plus attrayant que le prince était beau et très considéré.

La nouvelle se répandit promptement et chaque jour, de tous côtés, des toiles superbes furent remises entre les mains de l'intendant du château.

II

Seule, Marthe n'y songeait pas.

C'était une jeune fille jolie à ravir, mais malheureuse comme les pierres.

Elle avait perdu sa mère dès l'âge de six ans, et son père s'était promptement remarié à une femme jalouse de la beauté de sa belle-fille et qui, à cause de cette beauté, ne pouvait la supporter. Les privations les plus cruelles étaient imposées à Marthe. Des insultes, des menaces et souvent même des mauvais traitements lui étaient prodigués.

La pauvre enfant souffrait tout en silence, sans une plainte, sans un reproche.

Parfois, lorsque son cœur débordait d'amertume, elle allait bien loin se cacher derrière les saules et les oseraies qui bordent l'étang du

Digitized by Google

village, pour pleurer plus à l'aise. Il arriva qu'un jour, étant ainsi à sangloter, elle entendit tout près d'elle une voix bien connue l'appeler par son nom.

Elle se leva immédiatement, ses yeux embrassèrent tout l'horizon sans rien découvrir.

« Regarde à tes pieds, lui dit la voix, c'est moi qui t'appelle, moi la fée ta marraine, que tu n'a pas vue depuis plusieurs années, parce qu'un mauvais Génie m'a changée en grenouille pour un temps qui, heureusement, approche de sa fin. »

Marthe, déjà à genoux, couvrait de baisers et de caresses sa marraine tant regrettée, qui lui apparaissait sous la forme d'une belle grenouille verte.

« Ma mignonne, continua celle-ci, sèche tes pleurs ; l'heure du bonheur va aussi sonner pour toi. Ton temps d'épreuve est près d'expirer. Autant tu as été malheureuse et tourmentée, autant tu seras heureuse et fêtée.

— Serait-ce possible ? marraine, dit la jeune fille.

— Rien n'est plus vrai, mon enfant. Tu a sans doute entendu dire que le fils du roi a promis d'épouser la jeune fille qui lui offrirait la toile la plus rare. Eh bien ! depuis deux ans, j'ai mille ouvrières occupées à tisser la toile que je te destine. » Marthe pleurait d'attendrissement.

Des toiles superbes furent remises entre les mains de l'intendant.

C'était une jeune fille jolie à ravir.

« Pour t'en assurer, suis-moi, » ajouta la grenouille qui se mit à sauter à travers les joncs et les roseaux jusqu'à un endroit écarté et désert où la fillette n'eût pu pénétrer, si les plantes et les arbrisseaux ne se fussent écartés d'eux-mêmes pour la laisser passer.

III

« Tiens, vois cette *niole* amarrée aux oseraies des bords du Canut de Renac, elle est là qui t'attend. Assieds-toi sans crainte sur le petit banc placé au milieu et dans un instant tu seras transportée dans ma demeure souterraine.

— Mais je ne pourrai jamais, répondit Marthe, en contemplant une ravissante petite coquille nacrée qui se balançait sur l'eau, et qui pouvait tout au plus donner place à une poupée.

— Avance toujours, dit la fée, et tu verras bientôt. »

En effet, en mettant le pied sur cette frêle embarcation, la fillette la vit grandir, le banc s'allongea et lui permit de s'asseoir.

Aussitôt deux gros poissons rouges vinrent d'eux-mêmes s'atteler à la nacelle et plongèrent au fond de l'étang avec une rapidité inconcevable.

En une seconde, Marthe eut disparu.

Elle ne s'aperçut du voyage qu'elle venait de faire qu'en se sentant doucement déposée sur un sable d'or au milieu d'un monde de coquillages, tous plus brillants les uns que les autres.

Digitized by Google

La grenouille qui l'avait devancée, était à l'attendre.

« Regarde, lui dit-elle, les merveilles que la nature dérobe à tous les yeux. »

Un superbe spectacle s'offrit à la vue de la jeune fille : le corail, les perles précieuses, les rubis magnifiques l'éblouirent par leur éclat.

La grenouille, armée d'une baguette, toucha un bloc de porphyre qui aussitôt se déplaça et leur ouvrit l'entrée d'un palais qu'aucune langue ne pourrait décrire, qu'aucun peintre ne saurait rendre.

Taillées dans des rochers de cristal, de longues galeries conduisaient à d'immenses salles, dont les meubles, aux dessins capricieux, étaient faits de topazes, d'améthystes et d'émeraudes.

Un trône, placé dans la plus belle et la plus vaste des pièces, était destiné à la fée qui, dans son palais seulement, redevenait femme et commandait en reine à tout un peuple de poissons, de reptiles et d'insectes.

Tout au fond, dans une grotte isolée, de grosses araignées noires, en quantité innombrable, étaient occupées, du matin au soir, à tisser une toile d'une finesse excessive. D'autres confectionnaient, avec le concours de scarabées, des étoffes de fil d'or et d'argent destinées à recouvrir les gradins du trône.

Les araignées, employées à ces travaux, n'étaient jamais dérangées ; elles n'avaient même pas à se préoccuper de leur nourriture. Des milliers de petites grenouilles étaient chargées d'y pourvoir : elles allaient, armées de filets, sur les bords de l'étang de Saint-Just, et même jusque dans les jardins du village chasser les papillons et les demoiselles sur les nénuphars, les sauterelles dans les menthes, les cétoines dorées cachées dans les calices des fleurs.

Tous les autres insectes faits prisonniers et qui pouvaient être d'une certaine utilité, étaient amenés au palais et employés à divers ouvrages.

La fée, tenant sa filleule par la main, la conduisit vers un coffret incrusté de pierreries, et en retira une pièce de toile. Les fils de la Vierge, couverts de rosée, que l'on voit briller le matin dans les prairies, auraient semblé bien gros auprès de ceux employés à la confection de ce chef-d'œuvre qui, malgré sa finesse, était d'une résistance à toute épreuve.

Aussitôt deux gros poissons rouges vinrent d'eux-mêmes s'atteler à la nacelle.

En s'y prenant de bon matin et en allant vite, il fallait au moins huit jours pour dérouler cette pièce qui avait plusieurs lieues de long, et des années n'auraient pas suffi pour regarder tous les dessins bizarres et charmants dont elle était ornée.

Le nom de Marthe était écrit en lettres d'or en divers endroits.

Cette toile fut remise à la jeune fille qui, toute émue, ne put qu'embrasser sa marraine. Cette dernière la reconduisit à la porte de son palais, la fit monter dans la *niole* qui l'avait amenée et qui la transporta à l'endroit d'où elle était partie.

Fière de son trésor, Marthe rentra chez elle sans être aperçue, prit dans l'écurie l'âne qui lui servait à conduire les légumes de la ferme aux marchés du bourg, et partit pour la demeure du prince.

IV

Harassée de fatigue, elle arriva aux portes du château qu'elle ne pouvait se faire ouvrir, vu l'heure avancée de la nuit. Elle frappa, sonna et appela longtemps avant que l'intendant et les valets, porteurs de torches, vinssent voir qui pouvait les déranger au milieu de leur sommeil.

Quand ils aperçurent la pauvre fille, tremblante

Digitized by Google

Ils partirent tous d'un immense éclat de rire.

comme la feuille, pâle de fatigue, presque en haillons, juchée sur son âne, ils partirent tous d'un immense éclat de rire et la reçurent par des huées et des quolibets.

Ce ne fut qu'après s'être bien moqués d'elle qu'ils acceptèrent sa toile, en lui disant toutefois :

« Si cette étoffe a la même valeur que votre robe, jeune fille, le prince ne pourra résister au désir de vous épouser. » Et ils lui fermèrent la porte au nez.

Marthe, les yeux remplis de larmes et le cœur bien gros, reprit le chemin de sa demeure où une réception tout aussi triste l'attendait.

Sa belle-mère, qui s'était aperçu de son absence, la traita de vagabonde, et, pour la punir de s'être emparée de l'âne sans sa permission, l'enferma plusieurs jours dans l'étable en ne lui donnant que du pain noir e de l'eau pour toute nourriture.

La malheureuse enfant cherchait à se consoler en disant: Ma marraine sait ce qu'elle fait et le bonheur qui m'attend est proche.

V

Le jour tant désiré, et en même temps si redouté, arriva enfin.

L'examen des toiles se fit avec pompe. Le prince, accompagné de sa famille, de ses amis, d'hommes de l'art et d'amateurs de tous les pays, passa avec un soin extrême l'inspection des tissus. Il demandait tantôt un avis à celui-ci, tantôt un conseil à celui-là.

Plusieurs toiles vraiment remarquables avaient attiré son attention et avaient été mises à part. Mais lorsqu'il déploya la natte qui recouvrait le dépôt de la jeune Marthe, un cri d'admiration sortit de toutes les bouches. A partir de ce moment les autres pièces n'obtinrent plus que des regards de dédain. Il fut reconnu, à l'unanimité, que la toile qui portait en lettres d'or le nom charmant de Marthe était, sans comparaison possible, la plus belle du monde entier.

Le prince ne se possédait pas de joie. Aussi fit-il sans hésitation, le serment d'épouser la jeune fille qui devait nécessairement s'appeler Marthe et qui, « j'en suis certain, ajouta-t-il, est plus belle que le présent qu'elle m'a fait. »

Immédiatement il fit savoir, à son de trompe, dans tout son royaume, qu'il attendait, avec impatience l'arrivée de la jeune fille et de ses parents, pour lesquels il avait fait préparer des appartements dans son palais.

Grande fut la rumeur dans le pays !

Quand les habitants du village de Marthe apprirent que celle qu'ils chérissaient comme leur fille allait devenir reine, leur joie fut vive et sincère. Il s'empressèrent d'aller la féliciter, et remercièrent Dieu du fond du cœur de l'honneur fait au hameau.

Le père de Marthe semblait gêné devant son enfant; il regrettait sans doute d'avoir toléré les mauvais traitements dont la pauvre fillette avait été l'objet depuis son second mariage.

La belle-mère, elle-même, cachait sa jalousie et son dépit sous un air doucereux et hypocrite, et s'efforçait d'être aimable. Ne connaissant pas très bien le caractère de sa belle-fille, elle craignait d'être punie comme elle le méritait.

Marthe, qui s'aperçut de leur embarras, leur dit en les embrassant tous les deux : « Oublions le passé et aimons-nous. Si vous n'avez pas toujours été à mon égard aussi bons et aussi tendres que vous auriez pu être, la faute en est à moi qui n'ai pas su gagner votre affection : maintenant ne pensons plus à cela et soyons heureux. »

Digitized by Google

VI

Une chose cependant chagrinait la jeune fille. Sans être coquette, elle se rappelait les moqueries de l'intendant et des valets en voyant sa misérable toilette, et elle craignait qu'en la voyant aussi pauvrement vêtue, le prince se mît à rire à son tour.

L'examen des toiles se fit avec pompe.

Marthe s'en alla conter son embarras à la fée sa marraine, qu'elle retrouva sous la même touffe d'herbe, et qui lui dit :

« Je t'attendais, ma filleule. Je savais que tu viendrais.

« J'ai à t'offrir, outre la toilette de présentation, ta parure de noce et ton trousseau. » Et elle l'emmena dans un palais plus beau que lepremier.

Là, des fées la revêtirent d'une robe couleurde l'aurore, l'arrosèrent de parfums et la couronnèrent de fleurs.

Elles lui firent voir sa toilette de mariée couleur du soleil, ornée de diamants, des bijoux d'un grand prix et des atours de toutes sortes rangés avec soin dans des coffres d'or massif.

Un délicieux petit char, attelé de quatre libellules, aux ailes de gaze, fut avec tous ces objets, placé à côté d'elle dans la *niole*.

Une fois sur la rive de l'étang, la fée d'un coup de sa baguette magique, changea le char en une calèche magnique et les libellules en quatre chevaux blancs.

Elle envoya ensuite ses grenouilles chasseresses lui quérir deux cerfs-volants, ainsi que deux longicornes qui furent métamorphosés, les premiers en cochers, et les seconds en laquais galonnés des pieds à la tête.

Marthe remercia sa marraine et lui fit ses adieux. La fée promit d'assister à la noce, car le mariage de sa filleule détruisait le sort que lui avait jeté le mauvais Génie.

La future princesse monta dans sa voiture pour aller embrasser ses amies et prier son père et sa mère de l'accompagner. Jugez de leur stupéfaction à tous en la voyant ainsi parée et équipée. C'est à peine s'ils osaient la regarder et lui parler, tant elle leur paraissait belle et riche.

Enfin l'on partit.

La fée avait dépêché deux courriers en grand costume pour annoncer l'arrivée de Marthe au château.

Le prince vint au devant d'elle et la trouva fort à son gré.

La réception fut des plus brillantes et, après quelques compliments d'usage, la noce fut fixée à la semaine suivante.

VII

Des délégués allèrent aussitôt faire les invitations non seulement aux parents et amis du prince, mais à tous les ducs, seigneurs et gentilshommes des contrées voisines.

Tous les habitants, à dix lieues à la ronde, furent également conviés.

De son côté, la marraine de Marthe invita les fées ses voisines, ainsi qu'un grand nombre de magiciens, à assister à cette union. Ces derniers voulurent se charger du festin.

Les apprêts commencèrent immédiatement.

On ne trouva nulle part d'emplacement plus vaste que la lande de Cojoux en Saint-Just.

Digitized by Google

La fée des eaux apporta dans son tablier de gigantesques pierres sur lesquelles les tables furent dressées.

Jamais de mémoire d'homme, fête ne fut plus belle, jamais réunion semblable ne fut plus nombreuse, jamais repas ne fut mieux servi.

Après la messe du mariage, on se rendit à Cojoux en voitures, en chariots, en chaises à porteurs, à cheval où à pied, chacun selon ses moyens.

Les tables, recouvertes d'une nappe blanche comme la neige, étaient chargées de mets rares et exquis répandant une odeur de cuisine qui donnait un appétit formidable aux moins affamés.

Les magiciens avaient apporté, les uns des bœufs gras de pâturage, des moutons de pré-salé, des chevreuils de forêt, des lièvres de lande, des lapins de *brousse* ; d'autres des faisans, des perdrix, des oiseaux de basse-cour, des grives de vigne, des becfigues, des mauviettes, ou bien encore des poissons de mer ou d'eau douce et d'autres animaux inconnus de nos jours. En un mot rien ne manquait. Le dessert se composait de châteaux de grandeur naturelle, en chocolat et en pâtisseries. Des montagnes de fruits s'élevaient de tous côtés. Les fûts de cidre couvraient la lande, les vins les plus fins coulaient en abondance.

Des tentes avaient été dressées partout pour y prendre le repos nécessaire, car les fêtes durèrent plusieurs jours.

Tous les ménétriers du pays s'y trouvaient réunis et les danses ne cessèrent pas.

Le second jour un repas aussi somptueux que le premier fut servi par les époux et les invités, aux prêtres, moines et religieux de tous ordres.

Enfin, le troisième jour fut consacré aux pauvres et aux mendiants qui prirent place à table et furent servis de la même façon.

A l'heure qu'il est, on parle encore de cette noce sans pareille, et l'on voit et l'on verra toujours, sur la lande de Cojoux, dans le canton de Pipriac, les pierres qui servirent d'appui aux tables du festin.

MORALE

Ce conte prouve une fois de plus que l'humilité, la modestie, le respect des parents trouvent toujours, même ici-bas, leur récompense.

La grenouille verte n'est que le bon ange qui veille sur l'orpheline opprimée et lui donne le bonheur sur lequel la pauvre enfant ne comptait plus.

AD. ORAIN.

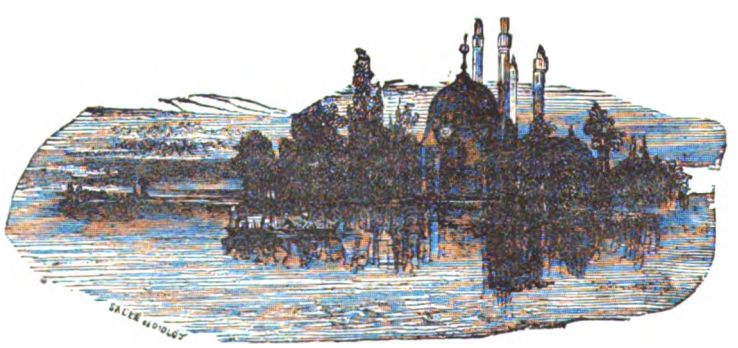

Digitized by Google

PAUL LEMIÈRE.

Peut-être, les parasites du cimetière ont-ils, déjà, envahi le modeste granit, sur lequel est inscrit le nom de cet inconnu ? Si le destin, dans un de ses caprices les plus cruels, ne s'était complu à anéantir, un à un, les germes de cette nature vraiment supérieure, la liste des gloires littéraires de la Bretagne eût compté un nom de plus.

Né, il y a une trentaine d'années à Morlaix, Paul Lemière était le fils d'un gaëliste distingué, qui avait pour plus intime ami Hyppolyte Violau, l'élève et l'émule du chantre de Marie.

Nul n'était mieux prédisposé, pour profiter de ces conditions exceptionnelles : l'influence du savant et celle du poète, agirent sur l'enfant avec une intensité égale, sans se nuire, l'une à l'autre, ... ce qui dénotait une nature d'élite, car, seules celles-là conservent la mesure dans la perception des impressions. L'empreinte profonde laissée dans l'âme de Paul Lemière, par ses précoces relations avec Violau, ne l'empêcha pas d'être un travailleur opiniâtre.

Ce fut au début de ses humanités que j'eus la bonne fortune de me lier avec lui, d'une singulière façon, d'ailleurs.

Il venait d'arriver à St-Brieuc, au collège où je me trouvais. Au premier abord, ses allures me semblèrent tellement gauches, qu'un jour, je me permis sur son compte, certaines plaisanteries qui amenèrent un échange de coups de poings.

Nous devînmes intimes à partir de cette présentation singulière, et, le traité de paix inaugura une amitié profonde, que, seule, la mort devait rompre.

Dès les premiers instants sa conversation me captiva, et, les fines saillies de son esprit prime-sautier vinrent illuminer les tristes jours que j'écoulais, dans un collège détestable, avec la réputation doublement flatteuse, d'indiscipliné et de cancre. Lemière demi-pensionnaire seulement, m'apportait, à moi pauvre reclus, les bruits du dehors : bientôt même, il fit plus, et, il me glissa différents volumes de la Bibliothèque nationale que j'allais dévorer, ... dans la solitude d'un endroit généralement plus retiré qu'agréable.

C'est ainsi que je fis, fort jeune, la connaissance de Rabelais, mais, le jeune maître qui commentait à mon intention cet auteur prohibé, savait aplanir les aspérités du sujet, en me montrant toutes les richesses philosophiques et humoristiques (quoique ce dernier terme soit bien moderne) de l'œuvre du joyeux curé de Meudon.

Un jour, je me fis saisir les pamphlets de Paul-Louis Courier. Nous faillîmes être expulsés tous les deux pour ce méfait grave. L'on était très sévère sur ce chapitre au collège ecclésiastique de St-Brieuc, le Walter-Scott qui figurait dans la Bibliothèque avait été amputé avec des ciseaux de ses passages les plus passionnés !

Une année scolaire s'écoula ainsi, Lemière tenant les premiers rangs de sa classe, moi restant dans les derniers de la mienne. Je dois dire, sans forfanterie rétrospective, que je serais aisément parvenu à imiter mon ami. Mais, j'étais buté contre un système d'éducation, que, depuis, je n'ai jamais cessé d'attaquer. Cette émulation envers laquelle je me suis montré rebelle, est un procédé factice qui substitue la vanité à la passion sérieuse de l'étude. L'autre jour encore, ayant l'honneur de traiter la question de l'éducation devant la Société de géographie commerciale, je me suis élevé, avec force, contre le régime de l'internat, laïque ou religieux, qui consiste, ni plus ni moins, à employer la prison pour former les jeunes gens à l'usage de la liberté.

Si nous n'occupions pas le même rang dans nos classes, Lemière et moi nous jouissions d'une réputation aussi détestable, sous le rapport de l'indiscipline et surtout du mauvais esprit

En effet, l'indépendance de caractère, les instincts libéraux prenaient ces noms au collège ecclésiastique de St-Brieuc dirigé alors par des moines, qui faisaient peu d'honneur au P. Lacordaire, leur fondateur.

Lemière était un esprit indépendant dans la grande acception du terme, et sa parole ardente, étrangère aux instincts de révolte, produisait sur ses camarades de collège, l'effet d'un souffle libéral passant sur un peuple d'esclaves. Je fus placé l'année suivante dans un lycée de Paris, mais les vacances me ramenaient à St-Brieuc, auprès de mon ami, qui devenu rhétoricien et bientôt philosophe, marchait vers cette émancipation d'étude qu'il rêvait tant.

J'allais tous les soirs passer deux longues heures dans sa chambre, qui sentait déjà le cabinet du savant. Il me montrait avec des joies de bibliophile ses premiers livres rares, un Virgile et un Horace, et il me faisait part de ses rêves, de ses aspirations de savant. Savant, il l'était déjà par la somme de connaissances humaines qu'il avait embrassées dans son étreinte jeune et féconde. Archéologie, philosophie, épigraphie, toutes ces sciences l'attiraient, sans avoir, néanmoins, sur lui l'attrait de la poésie, qui scintillait comme une étoile au dessus de l'immensité intellectuelle, sur laquelle il cherchait à s'orienter. Il n'avait eu garde de négliger la philologie. C'est entre ses mains que j'ai vu, pour la première fois un ouvrage sur la langue chinoise, c'est lui, qui le premier m'a parlé de l'Extrême-Orient, de Confucius, avec les œuvres duquel, l'avenir me réservait de faire plus ample connaissance. Déjà, sa lyre fremissait, et, marqué au front par la double auréole du savant et du poète, il allait entrer dans l'arène, où les intelligences triomphent ou meurent, quand on le jeta, de force, à vingt ans, dans l'administration des contribution directes.

Lancé sans ressources sur le pavé de Paris, Paul Lemière serait sorti victorieux de toutes les épreuves de la vie de Bohême, mais l'esprit étroit d'une administration de province ne pouvait manquer de le tuer. — Il est des natures d'élite que les paperasses empoisonnent sûrement.

Retracer les trois années qu'il passa dans les contributions, ce serait peindre la longue agonie de cette belle intelligence,

Il quitta l'administration dans l'espoir de jouir longtemps de sa liberté reconquise, mais sa santé atteinte trahit sa forte volonté. Il se débattit pendant de longs mois, contre le mal qui devait l'emporter à vingt-cinq ans.

Loin de lui à cette époque, je n'ai pas été le témoin de son agonie, j'étais moi-même à me défendre contre la mort sur le lit d'un hôpital militaire. Sans cela, je ne pourrais me pardonner de ne pas être allé lui faire une dernière visite, car, un ami commun m'a répété, que mon nom est revenu souvent sur ses lèvres mourantes. Sans avoir assisté à cette phase douloureuse, je le connaissais trop, pour ne pas avoir la certitude que le philosophe s'est offert résigné à la mort, cette suprême consolatrice des incompris, et que le poète a salué dans la tombe entr'ouverte l'éternité, toujours jeune dans son immensité.

LIONEL RADIGUET,

Paris, décembre 1886.

Digitized by Google

MIDI

Midi ! c'est le triomphe accablant du soleil.
Le village est muet : pas d'ombre dans la rue,
Devant le paysan alourdi de sommeil.

Il rentre : depuis l'aube il pousse la charrue.
La sueur et la boue ont collé ses cheveux.
Il a l'œil mort, le pas pesant, la voix bourrue.

— Femme, dit le bouvier, dépêche-toi ! Je veux
Manger. — La soupe est là, fumante, sur la table,
La soupe au lard ! Épaisse et grasse, elle a des yeux !

L'homme la couve avec un regard ineffable ;
Il se signe, et l'avale avec un bruit de dents.
Alors, le ventre plein, il prend un air aimable :

— Hé ! vous ne mangez pas, petits ! — Les yeux ardents
La marmaille guettait le lent travail du père,
Et jouait à l'écart, comme des chiens grondants.

— Et toi, la Madelon ? — On y va ! — dit la mère :
Elle donne aux enfants, allaite un nouveau-né,
Puis, lasse de travail, vient s'asseoir la dernière.

Et le père retourne aux champs. Il a dîné.

LUD. JAN.

RIOUST DE VILLAUDREN (1)

BATAILLE DE SAINT-CAST, 1758.

Dès les premiers jours d'août 1757, la France, qui se trouvait alors en pleine guerre de Sept ans (2), apprit que l'Angleterre armait, dans la rade de Portsmouth, une flotte assez considérable destinée à venir débarquer sur les côtes. Les Anglais ne craignaient pas de dire que l'armée française, qui venait de souffrir de cruels revers dans l'Inde, au Sénégal et au Canada, devait être épuisée et osèrent, croyant le moment favorable, diriger leurs incursions sur le sol de cette pauvre France qui, malgré les fatigues, n'a jamais été et ne sera jamais vincue que par trahison et félonie.....

Leur escadre arriva sur les côtes de Bretagne et de Normandie vers le mois de septembre, mais la bonne garde qu'elle y trouva ne lui laissa même pas l'espérance de tenter une attaque avantageuse ; elle cingla alors vers celles du Poitou et de l'Aunis. Là, les îles de Ré et d'Oléron (3) lui en défendirent les approches ; l'ennemi retourna donc dans sa patrie, l'écume aux lèvres et la rage dans le cœur. L'année suivante, altérés par la soif de la vengeance, ils formèrent deux flottes plus nombreuses que la première. Le commandement supérieur en fut donné à Lord Anson, ayant sous ses ordres les amiraux Hauvke et Knowles. Le duc de Marlborough avait le commandement de l'armée de terre. L'une des deux flottes prit la route d'Amérique et l'autre se dirigea en droite ligne sur Saint-Malo.

Ils opérèrent leur débarquement à Cancale, le 4 juin, malgré les efforts inouïs de M. de Landal, commandant de la milice garde côte, qui ne put s'y opposer par le petit nombre d'hommes qu'il avait sous ses ordres, et formèrent tranquillement leur camp entre le bourg, la falaise et la Houle, passèrent la journée du lendemain à brûler les maisons qui les gênaient, en crenelèrent d'autres, abattirent des arbres et perfectionnèrent si bien leur camp, que nos ingénieurs n'y trouvèrent, quelques jours plus tard, pas une seule disposition qui ne fût digne d'éloge.

Le 7, ils se portèrent sur Paramé et Saint-Servan, où le duc de Marlborough avait établi son quartier général. Croyant la ville de Saint-Malo beaucoup plus défendue qu'elle ne l'était réellement, il fit faire une descente à Cherbourg. Cette tentative ne fut point, malgré le mal qu'elle fit à la province et les quelques prisonniers qu'ils emmenèrent, considérée comme une victoire, et s'ils rentrèrent dans Portsmouth, ce ne fut que pour s'y ravitailler et en ressortir quelques semaines plus tard avec une escadre formée de neuf cents voiles. Ce fut le 3 septembre, au matin, qu'ils furent signalés à six lieues au large du cap Fréhel, et le soir, la flotte ennemie mouilla devant l'île Agot, à cinq milles à l'ouest de Saint-Malo et à une lieue par l'est du château de la Latte

Le 4, à dix heures du matin, une partie de la flotte entra dans l'anse de Saint-Briac, deux frégates s'embossant canonnèrent la plage déserte ; huit mille hommes, deux cents chevaux, deux cents dragons à cheval et l'infanterie campèrent au bas de la montagne *Garde-Guérin ;* de fortes reconnaissances s'avancèrent jusqu'à la pointe de Dinard et se retirèrent le soir. Six corsaires de Saint-Malo et la frégate du roi la *Renoncule* défendirent l'entrée de la rivière la Rance. On supposait qu'ils avaient projeté de s'emparer de la pointe de la Cité, afin d'y établir des batteries pour bombarder Saint-Malo.

Dans la nuit du 4 au 5, les Anglais incendièrent vingt-deux barques de pêcheurs et plusieurs maisons de Saint-Briac, puis ils dirigèrent leur avant-garde sur Lamballe, qui arriva le 7 au Guildo (1). M. le duc d'Aiguillon (2) se trouvait à Saint-Matthieu près Brest et ne fut informé que le 5 seulement de la présence des Anglais ; il ne put donc organiser aussi promptement qu'il aurait fallu, les forces nécessaires pour soutenir la lutte.

De villages en villages le tocsin sonnait, et les Bretons, pleins de courage, s'armaient pour courir sus à l'ennemi, défendant leur patrie, leurs familles et leurs biens.

Le 6 et le 7, les vaisseaux ne remuèrent que pour éviter les courants et les mauvais mouillages. Pendant ce temps, le duc d'Aiguillon expédiait des courriers aux commandants des différents corps de la province, pour qu'ils eussent à faire avancer leurs troupes, — à l'exception de celles de Belle-Isle, Lorient, Port-Louis et la garnison des gardes-côtes du comté Nantais. — Seul, le régiment de Talaru resta à Brest avec un bataillon de la marine et cinq gardes-côtes. Mais l'ennemi arrivait à grands pas. Le 6, les troupes suivant l'avant-garde pillaient, brûlaient et violaient tout sur leur passage ; ils mirent en cendres la dixme de M. Hardy, recteur de Saint-Briac, et le forcèrent d'abandonner sa paroisse ; quarante maisons furent livrées aux flammes et plus de vingt barques furent incendiées. M. Frère,

1. Cette étude a obtenu la médaille de bronze au concours de la *Pomme* de 1886.

2. De 1756 à 1763.

3. Les habitants de ces deux îles se défendirent avec un courage héroïque. Cent vingt femmes combattirent avec leurs maris, pendant que les vieillards et les enfants travaillaient aux fortifications.

1. Hameau de la commune de Créhen. Au siècle dernier, les ruines de son château servaient d'asile aux amoureux, d'où vient l'origine de : *courir le Guildo*, dont la prononciation a dégénéré en *Guildou* et se dit actuellement *Guilledou*. C'est dans ce château que fut arrêté, en 1446, l'infortuné prince Gilles de Bretagne, par ordre de son frère le duc François Ier.

1. Né en 1720, mort en 1782. Gouverneur de la Bretagne, il fit persécuter La Chalotais. En 1771, comme successeur de Choiseul, il laissa consommer le partage de la Pologne et fut disgracié à l'avènement de Louis XVI.

Digitized by Google

recteur de Trégnon, subit le même sort que M. Hardy. MM. le baron de Pontual, de la Ménardais, Lesquen, de la Villées-Comte, gentilshommes du canton, ainsi que M. de Courville, furent traités de la même manière.

Le vendredi matin, ils vinrent à Saint-Jacut, envahirent la communauté qui ne fut préservée qu'en les laissant se gorger de vin et de victuailles; à midi, ils descendirent au Guildo, et les Carmes, les ayant reçus de même, eurent un égal succès. Ils comptaient déjà sur une victoire complète, et plus d'un rêvait au bonheur de piller la riche cité des corsaires, quand un noble cœur, Rioust de Villaudren, à la tête de cent braves volontaires de Matignon, tous plus déterminés les uns que les autres, empêchèrent à trois reprises différentes, et pendant vingt-quatre heures, l'armée anglaise de passer le Guildo. Postés dans les maisons du port et derrière les murs d'un jardin situé le long de l'Arguenon, ils firent de tels prodiges de valeur que, s'il ne s'était pas trouvé un traître pour les dénoncer, l'ennemi aurait une fois de plus abandonné ses projets, tandis que, fixés sur la faiblesse de leur nombre, ils débarquèrent joyeux en contemplant le sang des héros qui coulait à flots sur le sol sacré de la patrie !. .

Honneur à Rioust de Villaudren et à ses courageux compagnons! S'ils n'ont pas plus longtemps trompé l'ennemi, ils ont donné une latitude nécessaire pour organiser la résistance, et ils méritent une large part dans le souvenir attaché à la bataille de Saint-Cast. Ce fut donc pour quelques pièces d'or que le perfide Grumellon, — de la paroisse de Saint-Lormel, — conduisit l'ennemi vis-à-vis Sainte-Brigitte.

Ils profitèrent de la mer basse et se rendirent sur les confins de St-Cast, par la grève de Quatrevaux; sitôt passés, ils remontèrent au Guildo, espérant pouvoir tuer quelques-uns de ceux qui leur avaient fait résistance la veille, mais ils n'y trouvèrent plus qu'un ancien capitaine de paroisse, Viljoren-Grumellon, oncle du traître, et un sourd qu'ils passèrent à la baïonnette ; dans leur fureur, ils incendièrent trente et une maisons. Le reste de leur journée fut employé à voler, tant à Beaulieu qu'à Galiné, où ils brisèrent tous les meubles, vidèrent les tonneaux de vin et de cidre et tuèrent quatre hommes.

Le 8, à trois heures du matin, ils battirent la générale; à sept heures, ils baissèrent leurs tentes et restèrent en bataille, à la tête de leur camp, jusqu'à midi ; se déployant alors sur leur droite, ils allèrent camper à Saint-Jacut, appuyant la droite de leur nouveau camp à la rivière du Guildo et la gauche au marais Drouët.

Malgré la présence de l'ennemi, M. Le Moine, curé de Saint-Cast, dit sa messe à dix heures et demie, à laquelle assistèrent MM. Claude-François Tourneuf, procureur; Jean Bouton, Mathurin Hermon, Jean Ruault, demoiselle Jeanne Lequéret, veuve du sieur Légue, procureur du présidial de Rennes, et cinq autres femmes.

Les troupes du duc d'Aiguillon arrivaient à marche forcée ; toutes celles disponibles sur la ligne de Lamballe, Jugon et Dinan essayèrent d'enfermer l'ennemi entre la Rance et la baie de Saint-Brieuc. Arrivé à Lamballe, il établit son quartier général à Plancoët, avec deux escadrons de Marbœuf et deux cents gardes-côtes. Il ne se trouvait plus qu'à dix kilomètres de l'ennemi.

De là, il envoya un escadron de dragons, aux ordres de M. d'Aubigny, pour occuper Dinan, qui était le point de rassemblement d'une colonne de troupes.

Dans cette ville se trouvaient aussi des vivres et des munitions. Ils ne venaient que d'arriver quand ils aperçurent quelques détachements anglais sur la rive droite du Guildo. Cinq cents gardes-côtes, établis sur la rive gauche, firent feu, et quoique n'ayant tué personne, les Anglais furent effrayés; croyant avoir affaire à une tête de troupe nombreuse. ils n'osèrent avancer et se replièrent sur leur camp, brûlant toutes les maisons du village sur la rive droite de la rivière. De Dinan, M. d'Aubigny reçut l'ordre de se porter à Plouer avec le régiment de Brie, le premier bataillon des volontaires, un de Marmande, trois de gardes-côtes et deux escadrons de Marbœuf. M. de Polignac avança jusqu'à Pleurtuit avec un fort détachement; M. de Beon, lieutenant-colonel du régiment de Boulonnais, sortit de Saint-Malo avec un détachement de cinq cents hommes pour se porter sur Ploubalay à la droite de M. de Polignac et à la gauche de l'ennemi.

L. DUPLAIS

(à suivre).

PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

Les travaux littéraires, archéologiques et artistiques de la Bretagne et de l'Anjou.

Paris exerce sur l'esprit français une suprématie intellectuelle déjà plusieurs fois séculaire ; il attire à lui la plupart de ceux qui se croient une vocation littéraire, et c'est de la grande ville, cerveau littéraire de la France, que partent les œuvres qui conquèrent la notoriété. Il ne faudrait pas toutefois s'imaginer, comme on le fait trop généralement, que l'activité de la pensée est restreinte à Paris, et que la province ne produit que des ouvrages tout au plus estimables. Sans méconnaître la suprématie de Paris, il n'est que juste de constater que la province n'est pas aussi morte qu'on le croit généralement. Pour ne parler que de l'Anjou et de la Bretagne, si l'on suit les travaux des Revues et des Sociétés savantes, on s'aperçoit bientôt qu'il s'y fait de la besogne sinon éclatante, du moins très utile au point de vue de l'histoire locale, et qu'elles fournissent même des matériaux intéressants à l'histoire générale.

Malheureusement pour ces travaux, les Sociétés comptent un petit nombre de membres, les Revues ont peu d'abonnés, et les recherches, souvent très consciencieuses, ne sont connues que dans le département où est le siège de la Société ou de la Revue ; il est certes très rare qu'elles franchissent les limites de la province. Il nous a semblé qu'il était utile, dans une Revue qui en réalité s'adresse à tout le public de l'Ouest, de consacrer de temps en temps quelques pages, aux productions littéraires de l'Anjou et de la Bretagne, et d'analyser, pour les signaler aux travailleurs, les diverses monographies qu'on trouve dans les périodiques de ces deux pays.

Dans ce premier article nous nous nous occuperons seulement des derniers travaux de deux publications provinciales : la *Revue de l'Anjou*, et les Mémoires de la *Société archéologique du Finistère*.

La *Revue de l'Anjou*, dont le prix est modeste (12 fr par an) paraît tous les deux mois par fascicules de 114 pages ; elle forme à la fin de l'année un volume in-8° de plus de 700 pages.

Le dernier fascicule paru (novembre-décembre) est des plus intéressants; M. Lemire, auquel on doit de bons travaux sur la Cochinchine y publie un article intitulé le *Massacre des chrétiens et la prise de Binh-Dinh*, récit populaire annamite. Ce sous-titre n'est pas rigoureusement

Digitized by Google

exact, puisque d'après l'auteur lui-même « il est chanté à Qui-Nhon, sous forme de complainte par un Annamite aveugle, qui s'accompagne avec des castagnettes faites de tiges de bois dur, rendues sonores par des sapèques qui s'entrechoquent. » Ils s'agit donc en réalité d'une sorte de chanson de geste ; elle montre comment le peuple accomode à sa guise les éléments les plus récents (ces fait ne remontent qu'à 1885) ; on y voit intervenir le merveilleux : les sorciers annamites se vantent de pouvoir rendre muets les fusils et les canons français. C'est, à notre connaissance, l'exemple le plus récent du travestissement populaire d'un fait historique.

M. Arthur du Chêne est l'auteur d'une monographie archéologique intitulé : *Le Pays de Chemillé d'après une charte mérovingienne.* M. Th. Pavie commence d'après le Romancero, une étude sur la *prise de Zamora* ; il y reproduit avec d'intéressants commentaires les principaux passages de l'époque populaire espagnole. M. André Joubert sous le titre de *La Mer et ses Légendes d'après un ouvrage nouveau*, analyse les Légendes de la Mer de M. Paul Sébillot ; c'est de la critique sérieuse où l'auteur a su extraire la « moëlle » du livre et en présenter un bon résumé d'ensemble.

M. Guillaume Bodinier étudie les *Elections du département de Maine-et-Loire depuis 1789* ; son travail très nourri de faits et de preuves s'étend du Consulat aux Cent Jours. M. Queruau-Lamerie continue sa monographie intitulé *Notice sur le théâtre d'Angers.* Cet article, qui forme le chapitre V de son étude, embrasse le théâtre angevin de l'année 1787 à l'an 1790.

∴

La neuvième livraison des *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique du Finistère*, t. XIII ; est aussi intéressante à plus d'un titre. M. Luzel y étudie la vie de deux marins bretons de la fin du XV[e] siècle, *Jean et Nicolas Coëtanlem.* Ces précurseurs des Duguay-Trouin et des Surcouf, étaient restés parfaitement ignorés jusqu'à la publication de l'*Histoire de la réunion de la Bretagne à la France* de M. Antoine Dupuy. Depuis ils ont été l'objet de divers travaux qui ont surtout fait connaître Nicolas Coëtanlem ; il n'en était pas de même de son oncle Jean Coëtanlem, surnommé le roi de la mer « parce qu'il n'avoit trouvé oncques, en la mer, son plus puissant ne son supérieur. » Après diverses aventures, il fut contraint de quitter la Bretagne avec sa flotte, dont un des navires s'appelait la *Cuiller*, écuma en effet les mers, attaquant les navires de toute nationalité étrangère, mais de préférence les Anglais, dont, en 1484, il défit la flotte qu'il poursuivit jusque dans le port de Bristol ; il devint ensuite grand amiral de Portugal et mourut à Lisbonne vers le commencement du XVI[e] siècle. M. L. a donné parmi ses preuves un testament de Coëtanlem qui est des plus curieux, et il l'a fait suivre d'une note sur le pèlerinage des Sept saints de Bretagne, appelé *Tro Breiz*, tour de Bretagne, si fréquenté autrefois qu'il y avait un chemin fait exprès à travers la Bretagne qui s'appelait le chemin des Septs saints.

Sous le titre de *Légendes locales de la Haute-Bretagne*, M. Paul Sébillot publie une série de dix récits dont les héros sont les fées des houles, et les *faitauds* leurs maris « constitutionnels. » Ce petit monde mythologique est remarquablement bien conservé dans les parties du littoral nord de la Haute-Bretagne où les *houles* ou cavernes de la mer sont en grand nombre.

La Société archéologique a fait, avec raison, reproduire dans ses mémoires le discours prononcé par M. de la Borderie le 3 mai 1886 à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de don Lobineau. M. de la Borderie y fait parfaitement ressortir le mérite de Lobineau comme historien de la Bretagne, et le courage avec lequel il résista aux prétentions de la puissante et chatouilleuse maison de Rohan.

PAUL SÉBILLOT.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

—

LES LIVRES D'ÉTRENNES (*Suite*)

Librairies Firmin-Didot. — Launette. — Mame. — Hachette. — Desclée. Delagrave.

Toutes les études historiques des savants européens sur l'Inde, se sont à peu près bornées, jusqu'à présent, à traduire des documents sanscrits. Mais le sanscrit est pour les Hindous une langue morte depuis bien des siècles et qui joue à peine chez eux le rôle de latin en Europe. Comme le dit avec raison l'auteur des *Civilisations de l'Inde*, c'est dans les livres de pierre qui ne savent pas mentir que se conserve intacte la pensée des peuples. Et quels sont ces livres de pierre ? Les ruines des antiques cités, les bas reliefs des palais et des pagodes, qui, des plateaux glacés de l'Himalaya aux plaines brûlantes du Dekkan, dressent, dans une nature éclatante et formidable, leurs vestiges à peine explorés. C'est en s'appuyant surtout sur l'étude des monuments que le docteur Le Bon a pu donner une base solide à son histoire des *Civilisations de l'Inde.* Il a visité tous les édifices importants de la péninsule, y compris ceux des régions les moins explorées, tel que le mystérieux Nèpal, où aucun Français n'avait pénétré encore. Ses observations lui ont permis d'éclairer d'un jour entièrement nouveau des points, tout à fait obscurs jusqu'ici, de la civilisation et de l'histoire des Hindous.

Pour n'en citer qu'un exemple, c'est grâce à l'étude des monuments qu'il a pu montrer que le bouddhisme, dont les savants européens avaient voulu faire une religion sans divinités, en se basant sur des écrits de sectes philosophiques postérieurs de six siècles à Bouddha, fut au contraire le plus polythéiste de tous les cultes.

C'est grâce à eux aussi qu'il a mis en évidence la façon dont cette religion a disparu du pays même qui l'avait vue naître, problème dont la solution avait été vainement cherchée par tous les savants qui l'avaient abordé. L'ouvrage du docteur Le Bon est donc lui même un véritable monument.

La librairie Firmin Didot vient de donner un pendant à son *Walter Scott* illustré, qui obtient tant de succès auprès des amateurs. Elle vient d'entreprendre, en effet, une édition complète de *Fenimore Cooper*, illustrée par Andriolli, dans le format grand in-8 jésus. Ont déjà paru : le *Dernier des Mohicans*, les *Pionniers*, la *Prairie* et l'*Espion*. Nous ne saurions trop remercier cette librairie d'avoir songé à cette publication. Quand elle aura terminé *Walter Scott*, dont elle vient d'éditer, avec la *Fiancée de Lamermoor*, le quatorzième volume, elle ferait bien de commencer Dickens. Malgré tout le bruit fait autour de sa personne en ces dernières aunées, le grand romancier anglais est encore assez peu connu en France, or, nul ne mérite mieux de l'être.

—

Digitized by Google

Matin d'automne. Un rayon luit
Faiblement, à travers la nue,
Sur la friche onduleuse et nue
Où la bruine à petit bruit
Tombe menue.

Tout est calme. Seul, sur les brins
Des genêts et des aubépines,
Sur l'épi bleu des vipérines
Le vent fait briller des écrins
De perles fines ;

Et seul dans l'humide frisson
Des feuilles pleurant sur la mousse,
Un oisillon à gorge rousse
Sautille, et jette sa chanson
Allègre et douce.

Je reconnais ton clair caquet,
Oiseau solitaire et folâtre,
Hôte de la friche grisâtre,
Gaîté de la lande, ô traquet,
Ami du pâtre.

Qui parle ainsi ? Un poète charmant, un conteur exquis que vous connaissez tous: André Theuriet. L'auteur de *Sous Bois* est un de ceux qui comprennent le mieux les suaves harmonies de la nature agreste et je ne m'étonne pas qu'il ait si bien rendu dans son vers toujours frais et sonore le chant mélodieux de *Nos oiseaux*. Heureux poète, pour l'interpréter par le crayon il a trouvé en M. Giacomelli un artiste de premier ordre et qui s'est fait comme une spécialité de peindre les oiseaux et les fleurs. Pour l'éditer il a rencontré en M. Launette un libraire comme il y en a peu — soucieux jusqu'au scrupule de ne laisser sortir de sa librairie artistique que des livres irréprochables sous tous les rapports. Aussi *Nos oiseaux*, d'André Theuriet, forment-ils un livre délicieux.

—

Le vieux Paris ! C'est un sujet qui devait tenter M. Victor Fournel, l'érudit chroniqueur dont la verve n'est jamais lassée et qui connaît son vieux Paris comme ses poches. On peut dire de lui que, parmi les historiens de Paris, il s'est constitué un domaine où il règne sans rival: celui des mœurs. Son livre, édité avec tant de soin par la librairie *Mame*, est bien un tableau du vieux Paris, en ce sens qu'il nous retrace des usages depuis longtemps disparus, qu'il remonte aux origines des choses et en suit le développement à travers les siècles. Voici d'abord les représentations publiques aux entrées des rois, les *moralités* ambulantes, les pantomimes décoratives, les tableaux vivants, les *mystères par signes*; puis les fêtes et jeux publics de la vieille Université, où rien n'est oublié des divertissements et solennités légendaires des *escholiers* d'autrefois ; les processions, les jeux du Pré-aux-Clercs, les élections de recteurs, la Sainte-Catherine, la Saint-Nicolas, les foires si nombreuses et si pittoresques, les vieilles ménagères royales; enfin, toutes les curiosités, tous les amusements, tous les types fameux de la rue. C'est dire l'intérêt que présente ce livre écrit avec l'entrain et la belle humeur qu'on connaît à M. Victor Fournel.

Je voudrais bien vous parler aujourd'hui des *Maîtres italiens* de Jules Levallois et de *Un hiver au Cambodge*, souvenirs d'une mission officielle, par M. Edgar Boulangier, mais la place me fait défaut. Ce sera pour ma prochaine causerie. Disons seulement que ces deux volumes sortent également des presses de la librairie Mame, qui a imprimé tant de chefs-d'œuvre typographiques.

La librairie Hachette ajoute cette année encore à son catalogue de livres d'étrennes une série de ces magnifiques publications illustrées qui sont toujours si recherchées des lecteurs de tout âge et de toute condition.

Avec le *Septième Récit des Temps mérovingiens*, d'Augustin Thierry, illustré par Jean-Paul Laurens, elle termine cette publication de grand luxe que son prix élevé réservait à un petit nombre d'amateurs privilégiés. Mais, soucieuse de mettre à la portée de tous les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains et de nos grands artistes, elle publie cette année la série entière des *Récits des temps mérovingiens*, en un volume in-4° illustré de 42 dessins de Jean-Paul Laurens, et du prix de 30 fr.— Un beau volume in-4° édité avec luxe, renferme l'intéressant récit des aventures de la mission archéologique en *Perse*, *Chaldée* et *Susiane*, à laquelle son auteur Mme Jane Dieulafoy a pris part avec une énergie et un dévouement qui lui ont valu d'être décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Parmi les grandes publications annuelles, nous remarquons: le premier volume de l'*Histoire des Grecs*, dont il suffit de nommer l'auteur, M. V. Duruy, pour être assuré du succes qui lui est réservé ; le quatrième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, de MM. Perrot et Chipiez, qui renferme une intéressante restauration du temple de Jérusalem; le douzième volume de la *Géographie universelle*, de M. Elisée Reclus, où l'auteur décrit l'Afrique occidentale, celle du Sénégal et du Niger. — Dans le *Tour du monde*, on lira avec émotion le récit du voyage périlleux entrepris par M. Victor Giraud aux lac de l'Afrique équatoriale ; — dans le *Journal de la Jeunesse*, on trouvera avec plaisir les beaux articles de M. Maxime du Camp, de l'Académie française, sur l'*Histoire de la vertu en France*.

Le grand et légitime succès qu'à obtenu, l'année dernière, la *Terre à vol d'oiseau*, de M. Onésime Reclus, a encouragé la librairie Hachette à donner cette année un autre ouvrage du même auteur, *En France*, qui ne sera pas moins populaire que le précédent.

Citons encore *Tombouctou*, un très intéressant récit de voyage ; — *Nicolas Nickleby*, un des meilleurs romans de Charles Dickens; — l'*Héritage de Charlemagne*, une œuvre d'imagination qui fait honneur au talent de Charles Deslys et au crayon de M. E. Zier.

Nous ne pouvons plus maintenant que mentionner des titres dans la *Collection in-8° à l'usage de la jeunesse*, si étonnante du bon marché: *Rouzétou*, de Mme S. Blandy ; la *Tante Derbier*, de Mme Chéron de la Bruyère ; *Jean l'innocent*, de Mme Colomb; le *Clan des Têtes chaudes*, de Mlle Zénaïde Fleuriot; le *Capitaine Bassinoire*, de J. Girardin, et les *Trois Rois Mages*, d'Aimé Giron ; — dans la *Bibliothèque des Merveilles*: les *Paquebots transatlantiques*, de M. Maurice Demoulin: les *Merveilles de l'artille-*

Digitized by Google

rie, du colonel Hennebert ; les *grands Fleuves* de M. H. Jacottet, et les *Sources*, de Mme Stanislas-Meunier. — Disons seulement que la *Bibliothèque rose illustrée* s'augmente de cinq nouveaux volumes plus intéressants les uns que les autres, et la *Bibliothèque des Petits Enfants*, de quatre ouvrages qui feront le bonheur des jeunes lecteurs.

Enfin, voici des albums qui auront le plus franc succès : *Nos Enfants*, texte d'Anatole France, aquarelles de dessins de M. B. de Monvel ; — *Histoire d'une tourte aux pommes*, de Miss Kale Greenaway, et *Nouvelles scènes humoristiques*, de R. Caldecott.

Est-il nécessaire enfin de rappeler que pour faire d'attrayants et utiles cadeaux il suffira de puiser dans les diverses séries de la *Bibliothèque des Ecoles et des Familles*, qui a réalisé le véritable type du livre de récréation ou de récompense pour les enfants des classes populaires, dont les prix varient depuis 5 francs jusqu'à 15 centimes ; 15 centimes les étrennes du pauvre petit de la mansarde ou de la chaumière !

Que dire maintenant de l'*Imitation de Jésus-Christ* édité par la librairie Desclée de Lille ! Je ne sais rien de plus luxueux et de plus sévère à la fois que ce livre magistral imprimé à la façon des missels en lettres rouges et noires et décoré en tête de chaque partie d'une splendide chromolithographie. — Jamais le grand Corneille, car c'est de sa traduction en vers qu'il s'agit, n'a été édité avec cette richesse et ce haut goût. Et cela ne coûte que 30 francs ! c'est pour rien.

Pour finir, voici toute une collection de livres de la librairie *Ch. Delagrave* qui édite avec tant de succès le *Musée des Familles* et le *Saint-Nicolas*. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Dans la collection à dix francs, *Un déshérité*, par Eudoxie Dupuis, présente en un récit attachant les malheurs et les consolations d'un petit paysan sourd et muet de naissance, mais chez qui, peu à peu, se révèle une aptitude pour le dessin assez précoce, assez durable pour faire de lui un enfant qu'on remarque, puis un prix de Rome, puis un peintre de talent. Cyprien n'est donc pas tout à fait déshérité, d'autant moins qu'il a une sœur, une charmante petite sœur affectueuse, patiente pour deux dans les mauvais jours, féconde en ressources pour en diminuer l'amertume, pressentant les bonheurs possibles et devinant les difficultés évitables, aidant à tout par son sérieux quand il faut, son sourire le plus souvent, sa confiance en l'avenir toujours — la vraie sœur qu'on rêve aux hommes de talent et que beaucoup ont eue. Les scènes touchantes de cette histoire qui finit bien sont représentées par de vivants dessins d'A. Sandoz.

Voici maintenant la *Farce de maître Pathelin* rajeunie, et aussi raccourcie, avec un tel souci des convenances morales qu'on pourra la jouer dans n'importe quel salon devant les enfants : la joyeuse comédie du trompeur trompé n'est plus offerte au public dans la prosaique adaptation qui nous égayait pourtant encore par sa farce comique, mais telle que nos aieux l'ont applaudie, c'est-à-dire en vers du même rythme, où les mots qui n'ont pas vieilli sont conservés à leur place, de telle façon que tout est clair, que rien n'arrête le flot du rire : ce sont des vers parlés, des rimes sonores, un brillant et un fini qui ne coûtent rien à la fidélité envers le vieux texte, mais lui donnent au contraire infiniment de lustre et de prix. Ce travail délicat de Gassieys des Brulies est encadré avec tout le luxe qu'il méritait ; papier superbe, couverture ornementée en style de l'époque, et pardessus tout, 16 dessins de Boutet de Monvel, gravés en taille douce, tout à fait moderne par l'esprit et la finesse de la touche, par la drôlerie qui se cache sous la correction parfaite, tout à fait moyen âge, par la scrupuleuse exactitude du détail historique. Ainsi mise en scène, la *Farce de Pathelin* pourrait bien être le succès de cette saison d'étrennes.

Dans cette collection qui contenait l'an dernier les *Héritiers de Montmercy* de la même Eudoxie Dupuis, on trouve, illustrée par le même Sandoz, la joyeuse *Mission du Capitaine* de M. de Charlieu. Cette mission compliquée, confiée par Napoléon à un officier de la grande armée, le fait passer dans l'Inde où les aventures les plus extraordinaires et les plus imprévues l'attendent au milieu des paysages asiatiques les plus pittoresques. Nous ne dirons pas quel vœu drolatique le matelot dévoué qui l'accompagne a juré d'accomplir. Il nous suffit qu'on sache que de cette comique invention découle l'intarissable gaîté qui se mêle à toute cette étonnante et dramatique histoire.

Voici une collection à 6 fr. 25 qui contient trois nouveautés : 1° *La chasse aux lions* d'Alfred Assolant, l'ancien condisciple de Sarcey et d'About, dont nous déplorons la mort récente, qui montre deux excellents pioupious, comiques dans leurs propos naïfs, mais fort braves dans l'action, qui chassent la grosse bête en Afrique ; Girardet a dessiné ces scènes algériennes ; 2° *La succession du roi Guilleri*, par Charles Ségard, illustrée par Boutet de Monvel, naïve histoire des temps non-historiques où nous voyons Raisin Ier, dans les circonstances les plus amusantes, apporter le premier plant de vigne de Colchique en Gaule. C'est écrit d'un beau style bien français, aisé, spirituel et gai, avec une pointe de poésie et une saveur agreste qui charme dans les descriptions de la nature. Dans le même volume, les misères et splendeurs de la petite *Bûchette*, sont illustrées par Ferdinandus ; 3° Le *Roman de Christian* de Mme Pierre Duchâteau, qui fera le bonheur des petits garçons et dont les dessins sont de Sandoz.

Les *Comédiens malgré eux*, dans une collection à 3 fr. (qui comprend *Sans-Souci* d'Adriana Piazzi, illustré par Boutet de Monvel, et les *Epreuves de Jean* de Marthe Bertin, illustrées par de Liphart), c'est une longue suite de dessins où la gaieté du pauvre Léonce Petit a accumulé toute une série de quiproquos, malentendus, burlesques incidents qui ont pour théâtre une ville d'Auvergne et pour acteurs d'abord des bandes d'Auvergnats et ensuite une société de touristes prise pour une troupe de baladins par les enfants du Cantal et forcés, par une désopilante fatalité, de jouer devant eux *Iphigénie* en *Aulide*. La manière naïve et finaude de Léonce Petit n'est plus à caractériser ni à louer.

UN BIBLIOPHILE.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 4 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JANVIER 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits)

(Suite)

Cette consultation était trop sage pour n'être pas écoutée. Gambetta refusa de s'associer à la manifestation du 26 octobre, qui n'eut pas lieu, et l'ouverture de la session se fit sans bruit.

C'est dans cette législature qui devait être si courte et si terrible que Jules Simon prononça son fameux discours contre la peine de mort. Je n'en dirai qu'un mot. S'il est vrai qu'on est toujours quelque peu l'homme de ses premières lectures, à plus forte raison l'est-on de ses premières fréquentations. Jules Simon nous a raconté, dans l'*affaire Nayl*, qu'au temps de sa jeunesse, il passait une partie de ses vacances chez un ancien aumônier de la prison de Vannes, l'abbé Moisan, devenu sur le tard curé d'Auray. « Tous les condamnés qu'il avait assistés à la mort, l'abbé Moisan les croyait innocents, et cela du fond de son âme. Je crois bien qu'il n'excluait pas de cette absolution universelle ceux qui lui avaient avoué leur crime. Il trouvait quelque moyen de les transformer en martyrs; ils étaient tout au moins victimes de leur éducation ou des circonstances, ou de l'organisation sociale. Quant aux condamnés politiques, il ne les croyait pas seulement innocents, il les tenait pour des héros... On comprend qu'il était ennemi déclaré de la guillotine. »

Voilà l'homme dont Jules Simon subit l'influence manifeste en ce qui concerne la peine de mort. Le discours qu'il prononça sur la matière, le 21 mars 1870, eut un retentissement considérable et lui valut les vers suivants de Victor Hugo :

A JULES SIMON.

Cent mille hommes, criblés d'obus ou de mitraille,
Cent mille hommes, couchés sur le champ de bataille,
Tombés pour leur pays par leur mort agrandi,
Comme on tombe à Fleurus, comme on tombe à Lodi,
Cent mille ardents soldats, héros et non victimes,
Morts dans un tourbillon d'événements sublimes,
D'où prend son vol la fière et sainte Liberté,
Sont un malheur moins grand pour la société,.
Sont pour l'humanité, qui sur le vrai se fonde,
Une calamité moins haute et moins profonde.
Un coup moins lamentable et moins infortuné,
Qu'un innocent — un seul innocent — condamné,
Dont le sang, ruisselant sous un infâme glaive,
Fume entre les pavés de la place de Grève,
Qu'un juste assassiné dans la forêt des lois
Et dont l'âme a le droit d'aller dire à Dieu : Vois!

VICTOR HUGO.

Hauteville-House, 24 mars 1870.

Après avoir lu vos belles paroles du 21 mars contre la peine de mort.

Victor Hugo et Jules Simon étaient de vieux amis. Leurs relations dataient du temps où l'auteur du *Devoir* était encore à l'école normale. C'est Jules Simon qui fut le correspondant de Victor Hugo durant ses dix-huit ans d'exil; c'est lui qui fit le mariage de Charles Hugo et qui après sa mort devint le tuteur de ses enfants. Eh bien ! croirait-on que lorsqu'il imprima les vers qu'on vient de lire, le poète des *Châtiments* onblia de les dédier à celui qui les avait inspirés. C'était quelque temps après la fameuse campagne de l'article 7. Jules Simon était alors en butte à toutes sortes de calomnies dans la presse républicaine. On le traitait de renégat, de parjure, parce que dans la circonstance il demeurait fidèle à la liberté, et telle est la lâcheté des hommes, que ses plus anciens amis n'osaient lui tendre la main. Victor Hugo fit comme le commun des mortels. Pour ne pas compromettre sa popularité chaque jour grandissante, il effaça le nom de Jules Simon en tête de sa pièce de vers contre la *Peine de mort*. De la part d'un homme de cette taille il faut avouer que c'était bien petit !...

Digitized by Google

PORTRAIT DE JULES FAVRE

V

Souvenir du 4 septembre. — Sedan jugé par Waterloo. — Le gouvernement de la Défense nationale. — Comment Jules Simon s'empara du ministère de l'Instruction publique. — Il rend leurs chaires du collège de France à MM Edgar Quinet et Ernest Renan. — Pourquoi Michelet ne fut pas réintégré dans la sienne ! — L'affaire Mottu. — Une anecdote sur le 31 octobre. — Une lettre de Jules Simon à Jules Favre. — Ce que dira l'histoire du gouvernement de la Défense nationale.

Voici venue l'année terrible. Je passe sur le ministère Ollivier, sur la déclaration de guerre et les désastres qui la suivirent, et j'arrive au 4 septembre. J'ai gardé de cette journée un souvenir inoubliable, et c'est par une anecdote que je commencerai. Quelques jours après la sanglante bataille de Gravelotte j'avais reçu chez moi un vieux soldat de Waterloo qui n'avait jamais vu Versailles et qui désirait le voir avant de mourir. La veille du 4, qui était un samedi, je lui proposai de l'y conduire le lendemain. Il accepta, se coucha de bonne heure pour être levé au petit jour, et le dimanche matin, nous partions joyeux pour Versailles. Inutile de dire que nous n'avions pas le moindre pressentiment d'une révolution. Il faisait ce jour-là un temps superbe. J'aurais pu remarquer que les visages étaient consternés, je ne m'en aperçus pas. Seulement, au détour d'une petite rue qui donne sur le boulevard, je vis une affiche blanche nouvellement placardée. Je m'approche, mon vieux compagnon aussi : Horreur ! « l'empereur avait été fait prisonnier avec quatre-vingt mille hommes ! je crus que j'allais tomber à la renverse, mon sang n'avait fait qu'un tour et m'avait sauté à la figure. Quant au vétéran de Waterloo, il ne trouva qu'un juron pour exprimer sa colère. « sacré n. de D. de lâche ! » s'écria-t-il ! Et nous nous acheminâmes machinalement vers la gare St-Lazare, lui rongeant ses poings, moi dévorant mes larmes,

En montant l'escalier de la gare, deux messieurs portant le brassard des ambulances et ayant une bourse à la main nous abordent en disant :

— Pour les blessés de l'armée, s'il vous plaît !

Nous leur donnons notre obole et puis nous entrons dans la salle d'attente.

Elle était pleine de gens à mine longue qui s'interrogeaient ou lisaient les journaux d'un air navré. Quelle drôle d'idée d'aller se promener à Versailles par un jour semblable ! Mais le bonhomme y tenait. Nous prenons le train et nous voilà partis. En arrivant à Versailles nous crûmes entrer dans une ville abandonnée. Pas une âme, pas un chien dans les rues, Ce n'est qu'en entrant dans le parc que nous rencontrâmes un garde à moustache grise, décoré de la médaille militaire et de la Légion d'honneur, qui nous demanda des nouvelles de l'empereur.

— Votre empereur, dit le vieux de la vieille, est un sacré lâche, et si son oncle vivait il lui ferait sauter la cervelle.

— Pourquoi cela ?

— Comment ! il s'est rendu à Sedan avec quatre-vingt-mille hommes !... Napoléon Ier n'en avait pas autant le matin de Waterloo !

Là-dessus nous tirons au garde ahuri notre révérence, nous visitons en courant une partie du parc, le palais, le musée, et nous reprenons le chemin de fer. Il nous tardait de rentrer à Paris,

En descendant l'escalier de la gare deux quêteurs nous tendirent une bourse en disant :

— Pour les blessés de la République, s'il vous plaît !

— Tiens, s'écria le vieux grognard, est-ce que la République serait proclamée ?

— Oui monsieur.

— Eh bien, alors, vive la République !

Effectivement, quand nous arrivâmes à la hauteur du boulevard, une foule immense y circulait, criant, chantant, gesticulant comme s'il était agi de célébrer une grande victoire. Hélas ! si nous étions débarrassés de l'empire, nous avions sur les bras l'invasion étrangère, comme en 1815, et pas l'ombre d'une armee pour l'arrêter. Encore quelques jours, et les Prussiens seraient aux portes de Paris. Mais pour le moment personne n'y songeait. On était bien trop heureux d'avoir renversé un gouvernement qui nous était odieux à si juste titre. Et pour manifester son contentement, la population parisienne arrachait aux boutiques les enseignes aux armes impériales, décapitait les aigles au fronton des édifices, et dé-

Digitized by Google

PORTRAIT DU GÉNÉRAL TROCHU

baptisait sur le champ la rue du 10 décembre qui devenait la rue du 4 septembre.

Jamais révolution ne fut plus joyeuse et plus pacifique.

« La révolution du 4 septembre, disait M. Saint-Marc Girardin, a cédé plus qu'aucune autre à la force des choses ; elle s'est faite sans bataille et sans résistance. Aucune autre révolution n'a plus épargné, dans son jour de crise, le sang et la volonté humaine. »

Deux heures après, les journaux nous apportaient la composition du gouvernement de la Défense nationale.

— Nous allons les voir à la tâche, ces avocats, ces beaux parleurs, ces ambitieux, dit un sénateur en quittant pour jamais sa chaise curule.

Ambitieux ! le mot fait sourire. Drôle d'ambition, n'est-il pas vrai, que celle qui consistait à prendre le pouvoir dans ces circonstances tragiques ! Peut-on reprocher au général Trochu, à Jules Favre, à Picard, à Jules Simon d'avoir intrigué pour le saisir quand ils le ramassèrent par terre dans l'effondrement du régime impérial ? Certes ils auraient pu suivre l'exemple de MM. Thiers et Grévy qui refusèrent d'entrer dans le gouvernement de la Défense nationale. Mais alors que serait-il advenu ? Le 31 octobre est là qui nous répond. Ne valait-il pas mieux constituer de pièces et de morceaux un gouvernement provisoire, de tâcher d'obtenir ensuite de M. de Bismarck des conditions acceptables en vue des élections générales ? Que si ces élections n'eurent pas lieu dans le mois de septembre, on ne saurait décemment leur en faire un crime, car l'entrevue de Ferrières a dégagé de ce chef leur responsabilité.

Qu'on ne vienne donc pas traiter d'ambitieux les membres du gouvernement de la Défense, alors que les plus illustres d'entre eux jouaient tout simplement leur popularité. Car ils ne se faisaient aucune illusion sur le sort qui les attendait. Ils savaient que, si Paris subissait un siège, il serait forcé de capituler un jour ou l'autre, quelles que fussent la durée et l'énergie de sa résistance.

Le général Trochu leur avait dit que le siège de Paris était une héroïque folie. Dès lors que pouvaient-ils espérer ? Mais la question pour eux était plus haute.

Peu leur importaient les responsabilités du pou-

Digitized by Google

voir, il s'agissait avant tout de sauver l'honneur de la patrie, et personne n'oserait dire aujourd'hui qu'ils ont failli à cette tâche...

Ambitieux ! voulez-vous savoir avec quel empressement ils s'emparèrent des portefeuilles ? Le soir du 4 septembre, Jules Favre qui s'était installé au quai d'Orsay demanda à Jules Simon s'il avait pris possession du département de l'instruction publique (1). Et comme celui-ci lui répondait négativement : « Vous avez tort, lui dit Jules Favre, il faudra vous montrer demain ? » Le lendemain donc, après avoir déjeuné en famille, il s'achemina, seul et à pied, vers le ministère de l'instruction publique. En passant sur la place de la Concorde, il rencontra M. Edouard Hervé qui lui demanda où il allait. « Je vais m'emparer du ministère, répartit Jules Simon, si vous voulez être témoin de cet assaut, vous pouvez m'accompagner ». Ils arrivèrent ainsi tous les deux sans être reconnus jusqu'au cabinet du ministère. Là un huissier dit à Jules Simon :

— Bonjour, monsieur le ministre, on vous attendait ce matin.

— Vous me connaissez donc ?

— Je crois bien, c'est vous qui m'avez nommé !

— Vous m'étonnez, car je n'ai jamais rien demandé sous l'empire.

— Oh ! je parle de 1848 !

— Alors c'est différent.

Et Jules Simon fit appeler les chefs de service, serra la main du secrétaire-général qu'il pria de rester en fonctions, après quoi il se retira.

Et voilà ce que fut, au 4 septembre, la curée des républicains. C'est-à-dire qu'aucun gouvernement n'eut plus de respect pour les situations acquises. « Il n'y eut pas une seule destitution dans le service de l'instruction publique, ni une seule nomination ayant le caractère d'une faveur. Il en fut de même pour le service des beaux-arts, dans lequel un certain nombre d'emplois inutiles furent supprimés. Jamais le clergé ne trouva dans aucun gouvernement, pour ses droits tels qu'ils sont consacrés par les lois existantes, une protection plus efficace ». (2)

Jules Simon avait bien autre chose à faire qu'à s'attaquer aux personnes plus ou moins suspectes d'attachement au régime déchu. Il avait à réaliser dans la mesure permise par les circonstances le vaste programme d'enseignement qu'il avait développé dans la *Politique radicale*. Il avait à supprimer quantité d'abus, à réparer les injustices de l'empire à l'égard des fonctionnaires frappés par le coup d'Etat, à préparer son projet de loi sur l'instruction primaire. N'y avait-il pas là de quoi suffire à son activité laborieuse ?

Un des premiers actes de son ministère fut de rendre à MM. Edgar Quinet et Ernest Renan leurs chaires du Collège de France. S'il n'en fit pas autant pour Michelet, on ne saurait lui en vouloir. Nul plus que lui n'admire le grand talent de Michelet, il nous en a donné la preuve magnifique dans son éloge du 4 décembre dernier. Mais l'auteur de la *Femme* et de l'*Amour* avait eu le tort de ne pas rester à Paris pendant le siège, et Jules Simon avait fait de ce séjour la condition *sine qua non* de la réintégration des anciens fonctionnaires dans leurs droits. De plus la chaire de Michelet était occupée par M. Maury qui avait été régulièrement élu par l'Institut et le Collège de France et à qui on n'avait aucune raison de l'enlever. Enfin Michelet se trouvait dans une situation exceptionnelle. S'il avait été rayé le 12 avril 1852 de la liste des professeurs, son cours avait été suspendu sous la République par M. Giraud, à la suite de la réprimande votée contre lui par l'assemblée des professeurs. Jules Simon se trouvait donc fort embarrassé pour lui rendre sa chaire. Lui en créer une autre après le siège était tout aussi difficile, car le ministère de l'instruction publique manquait de l'argent nécessaire et il est probable que l'Assemblée nationale aurait refusé de voter un crédit qui aurait pu avoir pour conséquence de rouvrir le fameux cours de Michelet sur les Jésuites.

Parlerai-je à présent du libéralisme de Jules Simon comme ministre de l'Instruction publique pendant le siège !

Les hommes sont rarement fidèles à leurs principes quand ils passent de l'opposition au pouvoir. Jules Simon ne trahit jamais la cause de la liberté qu'il avait si éloquemment défendue contre l'empire. Nous aurons l'occasion plus loin de nous étendre sur son projet d'organisation de l'instruction primaire, je me contenterai de signaler au passage sa belle conduite dans l'affaire Mottu.

« M. Mottu était maire du onzième arrondissement et y avait conquis une grande popularité; il y était maître de tout et son attention s'était portée particulièrement sur les écoles. Il avait fait pour son arrondissement toute une législation de l'instruction primaire, dont le premier article portait qu'elle serait laïque ; après quoi, il avait mis les congréganistes a la porte, et même à la porte d'un immeuble qui leur appartenait en propre. Dès que le ministre de l'instruction publique fut averti de cette éviction, il appela M. Mottu, lui expliqua la loi, lui donna ordre de renoncer à ses règlements, et de rétablir les congréganistes dans leurs écoles, lui offrant d'ailleurs un subside, s'il jugeait nécessaire d'ouvrir de nouvelles écoles laïques. M. Mottu n'ayant voulu rien entendre, le ministre demanda à M. Gambetta, ministre de l'intérieur, qui était encore à Paris, de le destituer, et M. Gambetta, qui n'a jamais été pour la confusion des pouvoirs, y consentit sur le champ.

« Mais avant de destituer M. Mottu, il fallait être en mesure de le remplacer. On essuya plusieurs refus. Enfin on trouva M. Arthur de Fonvielle qui eut le courage d'accepter. Pendant les jours qu'on avait

(1) Jules Simon était sous le coup de la mort de son frère qu'il avait apprise le 3 septembre.
(2) *Souvenirs du 4 septembre*, par Jules Simon, p. 387.

Digitized by Google

perdus à cette recherche, on avait été averti que la destitution de M. Mottu serait l'occasion d'une prise d'armes. Le conseil hésita à passer outre. Le ministre fut obligé de dire: « Je sortirai d'ici ce soir avec la destitution de M. Mottu ou je n'y reviendrai pas. » La révocation fut prononcée. M. Mottu, destitué, restait en fonctions. Il fallut qu'un adjoint au maire de Paris, M. Floquet, installât M. A de Fonvielle; ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés M. Floquet et M. A de Fonville surmontèrent tous les obstacles, à force de fermeté et de résolution; mais dans les élections municipales qui eurent lieu peu de temps après, M. Mottu fut élu à une grande majorité. (1) »

Que voilà bien l'esprit frondeur de la population parisienne! Mais comme elle aime le courage et la crânerie chez les hommes d'Etat, elle ne garda pas rancune à Jules Simon de la fermeté qu'il avait montrée dans cette affaire. C'était bien le ministre de l'instruction publique qu'elle avait rêvée: réformateur, audacieux, libéral. Il en reçut la preuve aussi touchante qu'inattendue le soir du 31 octobre, Il était gardé à vue depuis onze heures du matin avec Jules Favre dans l'embrasure d'une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'on donna l'ordre d'apporter des lampes. La nuit tombait, dit Jules Simon, les hommes qui s'appuyaient sur ma chaise et même sur moi étaient au nombre des plus violents; l'un d'eux surtout chaque fois qu'il entendait parler des membres du gouvernement, criait de toute la force de ses poumons: « Il faut les fusiller? Quand on donna l'ordre d'apporter les lampes et que la salle se trouva momentanément plongée dans une demi-obscurité, je fus fort étonné de l'entendre me dire à l'oreille: « Levez-vous et passez derrière moi; il y a là deux citoyens qui vous feront évader. — Oui! oui! dirent plusieurs voix contenues. — Comment! vous? lui dis-je. » Il me répondit! « *Vous pouvez encore rendre de grands services à l'instruction* (2). »

N'est-ce pas typique? Mais Jules Simon ne voulait sortir de l'Hôtel-de-Ville qu'avec ceux de ses collègues qui y étaient retenus prisonniers. Il n'était pas de ceux qui devant le danger commencent par mettre leur personne en sécurité. S'il y eut des défaillances ce jour-là du côté du gouvernement, il peut s'en laver les mains, il fit son devoir jusqu'au bout et ne se départit pas de son sang-froid habituel quand il se vit menacé de la mort. C'est même son sang-froid et celui de Jules Favre, tout autant que la présence d'esprit d'Ernest Picard, qui sauva le gouvernement de cette échaufourée sans qu'une goutte de sang ait été répandue.

Car l'histoire rendra cette justice aux hommes de la Défense nationale qu'ils surent maintenir l'ordre à Paris durant les cinq mois du siège sans avoir besoin de recourir à la force armée, sans même se servir de la police. Durant cette période de surexcitation et de fièvre patriotique, les tribunaux chômèrent complètement, on ne constata pas un seul délit de droit commun. Si bien que sans les révolutionnaires qui avaient hâte d'inaugurer le règne de la Commune, on n'aurait pas eu à déplorer les fatales journées du 31 octobre et du 22 janvier. N'est-ce pas faire l'éloge des mandataires du peuple qui exercèrent le pouvoir dans des temps si difficiles?

Deux ans après le siège de Paris, Jules Simon écrivait du Mont-Dore à Jules Favre la lettre suivante (1):

« ... A présent je repars pour Paris, où je rentrerai le 4 septembre. Il y aura deux ans ce jour-là que vous avez commis le crime, avec la complicité de quelques amis, de sauver votre pays du désordre et du déshonneur. Je doute qu'on vous pardonne jamais. C'est un drôle de pays que le nôtre, mon cher philosophe. Si nous étions restés chez nous à faire des vœux pour la France, ou si nous avions pris un fusil comme nos enfants, on aurait eu la Commune six mois plus tôt et une capitulation honteuse. Et à présent on dirait: Ils n'ont pas même essayé de se servir de leur popularité! Ils ont eu peur d'un retour des Bonapartes, ou d'une émeute dans la rue, ou d'un emprisonnement en Prusse. Mais comme nous n'avons eu peur de rien de tout cela et que nous avons sauvé l'honneur du pays, autant qu'il pouvait l'être au sortir de l'empire, on nous chante une autre gamme, et on nous reproche d'avoir siégé six heures par nuit à l'Hôtel-de-ville et travaillé douze heures par jour dans les ministères, par ambition; d'avoir gouverné la France, depuis Saint-Denis jusqu'à la barrière d'enfer, par ambition; d'avoir, vous, affronté seul la vue et la morgue des Prussiens, par ambition; d'avoir tenu tête à l'émeute du 31 octobre et repris, le lendemain, ce pauvre pouvoir et cette redoutable responsabilité, par ambition. Je ne sais pas, s'il vous est arrivé depuis, comme à moi, d'être injurié dans la rue, mais pour injurié dans les journaux, j'espère que vous l'avez été. Il faut bien vous faire expier les richesses que vous avez entassées et les plaisirs que vous avez goûtés. Et malgré tout cela, mon cher ami, nous aimons ce pays, qui vaut mieux que sa destinée, et nous sommes fiers, vous, de tout ce que vous avez fait, moi, du concours assez insignifiant que je vous ai donné, et nous pensons au fond que *sans nous la France serait un peu plus profondément malade.* »

L'histoire ratifiera ce jugement. Du reste à mesure que les événements de 1870 s'éloignent de nous, on devient plus juste envers le gouvernement de la Défense nationale. On reconnait maintenant qu'il était humainement impossible de faire davantage; toutes les fautes commises — car quel est le gouvernement qui n'en commet pas? — s'effacent dans les glorieux souvenirs du siège et de la lutte en province. Bref, il n'y a déjà plus qu'une voix pour dire que la Défense nationale a sauvé l'honneur de la Patrie.

(A suivre) LÉON SÉCHÉ.

1. *Souvenirs du 4 septembre* par Jules Simon, page 122.
2. Ibid. p. 158.

1. Cette lettre est inédite.

Digitized by Google

PORTRAIT DU GÉNÉRAL LE FLÔ

LA LÉGENDE DE SAINT-GILDAS

La tempête éclatait aux côtes de Bretagne,
Et la vague montait pour redescendre encor;
L'ouragan enserrait la mer et la campagne,
Puis, calmé par instants, reprenait son essor.

Les vents tumultueux faisaient trembler la rive,
S'unissant pour gronder au tonnerre lointain,
Quand des êtres sans nom, à cette heure tardive,
Hâves, hagards, hurlants, parurent au chemin.

Des têtes de damnés, des haillons misérables,
Rougis par les fanaux aux lumignons fumeux,
Des sauvages hideux, pour des faits exécrables,
Venaient là comme au bal, sautillants et joyeux.

Plusieurs coups de canon d'un navire en détresse
Font monter jusqu'au ciel d'effrayantes clameurs;
Bientôt, au haut d'un mât, l'ardent fanal se dresse,
Posé sur des brisants par ces noirs écumeurs.

L'espérance revient au cœur de l'équipage;...
Des hommes les ont vus! on leur trace un chemin!...
Ces feux dans la nuit sombre ont doublé leur courage;
Ils reverront la terre au jour, le lendemain.

Mai un craquement sourd, suivi d'un cri terrible
Se fait entendre au loin : le navire a touché.
La mer enfouit sa proie, et, dans la nuit horrible,
Au fond, sur les récifs, le beau brick est couché.

Vers le flot mugissant, le naufrageur se penche.
L'épave qu'il convoite est invisible aux yeux;
L'Océan garde tout; il lui faut sa revanche;
De ses deux poings fermés, il menace les cieux,

Mais, l'éclair a brillé sur la mer écumeuse,
Et l'on voit un évêque à l'habit brodé d'or;
Il a l'air de dormir, et la mer orageuse
Le porte doucement de ses flots vers le port.

De perles, de rubis, sa chasuble ruisselle;
Il a la crosse en main, la mitre sur son front;
Ses souliers de satin et son aube en dentelle
D'aucun contact impur n'ont dû subir l'affront.

Pourtant c'est un cadavre, et sa face pâlie
Garde en sa majesté l'empreinte de la mort.
Les naufrageurs surpris cherchent, dans leur folie,
Ce que vaut ce noyé, qui leur donne un trésor.

L'orage est apaisé; le prélat immobile
Etendu sur le sable apparaît tout brillant.
Ces gens voués au mal, à l'âme rude et vile,
Regardent tout craintifs cet évêque effrayant.

Les garçons l'on porté dans l'immense chaumière
Qui domine le port et reçoit leur butin.
Posé sur des ballots, le front dans la poussière,
Il dort rigide et froid, sans réveil au matin.

Les naufrageurs sont là, l'œil plein de convoitise,
Quand soudain le prélat se relève debout.
— « Le mal règne en ces lieux par vous; on vous méprise.
« Cette vie est mauvaise et l'enfer est au bout.

« Vos longs débordements ont perdu ces parages.
« Mais le Très-Haut commande, et je viens les garder.
« Je me nomme Gildas, et, par delà les âges,
« J'ai vécu simple et bon.. Priez, sans plus tarder.

« Du fond de mon tombeau j'ai ranimé ma cendre,
« Dans l'espoir d'arrêter vos crimes monstrueux
« Pour combattre l'erreur,-l'Esprit Saint va descendre..
« Un prêtre, dès demain, vous ouvrira les yeux. »

Ainsi parla l'Evêque, et ces êtres immondes
Tombèrent à genoux, troublés par sa grandeur...
C'est la voix du Très-Haut qui gouverne les mondes.
Et qui peut les maudire.. Ils succombent de peur.

Mais un nuage épais a voilé la lumière;
La cabane s'effondre; une église surgit.
On voit près de l'autel Sant-Gildas en prière
Sous la nef qui s'élance et bientôt s'élargit.

Une vive lueur éclaire la chapelle
Et la niche du Saint qui doit la protéger;
Mais elle est vide encor; dans sa prison nouvelle,
Quel bienheureux martyr va venir se loger?

Saint Gildas se relève; il monte dans la niche.
Sa chasuble étincelle aux yeux des spectateurs;
Sa crosse est tout en or; sa mitre encor plus riche:
C'est le Saint qui défend la mer des naufrageurs,

Digitized by Google

Avec des habits d'or, il est devenu marbre,
Mais la main qu'il étend semble encor menacer.
En le voyant debout, fier et droit comme un arbre,
L'écumeur fuit le Saint qui peut le terrasser.

Le temps s'est écoulé. Sur la tour de l'église,
On a porté Gildas, tourné vers l'Océan ;
Et lorsque vient le soir, la lumière indécise
Du jour qui va finir le fait resplendissant.

Le pays le vénère ; il domine la plage.
Mais dans la nuit qui vient, sur le flot assombri
Sa grande ombre s'allonge et couvre le rivage
Où le navire en paix va chercher un abri.

Un phare est construit là pour éclairer la route.
Les naufrageurs sont morts, leurs crimes avec eux.
Si l'écumeur venait à ce port qu'il redoute,
De son bras Saint Gildas lui montrerait les cieux !

BARONNE ANTONINE L. DE ROCHEMONT.

BERTRAND D'OGERON

GENTILHOMME ANGEVIN

FONDATEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'HAITI

Il y a quelques mois, le hasard de mes flâneries me conduisit dans un de ces vieux quartiers de Paris qui ont encore conservé leur cachet d'originale vétusté. Non loin du quai Saint-Michel, entre les rues La Harpe et Saint-Jacques, je m'engageai dans la rue Saint-Sévérin qui me conduisit au pied de l'église du même nom, élevée, je crois, dans le courant du quatorzième siècle. J'y entrai, et mes regards furent attirés par une plaque en marbre blanc, incrustée dans la muraille, à gauche en entrant, au dessus des fonds baptismaux. Je m'en approchai et j'y lus les lignes suivantes.

LE DERNIER JOUR DE JANVIER MDCLXXVI
SUR CETTE PAROISSE DE SAINT-SÉVÉRIN
EST MORT RUE DES MAÇONS-SORBONNE
BERTRAND OGERON
SIEUR DE LA BOUERE-EN-JALLAIS
QUI DE MDCLXIV A MDCLXXV
JETA LES FONDEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ
CIVILE ET RELIGIEUSE
AU MILIEU DES FLIBUSTIERS ET DES BOUCANIERS
DES ILES DE LA TORTUE ET DE SAINT-DOMINGUE
IL PRÉPARA AINSI
PAR LES VOIES MYSTÉRIEUSES DE LA PROVIDENCE
LES DESTINÉES DE LA RÉPUBLIQUE D'HAITI
R. I. P.

Cette lecture piqua vivement ma curiosité. Il y a une vingtaine d'années, le dernier maître de la Bouëre-en-Jallais se vit contraint de dépecer et de vendre cette terre située dans le canton de Beaupréau. J'en

PORTRAIT D'ERNEST PICARD

avais tout justement une qui la joignait, et, pour m'arrondir, j'achetai une ferme et des chataigneraies qui en faisaient partie. On n'est pas impunément historien de son métier. Et alors, de même que j'avais eu la curiosité de rechercher ce qu'avaient été Marc Duncan et ses trois fils, Cerisantes, Saint-Hélène et Montfort, qui étaient nés à Saumur dans la même maison que moi, à deux siècles de distance, de même je voulus savoir quel avait été ce Bertrand Ogeron qui, deux cents ans avant moi, possédait les biens que je possède aujourd'hui.

Et d'abord, quel était, au vrai, le nom du héros dont je voulais raconter les aventures ? Était-ce tout simplement Ogeron, d'après la plaque commémorative de Saint-Sévérin ? Raynal, dans son *Histoire philosophique et politique des Deux-Indes*, l'appelle Dogeron, gentilhomme d'Anjou, tandis que, dans son *Histoire des Antilles*, Elias Regnault le désigne sous le nom de d'Ogeron, seigneur de la Bouëre. L'*Histoire des flibustiers*, par Exmelin, l'appelle également d'Ogeron, orthographe que j'adopterai, puisqu'il appartenait à la noblesse.

Caussidière, improvisé préfet de police après la révolution du 24 février, disait qu'il parvenait à faire de l'ordre avec des éléments de désordre, et un jour que je ne sais plus quel réactionnaire accusait Lamartine de conspirer avec la populace révoltée, l'illustre poète répondit qu'il conspirait avec elle comme

Digitized by Google

le paratonnerre conspire avec la foudre. Les boucaniers et les flibustiers au milieu desquels d'Ogeron allait lancer sa barque, après avoir traversé l'Océan pour venir se mettre à leur tête, étaient d'autres bandits que la pire écume des ruisseaux de Paris, et pour faire comprendre la grandeur de l'œuvre qu'il se proposait d'entreprendre, il me faut dire quels hommes ils étaient.

Le vaste archipel des Antilles était occupé par l'Espagne, la France et l'Angleterre, souvent en lutte entre elles et contre les populations indigènes, les Caraïdes, peuplade belliqueuse et antropophage. Les métropoles étaient bien loin, les troubles intérieurs auxquels elles étaient en proie ne leur permettaient guère de protéger leurs colonies respectives, et l'on peut dire que l'anarchie y régnait et y gouvernait. Mais précisément parce qu'une politique prudente ne permettait pas aux chefs des Etats européens d'intervenir, les coureurs de fortune ne trouvaient nul obstacle à leurs entreprises, et bien des aventuriers européens allaient chercher la liberté et l'impunité dans ses contrées lointaines.

Préoccupés surtout de leurs vastes possessions dans les deux continents américains, les Espagnols avaient négligé de s'établir puissamment dans beaucoup des îles nombreuses des Antilles. Ceux qui s'y trouvaient, oublieux de leur grandeur passée, vivaient oisifs au sein de la mollesse, passaient leur temps à jouer, quand ils ne se faisaient pas paresseusement bercer dans leurs hamacs par des esclaves qui leur épargnaient tous les soins matériels de l'existence.

La France possédait la Guadeloupe, la Martinique et quelques autres îles de moindre importance. Saint-Christophe resta en commun entre elle et l'Angleterre; mais on sait trop que les Anglais furent toujours pour nous des amis de la troisième catégorie, de ces amis qui nous détestent. Ils trouvèrent moyen de déposséder peu à peu les Français, qui, sacrifiant tout à leur amour de la liberté, vinrent se réfugier dans la partie septentrionale de l'île Saint-Domingue, où ils se livrèrent à l'existence hautement fantaisiste des boucaniers.

Ils avaient pour unique industrie de chasser les bœufs sauvages et les sangliers et de *boucaner* leur chair. Au retour de la chasse, ils dépeçaient la chair des animaux en longues aiguillettes qu'ils plaçaient sur le boucan après les avoir saupoudrés de sel. Le boucan consistait en vingt ou trente bâtons de la grosseur du poignet, rangés sur des traverses distantes l'une de l'autre d'un demi-pied environ. La viande étalée sur les boucans, on allumait au-dessous un feu alimenté par les peaux et les os brisés de quelques-unes des bêtes tuées, pour obtenir ainsi une fumée plus épaisse. La chair préparée suivant ce procédé flattait également les yeux, le goût et l'odorat, au dire des amateurs, soit qu'on la consommât de suite, soit qu'on la conservât pendant plusieurs mois.

Les boucaniers n'avaient ni famille, ni femmes, ni enfants. Mais, comme, malgré tout, l'homme est un animal sociable et affectueux, chaque boucanier vivait en *matelotage*, s'associait un matelot, et les profits comme les dangers devenaient commun entre eux. Si l'un venait à mourir, l'autre héritait de tout son avoir, fusil, balles, poudres, chairs et cuirs prêts à être livrés au commerce.

Ils s'étaient fait des lois à eux et se prétendaient affranchis de celles de leur patrie, et de toutes obligations antérieures, par le baptême de mer qu'ils avait reçu au passage du tropique. Ces lois, d'ailleurs, étaient sévères et rigoureusement suivies. Le vol était inconnu parmi eux, d'autant plus facilement qu'ils n'étaient pas bien éloignés de tout posséder en commun. Si l'on manquait de quelque objet, on allait le prendre chez ses voisins, en les prévenant s'ils y étaient, en les avertissant après coup s'ils étaient absents. Surgissait-il un différend trop grave pour se terminer pacifiquement, l'affaire se terminait par un duel à coups de fusil. Si la victime avait été frappée par derrière ou trop de côté, on jugeait que le duel n'avait pas été loyal et on fusillait sur l'heure l'assassin.

Le costume qu'ils portaient se composait d'une chemise teinte du sang des animaux tués à la chasse, d'un caleçon plus sale encore; et fait comme un tablier de brasseur, d'une ceinture en cuir où pendaient un sabre fort court et quelques couteaux. Un chapeau sans bords, avec une visière, abritait leur tête. Pour établir leurs chaussures, ils usaient d'un procédé aussi original qu'élémentaire. Quand ils avaient écorché un taureau ou un sanglier de forte taille, ils enfonçaient le pied dans la peau qui couvrait la jambe de l'animal, plaçant le gros orteil à l'endroit qu'occupait son genou; ils serraient l'extrémité avec un nerf, coupaient ce qui restait de trop, et obtenaient ainsi une bottine souple et commode à la fois. Ils se mettaient a l'abri du soleil ou de la pluie sous des *ajoupas*, habitations ouvertes à tous les vents, aussi primitives que tout ce qui contribuait à leur existence. Ils avaient pour unique luxe un excellent fusil de quatre pieds et demi de long, et une meute de vingt-cinq ou trente chiens, leurs compagnons cynégétiques.

Ils étaient aidés dans leurs expéditions et leurs travaux par des *engagés*, ouvriers de tous états, qui vendaient leurs services et même leurs personnes, croyant aller, pendant les trois années que devait durer leur engagement, exercer leur profession dans les colonies. A peine débarqués, des industriels les vendaient, moyennant une centaine de francs par tête, aux boucaniers qui les rouaient de coups et les soumettaient aux plus rudes corvées. On les appelait *les trente six mois*. Mais souvent, leur temps expiré, beaucoup de maîtres prétendaient prolonger leur esclavage. Il y eut des révoltes. Beaucoup aussi, lorsqu'ils ne mouraient pas dans l'intervalle, se faisaient boucaniers et avaient à leur tour des engagés.

Digitized by Google

Boucaniers et engagés n'avaient d'occupation que la chasse. On ne connaissait l'usage ni du vin, ni du pain on dévorait quelque pièce de viande assaisonnée de *pimentade*. sauce composée de jus de citron et de piment. Lorsque l'on avait une quantité suffisante de viandes fumées et de peaux de bœufs, il fallait les porter à dos d'homme vers quelque rade où l'on espérait les vendre. Les pauvres engagés faisaient ces transports à travers des bois pleins d'épines et de ronces ; c'était ordinairement le dimanche que se faisaient ces pénibles voyages. Un engagé faisait observer que Dieu avait ordonné que l'homme se reposât le septième jour. Le boucanier lui répondit : « Si Dieu eût songé à notre professsion, il eût dit : Six jours tu tueras les taureaux pour les écorcher, et le septième tu porteras leurs cuirs aux bords de la mer. » Une grêle de coups de bâton couronna l'argument.

Lorsque les produits de la chasse devinrent plus aléatoires, et lorsqu'ils se sentirent serrés de trop près par les Espagnols, beaucoup de boucaniers et d'engagés se firent flibustiers. Ces hardis marins, qui prirent le nom de *Frères de la côte*, étaient animés de la haine des Espagnols beaucoup plus que de l'amour du brigandage. Le récit des férocités commises par les conquérants de l'Amérique avaient excité autant de colère que de mépris pour les compatriotes de Pizzarro, d'Almagro, de Bovadilla, de ces monstres à face humaine qui n'avaient su conquérir ces pacifiques contrées qu'en exterminant des peuples entiers. Ce fut un sentiment de justice qui arma ces redoutables flibustiers, qui s'établirent surtout à l'île de la Tortue, située à deux lieues de Saint-Domingue et à Saint-Domingue même, c'est-à dire dans la plus belle des îles des Antilles, longue de cent soixante quinze lieues sur une largeur moyenne de trente.

« L'Espagnol était le seul ennemi, dit Raynal. Ils fondaient la justice de la haine implacable qu'ils lui avaient jurée, sur les cruautés que ce peuple avait exercée contre les habitants du Nouveau-Monde. Mais cette aversion était surtout aigrie par un levain de ressentiment personnel de ce qu'ils se voyaient interdire la chasse et la pêche, qu'ils croyaient avec raison de droit naturel. Tels étaient leurs principes de justice et de religion, qu'ils ne s'embarquaient jamais sans avoir recommandé au ciel le succès de leur expédition, et qu'ils ne revenaient jamais du pillage sans remercier Dieu de leur victoire. »

La vue seul d'un navire espagnol les exaltait jusqu'à une sorte de rage. « Ils ne délibéraient jamais pour attaquer. Leur méthode était de courir à l'abordage. La petitesse de leurs bâtiments et l'art de le manier les dérobaient à l'artillerie du vaisseau ; et ne présentant que la proue chargé de fusiliers qui tiraient sur les sabords avec une justesse qui leur était propre, il déconcertaient les plus habiles canonnier. Dès qu'ils avaient jeté le grappin, il était rare que le plus gros navire pût leur échapper (Raynal). »

Ces terribles justiciers, qui disaient qu'ils s'embarquaient pour faire « la pêche aux Espagnols, » et que ceux-ci dans leur terreur superstitieuse appelaient « les démons de la mer, » ne s'attaquaient qu'aux navires voguant vers l'Europe, parce qu'ils étaient assurés d'y trouver de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, et toutes les richesses que produisait l'Amérique. A leur approche, les Espagnols terrifiés ne savaient que se rendre. On leur laissait la vie sauve si la prise avait été riche ; dans le cas contraire, ne voulant pas s'être battus pour rien, ils les jetaient à la mer. Puis après avoir dispersé leurs flottes, ils attaquèrent leurs colonies, qu'ils mirent à rançon.

Les chefs qui les commandaient furent vraiment des héros, si l'on ne considère que l'audace, l'habileté, le courage intrépide, et les noms de quelques uns ont mérité d'être conservés par l'histoire, bien que leurs merveilleuses aventures semblent plutôt du domaine du roman. Pierre Legrand, de Dieppe, avec un bateau monté par vingt-huit hommes, osa attaquer le vaisseau que montait le vice-amiral espagnol, dont le navire, chargé des galions d'Espagne, armé de cinquante-quatre canons et défendu par trois cent cinquante hommes d'équipage, avait été séparé par un coup de vent du reste de sa flotte. La lutte fut courte ; les Espagnols effrayés se rendirent, et Pierre revint en France avec sa prise. Le partage fait, chaque aventurier se trouva assez riche pour renoncer à la flibuste. Mais ils dépensèrent en folles orgies cet or si rapidement conquis. Pierre Legrand seul s'établit à Dieppe et compta parmi les plus opulents armateurs de cette ville.

Un gentilhomme languedocien, nommé Montbars, fut surnommé « l'Exterminateur » par les Espagnols. « Le hasard ayant fait tomber entre ses mains, dès l'enfance, une relation détaillée des cruautés commises dans la conquête du Nouveau-Monde, il conçut contre la nation qui avait produit tant de maux une haine qu'il portait jusqu'à la frénésie... Son imagination enflammée lui représentait sans cesse des peuples innombrables égorgés par les monstres sortis de l'Espagne. Il ne respirait que l'ardeur de venger tant de sang innocent. L'enthousiasme de l'humanité devint en lui une fureur plus cruelle encore que le fanatisme de religion, qui avait immolé tant de victimes. On eût dit que leurs mânes criaient vengeance au fond de leur âme. Il entendit parler des *Frères de la Côte* comme des ennemis les plus implacables du nom espagnol : il s'embarqua pour les aller joindre (Raynal)... »

Il faudrait nommer encore Michel le Basque, Moïse Vauclin, Godefroy, Bontans, Jonqué, Thomas Langlois, Dupré, de Grandmont, gentilhomme parisien qu'une jeunesse débauchée était venu faire échouer parmi des corsaires. Mais les hauts faits de ces obscurs enfants de la France pâlirent devant ceux de cet homme des Sables-d'Olonne dont le nom véritable a disparu derrière son surnom de l'Olonnais, qui, du vil état d'engagé, arriva, de succès en succès, à com-

Digitized by Google

mander une flottille de sept navires montés par quatre cent quarante marins. Sa fin fut tragique. Une tempête le jeta sur la côte de Carthagène, où son navire fit naufrage. Les naturels du pays, les Indios Bravos s'emparèrent de lui, le rôtirent et le dévorèrent.

Quoiqu'il en soit de ce sinistre évènement, boucaniers, engagés, flibustiers, tels furent les premiers Français qui,organisés et guidés comme nous allons le voir par Bertrand d'Ogeron de la Bouëre-en-Jallais, ouvrirent à leur patrie le chemin d'une terre destinée à devenir l'une de ses plus riches colonies, sans avoir reçu de leurs pays ni argent, ni secours,ni provisions, ni encouragements d'aucune nature.

(A suivre) EUGÈNE BONNEMÈRE.

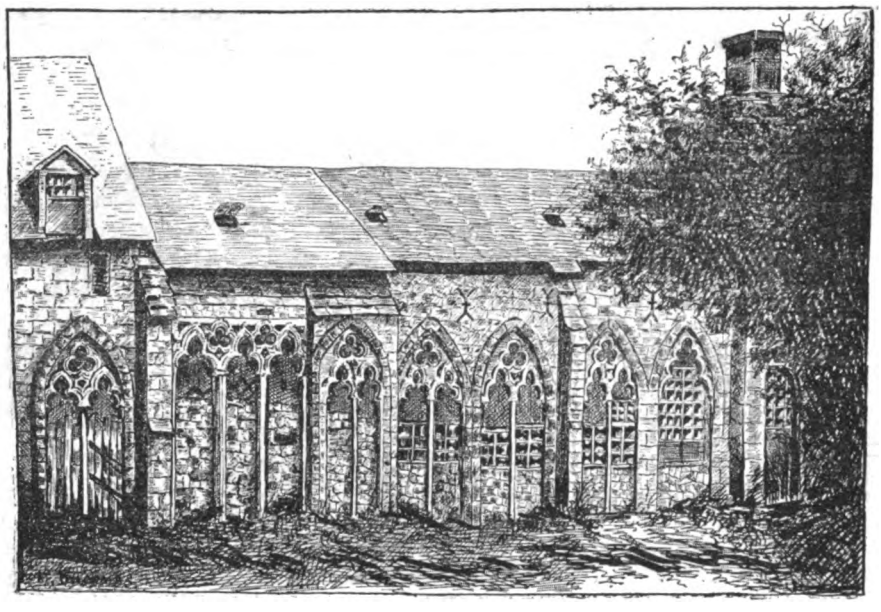

EXTÉRIEUR DU RÉFECTOIRE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE LÉHON
(Dessin à la plume de M. F. Ducombs)

L'ÉGLISE ABBATIALE DE LÉHON

Dans un excellent artcile sur lequel je me propose de revenir ici même avec détails, un écrivain qui n'est point suspect d'hostilité à l'égard du clergé, déplorait dernièrement la façon dont les prêtres de Bretagne traitent trop souvent les édifices religieux. Il y a eu en effet dans notre pays une période qui, pour avoir été moins bruyante, a été plus désastreuse pour les églises que celle de 93. On a d'ailleurs beaucoup exagéré le « vandalisme révolutionnaire » et on lui a attribué des destructions antérieures au XVIIIe siècle et d'autres qui ont été commises après 1800. Pour ne citer qu'un exemple à l'appui de ce qui peut paraître un paradoxe, je sais de source certaine que beaucoup des élégantes statuettes qui ornaient les niches extérieures de l'admirable chapelle du Folgoat ont été brisées à coups de pierres par les gamins qui voulaient s'amuser ; d'autres ont été descendues de leur piédestal de pierre et vendues aux touristes anglais. Ceci s'est passé il n'y a guère plus de quarante ans; je suis persuadé que ces dégradations, commises sous la Restauration et dans les premières années du règne de Louis-Philippe, sont actuellement attribuées à l'époque révolutionnaire. On pourrait citer d'autres exemples anologues.Ce que j'en dis ici n'est pas pour excuser les méfaits artistiques de la Révolution ; mais il serait contraire à toute justice de lui reprocher ce qu'elle n'a pas fait. La mutilation des œuvres d'art, à quelque période qu'elle se produise, constitue, à mes yeux, un acte de barbarie; c'est, suivant le terme actuellement employé pour exprimer des actes commis par des civilisés, et qui sont tout au plus dignes de leurs ancêtres sauvages, une *réversion*.Toutes les époques et tous les peuples ont été sujets à ces retours en arrière. Mais si les révolutions, dans l'explosion des colères longuement amassées, mutilent, les architectes rasent, ce qui est évidemment plus grave. Combien d'intéressants édifices religieux ont disparu depuis le commencement de ce siècle, postérieurement, je ne dis pas à l'époque révolutionnaire, mais au rétablissement du culte ? Pour ne parler que d'un temps qui nous touche de près, vers le milieu du second empire, le clergé breton fut, surtout dans certains diocèses, possédé de la manie « de la bâtisse » et il y eut bien des églises anciennes qui furent détruites sans nécessité. Le martyrologe artistique de cette période serait long à dresser, et il n'est peut-être pas de canton qui ne fournirait un ou plusieurs exemples de ces destructions. Si on y ajoutait l'inventaire des statues de bois brûlées, des anciens autels sculptés et dorés qui ont fait place à je ne sais quelle menuiserie gothique, on s'apercevrait combien ont été cruelles les pertes que notre art breton a subies, par le fait même de ceux qui, mieux éclairés, auraient été les premiers à conserver les monuments dont en réalité ils avaient la charge.

Le clergé auvergnat a été mieux inspiré: en Auvergne, lorsqu'une église menace ruine, ou qu'en raison de l'accroissement de la population elle ne suffit plus aux besoins du culte, les curés ont soin de faire mettre à part les encadrements des portes et des fenêtres et généralement toutes les

Digitized by Google

pièces sculptées, et, de concert avec les architectes, ils s'efforcent de trouver place, dans les constructions nouvelles, à ces débris du passé. Notre clergé breton est moins conservateur, au moins en cette matière: c'est peut-être la faute de son éducation. Il est à souhaiter qu'il arrive à comprendre que bien des choses anciennes méritent d'être sauvées, et qu'en détruisant sans nécessité les œuvres du passé, il fait un acte éminemment révolutionnaire, au mauvais sens du mot. Il n'est que juste de dire qu'il y a des exceptions, en petit nombre malheureusement, et que des prêtres intelligents se sont efforcés, non-seulement de conserver des édifices intéressants, mais de restaurer des églises tombées en ruine, dont le mérite architectural était réel.

Parmi ces restaurations, la dernière à notre connaissance est celle qu'a entreprise M. Fouéré-Macé, recteur de Léhon. Léhen est un bourg aux portes de Dinan, dans une vallée qui aboutit à la Rance, au pied d'une colline que dominent les ruines, encore imposantes, d'un château qui eut un rôle brillant au moyen-âge. Sur les bords mêmes de la Rance était le monastère de Léhon. Lorsque je faisais des paysages et que j'étais en quête d'un pays nouveau et pittoresque, j'ai souvent remarqué que là où il y avait un couvent ancien, un paysagiste pouvait à peu près à coup sûr aller s'installer avec la certitude de trouver de beaux motifs. Il semble qu'en choisissant l'emplacement de leurs couvents, les moines d'autrefois aient été sensibles aux beautés naturelles: on ne peut les blâmer de cette innocente sensualité. Beauport, Saint-Jacut, Paimpon, Landevennec ont un entourage digne du pinceau des plus grands artistes.

Le fondateur de l'abbaye de Léhon avait fait un choix particulièrement heureux (1). La vallée où il la fixa est encaissée par de hautes et sauvages collines, dont la beauté a été célébrée en vers et en prose, en anglais et en français, et qui méritent les descriptions enthousiastes qu'on en a faites. Le terrain monacal était limité d'un côté, par la Rance qui, tout près, semblait disparaître entre deux falaises boisées, après un coude fait pour le plaisir des yeux. Il est peu d'endroits aussi plaisants que la vue qui se déroule lorsque, du chemin de halage, on voit se refléter dans la Rance le pavillon qui dépendait autrefois de l'abbaye, et auquel la tradition attribue un usage profane; derrière on aperçoit les bâtiments conventuels et au fond le même pont qui réunit les deux rives. François Bonvin qui en 1870 fit avec ce motif une merveilleuse aquarelle, me disait que c'était un des plus jolis coins de terre qu'il eût vus.

A la Révolution ces bâtiments furent vendus nationalement; toutefois ils ne subirent pas de mutilations bien graves. M. Néel de la Vigne raconte dans ses Mémoires qu'il proposa l'échange de ce joli édifice encore intact et en parfait état de conservation à l'autorité locale, contre l'église de la paroisse, parallélogramme étroit et triste, condamné à une destruction prochaine et indispensable pour l'élargissement de la voie publique. L'autel, objet de la convoitise du clergé supérieur, a été transporté au chef-lieu du département et orne, dit-on, une de ses églises. (*Souvenirs* p. 183).

Si la paroisse de Léhon avait eu la bonne fortune d'avoir un recteur aussi ami des arts que M. Fouéré-Macé, l'offre de M. Néel aurait été acceptée et nous posséderions à peu près intacte l'église du couvent qui était fort belle ainsi qu'on en pouvait juger par ce qui en restait avant que la

1. Nous avons reproduit deux vues de l'ancienne abbaye dans le numéro du 15 juillet 1886.

BUSTE-RELIQUAIRE DE SAINT-MAGLOIRE
Découvert récemment par M. Fouéré-Macé
(Dessin au crayon de M. F. Ducombs)

restauration en eût été entreprise. Lorsqu'on sut le projet de M. le recteur de Léhon, on trouva que l'entreprise dépassait de beaucoup les ressources d'une petite commune, que les murs n'étaient plus que des ruines sans solidité et on lui prophétisa un échec. M. l'abbé Fouéré-Macé ne se découragea pas. En ce qui concerne l'église, du moment qu'une reconstruction était nécessaire, trois projets étaient possibles : reconstruire sur l'emplacement de l'ancienne en la reculant vers l'église des moines. reprendre la restauration de celle-ci ou bâtir dans un endroit nouveau. On avait, m'a-t-on dit, pensé à la plateforme du château; il est fort heureux qu'on n'ait pas donné suite à ce projet; c'est déjà bien assez que la chapelle vienne mêler à ces ruines sa silhouette qui n'a rien de monumental. En restaurant l'église du couvent, on avait au moins la chance de conserver des parties intéressantes et d'avoir un ensemble digne de l'attention des archéologues. M. le recteur de Léhon eut la bonne fortune d'obtenir à titre gracieux des propriétaires l'abandon des ruines, et un plan de restauration fut dressé par un des religieux de Saint Jean de Dieu, asile d'aliénés situé sur le territoire de Léhon.

Il faut espérer que l'architecte aura eu le bon esprit de considérer cette reconstruction comme la restauration d'un beau vieux meuble dont quelques parties sont détériorées. Le suprême mérite en cette matière est de se contenter de boucher les trous, et de refaire, avec une fidélité scrupuleuse, les pièces qui manquent ou sont trop usées.

M. le recteur de Léhon qui sait la lourde tâche qu'il a

Digitized by Google

entreprise, fait un chaleureux appel aux donateurs, en se plaçant à la fois sur le terrain artistique et sur le terrain religieux ; il y a lieu de penser que sa requête sera entendue.

L'ancienne église, bien humble à côté de la superbe chapelle des moines, n'est pas cependant sans mérite ; elle a un portail du XII[e] siècle qu'on pourrait peut-être conserver en le déchargeant de la partie supérieure en mauvais état, quoique plus moderne. Cette ruine au milieu du cimetière serait d'un effet pittoresque.

A l'intérieur on voit derrière le chœur des fragments de vitraux ; ils seront sans doute démontés avec soin ; on pourrait en orner une des fenêtres de l'église entamée, et commander à l'artiste chargé des cartons de vitraux, de prendre ces débris comme base de sa décoration. Aux deux côtés de l'autel se voient deux grandes figures dont les contours sont découpés, elles ont l'air de statues peintes, ce sont en effet des peintures qui ne sont pas sans mérite. Le Christ en bois est du XVII[e] siècle, et autant qu'il m'en souvient, d'une assez bonne facture. Le bénitier est une cuve longitudinale très-ancienne ; M. de Caumont l'a citée. On voit aussi des stalles sculptées du XVI[e] siècle qui encadrent des portraits de moines ; ceux-ci ont été repeints à une époque assez récente : peut-être une restauration prudente mettrait-elle au jour les originaux qui valent sans doute mieux que ce que nous voyons aujourd'hui.

Dans la note lue à l'Association bretonne par M. Fouéré-Macé, il émet le vœu que la ville de Dinan rende à l'église restaurée les pierres sépulcrales qui se trouvaient autrefois dans la chapelle dite des Beaumanoir. J'estime, quant à moi, que ces monuments sont bien à leur place dans le Musée de Dinan, dont ils constituent un des ornements.

M. Néel, dans ses souvenirs cités plus haut, parle de l'ancien autel qui était « en baldaquin, garni de colonnes de marbre jaspé. » Cet autel se trouverait, d'après le même auteur, à Saint-Brieuc ; peut-être M. le recteur de Léhon pourrait-il obtenir de l'évêché qu'on restitue cet autel à l'église pour lequel il avait été fait. A défaut de celui-là, je me permettrai de lui signaler, comme futur autel de l'église restaurée, l'ancien autel de Saint-Malo, de Dinan, qui remplacé par une menuiserie ambitieuse, fut aliéné par la fabrique et était naguère encore à vendre chez une marchande de Dinan.

PAUL SÉBILLOT.

RIOUST DE VILLAUDREN

BATAILLE DE SAINT-CAST, 1758.

(Suite)

Le 9, au matin, les Anglais traversèrent le Guildo et vinrent camper entre Saint-Jeguhel et le bois du Val. Le troisième bataillon des volontaires entra dans Plancoët et M. de Saint-Pern fut détaché pendant la nuit avec six cents hommes pour occuper Saint Potan et éclairer la marche de l'ennemi. (1)

Le 10, à quatre heures du matin, ils vinrent camper entre Matignon et Montbrant. M. de Balleroi arrivait à Hénon, ayant sous ses ordres les régiments de Querci, de Bresse, de Brissac et de Bourbon. Le régiment de Boulonnais, le bataillon de Fontenay-le-Comte et deux des gardes-côtes, sous le commandement de M. d'Aubigny, passèrent le Guildo. Pendant ce temps, M. le duc d'Aiguillon, avec un fort détachement, se portant sur Matignon, tourna l'ennemi par leur gauche et marcha sur Saint-Potan, où il mit aux ordres de M. de Broc huit compagnies de grenadiers, douze piquets et deux cents dragons. M. d'Aubigny, vers les quatre heures du soir, arriva avec sa division par la droite de l'ennemi et ne se trouvait séparé de leur camp que par une haie donnant d'un côté sur un grand chemin et de l'autre sur le pré où ils campaient. Les Anglais n'avaient aucune patrouille, ni aucun corps de garde avancé. On distinguait parfaitement une grande partie des hommes, les uns couchés, les autres faisant cuire leurs aliments. Les chevaux se reposaient dans le bas de la prairie.

A la vue d'une troupe si nombreuse, M. d'Aubigny jugea sa situation trop faible et, n'ayant aucun ordre pour attaquer, il se contenta d'établir ses troupes par échelons à droite et à gauche du grand chemin pour s'assurer une retraite en cas d'attaque et se replia sur la droite de Saint-Potan. Le reste des troupes fut établi à Plunduno. Le régiment royal des vaisseaux arriva dans la nuit à Hénon, avec une division d'artillerie. Ce fut M. de Broc qui, avec un détachement de trois cents hommes, surveilla l'ennemi pendant cette nuit (1). A la première heure du jour, il s'aperçut que les Anglais commençaient leur retraite et qu'ils travaillaient au rembarquement de leurs troupes dans l'anse de Saint-Cast. Il prévint à la hâte le duc d'Aiguillon qui fit venir les troupes d'Hénon, de Saint-Potan et de Plunduno ; elles arrivèrent au pas de course sur les hauteurs de Saint-Cast. Neuf heures sonnaient. La flotte ennemie était en ligne et les chaloupes travaillaient au rembarquement. Dans le fond de l'anse, sur la plage, se trouvait l'arrière-garde ennemie composée de trois cents hommes. Dès que notre infanterie fut aperçue sur la montagne, sept frégates et quatre bombardières embossées le plus près de terre qu'il avait été possible, commencèrent un feu très vif qui nous tua peu de monde, parce que les boulets, tirés à toute volée, s'enfonçaient dans la terre grasse avant d'éclater. Nos troupes essuyèrent ce feu pendant une demi-heure, attendant l'arrivée des canons qui suivaient nos régiments. Les huit premiers (2) rendus furent mis en batterie, sous les commandements de MM. d'Urtuby et de Villepatour ; ils agirent avec une telle promptitude qu'ils retinrent l'ennemi dans les retranchements. M. le duc d'Aiguillon voulait les attaquer à la fois par la droite, la gauche et le centre. MM. d'Aubigny, de Balleroi et de Broc avaient reçu des instructions

(1) Lorsque je proposai à la *Pomme* comme sujet de concours l'éloge de Rioust de Villaudren (M. de la Noue écrit des Villaudrens, d'autres de Villaudren ; il y a près de Matignon un ancien manoir de ce nom dont M. Rioust portait le titre ; dans le pays on dit toujours les Villaudren), j'espérais une bonne biographie de ce héros ; je trouvais qu'on ne saurait assez louer sa défense du Guildo ; né comme moi à Matignon, Rioust m'intéressait comme un compatriote. Je pensais aussi que des recherches auraient fait découvrir les noms des quatre vingt-dix volontaires jusqu'ici anonymes, qui partagèrent avec lui les dangers et qui mériteraient d'avoir part aussi à l'honneur. Cet espoir a été déçu ; si le concours a donné naissance à de bonnes monographies de la bataille de Saint-Cast, il semble que leurs auteurs n'aient pu se procurer sur Rioust qu'un petit nombre de documents. Je dois dire que mes recherches personnelles, faites il est vrai sans intention de pousser la question à fond, n'ont pas été beaucoup plus fructueuses. Je me contenterai pour le moment d'ajouter, comme note additionnelle au travail de M. Duplais l'anecdote suivante : Le général anglais établit son quartier général dans la maison que Rioust possédait à Matignon et fit attacher une corde à une des poutres du salon, en disant qu'elle était destinée au défenseur de Guildo. (PAUL SÉBILLOT).

1. Les gardes-côtes de Dol et de Tréguier, ayant perdu le fil de la colonne, se rencontrèrent vers minuit et s'étant pris mutuellement pour des ennemis, se tuèrent cinquante à soixante hommes.

2 Si les douze pièces parties de Saint-Malo le 7 n'avaient pas rencontré de si mauvais chemins et eussent pu arriver à temps, plusieurs vaisseaux ennemis auraient été coulés.

Digitized by Google

en ce sens ; mais, soit que ces deux derniers n'aient point trouvé de défilé, ou que M. d'Aubigné ait jugé sa colonne capable d'enfoncer l'ennemi, la gauche seule donna; arrivés dans la nuit au village de Saint-Cast, par un chemin coupé, ils débouchèrent les premiers par un défilé qui ne comportait que trois hommes de front. Tout en essuyant un terrible feu des vaisseaux, ils gagnèrent une petite dune produite par l'inégalité du terrain, derrière laquelle ils se formèrent, voyant qu'il n'était pas possible de franchir près d'une demi-lieue de grève plate sous les vaisseaux pour aller attaquer l'ennemi. Ce fut à ce moment que la valeur de M. d'Aubigny n'eut d'égale que celle de la Tour-d'Auvergne. Pleins de courage et d'intrépidité, ils animèrent leurs troupes, et d'accord avec le brave colonel des Boulonnais, il prit la tête de l'attaque, et courant aux volontaires qui en formaient le front : « Allons, messieurs, leur cria-t-il, donnez l'exemple à ces gens-là. »

Une immense clameur s'élève, les volontaires courent aux retranchements, les grenadiers les suivent, se mêlent avec eux, reçoivent les feux de l'artillerie et de la mousqueterie de terre. Là, ils font une courte halte pour attendre les trois compagnies de grenadiers.

Un officier anglais, l'épée à la main, prenant ces quelques minutes d'arrêt pour un moment de découragement, les provoqua en leur criant : « *Avancez donc, canailles ! avancez donc, lâches !...* »

Le feu continuait toujours, les compagnies rendues le redoublèrent et répondirent à l'insulte par ces mots : « *Victoire ! Vive le roi !* » Ils coururent aux retranchements avec les baïonnettes et épouvantèrent si bien l'ennemi que, dans sa fuite, il jetait bas les armes en criant : « *Miséricorde, brave France !* » Et chacun chercha à se sauver, soit en gagnant la pointe de l'anse où étaient les chaloupes, soit en se jetant à la mer pour regagner les vaisseaux à la nage. Trois étendards flottèrent dans les retranchements ; deux de Boulonnais et un de Brie. Les Anglais qui n'avaient pu sortir de leur retraite se jetaient aux genoux de nos braves, qui les auraient épargnés si les vaisseaux ennemis n'avaient continué de tirer à mitraille dans nos rangs. M. d'Aubigny donna l'ordre de faire des prisonniers. De trois barques qui cherchaient à regagner la flotte, deux coulèrent par leur charge, et ce fut à la nage que nos soldats ramenèrent la troisième.

Des trois mille Anglais qui étaient à terre, aucun ne regagna les vaisseaux. Douze cents furent tués dans les Mielles (1), huit cent périrent dans l'eau, et les autres, parmi lesquels se trouvait, au nombre des officiers, lord Cavendish, furent faits prisonniers. L'élite des troupes du roi d'Angleterre fut détruite dans ce combat, et les Français ainsi que la noblesse bretonne ont signalé leur zèle et répandu une fois de plus leur sang pour la défense et la gloire de la Patrie !...

Ils combattirent huit mille contre quatorze milles.

Dès les premiers cris de victoire, MM. Maurice, curé de Saint-Pern, et Le Moine, curé de Saint-Cast, assistés de leurs desservants, descendirent dans les Mielles et prodiguèrent aux blessés et aux moribonds les consolations de leur ministère.

L'anse de Saint-Cast fut longtemps appelée le cimetière des Anglais (2).

1. C'est ainsi que se nomme l'endroit où la bataille a eu lieu.
2. C'est tout près de ce lieu que furent inhumés, en 1833, les cholériques du village de l'Isle.

Après la bataille, les officiers ennemis se reconnaissaient à un singulier signe : ils étaient complètement nus. Ces grossières représailles furent faites par les soldats de Boulonnais en souvenir de trois hommes de ce régiment faits prisonniers lors de la descente du duc de Marlborough à Cancale, et que les Anglais avaient promenés nus dans les rues de Londres, exposant ainsi aux huées de la populace l'infortune des victimes du Devoir...

Plus généreux, les officiers français donnèrent ce qu'ils purent de vêtements aux vaincus, et le duc d'Aiguillon leur fit distribuer de l'argent, mais il leur refusa la liberté, disant qu'il était de toute justice qu'à leur tour ils fissent une promenade en France.

Pendant les deux heures et demie que dura le combat, le duc se tint au moulin de Sainte-Anne, ce qui fit dire à M. de la Chalotais qu'il s'était couvert de farine (1).

Parmi les braves, il faut citer MM. Blanchard et Harcouët, tous deux de Dinan : l'un médecin, l'autre tapissier. Le premier, avec plusieurs de ses jeunes compatriotes, pria le capitaine des grenadiers de Boulonnais de lui accorder la permission de remplacer, comme volontaire, le premier de ses hommes qui serait tué. Il avait à peine formulé sa demande que les boulets ennemis vinrent ouvrir dans les rangs des grenadiers la place qu'il sollicitait. Saisissant les armes du soldat, il combattit avec héroïsme pendant toute l'action. Le second se distingua également dans le commandement d'une compagnie de canonniers gardes-côtes. Quand les États de Brest voulurent les récompenser, ils offrirent à M. Blanchard une pension de deux cents livres. Celui-ci la refusa en disant que, né pour servir son pays, il était trop heureux d'avoir contribué à la défaite de ses ennemis. La croix de Saint-Louis fut la récompense qu'on voulut décerner à M. Harcouët, mais c'était à la condition qu'il abandonnerait le commerce. Aussi bon travailleur qu'habile combattant, M. Harcouët ne voulut pas quitter une industrie qui lui procurait de l'aisance et préféra refuser; il reçut en échange une pension de cent livres qu'il conserva jusqu'à sa mort.

Beaucoup de versions furent faites sur cette glorieuse journée. Je n'en veux relever qu'une, celle d'Ogée. Cet historien prétend qu'au moment où les Anglais se virent pris, ils se jetèrent à genoux et *se couvrirent de chapelets*, espérant ainsi obtenir miséricorde ; mais, ce que cet auteur a oublié de démontrer, c'est de quelle manière ces hérétiques ont pu se procurer une telle quantité de rosaires, juste au moment de leur déroute.

Bon nombre de Malouins combattirent à Saint-Cast, plusieurs y furent tués et blessés. C'est en leur souvenir que le chapitre de Saint-Malo a fondé un service solennel.

Et, chaque anné, le 11 septembre, une procession a lieu dans la paroisse de Saint-Cast, en actions de grâces de la victoire remportée sur l'armée anglaise.

Le nombre total de nos pertes fut de trois cent quatre-vingt-deux hommes.

Parmi les blessés se trouvaient :

1. Cette plaisanterie fut expiée bien cher par son auteur, qui, devenu l'objet de la haine du duc, lui fit subir toutes les horreurs de sa vengeance. Après avoir passé de la prison de Saint-Malo à celle de Saintes, de la Chalotais mourut à Rennes, le 12 juillet 1785, épuisé par la lutte, mais vainqueur de son ennemi.

Digitized by Google

MM. le comte de la Tour-d'Auvergne (1).
le marquis de Cucé (2).
du Bois de la Motte.
de Robieu.
de Kerguezec.
le marquis de Montaigu.
le chevalier de Redmond (3).
le marquis de la Châtre (4).
de la Brétonnière (5), gouverneur de Dinan.

ROYAL DES VAISSEAUX

MM. de la Camorgue (6), aide-major.
le marquis du Poët, capitaine de grenadiers.
le chevalier de la Tour-du-Pin, capitaine.
de Montgiron, capitaine en second.
de Maisonrangé, capitaine en second.
Delpals, lieutenant
de la Chaume, lieutenant.

RÉGIMENT DE BOURBON

MM. de Mansini, capitaine, aide-major.
de Vaux, capitaine.
de Raoul, lieutenant.

Le régiment de Brissac eut trois hommes tués et sept blessés. Dans le corps des volontaires, MM. de Carrière, d'Hanozel et d'Hostat furent blessés; les bataillons de Fontenay-le-Comte et de Marmande furent épargnés.

Le 27 décembre suivant, les États de Bretagne, assemblés à Saint-Brieuc, firent, sur la proposition de M. de la Bourdonnais, frapper une médaille (1) pour perpétuer le souvenir de la glorieuse journée de Saint-Cast : « Laquelle médaille, dit le rapport, sera en *bronze*, sans qu'il n'y en ait aucune en or, ni argent, attendu les misères de la province. » Une somme de quinze mille francs fut votée pour douze mille de ces médailles, et douze cents francs furent alloués à titre d'indemnité au sculpteur Ozanne, qui présenta aux États une estampe gravée de la bataille de Saint-Cast.

A l'occasion de cette victoire, le roi de France écrivit une lettre au clergé de Paris, pour que des actions de grâces fussent adressées au ciel. En voici les principaux passages :

LETTRE DE LOUIS XV

« L'esprit de modération et d'équité qui a caractérisé « toutes mes démarches, n'ayant pas inspiré des sentiments « de conciliation aux ennemis qui m'avaient forcé à prendre les armes, ils n'ont écouté que leur animosité pour « exécuter le projet d'envahir le commerce de toutes les nations de l'Europe, qu'ils veulent exercer avec un despotisme absolu et exclusif sur toutes les mers; s'épuisant « eux-mêmes volontairement dans l'espoir de me nuire, ils « ont soudoyé des armées nombreuses, pour diviser mes forces; ils ont armé des flottes immenses, non seulement pour « attaquer mes possessions en Amérique, mais aussi pour « venir fondre sur mon royaume.

« Le Dieu de paix, de justice et de vérité, qui juge les nations et les rois, n'a pas permis que ces formidables « apprêts fussent suivis du succès que mes ennemis osaient « en espérer. Les événements de la guerre qu'ils ont excitée dans toutes les parties du monde, ont été jusqu'à « présent balancés par les vicissitudes qui sont l'apanage « des choses humaines et par lesquelles Dieu semble vouloir inspirer à tous les princes le désir de la paix. Mes « armes victorieuses dans la Hesse, ont éprouvé des revers « dans d'autres provinces du royaume, et le sort des opérations militaires a subi les mêmes variationsien Amérique; mais, dans ce qui a directement rapport aux intérêts essentiels et à la tranquillité de la France, la faveur « divine sur ce royaume a paru se marquer manifestement « et demande des actions de grâces particulières.

« C'est pourquoi... »

« Signé : Louis. »

Le pays tout entier célébra la gloire des vainqueurs, et parmi les chansons qui furent composées en l'honneur du duc d'Aiguillon, je cite celle d'Aufresne, qu'on chanta sur le théâtre de Lyon :

Pour chanter un héros,
Faut-il avoir de l'esprit ?
L'aveu d'un bon soldat
Vaut mieux qu'un bel écrit.
Je chante d'Aiguillon,
Qui d'la France est l'appui.
Il ressemble à son oncle :
On dirait que c'est lui.

Tous deux également
Des Anglais la terreur,
Par les plus grands exploits
Signalent leur valeur :
Richelieu de Mahon
Déloge les Anglais,
Et l'autre à Saint-Malo
Rend vainqueurs les Français.

En 1820, les habitants de Matignon et de Ploubalay présentèrent une pétition au gouvernement pour faire élever sur le champ de bataille de Saint-Cast un monument commémoratif. Ce ne fut que trente-huit ans après, pour la fête du centenaire, qu'il fut fait droit à leur demande. Une colonne de granit (1), haute de dix-huit mètres, au sommet de laquelle est un groupe allégorique symbolisant la France sous la forme d'un lévrier terrassant le léopard d'Angleterre, a été érigée le 11 septembre 1858.

Plusieurs salves d'artillerie ont annoncé la cérémonie de l'inauguration qui s'est terminée au milieu des jeux et à la plus grande satisfaction des vaillants Bretons. Un poète des plus distingués, M. de la Villemarqué, a conservé, dans le dialecte de Cornouaille, le souvenir de cette célèbre victoire; en voici deux stances :

Er bloavez-ma, mil-ha-seiz-kant
Hag eiz ouspem hag hanter-kant,
D'aun eil lun a viz gwengolo,
Oa trec' het ar Zozon er vro.

Er bloavez-ma, evel a gent,
Ema int bet laker eun ho hent.
Evel eur bar grizil er mor,
Ar Zozon,, bepred, eun Armor.

1. Un os de la jambe cassé.
2. Trois coups de fusil, au menton, à la cuisse et à l'épaule.
3. Une contusion à la main.
4. Une contusion à la main.
5. Une jambe cassée.
6. Une contusion au côté.

(1) Œuvre de M. Bourgerel, architecte de Nantes. Elle a été bénie par M. l'abbé Prud'homme, vicaire général capitulaire.

Digitized by Google

« En cette année mil sept cent cinquante huit, le second lundi de la paille blanche (septembre), les Anglais ont été vaincus dans ce pays.

« En cette année, comme devant, ils ont été mis au pas. Toujours comme la grêle dans mer (fondue) les Anglais en Bretagne. »

L. DUPLAIS.

NOIRAUD

A M. Adolphe Orain.

« Ne vous fiez pas à vos bonnes amies ; n'écoutez pas les serments qu'elle vous feront, le soir, à la face des étoiles, pendant que les bœufs mugissent, disait Pierre, notre vieux serviteur. Si vous possédez, pour ami, une bête fidèle, ne soyez pas insensible à sa voix. Croyez mon expérience qui remonte à l'époque où j'étais bouvier au Tertre, une ferme gentilhommière, dissimulée derrière de grands châtaigniers, près d'une lande bretonne. Elle rappelait un gros nid caché sous la feuillée.

« J'avais sous ma direction quatre bœufs, dont l'un Noiraud était mon favori.

« C'était un animal superbe, au pelage sombre et luisant, à la tête ornée de cornes longues, pointues, qui s'effilaient en croissant.

« Chaque matin, il tournait vers moi son grand œil expressif ; il mugissait et semblait dire : — Bonjour, Pierre ! puis, quand j'étais à sa portée, il allongeait le cou et me léchait les mains.

« Mordienne ! la bonne et belle bête ! Aussi pour ne point la perdre et pour l'entendre au loin, lorsqu'elle était lâchée dans les landes ou bien à travers les bois, j'avais suspendu à son cou une clochette.

« Une ondulation de terrain parmi les bruyères, où les taillis dans les bois, dérobaient-ils mon bœuf à la vue, la clochette élevait dans l'air sa voix claire, argentine, disant: le voilà Noiraud ! le voilà !

« Guidé par cette indication, je retrouvais toujours mon favori. Allez ! je l'aimais bien mon bœuf !

« Eh bien ! vous me croirez si vous voulez, j'aurai donné Noiraud et sa clochette par dessus le marché, pour un sourire de ma bonne amie, pour apercevoir entre les pétales de rouge coquelicot qui lui servaient de lèvres, les dents blanches de la brune Yvonne, servante, au Noyer, dans une métairie voisine du Tertre.

« Mon favori pourtant était préférable ! Noiraud valait à lui seul toutes les perfides filles d'Ève, les coquettes, parmi les brunes et les blondes, y compris les rousses.

« Et dire que j'ai montré de l'indifférence à mon bœuf ! que je n'ai pas écouté sa voix puissante ! Je me sens bien coupable et j'éprouve le besoin de vous avouer mes erreurs :

« Le mois de mai était arrivé avec son cortège de verdure et de fleurs. En ce moment, le soir, au lieu de remiser mes bœufs après les travaux du jour, je les menais passer la nuit derrière la ferme, dans notre grande prairie, où ils enfonçaient dans l'herbe jusqu'au poitrail.

« Juste à la même heure, Yvonne tout près de là, venait chercher pour les rentrer à l'étable, plusieurs génisses qui paissaient, parmi les saules, devant de hautes murailles, restes d'un ancien château, le Noyer, qui a donné son nom à la métairie, parce que ses débris, pour la plupart, en facilitèrent la construction.

« Citadelle, ayant comme vis-à-vis les rochers des Dumonts, le Noyer s'élevait jadis imposant, au commencement d'une vallée. Aujourd'hui il est renversé, réduit à quelques monceaux de pierres ensevelies sous la végétation; le lierre, les ronces, les épines étendent dessus un linceul verdoyant.

« De mon temps, on voyait encore un carré de murs assez bien conservés, refuge des hiboux, des chouettes et des orfraies qui perchaient au sommet ou nichaient dans les crevasses. A cet endroit, un amoureux pouvait trouver un abri et, tous les soirs, Yvonne apercevait un revenant sortir des ruines.

« La première fois, les génisses cessèrent de paître, le mufle en l'air, regardèrent inquiètes ; mais la jeune servante ne fut pas étonnée, elle ne craignit nullement l'apparition qui se dirigeait à sa rencontre.

« Mes amis, vous le devinez sans peine, le revenant n'était autre que votre serviteur qui venait courtiser sa belle, après avoir troublé les oiseaux de nuit dans leur repaire, après avoir attendu derrière les vieilles murailles, au risque d'être assommé par les pierres qui lui dégringolaient d'en haut sur la tête.

« Yvonne méritait bien que l'on affrontât pour elle quelque danger. C'est qu'elle avait bonne mine avec sa coiffe blanche, aux ailes repliées, ses tresses noires, ses yeux vifs et brillants, son teint un peu bruni et même fortement coloré.

« On aurait dit un rouge coquelicot qui, fuyant les regards trop brûlants du soleil, avait quitté les blés, les marguerites et ses frères les bleuets pour venir respirer la fraîcheur à l'ombre du vieux Noyer !

Oui ! mon Yvonne était jolie, elle était de plus toujours de belle humeur et possédait le petit mot pour rire.

« Connaissant mon attachement pour mon bœuf, elle me disait :

— Comment se porte Noiraud ? Pierre, votre bœuf sait-il que vous avez une bonne amie : il est jaloux n'est-ce-pas ?

— Sans doute, belle enfant, mon favori est jaloux ; on le serait à moins.

— Pierre, lequel préférez-vous d'Yvonne ou de Noiraud ?

« Moi alors, pour la taquiner, je répliquais d'un ton qui voulait dire le contraire :

— J'aime mieux Noiraud.

« Notre entretien continuait de la sorte sur le même ton, Yvonne et moi nous nous débitions une foule de riens qui n'avaient ni rime, ni bon sens ; mais qui faisaient mes délices à moi, pauvre amoureux.

Il n'est pas de si bons amis qui ne se quittent ! la brune servante me tournait bientôt les talons :

— Bonsoir Pierre ! il faut nous séparer : si on allait nous apercevoir ensemble ! cela ne serait pas fini ; bonsoir !

— Bonsoir Yvonne ! et, debout à l'ombre des ruines, je la regardais s'éloigner avec les génisses ; elle était rendue à la métairie que j'étais encore là toujours à la même place.

« Notre conversation recommençait le lendemain et je me croyais le plus heureux des bouviers ; je ne me figurais pas encore combien il en coûte de cueillir cette fleur de l'églantier que l'on appelle amour, fleur si mignonne, mais dont la tige est garnie de tant d'épines.

« J'en acquis bientôt la triste expérience. Nos rendez-vous

Digitized by Google

furent soudain interrompus. Mon coquelicot ne parut plus le soir devant le vieux Noyer. Ses maîtres craignirent-ils qu'il n'arrivât malheur à la brune jeune fille et qu'en allant le long des ruines elle n'accrochât sa coiffe aux ronces pendantes ? Quoi qu'il en soit, ma bonne amie, pour cette cause ou pour une autre, reçut l'ordre de rester à la maison. Un adolescent, le pâtre de la métairie, vint cherchert les génisses pendant trois soirées consécutives, trois longues soirées, où je demeurai immobile parmi les ruines.

« Saperlotte ! cela ne faisait pas mon compte, mais pas du tout, du tout, de ne plus aller au devant d'Yvonne et de rester là, penaud, sous le regard moqueur des chouettes.

« Les vilains oiseaux allongeaient dans le vide leur tête ronde et, du haut des vieilles murailles, ricanaient en me contemplant.

« L'une d'elles, sans doute, alla faire une gorge chaude sur mon compte dans la prairie où paissait Noiraud, car mon bœuf favori connut mon aventure, il agita sa clochette et, de sa voix puissante me cria :

Viens-t-en ! viens-t-en ! viens-t-en !

« Tu radotes, mon bon Noiraud ! tu radotes ! moi, m'en aller tout déconfit, moi, quitter ainsi la place ? jamais ! J'en sortirai du vieux Noyer, mais en vainqueur. Il ne sera pas dit qu'un galopin, un berger, un méchant pâtre oblige plus longtemps un bouvier à s'effacer derrière une vieille muraille. Oui ! par le concierge du paradis, Saint-Pierre mon patron, Yvonne de nouveau reparaîtra sur la scène ; de nouveau je quitterai les ruines, pour rejoindre ma bonne amie ou je perdrai mon nom !

« Tel fut le serment que je lançai au nez crochu des chouettes, lesquelles me guignaient et se pâmaient de rire :

Hou ! hou ! hou !

Le tout était d'éloigner le pâtre.

Le troisième soir, en lâchant Noiraud dans notre prairie, au lieu de suspendre la clochette au cou de mon bœuf, je glissai dans ma poche l'instrument sonore ; puis je gagnai ma place habituelle, parmi les débris du vieux Noyer.

« Le pâtre arriva, le fouet en main, le refrain à la lèvre, afin de se donner une contenance aux abords des ruines s'élevant dans la nuit noires, menaçantes, pleines de chuchotements d'oiseaux et de mystérieux bruits d'ailes ; il chantait les sabots de la duchesse Anne :

Elle a fleuri, la verveine,
Avec des sabots ;
Anne de France fut reine,
En sabots, mirlitontaine, ah ! ah ! ah !
Vive les sabots de bois !

« Attends, chenapan qui entraves mes amours, attends, attends, Pierre va t'en donner des sabots et une jolie paire encore, pensais-je, en tirant de ma poche la clochette. Je l'agite : Drelin ! drelin ! Le pâtre se tait, s'arrête, prête l'oreille : Drelin ! drelin !

« Jamais, non jamais une clochette ne produisit pareil effet.

L'adolescent part ventre à terre, laissant derrière lui son fouet, ses chaussures, son bonnet, pour mieux courir.

« Mes amis, quelle venette ! Les chouettes, allez, sur les ruines durent joliment rire.

Je vous l'assure, le pâtre ne revint pas, il laissa la place libre à mon coquelicot. Nos entretiens, devant le vieux Noyer, au clair de la lune, sous l'œil des étoiles, recommencèrent plus joyeux que jamais, semblables aux sources gazouillantes, qui d'abord arrêtées par un gros caillou, n'en jaillissent ensuite que plus vives et plus pleines de doux murmures.

« Le stratagème de la clochette plut beaucoup à ma bonne amie et me gagna tout à fait ses bonnes grâces. Nous nous tutoyâmes désormais : elle me nomma son Pierre, moi je l'appelai mon Yvonne.

« Je crus mon bonheur assuré grâce à la clochette. N'était elle pas, sous un mince volume, l'image de la cloche qui sonnerait le jour de notre mariage ? Certes, ma bonne amie, la brune servante, serait un jour ou l'autre ma compagne ! Ah ! Yvonne devenir ma femme ! la mère de mes enfants !

« Rien que d'y penser, je fus hors de moi, je perdis la tête : ma pauvre cervelle fut sens dessus dessous ni plus ni moins qu'un champ nouvellement labouré.

Les rêves y germèrent bientôt plus nombreux que les brins de blé qui verdissent nos sillons en avril.

« Oui ! comme on dit, j'en bâtis des châteaux en Espagne. Oh ! que n'étais-je millionnaire ! j'aurais restauré le vieux Noyer et je l'aurais transformé en palais pour recevoir Yvonne !

« Diantre ! en ma qualité de bouvier, il fallait en rabattre, et s'il m'était permis d'offrir quelque chose, ce n'était ni un palais, ni un château, mais seulement une demeure bien modeste embellie, il est vraie, pour la circonstance.

JULES LOUAIL.

(A suivre).

LETTRES ET ARTS

La médaille d'honneur de l'Exposition de Nantes a été décernée à notre compatriote, M. Luc-Ollivier Merson, dont tout le monde admire le très grand talent.

—

Mlle Houssay, l'auteur distingué du charmant tableau qui a figuré cette année au Palais de l'Industrie et à l'Exposition de Nantes sous le titre « *La dispute d'Arachné* », vient d'être nommée officier de l'instruction publique pour les grands services qu'elle rend à la Ville de Paris comme professeur de dessin dans les écoles supérieures de jeunes filles.

—

Nous apprenons que la commission du prix Gobert, à l'Académie des inscriptions et belles lettres, a retenu, pour prendre part au concours, « *Les fouilles d'archives à Rennes* », de notre compatriote, M. l'abbé Guillotin.

—

La *Revue* prépare en ce moment pour faire pendant au numéro de la reine Anne un numéro qui sera consacré au roi René. Ce numéro paraîtra au printemps prochain.

Nous prions nos lecteurs qui seraient en possession de documents intéressants sur le roi René, de vouloir bien nous les communiquer sans retard.

Dans le courant de l'année, nous consacrerons également un numéro au *Combat des Trente.*

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix .

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 5 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er FÉVRIER 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

—

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits).

(Suite)

VI

Une page d'histoire. — Gambetta et Jules Simon à Bordeaux. — Les élections à l'assemblée nationale. — Conflit entre Paris et Bordeaux. — L'armistice et l'armée del'Est. — Arrivée de Jules Simon à Bordeaux. — Sa première entrevue avec la Délégation. — L'hôtel de la Paix et l'hôtel de l'Académie. Glais-Bizoin et Fourichon. — Une dépêche de M. de Bismarck. — Protestation de M. Jules Simon. — M. Thiers, le duc Decazes et M. Johnston. — Les affamés de la paix et les partisans de la guerre à outrance. — La dictature à Gambetta ! — Une conspiration chez l'amiral Fourichon. — Le général Foltz et Jules Simon. Le président Cellerier. — Jules Simon chez M. Paul Dhormoys. — Arrivée de MM. Pelletan, Arago et Garnier-Pagès. — Gambetta donne sa démission. — Arago ministre de l'intérieur. — Les élections du 8 février. — Une lettre de Jules Simon à Jules Favre (inédite). — Jules Simon nommé ministre de l'instruction publique par M. Thiers.

On n'a pas encore fait le récit complet et fidèle de la lutte tristement célèbre qui eut lieu à Bordeaux, en janvier 1871, entre MM. Gambetta et Jules Simon. Celui-ci a bien raconté dans le *Gouvernement de M. Thiers* (1) l'histoire de ses négociations avec la Délégation de Bordeaux, mais il a négligé à dessein les détails, le côté anecdotique et pittoresque. Il n'a pas voulu nous montrer les coulisses du théâtre où se joua durant six longs jours le sort de la France. Et cela pour ne pas élargir par de vaines récriminations le fossé déjà trop large que l'armistice et les élections de 1871 avaient creusé entre la fraction modérée et la fraction avancée du parti républicain.

On ne saurait trop lui savoir gré de sa réserve, car il est incontestable que dans cette affaire tragique c'est lui qui eut le plus beau rôle.

Cependant il m'a semblé qu'après dix-sept ans de trève on pouvait, sans crainte de rallumer de vieilles querelles, raconter tout au long cette page de nos discordes civiles d'autant que les principaux acteurs sont morts et qu'il ne reste guère que des comparses.

M. Ranc n'a t-il pas annoncé d'ailleurs, au cours d'une polémique récente, la publication prochaine de ses souvenirs de Bordeaux ?

En attendant qu'il nous donne sa version, voici celle d'un homme qui, étranger aux disputes de la politique, admirateur passionné de Gambetta en tant que patriote, et ami non moins ardent de Jules Simon, n'a eu d'autre but en reconstituant cette page d'histoire à l'aide de documents puisés à des sources sûres, que d'éclaircir certains points demeurés dans l'ombre et de rendre hommage à la vérité.

I

Aussitôt que l'armistice eut été conclu entre Paris et Versailles, le gouvernement de la Défense en avisa par dépêche la Délégation de Bordeaux et songea à lui envoyer un de ses membres pour lever toutes les difficultés qui pourraient surgir à l'occasion des élections.

Le choix du conseil tomba sur M. Jules Simon qui avant le 4 septembre était député de Bordeaux, conseiller général de la Gironde, et qui, sur la fin de l'empire, jouissait dans ce pays d'une grande popularité.

Mais la popularité est une maîtresse infidèle. Il faut souvent beaucoup pour la conquérir, il faut plus souvent très peu pour la perdre. Depuis que la Délégation de Tours avait transporté son siège à Bordeaux,

1. Un volume chez Calman-Lévy.

Digitized by Google

M. Jules Simon avait perdu les trois quarts de son crédit dans l'esprit de la population républicaine de cette ville. Gambetta et ses amis s'étaient efforcés de le battre en brèche et de lui enlever son influence. Pourquoi ? pour tout et pour rien. Il semblait que Gambetta eût le pressentiment qu'un jour ou l'autre il aurait à soutenir une lutte terrible contre l'homme qu'il appelait « mon cher maître » gros comme le bras, en 1869, et à la table duquel il venait s'asseoir presque chaque jour. Il n'avait pas pardonné à Jules Simon de n'avoir pas soutenu sa candidature contre celle de Carnot qu'il qualifiait de « f... bête », et depuis la révolution il s'était trouvé plusieurs fois en opposition avec lui dans les conseils du gouvernement de la Défense, notamment sur le chapitre des élections.

Dès le premier jour, en effet, Gambetta s'était prononcé, au cas où l'on aurait convoqué une assemblée constituante, pour l'exclusion radicale des anciens candidats et des anciens fonctionnaires du gouvernement impérial. L'empire étant responsable de nos malheurs, il ne comprenait pas qu'on ouvrit la porte d'une assemblée nouvelle aux partisans du régime déchu. C'était chez lui une idée fixe. Il y était revenu au mois d'octobre lorsque M. Thiers avait été chargé de négocier un armistice, et un peu plus tard il écrivait à Jules Favre : « Si vous adoptez mon idée, je ferai les élections ; si vous la repoussez, je ne les ferai pas ». A la fin, cette idée avait gagné non-seulement les membres de la Délégation, mais les préfets, les sous-préfets, les maires et généralement tous les fonctionnaires de la République en province. Le spectre de l'empire hantait Gambetta. Il était persuadé que, si le gouvernement de la défense ne prenait pas soin de frapper d'ostracisme devant le corps électoral les hommes de l'empire, le pays, dans lequel ils avaient jeté des racines profondes, en renverrait un certain nombre à l'assemblée nationale.

Les élections de 1871 devaient lui montrer son erreur, et que, si le suffrage universel, par esprit de conservation, soutient presque toujours le gouvernement qui existe, il ne relève presque jamais un gouvernement tombé, surtout quand il est tombé dans le sang, comme l'Empire.

Quoi qu'il en soit, M. Jules Simon s'aperçut en arrivant à Bordeaux qu'il avait perdu l'oreille de ses anciens électeurs.

« Qui n'a pas vu la ville de Bordeaux, a-t-il écrit dans son ouvrage sur le *Gouvernement de M. Thiers*, se ferait difficilement une idée de la population bruyante et affairée qui encombrait ses hôtels et ses rues. Cette belle ville calme, polie, aimable, était à la fois une capitale politique, une bourse gigantesque, et le quartier général d'un corps d'armée. La place des quinconces disparaissait sous de longues files de canons ; la préfecture où M. Gambetta résidait, renfermait à la fois le gouvernement, le ministère de l'intérieur, le ministère de la guerre, la police, l'administration des télégraphes et la préfecture de la Gironde. Dans les grandes salles du conseil général qui longent le théâtre, fonctionnaient les anciens commis du temps de l'Empire, rangés sous les yeux de leurs directeurs, comme des écoliers sous la férule de leurs maîtres d'étude ; le cabinet du préfet, les anciens salons de réception et même un peu les antichambres étaient encombrés par des employés d'une autre espèce, plus remuants, tout aussi affairés qu'on avait pu voir cinq mois auparavant dans les bureaux de rédaction des journaux démocratiques. C'est à peine si le tout-puissant ministre s'était réservé un cabinet pour lui seul. Avait-il besoin d'un peu de tranquillité pour écrire un arrêté ou une circulaire, il s'abritait derrière un paravent. Il donnait ses audiences à la foule sur le balcon, aux députations du haut de l'escalier, et aux individus derrière la porte.

« Le grand escalier dans ce va-et-vient général ressemblait à l'escalier d'un chemin de fer, au moment où le train va partir. Les ministres, les généraux se frayaient un passage à coups de coudes; on ne se dérangeait que pour le maître et deux ou trois de ses familiers. Cette foule grouillante et hurlante était égayée par la quantité et la variété des uniformes. M. Gambetta avait créé des armées avec une énergie incomparable, et toutes les colères, toute la malveillance de ses ennemis ne lui en raviront jamais l'honneur ; il avait aussi créé, à profusion, des officiers, et les officiers avaient aussi créé des uniformes. Les fonctionnaires civils s'en étaient donné à cœur-joie : un directeur du télégraphe portait autant de plumes à son chapeau et était aussi galonné qu'un général. Les Bordelais, ceux qui étaient restés à leurs affaires ne se retrouvaient plus dans leur propre ville ; on leur avait pris leurs rues, leurs places, leur préfecture, leurs théâtres, leurs comptoirs et jusqu'à leurs maisons. Bordeaux, dans le cours d'un trimestre, fut pris d'assaut deux ou trois fois par des armées différentes : par les fonctionnaires civils, par les brasseurs d'affaires, par les officiers, et finalement, après la retraite de Gambetta, par les députés. »

Ce tableau tracé de main de maître ressemble à peu de chose près à celui qu'on pourrait tracer de Paris pendant le siège. Si l'on ne voyait que des militaires dans les rues de Bordeaux, on ne voyait que des soldats dans les rues de Paris. Nous avions tous plus ou moins la manie du panache et du galon. Seulement le gouvernement de Paris ne comptait pour le protéger que sur la garde nationale — qui le protégeait on sait comme — tandis que Gambetta, moins confiant depuis qu'il avait failli être enlevé à Tours, s'était constitué une garde prétorienne. Et quelle garde ! Les comités et les clubs de Lyon, Marseille, Limoges, lui avaient envoyé leurs membres les plus avancés et les plus turbulents, et ces aimables citoyens, qui, au dire d'un témoin, faisaient songer aux sans-culottes, criaient, s'agitaient, manifestaient, se réunissaient chaque jour au théâtre Louit converti par eux en club, par demander la guerre

Digitized by Google

à outrance, la dictature à Gambetta et la mise en jugement du traître Fourichon.

C'était là leur perpétuelle antienne. Au premier rang de ces singuliers patr otes se faisait remarquer Lullier, dont le costume noir de franc-tireur tranchait sur les habits bariolés des camarades et dont la voix mordante, l'allure crâne produisaient sur le public des clubs un effet irrésistible.

Je ne sais pas ce que l'amiral Fourichon avait fait à ses énergumènes, mais il était devenu leur bête noire. Ce n'était pourtant pas qu'il contrariât les desseins de Gambetta. Tous les témoignage s'accordent, au contraire, à nous le représenter comme le très-dévoué collaborateur de Gambetta, en dépit de ses opinions orléanistes ; et quand bien même il lui eût fait de l'opposition sur certains points, Gambetta n'é-

LE LAC DE GRAND-LIEU
— Où donc est mon fils, disait-elle ?
Saint-Martin répond : — Devant nous...
« Fuyez ! C'est Dieu qui vous appelle ;
« Là-bas, là-bas est votre époux ! »
(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole).

tait pas homme à en tenir compte. Dès son arrivée à Tours il s'était posé en dictateur et les évènements, devenant en quelques sorte ses complices, n'avaient fait que donner plus de corps à sa dictature militaire et civile. N'était-ce pas lui, d'ailleurs, qui par son activité prodigieuse, son éloquence enflammée et ses proclamations superbes avait secoué la nation endormie, réveillé le patriotisme de tous, levé des armées, découvert des généraux, ramené enfin la victoire sous le drapeau de la France ?

Telle était son autorité dans le pays, au moment de l'armistice, que tout le monde lui obéissait, les uns par enthousiasme, les autres par patriotisme, le plus grand nombre par une sorte de terreur.

Digitized by Google

II

La nouvelle de la capitulation de Paris arriva à Bordeaux quelques jours après les sanglantes batailles du Mans, de Saint-Quentin et de Héricourt. De toutes parts les armées de la Défense battaient en retraite. Chanzy s'était retiré sur Laval, Faidherbe sous les places fortes du Nord; quant à Bourbaki, il avait, dans son désespoir, essayé de se brûler la cervelle, et son armée était acculée à la frontière suisse. Gambetta ne pouvait donc plus se faire d'illusions sur l'issue de la campagne. Battu sur toute la ligne dans la personne de ses généraux, après les prodiges que l'on sait de courage et d'héroisme, il aurait dû accepter l'armistice comme un soulagement. Il en voulut au gouvernement de Paris de n'avoir pas prolongé plus longtemps sa résistance.

Et pourtant Paris avait tenu au-delà du possible: il avait supporté durant cinq mois les souffrances les plus dures, il s'était battu vaillamment sans jamais murmurer, espérant toujours, en dépit de toutes les redditions et de toutes les défaites, que la province viendrait à son secours. Et les armées de Gambetta n'avaient pu dépasser Orléans. Etait-ce à lui de reprocher au gouvernement d'avoir capitulé, lui qui disait à Jules Favre, au moment de partir en ballon: « Je reviendrai avec une armée, et si j'ai la gloire de délivrer Paris, je ne demanderai plus rien à la destinée?»

La capitulation de Paris ne le surprit donc pas: il s'y attendait de jour en jour, seulement elle lui faisait tomber les armes de la main, elle mettait fin à la guerre à outrance à laquelle il avait voué le pays: de là sa grande colère. Il ne comprenait pas que le gouvernement de Paris eût engagé la province dans la conclusion de l'armistice. Il oubliait que le gouvernement de Bordeaux n'était qu'une délégation qui devait en toute circonstance se soumettre aux ordres de l'Hôtel-de-Ville. C'est sous l'empire de ces sentiments qu'il rédigea la proclamation suivante :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Citoyens,

L'étranger vient d'infliger à la France la plus cruelle injure qu'il lui ait été donnée d'essuyer dans cette guerre maudite, châtiment démesuré des erreurs et des faiblesses d'un grand peuple. Paris, inexpugnable à la force, vaincu par la famine, n'a pu tenir en respect plus longtemps les hordes allemandes : le 28 janvier, il a succombé. La cité reste encore intacte comme un dernier hommage arraché par sa puissance et sa grandeur morale à la barbarie; les forts seuls ont été rendus à l'ennemi.

Toutefois Paris, en tombant, nous laisse le prix de ses sacrifices héroïques pendant cinq mois de privations et de souffrances. Il a donné à la France le temps de se reconnaître, de faire appel à ses enfants, de trouver des armes et de former des armées jeunes encore, mais vaillantes et résolues, auxquelles il n'a manqué jusqu'àprésent que la solidité qu'on n'acquiert qu'à la longue. Grâce à Paris, si nous sommes des patriotes résolus, nous tenons en main tout ce qu'il faut pour le venger et nous affranchir.

Mais, comme si la mauvaise fortune tenait à nous accabler, quelque chose de plus sinistre et de plus douloureux que la chute de Paris nous attendait. On a signé à notre insu, sans nous avertir, sans nous consulter, un armistice dont nous avons connu que tardivement la coupable légèreté, qui livre aux troupes prussiennes des départements occupés par nos soldats et qui nous impose l'obligation de rester trois semaines au repos, pour réunir, dans les tristes circonstances où se trouve le pays, une Assemblée nationale. Nous avons demandé des explications à Paris et gardé le silence, attendant, pour vous parler, l'arrivée promise d'un membre du Gouvernement auquel nous étions déterminés à remettre nos pouvoirs.

Délégation du gouvernement, nous avons voulu obéir pour donner un gage de modération et de bonne foi, pour remplir ce devoir qui commande de ne quitter le poste qu'après en avoir été relevé ; enfin, pour prouver à tous, amis et dissidents, par l'exemple, que la démocratie n'est pas seulement le plus grand des partis, mais le plus scrupuleux des gouvernements.

Cependant, personne ne vient de Paris, et il faut agir ; il faut, coûte que coûte, déjouer les perfides combinaisons des ennemis de la France.

La Prusse compte sur l'armistice pour amollir, énerver, dissoudre nos forces. La Prusse espère qu'une Assemblée réunie à la suite de revers successifs et sous l'effroyable chute de Paris sera nécessairement tremblante et prompte à subir une paix honteuse.

Il dépend de nous que ces calculs avortent, et que les instruments mêmes qui ont été préparés pour tuer l'esprit de résistance le raniment et l'exaltent. De l'armistice faisons une école d'instruction pour nos jeunes troupes ; employons ces trois semaines à préparer, à pousser avec plus d'ardeur que jamais l'organisation de la défense et de la guerre. A la place de la Chambre réactionnaire et lâche que rêve l'étranger, installons une Assemblée vraiment nationale, républicaine, voulant la paix, si la paix assure l'honneur, le rang et l'intégrité de notre pays, mais capable de vouloir aussi la guerre et prête à tout plutôt que d'aider à l'assassinat de la France,

Français,

Songeons à nos pères qui nous ont légué une France compacte et indivisible; ne trahissons pas notre histoire ; n'aliénons pas notre domaine traditionnel aux mains des barbares.

Qui donc signerait ?

Ce n'est pas vous, légitimistes, qui vous battez si vaillamment sous le drapeau de la République pour défendre le sol du vieux royaume de France ; ni vous, fils des bourgeois de 1789, dont l'œuvre maîtresse a été de sceller les vieilles provinces dans un pacte d'indissoluble union.

Ce n'est pas vous, travailleurs des villes, dont l'intelligent et généreux patriotisme s'est toujours représenté la France dans sa force et dans son unité comme l'initiatrice des peuples aux libertés modernes ; ni vous, enfin, ouvriers propriétaires des campagnes, qui n'avez jamais marchandé votre sang pour la défense de la révolution à laquelle vous devez la propriété du sol et votre dignité de citoyen.

Digitized by Google

Non, il ne se trouvera pas un Français pour signer ce pacte infâme. L'étranger sera déçu. Il faudra qu'il renonce à mutiler la France. Car tous, animés du même amour pour la mère-patrie, impassibles aux revers, nous redeviendrons forts et nous chasserons l'étranger.

Pour atteindre ce but sacré, il faut y dévouer nos cœurs, nos volontés, notre vie, et, sacrifice plus difficile peut-être, laisser là nos préférences. Il faut nous serrer tous autour de la République, faire preuve surtout de sang-froid et de fermeté d'âme. N'ayons ni passions, ni faiblesses. Jurons simplement, comme des hommes libres, de défendre envers et contre tous la France et la République.

Aux armes ! aux armes!

Vive la France ! Vive la République une et indivisible !

LÉON GAMBETTA

Bordeaux, 31 janvier 1871.

LE CHATEAU DE MALNOE

Et le duc de Mercœur s'approche
Ils se saisissent corps à corps ;
Ces deux hommes étaient de roche ;
Ceux d'à présent ne sont plus forts.
(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole).

Cette proclamation était datée, comme on le voit, du 31 janvier. Pour bien comprendre l'accusation de « légèreté » portée par Gambetta contre le gouvernement de Paris, il faut se rappeler que la dépêche adressée le 28 par Jules Favre à la délégation de Bordeaux ne parvint à Gambetta que le 29 à trois heures du soir ; que la journée du 30 s'écoula à Bordeaux dans l'attente d'autres nouvelles ; que le 30 Gambetta télégraphia à Jules Favre pour se plaindre de son silence et lui demander des explications au sujet de l'exclusion de l'armée de l'Est des conventions de l'armistice, et que ce fut M. de Bismarck qui lui répondit que les hostilités continueraient jusqu'à « entente » devant Belfort, dans le Doubs, le Jura et la Côte-d'Or. Que signifiaient cette réserve et cette exclusion ? Proposée par M. de Bismarck la chose s'expliquait naturellement : l'armée de l'Est étant en retraite à la suite de son échec sous Héricourt, l'état-

Digitized by Google

major allemand avait conçu le projet de la rejeter sur le territoire suisse. Mais consentie par Jules Favre, cette réserve était incompréhensible. Le négociateur français aurait dû y voir un piège et ne pas y donner tête baissée. Mais le pauvre homme avait perdu la tête. On avait hâte d'en finir des deux côtés; et, d'ailleurs, il faut bien le reconnaître, les Prussiens n'avaient pas l'air d'attacher l'importance qu'elle avait à cette fatale clause de réserve. Jules Favre signa donc après avoir inutilement demandé à consulter là-dessus le général Bourbaki. On sait quelles conséquences désastreuses eut cet acte de légèreté. C'est en vain qu'on a cherché à excuser Jules Fabre de ce chef, en disant que la convention du 28 janvier ne pouvait avoir été funeste à l'armée de Bourbaki, puisque dès le 30 elle s'était jetée en Suisse. La vérité, c'est que les Prussiens, profitant de l'équivoque que les termes mêmes de cette convention avaient fait naître dans l'esprit de nos généraux, continuèrent leur mouvement quand les Français avaient reçu l'ordre de suspendre le leur, et qu'une partie de l'armée de l'Est, qui aurait pu échapper à la poursuite de l'ennemi, dut se réfugier en Suisse.

Tout cela, comme on le pense, avait profondément irrité Gambetta. Cette irritation avait gagné le Conseil municipal de Bordeaux qui, dans sa séance du 30 janvier, avait adopté à l'unanimité la délibération suivante :

« En présence des événements qui se produisent, le Conseil municipal de Bordeaux proteste contre toutes les conditions de paix qui ne sauvegarderaient pas complètement l'honneur national.

« Il adjure la Délégation de Bordeaux de rester à son poste et de continuer à préparer avec la plus grande énergie la guerre à outrance.

« Vive la République ! »

III

Telle était la situation et tel aussi l'état des esprits quand M. Jules Simon arriva à Bordeaux le 1er février à une heure de l'après-midi.

Il était accompagné de son fils, M. Gustave Simon, et de M. André Lavertujon, son ami et collègue au conseil général de la Gironde.

Parti la veille à 5 heures du matin, le train avait mis trente-deux heures à effectuer le trajet de Paris à Bordeaux ; c'est assez dire dans quel état déplorable se trouvait le chemin de fer.

En passant devant Orléans, Vierzon, Limoges, M. Jules Simon profita des arrêts forcés du train pour remettre au maire ou au secrétaire général de la préfecture le décret du gouvernement relatif aux élections.

Ce décret, qui remettait en vigueur, avec quelques modifications indispensables, la loi du 15 mars 1849, convoquait les électeurs pour le 8 février. La réunion de l'Assemblée devait avoir lieu à Bordeaux quatre jours après. Jamais période électorale ne fut si courte. Les élections se firent cependant, contre l'espérance de M. de Bismarck qui déclarait la chose impossible. C'est que, suivant l'expression de M. Thiers, jamais un pays n'avait été interrogé plus sincèrement, et que jamais il n'avait répondu plus sincèrement que dans cette dernière occasion.

En arrivant à Bordeaux, M. Jules Simon se fit conduire à la préfecture et chez M. Crémieux, où il ne trouva personne. Chemin faisant, ayant aperçu une affiche qui paraissait fraîchement posée, il descendit de voiture pour la lire et voici ce qu'elle contenait :

Les membres du Gouvernement de la Défense nationale siégeant à Bordeaux

Décrètent :

Art. 1er. — Les assemblées électorales sont convoquées pour nommer les représentants du peuple à l'Assemblée nationale.

Art. 2. — Elles se réuniront le mercredi 8 février prochain pour procéder aux élections dans les formes de la loi.

Art. 3. — Un décret rendu aujourd'hui règle les dispositions légales ; il va être immédiatement publié.

Art. 4. — Les préfets, sous-préfets et maires, sont chargés de l'exécution du présent décret qui sera publié, affiché et exécuté, aux termes de l'article 4 de l'ordonnance du 27 novembre 1816 et de l'ordonnance du 18 janvier 1817.

Fait à Bordeaux, le 31 janvier 1871,

A. Crémieux, L. Gambetta,
L. Fourichon, Glais-Bizoin.

Les membres du Gouvernement de la Défense nationale délégués pour représenter le Gouvernement et en exercer les pouvoirs,

Considérant qu'il est juste que tous les complices du régime qui a commencé par l'attentat du 2 décembre pour finir par la capitulation de Sedan, en léguant à la France la ruine et l'invasion, soient frappés momentanément de la même déchéance politique que la dynastie à jamais maudite dont ils ont été les coupables instruments ;

Considérant que c'est là une sanction nécessaire de la responsabilité qu'ils ont encourue en aidant et assistant avec connaissance de cause l'ex-empereur dans l'accomplissement des divers actes de son gouvernement qui ont mis la patrie en danger,

Décrètent :

Art. 1er, — Ne pourront être élus représentants du peuple à l'Assemblée nationale les individus qui, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté les fonctions de ministre, sénateur, conseiller d'état et préfet.

Art. 2. — Sont également exclus de l'éligibilité à l'Assemblée nationale les individus qui, aux élections législatives qui ont eu lieu depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870, ont accepté la candidature officielle, et dont les noms figurent dans la liste des candidatures recommandées par les préfets aux suffrages des électeurs, et ont été publiés au *moniteur officiel* avec les mentions : candidat du Gouvernement, candidat de l'administration ou candidat officiel.

Art. 3. — Sont nuls de nullité absolue les bulletins de vote portant les noms des individus compris dans les catégories ci-dessus désignées. Ces bulletins ne seront pas comptés dans la supputation des voix.

Digitized by Google

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Bordeaux, le 31 janvier 1871.

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA,
GLAIS-BIZOIN, L. FOURICHON.

Cette affiche ne le surprit qu'à moitié mais elle acheva de l'édifier sur les sentiments de Gambetta. Evidemment en faisant afficher ce décret, il n'avait eu d'autre but que d'enlever à ses collègues de la Délégation la possibilité de le rapporter. La guerre était donc ouverte entre Paris et Bordeaux. Restait à savoir à qui demeurerait la victoire. M. Jules Simon était bien armé de toutes les pièces nécessaires pour forcer Gambetta à capituler, mais quel malheur s'il était obligé d'en venir au fusil! On a dit que dans les temps de crise il était plus facile de discerner son devoir que de le faire. Le devoir de M. Jules Simon était tout tracé. Il emportait avec lui deux décrets signés de tous les membres du gouvernement de Paris. Le premier était ainsi conçu : « Le gouvernement de la Défense nationale donne à M. Jules Simon mission de se rendre à Bordeaux, de s'y joindre à la Délégation pour y exercer l'autorité, de concert avec ses collègues, et faire exécuter les décrets du gouvernement de la Défense nationale. Les délibérations de la Délégation seront prises à la majorité des voix sans qu'un des membres ait voix prépondérante. Paris, le 30 janvier 1871 ».

Le second décret reproduisait les termes du premier et contenait en outre cette clause : « Dans le cas imprévu où la Délégation résisterait aux décrets et aux ordres du gouvernement de la Défense nationale, M. Jules Simon est investi par ces présentes des pleins pouvoirs les plus absolus pour les faire exécuter. » Ce second décret ne devait être communiqué aux membres de la Délégation que quand tout espoir de conciliation serait perdu.

Un autre, plus pressé et moins sage, eût précipité les choses aussitôt après sa première entrevue avec la Délégation. M. Jules Simon voulut épuiser tous les moyens pacifiques avant de recourir à la force, et vous allez voir avec quel courage, quel tact et quelle souplesse il s'acquitta de sa mission terrible.

IV

Cependant, à la nouvelle de son arrivée, les membres de la Délégation s'étaient réunis à la Préfecture dans le cabinet de M. Crémieux.

Quand M. Jules Simon entra, Gambetta lui dit d'un ton bref :

— Je vous attendais...

— Je devrais être ici depuis deux heures, riposta Jules Simon.

— Que voulez-vous dire ?

— Que le train a eu deux heures de retard et que vous n'y êtes peut-être pas étranger. Vous vouliez sans doute donner le temps à vos agents d'afficher votre décret.

— Et quand cela serait, ce serait de bonne guerre !...

Là-dessus la discussion s'engagea avec une violence extraordinaire. Gambetta qui depuis quelques jours était dans un tel état de surexcitation qu'il faisait peur à ses amis et qu'il se présentait au conseil dans la tenue débraillée que voici : gilet déboutonné et braguette ouverte, Gambetta commença par faire le procès du gouvernement de Paris. De quel droit s'était-il immiscé, après la capitulation, dans les affaires de la province? Quelle autorité pouvait-il avoir désormais sur la France quand il était prisonnier de guerre, et après avoir exclu de l'armistice la malheureuse armée de l'Est. Vraiment les prétentions de ce gouvernement étaient inqualifiables. Aussi était-il résolu non-seulement à maintenir son décret dans toutes ses clauses mais encore à continuer envers et contre tous la guerre à outrance.

Je passe naturellement sur les gros mots qui émaillaient son langage. Glais-Bizoin qui durant les négociations de M. Jules Simon ne cessa de prendre parti pour Gambetta dit quelque part que le délégué de Paris se laissa injurier. Et Jules Simon ajoute que, loin d'en rougir, il s'en est vanté depuis à la tribune. Que pouvait-il répondre d'ailleurs ? Les insultes n'étant point des raisons et les coups encore moins, c'était perdre son temps et compliquer une situation déjà trop tendue que de suivre Gambetta sur le terrain des personnalités outrageantes. M. Jules Simon ne se départit donc point de son sang-froid. Il se borna à dire à Glais-Bizoin « qu'il lui pardonnait parce qu'il ne savait pas ce qu'il faisait », — à Fourichon « que son attitude était d'autant plus étrange qu'au fond il pensait comme lui », — et se tournant vers Gambetta : « Quant à vous, ne jouez pas plus longtemps la comédie. Je vois dans votre jeu comme si je tenais vos cartes dans ma main. Vous céderez, c'est moi qui vous le dis, mais vous avez intérêt à vous poser devant le pays en champion de la guerre à outrance, vous voulez pouvoir dire un jour : Moi, je n'ai jamais désespéré de la patrie ! Ne croyez pas me tromper, et cessez, je vous en prie, de jouer un rôle, qui n'est digne ni de vous ni de vos collègues. »

Le calme avec lequel tout cela était dit ne fit qu'exaspérer davantage Gambetta qui, par une brusque diversion, retomba à coups de poing sur le dos du gouvernement de Paris qu'il accusa d'inertie et d'incapacité. Mais cette fois M. Jules Simon refusa obstinément de répondre jusqu'à ce que la question électorale fut résolue.

A suivre LÉON SÉCHÉ

Digitized by Google

BERTRAND D'OGERON

GENTILHOMME ANGEVIN

Fondateur de la République d'Haïti.

II

J'ai dit quels hommes étaient ces boucaniers, ces engagés et ces flibustiers au milieu desquels Bertrand d'Ogeron avait rêvé de faire pénétrer les lumières de la civilisation, et avec le concours desquels il parvint à fonder l'une des plus riches colonies de la France.

« Cet homme, dit Raynal, que la nature avait formé pour être grand par lui même, sans le secours ou malgré les traverses de la fortune, avait servi quinze ans dans le régiment de la marine, lorsqu'en 1656 il passa dans le Nouveau-Monde. Avec les meilleures combinaisons, il échoua dans ses premières entre prises, mais la fermeté qu'il montra dans ses malheurs donna plus d'éclat à sa vertu, et les ressources qu'il eut l'habileté de se procurer ajoutèrent à l'opinion qu'on avait de son génie. L'estime et l'attachement qu'ils avait inspirés aux Français de Saint-Domingue et de la Tortue engagèrent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie. »

Ces paroles de l'auteur de l'*Histoire philosophique des Indes* donne à penser que la fortune fut souvent

LE FANTOME DU LABOUREUR

C'était bien la forme d'un homme,
Et les moutons, fuyant devant,
Semblaient poussés par le fantôme
Comme les feuilles par le vent.
(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole).

Digitized by Google

contraire à d'Ogeron. Il n'eut point, en effet, de ces chances heureuses qui semblent porter certains hommes au-dessus même des positions qu'ils peuvent soutenir ; le sort lui fut presque constamment contraire, et il ne dut rien qu'à son intelligence, à sa rare énergie, à la confiance que sut lui conquérir son invariable fidélité à la parole jurée.

Il naquit en Anjou en 1613. Après ses quinze années de service comme capitaine dans le régiment de marine, à la tête duquel il se distingua dans la guerre

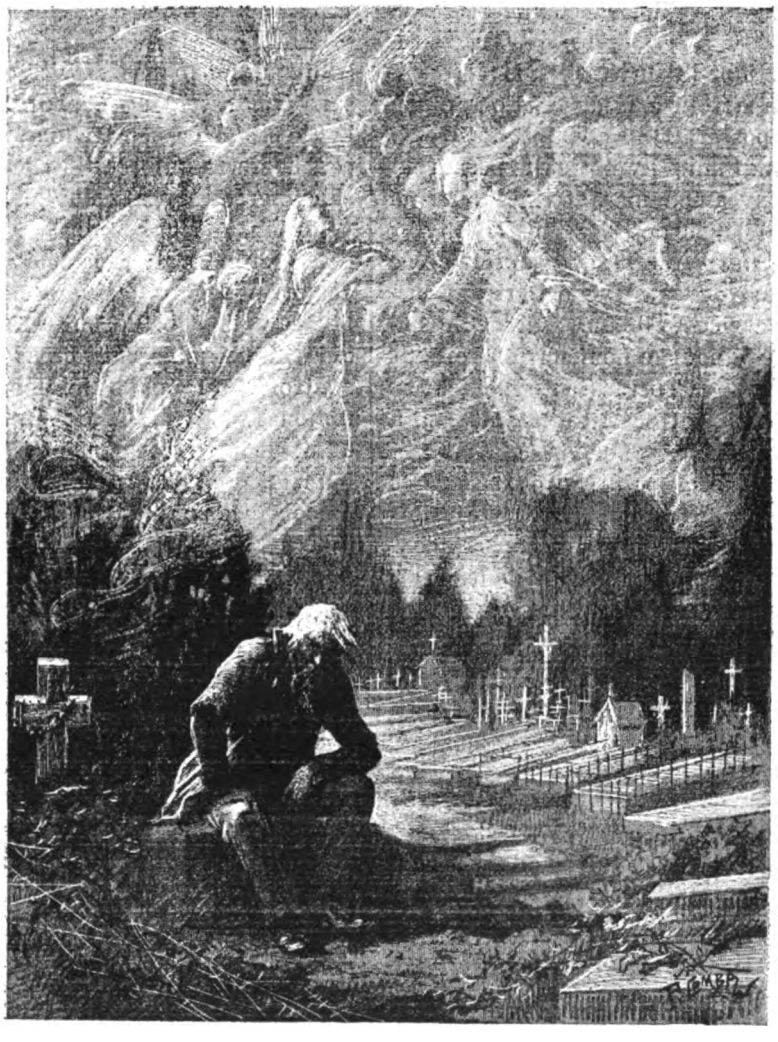

JEAN KERDREL

ou le gardien du cimetière

Qui vous rend l'âme si contente,
Père Kerdrel, dites-moi ?
Les yeux sur la tombe béante,
Comment chantez-vous ? et pourquoi ?
(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole.)

de Catalogne (1646-1648), des aventuriers le décidèrent à les accompagner en Amérique. Il s'agissait d'un établissement à fonder sur la rivière Oüanatigo, dans l'Amérique du Sud, et ils débarquèrent à la Martinique en 1657. Mais déjà la colonie naissante n'existait plus : il se dirigea alors vers Saint-Domingue, fit naufrage sur ses côtes et vécut plusieurs mois au milieu des boucaniers, vivant comme eux de la chasse, mais ayant déjà su conquérir parmi eux des égards et même de l'obéissance. Rentré bientôt en France, il en repartit avec une nouvelle pacotille qu'il espérait vendre à la Jamaïque. Mais il fut victime de la friponnerie d'un négociant anglais qui garda le prix de la vente et le fit chasser de l'île pour se soustraire à ses réclamations.

Il revint en France, mais cette fois sa ruine était complète. Il réunit tous les membres de sa famille, leur expose ses projets, leur demande de s'associer à sa fortune, et sollicita un prêt qui lui permettra de se relever de tant d'échecs. On sait que nul n'est pro-

Digitized by Google

phète en son pays ; on l'est encore bien moins dans sa famille. On lui répond par un refus accompagné de railleries, de reproches même sur ce que l'on appelle ses folies passées, et on l'engage à se retirer aux champs, où alors on daignera lui accorder quelques secours. D'Ogeron indigné repousse avec mépris de pareilles offres. Il allait repartir sans argent, soutenu par son seul courage, lorsqu'il reçut une lettre de sa sœur, madame Dutertre-Pringuet qui, n'ayant pu répondre à sa convocation, lui envoyait une procuration par laquelle elle mettait à la disposition de son frère tout ce qu'elle possédait. Profondément touché, d'Ogeron accepta vingt mille livres qui lui permirent de reprendre de nouveau la mer, et vint fonder un établissement dans l'île même de Saint-Domingue. Une *Compagnie des îles d'Amérique* avait été créée pour l'exploitation du Nouveau-Monde. Bertrand d'Ogeron lui offrit ses services : elle fut assez bien inspirée pour les accepter et pour le nommer gouverneur de Saint Domingue et de la Tortue (1665). Il établit sa demeure au Port-Margot et se mit intrépidement à l'œuvre.

La tâche était difficile et paraissait excéder les forces d'un homme, car il fallait combattre à la fois les ennemis du dehors et les amis du dedans. A l'extérieur, il s'agissait d'éloigner, de gré ou de force, les Anglais, toujours avides d'usurper toutes les colonies et disposés à se croire chez eux dans toute terre que baignent les eaux de la mer. A l'intérieur, il fallait discipliner des âmes féroces qui n'avaient vécu jusqu'alors que dans l'indépendance la plus absolue ; accoutumer au travail des bandits habitués à partager leur vie entre la rapine, l'oisiveté et l'orgie ; assujettir aux privilèges d'une compagnie exclusive, formée en 1664 en faveur de tous les établissements français, des hommes dès longtemps en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices et triomphé de tous ces obstacles, il fallait, par l'attrait que devait exercer une autorité paternelle et ferme à la fois, attirer et fixer des colons sur une terre dont la fertilité était aussi méconnue que son climat était calomnié.

Il était facile de prévoir que de violentes oppositions surgiraient de toutes parts. Mais les difficultés de l'entreprise n'étaient pas pas pour décourager d'Ogeron. « L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devait gouverner lui avait appris les moyens les plus propres à les gagner, et ses lumières n'en offraient à son âme honnête que de nobles et de justes (Raynal) ». N'avait-il pas d'ailleurs, en 1657, vécu au milieu d'eux, partageant leurs fatigues et leurs dangers, sans plus s'épargner que pas un ? Aussi l'admiraient-ils comme un homme de résolution et l'estimaient-ils comme un hardi compagnon.

Déjà, antérieurement, il avait formé un établissement au Petit-Goave. Afin d'assurer la défense de ceux qu'il voulait créer à la Tortue et à Saint-Domingue, il résolut d'organiser les colons en compagnies auxquelles il donnait pour chefs des officiers choisis par lui. Ceux du Petit-Goave se révoltèrent contre cette première atteinte à leur liberté, prétendirent qu'ayant conquis eux-mêmes ce poste sur les Espagnols, ils sauraient le défendre, et que si le gouverneur venait pour leur parler en maître, ils le jetteraient à la mer. A la nouvelle de ces projets de révolte, d'Ogeron s'embarque sur une petite chaloupe, descend au Petit-Goave, s'avance seul au milieu des habitants convoqués par ses soins, et établit lui-même, sans opposition aucune, l'organisation annoncée. La hardiesse de sa démarche avait frappé d'admiration ces hommes qui n'estimaient que le courage, et ils s'inclinèrent devant celui qui était assez hardi pour venir braver leur colère.

D'Ogeron avait proclamé qu'à l'avenir le partage des prises se ferait en sa présence. Les flibustiers de l'île de la Tortue lui envoyèrent des députés qui lui signifièrent qu'ils n'acceptaient aucun contrôle, et qu'ils feraient comme ils avaient toujours fait. D'Ogeron se trouvait alors à bord du navire que commandait le fameux flibustier l'Olonnais, dont j'ai parlé déjà. Le gouverneur s'élance sur le pont, et s'écrie : « Où sont ces révoltés ? » Le chef de la députation, Dumoulin, se présente. D'Ogeron, l'épée à la main, s'élance vers lui, et Dumoulin n'a que le temps de sauter dans la barque qui l'avait amené. Quelques jours après, Dumoulin arrivait faire sa soumission avec ses camarades, et ils l'assuraient qu'ils étaient prêts à reconnaître son autorité. Satisfait à son tour, il leur annonça qu'il renonçait à la part que sa place lui donnait sur leur butin.

Il fallait cependant laisser une soupape de sûreté à ces hommes de proie. La France était en paix avec l'Espagne, et le gouverneur ne pouvait plus donner lui-même des lettres de marque aux flibustiers. Il dut leur faire donner des commissions du gouvernement portugais, de sorte qu'ils purent continuer leurs courses contre les Espagnols.

Les travailleurs pacifiques attirèrent surtout son attention. Il encouragea les défrichements, fit des avances aux cultivateurs trop pauvres, facilitant la vente de leurs produits, et bientôt le tabac, l'indigo la canne à sucre, les cacaoyers, changèrent la face de Saint-Domingue. Il sut être, pour tous les colons, un père en même temps qu'un maître, et l'on ne parlait de lui qu'en portant la main au chapeau et en adoucissant la voix.

J'ai dit que l'élément féminin manquait absolument dans les colonies naissantes. Mais si des boucaniers, des engagés et des flibustiers n'eussent su que faire de créatures d'un sexe trop faible pour partager leurs rudes labeurs, des cultivateurs en avaient impérieusement besoin et l'esprit de propriété, base essentielle de toute société, ne saurait se développer en l'absence des liens de famille. D'Ogeron s'adressa alors à la métropole et lui fit une commande de femmes.

Je suppose que tout le monde a lu *Manon Les-*

Digitized by Google

caut, le chef d'œuvre de l'abbé Prévost, et personne n'ignore qu'au bon vieux temps, sous la monarchie du droit divin, on était dans l'habitude de transporter en Amérique et dans les colonies les femmes de mauvaise vie dont on voulait débarrasser le vieux monde en faveur du nouveau. D'Ogeron reçut donc un stock de cinquante filles publiques destinées à embellir l'existence des flibustiers de Saint-Domingue. Une distribution arbitraire eût fait trop de mécontents ; on les mit à l'enchère, et

LE PAGE

Il était d'une race antique
Cet enfant, ce pauvre orphelin,
Et comme tous ceux d'Armorique
Aux tristesse sans cause enclin
(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole.)

toutes trouvèrent marchand à des prix flatteurs pour leur amour-propre. Ces hommes, aimant passionnément la liberté, ne pouvaient pas condamner trop sévèrement la liberté dans l'amour. Chacun donna son bras à sa nouvelle acquisition, se contentant de lui dire : « Je ne te demande pas compte du passé, tu n'étais pas à moi. Réponds-moi seulement de l'avenir et je te tiens quitte de tout le reste. Voilà, ajoutait-il en montrant son fusil, ce qui me vengera de tes infidélités. Si tu me manques, il ne te manquera pas. »

Il n'y en avait pas pour tout le monde. D'autres commandes furent adressées à la métropole, d'autres expéditions furent faites et quand les plus impatients furent satisfaits, les dernières femmes firent leurs conditions, ne voulurent plus s'engager que pour trois année. Il faliut leur passer ce caprice.

Toutefois, mécontent de la façon dont la métropole se purgeait en infestant la colonie, d'Ogeron cessa de s'adresser au gouvernement, et parvint à faire venir de Bretagne et d'Anjou un grand nombre de familles qui se livrèrent à la culture des terres qu'il leur distribua, de sorte que le nombre des colons sé-

Digitized by Google

dentaires dépassa celui des boucaniers et des flibustiers nomades.

Profitant de ce que la France était en guerre avec les Hollandais, d'Ogeron résolut de leur enlever leur colonie de Curaçao. Il rassembla une flottille de dix-huit bâtiments montés par quatorze ou quinze cents hommes. L'un des bâtiments, la Grande Infante, sur lequel il s'était embarqué, fit naufrage à Porto-Rico. Il y avait abord, non seulement environ quatre cents aventuriers, mais quelques troupes régulières, sous les ordres de M. de Montorquier. En juste défiance des Espagnols, d'Ogeron voulait se fortifier et se préparer à une défense énergique. L'officier du roi prétendit que la France était en paix avec l'Espagne, il était plus sage de traiter et de se confier à la bonne foi des Espagnols. Mais à peine désarmés les Français furent faits prisonniers au mépris du droit des gens, les uns empoisonnés, et quand les prisons regorgirent de victimes, les autres répartis dans les maisons particulières, où ils furent traités en esclaves. Beaucoup parvinrent à s'échapper, et alors on massacra les autres. D'Ogeron, avec trois de ses flibustiers, se sauva dans un canot, sans vivres, n'ayant pour ramer que les bancs de leur barque et leurs chemises pour voiles. Plus morts que vifs, ils débarquèrent au cap de Samana. A peine remis de ses fatigues, d'Ogeron se rembarqua pour voler au secours des autres captifs. Ayant appris qu'ils avaient été égorgés, il descendit à Porto-Rico, et à son tour il vengea les victimes en saccageant l'île, brûlant, ravageant et massacrant tout sur son passage.

Il apprit peu de temps après que l'Espagne avait pris parti contre la France et que la guerre était déclarée. L'occasion lui parut favorable pour chasser définitivement les Espagnols de l'île de Saint-Domingue. Ils y étaient encore au nombre de quatorze mille, mais énervés, lâches et incapables de présenter une sérieuse résistance. Les Français occupaient les ports provinciaux, Leogane, le Petit Goave, le Cul-de-Sac, la Tortue, le cap Tiburon et la presqu'île de Samana. En fait, la colonie espagnole se trouvait bloquée dans la ville de San-Domingo, et il suffisait de les chasser de cette ville pour être maître de l'île tout entière. Pour réaliser ce beau rêve, d'Ogeron revint en France, et communiqua ses plans au gouvernement. Il demandait qu'une escadre vint bloquer la ville de San-Domingo, dont il promettait de s'emparer à la tête de six flibustiers. Il ne lui fallait ni argent, ni munitions, ni vivres : il ferait l'expédition à ses frais, entretiendrait trois garnisons dans l'île, solderait les officiers, et payerait au roi quarante mille livres chaque année.

Mais épuisé par tant de fatigues et de traverses, il mourut à Paris, le 31 janvier 1676, à l'âge de 64 ans, avant d'avoir obtenu une décision qu'il sollicitait avec tant d'ardeur.

Je ne puis mieux terminer la biographie de cet héroïque personnage qu'en citant quelques lignes de Charlevoix, dans son *histoire de l'île de Saint-Domingue* :

« Jamais on ne vit un plus honnête homme, une âme plus belle et plus désintéressée, un meilleur citoyen, plus de probité et de religion, des manières plus simples et plus aimables, une plus grande attention à faire plaisir, plus de constance et de fermeté, plus de sagesse et de véritable valeur, un plus grand fond en ressources et des vues plus réglées. »

Et maintenant, comment se fait-il que Paris ait consacré dans une de ses églises le souvenir de ce grand homme de bien, et qu'Angers n'ait pas donné son nom à l'une de ses rues ?

EUGÈNE BONNEMÈRE.

NOIRAUD

(Suite)

— Yvonne, disais je, quand nous serons mariés, nous habiterons une jolie chaumière, n'est-ce pas ? — Oui ! mon Pierre, une jolie chaumière couronnée de joubarbe et de mousse.

Ma bonne amie, en répondant, entr'ouvrait dans un sourire ses lèvres de rouge coquelicot.

« Le ton d'Yvonne était peut-être un peu narquois, mais l'idée était charmante. Donc, dans ma pensée, au sommet de notre future habitation, j'ajoutai deux plantes ; la joubarbe et surtout la mousse qui imite le velours ne figuraient pas trop mal sur le toit.

« Et Noiraud ? demanderez-vous, l'ami Noiraud, pendant ce temps-là, que devenait-il ?

Le malheureux était éliminé, je ne l'associais point à mes projets.

« Depuis que je connaissais Yvonne, je ne prêtais pas grande attention à mon bœuf ; c'est à peine si en manière de caresse, je lui passais quelquefois la main sur la croupe. Il était mené, surmené, du matin au soir, sans un moment de répit.

« Le coq du Tertre saluait à peine de son chant l'aube naissante, que je courais dans la prairie chercher mes bœufs ; je les appareillais deux par deux, la tête sous le joug, puis ils creusaient leur sillon ; moi, derrière eux, dirigeant la charrue.

« Nous préparions la terre pour recevoir le sarrazin, blé à tige rouge, dont le grain réduit en farine, nous procure à nous autres Bretons, notre mets favori, la galette dorée, percée à jour comme une dentelle, — A ! â ! Noiraud â ! â !

« Nous labourions les champs du Tertre : la grande pièce, le champ Michel, la Duboise, le champ du Poirier, les Javelières, champs qui s'étageaient si bien le long d'un coteau boisé, d'où le regard s'étendait au loin sur une campagne fraîche et verte, dominée par la pointe des clochers !

« De temps en temps, les chênes, les châtaigniers, les pommiers allongeaient leurs rameaux sur notre passage, comme pour préserver les ardeurs du soleil. Mille fleurs rustiques nous souriaient de tous les côtés ; mais les campanules bleues, les primevères, couleur d'or, avaient beau s'épanouir le long des talus, elles m'étaient bien indifférentes, je ne songeais qu'à mon coquelicot. Comme il me tardait de le

Digitized by Google

revoir ! Afin d'avoir terminé plus tôt ma tâche, afin de gagner une heure pour notre rendez-vous du soir, je me hâtais. — â ! â! Noiraud ! â ! â !

L'animal, le cou tendu, prenait son élan, tirait de toutes ses forces, moi, je trouvais qu'il marchait trop lentement! â ! â! je l'excitais sans cesse de la voix ; de plus oserais-je l'avouer ! dans mon impatience je fus cruel ; il m'arriva de percer Noiraud jusqu'au sang, avec la pointe de l'aiguillon.

« Voilà où j'en étais arrivé envers mon bœuf, mon ancien favori !

« Lui, la bonne bête ne me gardait pas rancune ; tous les matins, il me disait : Bonjour Pierre ! et lorsque je me trouvais à portée de sa langue, il me léchait toujours les mains. Il me donna même un avertisement qui m'eût ou

LA SŒUR D'ALAIN DE KERGOR

La lande est froide, la nuit sombre
La brume s'épaissit encor ;
Et l'on voit errer comme une ombre
La sœur du baron de Kergor.

(LÉGENDES BRETONNES par Louise d'Isole.)

vert les yeux, si je n'avais pas été aussi aveugle.

« C'était pendant que je m'entretenais avec ma bonne amie ; le ciel était couvert d'étoiles; la lune argentait le vieux Noyer, dont les ombres nous couvraient Yvonne et moi, comme pour nous dérober aux regards indiscrets.

« Les hiboux détachaient leur silhouette sur les ruines en tenant un conciliabule plein de tendresse avec leurs compagnes, les chouettes. Les génisses, en bêtes gourmandes qu'elles étaient, le mufle au ras du sol, tondaient l'herbe, autour de nous, sans s'interrompre.

« Jusque là, mon coquelicot, par sa gaieté, avait été la fidèle image de la fleur écarlate dont le vif éclat réjouit les moissons ; le soir dont il s'agit, ma bonne amie, contre son habitude, était triste. Ses beaux yeux noirs étaient remplis de larmes.

« Voici la cause de ce chagrin : un jeune veau trompant sa surveillance, avait pris la clef des champs pendant que la brune servante renouvelait, avec de la paille fraîche, la litière des génisses.

« Après avoir franchi l'aire à battre le blé, l'étourdi s'était échappé dans le domaine derrière la métairie, en gambadant le long d'un bois, au risque d'être mangé par le loup.

Digitized by Google

On l'avait arrêté, mais non sans peine et Yvonne avait été fort blâmée.

« Ses maîtres n'étaient pourtant ni trop sévères, ni trop exigeants, seulement il y avait de quoi se mettre en colère.

« Songez donc, un animal gras, pesant, venu à point, un veau que l'on parlait déjà de vendre au moins trente écus, s'il était tombé sous la dent d'une bête féroce, quelle perte !

« Aussi ma bonne amie avait reçu des reproches ! les oreilles lui tintaient encore.

— Ah ! soupirait la pauvre enfant, quand donc ne serais-je plus servante à la merci des maîtres qui commandent ou qui grondent ?

« Je répondis :

— Ma tourterelle, tes peines cesseront lorsque tu seras dans le nid que je te destine ; oui lorsque tu habiteras avec moi notre jolie chaumière, tu ne seras contrariée par personne, je t'éviterai les fatigues, les tracas, les soucis, oh ! je te promets, tu seras bien heureuse ! En échange, toi, ma chère amie m'aimeras-tu ? m'aimes-tu un peu déjà ?

« Yvonne leva les yeux au ciel, comme pour prendre à témoin les scintillantes étoiles et répondit :

— Si je t'aime, Pierre, en douterais-tu ?

« Sur les ruines, les hiboux becquetèrent les chouettes ; les plantes odorantes qui croissaient aux abords du vieux noyer, la menthe sauvage, la camomille, la reine des près, répandirent dans l'air leurs parfums, et, dans le voisinage un rossignol tira de son gosier des notes mélodieuses.

Mais la musique la plus douce à mon oreille, c'était la voix d'Yvonne.

« Je vivrais cent ans que je ne l'oublierais pas. Quand j'y songe encore mon vieux cœur tressaille dans ma vieille poitrine et, malgré mes soixante-dix ans, je me sens tout guilleret, tout rajeuni. La bonne servante continua :

— Oui, mon Pierre, sois tranquille je t'aime bien, va !

« Tout à coup Yvonne s'arrêta, les mots lui expirèrent sur les lèvres,..

« Interrompant notre entretien, une clameur formidable troublait le calme de la nuit ; Noiraud, dans la prairie du Tertre, mugissait à faire trembler.

« Il protestait contre les paroles de ma bonne amie et dans son langage de bœuf, il disait :

Elle ment ! elle ment ! elle ment !

Elle ment ! répétèrent en chœur les autres bœufs, compagnons de Noiraud, *elle ment !*

« Mordienne ! quel vacarme ! les échos subitement éveillés résonnèrent de côteaux en côteaux, dix lieues à la ronde

« Le vieux noyer trembla sous son manteau de lierre, abandonné par les hiboux et les chouettes qui se sauvèrent à tire d'ailes. Je fus moi-même impressionné et un instant mes rêves s'vanouirent avec la chaumière, la mousse et la joubarbe. Yvonne, en frissonnant, s'approcha de moi.

— *Elle ment ! elle ment ! elle ment !*

Voilà ce que mon favori beuglait de toutes ses forces.

« N'était-ce pas calomnier la brune et jolie servante ? elle qui, en ce moment, demandait ma protection, mon soutien, comme une fleur frappée par l'orage ; elle qui se pressait contre moi, au point que je sentais son cœur battre contre ma poitrine : elle mentir ! elle trahir la vérité avec des lèvres aussi vermeilles ? La chose n'était pas possible ; vraiment il fallait être une bête comme mon bœuf pour l'affirmer et le crier à la face des cieux.

Le monstre de Noiraud ! si je l'avais tenu en ce moment quelle bonne correction il aurait reçue !

Il aurait été battu à tort : car hélas ! Noiraud avait mille fois raison.

« Sur ces entrefaites arriva la Saint-Jean ; c'est, vous le savez, la date où les domestiques renouvellent leurs engagements ou quittent leurs maîtres. Moi, je restai au Tertre avec une augmentation de vingt écus ; Yvonne abandonna le pays pour des offres avantageuses et se rendit loin du noyer, chez un vieux garçon, fort laid, mais possédant de nombreux champs au soleil.

— Fiez-vous donc à vos bonnes amies ! répéta le vieux Pierre, en branlant tristement, sous son large feutre, sa tête blanchie ; oui, croyez les serments qu'elles prononcent, le soir, sous l'œil d'or des étoiles à l'ombre des ruines, pendant que les bœufs mugissent !

« Deux mois après, la belle Yvonne devint une riche fermière, en épousant son maître.

« J'appris cette nouvelle par un mendiant de passage au Tertre, à l'heure où je me disposais à donner la pitance à mes bœufs. Je courus m'enfermer dans l'écurie avec mes bêtes ; là je m'assis près de Noiraud, sur une botte de paille, la figure dans les mains.

« J'ignore combien de temps je demeurais dans cette position, abîmé dans ma douleur ; lorsque je relevai la tête deux grands yeux, les yeux de Noiraud, brillaient devant moi. Mon bœuf favori allongea le cou, lécha un pleur sur ma joue, puis, les lèvres toujours en mouvement, comme les animaux de son espèce, il rumina et parut me dire :

— Allons, Pierre, allons, console toi, tu as perdu ta bonne amie, ta brune, ton coquelicot, c'est vrai ! mais Noiraud, ton vieux Noiraud te reste !

« Ah ! cette bonne bête ! que j'avais délaissée pour une infidèle ! Cet animal que j'avais maltraité, que j'avais frappé jusqu'au sang ! ah ! de mes bras je lui entourai le cou, et collant mes lèvres sur son mufle rose, je le tins embrassé, longtemps, longtemps !

JULES LOUAIL.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE.

Légendes Bretonnes, par Louise d'Isole, 1 vol. in-18, illustré par Comba, chez Alphonse Lemerre, éditeur.

Si vous aimez les légendes bien contées et d'affabulation poétique, ouvrez le livre de Louise d'Isole : il n'est pas gros, puisqu'il n'a que 76 pages et qu'il ne contient que six morceaux, mais, comme dit le proverbe, c'est dans les petits pots que se trouve les bons onguents. Il suffit d'une rose bien parfumée pour embaumer tout un jardin. Louise d'Isole n'en est pas d'ailleurs à son coup d'essai, et je ne sais pas pourquoi Madame Riom emprunte ce nouveau pseudonyme. Celui du comte Saint-Jean suffisait, m'est avis, à sa renommé. Mais quand les femmes se mêlent d'être modestes, elles le sont tout à fait. N'importe ; ce volume de légendes bretonnes est le bien venu, et je vous promets qu'il vous fera passer une bonne heure, si vous prenez la peine de l'ouvrir. Les légendes qui le composent sont empruntées au pays nantais. C'est d'abord la légende du *lac de Grand-lieu* où fut autrefois la cité d'Herbauges, laquelle, pour n'avoir point écouté la voix de Saint-Martin de Vertou, fut brûlée par le feu du ciel tout comme les villes maudites de l'anti

Digitized by Google

quité païenne. On dit même que le soir on entend parfois sonner au fond du lac les cloches de la cité détruite. Parlez-en à Ignotus du *Figaro*, il vous dira qu'il les a maintes fois entendues. La Bretagne a comme cela quatre ou cinq villes qui furent englouties sous les eaux. La plus célèbre est est la ville d'Is qui a inspiré à M. Ernest Renan une page charmante. Le *Château de Malnoë* nous ramène au temps de la lutte de Renaud et du duc de Mercœur. Temps lugubre et mauvais pour la Bretagne. Ce duc de Mercœur, se prévalant des troubles qui agitaient la France, n'avait-il pas eu la prétention de se faire déclarer roi de la province de Bretagne dont on lui avait confié le gouvernement, et n'attaqua-t-il pas pour commencer le château de Blain qui fut pris en 1585 ? C'est en vain que Renaud le provoque dans un combat singulier.

Ils se battaient de franche guerre,
Couverts de sang, frappant toujours,
Quand Renaud glissa sur la terre,
Il avait faim depuis cinq jours...

Mercœur tient le pied sur sa gorge :
« — Je vais frapper ! rends-toi, baron !
Déjà tu souffles comme forge... »
Mais de Malnoë cria ! « — Non ! »

Mercœur a séparé la tête ;
Aussi bien n'eut fait le bourreau.
Il essuya, besogne faite,
Sa dague à son rouge manteau.

Laissez pleurer la pauvre femme !
Sonnez la retraite, clairons !
Et vous, cloches, sonnez pour l'âme
Du dernier fils des hauts barons ?

Tout le volume est dans ce ton : les légendes sont tristes, mais le vers est plein et d'une belle couleur. Je conseille à Madame Riom de cultiver la légende, elle y réussit à ravir, et la mine est épuisable. Quel pays plus légendaire que le nôtre ! On peut dire que chaque village, que chaque champ a sa légende, à plus forte raison les champs semés de menhirs. *Jean Kerdrel ou le gardien du cimetière* est encore une très jolie chose, mais la perle du recueil est selon moi la *Légende du laboureur*. La *Revue* l'a publié l'année dernière, mais Madame Riom y a fait depuis quelques retouches qui, loin de la déparer, l'ont encore embellie. Bref, ce volume est tout à fait remarquable. J'ajouterai que M. Comba l'a fort joliment illustré, comme en témoignent les planches que nous publions dans le corps de ce numéro. Tous nos compliments donc à Louise d'Isole.

UN BIBLIOPHILE.

LES BRETONS A PARIS

LE DINER DE LA POMME

Le 21 janvier a eu lieu chez Corazza le banquet mensuel de la Pomme. M. Leconte de Lisle a été élu président pour l'année 1887, en remplacement de M. de Marcère. Les convives étaient au nombre de quarante-quatre, parmi lesquels MM. Le Maguet, Nicolle, Paul Sébillot, présidents honoraires, MM. Etienne Leroux, Armand Cassagne, Georges Sauvage, L. Durocher, Edmond Henri, Poubelle, préfet de la Seine, Durand, Tailliez, Paul et Henri Hercouët, le Dr Collin, le sculpteur Le Goff.

Au dessert, M. de Marcère, avant de remettre la présidence à M. Leconte de Lisle, fait une allocution très applaudie, dans laquelle il souhaite la bienvenue à son successeur et lui dit qu'il remettait entre ses mains le sceptre de l'association, sceptre bien facile a porter, tout le monde apportant ici le désir de l'union, la bonne volonté, la gaieté. M. de Marcère termine en disant qu'il considère son année de présidence de la Pomme comme un des honneurs de sa vie, et qu'il est heureux et fier d'avoir pour successeur M. Leconte de Lisle. Celui-ci remercie les Pommiers en quelques paroles émues, et M. Paul Sébillot, l'un des fondateurs de la Société, s'adresse en ces termes aux deux présidents :

Avant que M. de Marcère quitte le fauteuil de la présidence, je viens le remercier au nom de tous les Pommiers. Nous avons eu en 1886 la chance de posséder un président modèle. M. de Marcère a été l'hôte assidu de nos dîners ; il nous a guidés dans notre excursion à Flers, où il a inauguré ses assises poétiques par un discours que nous avons tous applaudi. Jamais les réunions de la Pomme n'ont été plus nombreuses, plus brillantes, plus joyeuses et plus cordiales que pendant l'année 1886.

Nous espérons que pendant l'année 1887 — la onzième de notre Société — ces bonnes traditions continueront.

En donnant pour successeur à M. de Marcère, aux termes de nos statuts — un président breton, la Pomme est heureuse et fière que son choix ait pu se porter sur M. Leconte de Lisle, qui, s'il n'est pas né en Bretagne, y a passé son enfance et sa jeunesse, et est issu d'une vieille famille dinannaise. Notre nouveau président nous a déjà rendu un service signalé : c'est lui qui en 1885, présida à notre Concours poétique à Paramé ; à l'autre extrémité de la Bretagne, à deux jours d'intervalle, le dîner celtique se tenait à Quimper sous la présidence de M. Renan.

Sans vouloir jeter des pierres dans le jardin des autres sociétés provinciales, qu'il me soit permis de faire une simple constatation. Il existe à Paris trois associations dans lesquelles les Bretons figurent soit seuls, soit alliés à des provinces voisines et amies : le dîner celtique est présidé par M. Renan, l'association bretonne-angevine par M. Jules Sinon, la Pomme — la plus ancienne des trois — a cette année à sa tête M. Leconte de Lisle. Quel groupe provincial pourrait s'enorgueillir d'une aussi illustre trinité !

Digitized by Google

LETTRES ET ARTS

—

Notre compatriote et ami M. Bourgault-Ducoudray vient d'être nommé membre associé de l'académie des Beaux-Arts de Belgique.

—

Vient de paraître chez Charpentier, l'*Hôtel Drouot et la curiosité* en 1885-1886, de notre collaborateur et ami Paul Eudel. Ce volume,dont Emile Bergerat a écrit la préface, est le 6e de la collection. — Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Exposition des Beaux-Arts de Nantes.— Voici la liste des artistes exposants dont les œuvres ont été achetées. Les noms de nos compatriotes, Bretons et Angevins, sont écrits en italiques.

PEINTURE

Abbéma (Mlle Louise).
Abraham, Tancrède.
Allongé.
Ancillotti, Torello.
Appian, Adolphe.
Bahieu, Jules.
Barillot, Léon.
Bellée, Leon de 2.
Bellet, Auguste. 2.
Beyle, Pierre-Marie.
Bidau, Eugène. 2.
Binet, Victor.
Biva, Henri.
Blay, Julien.
Bloch, Alexandre.
Bodan, Jean-Baptiste.
Boggs, Frank-M. 2.
Bourgogne, Pierre.
Bournichon, Edouard. 2.
Bramtot, Alfred-Henri.
Brandt, Pierre.
Brissot de Warville, Félix. 2.
Busson, Charles.
Caïn, Georges. 3.
Callot, Georges.
Chalon, Louis.
Claude, Eugène.
Clavel, Emile,
Cock, César de
Coessin de la Fosse,Charles.
Comerre-Paton (Mme)
Couturier, Léon.
Dantan, Edouard.
Débat-Ponsan, Edouard. 2.
Delance, Paul-Louis.
Delanoy, Hippolyte.
Deyrolle, Théophile. 2.
Dubourg, Alexandre.
Dupain, Edmond.
Du Paty, Léon.
Durst, Auguste.
Flameng, Auguste.
Fouace, Guillaume. 2.
Jolyet, Philippe.
Jourdeuil, Adrien.
Kreyder, Alexis.
Lambert, Eugène-L.
Landelle, Charles.
Lansyer, Emmanuel. 2.
Laurens, Jean-Paul.
Lelièvre, Maurice.
Lemaire, Louis.
Leroux, Eugène.
Le Sénéchal, Gust.
Lienne, Félix.
Luminais (Mme Hél.)
Lulscher, Feru. 2
Lynch, Albert.
Maris, Emmanuel.
Martens, Willy.
Martin, Henri.
Maufra, Maxime, 2.
Merson Luc-Olivier.
Meyer, Emile.
Michel, Marius.
Monginot Charles.
Montenard, Fréd. 2.
Monvel, M. Boutet de.
Morot, Aimé. 2.
Mousset, Pierre-J.
Perret, Aimé. 2.
Pétillon, Jules.
Petitjean, Edmond.
Petiville, Henri de.
Picard, Edmond.
Pointelin, Augustè.
Pomey, Louis.
Raffaelli, Jean-Fr.
Richard, Victor.
Richter, Edouard.
Rivoire, François. 2.
Robert Feury, Tony.
Robin, Louis.
Rochegrosse, G. 3.
Roll, Alfred-Philippe.
Roth (Mme Clémence).
Frappa, José.
Rousse Adolphe.
Gagliardini, Gustave.
Royer, Charles.
Garat, Francis.
Rozier, Dominique.
Gide, Théophile.
Sain, Paul. 3.
Girard, Albert.
Saintin, Jules-Emile.
Girardet, Jules.
Salmson, Hugo.
Gomot, Pierre-Paul.
Saunier, Noël.
Gouvion St-Cyr, H.
Schneider (Mme Fél.)
Grandsire, Eugène. 2.
Schommer, François. 2.
Grimelund, Johannès.
Simonnet, Lucien, 2.
Gueldry, Joseph-F.
Sinibaldi, Paul J. 2.
Guéry, Armand.
Slom, André.
Guignard, Gaston.
Stevens, Alfred.
Guillemet, Antoine.
Thomas Ch. Arm.
Haquette, Georges.
Timmermans, Louis.
Herland (Mlle Emma)
Vautier, André.
Japy, Louis. 2.
Wagrez, Jacques.
Watelin, Louis-Victor.
Weber, Théodore. 2.

AQUARELLE

Abraham, Tanc., 4.
Betune, Gaston. 2.
Brissot de Warville.
Cobianchi Iginio.
Cox, Raymond.
Cresty, Mme Marg., 2.
Dardoize, Emile.
Déneux, Gab. Ch., 3.
Gélibert, Jules.
Grigny, Jean.
Jousset, Charles.
Lansyer Emmanuel, 2
Penne, Charles de
Porquier, Edouard.
Roy, Donatien, 3.
Royer, Lionnel.
Thuillerie, Ch. de 2.
Voruz (Mlle Elise).
Wagrez, Jacques, 2.
Wild William.

FUSAIN

Thuillerie (Mlle de la)

PASTEL

Daux (Mme Lucile)
Iwill, Marie-Joseph.
Marchand, Jules.

ÉMAUX

Gourcuff (Mme de)
Olleudon (Mme d'). 3

DESSIN

Lynch, Albert.
Puyo, Emile, 2

GRAVURE

Valmon (Mlle), 2

STATUETTES

Carrier Belleuse,
Albert, 2.
Chatrousse, Emile.
Leroux, Gaston.

En tout 203 œuvres d'art, vendues 198,040 francs.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix .

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 6 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 FÉVRIER 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits).

(Suite) (1)

« Il n'eut pas de peine à en démontrer l'urgence, puisque deux décrets contradictoires étaient déjà promulgués. Il avertit ses collègues de Bordeaux que le gouvernement de Paris ne voulait pas et ne pouvait pas céder sur la question des incompatibilités. Au nom de quels principes, au nom de quels intérêts la Délégation oserait-elle prescrire des lois, tracer des limites au suffrage universel? que serait l'assemblée produite par le décret de Bordeaux? Une assemblée nationale? Non, une assemblée de parti. Son autorité, dans ces conditions, serait-elle subie en France? Serait-elle connue au dehors? Après avoir si souvent reproché à l'Empire les candidatures officielles, allions-nous les appliquer avec plus d'audace sur une échelle plus vaste? Quand nous pouvions donner pour assises à la République le vœu du pays, allions-nous la fonder sur un décret de MM. Gambetta, Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon?... »

Bref, M. Jules Simon ne demandait pas à ses collègues d'abroger leur décret. Il leur concédait tout, excepté cette clause impossible des incompatibilités, de la mutilation du suffrage universel. Mais il eut beau raisonner, supplier, commander, tout fut inutile, la Délégation entière persista a maintenir le décret de Bordeaux tel qu'il avait été rendu.

M. Jules Simon allait donc se retirer, se promettant de voir séparément les trois collègues de Gambetta, lorsqu'on annonça la visite du Conseil municipal de Bordeaux. Ces messieurs avaient appris l'arrivée du délégué de Paris et s'étaient rendus immédiatement chez M. Crémieux. Leur présence donna d'abord quelque espérance à M. Jules Simon. C'étaient en effet « ses amis personnels, ses électeurs, les promoteurs de son élection, les membres de son comité. » Il lui sembla que, n'ayant rien fait pour perdre leur confiance, ils se rangeraient, après explication, à son avis. Son illusion fut de courte durée. A peine avait-il fini de leur exposer la situation et les dangers qui résulteraient pour le pays de la résistance au décret dont il était porteur, que le maire, qui n'était autre que M. Fourcaud, et les conseillers municipaux, entraînés par l'éloquence de Gambetta, déclarèrent qu'ils ne se sépareraient pas de la Délégation et que les élections seraient faites à Bordeaux conformément au décret affiché le matin sur les murs. « Vous entrez en lutte contre le Gouvernement, leur dit Jules Simon. — Nous ne connaissons d'autre Gouvernement que celui qui est ici, lui répondirent-ils. Nous vous voyons y entrer avec plaisir. Mais nous lui obéissons depuis quatre mois et nous continuerons à obéir aux résolutions qu'il adoptera à la majorité des membres présents. »

Il ne restait plus à M. Jules Simon qu'à lever le siège. C'est ce qu'il fit. A l'issu du conseil qui dura jusqu'à cinq heures, il vit séparément, comme il se l'était promis, MM. Glais-Bizoin et Fourichon.

Glais-Bizoin était son compatriote et son ami. Ils se tutoyaient. Mais l'importance qu'il se donnait dans les conseils de la Délégation, les flagorneries des uns et les adulations des autres lui avaient complètement tourné la tête. Il était devenu intraitable. Cet homme qui sous l'empire n'avait su que faire rire le Corps législatif de ses saillies plus ou moins spirituelles et qui par la tournure de son esprit, la légèreté de son caractère devait être, au dire de Laurier lui-même, le bouffon de la Délégation de Tours, avait fini par prendre son personnage tout à fait au sérieux.

Le pauvre homme! Jules Simon l'avait bien jugé quand il lui disait à Bordeaux qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. Mais quelle idée aussi de l'avoir mis du

(1) Voir la *Revue* depuis le premier novembre.

Digitized by Google

triumvirat chargé de représenter le gouvernement de la Défense avant l'arrivée de Gambetta !

Glais-Bizoin avait été d'abord, en fidèle Achate de Crémieux, l'adversaire de toutes les mesures révolutionnaires.

—Que me parlez-vous de la vieillesse! disait-il un jour avec sa voix de fausset à un capitaine qui soutenait devant lui la nécessité de rajeunir l'armée! la vieillesse ! la viellesse! voilà comme vous êtes vous autres jeunes ! à vous entendre, il faudrait fendre l'oreille à tous les vieux. Il y a vieux et vieux d'ailleurs.Tenez moi, s'il le fallait, je courrais à la frontière, la baïonnette en avant!

Et pour mieux prouver son dire, le voilà qui se lève prend une canne, se met en marche, enjambe la chambre, la baionnette croisée courant sur l'ennemi absent. « Il fallait le voir, disait le capitaine. Il était d'une grandeur épique, et son compatriote Latour-d'Auvergne, premier grenadier de France, ne devait pas être autre quand, à la tête de sa *colonne infernale*, il marchait contre les ennemis de la République! »

Quel pantin ! quel polichinelle ! Pour être irrespectueux, le mot n'est que juste, car à la fin il ne voyait que par les yeux de Gambetta, il n'agissait qu'à son commandement, tout en se défendant à l'occasion de partager ses vues.

A Bordeaux, il déjeunait quelquefois, en cachette du dictateur, au restaurant Lanta que fréquentaient surtout « les affamés de la paix. » C'est là, disait-il, qu'il allait tâter le pouls de l'opinion. Quelquefois aussi il se faufilait le soir dans les groupes qui se formaient en plein vent sur la place des Quinconces ou dans les allées de Tourny.Un journaliste de la *France* ou de l'*Union* l'abordait-il dans la rue, il déplorait avec lui le malheûr des temps, mais quand il avait affaire à un délégué du Midi il était plus outrancier que personne. Au demeurant le plus inoffensif et le plus dangereux hommes!

Quand M. Jules Simon l'eût pris à part, il commença par reconnaitre les efforts du gouvernement de Paris. Seulement sur le chapitre de la capitulation il ne voulut rien entendre: « Il fallait sortir, lui disait-il, il fallait lancer sur l'ennemi les trois cent mille hommes de la garde nationale et de l'armée ? » Tou jours la torrentielle ! Il déclarait bien qu'il se soumettrait à la majorité, mais il se hâtait d'ajouter qu'il voterait avec MM. Crémieux et Gambetta.

Rendons-lui justice : il se sépara du dictateur le jour ou il voulut faire arrêter M. Jules Simon.

L'amiral Fourichon était un autre homme que Glais-Bizoin. Froid, correct, sévère comme la plupart des officiers de marine, il n'avait pas caché dès le début son peu de confiance dans le succès de la Défense nationale, mais ayant accepté le périlleux honneur de faire partie de la Délégation, il se montra en toute circonstance plein de courage et d'énergie. Laurier disait de lui qu'il n'avait jamais vu plus galant homme, homme plus ferme, plus déterminé dans toutes les questions d'honneur et de devoir. Comment l'amiral qui passait pour un orléaniste et qui certainement était un modéré, avait-il consenti à mettre son nom au bas du décret radical qui contenait la clause d'inéligibilité des candidats bonapartistes ? Evidemment il avait cédé au courant d'opinion qui existait alors à Bordeaux et aussi pour ne pas fausser compagnie à ses collègues, car il ne put taire ses scrupules à M. Jules Simon, dès qu'ils furent seuls, il lui déclara même qu'il était de son avis, mais il avait engagé sa parole et ne voyait pas le moyen de la dégager. « A quoi bon, d'ailleurs, voterai-je avec vous, lui disait-il, du moment que Glais-Bizoin continuera de voter avec Crémieux et Gambetta? Nous ne serions jamais que deux contre trois. »

Ainsi se terminèrent les négociations de la première journée.

PORTRAIT DE M. GAMBETTA

V

En quittant l'amiral Fourichon, M. Jules Simon se rendit à l'hôtel de la Paix qui est situé en face de la Préfecture et où il avait coutume de descendre quand il venait à Bordeaux. L'hôtelier n'avait qu'une chambre de domestique à lui offrir et voulut lui céder la sienne. M. Jules Simon se contenta d'une mansarde pour la première nuit. Le lendemain matin, comme il était en train de se faire la barbe, M.Zévort,recteur de l'Académie de Bordeaux, frappa à sa porte. Il venait l'informer que le gouvernement mettait l'hôtel de l'Académie à sa disposition. Après s'être fait tirer un peu l'oreille, M. Jules Simon finit par accepter et se transporta dans la matinée rue de la Trésorerie. Il trouva au seuil de son appartement deux garçons de bureau qui l'attendaient. Ces deux hommes lui pa-

Digitized by Google

rurent suspects. Il demanda alors à M. de Nervo s'il les connaissait. « Je crois bien, lui répondit-il, ce sont deux agents de police. » Ainsi l'hôtel de l'Académie était une souricière. Il en eut la preuve quelques jours plus tard, voici dans quelles circonstances.

M. Thiers qu'il était allé voir, le lendemain de son arrivée à Bordeaux, lui avait demandé à quelle heure il pouvait lui rendre sa visite. M. Jules Simon lui avait donné l'heure de midi, parce que c'était l'heure du déjeuner de ses garçons de bureau. M. Thiers vient à l'heure dite à l'hôtel de l'Académie; or, quand M. Jules Simon prit possession de la préfecture, il trouva sur le bureau de Gambetta parmi d'autres papiers un rapport de police dans lequel ces deux agents racontaient que M. Crémieux était venu le visiter. Ils avaient pris M. Thiers pour M. Crémieux. Si M. Thiers l'avait su ! comme il en eût été mortifié !

PORTRAIT DE M. JULES SIMON

Et puisque nous voilà sur le chapitre de M. Thiers, restons-y quelques instants.

A son retour de Paris, peu de jours après la fatale journée du 31 octobre, M. Thiers était venu s'établir à Bordeaux pour s'y reposer, loin du théâtre de la guerre, des fatigues de son voyage diplomatique à travers l'Europe. Il avait loué à l'hôtel de France un appartement à l'entresol qui, du jour où la Délégation transporta son siège au chef-lieu de la Gironde, devint le centre de l'opposition monarchique et le rendez-vous de tous les partisans de la paix à outrance. On sait d'ailleurs qu'il avait tout fait pour que les élections eussent lieu au mois de novembre et qu'il n'échoua dans sa mission à Versailles que par la faute des révolutionnaires de Paris.

Très courtisé, très visité, il ne cachait pas son sentiment sur la politique de Gambetta qu'il avait déjà baptisé de « fou furieux. » Il avait hâte de voir se dénouer les événements, sachant bien qu'il serait appelé par le pays à jouer le principal rôle dans la conclusion de la paix.

Aussi dès qu'il fut en présence de M. Jules Simon, son premier mot fut-il de le pousser à la résistance. « Publiez votre décret, lui disait il, vous n'avez pas de temps à perdre. Vous aurez au moins pour vous une légion de la garde nationale. Il faut tâter l'armée du général Billot. Disposez de moi, si mon nom peut vous servir, je vous le donne. »

Il en parlait à son aise. Si M. Jules Simon l'avait écouté, nous aurions eu la guerre civile; mais M. Thiers a toujours été pour les grands moyens. En poussant M. Jules Simon à la résistance il se faisait le porte-voix de MM. Decazes et Johnston qui ne quittaient l'hôtel de France que pour aller à l'Académie supplier le délégué de Paris d'employer la force contre Gambetta. « N'hésitez pas à vous appuyer sur la garde nationale, lui disait M. Johnston. Je la connais, mon frère commande un bataillon. Avez-vous besoin de lui ? il est en bas dans une voiture. Dites un mot, il est à vos ordres. »

Mais M. Jules Simon n'est pas de ceux qui se laissent monter la tête. Son plan était arrêté d'avance. Il avait la conviction qu'à la dernière minute Gambetta céderait, et s'il ne cédait pas au jour et à l'heure qu'il avait fixés, il aurait alors recours au fusil. Toutes ses dispositions étaient prises en vue de la lutte. Mais il ne comptait pas sur la garde nationale qui, comme toujours, était partagée en deux : la mauvaise et la bonne, celle de l'ordre et du désordre, et qui, si on l'avait mise en mouvement se serait certainement prononcée en majorité pour Gambetta.

Les choses en étaient là quand une dépêche de M. de Bismarck vint aggraver la situation. Cette dépêche était ainsi conçue :

« Versailles, 6 h. 40 du soir.

A M. Léon Gambetta, Bordeaux.

« Au nom de la liberté des élections stipulée par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions émanées en votre nom (*sic*), pour priver du droit d'être élus à l'assemblée des catégories nombreuses de citoyens français.

« Des élections faites sous un régime d'oppression arbitraire ne pourront pas conférer les droits que la convention d'armistice reconnait aux députés librement élus.

« BISMARCK ».

Le 3 février au matin cette dépêche était affichée sur tous les murs de Bordeaux avec la proclamation suivante :

Digitized by Google

Citoyens,

Nous disions il y a quelques jours que la Prusse comptait, pour satisfaire son ambition, sur une Assemblée où, grâce à la brièveté des délais et aux difficultés matérielles de toute sorte, auraient pu entrer les complices et les complaisants de la dynastie déchue, les alliés de M. de Bismarck.

Le décret d'exclusion rendu le 31 janvier déjoue ces espérances.

L'insolente prétention qu'affiche le ministre prussien d'intervenir dans la constitution d'une Assemblée française est la justification la plus éclatante des mesures prises par le gouvernement de la République.

L'enseignement ne sera pas perdu pour ceux qui ont le sentiment de l'honneur national.

Le ministre de l'intérieur et de la guerre

LÉON GAMBETTA

Evidemment, comme le dit M. Jules Simon, rien n'était plus maladroit ni plus contraire au droit des gens que cette ingérence de M. de Bismarck dans les affaires intérieures du pays, mais en portant cette dépêche à la connaissance du pays par voie d'affiches et de circulaires, il était facile de voir le but que poursuivait Gambetta. Il voulait tout simplement rendre odieux le gouvernement de Paris en laissant croire aux populations qu'il n'était plus que le très humble serviteur de M. de Bismarck.

M. Jules Simon essaya de déjouer cette manœuvre. « Il se rendit à la préfecture où ses collègues tenaient conseil, leur donna lecture du décret qui lui conférait la plénitude du pouvoir, leur annonça qu'il allait annuler officiellement l'article de leur décret du 31 janvier qui rendait inéligibles les anciens fonctionnaires de l'empire, et sortit immédiatement du conseil avec M. Lavertujon sans répondre aux interpellations violentes dont il était l'objet. Il se rendit de là dans les bureaux du journal *la Gironde*, et rédigea, de concert avec M. Lavertujon, secrétaire du Gouvernement, la proclamation suivante :

« Citoyens

« On m'a remis ce matin à 8 h. 45 minutes la dépêche de M. de Bismarck.

« Je comprends l'irritation causée par cette dépêche et je la partage.

« Mais le décret du gouvernement séant à Paris est du 28 janvier; il a été inséré le 29 au *Journal officiel* et au *Bulletin des lois;* je suis ici pour le faire appliquer. Je n'ai jamais hésité à en exiger l'exécution, et je l'exige aujourd'hui comme hier parce que je la crois indispensable au salut de mon pays.

« Peu m'importe que des adversaires politiques se trouvent sur ce point d'accord avec le parti républicain, auquel j'appartiens. Tout doit céder en ce moment devant le plus indispensable des devoirs civiques.

Le décret de Bordeaux étant seul connu des préfets et en cours d'exécution dans les départements.

« Vu l'urgence,

« En vertu des pouvoirs qui me sont conférés par le gouvernement de la Défense nationale, et qui sont ainsi conçus :

« Dans le cas imprévu où la Délégation résisterait aux décrets et aux ordres du gouvernement de la Défense nationale, M. Jules Simon est investi par ces présentes des pleins pouvoirs les plus absolus pour les faire exécuter.

« Fait à Paris, le 30 janvier 1871.

« *Signé:* JULES FAVRE, ERNEST PICARD, GÉNÉRAL TROCHU, EMMANUEL ARAGO, GARNIER-PAGÈS, EUGÈNE PELLETAN. »

Je porte à la connaissance du public le décret suivant :

« Article 1er. Les élections auront lieu dans tous les départements le 8 février, conformément au décret publié à Bordeaux par les délégués du gouvernement, sauf la modification suivante : le choix des électeurs pourra se porter sur tout citoyen français, non frappé d'incapacité légale et ayant l'âge requis pour l'égibilité. Toutes les incapacités édictées par les lois et décrets, et notamment par le décret publié à Bordeaux le 31 janvier, sont abolies. »

« Article 2. — L'Assemblée se réunira à Bordeaux le dimanche 12 février. Le gouvernement de la Défense nationale remettra aussitôt ses pouvoirs entre ses mains.

Fait à Bordeaux, le 3 février 1871.

Le membre du gouvernement délégué.

JULES SIMON

« *Le secrétaire du gouvernement délégué*

« ANDRÉ LAVERTUJON.

Mais Gambetta veillait. Pendant que la *Gironde* imprimait ce document et que les journaux conservateurs le reproduisaient en tête de leurs colonnes, le préfet de Bordeaux, M. Allain-Targé, donnait ordre au commissaire de police de saisir toutes les feuilles qui publieraient cette proclamation, de s'opposer à l'affichage de tous placards portant la signature de Jules Simon — ce qui fut fait le soir même, en dépit des protestations indignées de toute la presse conservatrice — et la poste et le télégraphe avaient défense de transmettre le décret aux préfets. Défense bien inutile, car alors même que ce décret leur serait parvenu, aucun préfet n'aurait voulu prendre sur lui de l'afficher à côté de celui de Bordeaux. Quand je dis aucun je me trompe. Il y eut quatre préfets qui refusèrent d'appliquer la clause des incompatibilités contenue dans le décret de Gambetta : ce furent MM. Mestreau, préfet de la Charente-Inférieure, Achille Delorme, préfet du Calvados, Emile Lenoël, préfet de la Manche et Ricard, commissaire-général pour les Deux-Sèvres et la Vienne. M. Ricard avait même fait parvenir à M. Jules Simon le billet suivant : « On dit que vous êtes porteur d'un décret qui consacre l'éligibilité de tous les citoyens ; faites m'en connaître le texte, et je vous réponds qu'il sera obéi partout où j'ai de l'autorité. »

Mais ce n'était-là qu'une exception. Aussi M. Jules Simon avait-il pris le parti — en attendant la fin de la lutte — d'envoyer son décret sous pli cacheté à tous les particuliers, négociants ou autres, qu'il connaissait en province. Et encore se servait-il d'enveloppes avec en-têtes de commerce et les faisait-il

Digitized by Google

écrire, pour plus de précautions, par des personnes de confiance, car si on avait reconnu son écriture à la poste, on aurait jeté toutes ses lettres au panier.

C'est dans la chambre de Mme Gounouilhou, la femme du directeur de la *Gironde*, que se faisait toute cette correspondance à la fois publique et secrète ; de même que c'est dans le salon de Mme Fourichon, que fut définitivement arrêté le plan qui devait faire tomber la préfecture de Bordeaux aux mains de Jules Simon.

L'histoire est curieuse à plus d'un titre et vaut la peine d'être racontée. On dit souvent qu'on ne réussit dans le monde que par les femmes. Jules Simon avait eu la chance de gagner dès le premier jour à sa cause la femme de l'amiral Fourichon, et c'est elle qui noua — à l'insu de son mari — les fils de cette conspiration.

Le coup de main sur la préfecture devait être tenté dans la matinée du 6 février. La veille au soir Jules Simon s'était fait inviter à dîner chez l'amiral, en compagnie de quelques personnes qu'il avait désignées lui-même à la maîtresse de la maison. Personne n'était dans le secret, sauf Mme Fourichon et le général Foltz qui figurait parmi les convives. Il avait été convenu qu'après le dîner l'amiral passerait dans son cabinet avec ses invités pour fumer des cigares, et que pendant ce temps-là Mme Fourichon ménagerait à Jules Simon un entretien avec le général Foltz dans une autre pièce de l'appartement.

— Mais l'amiral ne fume pas ! avait-elle objecté tout d'abord.

— Il fumera demain, lui avait répondu Jules Simon.

Effectivement, après le dîner l'amiral exécuta fidèlement la consigne de sa femme. Pendant que les autres convives passaient au fumoir Mme Fourichon entraînait dans le salon Jules Simon et le général Foltz sans que personne s'en aperçut.

Le général Foltz commandait à cette époque la division de Bordeaux. C'était un homme de haute taille, à la figure énergique, et qui avait de très beaux états de services. Né à Toulouse le 11 novembre 1802, il était sorti de Saint-Cyr le 1er octobre 1822 et avait été nommé colonel d'état-major le 10 juillet 1848. Chef d'état-major des gardes nationales de la Seine du 16 juin 1851 au 29 novembre de la même année, il avait été promu général de brigade le 10 mai 1852 et général de division le 26 mai 1859. Il était inspecteur général de la gendarmerie depuis 1860 quand il fut placé dans la réserve, le 12 novembre 1867.

Il en sortit le 21 août 1870, pour prendre le commandement de la 21e division militaire à Limoges, et, quelques mois après, de la 14e à Bordeaux.

Il avait fait les campagnes d'Afrique (1837-1842-1843) et d'Italie, et était grand officier de la Légion d'honneur depuis le 21 décembre 1864.

Il est mort à Paris le 4 juillet 1877.

Dès les premières ouvertures qui lui avaient été faites, le général Foltz s'était mis aux ordres du gouvernement de Paris.

— C'est pour demain, lui dit Jules Simon.

— Bien, je serai prêt, mais je vous préviens que nous serons écrasés.

— Comment cela ! Vous n'êtes donc pas sûr de votre armée !

— Je réponds de mes troupes, mais je dispose d'un trop petit nombre d'hommes pour tenir tête avec chance de succès aux bataillons qui sont dévoués à Gambetta. N'oubliez pas que je ne commande qu'à la garnison de Bordeaux et que toutes les troupes qui sont autour de la ville relèvent du général Billot qui commande le corps d'armée. Il n'y a que le ministre de la guerre qui puisse les mettre en mouvement, en passant par-dessus la tête de ce général.

— Mais, dit Jules Simon, je puis être ce ministre, j'ai tous pouvoirs du gouvernement de Paris, voici ma nomination signée en blanc, je n'ai qu'à remplir ce décret en y mettant mon nom.

— Oui, répliqua le général Foltz, mais comme ministre de la guerre vous n'auriez pas l'autorité nécessaire. L'armée qui n'aime pas être à commandée par un civil, ne comprendrait pas qu'après avoir marché sur les ordres de Gambetta, elle fût appelée à marcher sur les vôtres. Gambetta est obéi aujourd'hui, croyez-vous que vous le seriez demain ? J'en doute...

— Alors accepteriez-vous les fonctions de ministre de la guerre ?

— Volontiers.

— Eh bien, soit. Je vais remplir ce décret avec votre nom. Mais il est bien entendu que votre mandat expirera après la bataille ou avant, si Gambetta cède avant que nous en venions aux mains.

— C'est bien ainsi que je l'entends, dit le général Foltz, et je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'imposant un tel sacrifice.

Et séance tenante, sans perdre une minute, en sa qualité de ministre de la guerre, il donna l'ordre aux troupes qui étaient autour de Bordeaux de s'approcher de la ville. Voici quel était son plan : A onze heures du matin, il devait cerner la Préfecture et échelonner un cordon de troupes appuyées de pièces d'artillerie jusqu'à la Poste dont il importait de s'emparer immédiatement, — car le train de Paris partait à 2 heures et demie, et c'était celui-là qui devait emporter les dépêches du mandataire du gouvernement de Paris.

Tout était donc prévu, arrêté, en vue d'un coup de main, lorsque le général demanda à M. Jules Simon où il se tiendrait pendant les opérations.

— Moi, dit Jules Simon, je serai à mon poste de combat, je me tiendrai à côté de vous.

— Et si vous êtes tué ?

— Si je suis tué, mes dispositions sont prises. Le président Cellerier est chargé d'avance de l'intérim du pouvoir et doit faire afficher le décret de Paris qui convoque les électeurs.

Digitized by Google

M. Cellerier, m'écrit un magistrat qui a été sous ses ordres, était un homme d'une grande droiture, de mœurs douces et d'un caractère conciliant, qui professait des opinions républicaines modérées.

Né à Bordeaux le 29 juillet 1808, il était juge d'instruction au tribunal de Lesparre quand il fut exilé en Belgique pour avoir protesté publiquement contre l'attentat du deux décembre. Dix-huit mois plus tard il fut autorisé à rentrer en France à la condition qu'il se démettrait de ses fonctions inamovibles.

Revenu à Lesparre, il se fit inscrire au barreau, et exerça la profession d'avocat jusqu'en 1870. Nommé procureur général à Bordeaux, après le 4 septembre, il fut appelé au poste de premier président de la Cour d'appel de cette ville, lorsqu'un décret du gouvernement de la Défense nationale eut enlevé de son siège M. Raoul Duval qui avait fait partie des commissions mixtes.

Mais bientôt M. Raoul Duval fut réintégré en vertu de la loi votée par l'Assemblée nationale, et M. Cellerier, sur la prière de M. Dufaure, reprit les fonctions de procureur général qu'il exerça jusqu'à la chute de M. Thiers, époque à laquelle il donna sa démission.

Depuis lors il vécut dans la retraite, partageant sa vie entre Bordeaux et la petite station de Soulac-les-Bains dont il était maire. Il est mort en 1882.

A suivre LÉON SÉCHÉ

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Oui, tu fus mon aïeul, et je te ressuscite
En tremblant... l'os s'emboîte à l'os... ce qui palpite
En moi palpitait-il en toi ? Dans mon cerveau
Le temps ajouta-t-il quelque repli nouveau
Que la nature avait refusé pour ta tête ?
Es-tu l'homme ? Etais-tu le singe ? Es-tu la bête ?
Réponds.... mais tu te tais ; mais tu ne parlais pas,
Même vivant, peut-être; hélas! ton front est bas,
Il s'aplatit fuyant. Commencement d'un homme,
Tu n'avais pas de front, tu n'eus point d'âme en somme. ...
Et pourtant mon instinct répond à ton instinct,
Je voudrais respecter l'aïeul qui me contint.
Si d'un souffle vivant je pouvais, mon pauvre être,
Pour t'interroger, pour te voir, te faire naître,
De même que ma main t'a redressé debout,
Je te ferais marcher, d'un pas je saurais tout.

Je dormais... qui donc me réveille
De mon sommeil de cent mille ans ;
Le temps a creusé mon oreille,...
J'entends une rumeur pareille
A celle des hommes parlants...

C'est écrit... prends ta torche, fouille
Là, tout à côté de mon lit,
Sous mon crâne, sous ma dépouille,
Avant le fer, avant la rouille...
C'est écrit ; qui peut lire, lit.

La nature prêta sa plume,
Sur pierre le livre est moulé,
C'était alors notre coutume,
L'impression en est posthume
Puisque des siècles l'ont foulé.

La page recouvre la page,
Il faut commencer par la fin.
Toute notre histoire s'étage,
Le plus bas est le plus sauvage,
Mais sous chaque couche on eut faim.

Tu cherches à lire en mon crâne
Ce que je renfermai d'humain.
Vois la mâchoire... c'est l'organe
Qui se ressemble et te condamne
Encore à me tendre la main.

On change d'assiette et de table,
Le repas est le même au fond.
Le sang te semble délectable ;
Quand nous tenions un os, que diable !
Nous ne le trouvions jamais long.

Nos souvenirs c'est la cuisine
Dont je te lègue les débris :
L'hiéroglyphe qu'on devine
Notre succession divine,
Ce sont les pots que tu chéris.

Toutes nos dents ont mis leurs traces
Sur nos aimables compagnons,
Les mastodontes, les voraces,
Dinothérium, toutes les races
Dont je te laisse les trognons.

On y lit la biographie
De tous les grands contemporains ;
Si cette histoire t'édifie,
Augmente ta philosophie,
Des poissons de nos souterrains.

Alors ils étaient nos ancêtres ;
Sous cette couche creuse encor,
Et tu découvriras les êtres
Qui d'abord furent seuls les maîtres
Dans les eaux, sous le soleil d'or.

Le reptile était moins antique,
Ce fut alors le grand progrès ;
Le poumon nouveau le complique,
Il se creuse une dent qui pique,
Communiquant au venin frais.

Il rampe, c'est une merveille ;
Le poisson le plus réussi
N'aurait pu, en nageant, la veille,
Faire une excursion pareille
Sur le sol qui s'est épaissi.

Il vole, il a conquis une aile,
Le ptérodactyle à grand bruit
Étend sa membrane nouvelle
Que ses frères trouvent si belle
Qu'ils restent jaloux dans la nuit.

Digitized by Google

Le monde alors était en fête,
On n'avait encor jamais vu
Dans la création discrète
Apparaître une telle bête,
Car l'oiseau n'était pas prévu.

L'oiseau détrôna le reptile,
Sa vertèbre fut en faveur ;
Il inventa la plume agile,
L'œil vif, chanta par mille et mille,
Et du ciel il fut le seigneur.

Et moi qui suis un mammifère
Parce que je vins le dernier,
Quand la nature sut me faire,
J'étais orgueilleux, de la sphère
Je me proclamai le premier.

J'étais nu, j'avais la peau douce,
Je montrais verticalement
L'échine dans toute sa pousse,
A mes doigts j'opposais mon pouce,
Rien d'horizontal... un moment.

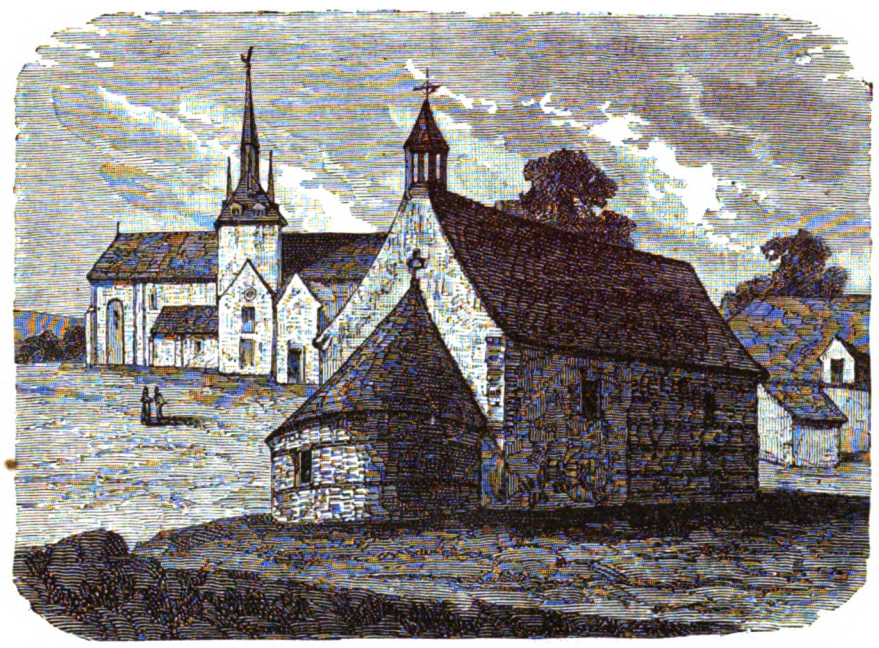

CHAPELLE DE SAINTE-AGATHE, A LANGON (ILLE-ET-VILLAINE)

Je crus que j'allais toujours vivre.
Que dans les cieux j'allais monter.
Et les autres voulaient me suivre,
Quand soudain tout mon corps s'enivre
D'un besoin ardent de brouter.

Le premier homme est herbivore,
Et c'est un progrès très réel,
Quand plus tard il s'entre-dévore,
Il prend le grade d'omnivore,
Car ses dents l'ont créé pour tel.

Son intestin, chose importante,
Buvant la chair, se raccourcit,
Son cerveau dont le poids te tente,
Par la matière succulente,
S'accroît, se contourne et durcit.

Ce fut, dans l'infini de l'âge,
La grande Révolution,
Sanglante aussi, mais bonne et sage,
Précipitant en temps sauvage
La trop lente évolution.

Sûrs de manger, nous engendrâmes
Des hommes pour le lendemain ;
Si pour aimer il faut des âmes,
Nous en eûmes, menteurs infâmes
Qui blasphémez le genre humain.

Nous aimions au fond de la grotte,
Nous aimions parmi le ciel bleu,
Et sans que personne la dote,
La femme qui sous toi sanglote...
Elle nous aimait même un peu.

Dans la caverne est le ménage,
Le bracelet, le peigne en os,
Le collier couvrant son corsage,
Le bois sculpté qui fut l'ouvrage
D'un artiste courbant le dos.

Pendant que, chasseur dans la plaine,
Combattant les monstres, j'allais
Rapporter le soir à ma reine
De quoi faire la grotte pleine
Des bijoux que tu trouves laids.

Digitized by Google

Fou, qui crois que l'intelligence
Est indivisible, et qu'on naît
Dans notre variable engeance,
Qu'on finisse ou bien qu'on commence,
Toujours le même, trait pour trait.

Toi qui mets par hypocrisie
Tout ton ventre dans ton cerveau,
Tournant l'amour en poésie,
Le vêtement en fantaisie,
Buvant le vin et vantant l'eau.

Toi qui mesures crâne et face,
Un jour ton crâne trop étroit,
Quand éteinte sera ta race,
Paraîtra pour l'être sagace
Ton successeur, un pauvre en droit.

Quant il pèsera ta cervelle
Dans ses circonvolutions,
Elle ne semblera pas belle
Auprès de sa tête nouvelle,
Renfermant d'autres passions.

Ton échine si misérable,
Souvent courbée en suppliant,
Lui paraîtra d'un pauvre diable
Qui ne put dévorer à table
Que les miettes, en se pliant.

Tes lèvres pleines de mensonge
Qu'il fallut dire pour manger,
Ta dent qui s'usa sur ta longe,
Et le creux que ton regard ronge
Dans les monstres te font ranger,

Ta ville vaut notre tanière
Pour l'être futur qui tiendra
Sur ta société de pierre
Sa société de lumière
Où la justice s'en viendra.

Car dans ta montagne ou mon antre,
Quels que soient les noms bien choisis,
C'est toujours, qu'on sorte ou qu'on entre,
Le règne invincible du ventre
Dont tous les membres sont saisis.

Tes palais sont une cuisine
Élevée au rang de salon ;
Le ventre fut ton origine,
Et si tu l'appelles divine,
C'est par vanité d'étalon.

Tout est divin, l'insecte, et même
Le mollusque aussi bien que toi ;
Futur fossile, aime, vis, sème
De quoi remplir la couche extrême
Qui s'incrustera comme moi.

L'être nouveau dont le méninge
Tiendra ce que tu ne tiens pas,
En te tirant, sans ton beau linge,
Pétrifié, dira : Quel singe !
A-t-il pensé sous ce front bas ?

RAOUL DE LA GRASSERIE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE

Nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros une série de biographies qui doit intéresser tout particulièrement les nombreux lecteurs de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou :* ce sont les biographies des représentants bretons et angevins depuis la Grande Assemblée de 1789 jusqu'à nos jours. M. René Kerviler, pour la Bretagne, et M. F.-E. Adam pour l'Anjou, ont bien voulu se charger de ce travail dont nous commençons aujourd'hui la publication et que nous continuerons sans interruption. Nos deux belles provinces de l'Ouest ont exercé une influence profonde, durable, au sein des Assemblées délibérantes ; beaucoup d'autres députés ont eu une renommée plus bruyante, il est vrai, mais nos compatriotes ont été les promoteurs de presque toutes les réformes sérieuses dont nous recueillons les fruits.

M. F.-E. Adam a fait précéder la série angevine d'une étude complète sur la période préparatoire des élections aux États-Généraux, dans la province d'Anjou. Nous aurons plus tard l'occasion de publier ces pages. Aujourd'hui nous faisons paraître la première de ces biographies. L'auteur commence par les députés du Tiers-État et suit l'ordre de nomination.

(N. D. L. R.).

SOMMAIRE :

ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1789

Élections du Tiers-État, du 19 au 21 mars :

8 députés : Milscent, Volney, L. M. de la Reveillère-Lépeaux, Brevet de Beaujour, Riche, Allard, Desmazières, Lemaignan.

4 suppléants : Urb. Pilastre, Leclerc, Druillon, Davy des Piltières.

—

Élections de la Noblesse, le 28 mars :

4 députés : Barrin de la Galissonnière, le comte de Ruillé, le comte de Dieusie et le duc de Choiseul-Praslin.

2 suppléants : Amelot, seigneur de Châteauneuf et d'Andigné de Villeguyer.

—

Élections du Clergé, le 31 mars :

4 députés : Les curés Chatizel, Rangeard, Rabin et Martinet.

2 suppléants : Les curés Jacquemart et Boumart.

I

Milscent (Marie-Joseph).

Le premier député élu pour représenter le Tiers-État d'Anjou aux États-Généraux de 1789 fut Marie-Joseph Milscent. Les historiographes, toujours à l'affût des noms retentissants, ont négligé de conserver le souvenir de cet homme modeste ; les annales de nos Assemblées l'ont mentionné, avec la foule, dans les comptes-rendus des séances et des travaux des commissions. Il méritait mieux que cela, et l'Anjou doit le regarder comme l'un de ses fils les plus désintéressés et les plus honorables : c'est déjà quelque chose.

Digitized by Google

Il naquit, en 1752, dans une des plus petites bourgades de la province, à Saulgé-l'Hôpital, commune de quatre à cinq cents habitants seulement, qui fait aujourd'hui partie du canton de Thouarcé, arrondissement d'Angers. Son père, Louis-Michel Milscent, était avocat au présidial d'Angers ; il n'avait qu'une ambition, voir son fils prendre place à côté de lui et lui succéder un jour. Le jeune Milscent fit ses études dans cette ville, dont les écoles étaient en renom depuis près de quatre siècles ; puis, ses études achevées, il suivit les cours de la Faculté de droit, se fit recevoir docteur agrégé et inscrire au nombre des avocats. C'était en 1774 ; il avait vingt-deux ans. Six ans après, le 21 avril 1780, il épousa Mlle Raimbauld de la Douve, fille d'un avocat distingué du barreau d'Angers, qui s'était fait connaître dans la région par la publication de plusieurs mémoires judiciaires fort remarquables. Milscent travailla pendant quelques années dans le cabinet de son beau-père et s'y fortifia dans la science théorique et pratique du droit. Il suppléa même M. Raimbauld dans plusieurs affaires et plaida, en sa place, différentes causes qui mirent en relief la solidité de son savoir et la logique de son raisonnement, mais qui donnèrent une pauvre idée de son éloquence. Il fallait alors pour se faire une réputation au barreau des périodes pompeuses, des tirades

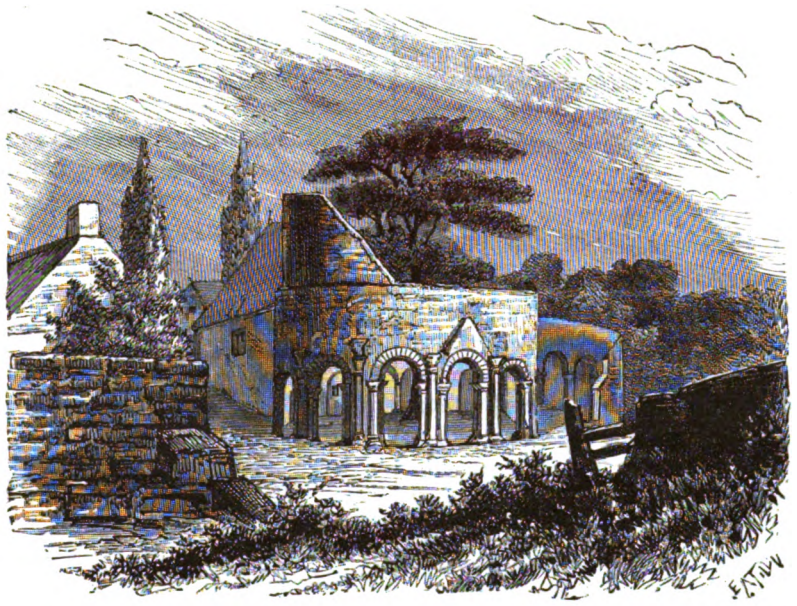

TEMPLE DE LAMBEFF, PRÈS DE PONTRIEUX (COTES-DU NORD)

magnifiques, toute une rhétorique sentimentale et savante: tel était, à la fin du XVIII[e] siècle, le dernier mot du grand style oratoire. Ses plaidoiries ne lui procurèrent donc que peu d'éclat ; il désespéra de se faire un nom à part parmi les avocats plaidants, et il tourna ses vues du côté de la magistrature. Une occasion se présentait : M. Olivier de Préneuf, lieutenant particulier du Présidial et de la Sénéchaussée d'Angers, désirait céder son office ; Milscent en fit l'acquisition et fut installé en 1788. Cette charge n'était qu'une sorte de vice-présidence, sans éclat en temps ordinaire ; mais les grands évènements qui se préparaient lui donnèrent, en cette circonstance, une importance inaccoutumée.

Un édit du mois d'août 1764 avait supprimé les offices de président dans les bailliages et les sénéchaussées : dès lors les lieutenants généraux durent présider seuls aux affaires civiles, et les lieutenants criminels aux jugements de toutes les affaires criminelles. Le dernier lieutenant criminel à Angers avait été M. de Marcombe; il était mort en 1780 et sa charge était demeurée vacante. C'était donc le lieutenant particulier qui en remplissait les fonctions, et, en cette qualité, Milscent eut l'insigne honneur de présider aux élections des députés du troisième ordre aux États-Généraux.

Le 14 février 1789, conformément aux conclusions du procureur du roi, il convoqua, pour le dimanche qui suivrait la réception de l'avis, tous les électeurs des paroisses angevines, dans le but de nommer leurs délégués ; puis il invita ces députés des paroisses à se réunir, sous sa présidence, le 9 mars suivant, dans la grande salle de l'Abbaye de Saint-Aubin. Les délégués devaient apporter à cette première réunion les cahiers contenant les vœux et doléances de leurs commettants pour les soumettre à l'examen et en faire une fusion générale. Partout, on se conforma, avec empressement aux prescriptions de l'ordonnance. Sur plus de deux cents paroisses de la sénéchaussée d'Angers, treize seulement firent défaut, et le zèle des députés fut tel que sur 828, il s'en trouva 807 de présents à l'Assemblée générale du 9 mars.

Digitized by Google

Tous les absents adressèrent une excuse motivée au président, à l'exception de Choudieu, substitut du procureur du roi, et de Pérard, avocat, que nous reverrons plus tard parmi les plus fougueux conventionnels, et qui, alors, trouvèrent bon de s'abstenir, parce que l'Assemblée n'était pas assez révolutionnaire.

Ce fut dans cette séance du 9 mars que furent choisis, parmi les délégués, vingt-cinq commissaires, chargés de lire, de résumer et de rédiger d'une manière définitive tous les cahiers des paroisses. Au nombre de ces commissaires, il convient de citer en première ligne les noms de Volney et de La Revellière-Lépeaux. Ils se mirent immédiatement au travail et y apportèrent tout leur talent, tout leur dévouement aux idées nouvelles et, sans doute, les humbles et timides aspirations des *vilains* et des *manants* leur ont emprunté un peu de cette fierté, de cette indépendance qui était un des côtés saillants de notre jeune bourgeoisie angevine, si ardente et si éclairée.

Dès le 16 mars, le rapport fut déposé sur le bureau de l'Assemblée, et le 18, Milscent, présida, en l'Hôtel de Ville d'Angers, la mémorable séance de discussion générale qui devait précéder les élections définitives. Il prononça, pour ouvrir l'Assemblée bailliagère, un long discours, qui eut l'honneur d'être imprimé en tête des *Vœux* et *Demandes*. Nous avons dit plus haut que Milscent avait été contraint de renoncer à la profession d'avocat en raison de son éloquence froide, sèche et dénuée d'ornements. Son discours du 18 mars dut faire revenir l'opinion publique sur le compte de cet orateur. Dans un style déclamatoire, il récrimine avec autant d'emphase que d'indignation, contre les abus du passé que la Révolution nouvelle est appelé à supprimer. Nous ne reproduirons rien du discours de Milscent, dont la pompe solennelle nous ferait sourire aujourd'hui ; mais sous cette phraséologie, alors en vogue, on sentait les généreuses pensées qui remplissaient le cœur de Milscent, ses aspirations grandes et nobles, la haine de ces monstrueux abus dont toutes les âmes honnêtes et vraiment libérales désiraient la réforme ; aussi obtint-il un vrai succès d'enthousiasme dans cet auditoire merveilleusement préparé ; toute la ville applaudit aux sentiments que venait d'exprimer le président de l'Assemblée bailliagère. Milscent avait parlé avec sa conviction d'honnête homme, juste et modéré ; il avait, du reste, donné des preuves de sa sagesse et de sa modération, dès la première séance qu'il avait été appelé à présider. Leclerc, de Chalonnes, dont nous aurons à parler plus tard, voulait exclure de la représentation communale les officiers des justices seigneuriales : c'était une atteinte à la liberté, portée par ceux-là mêmes qui se posaient en champions de la liberté ; ni l'usage, ni la loi ne pouvaient autoriser une telle mesure : Milscent s'opposa énergiquement à la proposition de Leclerc et la fit repousser au nom de la concorde et du respect des principes.

Le lendemain de cette réunion, le 19 mars, on procéda à l'élection des députés du Tiers-État. Les votants étaient au nombre de trois cents environ ; à la séance du matin, Milscent fut élu, le premier, à la presque unanimité des suffrages. Le même jour, à la séance de l'après-midi, furent nommés Volney, La Revellière-Lepeaux et Brevet de Beaujour, mais à une assez faible majorité. Le lendemain, 20 mars, au matin, Riche, négociant à Angers, et Allard, médecin à Châteaugontier furent élus à leur tour, ce dernier avec 152 suffrages ; le soir, Desmazières, conseiller au présidial, réunit une majorité suffisante avec 150 voix seulement. Enfin, le 21 mars au matin, on nomma le huitième et dernier député du Tiers, Lemaignan, lieutenant criminel à Baugé. Le même jour, on vota pour l'élection de quatre députés suppléants : Pilastre de la Brardière, Leclerc, Druillon et Delaunay l'aîné, réunirent la pluralité des suffrages ; mais ce dernier, mécontent de n'arriver qu'en dernière ligne, et comme simple suppléant, donna séance tenante sa démission et fut remplacé immédiatement par Davy des Piltières. Tous ces personnages ont joué un rôle plus ou moins considérable dans nos premières Assemblées, et la *Revue de Bretagne et d'Anjou* leur consacrera, suivant leur importance, quelques pages ou quelques lignes de biographie.

La séance d'ouverture des États-Généraux eut lieu le 4 mai suivant, à Versailles. Milscent fut exact au rendez-vous : le député angevin prit place dans la Chambre du Tiers. Convaincu de la nécessité absolue de réformer la vieille société, usée et injuste, il était prêt à accepter toutes les améliorations compatibles avec le maintien du régime monarchique ; jamais il ne s'écarta du programme qu'il s'était proposé, et qui était celui de tous les esprits sages et modérés du moment. Du reste, même parmi les plus fougueux partisans des idées nouvelles, personne ne songeait à renverser la royauté. Hélas ! ce fut la royauté elle-même qui fut l'ouvrière de sa propre ruine : la Convention ne guillotina qu'une morte.

Pendant tout le temps qu'il exerça son mandat, Milscent joua le rôle de conciliateur qui était bien dans son caractère. Dès les premiers jours, au moment des plus ardentes discussions sur la réunion des trois ordres, le député de l'Anjou monta à la tribune et proposa d'employer, aussi longtemps qu'il serait possible, tous les moyens de conciliation compatibles avec la dignité des mandataires des communes, pour amener les deux ordres privilégiés à se réunir au Tiers État ; puis il engagea ses collègues à ne se constituer en Assemblée nationale qu'après avoir épuisé tous ces moyens. La proposition de Milscent fut accueillie, et naturellement il fut désigné pour faire partie des commissaires chargés de conférer avec le clergé et la noblesse sur la vérification en commun des pouvoirs, conformément au désir expri-

Digitized by Google

mé par le roi. Ces commissaires siégèrent depuis le 23 mai jusqu'à la réunion définitive, et Milscent apporta, dans toutes les séances, l'autorité que lui donnait sa réputation bien établie de sagesse et de modération. Ces mêmes qualités, que savaient apprécier tous ses collègues, le firent choisir, le 11 juin, pour aller auprès des curés de la sénéchaussée d'Anjou, dans le but de les engager à se joindre à l'Assemblée des communes; les abbés Rangeard, Chatizel et Robin s'empressèrent de se rendre à cette invitation ; seul l'abbé Martinet, curé-prieur de Daon, refusa son adhésion. Milscent fit encore partie de la commission du tiers-ordre chargé d'aller porter au roi et à la reine les condoléances des représentants des communes au sujet de la mort prématurée du jeune dauphin.

Lorsque les États-Généraux se furent définitivement formés en Assemblée Constituante, le député angevin ne chercha plus à prendre part aux discussions qui n'avaient qu'un caractère purement politi-

ÉGLISE DE SAVENNIÈRES (MAINE-ET-LOIRE)
Appareil de briques disposé en feuilles de fougères.

que ; il réserva son autorité et sa compétence pour les questions de droit et de législation. Mais il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que sa place n'était guère au sein des Assemblées délibérantes ; son tempérament s'accommodait mal des luttes parlementaires, qui s'annonçaient déjà ardentes, passionnées, implacables ; il prévoyait que la Révolution, au lieu d'étayer, de restaurer le vieil édifice chancelant et vermoulu de la société, allait le renverser, pour en reconstruire un autre plus en rapport avec les idées du jour.

La Révolution a-t-elle réussi ? Nous n'avons pas ici à juger cette question. Toujours est-il que Milscent se sentit profondément découragé. Eût-il peur ? La Revellière-Lépeaux l'a dit ; nous ne le croyons pas, et nous ne voyons dans le mot du théophilanthrope

Digitized by Google

qu'une boutade de collègue. Milscent prétexta sa santé qui devenait chancelante et n'aspira plus qu'à revoir son pays d'Anjou. L'occasion se présenta bientôt, et sans doute il l'avait fait naître ; il se fit nommer juge au tribunal du district d'Angers, et ce fut avec joie, avec soulagement qu'il donna sa démission de député pour aller occuper son nouveau poste. Pourtant quelques mois après, mécontent des collègues qu'on lui avait imposés, il se démit de ses nouvelles fonctions. Ses concitoyens toutefois ne cessaient de lui conserver leur estime et leur confiance : il fut élu maire d'Angers, le 10 décembre 1792. Milscent n'eut garde d'accepter : les circonstances étaient trop graves, les fonctions de maire dans une ville comme Angers entraînaient trop de responsabilité. Il n'en était pas de même à Savennières, joli bourg à quatre lieues d'Angers, au milieu d'un pays fertile, où se récoltent les meilleurs vins blancs de la région ; Milscent se retira dans cette commune et y accepta les fonctions qu'il avait refusées à Angers. Il y resta jusqu'en brumaire an II, oublié par la Terreur, mais aimé de tous ses administrés. Il est vrai de dire qu'il cherchait toutes les occasions de leur être utile, et, en ces temps de trouble, au centre d'un pays en proie à toutes les horreurs des luttes civiles, les occasions ne devaient pas lui faire défaut. En quittant la mairie de Savennières, il revint à Angers siéger au bureau de paix, et il y resta jusqu'au moment où le gouvernement consulaire, par arrêté en date du 9 floréal an VIII, le nomma président du tribunal d'appel qui venait d'être institué à Angers. Un mois après, le 9 prairial, eut lieu, avec une grande solennité, son installation au fauteuil présidentiel. Ce poste éminent, qui lui assurait la tranquillité, si conforme à son caractère, aurait dû le fixer à jamais, et pourtant, dès l'année suivante, on le vit briguer les suffrages des électeurs angevins ; il se mit sur les rangs, comme candidat au Corps législatif, et l'on peut s'en convaincre en relisant les discours qu'il prononça à l'assemblée primaire de la commune de Savennières, où il était inscrit sur les rôles des électeurs. Il fut nommé à une très forte majorité. Son vice-président, Menard de la Groye, qui avait été son collègue à la Constituante, lui succéda à la présidence du tribunal. Quand les pouvoirs de la législature furent expirés, Milscent se trouva sans emploi. Heureusement un siège de conseiller au tribunal d'appel vint à être vacant, le gouvernement l'offrit à l'ancien député qui l'accepta, et, un peu plus tard, lors de la réorganisation des cours impériales, il fut nommé président de chambre.

Milscent pouvait se croire assuré d'un repos bien mérité pour les dernières années de sa vie ; il pouvait enfin, sans crainte, partager le reste de son existence entre ses affections de famille et ses devoirs professionnels, mais son espoir ne fut que de courte durée. Ce fut dans sa propre maison qu'il trouva une source de chagrins, d'autant plus amère qu'elle le frappa dans ses affections les plus chères, et sa santé en fut profondément altérée.

Il s'était vu forcé, par sa situation dans la magistrature, de dénoncer à Fouché les agissements en Anjou du fameux abbé Bernier, que le premier consul fit nommer évêque d'Orléans. Ce prêtre, intrigant, orgueilleux et vindicatif, qui s'était fait recevoir dans la maison du président, exalta l'esprit de la femme de Milscent, de sa belle-mère et de sa sœur, ancienne religieuse de l'ordre de la Visitation qu'il avait recueillie chez lui après la suppression des couvents. Ces femmes, qui logeaient sous son toit, qui partageaient son pain, qui formaient toute sa famille, animées d'une ardeur religieuse irréfléchie, exaltées par les insinuations perfides de Bernier, ne voyaient dans l'ancien député qu'un vil excommunié et refusaient même de dîner à sa table et de lui adresser la parole. A ces persécutions domestiques vint s'ajouter les soucis d'un long et triste procès. Une de ses cousines-germaines, Renée-Antoinette-Sophie Milscent, veuve d'un sieur Bernard, avait épousé en secondes noces, à Saint-Domingue, un médecin nommé Letondal, qui acquit plus tard une certaine célébrité en Anjou.

F. E. ADAM.

(*A suivre*).

N. B. — M. F. E. Adam, 107, rue Monge, à Paris, sera très reconnaissant à tous les lecteurs de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, qui possèdent des documents particuliers, qui connaissent des anecdotes curieuses sur les représentants angevins, de vouloir bien lui en donner communication. Il se fera un devoir d'indiquer les sources d'où lui viendront tous les renseignements dont il se servira pour la rédaction de ses notices.

N. D. L. D.

LA BATTERIE DES MATHURINS

SOUVENIRS DU SIÈGE

A notre poste de la Courneuve, nous n'avions, pour distraction, que les obus prussiens, tombant de minute en minute, sur le village en lambeaux. Depuis les sanglantes journées du Bourget, si heureusement, mais si inutilement pris par nous le 28 octobre, on nous laissait dans l'inaction la plus complète. Nous allions bien quelquefois, le docteur Portef..., et moi, patauger dans les inondations de la plaine St-Denis, à la poursuite des bécassines, des judelles et des vanneaux ; mais le gibier avait bientôt compris qu'il était en sûreté auprès des lignes prussiennes, et il fallait risquer sa vie pour tuer une mauviette. Pour comble de malheur, la chienne de notre brave major, épagneule noir et feu parfaite à l'arrêt, disparut un beau jour, et je ne suis pas sûr de ne pas en avoir mangé ma part, certaine nuit de garde, pendant laquelle mes francs-tireurs m'offrirent une tranche d'un soi-disant gigot.

Digitized by Google

Le Docteur finit par croire que Diane avait passé à l'ennemi. Il m'arrivait donc, de temps à autre, de trouver monotone cette vie de cloporte, tapi dans une cave, à l'abri des pains de sucre prussiens. Alors je me signais une permission de 12 heures pour Paris, et je m'en allais au Point du jour, où deux amis Bretons, tout frais émolus de l'Ecole Centrale, étaient employés, dans le génie civil, aux fortifications.

1 et 2. Lec'h de Prostlon, à Locoal. — 3 et 4. Lec'h de Plouayet-Châtaulandren (Côtes-du-Nord).

C'est là que je vis la batterie des Mathurins. Les canonniers, marins bretons, aux épaules larges sous la vareuse à col bleu, étaient groupés entre leurs pièces, assis le long des gabionnages, insouciants, tranquilles comme dans leur faux-pont. Quelquefois ils jouaient aux cartes, plus souvent au loto. Un enseigne, qui paraissait à peine vingt ans, se promenait, le long de six monstres dont les gueules d'airain menaçaient l'horizon, avec l'allure de l'officier qui bat son quart sur la passerelle de son navire, par un temps calme. Il marchait rapidement, les mains dans les poches du caban, allant et revenant d'un bout à l'autre du bastion, consultant souvent sa montre. Tout-à-coup il commandait : — Envoyez ! —

Le servant de la pièce dont c'était le tour *d'envoyer*, quittait sa partie, se dressait sur ses pieds, et tirait la ficelle. Une détonation sourde, formidable, faisait trembler le rempart, un nuage de fumée tourbillonnait en l'air, et la grosse pièce de marine, toute vibrante, reculait jusqu'à ses accotoirs.

Alors le petit enseigne braquait sa jumelle ; Victor, le central, comptait jusqu'à trente deux, trente trois, l'œil sur l'aiguille des secondes, et nous voyions, sur les coteaux embrumés, un jet de flammes, un flocon de fumée, loin, bien loin. Une evpression de contentement passait dans les yeux bleus de l'enseigne, qui reprenait aussitôt sa promenade. Puis, nous entendions l'explosion lointaine de l'obus : six mille trois cents mètrss disait le central, après avoir rapidement posé quelques chiffres sur un coin de papier à cigarettes.

Les chie-dans-l'eau, comme nous les appelions, rechargeaient la pièce, et la remettaient en batterie ; le pointeur s'inclinait sur la hausse, l'enseigne s'arrêtait un quart de minute, rectifiant quelquefois, en levant ou en abaissant l'index, sans dire un mot. Puis il repartait pour son va-et-vient, dépassant le parapet de toute sa jeune tête blonde, pendant que les mathurins s'affalaient entre les pièces, et reprenaient la partie interrompue. Et c'était toujours la même chose ; pendant des heures, à des intervalles égaux, mesurés au chronomètre, l'enseigne commandait, de sa voix douce et brève :

— Envoyez !

Nous nous trouvions, les deux ingénieurs et moi, dans cette batterie, comme dans un coin de Bretagne ; nous étions heureux, fiers, de voir ces vigoureux mathurins de chez nous, si forts, si calmes, si lestes, si disciplinés. Et surtout, ce petit enseigne m'attirait ; je me sentais des envies de lui serrer la main ; mais lui, boutonné, raide, ne semblait pas nous apercevoir.

Un jour de décembre, vers midi, nous flânions encore, mes deux amis et moi, du côté de la batterie bretonne ; l'enseigne venait de dire : — envoyez ! - Et, la jumelle, aux yeux, il cherchait son obus sur les coteaux d'en face.

— N. de D. ! s'écria Victor, ils sautent !

Une gerbe immense de feu et de fumée s'élèvait dans les positions prussiennes ; l'obus avait mis le feu à un caisson, à une poudrière ? La détonation nous arriva quelques secondes après, comme un coup de tonnerre à l'horizon. Les mathurins rigolaient, avec des : fils de garce ! des fé d'andoué, qui nous fixaient sur leur pays d'origine ! L'enseigne eut un petit sourire sous sa moustache naissante. et continua son quart.

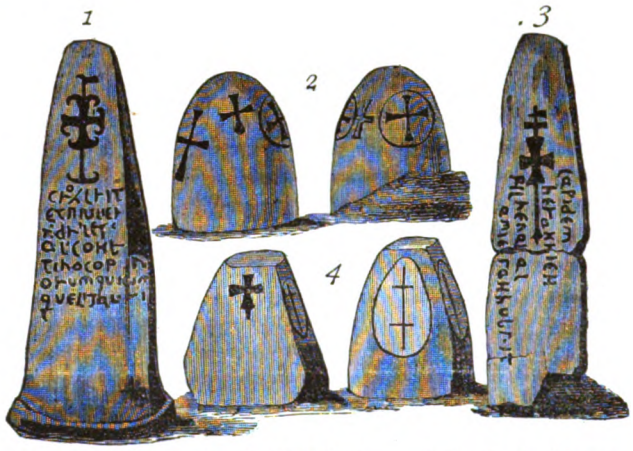

1. Lec'h de Langoubrach (Morbihen). — 2. Lec'h de Legeven (Morbihan). — 3. Lec'h de Crac'h (Morbihan). — 4. Lec'h de Landaul (Morbihan).

Une demi-heure se passa, pendant laquelle Victor se livra, sur la rapidité initiale, moyenne, terminale, des obus, sur leurs trajectoires, leurs courbes et paraboles, sur les lois de l'acoustique et de la lumière, à des calculs intéressants ; puis, tout-à-coup, un rugissement passa dans l'air, très haut ; je sentis, le long de la moëlle épinière, ce frisson désagréable que me causent toujours les obus.

C'était, en effet, un pain de sucre prussien qui s'en alla se casser à quelques trois cents mètres, dans un terrain vague. Cinq minutes après, un second obus rasa la batterie bretonne, et vint éclater dans un mur de clôture, qu'il éventra, le long du chemin de ronde. Cinq minutes encore, et un troisième obus fit son trou en plein gabionnage, vers le milieu de la batterie, faisant voler la terre. la neige et les éclats d'osier, qui couvrirent le caban de l'enseigne.

Digitized by Google

Celui-ci s'épousseta en secouant les épaules, et continua sa promenade.

Les mathurins, attentifs, consultaient du regard leur officier. Moi qui n'aime pas les obus, je raffermissais ma voix pour demander au savant Nictor de vouloir bien calculer si leur courbe pouvait nous atteindre à l'angle où nous nous tenions.

— Tiens ! tiens ! répondit Victor, une, deux, trois, quatre, cinq... et il compta jusqu'à vingt-quatre petites flammes rouges qui venaient d'éclater en ligne, dans la brume bleuâtre. Gare ! mon lieutenant ! ajouta-t-il en s'adressant au marin ! gare ! gare !

Et nous nous abritâmes vivement.

L'enseigne consultait sa montre: envoyez ! dit-il. Un pointeur se leva ; à ce moment, une vingtaine d'obus éclatèrent dans la batterie, brisant les affûts, enfilant les embrasures, bouscutant les pièces, émiettant les gabions, soulevant un nuage épais de feu, de fumée, de terre, de neige, sous lequel tout disparut pendant vingt secondes. Quand nous pûmes voir clair, nous aperçûmes le pointeur couché sur son affût, le visage atrocement fracassé par un morceau de fonte ou de bois. La tête du malheureux avait dépassé le rempart, au moment précis où cette trombe de fer et de feu s'abattait sur la batterie. Couverts de débris, les autres marins n'avaient aucun mal.

L'enseigne vint à la pièce tout amorcée encore, vérifia d'un coup d'œil le pointage, et tira lui-même sur l'étoupille ; alors seulement, il fit enlever le blessé, qui poussait des gémissements affreux, entre ses mâchoires brisées.

— Messieurs, je ne vous conseille pas de rester là, nous dit-il ensuite très doucement.

— Et il reprit sa marche dans la batterie, dont deux pièces étaient démontées.

Franchement, j'avais bonne envie de m'en aller, n'ayant rien affaire là, et n'ayant jamais pu m'habituer aux obus ; mais l'intrépidité de ce petit marin nous avait électrisés ; Ernest et Victor, les deux ingenieurs, répondirent courtoisement que leur poste était sur le rempart, et que je les y accompagnais en ami.

Et nous restâmes à l'angle du bastion, l'œil au-dessus du parapet.

— Gare ! gare ! mon lieutenant ! — cria de nouveau Victor ; et nous fîmes tous le plongeons sauf l'endiablé marin.

Les Prussiens s'acharnaient sur cette batterie qui les harcelait : ils avaient vingt-quatre pièces en position ; vingt-quatre obus arrivèrent à la fois, avec un bruit infernal, sur les six pièces de nos marins ; vingt-quatre obus du plus fort calibre, admirablement pointés, presque tous éclatant dans les embrasures, enfilant les pièces, démontant les affûts, rasant gabions et terrassements.

L'ouragan passé, nous vîmes, à travers la fumée, la poussière et la neige, l'enseigne couché sur le dos, au milieu du terre-plain du bastion. Ses mains se crispaient sur sa poitrine défoncée.

Les matelots, pâles, l'entouraient. Un vieux maître, prit, sur ses genoux, cette jeune tête aux cheveux blonds.

— Jean, lui dit l'enseigne d'une voix qu'on entendit à peine, tu porteras ceci à ma mère... là-bas... il lui remit une petite médaille qu'il retira, toute sanglante, de sa poitrine, et il mourut. Les mathurins pleuraient ; nous aussi, je crois bien.

Nous apprîmes alors le nom de ce jeune héros, à peine sorti de l'école navale.

C'était le dernier représentant d'une de nos plus vieilles et plus illustres familles bretonnes ; noblesse entêtée dans ses préjugés, mais qui garde encore la bravoure et la foi des Dugesclin, des Beaumanoir et des Clisson.

Moi qui n'ai plus, hélas ! la foi de ma jeunesse, je me pris à regretter certaine petite médaille perdue comme mes croyances, et qui me fut envoyée autrefois, par ma mère, au Mexique...

A. FAISNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Charpentier. — *L'Hôtel Drouot et la curiosité* en 1885-1886, par Paul Eudel, 1 vol. in 18. — *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, 2e série: les Météores et les tempêtes, par Paul Sébillot, 1 vol. in-18.

Librairie Plon et Nourrit. — *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel, 2 vol. in-8. — *Jean-Joseph Mounier*, sa vie politique et ses écrits, par L. de Lanzac de Laborie, 1 vol. in-8. — *L'Allemagne à la fin du moyen-âge*, par Jean Jaussen, traduit de l'allemand sur la 14e édition, avec une préface de M. Heinrich, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Lyon, 1 vol. in-8. — *Cœur volant*, par F. du Boisgobey, 1 vol. in-18. — *Prêtres et Soldats*, par le capitaine Blanc, 1 vol. in-18.

Librairie A. Lemerre. — *Poèmes de Chine*, par Emile Blemont, 1 vol. in-18. — *André Cornelis*, par Paul Bourget, 1 vol. in-18.

Librairie générale de J. Plihon et Hervé, à Rennes. — *Répertoire de bio-bliographie bretonne*, par René Kerviler, 2e fascicule.

—

Ab Jove principium. Commençons par la Bretagne : nous aurons vite fini, car les volumes qui la concernent se font rares depuis quelque temps, et je ne vois guère à signaler, en dehors du 2e fascicule du répertoire général de bio-bibliographie bretonne par notre collaborateur, M. René Kerviler, que la 2e série des *Légendes, croyances et superstitions de la mer*, par Paul Sébillot. Mais ces deux livres sont très précieux pour le travailleur qui aime l'histoire et les légendes du pays breton. Rien de plus curieux, de plus instructif que les ouvrages de Paul Sébillot. J'entendais dire dernièrement à quelqu'un que ce n'était en somme que de la compilation bien faite. Hé ! hé ! il serait à désirer qu'il y eût beaucoup de compilateurs de cette trempe. Mais le mot n'est pas juste, et c'est avec raison qu'on a donné le nom de fock-loristes aux écrivains qui font la besogne littéraire de Paul Sébillot. Le compilateur, en effet, n'est qu'un vulgaire voleur qui prend son bien où il le trouve.

Le fock-loriste, au contraire, est une espèce de sourcier, ou si vous aimez mieux un découvreur de sources. Il ne se contente pas de recueillir sur les lèvres des paysans et des pêcheurs, des laboureurs et des marins les légendes et les superstitions du pays qu'ils habitent ou qu'ils ont parcourus. Il les coordonne, il les explique, il les rapproche des légendes et superstitions des pays voisins. Il veut savoir d'où elles viennent, quel a été leur berceau primitif, et par quels liens mystérieux elles se rattachent les unes aux autres à travers le temps et l'espace. C'est précisément ce qu'a fait Paul Sébillot pour la littérature orale de la haute Bretagne et tout particulièrement pour les légendes, croyances et superstitions de la mer. Ouvrez son dernier volume, vous trouverez là condensée en trois cents pages toute la poésie populaire, non seulement de la Bretagne, mais de tous les

Digitized by Google

pays, sur les nuages, les étoiles, le soleil, la lune, la brume, les trombes, les phosphorescences de la mer, les vents, les dieux et les génies, les croyances et les présages.

Pour ma part, j'admire fort le talent de Paul Sébillot et j'estime que son œuvre déjà considérable a sa place marquée dans toutes bibliothèques qui se respectent. On dit avec juste raison qu'il faut aller à l'étranger pour bien connaître nos auteurs. Vous oouvez aller en Angleterre et en Allemagne, tous ceux qui s'occupent des traditions populaires vous parleront des travaux du fock-loriste breton.

—

Je n'ai pas besoin de vous faire l'éloge de Paul Eudel. Tous les lecteurs de la *Revue* apprécient comme ils le méritent ses volumes sur l'*Hôtel Drouot et la curiosité*. Voilà déjà six ans qu'il publie les annales de l'Hôtel des ventes, et le sixième volume est aussi intéressant que le premier. C'est que la mine de la curiosité est inépuisable et que là où vous et moi ne trouverions rien, Paul Eudel déniche des choses intéressantes. N'y a-t-il pas toujours des autographes, des bibelots et des livres ! Les peintres ne font-ils pas toujours des ventes et les collectionneurs ne meurent-ils pas comme le reste des mortels ? Ce sont précisément les ventes après décès qui sont les plus sérieuses et, passez-moi le mot, les plus authentiques. Cette année, Paul Eudel a encore élargi son cadre. Non content de nous promener jusqu'à New-York, à propos de la vente Morgan, il nous a décrit les principaux dîners littéraires de Paris — ce qui relève en effet de la curiosité. Ces dîners-là deviennont de plus en plus nombreux : il y a le *Bon Bock*, la *Soupe aux choux*, la *Cigale*, l'*Alouette*, la *Marmite*, les *Têtes de Bois*, la *Polenta*, la *Vrille*, que sais-je ? Paul Eudel s'est bien gardé d'oublier la *Pomme*, dont il fait partie, et le *Dîner Celtique* qui se donnait samedi encore, mais auquel, par malheur, M. Ernest Renan n'assiste plus guère.

Le chapitre le plus curieux de l'*Hôtel Drouot* pour l'année 1885 1886 est incontestablement celui qui a pour titre : La graphologie par les palettes. Eudel a découvert chez Beugniet, le marchand de tableaux de la rue Laffitte, une collection unique en son genre. Il s'agit tout bonnement des palettes de presque tous les peintres connus de la fin du siècle. Delacroix, Théodore Rousseau, Louis Leloir, Bonvin, Gustave Doré, Corot, Isabey, Jules Dupré, Detaille, Harpignies, de Neuville, Jacquet, Alfred Stevens, Diaz, Gérôme, Chaplin, etc., etc., ont accroché au mur leurs cartes de visite dont la signature, comme dit Eudel, est souvent plus lisible que si elle était gravée sur un morceau de velin. Il paraît que M. Beugniet a l'intention de léguer cette collection typique à l'Etat. Tant mieux. Les amateurs et les critiques retrouveront ainsi dans l'œuf nos diverses écoles modernes, avec leurs tendances nettement accusées, leurs programmes, leurs manifestes et aussi leurs fantaisies.

Cette collection de palettes me rappelle une histoire que notre compatriote et ami Lansyer me racontait un jour. Il était allé en Bretagne chercher quelques coins de paysages nouveaux ou peu connus (n'y en a-t-il pas toujours ?) quand un matin il rencontre sur sa route le peintre Hamon.

— Où allez-vous donc, mon cher, lui dit Lansyer ?

— Je vais demander à l'aurore quelques couleurs nouvelles.

En effet, deux ou trois heures après, Hamon revenait avec une palette chargée de pains à cacheter de toutes les couleurs. Et comme Lansyer lui demandait ses esquisses :

— Les voilà, lui répondit Hamon.

Il y a des peintres qui emportent les couleurs dans leur œil, Hamon, qui se défiait de sa mémoire, les couchait sur sa palette. C'est dommage qu'elle ne figure pas dans la collection de M. Beugniet ; elle doit être bien intéressante. Et puisque me voici sur le compte de Hamon, l'*Association bretonne-angevine* devrait bien faire quelque chose pour lui. C'est une mémoire si charmante, un talent si délicat ! Il me semble qu'il mériterait bien un buste dans son pays natal ou tout au moins une plaque commémorative. Qu'en pense l'ami Eudel ?

—

Avec la biographie de *Jean-Joseph Mounier* nons entrons à pleines voiles dans le domaine de la Révolution française. C'est une bien belle figure que celle du chef de l'école constitutionnelle, de l'orateur de Vizille et du président de la journée du 5 octobre, et je ne suis pas surpris que M. de Lanzac de Laborie ait été attiré par la vie de cet homme qui fut passionnément raisonnable, au dire de Mme de Staël. Cette vie d'ailleurs est assez peu connue, en dépit de l'article que Lally-Tollendal écrivit sur Monnier pendant la Restauration et de l'*Eloge historique* que lui composa après sa mort son compatriote Berriat Saint-Prix. C'est à peine si l'on se souvient du rôle considérable que Mounier joua dans la fameuse journée du Serment du Jeu de Paume, dans la discussion qui aboutit à la déclaration des droits de l'homme dont il fut un des premiers rédacteurs, dans les débats sur la Constitution, les deux Chambres et la sanction royale. Cela vient, sans aucun doute, de l'éclat sans pareil des grandes figures qui l'entouraient, éclat qui n'a fait que grandir avec le temps et qui vraisemblablement grandira encore. Quelle contenance voulez-vous que fasse Mounier auprès de Mirabeau, par exemple ? Mirabeau est le soleil de la Révolution française. Il a exercé aux Etats Généraux et à l'Assemblée constituante une influence si considérable qu'à la distance qui nous sépare de 1789 on ne voit que lui sur la scène. Il personnifie en quelque sorte la poussée formidable de la Révolution française. Il suffit de lire les quelques pages que M. Albert Sorel lui consacre dans l'*Europe et la Révolution française* pour être convaincu, si l'on en doutait encore, qu'il fut le *deus ex machinâ* de cette époque terrible Et cependant Mirabeau n'a laissé qu'une mémoire souillée et flétrie. Il a beau avoir été le plus grand orateur des temps modernes, il a beau personnifier la Révolution, son nom inspire plus de mépris que d'admiration. Cela fait, au bout du compte, l'éloge de nos mœurs. Car Mirabeau qui « savait tout et prévoyait tout », ne fut qu'un ambitieux sans scrupules et qu'un homme de génie sans moralité. S'il rêvait d'une royauté constitutionnelle, c'était parce qu'il espérait en être le premier ministre. Ses plans étaient inspirés tout à la fois de Machiavel et de Richelieu. J'emporte, disait-il en mourant, le deuil de la Monarchie. Il dépendait de lui de la sauver. Il ne sut inspirer pour cela aucune confiance au roi et à l'Assemblée qu'il servait et trahissait tour à tour. Après avoir déchaîné la Révolution il manqua de l'autorité nécessaire pour l'endiguer et s'en rendre maître. Et cependant il voyait juste, et dans le plan qu'il soumit au roi Louis XVI, on ne trouve guère que des prédictions qui se sont réalisées. Il voulait la paix, parce que, disait-il, rien ne s'achève pendant la guerre et que la paix est la première condition de la réforme et du rétablissement de l'Etat. Il dissuadait au roi de s'allier jamais avec l'étranger pour reconquérir son autorité perdue, ou de se retirer dans une ville frontière, parce

Digitized by Google

que, selon lui, un roi qui est la seule sauvegarde de son peuple, ne fuit point devant le peuple et que personne ne pouvait calculer jusqu'où l'exaltation de la nation française pourrait se porter si elle voyait son roi l'abandonner pour se joindre à des proscrits et le devenir lui-même. Il désignait au roi le futur négociateur des traités de Vienne, Talleyrand, comme l'homme le plus capable de diriger les affaires intérieures de la France. Mais, comme l'observe avec raison M. Albert Sorel, la fatalité de la vie de Mirabeau voulut, pour le malheur de son pays, qu'il ne fut jusqu'à son dernier jour qu'un tribun prodigieux, condamné, par l'effet même de son génie à ne réussir que contre ses propres desseins, à exciter le peuple qu'il prétendait contenir, à précipiter la chute de la monarchie qu'il voulait sauver, à devenir enfin suspect à la fois à la cour par le crédit qu'il possédait dans l'assemblée, et à l'assemblée par celui qu'on lui attribuait auprès de la cour. Il avait machiné profondément un plan de corruption où il mesurait tout le monde à son aune. Il en fut la première dupe et la première victime. Il voulait qu'on répandit l'argent à grandes masses. Il commença par en recevoir. Il ne se vendit point, mais comme l'a dit Sainte-Beuve, il se laissa payer. Et voilà pourquoi il reste sur sa vie une ombre équivoque et troublante.

L'ouvrage de M. Albert Sorel est un des plus remarquables qui aient paru sur la Révolution française. On disait l'autre jour devant moi que l'Académie lui destinait cette année le prix Gobert. Je n'en vois pas d'autres qui le méritent au même degré que lui. Albert Sorel a fait œuvre d'historien, dans le grand sens du mot. Il nous explique sans passion, avec une grande impartialité, les raisons profondes qui amenèrent le bouleversement de l'Europe à la fin du siècle dernier et pourquoi ce fut la France qui donna le branle à la Révolution. Mais ce n'est pas dans une causerie du genre de celle-ci que j'ai la prétention d'analyser cet ouvrage. J'y reviendrai plus longuement un autre jour.

Je signalerai encore parmi les dernières publications historiques de la librairie Plon et Nourrit, l'*Allemagne à la fin du moyen-âge*, par Jean Jaussen, ouvrage considérable et qu'on peut regarder comme traitant la question d'une manière définitive ; — parmi les romans, *Cœur volant* de Fortuné du Boisgobey, le romancier populaire, et sous le titre *Prêtres et soldats*, un livre d'un haut patriotisme, où l'auteur, le capitaine Blanc proteste contre la séparation du clergé et de l'armée, et prouve, par d'émouvants récits, combien leur union a été utile à la gloire de la France, aux succès de nos armes, aux progrès de notre colonisation.

—

J'aurais bien voulu vous dire aussi tout le bien que je je pense d'*André Cornelis*, le dernier livre de Paul Bourget, mais la place me manque et je terminerai pour aujourd'hui cette causerie littéraire par quelques vers tirés des *Poèmes de Chine* de M. Emile Blémont. Ces poèmes ne sont pas sortis de l'imagination de l'auteur, ils lui ont été inspirés par la lecture des poètes chinois — car la Chine en a de charmants — et aussi par les chansons populaires. Blémont a-t-il fidèlement traduit les uns et les autres, je ne saurais vous le dire, ne connaissant point la langue des Célestes, mais ce que je puis vous assurer, c'est que ses vers sont pleins d'images nouvelles et de comparaisons qu'on chercherait vainement ailleurs. Lisez ces strophes :

O printemps ! par dessous le store,
Une hirondelle vient d'entrer ;
La voyez-vous tourner, virer,
Dans la chambre qu'un rayon dore ?

Les matins sont déjà meilleurs.
Un nid chante ; un beau garçon passe ;
Les fleurs s'ouvrent. Nul ne se lasse
De voir s'ouvrir les fraîches fleurs.

Assises dans la rêverie,
Vous gardez seules la maison,
Jeunes femmes qui, sans raison,
Oubliez votre broderie !

Hélas ! pourquoi donc, chaque jour,
Vos maris, fuyant leur demeure,
S'en vont-ils tous de si bonne heure,
Pour être si tard de retour ?

Et maintenant, lecteur, au revoir !

UN BIBLIOPHILE.

P. S. — La maison Firmin-Didot et Cie, 56, rue Jacob, commence la publication en livraisons à 0 fr. 50 du magnifique ouvrage du docteur Le Bon « *Les Civilisations de l'Inde* » illustré de 350 gravures et 7 planches en couleurs, dont nous avons rendu compte dans la *Revue*.

CARNET BIBLIOGRAPHIQUE

Ont paru dans la quinzaine :

Chez Calmann-Lévy. — Correspondance de M. de Rémusat, sous la Restauration, tomes V et VI. — Le *Secret* roman par Louis Létany.

Chez Charpentier. — *La bataille de Navarin*, par le général Eugène Bogdanovitch, traduit du russe sous la direction de Napoléon Ney (1827-1887).

Chez Lemerre. — *Cris d'amour et d'orgueil*, poésies par Hippolyte Buffenoir. — *Petite bibliothèque littéraire*: *Graziella et Raphael*, par Lamartine, 2 vol. — Le *Nabab*, par Alphonse Daudet, 2 vol.

Chez Hachette.— Collection des grands écrivains : *Blaise Pascal* tome I, préface par M. Faugère.

Chez Plon et Nourrit. — *Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, 2 vol. in 8. — *Histoire de la Monarchie de juillet*, par Thureau-Dangin, tome IV.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix .

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — Nº 7 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er MARS 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

—

JULES SIMON

(Documents nouveaux et inédits).

Comme on le voit, M. Jules Simon avait pensé à tout, et c'est en vain que Gambetta l'aurait fait arrêter. L'ordre de son arrestation avait été cependant donné; Jules Simon le savait, et s'il n'a pas été exécuté, ce n'est la faute du tout-puissant ministre.

Ici se place un incident des plus dramatiques que je ne puis passer sous silence. Le lendemain de son arrivée à Bordeaux, M. Gustave Simon, qui, comme je l'ai dit plus haut, accompagnait son père, rencontra dans la rue M. Paul Dhormoys, ancien secrétaire rédacteur au Corps législatif. M. Dhormoys était venu à Bordeaux pour reprendre son poste à l'Assemblée nationale. Il avait, depuis les bancs du collège, conservé un grand faible pour M. Jules Simon qui avait été son professeur de philosophie et son examinateur au baccalauréat et à l'école d'administration. Il avait, je me sers de ses propres expressions, bu le miel qui coulait de ses lèvres, comme suppléant de Cousin d'abord, comme député ensuite, et il aurait été très heureux de lui rendre service dans la situation difficile où il se trouvait.

— Ecoutez, dit-il à M. Gustave Simon, on ne sait ce qui va se passer, votre père peut avoir besoin à un moment donné d'un asile et de quelques personnes déterminées. J'ai à Bordeaux quelques parents qui ont une certaine influence dans le commerce et dans la garde nationale. Comme tous les hommes d'ordre, ils ne demandent qu'une direction pour former un noyau de résistance légale. Mon beau-frère, ancien élève de l'école polytechnique, a repris du service pour la durée de la guerre. Il est chargé ici du service topographique. Une douzaine de jeunes mobiles travaillent sous ses ordres. Ce sont des jeunes gens sensés dont on utilise les connaissances et l'instruction, des hommes d'ordre enfin sur lesquels on peut compter. J'ai une petite maison où l'on peut se réfugier. Vous n'avez qu'à frapper à ma porte à n'importe quelle heure.

M. Gustave Simon le remercia et ils se séparèrent. Or le soir du jour où fût affichée la dépêche de M. de Bismarck et où furent saisies toutes les proclamations du délégué de Paris, M. Paul Dhormoys recevait une lettre de M. Gustave Simon qui le mandait d'urgence.

C'était le jour même où les délégués du Midi avaient convoqué Gambetta au théâtre Louit pour lui offrir la dictature. L'émotion était à son comble dans la ville. On avait affiché à la tombée de la nuit la proclamation suivante :

M. Jules Simon, membre du Gouvernement de Paris, a apporté à Bordeaux l'annonce d'un décret électoral qui serait en désaccord sur un point avec le décret rendu par le gouvernement siégeant à Bordeaux.

Le gouvernement de Paris est investi depuis quatre mois, coupé de toutes communications avec l'esprit public ; de plus, il est à l'état de prisonnier de guerre. Rien ne dit que, mieux informé, il ne fut pas tombé d'accord avec le gouvernement de Bordeaux, rien ne dit non plus qu'en dehors de la mission de faire procéder aux élections, donnée en termes généraux à M. Jules Simon, il eût entendu régler d'une façon absolue et définitive le cas particulier des incompatibilités.

Dans ces circonstances, le gouvernement de Bordeaux croit devoir maintenir son décret; il le maintient malgré les remontrances et l'ingérence de M. de Bismarck dans les affaires intérieures du pays ; il le maintient au nom de l'honneur et des intérêts de la France.

Un membre du gouvernement de Bordeaux part aujourd'hui même pour porter à la connaissance du gouvernement de Paris le véritable état des choses.

Fait à Bordeaux, le 4 février 1871,

AD. CRÉMIEUX, LÉON GAMBETTA,
GLAIS-BIZOIN, L. FOURICHON.

Digitized by Google

Le *Siècle*, qui était tout dévoué à Gambetta et qu'on n'appelait à Bordeaux que le journal aux *cent mille francs*, publiait de son côté une déclaration des plus violentes. Les journaux conservateurs protestaient dans une réunion contre la saisie dont ils avaient été l'objet; bref il y avait de la poudre dans l'air, et si Gambetta s'était rendu ce soir-là, au théâtre Louit, tout le monde sentait qu'on aurait le lende main la dictature et la guerre civile. Il eut le bon esprit de ne pas s'y rendre.

Cependant M. Paul Dhormoys était accouru en toute hâte chez M. Jules Simon.

« En arrivant près de la maison, rue de la Trésorerie, 67, je m'aperçus, écrivait-il naguère, qu'elle était gardée ou du moins très surveillée. Des groupes assez nombreux se tenaient dans la rue et, lorsque je sonnai à la porte, deux individus vinrent me regarder de si près, que je leur demandai ce qu'ils me voulaient et au nom de quelle police ils étaient là.

« On ouvrit avec précaution, je me nommai et la porte se referma sur moi. Je fus introduit dans un grand salon, au rez-de-chaussée où se trouvaient M. Zévort, le recteur de l'académie, M. Jules Simon et son fils, M. Silvy, délégué du ministère de l'instruction publique à Bordeaux, et M. Dollfus. Ces trois personnes étaient les seules qui en ce moment critique se trouvassent auprès de l'homme qui représentait tout ce qui restait de légalité dans notre malheureux pays.

« Les habiles étaient chez M. Thiers, se constituant en gardes du corps dans une pièce du rez-de-chaussée et faisaient assaut de zèle et de dévouement. Si dans la crise qui allait éclater, M. Jules Simon l'emportait, il était bien évident que ce serait M. Thiers qui serait l'homme de la situation et qui récompenserait le zèle et le dévouement qu'on aurait montré pour sa personne. Si M. Jules Simon succombait, on ne se compromettait pas avec lui, le fait d'avoir été chez M. Thiers n'étant ni plus ni moins compromettant ce soir-là que les jours précédents et ne pouvant être considéré comme un délit. Ces personnages avaient en tous cas réussi à inspirer une véritable frayeur à Mme Thiers, et M. Dollfus me montra ce soir-là une lettre qu'on venait de lui apporter et dans laquelle on le priait de venir, avec le plus de monde possible, passer la nuit à l'hôtel de France.

« M. Dollfus avait quitté sa charge d'agent de change à Paris, dès le début de la guerre et bravement gagné, en Alsace, l'épaulette de chef d'escadron d'état-major dans l'armée auxiliaire.

« Aucune des personnes présentes ne doutait, du reste, de la probabilité, sinon de la certitude d'une arrestation.

« M. Jules Simon y était d'ailleurs résigné et préparé. Il était alors onze heures du soir : on entendit une voiture qui roulait dans la rue et qui s'arrêta devant la porte. Une seule lampe éclairait la vaste pièce à tentures sombres. Nous nous regardâmes sans mot dire, attendant le coup du marteau et croyant le moment venu. On ne frappa pas C'était seulement quelque voisin qui rentrait.

— Mais enfin, dis-je à M. Jules Simon, vous ne pouvez pas vous laisser arrêter ainsi, sans tenter quelque résistance.

— Quelle résistance voulez-vous que je fasse? Vous voyez que je suis seul; j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai envoyé aux journaux un décret annulant celui de M. Gambetta. Il y en aura bien un certain nombre qui le publieront; maintenant qu'il m'arrête, s'il le veut, je suis prêt.

— Mais tous les journaux qui ont osé l'imprimer ont été saisis ce soir; on veut empêcher que la province sache qu'il n'y a d'autre décret valable pour les élections que celui de Paris. La Prusse, qui ne demande qu'un prétexte, refusera de reconnaître l'Assemblée nommée sous l'empire du décret de Gambetta. M. de Bismarck l'a très nettement déclaré dans sa lettre. Il faut donc par tous les moyens possibles faire connaître votre décret en province; il faut qu'on sache partout que M. Gambetta n'est plus qu'un factieux. Il faut rédiger une circulaire dans ce sens; nous la copierons au plus grand nombre d'exemplaires possibles, vous la signerez et nous l'expédierons. Je connais ici un certain nombre de négociants qui écriront sur l'enveloppe le nom de quelques-uns de leurs correspondants de province, et la timbreront de leur marque sociale, ce qui dépistera les limiers de la poste. Comme je l'ai dit à votre fils, mon beau-frère a sous ses ordres une douzaine de jeunes hommes sur lesquels on peut compter. Il n'y a qu'à en expédier un certain nombre dans diverses directions en les chargeant de porter aux journaux, aux personnes notables, dans chaque ville, la circulaire signée de vous et de lui faire donner la plus grande publicité possible... Pour le moment, l'important est de ne pas rester ici, où vous êtes dans une véritable souricière et à la merci d'un coup de main.

— Mais où aller à pareille heure? demanda M. Jules Simon.

« M. Zevort demeurait à l'académie. Ce n'était donc pas lui qui pouvait offrir un asile. MM. Silvy et Dollfus, comme presque tout le monde alors, n'avaient qu'une chambre dans un hôtel. J'avais ma petite maison : comme on le pense, je m'empressai de l'offrir.

« Le jardin de l'hôtel de l'académie communiquait par une porte avec celui d'une maison voisine qui avait elle-même une sortie sur une petite rue transversale. C'est par là que nous nous dirigeâmes, et nous gagnâmes à travers des rues détournées la rue Pondensac où se trouvait mon logement, sans être, du reste, suivis ni rencontrés par personne, ce qui était probable à cette heure et dans ce quartier éloigné.

« Je réveillai ma femme, un peu surprise de l'hôte

Digitized by Google

qui nous arrivait. A une heure, nous étions tous profondément endormis. »

M. Jules Simon avait accepté la généreuse hospitalité que lui offrait M. Paul Dhormoys à la condition qu'il paierait ses repas. Il demeura chez lui deux ou trois jours, sans être inquiété le moins du monde. Il a su depuis que s'il n'avait pas été arrêté c'était grâce à l'intervention de l'amiral Fourichon. L'amiral avait forcé un matin la porte de Gambetta qu'il avait trouvé au lit et lui avait dit en lui mettant le poing sous la gorge :

— Vous êtes un misérable !

— Pourquoi ? Que vous ai-je fait ?

— Vous nous aviez promis au Conseil de laisser Jules Simon en liberté, et j'apprends que vous avez signé hier soir l'ordre de son arrestation.

— Ce n'est pas vrai, balbutia Gambetta.

— J'en ai la preuve, et si vous ne déchirez pas immédiatement cet ordre dont je rougis pour vous, aussi vrai que je m'appelle Fourichon, je vous soufflette.

Et Gambetta avait cédé à cette menace comme il devait céder deux jours plus tard quand il vit arriver à Bordeaux les trois membres du gouvernement de Paris que Jules Simon avait mandés en toute hâte.

Car le dictateur, acculé dans ses derniers retranchements, avait imaginé, pour gagner du temps, de mettre en doute l'authenticité des décrets dont M. Jules Simon était porteur. Il en demandait la minute originale avec la signature du gouvernement. « On avait d'autant moins pensé à la remettre à M. Jules Simon, qu'une contestation de cette nature ne pouvait être prévue, et que le décret était imprimé à l'*Officiel* et au *Bulletin des lois*, expédié de tous côté depuis le 29 janvier. Au premier mot de cette étrange et injurieuse hypothèse, M. Jules Simon, qui, à cette date assistait encore au conseil de la Délégation, au lieu de s'indigner, comme il en avait le droit, proposa d'envoyer un télégramme à Paris, la réponse de Jules Favre devant trancher la question. On y consentit d'abord, ou du moins on parut y consentir; mais il apprit le lendemain qu'on avait renoncé au télégramme « parce que les dépêches passaient forcément par les mains de M. de Bismarck » et qu'on avait envoyé la demande par pigeon. Ce pigeon n'arriva jamais à Paris. Enfin, quand la rumeur publique devint menaçante après la saisie des journaux, on se décida, malgré l'envoi du pigeon, à faire partir pour Paris M. Crémieux, chargé de vérifier si le « prétendu décret » était, oui ou non, une réalité. »

Mais M. Cochery, qui était à Bordeaux le factotum de M. Thiers et qui s'était mis à la disposition de M. Jules Simon, était déjà rendu à Orléans d'où il prévenait par dépêche le gouvernement de Paris des difficultés soulevées par la Délégation, et quand M. Crémieux arriva à Vierzon, M. Albert Liouville ramenait de Paris les trois membres que M. Jules Simon l'avait chargé d'aller chercher à l'Hôtel-de-Ville, à savoir: MM. Pelletan, Emmanuel Arago et Garnier-Pagès. En sorte que M. Crémieux revint avec eux à Bordeaux où ils arrivèrent tous ensemble le 6 février à neuf heures du matin.

C'était à onze heures que le général Foltz devait commencer son mouvement. Grâce à Dieu, il devenait inutile. Lorsque Gambetta apprit l'arrivée de ses collègues, il envoya sa démission à M. Jules Simon, qui en donna lecture au Conseil et proposa de nommer, séance tenante, un ministre de l'intérieur.

Le successeur de Gambetta était désigné d'avance puisque M. Jules Simon avait emporté de Paris le décret qui l'investissait lui-même de ces fonctions. Mais Glais-Bizoin fit observer que la nomination de M. Jules Simon en remplacement de M. Gambetta aurait l'air d'une revanche ; il valait mieux, disait-il, nommer à sa place un autre membre du gouvernement qui n'eût point pris part à la lutte des derniers jours et dont les idées fussent assez près de celles de Gambetta. Ce fut l'avis de tous et le choix du conseil tomba sur M. Emmanuel Arago. Celui-ci déclina d'abord l'honneur qu'on lui faisait, disant qu'il revenait de droit à M. Jules Simon, mais il finit par accepter à la condition qu'il n'aurait que le titre et que M. Jules Simon exercerait les fonctions. — C'est bien ainsi que je l'entends, dit Jules Simon.

Et séance tenante, celui-ci rédigea une proclamation que M. Emmanuel Arago signa comme ministre de l'intérieur.

Ainsi se termina cette crise terrible.

Pendant quelques jours on n'entendit pas plus parler de Gambetta que s'il n'avait jamais vécu. M. Ranc disait naguère que le jour même de sa démission il alla s'installer, au vu et au su de tous, dans une petite maison, Cours du 30 juillet ; que Spuller et lui, Ranc, y demeuraient avec lui ; que tous ses amis de Bordeaux, de Paris et d'ailleurs, vinrent l'y voir, et que, si M. Jules Simon n'avait pas su cela, c'est que sa police s'était fortement moquée de lui.

C'est bien possible, ce qu'il y a de sûr, et M. Paul Dhormoys confirme les dires de M. Jules Simon, c'est que Gambetta fut invisible durant quelques jours et que ses collègues ne le retrouvèrent qu'à l'Assemblée nationale.

Deux jours après, les élections se faisaient dans toute la France, et Jules Simon pouvait dire, comme les vieux Romains, qu'il avait sauvé la Patrie. Mais la France ne parut pas s'en douter, car un peu plus il n'était pas élu. Ses anciens électeurs de Paris, Bordeaux, Limoges, Montpellier, etc., qui l'avaient acclamé un an auparavant le renièrent — au grand scandale de M. Thiers qui, l'ayant vu à l'œuvre dans toute cette crise, s'empressa de lui offrir un des 27 collèges qui l'avaient nommé.

Mais M. Jules Simon n'accepta pas : il était trop écœuré de l'ingratitude du suffrage universel. La lettre suivante (inédite) qu'il écrivait à Jules Favre

Digitized by Google

prouve qu'il avait déjà fait son deuil du pouvoir :

Bordeaux, le 10 février 1871.

« Mon cher ami,

« J'ai reçu votre dépêche d'aujourd'hui, 10 février. Je vous écris à la hâte que les élections se passent presque partout paisiblement, mais que la majorité est écrasante. Tous nos collègues sont élus, excepté Glais-Bizoin, Crémieux, Pagès et moi. J'attends avec impatience votre arrivée ici ; j'ai hâte de déposer mes pouvoirs et de m'en aller, place de la Madeleine, où je donnerai des leçons de latin, comme en 1852. Vous serez tout-à-fait nécessaire ici le 12 pour recevoir les députés et remettre nos pouvoirs entre leurs mains. Nous serons fort houspillés et, n'étant pas député, je ne pourrais pas répondre.

« Avez-vous vu M. de Bismarck pour une prorogation de l'armistice? Cela me paraît urgent.

« On me remet à l'instant votre dépêche seconde. Elle est écrite en clair et a suscité une grande rumeur dans le service télégraphique qui menace de donner sa démission en bloc. Je crois que nos dépêches sont expédiées fidèlement depuis la démission de Gambetta. Je ne quitte guère le bureau.

« Donnez de grâce de mes nouvelles à ma femme. Le temps me manque pour lui écrire ; j'espère être de retour à Paris mardi ou mercredi.

« M. Lelibon est directeur des postes.

» A vous de cœur

JULES SIMON.

Cependant tous ses anciens électeurs ne l'avaient pas oublié. Ceux de la Marne se souvinrent de lui. Au moment où il s'apprêtait à rentrer à Paris dans sa famille, on lui apporta une dépêche qui lui apprenait son élection dans la Marne.

M. Thiers en fut dans le ravissement et lui offrit de reprendre le portefeuille de l'Instruction publique qu'il avait tenu pendant le siège. Mais il fallut lui faire violence, et il n'accepta ce portefeuille que lorsqu'il sut que son ami Jules Favre faisait de cette acceptation la condition *sine quâ non* de son entrée dans le ministère.

Voilà l'histoire vraie de la lutte que M. Jules Simon eut à soutenir à Bordeaux contre Gambetta. Je m'étais promis de l'écrire sans passion, je crois avoir tenu ma promesse.

LÉON SÉCHÉ.

LES BRETONS A PARIS (1)

A M. JULES SIMON.

Potiùs mori quàm fœdari

Qu'ils étaient sérieux, les gars de la Bretagne,
Arrivant à Paris au son de leur biniou !
A leur tête marchait un curé de campagne,
La robe relevée au-dessus du genou,
Un bâton à la main pour unique bagage,
Et comme talisman dans ce lointain voyage
Une croix de bois suspendue à son cou !

Pour étonner Paris qui de rien ne s'étonne,
Il fallait un curé conduisant ses soldats,
Et le grave biniou de la lande bretonne.
On courait après eux, mais on ne riait pas.
Je ne sais quoi disait : C'est la France qui passe !
Et chacun saluait ses conscrits plein d'audace
Qui venaient à Paris chercher de grands combats.

Le pied lourd et bien pris, ils sont larges d'épaules,
Ils ont le teint hâlé par le sel de la mer,
L'air rustique et guerrier des premiers fils des Gaules,
Et dans l'œil ruminant quelque chose de fier.
On les dirait taillés dans leurs roches marines,
Et le souffle abondant qui sort de leurs narines,
Annonce que leur bras ont la trempe du fer.

Demain vous les verrez sur les champs de bataille !
Les premiers à l'attaque, ils se feront hacher
Plutôt que de céder un pouce à la mitraille
Du terrain qu'aux Teutons ils doivent arracher.
Mais avant le combat, triste et pieuse attente,
Ils ont à haute voix prié Dieu sous la tente,
La prière en commun les aidant à marcher.

Les Bretons ont gardé la foi de leur ancêtres.
Le dimanche ils ont tous un rosaire à la main,
Ce qui n'empêche pas que leurs danses champêtres
Et leurs joyeux pardons aient encor leur entrain,
Leur église penchée au bord du cimetière
Est leur cher rendez-vous : ils vont à la prière,
Comme leurs bœufs aux champs, le soir et le matin.

Vous savez leur devise ! eh bien, c'est leur histoire.
Jamais leur étendard n'a caché dans ses plis
De tache, entendez-vous, de tache rouge ou noire.
L'oriflamme d'Arvor a la blancheur du lis.
Si les preux d'autrefois s'enveloppaient d'hermine,
Les Bretons d'aujourd'hui, fiers de leur origine,
Peuvent bien mettre en fleur l'hermine à leurs képis.

Demandez à Paris qui les a vu combattre,
Au bois de Châtillon qui les a vus mourir,
S'ils ont jamais plié, luttant un contre quatre !
Quand leurs aînés n'avaient de jambes que pour fuir,
N'est-ce pas les Bretons qui couvraient la retraite ?
Aussi quand ils rentraient le soir de la défaite,
L'aumônier voyait-il son troupeau s'éclaircir.

Hélas ! il n'était plus dans son vieux presbytère,
Adoré, respecté de ses chers paroissiens.
Après chaque combat il lui fallait en terre,
Loin du clocher natal, coucher quelqu'un des siens.
Comme il pleurait alors ! on eût dit une femme.
Une chose pourtant consolait sa grande âme,
C'est que tous ses Bretons étaient morts en chrétiens.

Voici, pour mieux les peindre, une page d'histoire.
Paris s'était battu deux jours à Champigny,
Mais n'avait pu franchir, brisé par sa victoire,
La barrière dressée entre la France et lui.
Lassés d'avoir vomie le meurtre à pleine bouche,
Les canons se taisaient, et la mort fauve et louche
Dormait, ivre d'horreur, sous l'aile de la nuit.

1. Extrait de la *Chanson de la vie.*

Digitized by Google

Et quelle nuit ! Le sol était couvert de glace,
Si bien qu'on se heurtait à des caillots de sang.
La lune flamboyait au ciel, et dans l'espace
Des bandes de corbeaux passaient en croassant.
Et le long des chemins, des bords de la rivière,
Au sommet du coteau qui monte à Chennevière
C'étaient, le ventre ouvert, des chevaux gémissant
Qui semblaient soupirer après le coup de grâce,
Des hommes morts, lignards, mobiles, artilleurs,
Allemands et Français, tombés là face à face
Pour l'honneur du drapeau qu'il ont sauvé d'ailleurs.
Un pêle-mêle enfin impossible à décrire.
Oh ! la guerre et les rois qui pourra jamais dire
Ce qu'ils ont fait couler et de sang et de pleurs !

LES BRETONS A PARIS
Dessin au crayon de M. Ad. Léofanti.

Comme il fallait aux morts donner la sépulture
Les convois d'ambulance, avec soin dispersés,
S'ébranlèrent, allant d'abord à l'aventure
Et puis s'orientant sur les cris des blessés.
Jusque-là j'ignorais les horreurs de la guerre,
Mais lorsque j'entendis crier après leur mère
Tous ces pauvres mourants, oh ! j'en savais assez !
Tant que le canon gronde et que l'acier résonne
La poudre nous enivre et donne soif de sang,
Le cœur n'a pas le temps de songer à personne,
Quand siffle le boulet qui nous tue en passant.
Mais lorsque le feu cesse avec la nuit qui tombe
Et que dans le désordre affreux de l'hécatombe
On est laissé pour mort, étant encor vivant.

Digitized by Google

Nous sentons mieux alors combien la gloire est chère !
Et le premier soupir qui nous soit arraché
Pour qui donc serait-il, sinon pour notre mère ?
A moins d'avoir le cœur plus dur que le rocher,
L'homme a besoin d'aimer sa première patrie,
Comme il revient mourir au berceau de sa vie,
Et son premier amour est son dernier péché.

Nous relevions les morts et pansions les blessures,
Entre Cœuilly-sur-Marne et les bois de Villiers,
Lorsque vinrent à nous au trot de leurs montures
Deux hommes noirs portant la croix des brancardiers.
L'un deux mit pied à terre et tenant par la bride,
Son cheval essoufflé : J'aurais besoin d'un guide,
Les enfants, nous dit-il, nous sommes aumôniers.

— Amis, qui cherchez-vous, Je suis prêt à vous suivre.
— La place où combattaient les Bretons ? — La voici.
Ah ! monsieur, vos Bretons nous apprennent à vivre,
Mais surtout à mourir... si tous faisaient ainsi !
Vous voyez la colline ! eh bien, montez-la toute,
Vous trouverez un bois à droite de la route,
C'est là qu'ils combattaient.
— Et qu'ils sont morts... Merci.

Et les deux aumôniers montèrent la colline.
Au versant du coteau s'élèvent de grands bois
Où se tenaient cachés, comme fait la vermine,
Les pseudo Prussiens, Saxons, Wurtembergeois.
C'est là que les Bretons, lancés à l'arme blanche,
A travers les halliers, courant de branche en branche,
Luttèrent corps à corps et chargèrent trois fois.

A peine avaient-ils fait deux pas sous le bois sombre,
Qu'un spectacle navrant les arrêta soudain.
Sous un chêne ébranché, comme endormis à l'ombre,
Sept mobiles bretons se tenaient par la main.
La mort qui suit toujours le char de la victoire
Les avait, en courant, frappés en pleine gloire,
Car ils avaient mené la bataille à sa fin.

Ils avaient rendu l'âme en disant leur prière.
Sur leur bouche entr'ouverte on respirait encor
Le suave parfum qu'elle laisse à la terre,
Lorsque vers Dieu, sa source, elle reprend l'essor.
Ah ! ceux-là n'avaient pas taché leur vie obscure !
Elle s'était éteinte, aussi blanche, aussi pure
Que leur hermine blanche et que leurs genêts d'or.

Quand ils eurent creusé la fosse au pied du chêne,
Où les pauvres enfants avaient fermé les yeux,
Les prêtres à genoux, du côté de la plaine,
Alternèrent tous bas le psaume des adieux,
Triste psaume où la foi s'endort dans l'espérance.
Et puis rien ne troubla la funèbre silence.
Jusqu'à ce que le jour reparût dans les cieux.

Gloire éternelle aux fils de la vieille Armorique !
A toi, mon cher pays, ma dernière chanson.
Toi qui, servant d'exemple à notre République,
Lui donna comme aux rois la fleur du sang breton.
Je t'aime ! dans ton sein bat le cœur de la Gaule.
Mère des Beaumanoirs qui porte sur l'épaule
Dans tes cheveux flottants la force de Samson.
Avec leurs longs cheveux, France du Finistère.
France de l'avenir, tes hardis matelots
Par qui tu secouas le joug de l'Angleterre
Labourent aussi bien la terre que les flots.
Libres comme la mer, quand ils l'ont parcourue.
On les voit revenir gaiement à la charrue,
Leurs premières amours et leurs derniers travaux.

Mais qu'un lâche étranger ose insulter leur mère.
Adieu bœufs et charrue ! et ces paisibles fils.
Secouant leurs sabots au seuil de la chaumière,
Courent à l'insulteur répondre à ses défis.
Et telle est la valeur des gars de Cornouaille,
Qu'il fuit rien qu'à les voir entrer dans la bataille
Comme fait le démon devant le crucifix.

Ancenis, août 1871.

LÉON SÉCHÉ.

PORTRAIT DE JOSEPH GOUEZOU
Dessiné d'après une photographie par F. Ducombs.

FIGURES D'ARTISTES

JOSEPH GOUEZOU.

Évoquer le souvenir des Bretons et des Angevins qui ont fait honneur à la patrie et dont surtout la vie peut être donnée en exemple est une des tâches de cette *Revue*.

C'est à ce titre que nous croyons bien faire en écrivant cette notice sur Joseph Gouëzou, le peintre de Saint-Brieuc, que très peu de nos lecteurs connaissent et dont l'œuvre, pourtant, est aussi nombreuse que digne d'intérêt.

Joseph Gouëzou naquit à Saint-Brieuc, en 1821. En même temps qu'il était peintre décorateur, son père

Digitized by Google

avait dans cette ville un commerce de jouets et de papiers peints dont les produits, joints à une certaine aisance personnelle, lui permirent de faire donner de l'instruction à sa nombreuse famille.

Joseph Gouëzou fut donc mis de bonne heure au Petit-Séminaire de Saint-Brieuc où il fit d'excellentes études, et, quand il sortit de cet établissement, il partit pour Saint-Malo. Sa ville natale ne lui présentait, en effet, aucune ressource et il avait résolu d'apprendre le dessin et de devenir un artiste.

A Saint-Malo, vivait alors un peintre d'une réelle valeur, Louis Duvau, qui fit un fort bon accueil au

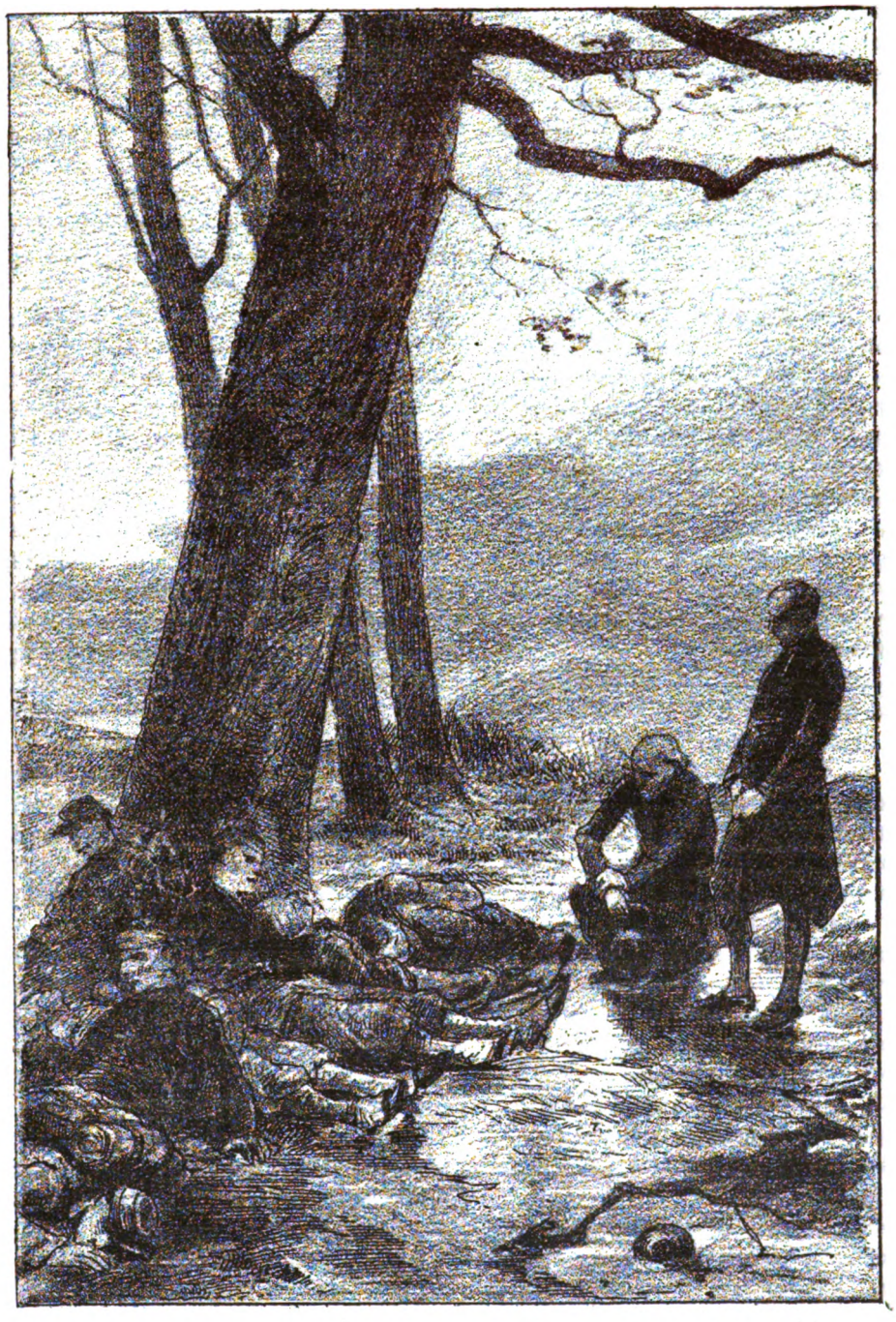

LES BRETONS A PARIS
Dessin au crayon de M. Ad. Léofanti.

jeune Briochin dont les progrès, d'ailleurs, furent extrêmement rapides. Dans son travail, Gouëzou mettait l'entêtement proverbial de sa race et lui joignait cet enthousiasme et cette sensibilité qui firent, durant toute sa vie, le fond même de son caractère.

C'est à cette époque que des revers de fortune vinrent frapper sa famille. Ce fut un coup terrible pour le jeune Joseph. Il dut revenir à Saint-Brieuc pour aider son père dans des modestes travaux de décoration, bien indignes de son talent naissant.

Gouëzou envisagea la situation avec sa vaillance habituelle, et tout en se livrant résolument au labeur

Digitized by Google

qui devait assurer le pain de chaque jour, il continua ses études. Il consacrait le peu de temps qui lui restait à peindre des tableaux où peu à peu se dégageait sa personnalité.

Parmi les toiles qu'il exécuta à cette époque de sa vie il en est une qui fut exposée et qui décida de sa destinée. Nous voulons parler d'un beau portrait de mendiant qu'il avait peint d'après nature.

Le conseil général des Côtes-du-Nord, informé du succès de cette œuvre, voulut pensionner son jeune auteur afin de lui faciliter les moyens de venir à Paris et d'entrer à l'école des Beaux-Arts. Il lui vota donc la somme bien modique de 500 francs à laquelle l'État en ajouta trois cents autres. On le voit, le gouvernement d'alors ne se ruinait pas pour encourager les talents naissants.

Riche d'espoir, sinon d'argent, Gouëzou partit donc pour Paris où il entra dans l'atelier de Léon Coignet. Afin d'augmenter ses ressources pécuniaires, en dehors des heures qu'il consacrait à ses études, notre Breton copiait au Louvre, sur des panneaux de vieux bois, certaines toiles célèbres des Flamands et Hollandais. Quand il avait achevé sa peinture, il savait par un habile truquage, lui donner un air de vétusté parfaitement authentique. Ces travaux, dans lesquels il passa bientôt maître, étaient souvent bien longs à faire. Gouëzou les exécutait pour des marchands de tableaux qui les lui payaient fort mal et les écoulaient à de naïfs amateurs.

Si ce temps fut pour Gouëzou celui de la misère, ce fut aussi celui de la gaieté. Il vivait à Paris avec d'autres artistes bretons et angevins, tous envoyés comme lui dans la grand'ville par leurs départements. Parmi eux, il convient de citer les sculpteurs Ogé et Taluet, et les peintres Le Henaff et Hamon, l'auteur du fameux tableau intitulé : *Ma sœur n'y est pas*, et d'autres toiles charmantes. Comme Gouëzou, Hamon était un enfant des Côtes-du-Nord.

Tous ces jeunes gens se réunissaient dans un petit restaurant de la rue du Cherche-Midi. C'était là qu'après les longues journées de labeur, ils se retrouvaient a la même heure. Si la chère était bien maigre, ils avaient cette joie, immense pour des Bretons surtout, de pouvoir causer du pays absent et toujours amèrement regretté. On chantait de vieux *gwerz* ou on applaudissait les poésies que Gouëzou se plaisait à écrire pour ses amis.

Cette époque eut quelques dates heureuses pour notre artiste. Plusieurs fois, en effet, quelques-unes de ses toiles furent admises au Salon où il débuta par le *Rat retiré du monde* qui eut beaucoup de succès.

Tout faisait supposer à Gouëzou qu'il se fixerait à Paris, quand la Révolution de 1848 éclata, amenant avec elle la cessation de tout travail. Gouëzou retourna donc dans sa chère Bretagne qu'il ne quitta guère depuis.

Une *Mater dolorosa*, qui ne peut cependant pas être rangée au nombre de ses meilleurs ouvrages, avait fait jeter ses regards sur lui comme peintre de sujets religieux. C'est à l'envi que le clergé lui commanda des tableaux ou de grandes fresques retraçant l'histoire des saints, si nombreux dans la vieille Armorique.

C'est ainsi qu'il fut amené à peindre tour à tour divers épisodes de la vie de saint Brieuc et de saint Guillaume, de saint Donatien et de saint Rogatien, ces deux enfants de Nantes qui subirent le martyre avec un admirable courage.

Parmi ces compositions, toujours très remarquables et souvent de proportions gigantesques, il en est une qu'il convient d'étudier plus particulièrement, tant à cause de sa haute valeur artistique qu'à cause du procédé dont se servit Gouëzou pour son exécution. Nous voulons parler de la fresque du *Christ consolateur* qui orne le tympan extérieur de Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes. Il y a bien des années déjà que cette belle œuvre est exposée à toutes les intempéries des saisons et, pourtant, elle n'a subi aucune altération parce qu'elle est peinte au silicate de potasse.

C'était un artiste belge, du nom de Portaëls, qui avait inventé ce procédé pour la décoration d'un fronton de chapelle, mais la méthode qu'il employait était défectueuse. En effet, Portaëls, avait peint sa fresque à l'eau et à la manière ordinaire. Quand elle fut achevée, au moyen d'une sorte de pompe, il appliqua sur son œuvre de la liqueur siliceuse qui, tombant sur elle sous forme de pluie très fine, la vitrifia, la mettant ainsi à l'abri des injures de l'air. Mais de cette façon la couche protectrice était loin d'être également répartie. Quelques endroits, trop chargés, prirent des teintes verdâtres fort désagréables, tandis que d'autres restèrent trop pâles et ne furent pas suffisamment défendues. Ces inconvénients, auxquels il ne semblait pas qu'il fût alors possible de remédier, nuisirent beaucoup à la découverte de Portaëls. Elle fut oubliée après plusieurs essais infructueux de son application faits par différents artistes.

Gouëzou la reprit et imagina de peindre sa fresque avec la liqueur elle-même, c'est-à-dire avec des couleurs délayées dans le silicate.

Nos lecteurs se rendront compte de la difficulté que présentait l'entreprise quant ils sauront qu'au bout d'une heure les pinceaux de notre artiste étaient souvent complètement vitrifiés.

Rien ne rebuta Gouëzou, qui d'ailleurs fut servi par sa merveilleuse facilité de travail et sa dextérité de main. La rapidité d'exécution était, en effet, une condition indispensable pour ce genre de peinture. Autrement il y aurait eu des inégalités forcées entre les tons siliceux.

A cette époque de travail incessant, Gouëzou ne fit pas de peintures murales que pour les églises. Il en exécuta également pour des édifices destinés à un tout autre culte que celui qu'on rend à Dieu et à la

Digitized by Google

Vierge. On lui doit notamment le plafond du théâtre de la Renaissance, à Nantes.

Plusieurs fois ces tâches immenses faillirent coûter la vie à Gouëzou. Avant de dessiner sa composition sur la muraille, il fallait que celle-ci fût recouverte d'une couche de blanc de céruse bien unie. Jamais il ne voulut s'en rapporter à personne du soin d'étendre cette couleur si vénéneuse. Il le fit toujours lui-même en n'observant pas les précautions prescrites par l'hygiène. Il était bien trop occupé de la peinture, dont il voyait déjà dans son esprit les tons se dérouler d'une façon imaginaire devant lui pendant qu'il étendait cette première couche uniforme, pour s'astreindre à ce que la prudence eût exigé. Aussi, à plusieurs reprises, tomba-t-il dangereusement malade. Dès qu'une amélioration se produisait dans son

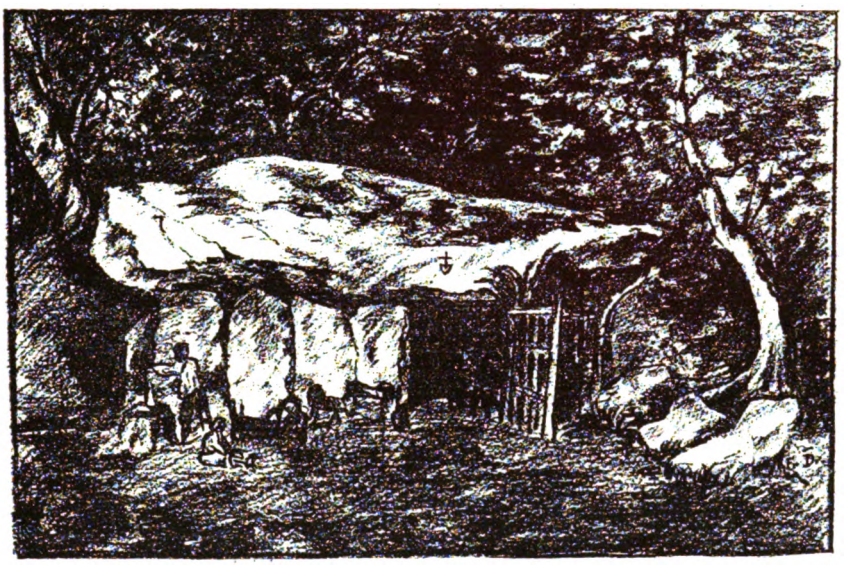

UNE HUTTE DE SABOTIERS

Dessiné par F. Ducombs, d'après une photographie du tableau de Gouëzou

état, malgré les conseils de son médecin qui était un vieil ami, malgré les instances de tous les siens, il retournait à son travail avec cet acharnement qui, nous l'avons dit, faisait le fond de son caractère. Il ne voulait pas croire, d'ailleurs, que les couleurs qu'il employait pussent lui faire du mal. Il les aimait tant, ces belles teintes écloses sous son pinceau, qu'il voulait voir en elles, pour ainsi dire, des enfants incapables de nuire à la santé de leur père!

Gouëzou se délassait des grandes compositions dont il ornait les murs des églises et des chapelles de son pays en peignant au milieu des siens de petites toiles qui, pour la plupart, furent très appréciées lors de leur apparition, à cause de leur sincérité et aussi, hâtons-nous de le dire, à cause de l'esprit que ce peintre déployait dans le choix de ses sujets. L'une d'elles, entres autres, eut son heure de légitime popularité. Elle est intitulée : *Le temporel et le spirituel*. Le peintre y montrait une cuisine dans laquelle une servante souffle le feu sous une marmite tandis qu'un enfant de cœur allume quelques charbons placés dans un encensoir. Car c'est là un côté bien curieux de Gouëzou. Il savait être gai et même humoristique au besoin. Le maître qui fit tant de belles fresques religieuses aimait à rire quand l'occasion s'en présentait, et nous n'en pouvons pas donner de meilleure preuve que ce petit tableau des *Deux gendarmes*, inspiré par la célèbre chanson de Gustave Nadaud!

Gouëzou, qui aimait si profondément sa patrie, sut aussi retracer à merveille quelques-unes de ses coutumes, souvent si pittoresques. La belle et forte population des paludiers du Bourg-de-Batz et de Saillé, dans la Loire-Inférieure, l'attirait surtout avec

Digitized by Google

ses riches costumes et il exécuta bon nombre de tableaux dont les scènes se déroulaient au milieu des marais salants.

Si, une fois de retour en Bretagne, l'artiste dont nous écrivons la biographie envoya peu de ses œuvres aux salons parisiens, il en exposa beaucoup, par contre, en province, à Toulon et à Bordeaux notamment, et aussi à l'étranger. Il obtint même une médaille à Londres, où son talent était fort apprécié. En 1861, il avait eu à Paris une mention honorable.

C'est à Nantes, qu'il habitait le plus souvent, que Joseph Gouëzou mourut, en 1880, après avoir bien rempli sa tâche ici bas, puisqu'il a laissé après lui des œuvres belles et nombreuses. Bien d'autres, avec moins de talent, sont arrivés à une plus haute renommée, à de plus grands honneurs. Modeste avant tout, il ne les rechercha jamais. Il vécut en artiste et mourut en sage. Que peut-on souhaiter de mieux ?

LIONEL BONNEMÈRE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE

MILSCENT *(suite)*

Letondal, sous prétexte de sauvegarder les intérêts de ses enfants et de sa femme, dont Milscent avait été le tuteur, se crut obligé, en 1814, de lui intenter un procès qui fit grand bruit à Angers. Letondal, dans les mémoires qu'il fit paraître, à cette occasion, attaquait en termes presque injurieux la bonne foi et la probité de Milscent. Ce fut en vain que celui-ci se plaignit des insinuations injustes et passionnées dont il était l'objet : plusieurs arrêts des cours de Rennes et d'Angers donnèrent en partie gain de cause à son accusateur, sans incriminer pourtant l'honnêteté du vieux magistrat : la mauvaise tenue de sa comptabilité fut seule mise en jeu (1). Ce fut un coup terrible pour Milscent ; il n'y résista pas. Une attaque de paralysie le laissa pour mort ; toutefois les soins empressés des médecins, et, disons-le aussi, le dévouement de ceux qui l'entouraient, et qui ne songeaient plus aux calomnies de l'abbé Bernier, prolongèrent sa vie de quelques années ; mais son intelligence était morte tout entière. « Maintenu, lors de l'instruction « royale, en qualité de président honoraire, dit M. « Bougler dans son ouvrage sur le Mouvement pro- « vincial en 1789, il ne reparut plus au palais. On le « voyait parfois courbé sous le poids des infirmités, « bien plus que sous celui des années, parcourant à « l'aide d'un bras les rues ou les promenades de cette « ville ; et, certes, personne ne se serait douté que « ce vieillard tout cassé, tout caduc, incliné vers la « tombe, avait été un homme important, avait présidé « une grande assemblée, avait été mêlé enfin à des « événements qui marqueront dans l'histoire des « siècles. »

Milscent mourut à Angers le 16 juillet 1821, dans la soixante-neuvième année de son âge. Il n'a laissé, pour sauver sa mémoire de l'oubli, aucune œuvre littéraire, car on ne saurait donner ce nom aux quelques discours qu'il fut appelé à prononcer dans le cours de son existence, en raison des fonctions dont il fut chargé (*Discours prononcé devant l'assemblée bailliagère ; — Discours prononcé à l'assemblée électorale du département dans sa dernière séance* (22 germinal an V, in-8, Mame, 7 pages) ; — *Discours pour l'installation du tribunal d'appel* (9 prairial an VIII, Angers, Mame, 15 pages, in 8).

Les portraits de Milscent sont très rares, il en existe un gravé de profil, à droite, qui figure dans la collection Déjabin.

Bibliographie. — Bougler, *Revue d'Anjou*, 1855, t. II. — Célestin Port : *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. II, Art. *Milscent*. — Proust : *Archives de l'Ouest. — Réimpression de l'ancien Moniteur.*

F. E. ADAM

(A suivre)

1. Le procès fut continué contre la veuve de Milscent et ne se termina qu'en 1830, grâce à une transaction à laquelle consentit Letondal.

LE REMORDS.

Légende Bretonne.

Il veillait le troupeau paissant les bruyères jaunies sur la lande dévastée. La brise venait de la Cornouaille et passait en accrochant ses chansons dans les buissons étiolés des collines d'Arvor.

Corentin s'était assis sur un granit, abrité du vent de mer, où des fleurettes, frissonnant dans leurs corolles, fermaient leurs calices pour ne point voir la mort qu'elles attendaient, comme les yeux des enfants se ferment à l'approche du danger.

Au loin, là-bas, estompés par les ombres inquiètes d'un horizon mourant sous des brumes grises, apparaissaient dans une chevauchée fantastique, une armée de fantômes alignés comme des géants prêts pour une bataille.

Les menhirs de la plaine de Carnac se dressaient sur le ciel obscurci.

Un lourd silence pesait sur la lande, troublé parfois par la plainte d'une bête du troupeau, ou par des bruits imperceptibles ; des graviers se désagrégeaient, roulant lentement sur les granits tranquilles, ou des détentes de brins de bruyères enlacés et rompant leur baiser dans une finale étreinte.

L'automne avait jeté ses meurtrissures sur les plantes et les fleurs que l'hiver achevait maintenant sous ses souffles mortels.

Du soleil ! Ah ! le soleil était loin désormais ! Il dorait d'autres collines et empourprait d'autres horizons. Pour des mois entiers la lande dormait dans l'enveloppement des nuées assombries, comme sous le souffle pâmé de la nature vaincue dans son assouvissement.

Et pas un vol d'oiseau ne mettait une traînée rapide dans l'espace attristé, et pas un chant lointain ne venait mourir dans les échos endormis.

Digitized by Google

Alors Corentin était monté sur l'un des granits de la colline. Ses longs cheveux, blonds comme les fruits mûrs des pommiers noueux, tombaient en boucles soyeuses sur ses épaules et ses yeux semblaient avoir gardé, avec la pureté du rayonnement, l'azur des firmaments d'été.

Il prit le biniou attaché à sa ceinture, et bientôt les brebis éparses par la lande vinrent, avec des bêlements plaintifs, se rassembler aux pieds du pâtre dont le biniou jetait dans le silence une lente mélopée, semblable à un chant d'adieu.

Le grand chien roux qui sommeillait aux pieds du maître se leva, et après avoir regardé Corentin de son grand œil de bête aimante, il eut un aboiement joyeux.

— Allons, *Trilby*, fit Corentin, rassemble et reprenons le chemin de la ferme. La nuit est proche et les *Garous* et les *Farfadets* vivent dans les ombres comme les poissons dans l'eau. S'ils nous surprenaient, qui sait quel *sort* ils nous jetteraient au passage, avec leur rire qui fige le sang dans les veines, et mettent des voix d'autre-monde dans les granits des chemins.

Et le troupeau défila par le sentier qui longeait la colline, tandis que la voix du binion égrenait avec une lenteur voulue ses mélancoliques ritournelles.

C'est que depuis quelques jours une grande inquiétude avait envahi le cœur du pâtre.

Corentin et Marie s'aimaient depuis l'enfance.

Marie était orpheline, le vieux Kerneur, le père de Corentin, avait adopté l'enfant, lorsque la mort était venue prendre les siens. Puis, lui-même en mourant, avait légué cette tutelle à l'aîné, Mâlo, qui désormais était chef de la famille et maître de la ferme.

Et quand Marie et Corentin avaient, un jour, fait à l'aîné l'aveu de leur amour, Mâlo avait répondu :

— J'aime Marie, et Marie sera ma femme !

∴

Les genêts séchés se tordaient dans le foyer immense Des flammes joyeuses s'échappaient, légères, dans le bruit des crépitements et montaient comme des langues embrasées, léchant les pierres noircies. Deux bâtons résineux brûlaient avec des pétillements d'étincelles, sous la grotte où s'abritait la vierge, près d'un crucifix couronné du romarin bénit. Les chaînes rouillées d'une pendule traînaient sur le mur décrépit et le bruit cadencé du balancier rythmait le murmure des envolements de flammes, et les refrains d'un grillon qui chantait dans l'âtre.

C'était l'heure de la veillée.

Oh ! les veillées bretonnes, les chères veillées !

Alors qu'on est tous réunis autour du grand foyer, les vieux fumant leur pipette en un coin ; les vieilles filant les quenouilles aux têtes hérissées de lin, comme des poupées de sabbat. Puis le rouet tourne, et sur son dolent ronron, les récits des légendes commencent.

« Les garous traînent leurs chaînes par la lande solitaire, avec des rires de démons ou des hurlements de damnés. Les gnômes emportent les fiancées dans leurs manteaux invisibles, tandis que les blanches robes des fantômes passent sur les ruines des manoirs abandonnés. »

Et toujours le ronron du rouet qui s'enfle parfois comme un gémissement lointain de vent du nord dans les sapins fantastiques du pays des farfadets.

Combien de fois, enfant, je me suis retourné, la nuit sur ma couchette, n'osant point ouvrir les yeux, avec la certitude que je verrais devant moi le personnage effrayant de la légende du soir; et j'avais, et j'ai encore parfois, dans l'oreille, comme un bruit lointain de rouet qui chante des mélancolies.

Déjà Mâlo avait pris sa place accoutumée sur l'un des deux bancs placés dans le foyer même.

Mâlo était grand et fort. Ses cheveux longs et noirs comme la nuit sans étoiles encadraient son visage dur ; ses yeux ombragés d'épais sourcils étaient ceux du mauvais homme.

Le regard de Mâlo avait, ce soir-là, encore plus de haine et de férocité que de coutume.

C'est qu'il venait d'entendre les paroles que Marie avait dites à Corentin.

— J'ai vu le sorcier, avait dit Marie ; il faut pour que je ne sois point à Mâlo, que j'échange avec toi l'anneau des fiançailles, dans la plaine de Carnac, à l'heure où la pleine lune de novembre se lèvera.

— Elle se lèvera cette nuit, avait répondu Corentin, et je serai là-bas, au milieu du champ sacré, près du Dolmen au Gui.

— Près du Dolmen au Gui ! murmurait Mâlo, lorsque les deux jeunes gens rentrèrent.

La veillée fut silencieuse et quand les vacillantes clartés des résines s'éteignirent, Mâlo se leva et sortit.

Corentin avait lui même regagné sa chambre, attendant l'heure où tout dormirait à la ferme, pour se rendre au dolmen, où Marie, sur les conseils du sorcier, devait devancer son fiancé.

∴

Sous le ciel noir comme un couvercle de tombeau, se dressaient les menhirs de granit comme des fantômes aux manteaux souillés.

Des envolées d'oiseaux de nuit troublaient le silence imposant de ce champ de mort. Des pierres se penchaient l'une vers l'autre comme pour une confidence lugubre. On eût dit d'un complot de géants menaçants dans leur froide immobilité.

Corentin marchait doucement, les mains tendues pour ne point heurter les pierres. La nuit était glaciale et pourtant le Breton sentait sur son visage la tiède humidité de la sueur. Parfois, dans l'épaisseur des ténèbres son pied rencontrait soudainement un obstacle ; il s'arrêtait tout à coup, et rempli d'épouvante, il fermait instinctivement les yeux ; puis il se signait et reprenait prudemment sa marche.

Il allait sur la pointe des pieds, évitant le moindre bruit, pour ne pas éveiller les morts couchés là.

Ah ! qu'il fallait qu'il aimât Marie pour avoir osé entreprendre ce terrible voyage !

Enfin il arrivait au dolmen ; et une autre crainte venait l'assaillir.

— Marie serait-elle au rendez-vous ? Les gnômes qui voient dans les ténèbres ne l'avaient-ils point emportée par les espaces ? N'allait-il pas trouver à sa place un farfadet dont le rire moqueur lui jetterait quelque mauvais sort ?

Non. Marie était là, agenouillée près du dolmen, priant Dieu de lui donner Corentin pour époux.

Elle se leva et vint vers lui.

Les deux jeunes gens se serrèrent silencieusement les mains ; Corentin enfin murmura :

— Voici l'anneau de nos fiançailles, Marie. Je promets à Dieu et a toi d'être ton protecteur et ton soutien, et de t'aimer de toute mon âme jusqu'à la mort.

— Je promets à Dieu et à toi, répondit Marie, d'être ta femme dévouée et fidèle et d'obéir au maître que le Seigneur m'aura donné.

Digitized by Google

A peine Marie avait-elle achevé qu'une forme blanche semblant sortir d'un menhir, s'avança vers eux.

Marie s'était réfugiée dans les bras de Corentin quand le fantôme brandissant une hache fendit le crâne de la jeune fille.

Elle poussa un cri et sa tête tomba sur l'épaule de Corentin.

Une seconde seulement Corentin sentit la chaleur du sang de Marie qui lui inondait la poitrine. Une seconde fois la hache s'abattait sur la tête de Corentin.

Et ce fut dans l'enlacement de leur serment d'amour que la mort prit les deux fiancés.

En ce moment il y eut comme un envolement des ténèbres sous la poussée des pâles rayons qui peu à peu envahissaient la nuit. Au loin, à l'extrémité de la lande, là où le ciel semblait se fondre dans la terre, une grande lune aux douces clartés sortaient des ombres, fouillant de ses lueurs les mousses verdâtres collés aux menhirs. Les hautes pierres grises projetaient de grandes traînées d'ombre sur le sol rocailleux du champ.

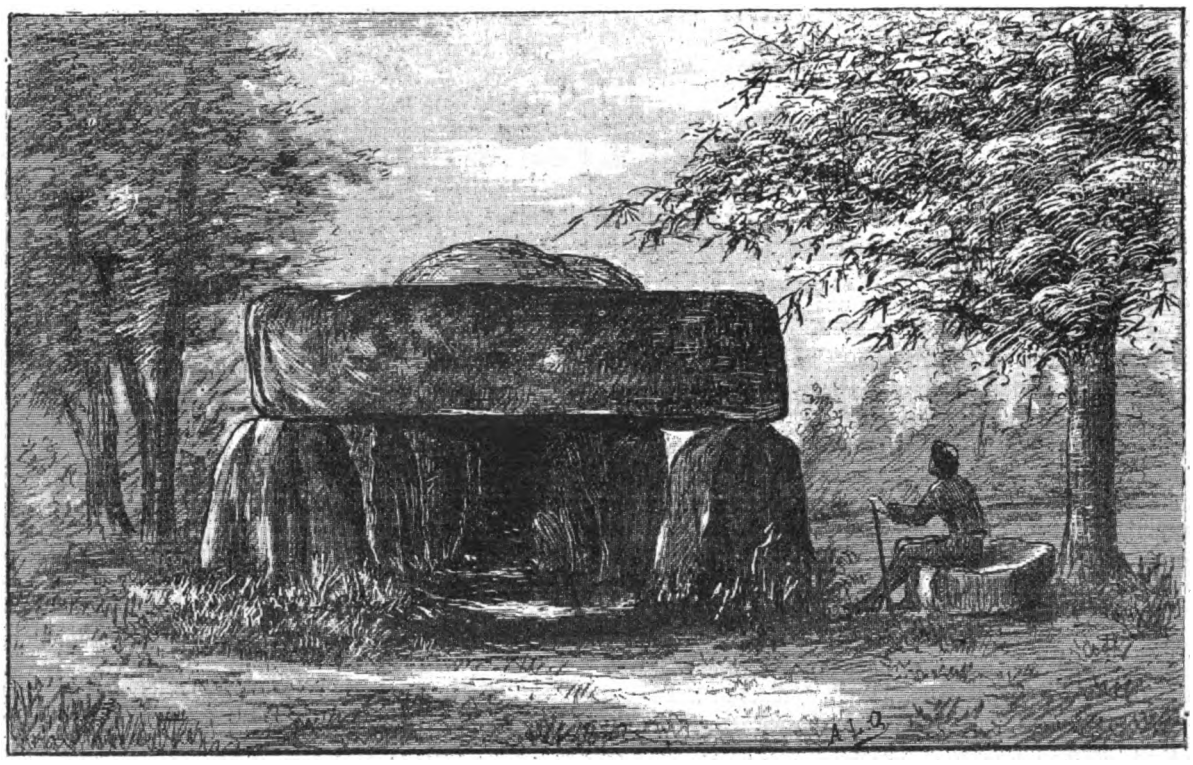

DOLMENS DE LA ROCHE AUX FÉES
Dessin de M. Léon des Ormeaux.

Le meurtrier se dépouilla de la robe blanche et il se pencha sur les deux cadavres.

Morts! tous deux! murmura-t il; je voulais tuer mon frère, j'ai frappé aussi celle pour qui j'avais voulu ce crime: je suis maudit!

La lune montait, pleine maintenant comme un grand soleil sans éclat; les ombres se serraient peu à peu, près de leurs pierres.

Il sembla à Mâlo que tous les menhirs avaient des visages; des yeux épouvantés dans des figures grimaçantes le regardaient de toutes parts.

Il voulut fuir.

Alors un rire aigu éclata près de lui et le retint cloué près des fiancés couchés, presque sous le dolmen, comme sous un tombeau préparé pour eux.

Mâlo regarda.

Il ne vit rien. Et le rire continuait en des éclats saccadés qui lui meurtrissaient le cœur.

Enfin le meurtrier eut un geste de violence.

— Si tu es garou, gnôme ou farfadet, montre-toi!

Aucune forme ne paraissait, mais le rire épouvantable de l'être invisible continuait.

Mâlo avait la superstition propre à ceux de sa race; une frayeur terrible lui glaçait le sang dans les veines.

— Que veux-tu, demanda-t-il, ma vie? Ah prends-là, elle m'épouvante maintenant; allons garou, frappe-moi, puisque j'ai frappé!

Et Mâlo entendit distinctement une voix qui disait, sans que le rire cessât:

— Je ne suis ni garou, ni farfadet; je suis plus terrible que tous les esprits malins pour ceux qui me donnent le droit d'entrer dans leur âme.

— Qui donc es-tu?

— Je suis le *Remords!*

∴

Tonte la nuit il avait marché sous l'immense lune dont les clartés vives sur le sol étaient coupées par les ombres traînantes des pommiers aux reins cassés.

Il voulait fuir, loin, bien loin du crime, dût-il aller au bout du monde pour lasser le remords.

Quand le jour se leva, Mâlo dut se reposer. La fatigue l'avait vaincu; une fièvre ardente lui brulait le corps, la soif le dévorait, il s'approcha d'une fontaine.

La réflection de son visage dans les eaux endormies lui

Digitized by Google

causa de l'effroi : des rides sillonnaient son visage, ses cheveux étaient blancs ; il portait l'âge d'un vieillard.

— Tant mieux, pensa-t-il, on ne me reconnaîtra plus !

Et tranquillisé par cette pensée, il s'endormit.

Le rire horrible le réveilla.

— Allons, marchons encore, dit-il, plus loin, toujours plus loin !

Il marchait, traversant des pays ravagés, des plaines ensevelies dans l'éclatante blancheur des neiges : des forêts aux arbres décharnés, comme d'immenses squelettes aux membres craquants sous des rafales de tempête.

Parfois, il se retournait instinctivement, comme pour saisir une forme de ce rire qui l'accompagnait sans cesse.

Un jour il traversa un village où régnait un grande animation attristée. On célébrait des funérailles. Le cortège traversait le cimetière qui entourait la vieille église au clocher branlant levé comme un doigt vers le ciel.

Il éprouva le désir d'entrer dans le sanctuaire, puis une frayeur le retint.

RAPHAEL LIGHTONE.

(à suivre).

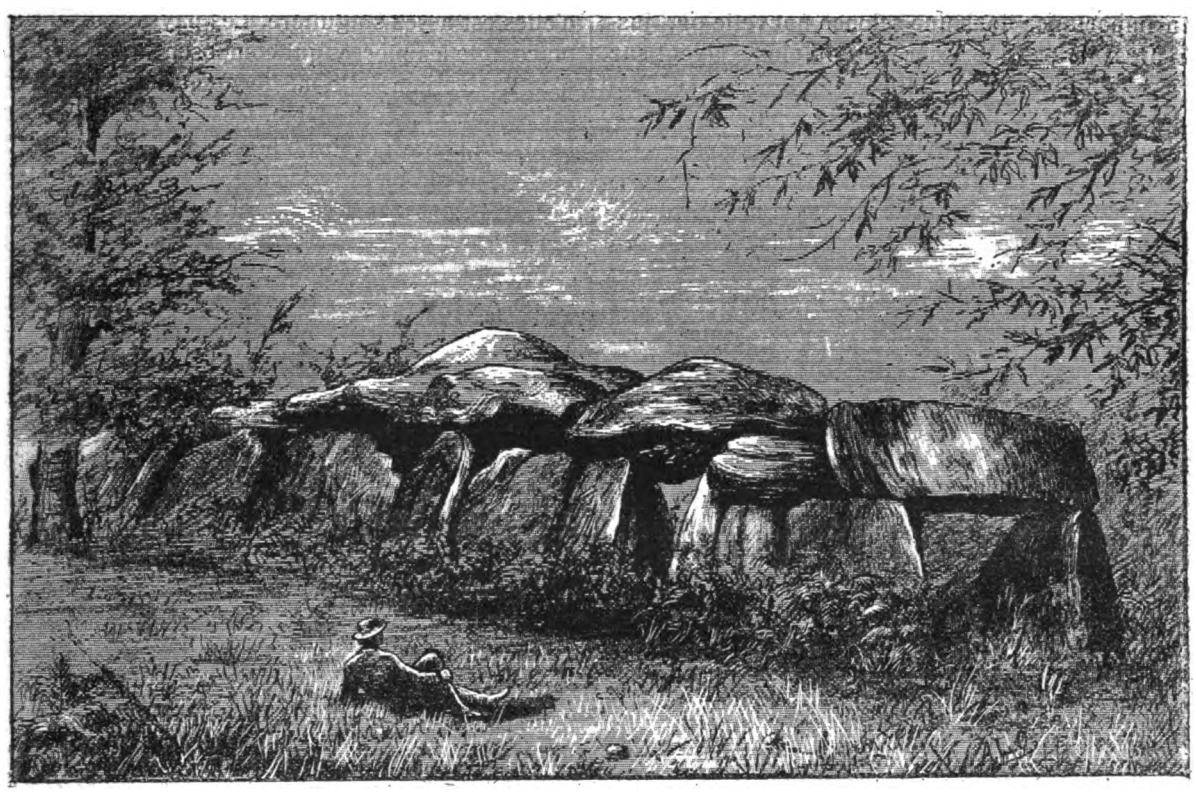

DOLMENS DE LA ROCHE AUX FÉES

Dessin de M. de Léon des Ormeaux

NOTES SUR « LA ROCHE AUX FÉES »

MONUMENT MÉGALITHIQUE SITUÉ PRÈS D'ESSÉ (ILLE-ET-VILAINE)

I

Au moment où les monuments mégalithiques sont devenus l'objet d'une étude approfondie de la part d'archéologues consciencieux, après avoir été pendant beaucoup d'années à peu près complètement négligés, il a paru intéressant de réunir les quelques notes ci jointes relatives à l'allée couverte d'Essé. Nous n'en ferons pas la description géométrique, les descriptions ne donnent aucune idée d'une chose qui n'a pas été vue par le lecteur ; mais nous accompagnons ces lignes de deux dessins dans lesquels nous avons copié fidèlement des photographies prises par nous l'année dernière.

Ce monument, le plus considérable, croyons-nous, qu'il y ait en France (1), a présenté jusqu'en 1854 environ, un intérêt tout particulier d'observation, à cause du mouvement oscillatoire qu'un homme monté sur la traverse d'entrée pouvait imprimer à cet énorme bloc. A l'époque dont nous parlons, des touristes trop curieux ont fait sauter un éclat de cette pierre, et depuis le mouvement ne s'est plus produit.

On s'occupait peu autrefois de ces mystérieuses constructions d'une race inconnue et aucune publication n'avait décrit la Roche aux fées avec cette précision et cette exactitude qu'apportent les sociétés archéologiques actuelles à l'observation des faits qui les intéressent. La première pierre transversale de la Roche aux fées était donc immobile depuis plus d'un quart de siècle quand fut dressé en 1883 un *inventaire des monuments mégalithiques de l'Ille-et-Vilaine,*

1. Il y en a un très-curieux à Saint-Antoine-du-Rocher près Tours et un autre à Bagneux à un kilomètre de Saumur.

Digitized by Google

par un membre de la société archéologique du département. En constatant la stabilité actuelle, l'auteur de l'inventaire a cru devoir rejeter en même temps le fait de mouvements oscillatoires antérieurs. Cependant il existe encore dans le pays des personnes qui ont vu et éprouvé cet ébranlement et dont le témoignage est consigné ici. On pourra y ajouter celui de M. Du Crest de Villeneuve, dans son *Guide du voyageur en Bretagne*, 1857.

Le jugement porté par l'inventaire de 1883 peut n'être pas sans appel, et d'un autre côté un fait établi a son importance dans une science nouvelle où, jusqu'à présent, les théories reposent plus souvent sur des probabilités et des analogies que sur des déductions rigoureuses. Il peut se présenter plus tard des faits nouveaux éclairant tout-à coup d'une vive lumière cette question si confuse actuellement de l'origine des monuments de roche brute, et de leur destination. Alors bien des faits qui paraissent peu admissibles aujourd'hui se trouveront expliqués ; alors on saura peut-être pourquoi le linteau, à l'entrée de l'allée couverte d'Essé, qui porte la trace évidente du travail de l'homme, a été placé dans une disposition particulière que les autres assises ne présentent pas, et sa mobilité pourra se trouver avoir eu sa raison d'être.

Ce fait qui nous intéresse plus spécialement n'est pas le seul qui ait besoin d'être expliqué. En général, sur toutes les questions dérivées des dolmens, les hommes d'étude, quelque bonne volonté qu'ils y apportent, ne sont pas d'accord. Il n'y a pas lieu de leur en faire un reproche, et ici même on cherche moins à faire prévaloir une opinion qu'à conserver la mémoire d'un fait, en réunissant des témoignages.

Lorsque, assez récemment, des fouilles pratiquées sous plusieurs dolmens de la Basse-Bretagne amenèrent la découverte de divers objets, on crut que la question des origines s'éclaircirait tout-à-coup ; il n'en a rien été. Il ne fut même pas possible de se mettre d'accord sur la nature des objets en pierre amenés au jour.

Dans ces pierres polies d'une forme spéciale que l'on a appelées *Celtæ*, les uns ont vu des haches et les autres des socs de charrue. Il y a ainsi le parti de la paix qui voit, dès l'aurore de l'histoire, la main ouverte du semeur répandant le blé sur nos collines bretonnes, et le parti de la guerre, pour qui toute pierre taillée est une arme, et toute table de granit un autel souvent rougi du sang de nos pères. Pour d'autres archéologues enfin, les *celtæ* sont des pierres consacrées, des amulettes primitives.

De ces trois écoles, laquelle fait fausse route ? nous ne saurions le dire ; l'avenir nous garde peut-être d'autres explications. Mais les fouilles n'en auront pas moins été heureuses ; les *celtæ* sont toujours là prêts à accepter un nouveau nom et une nouvelle origine. Il en est de même de la Roche-aux-fées ; en attendant que la science lui donne un âge et établisse avec certitude sa destination première, il est toujours intéressant de garder le souvenir des faits qui s'y rattachent.

II

Ajoutons qu'il faut dans l'étude des mégalithes, non-seulement consigner les faits mais encore prendre note des traditions qui se transmettent dans le pays environnant. Il s'en raconte un certain nombre au Theil et à Essé, mais beaucoup de ces histoires de fées ne sont pas spéciales au dolmen, aussi ne rapporterons-nous que les légendes qui lui sont propres. L'une d'elles est assez singulière. Les paysans disent que si on compte les pierres qui composent le monument on n'en trouve jamais le même nombre. Voilà une histoire bien invraisemblable, n'est-ce pas, étant donnée la masse considérable de blocs qui nous occupent. Ce ne sont pas là en effet les légers cailloux que le petit Poucet sema dans la forêt mystérieuse où de si belles aventures l'attendaient, mais des rochers énormes qui depuis une longue série de siècles assistent immobiles aux transformations des hommes et des choses ; enfin leurs formes irrégulières non moins que leur volume ne permettent pas de les confondre les uns avec les autres. Cependant comptés par des hommes qui s'intéressaient d'une manière spéciale aux constructions mégalithiques, ils ont été l'occasion de contradictions assez nombreuses.

En 1764, le comte de Caylus comptait 41 pierres dont 10 en recouvrement (*Recherches d'antiquités gauloises*).

En 1776, M. Déric, chanoine de Dol, décrit la Roche aux fées d'après les indications qui lui ont été fournies par M. Guérin, doyen et ancien syndic des procureurs et notaires de la baronie de La Guerche ; il note 40 pierres, dont 16 pour un côté, 15 pour l'autre et 9 pour le toit (*Histoire ecclésiastique de Bretagne*).

En 1809, M. Baudoin-Maison-Blanche, archéologue de Lannion, donne le chiffre de 42 pierres (*Mémoires de l'Académie celtique*).

En 1810, M. De Noual de la Houssaye compte 42 pierres dont 16 pour le côté sud-ouest, 14 pour la face nord-est, 8 pour les traverses et 4 à l'intérieur. (*Mémoires de l'Académie celtique*).

En 1817, M. Rallier, membre du corps législatif en indique aussi 42, mais il en met 9 en recouvrement et en garde 33 pour l'enceinte.

En 1824, M. Legrand d'Aussy, de l'Institut, en note 40 dont 30 pour l'enceinte et 10 pour la plate forme. (*Les sépultures nationales*).

En 1836, M. de la Pillaye qui rapporte la légende des pierres à nombre variable, s'est sans doute laissé influencer par elle car il écrit « le monument compte 31 pierres en totalité. » Une page de son mémoire indique 7 tables et la page suivante en compte 8. (*Bulletin de la société des antiquaires de France*).

En 1843, dans la nouvelle édition du *Dictionnaire historique et géographique de Bretagne* par Ogée

Digitized by Google

on trouve 42 pierres, 15 à l'est, 16 à l'ouest, 10 en recouvrement, 1 pour le fond.

(*A suivre*) DE LÉON DES ORMEAUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Plon et Nourrit. — *Georges Cadoudal et la Chouannerie*, par Georges Cadoudal, 1 vol. in-8°. — *Histoire de la seconde République française*, par Pierre de la Gorce, 2 vol. in-8°. — *Par delà la Méditerranée*, par Ernest Fallot, ouvrage illustré de gravures sur bois, 1 vol. in-18. — *Croquis champêtres*, par Georges Renard, 1 vol. in-18.

Librairie A. Dupret. — *De Paris au Niagara*, journal de voyage d'une délégation, 1 vol. in-18, par Charles Bigot. — *Histoire de la littérature russe*, par Léon Sichler, 1 vol. in-18.

Librairie Perrin et Cie. — *Polikouchka*, par le Comte Léon Tolstoï, traduit par Halpérine, 1 vol. in 18. — *Maîtres contemporains*, par Henry Jouin, 1 vol. in 18. — *Le Temps passé*, par M. et Mme Guizot, 2 vol. in-18.

Librairie Alphonse Lemerre — *Cris d'amour et d'orgueil*, par Hippolyte Buffenoir, 1 vol. in-18. — *La Nature et l'Ame*, par Charles de Pomariols, 1 vol. in-18.

Ce n'est pas un sujet bien neuf que *Cadoudal et la Chouannerie*, mais il y a toujours à glaner dans le champ de l'histoire révolutionnaire, et les nombreux documents que le neveu du fameux lieutenant général des armées catholiques et royales a fait entrer dans son livre, éclairent d'un jour particulier cette page de nos discordes civiles. Quelle étrange figure que celle de Georges de Cadoudal, et quelle destinée que la sienne ! On peut dire qu'à un moment donné il fut le maître de la Bretagne, et qu'il s'en fallut de bien peu qu'il ne révolutionnât la France au profit de la cause des Bourbons. *Les papiers d'un émigré*, publiés chez Plon l'année dernière par le colonel de Guithermy nous avaient déjà fait connaître les dessous de la conjuration qui se termina par l'arrestation de Cadoudal et de ses complices. Ce volume nous apporte sur les derniers moments du chef breton, sur la machine infernale et sur la conspiration de 1804 des documents extrêmement curieux. C'est même le seul mérite de cette œuvre qui est assez mal écrite et assez mal digérée. M. Georges de Cadoudal, ancien conseiller général du Morbihan, nous dit dans son introduction qu'il a eu la bonne fortune de consulter les papiers de l'abbé Guillevic, chef de la correspondance de l'armée du Morbihan ; les mémoires inédits de Rohu, lieutenant-colonel de la Légion d'Auray ; les notes de Rio, l'auteur de la *Petite Chouannerie*, celles de Le Louër, etc., et enfin qu'il a fouillé les archives tant publiques que particulières, même celles du British Museum. Ce sont évidemment des sources précieuses. On ne pourra plus faire passer Cadoudal pour un vulgaire assassin. Reste à savoir, comme le prétend M. Edmond Biré, dans l'avant propos de son ouvrage, s'il est bon de rappeler les souvenirs de cette époque terrible, et si la France nouvelle a besoin de héros de ce genre ! Dieu nous garde avant tout de la guerre civile !

A qui profite-t-elle, en effet ? Toujours aux ambitieux, et l'*Histoire de la seconde République française*, par M. Pierre de la Gorce, nous apprendrait, si nous ne le savions depuis longtemps, que les deux révolutions que nous avons faites en soixante ans au nom de la liberté, ont abouti à deux dictatures militaires, à deux empires. Les événements de 1848 ne sont pas très éloignés de nous, puisque quarante ans à peine nous en séparent ; cependant nous ne les connaissons guère. On les a tellement travestis à droite et à gauche pour les besoins de la politique, que chacun les explique encore à sa manière. Tel n'est point le cas de M. Pierre de la Gorce, qui s'est efforé de raconter les faits le plus simplement possible et qui, tout en étant très impartial, a parfois touché à la véritable éloquence Parmi les pages les plus remarquables de son livre, je citerai celles qui se rapportent à l'insurrection de juin et à la fameuse journée de l'Hôtel de Ville, où Lamartine remporta sur l'émeute une si noble et si éclatante victoire. Il n'est pas besoin d'aller chercher des héros dans les rangs des insurgés, parmi les chouans et les contre-révolutionnaires, en voilà un de première grandeur et qui risque sa vie pour la cause de l'ordre ! Ah ! le cher et grand Lamartine, que ne l'écouta-t-on pas en 1848! Il nous aurait fait une république libérale, honnête et respectée ; nous n'aurions point connu les hontes du régime impérial, et la France ne connaîtrait pas le malaise dont elle souffre aujourd'hui !...

—

« Il est tout petit, mon village. Je ne vous dirai pas comment il s'appelle ; je ne le dénoncerai pas aux Parisiens en quête de verdure et de tranquillité. Ce serait bientôt le village de tout le monde ; ce ne serait plus mon village ».

Ainsi commence le volume de *Croquis champêtres* de M. Georges Renard. Il est charmant, ce volume, plein de fraîcheur et comme embaumé des parfums du village natal. Il est fait de petits chapitres qui n'ont guère que sept ou huit pages, mais c'est la nature même, et il est écrit d'une plume alerte, vive, sans recherche mais non sans art. Theuriet dont on connaît les jolis sous-bois ne désavouerait pas les morceaux qui ont pour titre « Dans la forêt de Fontainebleau » et « La Rivière ». Quel meilleur éloge pourrais-je faire de ce livre ! Ouvrez-le, vous en serez ravi.

Si vous aimez les ouvrages qui concernent notre colonie algérienne, je vous conseille de lire celui que M. Fallot vient de publier. *Par delà la Méditerranée*, vous donnera une description précise et pittoresque des lieux, des paysages, des villes, des hommes, des costumes de la Kabylie, de l'Aurès et de la Kroumirie. Tableau curieux des mœurs ; étude des ressources agricoles, industrielles et commerciales du pays ; frappants aperçus sur l'histoire si dramatique et encore mystérieuse des peuples du Nord de l'Afrique : rien ne manque à ce livre pour instruire et pour amuser. M. Fallot commence son voyage par Alger, la ville blanche, et par la plaine de la Mitidja ; il parcourt aussi la Kabylie en observant les coutumes si particulières de la population kabyle ; viennent ensuite une excursion à travers la province de Constantine, jusqu'à Biskra et dans les monts Aurès, puis sur le littoral constantinois, à Philippeville, Bône, La Calle et aux murs d'Aïn-Mokra, enfin, une très intéressante promenade chez les Kroumirs, qui furent le prétexte de la campagne de Tunisie.

—

Non moins intéressant est le journal de voyage *de Paris au Niagara*, par Charles Bigot. Vous savez que l'auteur fut délégué par le syndicat de la presse parisienne pour la représenter à New-York, aux fêtes de l'inauguration de la statue de la *Liberté éclairant le monde*. C'est le journal même de la délégation que Charles Bigot publie aujourd'hui. « Christophe Colomb, dit-il en commençant, a eu beau découvrir l'Amérique, il y aura tout à l'heure quatre cents ans, un Français qui met le pied sur le Nouveau-Monde se figure

Digitized by Google

toujours qu'il la découvre peu ou prou à son tour ». Pourquoi pas ? Dumas se flattait bien d'avoir découvert la Méditerranée ! Il y a toujours du nouveau dans un pays aussi neuf que l'Amérique, à plus forte raison pour un esprit aussi curieux que M. Charles Bigot. Pour ma part, j'ai lu peu de livres sur les Etats Unis qui m'aient fait plus de plaisir que le sien. C'est court, d'une lecture attachante et facile, instructif et très agréable. Je vous signale au courant de la plume les « Visites aux journaux, l'invitation des Canadiens de Montréal, le City Collège, le cimetière de Brooklyn et le Voyage au Niagara ». M. Dupret a eu une très heureuse idée de recueillir en volume ces notes d'un voyageur. Il eut été dommage qu'elles fussent perdues.

—

La librairie Perrin met en vente un nouveau volume du comte Tolstoï: *Polikouchkra*. Cette fois le romancier russe nous décrit les mœurs peu connues des paysans d'un village russe. Polikouchkra est l'un de ces moujiks. La pénétrante analyse du maître nous révèle le fond et le tréfond de cette nature primitive et nous la montre, évoluant, pour ainsi dire, dans le déshabillé du foyer domestique, jusqu'au poignant drame final, où se font jour les idées particulières du comte Tolstoï sur le rôle néfaste de l'or.

Quelques renseignements biographiques sur le célèbre écrivain. Je les emprunte à l'*Histoire de la littérature russe*, par Léon Sichler, qui vient d'atteindre sa deuxième édition. Le comte Léon Tolstoï est né le 28 août 1828, à Krassnaïa Poliana, village du gouvernement de Touda. Orphelin de bonne heure, après avoir suivi les cours de l'Université de Kasan, il partit au Caucase, où il écrivit sans doute les *Cosaques*, publiés plus tard. Quand la guerre de Crimée éclata, il y prit part et relata ses observations dans une suite de récits sous ce titre : *Sébastopol en décembre*, *Sébastopol en mai*, *en août*, la *Coupe de bois*, l'*Excursion*.

Tous ses ouvrages sont aussi des autobiographies. De tous les écrivains russes, le comte Tolstoï est actuellement le plus connu en France. On a traduit tous ses ouvrages, et la librairie Perrin a déjà donné la *Mort*, *Mes Mémoires*, *Katia* et *A la Recherche du bonheur*.

Depuis longtemps le comte Tolstoï a renoncé à sa vocation littéraire. Il est retiré dans ses terres. Il s'est fait simple paysan. Il laboure, fend du bois, puise de l'eau, travaille de ses mains, prêche sa religion et sa doctrine commmuniste. Est-il vrai qu'il ne souffre plus du mal de la pensée ? Qu'il a renoncé à en confier les problèmes à des écrits ? Est-il vrai qu'il serait resté insensible à la lettre de Tourguénef lui écrivant de son chevet de moribond : « Ce don vous est venu de là, d'où tout nous vient... Retournez aux travaux littéraires, grand écrivain de notre terre russe... »

Je voudrais bien parler maintenant des *Maîtres contemporains* de Henry Jouin et du *Temps passé* de M. et Mme Guizot, mais je n'ai plus guère de place et les poètes ne me pardonneraient pas de les faire plus longtemps attendre. Renvoyez donc ces volumes de *prose* à une prochaine causerie et occupons-nous des poètes. J'en ai deux sur ma table qui sont également bien doués et qui ont déjà conquis la réputation. Je veux parler d'Hippolyte Buffenoir et de Charles de Pomairols. Les *Cris d'amour et d'orgueil* du premier renferment de jolies choses. Je n'en citerai que ces quelques vers que l'auteur avait envoyés à la *Revue* et qui n'ont pu être insérés pour cette raison que M. Buffenoir n'est ni Breton, ni Angevin. Maintenant qu'ils ont paru en volume, je me fais un plaisir de les citer :

CHANSON D'AMOUR

La plus belle des fleurs, hélas! ne vit qu'un jour
Aussi, quand le regard vient se poser sur elle
Afin d'y trouver des souvenirs d'amour
Souvent de nos yeux tombe une larme fidèle!

Nous nous attendrissons sur le frêle destin
D'un bleu myosotis, d'un lilas, d'une rose.
Parce que l'espérance et la joie un matin
Ont surgi tout à coup avec la fleur éclose.

En la voyant sitôt se faner, puis mourir,
Nous craignons que le sort ne nous frappe de même :
L'amour est une fleur si prompte à se flétrir!
Et la vie est si douce au soleil, quand on aime!

Heureux celui qui sent sous ses aveux brûlants
Se réveiller soudain une flamme endormie!
Heureux celui qui vient, le soir, à pas tremblants,
Au premier rendez-vous fixé par une amie!

M. Hippote Buffenoir est un sentimental. M. Charles de Pomairols est avant tout un penseur. Il appartient à l'école de Sully-Prudhomme, dont il a subi visiblement l'influence. Il y a quelques années, l'Académie française couronna ses *Rêves et pensées*. La *nature et l'âme* sont de la même veine. Les deux strophes suivantes vous donneront asssez exactement la note du volume et du poète :

TRISTESSE DE LA BEAUTÉ

O Beauté que je vois ici, Beauté réelle,
Peut-être en ton éclat n'es-tu pas assez belle
Pour contenter le rêve absolu de mon cœur,
Et tu me fais songer comme une froide image,
Un cruel avant-goût, un trop lointain présage,
A la Beauté parfaite, objet de ma langueur!

Ou bien c'est toi, mon cœur, chargé de lassitude,
Qui ne t'élèves pas jusqu'à la plénitude!
Tu n'as pas le pouvoir infini de sentir.
Le Beau perd ses rayons parmi tes brumes mornes,
Et le peu que tu sens te fait toucher les bornes
Où ta force s'arrête,... et non pas ton désir.

—

A présent que je suis en règle avec les poètes, lecteurs, mes amis, je vous tire ma révérence.

UN BIBLIOPHILE.

CARNET BIBLIOGRAPHIQUE

Ont paru dans la quinzaine :

Chez Jouaust et Sigaux. — *Les essais de Montaigne* en 3 vol. de la bibliothèque classique.

Chez Lemerre. — *Le Tailleur de Saint-Point*, par Lamartine, 1 vol. de la petite bibliothèque littéraire. — Le *Nabab*, par Alphonse Daudet, 2 vol.

Chez Calman-Lévy. — *Souvenirs diplomatiques. La France et sa politique extérieure en 1867*, par G. Rothan, 1 vol. in-8.

Chez Bloud et Barral. — *Les Français en Afrique* : récits *algériens*, par E. Perret, ancien capitaine de zouaves, 2 vol. in-8.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 8 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 MARS 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON INTIME (1)

Maintenant que j'ai raconté la vie publique de Jules Simon, il me reste à parler de l'homme privé. C'est la partie de ma tâche la plus facile et j'ajouterai la plus agréable.

La plupart des hommes célèbres ont semé leur vie aux quatre coins de l'horizon. Aussi, pour en renouer le fil interrompu — car la maison qu'on a habitée garde toujours une parcelle de nous-mêmes — le biographe curieux est-il obligé d'en chercher les deux bouts à travers toutes leurs résidences.

Jules Simon n'a guère fait qu'un appartement dans le cours de sa longue carrière. Voilà quarante-deux ans qu'il habite place de la Madeleine. C'est là qu'il s'est marié, qu'il a eu ses deux fils, qu'il a vu la Révolution de février, le deux-décembre et l'invasion. C'est là qu'il a écrit presque toute son œuvre. Il a rempli les postes les plus élevés et les plus divers, il n'a jamais voulu quitter son cinquième étage. Quand il fut nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, il avait le droit d'habiter à l'Institut; il céda gracieusement son appartement de secrétaire à M. Berthelot qui l'occupe encore. Il a gardé trente-six ans les mêmes domestiques. En vérité, il n'y a que les Bretons pour avoir cette fidélité aux hommes et aux choses!

Que de gens illustres ont fait depuis 42 ans l'ascension de son « grenier! » On peut dire que tout ce qui a joué un rôle dans la politique libérale des quarante dernières années, a passé par son cabinet de travail et s'est assis dans le fauteuil rembourré de cuir qui est placé à gauche de son grand bureau d'acajou. Aujourd'hui encore, en dépit de son impopularité, ses jeudis de février sont très suivis; on y coudoie les opinions les plus diverses. Il a beau avoir perdu son ancienne influence, on vient le voir de tous les côtés, on sonne à sa porte à toute heure du jour, et c'est bien rare qu'il ne reçoive pas, même quand la carte de son visiteur lui annonce un fâcheux. Sa vie est réglée comme la petite pendule de voyage qui lui donne l'heure tout près de son pupitre. Il se couche très tard et se lève de très bon matin. Car il ne dort pas; depuis longtemps il est brouillé avec le sommeil et c'est plutôt par habitude que pour se reposer qu'il se couche. Il passe sa vie dans son cabinet, au milieu de ses 18,000 volumes, et l'on n'a qu'à faire le tour des étagères juxtaposées qui les supportent pour voir quel soin il en a. Ses livres sont ses plus chers amis. Il ne se lasse jamais de les regarder, il en parle avec délices. Ces amis là ne l'ont jamais trahi, comme il se plaît à le répéter avec son sourire « d'honnête homme » revenu de tant de choses! Il a sous les yeux toute l'antiquité rangée en bataille : la Grèce avec ses poètes et ses philosophes, Rome avec ses historiens, l'Eglise avec ses théologiens. Il a mis tout ce qui touche à l'histoire de l'Eglise au-dessus de sa chaise longue. Il n'a qu'à allonger la main pour le prendre. Cela doit faire plaisir aux évêques qui viennent le visiter.

Tous les ans, à l'automne, il nettoie sa bibliothèque de fond en comble. Il envoie ses livres à la reliure au fur et à mesure qu'ils lui arrivent, et chaque jour lui en apporte un ou deux. C'est au point qu'il ne sait plus où les mettre. Après avoir envahi son salon et la chambre de sa femme, les voilà qui font l'assaut de sa garde-robe et qui prennent la place de ses habits. Si cela continue, ils l'enverront bientôt coucher dehors.

1. Ce chapitre est le dernier de notre étude sur Jules Simon. Nous publierons un peu plus tard les chapitres VII et VIII, dans lesquels nous avons analysé son œuvre comme ministre de l'instruction publique et raconté tout au long l'histoire du 16 Mai. En attendant, nos lecteurs les trouveront dans notre volume sur Jules Simon, qui paraîtra du 20 au 25 mars à la librairie A. Dupret.

Digitized by Google

C'est dans son cabinet de travail que sont rassemblés tous ses souvenirs. Et il en a de très curieux et de tout à fait charmants. Vous voyez sur la cheminée ce magnifique bronze de la Vénus de Milo : il lui a été offert par les dames de la Réunion. Cette grande clef en fer forgé qui pend à un clou le long de la glace est une des nombreuses clefs de la Bastille. N'est-ce pas qu'elle est bien à sa place chez l'homme politique de notre temps qui a le mieux défendu la cause de la liberté ?

Voici une jolie miniature de sa mère, des photographies de ses fils, de Mme Gustave Simon, de la petite Marguerite, si fûtée avec son nez retroussé, si gentille avec ses cheveux sur le front, et dont la spirituelle frimousse et les réparties ingénues font la joie du grand-père.

A côté de ces portraits de famille, parmi les vases et les statuettes de bronze ou de cire, voici une tabatière qui n'a pas sa pareille au monde. Non qu'elle soit de matière précieuse ; elle a été taillée au contraire dans du bois très commun, du mérisier, si je ne me trompe, mais elle a appartenu à tant de personnages célèbres que c'est une véritable curiosité. On y voit gravées en lettre d'or les inscriptions suivantes :

Sur le couvercle : *Lamoignon de Malesherbes à Pierre Lacretelle.*

Sous la boîte : *Pierre Lacretelle mourant à son ami Jouy.*

Sur un côté : *Jouy à son ami E. Dupaty.*

Sur l'autre : *Dupaty à son ami Mignet.*

Et enfin sur le verso du couvercle : *A M. Jules Simon, en souvenir de M. Mignet.*

Cette tabatière ne doit être léguée qu'à un académicien.

Maintenant, si vous faites le tour du cabinet de Jules Simon, vous apercevrez çà, et là sur un coin de muraille ou sur un meuble, de très belles estampes avant la lettre, deux ou trois gravures de Charles Blanc, les seules qu'il ait faites, une splendide coupe de Sèvres, un biscuit du grand Frédéric à cheval ; sur les portes : un médaillon en bronze du maître, un très beau lion de Barye, un portrait de Manuel ; et dans leur étui, posées à plat, à côté d'un encrier, don de l'empereur du Japon, et de la sonnette dont se servait Lanfrey à son lit de mort, des douzaines de médailles d'or de tous les modules offertes pour la plupart à l'ancien ministre de l'instruction publique.

C'est au milieu de tous ces souvenirs, dans cette grande pièce carrée un peu basse de plafond, mais qu'éclairent largement deux fenêtres ouvertes sur la place de la Madeleine, que Jules Simon passe les trois quarts de sa journée. Quelle que soit l'heure à laquelle vous vous présentiez chez lui, vous pouvez être sûr de le trouver assis à son bureau, et la plume à la main. Cependant, ne vous présentez pas avant midi, vous le dérangeriez, il n'y est que pour ses intimes. Songez qu'il a reçu à huit heures un courrier volumineux, qu'il n'a personne pour le dépouiller, et qu'il répond à toutes les lettres. Quand il a fini sa correspondance, il a à s'occuper de son article pour le *Matin*, d'une variété pour les *Débats*, d'une chronique pour une revue anglaise, d'une autre pour un journal du Chili. Et tous les jours ce sont de nouvelles demandes de copie, et il a promis ses Mémoires à une grande revue française !...

N'allez donc pas le voir le matin, il est trop affairé et son poêle n'est pas encore allumé, malgré tout le charbon qu'il a mis dedans. Quand je dis son poêle, j'entends sa bonne humeur communicative, son entrain, sa gaieté. Il ne s'anime guère qu'à table, vers la fin du déjeûner. Il déjeûne tous les jours à dix heures et demie, en famille, le bras gauche appuyé sur le dossier d'une chaise que son valet de chambre a soin de tourner dans le sens voulu. A onze heures et demie, il se lève de table et revient dans son cabinet pour y fumer une cigarette. C'est le bon moment pour causer avec lui. Il ne demande qu'à s'ouvrir, qu'à se répandre en conversation.

Voyez : il a tourné son fauteuil de travail du côté de la fenêtre, comme pour vous permettre de l'observer en pleine lumière. S'il vous connait, il garde sa calotte de velours posée de travers sur sa tête, il s'accoude sur le bras gauche de son siège, il vous regarde, il vous sourit, il est à vous. N'est-ce pas que c'est bien là la figure d'un sage ? La bouche petite n'a pris, malgré l'âge et les déceptions de toutes sortes, aucun pli d'amertume ; le front est poli comme un miroir ; l'œil est plein d'une ironie douce. Il n'y a pas à dire : c'est le dernier des Athéniens, c'est le masque vivant de Platon.

Vous pouvez lui demander tout ce que vous voudrez : un renseignement, un conseil, un service. Il vous le donnera, il vous le rendra, enveloppé dans un mot gracieux, dans son ineffable sourire. Si vous faites appel à ses souvenirs, il vous enchantera par ses traits d'esprit, ses bons mots et ses anecdotes. C'est le causeur le plus étincelant qu'il soit possible d'entendre. Il parle comme un ange, me disait naguère M. Ludovic Halévy. On pourrait ajouter qu'il écrit comme il parle. C'est là tout le secret de sa dernière manière. Quand on l'a quelque peu pratiqué, on le retrouve tout entier dans son style fait de grâce et de simplicité, de bonhomie et de malice. Et comme tout ce qui tombe de sa plume est sain, alerte et vigoureux ! Jamais le vieil adage *Mens sana in corpore sano* ne s'appliqua mieux qu'à sa personne. C'est « l'honnête homme » par excellence du dix-septième siècle.

Chose curieuse et qui étonne chaque jour davantage ceux qui le suivent depuis cinquante ans : sans se laisser entamer quant au fond, tout en gardant intactes les idées de sa jeunesse et de son âge mûr, il a renouvelé sa forme du jour au lendemain ; il a dépouillé le rhéteur qui, malgré tout, était resté en lui ; il ne pérore plus, il converse ; ses articles de jour

Digitized by Google

naux sont des chefs-d'œuvre dans l'art si difficile de la conversation. Jusqu'en ces dernières années on voyait dans ses écrits percer le bout de l'oreille du professeur éloquent et disert. A présent, c'est tout l'homme. Il me fait songer, comme écrivain, à ces marronniers du boulevard qui, lorsque l'hiver approche, ont une nouvelle floraison. Et comme homme politique et comme penseur, il me rappelle ces rochers tranquilles et superbes que la mer de Bretagne bat inutilement de ses vagues en courroux. Quand il aura disparu de ce monde, on pourra dire de lui ce que M. Bersot disait de M. de Rémusat : « Il aimait hardiment la vérité, comme il aimait hardiment la liberté ; il était de la race française, généreuse, brillante et fortement trempée, qui cache sa fermeté sous la bonne grâce et fait les grandes choses simplement parce qu'il ne lui coûte pas de les faire. »

LÉON SÉCHÉ.

DANS L'ATELIER D'UN PEINTRE BRETON

Dessin à la plume de M. Alf. Beau. — (Voir l'article de M. Luzel, page 122.)

LE SANGLIER

Le lion bondit et ravage,
Le loup voyage sans collier,
L'ours mal léché reste sauvage,
L'éléphant n'a pu se plier,
Mais voici le fier et le sage,
Le Sanglier !

Taciturne et sombre est la bête ;
Pas un ami dans le hallier,
Et le chasseur seul lui fait fête,
Avec le chien, son familier,
Quand à homme et meute tient tête
Le Sanglier.

Digitized by Google

Il demeure seul en sa bauge,
Sans parent et sans allié,
Dîne sans témoins et sans auge,
Nul lien n'a pu le lier,
Il dort sous la terre et la sauge,
Le Sanglier.

Sa femelle est chaste et hardie,
Le mâle doit la supplier,
Tandis qu'en la ville la truie
A tout caprice vient plier,
Nul exemple d'homme n'ennuie
Le Sanglier.

Son boutoir est large et farouche,
Son pas lourd marche sans soulier,
Son groin vaut mieux que ta bouche,
La montagne est son escalier,
Ne réveille pas sur sa couche
Le Sanglier.

Hallali ! c'est la noble chasse,
Et sans courage délier,
L'homme à ses chiens de bonne race
Ordonne de mordre et piller.
Car il ne cache pas sa trace,
Le Sanglier.

Il va droit parmi la broussaille,
Il perce d'un trait le hallier,
Eventre nobles et canaille,
Et découd le plus cavalier;
D'un seul coup de tête il travaille,
Le Sanglier.

Et si dans sa soyeuse armure
Le Solitaire au brun collier
Sent palpiter une blessure,
Prends garde au combat singulier;
Il ne t'avait pas dit d'injure,
Le Sanglier.

Il rencontrerait sur sa route
Ton semblable par millier,
Sans qu'il le regarde ou l'écoute,
Il ne veut pas s'humilier,
Mais ce n'est pas ta chair qu'il goûte,
Le Sanglier.

Cependant, son crin se hérisse,
Le sang coule en son tablier,
Tout l'animal s'amasse et glisse,
Qui l'a vu ne peut l'oublier,
Il s'acculait au précipice,
Le Sanglier.

Hommes, chevaux, chiens, en livrée
Attaquent le vivant pilier,
On commencera la curée
Quand son échine va plier,
Il est seul, sa mort assurée,
Le Sanglier.

Il mourra, mais non solitaire,
Quoiqu'il ait vécu singulier,
Il jette cavalier à terre,
Ouvre chiens, chevaux par millier,
Quand il besogne, il faut se taire,
Le Sanglier.

Sa dent à bien couper s'aiguise,
L'ennemi a beau fourmiller,
Il relève sa tête grise,
En dessous on vient le piller,
Mais l'attaque à la fin le grise,
Le Sanglier.

Il redresse toute sa soie,
De son muscle à jeu régulier,
Il se contracte et se déploie,
Ainsi qu'un ressort familier,
Puis, d'un seul élan il foudroie,
Le Sanglier.

Le fer s'enfonce en ses entrailles,
Car il n'a pas de bouclier,
Mais la bête fait des entailles
Que l'homme ne peut oublier,
Ces chiens n'auront pas leurs ripailles...
Le sanglier

Qu'un rang d'autres chasseurs accule
Vers le précipice oublié,
Le boutoir en avant recule
Sur le bord de l'étroit palier ;
Mais ce n'est pas qu'il capitule,
Le Sanglier.

C'est qu'il apprit pendant la lutte
Qu'à peine d'être humilié
Il faut ruser, et vers la chute
Quand tu crois qu'on va le plier,
Il te fait faire la culbute,
Le Sanglier.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE
CONSTANTIN-FRANÇOIS CHASSEBEUF,
COMTE DE VOLNEY.

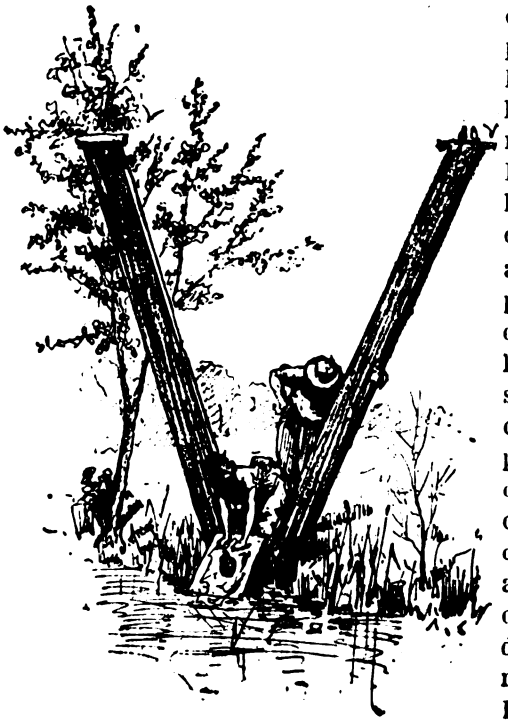

VOLNEY appartient à l'histoire littéraire de la France bien plus qu'à ses annales politiques. Ici l'éclat de son nom est effacé par celui des grands orateurs, des grands acteurs, des grandes victimes de la Révolu-

Digitized by Google

tion. Il n'est mentionné que pour mémoire, et c'est une injustice, car il est de ceux qui ont préparé de tout leur pouvoir et précipité cette catastrophe suprême qui fit tomber le vieux monde et créa notre société moderne. Mais, du moins, dans notre littérature, il a toute une page et une page magnifique que l'avenir gardera. Si les œuvres de cet écrivain, qui, au moment de leur apparition eurent tant de retentissement, sont aujourd'hui méconnues de la foule, oubliées au fond des bibliothèques poudreuses de ceux qui font profession d'aimer et de cultiver les belles lettres, notre illustre compatriote n'en a pas moins sa place marquée au premier rang parmi les grands auteurs qui terminent le dix-huitième siècle, préparent et inaugurent le dix-neuvième. On ne le lit plus guère, c'est vrai, et l'on a tort : mais lit-on davantage les écrits de Diderot, de Bernardin de Saint-Pierre (j'en excepte l'adorable idylle de *Paul* et *Virginie*) ? Noublie-t-on pas déjà, hélas ! ce Châteaubriand, mort depuis si peu de temps, qui fut le premier en date de cette trinité incomparable de génies dont les deux autres furent Lamartine et Victor Hugo ?

Certes, il est permis de discuter les théories philosophiques de Volney ; on doit blâmer ses doctrines antireligieuses ; mais ses théories et ses doctrines étaient celles de son temps ; elles étaient la déduction logique, implacable des siècles passés ; les esprits, trop longtemps comprimés, avaient besoin d'expansion ; l'âme avait besoin de liberté ; la pensée ne voulait plus rester en tutelle ; en philosophie, en morale, en religion, on n'admettait plus le « *Magister dixit* » des disciples du sage de l'antiquité, ni le « *Credo quia absurdum* » du Grand docteur de l'église latine. Chacun raisonnait ; on cherchait la vérité, on croyait la trouver : les plus habiles, les plus lettrés revêtaient d'un style ardent, enthousiaste, toujours élevé, trop sublime parfois, le résultat de leurs longues méditations ; ces jeunes gens étaient tous des apôtres, il y avait de la foi chez ces révolutionnaires de la pensée, c'est pour cela qu'ils ont révolutionné le monde.

Au nord-ouest de l'Anjou, tout près de la Bretagne et du Maine, dans la petite ville de Craon, qui eut jadis son époque de sanglante célébrité, naquit le 3 février 1757, Constantin-François Chassebeuf, que l'histoire connaît sous le nom plus harmonieux de Volney. Ce nom qui est la traduction littérale, en langue syriaque, de celui de Chassebeuf, fut pris par notre illustre compatriote, au moment de partir pour ses lointaines pérégrinations. Sa famille appartenait à la bourgeoisie craonnaise et jouissait d'une grande influence dans toute la région. Son grand-père avait exercé les fonctions de procureur près la juridiction seigneuriale du pays, et son père qui s'était fait recevoir licencié en droit aux écoles d'Angers et s'était fait inscrire comme avocat au barreau de cette ville, sans qu'il ait plaidé jamais, étaient bien connu des fermiers et tenanciers des alentours : il était notaire et sénéchal de la baronnie de Craon et du comté de la Potherie, situé en la paroisse de Challain. M. Chassebeuf s'acquittait scrupuleusement de tous les devoirs de sa charge, et à cela il avait un certain mérite. Challain est à huit lieues au moins de Craon, et il fallait à notre sénéchal, pour y aller tenir les assises, deux bonnes journées de voyage, à pied, à cheval, en charrettes à bœufs, à travers des chemins impraticables pendant la moitié de l'année.

Volney n'avait que deux ans quand il perdit sa mère. Son père n'avait pas le temps, ni même la pensée de s'occuper de son fils, et l'enfant grandit entre une servante de campagne et une vieille parente, ignorantes toutes les deux, et aussi peu capables l'une que l'autre de guider et de développer la jeune et précoce intelligence de Volney. Aussi, ses premières années, privées des soins dévoués et de la tendresse d'une mère, furent-elles tristes et sauvages, et elles eurent une grande influence sur l'esprit de l'illustre écrivain. Il ne trouva de réelle affection, il n'éprouva les vraies joies de la famille que dans la maison de son oncle maternel, à Angers, maison où il revenait toujours quand il voulait se reposer de ses voyages, de ses travaux et de ses déceptions.

Dès qu'il eut atteint l'âge de sept ans, son père songea à lui faire commencer ses études. A la fin du dix-huitième siècle, tous les bourgeois, tous les artisans un peu aisés, mettaient leur amour-propre et leur gloire à donner à leurs enfants une instruction aussi complète que possible. C'était le seul moyen de les émanciper au point de vue social. Ils savaient que les hautes positions politiques, les grades de l'armée et de la marine leur étaient à peu près interdits ; mais ils savaient aussi que l'enseignement, le barreau, la magistrature, le commerce leur offraient des carrières ouvertes, où ils ne trouvaient de concurrents que dans les rangs de cette bourgeoisie, grande ou petite, à laquelle ils appartenaient. Ils comprenaient que de jour en jour la bourgeoisie, grâce à cette instruction qui la pénétrait de plus en plus profondément, devenait une puissance, la seule puissance à laquelle il faudrait bientôt céder.

M. Chassebeuf avait eu souvent à supporter de ridicules et ennuyeuses plaisanteries à cause de son nom. Il voulut éviter à son fils un pareil désagrément. Il possédait aux environs de Craon une petite terre appelée Boisjirais ; il en donna le nom au jeune Constantin qui le porta jusqu'à ce qu'il eut adopté définitivement le nom de Volney. C'est sous le nom de Boisjirais qu'il entra au collège d'Ancenis où il resta quatre ans. Le jeune écolier aimait l'étude, il travailla avec ardeur, et fit de rapides progrès dans toutes les branches de l'enseignement. Le vieux collège d'Ancenis conserve avec fierté le souvenir du jeune Angevin, et le nom de Volney est encore inscrit au premier rang dans ses annales. Au sortir d'Ancenis, il entra chez les oratoriens d'Angers qui avaient pour ainsi dire le monopole de l'éducation : c'est de leur collège que sont sortis tous les jeunes gens d'élite qui

Digitized by Google

prirent une part active aux grands événements de cette époque, Volney fut un de leurs plus brillants élèves.

A dix-sept ans, il avait terminé ses études classiques, et au lieu de rester à Angers comme la plupart de ses condisciples pour y faire son droit il se rendit à Paris, en 1774. Il était entièrement libre de lui-même; son père qui avait pris si peu souci de son enfance, s'occupa moins encore de sa jeunesse. Il le fit émanciper et lui remit le bien de sa mère, environ onze cent livres de rente. C'était peu, mais pour Volney c'était assez.

L'étude du droit l'ennuya bientôt; il l'abandonna pour suivre le cours de la Faculté de médecine, mais les séances médicales ne répondaient nullement aux aspirations de son esprit, et il se livra tout entier à l'histoire, à la philosophie et aux langues anciennes. Il avait trouvé sa voie et ne devait plus en sortir. Il eut bientôt l'occasion de faire connaitre son nom au public savant. Larcher, membre de l'académie des inscriptions, traducteur d'Hérodote et auteur d'un commentaire très étendu sur cet historien, avait avancé que les dates annoncées par Hérodote étaient inexactes; Volney dont Hérodote était l'historien de prédilection, publia un mémoire sur la chronologie d'Hérodote qui commençad'une manière brillante sa réputation. Il avait à peine dix-neuf ans.

C'est de cette époque que datent les amitiés philosophiques de Volney. Les salons les plus célèbres, les plus influents s'ouvrirent devant lui. Il rencontra chez le baron d'Holbach et chez Mme Helvétius, à Auteuil, l'élite des philosophes et des gens de lettres. C'était là que se fondaient alors à Paris, les réputations littéraires. Volney, malgré son extrême jeunesse se fit remarquer dans cette société choisie où il entendit développer avec plaisir les doctrines qui lui étaient chères. Lorsque Franklin vint à Paris, Volney fut un des premiers à fêter son arrivée; il devint l'hôte assidu de la maison de Passy et accueillit avec enthousiasme les idées du républicain d'Amérique. Les idées de Franklin n'étaient pas nouvelles, c'étaient celles de toute l'école philosophique qui dominait alors; mais il semblait à l'âme du jeune Angevin que l'illustre étranger apportait à la France cette émancipation des esprits qui était le rêve de toute la jeunesse ardente et éclairée. Franklin c'était la mise en pratique des théories des philosophes.

Cependant Volney ponrsuivait avec passion ses études historiques; son rêve eût été d'aller puiser ses documents dans les pays mêmes qui avaient été le théâtre des premiers événements de l'histoire du monde; l'Orient cette terre des grands souvenirs, ce berceau de toutes les civilisations, absorbait sa pensée, il aurait voulu le visiter, fouiller ses ruines, méditer sur ses tombeaux, mais de tels pélerinages semblaient devoir lui être interdit à jamais: il était pauvre.

Ce rêve pourtant devait se réaliser; un jour il lui arrive un héritage de six mille francs : c'est une fortune, il verra l'Egypte, la Syrie, toutes ces contrées au milieu desquelles nous avons vécu dans notre adolescence, et dont nous connaissons mieux l'histoire que celle de notre patrie. Les six mille francs seront consacrés à faire ce beau voyage. Volney qui sait que ce grand événement marquera dans sa vie s'y prépare pendant une année toute entière. C'est une véritable croisade qu'il veut entreprendre et il faut qu'il soit armé de toutes pièces pour vaincre les difficultés qui doivent se présenter, pour résister à toutes fatigues ; à défaut d'autre foi, il a celle du philosophe qui part à la recherche de la vérité.

Aujourd'hui un voyage en Egypte, n'est qu'un simple déplacement. Alors c'était une expédition lointaine; c'était encore le vieux pays de Pharaon, la contrée fantastique qui rappelait l'histoire de Joseph, de Sésostris, de Ptolémée, de Cléopâtre, des croisades, la contrée dont on parlait toujours et que personne ne connaissait. Celui qui tentait une semblable entreprise, seul, à vingt ans, devait avoir une ferme volonté et un grand cœur.

« Avant de s'embarquer pour l'Orient, dit N. Berger, dans une étude des plus intéressantes sur la « vie et les mœurs de Volney, Chassebeuf se souvient « du seul membre de sa famille qui ait eu pitié de son « enfance abandonnée; il vient passer à Angers, « auprès de son oncle maternel, plusieurs mois qu'il « emploie à se préparer par des exercices de toutes « sortes aux fatigues prévues d'un voyage dans le « désert. Il part ensuite le hâvre-sac sur l'épaule, le « fusil en bandoulière, la ceinture autour des reins, » ferme et joyeux comme un soldat qui va combattre « pour la cause sacrée de la science. On raconte « cependant que lorsque sorti des faubourgs d'Angers, « il embrassa d'un dernier regard cette vieille ville « féodale, dont les toits ardoisés s'effaçaient dans le « lointain, lui, le philosophe cosmopolite, le penseur « utilitaire, sentit combien de liens nous attachent à « la patrie. Il s'arrêta longtemps et pleura. »

F. E. ADAM

(A suivre)

DEUX TABLEAUX BRETONS

DE M. ALFRED BEAU

Lorsque Corentina, cette fille vermeille,
Se maria, ce fut la noce sans pareille :
Des courses de chevaux, des luttes, un repas,
Tels que depuis un siècle on n'en connaissait pas :
Plus de mille invités, des mendiants sans nombre;
Cidre sous le hangar, et cidre encore à l'ombre;
Deux cents coups de fusil, en passant par le bourg,
Et des musiciens à rendre un homme sourd.

Digitized by Google

Le curé chantait fort, et riait sous son livre
D'entendre sur le plat sonner argent et cuivre (1).

Corentina, ou plus familièrement Tina, c'est cette belle fille rondelette et réjouie que nous montre notre première vignette, entre un paysan de vieille souche, de Ploneïz, et une gaie et robuste paysanne de Fouesnant.

Et qu'est-ce qui excite donc à ce point la curiosité et la gaieté de ces trois Bretons ?

Voici : Un jeune peintre de talent, de Paris, amoureux de couleur locale, est venu chercher le sujet d'un tableau pour le prochain Salon, en Basse-Bretagne, dont il a maintes fois entendu vanter les costumes pittoresques et les mœurs originales. Après avoir parcouru le Morbihan et le Finistère, il s'est fixé dans un village des environs de Quimper, comme étant le centre le plus favorable à l'exécution de son projet. Il a longtemps réfléchi sur le choix du sujet, et s'est enfin arrêté à une noce de riches paysans bretons, se rendant en grande cérémonie à l'église du village. Il s'est mis en quête de ses modèles, dans le village et ses environs, et tout le monde a été d'accord pour lui désigner Corentina Rosily pour représenter la jeune fiancée. Tina, en effet, est une belle blonde, rondelette et rieuse, fille de paysans aisés, et convoitée et courtisée par presque tous les fils de famille du pays. Un jeune cloarec a même quitté ses livres et l'étude du latin pour l'amour d'elle; il a composé plusieurs chansons ou *soniou* où il chante la beauté, la sagesse et les mérites de toute sorte de sa *douce jolie*, et, bien qu'il ne soit pas le plus riche des prétendants, c'est lui, assure-t-on, qui a le plus de chances de passer l'anneau de fiancée au doigt de la belle cornouaillaise. — Les comparses, garçons et filles d'honneur, le cortège des parents, des amis et des autres invités, et jusqu'aux mendiants les plus déguenillés et les plus pittoresques, tout cela a été trouvé facilement dans la commune ou dans les faubourgs de Quimper, et l'artiste a fait une œuvre vraiment remarquable, comme fidélité de costumes, de physionomies et de types de vieille race.

Son tableau terminé, un jour, un dimanche qu'il est allé passer la journée à Douarnenez ou à Penmarc'h, Corentina, sollicitée par des voisins et des voisines curieuses, les introduit dans l'atelier du peintre, et nous assistons à leur admiration en voyant si bien reproduites, — si bien *attrapées*, comme ils disent, — les personnes de leur connaissance, et nous entendons, en quelque sorte, leurs explications et leurs observations :

— Comme c'est bien toi, Corentina, s'écrie la grosse ménagère réjouie qu'on voit à droite du tableau, — et comme tu es belle ! Il me semble te voir conduite à l'autel, — comme tu le seras bientôt, du reste, — par ton doux cloarec Kaour Kervran, celui qui a fait tant de jolies chansons pour toi.

1. Brizeux, la *Noce*, dans MARIE.

— Jésus ! ne dites pas cela, Marguerite, je ne suis pas si jolie que cela, — répond Tina, en riant et en minaudant, avec un geste qui indique combien cette pensée, que vient d'évoquer la vieille Marguerite Madec, caresse doucement son cœur.

Le vieux Fanch Kerduf, bon type cornouaillais, bien saisi et bien campé par l'artiste, a tiré sa pipe de sa bouche, et, immobile et rêveur, il admire et regarde, en silence, comme s'il songeait au jour, déjà lointain, hélas ! où lui aussi, avec un cortège semblable, il conduisit à l'église de Kerfeuntenn le belle Yvonne Kerias, sa femme, qui, aujourd'hui, a ses soixante ans sonnés.

Une fillette de dix ou douze ans, portant le costume si original du Pont-l'Abbé, — une *bigouden*, — montre du doigt à un enfant de trois ou quatre ans les rangs de galons d'or et d'argent du bas de la robe de la fiancée, et l'enfant, dans sa hâte de voir et de toucher, met ses pieds dans la boîte à couleurs de l'artiste et appuie sa main gauche sur sa palette, posée sur un tabouret.

Notre seconde vignette intitulée : *La quenouille de la grand'mère*, nous représente, dans un intérieur des plus pauvres, une vieille grand'mère occupée à garnir sa quenouille de filasson, tout en contant des histoires de héros, de nains et de géants, à deux gentils marmots, ses petits-enfants, qui l'écoutent avec admiration et parfois avec frayeur. Le père et la mère sont allés en journée dans quelque ferme voisine, et ne rentreront qu'à la nuit close. Ici, les deux extrêmes se touchent, — l'enfance et la vieillesse, — et se comprennent à merveille, comme nous le fait bien sentir l'artiste.

Voici l'histoire que la bonne grand'mère est en train de conter, et qui intéresse si vivement ses jeunes auditeurs :

« Du temps que notre Sauveur Jésus Christ faisait « son tour du monde, accompagné de saint Pierre et « de saint Jean, ils vinrent aussi dans notre pays de « Basse-Bretagne. Ils allaient partout, chez le pauvre « comme chez le riche, faisant le bien sur leur pas- « sage. Tous les jours, ils prêchaient dans les églises, « et souvent sur les places publiques, devant le peuple « assemblé, et ils donnaient maints bons conseils et « recommandaient par-dessus tout la charité et la to- « lérance (1).

« Un jour, au fort de l'été, ils montaient une côte « raide et longue. Le soleil était chaud ; ils avaient « soif, et ils ne trouvaient pas d'eau pour se désalté- « rer. Arrivés au haut de la côte, ils aperçurent au « bord de la route une pauvre habitation couverte de « chaume.

— « Entrons dans cette chaumière pour demander « de l'eau, dit saint Pierre.

« Et ils entrèrent.

1. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, par M. Luzel, t. I, première partie.

Digitized by Google

« Quand ils furent dans la chaumière, ils virent une « petite vieille femme, assise sur la pierre du foyer, « et sur le banc placé contre le lit, un tout petit en- « fant tétait une chèvre.

— « Un peu d'eau, s'il vous plaît, grand'mère ? de- « manda saint Pierre.

— « Oui, sûrement, mes braves gens, — répondit la « vieille,— j'ai de l'eau, mais je n'ai guère autre chose « aussi.

« Elle prit une écuelle de bois, alla à son pichet et « présenta de l'eau fraîche et claire aux voyageurs. « Ceux-ci, après avoir bu, s'approchèrent pour re- « garder le petit enfant qui tétait la chèvre, sur le « banc.

— « Ce joli petit enfant n'est pas à vous, grand'- « mère, demanda notre Sauveur.

— « Non, sûrement, messieurs, et pourtant c'est « tout comme. Le cher petit ange est à ma fille; mais, « hélas ! sa pauvre mère est morte en lui donnant le « jour, et il m'est resté sur les bras.

— « Et son père ? demanda saint Pierre.

— « Son père vit encore, grâce à Dieu, et tous les « jours, de bon matin, il part pour aller travailler « à la journée dans un manoir riche du voisinage. « Il gagne huit sous par jour et sa nourriture, et « c'est tout ce que nous avons pour vivre tous les « trois.

— « Et si vous aviez une vache ? dit Notre Sau- « veur.

— « Oh ! si nous avions une vache, nous serions « heureux. J'irai la faire paître par les chemins, et « nous aurions du lait et du beurre à vendre au mar- « ché chaque semaine. Mais, je n'aurai jamais une « vache.

— « Peut-être bien que si, grand'mère, s'il plaît à « Dieu. Donnez-moi un peu votre bâton.

« Notre Sauveur prit le bâton de la vieille et en « frappa la pierre du foyer, en prononçant je ne sais « quels mots latins ou d'une autre langue, que la « bonne femme ne comprit point ; et aussitôt apparut « dans la chaumière une vache rousse, fort belle, « et dont les mamelles étaient toutes gonflées de « lait.

— « Jésus mon Dieu ! s'écria la vieille, à cette vue, « comment cette vache est-elle venue ici ?

— « Par la volonté de Dieu, grand'mère, qui vous « la donne.

— « Que la bénédiction de Dieu soit sur vous, mes « bons seigneurs ! Je prierai pour vous, matin et « soir.

« Et les trois voyageurs se remirent en route.

« La vieille, restée seule, ne se lassait pas de con- « templer et d'admirer sa vache. La belle vache ! di- « sait-elle, et comme elle a du lait ! Mais, comment « est-elle donc venue ici et d'où ? Si je ne me trompe, « il a suffi à un de ces étrangers de frapper de mon « bâton la pierre du foyer pour la faire paraître... Le « bâton m'est resté ; la pierre du foyer aussi est tou- « jours là. Si j'avais une autre vache comme celle- « ci !... Peut-être pour cela me suffirait-il aussi de « frapper de mon bâton la pierre du foyer, comme « l'autre, en prononçant les paroles magiques que j'ai « aussi retenues ?... Je veux essayer.

« Et elle frappa de son bâton la pierre du foyer, en « prononçant des mots dont elle ne comprenait pas le « sens et par lesquels elle appelait le loup sans le sa- « voir. Et en effet, un énorme loup apparut aussitôt, « qui se jeta à la gorge de la vache et l'étrangla.

« Et la vieille, tout effrayée, de courir après les « trois voyageurs en criant : Seigneurs ! seigneurs !... « Comme ils n'étaient pas encore loin, ils l'entendi- « rent et s'arrêtèrent.

— « Que vous est-il arrivé, grand'mère, demanda « Notre Sauveur ?

— « Hélas ! mes bons seigneurs, à peine êtes-vous « sortis de ma maison, qu'un grand loup y est ar- « rivé, qui s'est précipité sur ma vache et l'a étran- « glée.

— « Si le loup est entré dans votre maison, — ré- « pondit Notre Sauveur, c'est que vous l'avez appelé. « Retournez à la maison, et vous y retrouverez votre « vache, en vie et bien portante ; mais soyez plus « sage à l'avenir, sachez vous contenter de ce que « Dieu vous donne, et n'essayez pas, à l'avenir, de « faire ce qui n'est qu'au pouvoir de Dieu.

« La vieille retourna à sa chaumière et y retrouva « sa belle vache rousse, en vie et bien portante ; et « alors seulement elle comprit qu'elle avait reçu la « visite du bon Dieu lui-même » (1).

L'auteur de ces deux charmants petits tableaux, imparfaitement reproduits ici, et qui ont été si remarqués à la dernière exposition artistique de Nantes, est M. Alfred Beau. M. Beau, qui est également l'organisateur, ou plutôt l'*auteur* de la galerie d'anciens costumes bretons de Quimper, dont la réputation n'est plus à faire, et qui n'a son égale nulle part en France, — M. Beau, disons-nous, est un artiste de beaucoup de talent, à qui il ne manque que d'oser et de se produire davantage pour conquérir une place honorable parmi nos meilleurs artistes bretons. Il est Breton, il a une connaissance approfondie des hommes et des choses bretonnes et il les rend avec une vérité et une intensité de sentiment que nul n'a dépassées.

F. M. LUZEL.

1. On trouve quelque chose d'approchant dans le roman français *Le Renard*, première branche, par Pierre de Saint-Cloud. L'auteur y raconte que Dieu, après avoir chassé Adam et Eve du Paradis terrestre, par un reste de pitié pour eux, et ne voulant pas les abandonner complètement, leur donna un baguette en disant qu'il suffirait d'en frapper la mer pour avoir aussitôt tout ce dont ils auraient besoin. Adam, pressé d'éprouver le pouvoir de la baguette merveilleuse, fit sortir, du premier coup, une belle brebis du sein des flots. Eve voulut l'essayer à son tour, mais aussitôt qu'elle en frappa la mer, il en sortit un loup, qui se jeta sur la brebis et l'emporta au fond d'un bois. Ce que voyant, Adam reprit la baguette des mains de sa femme et, d'un second coup, il fit paraître un grand chien, qui courut après le loup et rapporta la brebis. — Puis une foule d'autres animaux furent produits de la sorte, doux et apprivoisés, quand ils naissaient de la baguette d'Adam, indomptables, féroces ou pervers, quand ils naissaient de la baguette d'Eve. Ce fut elle qui fit naître le Renard, le type de la ruse, de la perfidie et de toutes les méchancetés.

Digitized by Google

LA QUENOUILLE DE LA GRAND'MÈRE

Dessin à la plume de M. Alf. Beau. — (Voir l'article de M. Luzel, page 122).

Digitized by Google

LE REMORDS

(Suite et fin).

— Si on allait enendre le rire de mon remords? pensa-t il.

Alors il eut un blasphème en regardant, au milieu des petites croix du cimetière, le crucifix dont les divines blessures parlaient de repentir.

Il avait traversé des villes, des cités, des hameaux et des champs déserts. Maintenant un soleil plus chaud caressait les terres dont l'heure de fécondité approchait.

C'était le printemps.

Des poussées de sève se répandaient, la vie montait de toutes parts comme un effort victorieux de la nature renaissante. Par les matins encore fouettés sous la brise fraîche, l'hymne des alouettes se perdait dans la nue brumeuse, comme un appel aux tendresses vivifiantes de l'aurore. Mille chants d'amour montaient des buissons frissonnants et des fossés touffus recouvrant les nids. Des fleurs qui semblaient mortes sur leurs tiges inclinées vers la terre, redressaient leurs corolles dans une fraîcheur inondante de parfums.

Un apaisement passait sur la souffrance de Mâlo. Le rire paraissait moins terrible. Le remords semblait prendre moins de place en son cœur pour y laisser pénétrer le repentir.

Mais le repentir n'avait point touché Mâlo. Il songeait souvent au crime et des sanglots l'étreignaient; des sanglots de rage et point de regrets. Il ne s'attendrissait pas sur les deux enfants couchés près du dolmen; il regrettait simplement les félicités d'un amour perdu pour lui.

L'été était venu.

Il s'en allait sous un soleil dont les rayons brûlaient la terre comme des langues embrasées. Dans des champs vastes, les blés dressaient leurs blonds épis immobiles que tachaient les rougeurs sanglantes des coquelicots et les étoiles azurées des bluets. Des chants de cigales troublaient la profondeur du silence, tandis que les oiseaux alanguis dormaient dans les chevelures embroussaillées des arbres, sur lesquels la brise ne soufflait pas une ondulation.

Une longueur morbide flottait dans l'air brûlé. Mâlo souffrait. Il lui semblait que du plomb fondu coulât dans ses veines, alourdissant jusqu'à la torture ses membres broyés. Et cependant, il marchait toujours du champ rougi par le sang des victimes.

Il traversait maintenant des forêts aux grands arbres fouettés par des fraîcheurs de bise. Des bruits mystérieux agitaient les crinières rouillées des ormes et des chênes. L'automne passait avec ses souffles de fin. Des feuilles bronzées et jaunies tournoyaient dans le vide, dans une lutte dernière, avant de joncher les clairières. Dans l'amoncellement des rameaux morts, ces feuilles flétries se tassaient avec les courts gémissements qui sont les hoquets de leur agonie. Plus loin des côteaux penchaient crânement leur crête sur un torrent gonflé et rugissant. Sur le versant des collines, des vignes poussaient dans l'abandon du caprice. Dans les pampres éclaircis, des raisins mûrs étalaient la rondeur de leurs grappes dorées sur les ceps tordus comme de gros serpents gris.

Et partout Mâlo souffrait des éclats du rire.

Novembre était venu.

Après avoir traversé les pays inconnus aux végétations grandioses ou capricieuses. Mâlo revoyait des campagnes où ses souvenirs se retrouvaient. Depuis une semaine déjà, il côtoyait la mer, marchant péniblement dans les sables humides des grèves, dans les terres détrempées des falaises ou sur les pics dangereux des récifs de la côte. L'éternel bruit du flot l'avait calmé d'abord, mais le rire féroce avait repris ses droits. Il croyait l'entendre partout maintenant; dans les poussées de vent envoyées par le large et dans les baisers que la vague déferlante glissait sur le sable agité.

Il voulut remonter dans les terres.

Et voici qu'il retrouvait un pays semblable à son lointain pays de Bretagne. Des landes nues sous les bruyères mortes s'étendaient comme une lèpre jusqu'aux horizons assombris.

Alors, il se souvint plus amèrement de la vieille terre d'Arvor où ses ancêtres reposaient; où lui-même aurait dû mourir sans son crime.

Il revit Corentin et Marie, et pas une larme ne vint à ses yeux; il songea qu'il aurait pu les faire heureux, et que, peut-être, Dieu leur avait donné cette joie de s'aimer dans l'éternité.

A cette pensée, un sanglot de rage secoua sa poitrine, Mâlo n'avait pas le repentir.

La nuit était venue, une nuit noire sans une étoile enchâssée dans la nue, comme en une grande tombe fermée. Il marchait à l'aventure, dans l'épaisseur des ténèbres. Cette nuit-là, le rire du remords semblait guider les pas de Mâlo. Un instant le rire cessa. Mâlo s'était arrêté; une pierre était près de lui, il s'accouda pour trouver un peu de repos.

Au loin, une grande clarté se fit tout à coup; il y eut un brusque déchirement d'ombres; une nappe de clairs rayons baigna l'horizon.

La pleine-lune de novembre se levait.

Mâlo regarda. Il voulut crier et fuir; il se tut et resta, la gorge serrée, les pieds rivés au sol. Sur son crâne ses cheveux se dressaient, sur son front une transpiration brûlante comme une sueur de sang passa.

Il se retrouvait dans la plaine de Carnac, près du Dolmen au Gui.

Il était enveloppé de son suaire de fantôme, et tenait encore sa hache à la main. Et à ses pieds couchés sous la table du dolmen, la tête sanglante de Marie reposait sur l'épaule de Corentin.

Les menhirs avaient repris leurs hideux visages pour regarder le meurtrier et le rire du remords s'égrenait dans la nuit.

Mâlo reprit sa marche pour s'éloigner, toujours. Il voulait trouver la mort. Il chercha d'autres chemins, il se précipita dans des torrents dont la rage cessait pour le transporter vivant sur une autre rive. Il passa par des pays ravagés par la guerre; il traversa des champs de bataille où les soldats

Digitized by Google

tombaient fauchés par la mitraille. Lui restait debout. La mort ne voulait point le prendre.

Quand il eut marché ainsi, affrontant tous les dangers, il se trouva sur des mers de glace où la férocité des animaux rugissait, impuissante, à son approche.

Quand l'automne revint, sans savoir comment, il se retrouva, pour la lune de novembre, près du Dolmen au Gui, enveloppé dans la robe pâle du fantôme fratricide.

Et depuis des siècles, lorsque ce lever de pleine-lune crève les nues sombres, Mâlo est là, la hache ensanglantée à la main.

RAPHAEL LIGHTONE.

NOTES SUR « LA ROCHE AUX FÉES »

MONUMENT MÉGALITHIQUE SITUÉ PRÈS D'ESSÉ (ILLE-ET-VILAINE)

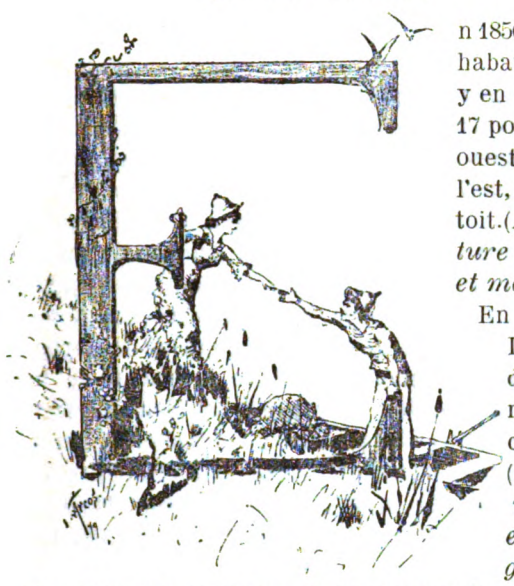

En 1850, M. Gailhabaud dit qu'il y en a 41, dont 17 pour le côté ouest, 15 pour l'est, 9 pour le toit. (*Architecture ancienne et moderne*).

En 1857, M. Du Crest de Villeneuve en compte 42 (*Guide du voyageur en Bretagne*).

En 1883, l'*Inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine* établi par M. Bézier marque 30 pierres pour l'enceinte, 8 en recouvrement, 2 à l'intérieur, une déplacée et un éclat, en tout 42.

Comme on le voit, le désaccord porte autant sur la distribution des blocs que sur leur addition, et si les cultivateurs d'Essé avaient lu les auteurs que nous venons de citer, ils seraient forcément portés à y trouver la confirmation de leur naïve croyance. Les chiffres de l'inventaire de 1883 sont sans doute ceux qu'il y a lieu d'adopter, car les observations faites par l'auteur à la Roche-aux-fées ont été le résultat d'un examen scrupuleux. On retrouvera les mêmes données dans l'ouvrage publié par M. A. Orain : *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*.

Nous avons nous-même, récemment encore, visité la Roche aux fées, mais nous avouons n'avoir pas essayé d'en dénombrer les puissantes assises, ni les masses gigantesques qui en sont le couronnement. Ce n'est pas que nous craignions de les voir échapper à nos calculs, nous ne doutions pas qu'avec un peu d'attention on pût résoudre ce problème, mais d'autres pensées nous préoccupaient. Nous regrettions le temps où les discussions nouvelles sur les monuments mégalithiques n'étant pas encore ouvertes, on acceptait de confiance l'origine druidique des dolmens. Alors le bagage archéologique était beaucoup moins lourd aux épaules du touriste et nous ne venions point à la Roche aux fées sans évoquer dans notre imagination la Velléda gauloise, « la tête couronnée d'une branche « de chêne, debout sur la table de pierre, et coupant « le gui sacré du tranchant de sa faucille d'or, au « sixième jour de la lune, au premier jour de l'an « neuf » (1).

Aujourd'hui, il est plus difficile d'envisager le côté poétique de ces questions. Plusieurs théories ont été exposées et soutenues avec un égal talent, des fouilles ont été faites, dont les résultats ont été interprétés de façons diverses et par conséquent n'ont rien tranché ; mais la discussion, singulièrement élargie, offre un puissant intérêt qui efface quelque peu l'attrait des reconstitutions artistiques. Parmi ces doctrines, notre préférence, avouons-le, est pour celle qui fait des mégalithes, des monuments commémoratifs élevés par un peuple d'origine orientale, monuments utilisés plus tard par d'autres peuples, tant comme autels que comme tombeaux. Mais quel mystère enveloppe encore toute cette question des origines ! et comme Montaigne aurait encore là l'occasion d'écrire qu'il faut se défier d'une doctrine nouvelle et « considérer « qu'avant qu'elle feust produicte, sa contraire était « en vogue ; et comme elle a esté renversée par cette- « cy, il pourra naistre à l'advenir une tierce inven- « tion qui chocquera de mesme la seconde ! ».

ESUS

Dessin à la plume de M. A. de Léon des Ormeaux.

III

Une autre légende du pays assure que les fées construisirent de leurs mains leur mystérieuse demeure. Les fées, disent les conteurs, apportèrent les pierres sur leurs têtes et dans leurs devantières (*tabliers*). Cela leur coûtait si peu d'efforts qu'elles ne s'arrêtèrent pas pour cela de filer leur quenouille. Elles les apportaient de fort loin et de plusieurs points différents.

Le gisement de roches de même nature le plus rapproché serait dans la forêt de Theil, à 5 kilomè-

1. Châteaubriand.

Digitized by Google

tres, et on a pensé que les pierres de la Roche aux fées en avaient été extraites. C'est l'avis de M. du Crest de Villeneuve qui fait remarquer (*Annotation du dictionnaire d'Ogée*) qu'on trouve une suite non interrompue de blocs de schiste de même nature, partant de ce point pour se prolonger dans la direction du grand dolmen. Mais la légende rapporte que les fées prirent leurs matériaux dans la lande de Marie, qui est à deux lieues de là. En effet, il s'y trouve plusieurs menhirs, composés de la même pierre que les roches d'Essé. A Marcillé-Robert, on voit aussi une pierre qui devait faire partie de la Roche aux Fées; elle fut abandonnée en cet endroit. Les fées qui travaillaient à la construction du grand Dolmen, l'ayant terminé, crièrent à leurs compagnes que de nouveaux transports étaient inutiles. Celles-ci entendirent l'avertissement et inclinant la tête, laissèrent retomber leurs fardeaux aux lieux où on les voit encore sur la lande de Marie, au Sel, aux Saulnières, à Rumfort et à Marcillé-Robert.

Telle est la légende de la Roche aux Fées, c'est à peu près celle de toutes les allées-couvertes de France. Il semble assez naturel, en effet, que nos laboureurs, dans l'impossibilité d'expliquer un si prodigieux travail par des moyens connus, en aient fait l'œuvre de personnages surnaturels. Pour des gens restés encore légèrement superstitieux, c'est là une explication suffisante. Cependant, à propos de cette légende, il serait utile de remarquer que nulle part la croyance populaire ne fait intervenir le diable ni les lutins dans la construction des dolmens, mais presque invariablement les fées, créatures mystérieuses, dont la puissante intervention est le plus souvent bienfaisante, parfois malicieuse, mais rarement malveillante. Quand ce ne sont pas les fées qui entassent les roches merveilleuses, c'est la Vierge Marie, c'est une sainte, mais partout c'est une femme et une femme bienveillante. A Saint-Antoine du Rocher, près de Tours, la *Grotte des fées* a été construite par trois fées en trois nuits. La *Tioule de las fadas*, aux environs de Saint Flour, est la maisonnette d'une fée, gardeuse de moutons, à Gelle, près de Clermont, c'est la Ste-Vierge qui apporte la pierre monstreuse dans son tablier, en filant sa quenouille, à Poitiers, Ste-Radegonde dresse la *pierre levée*.

Il nous semble voir dans cette tradition si générale, un argument en faveur d'une école archéologique, pour laquelle les dolmens sont intimement liés au culte druidique. Sans nier que ces monuments aient pu exister antérieurement à l'établissement des tribus celtiques dans notre pays, on est, croyons-nous, forcés de reconnaître qu'ils ont été utilisés par elles pour leurs cérémonies religieuses. Nous serions donc portés à voir dans les allées couvertes, des temples desservis par des collèges de druidesses; et dans cette tradition des fées, constructeurs de dolmens, nous trouverions un dernier souvenir des prêtresses gauloises. Ce que l'on sait de leur influence sur les chefs et de leur autorité très considérable sur toute la nation, ne s'accorde-t-il pas avec la conclusion qu'on peut tirer de cette tradition générale des fées: c'est qu'à une certaine époque dans nos contrées, une puissance incontestée a été aux mains d'une classe particulière de femmes. Si elles ne se sont pas promenées dans la lande de Marie en filant leur quenouille, avec des pierres de 40,000 pesant sur la tête, ce serait du moins à leur appel, que les tribus rassemblées dans les forêts sacrées, autour des tables de granit, auraient reçu l'enseignement d'un Dieu unique, invoqué sous les noms divers d'*Esus*, *Teutatès*, *Belen* et lui auraient offert de sanglants sacrifices. Là aussi, auraient été tenues les Assemblées politiques qui réunissaient à certaines époques des tribus appelées à combattre pour un intérêt commun.

IV

Une source à laquelle il est assez naturel de puiser, c'est l'étymologie des noms de lieux; malheureusement cette science est un peu élastique, surtout lorsqu'il s'agit de l'idiôme des Celtes et nous avons eu le regret de ne point trouver dans les notes qui ont été publiées sur notre sujet, une conformité de vues suffisante pour nous fixer. Pour les étymologies latines, la filiation s'établit plus clairement, aussi admettra-t-on volontiers que le nom de la terre du *Rouvray*, sur laquelle est située la Roche au fées, vient du latin *robur* et rappelle un lieu couvert de chênes. C'est en effet sous les grands chênes, objet de vénération, qu'un autel au Dieu des forêts, Esus, avait sa place indiquée. Mais pour l'application des autres noms de lieux, nous avons à choisir entre plusieurs sens.

M. de la Houssaye pense que *Essé* dérive du celtique *Es-zi* qui veut dire: *la demeure d'Esus;* mais M. Eloi Johanneau, un des fondateurs de l'Académie celtique, est d'avis qu'*Essé* vient d'*es-souez*, c'est-à-dire *la merveille*. De même, en Poitou, dit-il, un monument druidique du bourg d'Hérisson, s'apppelle *la merveille d'Hérisson*. Ajoutons qu'il y a un dolmen à *Esse*, dans la Charente, près du village de Périssac.

M. Baudoin-Maison-Blanche écrit *Eissé* et traduit: *la demeure des huit*.

Si nous cherchons le sens primitif des appellations voisines, voici ce que nous trouvons:

Janzé ou *Jan-sai* est composé de *Jan: belle*, et *sai: forêt*.

Coësmes dérive de *Coël: forêt* et *em: eau rivière*. *Rhétiers* ou *Rétiers* vient de *Reis*: *repos* et *tier: maison*. *Richebourg* a le même sens.

Le *theil* ou le *teil*, et plus anciennement le *tail*, est composé de *ta* et *ail* et signifie: *pierre sacrée*.

Mais d'un autre côté, nous trouvons encore pour Rhétiers, l'étymologie latine de *rota: route*. Il y passait en effet, une voie romaine (*Ogée*). Il est vrai

Digitized by Google

qu'Ogée latinise trop volontiers les mots dont il cherche le sens, de même qu'il enterre trop de généraux romains sous les dolmens, comme au pied des menhirs. Cette dérivation de *rota* est d'autant plus douteuse que Rhétiers s'écrivait au XII[e] siècle : *Restier*. M. du Crest de Villeneuve qui a annoté le dictionnaire d'Ogée, fait remarquer que le *tail* pourrait être du simple et vieux français : *tail* pour *taillis, forêt*.

Les étymologistes nous semblent aussi embarrassés pour fixer le sens de ces mots, que les archéologues pour compter les pierres de la Roche aux fées. Mais du moins, ces significations, si diverses qu'elles soient, ne contredisent ni la tradition qui nous montre le pays de Rhétiers couvert de pierres consacrées, ni l'histoire qui nous assure qu'une vaste forêt s'étendait sur tout le bassin de la Seiche.

V

Au VI[e] siècle, la forêt du Theil s'avançait encore, au sud, jusqu'à la petite rivière de *Bru*, près de Coësmes; au nord, les territoires de *Chancé* et *Chausseray* en faisaient partie, tandis qu'à l'Ouest, elle s'étendait jusqu'à Châtillon. Quant au culte des pierres, il était loin d'avoir disparu à cette date. Persécuté d'abord par les empereurs romains, condamné plus tard par les rois de la première race et par l'Eglise, le druidisme vivait encore dans les pays boisés ou montagneux, dans les régions où la surveillance était plus difficile. Sans doute, les plus imposantes cérémonies avaient cessé de s'accomplir, mais les rites les plus grossiers se perpétuaient encore. A la place des druides et des prêtresses, des imposteurs exploitaient la crédulité et la superstition populaires.

Non seulement le culte, mais les monuments druidiques eux-mêmes furent proscrits et beaucoup d'entre eux, voués à la destruction ; aussi, dans certaines parties de la France, plus directement soumises à l'autorité royale, les mégalithes restés debout sont-ils en très petit nombre. En Bretagne, au contraire, province jamais asservie, l'application des décrets des empereurs romains ou germaniques, trouva une grande résistance. Les pierres restèrent debout malgré les préfets romains, et plus tard, malgré les capitulaires et les conciles, malgré les anathèmes des évêques. Au VIII[e] siècle, Charlemagne défendait encore de révérer les pierres et les arbres. En 452, le concile d'Arles avait édicté cette prescription : « Si « dans la juridiction de quelques évêques, des infidè« les allument des torches, ou rendent un culte aux « pierres, aux fontaines, aux arbres; si l'évêque né« glige de détruire ces objets d'idolâtrie, qu'il sache « qu'il est coupable de sacrilège ». (*Cambry. Monuments celtiques*). Un siècle plus tard, en 554, Childebert ordonnait de détruire le reste des idoles, à peine de condition servile et de cent coups de verge. C'est à peu près à cette date, que Saint Armel, quitta la cour de Childeberg, fils de Clovis, dont il était, dit-on, le secrétaire depuis six ans, pour se retirer dans la solitude. A son retour en Bretagne, il obtient du prince Judual, protégé du roi de Neustrie, la cession d'un territoire pour y bâtir un monastère. Il vint définitivement s'établir sur un terrain situé à trois lieues de Rennes, dans une forêt voisine de la Seiche, en un lieu qu'on nommait *Boschod*, c'est-à-dire *rivière en forêt*, et qui s'est appelé plus tard, *Saint-Armel des Boschaux*. Il portait encore ce nom en 1707 (*Dom Lobineau. Histoire de Bretagne*).

Le nouvel abbé de Boschod, trouva le pays entièrement livré au culte des pierres, et parcourut les campagnes pour y prêcher l'évangile. Les Bretons de ce temps-là allaient pendant la nuit oindre avec de l'huile leurs pierres vénérées ; ils allumaient des feux au pied des menhirs, et les entouraient de guirlandes, de feuillages et de toisons de brebis. Aux jours de fête on se rendait de très loin au dolmen d'Essé pour y célébrer les mystères d'un culte bien dégénéré de celui des Druides, puisqu'au Dieu unique des prêtres gaulois on associait maintenant les divinités du paganisme romain. « Saint-Armel combattit ces rites « superstitieux et parvint à faire abandonner le tem« ple d'Essé, » (*Dom Lobineau, vie des Saints de Bretagne*).

L'imagination populaire, qui traduit en contes merveilleux tous les faits importants, consacra le souvenir de l'influence d'Armel par une légende qui s'est transmise jusqu'à nos jours. Il y avait alors, dit cette légende, un dragon terrible répandant l'effroi aux alentours et désolant toute la contrée. Saint-Armel osa l'affronter; il alla le surprendre dans son repaire d'Essé, et l'ayant lié par le cou avec son étole, il le traîna jusqu'au bord de la Seiche, sur une colline, d'où il le précipita dans la rivière. Il est difficile de ne pas voir dans cette légende, le récit sous une forme allégorique, de la victoire remportée par la foi nouvelle sur le vieux culte druidique. La Roche aux fées cessa peu à peu d'être fréquentée et resta témoin impassible, au milieu des chênes du Rouvray. Mais quelle qu'ait pu être l'autorité de l'apôtre de Boschod, la religion qu'il apportait ne put faire tout d'un coup table rase des croyances anciennes, et les libations aux pierres se firent longtemps encore en secret (1). Enfin l'oubli et l'abandon se firent autour du vieux dolmen. Les ronces et les épines en obstruèrent l'accès et le sauvèrent peut-être de la destruction. Le peuple n'y pensa plus, que pour y voir l'ouvrage merveilleux des fées.

Deux sortes de personnes seulement ont continué à en faire l'objet de leurs préoccupations: les archéo-

(1) Certains usages de ces temps reculés se retrouvent encore dans nos campagnes, transformés seulement sous l'influence du christianisme : on place des statuettes de la vierge au creux de certains chênes comme les Gaulois y suspendaient jadis des épées et des boucliers.

Digitized by Google

logues, et avant eux, les chercheurs de trésors. Ceux-ci l'avaient beaucoup fouillé, ceux-là l'ont beaucoup interrogé. Mais il ne semble pas avoir rien livré ni aux uns, ni aux autres.

Les anciens propriétaires du Rouvray, nous dit M. de la Houssaye, surveillaient avec soin la Roche-aux-Fées, mais peu après la Révolution, il fut fouillé avec tant d'acharnement que la police dut intervenir pour empêcher les chercheurs de trésors de s'ensevelir sous ses ruines.

VI

Le champ où se trouve la Roche-aux-Fées avait été défriché vers 1770, et ce travail amena sur le sol, d'après le témoignage du curé d'Essé, témoin de ces travaux, des morceaux de brique et de chaux. Ce champ, est encore parsemé de pierrailles qui parurent à M. de la Houssaye (1810), être les restes d'anciennes constructions. Les terres voisines, écrit-il, ne présentent pas les mêmes débris qui paraissent avoir appartenu à des édifices que la suite des siècles a détruit, et il en conclut qu'il y avait eu autour de la Roche aux fées des cabanes habitées par les prêtresses d'Esus.

M. Bézier, dans le *supplément à l'inventaire des monuments mégalithiques d'Ille-et-Vilaine 1886*, pense avec M. Henri Martin et M. Gabriel de Mortillet, qu'on doit y voir les traces d'un tumulus sous lequel la Roche aux fées aurait été primitivement enfouie. Plusieurs raisons nous font hésiter à admettre cette explication.

1° Dans ce cas, le champ sur lequel est situé la Roche aux fées, porterait le nom de : *la motte*, ou *la butte*, ou *le mont*, fait qui se présente quand il y a eu un tumulus; en outre (comme le reconnaît l'honorable auteur dont nous discutons en ce moment l'opinion), la tradition n'en a pas gardé le souvenir.

2° Une chambre funéraire de la dimension de la Roche aux fées suppose un tumulus énorme, une masse de terre très considérable. Où est-elle cette masse de terre ? Qu'est-elle devenue ?

3° Si on suppose que la Roche aux fées a été dégagée d'une montagne de terre qui l'ensevelissait, il faudrait admettre aussi que cette terre a été transportée très loin,et répandue sur le sol d'une manière uniforme. Mais dans quel but aurait-on accompli autrefois un travail aussi dispendieux,qu'on ne ferait pas même à l'époque actuelle,où la terre a acquis une grande valeur, et où les efforts des agriculteurs accomplissent des transformations, auxquelles on n'eut pas songé il y a quelques années.

Enfin il ne paraît pas que la Roche aux fées ait été fermée assez hermétiquement pour constituer une chambre sépulcrale ; la terre eut envahi l'intérieur.

Nous préférons donc l'explication de M. de la Houssaye, qui cadre aussi avec les vues de M. Baudoin Maison-Blanche.

Nous regrettons vivement de n'avoir pu accepter l'opinion des savants archéologues qui ont conclu à un tumulus détruit, mais nous pourrons peut-être obtenir le pardon de notre audace, en faisant remarquer que MM. Henri Martin (*Etudes d'archéologie celtique*) et de Mortillet (*Le Préhistorique*), sont eux-mêmes en complète divergence d'opinion sur la plupart des questions d'archéologie mégalithique, notamment sur l'origine des peuples constructeurs de dolmens. Si nous ajoutons qu'ils sont très souvent en désaccord aussi avec M. Alexandre Bertrand (*La Gaule avant les Gaulois*), on conviendra, nous l'espérons, que ce défaut d'ensemble peut nous encourager à garder notre opinion propre, et à attacher plus d'importance, comme nous l'avons fait jusqu'ici, aux traditions locales qu'à toute autre explication qui s'en écarterait.

C'est que les questions qui se rapportent aux monuments de roche brute sont encore bien controversées. Hier c'étaient des autels, aujourd'hui ce sont des tombeaux, que seront-ils demain? D'ailleurs, pourquoi adopter une classification absolue? pourquoi ces pierres mystérieuses n'auraient-elles pas été à la fois autels et tombeaux ?

Nous avons vu trop souvent la Roche-aux-Fées depuis notre enfance pour n'avoir pas été intéressés par l'étude des questions d'archéologie préhistorique. Chaque fois que nous avons eu la bonne fortune de passer quelques beaux jours d'été à La Rigaudière, la curiosité nous a ramenés vers l'allée couverte d'Essé. Nous eussions été heureux d'en connaître la signification d'une manière positive, aussi l'avons-nous demandée aux ouvrages qui jouissent de la plus grande autorité dans ces questions. Malheureusement, nous le répétons, si on y trouve exposées des doctrines fort ingénieuses et des probabilités très séduisantes, il ne nous paraît pas qu'elles établissent encore avec une certitude absolue ni l'âge, ni l'origine, ni la destination des monuments mégalithiques.

VII

Nous avons dit, au commencement de ces notes, que leur but était de conserver le souvenir d'une particularité curieuse observée pendant plusieurs années à la Roche-aux-Fées. Le linteau de l'entrée du Dolmen, si considérable que fût sa masse, oscillait sous l'impulsion que pouvait produire même une seule personne, en montant dessus. Ce mouvement qui a cessé depuis 1854 environ, a été mis en doute dans l'*Inventaire* publié en 1883 sous les auspices de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine par l'honorable M. Bézier, membre de cette Société. Cet ouvrage ayant une incontestable importance tant en raison du patronage de la Société d'archéologie que du soin avec lequel ont été faites les recherches de l'auteur, il a paru utile à M. de Léon des Ormeaux alors et actuelle-

Digitized by Google

ment maire du Theil, d'affirmer les oscillations antérieures de la pierre d'entrée de la Roche-aux-Fées. Sa protestation a donné lieu à de nouvelles visites à la Roche-aux-Fées. M. Saulnier, président de la Société d'archéologie, après examen de la question, écrivit le rapport très intéressant qui figure au *Supplément à l'inventaire des M..*, etc., rapport dans lequel il croit naturel d'admettre la mobilité antérieure de la pierre. Nous le reproduisons ci-après avec diverses pièces relatives à cette question et notamment les procès-verbaux contenant les témoignages de douze habitants, tant du Theil que d'Essé, qui affirment avoir ébranlé la traverse de pierre à l'entrée de la Roche-aux-Fées.

M. A. Orain, chef de division à la préfecture de Rennes, auteur de plusieurs ouvrages appréciés sur le département et entre autres de la *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, conclut dans le même sens ; nous publions aussi une lettre dans laquelle M. Orain expose son sentiment sur ce sujet. MM. Henri Martin et Gabriel de Mortillet, après leur visite à la Roche-aux-Fées, se rangèrent au contraire à l'avis de M. Béziers.

(*A suivre*) DE LÉON DES ORMEAUX.

CHATEAU DE LA REGAUDIÈRE
Dessin à la plume de M. A. de Léon des Ormeaux.

PAUL FÉVAL

Voilà donc ce pauvre Paul Féval définitivement enterré ! George Sand, qui fut son amie, disait de Napoléon III que s'il ne s'était pas fait tuer à Sedan, c'est qu'il était mort depuis longtemps. Paul Féval aussi n'avait pas besoin de mourir pour n'être plus de ce monde. Il en avait disparu avant même d'opérer sa conversion bruyante, et parmi ceux dont il avait charmé la jeunesse, combien, sans la prise de voile de ses filles, sans le récent coup de pistolet de son fils, l'auraient cru couché depuis des années sous l'herbe drue du cimetière ! Il travaillait pourtant encore, et s'il ne créait plus, si le puits de son imagination était tari, il avait encore la force et la volonté de corriger ses péchés de jeunesse pour le compte de la librairie Palmé. Comme s'il dépendait d'un ermite d'effacer de sa vie la part du diable. Ah ! le pauvre homme ! il fallait qu'il eût grand besoin d'argent pour s'atteler sur le tard à cette besogne digne tout au plus de la commission de l'*Index*.

On rappelait ces jours-ci qu'il n'avait jamais cessé d'être catholique. Oui, mais il l'était à sa manière qui est celle de beaucoup d'autres. C'est-à-dire que, sans pratiquer le moins du monde, sans mettre les pieds à l'église, il avait gardé des croyances et un respect profond pour la « grande nourrice » qui l'avait bercé sur ses genoux, dont il avait sucé le lait, qui l'avait enchanté, enfant et jeune homme, de ces cérémonies, de ses légendes merveilleuses. Il était bien le fils de la terre des Celtes : rêveur et quelque peu mystique, et n'avait jamais complètement rompu ce que Ste-Beuve appelle quelque part le câble du retour. Quelle fut donc la cause réelle de sa *conversion* ? Est-ce la misère ou l'âge seulement ?

L'une et l'autre sans doute. Quand on devient vieux et que l'âme se replie sur elle-même, on aime à revenir aux choses de son enfance. A plus forte raison quand on est malheureux. Il a dit qu' « il avait trouvé son chemin de Damas sur les ruines de l'emprunt ottoman », — ce qui laisserait supposer qu'il s'était converti uniquement par intérêt. Mais je crois bien que ce n'était là qu'une boutade et qu'il riait de son propre malheur en s'exprimant de la sorte. Car Féval avait été, en son temps, un joyeux compagnon, un bon vivant. Ceux qui l'ont connu il y a trente ans, ont gardé le souvenir inoubliable de sa verve étincelante, de ses bons mots, de son bon cœur. Il n'avait pas toujours été heureux, certes. Quand il se décida à quitter le barreau de Rennes pour aller tenter la fortune à Paris, il était plus riche d'espérances que d'argent. Il n'atteignit pas tout de suite la renommée. Il miséra longtemps, et M. Jules Simon qui l'avait fréquenté très jeune, puisqu'il était maître d'étude au lycée de Rennes quand Féval y était encore élève, me disait jeudi, à son enterrement, qu'entre son entrée comme correcteur au *Nouvelliste* et ses débuts à la *Revue de Paris*, en 1841, il avait disparu deux ans sans donner signe de vie. Qu'était-il devenu ? Nul n'en savait rien. Lorsqu'il fit sa réapparition sur le boulevard et qu'on lui demanda où il était passé, il dit en montrant son gilet dont les boutons étaient cousus tant bien que mal avec du fil blanc : Je cachais ma misère !

Enfin les *Mystères de Londres* qu'il signa du pseudonyme de Francis Troloppe, le tirèrent de l'obscurité et aussi du besoin.

Pendant vingt ans il occupa, à lui tout seul, plus de la moitié des feuilletons des journaux. Il remplaça dans le goût du public Alexandre Dumas, Frédéric Soulié et Eugène Sue.

Qui n'a lu le *Fils du Diable*, *Madame Gil-Blas*, *Roger Bontemps* et le *Bossu*, ce désopilant *Bossu* qui eut tant de succès au théâtre et qui lui attira une polémique si vive avec Victorien Sardou !

Tant de travaux de longue haleine auraient dû le mettre pour toujours à l'abri des soucis d'argent. Mais il dépensait sans compter, ayant pris modèle sur ce grand seigneur qui fut Lamartine et sur ce panier percé qui fut Dumas père. Cependant il avait

Digitized by Google

réussi à économiser un assez joli magot qu'il eut la folie d'engager dans des opérations de Bourse. On sait qu'il fut ruiné à la suite de la déconfiture de l'emprunt ottoman et que, lorsqu'il se fût converti, Edmond About ouvrit pour lui venir en aide une souscription qui n'aboutit pas. Il avait entrepris dans ces dernières années une histoire de Sainte Radegonde pour un éditeur de Poitiers, mais cette histoire ne parvint jamais à sortir de sa plume, en sorte que, faute d'avoir tenu ses engagements, il fut poursuivi et condamné à je ne sais plus combien de dommages-intérêts. Quelle triste fin que la sienne ! On dit en Bretagne que comme on fait on lit on se couche. Paul Féval ne sut jamais faire le sien ; aussi est-il mort dans un lit d'hôpital, chez les frères Saint-Jean-de-Dieu où Francisque Sarcey fit sa cure il y a deux ans. Claretie disait l'autre jour sur sa tombe que ceux qui l'avaient connu ne l'oublieraient pas de sitôt. Ce qui le laisserait croire c'est l'assistance nombreuse qui assistait à son enterrement — foule énorme et plus sympathique que curieuse.

J'espère bien que la ville de Rennes lui élèvera un jour un monument. Rennes n'est pas très riche en écrivains célèbres. Moins heureux que la petite ville de Saint-Malo qui, à quelques années de distance, vit naître Châteaubriand et à Lamennais, elle n'a donné le jour qu'à Turquety qui est aux trois quarts oublié, à Hippolyte Lucas qui n'est connu que des lettrés, et à Boulay-Paty qu'on ne lit plus. Elle ne saurait donc mieux faire que de consacrer pour un monument quelconque le souvenir aimable de son romancier populaire.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LETTRES ET ARTS

Notre compatriote, M. André Joubert, vient de publier à la librairie Lechevalier, *Une famille de seigneurs calvinistes du Haut-Anjou*, les Chioré, marquis de la Barre de Bierne (XVI[e] et XVIII[e] siècles. 1 vol. in-8. orné de sept gravures.

Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

—

Vient de paraître également à la librairie Fischbaker, rue *toire des paysans* par M. Eugène Bonnemère, 3 vol. in-18. de Seine, vient de mettre en musique la *Chanson des Muscadets*, la quatrième édition revue et corrigée de l'*His-*

—

M. E. Durand, le compositeur charmant du *Biniou* et du *pays des fruits d'or* qui termine la *Chanson de la vie* de M. Léon Séché.

—

AVIS AUX PEINTRES ET SCULPTEURS

Nous prions les peintres et sculpteurs de Bretagne et d'Anjou de nous envoyer le plus tôt possible la nomenclature et le dessin au crayon ou à la plume de leurs envois au salon.

Le numéro salon de la *Revue* paraîtra au mois de mai prochain.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Plon et Nourrit. — *Marcel Campagnac*, par François Melvil, 1 vol in-18.

Beaucoup de littérateurs qui connaissent les œuvres de F. Melvil ignorent que F. Melvil est Breton. C'est pourtant un Malouin natif de Saint-Malo, pays qui a produit pas mal de Bretons avantageusement connus, comme Duguay-Trouin par exemple et Châteaubriant. F. Melvil appartient donc par ses origines à cette Bretagne qui nous est chère et dont les rêveurs nous préoccupent. Ce n'est pas que l'action du dernier roman de F. Melvil, *Marcel Campagnac* se déroule en Bretagne. Cela se passe plutôt sur les limites du Gévaudan, terre de granit, il est vrai, comme la patrie de Brizeux, et qui n'est pas l'ennemie des vieux chênes. Au reste l'auteur au cours de son récit a le bon esprit de se souvenir de ses compatriotes, en promenant ses lecteurs au « pauvre hameau de l'Habitarelle, à deux pas de l'endroit où devait, cinquante ans plus tard, s'élever le monument consacré à la glorieuse et vaillante mémoire de Bertrand Du Guesclin... »

Hâtons-nous de le dire, ce roman s'adresse à tout le monde, aussi bien aux lettrés jaloux de savourer des analyses délicates qu'aux lecteurs avides d'émotions franches et naïves. *Marcel Campagnac* a été conçu d'une façon très-large et exécuté avec une touche très-fine par un écrivain qui sait se tenir à égale distance des gros effets et de la préciosité, de la vulgarité et du mécanisme. Beaucoup d'observation et de fantaisie à la fois dans ce roman qui débute au moment où la monarchie française tremble sur sa base, vers la fin de l'année 1788, c'est-à-dire à la veille de la prise de la Bastille et de tous les orages qui vont traverser l'horizon politique de la France. Le premier chapitre de *Marcel Campagnac* est plein d'imprévu, plein d'humour. Pauvre abbé qui meurt d'apoplexie en faisant des tirades contre les sectes philosophiques dont le progrès menace la religion : « Les saines traditions sont méprisées en littérature comme en religion, en politique comme en morale. Toutes les décadences se suivent. Il est temps qu'une main puissante arrête la France sur la pente où elle glisse avec rapidité. Le visa de la censure est accordé avec une facilité déplorable. Les censeurs royaux se font les complices des écrivains qui corrompent la société. L'imprimerie est un des plus grands fléaux qui soient déchaînés sur le monde. L'Eglise seule devrait permettre ou interdire l'impression des manuscrits.... » Si la question de la censure avait été portée sur ce terrain-là lors des derniers débats de la Chambre des Députés, peut-être aurait-elle obtenu une autre solution.

L'analyse psychologique et l'observation des mœurs historiques ne nuisent en rien à l'attrait romanesque de *Marcel Campagnac*. Les héros du roman... Mais mieux vaut ne pas défloreur l'intérêt du récit que quelques-uns ont lu en feuilleton dans le *Temps*, mais que beaucoup seront heureux de lire dans le livre. F. Melvil est un écrivain très distingué, doublé d'un poète dont on peut dire : Grattez le romancier de *Marcel Campagnac*, vous retrouverez le poète des *Dieux Inconnus*.

L. D.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 9 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er AVRIL 1887

LA VENDÉE

Les pages suivantes servent de préface aux *Profils vendéens* que Mme Georges Graux publie aujourd'hui à la librairie Plon et Nourrit sous son pseudonyme de Sylvanecte. Nous sommes heureux d'en offrir la primeur aux lecteurs de la *Revue*.

Il n'y a rien de plus connu et de moins bien connu que l'insurrection vendéenne. On connaît avec une grande précision tous les détails de la lutte; on ne s'entend pas sur les causes qui l'ont produite, et par conséquent sur le caractère qu'il faut lui assigner. Si on réunissait aux histoires proprement dites les rapports des généraux, la correspondance des commissaires et des députés en mission, les articles des journaux du temps, les biographies des principaux chefs, quelle bibliothèque on ferait, mes amis ! Il faudrait y mettre aussi les romans, depuis les *Lettres vendéennes* du vicomte Walsh, qui ont passionné en 1825 tous ce qui portait une fleur de lys à son corsage ou à sa boutonnière, jusqu'aux *Nouvelles* de Charles Nodier. Malgré cet encombrement, la place est encore ouverte aux dissertations et aux récits ; le charme subsiste au bout d'un siècle. C'est qu'il y a de tout dans cette guerre de Vendée : une histoire aussi glorieuse que celle de nos grandes armées, une légende émouvante comme celle d'*Edouard en Ecosse*, et enfin, par-dessus tout, une énigme.

Il faut dire, à la louange de la prospérité, qui ne se montre pas toujours si juste, que les dénigrements ont cessé depuis longtemps, et que les Vendéens ont gagné au moins cette victoire. Michelet, qui n'est pas tendre pour les prêtres et les rois, admire les Vendéens sans réserve. Si l'auteur du livre qu'on va lire ne vous avertissait pas, en un ou deux passages, qu'il est, par ses opinions, du côté des Bleus, on s'y tromperait, car jamais d'Elbée, Bonchamps, Larochejaquelein et les autres n'ont été loués avec plus de cœur. Quel bonheur de pouvoir estimer ses adversaires ! Quelle joie de pouvoir les admirer ! Cette terre de Vendée enfanta des héros. Les pères, en 1796, mouraient pour leur Roi ; les petits-fils, en 1870, mouraient pour la France. Le dernier chapitre de ce livre contient l'histoire des zouaves de Charette, — de celui qui est encore vivant, — et cela termine bien l'histoire de l'autre Charette, de celui qui est déjà immortel.

Mais qui a soufflé l'insurrection en Vendée ? Ce ne sont pas les princes, dont toutes les pensées et toutes les espérances étaient dans l'armée de Condé ; nous verrons tout à l'heure que ce n'est pas la noblesse locale ; on sait, à présent, qu'elle prévoyait la fin, qu'elle avertissait, qu'elle résistait, et qu'il a fallu, en quelque sorte, les contraindre à être des héros. Michelet n'hésite pas à dire, après les jacobins, avec les montagnards, que ce sont les prêtres.

***

Le clergé réfractaire a joué un grand rôle, pendant toute la Révolution, dans les luttes intérieures de la France. Le clergé, le bas clergé surtout, avait besoin de réformes au moins autant que le reste de la nation : il les demandait avec instance dans ses cahiers ; il en reçut la promesse avec acclamation. Comment passa-t-il, en moins d'une année, de la confiance à la haine ? C'est la constitution civile qui opéra cette transformation. Ce n'est pas, comme l'ont dit à tort plusieurs historiens, la mainmise sur les biens du clergé. La suppression de ces biens, et leur remplacement par un budget des cultes, était la ruine pour les possesseurs de grands bénéfices et ceux qu'on appelait les gros décimateurs ; pour le bas clergé, c'est-à-dire pour l'immense majorité des prêtres, c'était le salut et la délivrance.

Les auteurs de la constitution civile voulurent de bonne foi modifier l'organisation temporelle de l'E-

Digitized by Google

glise, sans toucher au spirituel. Ils y touchaient cependant ; et, pour ne pas entrer ici dans une question encore débattue, je ne citerai qu'un point qui me paraît hors de contestation : c'est qu'ils créaient un corps épiscopal indépendant de l'autorité du Pape. Presque tous les évêques protestèrent ; les curés, en grande majorité, les suivirent, et le Pape déclara que l'Eglise gallicane, telle qu'elle était organisée par l'Assemblée constituante, était hors de sa communion.

Il y eut dès lors deux clergés : le clergé assermenté et le clergé réfractaire. Le clergé assermenté fut seul reconnu et salarié par l'Etat ; il eut seul la jouissance des édifices religieux. Les réfractaires ne perdirent d'abord que leurs emplois et leur traitement. Ils conservèrent leur liberté et le droit d'exercer leur culte. Ils ne manquèrent pas d'annoncer aux fidèles qu'il étaient l'Eglise orthodoxe, et que les assermentés, les jureurs, les constitutionnels, car on leur donnait tous ces noms, étaient schismatiques.

Les fidèles se divisèrent comme le clergé, c'est-à-dire que chacune des deux Eglises eut ses partisans. Dans l'Ouest, en particulier, la population tout entière resta attachée aux prêtres et aux évêques qu'elle connaissait, et elle ne comprit pas qu'on les mît à la porte de leurs églises, pour leur substituer des évêques et des curés élus, comme les députés, par des citoyens appartenant à toutes les croyances religieuses, ou même n'ayant aucune croyance. Elle les suivit dans les maisons particulières où ils célébrèrent leurs offices, et ne demanda qu'à eux le baptême, les actes de naissance, la consécration du mariage et la bénédiction des sépultures, Il y eut aussitôt des scènes violentes. Les autorités locales prirent parti pour les prêtes assermentés et exercèrent des sévices contre les réfractaires ; ceux-ci n'eurent pas besoin d'exciter les passions de leur adhérents, la présence seule, dans les paroisses, de ces deux clergés faisait déjà comme une guerre civile avant la guerre civile.

Ce fut bien pis quand les réfractaires furent condamnés au bannissement. Ils se déguisèrent, ils se cachèrent. Dans l'Ouest tout le monde était pour eux ; on les considérait comme des martyrs. Ils devinrent tout-puissants du fond de leurs cachettes. Les gardes nationaux des villes parcoururent les campagnes pour saisir les réfractaires. Plus d'un, parmi ces soldats improvisés, était de cœur avec les proscrits ; ils feignaient de les chercher ; et il les aidaient à se mieux cacher ; d'autres ne voyaient en eux que des ennemis de la Révolutions, et les traquaient comme des bêtes fauves. La lutte entre bourgois et paysans, entre révolutionnaires et réactionnaires, s'ajouta à la lutte purement religieuse. L'Assemblée, irritée de la résistance, redoubla de sévérité. Elle changea ses arrêts de proscription en arrêts de mort. L'agitation s'en accrut de tous côtés. Elle devint extrême en Vendée et en Bretagne, où la religion avait conservé toute sa force et résisté à l'influence de l'*Encyclopédie*.

* * *

Quand les premiers coups de fusil partirent, on dit partout à l'Assemblée et dans les gazettes révolutionnaires : « Ce sont les prêtres ! » L'opinion que les prêtres réfractaires étaient les moteurs et les directeurs de toutes les agitations, et de toutes les insurrections devint générale, et motiva, en 1792 et 1793, les massacres dans les prisons et les lois sanguinaires qui livrèrent tant de prêtres à l'échafaud. Il est hors de doute que les prêtres, traités en ennemis, était devenus des ennemis. Tout décimés qu'ils étaient, il y en avait partout, en Vendée, dans les bandes insurgées. Ils n'y remplissaient pas seulement l'office de prêtres ; ils encourageaient les paysans dans leur rébellion, ils les poussaient. Plusieurs d'entre eux, par exemple, l'abbé Bernier, faisaient partie du conseil, intervenaient de leur personne dans la direction de la guerre.

Cependant, il serait tout à fait inexact de dire que l'insurrection était leur œuvre. Ils y avaient contribué ; ils ne l'avaient pas faite. Les populations de l'Ouest étaient profondément chrétiennes ; elles obéissaient aveuglément à leur curé en toute matière religieuse ; elles restaient fidèles à leurs anciens pasteurs, et n'avaient pour les intrus que de l'indignation. Ces sentiments ne les disposaient pas à obéir au clergé dans les affaires qui n'étaient pas de l'Eglise. Dans toutes ces provinces, les paysans, même les moins éclairés, faisaient très nettement cette distinction : chrétiens soumis et fidèles, citoyens indépendants. L'amour de l'indépendance et l'amour de la religion entraient pour une égale part dans leur caractère national. Du temps de la Ligue, les curés de Paris avaient été des tribuns ; mais les curés vendéens étaient surtout des curés ; la guerre vendéenne comptait, pour son principal grief, les injures de la religion, mais ce n'était pas, comme la Ligue, une guerre religieuse.

L'incitation, qui ne venait du clergé que pour une part, venait-elle de la noblesse ? Point du tout. D'abord une partie de la noblesse avait émigré. Ceux qui restaient appartenaient à cette catégorie de gentilshommes qui n'avaient point part aux faveurs de la cour, vivaient entre eux, cultivaient leurs terres, étaient à peu près pour leurs vassaux ce qu'est aujourd'hui le propriétaire pour ses fermiers, et devaient l'autorité et la considération dont ils jouissaient à leurs lumières supérieures et à leurs services. Ils furent, comme leurs concitoyens, pour les réfractaires contre les constitutionnels ; mais on peut supposer que leur foi était moins simple et moins vive, et qu'ils n'étaient pas aussi étrangers que les paysans aux contraverses philosophiques. Ils étaient sans doute royalistes ; mais toute la France l'était encore, et Robespierre, en 1792, se défendait énergiquement d'être républicain. Ils avaient trop d'expérience, et ils suivaient de trop près la marche des événements pour se faire illusion sur les conséquences d'une insurrec-

Digitized by Google

tion toute locale. Ils la virent naître avec tristesse, et s'efforcèrent presque tous d'en détourner leurs concitoyens. Il est très vrai, et ce livre en donne de nouvelles preuves, qu'ils furent presque tous violentés par les insurgés, et contraints, par des menaces qui n'étaient pas de vains mots, à accepter le commandement. Une fois décidés, ils se dévouèrent sans réserve. Ils commencèrent par donner leur fortune, et puis ils donnèrent leur vie.

Ainsi, les nobles et les prêtres furent les chefs de la révolte (encore faut-il noter qu'ils partagèrent le commandement avec les Cathelineau et les Stofflet) : ils n'en furent pas les instigateurs. C'est le paysan vendéen qui se leva le premier, et tout seul, contre la Révolution. Il ne se demanda pas quelle était la force qu'il affrontait, ni ce que feraient les provinces voisines, ni si l'armée de Condé ferait une trouée en France et viendrait à son aide, ni même, dans les premiers jours, si les nobles se joindraient à lui et accepteraient la solidarité et le commandement. Par quel sentiment intérieur fut-il gouverné, puisqu'il n'était pas poussé par des hommes ?

Le Vendéen de 1790 n'avait rien de commun avec les insurgés de 1708. Le jacobite écossais appartenait à son clan, au chef de son chef et au Roi, qui était le chef de son clan et de tous les clans.

Là, le Roi était un père, un maître, une religion, une tradition. Ce fanatisme chevaleresque avait peut-être existé en France, quoique jamais au même degré ; il n'en restait, après Louis XV, qu'une bien faible image. Louis XVI était plutôt protégé, dans l'esprit de ses adhérents, par l'horreur du nouveau que par la fidélité au passé. Chose étrange, les deux pays de France où le loyalisme était le moins fort sont les seuls où le loyalisme eut une armée : la Vendée et la Bretagne. La Bretagne, depuis Louis XII, était une patrie dans la patrie ; elle obéissait, mais en résistant ; il fallait, à chaque instant la dompter, la réprimer. Ses Etats soutenaient une lutte perpétuelle contre l'intendant et le gouverneur. Dans tout l'Ouest, l'autorité du seigneur était patriarcale. Elle était acceptée plutôt qu'imposée. Le seigneur rendait des comptes au paysans. Ces deux pays, devenus deux armées royales, avaient le cœur républicain. Michelet dit avec raison qu'en 1793, quand la France était soumise au despotisme du comité de salut public, il n'y avait de républicains qu'en Vendée.

Je crois fermement que les deux insurrections ne furent au début que des résistances. Ces têtes de granit ne voulurent pas du nouveau. La Révolution était essentiellement agressive. Par ses grandes et sages réformes de la propriété, elle donnait une grande aisance à la petite bourgeoisie et aux paysans riches ; mais le prolétaire des campagnes perdait le secours des nobles sans avoir accès à la nouvelle répartition des terres. La réforme du clergé, qui aurait été accueillie avec transport si elle s'était bornée à supprimer les abus, était un attentat à la liberté religieuse. On avait dispersé les moines, les religieuses, chassé les prêtres de leurs presbytères. L'intrus disposait de l'Eglise ; il avait les clefs du clocher, il tenait les registres de l'état civil. On ne parlait que de réquisition. On prenait plus que l'argent, on prenait l'homme. Toutes les familles avaient des enfants dans l'armée ; les enfants qui restaient se sentaient menacés d'un nouvel appel. Les partisans de la Révolution,

LES FUNÉRAILLES DE LA REINE ANNE
D'après les *Monuments* de Montfaucon
(Voir l'article bibliographique p. 148).

ceux qui en devinaient les résultats, souffraient volontiers dans le présent, pour l'avenir et pour la justice nouvelle, ou plutôt cette vraie justice, qui commençait par dépouiller les nobles et les prêtres, n'entrait pas dans la dure cervelle des Vendéens. Accoutumés de père en fils par le régime féodal à confondre le privilège avec la justice, plus on se raprochait de le justice, plus ils croyaient qu'on s'en écartait. Il n'avaient pas souffert, dans leur province bénie, où les maîtres étaient charitables et avaient la crainte de Dieu, où d'ailleurs les paysans ne se laissaient ni oublier ni maltraiter. Ils savaient que le Roi était prisonnier dans son palais ; on leur dit ensuite qui était relégué dans une étroite prison que sa vie était menacée. Cela leur parut être un attentat contre le droit.

Digitized by Google

L'idée de Roi, pour eux, remplaçait l'idée de patrie, qui ne fut formée, ou du moins qui ne fut popularisée que par la Révolution. La patrie pour eux était leur paroisse. On leur demandait de la quitter, de quitter leur famille, leur Dieu, leurs saints familiers, la terre paternelle, et d'aller se battre au loin pour les Bleus; ils restaient. On battait la caisse; les municipaux montaient sur une estrade avec des planches et des écharpes tricolores, et prononçaient des discours sur l'égalité ; ils restaient. On envoya les milices nationales, un corps de troupes ; ils restèrent. Ils n'avaient pas peur de la poudre ; cela se vit ; ils avaient horreur des pays lointains, des chefs inconnus ; horreur des Bleus.

Ne cherchez pas s'ils tirèrent les premiers, ou s'ils ne firent que riposter ; on n'en sait rien, cela importe peu ; la situation ne pouvait qu'aboutir à des coups de fusils. Quand ils virent un cadavre dans leurs rangs, ils devinrent enragés. Ils prirent leurs nobles et leurs prêtres avec eux, et se mirent à faire la chasse aux Bleus. On leur donna pour cri de ralliement : Dieu et le Roi. Ce cri leur allait ; ils s'y reconnaissaient; c'était la Vendée! Au fond, ils avaient surtout le sentiment de faire la guerre au diable. La haine s'accrut des deux côtés et devint féroce. Le sang n'en fait pas d'autres : plus on en verse, plus on en veut verser ; c'est un vertige qui vous monte au cerveau, un état de fureur que le peuple exprime bien en disant qu'on y voit rouge. Les Bleus brûlaient et massacraient; les Blancs firent de même. La Loire, à la traversée de Nantes, s'emplissait de cadavres. Au moins, en Vendée, on se battait ; on recevait la mort, mais on la donnait ; on mourait de la main d'un soldat, non de la main d'un bourreau ; on pouvait, si l'on avait du bonheur, avoir les yeux fermés par un parent ou par un ami ; très souvent on avait la bénédiction du prêtre ; on s'en allait de ce monde ensanglanté, avec le grand sentiment du devoir rempli et l'espérance d'une victoire.

L'apaisement s'est fait, après un siècle écoulé, entre la Vendée et la France. La douleur ne résiste pas au temps. L'humanité est comme un enfant qui commence par pousser de grands cris, et finit par se fatiguer, par s'épuiser, par s'apaiser. Il faut à présent un Michelet pour faire revivre sous nos yeux, ou dans nos cœurs, les grandes catastrophes. Mais le temps qui, grâce à Dieu, sèche les pleurs, ne peut rien contre la gloire. C'est avec joie qu'on lira ce livre tout rempli du souvenir des héros. Les chefs sont bien grands : d'Elbée, Bonchamps, Larochejaquelein, Lescure, Charette, Stofflet, Cathelineau, des cœurs de chêne ; mais je ne sais pas si on n'admire pas encore plus ces paysans qui les entouraient, ces dévoués, ces désintéressés, ces intrépides, obscurs dans la mort comme ils l'ont été dans la vie, serviteurs de la foi, non de la gloire. Pour moi, comme pour l'auteur de ce livre, les Vendéens, en combattant la Révolution, ont combattu la France. Mais je lis dans leur cœur; c'est à elle qu'ils donnaient leur vie. Et je lis dans l'histoire qu'ils ont en effet servi la France, car ils lui ont légué un grand souvenir et la preuve si chère à recueillir après nos désastres, que cette terre française est toujours la terre nourrice des grands soldats et des grands dévouements.

JULES SIMON.

DANS LE BLEU ! (1)

(A E. H. Carnoy).

Le pâtre s'est couché dans la lande aux fleurs d'or,
Etendu sur le dos, sa pensée ingénue
Plonge et s'abîme au fond des cieux, mer inconnue
Qu'effleurent les oiseaux, barques au vif essor.

Et ce pâtre étant fils des bruyères d'Arvor
Caresse l'Irréel. Son âme s'exténue
A conquérir l'azur immense de la nue...
Aux flancs des monts boisés gémit la voix du cor.

Lui, perdu dans le bleu qui flotte loin des grèves,
Découvre le néant sublime de ses rêves,
Et, tandis que le jour noyé d'ombre s'enfuit,

Tout bas il se demande en soulevant les voiles
Qui descendent du front argenté de la nuit
Si les larmes du Bleu distillent les étoiles.

L. DUROCHER.

SUR LA THÉBAIDE DES GRÈVES

D'HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS.

Je plongerai mon âme aux entretiens des morts
A. de La Morvonnais.

Le *Mois noir* des Bretons, le froid novembre approche!
Des trépassés, demain nous entendrons la cloche.
O cher La Morvonnais, vieux rêveur oublié,
Je reprends ton poème autrefois familier.
J'ai pour longtemps fermé les radieux lyriques,
Qui disent les avrils et les juillets féeriques;
Ce qu'il faut maintenant à mon cœur angoissé,
C'est ton livre, d'un glas immense traversé...

***

Au bruit des vents, le soir des Toussaints embrumées,
En évoquant, pieux, les figures aimées,
La Morvonnais! ce sont des vers comme les tiens
Qu'il faut lire, à la fois douloureux et chrétiens;
Et lorsque l'on s'en va, dans la forêt jaunie,
Des suprêmes soleils saluer l'agonie,
Ah ! c'est eux qu'il fait bon se réciter encor,
Longuement, dans le deuil de l'automnal décor!
Qu'il sont tristes, et quel parfum mélancolique,
Il ont alors tes chants, vieux barde catholique !
O ces caps nébuleux, ô ces marais déserts,
Et ces grands vols d'oiseaux sauvages dans les airs !
O ces feuillages roux, ces clairs de lune pâles,

(1) Ce sonnet sert de préface aux *Contes Bleus* que M. E. Carnoy vient de publier chez Dupret, éditeur.

Digitized by Google

Et ces glas qu'on entend tinter, et ces rafales,
Pleurant leur cantilène autour de ton manoir,
Et les flots noirs, au loin grondant sous le ciel noir !
Poète des tombeaux, toi, dans ce deuil des choses,
Tu vas interroger, pensif, les lèvres closes,
Et le cercueil, muet pour ceux qui ne croient pas,
Te livre le secret radieux du trépas.

* *
*

Aux amis inconnus dédiant ton poème,
Ton humble espoir et ton illusion suprême,
(D'autres se disputant des lauriers tapageurs,)
Etaient qu'il restât cher à deux ou trois songeurs ;
C'était, toi mort, qu'il fît aimer tes paysages,
Et de tous tes *pleurés* évoquer les visages ;
Et plus que tout cela, vœu d'un cœur plein de foi,
C'était, ô doux croyant, qu'il fît prier pour toi...
Et c'est pourquoi souvent, dans la mélancolie
D'octobre, je reprends ces pages qu'on oublie !
Pour accomplir ton vœu d'artiste et de chrétien,
Pour qu'un cœur vibre alors à l'unisson du tien
Pieusement, ainsi qu'un livre de prières,
C'est près de l'âtre, au son des cloches funéraires,
Que je relis tes vers, si consolants alors,
Maître ! puisqu'ils sont pleins du souvenir des morts...

GASTON DE LA SOURCE.

LE GÉNÉRAL BERTON A SAUMUR

I

A double tentative insurrectionnelle du général Berton, en 1821 et 1822, a laissé dans ma mémoire des souvenirs personnels que le cours des événements n'a pu effacer, tant ils furent profonds. A soixante-six ans, c'est-à-dire à deux tiers de siècle d'intervalle, le vieillard d'aujourd'hui va essayer de raconter ses souvenirs d'enfant aux hommes d'aujourd'hui.

Le premier date du mois de décembre 1821. J'avais huit ans, et j'étais élève au collège de Saumur, où l'on m'initiait aux charmes des déclinaisons latines. Je restais à l'étude jusqu'à sept heures et demie, et je regagnais la maison maternelle, assez effrayé de parcourir seul, la nuit, les rues désertes de la ville.

Un soir, vers sept heures, le portier vint m'appeler, je le suivis à sa loge où m'attendaient ma mère et ma sœur, anxieuses, pâles de frayeur, et dans un singulier désordre de toilette.

L'art se donne volontiers pour mission de corriger et d'ennoblir la nature, qui a souvent de bizarres trivialités ; car dans la vie réelle, la comédie coudoie à toute heure le drame, et des incidents grotesques viennent parfois déparer la majesté des événements les plus terribles. Ce soir là, il y avait un bal à Saumur. Plus âgée que moi de plusieurs années, ma sœur allait dans le monde. Déjà elle était coiffée pour ce bal, et je fus vivement frappé du contraste que présentait une couronne de fleurs placée sur sa tête, avec l'expression de terreur que je lisais sur son visage. Un de ses pieds était chaussé d'un soulier de satin blanc, l'autre portait encore la chaussure du matin. Il était évident qu'une nouvelle terrible avait fondu avec la rapidité de la foudre sur ces deux femmes affolées, et que, sans perdre une minute ni une seconde, jetant à la hâte un manteau de soirée sur leurs épaules, elles s'étaient précipitées à ma recherche, comme si j'eusse été en péril de feu.

Il y avait un peu de cela en effet dans ce qui arrivait, et les deux pauvres femmes accouraient me chercher dans la crainte que je ne me laissasse entraîner par les camarades vers un spectacle terrible qui attirait dans ce moment toute la population masculine de la ville.

Je les suivis, pâle et tremblant comme elles, sans trop savoir pourquoi, mais par esprit d'imitation, et, une fois rentrés, ma mère ferma soigneusement la porte sur nous.

Le lecteur aura l'explication de cette terreur universelle, s'il se transporte dans le cimetière de Saumur. A l'extrémité orientale s'élève une tombe, sur la façade antérieure de laquelle on lit ces mots, gravés sur une plaque de marbre noir :

AUX VICTIMES DE L'INCENDIE

DU XVIII DECEMBRE

MDCCCXXI,

La ville de Saumur reconnaissante.

Du fond de cette tombe où reposent six cadavres, sortit une voix révélatrice De son sein s'élança un appel de mort qui ne fut que trop bien entendu.

Donc, le 18 décembre 1821, vers six heures du soir, une lumière éclairait la fenêtre d'une maison située au milieu de la rue Saint-Nicolas, qui met en communication la place de la Bilange avec celle du Chardonnet, nom que porte le vaste champ-de-mars qui s'étend de l'Ecole de cavalerie aux bords de la Loire.

Dans la chambre éclairée par cette lumière, un homme se promène avec agitation ; il ne paraît pas avoir plus de vingt à vingt-deux ans, et lorsque nul souci ne vient plisser son front large et intelligent, son visage entièrement brun, presque bronzé comme celui d'un arabe, doit être plein de bienveillance et de charme. Sur son lit, un uniforme de parade de lieutenant d'artillerie semble indiquer que ce jeune homme

Digitized by Google

va cependant s'habiller pour une fête. Mais, — ce qui semblerait un contraste encore plus étrange à l'observateur qui pourrait pénétrer dans cette chambre, — la porte qui s'ouvre sur l'escalier est verrouillée, et les pistolets accrochés au-dessous d'un fusil de chasse sont chargés à balle, ainsi que cette arme de luxe.

C'est que ce jeune officier d'artillerie s'appelle Edouard Delon, qu'il vient de livrer sa vie au hazard des luttes intestines, et qu'il s'est mis à la tête d'une conspiration militaire.

Il y a quelques jours, il était auprès de son père, gouverneur de Saint-Denis, et, sur le point de quitter l'Ecole de cavalerie, il est revenu faire ses adieux à ses amis et à cette société saumuroise qui avait été si hospitalière pour lui.

Toutefois il n'avait pas été absorbé par ses devoirs de famille et de société; le prétexte affectueux de ses voyages avait, au contraire, servi de masque à des desseins où la politique jouait le principal rôle.

A Paris, en effet, affilié dès longtemps au Carbonarisme, il avait vu les membres de la Vente-Suprême. Tout était prêt, et il était revenu à Saumur afin de recevoir le général qui devait se mettre à la tête de l'insurrection de l'Ouest.

Cependant, les délais sont expirés et le général n'arrive pas. Il est épié, il le sait. Le général commandant l'Ecole, Gentil-Saint-Alphonse a dit, il y a quelques jours, qu'il allait peut-être se trouver placé entre son devoir et ses sympathies personnelles...

Tout-à-coup une vague rumeur se fait entendre. Il prête l'oreille, le bruit se rapproche et devient distinct, c'est le bruit sinistre du tambour qui jette dans le silence de la nuit son appel désespéré. A ce bruit fatal, Delon ne peut se défendre d'une angoisse secrète. Le moment de la lutte est-il arrivé ?.. Ses amis s'avancent-ils, ou bien tout est-il découvert ?

De moment en moment la rumeur lointaine approche et devient saisissable. C'est le cri : Au feu ! ce cri devant lequel nulle oreille ne reste sourd, car il impose le dévouement au nom même de l'égoïsme. Delon ouvre sa fenêtre, et déjà, en effet, un forte odeur de fumée est répandue dans l'atmosphère. Le feu est à cent pas de chez lui, dans les vastes magasins du négociant Pétor.

Mais cet incendie n'est-il pas un puissant auxiliaire ménagé aux conjurés ? Est-ce quelque moyen extrême dont on craint de lui confier le secret ? N'est-ce pas une irrésistible diversion préparée à dessein, un signal que verront et que doivent comprendre les campagnes voisines, dont l'esprit anti-royaliste est bien connu, et qui n'attendent que le moyen d'agir ?

Avant d'aller plus loin, tâchons d'esquisser en quelques lignes l'état de carbonarisme en France à la fin de l'année 1821.

Dès le commencement de la Restauration, et l'on n'ignore pas pour quelles causes et à quelles fins, des sociétés secrètes s'organisèrent de tous côtés. A la suite de quelques troubles survenus en 1820, deux membres compromis de la loge des Amis de la Vérité, Joubert et Dugied vont à Naples, d'où ils rapportent les statuts des Carbonari. Bazard, Buchez et Flotard les modifient et les approprient au caractère français. Le but de la Charbonnerie fut laissé à dessein un peu dans le vague, afin de ne pas effrayer les esprits timides. Le noyau de l'association, composé des sept fondateurs du Carbonarisme, Bazard, Buchez, Flotard, Dugied, Carrial, Joubert et Limperani, prit le nom de Vente-Suprême. De cette institution première ressortaient les Ventes-Centrales, puis enfin les Ventes-Particulières. Le député d'une vente correspondait avec la Vente-Supérieure.

On sait avec quelle rapidité le Carbonarisme racina en France. Les hommes les plus éminents de l'opposition, Lafayette, Voyer d'Argenson, Laffitte, Manuel, Dupont (de l'Eure), Mérilhon, Barthe, Kœchlin, Boinvilliers et bien d'autres, entrèrent dans les Ventes et les dirigèrent. L'armée subit l'entraînement général.

Avant d'agir, et pour ne pas se trouver au dépourvu au sein même du succès, cinq directeurs furent désignés pour faire partie du gouvernement provisoire. Ce furent Lafayette, de Corceller, Kœchlin, Voyer-d'Argenson et Dupont (de l'Eure). A Nantes, La Rochelle, Saumur, Colmar, Béfort, Niort, Toulon et Bordeaux, le foyer insurrectionnel était flagrant, et partout insaisissable. C'était un immense réseau dont il était impossible de retrouver la première maille.

Tel était l'état des choses et la disposition des esprit en France, à la fin de l'année 1821. L'inquiétude était générale et c'est à Saumur qu'était réservé l'honneur de prendre l'initiative de cette série de conspirations malheureuses.

Bien que cette première tentative sur Saumur, celle de décembre 1821, soit la moins connue, ce fut néanmoin celle qui offrit les meilleurs chances de succès. Nul échec n'était encore venu décourager les indécis, et donner l'éveil aux autorités. Toute l'Ecole de Cavalerie était dans le complot, à l'exception de quinze officiers désignés et connus. La jeunesse de la ville et le plus grand nombre des habitants étaient bien disposés ; il en était de même dans les campagnes avoisinantes où les riches propriétaires étaient jaloux des nobles qui les dédaignaient, et où les paysans enrichis apportaient dans la conspiration le zèle fervent de bourgeois nouvellement parvenus, dont les pères avaient encore souvenir des abus de l'ancien régime.

Retournons maintenant vers le lieutenant Delon. A peine hors de chez lui, quelques amis qu'il rencontra lui apprirent que rien n'était décidé pour ce jour-là, et que sans doute cet incendie était un malheur imprévu, qu'un singulier hasard faisait éclater au moment où l'incendie révolutionnaire devait éclater aussi.

Arrivés sur le théâtre du sinistre, ils ne tardèrent pas à apprendre une nouvelle qui dût leur donner à réfléchir. La garnison était consignée au château. L'autorité était donc instruite, elle craignait sans doute

Digitized by Google

que cet incendie ne fût allumé pour attirer le détachement d'infanterie hors des murs de la citadelle qui se trouverait ainsi sans défense.

Ce fut une terrible nuit, que celle du 18 décembre, une de ces nuits dont la tradition s'empare quand les contemporains disparaissent tour à tour, et je me rappelle avoir vu pendant bien des années, à l'angle de la rue de la Petite-Bilange et de la rue de la Fidélité, les murailles noircies et calcinées qui furent la maison du négociant Pétor.

Parmi les denrées emmagasinées, il y en avait qui allaient fournir un nouvel aliment à la flamme, des huiles, des eaux-de-vie, des vins, des spiritueux. Bientôt toutes les autorités furent là, rivalisant de courage et de dévouement. Toutefois le général Gentil-Saint-Alphonse paraissait en proie à une préoccupation visibles. Le zèle fut impuissant, et il ne tarda pas à se contenter de protéger les maisons voisines et de faire la part du feu.

Il y eut un instant solennel. Les flammes, longtemps contenues à travers les charpentes et les toits, couronnèrent l'édifice comme une immense auréole, lançant des fragments enflammés jusque de l'autre côté de la Loire. Enfin un grand craquement se fit entendre et la toiture s'abîma dans un bruit effrayant. Cette crise était prévue, on n'eut à déplorer aucun accident grave, et l'incendie se trouva concentré dans les étages inférieurs. Mais alors les barils d'huile et de spiritueux, atteints par le feu, donnèrent une nouvelle énergie aux flammes, qui s'élancèrent vers la foule effrayée comme un serpent de feu, comme une lave menaçante.

Sept heures s'étaient écoulées depuis que durait ce sinistre spectacle. On était enfin maître du feu ; l'École, à laquelle Delon avait donné l'exemple et qui avait déployé un courage digne des plus grands éloges, allait se retirer, ralliée par son chef, lorsqu'arriva un effroyable accident.

Les derrières de la maison Pétor s'ouvraient sur une impasse peu fréquentée. Depuis longtemps le mur de l'édifice menaçait de ce côté, et l'on n'y passait qu'en tremblant. Mais on avait fini par se familiariser avec le péril, et à mesure qu'il devenait plus grand, on s'habituait à l'interroger et à ne plus le craindre.

Tout à coup un cri horrible, dans lequel se résumaient les cris de mille individus, se fait entendre, dominé par le bruit sourd d'une muraille qui s'abat de toute sa hauteur. Après un premier moment de stupeur, on se précipite, et l'on retire des décombres six cadavres. C'était Duchesne, lieutenant-adjudant à l'École; de Saint Privé, capitaine-instructeur; Martin, sous-lieutenant au 1er de cuirassiers; Charles-Marie, comte de Spada, capitaine instructeur ; puis deux habitants de la ville, le greffier Juteau et le tonnellier Ruault. Le nombre des blessés était considérable. Un pompier dut la vie à un hasard miraculeux. Le mur s'abat, écrase sa pompe, et il se trouve dans le vide d'une croisée dont le feu avait dévoré le chassis.

L'incendie était éteint, mais le reste de la nuit s'écoula dans l'anxiété la plus vive. On avait exagéré les suites de cet événement, déjà si funeste, on ignorait, d'ailleurs, si d'autres victimes n'étaient pas restées ensevelies sous ce vaste amas de ruines, qui devait fumer pendant plusieurs jours encore, comme un volcan qui s'éteint peu à peu ; et des femmes accourant en foule et poussant des cris désespérés, s'informaient du nom des victimes, et voulaient voir si parmi celles-ci ne se trouvaient point quelques portions d'elles mêmes, un fils, un époux ou un père...

Lorsqu'on le retira du milieu des décombres, l'adjudant Duchesne respirait encore. Il ouvrit les yeux, parut chercher quelqu'un autour de lui, et réunissant ce qui lui restait de vie dans un dernier effort, il murmura ces mots : — Dites à Delon de fuir !... — Sa tête retomba sur sa poitrine, il était mort.

Le matin, en découvrant des cadavres, on trouva dans le portefeuille de Duchesne des noms, des listes, des révélations. Delon attendit encore, cependant, et le lendemain, quand le cortège funéraire se déroula lentement par les rues de la ville encore émue, Delon fut vu pour la dernière fois, tenant un des cordons du poêle de l'une des victimes. Mais rester plus longtemps à Saumur, c'était s'exposer à un danger certain, sans bénéfice pour sa cause. Il prit donc la fuite, et se réfugia chez un ami, à Distré, auprès de Saumur. Averti officieusement qu'on avait ordre d'aller l'arrêter, il quitta cette retraite après un séjour de plusieurs semaines, et se cacha chez un meunier. Nous le retrouverons bientôt auprès du général Berton, exerçant auprès de lui les fonctions d'aide-de-camp.

Par suite de ces révélations d'outre tombe, quatre sous-officiers de l'École furent arrêtés : Sirjean, Charles Coudert, Mathieu et Maurice. Peu de jours avant l'incendie du 18 décembre, Sirjean avait obtenu d'aller à Tours, où son régiment était en garnison. Ses camarades le convièrent à un repas de corps. Là, il parla des *Chevaliers de la Liberté*, exalte les services que la Charbonnerie doit rendre à la France opprimée. Il fait quelques allusions aux mouvements qui se préparent. Les têtes se montent, on oublie l'heure, et quelques sous-officiers sont en retard à l'appel du soir. L'un d'eux, en rentrant, est mis aux arrêts par son capitaine. Pour s'excuser, et dans l'espoir d'être pardonné au prix d'une révélation dont l'importance va être augmentée par la fatale coïncidence des listes trouvées sur le capitaine Duchesne, il lui dit tout. Le colonel est averti, en écrit au général de l'École, à Saumur, Sirjean est arrêté ainsi que les trois sous officiers que j'ai nommés, et renvoyé avec eux à Tours devant une commission militaire.

Delon, Coudert et Sirjean furent condamnés à mort, Mathieu à cinq ans de prison, et Maurice à

Digitized by Google

deux années de la même peine. Sirjean seul fut exécuté. Delon, le chef de cette première conspiration militaire, était en fuite. Quant à Coudert, il mérite que je lui consacre quelques lignes, car une assez singulière destinée l'attendait, et ces conspirateurs de la Restauration furent souvent des hommes remarquables à divers titres.

Né en décembre 1795, Charles Coudert grandit pendant cette époque terriblement tourmentée qui vit l'*Ogre de Corse* faire coupe blanche parmi la jeunesse française, et prendre jusqu'aux enfants qu'il faisait massacrer sur les champs de bataille au seul profit de ses folles et criminelles ambitions. Coudert s'engagea aussitôt que l'âge le lui permit, prit part et fut blessé à cette terrible bataille de Leipzig qui dura trois jours et précipita la chute de l'empire, déjà ébranlé par la désastreuse campagne de Russie.

PORTRAIT DE JACQUES BINOT
(Ancien principal du collège d'Ancenis).
(*Collection Dejabin, bibliothèque nationale*).

La blessure de Coudert était assez grave pour l'éloigner momentanément du service militaire. Il le reprit plus tard, et entra à l'Ecole de Saumur, où il ne tarda pas à se lier avec Delon et à s'enrôler à sa suite dans les rangs des Chevaliers de la Liberté.

Condamné à mort, Coudert avait un frère aîné, Eugène, qui parvint à intéresser à son sort la belle madame Récamier, l'amie de Châteaubriand, de Ballanche, et de tous les hommes illustres et puissants de la Restauration. Elle obtint du roi la révision du jugement devant un nouveau conseil de guerre C'était un sursis, et rien de plus, et il était bien clair que l'on n'aboutirait qu'à la confirmation du premier jugement. Mais l'amour fraternel d'Eugène Coudert ne se découragea pas, et il songea à préparer une évasion. Il avait obtenu d'aller visiter son frère dans sa prison, il lui portait ou lui faisait passer des ballots de livres pour tromper les ennuis de sa captivité. Dans ces paquets, il parvint à glisser pièce à pièce un costume civil complet, et, à force d'argent, décida l'un des gardiens à ne pas surveiller la porte de la cellule du prisonnier.

Enfin, quand tout fut prêt, il vint, chercha, sous un prétexte futile, querelle à l'officier de service, et tandis que celui-ci était tout entier à cet incident, Charles Coudert, ayant toute l'apparence d'un fonctionnaire civil, passa devant les gardiens et les sentinelles, qui le prirent pour un inspecteur des prisons. Dès qu'il eut disparu, Eugène fit de son mieux ses excuses à l'officier, et s'éloigna rapidement à son tour. Il se dirigea en toute hâte vers l'Angleterre, prit le nom de son frère Charles, tandis que celui-ci restait caché à Paris, si bien que la police, convaincue que Charles était hors de ses atteintes, cessait de le chercher en France. Il put donc prendre son temps, passer la Manche à son tour et s'embarquer ensuite pour l'Amérique. Il n'y résida pas moins de cinquante-cinq années, pour mourir en 1880, à South-Orange (New-Jersey), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, après avoir su se créer une fortune et une position honorable, entouré de l'estime de tous ceux qui le connurent, et au milieu des respects d'une famille nombreuse.

Je viens de raconter le prologue du drame qui va se dérouler sous nos yeux avec de plus larges proportions. Disons encore que dans le même temps, le 31 de ce même mois de décembre 1821, une nouvelle insurrection militaire éclata à Béford. On sait quelle en fut l'issue. Le colonel Caron fut condamné à mort et exécuté.

(*A Suivre.*) EUGÈNE BONNEMÈRE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

PRÉAMBULE

On se prépare à célébrer pompeusement le centenaire de 1789. J'ai pensé qu'il y aurait intérêt pour les Bretons à passer une revue sommaire de tous les députés qu'ils ont envoyés jusqu'à nos jours aux diverses Assemblées législatives depuis, et y compris, les États-Généraux de 1789. On en a fait une large consommation pendant ces cent années dont le cycle va tout à l'heure s'achever. Le minotaure parlementaire les a dévorés à belles dents : car la statistique, cette chiffreuse implacable, nous en accuse un et demi par département de Bretagne et par an. Ce ne sont pas des notices complètes que je veux donner ici, cela m'entraînerait beaucoup trop loin, car 700 notices à 5 pages chacune seulement fourniraient plus de 12 volumes in-8° ; je compte entreprendre ce travail à loisir pour toutes les assemblées, comme je le fais depuis deux ans dans la *Revue historique de l'Ouest*

Digitized by Google

pour les députés aux États-Généraux dont je n'ai pas encore atteint la moitié. On ne trouvera donc ici que des notices sommaires, dans lesquelles je chercherai à donner surtout des dates exactes et des titres de fonctions aussi précis que possible; en un mot une sorte de dictionnaire de la députation: une grande revue générale avant l'examen détaillé de chaque personnel. Mais un travail de ce genre ne peut avoir la prétention d'être irréprochable du premier coup. C'est à peine s'il existe dans les recueils biographiques généraux ou spéciaux des notices bien faites sur un sixième des personnages que nous aurons à citer. Je demande donc à mes lecteurs, d'abord une grande indulgence, ensuite leur concours pour m'aider à trouver les dates de naissance et de mort, par exemple, que je n'ai pu parvenir à découvrir avec mes propres ressources. On attendra quinze jours au moins après la publication des articles en livraison, pour procéder au tirage à part, et je sollicite instamment pendant ces quinze jours toutes les rectifications ou additions qui pourront m'être adressées.

Ceci dit, je commence sans désemparer en suivant l'ordre alphabétique général dans chaque assemblée particulière.

CHAPITRE PREMIER

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX ET L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE DE 1789.

Je dis à dessein les *États Généraux* et l'*Assemblée constituante*, parce que les élections de la province de Bretagne en 1789 présentent ce phénomène particulier qui n'a pas été suffisamment remarqué, qu'elles n'eurent pas lieu d'un seul coup. La députation qui arriva le 1er mai aux États-Généraux était fort incomplète: le tiers État seul avait tous ses membres; la noblesse avait refusé de députer et le clergé ne l'avait fait qu'en partie: il ne se présenta personne de l'évêché de Léon. Aux mois d'août et de septembre, l'Assemblée constituante étant déjà constituée, on procéda pour le clergé à des élections complémentaires, tant pour assurer la représentation de l'évêché de Léon que pour remplacer des députés démissionnaires des autres évêchés qui n'avaient pas élu de suppléants en nombre. Il y eut donc en réalité deux séries d'élections dont voici le tableau récapitulatif :

1. — Noblesse

Aucune élection, ni aux États-Généraux, ni après la Constitution en Assemblée constituante..... »

2. — Clergé

Élections d'avril.

20 titulaires dont l'un donna sa démission aussitôt et six au mois d'août.....	20
5 suppléants, dont deux refusèrent de siéger pour remplacer les titulaires après démission, ce qui nécessita de nouvelles élections pour Nantes en septembre et dont deux eurent occasion de siéger.....	5

Élections d'août et septembre.

8 titulaires, dont un refusa de siéger.....	8
2 suppléants qui n'eurent pas occasion de siéger.....	2
Total pour le clergé	35

3. — Tiers État.

Élection d'avril.

44 titulaires qui siégèrent tous.....	44	
20 suppléants dont 4 ont siégé.....	20	
Total.....	64	64
Total général.		99

Dans la revue qui va suivre je mêlerai indistinctement dans l'ordre alphabétique le clergé, le tiers État, les titulaires, les suppléants, ceux qui ont siégé et ceux qui n'en ont pas eu l'occasion. Tous les élus vont comparaître à la barre.

PORTRAIT DE BAUDOUIN DE MAISON BLANCHE
(*Collection Dejabin, bibliothèque nationale*).

Il n'est pas hors de propos de remarquer auparavant que les 44 titulaires du tiers État se repartissent ainsi au point de vue des professions:

Avocats militants	17
Sénéchaux, conseillers ou procureurs du roi.	9
Maires.	3
Négociants, armateurs, industriels	10
Cultivateurs	4
Médecins	1
Total. . . .	44

Le palais et l'administration occupent les deux tiers des sièges, les simples citoyens un tiers. Les médecins qui jouent un si grand rôle aujourd'hui

Digitized by Google

dans nos assemblées électorales ne sont représentés que par un seul titulaire. Parmi les suppléants, la proportion est inverse : un tiers est avocat et deux tiers sont négociants.

Ceci dit, je commence.

1. — **Allain** (l'abbé François-Côme-Damien), né à Yvignac le 16 février 1743, d'abord jésuite, puis, après la dispersion de l'ordre, entré dans le clergé séculier de l'évêché de Saint-Malo, recteur de Notre-Dame-du-Roncier à Josselin en 1774, prédicateur renommé, directeur de retraites et de jubilés, élu député du clergé de Saint-Malo en avril 1789, fut des premiers à abandonner son ordre à Versailles pour se réunir au Tiers-État, mais il vota contre la constitution civile du clergé, qu'il considérait à bon droit comme schismatique et signa la déclaration concertée le 19 avril 1790 chez le cardinal de la Rochefoucauld en faveur de l'orthodoxie catholique et adhéra le 19 novembre à la célèbre *Exposition des principes* rédigée par le cardinal de Boisgelin. Ayant transmis à son clergé le bref du pape en date du 13 avril 1791 contre la constitution civile du clergé, il fut dénoncé par le district de Josselin comme fauteur d'intrigues contre les lois, et ayant plus tard persisté à refuser un serment qu'il regardait comme contraire à sa conscience, il dut s'expatrier en Angleterre, où il s'occupa de bonnes œuvres de 1792 à 1801. Nommé par Bonaparte évêque de Tournay en 1801, puis, sur son refus d'acceptation, vicaire général de l'évêque de Vannes, il mourut dans cette ville le 18 janvier 1809, léguant sa bibliothèque au chapitre de Vannes, son argent et son mobilier aux pauvres de Josselin.

J'ai publié sur lui une longue notice avec des documents inédits dans la *Revue historique de l'Ouest* de juillet 1885. Son portrait, dessiné pour la collection Dejabin, existe dans les collections de la Bibl. Nat., mais n'a pas été gravé.

2. — **Baco de la Chapelle** (René-Gaston), né à Nantes, le 28 avril 1751, d'un capitaine de navire marchand, substitut, puis procureur du roi près le siège présidial de Nantes, fut un des promoteurs de l'agitation nantaise en 1788 et *député de Nantes* aux États de Bretagne à Rennes en janvier 1789, et aux *États-Généraux* en mars 1789. Il ne prit la parole qu'une fois à l'Assemblée, le 13 novembre 1790 pour accuser l'abbé Maury d'avoir causé le pillage de l'hôtel de Castries. Elu en 1791 haut juré de la Haute Cour nationale, il devint *maire de Nantes* en décembre 1792 et son administration dura dix mois, jusqu'au proconsulat de Carrier en octobre 1793. Il défendit Nantes contre les Vendéens, résista aux représentants en mission et fut cité à la barre de la Convention, puis incarcéré et sauvé par le 9 thermidor. Élu *député de la Loire-Inférieure aux 500*, en l'an IV, il fut nommé agent français aux Iles-de-France et de la Réunion, mais on refusa de le reconnaître. A son retour, il devint pendant quelque temps *directeur de l'Opéra*, et mourut le 29 novembre 1800 à la Guadeloupe, où il avait été envoyé comme commissaire du gouvernement.

Son portrait, dessiné pour la collection Dejabin, n'a pas été gravé. J'ai consacré une longue étude à sa carrière fort accidentée dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de juillet 1885.

3. — **Baudouin de Maison-Blanche** (Jean-Marie), né à Chatelaudren le 9 janvier 1742, s'établit vers 1770 comme avocat à Lannion où il s'acquit une grande réputation de juris consulte par un livre sur le domaine congéable intitulé : *Institutions convenantières*, publié en 1776. Elu en 1789 *député de la sénéchaussée de Lannion aux États-Généraux*, il rédigea un curieux journal du début de la session et présenta le 6 décembre un rapport au comité féodal sur les usements de la Basse-Bretagne. *Maire de Lannion* de novembre 1791 à novembre 1792, puis assesseur du juge de paix en 1793, administrateur du département des Côtes-du-Nord en décembre 1794, juge suppléant au tribunal civil de Saint-Brieuc le 10 pluviôse an IV, *président du directoire du département* en l'an V, enfin *conseiller de préfecture* des Côtes-du-Nord en l'an VIII et démissionnaire en l'an XIII, il mourut à Lannion le 6 décembre 1812. — Il était membre de la *Société littéraire d'agriculture* de Saint-Brieuc et de l'*Académie celtique*.

On a un beau portrait de lui par Voget, d'après Perrin, pour la collection Dejabin. — Je lui ai consacré une longue étude à l'aide de nombreux documents de famille inédits dans les *Mém. de la Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord* pour 1884. Il y en a un tirage à part : *Saint-Brieuc*, Fr. Guyon, 1886, in-8°.

4. — **Billette de la Villeroche** (Vincent-Samuel), né à Quimperlé le 10 octobre 1729, descendait d'une ancienne famille de Quimperlé qui figure à l'*Armorial de Bretagne* comme portant de sable à 3 fasces d'argent et qui avait traduit son titre breton de *Kerroc'h* en *Villeroche*, de même que *Du Cosquer* est devenu *De la Vieuville*. Son grand-père avait été sénéchal de Carnoë, maire de Quimperlé de 1679 à 1683 et député aux États de Bretagne. Son père était chargeur du roi, c'est-à-dire banquier, affréagiste des grands moulins et fermier des octrois de Quimperlé. Samuel navigua d'abord comme *subrécargue* au service de la Compagnie des Indes, puis devint entrepreneur de la manufacture des cuirs de Quimperlé et fut maire de cette ville de 1768 à 1772. Elu *député de la sénéchaussée de Carheix* aux États-Généraux, au mois d'avril 1789, il vota avec la gauche et fit partie le 8 octobre de la députation des 50 chargée d'accompagner le roi de Versailles à Paris. Il avait été séduit par bien des illusions, mais il se fit remarquer par un grand désintéressement, n'accepta point de fonctions publiques à son retour, se contenta de la gérance de sa maison de banque et de commerce et consacra toute son influence, pendant les mauvais jours de la Terreur, à protéger sa ville natale contre les furieux et les énergumènes : grâce à lui, elle ne fut le théâtre d'aucune exécution capitale. Sous le consulat, il devint membre du conseil général du Finistère et il mourut à Quimperlé le 18 septembre 1811, aimé et regretté par tous ceux qui l'avaient connu. Sa descendance directe existe encore à Vannes et à Lorient.

On a deux éditions de son portrait signées Mme Cernelle, l'une pour la collection Dejabin, l'autre pour la collection Deverité. Je lui ai consacré une étude dans la *Revue hist. de l'O.*, de septembre 1885.

5. — **Binot** (l'abbé Jacques), né à Ancenis le 17 octobre 1750, était le sixième enfant d'un modeste tailleur de cette ville. Ordonné prêtre à vingt-quatre ans, le 17 décembre 1774, il se trouvait, au moment de la Révolution, co-principal depuis 1785 du collège d'Ancenis, dont l'établissement définitif

Digitized by Google

par le duc de Charost datait de quelques années seulement. Elu secrétaire de l'Assemblée diocésaine le 3 avril 1789, il participa à la rédaction du cahier des doléances du clergé, mais ne fut pas, comme on l'a écrit, élu député suppléant. Ce ne fut qu'au mois de septembre 1789, que, les suppléants ayant refusé de siéger après la démission de Mayon, Maisonneuve et Chevalier, il fut élu *député titulaire à l'Assemblée nationale*. Il vota d'abord pour l'orthodoxie et signa l'*Exposision des principes* du cardinal de Boisgelin, mais il se laissa éblouir par les promesses de Minée, élu évêque de la Loire-Inférieure, et ayant accepté d'être son vicaire, il prêta le serment à la constitution civile et pendant trois ans il suivit Minée dans la voie où il s'était lancé. Comme lui, il apostasia complètement, déposa ses lettres de prêtrise sur le bureau du directoire du département en l'an II, et comme lui enfin il se maria le 1er février 1794, ce qui n'empêcha point qu'on ne demandât un jour son *épuration* au club de Vincent la Montagne. Nommé receveur des finances à Ancenis, en l'an VIII, il eut le tort de revenir dans son pays natal où trop de froissements journaliers l'attendaient. De désespoir, il se jeta dans la Loire avec une pierre au cou et des mariniers trouvèrent son cadavre au Port-Maillard à Nantes le 16 avril 1808. Triste fin d'une triste vie.

On a son portrait gravé pour la collection de Dejabin : ce n'est guère une physionomie sacerdotale. J'ai donné sur lui de plus amples détails dans la *Revue hist. de l'O.* de septembre 1885.

(à suivre) RENÉ KERVILER.

LA MARE A LA FIANCÉE

Légende bretonne.

(RÉCIT DU TAILLEUR).

I

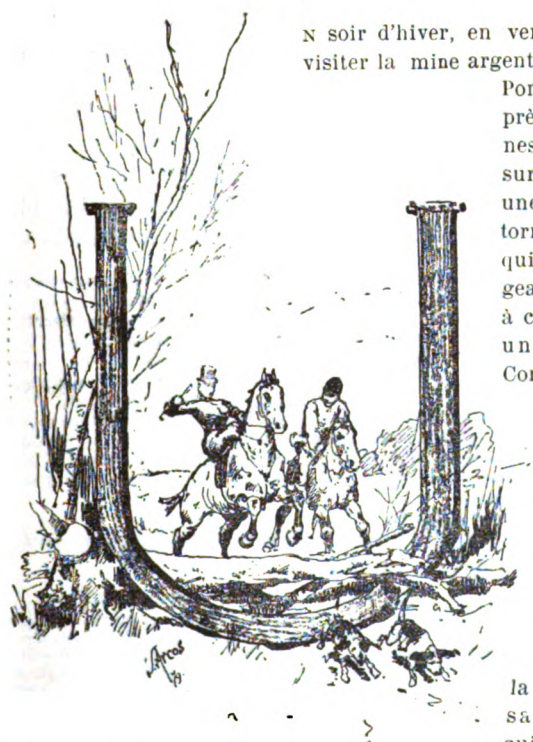

Un soir d'hiver, en venant de visiter la mine argentifère de Pont-Péan, près Rennes, je fus surpris par une pluie torrentielle qui m'obligea bientôt à chercher un abri. Comme je venais d'atteindre les premières maisons du village de la Chaussairie — qui se trouve aligné des deux côtés de la grande route — je ne tardai pas à apercevoir une branche de buis sur le haut d'une porte. A cette enseigne je reconnus un cabaret, et m'approchant, je vis, en effet, écrit sur le mur :

« A l'Espérance,
On boit et on mange. »

J'entrai aussitôt.

A la lueur fumeuse d'une chandelle fétide, quatre buveurs, assis autour d'une table, étaient en train de savourer le *picton* du pays. Près du feu, un petit tailleur, cousait un vêtement et deux bambins se roulaient dans les cendres du foyer en tirant, de temps en temps, les oreilles d'un chat maigre qui s'obstinait à garder sa place.

Ma présence ne sembla déranger personne. Je pris un siège et m'approchai du feu.

A en juger par leur conversation, mes voisins devaient être chaufourniers ; ils se plaignaient amèrement de la modicité des prix de journées et du vilain temps qui les empêchait de travailler. Dans ce pays, du reste, tout le monde est chaufournier, mineur ou potier. Ce sont les seules industries de la contrée.

Au bout d'un instant, la porte s'ouvrit tout à coup, et un grand gaillard, à figure joviale, parut sur le seuil.

— Tiens, dit-il, je m'en doutais, les camarades sont là, et je viens trinquer avec eux.

Puis avisant le petit tailleur, il s'écria :

— Est-ce possible ! Je n'ose en croire mes yeux. Le père Sanglé en chair et en os. D'où s'arrache-t-il ? Je ne l'ai pas vu depuis près de vingt ans et je le reconnais tout de suite. Dame ! ce n'est pas étonnant au surplus, il m'amusait tant, lorsque j'étais petit, avec ses contes de revenants qui m'empêchaient de dormir. A-t-il dû en apprendre dans ses voyages ! Mais c'est égal, s'il veut m'en raconter un, je choisirai encore, comme autrefois, *la Mare à la fiancée*.

Le tailleur que ce flux de paroles fit sourire, leva la tête et dit :

— Moi, grand bavard, je te reconnais à la voix. Je n'ai pas besoin de mettre mes lunettes pour cela. Tu ne changeras donc jamais ? Le grand Michel sera toujours un braillard et un hâbleur ; mais cependant si la tête est folle, le cœur est bon.

Ce dialogue échangé, ils se serrèrent cordialement la main et rapprochèrent leurs chaises du feu.

Le tailleur, questionné sur sa longue absence, nous apprit que la manie des voyages s'était emparée de lui, et qu'afin de la satisfaire, il était parti, un beau matin, pour aller apprendre au fond de la Bretagne, les légendes qu'on lui avait tant vantées.

— Je reviens, ajouta-t-il, bien désenchanté, mes bons amis ; leurs histoires peuvent être plus belles que les nôtres, mais je n'y crois guère. D'abord ils les racontent dans une langue que je n'ai pu comprendre, et ils se refusent à les traduire, parce qu'elles perdraient toutes leurs beautés. Menteries que tout cela ! Si elles étaient vraiment si charmantes ils pourraient les dire dans toutes les langues et surtout en français.

Les heures s'écoulaient ainsi, la pluie tombait toujours et la conversation de mes deux voisins ne tarissait pas.

Le grand Michel avait parlé de la légende de *la Mare à la Fiancée*, et j'étais bien décidé à ne pas partir avant de l'avoir entendue. Or, j'offris un *pichet* de cidre à la société — sûr moyen d'être bien accueilli — et je priai le tailleur de nous la raconter.

Digitized by Google

Le père Sanglé se fit bien un peu tirer l'oreille, mais le grand Michel aidant, nous parvînmes à le décider.

II

— Ce n'est point un conte que je vais vous faire, commença-t-il, c'est une histoire véridique que je tiens de mon grand-père qui était chantre à l'église de Saint-Erblon et qui savait lire dans tous les livres pieux et autres.

(*A suivre*) AD. ORAIN.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE

Constantin-François Chassebœuf, comte de Volney (1)

(*Suite*)

Le voyage d'Angers à Marseille, d'où Volney devait s'embarquer pour l'Orient, fut long et pénible ; mais notre pélerin était loin de s'en plaindre ; ces fatigues volontaires devaient l'aguerrir contre les difficultés et les dangers de toutes sortes qu'il allait avoir à

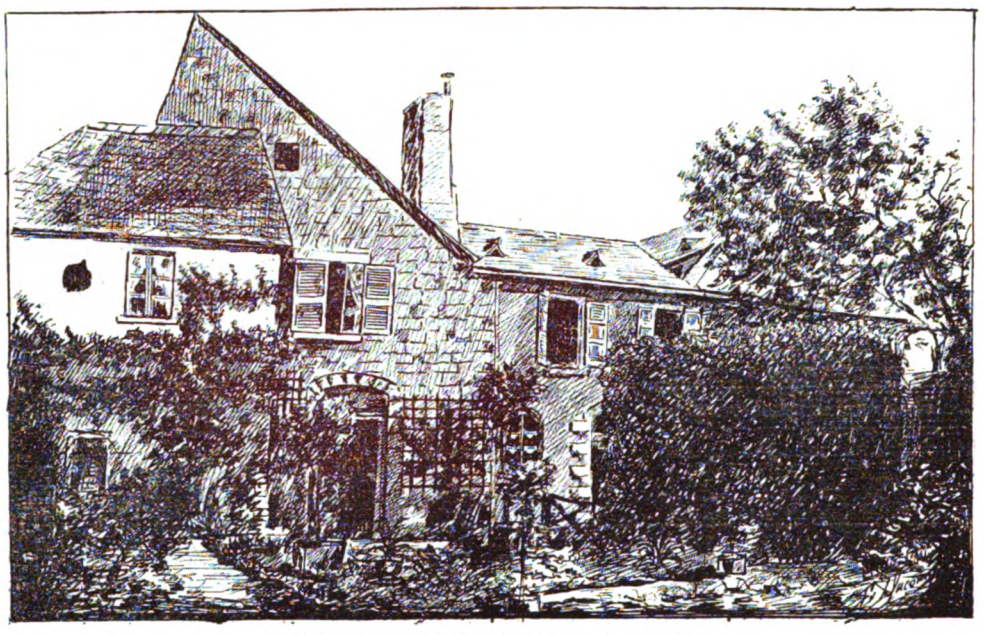

MAISON NATALE DE VOLNEY, A CRAON.
(*Vue prise du côté du jardin.* — Dessin à la plume de M. F. Ducombs).

braver. Il traversa donc toute la France, à pieds, s'arrêtant, quand la lassitude l'y forçait, tantôt dans une bourgade, tantôt dans une ville, chez un fermier, dans une auberge de grande route, comme un compagnon du tour de France, ouvrier laborieux qui veut devenir un jour maître habile et qui consacre quelques années de sa belle jeunesse à puiser dans les voyages des connaissances nouvelles et à pénétrer tous les secrets de sa profession. Volney arriva dans la ville de Marseille au commencement de l'année 1783. C'était sa dernière étape dans cette France qu'il ne devait revoir qu'après plus de quatre ans de pérégrinations. Malgré l'émotion qu'il ressentait, malgré cette tristesse qui vous envahit quand vous quittez pour longtemps le sol de la patrie, il aspirait après ces contrés mystérieuses qui allaient lui révéler une partie de leurs secrets, et au moment où il mettait le pied sur le navire, ses regards cherchaient de l'autre côté de la Méditerranée la terre, aujourd'hui barbare, qui fut autrefois un des berceaux de la civilisation.

« Lorsqu'en 1783, dit-il, je partais de Marseille; c'é-
« tait de plein gré, avec cette alacrité, cette confiance
« en autrui et en soi qu'inspire la jeunesse. Je quit-
« tais gaîment un pays d'abondance et de paix pour
« aller vivre dans un pays de barbarie et de misère,
« sans autre motif que d'employer le temps d'une jeu-
« nesse inquiète et active à me procurer des con-
« naissances d'un genre neuf et à embellir par
« elles le reste de ma vie d'une auréole de considéra-
« tion et d'estime (2).

La traversée fut heureuse. Volney venait d'accomplir sa vingt-cinquième année au moment où il touchait la terre d'Égypte dans le but d'y faire des conquêtes précieuses pour la science et bien plus durables que les conquêtes bruyantes du jeune ambitieux qui

1. M. Belsœur, maire de la ville de Craon a bien voulu nous envoyer une vue de la maison natale de Volney. Cette vue est prise du côté du jardin ; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la reproduisant aujourd'hui, et nous espérons leur donner, dans un prochain numéro de la *Revue*, un autre dessin de la même maison, vue du côté de la rue. L'Association bretonne-angevine se propose de faire placer une plaque commémorative sur la façade de la maison où est né Volney, et, s'il est possible, un buste de l'illustre écrivain. M. Belsœur nous envoie en même temps une copie autenthique de l'acte de naissance, ou plutôt de baptême de Volney. Qu'il veuille bien recevoir, ainsi que toute la municipalité craonnaise, les sincères remerciements de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*.

Voici l'acte de baptême :

Extrait de l'un des Registres de l'état civil de Saint-Clément de Craon.

Du 3 février 1757.

Baptême de Constantin-François Chassebœuf.

Le troisième jour de février mil sept cent cinquante sept a été baptisé par nous, vicaire soussigné, Constantin-François, né cejourd'hui, fils de Me Jacques-René Chassebœuf, licencié es-lois, sénéchal de St-Clément de Craon et avocat au siège de Craon, et de Dlle Jeanne Gigault, son épouse : ont été parrain Me François Chassebœuf, procureur audit siège de Craon, aieul de l'enfant, et marraine Dlle Jeanne Chassebœuf, cousine dudit enfant, tous deux de cette paroisse.

(Signé) : Chassebœuf, Chassebœuf-Lejeune, et Maubert, vic.

On voit d'après cet acte que la véritable orthographe du nom de famille est Chassebœuf et non Chassebeuf.

2 Préface du *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*.

Digitized by Google

devait, quatorze ans plus tard, parcourir, les armes à la main, les routes frayées par son précurseur pacifique. Quelque temps après son arrivée au Caire, Volney comprit qu'il ne pourrait tirer un fruit réel de ses voyages et de ses explorations, s'il ne connaissait pas la langue des pays qu'il voulait visiter; il savait prendre des résolutions énergiques; pendant huit mois il se renferme dans un couvent de Kophtes, au milieu des montagnes du Liban; il vit de la vie des moines et se consacre nuit et jour à l'étude de l'arabe; il surmonte aisément toutes les difficultés que présente cette langue et, au bout de ce temps si court, il la parle facilement et correctement. Il dit adieu aux moines et commence ses courses vagabondes à travers l'Egypte et la Syrie; il veut tout voir et tout savoir; il pénètre les déserts, il parcourt les cités, il visite les tribus nomades et les habitants des villes, s'initie aux mœurs, aux coutumes, aux traditions des populations auxquelles il se mêle; il se fait, pour ainsi dire, arabe; tantôt il voyage seul, tantôt il se joint à une caravane; longtemps il partage la tente et la vie aventureuse et guerrière d'un chef de tribu dont il est devenu l'ami; il interroge les ruines, fouille les bibliothèque, étudie partout, avec la supériorité d'esprit dont il est doué, cette civilisation si différente de la nôtre, si peu connue de l'occident, et si curieuse pour l'histoire du genre humain. Avec son esprit positif, malgré la vivacité de son imagination, Volney, dont les rêves ardents n'ont qu'un but, s'instruire et connaître la vérité, Volney, dis-je, ne voyage pas en poète, mais en historien et en philosophe; il ne se laisse pas influencer par tous les grands souvenirs, qui plus tard dicteront tant de pages si belles et si éloquentes à Chateaubriand, à Lamartine; il cherche, il regarde, il constate, il tire des déductions précises, logiques, de tout ce qu'il a vu; et, si parfois il se laisse aller à quelque méditation profonde, soyez sûr qu'il parlera moins en poète qu'en philosophe. La Terre-Sainte qui, pour nous tous, croyants ou non, est toujours la terre miraculeuse et sacrée, n'est pour lui qu'une étape de son voyage, un chapitre de son livre; il est pélerin de la science et non de la foi; dans Jérusalem, il ne voit pas la ville où se sont accomplis les grands mystères du christianisme, la ville qui garde le tombeau du Christ, il n'aperçoit là que le grand commerce d'*ustensiles de piété* auquel se livrent les couvents et les énormes bénéfices que ceux-ci doivent réaliser. Il convient bien que Bethléem est un lieu célèbre dans l'histoire chrétienne, mais il remarque en même temps qu'on y récolte un excellent vin blanc qui justifie l'ancienne réputation des vins de la Judée, bien qu'il soit trop capiteux: cette circonstance lui aura sans doute rappelé les vins d'Anjou qui ont la même qualité et le même inconvénient.

(A suivre) F. E. ADAM

NOTES SUR « LA ROCHE AUX FÉES »

Monument mégalithique situé près d'Essé (Ille et-Vilaine).

Pour nous, dans cette question encore, nous nous mettons du côté des témoignages et de la tradition. Ce n'est pas sans raison qu'on dit dans le pays qu'il y a un *ber* à la Roche-aux-Fées. Ce mot *ber* est celui qu'on emploie dans nos campagnes pour désigner un berceau et ce mot donne bien l'idée, par conséquent, d'une pierre sujette à un balancement. Quant aux témoignages, l'auteur de ces lignes ne peut les mettre en doute, et lui-même a bien des fois entendu dans le pays parler de la pierre branlante de la Roche-aux-Fées.

M. de la Pillaye rapporte dans sa notice qu'on lui a dit: « le *poëlon* et le *ber* des fées sont à la ferme du Rouvray »; il pense qu'on désigne ainsi dans le pays deux mégalithes assez petits pour avoir pu être transportés. D'autres personnes ont dit: le *poëlon* est au Rouvray, le *ber* est à La Rigaudière », enfin, on assure aussi dans la contrée que « le ber est sur la Roche-aux-Fées. » Il y a là l'indice d'une confusion dans l'esprit des habitants, mais il n'en ressort pas moins de ces dires qu'il y a eu à la Roche-aux-Fées deux pierres d'une nature particulière, l'une en forme de poëlon, présentant par conséquent une excavation arrondie, l'autre offrant de l'analogie avec un berceau, c'est-à-dire avec un objet dont le caractère propre est de pouvoir être animé d'un mouvement de va et vient. Ce n'est ni au Rouvray, ni à La Rigaudière, qu'il a jamais été question de pierre mobile; et, au contraire, dans une lettre datée de La Rigaudière en 1837 et que nous annexons ci-après, M. Ange de Léon écrivait: « La pierre d'entrée de la Roche-aux-Fées est posée *en équilibre*. »

Il est vrai que parmi les auteurs que nous citons au début de ces notes un seul parle de la mobilité de la première traverse; mais c'est l'auteur du *Guide historique du voyageur en Bretagne*, M. Du Crest de Villeneuve, dont l'autorité dans la question nous paraît primer celle des autres écrivains, par la raison qu'il était lui-même du pays du Theil, bien placé par conséquent pour recueillir nombre de renseignements qui peuvent échapper aux visiteurs accidentels d'un lieu intéressant. Combien de touristes et même d'archéologues attendent jusqu'à leur retour, ou même au lendemain pour noter leurs observations et les informations qu'ils ont recueillies. C'est au moins, il nous semble, le cas de l'auteur de la notice de 1836 (*Bulletin de la Société des antiquaires de France*). Car, comment expliquer, sinon par un défaut de mémoire, les contradictions que contient sa description de la Roche-aux-Fées (2e et 3e alinéas) et le croc-en-jambe qu'il a infligé à la première des quatre opérations fondamentales d'arithmétique? Ces erreurs, dont il faut rendre responsables les malicieuses fées du Rouvray, n'ôtent rien à l'intérêt artistique du mé-

Digitized by Google

moire de M. de la Pilaye, mais elles en amoindrissent un peu l'autorité et nous font préférer les indications de M. du Crest de Villeneuve, habitant du Theil.

VII

La question des pierres branlantes est obscure entre toutes. On comprend, en effet, et la Roche-aux-Fées en est un exemple, combien il faut peu de chose pour détruire un équilibre si extraordinaire; il est même étonnant qu'il y en ait encore des exemples. Le monument que l'on désigne habituellement sous le nom de *pierre branlante* se compose de deux blocs placés en équilibre l'un sur l'autre. Nous n'en connaissons pas qui, faisant partie d'un dolmen, soient encore oscillants, mais nous estimons que l'état d'équilibre de certaines tables de pierre a été constaté autrefois en divers lieux. Nous ne voyons pas comment on pourrait expliquer autrement le nom de *pierre folle* donné à un certain nombre de dolmens. Quel sens pourrait donc avoir cette épithète de *folle* appliquée à une pierre, si elle n'indique pas un défaut de stabilité. Rappellerons-nous qu'à Sainte-Pazanne, dans la Loire-Inférieure, il existait un monument qui, suivant la chronique du pays, devait son existence aux fées. Ce monument se composait de trois pierres énormes dépassant la terre de 10 à 12 pieds. « Au sommet de ces trois pierres en était éta-« blie une quatrième, posée de manière à être mue « par la moindre force » (Cambry, *Monuments celtiques*). Le dolmen de Sainte-Pazanne est aujourd'hui détruit et la tradition de la table mobile qui le couronnait est probablement perdue. Il en serait sans doute ainsi du *ber* d'Essé si quelques lignes n'en conservaient le souvenir. Ne voyons-nous pas les mégalithes signalés par M. Du Crest de Villeneuve et par M. Ramé (*Dictionnaire archéologique des Gaules*) dans un ruisseau aux environs de la Roche-aux-Fées, si entièrement disparus qu'on n'en retrouve plus les traces. Ne voyons-nous pas encore le nom même du *Ruisseau du sang*, presque oublié des gens du pays qui ne savent plus où l'indiquer ? Combien de souvenirs ainsi disparus, qui auraient été sauvés de l'oubli si des inventaires exacts et détaillés avaient été établis autrefois.

En terminant nous signalerons une coïncidence assez intéressante. Il existe en Eure-et-Loir un dolmen qu'on appelle *le berceau*; il est situé auprès du village de *Rouvres* comme le *ber* d'Essé auprès du *Rouvray*. La table en est brisée et ses deux moitiés gisent sur le sol depuis un temps immémorial. A-t-elle ou non oscillé, avant d'abandonner ses supports de pierre, nous ne savons; mais le champ où se trouve le *berceau* se nomme *Champ de la folie*, et ce nom rapproché de celui de *berceau* nous semble l'indication d'une table oscillante. Toutefois, il n'y a là qu'une présomption et non une preuve et c'est pour la curiosité qu'elle présente que nous signalons cette analogie des deux monuments de Rouvres et du Rouvray (1).

A. DE LÉON DES ORMEAUX.

BIBLIOGRAPHIE

Une famille de Seigneurs Calvinistes du Haut-Anjou.
Les Chivré, marquis de la Barre de Bierné
(XVI^e^-XVIII^e^ siècles.)
PAR ANDRÉ JOUBERT,
Lauréat de l'Institut. (*Paris, Em. Lechevalier, 39, Quai des Grands Augustins*). (*Ouvrage orné de sept belles gravures*).

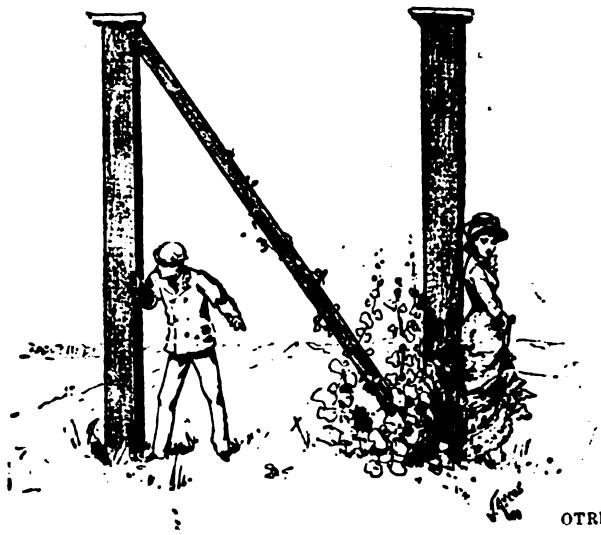

OTRE infatigable et savant confrère, M. André Joubert, continue ses recherches dans nos archives provinciales ; chaque jour, il y fait des découvertes qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire des familles, et, chose plus importante, pour l'histoire des mœurs et des coutumes d'autrefois. Voilà plus de vingt ans que M. A. Joubert livre au public le résultat de ses investigations, et ce que nous connaissons de lui est bien peu en comparaison de ce qu'il nous promet. Il aura le grand mérite de nous avoir révélé la vie de nos ancêtres angevins, nobles ou manants, bourgeois des villes ou artisans des campagnes, et les détails que nous rencontrons dans les ouvrages de notre savant compatriote nous sont particulièrement agréables, à nous qui avons passé notre enfance au fond des bocages de l'Anjou, à l'ombre des buissons du Craonnais, dans les landes et dans les genêts, qui naguère encore rendaient cette partie de la province si sauvage et si attrayante.

Le volume que nous avons le plaisir de présenter et de recommander à nos lecteurs a pour titre : *Une famille de seigneurs calvinistes du Haut-Anjou : Les Chivré, marquis de la Barre de Bierné (XVI^e^ et XVII^e^ siècles).* C'est un chapitre curieux de l'histoire de la Réforme dans nos contrées, chapitre d'histoire locale, il est vrai mais qui sert à prouver combien les doctrines de Calvin trouvèrent de crédit en France, même dans les provinces qui passaient pour les plus réfractaires aux idées religieuses nouvelles.

Nous ne pouvons guère analyser le livre de M. A. Joubert ; c'est un ouvrage rempli de documents, et nous engageons vivement le lecteur pour qui l'histoire du passé a des attraits, à lire et à étudier le volume de notre compatriote. Nous ne voulons nous attacher qu'à un ou deux passages

1. Les pierres branlantes en Angleterre portent le nom de *pierres bercées, rocking-stones*

Digitized by Google

qui nous mettent en communication plus directe avec la vie des châteaux et des chaumières, telle qu'elle était à cette époque.

Le premier chapitre est consacré à la généalogie de la maison de Chivré d'Anjou, et nous fait connaître les principaux personnages de cette puissante famille ; le second nous intéresse davantage par ses descriptions de manoirs, et surtout par les pages attendrissantes qui font revivre l'image gracieuse d'une jeune fille, morte à treize ans, « au moment, dit M. Joubert, où la vie s'épanouissait pour elle avec tant d'éclat. »

Jacques de Chivré avait embrassé le protestantisme et s'était attaché à la fortune de Henri de Navarre ; il avait épousé Cécile du Monceau, dame d'honneur de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, princesse de Navarre, et de ce mariage il avait eu deux enfants : Catherine et Henri. Catherine avait eu la princesse de Navarre pour marraine, et celle-ci ne cessa de prodiguer à l'enfant toutes sortes de faveurs et de lui témoigner une affection toute maternelle. Elle en avait fait sa fille d'honneur, lui avait donné les maîtres les plus renommés ; elle voulait, en un mot, en faire une des femmes les plus accomplies. Mademoiselle Anne de Rohan était l'amie intime de la jeune Catherine de Chivré. « Comme elle, elle était douce et pieuse, jolie et savante. « C'était un couple aimable et bien assorti que celui de ces « deux enfants semblables à deux tendres boutons prêts à « s'ouvrir au soleil joyeux de la jeunesse, prélude d'un « avenir fortuné. »

Mais toutes les espérances, tous les rêves vinrent aboutir au cercueil. A treize ans, Catherine de Chivré est emportée par un mal foudroyant. Catherine de Bourbon et Anne de Rohan pleurèrent leur jeune amie et toutes les deux composèrent des vers qu'elles firent graver sur le gracieux monument funéraire, en marbre blanc, élevé par la princesse à la mémoire de celle qu'elles avaient perdue.

Voici le quatrain de Catherine de Bourbon :

Quand de tes jeunes ans Clotho coupa la trame,
L'impitoyable mort envoya promptement
Ton âme dans le ciel, ton corps au monument,
A ta mère et à moi le regret dedans l'âme.

Voici le huitain d'Anne de Rohan :

PA. Mademoiselle de Rohan.
Hélas ! puisque la mort, ô ma chère compagne
A desja retranché le fil de tes beaux jours,
Par les bois escartés ou dans quelque montagne,
Je te veux dire encor ces funèbres discours.
Les oyseaux à l'envy disent chanson nouvelle,
Saluans le Printemps qui se monstre si beau ;
Mais moy je veux p'eurer avecques Philomèle
Puisque tout mon plaisir est dedans le tombeau.

Nous avons lu avec le plus vif intérêt le chapitre quatrième qui renferme des détails, curieux au point de vue des mœurs villageoises et nous initiant aux rapports assez étendus qui existaient parfois entre les habitants des châteaux et ceux des villages. Que les lecteurs de la Revue nous permettent de laisser la parole à M. Joubert :

En 1670, une procédure fut instruite par le lieutenant général criminel du présidial de Château-Gontier, contre le cuisinier, le cocher, le sommelier et un laquais du château de la Barre, accusés d'avoir excédé de coups Hector et Michel Thouin. Cette triste affaire montre que, si les serviteurs des dames de Chivré étaient brutaux, leurs maîtresses ne péchaient pas, de leur côté, par excès de bienveillance envers les manants et habitants de la contrée. Elles n'interviennent que quand les gens sont à moitié assommés.

« Voici le résumé de ce fâcheux évènement. Le mercredi 5 mars 1670, Michel Crosnier, tailleur d'habits, demeurant au bourg de St-Aignan, s'en revenait de la cure de Bierné, « sur les deux à trois heures de relevée. » Il rencontra, chemin faisant, Me François Maingot, notaire royal, ainsi que les nommés « Hector et Michel les Thouins, » père et fils, et ils marchèrent ensemble « jusque proche le clos de vigne « du chasteau de la Barre, où il fut entre eux proposé d'aller « disner au lieu de la Bergerye, dépendant dudit chasteau, « où l'on vend vin... » Maingot avait à la main une tanche. Ses compagnons lui offrent de la manger avec lui, chacun payant son écot. Ils entrent donc à l'auberge et prient la femme de François Huault de leur préparer à dîner. Le repas terminé, il sortent et Maingot les invite à le suivre à la ferme de la Bodière « pour y quérir une potée de beurre qu'il y avoit acheptée. » Ils acceptent et se mettent en route.

« Nos gens pénètrent « dans la grande prée dudit chasteau « de la Barre du costé d'un des boutz du jardin, » qu'ils traversent sans encombre. Mais, quand ils ont atteint l'autre extrémité, ils entendent une voix courroucée qui leur crie : « L'on ne passe point par issy, retirez-vous ! » Maingot et Michel Crosnier obéissent immédiatement à cette injonction. Quant aux « Thouins » ils continuent tranquillement leur chemin et se trouvent bientôt en présence de Justin, le cuisinier de la Barre, « auquel ils ostèrent promptement leurs chapeaux, qu'ils eurent longtemps à la main. » Ils lui font des excuses. Justin répond en leur ordonnant, de nouveau, de s'en aller, et il applique sur l'épaule d'Hector Thouin un vigoureux coup de houssine. Les « Thouins » s'empressent alors de battre en retraite, suivis par l'irascible cuisinier, qui continue de maltraiter le père, en le sommant de venir au château avec son fils. Tous les trois arrivent dans la basse cour de la Barre, escortés de Michel Crosnier et de Maingot qui ont rejoint leurs compagnons. Ils se trouvent en présence de la mère du marquis de la Barre, d'une autre dame et de l'une des filles de ladite dame.

« Le cuisinier raconte l'affaire à sa façon. Il se plaint à sa maîtresse d'avoir été frappé à la main par le fils Thouin, mais il se garde bien de reconnaître qu'il a commencé par attaquer le père du jeune homme. Le témoin ne sait ce que dit la dame de la Barre, toutefois il constate que, tout-à-coup, Justin, le cuisinier, Renou-Delépine, le cocher, la Chesnaie, le sommellier. Soudain, le laquais et les autres domestiques du château se mettent à faire pleuvoir une « grêle de coups de baston » sur les deux infortunés manants. Thouin fils tombe à terre grièvement blessé, « sur quoy « ladite dame de la Barre dist auxdits valletz : Tout beau ! « que l'on ne les frappe pas en davantage. » Le père Thouin était aussi en fort piteux état. Les domestiques consentent à interrompre cette féroce bastonnade. Les victimes, éclopées et endolories, se hâtent de déguerpir. Maingot et Crosnier étaient restés prudemment sur le pont-levis, d'où ils avaient assisté à cette scène lamentable. Nos gens s'enfuient donc, et lorsqu'ils sont arrivés « proche un bareau de bois qui empeschent les chartiers de passer par l'allée dudit château, » ils font semblant de ramasser des pierres à terre « assignant avec la main lesdits valletz, les appellant nor-

Digitized by Google

mans, torcheurs de culs de chevaux, etc... » Cette bravade n'est pas du goût des laquais, qui s'élancent à la poursuite de leurs ennemis et leur infligent une seconde correction, plus violente que la première.

« Les blessés rentrés chez eux, adressent une requête aux magistrats du présidial, par l'intermédiaire de Christophe Chouippes, leur avocat, et ils demandent que leurs agresseurs soient sévèrement punis..... »

Rien de plus curieux à étudier que les pièces du procès ; les dépositions sont faites en ce vieux langage naïf qui n'avait pas changé, il y a trente ans, dans nos campagnes, et que l'on parle encore. Il est à remarquer que de tous les témoins qui déposent dans cette affaire, un seul, Mathurin Audiot « mareschal demeurant au faubourg d'Azé » signe sa déposition. Tous déclarent ne savoir signer. Malheureusement, M. André Joubert ne nous dit pas si les agresseurs furent condamnés par les magistrats du présidial.

Tout le livre de notre compatriote est rempli de ces récits qui rendent agréables ces travaux d'érudition et de recherches. Nous ne les mentionnerons pas, voulant laisser au lecteur le plaisir de les parcourir lui-même. De pareils ouvrages sont intéressants à tous les points de vue, et non seulement ceux qui sont nés dans notre province, mais encore tous ceux qui veulent connaître à fond les mœurs, les coutumes, la vie de nos aïeux, à ces époques déjà lointaines, y trouveront un attrait singulier. Nous ne pouvons qu'applaudir au zèle de M. André Joubert. Grâce à lui, notre vieil Anjou revivra ; il nous apparaîtra sous ses faces multiples, tantôt tristes et sévères, mais plus souvent aussi joyeuses et souriantes, avec son esprit toujours alerte et pétillant comme le vin de nos verts coteaux.

F. E. A.

LES LIVRES

Librairie Plon et Nourrit. — *La vie privée d'autrefois*, 2 vol in-18, par Alfred Franklin.

M. Alfred Franklin vient de publier sous ce titre un ouvrage très curieux sur les arts et métiers, les modes, les mœurs et les usages des Parisiens du XII[e] au XVIII[e] siècle. Nous en extrayons le passage suivant touchant les obsèques des souverains :

« Les obsèques des souverains ne différaient guère de celles des seigneurs et des bourgeois que par la magnificence qu'on s'efforçait d'y déployer.

« Dès que le Roi était mort, on moulait son corps. L'effigie de cire ainsi obtenue était revêtue des ornements royaux et exposée sur un lit de parade dans une salle magnifiquement décorée (voir la gravure des funérailles de la Reine Anne, page 135).

« Pendant les huit ou dix jours que l'effigie restait en cet état, le service de la table avait lieu dans la pièce comme si le monarque eût été vivant. Aux heures accoutumées, les repas étaient apportés par les gentilshommes servants, l'aumônier disait le bénédicité, tous les officiers vaquaient à leurs fonctions, on faisait l'essai des viandes, on présentait à laver « à la chaise dudit seigneur comme s'il eust esté vivant et assis dedans. »

« Assistaient à ces repas, « les mesmes personnaiges qui avoyent accoustumé de parler ou respondre audit seigneur durant sa vie. » Tous les mets présentés étaient ensuite donnés aux pauvres.

« Quand le cercueil venait remplacer l'effigie, la salle était tendue de noir et décorée d'ornements funéraires.

« Le corps était toujours embaumé, mais on ne sait quels furent d'abord les procédés employés. Dans le compte des dépenses faites pour les obsèques du petit roi Jean mort en 1316, on voit mentionnés :

2 onces d'ambre, 1/2 once de musc, 4 onces d'estorat-calmite et mierre (myrrhe), de l'encenz et du landanon (landanum), qui peuvent bien avoir eu cette destination.

« Les belles statues qui sont étendues sur le tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne les représentent tels qu'ils furent ensevelis, ou plutôt reproduisent le moulage destiné à servir d'effigie. Toutes deux portent au ventre la marque des incisions qui avaient été pratiquées pour enlever les entrailles et les remplacer par des aromates. »

—

La Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré, 338) fait paraître aujourd'hui, dans sa *Nouvelle Bibliothèque Classique* à 3 francs le volume (cartonné, 4 francs) le tome troisième d'une importante édition des *Essais de Montaigne*, publiée par H. Motheau et D. Jouaust Les éditeurs ont adopté le texte de 1588 et donnent au bas de chaque page les variantes et additions de l'édition de 1595, dite édition de Mlle de Gournay. C'est la première fois que l'on présente ainsi séparément et d'une façon synoptique le texte authentique de Montaigne et son texte posthume. Cette nouvelle édition s'adresse aussi bien aux simples lecteurs qui se contentent de la version exacte des *Essais* qu'aux érudits qui ont la curiosité de connaître les changements que l'auteur comptait apporter à son œuvre. La publication se fera en sept volumes, dont le dernier, contenant, avec la fin du texte, les notes, l'index et le glossaire, paraîtra à la fin de cette année.

LETTRES ET ARTS

Notre collaborateur et ami, M. le Vicomte de Colleville, vient de publier chez Alphonse Picard, libraire de la Société de l'Ecole des Chartes, 82, rue de Bonaparte, *l'Histoire abrégée des Empereurs romains et grecs* et des personnes pour lesquels on a frappé des médailles depuis Pompée jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, avec la liste des médailles, leur rareté et leur valeur.

L'ouvrage forme trois volumes in-8, tirés exclusivement sur papier de Hollande. Prix de chaque vol. 20 fr.

Nous en rendrons compte dans un de nos plus prochains numéros.

—

M. Eugène Bonnemère vient de publier à la librairie Fischbacher, rue de Seine, la quatrième édition revue et corrigée de son *Histoire des Paysans*. M. Léon Séché en parlera longuement dans une étude qu'il vient de terminer sur M. Eugène Bonnemère et qui paraîtra prochainement dans la *Revue*.

—

M. Emile Durand, l'auteur populaire du *Biniou*, vient de mettre en musique la *Chanson du Muscadet* qui termine la *Chanson de la Vie* de M. Léon Séché.

—

Dans un de nos plus prochains numéros, nous publierons une étude de M. Paul Sébillot sur le célèbre caricaturiste breton, Léonce Petit, qui a si longtemps illustré le *Journal Amusant*.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 10 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 AVRIL 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON (*Suite*)

VII

M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique. — Ses conditions et ses réserves. — Son influence sur M. Thiers. — Il met de l'ordre dans les affaires de l'Université. — Quelques actes d'indiscipline. — Démissions de M. Francisque Bouillier et de M. Octave Feuillet. — De l'enseignement obligatoire. — La loi de 1833 et la loi Falloux. — Qui sème le vent récolte la tempête. — Jules Simon et Mgr Dupanloup. — La question des vers latins. — Souvenirs de collège. — Une lettre inédite de M. Emile Burnouf. — M. Jules Simon donne sa démission. — Une lettre de M. Thiers — Le 24 mai. — Jules Simon élu sénateur et académicien le même jour. — Un quatrain. — Une lettre inédite d'Ernest Picard.

M. Jules Simon a toujours aimé les situations nettes. J'ai dit qu'il n'avait accepté de faire partie du cabinet du 19 février 1871 que sur les instances de M. Thiers et pour ne pas en éloigner Jules Favre dont le concours était nécessaire à la conclusion de la paix. Il y mit encore cette condition qu'il serait le maître absolu dans son département et que le chef du pouvoir exécutif n'entrerait dans aucuns détails du ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Il avait ses raisons pour agir de la sorte. Outre que toutes ses idées en matière d'enseignement n'étaient pas admises par M. Thiers dont la montre retardait sur beaucoup de choses, Jules Simon se doutait que l'illustre homme d'État, comme presque tous les autoritaires de son espèce, aurait la prétention de tout voir par lui-même, et il ne voulait pas en être réduit au rôle de commis ou de contre-maître. Il y a plus, dès qu'il sut que les Finances étaient destinées à M. Pouyer-Quertier, il s'empressa de faire ses réserves en faveur du libre-échange. Après quoi il devint le collaborateur dévoué de M. Thiers, je pourrais même dire son conseil. Car si M. Thiers, qui croyait encore à la monarchie, en février 1871, se décida deux ans plus tard à vanter les avantages du régime républicain, c'est en grande partie à M. Jules Simon que nous en sommes redevables. Personne ne me contredira sur ce point: ni M. Léon Say, ni M. Barthélemy Saint-Hilaire. Je crois même savoir que le fameux message du 13 novembre 1872 qui entraîna la chute de M. Thiers mais qui devait rallier définitivement le pays à la République, était tout entier de la main de M. Jules Simon. Cette influence de l'auteur du *Devoir* sur l'historien du *Consulat et de l'Empire* était si manifeste, que M. Thiers ne se résigna à se séparer de lui qu'à la dernière heure, huit jours avant d'être renversé lui même par la coalition des droites et du groupe Target. Cela n'empêchait pas Jules Simon d'avoir parfois maille à partir avec lui sur le terrain de l'enseignement et de la politique intérieure, et de lui dire en riant: « Ce qui m'étonne le plus dans votre cabinet c'est de m'y voir! » On sait que Jules Favre et Ernest Picard n'y restèrent que très peu de temps.

Jules Simon avait pris son poste au sérieux et n'avait pas attendu la prise de Paris par l'armée de Versailles pour mettre de l'ordre dans les affaires de l'Université (1). Elles en avaient si grand besoin! Non-seulement les bâtiments des lycées et collèges étaient tombés dans un état de délabrement complet, pendant la guerre, par suite de leur affectation au service des ambulances, mais la campagne avait fait des vides énormes dans le personnel enseignant, et la disci-

1. Pendant la commune, son appartement de la place de la Madeleine fut mis au pillage par les mêmes hommes qui démolirent la maison de M. Thiers. On lui prit quelques objets précieux, le manuscrit d'un ouvrage de philosophie et une correspondance assez compromettante pour un des membres de la commune, sa bibliothèque fut épargnée; mais pendant la « semaine sanglante » quelques-uns de ses livres qu'il garde comme curiosité, furent transpercés par les balles.

Digitized by Google

pline était si relâchée, qu'il avait toutes les peines du monde à se faire obéir.

Quelques traits suffiront à vous édifier sur l'esprit d'indiscipline qui régnait alors.

Un jour, un professeur de la Faculté des lettres de Lyon s'étant oublié jusqu'à souffleter le doyen, M. Jules Simon le manda d'urgence au ministère. Il lui répondit qu'il ne le connaissait pas. Sa révocation lui apprit à le connaître.

Un autre, qui depuis est devenu un des écrivains les plus distingués de la presse parisienne, écrivait pendant la Commune dans un grand journal du Midi: « qu'entre Paris et Versailles les honnêtes gens avaient bien bien le droit d'hésiter. » Jules Simon n'hésita pas à le destituer.

Les hauts emplois étaient occupés par des réactionnaires qui se faisaient un devoir de les garder pour combattre avec plus d'autorité le gouvernement. Quelques-uns cependant eurent le bon goût de donner leur démission. De ce nombre fut M. Francisque Bouillier qui dirigeait l'École normale. Jules Simon le remplaça par M. Bersot, mais il se souvint que M. Bouillier avait été son camarade d'école, et, sur la promesse qu'il lui fit de se renfermer scrupuleusement dans ses attributions nouvelles, il le nomma inspecteur général (1).

Quand il eut fait sentir sa main dans le monde universitaire, il s'occupa de la réorganisation de l'enseignement à tous les degrés. C'était l'enseignement primaire qui lui tenait le plus au cœur. Il était encore à l'Ecole normale quand fut promulguée la loi du 28 juin 1833. Cette loi très supérieure à tout ce qui avait été fait avant elle, ne fit pas cependant tout ce qu'il y avait à faire.

Elle consacrait la liberté de l'enseignement primaire; elle établissait la gratuité restreinte aux enfants pauvres, mais étendue à tous ceux qui en avaient besoin ; elle distinguait l'enseignement primaire élémentaire de l'enseignement primaire supérieur; elle assurait le recrutement par la fondation des écoles normales ; elle donnait aux instituteurs communaux des garanties sérieuses de stabilité... Mais le traitement qu'elle leur affectait était d'une insuffisance dérisoire (2), et elle ne faisait rien pour les filles. Lacune déplorable qu'essaya de combler le projet Carnot, en 1848, et que laissa subsister la loi Falloux.

La loi de 1833 n'avait donc qu'à moitié satisfait M. Jules Simon dont le rêve était l'instruction obligatoire et gratuite. On se souvient des termes magnifiques dans lesquels il en parlait, en 1848, aux électeurs de l'arrondissement de Lannion. « Être homme ! leur disait-il, je ne puis prononcer ce mot sans être effrayé de ce qui reste encore à faire pour l'éducation du peuple...

» Quoi ! nous donnons du pain à ceux qui en manquent et l'éducation, ce bienfait de Dieu, nous ne la répandons pas autour de nous de toute l'énergie du devoir et de la charité ! Nous voilà libres; soyons au moins dignes de l'être ! L'ignorant n'est-il pas un déshérité, un esclave ? Et pouvons-nous croire que Dieu nous pardonnera, parce que nous aurons fait part de nos richesses à nos frères, si nous gardons pour nous le trésor de l'intelligence ? »

C'était se prononcer publiquement en faveur du principe de l'enseignement obligatoire. Envoyé à l'Assemblée constituante, il contribua pour une bonne part à le faire adopter par la commission (1) chargée, en 1848, de préparer une loi organique sur l'enseignement, et dans le rapport qu'il lut à la tribune de cette assemblée, le 5 février 1849, voici comment il s'exprimait : « La dernière disposition que nous vous proposons, Messieurs, consiste à écrire dans la loi le principe de l'obligation. Nous avouons sincèrement qu'il est difficile à réaliser. Nous n'avons pas cru qu'il nous fût possible, au moment où l'assemblée va se séparer de faire autre chose que de poser le principe. Cette proclamation d'un principe jusqu'ici nouveau dans nos mœurs ne sera pas sans influence sur l'avenir de l'éducation nationale.

» Ce principe a des adversaires. On le défigure pour le mieux combattre. On suppose qu'en rendant l'éducation primaire obligatoire, nous voulons forcer tous les enfants à fréquenter l'école communale. Il n'en est rien. La famille, l'école privée peuvent évidemment, comme par le passé, donner l'instruction primaire. Tout se résout par un examen, qui se fera, si l'on veut, par l'autorité communale, ou pour avoir un juge moins partial et plus compétent, par un délégué du comité supérieur; en tout cas par un pouvoir électif et local. Il n'y a là, à coup sûr, rien d'oppressif, rien que n'explique et ne justifie au besoin l'établissement du suffrage universel. A qui donc se fera sentir cette loi de l'obligation ? Qu'on y songe, à ceux-là seuls qui pouvant faire inscrire leurs enfants et les arracher à l'ignorance, les condamneront à dépendre de tout le monde pour la défense de leurs intérêts et l'exercice de leurs droits. Est-ce de cette liberté qu'on se montre si jaloux? Et depuis quand ôte-t-on quelque chose à la puissance personnelle en protégeant le fils contre l'incurie ou l'ignorance ou l'incapacité du père? La loi est faite précisément pour contraindre tout le monde à remplir son devoir. On a bien écrit dans le code civil (art. 203) l'obligation pour le père de nourrir son fils, et pour le fils de nourrir son père. On a

1. M. Octave Feuillet lui envoya un jour dans une lettre très digne sa démission de bibliothécaire du palais de Fontainebleau. Mais il fut obligé de destituer M. de Bonnechose qui était bibliothécaire d'une bibliothèque qui n'existait pas, et n'en touchait pas moins un traitement respectable.

2. Le minimum fixé par la loi était de 400 francs pour les écoles supérieures et de 200 francs pour les écoles élémentaires. C'était la misère. Dans son projet de loi relatif au traitement des instituteurs communaux, M. de Salvandy disait à la Chambre des députés, le 5 mai 1846 que 18,155 instituteurs n'arrivaient pas à 500 francs de traitement; 11,155 à 400 francs, et 3,654 à 300 francs.

1. Cette commission était composée de MM. Vaulabelle, *président*, Barthélemy Saint-Hilaire, Bourbeau, Carnot, Dufour, Germain, Sarrut, Guichard, Lagarde, Lasteyrie (Jules), Liouville, Payer, le général Poncelet, Quinet, Salmon, et Jules Simon, *rapporteur*.

Digitized by Google

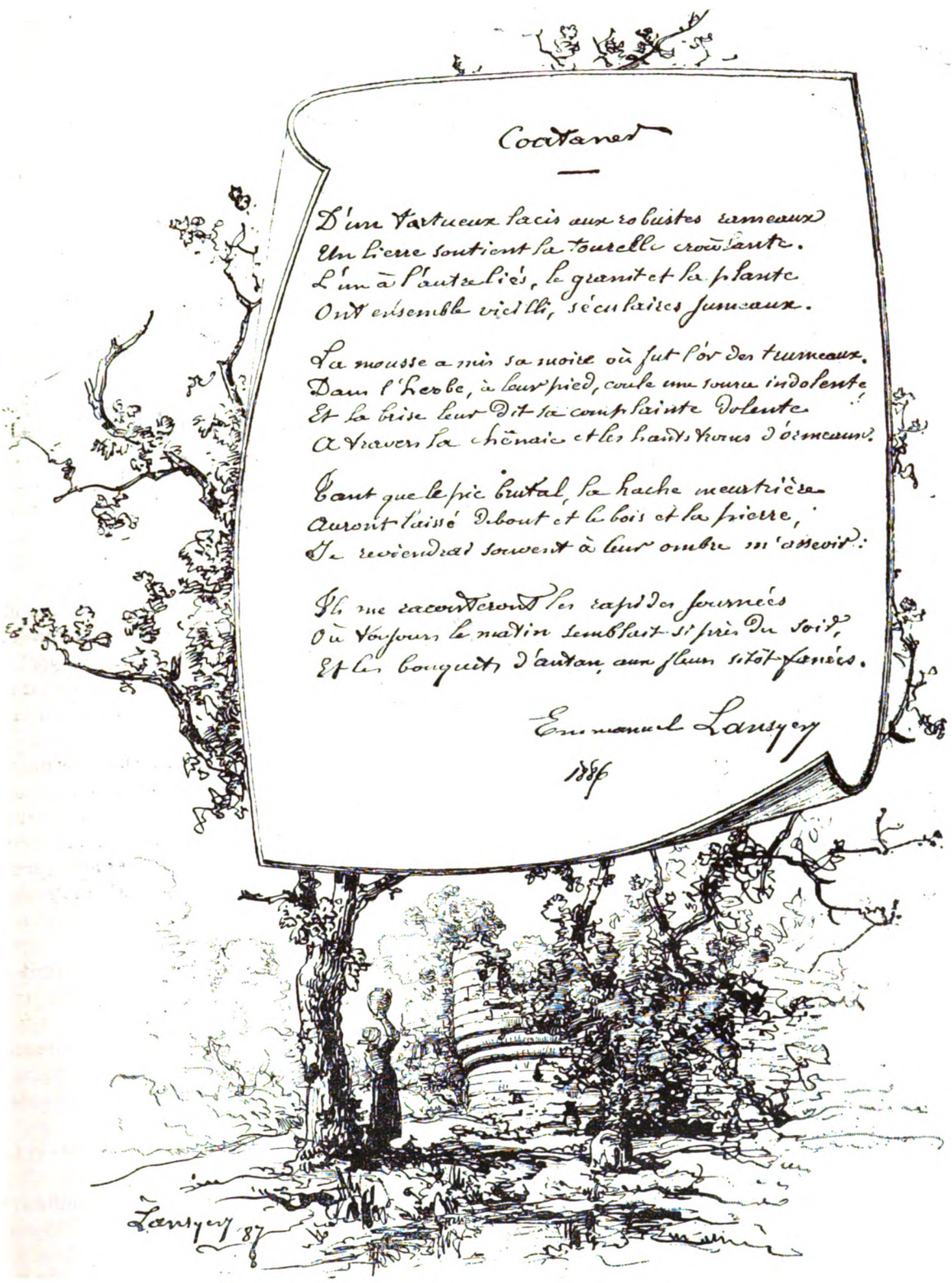

DESSIN A LA PLUME POUR L'ALBUM DE Mlle FERNANDE LÉOFANTI

Digitized by Google

bien donné au fils mineur (art. 2121) hypothèque légale sur tous les immeubles de tuteur, même lorsque le tuteur est son père. Y a-t-il donc moins de nécessité de protéger les intérêts moraux et intellectuels ? Vous intervenez dans la famille pour empêcher le père de compromettre la fortune de son fils, et vous n'interviendriez pas pour l'empêcher de condamner son fils à une éternelle et invincible ignorance ? Vous n'interviendriez pas pour protéger la société elle-même, blessée dans ses intérêts, menacée dans sa sécurité par cette coupable indifférence du père de famille? La moitié des États de l'Europe a consacré ce principe de l'enseignement obligatoire qui nous semble si nouveau. L'obligation de l'enseignement primaire remonte en Prusse à 1769. Ou plutôt c'est la réglementation de l'obligation qui remonte à 1769, car l'obligation existait déjà avant cette époque. On ne comprendrait pas que, dans le seul pays du monde où tous les citoyens jouissent de leurs droits politiques, il fût permis d'être ignorant. L'éducation primaire obligatoire est la conséquence du suffrage universel. Que dans un avenir prochain il n'y ait plus en France une commune qui n'ait sa maison d'école ! Qu'il n'y ait plus un citoyen qui ne puisse écrire lui-même son bulletin avant de le jeter dans l'urne ! Il n'y a de révolution sainte que celle qui se justifie en répandant la lumière en même temps que la liberté. »

J'ai cité tout ce passage parce qu'il est presque inconnu et qu'il contient en substance tout ce qu'on peut dire et tout ce qu'on a dit par la suite en faveur de l'enseignement primaire obligatoire.

Malheureusement l'Assemblée constituante ne vécut pas assez longtemps pour voter le projet de sa commission, et l'Assemblée législative, par la loi de 1850, sous couleur d'assurer le principe de la liberté de l'enseignement, sacrifia tout bonnement l'intérêt scolaire à l'intérêt politique. L'empire ne fit rien ou presque rien pour l'enseignement primaire : il se contenta d'améliorer la situation des instituteurs (1). Il n'avait pas d'argent pour les écoles, il n'en avait que pour la guerre.

Vainement M. Jules Simon lui criait-il, en 1864 : « Il faut donner à l'instruction tout l'argent dont elle a besoin, et ne pas le regretter.

» Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple. S'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain » (2).

Le corps législatif restait sourd à cet avertissement et n'avait d'oreille que pour le ministre qui lui parlait de « la plus belle pensée du règne. »

1. Un premier décret, rendu en 1853, avait permis au ministre d'élever le traitement des instituteurs les plus méritants à 700 francs après cinq ans de service et 800 francs après dix ans. En 1862, le minimum de 700 francs fut assuré à tous les instituteurs ayant cinq ans de service ; le traitement put s'élever jusqu'à 900 francs pour ceux qui seraient en fonctions depuis quinze ans. En 1870, nouveau décret, nouvelle amélioration : le minimum fut réglé à 700 francs immédiatement, et 800 francs après cinq ans d'exercice ; des fonds mis à la disposition du ministre lui permirent d'élever le revenu scolaire du vingtième des instituteurs à 900 francs après dix ans de service, et à 1,000 francs après quinze ans. (*L'Ecole* par Jules Simon, page 102.)

2. *L'Ecole*.

Deux ans plus tard, M. Jules Simon ne fut pas plus heureux dans sa demande d'emprunt de 140 millions pour l'enseignement primaire (1) qu'il ne l'avait été au mois d'avril 1865 en soutenant, dans un remarquable discours, la nécessité de rendre l'instruction obligatoire (2). N'est-ce pas l'intérêt des gouvernements despotiques d'entretenir l'ignorance dans les masses? Lors du plébiscite de 1870, il y eut des bourgs entiers qui votèrent pour Napoléon, croyant bien que le plébiscite était un révolutionnaire de la pire espèce. S'il n'y avait pas eu tant d'illettrés, en France, le plébiscite, comme autrefois le Pirée, n'eût pas été pris pour un homme par un aussi grand nombre d'imbéciles (3).

C'est pour achever l'éducation du suffrage universel et le mettre à la hauteur de ses devoirs envers la patrie, que M. Jules Simon, devenu ministre, présenta au mois de janvier 1872 son projet de loi sur l'enseignement primaire obligatoire. Mais il se heurta cette fois encore à la mauvaise volonté de l'Assemblée nationale qui s'imaginait, non sans raison d'ailleurs, que l'obligation et la gratuité feraient perdre aux idées monarchiques le terrain qu'elles avaient conquis par la loi de 1850.

D'un autre côté les difficultés budgétaires étaient grandes. Le territoire n'était pas encore libéré et tout l'effort du gouvernement de M. Thiers se portait sur ce point. « Débarrassons-nous des Prussiens, d'abord, nous songerons aux écoles ensuite », disait-il à Jules Simon chaque fois que celui-ci lui demandait de l'argent. Un jour même, fatigué de ne pouvoir obtenir la modique somme de 200,000 francs qui lui était absolument nécessaire, Jules Simon dit à M. Thiers qu'il aimait mieux s'en aller, et il sortit de la salle du conseil. En traversant la cour de la Préfecture de Versailles, il rencontra M. Léon Say qui essaya de le retenir en lui montrant les embarras de nos Finances et fit appel à son patriotisme.

Et comme M. Jules Simon ne voulait rien entendre.

— Combien vous faut-il au juste, lui dit M. Léon Say ?

— Je vous l'ai dit : deux cent mille francs !

— Ecoutez, en me gênant beaucoup, je puis, si M. Thiers y consent, vous en donner la moitié, attendez-moi une minute, je vais en causer avec lui.

Quelques instants après M. Léon Say lui criait par la fenêtre de la Préfecture :

— C'est entendu, je vous donnerai cent mille francs, revenez.

Et M. Jules Simon reprit son portefeuille.

Ah ! s'il avait eu à sa disposition les sommes énormes qu'on a dépensées depuis, et si mal à propos, que de choses il eût faites ! Il n'aurait pas construit des

1. Séance du 8 avril 1865.

2. On trouvera ce discours dans la *Politique radicale*.

3. En 1862, sur 100 conscrits, 27,49 pour cent ne savaient ni lire ni écrire. La même année, sur 100 mariages, 28,54 hommes et 43,26 femmes n'avaient pu écrire leur nom.

Digitized by Google

palais comme ses successeurs. « On n'avait besoin que de classes bien aérées, bien exposées et bien éclairées sans aucun luxe. Cela même était préférable. La simplicité sied aux écoles ; il aurait mieux valu faire des maisons plus modestes et payer les maitres d'une façon plus convenable » (1). On n'eut pas cette sagesse. Mais à qui s'en prendre des fautes commises en ces dernières années ? Que les partis fassent leur examen de conscience : ils ont tous quelque chose à se reprocher. Les premiers coupables furent les fauteurs du 24 Mai et du 16 mai, car une révolution en entraîne toujours une autre en sens inverse, et la plus détestable de toutes les politiques, est celle des représailles. Si la commission de l'enseignement, présidée par Mgr Dupanloup, n'avait pas repoussé en 1872 le projet de loi de M. Jules Simon, nous n'aurions point eu la loi « scélérate » de 1880. L'instruction obligatoire et gratuite, telle que l'entendait son promoteur, n'allait pas jusqu'à cette neutralité aussi fausse qu'impie, qui, sous prétexte

SARZEAU
(Dessin à la plume de M. Descormiers).

d'assurer la liberté de conscience d'une poignée d'athées ou de libres-penseurs, a chassé le crucifix des écoles et le curé de tous les conseils. Les catholiques ont récolté ce que Mgr Dupanloup et ses complices avaient semé.

—

L'évêque d'Orléans s'était constitué, je ne sais trop pourquoi, l'adversaire déclaré de M. Jules Simon. Quoi que fît le ministre de l'instruction publique, il était sûr de le trouver devant lui avec son humeur batailleuse et ses provocations irritantes. M. Ernest Renan, qui fut son élève à Saint-Nicolas du Chardonnet, a dit dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* que l'éducateur chez Mgr Dupanloup était tout à fait sans égal. Ce n'est point moi qui y contredirai.

J'apprécie beaucoup ses livres d'éducation. J'ai fait mes études dans un collège qui suivait sa méthode. Je puis donc en parler en connaissance de cause. Eh bien, la méthode de Mgr Dupanloup était pleine de trous. Il vaut mieux, disait Montaigne, avoir la tête bien faite que bien pleine. Dans le système d'éducation de l'évêque d'Orléans, c'était tout le contraire. On sacrifiait tout à la mémoire, on avait la tête farcie de vers latins. Je me rappelle avoir traduit, à coups de *Gradus*, entre ma troisième et ma seconde, deux ou trois chants du Télémaque Il est vrai que je le faisais librement et en dehors des classes. Je prenais à cet exercice un plaisir infini et j'aurais pu dire, avec Ovide, à la fin de ma seconde :

Quidquid tentabam dicere versus erat.

Mais à quoi cela m'a-t-il servi ? Que de choses négligées que j'aurais pu apprendre, au lieu de rimer du

1. L'*Ecole*. avertissement de la onzième édition.

Digitized by Google

matin au soir. Nos professeurs nous disaient que rien ne valait le vers latin pour former un écrivain. C'est bien possible. Mais tout le monde n'a pas le don. Pour un qui réussit à traduire sa pensée dans la langue harmonieuse de Virgile, combien y échouent et perdent à cet exercice un temps précieux! Je crois aujourd'hui avec tous les hommes sensés qu'on aurait pu se borner à nous apprendre les règles de la métrique. L'abbé Fleury disait dans son *Traité du choix et de la méthode des études*: « Si l'on en fait (des vers latins) ce sera comme un exercice de grammaire, pour avoir la quantité et pour avoir plus de mots à choisir en composant ; et je ne sais si ce profit vaut la peine que donnent les vers latins ». C'était déjà l'avis de Port-Royal, à qui il faut toujours revenir en matière d'éducation ; et le grand Arnauld conseillait de suivre en cela « le génie des écoliers. C'est ordinairement un temps perdu que de leur donner des vers à composer au logis. Sur soixante-dix à quatre-vingts écoliers, il peut y en avoir deux ou trois de qui on arrachera quelque chose; le reste se morfond, se tourmente pour ne rien faire qui vaille ».

Il semble après cela que Mgr Dupanloup aurait pu se résigner à voir disparaître les vers latins du programme de l'enseignement secondaire. Mais non. Cette suppression le mit hors de lui. Il monta à la tribune et pendant une heure défendit le vers latin sur le dos de M. Jules Simon qui lui répondit par un des plus beaux discours qu'il ait prononcés (1).

Le vers latin n'était d'ailleurs qu'un prétexte dans la grande colère de Mgr Dupanloup, comme le remarquait M. Em. Burnouf dans la lettre qu'on vient de lire.

Ce qu'il voulait, c'était d'abord et avant tout, empêcher M. Jules Simon de réformer l'enseignement secondaire, dût-il pour cela précipiter sa chute. Car il le redoutait plus qu'aucun autre, à cause de son talent, de sa souplesse, du crédit qu'il avait dans l'Université, et il le tenait pour le seul homme capable de mener à bien le travail énorme qu'il avait entrepris. La loi de 1850 à laquelle il avait collaboré suffisait à Mgr Dupanloup. Elle avait réalisé ses plus chers désirs : elle avait livré l'enseignement supérieur aux jésuites et aux congrégations religieuses, ouvert les conseils de l'instruction publique aux évêques, affranchi les petits séminaires, changé en un mot, dans l'espace de vingt ans, la face de la France. Il n'entendait pas qu'un ministre de la République, même athénienne et conservatrice, y touchât sous couleur d'alléger le programme du baccalauréat, de faire la part plus grande aux langues vivantes, à l'histoire et à la géographie, et de mener de front les exercices du corps et de l'esprit, suivant le précepte de Platon. (1)

C'était déjà trop que ce ministre eût converti M. Thiers à la République, lui qui par tempérament et par éducation était monarchiste.

Et Mgr Dupanloup manœuvra si bien, que M. Jules Simon fut obligé de donner sa démission pour avoir dit à la Sorbonne, à l'Assemblée générale des délégués des Sociétés savantes que la libération du territoire était l'œuvre exclusive de M. Thiers.

On a peine à comprendre aujourd'hui que cette parole ait pu soulever en son temps tant de colère. C'est pourtant vrai, L'Assemblée nationale n'entendait pas que l'honneur de la libération lui fût ravi au profit du

1. Si M. Jules Simon n'avait écouté que ses goûts, il n'eût certainement pas supprimé le vers latin du programme des études, car il adore le vers latin et lui arrive encore d'en faire, quand par exemple, il correspond avec le chevalier Nigra.

A la suite de cette discussion, M. Em. Burnouf, directeur de l'Ecole française d'Athènes écrivit à M. Jules Simon la lettre suivante. Nous la publions ici pour la première fois avec l'autorisation de son destinataire.

« Athènes, 5 février 1873.

« Mon cher maître, je vous félicite pour vous et pour nous du succès que vous avez justement remporté dans la discussion relative à vos réformes. Ce succès est double : car vous avez mis pour vous la légalité, et la question de fond n'est pas loin d'être résolue. Il est évident que le parti violent de la droite vous aurait attaqué sur tout autre sujet, si celui des vers latins lui avait manqué, et que si vous aviez trouvé le moyen de supprimer les cors aux pieds par une circulaire, on aurait défendu contre vous les cors aux pieds. Pour le fond même on aurait laissé entrevoir que cette excroissance est plus importante qu'on ne se figure, puisque forçant les gens à ne pas marcher, elle leur donne plus de temps pour cultiver leur esprit et leur cœur.

« Quant aux vers latins, pendant les douze ou treize ans que j'ai fait des licenciés, j'en ai chaque année dans mon rapport demandé la suppression. Ce n'était point par haine révolutionnaire contre cet exercice ; car j'étais jadis dans ma classe un des plus forts en vers; je n'étais vaincu que par Try, aujourd'hui l'un des magistrats les plus recommandables de Paris ; je prenais plaisir à faire spontanément des vers latins.

« Mais j'ai fait pendant ces douze ou treize ans une statistique, dont je dois vous faire part, car elle pourra vous servir quand la question des vers se présentera devant le conseil qu'on vous a donné. J'ai tenu note chaque année du nombre de vers latins présenté pour chaque candidat à la licence et du temps qu'il avait mis pour les faire : la moyenne obtenue (moyenne incontestable) a été de *un vers par 16 minutes*, soit quatre vers à l'heure ou 20 vers en cinq heures. Pour atteindre ce résultat, les candidats avaient dû s'exercer à la fabrication du vers pendant plusieurs années, d'abord au collège, puis pendant la durée de leur candidature. — Si maintenant l'on regarde à la qualité du produit, on peut constater que ces vers, si laborieusement fabriqués, sont composés presque toujours de formules ou de fragments empruntés aux poètes et découverts dans le *Gradus*; ce que les candidats y ajoutent de leur cru est ordinairement la partie faible ou mauvaise de leur composition.

Vous pouvez, mon cher maître, faire l'usage que vous voudrez du renseignement précis que je vous donne et dire que c'est moi qui vous l'ai fourni ; j'en prends toute la responsabilité; car ce n'est pas ici une affaire de sentiment, c'est un fait de *statistique*.

Quant aux conséquences à en tirer, elles ne me paraissent pas douteuses : le vers latin est un obstacle au travail utile de l'esprit : il a pu être un exercice tolérable au temps où les jeunes garçons avaient peu à apprendre, au temps du *Prædium rusticum*. Mais les temps sont changés, et nous avons vraiment autre chose à faire. On apprend beaucoup de choses en cinq heures de temps ; et si l'on songe que ces cinq heures perdues reviennent au moins une fois par semaine pendant plus de quarante semaines chaque année, je dis que ces deux cents heures suffisent amplement à apprendre le gros d'une langue quelconque, d'une science ou d'un art, choses qui accroissent la civilisation au lieu de la restreindre.

Enfin les jeunes gens auxquels le vers latin est imposé, comme une condition *sine quâ non* de leur carrière sont précisément ceux qui se destinent à l'enseignement ; or, c'est à ceux-là qu'on fait non-seulement perdre, mais mal employer deux cents heures chaque année.

En supprimant ce ridicule et malfaisant exercice, vous avez accompli un de mes vœux et celui de beaucoup de nos universitaires. Si M. Dupanloup y tient si fort, qu'il le maintienne dans son diocèse modèle, et qu'il laisse du moins aux écoles de la République la faculté de renoncer et de marcher dans des voies nouvelles. Que ses élèves *libres* s'engourdissent devant leur *Gradus* si bon lui semble : mais que les nôtres sachent une langue étrangère, qu'ils connaissent la géographie, qu'ils sachent aussi distinguer le soleil et la lune, les mois et les saisons, choses que presque tous ignorent. Tout cela viendra, quand vous aurez pu alléger d'autres broussailles dont notre enseignement est encore encombré.

» Allez de l'avant et soyez sûr que nous vous soutiendrons.

» A vous bien sincèrement,

EM. BURNOUF.

1. Consulter la circulaire de M. Jules Simon, en date du 27 septembre 1872.

Digitized by Google

président de la République. D'après elle, M. Thiers n'avait agi que sur ses ordres, comme un bon contremaître. Et c'est en voulant rendre à César ce qui appartenait à son lieutenant, que M. de Fourtou s'attira quelques jours après la fameuse apostrophe de Gambetta : « Le libérateur du territoire, le voilà ! »

Ce fut le 18 mai 1873 que M. Jules Simon quitta le ministère de l'instruction publique. Le soir même M. Thiers lui écrivait la lettre suivante :

« Mon cher collègue et ami,

» C'est avec un véritable serrement de cœur que je me sépare de vous... Je me souviendrai toujours de ces trois années où vous avez été pour moi un ami, un collègue sûr, et un collaborateur de la capacité la plus rare. A mes yeux vous êtes l'homme capable par excellence, et il faut les tristes passions du temps pour qu'on puisse songer à se priver de vous. Mais vous restez et vous resterez toujours dans le sein de la représentation nationale, et vous y aurez une des meilleures places ! Vous serez un jour la ressource de ce pays dans la série des aventures qui peuvent l'attendre encore. Dieu veuille qu'elles se terminent bien ! Pour moi, je fais un dernier effort sans savoir quel en sera le résultat. Mais ce sera le dernier, et j'irai ensuite chercher le repos au sein de quelques amis parmi lesquels vous occuperez, je l'espère, le premier rang.

» A vous de cœur,

A. THIERS.

Le *dernier effort* ne fut pas long : six jours après la retraite de Jules Simon, M. Thiers était renversé. C'était le cas de répéter à l'Assemblée nationale ce qu'il avait dit à M. Rouher : Vous n'avez plus une faute à commettre.

Elle essaya pourtant d'en commettre une autre plus grave encore en voulant rétablir la monarchie. Mais l'honnêteté du comte de Chambord la lui épargna. C'est alors qu'en désespoir de cause elle fit une constitution d'où sortit la République. M. Jules Simon fut à cette occasion le promoteur de la coalition des gauches avec quelques députés légitimistes, qui eut pour résultat d'éloigner du Sénat les principaux fauteurs du 24 Mai et de l'y envoyer lui-même comme sénateur inamovible le 16 décembre 1875. Le même jour il était élu membre de l'Académie française en remplacement de M. de Rémusat (1), ce qui inspira à je ne sais qui ce quatrain spirituel :

Simon, le moins adroit des hommes,
A dépassé Guillaume Tell ;
En un jour il abat deux pommes,
Il devient deux fois immortel.

1. S'il fut élu, ce ne fut pas la faute de l'impératrice Eugénie. Elle s'était donné la peine d'écrire à M. Nisard une lettre où elle lui disait : « Voter pour M. Jules Simon c'est voter contre moi. » Pauvre femme !... Mais M. Nisard eut le bon esprit de passer outre.

Parmi les nombreux témoignages de sympathie qui lui furent envoyés à propos de sa double élection, je relève ce petit billet charmant d'Ernest Picard.

« Jeudi soir, 16 décembre 1875.

« Mon cher Collègue et ami,

» La fortune vous a fait attendre pour mieux vous combler. Deux fois immortel en un jour, ce serait beaucoup pour la plupart des hommes ; pour vous, personne n'est surpris, tout le monde applaudit.

» Combien je voudrais que nous puissions aujourd'hui couronner la liste en portant et en nommant Jules Favre !

» A vous,

» ERNEST PICARD. »

Jules Favre ne fut point porté sur la liste des sénateurs inamovibles, mais à quelques jours de là les électeurs de Lyon, sa ville natale, s'empressèrent de réparer cette injustice.

LÉON SÉCHÉ.

(*à suivre*)

LE GÉNÉRAL BERTON A SAUMUR

II

LA NUIT DU 24 FÉVRIER !..

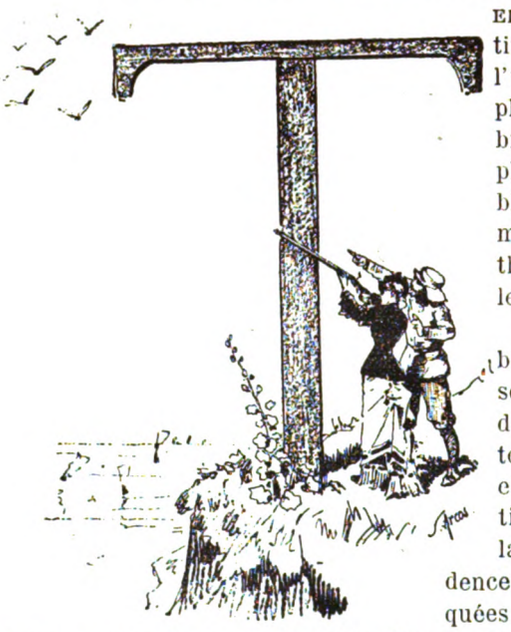

EL est le titre de l'un des plus sombres et des plus terribles drames du théâtre allemand.

Il semble que ce soit là une de ces dates fatales et prédestinées que la Providence a marquées de son doigt, pour attirer sur elle l'attention des hommes.

Le 24 février 1429, Jeanne Darc arrivait à Chinon et était présentée à Charles VII, qui n'était plus que le *roi de Bourges*, et dont, après de merveilleux efforts accomplis en quinze mois de temps, elle devait faire le roi de France. Puis un jour, jour néfaste à jamais ! le 23 mai 1430, ce Christ féminin, après une vigoureuse sortie, regagnait la dernière des murailles de Compiègne, protégeant la retraite des Français, lorsque le gouverneur de la ville, Guillaume de Flavy,

Digitized by Google

fit fermer sur elle les portes de la cité, et la laissa exposée aux coups de l'ennemi. Cette fois elle tira son épée et défendit vaillamment ses jours et sa liberté ; et pendant cette lutte douloureuse, pendant ce duel suprême du génie de la France aux prises avec l'ennemi de la patrie, pas un seul chevalier n'accourut pour la défendre, pas une lance ne s'abaissa pour elle. Ah ! brave Du Guesclin, noble fils de la Bretagne, toi qui, captif entre les mains du prince de Galles, fixait fièrement ta rançon à cent mille livres, sachant bien qu'il n'y avait pas de si pauvre fileuse dans la plus pauvre chaumière de France qui ne tournât ses fuseaux jusqu'à ce que tu fusses racheté ! glorieux connétable, la reconnaîtras-tu pour tienne, cette France de Charles VII qui laissa la Pucelle expirer sur le bûcher de Rouen sans avoir rompu une lance pour elle, sans avoir un florin pour la racheter, sans que l'indigne prince qu'elle avait fait remonter sur le trône de ses ancêtres, tentât la moindre démarche pour la tirer des mains du duc de Bourgogne avant qu'il la vendît aux Anglais !

J'ai dit que la Grande Pastoure était arrivée à Chinon le 24 février 1429 pour sauver la monarchie, qui payait par l'oubli et la trahison le plus sublime dévouement. Dieu grava cette date dans le livre de ses vengeances, et ajourna dans sa pensée le châtiment à quatre cent dix-neuf années de là, jour pour jour.

Cette année-là, en effet, en 1848, la France eut sa nuit du 24 février, qui vit crouler dans le sang l'antique royauté pour laquelle, pendant tant de siècles, elle avait accompli ses glorieuses destinées. Et bien avant cette époque, en 1822, Saumur aussi devait avoir sa nuit du 24 février, sinistre tragédie qui déroula les scènes de son exposition aux lueurs de l'immense incendie dont je viens de raconter les affreuses conséquences, et qui vint se dénouer sous les coups répétés de la hache du bourreau.

On avait essuyé un échec à Saumur ; la partie était désormais moins belle, mais elle n'était pas perdue, et l'on ne tarda pas à renouer les fils de la conspiration un instant brisés. La promotion des anciens de l'école de cavalerie avait été renvoyée dans ses régiments respectifs, et c'était là sans doute une chance défavorable ; mais tant d'autres chances heureuses restaient, qu'on ne désespéra de rien, et tandis que les conjurés étaient devenus plus circonspects depuis ce funeste événement, les autorités de Saumur, bercées par une incroyable sécurité, s'endormaient dans la plus complète et la plus inexplicable incurie. On s'étonne et l'on ne peut comprendre, quand on sait combien de conspirateurs étaient dans le secret, comment le général Berton put arriver jusqu'à Saumur, entrer dans la ville sans que rien eut transpiré, sans qu'aucune mesure eut été prise. Et pourtant nous verrons tout à l'heure que la ville avait pour maire un homme d'une intelligence et d'une énergie singulièrement remarquables.

Berton, général de brigade et baron de l'empire, avait de glorieux états de service. Né en 1769, élève de l'école militaire de Brienne, puis de celle d'artillerie, il était colonel à vingt-neuf ans, pendant la difficile campagne d'Espagne, après s'être distingué d'une façon toute particulière à la bataille de Friedland. Un décret impérial daté du 30 mai 1813 le nomma général de brigade. Rentré en France, il prit part à la bataille de Toulouse, où 20,000 Français eurent à combattre une armée triple en nombre, sous les ordres de Wellington, qui perdit plus de monde que le maréchal Soult n'avait de soldats.

Mis en disponibilité en 1814, Berton reprit son rang dans l'armée active après le retour de l'île d'Elbe, combattit à Waterloo, et après le désastre, suivit l'armée sur les bords de la Loire. Après le licenciement, il se fixa à Paris, où il ne tarda pas à se voir inquiété par la police. Il subit cinq mois de détention à l'Abbaye, et fut relâché sans avoir été mis en jugement. Il publia alors plusieurs ouvrages de stratégie, et plusieurs brochures où respirait l'amour de la liberté. Sa plume devint plus illustre que son épée, et sa célébrité avait augmenté depuis qu'il n'occupait plus de fonction active. Le ministre de la guerre Latour-Maubourg le fit rayer des contrôles de l'armée. Il était bien permis à l'un des glorieux combattants des batailles de la République et de l'empire de ressentir une sourde colère contre un gouvernement qui venait le rayer arbitrairement de la liste des braves et le priver de sa retraite. Inquiété de nouveau par la police, il quitta précipitamment Paris et se rendit le 10 janvier 1822 à Brest, et bientôt à Rennes où il séjourna pendant quelques semaines. Grandmesnil, chirurgien dans la petite ville des Rosiers, député de la Vente de Saumur à Nantes, vint l'y chercher et l'amena à Saumur, où il le mit en rapport avec le chef du Carbonarisme de la contrée. Pressé par eux, il accepta de se mettre à la tête de la conspiration nouvelle.

Tout était déjà préparé à Saumur. De fréquents conciliabules étaient tenus chez Caffé, ancien chirurgien-major de l'armée, chez le commandant Gauchain, chez Cauvet, qui après 1830, principal du collège de Pontoise, joua dans un procès célèbre, l'affaire Donon-Cadot, un rôle assez parfaitement ridicule.

Au premier rang parmi les conspirateurs, il faut compter Cossin, de Nantes, déjà traduit pour des causes politiques devant les assises de la Loire-Inférieure.

On correspondait avec Thouars et Parthenay, avec Nantes, Angers, Niort, le Mans, Poitiers. L'insurrection devait éclater simultanément à Thouars et à Parthenay, petites villes situées à peu de distance l'une de l'autre. Réunis à Thouars, les conjurés devaient marcher sur Saumur, en passant par Montreuil-Bellay, où de nouveaux renforts les attendaient encore, et l'on arrivait enfin devant Saumur. En présence d'une force déjà imposante, les habitants de la ville se déclaraient, l'École de Cavalerie était entraînée, les villages voisins se soulevaient, et l'on trouvait au

Digitized by Google

château de Saumur, qui ne pouvait faire une résistance bien sérieuse, des armes et des munitions pour vingt ou trente mille hommes.

A la tête du mouvement insurrectionnel de Thouars était Pombas, officier en demi-solde, homme d'action, et qui commandait la garde nationale de cette ville ; puis Jaglin, instrument aveugle entre les mains de Pombas, On se réunissait le plus souvent chez Saugé, dont le caractère ne manquait pas de grandeur. A Parthenay, l'impulsion était donnée par Moreau, ex-lieutenant de hussards, homme d'action lui aussi, entreprenant, intrépide. Trois médecins agissaient de concert avec lui, Fradin, Bicque et Ledain. Puis Sénéchault, de Thenezay, et bien d'autres.

Grandmesnil, qui avait un frère à l'Ecole de Saumur, fut un des agents les plus actifs de cette conspiration. Il eut de fréquents rapports avec le comité directeur de Paris. Ce fut chez le commandant Gauchais qu'il descendit d'abord avec Berton. Sur son refus de loger le général, celui-ci se rendit chez Chauvet, homme déterminé jusqu'à l'étourderie et qui en donnera bientôt des preuves. Le lendemain, Berton alla s'établir chez le chirurgien-major Caffé, la maison de Chauvet étant trop petite pour les réunions fréquentes qui avaient lieu.

Berton et Caffé s'étaient rencontrés déjà, en Espagne, à Séville, à une époque où Caffé venait d'être décoré de la Légion d'honneur, pour avoir sauvé un convoi de blessés. Il demeurait dans un quartier retiré, de l'autre côté des ponts, non loin de l'église de la Visitation. Chauvet et lui étaient très voisins.

Le 17 février, une assemblée se réunit chez Gauchais. Plus de quarante conjurés, députés des villes voisines, militaires de l'Ecole, habitants de Saumur, y prirent part. Le jour de l'insurrection fut fixé à une semaine de là, au dimanche 24 février. On choisit ce jour-là, parce que toute la population des campagnes serait oisive et sur pied, et facile à entraîner en masse.

Il devait arriver qu'à la première nouvelle de la prise de Saumur, les troupes en garnison à Poitiers, le Mans, Angers et Niort recevraient l'ordre d'y marcher pour en chasser les insurgés. Aussi ces villes ne devaient-elles se soulever que le lendemain, lorsqu'elles seraient privées de leurs garnisons. On espérait que les troupes prises entre deux feux, travaillées d'ailleurs intérieurement par les Carbonari des Ventes militaires, fraterniseraient volontiers avec les révoltés.

Le 20 février, Berton conduit par le commandant Gauchais, franchit en quelques heures les sept lieues qui séparent Saumur de Thouars. Ils descendirent chez Saugé, présentés par Pombas, qui les attendait. Gauchais revint à Saumur. Durant le trajet, il avait désigné à Berton toutes les routes, nommait tous les villages qui enverraient des hommes et dont il était sûr. C'était un dénombrement digne d'Homère. On verra bientôt quelle foi pouvait avoir Berton dans toutes ces assurances si triomphantes.

Le 24 février, dès quatre heures du matin, Berton se rendit chez Pombas, en grand uniforme. A cinq heures, on fit battre la générale, sonner le tocsin et déployer le drapeau tricolore. Delon, qui depuis quelque temps errait aux environs, se met à la tête des rebelles et exerce auprès du général les fonctions d'aide-de-camp. La gendarmerie est désarmée et conduite chez Pompas. On arrête Guilbault, juge à Bressuire, et de la Ville-Baugé, tous deux connus pour leur dévouement à la cause des Bourbons. Après s'être fait livrer par voie de réquisition forcée, tous les fusils qu'on trouva chez un armurier de la ville, Pombas se fit donner, à force de menaces, les chevaux de la Ville-Baugé. Il fit placer des sentinelles aux portes de la ville, et au bac établi sur le Thouet.

Le général se rend à la mairie et déclare aux autorités déjà réunies que le trône des Bourbons est renversé, qu'à l'heure où il parle l'insurrection éclate sur tous les points de la France, et qu'un gouvernement provisoire est établi. Il cite comme en faisant partie, Lafayette, Foy, Kératry, Voyer-d'Argenson, Benjamin-Constant.

On se réunit ensuite sur la place Saint-Médard, et là deux proclamations sont lues, l'une adressée à l'armée et l'autre au peuple. Dans toutes deux Berton prenait le titre de général commandant l'armée nationale de l'Ouest. C'est en cette qualité qu'il destitue les autorités et leur donne des successeurs.

Arrivés à la place Lavaux, située *extra-muros*, ils furent rejoints par Moreau, qui amenait de Parthenay un renfort de dix-huit hommes. Il avait promis que Parthenay fournirait deux cents combattants, et voilà qu'il arrivait à la tête d'une douzaine et demie ! Il fallut se contenter de ce qui se présentait : on les accueillit même avec de grands cris de joie, peut-être pour s'étourdir ; et pour ne pas reconnaître une première déconvenue, on feignit de se persuader que le reste allait arriver d'un moment à l'autre.

Quoi qu'il en soit, le signal est donné, on se met en marche sur Saumur tambour battant et le drapeau tricolore déployé. Les insurgés pouvaient être au nombre de 130 ou 140, sur lesquels une quinzaine avaient des chevaux. On recrute encore sur la route quelques hommes qui arrivent de Mollay, Antoigné Varraine, Tourtenay, Vernoil. La gendarmerie fut placée à la tête du mouvement et forcée de marcher.

Il était trois heures de l'après-midi lorsque les conjurés entrèrent à Montreuil-Bellay, petite ville située à quatre lieues seulement de Saumur. Delon les y avait précédés avec quelques hommes, pour se porter à la gendarmerie et intercepter la route de Saumur. Mais le brigadier parvint à faire partir par la traverse un de ses cavaliers qui força son cheval, et vint donner le premier éveil aux autorités de la ville, où il arriva à quatre heures et demie.

La troupe que commandait Berton était si peu nombreuse que le maire de Montreuil put s'opposer à ce que le tocsin fût sonné. La générale ne fut pas bat-

Digitized by Google

tue. Aussi cette ville qui, au compte des conspirateurs, devait fournir un contingent de quinze cents hommes, n'en fournit-elle qu'un très petit nombre. Et cependant on avait été abordé dans le faubourg par un émissaire de Saumur, qui annonçait qu'on y attendait leur arrivée, que tout était prêt.

On le voit, on marchait déjà de déceptions en déceptions ; déjà l'on pouvait prévoir qu'on allait aboutir à une seconde Journée des Dupes. Les autorités s'endormaient dans une inaction et une confiance que leur ignorance de tout suffit à expliquer, sinon à justifier. Les principaux conjurés, trompés sur l'esprit de la population, avaient persuadé à Berton qu'il importait peu que le noyau fût faible au point de départ, parce que de tous côtés de nombreux renforts les attendaient sur la route. L'atôme devait grossir dans sa route et se faire avalanche. On lui avait assuré qu'une lettre de Benjamin-Constant annonçait que le mouvement insurrectionnel allait éclater dans toute la France. Cette lettre n'avait jamais existé, et quand vint la nuit, le général put s'apercevoir que la troupe, déjà si faible, tendait à s'affaiblir encore plutôt qu'à croître en nombre et en force. Il tomba dans le découragement et comprit lui qui avait guidé des régiments à la victoire, qu'avec une bande pareille il n'y avait rien à faire, rien à espérer. Cependant, comme il s'était trop avancé pour pouvoir reculer, que s'il y avait quelque ombre d'espérance, elle était devant lui et non plus derrière, il marcha en avant, mais sans énergie, comme un homme qui, à mesure qu'il avance, voit se dresser et croître lentement l'échafaud à l'horizon.

On lui avait promis une révolution, il se trouvait à la tête d'une émeute.

A Thouars même, quand on lui avait demandé s'il fallait crier *Vive Napoléon II*, il avait répondu : — Criez tout ce que vous voudrez !

A ce moment de l'histoire en 1822, on était encore trop rapproché des temps maudits de l'empire pour que, excepté parmi les militaires, personne regrettât cette sanglante époque et fût désireux de la voir renaître. On se servait des souvenirs laissés par le côté glorieux du règne de l'*Ogre de Corse* pour combattre la double invasion que sa folie furieuse avait attirée en France. Mais Berton sentait qu'avec une aussi faible troupe, il ne fallait risquer de s'aliéner le secours de personne.

A une lieue et demie de Saumur, entre Distré et le Coudray, Caffé vint à cheval hâter la marche des insurgés. Plus près, Chauvet vint gourmander leur lenteur. Enfin, plus près encore, un dernier émissaire se joignit à eux et vint leur répéter qu'on les attendait impatiemment. Ils continuèrent d'avancer, et arrivés au sommet de la montée de Bournan, ils reconnurent aux lumières qui brillaient à l'horizon, cette ville dans le sein de laquelle le sang allait peut-être couler avant la fin de la nuit.

Dans les villes de provinces, il y a des promenades plantées d'arbres, où l'on ne se promène pas. Partout, la promenade véritable, c'est le pont. Je me rappelle que ce jour-là, le dimanche 24 février, vers cinq heures de l'après-midi, je me promenais sur le pont avec quelques camarades, lorsque l'on vit quelques trompettes de l'Ecole, rassemblés à la hâte et au hasard, s'arrêter à l'entrée du pont et sonner la retraite, qui n'eût dû se faire entendre qu'à huit heures du soir, pour indiquer aux soldats l'heure de l'entrée au quartier. Tous les militaires qui se promenaient rebroussent chemin et se dirigent vers l'Ecole de Cavalerie. Les jeunes artisans, dont c'était aussi le lieu du rendez-vous favori, se regardent avec effroi, et chacun pressentant que quelque chose de grave se préparait, songe à regagner sa demeure. Le vide se fait en un clin d'œil. On n'était pas encore rentré chez soi que l'on apprenait que Delon et le général Berton arrivaient à Saumur, *à la tête d'une armée*.

Bâti sur deux larges bras de la Loire, et situé entre ce fleuve et la rivière du Thouet, Saumur est, comme les cités des Pays-Bas, une sorte de conquête sur les eaux. Aussi plusieurs ponts magnifiques relient entre eux les différents quartiers de la ville, et une splendide ceinture de digues, de quais et de levées la protège contre les furieuses crues de la Loire. Disons encore qu'une portion de la ville vient étager ses maisons aux flancs de ce coteau, célèbre par ses vins, à l'extrémité duquel s'élève, comme une menace constante de ruine et d'anéantissement, le château, immense magasin de poudre et d'armes de guerre, Vésuve terrible qu'une imprudence pourrait faire éclater, et qui de la ville à l'aspect hollandais ferait une ruine napolitaine.

Après avoir descendu les hauteurs de Bournan, Berton, à quelques centaines de mètres, devait rencontrer le Thouet, qu'il fallait passer sur le pont Fouchard. A l'extrémité de ce pont, deux chemins s'offraient à lui. En tournant brusquement à droite, une longue digue, qui ne tarde pas à se diviser en deux embranchements, lui donnait entrée par le quartier de Nantilly, ou par celui des Basses-Perrières. Ou bien, la chaussée qui s'étend dans le prolongement même du pont le conduisait en droite ligne aux premières maisons de Saumur qui, à cette époque, n'avait pas de faubourg de ce côté, si ce n'est au-delà même du pont Fouchard.

Au bout de cette chaussée se trouve, à gauche, la *Levée d'enceinte*, qui protège de ce côté la ville et le magnifique établissement du Quartier de cavalerie. Cette levée d'enceinte se prolonge jusqu'au premier pont bâti sur la Loire. C'était un point très-important à occuper, à cause de son voisinage de l'Ecole de cavalerie, et aussi parce qu'il donne accès dans le cœur même de la ville.

Cette explication topographique était nécessaire pour faire comprendre ce qui va suivre. Retournons maintenant à la montée de Bournan, au sommet de laquelle se bifurquent les routes de Doué et de Montreuil-Bellay. (*A suivre.*) EUGÈNE BONNEMÈRE.

Digitized by Google

MAISON NATALE DE LE SAGE
(*Dessin à la plume de M. Descormiers*)

SARZEAU

Une campagne de plus en plus ombragée, des villas, des maisons, maintenant très rapprochées, annoncent Sarzeau, dominé par le clocher carré de son église.

On ne voit point que cette petite ville ait beaucoup figuré dans l'histoire du vieux duché. Ce rôle effacé se comprend sans peine. Placée entre l'importance que donnait au château ducal voisin, Sucinio, le séjour des souverains bretons, et le lustre si longtemps attaché à l'antique abbaye de Saint-Gildas de Rhuys, elle se trouvait rejetée dans l'ombre.

Sarzeau n'en possedait pas moins des privilèges qui lui furent conservés par les rois de France, devenus ducs de Bretagne. Elle comptait au nombre des villes et relevait directement de la couronne ; une juridiction royale y était établie, ainsi qu'une communauté de ville, laquelle avait le droit de députer aux Etats de la province. Longtemps elle posséda une maîtrise des eaux et forêts. Un historien s'écrie avec enthousiasme : « Tout ce que les plus riches contrées peuvent produire pour la vie de l'homme, on le trouve à Sarzeau. »

L'église, tout récemment restaurée avec infiniment de goût, présente un ensemble gracieux. Rien n'y frappe beaucoup la vue ; mais tout se fond dans un harmonieux relief que baigne une lumière douce, tamisée de jolis vitraux modernes. Le maître-autel possède une élégante colonnade en marbre noir, ajourrée et surmontée d'un beau groupe sculpté. Deux charmantes retables, avec autels latéraux, datent de 1707.

L'extérieur n'a rien de remarquable et la tour carrée, massive, en écrase un peu l'aspect.

La mairie, élevée sur l'emplacement de l'ancienne Barre-Royale de Rhuys, est d'un style presque élégant.

Mais ce qui sauvera la petite ville de l'oubli, c'est l'illustration dont elle a été revêtue par deux de ses enfants.

ARTHUR DE RICHEMONT, connétable de France, puis duc de Bretagne, est né à Sucinio, mais le château ducal fait partie de la commune de Sarzeau.

Après la gloire d'Arthur, à trois siècles de distance, une gloire littéraire indiscutable se lève en la personne d'ALAIN-RENÉ LE SAGE le véritable créateur, par l'impérissable *Gil-Blas*, du roman français.

Ce fut dans la rue Bécherel, nommée aujourd'hui rue Saint-Vincent, que naquit Le Sage. Nous donnons ici le dessin de la maison de son père, qui appartient actuellement au maire de Sarzeau, M. Langlois. Rien de particulièrement curieux ne la signale, mais elle n'en éveille pas moins un profond intérêt.

La Société polymatique de Vannes y a fait poser une plaque commémorative et nous espérons que dans un avenir très prochain, l'Association bretonne-angevine y fera placer le buste de Le Sage.

Digitized by Google

LA MARE A LA FIANCÉE

(Suite et fin)

r donc, longtemps avant que le grand chemin de Rennes à Nantes fût fait, vivait à la ferme des Noyers, en Orgères, une *jeunesse* d'une rare beauté qui croyait en Dieu et secourait son prochain. Ses *gens* (1) qu'elle affectionnait comme tout enfant doit le faire, comme de juste, l'aimaient au point de ne jamais rien entreprendre sans la consulter. Du reste, faut l'avouer, elle était sage et *entendue* (2) pour son âge, car elle comptait à peine dix-sept ans quand on lui proposa de *s'établir* (3).

Fraîche comme la fleur dont elle portait le nom, Rose Landelle n'était cependant point vaine de sa personne et ne faisait les yeux doux à aucun, ce qui ne l'empêchait pas d'avoir un grand nombre d'amoureux. Les galants venaient de plus de dix lieues à la ronde, tant la réputation de la fillette s'étendait au loin. Cependant, continua le père Sanglé il y avait un des amoureux qui était plus assidu et mieux accueilli que les autres. Il était du bourg de Chanteloup et s'appelait Pierre Sauvage. C'était un bon jeune gars, courageux et bon chrétien et avec cela doux comme une brebis. De plus, il avait un bon petit *fait* (4) au soleil, ce qui ne déplaisait pas au père et à la mère de Rose. Celle-ci ne disait ni oni ni non, mais ne semblait point pressée de prendre un maître. Pierre, cependant, ne désespérait pas de se faire aimer. « Puisqu'on me laisse revenir, pensait-il, et qu'on renvoie les autres, toute chance de succès n'est pas perdue. » Le malheureux était loin de se douter de tout ce que lui réservait la Providence, pour l'éprouver sans nul doute.

Il y avait alors à Pont-Péan un grand vaurien appelé Jean Jumel, qui était contre-maître à la mine, et qui gagnait de bon argent.

C'était un cadet muscadin, bien façonné et point *innocent* (5). Il savait tourner un compliment, chanter des chansons et en inventer même au besoin. C'était en un mot le *béguin* (6), la *coqueluche* du canton. La jeunesse qui dansait avec lui le dimanche, restait rêveuse toute la semaine. Elle ne travaillait plus. Elle s'en allait seule le long des prés absorbée dans des pensées que personne ne devinait.

Mon grand-père, qui était un malin, a toujours prétendu que c'était un charme qu'il possédait du démon pour enjô ler les filles. Il lui suffisait, disait-il, de leur serrer le petit doigt de la main gauche pour s'en rendre maître. Après cela, il faisait d'elles ce qu'il voulait.

Le mauvais drôle passait les soirées et presque les nuits entières dans un cabaret mal famé, situé au haut de la côte de Bout-de-Lande, où tous les garnements se donnaient rendez-vous. Ce bouge affreux était tenu par le vieux Jérôme et sa fille Marie. Cette dernière était une mauvaise pièce, qui soutirait la jeunesse chez elle, et faisait la désolation de bien des familles qu'elle mettait à la ruine. Elle passait plus de temps en *fafiotage* et *attifage* pour l'ajustement de sa personne, que le curé de la paroisse à dire sa messe. Son corps était couvert de fanfreluches d'un haut prix dont on ignorait la provenance.

Certains bruits couraient que de riches colporteurs entrés pour passer la nuit dans cette auberge, n'en étaient jamais ressortis. Ce qui le fait bien supposer, c'est qu'on a trouvé, en défrichant la prée, derrière la maison, un grand nombre de squelettes humains il n'y a pas beaucoup plus de dix ans. Mais, comme la police était mal faite daus ce temps-là, et que la maréchaussée allait, elle aussi, se divertir dans ce mauvais lieu, on ne songeait point à les inquiéter.

Le vieux Jérôme était un maître fripon, un fin voleur, qu'on rencontrait toujours par voie et par chemin. On n'osait rien lui dire, bien qu'on le surprît souvent à *serrer* les choses d'autrui, parce qu'il était méchant et malicieux, et qu'il avait bientôt jeté des sorts à ceux qui le contrariaient. A preuve que la maison de Julien Ballard, le cantonnier, qui l'avait menacé de le dénoncer à la justice, fut bouleversée par des rats restés inconnus jusque-là; ces animaux mangèrent tout ce qu'il y avait, et si Ballard n'avait décampé au plus vite, c'en était fait de l'homme, il était dévoré à son tour.

Et Jacques Tardif donc, qui avait le corps couvert de petites bêtes dévorantes, pour lui avoir jeté des pierres une nuit qu'il le vit dans son courtil à déraciner ses pommes de terre. C'est encore un fait certain et avéré pourtant, qu'il ne put s'en défaire qu'en allant porter deux écus de trois livres au vieux Jérôme, qui lui dit des paroles dont auxquelles il ne comprit goutte et l'envoya, avant le soleil levé, au bord de la rivière, battre sa chemise pendant une heure, avec une branche d'épine noire (1). Après cela, ce fut fini, il ne fut jamais inquiété.

Je vous citerais bien d'autres faits du vieux sorcier, si je vous racontais son histoire, mais c'est celle de la Rose et non la sienne qui nous occupe.

Donc, pour revenir à Jean Jumel, ne s'avisa-t-il pas de dire à ses camarades de débauche qu'il avait envie d'épouser la belle Landelle. Les autres se moquèrent de lui, mais ils furent bien penauds quand huit jours après ils apprirent que les accordailles avaient lieu. Voici ce qui était arrivé.

Le pas grand chose s'était rendu à la ferme des Noyers beau comme un soleil. Il avait mis, l'astucieux serpent, son pantalon de futaine et son touron de castorine, qui faisaient valoir ses avantages physiques et, dans quelques heures, avec son air guilleret, il entra plus avant dans le cœur de l'innocente que le malheureux Pierre depuis qu'il y venait.

C'est cependant ce qui arrive de nos jours à toutes les filles à marier. Elles préfèrent un vaurien à l'air dégourdi et

1. *Gens* est employé ici pour parents, le père et la mère. Il signifie quelquefois toute une famille.
2. Raisonnable.
3. Se marier.
4. Petite fortune.
5. Imbécile.
6. Caprice.

1. Cette superstition est encore en usage dans l'Ille-et-Vilaine : les mendiants qui supposent qu'on leur a jeté un sort s'en vont battre leur chemise, comme il est dit ci-dessus, pour se débarrasser de certains insectes.

Digitized by Google

insolent au pauvre gars sans malice qui laisse son cœur parler pour lui. Aussi que d'enfers qui eussent été des paradis si les choses s'étaient passées autrement!

Rose n'écouta ni les avis, ni les conseils de personne, pas même les remontrances des siens, qui voyaient dans l'avenir de gros nuages noirs pour leur enfant. Elle était ensorcelée par ce luron qui lui promettait monts et merveilles, c'est-à-dire plus de beurre que de pain, et qui l'endormait par ses paroles attifées et ses chansons ramageuses. Il fit tant et si bien que Pierre fut prié de rester chez lui, et qu'on tua un cochon gras pour célébrer les fiançailles, où tous les fermiers des environs furent invités.

Les personnes raisonnables et sensées la plaignaient entre elles, parce qu'elle était aimée; mais les jeunes filles en riaient son sort.

Pierre Sauvage se retira sans plaintes et sans murmures Il voulut quitter honnêtement des gens qui l'avaient bien accueilli chez eux, et surtout ne pas laisser paraître sa peine devant son rival; mais il ne fut pas hors de la maison que son pauvre cœur déborda de larmes. Il marchait au hasard sans but, sans idée, abîmé dans sa douleur Il s'arrêta bien tôt pour jeter un dernier regard sur cette maison où il ne devait plus rentrer. Oh! c'en fut trop! Ses jambes se dérobèrent sous lui, et il se laissa choir sur la bruyère, suffoqué par le chagrin. Sa Rosette chérie, à qui il avait donné son cœur tout entier, et pour laquelle il aurait tout fait au monde, allait être la femme d'un autre, d'un vaurien, d'un mauvais sujet!

« Tu es donc aveugle, disait-il, ne vois-tu pas que c'est un piège que te tend le démon. N'accepte pas ou tu es perdue. Tu ne remarques pas, enfant, les regards méchants qu'il te jette à la dérobée ; mais quand on aime on ne regarde pas ainsi, les yeux sont plus doux; il ne t'aime pas, lui, vois-tu, il en a trompé bien d'autres à qui il a chanté la même antienne. Chasse-le donc bien vite de ton cœur, car c'est le diable en personne, et il te ferait souffrir toute la vie. Oh! faire souffrir, battre peut-être ma Rosette. Oh! non, je lui déchirerais plutôt le corps avec les ongles, hurla-t-il dans sa colère, en se tordant de rage sur la terre humide. »

Etait-ce possible? Qu'allaient devenir ses beaux rêves, ses riants projets d'avenir, ses douces espérances?... Tout son bonheur s'en allait à la fois. C'était sa vie que Jean Jumel venait lui disputer.

Avoir, depuis des années, caressé l'espoir de devenir un jour l'époux de la plus jolie fille du pays. Etre sur le point d'atteindre le bonheur et le voir disparaître au souffle d'un libertin! O ciel! s'écria-t-il, quel destin cruel me poursuit! C'est à devenir fou de douleur, c'est à mourir de dépit! »

Toute la nuitée il erra dans les champs et les chemins sans chercher un gîte, bien que ce fût au mois de novembre et que la glace rompît sous ses pieds.

A l'aube il reprit le chemin de sa demeure, et ne reparut plus à la ferme des Noyers, où pendant ce temps-là on riait et chantait.

III

L'anniversaire du jour de la naissance du Christ était proche, et la Rose et son fiancé avaient décidé qu'ils iraient à Rennes, la veille de Noël, pour acheter leurs atours de mariés, et ils resteraient à la messe de minuit pour revenir ensuite réveillonner à la ferme.

« C'est aussi à cette époque que l'on paye les fermages, et Pierre Sauvage devait aller le même jour porter à son maître le prix du loyer de sa métairie. Son intention n'était point de passer la vesprée à Rennes, mais comme le marquis de Lalleu était à chasser en forêt, force lui fut d'attendre son retour.

Le marquis ne rentra que fort avant dans la nuit. Comme il aimait son métayer pour son devoir et ses connaissances des choses de la terre, il l'engagea à souper avec ses domestiques et les accompagner ensuite à la messe.

Pierre accepta mais le pauvre gars ne supposait point faire la rencontre de son infidèle. L'église, pour fêter cette solennité, était éblouissante de clarté; des lumières innombrables l'éclairaient mieux que n'aurait pu le faire le soleil du bon Dieu.

Pierre ne tarda pas à distinguer près de lui la Rose plus occupée de son fiancé que de ses prières. Plus belle, plus fraîche, plus pimpante que jamais, elle s'entretenait à demi voix avec lui, le regardant d'un air heureux et lui souriant sans cesse.

Le malheureux délaissé ne put supporter plus longtemps un pareil spectacle. Toutes ses douleurs passées se ravivèrent, toutes ses peines, tous ses chagrins lui revinrent au cœur, et il se vit obligé de sortir promptement de l'église pour étouffer les sanglots qui l'oppressaient.

Ne voulant pas rester plus longtemps à Rennes, de crainte de la rencontrer, il s'orienta de son mieux dans la nuit noire, et ne tarda pas à trouver le chemin de son village.

Il n'avançait pas vite. Comme je l'ai dit, la grande route n'était pas faite; il existait seulement un vilain petit chemin creux, rempli de gros cailloux qui le faisaient trébucher à chaque pas. Enfoncé, pour ainsi dire perdu dans ses tristes réflexions, il marchait tout de même, s'arrêtant seulement pour essuyer son front couvert de sueur, bien que la froidure fut excessive et que la neige commençât à tomber.

Arrivé en face de la ferme de Brequigny, qui est à une lieue de Rennes comme vous savez, il entendit chevaucher derrière lui. Bientôt des propos joyeux et des éclats de rire parvinrent distinctement à ses oreilles, et la douce voix de Rosette le tira de sa torpeur.

C'étaient, en effet, les fiancés qui revenaient à cheval, accompagnés de leurs parents et de leurs amis.

Pour ne pas être reconnu, Pierre monta rapidement la côte, afin de distancer la cavalcade; mais il réfléchit qu'elle l'aurait promptement rattrapé, et avisant à la droite, près d'une carrière abandonnée et pleine d'eau, d'énormes roseaux et des broussailles touffues, il s'y cacha pour se dérober aux yeux des passants.

A peine y fut-il entré que les voix et les rires se firent entendre de nouveau. Les voix, confuses et vagues d'abord, au tournant du chemin, devinrent bientôt distinctes et faciles à saisir.

Rosette disait en parlant du cheval qu'elle montait : « Bijou n'avance point ce soir; je crois bien qu'il n'a eu ni à manger ni à boire, depuis ce matin, chez ses voleurs d'aubergistes. Heureusement que nous voici près d'une mare où il va pouvoir se désaltérer. » Et tout en caressant la bête de la main et de la parole, elle la dirigea vers la carrière abandonnée.

La lune qui, à ce moment, se montrait entre deux gros nuages, éclaira subitement la figure de la Rose, et Pierre Sauvage crut remarquer qu'elle l'avait aperçu, car son regard était fixé sur la broussaille où il était blotti. Il voulut s'enfoncer plus avant dans les ronces, mais son pied glissa sur

Digitized by Google

l'herbe glacée, et il tomba lourdement au milieu des épines. Ce bruit à deux pas du cheval, effraya l'animal qui avança subitement, et roula dans l'abîme, entraînant sa maîtresse.

Ceci se passa en moins de temps que je n'en ai mis à vous le raconter.

Un homme, déchiré par les ronces, se dressa soudain, semblable à un fantôme, et plongea dans la carrière. Il y resta longtemps, laissant dans l'anxiété les malheureux qui se lamentaient.

Il reparut enfin, mais seul ! Des cris sourds sortaient de sa poitrine. Sanglant, couvert de boue, désespéré, cet homme était effrayant à voir ! Trois fois il recommença ses périlleuses recherches, et trois fois reparut seul à la surface de l'eau.

Bientôt épuisé, n'en pouvant plus, anéanti, brisé, il resta étendu sur la berge, sans mouvement et sans vie.

Pendant ce temps là, Jean Jumel s'était contenté d'appeler du secours et d'aller en chercher dans les fermes voisines, mais tout fut inutile. On ne parvint pas à retrouver le corps de la malheureuse jeune fille, et, chose plus étonnante encore, il n'a jamais été retrouvé depuis.

Lorsque les premiers rayons du jour éclairèrent cette scène, tout était rentré dans le silence. Les parents de la fiancée avaient été emmenés par des amis et l'homme souillé de boue avait disparu.

A partir de ce moment on ne revit jamais Pierre Sauvage, ni dans le bourg de Chanteloup, ni ailleurs. Que devint-il ? Voilà ce qu'on ignore.

Des voyageurs, anuités par les chemins, affirment cependant avoir entendu des sanglots près de la mare profonde. Il y en a même qui ont vu un homme en prières sur le bord, mais personne n'a pu assurer que ce fut Pierre Sauvage.

Depuis ce terrible événement cette carrière s'appelle *la Mare à la Fiancée*, près de laquelle s'élève une croix qui a été élevée par les gens de la défunte. Pas un chrétien ne passe là désormais sans faire un signe de croix pour le soulagement des âmes du purgatoire. Il en faut encore beaucoup, paraît-il, puisque chaque année la noyée vient prier les fidèles de la délivrer. Ceci vous sera affirmé par tous les rouliers et voyageurs qui sont passés devant *la Mare à la Fiancée* la nuit de Noël ; une forme blanche qui gémit et soupire apparaît tous les ans derrière les roseaux.

Ce qui prouve, dit en terminant le père Sanglé, qu'on ne doit point aller distrait dans la maison du bon Dieu pour y rire et causer. D'un autre côté, le doigt de la Providence est bien visible dans tout cela : la Sainte-Vierge n'a pas voulu que son alouette fût mangée par le chat-huant. Vous comprenez bien qu'elle n'aurait pas permis qu'une jeunesse sage et pieuse, devînt la ménagère d'un réprouvé comme Jean Jumel.

Sa vengeance ne s'est point bornée là : le vaurien, reprit bientôt ses habitudes de débauche et recommença à passer ses nuits à Bout-de-lande. Il sortait presque toujours *chaudebaire* (1) au point qu'un matin, il se trompa de route pour rentrer chez lui, au lieu de venir de ce côté-ci, il s'en alla du côté de Nantes.

La neige était depuis plus de dix jours sur la terre. Les animaux des bois rôdaient jusqu'auprès des maisons.

Arrivé sur les landes de Morhéan, comme le jour commençait à poindre, il reconnut qu'il s'était trompé de chemin et voulut retourner sur ses pas; mais il n'était plus temps, l'heure de la justice céleste avait sonné pour lui.

Depuis plus d'une demi-heure trois grands loups qui le suivaient pas à pas se jettèrent sur lui quand il s'arrêta, et n'en firent qu'une bouchée.

Enfin, l'été suivant, la foudre tomba sur la tannière du vieux sorcier et de sa fille, qui furent ensevelis sous les décombres.

ADOLPHE ORAIN.

1. Presque ivre.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE

VOLNEY (*suite*)

PRÈS avoir employé quatre années à parcourir et à étudier l'Orient, Volney revint en France ; dès qu'il fut de retour à Paris, il mit la dernière main au grand ouvrage dont il venait de rassembler les matériaux, et, en 1787, il publia son *Voyage en Egypte et en Syrie* (2 vol. in-4 et in-8). Cet ouvrage eut, dès son apparition, un succès énorme qui ne s'est pas encore démenti, et le nom du jeune écrivain devint tout d'un coup célèbre. Pour le grand nombre des lecteurs, c'était surtout un attrait de curiosité qui les portait vers le livre du voyageur : il y avait pour cet ouvrage consacré à la description de l'Orient un peu de cet engouement des Parisiens de Montesquieu pour le héros des *Lettres persanes*. L'Orient, c'était le pays de la lumière, des couleurs, des parfums, c'était le théâtre des *Mille et une Nuits*. Mais pour les autres, pour les gens éclairés, pour ceux qui cherchent à s'instruire, c'était une révélation, une révolution dans la méthode historique ; de plus, le *Voyage en Egypte et en Syrie* détruisait les croyances admises généralement sur ces pays : il fut exalté outre mesure, rabaissé d'une façon injuste, mais louanges et critiques servirent à mettre définitivement au premier rang le nom de Volney. La manière de l'écrivain s'éloigne complètement de la méthode que suivent ordinairement les voyageurs qui racontent leurs aventures, se perdent dans la peinture de leurs impressions personnelles, et se racontent eux-mêmes bien plus que l'histoire des pays qu'ils ont visités. Il procède à la façon d'Hérodote, son his-

Digitized by Google

torien favori, mais il n'a pas la bonhomie et la crédulité du vieux citoyen d'Halicarnasse : il subordonne tout à la description et à l'histoire. il nous fait connaître, tels qu'ils les a vus, le passé et le présent des contrées qu'il a parcourues ; il raconte leurs vicissitudes politiques, il cherche à prévoir leur avenir : il n'a pas sans doute, dans un récit de voyage, la sévérité grave et didactique de l'historien, mais c'est une causerie attrayante, instructive. M. Daru, son collègue à la Chambre des Pairs, qui fut, lui aussi, un historien remarquable, a dit de Volney et de son *Voyage en Egypte et en Syrie* : « Il ne dit point par où il « a passé, ce qui lui est arrivé, quelles impressions « il a éprouvées. Il évite avec soin de se mettre en « scène : c'est un habitant des lieux qu'il a longtemps « et bien observés, qui vous en décrit l'état physique, « politique et moral. L'illusion serait complète si l'on « pouvait supposer dans un vieil Arabe toutes les « connaissances, toute la philosophie des Européens, « qui se trouvent réunies à la maturité dans un voya- « geur de vingt-cinq ans. »

Mais ce qui servit à consacrer d'une façon définitive l'œuvre de Volney et lui assura l'approbation dont elle jouit encore aujourd'hui, c'est le témoignage qu'en a rendu hautement dans sa *Relation de l'expédition d'Egypte* le général Berthier, il dit de ce livre que ce fut pour nos armées le guide le plus sûr et le seul qui ne les ait jamais trompés. Bien plus, tous les autres voyages entrepris depuis dans ces contrées avec d'immenses ressources ont attesté l'exactitude de toutes les assertions de Volney et des observations savantes de ce voyageur qui parcourait seul, sans autre appui qu'une opiniâtre volonté, des régions inconnues et encore inexplorées.

Le nom du voyageur angevin était désormais célèbre ; on pouvait le citer après celui de Bernier ; les portes des salons qu'il avait fréquentés lui furent ouvertes à deux battants ; partout il fut accueilli avec enthousiasme et le jeune écrivain put déjà se croire illustre. Peut-être en conçut-il un peu de vanité, chose facilement excusable chez un jeune homme qui, dès son début, se voit acclamé par la foule et fêté par ceux qui sont les dispensateurs de la gloire et fondent les réputations littéraires. M. Bougler place à cette époque de sa vie une anecdote qui laisserait croire en effet à quelque orgueil chez Volney. « Il paraît, dit « l'historien angevin, que ce prestige enivrant de la « faveur et de la renommée lui fit oublier un peu « son pays natal, et que, dans une visite qu'il fit à son « père, il laissa percer un dédain par trop visible « pour ces bons habitants de Craon qui venaient le « féliciter avec plus d'expansion que de grâce peut- « être, et dont les compliments un peu naïfs, n'avaient « pas sans doute le ton exquis ni le charme enchan- « teur des langages et des sourires de Mme d'Houdetot « ou de Mme d'Epinay. On rapporte que le jeune et « déjà célèbre voyageur garda un silence obstiné « durant tout un banquet, dont le but unique était de « fêter son retour, et que s'étant soustrait bientôt, « avec un empressement tout à fait sans façon aux « admirations et aux caresses de ses honnêtes com- « patriotes, son père qui s'était mis à sa recherche, « le trouva dans sa chambre, livré à un genre de tra- « vail des plus bourgeois assurément et des plus infi- « mes, mais que ses théories d'*utilitaire* ennoblis- « saient un peu, sans doute, à ses yeux. L'auteur du « *Voyage en Syrie*, l'aiguille à la main, s'occupait à « *resseneler* ses bas, ce qu'il ne manqua jamais de « faire, assure-t-on, dans tout le cours de sa vie. « Cette excentricité bizarre réussit fort mal à Craon « et refroidit de beaucoup l'enthousiasme pour l'écri- « vain-philosophe dont la main avait tracé de si bel- « les choses, mais auxquelles on n'aurait jamais soup- « çonné pareille dextérité à manier la navette et l'ai- « guille... Cependant cet incident burlesque, que je « n'ai rapporté que parce qu'il fit quelque bruit dans « le temps, ne pouvait compromettre tout à fait la re- « nommée d'un homme patronné de si haut et que re- « commandait d'ailleurs un incontestable talent... »

Ce talent, cette renommée n'étaient pas sans inspirer quelque fierté à sa province natale ; elle voulut au moins avoir l'honneur de l'inscrire au nombre des membres correspondants de son *Académie des Sciences et des Belles-Lettres*. Cette Société, qui avait déjà plus d'un siècle d'existence, comptait parmi ses associés des hommes tels que Réaumur, Voltaire, Fréron, Titon du Tillet, Dureau de la Malle, Florian, Buffon, Louis Racine, dont le père, l'auteur d'*Andromaque*, avait été, pendant quelque temps, mis en possession d'un prieuré en Anjou, celui de l'Epinay près de Saint-Georges-sur-Loire. Volney devait donc se trouver en excellente compagnie. L'abbé Rangeard qui, deux ans plus tard, fut le collègue de Volney aux États-Généraux, proposa son élection aux académiciens angevins. Les théories philosophiques et anti-religieuses du jeune voyageur étaient loin d'effrayer l'abbé Rangeard, et, d'ailleurs, les idées nouvelles avaient plus d'un adhérent dans la savante compagnie, même parmi les membres du clergé qui en faisaient partie.

(*A suivre*). F.-E. ADAM.

LETTRES ET ARTS

Monuments historiques de Bretagne.

Le *Journal officiel* publie le texte de la loi récemment votée pour la conservation des monuments et objets d'arts ayant un intérêt historique et artistique.

Pour les immeubles appartenant à un département, une commune, une fabrique, ou tout autre établissement public un arrêté du ministre de l'instruction publique suffit pour le classement, si l'établissement intéressé et le ministre dont il relève y consentent. En cas de désaccord, un décret rendu en la forme de règlement d'administration publique sera nécessaire.

Quant aux immeubles appartenant à un particulier, le consentement du propriétaire sera nécessaire pour le classement. En cas de contestation, le ministre statuera, sauf recours devant le Conseil d'État.

Digitized by Google

Les travaux de restauration, réparation ou modification ne peuvent être exécutés sur les immeubles classés sans le consentement du ministre. Ce dernier devra être appelé à présenter ses observations en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique.

L'expropriation des monuments classés ou de ceux pour lesquels le propriétaire refuserait le classement pourra être poursuivie, conformément à la procédure de la loi du 3 mai 1841.

A la suite du texte, on trouve en annexe la liste des monuments historiques, antiques, du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes. Nous reproduisons les parties de cette liste qui concernent le Finistère, le Morbihan et les Côtes-du-Nord.

FINISTÈRE

1° Monuments historiques :

Camaret. — Alignements.
Conquet (Le). — Cromlech de Kermorvan.
Crozon. — Alignement; Dolmen de Ty-ar-Chur.
Goulven. — Dolmen de Tréguelc'hier.
Landunvez. — Dolmen et menhir d'Argenton
Penmarc'h. — Menhir.
Plouarzel. — Menhir de Kerveatou.
Plounéour-Trez. — Deux menhirs de Pontusval.
Plourin-Ploudalmézeau. — Menhirs de Kercadio.
Plozévet. — Menhir des Droits de l'Homme.

2° Monuments antiques:

Carhaix. — Aqueduc romain.

3° Monuments du Moyen-Age, de la Renaissance et des temps modernes:

Daoulas. — Eglise et Cloître de l'ancienne abbaye; Chapelle Sainte-Anne.
Folgoët (Le). — Eglise Notre-Dame.
Goulven. — Eglise.
Guerlesquin. — Prétoire.
Kérouzéré. — (Voy. Sibiril).
Lambader. — Eglise.
Lanmeur. — Crypte de l'église.
Locronan. — Eglise.
Loctudy. — Eglise.
Morlaix. — Maison de la Reine Anne.
Penmarc'h. — Eglise.
Pleyben. — Eglise ; Calvaire.
Plogastel-Saint-Germain. — Eglise.
Plougastel-Daoulas. — Calvaire.
Plougonvelin. — Ruines de l'Abbaye Saint-Mathieu.
Pont-Croix. — Eglise.
Quimper. — Cathédrale Saint-Corentin ; Chapelle épiscopale ; Eglise de Loc-Maria.
Quimperlé. — Eglise Sainte-Croix.
Roscoff. — Eglise.
Saint-Jean-du-Doigt. — Eglise; Fontaine.
Saint-Pol-de-Léon. — Ancienne Cathédrale; Eglise Notre Dame de Créisker.
Saint-Thégonnec. — Eglise; Calvaire; Ossuaire.
Sibiril. — Château de Kérouzéré.
Sizun. — Arc.

MORBIHAN

Monuments antiques.

Elven. — Tours de l'ancien château de Largouët.
Faouët (Le). — Eglise Saint-Fiacre.
Guern. — Eglise Notre-Dame de Quelven.
Hennebont. — Eglise Notre-Dame de Paradis.
Ile-d'Arz (L'). — Eglise.
Josselin. — Château ; tombeau de Clisson dans l'église Notre-Dame.
Kernascléden. — Chapelle Notre-Dame.
Ploërmel. — Saint Armel.
Saint-Gildas de Rhuys. — Eglise.
Sarzeau. — Ruines du château de Sucinio.

Monuments Mégalithiques.

Baden. — Tumulus avec dolmen de Gavr'Inis ; double cromlech d'Er-Lanick ; cromlech de l'Ile-aux-Moines.
Carnac. — Alignements du Ménec; alignements et dolmen de Karlescan ; tumulus à menhir du Moustoir-Carnac ; dolmens de Kériaval; groupe de dolmens du Mané Groh.
Locmariaquer. — Tumulus avec dolmen du Mané-er Hoeck, tumulus avec dolmen du Mané-Lud ; grand menhir; dolmen des Pierres-Plates ; dolmen de Kervérés ; dolmen des Marchands ; dolmen du Mané-Rutual.
Plougoumelen. — Tumulus avec trois dolmens de Rundossec ; neuf menhirs du Vieux-Moulin ; alignements de Sainte-Barbe; dolmen de Kergavad ; dolmen de Runesto; dolmen de Rock-Quinaude ; menhir du Mané-Meur.

COTES-DU-NORD

Monuments antiques.

Les remparts de Dinan ; l'église Saint-Sauveur de Dinan l'église de Yvignac; le Prieuré de Léhon.

Notre compatriote M. Paul Aubry, vient de publier dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Paris*, la conférence intéressante qu'il a faite le 15 février dans le salle de la Société de géographie, sur les *Hôpitaux en Orient*.

—

Notre compatriote, M. Elie Sorin vieux de remporter une violette aux Jeux Floraux.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Librairie Calmann-Lévy. — *Nos hommes d'Etat*, par Jules Simon, 1 vol. in-18. — *Le mariage d'un roi*, par Paul de Raynal, 1 vol. in-18.

Librairie Plon et Nourrit. — *Histoire de la Monarchie de Juillet*, par Thureau-Dangin, tome IV. — *L'Idiot*, par Th. Dostoievsky, 2 vol. in-18.

Librairie Lemerre. — *Les Confidences*, par Lamartine, 1 vol., petite bibliothèque littéraire. — Le *Tailleur de Saint-Point*, par Lamartine, 1 vol. même bibliothèque. *Nouvelles pensées*, par Joseph Roux, 1 vol. in-18. — *Le livre des heures de l'amour*, par Jean Aicard, 1 vol. in-18.

Librairie Jules Levy. — *Les amours d'un provincial*, par Albert Cim, 1 vol. in-18.

Librairie Desclée, à Lille. — *L'Eloquence scientifique*, par Aimé Witz, 1 vol. in-8. — *Oraison funèbre de Turenne*, par Fléchier, 1 vol. in-32. — *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre*, par Bossuet, 1 vol. in-32. — *Œuvres choisies de Boileau*, satires, 1 vol. in-32.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 11 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er MAI 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

JULES SIMON (*Suite et fin*)

VIII

Le cabinet Simon-Martel. — La question des honneurs funèbres. — « Profondément conservateur et profondément républicain ». — Gambetta, président de la commission du budget. — Les droits du Sénat en matière de budget. — Jules Simon et Mgr Dupanloup. — « Cet homme sera cardinal avant moi ». — Anecdotes à ce sujet. — Le *Devoir* et l'évêque d'Orléans. — La campagne cléricale. — Attitude du journal la *Défense*. — La loi italienne sur les abus du clergé.— Son contre-coup en France.— Une adresse de l'évêque de Nevers au Maréchal de Mac-Mahon.— Mesures prises par le ministère contre l'agitation cléricale. — L'interpellation des 3 et 4 mai. — *Le cléricalisme, voilà l'ennemi*! — Un article du journal la *Défense*. — Lettre du Maréchal à M. Jules Simon. — Histoire du 16 mai. — Les funérailles d'Ernest Picard. — M. Henry Fouquier et les « Forces perdues ». — Le rôle de Jules Simon depuis le 16 mai.

M. Thiers avait dit vrai. Il vint un jour où M. Jules Simon apparut à tous comme « la ressource du pays ». A la suite des élections législatives du 30 janvier 1876, la majorité de la Chambre était passée de droite à gauche, et le maréchal de Mac-Mahon, fidèle en cela au pacte constitutionnel, s'était séparé du cabinet Buffet-Dufaure, pour en former un autre tout à fait centre-gauche avec MM. Dufaure et de Marcère (1). Mais la Chambre qui subissait visiblement l'influence de Gambetta fut vite fatiguée de la politique de M. Dufaure. Elle lui signifia à plusieurs reprises sa résolution d'en finir avec les ménagements de la chèvre et du chou ; et au mois de novembre 1876, après différents échecs essuyés par le cabinet sur la question des honneurs funèbres et de la cessation des poursuites relatives à l'insurrection de 1871, M. Dufaure donna sa démission.

Ceci se passait le 10 décembre. Le maréchal de Mac-Mahon qui tenait beaucoup à M. Dufaure hésitait à se séparer de lui, d'autant plus que les présidents des deux Chambres qu'il avait fait appeler à l'Elysée lui donnaient à entendre que les dissentiments survenus entre M. Dufaure et la majorité ne dénotaient pas une incompatibilité d'humeur absolue entre le Parlement et le Ministère. Il essaya donc de le garder à la tête du cabinet en lui adjoignant M. Jules Simon comme ministre de l'intérieur en remplacement de M. de Marcère. L'entrée de M. Jules Simon aux affaires était évidemment une concession du maréchal à la majorité républicaine. Mais cette concession fut jugée insuffisante par Gambetta qui dit tout haut dans les couloirs : « Il faut suivre la Chambre ou la dissoudre. « De son côté, M. Jules Simon refusa d'entrer dans un cabinet dont M. Dufaure garderait la présidence. Non certes qu'il eût le moindre grief contre lui. Nul plus que lui n'admirait son talent et ne respectait son caractère, mais il était persuadé que le ministère ainsi remanié n'avait aucune chance de vivre, et trouvait inutile d'aller de gaîté de cœur au-devant d'un échec.

En sorte qu'un beau matin M. Jules Simon, que tous désignaient comme le seul homme capable de succéder à M. Dufaure, fut mandé à l'Elysée.

Il s'y rendit dans la journée et accepta la mission de former un cabinet, sous la condition expresse qu'il aurait carte blanche.

Le maréchal y consentit de très bonne grâce. Tout ce qu'il lui demanda ce fut de conserver le général Berthault à la guerre et l'amiral Fourichon à la marine. M. Jules Simon déféra d'autant plus volontiers à ce désir que l'amiral Fourichon était un de ses amis

1. On se rappelle que M. Buffet fut battu dans les quatre collège où il s'était présenté.

Digitized by Google

et que le général Berthault, qu'il avait vu à l'œuvre pendant le siège, passait pour être républicain et jouissait de l'estime de tous. D'ailleurs l'intention de M. Jules Simon était de garder à la tête de leurs départements tous les collaborateurs de M. Dufaure, à l'exception de M. de Marcère dont il se proposait de prendre le portefeuille. Il eut donc bientôt dressé sa liste. Mais quand il la porta au maréchal, celui-ci lui déclara qu'avant de la ratifier, il désirait savoir s'il s'était entendu avec le général Berthault sur la question des honneurs funèbres.

— Ma foi, non, répondit M. Jules Simon, mais je suppose que l'entente entre nous sera facile.

— Eh bien, voyez-le et tâchez de trouver ensemble une solution convenable.

Cette question des honneurs funèbres était en effet tout particulièrement délicate. Le cabinet précédent avait proposé à la Chambre, pour couper court aux scandales des enterrements civils, de ne les rendre qu'aux militaires de tous grades en activité de service. Mais la commission de la Chambre, chargée d'examiner cette proposition, s'était prononcée en faveur de l'application pure et simple du décret de Messidor. Restait donc à trouver le joint, comme on dit. Après avoir échangé leurs impressions, M. Jules Simon et le général Berthault furent d'avis de ne rendre désormais les honneurs funèbres qu'à la maison mortuaire. Cette solution plut au maréchal, et le 13 décembre le *Journal officiel* annonçait la formation du nouveau ministère. Il était ainsi composé :

M. Jules Simon, président du Conseil, ministre de l'Intérieur ;

M. Martel, garde des sceaux, ministre de la Justice et des Cultes ;

M. Léon Say, ministre des Finances ;

M. Christophle, ministre des Travaux publics ;

M. Teisserenc de Bort, ministre de l'Agriculture et du Commerce ;

M. Waddington, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

M. le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères ;

M. l'amiral Fourichon, ministre de la Marine ;

M. le général Berthault, ministre de la Guerre,

M. Meline, député de la gauche, fut nommé sous-secrétaire d'État à la Justice ; le sous-secrétariat de l'Intérieur fut supprimé.

Le lendemain, M. Jules Simon lut à la Chambre et au Sénat la déclaration ministérielle. Elle était simple, ferme et catégorique. Une phrase en est demeurée célèbre, et ceux qui l'ont entendue n'oublieront jamais l'accent de conviction avec lequel elle fut prononcée. C'est celle-ci : « Je suis, vous le savez profondément républicain (en disant cela, M. Jules Simon regardait la gauche) et profondément conservateur (ajoutait-il en se retournant vers la droite), dévoué par toutes mes convictions, par toutes les études de ma vie au principe de la liberté de conscience ; animé pour la religion d'un respect sincère. »

Cette déclaration eut la bonne fortune de ne pas déplaire à la droite et d'être bien accueillie par la gauche. La droite se disait que sur la question religieuse elle était en paix avec M. Jules Simon. La gauche lui savait gré de l'engagement qu'il avait pris de se faire obéir par tous les fonctionnaires, grands et petits.

Mais les événements sont souvent plus forts que les hommes. Le chef du cabinet ne devait pas tarder à entrer en lutte avec la droite et la partie avancée de la gauche que dirigeait Gambetta. L'ancien dictateur avait gardé une dent à Jules Simon depuis leurs démêlés de Bordeaux, et tout en ayant l'air de le soutenir, il ne cherchait au fond qu'à l'ébranler. Aussi saisit-il la première occasion qui se présenta pour rompre avec lui. Le Sénat ayant modifié le budget des dépenses et rétabli certains crédits, la Chambre à laquelle il avait été renvoyé, suivant l'avis de la commission dont Gambetta était le président, paraissait résolue à voter sur les crédits proposés et à les rejeter. L'extrême-gauche parlait même d'opposer la question préalable à l'examen des augmentations votées par le Sénat. Un conflit était à craindre entre les deux Chambres, conflit d'autant plus dangereux dans les circonstances présentes que le Sénat était monarchiste et la Chambre républicaine, qu'on était à la veille du jour de l'an, et que, si le gouvernement ne réussissait pas à l'éviter, il serait obligé de recourir à l'expédient des douzièmes provisoires.

M. Jules Simon prit le taureau par les cornes et accepta la bataille que lui offrait M. Gambetta. La lutte fut extrêmement vive. On sentait que sous la question de principe il y avait une question de personnes. Gambetta, s'appuyant sur la tradition et les textes, soutint l'incompétence absolue du Sénat en matière de création de crédits, et pour entraîner derrière lui toute la Chambre, il termina son discours par ces paroles : « J'ai établi le droit de la Chambre. Je serais royaliste ou bonapartiste, comme je suis républicain, que je défendrais avec la même énergie, le même sentiment du péril, ce droit que vous pouvez bien étrangler, mais qui reviendra contre vous, quand peut-être il ne sera plus temps. »

Jules Simon défendit au contraire les droits du Sénat avec une logique irrésistible. Il démontra que l'article 8 de la constitution, tel qu'il était rédigé, ne donnait prise à aucune controverse ; que le Sénat et la Chambre avaient la même compétence en matière budgétaire, et que c'était courir au-devant de la dissolution que de porter un pareil conflit sur le terrain constitutionnel.

« Il y a deux alternatives, s'écria-t-il en terminant. L'une c'est la crise, c'est le conflit, c'est la constitution portée devant le pays, c'est l'œuvre de l'année dernière détruite, c'est la paix intérieure compromise ; et dans quel moment, mon Dieu ! Je ne veux pas dire qu'il y ait à l'heure qu'il est des motifs d'alarme ; mais enfin si jamais il a fallu que notre pays fût calme, qu'il eût des institutions solides et un pouvoir respecté,

Digitized by Google

c'est à cette heure. Tout le monde me comprend sans que j'ajoute un mot.

« Il faut donc laisser les grandes discussions théoriques, il faut faire de la pratique, il faut faire de la paix, il faut faire de la sécurité. Messieurs, vous avez tout cela dans la main ; et je vous en conjure, ayant ce pouvoir, d'avoir le cœur assez français pour vous en servir ! »

Ce langage sensé fut entendu. Deux cents républicains de toutes nuances se joignirent à la droite pour décider que la Chambre passerait à la discussion des articles, puis pour adopter le rétablissement des crédits votés par le Sénat.

M. Jules Simon avait donc remporté une belle victoire sur son adversaire. Il n'en fut pas plus solide pour cela. La réélection de Gambetta à la présidence de la commission du budget était présentée par la droite comme une épine dans le pied du chef du cabinet. Il est certain qu'avec son tempérament autoritaire Gambetta avait à cœur de prendre sa revanche. Seulement il ne voulait pas se donner l'odieux de créer des difficultés au gouvernement. Les poursuites exercées contre les *Droits de l'homme* (1) avaient déjà brouillé M. Jules Simon avec l'extrême-gauche. Les bonapartistes, lui en voulaient d'avoir révoqué ou mis en disponibilité tous les fonctionnaires de leurs amis et d'avoir déféré M. Paul de Cassagnac à la Cour d'assises pour un article du *Pays* d'une violence extraordinaire. Il suffisait d'un mot de Mgr Dupanloup pour le brouiller avec la droite.

Nous avons vu dans le chapitre précédent que l'évêque d'Orléans avait été l'antagoniste le plus déterminé de M. Jules Simon sur le terrain de l'Instruction publique. Il lui fit la même guerre, sourde d'abord, déclarée ensuite, quand il le vit à la tête du cabinet. Et cependant M. Jules Simon était plein de déférence pour les évêques et plein de respect pour la religion. D'aucuns trouvaient même qu'il donnait trop de gages aux catholiques et lui reprochaient par exemple d'avoir manqué, pour leur plaire, aux principes de toute sa vie, en refusant au P. Hyacinthe l'autorisation de faire des conférences à Paris, au mois de février 1877, sur divers points de religion et de morale (2). Quel grief avait donc contre lui Mgr Dupanloup ? Aucun, si ce n'est de vouloir rendre la République aimable. Il disait un jour en manière de plaisanterie : « M. Jules Simon sera cardinal avant moi ! » Cela laissait supposer que le chef de cabinet entretenait d'excellentes relations avec la cour de Rome. Cardinal ! l'évêque d'Orléans faillit l'être un jour, et qui plus est, sur la proposition de M. Jules Simon lui-même. Je crois savoir aussi qu'en 1871, après la mort tragique de Mgr Darboy, si M. Thiers avait écouté son ministre des cultes, il aurait appelé Mgr Dupanloup au siège archiépiscopal de Paris. Mais M. Thiers qui le connaissait depuis longtemps ne tenait pas du tout à l'avoir continuellement dans les jambes. C'était bien assez de l'avoir comme collègue à l'Assemblée nationale. Aussi, quand M. Jules Simon lui proposa de le nommer archevêque en remplacement de Mgr Darboy :

— Vous voulez donc me quitter, lui demanda M. Thiers ?

— Comment cela ?

— Parce que vous ne pourrez jamais vous entendre avec Mgr Dupanloup.

C'était vrai. Cependant l'évêque d'Orléans s'était très bien conduit sous l'empire. Et c'est un peu par reconnaissance que M. Jules Simon avait songé d'abord à le nommer archevêque et puis à demander pour lui la pourpre cardinalice. On raconte, en effet, qu'un jour Mgr Dupanloup étant allé aux Tuileries pour présenter, selon l'usage, un nouvel académicien à l'empereur, celui-ci s'emporta assez vivement contre l'Académie française qui s'était permise de couronner un des plus ardents ennemis de l'empire (1).

— De qui voulez-vous parler, Sire, demanda l'évêque d'Orléans ?

— De M. Jules Simon.

Sur quoi, Mgr Dupanloup, avec autant de courage que de franchise, dit à l'empereur qu'il était de ceux qui avaient voté pour lui.

Mais ce temps-là était bien loin. L'évêque d'Orléans ne voyait plus dans M. Jules Simon que le républicain sincère et modéré qui pouvait acclimater en France la République conservatrice de M. Thiers. Et c'est pour démolir celle-ci qu'il ne cessait de harceler celui-là.

La campagne commença, comme sur un mot d'ordre. Tous les ans, à l'approche du carême, les évêques ont l'habitude de publier des mandements. Leurs mandements, cette année-là, se signalèrent par de violentes attaques contre les institutions et la loi civile. L'évêque de Rhodez écrivait, par exemple, que l'Eglise avait le droit absolu de domination. La thèse n'était pas nouvelle, mais elle n'en était pas moins curieuse : « Il a été dit à l'Eglise : *Dominare*, domine sur tous les peuples et sur toutes les nations ; étends tes horizons et élargis tes frontières, tout t'a été donné en naturel héritage. » L'évêque d'Angers dont on connaît la fougue, s'en prenait à l'égalité de partage, et au mariage civil. D'après lui, la France ne tiendrait un rang honorable dans le monde que « lorsque la stabilité du patrimoine ouvrirait à la famille un avenir plus rassurant, et lorsque la sainteté du mariage chrétien serait mieux appréciée. » L'évêque de Versailles critiquait surtout la « loi du nombre. » Il acceptait bien le principe du suffrage universel, mais

1. Ces poursuites avaient été motivées par un article de Rochefort, qui signait X... Y sur la large clémence du Maréchal de Mac-Mahon envers les déportés de 1871.

2. Pour refuser cette autorisation au P. Hyacinthe, M. Jules Simon s'était appuyé sur le décret du 17 mars 1808, qui confère à l'administration supérieure le droit d'autoriser des conférences portant sur des matières scientifiques ou littéraires et non des conférences religieuses.

1. On sait que le *Devoir* fut couronné par l'Académie française.

Digitized by Google

c'était à la condition que la démocratie ferait sa part, et une très grande part, à l'action religieuse, à l'influence religieuse. Quant à l'évêque de Montpellier, il engageait les fidèles à prier Dieu, pour que de « notre chaos actuel, » sortît un jour un « état supérieur. » Voilà quel était le ton des mandements de carême pour l'an de grâce 1877. Presque en même temps, la presse de droite annonça « le réveil monarchique. » Et comme pour indiquer que le Maréchal de Mac Mahon était de connivence avec les conservateurs, le journal de Mgr Dupanloup, la *Défense sociale et religieuse*, s'exprimait ainsi : « Nous ne mettons pas en doute la clairvoyance du Maréchal-Président. Nous savons qu'il attend le jour et l'heure convenables pour déclarer l'*expérience* terminée. » On n'osait plus dire : l'essai loyal.

Ce n'est pas tout. La loi sur les *abus du clergé* présentée à la Chambre des députés italiens par le ministre Mancini, acheva de mettre les catholiques hors d'eux-mêmes. Pie IX avait protesté le 12 mars, avec sa vivacité habituelle contre cette loi qui, d'ailleurs, manquait de mesure. Il avait engagé les évêques à agir auprès de leurs gouvernements respectifs, pour les décider à intervenir en faveur du Saint-Siège. Les évêques de France ne se le firent pas dire deux fois. Celui de Nevers adressa même directement au Maréchal de Mac-Mahon une lettre que publia l'*Univers*, et dont voici les principaux passages :

« Vous me demanderez, monsieur le maréchal, comment il est possible d'arrêter les écarts de jour en jour plus prononcés de cette puissance toujours envahissante. La meilleure mesure à prendre est de déclarer nettement, dès ce moment, que vous n'acceptez aucune solidarité avec la révolution italienne et que vous dégagez, autant qu'il dépend de vous, la France de Charlemagne et de Saint-Louis, de toute connivence avec cette révolution qu'ils ne reconnaissent pas pour fille. Cette parole, nettement formulée et fermement soutenue, aura, dans les conseils de l'Italie, une puissance bien plus efficace que tous les *jamais* prononcés par l'un des plus hauts représentants du régime impérial. Vous aurez, du moins, ainsi dégagé votre responsabilité et procuré, autant qu'il dépendra de vous, la liberté de vos concitoyens catholiques, qui vous en seront profondément reconnaissants.

« Indépendamment de ce devoir accompli, vous aurez rallié autour de vous tout ce que le monde catholique compte encore de fidèles dispersés ; vous aurez renoué la chaîne des anciennes traditions de notre France, et repris votre place de fils aîné de l'Eglise. »

L'évêque de Nevers ne se contenta pas de faire parvenir cette singulière adresse au chef de l'Etat, il se permit de l'envoyer en franchise postale à tous les maires de son diocèse, en leur qualité de « dépositaires d'une partie de la puissance exécutive. » C'était vraiment trop d'audace. Aussi le gouvernement, en présence de ces excitations dangereuses, se décida-t-il à sévir énergiquement. Le 23 avril, une circulaire de M. Jules Simon aux préfets interdit le colportage de la pétition réclamant une intervention de la France en faveur du Saint-Siège. « La circulation de ces écrits dont les termes sont offensants pour les pouvoirs publics d'un pays voisin et ami, ne saurait, écrivait le ministre, bénéficier des immunités qui couvrent l'exercice légitime du droit de pétition, et le gouvernement ne peut tolérer que les citoyens soient ainsi publiquement provoqués à s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation étrangère. Je vous prie, en conséquence, Monsieur le Préfet, de prendre sans retard les mesures que vous jugerez les plus propres à empêcher le colportage des écrits dont il s'agit. »

M. Waddington, ayant appris que la pétition de l'évêque de Nevers avait été introduite dans les écoles et qu'on la faisait signer par des écoliers, rappela aux préfets « que l'école devait soigneusement être tenue en dehors des discussions politiques et religieuses. »

En outre, appliquant au congrès catholique les dispositions légales concernant les associations de plus de vingt personnes, fussent-elles partagées en sections de moins de vingt affiliés, le gouvernement rapporta l'arrêté du 4 avril 1874 par lequel l'association organisée à Paris, sous la dénomination de « comité catholique » avait été autorisée à se constituer et à fonctionner régulièrement. Enfin, dans une circulaire adressée aux évêques, le ministre de la justice et des cultes appela l'attention des prélats sur la permission qui avait été accordée par l'autorité épiscopale à des orateurs laïques de donner des conférences dans les églises.

Il semble que l'énergie dont le cabinet venait de faire preuve aurait dû satisfaire la Chambre. Il n'en fut rien. La gauche, sous prétexte de lui fournir une occasion d'exposer publiquement ses intentions, interpela le ministère « sur les mesures qu'il avait prises et se proposait de prendre pour réprimer les menées ultramontaines dont la recrudescence inquiétait le pays. » L'interpellation était signée des présidents des trois gauches et la discussion en fut fixée au 3 mai. Ce fut M. Leblond qui ouvrit le feu. M. Jules Simon lui répondit dans un discours très ferme et très catégorique. En voici la péroraison : « On nous dit : faites respecter les lois contre tous ceux qui compromettent les intérêts de la France au dehors. N'en doutez pas! Quelque drapeau que l'on porte, la loi s'impose à tous, nous sommes là pour la faire respecter.

« Qui que ce soit qui oublie que toutes les têtes doivent se courber devant la souveraineté de la loi nous trouvera devant lui, armés, impassibles, parfaitement disposés à faire respecter les lois dans toutes leurs dispositions. »

Cet engagement solennel ne suffit pas aux gauches. On trouva que M. Jules Simon avait fait la part trop belle à la liberté religieuse, et le lendemain

Digitized by Google

Gambetta revint à la charge. C'est dans cette séance orageuse qu'il jeta son fameux cri de guerre (1) qui pendant des années servit à rallier toutes les forces républicaines contre les entreprises cléricales.

Lorsque Gambetta fut descendu de la tribune, on y vit monter M. Bernard-Lavergne, grave, ému, solennel. Il avait à la main un numéro du journal la *Défense* et tenait à donner lecture à la Chambre d'un article paru deux jours auparavant dans les colonnes de ce journal.

PORTRAIT DE CORROLLER
(Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale).

Cet article disait « que M. Jules Simon avait été mis en demeure par le gouvernement du maréchal, de donner publiquement au clergé et aux catholiques toutes les garanties désirables de protection et de sécurité, de proclamer hautement sa détermination de mettre fin aux violences radicales et de réprimer énergiquement cette guerre de presse qui demain se transformerait en guerre civile. » Le journal ajoutait: « Si au dernier moment, M. Jules Simon recule, s'il altère en quoi que ce soit la pensée du gouvernement qu'il représente, nous savons bien les moyens de l'obliger à venir enfin à la politique de protection religieuse et sociale à laquelle il a fait défaut jusqu'ici. Le gouvernement y viendra, malgré M. Jules Simon peut-être, mais il viendra. »

Qui n'a pas entendu M. Jules Simon dans cette mémorable journée ne peut se faire une idée de son éloquence et de son action à la tribune. On raconte que Coquelin aîné ne manquait jamais d'assister aux séances quand il savait que M. Jules Simon devait y parler. Ce jour-là, s'il se trouvait à Versailles, il dut prendre une magnifique leçon de débit, car de mémoire d'homme on n'avait vu M. Jules Simon plus fier, plus indigné, plus véhément. D'ordinaire il commence ses discours d'une voix faible et comme expirante, la tête penchée en avant et les deux mains posées à plat sur le marbre de la tribune. Ce jour-là ce fut d'une voix forte et la tête rejetée en arrière qu'il répondit à M. Bernard-Lavergne. Et je n'oublierai jamais avec quel geste de souverain mépris il chiffonna le journal et le jeta sous ses pieds :

« L'auteur de cet article, s'écria-t-il, suppose que quand je viens parler à cette tribune, je n'y viens pas exprimer mes opinions, mais obéir à un ordre donné à ma parole, à ma conscience.

» Il ne faut pas savoir ce que c'est qu'un honnête homme pour venir de sang-froid contester l'honneur, la véracité, le courage d'un homme qui, depuis quarante ans, a exprimé franchement, hautement, son opinion sur tous les sujets et proclamé la vérité telle qu'il la voit, quelles qu'en puissent être pour lui les conséquences. J'ai donné assez de preuves de ma sincérité et de mon indépendance pour avoir le droit de flétrir et de braver de telles calomnies. »

« J'ajoute un seul mot sur ce point : je ne crois pas que l'on doive introduire le nom et la personne du président de la République dans nos débats. Je crois que c'est une faute politique ajoutée à la faute morale que le journal a commise. Mais, comme j'ai l'honneur de siéger dans les conseils du gouvernement depuis cinq mois, je ne puis m'empêcher de dire à la Chambre que le respect profond que, malgré des dissentiments politiques, j'ai de tout temps professé pour le caractère de M. le maréchal-président de la République, n'a cessé de s'accroître, depuis que j'ai l'honneur de le voir de plus près, et je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de dire quelle respectueuse admiration m'inspire de jour en jour davantage sa conduite politique... »

Hélas ! ses illusions devaient être de courte durée, si tant est qu'il se soit abusé jamais sur les sentiments intimes du Maréchal. Il savait qu'il était mal entouré, mal conseillé, que les hommes qui avaient renversé M. Thiers étaient toujours dans la coulisse, tout prêts à recommencer la comédie de l'ordre moral. Plusieurs fois aussi, en plein conseil, lorsqu'une question délicate ou difficile était mise sur le tapis, il avait vu le Maréchal sortir de sa poche des bouts de papier comme pour y chercher sa règle de conduite. Tout cela ne laissait pas que de l'inquiéter pour l'avenir. Mais il tenait le Maréchal pour un honnête homme, et quand il s'exprimait ainsi sur son compte, il était à cent lieues de penser qu'il réfléchissait peut-être aux moyens de se séparer du ministère. D'autant que quelques jours auparavant il lui avait dit, sur un ton qui ne permettait pas de douter de sa sincérité : « Je suis avec vous. Vous pouvez aller aussi loin que possible contre la Chambre, je vous soutiendrai. »

Il paraissait ignorer qu'il était le Président d'une République parlementaire, et qu'un ministre digne de ce nom n'avait rien à entreprendre contre la représentation nationale.

1. Le cléricalisme, voilà l'ennemi !

Digitized by Google

Que s'était-il ponc passé du 4 au 16 mai pour que le Maréchal ait écrit à M. Jules Simon la lettre étrange que l'on sait? Absolument rien d'anormal (1). A la vérité les radicaux, pour répondre aux provocations du parti clérical, avaient eu l'imprudence de fraterniser avec les proscrits de la Commune et de célébrer soit à Paris soit à Londres, l'anniversaire de l'Insurrection de 1871. De son côté la Chambre, après avoir voté un peu à la légère certaines dispositions de la loi d'org a nisation municipale,telles que la publicité des séances des conseils municipaux, avait abrogé, malgré les observations de M. Jules Simon, le titre II de la loi du 29 décembre 1875 sur la presse.

Mais quelque fâcheux que fussent ces votes, il n'y avait pas lieu de s'en émouvoir outre mesure puisqu'ils n'était pas définitifs.

1. Voici, à titre de document, la lettre du maréchal de Mac-Mahon :

« Monsieur le président du Conseil,

« Je viens de lire dans le *Journal Officiel* le compte-rendu de la séance d'hier.

« J'ai vu avec surprise que ni vous ni M. le garde des sceaux n'avez fait valoir à la tribune toutes les graves raisons qui auraient pu prévenir l'abrogation d'une loi sur la presse votée, il y a moins de deux ans, sur la proposition de M. Dufaure, et dont, tout recemment, vous demandiez vous même l'application aux tribunaux; et cependaut, dans plusieurs délibérations du conseil et dans celle d'hier matin, il avait été décidé que le président du conseil, ainsi que le garde des sceaux se chargeraient de la combattre.

« Déjà on avait pu s'étonner que la Chambre des députés, dans ses dernières séances, eût discuté toute une loi municipale, adopté même quelques dispositions dont, au conseil des ministres, vous avez vous-même reconnu tout le danger, comme la publicité des conseils municipaux, sans que le ministre de l'intérieur eût pris part à la discussion.

« Cette attitude du chef du cabinet fait demander s'il a conservé sur la Chambre l'influence nécessaire pour faire prévaloir ses vues.

« Une explication à cet égard est indispensable ; car si je ne suis pas responsable, comme vous, envers le parlement, j'ai une responsabilité envers la France dont, aujourd'hui plus que jamais, je dois me préoccuper.

« Agréez, Monaieur le président du conseil, l'assurance de ma haute considération.

« Le président de la République,
« Maréchal de Mac-Mahon. »

Voici maintenant la réponse de M. Jules Simon :

Paris, le 16 mai 1887,

« Monsieur le président de la République.

La lettre que vous voulez bien m'écrire m'impose le devoir de vous donner ma démission des fonctions que vous avez bien voulu me confier.

« Mais je suis obligé en meme temps d'y ajouter des explications sur deux points.

« Vous regrettez, msnsieur le Maréchal, que je n'aie pas été présent samedi à la Chambre, quand on a discuté en première lecture la loi sur les conseils municipaux, je l'ai regretté également. J'ai été retenu ici par une indisposition ; mais la question de la publicité des séances ne devait être discutée qu'à la seconde délibération. Je m'étais entendu à cet égard avec M. Bardoux. L'amendement de M. Perras, qui a passé, a pris l'assemblée à l'improviste, et j'avais rendez-vous avec la commission vendredi matin, pour essayer de la faire revenir sur son vote avant d'engager le débat devant la Cnambre. Tout cela est connu de tout le monde.

« Quant à la loi sur la presse, monsieur le Maréchal, vous voudrez bien vous souvenir que mes objecions portaient uniquement sur les souverains étrangers. Je m'étais toujours expliqué dans ce sens comme vous vous en êtes souvenu vous-même au conseil d'hier matin. J'ai renouvelé mes réserves devant la Chambre. Je me suis abstenu de les développer pour des raisons que tout le monde connaissait et approuvait. Pour le reste de la loi j'étais d'accord avec la commission.

« Vous voudrez bien comprendre, monsieur le Président, le motif qui me porte à entrer dans ces détails. Je devais établir ma position d'une façon tres nette au moment où je quitte le conseil.

« J'ose à peine ajouter, mais comme citoyen, non plus comme ministre, que je désire vivement être remplacé par des hommes appartenant comme moi au parti républicain conservateur.

« J'ai eu, pendant cinq mois, le devoir d vous donner mon avis, et pour la dernière fois que j'ai l'honneur de vous écrire, je me permets d'exprimer un souhait qui m'est uniquement inspiré par mon patriotisme.

« Veuillez agréez, Monsieur le Maréchal, l'hommage de mon respect.

« Jules Simon. »

Ce fut pourtant le prétexte dont se servit le Maréchal pour rompre avec le ministère.

Cette rupture violente causa une stupéfaction d'autant plus vive que personne ne s'y attendait.

M. Jules Simon était à dîner chez Victor Hugo, si je ne me trompe, quand le Président de la République lui fit porter sa lettre. En son absence, un huissier du ministère la mit sur son bureau, et ce n'est qu'en rentrant assez tard dans la nuit que le ministre en prit connaissance.

Il a su depuis que, deux heures environ après l'avoir expédiée, le Maréchal avait fait demander si on l'avait remise à M. Jules Simon. Dans la négative, l'envoyé de l'Elysée avait l'ordre de la reprendre. Qui sait ? peut-être le Maréchal regrettait-il déjà de l'avoir écrite ou voulait-il seulement en adoucir les termes. Ce qui laisserait supposer qu'il en conçut quelque regret, c'est que le surlendemain, aussitôt que le ministère de Broglie-Fourtou fut constitué, il écrivit à M. Jules Simon pour lui dire qu'il voulait être le premier à lui apprendre la formation du nouveau cabinet.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle du coup d'Etat, ou plutôt du coup de tête du Maréchal, se répandit dans Paris pendant qu'on faisait à Saint-Germain-l'Auxerrois les funérailles d'Ernest Picard. Cet enterre men emprunta immédiatement aux circonstances je ne sais quoi de tragique, sans compter que la foule était énorme. On se rappelait malgré soi les grandes luttes des cinq et la part glorieuse que Picard y avait prise. Et je vois toujours ce pauvre Jules Favre, en robe d'avocat, conduire le deuil de son ami, la tête basse et comme foudroyé par les événements. Chacun se demandait où était Jules Simon.

Il arriva au milieu de la cérémonie, et rien qu'à le regarder on devina que tout était perdu. Ainsi la France allait être encore une fois livrée aux aventures dont parlait M. Thiers. Pauvre pays ! le dernier mot devait lui rester pourtant, mais après quels combats et quelle crise épouvantable ?

Dans un remarquable article publié l'année dernière (1) sous le titre : « Les forces perdues, » M. Henry Fouquier disait à propos du 16 mai :... « M. Jules Simon écrivait au Maréchal une lettre qu'il trouvait cruelle, que le pays trouva insignifiante. Ah ! s'il n'avait pas répondu ! s'il était venu à la Chambre, jetant de la tribune aux pieds de l'Assemblée le portefeuille qu'on lui arrachait ! C'était peut-être une révolution, mais c'était la direction du parti républicain assurée en ses mains et, peut être aussi, l'histoire de notre pays changeant de face ! »

Je crois que M. Henry Fouquier s'abuse. Il est facile de dire que M. Jules Simon manqua d'énergie dans la circonstance. Ce qui l'est moins c'est de prouver qu'en résistant au Maréchal il eût mieux servi les intérêts de la France républicaine. Certes, il pouvait prendre

1. *Figaro* du 11 juin 1886.

Digitized by Google

le parti que vient d'indiquer M. Henry Fouquier. Un autre que lui, Gambetta par exemple, s'y serait probablement arrêté.

M. Jules Simon vit les choses autrement, et l'histoire dira qu'il agit en sage. Il lui parut que, s'il prenait la tête d'un mouvement révolutionnaire, et c'était faire acte d'insurgé que de répondre par un défi à la lettre du Maréchal, il lui parut, dis-je, qu'il allait déchaîner la guerre civile sur la France. C'était l'avis de M. Thiers qu'il avait consulté sur-le-champ. Il ne se sentit pas le courage d'assumer une pareille responsabilité. Nous devrions tous lui en savoir un gré infini, puisque la crise, au lieu de se dénouer dans le sang, se termina heureusement par la soumission du Maréchal et par sa démission ensuite.

Mais nous sommes ainsi faits en France que nous pardonnons tout à l'audace. La résignation patriotiqee de Jules Simon fut taxée par les trois quarts des gens de faiblesse et même de lâcheté. Et comme, après la chute du Maréchal, il continua à défendre la liberté contre les républicains qui la traitaient de « guitare, » on le couvrit d'injures, on poussa l'ignominie jusqu'à l'accuser d'avoir été le complice des fauteurs du 16 mai.

On commence à revenir sur son compte, mais pendant quatre ou cinq ans il fut le bouc emissaire chargé de tous les péchés d'Israël, il vit ses plus chers amis lui tourner le dos comme à un renégat.

Cela ne l'empêcha jamais de faire ce qu'il considérait comme son devoir.

Il a écrit quelque part (1), et c'est par ces considérations que je veux finir : « Quand on n'est pas trahi, on est méconnu. On voit ses bonnes intentions transformées en crimes. On est blessé à chaque instant dans ses goûts, dans ses délicatesses, dans ses scrupules. On se dévoue pour son pays, et on ne rencontre que le cachot et l'exil. On n'y porte pas même la réputation de bon citoyen ; les calomnies du vainqueur vous poursuivent sans vergogne jusque dans les misères qu'il vous a faites. Vous n'êtes plus pour votre parti qu'un maladroit, un ambitieux déçu. Ou bien on s'est sacrifié pour une croyance ; et un jour on rencontre comme par hasard une objection jusque-là inaperçue. Aussitôt l'édifice s'écroule, emportant tout le fruit de vos sueurs, tant de dévouements, tant de sacrifices, et votre cœur ni votre vie ne savent plus où se prendre.... Quelle ressource à tant de maux ? La gloire ? Il ne faut pas s'en flatter. Elle suit le succès. La gloire n'est qu'une courtisane.... Il n'y a qu'une force vraie, c'est le sentiment de la vertu ; mais où est l'âme à qui elle suffit ? »

Cette âme, nous l'avons devant nous, avec sa simplicité et sa droiture, sa sagesse et sa vaillance. Elle s'est peinte elle-même dans cette page mélancolique ; mais M. Jules Simon la tient moins de son éducation que de la nature.

1. *La religion naturelle*, Le culte, p. 329.

Il était né philosophe. La culture philosophique trouva chez lui un fond merveilleusement préparé. Comme son grand ami, M. Ernest Renan, « il était fait en arrivant à Paris ; avant de quitter la Bretagne, sa vie était écrite d'avance... La vraie marque d'une vocation, c'est l'impossibilité d'y forfaire, c'est-à-dire de réussir à autre chose que ce pour quoi l'on a été créé (1). » M. Jules Simon ne devait réussir qu'à être philosophe.

Il était né juste. C'est pour cela que, parvenu à l'âge d'homme, il voulut que l'instruction, qui lui avait ouvert des horizons si larges, fût distribuée gratuitement à tous.

Il était né bon. C'est pour cela qu'il a fait le bien comme d'autres font le mal, tout naturellement, sans presque y songer.

Il était né pauvre. C'est pour cela qu'il s'est dévoué aux classes laborieuses et qu'il a célébré le travail.

Il était né simple. Et c'est pourquoi sa vie est un modèle d'honnêteté et de désintéressement.

Il était né religieux. Et c'est pourquoi il a toujours défendu la cause de la religion, même lorsqu'il paraissait s'en éloigner le plus.

C'était trop de vertus pour notre époque. Aussi ne l'a-t-on point compris. Et cependant quand on embrasse par la pensée les cinquante ans de sa vie publique, on ne peut s'empêcher d'être ravi par l'esprit d'unité et l'harmonie qui s'en dégagent. C'est un beau temple grec au seuil duquel on est tenté de réciter la « prière sur l'Acropole ». Lui aussi, il était fait pour s'enfermer dans son rêve idéal, pour vivre uniquement pour le beau et par le beau. Car il est Breton jusqu'aux moëlles, et, comme l'a dit M. Ernest Renan, « le trait caractéristique de la race bretonne est l'idéalisme, la poursuite d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronnée, toujours désintéressée. (2) » Mais Jules Simon préféra jouer le rôle ingrat d'évangéliste ; il sortit de son rêve pour faire de la pédagogie, appliquer la morale à la politique, instruire le peuple, catéchiser les esprits et gouverner les âmes.

Remercions-le de s'être occupé des affaires du pays. Si pour toute récompense il n'a recueilli que de l'ingratitude, il nous a appris du moins — et c'est bien quelque chose — à aimer la liberté non-seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos adversaires. Ce sera son plus beau titre de gloire devant la postérité.

LÉON SÉCHÉ.

LEPERDIT

Tu fus sublime, République...
La Bretagne le fut,... on vit
Contre ton drapeau sur ta pique
Monter le sien sur son granit...
Des géants c'était la bataille,
Sa taille montait à ta taille,

1. *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, p. 73.
2. *id.* p. 74.

Digitized by Google

Mais le sang coulait à torrent.
Pour que l'une à l'autre s'ajuste,
Quand donc paraîtra l'homme juste ?
Quand donc paraîtra l'homme grand ?

Le Chouan tire sous son bois sombre,
Et Carrier tue en plein midi,
L'échafaud promène son ombre,
Le château garde son maudit...
Nul crime,... partout la croyance ;
La poudre prie et le fer pense,
Le mal est bien, le bien est mal ;
La famine est seule équitable,
Riche ou pauvre est chassé de table.
Où donc est l'homme impartial ?

PORTRAIT DE COUPARD
(*Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale*).

Rennes, la ville de l'histoire,
En capitale qu'elle était,
Salue avec sa vieille gloire
La glorieuse liberté.
Son peuple sage se relève ;...
Avant que la France n'achève
Sa grande Révolution,
Dans ses cahiers il la réclame ;
Mais il la vaudrait sans sa flamme.
Quand donc paraîtra son lion ?...

C'est un tailleur, un petit homme,
D'humble métier, de cœur hardi,
Un juste d'Athène ou de Rome,
C'est un Breton, c'est Leperdit...
Il devint maître en sa boutique,
Héros sur la place publique,
Maire dans le jour du péril,...
Puis redevient quand ce jour passe,
Ouvrier à la même place,
Tenant toujours le même fil,
Le fil qui conduit en droiture
Parmi les haines du parti,
Parmi les erreurs de l'injure,
Comme un inaltérable outil,
La conscience en droite ligne
Qui n'admet que le moyen digne
Pour aller au but le plus haut,
Et qui t'aime trop, République,
Pour qu'une seule tache pique
La chastete de ton drapeau...

Un jour, la ville est seule et sombre.
Pour la ville qui va prier ?
Alentour, l'ennemi sans nombre,
Au dedans, l'ami c'est Carrier.
L'ami semble le plus farouche
L'arrêt va sortir de sa bouche,
Et sa main va l'exécuter ;
Mais quand il cherche qui l'assiste,
Leperdit déchire la liste...
Le tailleur vient pour le dompter.

D'un regard il a pris mesure
Du despotique proconsul,
Chaque mesure le rassure,
De l'homme il a fait le calcul.
En la comparant à l'idée
Toute la force est dégradée ;
La République pour vengeur
Ne veut pas le tyran féroce ;
Du doigt il touche le colosse,...
Carrier s'enfuit, Carrier a peur.

Leperdit fut un patriote,
En l'an quatre-vingt-treize il tint
Le grand drapeau libre qui flotte
Plus haut que l'ennemi n'atteint,
Sur le sommet d'une montagne.
Il fut clément pour la Bretagne,
Mais inflexible dans sa foi.
Quand le peuple a faim, le maire ose
Imposer le riche morose,
Et l'imposer quand il a froid.

Mais la faim est aveugle et sourde.
Comment attendre pour manger ?
Le peuple a faim, sa main est lourde,
Et Leperdit est en danger.
Il est blessé, son sang s'écoule,
Mais son sang apaise la foule,
Et lui, sans colère ou dédain,
Après leurs coups, parmi leurs armes,
S'écrie, attristé de leurs larmes :
« Que leurs pierres deviennent pain. »

Le Romain reprit sa charrue,
Le Breton reprit son métier ;
A la République qu'on tue
Il ne veut pas survivre entier ;
Il rentre, renferme son âme,
Dans son foyer garde la flamme ;
Il est le dernier citoyen...
Il ne saluait point le maître ;
Le maître voulut le connaître ;
Un juste courbé ferait bien,

Digitized by Google

Un homme au courage civique,
Auprès de ce guerrier vainqueur.
Mais Leperdit fit la réplique
Qui convint à cet empereur :
« Dans la victoire qui te mène
La gloire est pour le capitaine
Et la haine pour le tyran. »
« Tête de fer, dit le despote,
Tête de fer. » Le patriote
En ce jour là fut le plus grand.

Il vécut bien des ans dans l'ombre,
Oublié,... lui-même oubliant
Qu'il eut des courages sans nombre,
Qu'il prit pitié du suppliant
Mais la mort lui sembla moins roide,
La tombe lui sembla moins froide
Que l'indifférence des siens.
Même on enterra sa mémoire, ..
Jusqu'à ce que passât l'histoire
Qui ressussite les anciens.

Dors, Leperdit, héros tranquille,
Républicain et sauveteur,
Sans statue à l'Hôtel-de-Ville,
Ton souvenir plein notre cœur.
Sur ta loyauté rien ne pèse,...
Les géants de quatre-vingt-treize
Se tiennent vis-à-vis de toi
Respectueux,... craignant peut-être
Quelques remords que tu fis naître
Dans leur génie austère et droit.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE[1]

(Suite)

6. BLIN (*François-Pierre*), né à Rennes le 8 juin 1756, était fils d'un maître en chirurgie de Rennes et le frère aîné du célèbre adversaire de Carrier qui fut député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Cinq Cents. Ayant été reçu *docteur en médecine* à Montpellier, il vint s'établir à Nantes en 1783 et soutint avec Laennec un curieux procès contre l'Université de Nantes qui voulait leur faire subir les épreuves d'une nouvelle réception. Cela le mit en goût d'abolition de privilèges et il prit grande part au mouvement réformiste de 1788. Il fut député en cour par les Nantais au mois de novembre pour obtenir la représentation du Tiers égale à celle des deux autres ordres, et sa députation ayant été prorogée deux fois, il fut pendant six mois le plus ferme soutien, devant le ministère, de toutes les résistances bretonnes. Elu *député de la sénéchaussée de Nantes* aux Etats généraux, il montra une grande ardeur pour les idées nouvelles et fut un des fondateurs du club breton. Ses motions et ses brochures pleuvaient comme grêle et ses boutades parfois fort originales avaient le privilège de dérider les gens graves. J'en ai cité ailleurs de fort curieuses. Il fut même rappelé à l'ordre à propos des commissaires en mission dans les provinces qu'il traita d'*assassins* envoyés *pour réprimer des assassinats*. Blin *le nason* hurle du nez, disaient les *Actes des Apôtres*. Puis il se calma et collabora à l'*ami des Patriotes*, publié aux frais de la liste civile. De retour à Nantes il se confina dans l'exercice de la médecine, mais en 1794 le club l'accusa d'avoir suivi l'armée Vendéenne. Plus tard, nommé médecin en chef de l'armée de l'Ouest, il devint sous l'empire professeur d'hygiène et de thérapeutique à l'Ecole secondaire de médecine de Nantes, puis en 1815, converti au royalisme militant, il accepta les fonctions de *conseiller de préfecture*, qu'il exerça jusqu'en 1830, tout en continuant son cours. Il mourut à Chantenay le 4 novembre 1834. Révolutionnaire fougueux en 1789, il fut impérialiste ardent en 1808 et royaliste exalté en 1820 ; mais on a émis des doutes sur la sincérité de sa conversion catholique, car il paraît qu'on ne put trouver son directeur de conscience au moment de sa mort. Les révolutions sont fertiles en entraînements de cette sorte.

PORTRAIT DE COUPPÉ
(Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale).

Mériage a gravé son portrait d'après Duranton pour la collection Déjabin, et je lui ai conservé une étude complète dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de novembre 1885.

7. BODINIER (*Jean-Julien*), né à Saint-Malo le 5 juin 1757, appartenait à une famille de négociants de cette ville. D'abord associé avec Guillemaut Du Domaine, puis avec son beau-frère *Huard*, qui fut député titulaire aux Etats Généraux, il était en 1789 receveur général des droits de navigation dans l'ensemble des deux ports du Havre et de Saint-Malo, quand il fut nommé second *suppléant de la sénéchaussée de Rennes* aux Etats généraux. Son beau-frère Huart étant mort au mois d'octobre, ce fut *Varin*, le premier suppléant, qui le remplaça, en sorte que Bodinier n'eût pas l'occasion de siéger mais il signa l'*Adresse au peuple breton des villes et des campagnes de la part de leurs députés à l'Assemblée Nationale*, rédigée par Expilly, pour justifier

(1) Quelques erreurs typographiques qui n'ont pu être corrigées par l'auteur dans la dernière livraison seront rectifiées dans le tirage à part.

Digitized by Google

les actes de l'Assemblée. Elu de nouveau député *suppléant à l'Assemblée Législative* en 1791, il n'y siégea pas davantage et ne reçut point de mandat en 1792 pour la Convention; mais il fut un des premiers à formenter en juin 1793 le mouvement de résistance à la Montagne et il organisa l'un des bataillons de l'armée fédérale du Calvados. Jeté en prison par le farouche Carpentier, il ne dut son salut qu'au 9 thermidor, et fut l'année suivante *député d'Ille-et-Vilaine au conseil des Cinq Cents*; et cette fois il siégea réellement malgré les efforts des Jacobins pour le faire exclure, sous prétexte qu'un de ses frères, prêtre insermenté, était porté sur la liste des émigrés. Defermond démontra que déportation n'était pas émigration. Bodinier fut validé et ne cessa plus jusqu'en 1814, c'est-à-dire *pendant près de vingt ans*, de représenter Saint Malo aux assemblées législatives du Directoire, du Consulat et de l'Empire. Deux de ses frères s'étaient suicidés : lui-même chercha dans une fin volontaire à Saint-Servan, le 16 octobre 1819, un refuge contre les mécomptes de la vieillesse.

Je lui ai consacré une étude dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de novembre 1885.

8. BOULLAIRE DE LA VILLEMOISAN (*Charles-François*), né à Lamballe le 25 février 1762, descendait d'une famille fort ancienne de ce pays, qui s'était illustrée dans les charges municipales et qui avait depuis peu, comme les Billette, francisé son titre de *Kermoisan* en *la Villemoisan*. Reçu avocat au Parlement de Bretagne, il fut installé en 1787 comme procureur fiscal de la juridiction du comté de Penthièvre au siège de Lamballe et fut élu en 1789 *député suppléant de la sénéchaussée de Saint-Brieuc* aux Etats Généraux ; mais il n'eut pas occasion de siéger et je trouve seulement son nom au bas de l'*Adresse aux Bretons* que j'ai citée plus haut à propos de Bodinier. Devenu le 16 juin 1790, administrateur du directoire du district de Lamballe, il fut peu après élu juge au tribunal du district de Saint-Brieuc, et resta juge pendant toute la période aigue de la révolution. Avec quelques autres patriotes de juste milieu et de sa trempe, il réussit à préserver le département des Côtes-du-Nord des farouches missionnaires de la Convention. Après le 9 thermidor, je le trouve administrateur du département en mai 1795, juge au tribunal civil de Saint-Brieuc en octobre, juge de paix du canton de Lamballe en juin 1796. A l'époque de la reconstitution des cours et des tribunaux sous le consulat, il fut nommé le 2 avril 1800, *juge au tribunal d'appel* de Rennes, puis *conseiller à la cour*. La restauration le maintint dans son poste, et le gouvernement de Juillet le nomma président de chambre le 8 octobre 1830 : admis à la retraite le 13 novembre de la même année avec l'honorariat, il mourut à Rennes le 13 juin 1841, sans laisser d'enfants.

Je lui ai consacré une étude dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de novembre 1855.

9. BOULLÉ (*Jean-Pierre*), né à Auray le 2 juillet 1753, fils d'Yves *Boullé du Moustoir*, (sénéchal de la juridiction de Largoüet au siège d'Auray et député aux Etats de Bretagne de 1768), fit de bonnes études au collège de Vannes, puis son droit à Rennes sous Du Parc Poullain. Reçu avocat en 1775, il alla se fixer à Pontivy où il épousa la fille du maire Ruinet du Tailly, prit part aux manifestations réformistes de 1788, fut élu député en cour en décembre, puis député aux Etats de Bretagne de février 1789, enfin en avril, *député de la sénéchaussée de Ploermel* aux Etats Généraux. A Versailles et à Paris, il vota avec la gauche et j'ai publié ailleurs de nombreux extraits d'une intéressante correspondance qu'il entretint régulièrement pendant le cours de l'Assemblée Constituante avec les officiers municipaux de Pontivy. Beaucoup de générosité, d'ardeur et d'illusions surtout à l'égard de la constitution civile du clergé et du schisme religieux. Il fit presque constamment partie du comité des rapports, fut élu *secrétaire* en octobre 1790 et envoyé en *mission* en juin 1791, à l'armée du Nord, commandée par Rochambeau, pour y rétablir la discipline. A son retour, il devint *maire de Pontivy*, puis en 1792 administrateur du département du Morbihan. Incarcéré à Vannes au Petit Couvent par Prieur de la Marne, en octobre 1793, comme ayant pris part au mouvement fédéraliste de juin, il signa le mémoire justificatif des fonctionnaires du Morbihan à l'appui de leur conduite ardemment révolutionnaire, mais ne fut délivré que par le 9 thermidor. Devenu procureur général syndic du directoire départemental du Morbihan il se trouvait en fonctions au moment de l'affaire de Quiberon, et ce fut sur ses conclusions que le directoire départemental exigea la mise en jugement des prisonniers et le fonctionnement des commissions militaires, avant que les proconsuls envoyés en mission et qui étaient disposés à la clémence, n'eussent pu recevoir une réponse de la Convention. Elu peu après *député aux Cinq Cents* aux élections de l'An V, il fit rapporter l'injuste décret de 1792 sur les domaines congéables, devint en l'an VII commissaire national près le directoire du département du Morbihan et fut nommé par Bonaparte, après le 18 brumaire, *préfet des Côtes-du-Nord*, puis par Napoléon I, *baron de l'Empire* en 1809, O ✻ en 1811. Destitué par la restauration, il accepta la *préfecture de la Vendée* pendant les cent jours, et mourut au Vauméno, près Saint-Brieuc, le 10 novembre 1814. Son fils a été préfet du Finistère sous le gouvernement de Juillet. Sa descendance existe encore et l'un de ses petits est premier président de la Cour d'Orléans.

Je ne connais pas de portrait gravé du baron Boullé, mais la *Biblioth. Nat.* en possède un croquis préparé pour la collection Déjabin Je lui ai consacré une longue étude dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de janvier 1886.

10. CHAILLON (*Etienne*), né à Montoir de Bretagne près Saint-Nazaire, le 8 février 1736, appartenait à une famille de capitaines de navires marchands. Son père mourut en mer, comme beaucoup de ses parents et alliés. Fils unique, il se fit recevoir avocat au Parlement, se maria de bonne heure et vint s'installer dans son pays même à Montoir, où je le trouve de 1762 à 1789 dans toutes les situations possibles de la judicature : notaire de la juridiction de Donges, procureur fiscal de celles de Heinleix, de Bratz, de Trégonneau, sénéchal et seul juge de celles de Savenay, puis de Saint-Nazaire. Ayant établi son domicile à Nantes vers 1780, il prit grande part aux mouvements réformistes de 1788, fut député en cour en novembre et aux Etats de Rennes en décembre, membre de la commission intermédiaire, de nouveau député en cour en février 1789, puis le 1er avril commissaire pour la rédaction du cahier des doléances des sénéchaussées réunies de Nantes et de Guérande et le 20 avril *député titulaire aux Etats Généraux*. A Versailles et à Paris, il vota avec la gauche et le 3 septembre 1791, je trouve son nom comme *secrétaire* de l'assemblée, au bas du décret qui arrêta la Constitution. De retour à Montoir, il fut chargé par le dis-

Digitized by Google

trict de Guérande de concourir à l'assiette des nouvelles contributions mobilières et foncières, et un an après, le 4 septembre 1792, il fut élu député de la Loire-Inférieure à la *Convention*. Revenu de bien des illusions, il y siégea à droite, et prononça un discours fort courageux lors du procès de Louis XVI, dont il demanda de déférer le jugement au peuple. Aussi fut-il inscrit sur la liste des proscrits en juillet 1793, mais il était alors atteint d'une fièvre putride et le médecin qui le soignait le sauva par cette déclaration énergique : « Il est inutile de faire guillotiner ce b... de Chaillon, il est f... » Après le 9 thermidor, il fut délégué avec Gaudin près de l'armée de l'Ouest, pour travailler à la pacification de la Vendée, et son nom figure parmi les signataires du *traité de la Jaunais*, le 26 février 1795. Il passa ensuite au *Conseil des Anciens* avec les deux tiers conventionnels, se remaria, à l'âge de soixante ans et mourut presque aussitôt après, à Paris, le 5 avril 1796. — Sa fille, Aimée Gabrielle, avait épousé en 1795 à Nantes, Sébastien *Letourneux*, qui devint ministre de l intérieur en 1797. Sa naïveté fit les beaux jours des salons de Paris. C'est à elle que Talleyrand demandait si elle avait vu Lacépède au jardin des Plantes. — Non, répondit-elle, je n'ai point vu *la cépède*, mais j'ai vu *la girafe*. — Ses descendants existent encore.

Son portrait dessiné pour la collection Déjabin, n'a pas été gravé. Je lui ai consacré une longue étude dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de mars 1886.

11. CHEVALLIER (L'abbé *François*), né le 26 février 1733, au village de la Meltière, dans la paroisse de Héric au diocèse de Nantes, appartenait à une famille de cultivateurs aisés. Ayant obtenu au concours, le 4 avril 1764, le choix sur trois cures importantes du diocèse de Nantes, il opta pour celle de Saint-Lumine de Coutais qu'il ne quitta plus. Prêtre instruit, profond philosophe, savant théologien, il était encore habile jurisconsulte ; il avait fait une étude spéciale des coutumes de Bretagne, et l'on rapporte qu'il eut plus d'une fois l'honneur d'être appelé à éclairer de ses lumières de fameux avocats des barreaux de Nantes et de Rennes. Ses confrères l'élurent commissaire, le 2 avril 1789, pour rédiger le cahier des doléances du clergé de Nantes, et le 20 avril, *député de ce diocèse aux Etats Généraux*; mais il n'y siégea pas longtemps, car s'étant bientôt convaincu de la réalité des projets de schisme religieux qu'on méditait pour isoler l'Eglise Gallicane, la mettre sous la dépendance absolue du pouvoir séculier et la séparer du pape, il donna sa démission dès le mois d'août. J'ai donné ailleurs de nombreux extraits d'une curieuse histoire philosophique de la révolution qu'il commença alors. Son point de vue est très spécial et fort exclusif. C'est une véritable thèse pour démontrer que toute la révolution a été préparée et accomplie par les *protestants* qui ont voulu prendre leur revanche de la révocation de l'édit de Nantes, et réaliser le projet de *république huguenote* qu'ils avaient rêvé jadis du temps de Louis XIII. Je n'ai pas le loisir de développer ici les aperçus très originaux de cet ouvrage qui est resté manuscrit, et je renvoie à mon étude de la *Revue historique de l'Ouest*. Il prouve au moins que l'abbé Chevallier, fut un observateur et un prêtre très attaché à l'orthodoxie Insermenté en 1791 et réclamé par ses paroissiens qui repoussaient le curé constitutionnel même à coups de délibérations municipales, il fut enfin interné à Nantes en 1792, mais il s'échappa et parvint à continuer, en se cachant, l'exercice de son ministère et suivit pendant quelques mois l'armée royaliste d'Anjou, en qualité d'aumônier. Rétabli officiellement dans sa cure après le Concordat, il reconstruisit son église détruite pendant les insurrections, et mourut le 24 juin 1813, à Saint-Lumine-de-Coutais, entouré de la vénération universelle.

Je ne connais pas de portrait de l'abbé Chevalier, à qui j'ai consacré une longue notice, à l'aide de documents inédits, dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de mars 1886.

12. CORROLLER DU MOUSTOIR (*Louis-Jacques-Hippolyte*), né à Quimperlé, le 3 avril 1742, s'avisa plus tard de faire graver sous son portrait, dans la collection Déjabin, les armoiries des *Corroller de Kerdanet et de Coëtlez*, maintenus de noblesse en 1717 et alors éteints : mais il n'appartenait en aucune façon à cette famille. Le mot breton *Corroller* est un adjectif qui signifie danseur et qui est devenu un nom de famille très répandu en Basse-Bretagne. L'acte de naissance de notre député ne donne aucune indication sur l'âge ni la profession de son père, désigné sous la seule qualification de *Sieur* ; et quand au *Moustoir*, ce n'est qu'une simple ferme en Arzano. Quoi qu'il en soit, Corroller s'étant fait recevoir avocat au parlement, achèta la charge de *procureur du roi* aux sièges d'Hennebout, Port Louis et Lorient, et c'est en cette qualité qu'il fut élu *député de la sénéchaussée d'Hennebont* aux Etats Généraux, en avril 1789. Ce fut à Versailles et à Paris un des ardents de la gauche, ainsi que le témoignent divers documents que j'ai publiés de lui ; ses motions étaient même violentes ; (il demanda, le 22 janvier 1790, le bannissement de l'abbé Maury hors de la salle), le tact lui faisait souvent défaut, comme lors de son algarade à Louis XVI qu'on ramenait de Varennes. En juillet 1791, lors de la fondation du club des Feuillants, il resta aux Jacobins, avec Robespierre, Petion et Buzot. Aussi fut il nommé en 1792 *commissaire aux Iles du Vent*. Après son retour, je le trouve en 1794 président du club d'Hennebont et en correspondance avec Carrier pour avoir la recette des bateaux à soupape : aussi l'auteur du curieux poème de la *Giganto jacobinomachie* le lui a-t-il vivement reproché, et le souvenir s'en était tellement bien conservé qu'aux élections de l'an VII, Corroller s'étant présenté pour la candidature aux Conseil des Anciens et des Cinq Cents, on trouva des bulletins au nom de *Coroller-Soupape*. Après la chute de son ami Robespierre, il avait payé d'audace et s'étant rallié aux thermidoriens, il avait été nommé juge, puis président du tribunal de district à Lorient. En l'an XI, il habitait Vannes, se qualifiant seulement de *jurisconsulte* et il y mourut le 8 décembre 1807, près de son fils qui était alors chef d'escadron de gendarmerie, après avoir été, sous le directoire, aide de camp de Barras.

On a son portrait dessiné par Moreau et gravé par Voyez pour la collection Déjabin ; — figure de profil, élégante frisure, nez en l'air, physionomie d'évaporé. — J'ai consacré à Corroller une étude complète dans la *revue hist. de l'Ouest* de mai 1886.

13. COTTIN. (*Jacques-Edme-Léger*), né à Léogane en Saint-Domingue en 1754, d'une ancienne famille nantaise qui s'était transplantée dans cette colonie, vint se fixer en France et acheta une charge de *secrétaire près la chancellerie du parlement* de Bretagne qui conférait l'anoblissement. Ayant épousé en 1783 une fille d'Etienne O'Rior-

Digitized by Google

dan, seigneur de Saffré, il fut lui même seigneur de Saffré en 1785, et le titre d'anobli lui créa une situation délicate en 1789 car il était ambitieux et le tiers-état repoussait les anoblis, alors qu'il n'avait pas le stage suffisant pour siéger dans l'ordre de la noblesse. Il s'élança donc à corps perdu dans l'agitation de 1788, pour s'imposer par force à l'ordre du tiers, rédigea la célèbre *requête aux officiers municipaux* de Nantes qui donna naissance à une foule de brochures et de pamphlets dans lesquels le nom de Cottin revenait à tout instant; et il se compromit si bien pour le service du tiers état, qu'il fut député en Cour en novembre 1788 et termina le compte rendu de sa députation en disant aux membres de la commune nantaise dans un élan d'enthousiasme. « Nous achèterions la gloire de vous être utiles ! » Député à Rennes en janvier 1789, il s'y agita beaucoup et le *Héraut de la nation* prétend qu'un membre de la noblesse cria un jour sur la place du palais : *Il faut assommer ce f... Cottin.* Il fut question même de décréter contre Cottin au Parlement. C'est ainsi qu'il se rendit absolument sacré pour le Tiers et qu'il fut élu le 1er en tête de la liste des douze électeurs, puis quelques jours après, *député de la Sénéchaussée de Nantes aux Etats-Généraux.* Le *Héraut de la nation* le cotait ainsi en passant la première revue de Versailles: *Cottin anobli, qui le premier, leva à Nantes l'étendard de la liberté.* Mais ce fut feu de paille et le lion rugissant de Nantes se transforma en simple mouche du coche à Versailles et à Paris. De retour à Nantes en 1791, il ne reparut plus sur la scène politique, et je ne retrouve son nom qu'égaré dans quelques élections municipales. Ayant vendu en 1799 son bel hôtel de la rue Royale il se retira à Saffré qu'il ne quitta plus, dont il devint maire sous l'empire et où il mourut le 22 novembre 1823. Une de ses filles avait épousé un *Cottin de Melville* dont la descendance existe encore.

On a son portrait, dessiné par Labadye et gravé par Texier pour la collection Dejabin. – Traits fins, bouche petite et pincée, front fuyant, œil bien ouvert, teint pâle ; physionomie de créole, intelligente et vive, point banale, mais sans grand caractère. — Je lui ai consacré une étude dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de mai 1886.

14. — Coupard (*Jean Jules* ou *Julien*), — né à Châteauneuf-de-l'Isle, près Saint-Malo, le 29 septembre 1740, d'une famille d'avocats et de procureurs, était lui-même *avocat* à Dinan et sénéchal de la juridiction de Saint-Piat, quand il fut député du tiers Etat de Bretagne en cour, au mois de janvier 1789, entre les deux sessions des Etats, puis député de Dinan à la session du 14 février, et enfin *député de la sénéchaussée de Dinan* aux Etats-Généraux, au mois d'avril. A l'Assemblée nationale, ce fut un député muet, car on ne rencontre son nom qu'une seule fois dans les comptes rendus des séances, le 8 septembre 1789, à propos d'une déclaration de la municipalité de Rennes contre le droit de *veto*, à laquelle la ville de Dinan avait adhéré. Le 1er juillet 1790, il fut élu membre du conseil général des Côtes-du-Nord, mais à son retour de l'Assemblée, il n'occupa aucune fonction administrative à Dinan. En septembre 1792 il fut élu *premier député suppléant* des Côtes-du-Nord *à la Convention* et il eut occasion d'y siéger après le 31 mai, lorsque Corygné de Lannion, qui avait protesté contre les agissements de la Montagne, fut décrété d'arrestation et mis hors la loi. Après le 9 thermidor, Corygné revint prendre sa place et Coupard conserva la sienne, toujours aussi muet qu'auparavant. A la fin de la Convention, il ne fit pas partie des deux tiers qui prirent place dans les assemblées législatives du Directoire, mais il fut nommé, en l'an IV, *messager d'Etat* près le conseil des Anciens ; puis je perds sa trace et je n'ai pu retrouver ni où ni quand il est mort.

On a son portrait dessiné par Turlure et gravé par Guersant pour la collection Dejabin : il annonce un tempérament robuste, une physionomie ouverte et de la décision de caractère. — Dans la notice que je lui ai consacrée en juillet 1886, j'ai manifesté mon étonnement de constater qu'il fût si difficile de découvrir ses traces.

15. — Corygné de Kervennou (*Gabriel-Hyacinthe*), — né à Lannion le 15 mars 1757, fils d'un maire et allové de cette ville, appartenait à une famille qui affichait des prétentions à la noblesse, car elle portait *d'azur à une quintefeuille d'argent accompagnée de 3 étoiles de même*, et s'était fait débouter à la réformation de 1668. Destiné d'abord à l'état militaire, il préféra bientôt la robe à l'épée, se fit recevoir avocat au parlement et fut pourvu en 1786 de la charge importante de *Sénéchal* de la juridiction royale de Tréguer au siège de Lannion. Elu député de cette sénéchaussée aux Etats-Généraux de 1789, il travailla beaucoup dans les commissions et fit quelques motions de détail que j'ai relatées en juillet 1886 dans la *Revue historique de l'Ouest*. Il signa la constitution de 1791 en qualité de *secrétaire* de l'Assemblée. Elu maire de Lannion à son retour, puis *juge* au tribunal de district, il opta pour cette dernière fonction et laissa la mairie à Baudoin de Maisonblanche. Le 6 septembre 1792, les électeurs départementaux des Côtes-du-Nord l'élurent *premier député à la Convention*, où il vota d'abord avec la Gironde ; mais dans le procès de Louis XVI, il se rangea pour tous les scrutins, du côté le plus modéré : appel au peuple, réclusion pendant la guerre, bannissement à la paix, enfin sursis. Ayant signé la protestation des 73 contre l'attentat du 31 mai, il dut prendre la fuite avec Kervilégan : arrêté à Nantes, il fut déclaré démissionnaire, remplacé par Coupard, écroué à la Conciergerie puis à la Force et ne fut délivré que par le 9 thermidor. Rentré à la Convention le 18 frimaire an III, il s'y éleva avec force contre les terroristes, et fut envoyé en mission au Hâvre en 1795 pour assurer le service des subsistances, puis à l'armée du Nord. Elu par cinq départements *député aux Cinq-Cents*, il y siéga jusqu'en prairial an VII du côté de la droite et fut nommé en 1798 *président du tribunal criminel des Côtes-du-Nord*, puis *juge d'appel* à Rennes, reçut la croix de la Légion d'honneur le 25 plairial an XII et fut *député au Corps législatif* en 1803, 1806, 1813 et sous la première restauration en 1814. Puis il se retira dans son vieux château de Tonquédec, où il mourut sans laisser de postérité, le 25 février 1832, avec le titre de conseiller honoraire à la Cour d'appel.

On a un bon portrait de Corygné, gravé par Courbe, d'après Labadye, pour la collection Dejabin. Physionomie, calme régulière, qui répond bien à l'idée qu'on se fait de celle d'un magistrat.

René Kerviler.

(*à suivre*)

Digitized by Google

CENT ANS DE REPRÉSENTATION ANGEVINE

VOLNEY (*suite*)

Rangeard écrivit donc à Volney pour lui annoncer son admission. Le nouvel académicien n'avait rien sollicité ; l'honneur, pourtant si recherché alors, qu'on lui faisait lui causa plus d'ennui que de joie et, dans la lettre de remerciement qu'il adresse à l'abbé Rangeard, s'il ne refuse pas la haute distinction dont on vient de l'honorer, il en décline du moins toutes les charges et toutes les obligations. Rangeard avait écrit à M. *Chassebœuf*, l'illustre auteur du *Voyage en Egypte et en Syrie*, ce fut *Volney* qui répondit, à la date du 1er décembre 1887 :

« Je ne crois pas, monsieur, dit-il, qu'il soit besoin « de vous exprimer la surprise que m'a causée votre « trop obligeante lettre du 22 du mois dernier, en « m'annonçant l'honneur que me fait, sur votre de- « mande, l'Académie de notre ville, de me choisir, « à mon insu, pour l'un de ses associés... Mon travail « ne pouvait sans doute obtenir une plus douce ré « compense ; cependant, je dois vous avouer, mon- « sieur, qu'en ce moment ma satisfaction n'est pas « sans mélange en acceptant le titre dont l'Académie « m'honore. Je ne vois pas sans quelque peine les « charges et les devoirs qui y sont attachés. Déjà « votre lettre et le brevet d'association m'annoncent « des discours à faire, des travaux à communiquer, « une correspondance à entretenir. Je ne vous le dis- « simule pas, ces obligations sont incompatibles avec « mes occupations présentes et même avec mon genre « d'être habituel.

C. VOLNEY.

« P. S. — Pour mon adresse ordinaire je vous prie « d'écrire tout simplement le nom de *Volney* que je « porte ici. »

En alléguant ses occupations, Volney ne donnait pas une vaine excuse ; il travaillait sans cesse, ne perdait pas un moment, et, en 1788, il publia un second ouvrage qui n'eut pas le retentissement du premier, mais qui ne lui est pas inférieur. Peut-être même, le nouveau livre de notre compatriote a-t-il plus de profondeur dans la pensée, plus de hardiesse, plus de justesse encore dans ses théories. Cette publication nouvelle est intitulée *Considérations sur la guerre des Turcs avec la Russie*.

L'auteur, dans cet ouvrage, met à profit les connaissances qu'il a acquises pendant ses quatre années de voyages en Orient ; il étudie le système gouvernemental, le caractère politique de chacun de ces deux peuples ; il embrasse d'un coup-d'œil leur passé, leur présent et leur avenir ; il prévoit, il prédit plutôt la décadence, l'abaissement, la chûte de la Turquie, et les ressources inépuisables de prospérité, d'agrandissement, de vitalité de l'empire russe ; il parle même d'une réunion prochaine des Etats de Venise à l'Autriche : cette annexion devait se faire quelques années plus tard, en effet, et dans quelles conditions ? Pour contrebalancer cette puissance redoutable de l'Autriche et de la Russie, il aurait voulu que la France se rendit maîtresse de l'Egypte, c'est-à-dire de toute la Méditerranée, de tout l'Orient.

PORTRAIT DE VOLNEY
D'après un dessin de J.-J. Barralet de 1796

Les évènements ont donné raison à Volney ; ses prévisions étaient justes ; ce qu'il avait écrit s'est réalisé ou se réalisera fatalement pour les deux peuples qu'il a mis en cause. Quant à l'occupation de l'Egypte, Bonaparte pensait comme Volney ; peut-être même le conquérant a-t-il emprunté au philosophe l'idée de cette expédition. L'Angleterre, de son côté, n'a jamais renoncé au projet de dominer sur la terre des Pharaons et n'attend que le moment propice pour y planter définitivement son drapeau. Tous les peuples qui veulent la prééminence ont les yeux fixés sur l'Orient. On peut dire que dans ses *Considérations*, Volney, le premier, a posé cette question d'Orient, toujours pendante, qui troublera longtemps encore, avant d'être résolue, le cerveau des hommes politiques des gouvernements européens.

L'impératrice de Russie, Catherine II, à laquelle le nouvel ouvrage de Volney avait été remis, ne pouvait manquer de l'accueillir favorablement. Cette œuvre, qui promettait à son empire de si hautes destinées, flattait son ambition ; aussi envoya-t-elle à l'auteur une superbe médaille d'or comme témoignage

Digitized by Google

de satisfaction et d'estime. Ce fut avec reconnaissance que le philosophe accepta un présent qu'il n'avait pas sollicité et qu'il devait, quatre ans plus tard, renvoyer à l'impériale donatrice.

Pendant ses voyages, le philosophe ne s'était pas contenté de recueillir les traditions du passé, d'interroger les ruines, d'entasser des matériaux pour l'histoire des peuples ; il avait observé le climat, le sol, la nature des productions végétales de chacun des pays qu'il parcourait ; il voulut doter sa patrie de richesses nouvelles, de ces richesses qui sont pour un pays plus précieuses que les mines d'or et d'argent. Il avait conçu de vastes projets d'améliorations agricoles, il résolut de les appliquer à la Corse, dont le sol et le climat lui parurent merveilleusement appropriés aux productions des régions tropicales. Il y avait dans cette île, française depuis vingt ans, des terrains d'une immense étendue, restés toujours sans culture ; il se proposa d'y acheter de grands domaines et d'y acclimater l'indigo, la canne à sucre, le café. Le ministère auquel il confia ses plans, les approuva, sans hésiter ; il comprit tous les avantages que la mise à exécution de ce projet procurerait à la Corse et à la France, et fit entendre à Volney qu'il réussirait bien plus sûrement s'il arrivait dans cette île avec une situation officielle, pour le compte du gouvernement. Volney se laissa persuader et accepta le titre de Directeur général de l'agriculture et du commerce en Corse.

C'était à la veille de 1789. De graves évènements se préparaient ; on parlait d'une convocation prochaine des Etats généraux ; la Bretagne s'agitait, l'Anjou ne devait pas tarder à suivre l'exemple de sa voisine et à lui prêter main-forte : il fallait dans ces deux pays un apôtre convaincu des idées nouvelles. Volney resta en France.

Il se rendit d'abord à Craon ; mais il ne fit qu'y passer ; il lui fallait, pour travailler à la préparation du grand évènement qui devait transformer le monde, un centre plus populeux et plus actif. Rennes lui parut même préférable à Angers. En ce moment, en effet, dans la vieille capitale bretonne, se tenaient les derniers états de cette grande province ; ils s'étaient réunis non seulement pour traiter des affaires de la Bretagne, mais encore pour s'entendre au sujet des prochaines élections aux Etats-Généraux. Une lutte ardente s'était élevée entre les représentants de la noblesse bretonne et ceux du troisième ordre. Les députés des communes réclamaient avec vivacité contre les abus excessifs de la noblesse, et exposaient leurs justes griefs en termes que les gentilshommes, peu habitués à de telles revendications, trouvèrent insolents : ils traitèrent les mandataires du peuple avec arrogance et suprême dédain, et refusèrent de les entendre jusqu'à ce que les affaires de la province fussent terminées... Après cela, on écouterait les doléances des communes, s'il restait du temps. C'était plus qu'une insulte, c'était une maladresse insigne ; avec un esprit plus politique, les seigneurs auraient compris que les députés du Tiers allaient devenir les maitres de la situation : le droit de double représentation, qui leur était accordé, leur donnait la prépondérance : et ce privilège accordé à la bourgeoisie ne faisait qu'exaspérer la noblesse. La multitude, se sentant outragée dans la personne de ceux qui soutenaient ses droits, se précipita dans la rue, en poussant des cris furieux, et courut vers la salle des Etats où siégeaient les nobles bretons. Pendant trois jours et trois nuits, elle les tint enfermés. Epuisés de fatigue et de faim, les seigneurs se concertèrent, et résolurent de se frayer un passage à travers la foule ameutée. Ils mettent l'épée à la main, s'élancent courageusement ; ce fut une lutte sanglante : du côté de la noblesse, un gentilhomme fut tué, un autre dangereusement blessé ; mais du côté de la foule, on compta un grand nombre de victimes. Ce fut un long cri de douleur et d'indignation dans la ville, et ce cri fut entendu de la jeunesse nantaise et de la jeunesse angevine qui s'apprêtèrent à courir au secours de ceux qu'on massacrait.

Dès le début du conflit, Volney intervint dans la lutte et publia « *La sentinelle du peuple, aux gens de toute profession, sciences, arts, commerce et métiers, composant le Tiers-Etat de la province de Bretagne, par un propriétaire en ladite province.* » C'était une série de pamphlets écrits dans un style alerte, véhément, plein d'une verve sarcastique et originale, pétillant d'esprit, plaisant souvent, et parfois s'élevant à une éloquence âpre, hautaine et indignée. Volney, dans cette publication qu'on pourrait placer à côté des pages étincelantes de Paul-Louis Courier, défend chaleureusement la cause des députés et communes contre les prétentions excessives et injustes de la noblesse. L'ardent publiciste fit paraitre cinq numéros de *La Sentinelle du peuple*, du 10 novembre au 25 décembre 1788 ; le succès de ces pamphlets ne fut pas moins grand à Angers qu'en Bretagne, et la jeunesse de nos écoles surtout, exalta le courage, l'éloquence, le patriotisme de Volney : ce nom, déjà célèbre en Anjou, y devint populaire.

(A suivre) F. E. ADAM

LE PRINTEMPS DE 1887.

Le printemps nous est revenu avec son joyeux cortège de pâquerettes fraîchement écloses, de gaies hirondelles, d'arbustes fleuris, poudrés à frimas comme des marquises du siècle dernier, et semblant avoir gardé sur leurs branches reverdies toutes les neiges de l'hiver. Non pas ce printemps dont, chaque année, le calendrier nous annonce officiellement le retour et qui, généralement, ne nous montre guère qu'un nez rougi par les engelures et qu'une face couperosée par la bise glaciale, — (celui-ci nous est arrivé depuis plus d'un mois) ; — mais le vrai, le classique, le *Chevalier Printemps*, enrubanné et paré de fleurs nouvelles comme un ber-

Digitized by Google

ger de Watteau ou de Lancret, celui que célébrait le vieux poète Gustave Mathieu lorsqu'il écrivait :

Couronné de frais lilas,
De blanche aubépine,
Le printemps à petits pas,
Descend la colline.

Tout dans la nature nous dit le renouveau : l'ami soleil rit à travers les nuages qui se dissipent, l'herbe pousse drue dans les champs, l'ombre s'épaissit sous les grands bois, là-haut, dans les branches, les oiseaux célèbrent par leurs chants les noces du blond Phœbus et de la terre, et la sève monte vigoureuse dans chaque plante comme le désir monte ardent au cœur des amoureux de vingt ans.

Le temps est-il pourtant aux gais épithalames?

Non assurément, car du côté de l'Est un nuage noir s'est levé, de jour en jour plus menaçant, et le vent qui le pousse nous apporte également comme un écho du bruit des lourds canons cahotant sur le pavé des routes, du pas des régiments en marche, du choc des sabres secoués dans les fourreaux par le trot des chevaux, et aussi des sanglots de nos frères d'Alsace-Lorraine écrasés mais non domptés, par la grosse botte du vainqueur.

Et si, ni le mouvement des nombreux bataillons, ni le bruit des armures ne nous effraient, les pleurs de nos compatriotes en servage nous glacent le cœur et nous font réfléchir aux grands devoirs que nous impose leur infatigable et toujours plus vif attachement.

Non, le temps n'est pas aux épithalames, aux riantes chansons célébrant le retour de la saison chère aux poètes et aux amants. Les poètes doivent forger des hymnes patriotiques, des marseillaises triomphantes, et les bien-aimées montrer du doigt à leur ami l'épée restée au fourreau depuis dix-sept ans. Et, soyez-en persuadé, elles ne failliront pas à ce devoir, nos courageuses femmes de France : mères, épouses, fiancées, lorsque l'heure aura sonné des grandes choses, des héroïques sacrifices, quand la mesure sera comble, des défis non relevés et des affronts dévorés en silence, elles seront les premières à tendre leurs armes aux jeunes hommes résolus à vaincre ou à mourir, et à préparer de leurs belles mains les bandes et la charpie pour les glorieuses blessures. Elles iront encore, les vaillantes, par les champs de bataille, au milieu du crépitement de la fusillade, de l'horrible sifflement des obus, relever les blessés et enterrer les morts ; elles pâliront, les dévouées, pendant de longues nuits, au chevet des malades, dans l'atmosphère morbide des ambulances, tandis que les citoyens, — les jeunes qui n'ont de l'année terrible que le souvenir des choses racontées ou entrevues pendant l'enfance, et les hommes mûrs qui conservent la rancune des trahisons, des hontes et des défaites et la souvenance des souffrances endurées, — donneront au monde entier la preuve éclatante qu'ils sont les dignes descendants des héros de 1792.

Ah! certes, nous ne désirons pas le retour de toutes ces choses affreuses, les soldats fauchés par la mitraille, les mères et les épouses en deuil! Mais enfin l'heure est venue de le crier bien haut, afin qu'on l'entende non seulement par-de-là cette frontière que les mouchards allemands viennent de violer, mais encore dans le monde entier : « Assez d'insultes, germains, assez de provocations, la mesure est comble et jamais on n'a outragé impunément la France. »

Et voilà pourquoi ce n'est pas seulement de coquelicots que les champs pourraient être rouges dans ce printemps de 1887.

René Huette.

LETTRES ET ARTS.

Salle des Capucins. — Conférence de Francisque Sarcey sur *Nos hommes d'Etat*, par Jules Simon et sur *Jules Simon*, sa vie et son œuvre, par Léon Séché.

Jeudi dernier, M. Francisque Sarcey faisait une conférence sur Jules Simon, à propos du dernier volume de l'illustre écrivain et du livre récent de M. Léon Séché. Cette conférence avait attiré un public nombreux et sympathique à la salle des Capucins. Après avoir constaté le grand succès littéraire du livre de M. Léon Séché, le conférencier en prit texte pour rappeler que Jules Simon avait été son professeur à l'Ecole normale. Et quel professeur! Il n'en voit plus comme cela. Les deux seuls maîtres dont il ait gardé un souvenir ineffaçable, c'est Jules Simon et Michelet. Michelet n'était pas orateur. Il torturait sa phrase, il la mâchait en quelque sorte pour en faire sortir le mot à effet, le mot qui faisait image. Jules Simon, au contraire, était un orateur de race. Sa phrase était magistrale et se déroulait majestueusement avec une ampleur naturelle. Il commençait d'une voix éteinte avec un air penché. C'est toujours le même, ajoute-t-il. Et puis il s'élevait, il s'envolait, il atteignait les plus hauts sommets de l'éloquence. Jules Simon qui s'était déjà renouvelé deux ou trois fois dans le cours de sa carrière d'écrivain, s'est révélé à 70 ans journaliste, et journaliste de premier ordre. La plupart des morceaux qui composent *Nos hommes d'Etat* sont dignes de Labruyère et de Paul-Louis. Il en cite comme exemples ceux de *Faquinet*, *Amyntas* et la page qui traite des *Comités*. Ces citations lues avec beaucoup d'art provoquent à chaque instant les rires de la salle. Il rend justice à l'honnêteté, au désintéressement de Jules Simon, si bien mis en lumière par Léon Séché dans le chapitre de son livre qui a pour titre : *Jules Simon intime*, et pour mieux faire ressortir l'avarice proverbiale de Victor Cousin il raconte, au milieu des éclats de rire de l'assistance, l'anecdote suivante dont il garantit l'authenticité :

Victor Cousin avait invité un jour à déjeuner ses deux élèves favoris, Jules Simon et Saisset. Au moment de se mettre à table, il y avait tout juste deux œufs à la coque. En sorte que Cousin trempa ses mouillettes alternativement dans le coquetier de ses deux élèves. Cette anecdote courait, paraît-il, sur les bancs de l'Ecole normale, avec beaucoup d'autres contées ou pas par M. Léon Séché, quand Francisque Sarcey y était avec Edmond About.

En terminant, le conférencier rappelle l'éclatant succès obtenu l'année dernière par les souvenirs de jeunesse que Jules Simon publia dans la *Revue de Bretagne et d'Anjou* sous le titre : *Le collège de Vannes, en 1830*. C'est un petit chef-d'œuvre, dit Francisque Sarcey, et il faut espérer que l'auteur ne s'en tiendra pas à cette page exquise de ses Mémoires.

La Pomme à Lorient. — La Société littéraire et artistique *la Pomme* met au concours en 1887 les sujets suivants :

1° Emile Souvestre, étude en prose;

2° J.-F. Millet, peintre, poésie ;

3° Etude sur la grande et la petite pêche en Bretagne et en Normandie ;

4° Chanson sur la pomme ;

5° Sonnet sur un sujet libre.

Les œuvres présentées au concours ne devront pas être

Digitized by Google

signées, mais porter une devise qui sera reproduite dans une lettre envoyée sous pli cacheté et portant le nom de l'auteur.

Elles devront être transmises à M. Raoul Fournier, archiviste de *la Pomme*, 41, rue des Écoles, à Paris, avant le 1er juillet.

Le concours aura lieu à Lorient, au moment même où la ville fêtera l'inauguration de la statue de Victor Massé.

—

Les Corbeaux de M. Beauquesne. — On lit dans l'*Estafette* du 29 avril :

« M. W. Beauquesne, le peintre militaire bien connu, avait envoyé au Salon un tableau allégorique intitulé les *Corbeaux* et représentant un cuirassier blessé tenant un drapeau d'une main et de l'autre étranglant les corbeaux qui fondent sur lui.

Le jury a cru devoir le refuser pour cause politique.

Ce tableau remarquable sera exposé à la fin de la semaine, 5, avenue de l'Opéra, avec les vers suivants qu'il a inspirés à M. Léon Séché, directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou* :

LES CORBEAUX

Les reconnaissez-vous dans cette allégorie,
Ces oiseaux de malheur au vol sombre et pesant !...
Dix-sept ans ont passé depuis cette tuerie !
Celle qu'ils croyaient morte est debout à présent.
Sa blessure, il est vrai, n'est pas encore guérie,
Mais le porte-drapeau qui, couché sur le flanc,
La main gauche étendue et la tête meurtrie,
Tue au vol ces corbeaux, leur dit que la Patrie
Espère quelque jour la laver dans leur sang.

. . . . . .

Ils peuvent revenir, la France les attend! »

Ce tableau de notre compatriote est exposé en effet depuis vendredi, 5, avenue de l'Opéra, où il attire un grand nombre de curieux.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Plon et Nourrit. — M. Tibulle Hamont, qui avait déjà édité à cette librairie un *Dupleix* très intéressant, vient d'écrire, d'après des documents inédits qu'il a découverts aux archives du ministère de la marine et du ministère des affaires étrangères, une étude des plus remarquables sur *Lally-Tollendal* (1 vol. in-8). C'est l'émouvante histoire de la fin d'un empire français aux Indes sous Louis XV. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

∴

La même librairie met en vente un excellent *Précis des guerres du second Empire*, par M. H. Fabre de la Navacelle, colonel d'artillerie. Le siège de Rome, les campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine, du Mexique, et les expéditions en Algérie, y sont racontés avec beaucoup de science et de netteté.

∴

La librairie Plon met en vente une nouvelle œuvre du grand romancier russe Dostoïevsky, appelée à faire sensation dans le monde littéraire. C'est le roman de l'*Idiot*, traduit avec fidélité et élégance par M. Victor Derély et précédé d'une magistrale préface de M. Melchior de Vogüé. L'*Idiot* est un des romans les plus curieux, les plus étranges, les plus profonds de l'auteur de *Crime et Châtiment*.

∴

Librairie A. Lemerre. — Depuis longtemps les lettrés et avec eux tout le public, attendaient l'*Anthologie du dix-neuvième siècle*, annoncée par l'éditeur LEMERRE. Qui peut en effet songer à se procurer la masse de livres signés par les poètes contemporains? Presque tous ces volumes renferment cependant ça et là des choses exquises et appartiennent à l'histoire littéraire de notre époque. Tirer de chacun d'eux ce qu'ils ont de meilleur et de plus particulier, et l'accompagner d'une notice biographique et d'une rapide appréciation : voilà ce qu'il importait d'exécuter, et ce que pouvait seul entreprendre l'éditeur de presque tous les poètes nouveaux.

Mais comment, en ce travail, négliger les anciens, ceux qui, dans ce siècle, ont été les premiers maîtres, et auxquels se rattachent, par une filiation nécessaire, le style et la pensée de leurs successeurs? aussi a-t-on voulu donner une Anthologie non des seuls poètes contemporains, mais des poètes du XIXe siècle. Bien que né au siècle dernier, André Chénier ouvre le livre, parce qu'il est le père de la jeune inspiration et de la renaissance poétique. Victor Hugo, Lamartine, Vigny, Musset ont leur place dans le premier volume qui s'arrêtera à Léon Dierx, et comprendra déjà un assez grand nombre de poètes vivants.

Les 6 premières livraisons sont en vente : prix, 0 fr. 50 c.

Les *Nouvelles Pensées* de M. l'abbé Joseph Roux, trouveront certainement auprès des lettrés et du public le même succès que les *Pensées*, couronnées par l'Académie française. Félicitons l'éditeur A. LEMERRE, de nous avoir révélé cet écrivain si incisif et si original, cet âpre et profond penseur qui prend une place si brillante et si particulière à côté, non au-dessous de Vauvenargues et de Joubert.

∴

Librairie Jules Lévy. — Parmi les productions les plus en vogue de cette saison, nous signalerons tout spécialement le nouveau volume d'ALBERT CIM, *Les Amours d'un provincial*, qui vient de paraître à la librairie Jules Lévy.

C'est bien à ce moment de l'année, quand tout reverdit et refleurit, qu'il convenait de publier cette fraîche et printanière histoire, ce pimpant récit des amours d'un jeune provincial, d'abord dans sa petite ville, puis à Paris, au quartier latin et *Breda street* A côté de divers types de femmes, tous pris en pleine réalité, l'auteur a placé nombre de personnages célèbres, hommes politiques, écrivains, artistes, qu'il sera facile de reconnaître sous le masque.

Œuvre d'observation, de passion et de style, *les Amours d'un provincial* obtiendront certainement le même retentissant succès qu'*Institution de Demoiselles*, la véridique et poignante étude publiée cet hiver par Albert Cim.

UN BIBLIOPHILE.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

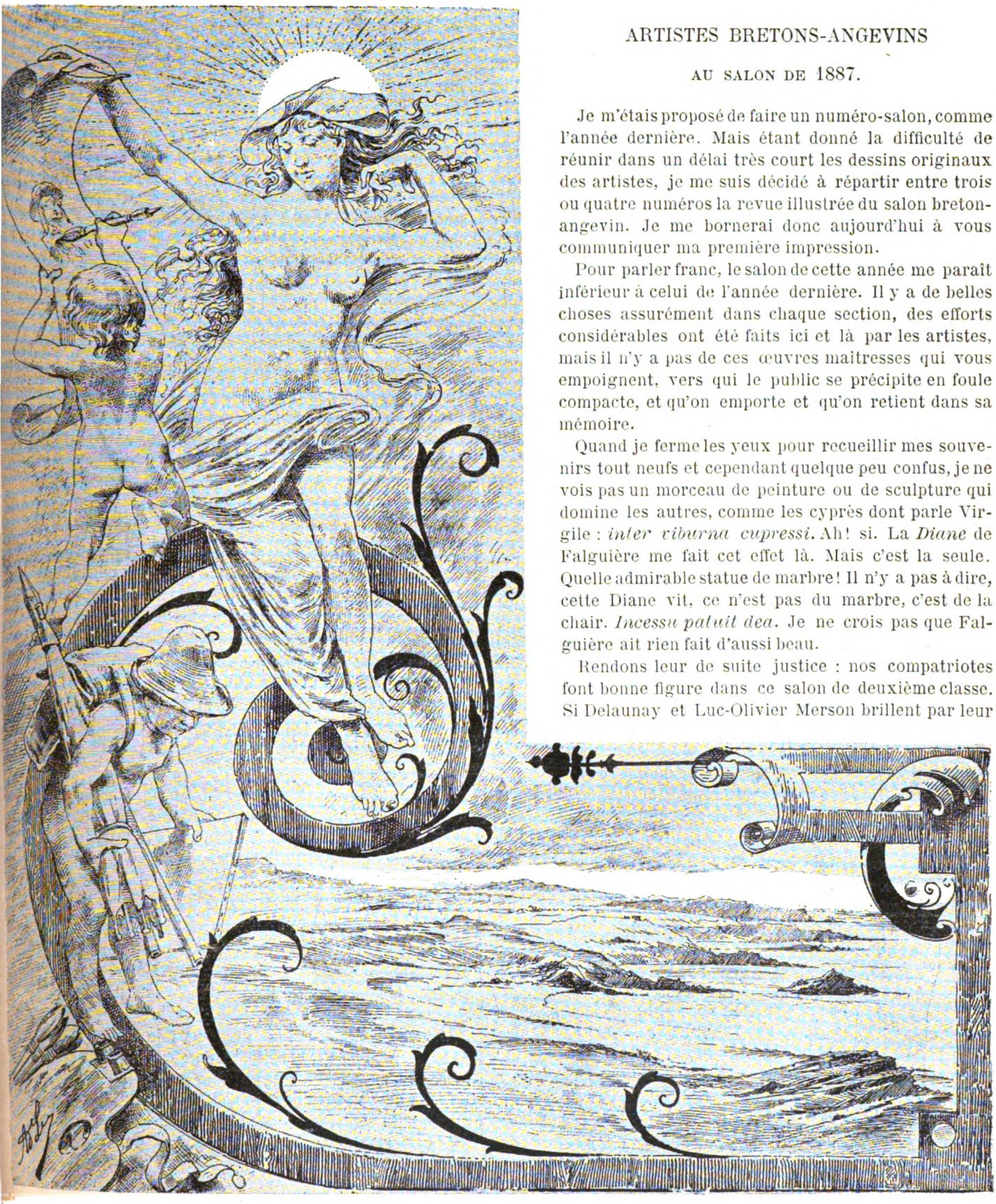

ARTISTES BRETONS-ANGEVINS

AU SALON DE 1887.

Je m'étais proposé de faire un numéro-salon, comme l'année dernière. Mais étant donné la difficulté de réunir dans un délai très court les dessins originaux des artistes, je me suis décidé à répartir entre trois ou quatre numéros la revue illustrée du salon breton-angevin. Je me bornerai donc aujourd'hui à vous communiquer ma première impression.

Pour parler franc, le salon de cette année me paraît inférieur à celui de l'année dernière. Il y a de belles choses assurément dans chaque section, des efforts considérables ont été faits ici et là par les artistes, mais il n'y a pas de ces œuvres maîtresses qui vous empoignent, vers qui le public se précipite en foule compacte, et qu'on emporte et qu'on retient dans sa mémoire.

Quand je ferme les yeux pour recueillir mes souvenirs tout neufs et cependant quelque peu confus, je ne vois pas un morceau de peinture ou de sculpture qui domine les autres, comme les cyprès dont parle Virgile : *inter viburna cupressi*. Ah! si. La *Diane* de Falguière me fait cet effet là. Mais c'est la seule. Quelle admirable statue de marbre! Il n'y a pas à dire, cette Diane vit, ce n'est pas du marbre, c'est de la chair. *Incessu patuit dea*. Je ne crois pas que Falguière ait rien fait d'aussi beau.

Rendons leur de suite justice : nos compatriotes font bonne figure dans ce salon de deuxième classe. Si Delaunay et Luc-Olivier Merson brillent par leur

Digitized by Google

absence, en revanche Luminais, Lansyer, Toulmouche, Alfred Guillou, de Bellée, Beauquesne, Bellet, Baader, Douillard, Meslé, Le Sénéchal, Chantron, Tancrède Abraham, et d'autres que je nommerai tout à l'heure et qui sont l'orgueil et l'espoir de l'école bretonne-angevine ont envoyé au salon de très bonnes choses. Je n'aime pas beaucoup le *Sauvetage* de Luminais quoique je voie très bien la difficulté vaincue. Ce jeune homme en caleçon de bain que le courageux sauveteur emporte sous son bras a bien l'air d'un noyé. Le corps est raide comme celui d'un mort, la tête est livide, mais pourquoi diable Luminais a-t-il choisi un sujet pareil? Serait-ce pour nous montrer qu'il est tout aussi capable qu'un autre de faire du naturalisme? Grand merci de l'épreuve. Nous n'en avions pas besoin. Combien j'aime mieux son petit tableau de chevalet qu'il a baptisé l'*Ami blessé!* A la bonne heure, voilà de la bonne et charmante peinture et qui ne lui restera pas pour compte, j'en suis certain. Un Gaulois au poil roux, habillé de rouge aussi, traverse une forêt avec sa femme et son cheval. Le cheval s'est fait une blessure au pied. Le sang coule. Aussitôt le Gaulois mène sa bête au bord d'un ruisseau et, pendant qu'il puise de l'eau dans son casque, sa femme, vêtue d'une longue tunique blanche, embrasse le cheval qui s'y prête avec une bonne grâce empreinte de reconnaissance. Il est vraiment très joli, ce tableau de Luminais : il continue dignement la série de ces Gaulois superbes qui ont fait sa réputation. Nous en publierons le dessin dans un prochain numéro avec le portrait de l'auteur.

Lansyer expose cette année la *Cour de la Sorbonne* et une vue de la *Cour des Comptes* en ruines. Le premier de ces deux tableaux est un pur chef-d'œuvre. Il me rappelle les Venises de Canaletti. Quelqu'un qui s'y connait me disait hier que Lansyer était le seul paysagiste de ce temps qui fût capable de faire cela. C'est aussi mon opinion. Evidemment Lansyer se souvient qu'il a été architecte avant d'être peintre. Puisqu'il s'entend si bien à ressusciter les vieilles bâtisses, il devrait bien s'y tenir. Que de monuments historiques, que de ruines pittoresques lui tendent les bras, dont la fière silhouette et les détails d'architecture effraient le simple paysagiste! Je lui sais gré de pousser son élève M. Brioux dans cette voie très peu battue. Sa *Tour d'Oudon*, près d'Ancenis, est une bonne chose.

Et puisque j'en suis aux paysages, je veux sans tarder vous signaler *la Blynière* de Tancrède Abraham; *les étangs de Saint-Ribert* et *l'effet de neige*, de Léon de Bellée; *le lever de lune* et *le soleil couchant*, de Baillet; *la pointe du Raz*, de Chenard; *Pont-Aven*, de Deshays; *une cour de ferme*, de Nobillet; *un coin de bois en hiver*, de Lutscher; *Marée montante*, de Maufra; *Paysage*, de Joubert; *Chemin des marais salants à Guérande*, de La Rochette; *Dans les bruyères* et *le chemin des carrières*, de Boucher; *les étangs*, de Charles Leroux.

J'ai déjà dit et je soutiens que les paysagistes bretons ont une façon de rendre la nature, qui leur est très personnelle. Quand on les étudie l'un après l'autre, on s'aperçoit qu'ils ont un air de famille, on dirait qu'ils ont été à la même école, qu'ils ont eu le même maître. C'est qu'aussi bien ils ont sucé le lait de la même nourrice, et que tous les Bretons ont un fond de poésie mélancolique qui leur fait voir toutes choses à peu près sous le même aspect. Cela ne veut pas dire qu'ils soient tous de la même force. On peut être de la même famille et ne pas avoir toutes les qualités de son frère. Je n'étonnerai personne en avançant que M. Léon de Bellée est au premier rang de nos paysagistes et que ses tableaux sont aujourd'hui très recherchés. Les *étangs de Saint-Ribert* dont nous publions plus loin le dessin original sont une des belles choses du salon.

Parmi les tableaux de genre je citerai aussi le *dernier biscuit*, de Baader; l'*histoire de la grand'mère*, de Beau, qui rappelle beaucoup la *quenouille de la grand'mère*, du même auteur, dont nous avons donné il y a quelque temps un si joli dessin à la plume; *avant la noce*, de Chaillou; les *pensums*, de Peslin; l'*amour brisant son arc* et le *repos des paveurs*, de Chantron. *Ce repos des paveurs* est une note nouvelle dans l'œuvre du peintre nantais, une note juste, mais qui pour être dans le goût du jour ne me plaît qu'à moitié. C'est la mode en effet de peindre des scènes de la vie ouvrière. Après les hommes des champs les travailleurs des villes ont leur tour. Je crois bien que la littérature dite naturaliste n'est pas étrangère à ce mouvement. Zola a fait des petits dans les arts comme dans les lettres. Il est clair que Roll et Lhermitte, pour ne citer que ces deux-là, sont des naturalistes. Je serais désolé que Chantron s'inféodât à cette école. Il y perdrait, j'en ai peur, sa délicatesse de touche et toutes ses belles qualités natives. Je l'engage donc à rester, sur ses *Paveurs*, quel que soit le charme qui se dégage de la vue perspective des quais et du château de Nantes qui forment l'horizon gris de ce tableau décoloré.

J'en dirai autant du *Sans Gîte* et du *Prélude*, de Bellet. Et cependant Bellet est triste de sa nature et ne peint que les misérables. On n'a pas oublié son gamin à la tartine qui lui valut une mention honorable, il y a trois ans. Il faut croire qu'il y a des artistes pour qui le Beau est non pas le laid mais le triste. Le *Prélude* nous représente un chanteur de rue pinçant de la guitare. J'ai vu ce chanteur quelque part. Il rit jaune pour faire tomber les sous. Le mouvement est bon, la tête est expressive, cela ne sent pas le chic. *Sans-gîte* est plus lamentable encore. Figurez-vous une jeune femme tenant un paquet de hardes d'une main et de l'autre une petite fille qui a conscience de sa misère et se serre pitoyablement contre elle. Cela fait mal. On songe malgré soi à ces pauvres gens que l'on jette dehors à chaque terme parce qu'ils n'ont pas de quoi payer leur loyer. Bellet est avec Pelez le

Digitized by Google

peintre attitré des gueux qui battent le pavé de Paris.

Triste encore est la *Veuve*, de Vail, mais de cette tristesse calme et sans rien d'amer, comme dit Coppée,

Des veuves de marins qui regardent la mer.

Le vent souffle en tempête et soulève ses jupes. Que regarde-t-elle ainsi de son œil fixe et noyé de chagrin ? Elle ne regarde pas, elle se souvient. Elle songe qu'il faisait ce temps là quand son homme périt en mer, et malgré elle, tout en traversant la lande avec son enfant qui met un doigt dans sa bouche, elle jette un coup d'œil du côté de l'Océan.

PORTRAIT DE M. ALFRED GUILLOU

Décidément les Bretons ne sont pas gais cette année. Heureusement que la *Sultane parisienne*, de Toulmouche, nous sourit au passage. Elle a bien raison de rire, la mignonne sultane, car elle a des perles blanches plein ses lèvres roses. Dieu, la jolie créature et qu'elle ferait donc bien de passer dans l'atelier de Bellet, de Vail et consorts ! En voilà une qui ne doit point engendrer la mélancolie ! Assise de côté dans un fauteuil de velours bleu pâle, devant un guéridon recouvert d'un tapis et chargé de coffrets et de vases de fleurs, elle croise les jambes pour faire voir son pied fin chaussé d'une mule mauve et joue de l'éventail d'une main capricieuse et nonchalante. Ne lui dites pas qu'elle est belle, elle le sait : son miroir lui en a fait depuis longtemps la confidence, et ce n'est pas pour rien que Toulmouche lui a donné le nom de sultane. Pendant qu'il y était, il aurait pu nous donner aussi le nom de son heureux sultan. Tous nos compliments, monsieur l'inconnu, pour les beaux yeux qui vous adorent.

Très amusante la *partie d'écarté en « cinq sec »*, d'Ulysse-Roy ; très réalistes et très vraies les *ardoisières d'Angers*, d'Alleaume. On n'avait pas encore fixé sur la toile ces curieuses ardoisières. Il y avait là un sujet tout indiqué pour un Angevin, et je suis heureux qu'il ait tenté le pinceau d'Alleaume. Espérons que le musée d'Angers s'enrichira de ce tableau.

Les marines sont assez rares. Je ne vois guère à vous signaler que celles de Rouard, Le Sénéchal de Kerdréoret et Guillou. Mais elles sont tout à fait remarquables. Pour ne parler aujourd'hui que de celle de Guillou, *l'arrivée du pardon de Sainte-Anne de Fouesnant* est certainement l'une des meilleures toiles du salon. Elle était classée dès le jour du vernissage. On s'abordait en se disant : Avez-vous vu le tableau de Guillou ? Rien de plus poétique et de plus pittoresque. Figurez-vous une mer rose mais d'un rose intense, couverte de barques montées par des jeunes filles en blanc portant des croix et des bannières. Ces bannières flottant à la brise parmi les flammes multicolores des mats jettent sur le fond rose du ciel et de l'eau une gamme de couleurs d'une tonalité ravissante. Et quels jolis types que ceux de la première barque ! Toutes ces figures reposées sont des portraits vivants de Concarneau. Car les filles de là-bas, si sauvages pour les autres peintres, sont tout heureuses et toutes fières de poser devant leur compatriote. Elles le seront bien davantage quand elles apprendront le succès de Guillou et que ce tableau figure au Luxembourg. M. Beauquesne est à peu près le seul peintre breton qui fasse de la peinture militaire. Mais il tient dignement sa place et gagne de plus en plus la faveur du public. Son petit tableau : *En pays conquis* est plein de verve et de gaieté.

Parlerai-je à présent des portraitistes ? Oui, car ils sont une bonne douzaine dont les portraits peuvent être mis en parallèle avec les meilleurs du salon. Au premier rang je place le portrait de madame H. B. par M. Meslé, puis viennent ceux de MM. Corbineau, Baader, Célestin Serenne, Douillard, Le Bihan, Robert et Mlle Houssay. Je crois que c'est le premier portrait de M. Le Bihan. C'est un bon début. Quant à MM. Corbineau et Serenne, ils n'en sont pas à compter leurs succès.

Je passe rapidement sur les dessins, cartons, aquarelles, pastels, faïences et porcelaines. Là encore nous aurons à signaler beaucoup de belles choses. Comment en serait-il autrement, quand on a le talent de Tancrède Abraham, de Mlles Adrien et Astruc, de Mme Manchon Duchesne, de Baboneau, Léon de Bellée, Joseph Forges, Giacometti, Jousset, Rathouis, Riou, Rousse, Roussel, etc, Dans la sculpture nous avons trois ou quatre ouvrages tout à fait remarquables. C'est d'abord la statue de *Joachim du Bellay* et le buste de *Jules Simon* par Léofanti. La statue du poète angevin est d'une élégance rare. La tête a bien le caractère du modèle. Debout, la main droite appuyée à la hanche, il tient son livre des *Regrets* de la main gauche et semble plongé dans ses méditations poétiques. C'est bien ainsi qu'on aime à se représenter le doux poète du « Petit Lyré ». Le buste de Jules Simon est d'une ressemblance frappante. Il a l'air pensif et quelque peu triste du philosophe, l'œil est pro-

Digitized by Google

fond et comme enveloppé d'un nuage, la bouche petite est calme et sévère. Quand M. Léofanti fera le marbre, je lui conseille d'adoucir un peu certains traits. La ressemblance morale n'y pourra que gagner.

L'*Hamlet*, en plâtre, que M. Astruc expose est le portrait de Mounet-Sully dans ce rôle. Il est couché de toute sa longueur et regarde à travers un éventail. Il y a loin de son *marchand de masques* qui est au jardin du Luxembourg à cet *Hamlet* pris sur le vif de la scène des comédiens. Cela dénote chez le jeune statuaire une très grande souplesse de moyens. Très remarquable aussi le *Roi de mer* de M. Pierre Ogé. On comprend, en le regardant, la frayeur qu'il

PORTRAIT DE M. NAYEL

inspirait au paysan lorsqu'il sonnait de ce terrible cor d'ivoire, surnommé le Tonnerre par les habitants de la Gaule. J'aime beaucoup la *Diane chasseresse* de M. Denécheau. Elle n'a pas la beauté triomphante de celle de Falguière, mais elle est bien de l'époque et du style Louis XV, comme l'indique le livret. M. David d'Angers expose neuf médaillons en bronze de personnages connus, et M. Taluet deux portraits dont un buste en bronze de M. Allain-Targé, qui est excellent.

Est-ce tout ? Evidemment non, mais encore une fois je ne fais aujourd'hui qu'une promenade rapide à travers le salon. J'en parlerai plus longuement dans les numéros qui suivront, car j'entends rendre justice à tous et montrer qu'avec les éléments dont nous disposons, nous pourrons organiser pour le printemps prochain une belle exposition bretonne-angevine.

LÉON SÉCHÉ

Dans notre prochain numéro nous publierons les portraits de MM. Luminais, Toulmouche, Léon de Bellée, Astruc, etc.

BALLADE DE LA FILEUSE

Bonne femme, filez, filez la laine blanche !
C'est la saison des nids dans les bois parfumés :
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche !

Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante,
Les papillons dorés et les papillons blancs
S'en vont en tournoyant.... Singulière tourmente
D'ailes qu'on croit des fleurs dans les roseaux tremblants,
Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante !

Vous n'irez plus au bois récolter les morilles
Qui se cachent dans l'herbe à l'ombre des ormeaux ;
Bonne femme, laissez, laissez les jeunes filles
Cueillir les fruits à l'arbre en courbant les rameaux ;
Vous n'irez plus au bois récolter les morilles !

On dit que vous aviez de belles boucles blondes,
Que vous portiez gaîment, bras nus, les lourds paniers,
Et qu'un fichu croisé sur vos épaules rondes,
Vous dansiez, tout un soir, sous les hauts marronniers...
On dit que vous aviez de belles boucles blondes !

On dit que vous aimiez Pierre le garde-chasse,
Dont la tête passait par-dessus le taillis,
Et que sur votre cœur vous gardiez une place
Pour mettre les bouquets que Pierre avait cueillis.
On dit que vous aimiez Pierre, le garde-chasse,

Bonne femme, on en parle encore à la veillée
De la noce de Pierre ! — On conte que Suzon
Etait blanche, était rose, était ensoleillée,
Et que le garde-chasse était un beau garçon.
Bonne femme, on en parle encore à la veillée !

Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage
Quand, par-dessus les blés fêtés par les grillons,
Le vieux clocher du bourg annonce un mariage
Et fait peur aux oiseaux de ses gais carillons ?
Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage ?

Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse ?
Vous marmottez son nom parfois entre vos dents....
Si, dans votre cerveau, le souvenir se lasse,
L'amour de votre cœur est plus vieux que le temps !
Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse ?

Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte !
Lorsque pour votre deuil les cloches sonneront,
Que le prêtre viendra, sur le pas de la porte,
Chercher votre cercueil, peu de gens le suivront...
Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte !

On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse ..
Les filles d'autrefois et leurs doux amoureux
Dorment depuis longtemps sous la terre frileuse,
Et le chardon fleurit sur leurs tombeaux poudreux !
On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse !

Digitized by Google

Aussi, filez en paix, filez la laine blanche !
C'est la saison des nids dans les bois parfumés !
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche !

EUGÈNE LE MOUEL.

LE GÉNÉRAL BERTON

A SAUMUR (*Suite*).

III

Nous avons dit que l'éveil avait été donné par un gendarme qui était parvenu à s'échapper de Montreuil, et à accourir ventre à terre, jusqu'à Saumur. Par un fâcheux contre-temps, l'Ecole de cavalerie était privé de ses deux chefs, le général Gentil-Saint-Alphonse et le colonel.

A la nouvelle de la marche du général Berton sur Saumur, la stupeur fut grande. On exagérait, comme toujours, l'imminence et la grandeur du danger, et l'on se mit à délibérer. Ainsi qu'on va le voir, on délibéra beaucoup plus qu'on n'agit dans toute cette affaire, un seul homme excepté.

Enfin, on décida d'envoyer le capitaine Bouchon à la tête d'un peloton de vingt-quatre hommes pour s'opposer à la marche des insurgés, tandis qu'on aviserait aux mesures ultérieures.

On était en hiver, six heures venaient de sonner, la nuit était venue. Une voix s'élève en tête de la petite troupe du capitaine :

— Qui vive ?

— France ! répond un cavalier qui s'avance au galop de son cheval.

— Que voulez-vous ?

— La liberté ! répond une voix bien connue, celle du lieutenant Delon.

Et il se mêle aux officiers que conduisait le capitaine Bouchon, serre cordialement la main que plusieurs lui tendent, et cherche à les entraîner dans son parti.

Berton s'avance :

— « Capitaine, s'écrie-t-il, je suis le général Berton. Vingt mille hommes appuient cette avant-garde et marchent sur Saumur. Vous le voyez, la gendarmerie et la garde nationale sont avec nous. Parthenay, Loudun, Baugé font cause commune avec nous. Croyez-moi, toute résistance est inutile. »

Soit préméditation, soit à dessein, on n'avait pas distribué de cartouches au détachement que commandait le capitaine Bouchon : aussi lui et ses hommes eussent été assez empêchés de s'opposer à la marche de Berton, quand bien même ils auraient voulu bien franchement le faire. Ils se replièrent donc sur Saumur, et repassèrent le pont Fouchard en désordre, mêlés et confondus avec les révoltés.

Le reste de l'Ecole, sous les ordres du lieutenant-colonel, était sur la chaussée, un peu en avant de la levée d'enceinte. Une partie de la garnison du château, ainsi que quelques gardes nationaux et beaucoup de curieux, s'étaient joints à eux.

Pendant ce temps, dans l'intérieur de la ville, un seul homme, Chauvet, revêtu de son uniforme de musicien de la garde nationale, avait placé la cocarde tricolore à son chapeau, et tentait de soulever la population et de la porter au-devant des insurgés. Quant au commandant Gauchais, qui devait diriger le mouvement insurrectionnel à Saumur, son rôle fut, quoi qu'il ait dit et fait imprimer, peu actif et très circonspect pendant toute cette journée.

PORTRAIT DE M. ALLEAUME

Les conspirateurs de Saumur avaient dit à Berton : — « Arrivez devant Saumur à la tête de douze à quinze cents hommes seulement, et l'Ecole prendra parti pour vous, et nous irons à votre rencontre. »

Berton, attendant toujours que l'on vint au-devant de lui, avançait donc mollement et avec incertitude.

C'est qu'au lieu d'être à la tête de quinze cents hommes, Berton n'avait plus autour de lui que cent dix à cent vingt individus, dont la plupart n'attendaient que le moment de battre en retraite.

La population trompée hésitait à se prononcer pour une insurrection qui tombait réduite aux proportions d'une échauffourée ridicule. Berton, trompé aussi, hésitait à entrer dans une ville qui devait se soulever, comme l'avaient fait Parthenay et Thouars, pour seconder son mouvement, mais qui n'essayait aucune démonstration en sa faveur.

J'ai dit que la cavalerie de l'Ecole et la garde nationale étaient stationnées un peu en avant de la levée d'enceinte. Berton, à la tête de sa petite bande, avait franchi le pont Fouchard et s'avançait lentement, sans énergie, sur la digue qui y donne accès, mais enfin il s'avançait, et l'on allait bientôt se rencontrer.

Alors, entre ces adversaires indécis, qui voyaient à chaque minute diminuer et disparaître l'espace qui les séparait, un homme s'avance, seul, sans armes, les flancs ceints de l'écharpe blanche.

Digitized by Google

Cet homme, c'est Maupassant, le maire de Saumur.

Maupassant n'en était pas à sa première preuve d'énergie et de dévouement à la cause de l'ordre public. En 1815, quand les débris de l'armée vaincue furent rejetés de l'autre côté de la Loire, le général Delaage vit, sur la place de la Bilange, à Saumur, le détachement de gendarmes qu'il commandait refuser d'obéir et de marcher. Ordres, menaces, tout fut inutile. Toute son énergie vint se briser contre cette puissance inerte que sa parole avait si souvent animée, et qui aujourd'hui était sourde à sa voix. Désespéré, le brave général allait briser sur le pavé son épée inutile et en lancer les débris à la face de ses soldats révoltés. Maupassant vint à lui :

— Qu'y a-t-il, général? lui demanda-t-il.

— Il y a, répond Delaage avec amertume, que je ne puis plus solder l'héroïsme de ces braves et qu'ils m'abandonnent!

— Combien vous faut-il?

— Dix mille francs!

— C'est bien! tâchez seulement de gagner du temps.

Maupassant rentre chez lui, tire la somme de sa caisse, et la fait porter au général.

On sait quel était l'état de la France en 1815. Il y avait dix chances contre une pour que Maupassant ne revit jamais cet argent employé à solder les débris de l'armée de l'*Usurpateur*.

Une autre fois, à l'occasion de travaux urgents, on l'avait vu payer de sa bourse une prime aux ouvriers, pour qu'ils donnassent au travail la moitié de l'heure accordée aux repas. Lui-même se faisait apporter le frugal repas qu'il déposait sur l'appui d'une fenêtre, et il mangeait au milieu d'eux, les animant de son activité, leur faisant oublier leurs fatigues par les vives saillies d'un esprit qui savait toujours monter ou descendre au diapason de ses interlocuteurs, quels qu'ils fussent.

On comprend quelle popularité des traits pareils et un pareil caractère devaient lui avoir conquis à Saumur.

La veille au soir, Maupassant avait été vaguement informé par son beau-frère, Chauvin de Boissavary, qu'il pourrait y avoir quelque mouvement du côté de Thouars. Il en avertit le sous-préfet, de Carrère, qui n'en tint pas compte et le rassura.

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, le procureur du roi, Allain-Targé, vint lui apprendre que ses craintes étaient fondées, et qu'un gendarme arrivait de Montreuil où il avait laissé les révoltés prêts à marcher sur Saumur. Maupassant courut chez le sous-préfet pour prendre d'accord avec lui de promptes mesures de répression. De Carrère fut d'avis qu'il fallait se réunir en conseil et délibérer. En effet, à cinq heures, les principaux fonctionnaires réunis à la sous-préfecture, commençaient une délibération qui devait durer presque autant que le danger. Le maire seul, comptant plus sur l'effet d'une prompte résolution que sur une réunion administrative, annonce qu'il va se rendre sur le lieu du danger :

— Délibérez, leur dit-il, mais comme Berton pourrait ne pas attendre l'issue de votre délibération pour pénétrer dans la ville, je vais aller faire en sorte qu'il ne vienne pas vous interrompre.

— Nous allons vous rejoindre ! s'écria le sous-préfet. Faut-il que je monte à cheval?

— A cheval, à pied, n'importe; mais soyez d'aplomb! reprend Maupassant avec cette trivialité énergique et originale qu'il savait prendre à l'occasion.

Il court sur la place, rallie autour de lui une quarantaine de gardes nationaux, et marche à leur tête. Il les fait ranger à côté de l'Ecole de cavalerie, qui était sous les ordres du lieutenant-colonel. Pour lui, il se dispose à continuer sa marche en avant.

— Qu'allez-vous faire, M. le maire? lui cria le lieutenant-colonel.

— Mon devoir. Si votre rôle est de repousser la force par la force, mon devoir, à moi, est d'empêcher le sang de couler,

— Mais leur rôle à eux est de vous passer sur le corps.

— C'est possible!

Et il continua d'avancer.

A Thouars, en effet, on était convenu de renverser les premiers obstacles, et d'effrayer les esprits par de premières rigueurs, malheureusement nécessaires dans de telles occasions.

Maupassant avait pour toute escorte deux gardes-nationaux, Hautreux et Montsallier. Le premier était grand, énergique et dans la force de l'âge, Montsallier, déjà voisin de la vieillesse, était petit, chétif et de mince apparence. Maupassant lui dit :

— Nous allons probablement nous faire tuer. Vous êtes marié, vous laisseriez derrière vous une femme et deux enfants. Votre place n'est pas avec nous, restez ! Hautreux et moi, nous irons seuls.

— Merci de la préférence ! repartit celui-ci en souriant.

— Mon cher, continua Maupassant, j'agis sans cérémonie avec vous, parce que je ferais pour vous ce que vous faites pour moi. En avant donc!

Montsallier céda aux injonctions du maire. Hautreux avait son fusil. La levée était encombrée de monde, et bientôt ils furent au milieu des insurgés. Des fusils s'abaissèrent sur leur poitrine. Hautreux les releva.

— Un moment! s'écria-t-il. Avant d'en venir aux coups, nous voulons parler à celui qui vous commande.

Bientôt ils pénétrèrent jusqu'à Berton.

— C'est vous, M. Maupassant ! dit le général en l'apercevant. Je n'ai point oublié que je vous ai rencontré plusieurs fois à Paris, chez votre parent, le colonel Duchâtel.

— Oui, général, répondit le maire de Saumur. Je vous connais aussi. Ou plutôt je savais bien que vous étiez la plus mauvaise tête de l'armée, mais j'ignorais

Digitized by Google

que vous fussiez un mauvais français.

Maupassant ne fut pas sans observer l'hésitation qui se trahissait dans l'attitude du général et affecta une assurance qu'il n'avait pas encore.

— Enfin, que prétendez vous faire ? reprit-il.

— Pardieu ! nous emparer de Saumur ! répondit Berton.

— Fous ! reprit Maupassant, qui venez avec quatre-vingt ou cent paysans armés de fourches prendre une ville de douze mille âmes, défendue par le triple rempart de son Ecole de cavalerie, de la garnison du château et de sa garde nationale ! Allons donc, général, vous savez mieux que moi que les choses ne se font pas ainsi, et vous ne parlez pas sérieusement.

— Je me fais mal comprendre, répartit Berton. Je ne viens pas m'emparer de Saumur, mais en accepter le commandement au nom de la révolution qui éclate à cette heure dans toute les villes de France, à Saumur comme ailleurs. Saumur m'attend, je ne fais que me rendre à son appel.

— Confiez-moi un de vos hommes, général.., si toutefois vous ne craignez pas d'affaiblir vos troupes, répliqua le maire en souriant. Qu'il fasse seulement cent pas en avant avec moi, et il verra rangées sur la chaussée et vous barrant le passage, l'Ecole, la gendarmerie, l'infanterie du château et la garde nationale. Dans ce moment, l'artillerie descend du château, et croyez-moi, retirez-vous pendant que vous en avez le temps encore, car je vous dis que vous n'entrerez pas !...

— Assez de paroles ! s'écria Pombas avec colère. La colonne de Saint-Maixent s'avance, forte de quatre mille hommes...

— Fous !.. triples fous ! répéta Maupassant. Espérez vous me faire peur avec des contes pareils.

A bout de patience, Pombas abaissa son fusil sur la poitrine de Maupassant. Au même moment, Hautreux coucha Berton en joue.

— Ne tirez pas, messieurs ! ne tirez pas ! s'écria le général.

— Je ne commencerai pas ! répliqua Hautreux. Mais je jure Dieu que si M. Maupassant tombe, je vous tue !...

— Monsieur, dit Maupassant à Pombas dont la boutonnière était décorée du ruban rouge, vous portez le signe de l'honneur et vous assassinez les gens ! Vous avez été militaire, et vous ignorez que c'est l'acte d'un lâche, de tuer un homme désarmé !

Pombas releva son arme avec un mouvement de fureur mal contenu ; et après un moment de silence, Berton poursuivit :

— Il n'y a donc pas moyen de s'entendre avec vous?

Maupassant, remarquant l'embarras et l'irrésolution du général, reprit bon espoir.

— Tenez, général, lui dit-il, ici, vous êtes dans Saumur, et, comme maire, je ne puis rien entendre tant que vous serez dans la ville. Mais retirez-vous avec votre monde jusqu'au pont Fouchard, et là, nous causerons dans la cabane de l'octroi ; nous serons plus libres, et vous admettrez à notre conférence qui vous voudrez de vos chefs.

Cette proposition, aussi hardie qu'inattendue, fut accueillie avec de violents murmures de la part de Delon, Pombas, Moreau, et les plus déterminés parmi les insurgés. Maupassant tint bon, et les fit reculer.

Certes je ne prétends pas grandir toute cette affaire à des proportions ridicules. Mais sans comparer Maupassant au pont Fouchard à Horatius Coclès et à Bayard arrêtant des corps d'armée sur leurs ponts immortels, il faut admirer cependant le courage et la force de cet homme qui, entouré de fusils qui menaçaient sa poitrine, fort de cette sorte de puissance magnétique qu'exerce sur les masses indécises l'homme qui fait ainsi bon marché de sa vie au profit de son devoir, n'arrêta pas seulement, mais fit reculer l'insurrection déjà victorieuse.

On barricada l'entrée du pont Fouchard avec des charrettes mises en travers, et après que l'on eut établi des sentinelles de peur d'être surpris, Maupassant, Berton et Delon entrèrent dans la maisonnette de l'octroi. Delon, plus jeune, et déjà sous le coup d'une première condamnation à mort, montrait plus de résolution que le général.

— Ah ! M. le maire, dit-il à celui-ci, moi qui comptais appeler la ville de Saumur à de si hautes destinées !

Le résultat de cette conférence fut que Berton jura sa parole de ne pas franchir le pont Fouchard avant le jour. De son côté, Maupassant donna la sienne de ne pas faire charger sans l'avoir averti.

Dans de pareilles situations, quand on cesse d'avancer, on recule. Berton, du reste, avait déjà reculé.

Grâce au courage et au sang-froid de Maupassant, le danger n'était plus imminent de ce côté. Il rentra dans la ville.

Les autorités délibérantes n'eurent pas plutôt appris que Berton avait donné sa parole de ne pas entrer de vive force dans la ville, que le sous-préfet voulut faire charger.

— Impossible ! objecta Hautreux. Nous avons donné la nôtre de les laisser libres d'aller se faire fusiller ailleurs.

— Se peut-il, s'écria de Carrère, que vous avez engagé votre parole avec des rebelles !... Vous avez parlementé avec la révolte armée !... Vous avez transigé avec l'insurrection !... Comment, M. le maire, avez-vous pu pousser jusque-là l'oubli de tous vos devoirs?

— Comment ?... Je vais vous le dire. Nous étions deux en face cent-cinquante furieux qui déjà nous avaient deux fois menacé de la mort. Ils voulaient, et ils pouvaient dans ce moment-là, pendant que vous délibériez à la sous-préfecture, nous passer sur le corps, forcer la ville et apporter la guerre civile dans nos murs. C'eut été sans doute plus héroïque de nous laisser tuer pour leur faire monter au nez l'odeur du sang. Mais c'était le signal de la lutte ; je ne sais pas

Digitized by Google

comment elle se fut terminée, et voilà pourquoi j'ai transigé. Si vous aviez été auprès de moi, cela se fut passé autrement, peut-être ; mais vous n'y étiez pas. J'étais seul avec Hautreux, et nous avons fait comme nous l'avons entendu.

— Quant à moi, reprit Hautreux, je ne sais trahir personne, et je respecte ma parole avec tout le monde. Je retourne là-bas la dégager, et leur rendre celle qu'ils nous ont donnée. Tout sera remis en question, et vous aurez à répondre des conséquences de ce qui pourra arriver.

Le sous-préfet persiste dans ses belliqueuses intentions.

Nous avons dit que l'entrée du pont Fouchard était

PORTRAIT DE M. LÉOFANTI

barricadée. Le lieutenant-colonel déclara qu'en conséquence la cavalerie ne pouvait pas marcher, et qu'il fallait de l'infanterie. Peut-être y avait-il là de sa part une arrière-pensée de défiance. Le sous-préfet, qui, au fond, ne comptait pas beaucoup plus sur la garde-nationale que le lieutenant-colonel sur son École, envoya donc demander de l'infanterie au Château. En attendant, on se retira dans une maison voisine, pour continuer à délibérer. On finit par arrêter que l'on attaquerait au point du jour.

Pendant cette nouvelle délibération, le maire était retourné sur le pont Fouchard. Tout y était dans une confusion extrême. Les habitants communiquaient sans obstacle avec les conjurés. Berton, bien convaincu alors que la ville ne ferait aucune démonstration en sa faveur, fit demander le maire à plusieurs reprises. Une dernière entrevue eut lieu.

— Voyons, M. le maire, lui dit Berton avec ce langage indécis et vague qui ne dévoilait que trop bien les embarras de sa situation, je vous le répète on ne peut donc pas s'entendre avec vous ?

En ce moment l'horloge de l'église de Nantilly se fit entendre ; Maupassant saisit le bras du général :

— Entendez-vous ? lui dit-il. Onze heures sonnent. Je vous ordonne de vous retirer avant que cette horloge n'ait sonné minuit. Si vous n'obéissez pas je vous fais charger.

Il le quitta et se rendit au sein du conseil présidé

Digitized by Google

par le sous-préfet. On lui apprit qu'on était résolu d'attaquer dès la pointe du jour.

— Bien résolu, messieurs ! s'écria le maire ; mais je crois qu'à la pointe du jour il n'y aura plus d'ennemis à combattre.

En effet, retournant une dernière fois au pont Fouchard, il n'y trouva plus personne. Il se retira et rentra chez lui.

A l'issue du conseil, le sous-préfet, désormais aussi actif que le maire allait se montrer indifférent et calme, était monté au château pour réclamer une pièce d'artillerie. On la lui promit pour cinq heures du matin. Puis se transportant enfin, bien accompagné, sur le théâtre du combat futur, il fut tout surpis de n'y plus trouver amis ni ennemis.

Chacun avait reculé de son côté.

Il se plaignit fort au lieutenant-colonel de ce qu'il avait laissé fuir les rébelles. Celui-ci s'était en effet contenté d'envoyer à leur poursuite cinquante hommes commandés par le chef d'escadron Walter. Les insurgés étaient venus par la route de Thouars et de Montreuil ; on les poursuivit sur celle de Doué. Cette faute était très grossière pour n'avoir pas été commise à dessein.

Il va sans dire qu'on n'arrêta personne sur la route de Doué.

La décision de se retirer prise par le général ne fut pas acceptée par tous ses hommes comme une nécessité commandée par la situation. Pombas surtout était exaspéré, et voulut venger sur Berton ce qu'il regardait comme leur honte. La fermeté de celui-ci, et les conseils de quelques autres le retinrent, et l'on se décida, non pas à opérer une retraite, mais à se débander. Quelques-unes toutefois restèrent auprès de Berton et protégèrent sa fuite. C'étaient Delon, Pombas, Moreau et Saunion. Après s'être reposé quelques heures à Montreuil, ils reprirent la route de Thouars, ville fermée, défendue par des murailles et une rivière. Mais déjà des mesures étaient prises pour qu'ils n'y pussent rentrer. Arrivé à Brion, le général se dépouilla de son uniforme, qu'il déposa ainsi que le drapeau tricolore, chez l'aubergiste Dazais.

Après avoir, de concert avec Maupassant et Hautreux, fait évader Cossin et Heureux, de Nantes, beaucoup moins compromis que lui, le chirurgien-major Caffé, par un aveugle entêtement que l'on ne peut comprendre, résista aux sollicitations de ses amis et se livra pour ainsi dire lui-même. Quelques autres s'enfuirent également.

La sœur de Chauvet, Mme Blanchet, pour soustraire son frère aux recherches dont il était l'objet, déploya une énergique persévérance et une grande force d'âme.

Gauchais dut son salut à la présence d'esprit de sa domestique. Il était à sa maison de campagne, située à quelques kilomètres de Saumur. Un matin les gendarmes se présentant pour l'arrêter. Gauchais effrayé s'élance hors de son lit.

— Je suis perdu ! s'écria-t-il.

Sans se troubler, sa domestique place deux chaises devant le lit.

— Etendez-vous là-dessous et laissez-moi faire ! lui dit-elle.

STATUE DE JOACHIM DU BELLAY, PAR M. LÉOFANTI

Hors de lui, Gauchain obéit comme un enfant et se couche sur les deux chaises. La domestique jette sur lui ses vêtements et recouvre le tout des draps et de la couverture. Les gendarmes entrent et demandent qu'on leur livre le commandant.

— Ne l'avez vous pas rencontré ? répond la brave fille sans que rien ne trahisse son émotion. Il vient de s'habiller et de sortir à l'instant, continue-t-elle, et je faisais son lit. Tenez, il est encore chaud ; tâtez ! ..

Trompés par ce sang-froid, et persuadés par cette preuve convaincante que celui qu'ils cherchent n'est

Digitized by Google

pas loin, ils se précipitent sur la route qu'elle leur indique...

Gauchais s'habilla en toute hâte et prit la fuite par le chemin opposé. Depuis, il passa en Espagne, avec Moreau et Pombas.

Delon vint d'abord se cacher à Paris. Il s'y était lié avec un jeune homme qui, à vingt ans à peine, était déjà célèbre. Il ne comptait encore que quinze ans lorsque Châteaubriand le baptisa du surnom d'*enfant-sublime*. Vendéen par sa mère, il avait débuté par chanter la monarhie de droit divin et la religion, et le roi Louis XVIII venait de lui accorder une pension de deux mille francs.

Ce qui ne devait pas empêcher que, guidé par la seule force de son vigoureux génie, et se dégageant peu à peu des enseignements subis pendant les premières années de sa vie, il marchât toujours en avant, jusqu'à arriver aux convictions les plus démocratiques.

Ce jeune poëte s'appelait Victor Hugo.

Le condamné de Tours venait d'appeler pour la seconde fois sur sa tête les vengeances politiques, qui ne pardonnaient pas alors, comme elles eurent quelque fois le tort de le faire sous la monarchie de juillet. Delon écrivit à Victor Hugo et lui confia le secret de de sa retraite.

Celui-ci accourut vers son ami :

— Viens chez moi ! lui dit-il. Je suis trop bon royaliste pour que l'on vienne te chercher là !

Delon accepta l'asile qui lui était offert et resta caché chez le futur auteur de *Notre-Dame de Paris* jusqu'au jour où celui-ci put lui faciliter le moyen de passer en Espagne. Plus tard, — et peut-être d'après les conseils du chantre des *Orientales*, heureux de dépêcher son ami sur les traces de lord Byron, — il se réunit au colonel Fabvier et fut au-devant de la mort qui l'attendait en Grèce.

Qui sait si les causeries de deux jeunes amis ne furent pas le point de départ de la conversion du plus jeune, si l'héroïsme de Delon ne fit pas briller devant le regard du poëte les premières lueurs de la liberté !

Quant à Berton, il rejoignit à La Rochelle une partie des fugitifs, mais il refusa de s'embarquer avec eux pour l'Espagne où sa présence pouvait être utile lui disait-on. Nous reviendrons dans un instant le retrouver à La Rochelle.

Retournons à Saumur.

Ce ne sont pas ceux qui font les révolutions qui en profitent. Ceux qui les étouffent n'ont pas toujours les mérites et les bénéfices de leur œuvre.

On a vu quelle avait été la conduite des autorités de Saumur, dans la nuit du 24 février. S'il n'eut pas été arrêté par l'énergique résistance du maire, Berton continuait sa route et venait arborer le drapeau tricolore sur la place de la Bilange, au centre de la ville. L'école, privée de cartouches, sans chefs, sans direction, sans sympathie pour la cause qu'elle défendait, le laissait entrer, et la garde nationale n'attendait que le moment de se déclarer pour lui.

On peut croire que l'insurrection eût été plus tard étouffée à Saumur même ; mais bien du sang eût coulé peut-être, bien des citoyens indécis se fussent prononcé, et eussent été compromis. Ce que fit Maupassant fut donc immense dans ses résultats, et il l'accomplit seul. Sa force d'âme eut le double effet de contenir ses concitoyens irrésolus et de faire rétrograder Berton.

Une fois son œuvre finie, satisfait d'avoir accompli son devoir, il ne pensa pas qu'il put y avoir des bénéfices à recueillir, et il se tint à l'écart. Le sous préfet au contraire, adressa dès le lendemain un rapport au ministre. Les autres chefs, civils et militaires, convaincus que le salut de la ville était dû à leur longue et laborieuse délibération, en firent autant. Naturellement chacun s'attribua un beau rôle dans l'affaire. Les allures franches et familières de Maupassant avec Berton, qu'il avait rencontré souvent à Paris, cette sorte de transaction passée avec lui, cette parole donnée et reçue, tout fut présenté sous des couleurs perfidement accusatrices. Puis, lorsqu'à quelques jours de là, pressé par ses amis, il se décida enfin à faire à son tour un rapport au ministère, il était trop tard. Les faits cependant étaient si clairs, ils proclamaient si haut le courage du maire et la faiblesse de ses accusateurs, qu'il était bien impossible, après tout, de le destituer brutalement et de prodiguer des honneurs aux autres. Aussi n'est ce pas ainsi que l'on sut s'y prendre.

Maupassant fit deux voyages à Paris, et toujours, dans les bureaux et dans les salons du Ministère, il fut accueilli avec les plus grands égards, la reconnaissance extérieure la plus expressive. Mais à chaque fois, on lui faisait comprendre que sa place était à Saumur, que c'était là que l'on avait toujours besoin de lui. Complètement rassuré, il se rendait à son poste avec cette noble confiance des grands cœurs ; mais il ne tardait pas à reconnaître, à sentir vaguement autour de lui les effets de ce mauvais vouloir qui prétendait, par des dégoûts réitérés, en le harcelant à coups d'épingles, l'amener à se démettre de ses fonctions, ce qui eut lieu en effet, puis, à quelques mois de là, qui devait le conduire au tombeau à quarante ans, profondément blessé de l'ingratitude des uns, de la jalousie des autres.

Il y avait alors à la tête de la magistrature de Saumur un homme bien fait pour comprendre et seconder Maupassant. Le procureur du roi, Allain-Targé, magistrat éclairé, intègre et modéré, compléta l'œuvre du maire. Il n'ignorait pas l'esprit qui animait, non pas peut-être la cour royale d'Angers, mais du moins les chefs de cette cour. Nouvellement promu aux fonctions de procureur-général, de Noailles déploya alors le zèle ardent d'un homme qui veut justifier par son dévouement le choix que l'on a fait de lui. On l'entendit regretter que la conspiration de Saumur n'eut pas réussi, parce qu'alors la Restauration aurait su distinguer clairement ses amis d'avec ses ennemis, et agir en conséquence. Aussi plein d'anime-

Digitized by Google

sité que Mangin, que nous allons rencontrer bientôt à Poitiers, où il conquit une si déplorable célébrité, de Noailles n'avait rien de ce talent qui est presque, dans l'erreur, une circonstance aggravante, mais qui sait cependant s'attirer encore quelques sympathies.

Allain-Targé résista de tout son pouvoir aux ordres de poursuite qui arrivaient incessamment du parquet d'Angers. Ceux qu'il put laisser évader, il les fit prévenir ; ceux qu'il devait faire arrêter, il leur laissa le temps de prendre la fuite, et beaucoup d'hommes qui ne furent pas inquiétés lui durent de n'avoir pas passé en prison une partie de leur existence.

Disons qu'une disgrâce paya cette noble conduite. Allain-Targé, destitué, fut envoyé loin de sa famille, à Limoges, où la révolution de 1830 vint le prendre pour lui confier un fauteuil de président de chambre à la Cour royale d'Angers.

Aussitôt le danger passé, on déploya un grand appareil de forces et de précautions, désormais superflues, à Saumur et dans les environs. L'école de cavalerie ne tarda pas à être retirée de Saumur, et remplacée par les carabiniers de *Monsieur*, le comte d'Artois, régiment dont on connaissait l'esprit royaliste.

Quelques jours après les événements du 24 février, trois officiers supérieurs se trouvaient réunis, à Saumur, dans une chambre de l'hôtel de l'Oie-Rouge. C'étaient les généraux Gentil-Saint-Alphonse, qui commandait l'école, Briche et Jamain. Ils firent prier Maupassant de se rendre auprès d'eux. Gentil-Saint-Alphonse, qui avait montré une grande tiédeur lors de la première affaire, avant le 18 décembre 1821, avait à cœur de se réhabiliter en déployant, après coup, un zèle dont on pouvait faire parade à son aise. Maupassant racontait les événements dans tous leurs détails. Le général l'interrompit :

— Soyez bien sûr d'une chose, M. le maire ; c'est que si j'avais été là, malgré votre parole engagée, j'aurais fait charger les rebelles !

Maupassant pressentait déjà les sourdes menées qui allaient empoisonner sa vie et le conduire au tombeau. Aussi quand Gentil-Saint-Alphonse vint toucher à cette plaie vive et toute fraîche, s'abandonnant à sa fougueuse nature, il frappa du poing sur la table où il était accoudé, et, redressant sa haute taille, il s'écria d'une voix tonnante :

— Vous eussiez fait charger, général ?... Cela est facile à dire à cette heure et dans le lieu où nous sommes ! Mais savez-vous bien que votre école n'avait pas de chefs ! Que presque tous, si ce n'est tous, étaient dans le secret de la conspiration, et n'attendaient que le moment de tourner leurs armes contre vous ?... Leurs armes !... mais ils n'en avaient pas même ! Car tandis que, moi seul, j'allais m'offrir pour but aux fusils qui s'abaissaient sur ma poitrine, votre école qui devait me soutenir et m'appuyer, on avait eu l'ineptie, — à moins que ce ne fut une lâche trahison, — de ne pas lui distribuer de cartouches !

« J'ai parlementé avec les rebelles, j'ai accepté leur parole, je leur ai engagé la mienne !... Mais s'il me prenait fantaisie de nier cela, qui donc de ceux qui se livraient à l'écart à des délibérations si longuement mûries, qui donc, de votre état-major, a pu entendre ce qui a été dit entre Berton et moi ?...

PORTRAIT DE M. CORBINEAU

« Savez-vous que le commandant Walter et votre école rentraient pêle-mêle en ville avec Berton et sa bande, que le capitaine Bouchon serrait la main de Delon, à qui il s'amusait à donner sur la route une leçon d'équitation (1) ?... Vous eussiez fait charger ?... Mais qu'en fut-il donc résulté de mieux que ce qui est arrivé, puisque moins de cinq heures après leur arrivée au pont Fouchard, je les avais, moi, décidé à battre en retraite ?... Je me trompe, vous y eussiez gagné beaucoup, au contraire. Quelques-uns de vos hommes eussent été tués, quelques gardes nationaux aussi, beaucoup de rebelles. C'eût été une action d'éclat à rappeler sur ses états de service, et vous eussiez trouvé à teindre dans le sang de ces fous quelques aunes de rubans pour décorer la poitrine de ceux qui, comme vous, eussent résolu ou fait exécuter cette mesure énergique !

« Sachez-le, général, aucun de vos officiers n'a fait son devoir, moi seul ai fait le mien.

(1) Lorsqu'il vint répondre au *Qui vive !* de l'Ecole, Delon montait un cheval rétif et qui se cabrait sous lui. Le capitaine-instructeur Bouchon, reconnaissant la voix d'un de ses élèves, oubliant la gravité des circonstances, lui cria par une étrange distraction : « La main légère, M. Delon ; la main légère !... Rendez la jambe gauche !.. »

Digitized by Google

« Et vous, messieurs, continua-t-il en s'adressant aux généraux Briche et Jamain, que venez-vous faire ici ?... Vous venez vexer, écraser avec vos soldats de malheureux habitants que je dois protéger et défendre. Ce n'est pas à Saumur qu'on a besoin de vous. Nous avons chassé Berton sans vous. Si vous voulez le prendre, courez après lui, les routes sont assez larges, et attrappez-le si vous pouvez !... »

Depuis cette scène, le général Gentil-Saint-Alphonse ne s'oublia plus à blâmer la conduite du maire de Saumur.

EUGÈNE BONNEMÈRE.

(*à suivre*)

LA MESSE DU SQUELETTE

(Légende de la presqu'île du Croisic)

Un soir de Toussaint, sur les minuit, Jean-Louis Callo revenait du Croisic au Bourg-de-Batz quand, en passant devant la chapelle du Crucifix (1), depuis longtemps abandonnée et transformée en magasin à fourrages, il crut voir des lueurs à travers les baies veuves de leurs vitraux.

De la lumière à cette heure et dans ce lieu, cela lui parut suspect.

Comme Jean-Louis était un gars brave et vigoureux, comme, ce soir-là, par manière de viatique, il avait absorbé pas mal de petits verres dans les auberges du Croisic, il serra donc sa main sur son manche de fouet et *fonça* hardiment.

Mais, arrivé sous le porche, il recula...

Dans la chapelle, brillamment illuminée, une nombreuse assistance se tenait accroupie, le front prosterné sur les dalles ; un prêtre, en chasuble et en étole, le calice à la main, sortait de la sacristie.

Une force invisible poussa Jean-Louis à l'autel ; par un signe du prêtre il s'agenouilla et commença à répondre la messe.

Très intrigué au début, il se sentit bientôt envahir par une inquiétude vague autour de lui, pas un mouvement, pas un chuchottement, pas un bruit...., un silence absolu, une paix inquétante de tombe ; les pas du prêtre n'éveillaient pas plus d'écho que les battements d'ailes d'une chauve-souris ; seuls les *répons* de Jean-Louis retentissaient sous les arceaux de la chapelle abandonnée.

A intervalles, par la porte demeurée ouverte, arrivaient en bouffées lointaines les sifflements du vent et le murmure de la mer se brisant sur les galets — tels des soupirs de trépassés...

L'inquiétude de Jean-Louis se changeait peu à peu en terreur ; une sueur froide lui perlait aux reins et aux tempes ; mais ce fut bien une autre affaire quand, au *lavabo*, en versant l'eau sur les mains de l'officiant, il vit — non il ne se trompait pas — il vit se tendre vers lui dix doigts longs et décharnés...

Il osa lever les yeux sur le visage du prêtre... horreur !... Il aperçut trois trous noirs au fond desquels il n'y avait rien... horreur ! horreur ! il servait la messe à un squelette !

(1). Actuellement en réparation.

Il laissa tomber cuvette et burettes, et tomba raide, évanoui...

***

Il y a de cela bien des années, l'abbé Picot desservait la chapelle du Crucifix. C'était un homme intéressé, orgueilleux, qui méprisait le pauvre monde, et ne pratiquait point les vertus du prêtre selon Dieu.

Un soir qu'il rentrait au presbytère, il fut accosté par une bonne femme qui le pria de la suivre sans tarder pour administrer son mari.

Le rôti attendait sur la table : l'abbé toisa les hardes misérables de la vieille et répondit qu'il ne pouvait s'absenter de suite, mais que dans la soirée il irait voir le malade.

— Oh ! insista la vieille, il passera avant ce soir : il a déjà « commencé son travail ».

— C'est bon, c'est bon, je me presserai.

Et l'abbé se mit à table.

Et il se pressa si bien, qu'avant son arrivée le moribond rendit le dernier soupir.

En présence du cadavre, l'abbé se sentit pris de remords, car il avait, lui prêtre, assumé une terrible responsabilité en privant un chrétien des dernières consolations de la religion ; il s'agenouilla tout penaud et récita les prières des morts.

Quand il eut fini, la vieille le tira par sa soutane et lui demanda timidement.

— Monsieur l'abbé, combien prenez-vous pour une semaine de messes ?

— Un écu ordinairement, ma brave femme. Mais puisque c'est par ma... faute que votre mari est mort sans sacrements, ce sera pour vous une livre seulement.

Bon Jésus ! c'est une grosse somme pour de pauvres gens ! Mais comme je veux que le cher homme ne souffre pas trop dans les premiers jours de son arrivée là haut, pour s'habituer, je ferai tout de même bien le sacrifice d'une messe.

Elle fouilla dans son bas de laine et présenta au prêtre la piécette en soupirant.

— Au moins, Monsieur l'abbé, promettez-moi que vous commencerez dès demain la semaine de mon défunt.

— Soyez sans crainte, je vous le promets.

— Ah ! ça sera pour moi une grande consolation... Ainsi, monsieur l'abbé, dès demain, bien sûr ?

— C'est entendu.

L'abbé serra son argent, prit la porte et, cent pas plus loin, tomba entre les bras d'un gros marchand de sel qui, pour le bout de l'an de sa femme, lui demanda trente messes ; seulement, il fallait dire la première le lendemain, car la femme d'un homme riche ne saurait attendre.

— Demain ? impossible ! gémit l'abbé, qui exposa son cas.

Mais le richard fit sonner tant et de si excellentes raisons, sous forme de beaux écus de trois livres — dix écus, ma foi ! — parla avec tant de mépris du pauvre diable trépassé que, menacé en fin de compte de voir l'aubaine passer à un confrère, l'abbé capitula.

Pensez : dix écus ! le prix d'une pièce de ce bon petit vin de Vallet, vraie topaze liquide, dont le curé de Guérande lui avait fait goûter de remarquables échantillons !... Et puis, le mari de la vieille pouvait bien attendre, en sa qualité de vilain — les vilains ont la peau dure — Té pardi, un petit mois, voilà bien une affaire ! un mois de plus ou de moins, qu'est-ce auprès de l'éternité ?

L'abbé fit venir la fameuse pièce, et but tellement de son bon petit vin couleur topaze, qu'il mourut d'une attaque d'apoplexie la veille même du jour où il devait commencer

Digitized by Google

la semaine promise. A peine eut-il le temps de se confesser avant de comparaître devant Dieu.

En ce temps-là les vilains étaient si malheureux, si malheureux, que leur séjour sur terre leur était compté pour l'expiation de leurs péchés.

Au bout d'un mois de purgatoire, le mari de la vieille, qui avait toujours été un brave homme, charitable, honnête et travailleur, eut acquitté sa dette et fut admis dans le paradis.

Mais pendant ce mois il avait bien souffert, et il n'était pas content de l'abbé qui lui avait volé une semaine de bien-être. — Et il n'avait pas tort, savez-vous !

A la porte du paradis, il se rencontra nez à nez avec l'abbé qui était bien tranquille ayant eu l'absolution, et il fit un tel tapage qu'il attira l'attention du bon Dieu.

— Eh ! là, là, dit le bon Dieu... Est-ce toi, méchant vilain, qui ose faire un pareil bruit ?

Lors, le vilain conta l'affaire au bon Dieu... Ah ! mais !..

LES ÉTANGS DE SAINT-RIBERT, DESSIN A LA PLUME DE M. LÉON DE BELLÉE.

Et le bon Dieu après s'être gratté la barbe, se tourna vers l'abbé qui tremblait de tous ses membres.

— Est-ce vrai, ce que raconte ce vilain ?

— Hélas ! oui, mon Seigneur Dieu, avoua l'abbé tout penaud comme un chien battu.

— Ah ! méchant prêtre, s'écria le bon Dieu furieux, méchant prêtre ! C'est ainsi que tu voles le pauvre monde et que tu t'acquittes de tes devoirs ?... Pendant cinq siècles, entends-tu, chaque année, le soir de la Toussaint, à minuit, tu diras la messe des trépassés pour les âmes en peine de la presqu'île... Va t'en !...

∴

Et depuis ce temps, chaque année, en punition de ses péchés de gourmandise, d'avarice et d'orgueil, l'abbé Picot *revient* dans la chapelle du Crucifix ; et c'est un grand bien pour les pauvres âmes de la presqu'île, qui ont ainsi des messes sans bourse délier.

MAXIME AUDOUIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'exposition des œuvres de Millet

Tout n'est qu'heur et malheur en ce monde. Le proverbe a raison. Il y a des gens qui n'ont qu'à se laisser vivre ; il y en a d'autres qui turbinent pour manger toute leur existence. Ceux-là sont rares parmi les gens de lettres et les artistes, et je ne sais pourquoi le sort est si dur aux prêtres et aux thuriféraires du beau. « O sainte misère ! » s'écriait un grand écrivain qui avait puisé dans son indigence les plus belles inspirations de son génie. Sainte misère, oui. Il est certain que la nécessité a enfanté des chefs-d'œuvre. N'est-ce pas Balzac qui écrivit une partie de la *Comédie humaine* entre des exploits d'huissier ? Cependant il en est de la misère comme de la vertu : pas trop n'en faut et je suis d'avis que le monde n'en irait que mieux s'il y avait un peu moins de malheureux sur la terre. Croyez-vous, par exemple, que Millet, dont tout Paris admire en ce moment l'œuvre su-

Digitized by Google

perbe à l'École des beaux-arts, croyez-vous que Millet aurait été un peintre inférieur à lui-même s'il avait été un peu plus riche? Non, assurément, car ce Millet, comme tous ceux qui sont doués, comme tous ceux qui ont la vocation, aimait la terre et les paysans, étant lui-même fils de la glèbe. Et ceux qui aiment la terre sont des simples et des artistes. Demandez plutôt à Joseph Roux dont l'Académie française a couronné les belles *Pensées* l'année dernière. Il vous dira — car il les connaît, lui aussi, les *Laboureurs* et les *Métayers* — il vous dira que sous leur enveloppe grossière les paysans cachent des poètes. Des poètes sauvages, si l'on veut, mais qui comprennent mieux que personne les beautés intimes et mystérieuses de la nature.

« O paysan, tu laboures les champs, et les fertilises, et les ensemences;

« Tu fais monter le blé de la terre;

« Par toi « l'aride » se change en froment,

« Tu nourris l'homme, qui est chair;

« C'est grâce à ton effort que nous vivons ici-bas;

« Tu enterres un grain mort et froid, qui bientôt ressuscite, et fleurit, et fructifie;

« Gloire à toi, ô paysan! »

Ainsi parle M. Joseph Roux. Millet a célébré toute sa vie la gloire de l'homme des champs. Toute sa vie, non, car dans sa prime jeunesse il avait cru trouver sa voie en faisant de saintes images. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'abusait. « Tu ne seras jamais qu'un paysan », lui disait parfois Paul Delaroche, quand Millet travaillait dans son atelier. Et le jeune peintre se redressait sous cette injure, ne comprenant pas encore ce qu'il y avait de profondément vrai dans la prédiction légèrement ironique de son maître. Ce fut en 1849 qu'il trouva son chemin de Damas. Il avait quitté Paris devant le choléra et s'était réfugié auprès de Rousseau le grand paysagiste, en pleine forêt, à Barbizon. Oh! comme il fut heureux le premier jour qu'il pénétra sous ces hautes voûtes! « J'y cours quelquefois à la fin du jour et après ma journée, et j'en reviens à chaque fois écrasé, écrivait-il à cette époque à son ami Alfred Sensier. C'est d'un calme, d'une grandeur épouvantables, au point que je me surprends ayant véritablement peur. Je ne sais pas ce que ces gueux d'arbres-là se disent entre eux, mais ils ils se disent quelque chose que nous n'entendons pas, parce que nous ne parlons pas la même langue qu'eux, voilà tout!... Mon désir de faire un paysage d'hiver est passé à l'état d'idée fixe. »

Et il fit des paysages d'hiver grandioses et superbes et puis des paysages d'automne avec de vrais arbres, de vrais ciels et de vrais paysans, mais qui n'eurent aucun succès comme toutes les choses en art qui heurtent et froissent les idées reçues.

Paul de Saint-Victor et Théophile Gautier furent les premiers à rire de son œuvre rustique. Car ils en étaient encore aux paysans d'Arcadie ou, si vous aimez mieux, à ces paysans que George Sand a mis en scène dans ses romans berrichons et spécialement dans *Claudie* qu'on vient de reprendre à l'Odéon. J'avoue qu'entre les paysans du peintre et du romancier il y a la distance de la terre à la lune. Ceux de George Sand sont idéalisés : ils ont du sentiment, de l'âme : ce sont des hommes comme les autres avec un langage plus naïf et un esprit moins cultivé. Les paysans de Millet sont des bêtes de somme qui font plutôt songer à ceux de Labruyère ou de Joseph Roux.

« Un paysan, dit ce dernier, est un homme à peu près comme un bloc de marbre est une statue.

« Le saint goûte la mort, le philosophe la boit, le paysan l'avale. »

Lequel des deux, de George Sand et de Millet est le plus près de la vérité? C'est le peintre. On s'en aperçoit aujourd'hui que Zola a fait une trouée dans l'art avec ses romans naturalistes. Mais notre cher et grand Millet fut méconnu toute sa vie. En voulez-vous une preuve? Elle est navrante. Je connais une bonne femme à qui il avait donné, pour s'acquitter envers elle d'une dette de quelques centaines de francs, son admirable tableau de l'*Angelus*. La bonne femme ne savait qu'en faire et l'offrait à tout le monde pour un prix dérisoire. A la fin elle décida Millet à le lui reprendre. Et Millet le vendit pour un morceau de pain.

Or, savez-vous combien l'*Angelus* vaut à cette heure? Il a été adjugé dernièrement en Amérique, à la vente Stewart, pour la somme de 218,000 francs. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'à mourir pour être célèbre. Certes il ne manque pas de peintres qui ont hôtel et vivent de leurs rentes. Meissonnier, par exemple, ne vend pas moins de 100,000 francs ses petits tableaux. Jules Breton est coté un prix fou sur la place. Mais tous les novateurs ont mangé de la vache enragée et vécu quasi-misérables.

Si Millet n'avait pas vécu de la vie des champs, dans son coin de Barbizon qu'il a pour jamais illustré, il fût mort à la peine vingt fois pour une. Mais il n'avait pas de désirs et se trouvait heureux dans sa cabane.

« Mon programme, disait-il, c'est le travail, car tout homme est voué à la peine du corps. Ce que tout le monde devrait faire, c'est de chercher le progrès dans sa profession. Ç'a été pour moi la seule voie. Le reste est rêverie ou calcul. »

Il avait raison. Heureux ceux qui vivent pour l'art. Je ne serais pas étonné que l'exposition des œuvres de Millet eût une influence considérable sur notre école de paysagistes. C'est la première fois qu'on les voit reunis à peu près toutes ensemble et il s'en dégage quelque chose de puissant et de fort. C'est ainsi que je voudrais peindre la vie rustique, me disait hier un de nos premiers paysagistes bretons. Il est certain qu'avec Millet on est en pleine campagne. Pour ma part je ne connais pas d'œuvres pour m'avoir laissé une impression aussi vive de la terre remuée, ensemencée, labourée, et de la pleine et des grands bois et des paysans. Avant d'aller à l'Ecole des Beaux Arts j'avais relu les *Pensées* de Joseph Roux. En sortant il m'en revenait des pages entières à la mémoire, celle-ci par exemple si poétique et si triste : « Germe obscur, reste sous terre. Pourquoi vouloir éclore et fleurir? Tu rêves de soleil, de brise, de rosée? Hélas! le soleil brûle, la brise tourmente, la rosée accable et souille. Au grand jour, le trouble t'attend, non la paix; la douleur, non la joie, et si quelque gloire t'est promise, elle sera vaine et courte... Reste sous terre, germe obscur! »

Le produit de l'exposition de Millet doit servir à lui élever un monument. Le comité ferait bien de prélever une certaine somme pour venir en aide à sa veuve et sa fille qui sont dans le besoin.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Plon et Nourrit. — *Lally-Tollendal*, par Tibulle Hamont. — *Précis des guerres du second empire*, par H. Fabre de Navacelle. — *Mémoires du prince Adam Czartoryski et correspondance avec l'empereur Alexandre Ier.*

Digitized by Google

M Tibulle Hamont, à qui nous devons déjà un remarquable ouvrage sur Dupleix, nous en offre aujourd'hui le pendant dans une étude très intéressante et très complète sur un homme dont le rôle présente, avec celui de Dupleix, un si frappant constraste.

La vie de Lally-Tollendal est un véritable drame plein de péripéties, d'aventures extraordinaires, d'épisodes romanesques, suivis d'une fin tragique des plus lamentables. Entré fort jeune dans le régiment de son père, il devient bientôt, grâce à son activité et à ses talents, un des meilleurs officiers d'état-major. Envoyé à Saint-Pétersbourg, il en rapporte au cardinal Fleury deux mémoires qui sont des chefs-d'œuvre de finesse et d'habileté. A Fontenoy, il décide la victoire, et Louis XV le fait brigadier sur le champ de bataille. Passé en Angleterre pour défendre la cause de Charles Edouard, il n'en revient qu'à travers des périls infinis.

En 1756, il va soutenir une expédition contre les Anglais dans les Indes, mais, contrarié dans ses vues, avec une troupe insuffisante, sans argent pour ses soldats mutinés, il est forcé de lever le siège de Madras, et, attaqué lui-même dans Pondichéry, abandonné de la flotte, à bout de forces et de sacrifices, il se rend, après neuf mois de résistance, lui et ses 700 hommes, aux 22,000 hommes du général anglais soutenus par quartorze vaisseaux. Mis en liberté sur paroie et revenu en France pour se défendre contre ses accusateurs, il se constitue prisonnier à la Bastille, où il reste dix-neuf mois sans qu'on l'interroge, et enfin, après un procès inique, sans obtenir un défenseur, il est condamné à mort et mené au gibet un bâillon à la bouche! Disons à l'honneur de Louis XVI que ce procès, revisé par son ordre, fut cassé par le Grand-Conseil et renvoyé au parlement de Rouen, et que la réhabilitation fut accordée.

Vous trouverez avec détails tous ces renseignements dans le beau livre de M. Hamont. mais ce livre, outre la vie de Lally-Tollendal, présente un autre intérêt de premier ordre. Aujourd'hui que la France semble vouloir reprendre au-delà des mers le système d'expansion colonial que sa situation géographique, la configuration de ses côtes baignées par trois mers, l'énergie de ses matelots, le développement de son industrie et de son commerce, lui commandent, il est plus intéressant que jamais d'étudier comment s'éleva et tomba un empire français aux Indes sous Louis XV. Cette étude, M. Tibulle Hamont l'a magistralement écrite d'après des documents inédits dans son nouveau livre où il retrace l'histoire de la grandeur et de la décadence de notre colonie asiatique au dix-huitième siècle. Lally a été le principal acteur de cette grande entreprise dont l'Inde était le prix. Dans son action et sa conduite on peut retrouver les ressorts de la politique funeste qui guida le cabinet de Versailles et fit suivre nos glorieuses conquêtes d'un terrible désastre.

Pour démêler les secrets de la politique imposée à Lally et les mobiles de son caractère, l'auteur a mis à contribution des documents absolument nouveaux qu'il a découverts à la Bibliothèque de l'Arsenal, à la Bibliothèque nationale, aux archives de la Marine et des Affaires étrangères. Grâce à ces recherches, il a pu reconstruire en détail de curieux épisodes de l'expédition de l'Inde, de l'évacuation du Dékan, du siège de Madras, du blocus de Pondichéry, enfin du dramatique procès qui amena l'exécution de Lally-Tollendal.

On trouvera donc dans ce livre, uni à l'attrait d'un récit romanesque, l'intérêt d'une étude historique des mieux approfondies.

∴

Les événements lointains sont souvent mieux connus que l'histoire contemporaine. Nous voyons, nous connaissons très bien les faits dont plusieurs siècles nous séparent, et nous n'avons que des vues confuses sur les guerres ou les actes politiques de date plus récente. Beaucoup de collégiens, et même de gens du monde, savent mieux l'histoire de Charlemagne et de Louis XIV que celle de Louis-Philippe ou de Napoléon III : aussi un vif intérêt s'attache-t-il toujours aux livres traitant de questions historiques modernes et nous retraçant les événements qui se sont déroulés presque devant nous, car tous ces événements nés d'hier ne sont pas encore entrés dans le véritable domaine de l'histoire, et gardent leur cachet d'actualité.

Un distingué colonel d'artillerie, M. Fabre de Navacelle, a abordé le récit de guerres sur lesquelles l'opinion n'est pas encore tout à fait fixée et qui soulèvent, même à l'heure qu'il est, de vives polémiques. car bien des auteurs de ces drames sont encore vivants. Avec une précision singulière, l'auteur retrace ce siège de Rome qui suscite encore tant de débats politiques et religieux, puis les campagnes de Crimée, d'Italie, de Chine et du Mexique. Enfin, il étudie les expéditions faites en Algérie sous le second Empire, pour établir et maintenir la paix intérieure de notre colonie.

Ces guerres, et les questions délicates qu'elles soulèvent, sont exposées avec une science incontestable et une grande lucidité, qui font de l'ouvrage de M. de Navacelle un livre *instructif* par excellence, formant le digne pendant de celui où l'auteur a déjà raconté la guerre franco-allemande et qui a paru à la même librairie.

∴

Quoique bien loin déjà derrière nous, l'histoire des dernières convulsions de la Pologne est si tragique qu'elle garde encore pour la génération actuelle un haut intérêt. Le drame où la nation polonaise a succombé reste à jamais inoubliable.

Les mémoires et la correspondance du prince Adam Czartoryski forment, sans contredit, un des monuments les plus curieux de cette glorieuse et lamentable lutte.

Le prince Czartoryski fut, en effet, le plus éminent de ces négociateurs dévoués qui plaidèrent avec énergie la cause de la Pologne devant l'Europe, qui défendirent ses droits auprès des souverains étrangers, qui s'efforcèrent de préparer, autant qu'ils le purent, par les transactions, les influences morales, la renaissance de leur patrie. Ainsi, la longue vie du prince se confondit pour ainsi dire avec les épreuves de son pays. Dans les positions les plus diverses, il n'a cessé de poursuivre une réparation nationale qu'il ne lui a pas été donné de voir s'accomplir.

Né d'une des plus illustres familles de Pologne, en pleine crise, il avait vu, tout jeune encore, sa terre natale conquise et partagée, et l'avait héroïquement défendue, en qualité d'officier, dans la compagne de 92. Envoyé comme otage à Pétersbourg, après le troisième partage qui suivit l'insurrection de Kosciuszko. il devint, par une singulière fortune, le confident et l'ami d'un héritier du trône moscovite, du futur empereur Alexandre Ier, et resta longtemps son conseiller le plus cher, lorsque celui-ci eut le sceptre en main.

Le prince Czartorzski se trouva de fait le plénipotentiaire de la Pologne, soit auprès de l'empereur, soit dans les con-

Digitized by Google

seils de sa nation, et plus tard, dans l'exil, auprès des nations de l'Europe.

Par son éducation même, il se trouvait merveilleusement prédestiné à ce rôle redoutable. D'une part, il avait été nourri des traditions polonaises; d'autre part, ayant voyagé, comme tous les fils de grande famille, en Allemagne et en Angleterre, il s'était pénétré des nouvelles idées libérales du dix-huitième siècle.

Mêlé à la grande insurrection de 1830, sous Nicolas, il dut passer la frontière avec les débris de l'armée polonaise et vint se fixer en France où il vécut encore plus de trente ans. Même alors, le patriotisme du généreux émigré ne désespéra point. Patient, obstiné, toujours actif, le prince Czartoryski ne cessa de suivre les affaires européennes, épiant sans cesse quelque chance favorable, reprenant son œuvre diplomatique auprès des cabinets sitôt qu'il voyait poindre une occasion. Souvent déçu, jamais lassé, il resta le protagoniste infatigable de la noble cause à laquelle il s'était consacré.

Les mémoires et correspondance qui paraissent aujourd'hui s'étendent de 1776 à 1823. Les documents intimes et historiques les plus intéressants y abondent. Lettres et souvenirs y joignent l'attrait du romanesque à l'attrait plus élevé d'un récit national. Tracée, avec sincérité, par un esprit droit et modéré, également exempt d'illusions et de défaillances, cette œuvre mérite de prendre place à côté des écrits des plus grands hommes d'État. Une préface de M. Ch. de Mazade, de l'Académie française, accompagne les mémoires du prince Czartoryski. Avec sa finesse, sa clairvoyance, sa compétence de politique et d'historien, M. de Mazade est le plus précieux des guides à travers cet ensemble de documents, qui montre si bien le jeu de tout un ordre d'événements, de possibilités où d'impossibilités contemporaines.

UN BIBLIOPHILE.

LETTRES ET ARTS

Le Diner du salon de l'association bretonne-angevine aura lieu le 27 courant, au Palais-Royal, chez Corazza sous la présidence de M. Jules Simon, et de M. Ernest Renan.

Michel Columb. — On nous écrit de Bruxelles que l'opéra inédit de MM. Lionnel Bonnemère et Louis Gallet, musique de M. Bourgault Ducoudray a été exécuté chez son Excellence Carathéodory-efendi, ministre de Turquie, à Bruxelles, par des artistes d'élite parmi lesquels MM. Giraudet, de l'Opéra, Séguin, de la Monnaie, Lafarge, et Mlle Levasseur, du Conservatoire de Paris. Le succès de cette audition a été des plus vifs. Le public, où se trouvaient toutes les illustrations artistiques et littéraires de Bruxelles, a pris un vif intérêt aux aventures que les librettistes ont prêtées à notre illustre compatriote, le grand tailleur d'images, et a chaleureusement applaudi la musique de notre ami Bourgault-Ducoudray.

Dans notre prochain numéro, nous publierons une étude très intéressante de M. Lionel Bonnemère sur Maxime, la tragédienne. On sait que Maxime, qui fut la rivale de Rachel au théâtre français, était de Baugé.

M. Eugène Lemouël vient de faire paraître chez Lemerre un très joli volume de vers sous le titre: *Bonnes gens de Bretagne*. La *Ballade de la fileuse* que nous donnons aujourd'hui est extraite de ce livre. Nous en rendrons compte dans notre n° du 1er juin.

Le Concert de l'association des anciens élèves du Lycée de Nantes, à Paris

Dimanche dernier a eu lieu au palais de Trocadéro, sous la présidence d'honneur de M. le général Boulanger, ministre de la guerre, une grande matinée musicale donnée par l'Association Parisienne des anciens élèves du Lycée de Nantes, au bénéfice de sa caisse de secours.

Le succès de ce concert a dépassé toutes les prévisions. L'immense salle des fêtes du Trocadéro était comble, et un accueil enthousiaste a été fait aux artistes qui avaient bien voulu prêter leur gracieux concours à cette fête de bienveillance.

Le programme comprenait les noms de Mmes Brunet-Lafleur, Marthe Ruelle et Marguerite Lavigne, qui ont chanté les *Enfants* de Massenet, les airs d'*Hamlet* et de *Samson et Dalila*; de MM. Vergnet Lawers et Novelli, qui se sont fait entendre dans la cavatine des *Amants de Vérone*, le duo du *Crucifix* de Faure, l'air d'*Hérodiade*, etc.

Mmes Céline Montaland et Hadamard, et M. Martel, de la Comédie-Française; Mmes Rachel Boyer et M. Matret, de l'Odéon; MM. Galipaux, de la Renaissance, et Germain, des Variétés, ont été vivement applaudis dans les morceaux heureusement choisis de leur répertoire.

Une saynète comique: *On demande des Étoiles*, a servi de cadre à un défilé de chanteuses d'opérettes: Mmes Marie Albert, Juliette Darcourt et Lydie Borel, auxquels s'est jointe Mme Ellen André, qui a joué la grande scène de *Divorçons*.

Partie instrumentale: M. Mac-Master, organiste; le jeune H. Marteau, violoniste, et Mlle Krysanowska, pianiste.

N'oublions pas le chanteur Paulus et la Musique de la garde républicaine, dont le concours avait été accordé par M. le général Boulanger.

Nous n'étonnerons personne en ajoutant qu'avec de tels éléments, la recette a dépassé six mille francs.

Une bonne part de ce succès est due aux organisateurs du concert, MM. Philbert Breban, T. de Veillechèze et P. Moride, qui ont dans cette circonstance, donné la mesure de leur dévouement à l'association.

A l'heure qu'il est Philbert Brebant, à qui revient l'initiative de cette fête, a le droit de se féliciter de cette heureuse inspiration, et l'on nous dit qu'il ne demandera pas mieux que de recommencer l'année prochaine. Nous ne pouvons que le souhaiter vivement.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 13 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JUIN 1887

ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

LE DINER DU SALON

Le dîner du salon de l'Association bretonne-angevine a eu lieu le 27 mai chez M. Corazza, au Palais-Royal, sous la présidence de M. Jules Simon.

L'assistance était encore plus nombreuse qu'aux dîners précédents. On remarquait MM. Eugène Bonnemère, Lionel Bonnemère, Alphonse Guérin de l'Académie de médecine, Olivier Merson, Paul Eudel, Paul Sébillot, Léon Guillet, F.-E. Adam, Michel Anezo, Gallery des Granges, Joubin, proviseur du lycée Saint-Louis, Joubin fils, Offret, Eugène Le Mouël, Morien, Léon Durocher, Sarradin, Guy le Bris, Radiguet, Ducombs, Léon Des Ormeaux, Durand, Dervieux, Bourgault-Ducoudray, Dolmetsch, et parmi les artistes : Lausyer, Toulmouche, Luminais, Alfred Guillou, Léofanti, Denécheau, Clémansin du Maine, Emerand de la Rochette, Livache, Grasset, Corbineau, Vail, etc.

M. Renan, retenu chez lui par des douleurs rhumatismales, s'était excusé ainsi que MM. Luc-Olivier Merson, Léon de Bellée, Edouard Glaize, Meslé, Briou, etc.

Au dessert M. Léon Séché s'est levé et a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs et chers compatriotes, avant de donner la parole aux poètes et aux musiciens, j'ai une communication très importante à vous faire.

Vous savez qu'on doit inaugurer cet été à Lorient la statue de Victor Massé. Cette statue, œuvre du sculpteur Mercié, est en marbre et fort belle. Nous l'aurions vue au Salon si le praticien y avait apporté la diligence nécessaire. En tout cas M. Mercié s'est engagé à la livrer au Comité de Lorient du 15 au 20 août. La cérémonie d'inauguration aura donc lieu dans les premiers jours de septembre. Elle se fera en grande pompe. Déjà la société de la *Pomme* a résolu de s'y faire représenter. Des démarches doivent être tentées auprès de M. Ernest Renan pour le décider à présider à Lorient le dîner celtique, comme il l'a déjà fait à Tréguier et à Quimper. Enfin, Messieurs, je suis en pourparlers avec le Comité de Lorient et M. Philippe Gille, gendre de Victor Massé, pour que la présidence de cette cérémonie soit dévolue à M. Jules Simon. Il me semble, en effet, que cet honneur lui revient de droit. M. Jules Simon est de Lorient, il est le dernier survivant des trois demi-dieux à qui cette ville a donné le jour dans le cours de se siècle, et je suis convaincu que M. Ambroise Thomas qui est le président du Comité serait heureux de s'effacer devant lui.

Oh ! je sais bien ce que M. Jules Simon va me répondre : Il n'est plus assez jeune pour faire un aussi long voyage en plein été ; il ne connaît plus personne à Lorient ; et c'est à un musicien que revient l'honneur de présider cette cérémonie.

Messieurs, ce sont là des raisons que nous ne pouvons pas accepter. (Rires et applaudissements).

Si M. Jules Simon ne connaît plus personne à Lorient, ses compatriotes le connaissent bien, eux. Quand j'eus publié le premier chapitre de mon étude sur lui, c'est à qui m'aurait donné le plus de détails sur sa maison natale, sur ses parents, sur son enfance. Celui-ci m'écrivait : « J'ai très bien connu sa mère ; c'était une sainte. » — Celui-là : « Je me souviens parfaitement de M. Jules Simon enfant : il avait de grands cheveux noirs bouclés, le teint pâle, et la tête légèrement penchée sur l'épaule. » Vos cheveux ont blanchi depuis, mon cher maître, mais vous avez gardé cet air-là. (Rires et applaudissements). Et tout récemment le secrétaire du Comité, M. Bellec, m'écrivait : « Lorient sera très heureux de faire le meilleur accueil à M. Jules Simon, qui peut être compté à bon droit, avec Massé, Brizeux et Mme Dorval, parmi les plus célèbres de ses enfants. » (Applaudissements).

« Je ne suis plus assez jeune » dites vous. Mais, mon cher maître, vous vous moquez, car vous n'avez jamais été plus jeune (applaudissements). Un de vos anciens élèves qui est devenu notre premier critique de théâtre en faisait la remarque tout récemment, à propos de *nos hommes d'État*, le dernier né de votre plume féconde. Il disait que vous aviez un renouveau qui étonnait, que vous étiez le plus jeune de tous nos journalistes (applaudissements). Et je n'avais pas besoin du témoignage de M. Francisque Sarcey pour m'en apercevoir. Depuis que vous m'avez fait le très grand hon-

Digitized by Google

neur de m'admettre dans votre intimité, je ne vous ai jamais vu plus libre, plus alerte, plus jeune d'esprit et de corps. Vous en remontreriez à plus d'un d'entre nous pour la marche et l'ascension des escaliers, vous qui gravissez tous les jours vos cinq étages avec la légèreté de l'écureuil (applaudissements).

Ne nous parlez donc plus de votre âge, et si l'on vous offre de présider les fêtes de Lorient, promettez-nous d'accepter. Ce serait charmant, ce voyage. Pour vous le rendre moins long et plus agréable, nous le ferions avec vous. Vous vous trouveriez là-bas au milieu de Bretons et d'Angevins accourus pour vous fêter dans votre ville natale. Nous irions avec vous au tombeau de Brizeux dont le sculteur Ogé termine en ce moment la statue. Nous vous montrerions — puisque vous ne la connaissez pas — la maison où vous êtes né ; nous réveillerions en vous les voix endormies de votre laborieuse enfance (applaudissements). Ce voyage à Lorient marquerait dans les fastes de notre jeune association. Ce serait sa première manifestation publique, et vous reconnaîtrez que le hasard fait admirablement les choses puisqu'il nous fournit l'occasion de nous affirmer pour la première fois dans la ville même où vous avez vu le jour (applaudissements).

Pour perpétuer le souvenir de ces fêtes nous poserions sur la maison natale de Victor Massé et d'Auguste Brizeux une plaque commémorative. Je vous en apporte ce soir le dessin, il est dû au crayon délicat et charmant de M. Léofanti. Nous ferions couler cette plaque en bronze. Cela vaudrait mieux qu'une plaque de marbre. Ce serait moins banal et ne coûterait pas plus cher.

Qu'en dites-vous mon cher maître ? Vous allez me répondre que j'en parle à mon aise et que je dispose de vous comme si vous nous apparteniez. Parfaitement, vous nous appartenez, vous êtes à nous. (Applaudissements). Quand nous vous avons choisi comme président, nous savions bien ce que nous faisions. Nous avions l'intention d'abuser de vous, de vous tirer non pas de l'oubli — car vous êtes de ceux qu'on n'oublie pas, qu'on ne peut pas oublier — (applaudissements), mais de l'injuste abandon où s'était flattée de vous enfermer la politique ingrate et bête de ces dernières années. En vous portant à la tête de notre Association nous avons voulu vous donner la preuve que les Bretons de Paris étaient fiers de vous, qu'ils vous regardaient comme leur maître ès-arts et ès-lettres (applaudissements). Nous avons voulu voulu vous venger dans la mesure de nos moyens de toutes les vilenies de vos contemporains. Et nous y arriverons, vous n'avez qu'à vous laisser faire. (Applaudissements).

Nous qui savons les dessous et les replis de l'âme bretonne et combien il est difficile de réaliser en ce monde son idéal philosophique, nous vous entourerons de tant d'égards que vos ennemis en viendront à regretter de s'être acharnés inutilement sur vous. (Applaudissements prolongés).

Cette allocution était à peine finie que M. Alphonse Guérin, se tournant vers M. Jules Simon lui dit avec le sourire sur les lèvres :

— Eh bien, qu'as-tu à répondre ?

Mais M. Jules Simon n'est pas de ceux qu'on prend sans vert. Il répondit à M. Léon Séché dans une de ces causeries spirituelles dont il a le secret, et que nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in-extenso*. En ce qui concerne les fêtes de Lorient il dit qu'avant de s'engager il fallait attendre les offres du comité, qu'on verrait alors ce que l'association avait à faire.

Ensuite, prenant texte des dernières paroles de M. Léon Séché, il s'exprima ainsi :

CAUSERIE DE M. JULES SIMON.

« C'est un lieu commun de quelques-uns de nos amis de dire que la politique a été injuste à mon égard. Ils se trompent, elle ne l'a pas été, et je n'ai pas à m'en plaindre. Si je me plains de la politique actuelle, ce n'est pas à cause des injustices dont je serais l'objet de sa part, mais uniquement parce que je la trouve mauvaise. Il n'est que trop vrai, en effet, que sur un point capital qui tient au cœur de beaucoup de républicains, je me suis trouvé en complet désaccord avec eux. Je leur ai dit qu'à mon avis ils compromettaient les intérêts du pays. J'avais le droit de le penser, j'avais assez travaillé pour cela, j'avais été assez souvent en avant quand les autres restaient en arrière. Oui, je pouvais croire que ma place était au premier rang. Mes ennemis eux-mêmes en conviennent. Mais je ne me plains pas d'avoir payé trop cher la partie que j'ai jouée contre eux. Ce à quoi je tiens le plus pour l'honneur de ma carrière, c'est que ceux qui ont pour moi quelque bienveillance sachent bien qu'en me séparant de mon parti je n'ignorais pas le prix que je paierais ma franchise et j'ajouterai mon courage. (Applaudissements). Oui, Messieurs, je le savais, je l'ai fait sans restriction, sans réserve, en public, Dieu merci. On me l'a fait payer dans le temps par beaucoup d'injures. Cela c'était trop, tant pis pour ceux qui m'ont injurié ! Pas un de ceux-là ne s'entendait lui-même. Il reconnaissait dans le fond de sa conscience qu'il injuriait un homme qui valait mieux que lui ; car j'avais eu le courage de dire ce qui était la vérité, et beaucoup de ceux qui pensaient comme moi avaient la honte de le cacher. A présent je vis en dehors de ce monde avec lequel j'ai rompu. Je m'en glorifie et je n'admets pas qu'on puisse dire que j'ai à m'en plaindre. Je me lave les mains de la politique d'aujourd'hui que j'ai déconseillée, que je ne comprends pas. Ne me parlez donc pas de ses injustices à mon égard. Je porte tout simplement la peine de ma franchise, de mes convictions et de mes désaveux. » (Applaudissements répétés).

Il fallait entendre M. Jules Simon prononcer ces paroles que la crise actuelle rendait encore plus saisissantes et plus solennelles. La voix était grave et forte, le geste hautain, le visage sévère. On sentait que c'était une conscience qui parlait.

Puis revenant par une transition heureuse à notre Association :

« C'est une bonne idée que vous avez eue d'avoir à Paris une association de tout l'Ouest, car l'Anjou et la Bretagne, c'est l'Ouest de la France et le pays français par excellence. On n'y connaît pas certaines maladies qui font tant de ravages ailleurs. Il y a dans l'Ouest des caractères qui n'ont pas fléchi, une ardeur qui ne s'étale pas, qui n'éclate pas en fanfares, mais qui est très sérieuse et très forte. Nous ne pouvons pas l'oublier, nous ne devons pas l'oublier dans la crise que nous traversons. En 1870, au moment où il fallait que tout le monde payât de sa personne, il y a peu de provinces qui se soient montrées comme nos provinces de l'Ouest. J'étais alors, pour mes péchés, membre du gouvernement de la Défense nationale. Nous étions des honnêtes gens, nous faisions notre devoir avec un parfait désintéressement, avec une profonde tristesse, et sans autre pensée, je puis bien le dire, que de sauver le pays (applaudisse-

Digitized by Google

ments) Tous les soirs nous réfléchissions à ce qui se passait, nous parlions de la conduite de tel régiment et de tel autre. Et je me souviens encore de la consolation que j'éprouvais, dans un moment où nous en avions si peu, en entendant dire : « Les mobiles bretons ont fait ceci; les mobiles bretons ont fait cela! » Ceux qui ne nous connaissaient pas n'avaient que le mot de mobiles bretons à la bouche, pour exprimer la ténacité, la fermeté devant les coups de fusils, la résolution dans l'accomplissement du devoir, coûte que coûte, sans marchander, sans discuter. Eh bien, s'il n'y a plus d'écho à ces souvenirs, si l'on n'en parle plus, parlons-en, nous autres. Nous avons un devoir de reconnaissance et d'admiration à remplir envers notre pays qui s'est honoré de la sorte durant les mauvais jours de l'année terrible. Nous sommes une Association bretonne-angevine qui a le devoir de conserver pieusement ces grands, ces nobles souvenirs.

De même que dans les manifestations de l'intelligence nous pouvons nous flatter de n'être pas les derniers

Je me sens fier, chaque fois que je passe dans les rues de Saint-Malo, d'appartenir à un peuple qui a produit dans tous les genres tant d'œuvres fortes et tant d'hommes illustres. Oui, nous sommes un grand peuple, le plus grand, sans contredit, de tous ceux qui composent la patrie française (applaudissements). Une association qui a à sa tête Ernest Renau peut bien dire qu'elle a avec elle le premier de nos écrivains. Je ne voudrais pas blesser la modestie des artistes qui sont à cette table, mais je puis bien dire qu'ils tiennent une place considérable dans l'art contemporain. Voilà ce que nous sommes. Nous avons donc le droit d'être fiers.... Il n'y a qu'une circonstance où nous nous offririons, où nous n'attendrions pas qu'on vint nous chercher, ce serait le cas où l'Association aurait à offrir son dévouement à la patrie.

Plaise à Dieu que nous n'ayons pas prochainement cette occasion, mais si elle se présentait, je serais le premier à vous dire, messieurs! « Nous voilà à la veille des plus grands malheurs, car la guerre, même quand elle est heureuse, est un malheur! (applaudissements) il faut qu'on le sache»! — Je dirais à la veille de ces évènements. « Réunissons-nous dans un banquet, serrons-nous les coudes et soyons prêts, à quoi? à tout; mourons, s'il le faut, pour la patrie! Et personne ne douterait de nos résolutions, car lorsque les Bretons disent quelque chose, on les croit sur parole, (applaudissements).

« Cette ainsi que je comprends l'Association. Il ne faut pas faire de bruit, mais de la besogne, songeons avant tout à honorer, à servir la patrie, ne perdons jamais de vue la France. Je parle un peu d'une manière hautaine, mais je suis persuadé que vous pensez comme moi, que vous êtes tous prêts au sacrifice, que vous vous sentez indomptables dans votre dévouement à la Patrie » — (applaudissements répétés).

Après ce beau discours, M. Durand se mit au piano pour accompagner M. Corbineau, le sympathique peintre angevin, qui joua sur le violon avec un très grand charme une berceuse et une gavotte. Puis M. Eugène Le Mouël déclama de sa voix chaude et bien timbrée la *Veuve*, poésie tirée de ses *Bonnes gens de Bretagne*; M. Amédée Durand chanta le *Muscadet* de M. Léon Séché; M. Paul Sébillot et M. Guy le Bris chantèrent deux chansons bretonnes. M. Durocher dit un sonnet; M. Durand : le Monologue *Barbassou* et l'on se sépara en se donnant rendez-vous au mois de décembre.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

MUSSET DANS UN NID

A LA MÉMOIRE D'ALFRED DE MUSSET

(Il y a peu de poèmes qui vaillent *Musset dans un nid*).
JULES CLARETIE. (1).

« Viens, disais-je à Marie, allons sous les grands saules
Sentir le frais du soir tomber sur nos épaules.
Le soleil rouge hésite au bord de l'horizon,
C'est l'heure où les amants, délaissant la maison,
S'en vont en liberté, loin des bruits de la terre,
Par les bois où l'amour s'entoure de mystère.
Faisons comme eux, allons chercher, — l'air est si doux! —
Le calme qui convient à de nouveaux époux ;
Allons voir de là-bas s'endormir la nature ;
La barque est prête et l'onde à cette heure est plus pure,
L'île de nos amours est déserte : allons-y,
Mon âme est à l'étroit, mon cœur étouffe ici! »
Et nous voilà poussant la barque avec les rames
Vers l'île que toujours habiteront nos âmes
Puisque nous y voulons avoir notre tombeau.
En deux coups d'aviron nous étions hors de l'eau,
Et nous allions tous deux, les pieds dans la rosée,
Nous promener au bord de la rive opposée.
C'était au mois d'avril. Le ciel était si bleu
Qu'on voyait au travers passer l'ombre de Dieu ;
Derrière nous la ville obscure et quasi nulle
Nageait dans les vapeurs du premier crépuscule;

(1) Préface de l'*Ave Maria*.

Digitized by Google

Tranquille autour de nous la Loire déroulait
Nonchalamment ses eaux que la lune emperlait
Et qui reproduisaient, grâce à leur transparence,
Les arbres des deux bords qui gardaient le silence.
Car, de peur de troubler la glace du miroir,
Les vents avaient plié leurs ailes sur le soir,
Et c'est à peine si, dans un tendre murmure,
Les saules balançaient leur flottante ramure.
Devant nous s'élevait le coteau de Liré,
Où du Bellay naquit et qu'il a célébré
Sur un rythme charmant de grâce et d'harmonie,
En maître, comme font les hommes de génie.
Les coteaux de l'Anjou, qui montent par gradins,
Sont à cet endroit-là couronnés de moulins
Qui, lorsqu'il fait du vent, du meunier sont la joie,
Et, tournant, sont pareils à des oiseaux de proie.
Ils avaient eux aussi fermé, comme les vents,
Leurs ailes ; le meunier, contrarié du temps,
Son bonnet de travers, carguait toutes ses toiles
Et tout bas accusait la blancheur des étoiles.

Tel était le tableau qui s'offrait à nos yeux,
Je n'en ai jamais vu de plus beau sous les cieux.
Après avoir erré longtemps et sans mot dire.
Tous deux, au bord de l'eau qui semblait nous sourire,
Marie interrompit le pas et vint s'asseoir
Sur un tertre ombragé par un peuplier noir.
Alors on entendit dans l'air un dialogue,
Doux comme une élégie et frais comme une églogue,
Et, comme s'il avait surpris notre âme au vol,
Dans un arbre voisin chanta le rossignol,
Triste, et laissant tomber sur nos fronts, goutte à goutte,
Les larmes de sa voix, car il pleurait sans doute.
Il disait dans sa langue adorable : « Aimez-vous,
Pour souffrir et mourir, jeunes gens, jeunes fous!
Vos lèvres ont l'éclat matinal de la rose,
Cueillez-y le baiser, c'est la plus douce chose.
Mais défendez-vous bien de bâtir quelque part,
Car la mort viderait votre nid, tôt ou tard,
Et ce n'est pas la peine, amour qui toujours niche,
De bâtir pour la mort : elle est déjà trop riche ! »
Et nous qui n'entendions rien à ce chant plaintif,
Qui laissions l'eau courir et flotter notre esquif,
Et qui ne savions pas hélas ! que dans ses langes
Le premier-né de nous s'en irait chez les anges,
Ni que l'affreuse mort, en vidant son berceau,
Descendrait la moitié de notre âme au tombeau,
Nous disions assez haut pour que Bulbul entende :
« Aimons-nous, bâtissons, c'est Dieu qui le commande
Puisque c'est grâce à Dieu que nous sommes unis.
Les oiseaux dans les bois ont déjà fait leurs nids;
Faisons le nôtre, et pour que jamais il n'en sorte
Un seul de nos petits, fermons-en bien la porte.
Aimons-nous, bâtissons, mais seulement pour nous,
Quand on se montre heureux l'on se fait des jaloux :
Enfermons le bonheur dans notre maisonnette
Et, cela fait, tâchons qu'il soit toujours honnête;
Le reste importe peu, car les biens de l'amour
Sont les seuls d'ici-bas qui durent plus d'un jour. »
Nous disions, et l'oiseau, sombre et battant de l'aile,
Continuait toujours sa triste ritournelle.

« Bien sûr, reprit Marie, il a quelque chagrin,
Il chante, mais on sent qu'il pleure à son refrain,
Car ce n'est pas ainsi qu'il chante d'ordinaire,
Et je crois deviner la douleur d'une mère.
Approchons-nous de lui doucement, si tu veux.
Peut-être il daignera nous faire des aveux :
Les oiseaux ont une âme et, sans qu'il y paraisse,
Ils aiment, comme nous, la voix qui les caresse.
Et déjà nous avions gagné, rasant le sol,
L'arbre d'où nous tombaient les pleurs du rossignol,
Mais le sauvage avait soudain pris sa volée
Et chantait sous un saule, au coin d'une autre allée.
Tout à coup, — ô misère, ô Dieu toujours caché! —
Nous voyons-là, par terre un nid... mais déniché,
La place de l'amour était brûlante encore,
Mais les oiseaux n'avaient pas eu le temps d'éclore,
Car au fond du nid même un œuf était resté,
Qui, broyé, témoignait de la méchanceté.
Pauvre oiseau ! nous savions le sujet de ses larmes,
Et sa douleur pour nous en avait plus de charmes.
Quand elle eut pris le nid entre ses blanches mains,
Marie y déposa deux baisers doux et fins,
Déplorant l'œuvre vaine et pure de la mère,
Et machinalement se mit à le défaire.
« Tiens, dit-elle, regarde : un morceau de papier
Entre ces brins de mousse et ce treillis d'osier!
Des vers ?
— Fais-les moi voir?
— Non, laisse-moi les lire ?
— Quoi ! des vers dans un nid, mignonne, tu veux rire !
— Eh bien! que vois-tu donc de si drôle à cela ?
Si tu n'y veux pas croire, écoute, les voilà :

Fille de la douleur, harmonie, harmonie,
Langue que pour l'amour inventa le génie,
Qui nous vint d'Italie et qui lui vint des cieux!
Douce langue du cœur, la seule où la pensée,
Cette vierge craintive et d'une ombre offensée,
Passe en gardant son voile et sans craindre les yeux!
Qui sait ce qu'un enfant peut entendre et peut dire
De tes soupirs divins nés de l'air qu'il respire,
Tristes comme son cœur et purs comme sa voix?
On surprend un regard, une larme qui coule :
Le reste est un mystère ignoré de la foule,
Comme celui des flots, de la nuit et des bois!

Et moi qui soupçonnais une plaisanterie,
Comme, pour m'intriguer, parfois en fait Marie,
Je vous laisse à penser si je restai moqueur
Quand elle lut ces vers que je savais par cœur,
Comment se trouvaient-ils ici ? par quel miracle
Musset avait-il pris un nid pour tabernacle ?
Etait-ce un écolier qui les avait laissés
Sous un saule où l'oiseau les aurait ramassés ?
Ou bien le rossignol, sous sa capuce brune,
Avait-il pénétré de nuit, au clair de lune,
Dans une chambre seule, et sur un guéridon
Ravi la page au livre ouvert à l'abandon ?
Mystère ! — Je sais bien que longtemps nous pleurâmes,
Que ces vers-là depuis sont restés dans nos âmes.
Et que, le lendemain, dans le fond de nos cœurs.
Le rossignol chantait encore ses malheurs.

O Musset, pensais-tu, quand ta muse en délire
Te dictait ces beaux vers aux accords de sa lyre.
Et que ton front, sacré par la sainte onction,
Ruisselait sous les feux de l'inspiration ;

Digitized by Google

MUSSET DANS UN NID

Dessin au crayon par M. Alleaume.

Digitized by Google

Pensais-tu que ces vers écrits pour ta maîtresse,
Et qui charment notre âme aux heures de tristesse,
Comme une chère image ou le chant du pays,
Quand on a le bonheur de les avoir appris;
Que ces vers, échappés des lèvres de ta blonde,
Courraient dans un baiser sur l'un et l'autre monde,
Et qu'après avoir fait l'été comme l'hiver,
Le voyage du ciel et celui de la mer,
Ils viendraient, fatigués de leur course éternelle,
Dormir, pauvres oiseaux, au nid de Philomèle?

O Musset, pensais tu qu'un jour le rossignol
Pour thème de ses chants prendrait les tiens au vol;
Que, lorsqu'il monterait ou descendrait sa gamme,
On entendrait chanter les soupirs de ton âme,
Et qu'un soir, en rêvant, un couple d'amoureux
Les trouverait au nid à la place des œufs?
Non, tu ne pensais pas, aux genoux de Lucie,
Lorsque tu l'embrassais encor pleine de vie,
Que tes vers immortels, — étrangeté du sort! —
Deviendraient pour l'amour le psaume de la mort!
Tu lui disais tout bas, pour qu'elle seule entende;
« Aimons-nous, voici l'heure! et Dieu nous le commande,
Puisque c'est par le cœur que nous sommes unis;
Les oiseaux dans les bois ont déjà fait leurs nids.
Ouvre en fermant les yeux, tes deux lèvres de rose,
Et mes baisers reçus, rends-les moi, si tu l'ose.
Elle te répondait: « Mon âme s'ouvre à toi,
Et mes yeux sont fermés, Alfred, embrasse-moi!
Mets ta main sur mon cœur, sens-tu comme il palpite?
Pour qui, sinon pour toi, battrait-il aussi vite?
Viens donc, mais parlons bas! si quelqu'un écoutait »

Et pendant ce temps-là le rossignol chantait.

Nantes, mai 1875.

LÉON SÉCHÉ

DESSIN A LA PLUME PAR ALLEAUME.

MAXIME LA TRAGÉDIENNE

On a reproché avec juste raison peut-être aux habitants de certaines parties de la France, d'aimer trop le bruit et la réclame. Un des leurs ne peut pas produire la moindre chose sans qu'aussitôt ses concitoyens embouchent la trompette de la renommée. Il en est d'autres, au contraire, où tout se passe plus simplement, trop simplement, serions-nous tenté de dire. C'est à peine si l'on y prend garde à ceux qui par l'éclat de leur vie et de leur talent honorent la région où ils sont nés. Quand ils disparaissent, fauchés par la mort, aucune voix amie ne s'élève en leur faveur.

Nous ne voulons pas qu'un semblable reproche puisse être adressé à notre cher Anjou et nous venons aujourd'hui rendre hommage à une femme de talent et de cœur qui, bien que fixée à Paris depuis de très nombreuses années, nous parlait souvent de son pays natal, de cette petite ville de Baugé vers laquelle son souvenir se reportait avec tant de complaisance.

Nous voulons parler de Mme Charles Fauvety qui, avant son mariage, sous le nom de Maxime, eut tant de succès au Théâtre-Français et à l'Odéon et qui porta tant d'ombrage à Rachel. Cette dernière, en effet, ne voulut pas voir dans notre compatriote une émule, mais une rivale qui lui fut indignement sacrifiée par suite de circonstances que nous rapporterons au cours de cette étude.

Maxime, dont le vrai nom était Fortunée Gariot, naquit dans une ferme dans les environs de Baugé, en Maine-et-Loire. Orpheline très peu de temps après sa naissance, elle fut élevée par une grand'mère qui était pieuse comme on l'était alors dans cette partie de notre département et qui berça ses premières années par le récit des faits de la *grand'guerre*. C'est par cette expression, bien typique assurément, qu'on désignait alors dans toutes nos campagnes de l'Ouest la formidable levée de boucliers que la Vendée avait faite. Quoique bien des années se fussent écoulées déjà depuis cette époque, le souvenir en était encore présent dans toutes les mémoires. On en parlait comme on parle de nos jours en Bretagne des troubles qui ensanglantèrent le pays à l'époque de la Ligue. Le peuple n'oublie rien.

Si bien des crimes furent commis dans ces jours néfastes, il y eut aussi bien des actions d'éclat, bien des traits d'héroïsme accomplis de part et d'autre. Qui sait si ce n'est pas dans ces histoires dites à la veillée que la grande Artiste Angevine dont nous esquissons aujourd'hui la vie n'a pas puisé, d'une façon inconsciente sans doute, son admiration pour les personnages historiques, annoblis par le génie de nos poètes tragiques et pour les grandes actions qui font le sujet même de leurs chefs-d'œuvres!

La petite fille montrait une intelligence si précoce et si ouverte, elle faisait si constamment preuve d'un tel désir de s'instruire, qu'une famille noble, dont la

Digitized by Google

terre était voisine de la maison de sa grand'mère, en fut très vivement frappée. Il fut donc proposé par elle à la jeune paysanne de suivre les leçons qu'un professeur donnait aux enfants du château. Ses progrès furent très rapides, et lorsque, dans le cours de ses études, elle en arriva à apprendre nos classiques, elle se prit pour eux, et notamment pour Racine, d'un enthousiasme qui depuis ne s'est jamais refroidi.

Les choses continuèrent ainsi jusqu'à ce que Fortunée Gariot eût atteint l'âge de douze ans. C'est à cette époque, en effet, que se passa un évènement, bien simple pourtant, qui ne fut pas sans avoir une influence capitale sur la destinée de notre compatriote.

Une de ses parentes, qui avait à Angers un magasin de soieries, désira avoir la jeune fille auprès d'elle et c'est avec elle que quelques années plus tard elle vint habiter Paris.

Dans la grande ville, cette parente fut amenée à faire la connaissance de Mme Touzez, qui était actrice au Théâtre-Français et dont le fils sut se faire tant de réputation sur une de nos principales scènes de genre. Un jour cette dame apporta à son amie deux billets pour la Comédie où l'on donnait Cinna. Notre future tragédienne accompagna sa cousine et ressentit une impression qu'il n'est pas facile de décrire en entendant résonner les vers sublimes du vieux Corneille.

Dès lors, la jeune fille comprit quelle était sa vocation et elle se jura à elle-même qu'elle serait artiste.

Ce fut Mme Touzez qui lui donna ses premières leçons de déclamation et qui, un peu plus tard, la fit entrer dans le cours de Dumilâtre. Elle travailla ensuite avec Saint-Aulaire et Nanteuil dont les deux fils, Charles et Célestin, acquirent tant de renom, l'un dans la sculpture et l'autre dans la peinture. Enfin, elle eut pour professeur l'illustre Samson, l'éminent acteur que nous nous souvenons d'avoir applaudi tant de fois rue de Richelieu. Elle ne quitta son cours que pour jouer à la Comédie-Française. Ses débuts eurent lieu dans *Phèdre* et tous les journaux du temps furent unanimes à constater le triomphe que lui valut cette tragédie. C'est à dessein que nous nous sommes servi de ce mot, car il n'est pas trop fort pour dépeindre l'effet qu'elle produisit dans ce rôle écrasant. Elle dut y paraître trente fois, ce qui est un nombre de représentations énorme, si l'on veut bien se reporter à cette époque.

Maxime interpréta ensuite avec le même bonheur les rôles d'*Emilie*, de Cinna, et d'*Aménaïde*, de Tancrède.

Cette réussite, due au seul travail et au talent, valut à notre compatriote, qui en abordant le théâtre avait pris le pseudonyme de Maxime, la jalousie de Rachel. Cette dernière ne voulait partager avec personne son trône de reine tragique. L'illustre actrice qui avait dans son jeu tant de puissance et parfois tant d'ironie était moins bien douée du côté de la sensibilité. C'était là justement la qualité maîtresse de Maxime; c'était par là qu'elle exerçait un si grand empire sur le public. En scène, elle répandait de vraies larmes,

PORTRAIT DE MAXIME LA TRAGÉDIENNE.
(*Dessin au crayon de F. Ducombs*).

et les spectateurs ne tardaient pas à partager son émotion, tant il est vrai que pour faire pleurer les gens il faut commencer par pleurer soi-même.

Il était évident qu'après de tels succès, il allait de soi que Maxime devait être engagée à la Comédie-Française. Le comité, composé d'artistes qui présidait alors aux destinées de notre première scène dramatique, inclina cependant à ne pas le faire, sans doute grâce à l'influence que Rachel exerçait sur lui, et il fallut l'intervention d'un ministre pour lui forcer la main.

Il fut donc décidé que notre compatriote appartiendrait au théâtre pendant une année.

Le travail ne lui fut pas épargné durant le cours de cet engagement. Elle fut tour à tour Camille, Clytemnestre, Chimène et Mérope, et les critiques les plus autorisés du temps, à commencer par Jules Janin, rendirent une pleine et éclatante justice au talent qu'elle déploya dans chacun de ces rôles.

Mais la lutte n'avait fait que devenir plus ardente entre Rachel, qui avait pour elle tout le comité, et notre compatriote, qui ne comptait pour se maintenir, que sur les suffrages enthousiastes du public et sur son beau talent.

Digitized by Google

Pour tâcher de diminuer Maxime dans l'opinion des spectateurs, on imagina de la faire jouer dans la même pièce que Rachel, en la chargeant, cela va sans dire, du rôle le moins sympathique et le moins bon. Une tragédie du répertoire se prêtait admirablement au but qu'on se proposait. Nous voulons parler de la *Marie-Stuart*, de Lebrun. Mais la tentation échoua complètement. Dans cette pièce dont la réussite fut très brillante, Maxime, qui était chargée de représenter la reine Elisabeth, eut pour le moins autant de succès que Rachel, qui se montrait sous les traits si touchants de la jeune et malheureuse reine d'Ecosse.

Tout en étant constamment sur la brèche pour interpréter les œuvres du répertoire, Maxime étudiait les *Burgraves*. Victor Hugo lui avait confié le rôle de Guanhumara. Elle le répéta plus d'un mois et pourtant, presque à la veille de la première représentation, il lui fut brusquement retiré par l'auteur qui, si nous nous en rapportons à des documents du temps que nous avons sous les yeux, voulait faire entrer Mlle Georges au Théâtre-Français. Grâce à elle il espérait faire remettre à la scène certains drames de l'école moderne absolument délaissés à la Comédie, mais devant l'opposition absolue du comité il dut se contenter d'une actrice des boulevards, de Mlle Théodorine, devenue plus tard Mme Mélingue.

Plusieurs journaux de Paris ont dit récemment, en annonçant la mort de Maxime, que Victor Hugo avait été contraint de prendre ce parti parce que pour sa pièce il avait besoin d'une euménide et non d'une harengère.

Une pareille appréciation n'a rien de fondé. Nous nous sommes, en effet, convaincus par la lecture des nombreux documents du temps que nous avons sous les yeux en écrivant cette biographie, que le seul reproche qu'on ait jamais pu adresser à Maxime et que parfois on lui ait adressé alors qu'elle était au théâtre, c'est de n'avoir pas toujours eu dans son jeu cette froide correction qu'il est permis de ne pas admirer sans réserve. Elle se laissait aller à son inspiration, à sa nature si exubérante, et elle trouvait des effets imprévus qui pouvaient dérouter les habitudes prises, mais dont, au lieu de la punir, il eût fallu, ce nous semble, pour être juste, lui tenir grandement compte.

Lorsqu'on apprit la décision de l'illustre poète, l'émoi fut extrême dans le monde des arts. D'ardentes polémiques éclatèrent, et les journaux du temps sont là pour en témoigner. C'est qu'en vérité l'injustice était criante. Mme Mélingue qui venait d'entrer à la Comédie pour jouer un rôle dans une pièce dont le succès fût plus que douteux, fut reçue sociétaire au détriment de Maxime, malgré tous les services que cette dernière avait rendus et malgré le talent dont elle avait donné des preuves si multiples.

Certes l'opinion publique se rangea du côté de notre compatriote ; mais, par malheur pour elle, il n'en fut pas de même des tribunaux auxquels elle crut devoir s'adresser.

La carrière de Maxime semblait être à jamais brisée quand elle fut engagée pour la troisième fois à l'Odéon où elle avait fait de courtes apparitions avant d'entrer à la Comédie Française. La direction lui confia le rôle de *Lucrèce*, dans la célèbre tragédie de Ponsard qui porte ce nom, et son succès y fut retentissant. Les journaux ont surtout vanté le sentiment de pudeur et de chaste retenue qu'elle sut donner à ce beau rôle. Le grand récit du songe qui est un des passages les plus remarquables de cette œuvre lui valait tous les soirs une ovation très méritée. C'est aussi à la même époque que l'on reprit pour elle la *Jeanne d'Arc*, de D'Avrigny. Elle y fut également très applaudie.

La presse entière avait rendu justice à Maxime. Aussi plusieurs directeurs de nos plus grandes scènes de province voulurent-ils la faire paraître sur leurs théâtres. C'est ainsi qu'elle fut amenée à passer encore une fois en revue tous les rôles qu'elle avait joués avec tant de talent. Partout elle fit sensation. A Angers, notamment, son succès fut extrême. Ses compatriotes voulurent lui montrer par leurs bravos enthousiastes qu'ils étaient fiers de son génie.

Sur ses entrefaites, c'est-à-dire en plein triomphe, comme on vient de le voir par ce qui précède, Maxime épousa M. Charles Fauvety qui, avant de s'occuper des études philosophiques et sociales grâce auxquelles il est si connu, a été négociant dans le quartier du Bourdonnais. Après avoir acquis, jeune encore, une fortune modeste, mais suffisante, il obligea la grande tragédienne à renoncer au théâtre aussitôt qu'il en eut constaté toutes les difficultés et tous les périls.

C'est sous le nom de Mme Fauvety que nous avons connu Maxime dans cette petite maison d'Asnières, près Paris, qu'elle habitait et qu'elle se plaisait à rendre aussi hospitalière que possible. C'est là que la mort est venue la frapper et l'enlever à l'affection de son mari auquel nous offrons nos sentiments d'affectueuse condoléance. Dans le malheur qui l'atteint il a du moins cette consolation de ne pas croire que tout soit fini avec la vie. Il sait qu'on se retrouve un jour et c'est dans cette certitude qu'il puise son allégement à sa douleur.

C'est là aussi que nous avons pu apprécier si souvent les qualités d'esprit et de cœur de notre compatriote. Parfois, en petit comité, elle se plaisait à redevenir pour nous la Maxime du Théâtre-Français et de l'Odéon, et elle nous disait quelques-uns des plus beaux morceaux de son riche répertoire. Parfois aussi elle aimait à parler avec nous du doux pays angevin qui lui était toujours bien cher et où elle savait que nous retournions chaque année.

Aussi sommes-nous sûr que les lecteurs de cette *Revue* nous sauront gré de leur avoir retracé la vie d'une artiste qui eût tenu le premier rang d'une manière définitive si les circonstances l'eussent mieux servie.

LIONEL BONNEMÈRE.

Digitized by Google

LE GÉNERAL BERTON
A SAUMUR (*Suite*).
IV

Je ne suivrai pas dans leur fuite les différents acteurs de ce drame mal agencé. Nous retrouverons d'ailleurs la plupart d'entre eux devant la cour d'assises de Poitiers.

Sans vouloir traiter ici dans ses détails la conspiration de la Rochelle, il me faut cependant la signaler en passant, comme une transition indispensable entre la nuit du 24 février et l'évènement du 17 juin 1822.

Avant même que la seconde conspiration de Saumur n'éclatât, tout était disposé à la Rochelle pour un mouvement semblable. Là encore, les Carbonari avaient des chances de succès. Les conspirateurs étaient nombreux et influents. Poitiers était dans le secret et l'on était sûr de la garnison de Niort.

Les masses, pour agir, ont besoin de se rallier autour d'un chef. Il fallut donc songer à mettre à la tête de cette nouvelle insurrection un de ces hommes hautement posés dans le pays,dont, en quelque sorte, le panache se voit de loin, et autour desquels on aime à se grouper. Sur le refus de M. de Beauséjour, député de la Charente, le général Lafayette, ce vieillard au cœur éternellement jeune et aventureux n'hésita pas à se présenter, comme il l'avait fait à Béfort. Mais on n'accepta pas cet excès de dévouement. Le colonel Dentzel fut choisi pour se joindre à Berton et il se rendit à cet effet à La Rochelle accompagné de Flotard.

Le parti libéral avait paru un instant découragé. On voulait que Berton quittât la France, et deux enfants du département de Maine-et-Loire, qui les compta depuis parmi ses députés, Guiller de la Touche et Tessié des Rosiers,furent choisis par Lafayette pour lui porter l'argent dont il pourrait avoir besoin pour s'embarquer.

L'expédition de la Touche et Tessié ne fut pas sans danger. A la sortie de Doué, ils rencontrèrent des gendarmes, avec lesquels ils échangèrent un salut de politesse. Mais plus loin ils furent poursuivis, et ce ne fut qu'à la rapidité de leurs chevaux qu'il durent d'échapper à un péril imminent. Ils parvinrent à mettre la Loire entre eux et ceux qui suivaient leur piste, et ils arrivèrent enfin à la Rochelle, où ils trouvèrent Berton,qui refusa de s'éloigner, et erra pendant quelque temps dans les départements des Deux Sèvres et de la Charente-Inférieure. Inébranlable, il avait juré de mourir ou de faire triompher sa cause, et il était décidé à tenir son serment.

Dentzel et Flotard se mirent en rapport avec lui, et bientôt ils renouèrent les fils d'une nouvelle conspiration. Un incident futile, en faisant ajourner l'exécution du complot, fit tout échouer.

On se rappelle que lors de la déroute de Saumur, Berton avait abandonné son uniforme à Brion, auprès de Thouars,chez l'aubergiste Dazaix. Ce n'est pas une chose d'une médiocre influence sur la foule, qu'un habit de général. Mais aussi, dans une ville de province où l'on conspire, alors que pèse dans l'air ce vague malaise, ce moment d'attente solennelle qui précède toutes les grandes catastrophes, celles de la société aussi bien que celles de la nature, quand il est si important de s'entourer de mystère, il n'est pas aisé de commander, sans exciter de soupçons, un habit d'uniforme pour un grade qui n'existe pas dans le pays. On dut donc envoyer à Brion chercher l'habillement du 24 février.

On avait choisi le 14 mars pour l'explosion de cette nouvelle conspiration. L'habit ne se retrouva pas chez Dazaix, on éprouva des retards; enfin l'émissaire ne fut de retour à la Rochelle que le 19 au soir, cinq jours après celui qui avait été fixé. Le 19 au matin, le général Despinois, qui depuis quelques temps avait des soupçons, avait fait arrêter les quatre sergents, Borie, Raoulx, Goubin et Pommier.

L'affaire ayant été instruite à Paris, ils furent,après leur condamnation, renfermés à Bicêtre. Deux étudiants en médecine, Guillier de la Touche, dont je viens de parler déjà, et Morgues, y étaient attachés par leurs fonctions. Le directeur de la prison avait laissé percer devant eux sa sympathie pour les captifs et sa répugnance pour le rôle qu'il remplissait.La Touche avertit Dentzel et Fabvier des dispositions d'esprit dans lesquelles se trouvait celui-ci. L'étudiant en médecine était un noble cœur, et il avait fait ce rêve généraux de sauver les quatre malheureux condamnés.

— Deux moyens s'offrent à nous, dit-il à Dentzel et Fabrier. De premier est sûr,et si l'on s'en repose sur moi je promets de réussir.Mais il est violent,des existences sont à l'enjeu, et le sang coulera. L'autre, la corruption, est plus douteux....

On hésitait. Pendant toute une nuit, Dentzel et La Touche errèrent autour de la forteresse, observant le terrain et calculant les chances de succès. Dentzel, plus âgé, fut aussi le plus prudent, et fit renoncer La Touche à agir à main armée.

On le chargea d'offrir au directeur une somme de 10,000 fr. et une rente viagère au capital de 60,000 fr. Tiraillé entre les devoirs de sa charge et les sympathies de son cœur, le directeur consulta son oncle, aumônier de Bicêtre. Celui-ci, en sa qualité de prêtre, était franchement dévoué au parti monarchique. Il dissuada son neveu d'accepter ces propositions, le menaça des colères du ciel et de la justice des hommes, et le décida à trahir ceux qui s'étaient confiés à lui.

Morgues et La Touche lui comptaient les 10,000 fr., lorsque, avertie par lui, la police vint pour les arrêter. La Touche renversa quelques agents et s'esquiva. Réfugié dans l'amphithéâtre de la dissection, un autre étudiant en médecine, Bouchard, le fait mettre dans une bière dont il cloue en toute hâte le couvercle.Les

Digitized by Google

agents se présentent.

— Je n'ai vu personne, dit Bouchard, je suis seul, à moins que vous ne comptiez pour quelqu'un le cadavre qui est dans cette bière. Voyez !...

La présence d'un mort inspire toujours un respect mélangé de terreur. Les agents se retirèrent. La Touche était sauvé.

Il ne s'était pas dissimulé les périls de l'entreprise, aussi n'avait il pas voulu que l'on avertit les condamnés des efforts tentés pour eux.

— Agissons, avait-il dit, mais qu'ils ne sachent rien avant l'heure du succès. A quoi bon leur donner un espoir qui peut-être aboutira à une déception cruelle ?

A cinq heures, les portes de la prison devaient s'ouvrir devant eux, et tout était préparé au dehors pour leur fuite. A quatre heures, Morgues était arrêté et à cinq, les sergents de la Rochelle étaient transférés à la Conciergerie dont ils ne devaient sortir que pour marcher à l'échafaud.

Le 21 septembre, ces quatre nobles têtes roulaient sur la place de Grève. Par une coïncidence bizarre, c'était le jour anniversaire de la naissance de Mademoiselle, la fille de la duchesse de Berry. Ce jour-là, il avait un grand dîner officiel chez le ministre de Villèle, et le soir, on dansait aux Tuileries.

La légitimité n'observait pas, à l'égard de ses adversaires, les convenances qu'elle exigeait d'eux. Un officier en demi-solde, Lacombe, se vit condamner par les assises du Tarn à deux ans de prison et deux cents francs d'amende pour offense aux membres de la famille royale, offense résultant de ce que, en apprenant la mort du duc de Berry, il avait engagé un de ses amis à venir manger chez lui un gigot de mouton. La cour suprême, sur la plaidoirie de M. Odillon-Barrot, cassa l'arrêt uniquement parce que la réponse du jury ne constatait pas si les propos offensants, — l'invitation ! — avaient été tenus dans un lieu public.

Cependant, même après l'arrestation des quatre sergents de la Rochelle, le 19 mars, un dernier espoir était encore resté pendant quelque temps aux conjurés. Un dépôt colonial, fort de sept cents hommes, séjournait à l'île d'Oléron, attendant d'un jour à l'autre l'ordre de mettre à la voile pour le Sénégal. Son généreux chef, le commandant Sofréon, certain de l'entier dévouement de ses hommes, avait promis de le mettre au service des conspirateurs. Avec ces sept cents hommes, on pouvait débarquer à la Rochelle, délivrer les captifs, et trouver enfin son salut dans ce beau désespoir dont parle notre vieux et sublime Corneille.

Berton, Flotard et Dentzel montent sur une barque et se dirigent vers l'île d'Oléron. C'était par une belle matinée du printemps, et le vent soufflait vers la haute mer.

— Quel beau temps, s'écria le patron de la barque, pour la frégate du commandant Sofréon, qui a levé l'ancre cette nuit !

Le général Despinois avait eu des craintes, et il avait avancé l'ordre du départ du détachement colonial. Foudroyés par ce dernier coup du destin, les trois conspirateurs se firent conduire à Rochefort où ils se quittèrent.

Pour la quatrième fois les projets de Berton étaient déjoués. Il pouvait s'embarquer encore et passer en Espagne. Ses amis le pressaient d'y chercher un refuge. Mais une partie de ces malheureux que le prestige de son grade avait entraînés étaient dans les fers, et il lui sembla qu'il ne lui appartenait plus de se soustraire aux périls qu'il avait attirés sur eux. Les sauver ou mourir avec eux, tel fut désormais son seul rêve ; et de même qu'il avait marché à leur tête sur Saumur, de même il voulut marcher à leur tête à l'échafaud.

Après tant d'échecs répétés, après ce qu'il avait vu de l'indécision des habitants de cette ville et des campagnes avoisinantes, une nouvelle entreprise semble un acte de folie ; mais cette tentative grandit en raison même de sa folie, et mérite qu'on l'admire à l'égal d'un dévouement sublime.

C'est Grandmesnil qui, en février, avait été chercher Berton à Rennes pour le conduire à Saumur. Ce fut encore lui qui, en juin, alla le trouva et, de la Saintonge où il s'était momentanément retiré, le ramena sur le théâtre de la lutte nouvelle qu'on allait entreprendre. Dans le *Précis* romanesque qu'il a publié sur ces évènements, le commandant Gauchais se représente encore comme l'agent principal, comme le chef réel de cette dernière tentative. Il suffit de dire que Berton, justement indigné de sa conduite dans l'affaire du 24 février, refusa de le voir et d'entrer en relations avec lui.

Grandmesnil sut persuader à Berton que les carabiniers en garnison à Saumur étaient mécontents, et qu'il serait facile de s'appuyer sur eux. Il ne tarda pas à le mettre en rapports avec un homme qui s'est acquis dans cette affaire une bien triste célébrité, avec le sous-officier Woëlfeld. Ce misérable entra-t-il dans la conjuration avec l'intention préméditée de vendre ses amis et se fit-il traître de gaité de cœur ? ou bien son colonel, éclairé sur ses démarches, le contraignit-il à un rôle infâme et lui fit-il acheter sa grâce au prix d'une trahison, c'est là le secret de sa conscience. Quoiqu'il en soit, Grandmesnil lui avait demandé quelle somme il faudrait pour gagner le régiment, et l'on avait arrêté ces chiffres : 100 louis pour Woëlfeld et 8000 fr. pour le régiment. Le Comité directeur de Paris devait fournir toutes ces sommes.

On avait ignoré, jusqu'au moment de l'arrestation de Berton, le rôle actif que Grandmesnil avait joué dans la précédente conspiration. Aussi ne fut-il pas poursuivi. Il profita de la sécurité au sein de laquelle on le laissait pour faire de fréquents voyages à Paris. Il vit à plusieurs reprises Lafayette et divers membres du Comité directeur. En mai il présenta à Lafayette, Baudriller, l'un des principaux agents de cette dernière conspiration dont on allait tenter de

Digitized by Google

renouer les fils déjà tant de fois brisés.

Trois entrevues eurent lieu entre Woëlfeld et Berton. Toutes les mesures furent prises, et l'on fixa au dimanche 22 juin le jour de la nouvelle agression.

Woëlfeld, ainsi que quelques sous-officiers de carabiniers qui étaient dans le secret de la trahison, avait obtenu depuis quelque temps la permission de chasser dans les environs de Saumur, armé d'un fusil de chasse à deux coups.

Une entrevue fut décidée pour le 17 juin, et l'on désigna pour lieu de rendez-vous la maison de Delalande, située entre Gennes et Saumur, à deux lieues environ de cette dernière ville. Il avait été convenu, et c'était une mesure de sûreté bien élémentaire, que de nombreux conjurés, en costume de chasseurs, seraient disséminés autour de la maison et dans les environs, pour éclairer les routes voisines et garantir la sécurité générale. Grandmesnil devait veiller à ces soins, si importants dans de pareilles circonstances, et s'était chargé de tout.

Parti de Gennes en bateau avec Baudriller, sous la conduite d'un seul marinier, Berton arriva à deux heures de l'après-midi au lieu du rendez-vous, où il fut reçu par Delalande. Un instant après Woëlfeld entre, serre la main de Baudriller, et donne à Berton le baiser de Judas. Il déposa son fusil près de la cheminée; quatre autres sous-officiers dont il lui garantit le dévouement pour la cause de la liberté, entrent un instant après. C'était un été, par la plus forte chaleur du jour. On apporta une bouteille de vin. En goûtant celui que Delalande venait de lui verser, Berton s'écrie :

— Il est de Bordeaux, celui-là ! Il vient d'un pays où tout est prêt pour nous seconder. Buvons-le donc à la réussite de nos projets.

Après avoir vidé son verre, Woëlfeld sort un instant. Quand il rentra, tous étaient encore assis autour de la table et se rafraichissaient.

— Aux armes ! s'écria-t-il en se précipitant sur son fusil ; et couchant Berton en joue : — Vous êtes mon prisonnier ! Si vous faites un mouvement je vous tue !

Les quatre sous officiers couchent en joue Baudriller et Delalande. Berton bondit et se redressa à demi sur son siège ; puis il retomba, vaincu, anéanti, stupéfait, immobile. L'éclair le plus rapide eût illuminé toute cette scène.

— Eh quoi ! s'écria Berton après un moment de stupeur, vous, Woëlfeld, qui venez de m'embrasser, vous êtes un traitre !....

— Pas un mot ! dit brutalement Woëlfeld. Vous avez sur vous un pistolet et un poignard, déposez-les !

Berton obéit. Woëlfeld les fit asseoir tous trois sur un lit, les mains appuyées sur les genoux, immobiles et dans l'attitudes de ces statues que les Egyptiens plaçaient sur les tombeaux. On s'est étonné de la docilité de Berton dans cette circonstance, on l'a accusé de faiblesse, on a dit qu'il devait se faire tuer.

— Je ne crains pas la mort, dit-il dans son procès. Mais ne voulant pas périr de la main d'un assassin, j'ai mieux aimé me rendre et me soumettre à la justice.

C'était là la raison officielle, en quelque sorte, le motif à dire au public et devant des juges : mais il y en avait un autre plus vrai, qui devait le décider à ne faire aucune résistance.

Ce jour-là, le régiment de carabiniers était consigné au quartier. Aussitôt l'arrestation opérée, Woëlfeld qui n'osait, qui ne pouvait avec ses quatre complices traîner ses victimes jusqu'à Saumur, au milieu de campagnes dont chaque habitant sympathisait secrètement avec les conjurés, avait détaché un de ses hommes pour aller chercher le renfort qui attendait, prêt à se mettre en marche. Cet émissaire était à pied et les instants précieux. Il s'empara du cheval d'un paysan qu'il rencontre sur la route, piqua des deux et traversa la ville étonnée au galop de ce coursier champêtre. Les chevaux étaient sellés et un nombreux détachement se dirigea vers la maison de Delalande.

D'un autre côté, on a vu que Grandmesnil avait dû prendre toutes les précautions si indispensablement nécessaires dans ce genre de circonstances. On s'était reposé sur lui du soin de distribuer autour de la maison de nombreuses sentinelles, prêtes à accourir au moindre signal. Plusieurs conjurés devaient venir assister à ce rendez vous. Deux heures environ allaient s'écouler avant que les carabiniers n'arrivassent, et ces conjurés ne pouvaient manquer d'avoir connaissance pendant ce temps de la position critique de Berton. Ils allaient venir, et Woëlfeld ne tarderait pas à payer de sa vie son odieuse trahison.

Tel était l'espoir de Berton, telle était la crainte de Woëlfeld. C'était un partie décisive, un coup de dé suprême : des existences étaient à l'enjeu, mais les chances étaient encore égales ; la crainte de Woëlfeld était aussi fondée que l'espoir de Berton, et pendant ces deux heures qui se traînèrent bien lentement au gré des sept acteurs de cette scène terrible, nul n'eut pu dire qui allait périr...

Les trois prisonniers était donc restés sous la garde de trois hommes, car Woëlfeld, en proie à une anxiété facile à comprendre, sortait sans cesse, ou ne rentrait que pour adresser à Berton et à ses infortunés compagnons les plus horribles menaces, qui trahissaient son impatience et ses angoisses.

Ce jour-là, un couvreur travaillait sur la maison de Delalande. Woëlfeld lui ordonna, en lui montrant son fusil avec un geste significatif, de rester à son poste et d'observer. Cet homme a raconté que les craintes de Woëlfeld étaient si vives et la contrainte imposée à Berton si absolue et si impitoyable, que tandis qu'il était sur ce lit où sa liberté expirait, immobile et avec trois fusils abaissés sur sa poitrine, des cousins, ces moustiques des bords de la Loire, étaient venus à plusieurs reprises infliger leur martyre à son visage, et qu'il n'avait pu obtenir de les chasser avec

Digitized by Google

la main. Il commençait par cette circonstance vulgaire et presque ridicule cette lente agonie qui devait se terminer sur la place publique de Poitiers.

Woëlfeld était rentré, excitant ses hommes, qui pouvaient reculer devant leur odieuse mission. L'un d'eux, en effet, s'excusa presque auprès du général du triste rôle auquel il était réduit. Tout à coup le galop d'un cheval se fait entendre. Le couvreur qui reconnait le cavalier, lui fait signe de fuir. Celui-ci ne voit ou ne comprend pas et continue d'avancer. Woëlfeld s'élance, reconnait Maignan, l'un des conjurés, qui venait au rendez-vous. Il sort, fait quelques pas, et l'ajustant, il cria :

— Si vous faites un pas de plus, vous êtes mort !

Reconnaissant en Woëlfeld un des conspirateurs, Maignan prend cette menace pour une plaisanterie,et porte en riant la main vers les fontes de ses pistolets. Aussitôt il tombe percé de deux balles. Woëlfeld rentre dans la maison, recharge froidement son fusil, et dit en s'efforçant de sourire :

— En voilà un qui dort ! autant en arrivera aux autres s'ils se montrent récalcitrants.

Le marinier qui avait amené le général dans sa barque et qu'on n'avait pas surveillé de bien près,profite de l'instant où Woëlfeld vient de rentrer et prend la uite. Woëlfeld s'élance à sa poursuite, tire sur lui et le manque de ses deux coups.

Cette circonstance augmente les craintes de Woëlfeld et ravive en même temps les espérances de Berton. Près de deux heures s'étaient écoulées, les autres conjurés ne pouvaient tarder plus longtemps à arriver, et d'ailleurs ces quatre coups de feu rapprochés devaient avoir donné l'éveil aux éclaireurs que Grandmesnil avait promis de disperser dans les environs.

En effet un bruit confus se fait entendre, il devient plus distinct, une nombreuse troupe d'hommes s'avance....

Qui pourrait dire ce qui se passait alors dans l'âme des sept personnes enfermées dans une petite chambre de la maison de Delalande ?....

Hélas ! les conjurés, instruits de la trahison de Woëlfeld, avaient rebroussé chemin, Grandmesnil comme les autres, sans rien tenter pour délivrer le général.

Ceux qui s'avançaient, c'était le détachement des carabiniers, le pistolet au poing.

Si l'on rapproche toutes les circonstances, on reconnait que, depuis le 18 février, Grandmesnil avait été le mauvais génie de Berton. Ainsi s'expliquent les reproches sanglants, les accusations graves qu'il fit plus tard peser sur lui. Plusieurs historiens, qui n'avaient pu étudier ces évènements que dans les pièces du procès et non sur les lieux mêmes, trompés comme Berton par les apparences, ont cru voir dans Grandmesnil un complice de Woëlfeld. Sans prétendre amnistier un homme dont la légéreté et l'imprévoyance furent bien grandes et entraînèrent des conséquences si terribles, je dois dire qu'il n'a pas mérité lesjugements impitoyables qui pèsent sur sa mémoire.

Ici se place le dernier de mes souvenirs personnels sur cette affaire des conspirations dans ma ville natale. Je me rappelle qu'un soir du mois de juin, au collège de Saumur où j'étais alors, le silence de l'étude fut interrompu par de nombreux cris de : Vive le roi ! qui arrivaient dans la direction du château. On ne tarda pas à nous apprendre que c'était le général Berton qui venait rejoindre dans les cachots de de la forteresse ses complices déjà arrêtés.

(*à suivre*)

EUGÈNE BONNEMÈRE.

CHRONIQUE FANTAISISTE

DE LOURMEL CONTRE CLISSON

Le brave De Lourmel envoyait hier un cartel à l'illustre Clisson.

Tous deux se sont rencontrés ce matin sur les bords du Blavet, à un endroit où la rivière coule encaissée entre deux collines tapissées de bruyères rampantes et de chênes nains. Clisson s'est avancé armé de pied en cap comme un chevalier qui a pris une part sanglante aux querelles archéologiques de la maison de Montfort et de la maison de Blois. De Lourmel avait l'attitude moderne et la moustache dégagée d'un aide de camp de l'empereur Napoléon III et d'un général qui a fait la campagne de Crimée. Il aborda l'épée à la main le connétable de Clisson qui lui dit : « Par la mordieu ! géneral, je vous trouve bien téméraire de me provoquer de la sorte. C'est un costume de bal que vous avez mis là...

— Hé ! messire Olivier, pas de fanfaronnades qui sentent leur vieux temps. N'en doutez point, l'art militaire a accompli quelques progrès depuis la démence du roi Charles VI.

— Je n'ai rien de commun avec le roi Charles VI, qui fut mon contemporain sans être mon compagnon d'armes. Ce qui n'empêche pas que sans avoir inventé la mélinite, j'ai fait bonne figure à la bataille de Rosebecque... Si vous avez besoin d'un joli coup de lance dans l'estomac...

— C'est inutile : j'ai déjà reçu un boulet en pleine poitrine.

— Alors que me voulez-vous ?

— Oh ! je ne tiens pas à vous pourfendre. D'autant plus que vous êtes mort, ce me semble, en l'an ?...

— 1407, sauf erreur... Et vous ?

— En 1857, si ma mémoire ne me trahit pas.

— En 1857 !... Sous le Bas Empire, par conséquent !...

— Pardon ! j'ai été tué en poursuivant l'ennemi.

Olivier de Clisson s'inclina respectueusement. Et riant d'un gros rire martial il offrit à de Lourmel une cordiale poignée de main : « Mon vieux de Lourmel, vous aviez donc à me causer ?

— Précisément, mon vieux Clisson.

— Eh ! bien mais, je suis tout oreilles...

— Voici de quoi il s'agit ?... Et d'abord une question.

— Faites.

— Où êtes-vous né ?

— En Bretagne, je suppose.

— J'entends bien. Mais dans quelle ville ?

— Ah ! dame, il n'y avait pas de mairies dans ce temps-là,

Digitized by Google

et les dictionnaires d'aujourd'hui ne contiennent aucun renseignement à ce sujet : de sorte, que je ne sais pas très bien si je suis né à Josselin, à Vannes ou à Nantes. Tout ce que je sais, c'est que je suis mort à Josselin, où j'ai mon tombeau... Je ne m'en porte pas plus mal du reste.

— A merveille!... Vous reconnaissez vous-même que vous n'êtes pas né à Pontivy.

— Pontivy, qu'est-ce que c'est que ça ?...

— Permettez ! ne dites pas de mal du lieu de ma naissance

— Ah ! bah ! vous êtes...

— De Pontivy, certainement ! J'ai ma plaque sur une petite maison voisine de l'antique château des Rohan, et située dans la rue qui porte mon nom.

— Avez-vous une statue ?...

— En bronze, mon cher.

— Mes compliments. Je suis là campé en face d'une cavalerie, que j'aime beaucoup, et qui possède, m'a-t-on dit, le squelette de mon cheval de bataille... Ah ! mon généreux connétable, si vous avez quelque estime pour un des vainqueurs d'Inkermann, je vous en conjure, ne me volez pas cette caserne-là.

— Vous voler cette caserne ?... Et pour quoi faire, grand Dieu !

— Vous ne connaissez donc pas la nouvelle décision du ministre de la guerre !

— Pas encore.

— Hâtez-vous donc d'apprendre que la caserne de cavalerie de Pontivy doit s'appeler la caserne de Clisson.

— Allons donc !... Et vous, qu'est-ce que vous devenez là-dedans ?

— Moi ! moi !... On me relègue à Belle-Isle-en-mer...

— Est-ce que vous avez servi sur la flotte ?

— Pas du tout !... Je n'ai pas le pied marin... Et puis, vous comprenez, ce n'est plus la peine d'être une célébrité Pontivienne, ce n'est plus la peine d'avoir à Pontivy sa plaque, sa rue et sa statue, pour se voir exiler à Belle-Isle-en-mer. Songez donc ! voilà des années que du haut de mon piédestal, je préside toutes les revues de cavalerie qui se passent sur la place nationale de ma cité natale... J'ai vu défiler, sabre au vent, musique en tête, bannières déployées, des dragons, des hussards, des chasseurs... A la veille de la guerre de 1870, j'ai assisté aux dernières évolutions des derniers lanciers... Ce sont des souvenirs tout cela. On a beau être de bronze, ça vous met la larme à l'œil tout de même. Malgré soi on s'attache à son pays et à son piédestal... Mon bon Clisson, dites-moi que vous ne tenez pas à usurper ma place, et que rien ne vous oblige à me voler ma caserne... Ça me ferait tant de plaisir que cette caserne s'appelât la caserne de Lourmel.

— Sacré nom d'un tonnerre, mais je suis sûr qu'il y a erreur, et que vos concitoyens me reprocheraient d'en profiter. Car enfin ils doivent être fiers de vous, vos concitoyens. Evidemment ! puisque vous êtes mort... Ah ! dame, si vous étiez vivant, je vous exhorterais à méditer le proverbe : « Nul n'est prophète dans son pays. » Mais maintenant que vous ne gênez personne, chacun est heureux de se frotter à votre gloire et de se déclarer votre concitoyen : « Quels sont vos hommes à Pontivy ? Nous avons le général de Lourmel... » Oui, oui, je connais ce sentiment-là... Ne craignez rien, vous aurez votre caserne, je vais écrire au général Boulanger.

— Comment ! vous...

— Vous me remercierez plus tard, suivez-moi pour le moment.

Olivier de Clisson entraîna le général de Lourmel à travers champs jusqu'à la route voisine, et alors arriva un de ces nombreux bouchons qui invitent les voyageurs bretons à multiplier leurs haltes le long des landes armoricaines. De Lourmel qui n'a jamais été fier ne fit aucune difficulté pour s'attabler devant un pichet de cidre que leur servit une belle brune au corsage rouge. Olivier saisit le pichet et fit ruisseler la blonde liqueur dans deux bols enguirlandés de peintures rudimentaires : « A la vôtre, général !

— A la vôtre, connétable !

— Et maintenant la belle hôtesse, quelque chose pour écrire...

L'aubergiste au corsage rouge ouvrit de grands yeux étonnés qui indiquait que son intelligence n'était pas habituée à ces sortes de questions. Clisson finit par lui faire comprendre qu'il réclamait une plume, du papier et de l'encre. Fort heureusement l'aubergiste avait une petite fille qui allait quelquefois à l'école et dont la plume séchait en ce moment sur le bahut : si bien qu'Olivier de Clisson, après quelques tentatives infructueuses, parvint à tracer des caractères à peu près lisibles sur un papier qui n'avait rien de ministériel. Le général de Lourmel lut par-dessus l'épaule du connétable :

Au général Boulanger, ministre de la guerre, salut !

Mon général,

J'ai une petite requête à vous présenter. Mais je tiens d'abord à vous féliciter de l'excellente idée qui vous pousse à dtstribuer aux casernes de France les noms des guerriers qui par leur vaillance ont contribué à rehausser l'éclat du nom français. Pour ma part, je suis très flatté d'apprendre que vous mettez sous ma protection, sous mon patronnage, une de vos casernes de cavalerie, je ne saurais vous témoigner trop vivement ma reconnaissance. Permettez toutefois que je vous signale une légère erreur qui pourrait passer pour une injustice. Ce n'est pas à moi que doit revenir l'honneur de commander aux husserds ou aux chasseurs de Pontivy, c'est au général de Lourmel, que vous connaissez sans doute, et dont vous pouvez examiner le buste à Versailles. Je ne sais par suite de quel malentendu on prétend l'envoyer à Belle-Isle dont les habitants et les soldats n'ont avec lui aucune parenté. Envoyez à Belle-Isle quelque célébrité locale comme... Je vous préviens que je n'ai pas beaucoup étudié l'histoire. Cependant si Belle-Isle en mer n'avait pas produit beaucoup de grands hommes, vous pourriez peut-être vous souvenir de ceux qui y ont passé, voire de ceux qui y ont été emprisonnés, comme Blanqui ou Barbès, par exemple. Caserne Barbès, qu'en dites-yous ?... Ah ! il y a aussi Porthos, un des trois mousquetaires, qui est mort à Belle-Isle, en luttant contre un écroulement de montagne. Je crains seulement que vous n'ayez qu'une demi-confiance dans la sincérité de ce sulime farceur d'Alexandre Dumas... Enfin s'il fallait me dévouer pour prêter mon nom à la caserne de Belle-Isle, je me dirais qu'après tout cette caserne est habitée par un détachement du 116e de ligne, régiment en garnison à Vannes où j'ai un château et où je pourrais bien être né. Avant tout, il importe que justice soit rendue au général de Lourmel, et que la caserne de Lourmel se trouve sur les bords du Blavet à Pontivy.

Croyez, mon général, au dévouement posthume de votre zélé serviteur et loyal soldat.

OLIVIER DE CLISSON, connétable de France...

— Ai-je été assez éloquent, fit Olivier en pliant sa lettre et en vidant sa bolée de cidre.

— Ah ! connétable, quel malheur que vous n'ayez pas vécu

Digitized by Google

de mon temps !...

— Où vous du mien !

— Il vaudrait peut-être mieux vivre tous les deux maintenant.

— Le fait est que ce cidre n'est pas désagréable... Hé combien, la gentille hôtesse ?

— Six sous, monsieur...

Le connétable de Clisson, après avoir jeté cinquante centimes sur la table et refusé la monnaie, emmena le général de Lourmel et porta sa lettre au premier bureau de poste. Il attend impatiemment la réponse du général Boulanger, qui doit recevoir incessamment la lettre du connétable de Clisson, à moins que la négligence du service des postes... Mais non, le ministère des postes ne voudrait pas jouer un pareil tour au ministère de la guerre. D'ailleurs le général est Breton : et quand le diable y serait, comme disent les Méridionaux, le diable serait bien impertinent de lui interdire de correspondre avec ses compatriotes.

L. DUROCHER.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE (1)

16. — DEFERMON DES CHAPELLIÈRES (*Jacques*), né le 15 novembre 1752 à Maumusson, près d'Ancenis, était fils d'un alloué de Châteaubriant qu fut député aux États de Bretagne de 1768. D'abord avocat, il succéda en 1783, comme *procureur au parlement*, à son beau-père René Duboys-Dessauzais, et c'est en cette qualité qu'il se mêla activement au mouvement réformiste de 1788. Député adjoint aux États de Bretagne en février 1789, secrétaire de l'Assemblée, et l'un des six commissaires chargés de rédiger l'*adresse aux Bretons*, enfin membre de la commission intermédiaire, il installa chez lui le fameux bureau de correspondance qui eut une influence si décisive sur les événements de cette époque. Aussi fut-il élu *député de la Sénéchaussée de Rennes* aux États-Généraux. Ses motions furent nombreuses à l'Assemblée nationale ; je leur ai consacré huit pages dans ma notice de la *Revue historique de l'Ouest* en septembre 1886. Il s'y occupa surtout des questions de finances et d'impôts, fit remplacer le parlement de Rennes par une cour supérieure provisoire et contribua malheureusement, par ses votes dans le comité ecclésiastique dont il fit partie avec Lanjuinais, à l'établissement de cette inopportune et néfaste constitution civile du clergé qui causa tant de mal : il dénonça même le *prétendu* bref du pape contre le schisme, comme une pièce séditieuse et ne s'aperçut que cela menait à la guerre civile que lorsqu'elle fut effectivement déchaînée par l'intolérance de ses propres amis. Élu *président de l'Assemblée* en juillet 1791, il devint en 1792 *président du tribunal criminel* de Rennes, et fut élu, le 5 septembre, second *député d'Ille-et-Vilaine à la Convention*, dont il fut *secrétaire* le 5 novembre, et *président* le 1er décembre 1792. C'est en cette qualité qu'il dirigea les premiers débats du procès de Louis XVI. Si Vergniaud avait été aussi courageux que lui le mois suivant, les choses se fussent sans doute autrement passées. Il vota pour la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix : puis fut envoyé en mission à Brest pour organiser la défense du littoral. Proscrit par la Montagne après le 31 mai et mis hors la loi, il réussit à se cacher jusqu'au 9 thermidor dans les environs de Camp néac, puis il prit une part active à la réaction thermidorienne. Entré au conseil des *Cinq Cents*, dont il fut successivement secrétaire et président, comme il l'avait été des assemblées précédentes, il devint, en 1797, commissaire de la Trésorerie nationale et mérita d'être désigné par le Directoire comme entravant ses fonctions. Ayant secondé de tout son pouvoir la révolution du 10 brumaire, il fut nommé

PORTRAIT DE FERMON.
(Collection Dejabin. — *Bibliothèque nationale*).

par le Sénat *membre du Corps législatif*, mais Bonaparte, pensant mieux utiliser ses services, l'appela dès le lendemain au *Conseil d'État*, dont il le fit président de la section des finances. Directeur général de la liquidation de la dette publique en 1802, il devint en 1804 chevalier, puis commandeur de la Légion d'honneur en 1808, *ministre d'État*, directeur des finances, enfin *comte de l'Empire*, grand croix de l'ordre de la Réunion, etc.

Retiré des affaires pendant la première Restauration, il ne reprit ses fonctions que pendant les Cent jours. Malheureusement pour lui, il fit alors acte de politique agressive contre les Bourbons, en signant, le 25 mars 1815, comme président de la section des finances du Conseil d'État, la célèbre délibération par laquelle on prouvait la nullité de l'abdication de l'Empereur et la légitimité de l'expulsion de Louis XVIII dont on accusait même la loyauté. Puis, élu *député d'Ille-et-Vilaine* à la Chambre des Cent jours, il se prononça fortement contre les Bourbons et déclara, l'un des premiers, après la nouvelle abdication de Napoléon Ier qu'il reconnaissait Napoléon II comme empereur. Aussi fut-il compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1816; mais en revanche, il ne figure pas comme tant d'autres de ses anciens collègues dans le *Dictionnaire des Girouettes*. Rentré en France après six ans d'exil à Bruxelles, il n'occupa plus aucune fonction publique et mourut le 20 juillet

(1). Par suite d'une erreur typographique, *Couppé*, le député de Lannion a été nommé *Corygné* dans la précédente livraison sauf son portrait qui qui donne le nom exact. Cette erreur sera rectifiée dans le tirage à part.

Digitized by Google

1831, à Paris, sans avoir pris part à la Revolution de juillet.

Un de ses frères avait été député de la Mayenne sous l'Empire. Deux de ses fils furent députés de Redon et de Châteaubriant sous le règne de Louis-Philippe. Un de leurs neveux, M. Gimoux-Defermon est député de Châteaubriant, depuis 1871. Le portrait du constituant, gravé par Courbe, d'après Moreau, pour la collection Dejabin, nous offre une figure intelligente et fine. Toutes les notices biographiques qui lui ont été consacrées sont riches en erreurs qui se répètent ou s'aggravent à l'envi. Aucune n'a donné sa vraie date de naissance. J'ai rectifié tous les points obscurs dans la *Revue historique de l'Ouest* de septembre 1886.

17. — DELAUNAY (l'abbé *Jean-Marie*), né à Bécherel, le 9 mars 1723, était religieux prémontré de l'abbaye de Beauport, au diocèse de Trégnier, dont son territoire immédiat était presque limitrophe ; c'est ainsi qu'il fut élu en 1789, *député du clergé de l'évêché de Tréguier* aux États-Généraux, comme prieur-recteur de Plouazat-Châtelandren qui était une de ces cures. Comme presque tous ses collègues bretons du clergé régulier, il vota constamment avec la gauche et fut des premiers à se présenter à la tribune, le 27 décembre 1790, pour prêter le serment schismatique d'acquiescement à la constitution civile du clergé. Était-ce de sa part ambition, simplicité, ou autre chose?... Je ne sais ; mais son portrait, dessiné par Moreau et gravé par Courbe pour la collection Dejabin, n'indique pas une physionomie bien délicate: l'œil est dur, et de grosses lèvres sensuelles font penser, comme pour Binot, à des appétits peu évangéliques. Delaunay ne poussa pourtant pas le scandale au point du principal d'Ancenis. Devenu curé constitutionnel de sa paroisse en 1791, il la quitta en 1793, aux approches de la Terreur et se retira dans sa famille à Dinan, où il mourut, assure-t-on, avant la publication du Concordat, mais je n'ai pas retrouvé la date de sa mort.

18. — DELAVILLE LE ROULX (*Joseph*), né au Blanc, dans l'Indre, le 20 mars 1747, appartenait à une famille de haute bourgeoisie Nantaise qui portait *fascé d'argent et de sinople de six pièces*, et qui avait fourni un maire alternatif de Nantes en 1708. Il vécut plusieurs années dans les Pays-Bas, où il s'occupait de commerce et où il se maria, en 1771, puis il vint se fixer à Lorient où l'établissement de la compagnie des Indes favorisait particulièrement les opérations commerciales. Député adjoint aux États de Bretagne en janvier 1789, il fut député en cour par les Etats en février, puis élu en tête de liste des électeurs Lorientais par le cahier des charges de la sénéchaussée d'Hennebont, il fut *député de Lorient aux États-Généraux*. J'ai publié dans la *Revue historique de l'Ouest* de novembre 1886, de nombreux extraits d'une correspondance inédite qu'il entretint pendant la législature avec ses commettants et que l'on conserve aux archives de la municipalité de Lorient en deux grands registres in-folio. Cette correspondance prouve que Delaville Leroulx joua un rôle très actif à l'Assemblée nationale et prit une part considérable à l'émancipation du Tiers-État. Ami de Necker et adversaire de Malouët, il fut l'un des premiers à réclamer la résistance passive jusqu'à la réunion des trois ordres et il écrivait le 12 mai : « Nous touchons au moment de la crise qui sera un coup de tonnerre... » Il porta plusieurs fois la parole dans diverses députations, fut membre du comité des subsistances et publia en septembre les *Vues générales sur les finances*, puis diverses brochures sur les questions industrielles ou commerciales. De retour à Lorient après la clôture de l'Assemblée, il resta longtemps à l'écart des fonctions administratives et il ne faut pas le confondre avec son frère qui signait *Leroux Delaville* et qui fut en 1792, ministre des contributions publiques. En l'an V, il faisait partie de l'administration municipale de Lorient, et son nom figure, après le 18 brumaire, dans le premier décret de création du *Sénat conservateur*. Trois ans plus tard, le 3 août 1803, il mourut subitement d'une attaque d'apoplexie en descendant l'escalier des Tuileries.

Son portrait dessiné par Labadye a été gravé par Texier, pour la collection Dejabin ; et je lui ai consacré une longue étude à l'aide de documents inédits dans la *Revue hist. de l'Ouest*, de novembre 1886. Un de ses arrière-petits fils, grand propriétaire en Indre-et-Loire, est élève de l'École des Chartes, membre de la société des bibliophiles bretons et auteur de nombreux travaux historiques. Une de ses nièces, peintre distinguée, fut la célèbre Emilie, des *lettres* de Dumoustier *sur la mythologie*.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre*).

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite du salon et les portraits des artistes que nous avions annoncés dans notre n° du 15 mai.

NÉCROLOGIE

L'arrondissement d'Ancenis vient de faire une perte considérable, M. Charles Thoinnet de la Turmelière, qui le représentait à la Chambre des députés depuis trente ans, est mort à Paris le 27 mai dernier, à l'âge de 63 ans, et ses funérailles ont eu lieu en grande pompe hier à l'église Saint Thomas d'Aquin.

M. Thoinnet de la Turmelière était un homme d'un commerce agréable et sûr et d'une obligeance rare. L'esprit ouvert, doué d'un véritable talent de parole, aimant les arts et les lettres, c'était ce qu'on appelle un bon vivant. La politique qui avait fait sa fortune ne lui avait point desséché le cœur comme à tant d'autres. Il n'avait point oublié sa modeste origine. Ayant vécu longtemps tout près du trône, en sa qualité de chambellan de l'empereur, il savait ce que coûte le pouvoir et avait puisé dans son expérience des hommes et des choses un fond de septicisme aimable qui lui avait fait des amis dans tous les camps. Bien qu'il fût inscrit au groupe de l'appel au peuple, il était bonapartiste plutôt par reconnaissance que d'opinion. Il aimait la bonne chère, le bon vin et ne dédaignait pas les histoires de « Haulte graisse, » comme dit Rabelais. Ce joyeux compagnon trouvait la vie bonne, n'ayant eu qu'à se laisser vivre pour être heureux en ce monde. J'ai déjà dit qu'il avait le cœur sur la main. On ne saura jamais ce qu'il a rendu de services dans sa carrière publique, ce qu'il a sauvé de gens de la misère, voire même du déshonneur.

Digitized by Google

Il y a deux ans, malgré les atteintes du mal qui devait l'emporter, il s'était mis en devoir de reconstruire son château de la Turmelière et se faisait une fête de l'habiter. Il ne l'aura pas vu finir, tant il est vrai de dire avec le proverbe breton que lorsque la cage est faite, l'oiseau s'en va.

M. Thoinnet de la Turmelière avait épousé Mlle Velpeau, la fille du célèbre chirurgien. Il avait une véritable adoration pour sa femme. Il laisse une fortune de plusieurs millions et un fils unique âgé de vingt-six ans. Puisse ce jeune homme continuer les traditions de son père et s'inspirer de son exemple.

P. S.

LETTRES ET ARTS

La librairie Hachette met en vente un fort joli petit volume de M. Jules Simon, sur *Victor Cousin*.

Nous en rendrons compte dans notre prochain n° ainsi que des *Confidences et discours* de M. Ernest Renan qui viennent de paraître chez Calmann Lévy.

Le Comité de la Société française des Amis des arts a fait choix pour son album de 1887, des œuvres suivantes:

L'arivée du Cordon de Ste-Anne de Fouesnant, de notre comparatriote A. Guillon, gravé par M. Guérard.

La librairie Hetzel et Cie met en vente le tome 1er d'un nouvel ouvrage de notre compatriote Jules Verne. Titre: *Nord contre Sud.*

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Alphonse Lemerre. — *Bonnes gens de Bretagne*, par Eugène Le Mouël, 1 vol in-18.

Librairie Plon et Nourrit. — *L'Algérie de 1830 à 1840* par Camille Rousset de l'Académie française, 2 vol, in 8° avec carte. — Le *Joueur et les Nuits blanches* par Dostoïevsky, 1 vol in-18.

Librairie Perrin et Cie. — *La puissance des ténèbres*, par le comte Léon Tolstoï, 1 vol. in-18.

Notre ami Eugène Le Mouël vient de publier chez Lemerre, sous le titre significatif de : *Bonnes gens de Bretagne*, un des plus beaux recueils de poésie qui aient paru depuis longtemps. Nous connaissions déjà la plupart des pièces qui composent son petit volume pour les lui avoir entendu dire au dîner celtique ou ailleurs, mais nous les avons relues avec un très grand plaisir. Car elles ne perdent rien, à la lecture, de leur grâce mélancolique, de leur délicatesse et de leur parfum. Leur parfum ! c'est en effet comme un bouquet de genêts et de lavande. Les vers sont imprégnés en quelque sorte des odeurs du pays. M. Eugène Le Mouël aime les gens simples, les pauvres d'esprit et les malheureux. Il traduit à merveille la pensée superstitieuse des matelots et des paysans bretons, et ses paysages ont un véritable charme. La *Veuve*, par exemple, que nous avons insérée l'année dernière dans la *Revue* (n° 4) est un petit chef-d'œuvre. *Père Jan* aussi est un fort joli morceau. Je ne ferai à M. Le Mouël qu'un petit reproche : Il est trop monocorde, il ne varie pas assez ses rythmes, il abuse du vers alterné.

Cela donne à son livre un caractère de monotonie qu'il n'aurait pas s'il se servait quelquefois des vers qui marchent accouplés deux à deux, comme les bœufs, dont parle Musset.

Je sais bien que ce rythme est plus difficile ou si vous aimez mieux plus ingrat, mais Le Mouël n'en est plus à vaincre les difficultés, il est maître de son instrument, et ce qui me plait chez lui, c'est qu'il ne le fait pas voir. Il aime mieux sans doute avoir la réputation d'un poète que d'un virtuose. Ce n'est pas moi qui lui donnerai tort, étant absolument de l'école qui préfère l'émotion aux tours de force. M. Eugène Le Mouël la fait des progrès considérables depuis son premier volume. Les *Feuilles au vent* annonçaient à peine un poète. *Les bonnes gens de Bretagne*, au contraire, le placent au premier rang de nos poètes contemporains.

L. S.

L'expédition du Tonkin, puis le voyage des ministres en Algérie, ont donné un regain d'intérêt et d'actualité à toutes les questions coloniales. La magistrale étude que M. Camille Rousset consacre aux origines de le conquête algérienne vient donc à son heure et ne saurait manquer d'attirer vivement l'attention publique.

Quelle histoire, en effet, est plus remplie d'épisodes héroïques, que celle de nos premières expéditions sur la terre africaine ? A cette histoire se rattache toute une série de souvenirs militaires des plus chers à notre armée. On sait quelle qualité de bravouve déployèrent nos troupes dans cette dernière guerre d'escarmouches et d'alertes continuelles, et combien ces qualités s'accrurent au milieu des épreuves subies. Cela est si vrai que l'*officier d'Afrique*, le *soldat d'Afrique* sont devenus en France légendaires.

De cette période date aussi nos premiers essais de colonisation sérieuse. La colonisation, question complexe, qui soulève de si ardents débats parmi nos hommes politiques, nos économistes, nos négociants, nos agronomes !

C'est surtout le premier de ces deux points de vue qui a tenté M. Camille Rousset.

L'ouvrage de l'éminent écrivain est donc spécialement consacré au côté guerrier, au récit de batailles. M. Camille Rousset montre d'une façon lumineuse que notre Algérie eut, comme l'antique Grèce, son âge légendaire, ses *temps héroïques*, en plein dix-neuvième siècle. Dans cette ère confuse, pleine de disparates, mais qui ne manque ni d'originalité, ni de grandeur, d'illustres fils de la France ont lutté vaillamment, aux prises avec des difficultés innombrables : Clauzel, Damrémont, Valée, La Moricière, Bugeaud, laissent un impérissable souvenir. En face d'eux se dresse la figure d'Abd-el-Kader, un Arabe de génie, doué des plus hautes qualités de sa race, qui donne à la guerre un caractère de gravité nouvelle.

C'est ce combat de dix ans, entre des ennemis également braves, que M. Camille Rousset a célébré avec une chaleur et une science historique dignes de toute notre admiration.

Dostoïevsky, le grand romancier russe, l'auteur de *Humiliés et Offensés*, de *Crime et Châtiments*, de l'*Idiot*, qui vient d'obtenir un si vif succès, a écrit un récit étrange et passionné, fait pour amuser les plus blasés : *le Joueur* et *les Nuits blanches*. La librairie Plon met en vente une excellente traduction de ce livre dramatique par M. E. Halpérine.

Le comte Léon Tolstoï vient d'inaugurer une nouvelle manière de son génial talent. Le grand romancier s'est essayé au drame, et son coup d'essai est un chef-d'œuvre.

Célèbre en France avant même d'être traduit, tant par le prodigieux succès qui l'a accueilli en Russie, — où 80.000 exemplaires on été enlevés en quelques jours, — que par le *veto* de la censure impériale qui en a interdit la vente en librairie et la représentation, ce drame — *La Puissance des Ténebres* — vient d'être traduit, sans retouches, dans sa hardiesse originale, par E. Halpérine, le traducteur attitré du comte Tolstoï.

Cette œuvre magistrale, profondément russe par les idées, par les croyances, par tous les moindres détails de la vie du village, offre un double intérêt. Rien de curieusement fouillé comme les mœurs de ces moujiks que le comte Tolstoï, vivant lui même en moujik dans ses propriétés des environs de Moscou, a pu mieux que personne étudier de près ; la critique russe est unanime à proclamer que nul n'a encore mis en scène des paysans plus réels et plus typiques. D'autre part, rien de plus terrifiant que l'inconscience de ces moujiks précipités de crime en crime par l'aveugle « Puissance des Ténèbres » qui, depuis tant de siècles, obscurcissent et oppriment leurs cerveaux. Ce drame d'un moraliste qui pousse le souci du vrai jusqu'à l'horrible est, avant tout, une puissante œuvre d'art. Jamais peut-être, le génie Tolstoï ne s'est élevé plus haut.

UN BIBLIOPHILE.

P. S. Viennent de paraître chez Lemerre, *Arrière-Saison*, par François Coppée, 1 vol in-18, — et les livraisons 10, 11 et 12, de l'anthologie des poètes contemporains. Nous en parlerons dans une prochaine causerie.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 14 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JUIN 1887

L'ANGEVINE

—

LA LOIRE (1).

Je m'arrête, car d'autres travaux m'appellent, et l'homme, pas plus que l'histoire, ne vit de légendes. Depuis longtemps ces contes me trottaient par la tête. Tout enfant, j'avais été frappé de l'originalité des figures populaires, du pittoresque et de la poésie de certaines légendes de mon pays; il y avait là toute une mine à fleur de terre que personne n'avait encore exploitée. Je me dis qu'en y mettant un peu du mien je pourrais faire une œuvre d'une saveur particulière, et je m'occupai de rassembler en gerbe tous mes souvenirs d'enfant et de jeune homme. Car, j'avais passé la trentaine et je craignais qu'en retardant davantage, ma mémoire ne fût plus aussi fidèle. Il ne faut pas regarder le couchant pour peindre l'aurore; à mesure qu'on avance dans la vie les choses du premier âge s'effacent et perdent insensiblement leur couleur, leur dessin, leurs contours. Vus de trop loin, les paysages s'estompent, prennent des tons gris, deviennent tristes et monotones, les objets n'ont plus de relief. Ainsi des choses qui dans la première jeunesse nous ont fait battre le cœur : pour en parler, pour les décrire il faut avoir encore tout son enthousiasme, toutes ses passions, au risque même de commettre des injustices.

J'écrivis donc mon *Angevine* de mémoire, mais avant de fermer mon livre, je voulus revoir le pays qui me les avait inspirés et je partis pour Nantes.

J'ai revu la Loire au bas de Sainte-Anne où elle est si large; devant la Bourse où elle est si brnyante; au quai de Richehourg où elle est si morne. J'ai remonté son cours jusqu'à Ancenis, par une matinée d'octobre, pleine de brume, sur un mauvais bateau qui ne marchait pas, et pendant les cinq heures que dura ce petit voyage j'ai eu le temps d'emplir mes poumons d'air pur et de vérifier par les yeux l'exactitude de mes souvenirs.

Le soleil montait lentement dans le ciel, trouant le brouillard de son disque pâle et se réfléchissant comme une lampe voilée dans la moire transparente du fleuve. A mesure qu'il s'élevait, la brume se dissipait et fuyait en fumée légère sous la brise fraîche du matin, de sorte que sur le coup de dix heures il brillait de tout son éclat.

Alors je vis se dérouler devant moi, comme à travers l'œil rond d'une énorme lanterne magique, des paysages tantôt riants, tantôt sévères, mais toujours calmes, qui se succédaient sans interruption, pareils aux décors d'un théâtre, une fois le rideau levé. Quelle admirable et large nature! et quel incomparable metteur en scène que celui qui a creusé le lit de la Loire!

L'horizon parait toujours fermé et se rouvre toujours. D'heure en heure les tableaux changent : à gauche c'est d'abord la prairie de Mauves, fauchée de frais, bordée de saules et d'osiers — immense tapis de velours encadré dans des collines couronnées de pampre et flanquées çà et là de villages rayés de rouge et de blanc. A droite ce sont les derniers côteaux de l'Anjou montant et s'abaissant par bonds gigantesques et laissant voir par endroits, à travers des gorges verdoyantes, un morceau bleu du ciel; et plus loin, et plus loin encore et toujours plus loin, se mirant dans les eaux du fleuve, les îles, les rochers, les châteaux : Clermont, la Varenne, Oudon, Champtoceaux, le *Tombeau d'Hercule*, tranquillement assis ou couchés sur les monts et dans la vallée.

Qui n'a pas vu les bords de la Loire, d'Ancenis à

1. Ce chapitre que j'ai écrit au mois d'octobre 1881, à la suite d'un voyage que je fis à Nantes avec Jules Vallès, doit servir d'épilogue à mon livre l'*Angevine* qui paraitra incessamment.

Digitized by Google

Nantes n'a rien vu. Le Rhin est plus encaissé, plus sévère, et dans son lit plein de ruines semble rouler le moyen-âge ; le Rhône, plus rapide, emprunte au voisinage des Alpes je ne sais quelle grandeur imposante ; mais tous les deux arrivent chez nous avec un accent étranger.

La Loire est le fleuve français par excellence, elle traverse l'histoire et la géographie de la France comme un agent de progrès et de civilisation. Qu'elle soit lente ou rapide, étroite ou large, riante ou sombre, elle réfléchit admirablement le caractère des pays qu'elle arrose.

PORTRAIT DE M. TOULMOUCHE
Dessiné au crayon par M. Alleaume, d'après une photographie

A sa source elle est heurtée, rocailleuse, elle se fâche contre la pierre, et ne pouvant vaincre les obstacles de la nature, elle les tourne ; mais bientôt elle se grossit de petits ruisseaux, se fait un lit plus large, ralentit sa course, comme un conquérant qui concentre son armée ; elle ramasse sur sa route les eaux de l'Allier et de la Nièvre, pousse, en inclinant vers la gauche, jusqu'à Orléans, et là, semble vouloir se diriger sur Paris ; mais elle a réfléchi qu'elle ferait concurrence à la Seine et que la France avait besoin d'un large fossé pour arrêter, à trente lieues de Paris les invasions des barbares ; alors elle est descendue dans la Touraine avec le contingent du Cher. Après avoir traversé un pays de montagnes, le Forez et le Nivernais, elle a voulu se reposer dans le jardin de plaisance que les rois de France devaient choisir pour leurs rendez vous d'amour, puis l'Anjou lui a fait envie avec ses vignes ; elle s'est amusé à boire de son vin ; et maintenant qu'elle est arrivée à la fin de sa course, elle s'égare, décrit des courbes comme un homme ivre, s'attarde et enfin s'endort au milieu d'îles verdoyantes, laissant aux marteaux des chantiers nantais le soin de la réveiller quand elle se jettera dans la mer.

Et tout en remontant son cours, je me demandais comment cette nature si calme, si reposée, avait pu servir de cadre aux drames terribles de la Révolution. Je sais bien que Paris a toujours rayonné sur la France, mais les idées qu'il a baptisées dans le sang n'eurent jamais guère de crédit dans la basse Loire, et les cas sont rares où ces idées marchèrent plus vite que le fleuve. Cela s'explique du reste par la différence des mœurs et des milieux. Ceux qui firent la Révolution à Paris étaient presque tous des âmes d'élite, des lettrés ou des voyants. Le peuple n'était qu'une force entre leurs mains, force aveugle ou inconsciente, à la fois enclume et marteau ; l'idée révolutionnaire planait au-dessus de lui, comme la *Marseillaise* de Rude dans son groupe immortel de la *Patrie en danger*. Il n'en était pas de même en province, dans l'Anjou et dans la Haute-Bretagne où l'esprit de caste, les traditions et les croyances allaient à l'encontre des idées nouvelles, où les paysans qui formaient la masse du peuple ne reconnaissaient d'autres maîtres que leurs curés.

Le jour où le courrier de Paris apporta chez nous la « bonne nouvelle, » prêtres et nobles, bourgeois et paysans se regardèrent et, ne comprenant pas, secouèrent la tête en attendant la suite des événements. Car on est patient et routinier dans mon pays ; vivant de peu, les gens du peuple n'ont besoin de rien et se raillent volontiers des riches ; la raillerie est leur passe temps ordinaire, leur arme de prédilection ; pour en venir aux coups, à la révolte à poing fermé, il faut qu'ils aient beaucoup pâti et longtemps souffert. La vallée de la Loire a produit trois grands écrivains, dont au moins un génie, qui nous ont donné dans leurs œuvres la mesure du tempérament angevin-breton. C'est Rabelais et Paul-Louis Courier en Tourraine, et Joachim du Bellay en Anjou. Tous les trois ont manié la satire et le pamphlet en maîtres. Rabelais avait trouvé moyen de faire rire avec le gros sel des plaisanteries de Gargantua ceux-là même dont il fouettait les vices. Joachim du Bellay, pendant son séjour à Rome, tourna en ridicule le pape et les cardinaux de son temps, dans des sonnets (1) qu'il eût pu nommer, lui aussi, des *Guêpes*. Enfin Paul-Louis Courrier fit plus de mal à la Restauration, avec ses petits pamphlets tourangeaux, que tous les libéraux d'alors réunis ensemble. Aucun de ces trois satiriques ne commit la faute d'appeler le peuple aux armes ; ils riaient, ils se moquaient, ils

1. Les *Regrets*.

Digitized by Google

faisaient rire, c'est tout ce qu'ils cherchaient, car ils savaient que le ridicule tue et que le peuple — qui ne savait pas lire alors — n'aurait pas répondu à leur cri de guerre.

Pourquoi donc s'insurgea-t-il contre la Révolution française ? d'abord parce qu'on s'attaqua à ses croyances, à sa foi religieuse, dans la personne de son curé ; ensuite, parce que, pour lui enfoncer la déclaration des droits de l'homme dans la tête, la Convention nationale commit la faute énorme d'envoyer, en qualité de proconsuls, à Angers et à Nantes, deux fruits secs de la politique, deux étrangers — retenez bien ce mot — qui n'ayant ni éducation, ni conscience, s'imaginèrent qu'il suffirait de terroriser le pays pour le dompter. J'ai nommé Francastel et Carrier. Les Angevins et les Bretons ont toujours eu la haine de l'étranger, à plus forte raison quand il a voulu leur faire la loi. Joug pour joug, ils préféraient celui de leurs seigneurs qui les criblaient de corvées et les tenaient à la chaîne, mais qui avaient grandi à côté d'eux et qu'ils avaient servis de père en fils, de temps immémorial. Le servage était entré dans leurs traditions de famille ; et puis il avaient les églises où ils se réunissaient tous ensemble pour prier Dieu, leur maître à tous.

Le jour où l'on jeta les croix par terre, ces hommes des champs se crurent perdus ; ils chargèrent leurs pénates sur leurs chariots, abandonnèrent leurs villages et devinrent les lions qui faillirent dévorer les armées de la République. Non, ce n'est pas à coups de décrets, en violant le domicile des citoyens, en les arrêtant comme suspects, que la Révolution française pouvait espérer de s'implanter chez nous. Au lieu d'envoyer Carrier dans la basse Loire, il fallait laisser faire les gens du pays, les Baco, les Beysser, les Canclaux, les Girondins, les seuls vrais patriotes, qui avaient écrasé les Chouans sous les murs de Nantes. Ces hommes-là — qu'ils fussent unitaires ou fédéralistes — auraient pacifié le pays, en lui épargnant les horreurs de la guerre de Vendée, les noyades et la guillotine.

Et comme ces souvenirs occupaient ma pensée, nous arrivâmes en vue d'Ancenis. Adieu toutes les considérations sur l'histoire ! mon cœur se mit à battre si fort que je n'eus plus d'yeux ni d'oreilles que pour les objets qui le faisaient battre. Voici la presqu'île de la Charbonnière où, tout gamin, j'allais avec mes camarades ramasser du bois mort pour flamber les nids de guêpes ; voici le petit port que la Loire envahit aux premières crues, et tout le long duquel les lessiveuses étendent leur linge et les pêcheurs leurs filets. Au dessous de l'Eperon, dans le sable fin que les vagues dentellent de leur écume blanche, je reconnais la place où, dans les chaudes soirées de l'été, ma mère accourait laver mes sarreaux, pour que je fusse toujours propre au collège. Il me semble que c'était hier ; elle poussait une grosse pierre dans le lit du fleuve, retroussait sa jupe et ses manches, entrait dans l'eau, y trempait mes blouses, et quand son battoir claquait sur la pierre, tous les échos de l'Anjou faisaient clic-clac à leur tour.

Enfin, voici le pont de fil de fer qui m'a vidé tant de fois mes poches, du temps qu'on payait le passage, et, par dessus les maisons grisâtres et les toitures bleues, le beffroi des halles, le clocher de l'église et le donjon du château.

Les vingt premières années de ma vie étaient enfermées dans ce délicieux paysage et s'ébattaient devant moi comme le chien qui revoit son maître.

PORTRAIT DE M. LÉON DE BELLÉE
d'après un dessin de M. Dagnan.

Sitôt que j'eus mis le pied à terre, je fus tout étonné de retrouver dans la rue les *figures* de mes Contes. L'homme avait gardé son visage de sphinx, ses yeux de ruminant, son allure tranquille ; la femme avait toujours son petit air coquet, son œil rêveur, sa voix douce. Hommes et femmes me regardaient passer, debout sur le seuil de leurs portes, et me disaient bonjour avec le léger signe de tête qui leur est familier, quand ils se saluent entre eux.

Mêmes maisons, mêmes enseignes, même silence dans les rues ; quelques soldats de plus, et voilà tout.

Ma mémoire était heureuse d'avoir été fidèle, mais mon cœur ne l'était pas, car je ne retrouvai plus ton sourire, ô ma mère !...

J'aurais été si joyeux, pourtant, de déposer mon œuvre à tes pieds et de te dire entre deux baisers : Maman, ce livre est à toi, je l'ai écrit sous ta dictée, ces histoires ne sont autres que celles que tu me contas dans mon enfance ; j'ai voulu te prouver que l'homme, en grandissant, n'oublie rien des choses du

Digitized by Google

passé, quand ce passé lui rappelle sa mère ! Car je n'ai perdu aucun de tes enseignements, je ne crains pas que tu me désavoues. Tu m'avais donné l'amour de Dieu, je me suis dit qu'un bon fils devait faire en sorte d'augmenter le patrimoine de sa famille, et ma religion s'est accrue de l'amour des hommes. Je crois au Christ de l'Evangile, non à celui du Syllabus. Ma raison a purifié ma foi. J'ai rejeté, comme autant d'insultes à Dieu lui-même, toutes les fables dont on avait surchargé ma première croyance, les faux miracles et les fausses dévotions ; et de tous les mystères que les casuites m'avaient défendu de chercher à comprendre, je n'en ai retenu qu'un seul, devant lequel je m'agenouille une fois de plus depuis que tu l'as pénétré, — le grand mystère de la mort !

Cette religion n'était-elle pas la tienne, ô toi qui fus ma mère et qui m'as fait ce que je suis :

Angevin pour aimer et Breton pour tenir.

LÉON SÉCHÉ.

LA MORT D'UN LIGUEUR (1)

Le comte D'Yverland était homme de cœur ;
Il l'avait bien prouvé dans quatorze batailles,
Où son parti toujours avait été vainqueur.
Or, il lutte aujourd'hui pour la Ligue et Mercœur,
Enfermé dans son vieux château de Cornouailles.

Il a tenu vingt jours contre les huguenots
Avec cent vingt guerriers et d'ardentes prières,
Pointant contre eux ses longs et rudes fauconnaux,
Les criblant de boulets à travers ses créneaux,
De balles, à travers ses fines meurtrières.

Mais vainement l'ardent ligueur a combattu ;
Ses hommes sont tombés et la brèche est ouverte ;
Aucun secours humain, du dehors n'est venu...
Ayant fait son devoir, le vieux château s'est tu
Avec ses dix canons coulés en fonte verte

Ce soir, près des créneaux, d'Yverland est debout,
Cuirasse au corps, un feutre au front ceint d'une plume.
Les ennemis, nombreux et forts, l'ont mis à bout :
Il a tout employé contre leurs assauts, tout !...
Il regarde le ciel où le couchant s'allume.

Sa jeune femme est là qui contemple, en rêvant,
Son mari, brave et beau, comme elle est brave et belle ;
Ils se sont épousés six mois auparavant,
Croyant, dans un mirage au charme décevant,
Que la joie ici-bas nous demeurait fidèle.

Mais les instants passaient sans trêve, ni merci.
Le comte d'Yverland se tourna vers sa femme
Et dit : « Renée, il faut nous séparer ici !... »
Levant son beau regard par les pleurs obscurci,
Elle lui répondit : « Vous connaissez mon âme, »

« Vous savez que jamais je ne vivrai sans vous ! »
Le jeune et noble comte eu un triste sourire :
« Oui, dit-il, je le sais, vivre ensemble est bien doux ;
Mais mourir ? Votre cœur est-il assez jaloux
Pour vouloir partager la tombe où Dieu m'attire ?

« Je suis perdu !... Me rendre ou mourir, il le faut.
Presque tous mes soldats sont tombés dans la lande
Les païens ont la rage au corps et le cœur chaud ;
Demain, au point du jour, ils tenteront l'assaut.
C'est fini !... » — « Quel est donc celui qui les commande ?

« Révélez-moi ce nom que vous taisez toujours.
« — C'est Tanneguy du Ker... — Il se fit un silence.
Renée alors revit l'éclat des anciens jours,
Son mépris pour du Ker, et ses nobles amours
Pour Yverland rempli d'honneur et de vaillance.

Puis du Ker furieux et maudissant le sort,
Se faisant huguenot en haine de Renée...
Or, maintenant, bloquant dans le vieux château fort
Ces deux êtres charmants, il veut les mettre à mort
Pour assouvir l'ardeur de sa haine effrenée.

« Ecoute-moi, Renée, encor. Tu me connais :
Pour la gloire et pour toi, souvent, l'âme ravie,
J'ai des labeurs guerriers endossé le harnais ;
Mais, plutôt que tomber aux mains du Béarnais,
Je te le jure ici, je briserai ma vie. »

La jeune femme dit : « Attends encore un peu !
« — Non, non, tous les délais expirent à cette heure ;
C'est fini. Je ne veux pas même faire un vœu.
Le maître de la Ligue est non Mercœur, mais Dieu ;
S'il ne me secourt pas, c'est qu'il veut que je meure.

« Or, au bas du donjon une porte de fer
S'ouvre en un souterrain secret. Prends-la, te dis-je. »
La Bretonne hésitait, car son cœur était fier.
Elle porta les yeux sur les champs et la mer,
Comptant sur un secours, espérant un prodige.

Mais elle n'aperçut au lointain des forêts,
Dont les arbres montaient comme de noirs fantômes,
Que les chevau-légers, gens d'armes, argoulets,
Dont les piques lançaient de tragiques reflets...
Et de leurs rangs serrés, montait le chant des psaumes

Puis elle regarda d'Yverland à son tour :
Elle le vit paisible à cette heure suprême,
Si noble, fier et grand sur cette vieille tour,
Que, méprisant la vie et toute à son amour,
Elle bondit vers lui, criant tout haut : « Je t'aime ! »

Le Ligueur, un instant resta silencieux ;
Puis, ouvrant les deux bras, il dit : « Viens, mon hermine.
Pour jamais, nous allons nous unir dans les cieux ! »
Et l'éclair du bonheur illumina ses yeux
Quand il tint son trésor pressé sur sa poitrine.

Or Tanneguy du Ker, environné des siens,
Se tenait comme un tigre à l'affût de sa proie ;
Il regardait le haut castel aux murs anciens :
Puis parfois en lui-même, il disait : « Je les tiens... »
Et son front trahissait une infernale joie.

(1) Cette pièce est extraite d'un volume de poésies que M. F. Fleuriot-Kérinou vient de publier chez Lemerre, sous le titre : *Les Lointains*.

Digitized by Google

Soudain, une lueur monta subitement,
Illuminant les bois et les landes prochaines.
Elle grandit sublime et rouge en un moment,
Projetant ses éclairs des tours au firmament,
Écrasant les remparts, déracinant les chênes.

Enfin, un bruit tonna, terrible et destructeur,
Fendant les rocs, gonflant les flots de la mer haute,
Frappant les huguenots d'un immense terreur.
Du Ker tordit les poings et rugit de fureur :
« Mille enfers ! cria-t-il, c'est le château qui saute ! »

Le lendemain, à l'heure où l'aube prend l'essor,
Furieux d'avoir vu son attente trompée,
Errant par les débris noirs et fumant encor,
Il vit, sous une croix étincelante d'or,
Des cheveux blonds auprès d'une garde d'épée.

F. FLEURIOT-KERINOU.

LE GÉNÉRAL BERTON A SAUMUR

VI

Berton fut d'abord enfermé dans un cachot profondément creusé sous l'une des tours du château de Saumur. Puis, quand les premiers interrogatoires furent terminés et l'instruction commencée, on transféra les accusés à Poitiers, dont la cour royale, et non celle d'Angers, devait connaître de ce grand complot politique, pour des motifs que j'expliquerai tout à l'heure.

PORTRAIT DE M. SERENNE

Liés deux à deux comme de vulgaires malfaiteurs, et de manière à meurtrir leurs bras ensanglantés, les accusés firent le long trajet de Saumur à Poitiers dans des charrettes découvertes, qui les exposaient sur la route aux grossiers outrages de la populace des campagnes. Tant qu'ils voyagèrent dans les limites du Saumurois, ils recueillirent de touchantes marques de sympathie. Mais dans le département de la Vienne, les manifestations prirent les apparences d'agressions menaçantes. Car les passions populaires sont faciles à déchaîner. Le fait accompli est tout pour elles.

Le régiment de carabiniers ne put rester à Saumur. Plusieurs jeunes gens de la ville devancèrent le jugement de la postérité et firent sonner aux oreilles de Woëlfeld les mots de traitre et de lâche. Provoqué deux fois, il blessa ses deux adversaires.

La conduite de Woëlfeld fut appréciée différemment par son père, sur qui rejaillissait la honte de sa trahison, et par le gouvernement qui en profitait. Il fut nommé d'abord sous-lieutenant de carabiniers, puis lieutenant de gendarmerie dans une ville du Midi. Son père occupait une place dans les eaux et forêts, celle de garde-général, je crois. Il eut peur de se faire, de l'infamie de son fils, un titre à l'avancement. Il donna sa démission à la nouvelle de l'arrestation de Berton.

Le *Moniteur* du 1er juillet 1822 consacra quelques lignes au *brave* Woëlfeld : « Le sous officier Woëlfeld, dit-il, est un homme de cinq pieds six pouces, âgé de vingt-sept ans, d'une bravoure extraordinaire. Il tire à la cible avec une adresse étonnante. Lorsque le sieur Maignan vint pour délivrer Berton, Woëlfeld le tua raide à vingt-cinq pas d'un coup de pistolet chargé à balle. Il fit la garde de la cour pendant cinq quarts d'heure, sans qu'aucun domestique osât bouger. Pendant ce temps-là, trois de ses camarades tenaient Berton en joue dans une chambre haute. L'un d'eux finit par être si fatigué qu'il se trouva mal. Berton, pendant cet intervalle, leur reprochait leur *trahison*, et les rappelait à l'*honneur*. Ceux-ci ne lui répondaient que par ces mots : — Si vous faites un mouvement, vous êtes mort ! »

On a pu remarquer que dans cette triple conspiration de Saumur, pas une victime n'avait été faite, pas une goutte de sang n'avait été répandue. Nous allons voir maintenant qu'elles en furent les représailles.

Digitized by Google

Le rôle de l'autorité était facile, cependant, elle pouvait se montrer sévère et clémente à la fois. En présence d'un attentat prémédité et récidivé, aussi évident que la lumière du soleil et que nul ne songeait à nier, elle pouvait prodiguer sans crainte aux accusés tout le luxe de garanties illusoires permises, exigées même par la loi. L'âme de la conspiration, Berton, qui n'avait pas voulu fuir lorsque cela était en son pouvoir, semblait être venu s'offrir en holocauste. On pouvait donc se contenter de cette seule victime et jouer auprès des autres une clémence intéressée, féconde en heureux résultats politiques. Berton avait mis le gouvernement sur la voie. Il avait dit lors de ses premiers interrogatoires, il avait répété pendant les débats :

« — Que je sois jugé seul, je ne demande rien pour moi. Obtenez que tous ces malheureux qui gémissent depuis assez longtemps en prison soient mis en liberté et rendus à leurs familles désolées, sous condition que, préalablement, rassemblés devant la Cour, je leur ferai connaître qu'ils sont libres, mais qu'ils vont individuellement me donner leur parole d'honneur et prêter serment d'être fidèles et d'engager leurs parents, leurs amis, à la même tranquillité, que c'est la condition de leur liberté... Tant de sang versé fera croître une abondante moisson de haines et de vengeance... Cet acte de clémence fera un très grand effet, tant sur les prévenus que dans tout le pays qu'ils habitent et que vous tranquilliserez... »

Malheureusement pour tous, ce noble langage ne fut point entendu. Pour obtenir plus sûrement le supplice de ces accusés, condamnés déjà dans l'opinion publique par l'évidence même des faits incriminés, on eut recours à des précautions extraordinaires. Le jury, trié avec tout le soin qu'accordait alors la complaisante élasticité de la loi, fut composé d'hommes exaltés, de chevaliers de Saint-Louis, d'anciens émigrés. Ce n'était pas un jury, c'était une commission militaire.

Berton avait demandé pour le défendre Mérilhou, avocat de Paris. Il était, paraît-il, à la discrétion du garde des sceaux de confirmer ou d'improuver le choix, Mérilhou ne pouvant plaider de droit hors du ressort de la cour royale où il était inscrit. On eût dû, non seulement lui accorder celui-là, mais encore tout le barreau de Paris et de la France entière, car tous les avocats du monde n'auraient pu faire qu'il n'eut mérité dix fois la peine capitale. Le choix du général fut au contraire considéré comme non avenu. Refusé comme avocat, Mérilhou demanda au président des assises à défendre Berton comme ami ; un nouveau refus ne se fit pas attendre. Il choisit alors Mesnard, de Rochefort, attaché par conséquent à un tribunal du ressort de la cour royale de Poitiers. Cet avocat était réclamé en outre par trois autres prévenus. Ce second défenseur lui fut également refusé, et comme il ne connaissait personne à Poitiers, que tous les avocats les plus renommés avaient déjà chacun un grand nombre de clients à défendre, puisqu'il y avait beaucoup plus d'accusés que de défenseurs, on lui donna d'office le jeune avocat Drault. Par une dérision amère, le procureur général de Poitiers, le fanatique et terrible Mangin, vanta « la magnanimité de nos institutions qui veulent qu'un défenseur soit donné à l'accusé malgré lui », — au mépris de ceux qui ont sa confiance, eût-il dû ajouter.

Berton n'ayant pas accepté ce jeune avocat, chez lequel, à son gré, la bonne volonté ne suppléait pas à l'expérience et peut-être au talent, Drault crut devoir refuser à son tour de défendre un accusé qui repoussait son ministère, de sorte qu'il est rigoureusement vrai de dire que Berton ne fut pas défendu.

Pour bien comprendre combien était inique et révoltante la décision qui empêchait d'adjoindre à la défense un avocat de Rochefort, il faut savoir que telle était la disproportion qui existait entre le nombre des accusés et celui des défenseurs, que l'un de ceux-ci avait à défendre sept personnes, dont cinq pouvaient encourir la peine capitale. Un autre jeune avocat en défendit huit, un autre dix.

Aussitôt que la conspiration du 24 février fut venue échouer au pont Fouchart devant le courage et le sang-froid de Maupassant, les juges d'instruction de Bressuire et de Parthenay, qui ressortissent à la cour royale de Poitiers, et le juge d'instruction de Saumur, à celle d'Angers, s'étaient simultanément saisis de la connaissance de l'affaire, stimulés respectivement par les procureurs généraux de ces deux cours, Mangin et de Noailles, qui rivalisaient d'implacable ardeur. La Cour de cassation eut donc à décider préalablement devant laquelle des deux l'affaire serait contituée.

La chambre des mises en accusation de Poitiers ayant été désignée pour en connaître, eut d'abord à statuer sur le sort des prévenus, au nombre de quatre-vingt-douze. Il ne s'agissait que de l'affaire du 24 février : celle du 17 juin se jugea plus tard devant la cour d'Orléans. Cette chambre déclara qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre contre trente-sept d'entre eux, qui furent mis en liberté ; les cinquante-cinq autres furent renvoyés devant la cour d'assises de Niort. Mangin, qui ne voulait pas laisser échapper cette singulière bonne fortune de diriger un procès politique dans lequel il se proposait de déployer un si grand zèle, se pourvut contre cet arrêt de renvoi devant la cour d'assises de Niort, pour cause de suspicion légitime.

Berton, qui ne prévoyait que trop bien quel adversaire il allait avoir en Mangin, s'opposa vainement devant la cour de cassation, par l'organe d'Odillon-Barrot, à ce que les conclusions du procureur général de Poitiers fussent écoutées ; et la cour suprême ayant prêté une oreille complaisante aux moyens de celui-ci, le jury de Poitiers fut saisi du jugement de l'affaire, dont les débats furent fixés au 26 août de cette même année.

Digitized by Google

Donc, le lundi 26 août 1822, dès six heures du matin, la ville de Poitiers présentait un aspect inaccoutumé. La gendarmerie et toute la garnison, dont le chiffre avait été quadruplé, étaient sur pied. Des mesures de police extraordinaires avaient été prises. Des postes nombreux de carabiniers, de dragons, d'infanterie, stationnaient aux alentours du palais de justice et dans les rues qu'allaient parcourir les charriots qui devaient transporter les cinquante-cinq accusés. A dix heures, la cavalerie fit fermer les boutiques et les portes des maisons qui s'ouvraient dans ces mêmes rues. Enfin, pour me servir de l'expression du général Berton, « on avait mis les menottes à la ville de Poitiers. »

Les accusés sont introduits. A côté de Berton, dont la contenance est pleine de noblesse et de fermeté, autour de lui, parmi ses co-accusés, la blouse de l'artisan coudoie l'habit du bourgeois, et l'on distingue au milieu d'eux des cultivateurs, dont quelques-uns portent la croix de la Légion d'honneur sur leur veste de bure.

Parmi les témoins, Woëlfeld, le sous-officier du 17 juin, sous-lieutenant au jour des débats, suit assidument le procès et semble affecter de se placer en face de Berton.

Le réquisitoire de Mangin n'était que l'exposé des faits que nous connaissons. Quelques phrases comme celle-ci faisaient reconnaître l'homme aux mesures violentes :

— « Le général donna le signal de la retraite ; il la fit avec ordre, en montrant une sécurité qui ne peut s'expliquer que par la confiance que lui inspire l'inaction des forces centuples des siennes, qui auraient pu, par un prompt châtiment, donner un exemple salutaire. »

L'accusé Sanzay, de Varrains, était *fortement soupçonné* d'avoir recelé, dans sa maison, un drapeau tricolore. Les plus minutieuses perquisitions n'avaient pu le faire découvrir ; mais entre les mains du ministère public, les soupçons devenaient des moyens d'accusation capitale.

Dès le commencement de la première séance, il fut facile de reconnaître dans quel esprit les débats allaient être dirigés. La seconde fois que Berton prit la parole, le président tenta de lui imposer silence :

— Si vous faites des plaidoyers à chaque instant, s'écria-t-il, *nous n'en finirons pas !...*

Berton se plaignit amèrement des rigueurs déployées contre lui :

— On m'a mis au secret le plus absolu, dit-il, on m'a tenu dans des ténèbres continuelles, comme un voyageur que l'on conduit dans une taverne pour l'assassiner !

Sous prétexte que l'on craignait que son défenseur ne lui apportât du poison, il fut empêché de communiquer avec Me Drault, librement et suivant les prescriptions de la loi. D'énergiques protestations eurent lieu à cet égard. Pressé par la défense, le président en fut réduit à dire que « le mode de communication appartenait exclusivement au président et au procureur général ; qu'ils avaient cru devoir prendre ces mesures exceptionnelles, et qu'ainsi toute explication devenait inutile. »

Du reste, le concierge qui lui apportait ses aliments les goûtait en sa présence.

A la fin de cette première séance, Berton déclina la compétence du jury, et demanda à être renvoyé devant la chambre des pairs. Mangin combattit cette prétention, et la cour rendit séance tenante un arrêt conforme à son réquisitoire.

Dans son interrogatoire devant le jury, Berton, profondément ulcéré, ne put se résigner à assumer sur lui toute la culpabilité, et, puisqu'il devait périr, à tenter de sauver ses complices, en prenant, comme il l'avait demandé, une entière responsabilité. Tous ceux qui l'avaient attiré à la tête du mouvement, qui lui avaient fait de si belles promesses, qui l'avaient conduit où il était, Gauchais, Delon, Chauvet, Pombas, Moreau, Grandmesnil surtout, les chefs enfin, l'avaient abandonné et étaient en fuite. Caffé seul était auprès de lui. Mais si Berton se plaignait d'avoir été trompé sur les forces vraies dont ses complices pouvaient disposer, ils se plaignaient à leur tour de sa faiblesse devant Saumur. Aussi Caffé, aux débats, demanda de ne pas être placé à côté de Berton, et tous deux, loin de se disculper mutuellement, semblèrent prendre à tâche de se contredire et d'aggraver leur position déjà si compromise. On les éloigna l'un de l'autre, pour ne les réunir que dans la même condamnation et sur le même échafaud.

Ne pouvant suivre dans tous ses détails cet immense procès, qui, commencé le 26 août, ne se termina que le vendredi 13 septembre, je veux me contenter d'en esquisser les points les plus saillants.

Après qu'il eut exhalé cette première bouffée de rancune contre ses co-accusés, Berton retrouva toute sa grandeur d'âme ; il se rasséréna, et grandit jusqu'à l'instant suprême.

Sa défense, qu'il fut forcé de prendre lui même, fut présentée d'une manière calme et digne, et contrasta avec l'acharnement de Mangin, qui, protégé par l'inviolabilité de son caractère, alla jusqu'à l'accuser de lâcheté. Le général, comprimant avec peine un geste terrible, mit pour toute réponse en regard leur vie à tous deux, comment ils étaient arrivés à ce poste éminent qu'ils occupaient, lui, gagnant ses grades sur les champs de bataille de la République et de l'Empire, Mangin, dans les antichambres du ministre.

Du reste, à l'exception d'un jeune clerc de notaire de Vernoil, qui, depuis le jour de son arrestation, montra une grande pusillanimité et ne sut pas résister aux tortures morales dont il était entouré, aucun des accusés ne faiblit, tous supportèrent avec courage cette lutte inégale.

Un incident remarquable vint mettre en relief la

Digitized by Google

passion avec laquelle les débats étaient dirigés. La servante de Caffé, excitée par de mystérieux conseils de confessionnal et de sacristie, fit contre son ancien maître une déposition pleine d'animosité, et qui contenait des inculpations accablantes, entremêlées de circonstances ridicules et impossibles. Elle ne dissimula pas que ce qu'elle disait elle l'avait entendu en écoutant aux portes, parce qu'on se défiait d'elle. Puis

PORTRAIT DE M. LUMINAIS
Dessiné par M. Alleaume, d'après une photographie

elle affirma que le 24 février, Caffé avait déjeûné chez lui avec plusieurs personnes, qu'il était sorti dans l'après-midi, et n'était rentré que la nuit, tout déconcerté.

Mais un témoin, Baillargeau, déposa que ce même jour, Caffé, sur son invitation, était venu déjeûner chez lui, qu'il s'y rendit vers une heure, et qu'il n'en sortit qu'à quatre heures. Il se fit fort de faire attester ce fait par huit ou neuf personnes qui avaient pris part à ce repas. Un instant après, un de ces invités, Bourgoin, vint confirmer cette déclaration, comme ayant assisté chez Baillargeau au repas auquel se trouvait Caffé, avec huit autres personnes qu'il nomma et demanda à faire entendre en témoignage. Le président, sur le réquisitoire du procureur général, les fit arrêter comme faux témoins, et refusa de faire entendre les autres convives.

Trois dépositions dominèrent toutes les autres; ce furent celles du maire et du sous-préfet de Saumur, et celle de Woëlfeld. Dans sa déposition calme, digne, concise, Maupassant sut parler sans emphase, sans hypocrite modestie, de sa noble et courageuse attitude dans la nuit du 24 février. Plein d'une généreuse pitié pour tous ces accusés qui avaient reculé devant lui, il sut concilier les égards que réclamait leur triste position avec ce qu'il devait à la justice et à la vérité. Rendant hommage aux vertus privées et au désintéressement de Caffé, il fit couler des larmes d'émotion en parlant d'un enfant qu'il avait rencontré un matin à la porte de la prison de Saumur, où il demandait en pleurant qu'on la lui ouvrit, parce qu'il voulait voir M. Caffé, son bienfaiteur.

Dans son long réquisitoire, Mangin, guidé par son instinct vindicatif, devina cet élastique système de complicité morale, dont on a si largement usé depuis. Après avoir nommé à plusieurs reprises Lafayette, Foy, Laffitte, Voyer-d'Argenson, Manuel, Kératry, il s'écria :

— « Pourquoi, nous dira-t-on, si vous les croyez coupables, ne les déférez-vous pas aux tribunaux? Vous faites trop, ou trop peu.— A cela, je répondrai : Les membres du Comité directeur n'ont été compromis judiciairement que dans la seconde conspiration de Saumur (celle du 17 juin). Je ne suis pas compétent pour poursuivre ce complot. Oh! si je l'étais!... »

N'y avait-il pas du Laubardemont et du Fouquier-Tinville dans cette réticence terrible, qui cachait mal un regret sanguinaire?

Une autre fois, il interrompit l'un des avocats par ces étranges paroles :

— Vous émettez dans vos plaidoyers les sales principes qui sont professés à la tribune!

Après l'audition des témoins et le réquisitoire du ministère accusateur, le président prévint les avocats « qu'ils n'auraient que trois jours pour leurs plaidoiries. »

Or, il s'agissait de cinquante-cinq accusés à défendre, près de vingt par séance. On voit qu'il était difficile d'expédier plus sommairement des condamnations capitales. Certes, c'est bien là ce qu'un ancien criminaliste appelle *juger à la chaude.*

L'avocat Drault ayant persisté dans son refus de défendre Berton malgré lui, Mangin lui adressa ces naïves observations :

— ... Nous ne demandons pas que vous plaidiez, que vous présentiez des moyens, puisque vous ne les avez pas préparés. Nous demandons seulement que vous déclariez que vous vous en rapportez à la prudence de MM. les jurés. Songez qu'en vous y opposant, vous annuleriez la procédure...

Ainsi, tout ce qu'on voulait, ce n'était pas que Berton fut défendu, mais qu'il fut censé l'avoir été, pour qu'il n'y eût plus vice de forme. Quant au fond, il en faisait son affaire.

— J'aime mieux être sacrifié que de sacrifier les intérêts des accusés! s'écria Me Drault, harcelé par les instances du président et du procureur général. Il fut rayé du tableau des avocats de la cour royale de Poitiers, et l'on passa outre.

(à suivre).

EUGÈNE BONNEMÈRE.

Digitized by Google

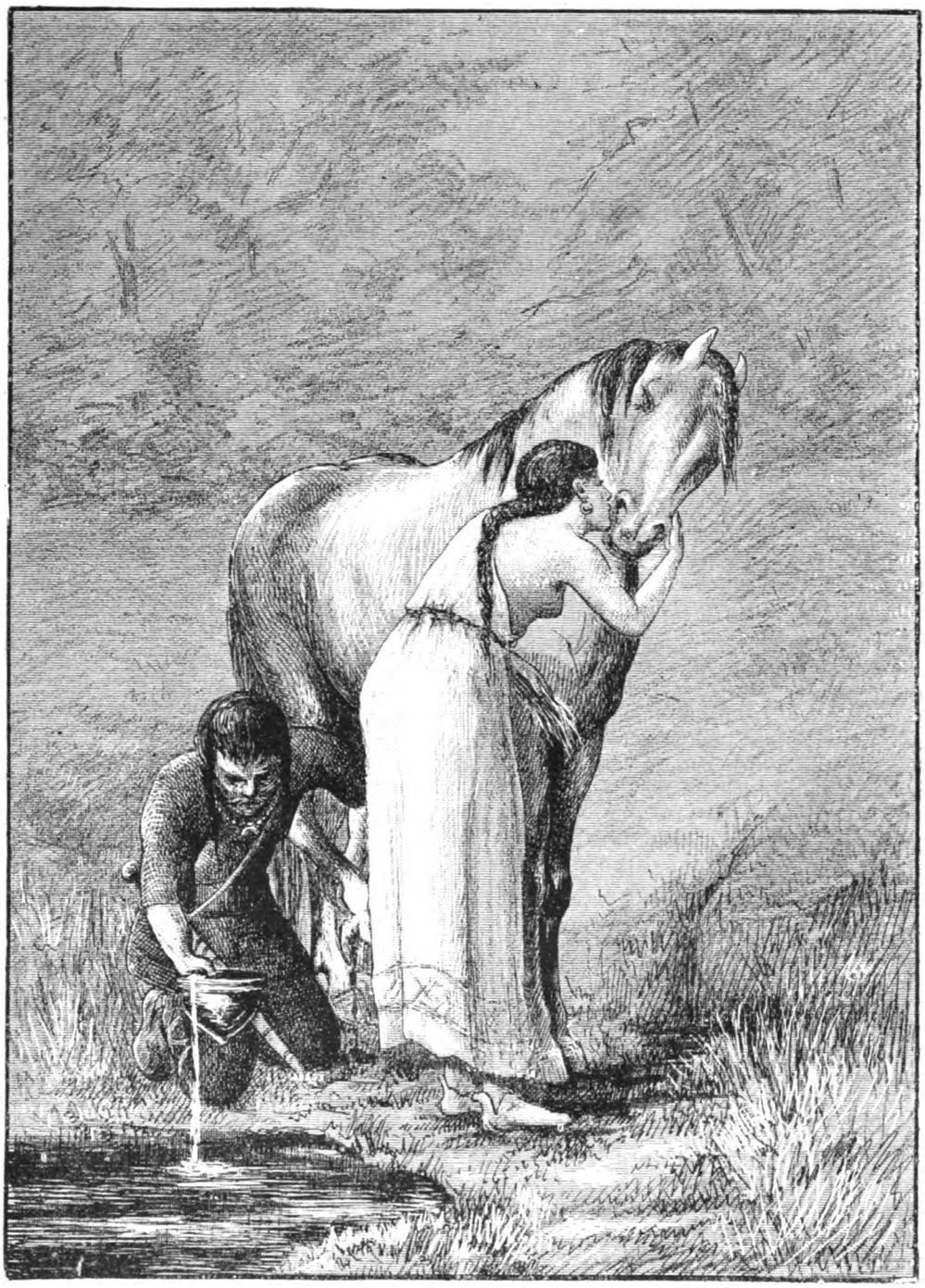

L'AMI BLESSÉ

Dessiné au crayon et à la plume d'après le tableau de M. Luminais.

(salon de 1887)

Digitized by Google

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*)

19. — DUBOURG-LANCELOT (l'abbé *Joseph-Joachim-François-Esmé-Jean-Emmanuel*), né à Marcillé-Robert, le 12 avril 1749, appartenait à une famille de bonne bourgeoisie de l'évêché de Rennes. Pourvu de la cure de Rétiers, le 6 août 1776, il ne fut pas élu député aux États généraux par l'assemblée diocésaine d'avril 1789 ; mais lorsque les abbés Hunault et Guillou eurent donné leur démission vers la fin du mois d'août, il fallut procéder à de nouvelles élections et l'abbé Dubourg fut élu *député du clergé de Rennes*, le 12 septembre. Il siégea tout de suite à gauche, applaudit aux tristes journées d'octobre et fut nommé en décembre *secrétaire* de l'assemblée. Ayant prêté le serment schismatique à la constitution civile du clergé, dans la séance du 17 décembre 1790, il signa, avec Quéru de la Coste, Lanjuinais et Defermon, la malheureuse lettre du 20 février 1791, dans laquelle les quatre députés de Rennes, pour entraîner plus de victimes dans le schisme, osaient affirmer, contre toute vérité, que le Saint Père et les cardinaux, admettant outolérant la constitution civile, avaient arrêté de ne se mêler nullement des affaires du clergé de France. Resté curé constitutionnel de sa paroisse après la séparation de l'Assemblée, il assista au pseudo-concile de 1797, en qualité de prétendu député de l'église de Nantes, bien qu'elle n'eût alors ni évêque, ni presbytère même constitutionnel ; et peu avant le concordat, il publia un opuscule pour soutenir ses erreurs. Cela s'appelait *Petit catéchisme pour le temps présent* et on y répondit par des *Entretiens sur un écrit schismatisant intitulé Petit Catéchisme*, etc. Replacé dans sa cure de Retiers en 1803 par l'indulgent évêque de Rennes, Mgr de Maillé, qui accueillit aussi l'abbé Lanjuinais dans son chapitre, il rétracta sans doute sa conduite passée et mourut à Rétiers, le 8 novembre 1806.

On a son portrait dessiné par Labadye et gravé par Le Tellier pour la collection Dejabin. Il est peu flatteur : figure irrégulière et presque grimaçante. Ce n'est pas l'ambition qui s'y remarque, mais peut-être l'entêtement.

20. — DENOUAL du Plessix (*Jean-François-Marie*), né à Dinan, le 25 février 1757, appartenait à une des plus anciennes familles de l'évêché de Saint-Malo. Guillaume Denoual, sieur du Plessix, sénéchal de Béchérel, mort en 1738, est la souche des deux branches du Plessix et de la Houssaye. Le père du futur député, Jean Guy-Yves, fut pendant quarante-six ans sénéchal de Dinan, de 1743 à 1789, après Couppé de la Fougeraie, son beau-père. Avocat au Parlement, Jean-François-Marie épousa à Rennes en 1783, Emilie *Bidard* de la Morinais, et exerça depuis 1787 à Dinan, les fonctions d'économe de l'hospice, de lieutenant de maire, de membre du comité permanent, etc. Député aux États de Bretagne en février 1789, il fut élu en avril *député suppléant de la sénéchaussée de Dinan* aux États généraux : mais il n'eût pas occasion d'y siéger, et je le trouve seulement à Paris en juillet 1790, comme délégué à la fête de la fédération. Il était commissaire central du Directoire exécutif près l'administration centrale du département des Côtes-du-Nord, lors de l'attaque de Saint-Brieuc par les chouans, le 25 octobre 1799, et sa conduite ne fut pas précisément brillante en cette occasion. Après le 18 brumaire, il devint *directeur des Contributions directes* à Saint-Brieuc et membre non résidant de l'académie celtique, dont son cousin Alexandre Denoual de la Houssaye, chef de bureau au ministère de la justice, était l'une des lumières. Après la Restauration, il ne rentra dans la maison paternelle, à Dinan, que pour y mourir le 30 septembre 1815, sans laisser de postérité.

Je lui ai consacré une notice dans la *Revue historique de l'Ouest*, de janvier 1887.

21. — DUSERS (*Charles-Guillaume*), né à Rennes, le 20 octobre 1752, était fils d'un procureur au Parlement. S'étant fait recevoir avocat, il épousa en 1778, à Ploërmel, Perrine-Jeanne Dumay, fille d'un procureur de cette ville et acheta une charge de *conseiller au présidial de Vannes*. Lors des agitations du mouvement réformiste en janvier 1789, il se sépara ouvertement de son sénéchal Legros, qu'on accusait de prétentions à l'anoblissement et se rallia au parti des revendications du tiers État, ce qui assura au mois d'avril, son élection de *député de la sénéchaussée de Vannes* aux Etats Généraux. Je ne trouve son nom que deux fois dans les procès-verbaux de l'Assemblée, pour l'entendre donner des détails en 1791 sur l'insurrection des paysans Vannetais et faire décréter que Perrier recevrait des félicitations officielles pour avoir prêté son château lors de la fameuse assemblée du Dauphiné. Parlant de lui et de son co-député Lucas-Bourgerel, l'*Almanach des députés à l'Assemblée Nationale*, disait à leur sujet en 1790 : « Le conseiller a perdu le jugement, et l'avocat la parole. » Je ne sais ce qui avait pu motiver un pareil trait contre Dusers. En 1791, il se donna beaucoup de mouvement pour le schisme et en particulier pour l'élection de l'évêque constitutionnel du Morbihan. De retour à Vannes, après la séparation de l'Assemblée, il fut élu *juge* du tribunal du district, et je le trouve à l'hôtel de ville de Vannes au commencement de 1793, en qualité de *procureur de la commune* ; mais il n'occupa point longtemps cette dernière fonction, car il mourut brusquement à Vannes, le 24 février 1793. J'ai entendu dire qu'on l'avait trouvé noyé dans l'avant-port et que ce suicide avait eu pour cause le chagrin causé par la situation politique et par les dilapidations de sa femme ; mais son acte de décès n'en dit rien.

Je ne connais pas de portrait de Dusers à qui j'ai consacré une notice dans la *Revue historique de l'Ouest*, de janvier 1887. Il laissa un fils et une fille, mais son nom n'est plus porté par sa descendance tombée tout entière en quenouille.

22. — ETIENNE (Le Père *Pierre*), né le 7 décembre 1735, entra dans l'ordre des *Cordeliers* en 1754, se fit recevoir docteur en Sorbonne, devint provincial de Rennes et je le trouve procureur en 1785 au couvent de Nantes dont il fut bientôt nommé gardien. C'était un esprit fort, versé dans tous les secrets de la philosophie nouvelle et qui n'hésita pas à se montrer l'élève de J.-J. Rousseau, en publiant en 1788 deux volumes intitulés : *Le Bonheur rural*, et précédés d'une épitre en vers par l'avocat Chaillon. J'ai analysé ces deux volumes dans la *Revue historique de l'Ouest*, de janvier 1887, et j'ai montré comment ils provoquèrent en avril 1789 l'élection du P. Etienne comme *député suppléant du clergé de Nantes* aux États Généraux. Mais lorsque les députés titulaires, les abbés Maisonneuve et Chevallier, furent amenés à donner leur démission vers le mois de

Digitized by Google

septembre, le P. Etienne refusa de siéger et l'on dut procéder aux élections supplémentaires qui amenèrent Binot et Latyl à l'Assemblée. En mars 1791, lorsqu'on appliqua la constitution civile du clergé, le P. Etienne déclara à la municipalité qu'il abandonnait la vie religieuse et désirait rentrer dans le monde. Le 4 octobre 1792 il prêta le serment schismatique et se retira à Riaillé, mais il ne tarda pas à revenir à Nantes, où il fut longtemps employé au triage des titres. Le 26 thermidor an II, il abdiqua la prêtrise devant le district d'Ancenis, mais il eut au moins la pudeur de ne pas contracter mariage, et ayant été nommé, en l'an IV, membre du jury de l'instruction publique, il prêta un nouveau serment le 23 fructidor an V et déclara plus tard, pour toucher sa pension, ne s'être pas rétracté. A l'époque du Concordat, Bonaparte l'imposa comme *chanoine* de la cathédrale à Mgr Duvoisin; il mourut à Nantes, le 14 mars 1807, réconcilié avec l'Eglise qu'il avait jadis reniée. Binot, qui avait pris sa place à l'Assemblée Nationale ne fut pas si heureux.

RENÉ KERVILER.

(A suivre.)

LE CHAMP DES MARTYRS

On se sent ému quand on contemple le champ de bataille d'Auray. Cette plaine marécageuse, où se traîne avec lenteur une petite rivière noirâtre, a véritablement dans son aspect quelque chose de morne et de désolé. C'est là que le 29 septembre 1394, se dénoua, après une bataille des plus sanglantes, la sanglantes lutte engagée depuis vingt ans, pour la succession au duché de Bretagne, entre Charles de Blois et Jean de Monfort: c'est là que l'élite des Bretons tomba sous le fer des Bretons, et que l'illustre Du Guesclin subit pour la première fois l'affront d'une prison anglaise. Comme pour ajouter à la tristesse des souvenirs anciens l'horreur des souvenirs récents, c'est à deux pas delà qu'on trouve le *Champ des Martyrs*, rouge encore du sang des vaincus de Quiberon Ainsi, ces lieux sont vraiment un théâtre prédestiné aux grandes tragédies de l'histoire ; et l'on avouera que dans ce court espace, enfermé entre le cloître Chartreuse et les bords fangeux de l'Alrée, il y a bien de quoi faire comprendre aux cœurs les plus fermés l'impiété de la guerre civile. (M. A. de la Borderie).

QUATRE ARTISTES BRETONS

Nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs les quatre artistes dont nous publions aujourd'hui le portrait. Leur réputation n'est plus à faire. M. TOULMOUCHE est incontestablement le premier de nos peintres de genre. Personne n'excelle comme lui dans ces petites toiles que j'appellerai des monologues parce qu'il n'y met guère en scène qu'un personnage, toujours le même, toujours une Parisienne élégante et jolie, tour à tour triste, rêveuse ou riante. Cette année notre Parisienne était en joie, elle s'était costumée en *sultane*, dans l'espoir peut-être qu'on ne la reconnaîtrait pas. Mais tout le monde l'a reconnue et personne n'en a été fâché, au contraire. Il est des figures qu'on ne voit jamais assez. Celles de Toulmouche sont de ce nombre. Si comme je l'espère, le peintre nantais réunit la fleur de son œuvre à l'exposition bretonne-angevine qui aura lieu au printemps prochain, il peut compter sur un très grand succès.

M. LÉON DE BELLÉE est aujourd'hui classé parmi nos meilleurs paysagistes. Je m'étonne même qu'il n'ait pas obtenu une médaille pour ses *Etangs de Saint-Ribert* et son *Effet de neige*. Le premier paysage surtout est d'une tonalité ravissante. Les étangs sont enveloppés d'une brume légère qui laisse deviner les derniers plans et donne une couleur grise très-agréable aux hautes herbes qui poussent au bord de l'eau. Impossible de rendre mieux cet effet du matin. M. Léon de Bellée est poète, cela se voit au choix de ses paysages et à la manière large dont il traduit la nature.

Parler de M. LUMINAIS c'est évoquer immédiatement le souvenir des Gaulois et de l'ancienne France. On a dit d'Augustin Thierry que c'était un Mérovingien ressuscité au dix-neuvième siècle. On en pourrait dire autant de Luminais. Il connaît si bien les Gaulois, qu'on le croirait contemporain du glorieux vaincu d'Alésia. Soit qu'il nous les montre en vue de Rome, soit qu'il peigne une de leurs sentinelles ou leur *ami blessé*, c'est toujours ressemblant. D'aucuns trouvent qu'il a tort de se confiner dans la Gaule. Moi, non. Je voudrais au contraire qu'il nous donnât tous les ans une nouvelle page de son histoire. Ce seraient des « récits » qui en vaudraient d'autres. D'ailleurs, Luminais aurait beau changer de sujets, sa renommée est faite à présent, il restera le peintre des Gaulois. Qu'il leur demeure donc fidèle.

M. SERENNE a d'autant plus de mérite qu'il n'a pas eu de maître. C'est en professant le dessin artistique à l'Institution Livet, à Nantes, qu'il s'est fait peintre de portraits. Gendre de Luminais, il sait que son beau-père est arrivé à la force du poignet, et, comme lui, il ne veut rien devoir qu'à son travail. Les portraits de Serenne sont solidement peints, d'une touche vigoureuse encore qu'un peu massive, et d'une ressemblance frappante. Je ne crois pas qu'il s'en doute, mais si on les mettait à côté de ceux de Bonnat, on le prendrait pour son élève. Le portrait de sa vieille domestique qui figure au Salon de cette année avait déjà figuré à l'exposition de Nantes où il avait obtenu un très grand succès, C'est une page remarquable et qui a sa place tout indiquée au musée de Nantes.

LE SEIGNEUR DE LA SICAUDAIS

NOUVELLE

C'était en Bretagne, vers la fin du règne d'Henri de France, troisième du nom. Henri de Navarre, depuis Henri IV, traversait le pays de Retz, revenant de je ne sais quel consistoire, et cependant suivi de deux joyeux compagnons, Béarnais comme lui. Ils avaient failli être assaillis par une bande de voleurs, près du bourg de Chémeré, fondé dès le commencement du XI^e^ siècle par le baron de Retz, l'un des neuf barons fiers et redoutés que l'on appelait les barons de Bretagne.

La forêt de Princé, avec ses îles dites enchantées, occupait alors en ces contrées une immense étendue, peuplée seulement par les bûcherons, les charbonniers, les tire-laine et fugitifs de toute nature ; ce pays était fort dangereux.

Il y avait en ce temps soixante et quelques forêts au vert pays de Bretagne. Le roi de France à lui seul en possédait trente-deux, et chaque haut baron une demi-douzaine, sans compter les puissants seigneurs, et surtout la maison de Condé, qui en comptait dix. La Bretagne pouvait donc à bon droit revendiquer pour aïeule la Gaule chevelue des anciens jours.

Mais cette exubérance végétale était loin de concourir à la sûreté des routes. Henri et ses compagnons, montés sur des chevaux du pays cheminaient lentement et avec précaution, écoutant dans le lointain, et redoutant les voix d'hommes plus encore que les fondrières. Le soleil descendait rapidement de la cime des hautes futaies, il fallait songer au souper et à la couchée.

On arriva tard au bourg d'Arthon. Les aubergistes, rendus méfiants par les troupes de brigands qui circulaient

Digitized by Google

pendant la nuit, refusaient de coucher ceux dont ils n'avaient pas vu les traits en plein jour. — « Ouvrez-nous, disait Henri en frappant les portes charrières du pommeau de sa bonne dague ; nous sommes des seigneurs qui nous sommes égarés dans la forêt ; nos escarcelles sont remplies de bonne monnaie de Bretagne, d'écus à la couronne et d'écus au soleil ; ouvrez-nous ! »

Mais, loin de répondre à leur voix, tout se taisait, et les voyageurs entendaient seulement les lourds verroux fermer les portes, les contrevents s'assujettir, et voyaient les chiens lâchés pour la nuit s'élancer à la tête de leurs chevaux avec des aboiements féroces ; on les eût dits affamés, altérés de chair et de sang !

— Allons, mes amis, dit Henri, il nous faudra avoir recours à l'hospitalité des bûcherons : j'entends de ce côté le bruit sourd des cognées, et j'aperçois par intervalle quelques lueurs qui me font croire que l'autre partie de la grande forêt est de ce côté ; allons partager le pain des charbonniers !

En effet, après une demi-heure de marche, ils arrivèrent près de l'endroit où des hommes entretenaient leur brasier de bois vert ; on entendait se tordre les brindilles, une lueur verte illuminait les clairières et l'âcre arome de la sève résineuse alimentait toujours la flamme ; c'était fantastique.

— Messeigneurs, dirent les charbonniers, après avoir entendu le récit des trois gentilshommes, nous appartenons à la terre de la Sicaudais ; le château est à une demi-heure d'ici à peine ! il est pourvu d'une bonne et fidèle garnison, mais le seigneur est hospitalier, et si, comme vous le dites, vous n'avez nulle mauvaise intention et que vous désiriez simplement un retrait pour la nuit, il vous accordera une noble et courtoise hospitalité.

— Merci, bonnes gens ! Dieu vous rende la pareille, si jamais vous vous trouvez égarés en pays inconnus !

— Oh ! il n'y a pas de risques ! reprirent les charbonniers, nous ne sortons de la forêt que pour aller à l'église de notre paroisse et nous en savons le chemin depuis le jour de notre baptême.

— Heureux celui qui peut vivre et mourir aux lieux qui l'ont vu naître ! s'écria Henri.

Puis, en reprenant sa marche, il songeait à son royal château de Pau, croyant sentir le parfum des monts d'Aragon, apporté par les souvenirs de ces montagnes si hautes qui empêchaient Gaston Phébus de voir ses premières et pures amours. Henri se rappelait aussi toutes les braves et loyales amitiés qui avaient entouré son enfance et sa première jeunesse... Et maintenant, en butte aux intrigues de cour, il était le point de mire de toutes les jalousies ; car il se trouvait là sur les marches du trône où l'appelait sa naissance, mais d'où l'écartait sa religion, étant de la secte nouvelle, de la religion dite réformée. La France catholique, cette fille aînée de l'Eglise, accueillerait-elle jamais un huguenot ? Il était donc absorbé dans toutes ces pensées, lorsqu'il aperçut au clair de la lune les tourelles du château de la Sicaudais qui pendaient dans le ciel.

— Nous y voici, je crois, messire Gaston, dit-il à son écuyer. Vous plairait-il de sonner du cor de chasse que je vois pendu à votre ceinture, pour avertir le digne châtelain de notre arrivée ?

Le jeune écuyer joua fort savamment une fanfare ; à ce chant joyeux un homme parut aussitôt de l'autre côté du pont-levis et ouvrit l'huis destiné aux reconnaissances.

— Que voulez-vous, messeigneurs ?

— L'hospitalité pour la nuit ; nous avons en vain demandé le couvert et le coucher chez les hôteliers du bourg, et cependant nous aurions largement payé la dépense ; nous ne sommes pas des rôdeurs de nuit.

— Je le crois, répondit la voix. Eh bien, quatre hommes de la garnison vont venir prendre vos armes, et vous pourrez ensuite jouir en paix de l'hospitalité de notre seigneur, qui est généreux et courtois, mais qui se méfie des surprises.

— C'est juste, dit Henri. Et, s'avançant le premier, il dit aux gardes qui arrivaient : Voici ma bonne et loyale épée, gardez-la-moi, et je vous jure, foi de gentilhomme, que c'est ma seule arme. Je rougirais de porter sur moi poignard ou couteau, car ce sont les armes des assassins et non des braves !

Ses compagnons donnèrent aussi leurs épées et aussitôt la cloche du château se fit entendre, la herse se leva en grinçant et le pont-levis tomba. Les trois gentilshommes étrangers, devenus des hôtes, furent introduits dans la cour d'honneur.

Debout sur le perron, un jeune homme au front élevé, à la tournure élégante, leur souhaita la bienvenue. Ils le suivirent, traversèrent le vestibule éclairé par des torches de mélèze et de riches lampadaires. Puis la porte de la salle à manger s'ouvrit devant eux à deux battants.

— Vous êtes servis, messeigneurs, leur dit noblement le châtelain, en les invitant du geste à prendre place à ses côtés.

— Ventre saint gris ! s'écria Henri étonné, je n'ai jamais vu pareil cérémonial, si ce n'est à la cour de France ; ne troublons-nous point ici quelque fête de famille ? Dites-nous-le franchement, notre hôte ; du pain et un lit pour la nuit, voilà tout ce que nous vous demandons, car nous serions désolés d'être importuns.

— Asseyez-vous, messeigneurs, répéta le maître de la maison ; vous êtes ici chez Aduhaulme de Chevigné, seigneur de la Sicaudais, qui se fait honneur et plaisir de vous offrir sa table.

Henri de Navarre et ses compagnons prirent les places qu'on leur désignait, et le chapelain dit le bénédicité. Nos gentilshommes eurent peut-être alors une contenance un peu embarrassée, mais Aduhaulme, tout à sa prière, ne le remarqua pas.

On servit des poissons les plus délicats, du gibier, des volailles, un paon aux ailes déployées, dont les plumes miroitaient sous la lumière comme un arc-en-ciel avec leur triple reflet d'émeraude, de topaze et de saphir. Au dessert parurent les fruits de la saison, dans des corbeilles de chèvrefeuille et de fougères couronnées de fleurs.

Le bon Henri ne se sentait pas de joie ; avoir craint un moment de coucher à la belle étoile, autour des feux de la forêt, et se trouver assis à ce magnifique festin ! c'était à croire que son bon ange le conduisait par la main, — s'il avait cru aux saints anges ; mais Henri de Navarre, comme nous l'avons déjà dit, était hérétique.

Cependant les vins circulaient, on but à la santé du roi de France, puis Aduhaulme s'écria : « Au triomphe de la sainte foi ! » Les trois gentilshommes s'entre-regardèrent ; mais la courtoisie l'emporta : ils se levèrent d'un commun accord et leurs coupes vinrent choquer celle du seigneur châtelain.

Bientôt un jeune page parut, apportant sur un plat d'argent les trois épées des gentilshommes : « Reprenez-les, messeigneurs, s'écria le chevaleresque Aduhaulme ; nous

Digitized by Google

avons rompu le pain ensemble, ma coupe a touché les vôtres, nous sommes amis ! D'ailleurs, la franchise autant que la noblesse brille dans vos regards : reprenez-les donc, ces bonnes et fidèles lames, qui, j'aime à le croire, ne seront tirées que pour le roi de France, et ne boiront jamais que le sang des ennemis de notre sainte religion ! »

Les gentilshommes remirent leurs épées à leur ceinture, puis le Béarnais s'écria : « Il ne sera pas dit que je ne reconnaîtrai pas une aussi magnifique hospitalité ! Oui, cher seigneur, je suis un des familiers d'Henri de France, et tout-puissant auprès de sa personne ; aussi, parlez sans crainte et dites-moi ce que vous souhaitez. Si j'en juge d'après le luxe de votre maison, et si vous prodiguez habituellement une hospitalité aussi généreuse, vos terres doivent être obérées ; voulez-vous un secours d'hommes ou d'argent ? Avez-vous des ennemis ? Voulez-vous épouser une jeune et belle princesse ? Dites-moi vos vœux, vos espérances, car, foi de gentilhomme et sur mon âme, il vous sera tout accordé ! »

— Je ne vous savais pas un aussi puissant seigneur, reprit Aduhaulme de la Sicaudais, mais ce que vous voulez bien appeler ma magnificence est l'ordinaire de ma table ; j'ai dans mes grands bois abondance de gibier ; ces poissons viennent de mes étangs, ces fruits de mon jardin ; feu mon père, que Dieu absolve ! a pratiqué toute sa vie l'hospitalité ; mais il m'a appris en même temps, à ne jamais contracter de dettes et à vivre en paix avec tous mes voisins ; je n'ai donc nullement besoin de secours. Quant à épouser une princesse, je ne le souhaiterais que si je l'aimais et surtout si elle me semblait propre à élever mes enfants selon le cœur et les lois de Dieu !

— Touchez-là, seigneur de la Sicaudais, dit Henri avec son enthousiasme méridional, c'est entre nous à la vie et à la mort ! Je n'ai pas rencontré gentilhomme plus accompli que vous dans tout le royaume de France, et si mon cousin de Navarre vous voyait, il abaisserait devant vous sa toque au blanc plumet, comme je le fais en ce moment. Et Henri,

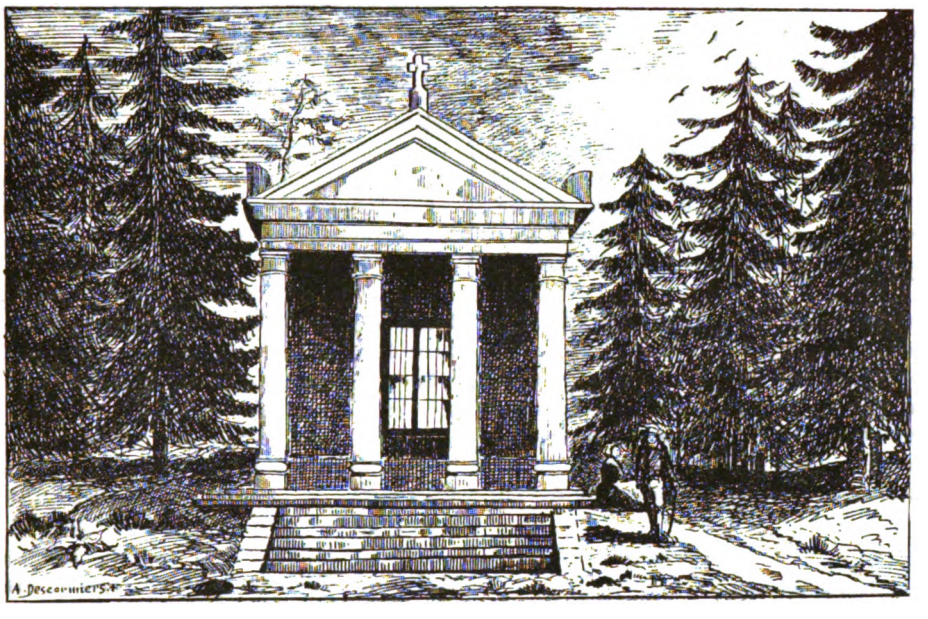

CHAPELLE DES MARTYRS.

se découvrant, cria : Vive le seigneur de la Sicaudais !

— Vous connaissez Henri de Navarre ? dit Aduhaulme anxieux.

— Comme moi-même. Souhaiteriez-vous de le connaître aussi ?

— Oui, car je n'ai au cœur qu'un seul vœu et je ne puis le dire qu'à lui seul !

D'un geste Henri venait de faire retirer les deux seigneurs, puis, ouvrant tout grands les bras, il se précipita vers Aduhaulme, le baisa et lui dit :

— Devant Dieu qui m'entend et me jugera un jour, je suis Henri de Navarre. Parle aussi librement que si tu étais le second fils de ma mère.

— Je ne sais plus si je le dois ! répondit Aduhaulme interdit, mais, jetant un regard sur la franche et joyeuse figure d'Henri, il se hâta d'ajouter : Eh bien, prince, jurez-moi que vous m'accorderez ma demande ?

— Mais je te donnerais la France, si je l'avais, dit en riant le Béarnais, car elle serait, je le confesse, mieux dans tes mains que dans les miennes.

— Ne croyez pas cela, Henri de Navarre ; Dieu est avec les rois et donne avec l'onction sainte la grâce et la force de gouverner.

— Exprime donc promptement ton souhait, reprit le prince plus sérieusement.

— Vous jurez de l'accomplir ?

— Oui, dans la mesure du possible.

— Eh bien, c'est que, si vous devenez roi de France sans croire à la reine du ciel, vous détacherez aussitôt la Bretagne de votre couronne pour la remettre à la seule garde de celle que nous appelons l'*Etoile de la mer*.

— Comment ! rendre la Bretagne ! mais tu n'y songes pas ! Si tous les Bretons te ressemblent, elle vaut à elle seule toute la France ! Je donnerais tous les myrtes de mon Béarn pour un de vos chênes, car c'est l'arbre de la force, c'est-à-dire de la vertu.

— Oui, prince, vous avez bien dit, la Bretagne est la terre de la force, ses côtes sont de granit, ses ennemis le savent ; son cœur est de diamant, vous le saurez le jour où la véritable lueur éclairera votre âme.

Digitized by Google

— Je suis entre les mains de Dieu, reprit Henri ; je te jure de m'abandonner à sa volonté sainte aussitôt qu'elle me sera clairement manifestée. Mon aïeule m'a souvent répété que ma vaillante mère chantait un cantique à la mère du Christ en me mettant au monde. Aussi, malgré la croyance dans laquelle on m'a élevé, le nom de Marie est demeuré sacré pour moi. Mais à quoi bon ces discours ? Je ne suis pas roi de France.

— Vous le serez un jour. Henri III n'a pas de descendant, et vous êtes celui de Saint-Louis. O mon prince, n'attendez pas ce moment pour implorer la divine lumière ! Le ciel est semblable à un immense saphir, et l'homme sage sacrifie tous les biens de la terre pour acquérir cette perle incomparable. N'attendez donc pas que vos intérêts soient en jeu pour essayer de dissiper les ténèbres qui vous environnent. Promettez-moi de répéter souvent du fond de votre cœur ce que Jeanne d'Albret disait en vous donnant le jour: « Notre-Dame ! aidez-moi à cette heure ! »

— Je te le jure ! dit Henri en lui tendant affectueusement la main.

Les seigneurs rentraient. Aduhaulme conduisit son hôte dans la chambre d'apparat, chambre que les seigneurs de la Sicaudais ont religieusement conservée et dans laquelle personne n'a jamais couché depuis.

Henri revint à Paris, et lorsque, par hasard, le nom de la Sicaudais était prononcé près de lui, il disait à ceux qui l'entouraient: « Je ne connais pas un plus honnête homme, un plus fier Breton ! » Puis, se découvrant, il répétait mentalement, suivant sa pieuse promesse : « Notre-Dame ! aidez-moi ! »

Une des dernières descendantes d'Aduhaulme, Mme Victoire de la Sicaudais, est morte, il y a peu d'années, au château de la Jary, dépendant de la Sicaudais. Un vénérable prêtre qui l'a connue, me disait ces jours derniers : « Sa vie a été toute d'abnégation, d'aumône et de prière ; je ne serais pas étonné de voir son tombeau opérer des miracles. Qui peut connaître les récompenses que Dieu réserve aux siens ? »

A. RIOM.

LE MOINE CHANGÉ EN ANE

(Conte de la forêt de Teillay).

I

Il existait, avant la Révolution de 89, dans la forêt de Teillay, située dans deux départements, l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Inférieure, un couvent de Cordeliers, qui, bien que disparu complétement, a laissé des souvenirs inoubliables dans l'esprit des habitants de la vieille ville de Teillay (1).

Ainsi on raconte aujourd'hui, à la veillée, l'histoire *du moine changé en âne*. La voici tel qu'elle nous a été dite par un ancien instituteur, qui la tenait d'un vieux garde de la forêt :

II

Deux moines du couvent de Saint-Martin, qui étaient allés, ou toucher la dîme ou quêter la provende, dans la paroisse d'Ercé-en-Lamée, revenaient ployés sous la charge du grain qu'on leur avait donné. C'était à l'époque de la moisson, la chaleur était accablante, aussi s'essuyaient-ils le front à chaque instant, désespérant presque de pouvoir aller jusqu'au couvent. Tout-à-coup, ils aperçurent, couché dans un fossé, un paysan qui dormait profondément, ayant près de lui son âne attaché par une corde.

L'un des moines dit à son camarade : « Ne fais pas de bruit et obéis-moi. » Et, joignant le geste à la parole, il détacha l'âne, mit son sac de grain sur le dos de la bête, invita son compagnon à en faire autant, puis il ajouta : « Conduis la bourrique au couvent ; laisse-moi ici, ne t'occupe de rien, je me charge d'arranger l'affaire. »

Resté seul, le malin moine se passa le licol de l'animal autour du cou et prit sa place, dans le fossé, à côté du dormeur. Bientôt celui-ci se réveilla, se frotta les yeux et regarda où pouvait être sa bête. Il n'aperçut que le moine qui prit ainsi la parole :

— Mon frère, tu n'as plus d'âne.

— Comment ! je n'ai plus d'âne ; qu'est-ce que cela veut dire ?

— Si tu ne m'avais interrompu, tu le saurais déjà. Apprends donc qu'un jour j'eus le malheur de commettre un gros péché, un si gros péché que le bon Dieu me changea en bourrique pour trois ans. Ma pénitence est terminée et je redeviens moine comme devant.

— Ciel ! s'écria le pauvre diable, que va dire ma femme en me voyant rentrer sans notre âne ? Elle est capable de me battre.

— Rassure-toi, répondit le moine, je vais t'accompagner et lui expliquer la chose :

Ils s'acheminèrent tous les deux vers la maison du bonhomme et ne tardèrent pas à voir la ménagère sur le seuil de son logis qui s'écria en apercevant son mari revenant à pied : — Qu'as-tu fait de la bourrique ? — Ecoutez-moi, brave femme, dit le cordelier, je vais vous raconter l'histoire de votre âne, et il recommença son récit.

La paysanne cria, brailla, se fâcha, puis enfin se calma en disant au moine : « Ce n'est pas pour dire du mal de vous, mais *sauf votre respé*, lorsque vous étiez changé en âne, quel rude *fainiant* vous faisiez ! Tous les matins pour vous sortir de l'écurie j'étais obligée de vous tirer sur la queue pendant plus d'un quart d'heure. »

Cette tirade de la bonne femme les amusa tous les trois et le moine en profita pour retourner au couvent riant dans sa barbe du tour qu'il venait de jouer à ces malheureux.

III

Lorsque les travaux de l'été furent achevés, l'âne devint inutile aux cordeliers qui songèrent à s'en défaire. Ils le conduisirent à Bain, pour le vendre à la foire de la Saint-Martin.

Justement, ce jour là, l'ancien propriétaire de la bête était allé, lui aussi, à cette foire pour acheter une vache. Reconnaissant son âne, il s'approcha d'un de ses amis qui le marchandait et lui dit : « N'achète pas cet animal, c'est un moine ! et il raconta ce qui lui était arrivé.

L'histoire du moine changé en âne, fit promptement le tour de la foire. Personne ne voulut acheter la bête que les cordeliers furent obligés de remmener au couvent.

ADOLPHE ORAIN.

(1) Teillay qui, jadis, a porté le nom de ville, n'est plus aujourd'hui qu'un tout petit bourg.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Calmann-Levy. — *Discours et conférences* par Ernest Renan, 1 vol. in-8°. — Les *Moineaux francs* par Jacques Normand, 1 vol. in-18.

Librairie Quantin. — *Choses vues* par Victor Hugo, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

Librairie Hachette. — *Victor Cousin* par Jules Simon, 1 vol. in-18.

Librairie Alphonse Lemerre. — *Arrière-saison* par François Coppée, 1 vol. in-18. — Les *Mouettes* par Louis de Lasseur de Ranzay, 1 vol. in-18. — *Premiers vers* par Mme G. de Montgomery, 1 vol. in-18.

Librairie académique Perrin. — *Zoroastre* par F. Marion Crawfort, 1 vol. in-18.

—

Dans la courte et substantielle préface de ses *Discours et conférences*, M. Ernest Renan dit que ce à quoi il attache le plus d'importance dans ce recueil, c'est au morceau intitulé : *Qu'est-ce qu'une nation ?* Il est certain que c'est une page admirable. Quand elle parut pour la première fois sous la forme d'une brochure, elle eut un retentissement considérable, non-seulement chez nous, mais encore et surtout en Allemagne. M. Ernest Renan s'était attaché à faire justice de cet aphorisme de M. de Bismarck, en vertu duquel tout le pays français qui parlait allemand appartenait ethnographiquement à l'Allemagne, et il n'avait pas eu de peine à démontrer que si l'Alsace était allemande de langue elle était française de cœur.

Ce morceau n'a rien perdu de son éloquence et de son actualité. Cependant si j'avais un choix à faire parmi les conférences qui composent ce beau livre, je serais fort embarrassé pour lui donner la préférence. Tout me plaît, en effet, depuis le discours de réception à l'Académie française jusqu'aux délicieuses réponses académiques à MM. Pasteur, de Lesseps et Cherbuliez. Et quelle charmante causerie que celle que M. Ernest Renan fit à Tréguier, il y a quatre ans, au dîner celtique ! Je ne sais pas de lecture plus attrayante que celle-là. Sainte-Beuve disait en parlant du style de notre illustre compatriote qu'on ne savait pas comment c'était fait. S'il fallait définir aussi le charme extraordinaire qui se dégage de ses moindres œuvres j'avoue que je serais très embarrassé.

∴

Il en est de même du *Victor Cousin* de Jules Simon. Ce petit volume de 184 pages qui inaugure la série des grands écrivains français se lit d'un trait comme un roman. Et c'est un roman aussi que cette histoire biographique et anecdotique de Cousin. Il n'y manque qu'une intrigue amoureuse. Je croyais même, en feuilletant le livre, que je la trouverais dans le dernier chapitre intitulé : « Les Amours. » Mais non, les amours de Victor Cousin c'étaient ses livres. « Il n'y a pas de femmes dans sa vie, dit Jules Simon, ou du moins il n'y a pas de femmes vivantes. Il reste cette grande lacune dans son cœur et dans son talent. » Et voilà comment s'en vont certaines légendes. Cousin passait pour un passionné, il s'était si bien compromis dans le commerce de Mad. Louise Colet, que tout le monde jasait de leurs amours. Il paraît qu'elles étaient purement platoniques et que Cousin était une sorte d'Abeilard. Alors on s'expliquerait sa passion pour Mad. de Longueville. Autant aimer une statue de marbre qu'une statue de chair quand on ne peut plus... traduire autrement sa flamme.

Le volume de Jules Simon n'est point de ceux qu'on analyse en quelques lignes. Aussi nous réservons nous de lui consacrer tout un article. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui de le signaler à ceux qui aiment les lectures piquantes.

∴

Victor Hugo avait l'habitude de consigner tous les soirs ses impressions de la journée. C'est dire qu'il a laissé en portefeuille la matière de plusieurs volumes de mémoires. Cependant il doit y avoir un certain nombre de lacunes si j'en juge d'après le livre que ses exécuteurs testamentaires publient aujourd'hui. Il n'y a, en effet, aucune suite dans les pages de ces *Choses vues* qui embrassent une période de plus de cinquante ans. Mais cela n'enlève rien à leur intérêt. On lit, au contraire, avec un plaisir infini les chapitres des funérailles de Napoléon Ier, de l'attentat Fieschi, de la mort du duc d'Orléans. Tous ces morceaux écrits au courant de la plume par un reporter du génie — car ce n'est guère que du reportage — nous apportent des renseignements précieux pour l'histoire politique ou littéraire de ce siècle. Quelques-uns sont précédés de considérations philosophiques très élevées. Lisez plutôt ces lignes qui se rapportent à la mort du duc d'Orléans (1842).

Hier, 13 juillet, M. le duc d'Orléans est mort par accident. A ce sujet, quand on médite l'histoire des cent-cinquante dernières années, une remarque vient à l'esprit. Louis XIV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XVI a régné, son fils n'a pas régné ; Napoléon a régné, son fils n'a pas régné ; Charles X a régné, son fils n'a pas régné ; Louis-Philippe règne, son fils ne régnera pas. Fait extraordinaire ! six fois de suite, la prévoyance humaine désigne dans tout un peuple une tête qui devra régner, et c'est précisément celle-là qui ne règne pas. Six fois de suite la prévoyance humaine est en défaut. Le fait persiste avec une redoutable et mystérieuse obstination. Une révolution survient, un universel tremblement d'idées qui engloutit en quelques années un passé de dix siècles et toute la vie sociale d'une grande nation ; cette commotion formidable renverse tout, excepté le fait que nous venons de signaler ; elle le fait jaillir au contraire du milieu de tout ce qu'elle fait crouler ; un grand empire s'établit, un Charlemagne apparaît, un monde nouveau surgit, le fait persiste ; il semble être du monde nouveau comme il était du monde ancien. L'empire tombe, les vieilles races reviennent, le Charlemagne se dissout, l'exil prend le conquérant et rend les proscrits ; les révolutions se reforment et éclatent, les dynasties changent trois fois, les événements passent sur les événements, les flots passent sur les flots, — toujours le fait surnage, tout entier, sans discontinuité, sans modifications, sans rupture. Depuis que les monarchies existent, le droit dit : *Un fils aîné du roi règne toujours*, et voilà que, depuis cent quarante ans, le fait répond : *Le fils aîné du roi ne règne jamais.* »

—

Je ne sais pas pourquoi M. François Coppée a baptisé son dernier volume de poésies : *Arrière-Saison*. S'il avait soixante ans, je comprendrais qu'il dît adieu à la muse, mais à quarante-six ans ! vous n'y songez pas, mon cher poète, que deviendraient les personnes rêveuses qui vous suivent depuis le *Passant* ? Je crois plutôt que c'est coquetterie de votre part et qu'en mettant le public dans la confidence de vos amours, vous avez voulu qu'on vous fît des compliments et sur l'objet aimé et sur votre talent toujours jeune. Eh bien, oui, votre *Arrière-Saison* est un renouveau délicieux, une note nouvelle dans votre œuvre. Vos lectrices se demandaient depuis longtemps — car les poètes ont l'habitude de conter leurs amours — qu'elles pouvaient bien être les vôtres. Elles le savent à présent, et soyez sûr qu'elles vous en aimeront davantage. Aussi quel joli portrait vous nous avez tracé de votre adorée !

Digitized by Google

SON CHARME.

Au premier regard elle plaît.
Ma fine blonde au teint de rousse ;
Mais, seul, je sais combien elle est
Silencieuse, tendre et douce.

L'air anglais et mise avec goût,
La taille svelte et gracieuse,
Elle est exquise, mais surtout
Tendre, douce et silencieuse.

Ses yeux clairs sont de purs émaux,
Et mon désir s'y laissa prendre ;
Mais son vrai charme est dans ces mots :
Douce, silencieuse et tendre.

Ces vers-là sont délicieux et je serais bien étonné s'ils n'étaient pas mis en musique.

—

M. Louis de Lasseur de Ranzay, publie chez Lemerre, sous le titre : les *Mouettes*, un volume de poésies qui contient de très jolies choses. J'en extrais ce petit morceau qui donne bien la note du volume.

OU VONT LES AMES ?

J'aime à regarder sur les eaux
Passer les voiles et les rames,
Car la mer, où vont les vaisseaux,
Ressemble au ciel, où vont les âmes.

On sait où doivent aboutir
Ces navires qui vont et viennent ;
Mais les âmes qu'on voit partir,
Nul ne sait ce qu'elles deviennent.

Quand les barques sombrent au fond,
La mer les roule sous ses lames ;
Chacun sait ce qu'elles en font ;
Nul ne sait ce qu'on fait des âmes.

Les marins un jour revenus
Des mers lointaines, se souviennent ;
Mais pour les grands cieux inconnus
Les partants jamais ne reviennent.

Le ciel est plus dur que les flots
Pour les mères et pour les femmes ;
L'Océan rend les matelots,
L'infini ne rend pas les âmes !

—

Moins tristes sont les *Premiers vers* de Mad. G. de Montgomery. Ce volume respire la paix de l'âme. Ce n'est à proprement parler qu'un cantique d'hyménée. Mad. G. de Mongomery ayant fait un mariage d'amour est heureuse de le célébrer. Cela nous change. D'ordinaire ce sont les maris qui chantent leurs femmes. Ici c'est une femme qui chante son mari. Heureux homme ! Il y a beaucoup de fraîcheur dans ce premiers volume. En voici quatre stances que je cueille au hasard :

A MON MARI.

Oui, je ne savais pas ce que j'étais encore.
Ignorant de l'amour la douce volupté
Je reposais tranquille en ma virginité,
Attendant mon époux comme on attend l'Aurore.

Quand royalement fier, au milieu du chemin
Où mon cœur sommeillait, je te vis apparaître,
Depuis toute mon âme et mon sang et mon être
Sont unis à ton souffle et ma main à ta main.

Je demeurais toujours silencieuse et sombre
Ne sachant vrainement plus où diriger mes pas,
Lorsque ta douce voix m'a murmuré tout bas :
« Vierge, les beaux lauriers ne croissent pas dans l'ombre. »

Puis abaissant vers moi ton regard calme et doux
Tu posas un baiser sur ma rêveuse tête...
C'est depuis ce temps-là que je suis un poète
Et que je fais des vers, le front sur tes genoux !

Je voudrais rester sur cette note, mais il m'arrive de la librairie Perrin un petit volume qui mérite mieux qu'une courte mention.

M. F. Marion Crawford a rapidement conquis une notoriété justifiée à tous égards par le talent varié dont il a fait preuve dans les divers ouvrage publié par lui jusqu'à ce jour. Dans *Zoroastre*, M. Marion Crawford, en abordant un genre tout nouveau pour lui, a su tirer le plus heureux parti des rares qualités auxquelles il a dû ses précédents succès. Des idées nobles, un grand sentiment chevaleresque, un mysticisme plein d'élévation, une légère nuance de surnaturel, une curieuse étude de mœurs si si peu connue de l'époque à laquelle se passe l'action, encadrent un récit plein de passion et des plus entraînants. Ce sont là choses toujours chères au public français et auxquelles il n'est que trop heureux de faire bon accueil quand l'occasion s'en présente. Cette occasion, *Zoroastre* la lui offre largement. L'excellente préface de M. Erneste Chesneau dit assez d'ailleurs la valeur de l'œuvre et l'estime dans laquelle doit être tenu l'auteur. Nous ne doutons pas un instant que l'apparition de *Zoroastre* ne soit bien accueillie dans le monde littéraire.

UN BIBLIOPHILE.

LETTRES ET ARTS

Nous recommandons tout particulièrement à nos lectrices la *Corbeille mondaine*, revue de la Mode et des salons, dirigée par une de nos compatriotes. Mad. Juliette Guy. Cette charmante publication hebdomadaire ne coûte que 5 francs par an pour Paris et 6 francs pour les départements. Les abonnements sont reçus 29 faubourg Montmartre.

—

Notre collaborateur et ami, M. Ad. Léofanti dont la statue de Joachim du Bellay et le buste de M. Jules Simon ont été si remarqués au Salon de cette année, vient de commencer le buste de M. Ernest Renan, après avoir achevé celui de M. Léon Séché.

—

M. L. Duplais doit publier ces jours-ci un ouvrage intitulé : *La Bretagne et ses fils.*

—

Notre collaborateur et ami M. Lansyer a été autorisé à peindre sur place les ruines de l'Opéra-Comique.

Ses *Ruines de la grande salle du Conseil d'Etat* viennent d'être achetées par la société française des Amis des arts.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 15 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JUILLET 1887

ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

—

La première **exposition bretonne-angevine** aura lieu à la salle Petit, rue de Sèze à Paris, du 10 au 31 janvier 1888.

Cette exposition comprendra la peinture, les dessins, aquarelles, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, la sculpture et la gravure.

Pourront seuls y prendre part les artistes, membres de l'association bretonne-angevine, qui auront été invités par la Commission.

Cette Commission se compose de MM. Elie Delaunay, Lenepveu, membres de l'Institut, Lansyer, Luminais, Luc-Olivier Merson, Toulmouche, A. Guillou, Alleaume, Astruc, Corbineau, Denécheau, Léofanti, Beauquesne, David d'Angers, Taluet.

Pour tous les renseignements s'adresser à M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association bretonne-angevine, 9 boulevard de Port-Royal.

—

Sur l'invitation qui lui a été faite au nom du Comité, par M. Philippe Gille, gendre de Victor Massé, M. Jules Simon, président de l'Association bretonne-angevine, a promis d'assister et de prendre la parole à la cérémonie d'inauguration de la statue du grand musicien breton, qui aura lieu à Lorient vers le 15 septembre.

De son côté, M. Léon Séché a été prié de faire une cantate pour la circonstance.

—

M. Léofanti travaille en ce moment à la plaque commémorative qui sera posée pendant les fêtes de Lorient sur la maison natale de Victor Massé. Cette plaque qui sera fondue en bronze aura 1 mètre de long sur 0,60 c. de haut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le baron Seillière. — L'amour et l'argent. — L'enlèvement de Mlle Martinez de Campos. — Mielvaque et Donadeu. — Le retour de Sarah Bernhardt. — Jane Hading et Victor Koning. — Dona Sol au Gymnase.

Oh ! oui, quand on est tombé entre les mains d'un médecin aliéniste, il est difficile d'en sortir : le baron Seillière en fait en ce moment la dure expérience. Car il en est de cette catégorie de médecins comme des juges d'instruction. Ceux-ci ont une tendance à voir des coupables dans tous les prévenus que leur envoie le parquet. Ceux-là voient des fous partout, tant il y a de cervelles détraquées ou malades, et, telle est la logique de ces spécialistes, que plus vous vous défendez d'être fou plus ils sont convaincus que vous l'êtes. Ne riez pas, c'est la vérité. Nous avons entendu vingt fois raisonner de la sorte M. Hippolyte Lucas qui est mort, il y a deux ans environ, médecin de l'hospice Sainte-Anne. Un jour que nous étions allé visiter un pensionnaire de nos amis, il nous aborda dans la cour, et nous montrant assis sous un arbre, un grand jeune homme qui faisait des ronds dans le sable avec sa canne :

— Vous voyez bien cet homme, nous dit-il, eh bien! voici trois mois qu'il joue la comédie du bon sens, mais vous pensez bien que je n'en suis pas dupe. Ainsi, quand il est arrivé ici, il se mettait dans des colères folles, criant à tue-tête qu'il n'était pas fou et me suppliant de le laisser sortir. Maintenant c'est tout le contraire. Si je lui demande de ses nouvelles, il me répond tranquillement qu'il va beaucoup mieux, et si je parle de lui rendre la liberté, il ajoute : « Quand vous voudrez, monsieur le docteur, je m'en rapporte à votre sagesse... » Est-ce là le langage d'un homme qui jouit de toutes ses facultés ?

Le docteur Charcot qui soigne le baron Seillière est de l'école d'Hippolyte Lucas. Il n'est vraiment convaincu de la folie de son client que depuis le jour où il l'a prié de le laisser sortir. En sorte qu'avec la législation actuelle, il suffit qu'un aliéniste déclare que vous êtes fou, quand vous êtes parfaitement sain d'esprit, pour rester à jamais enfermé dans un cabanon.

L'Etat, quoi qu'il en ait, se fait le très humble exécuteur des basses œuvres des familles. Qu'un parent

Digitized by Google

jouissant de quelque influence et de quelque considération ait intérêt à faire interner son oncle ou son neveu dans une maison de santé, il arrivera facilement à ses fins, si cet oncle ou ce neveu ont des manières tant soit peu extravagantes. Un guet-apens est si vite tendu ! il est si commode d'attirer un homme dans une maison de santé et de refermer la porte derrière lui : Les Gallifet et les Sagan n'ont pas fait autre chose vis-à-vis du baron Seillière !...

Nous comprenons que l'Etat enferme les fous dangereux ou prête la main à l'internement des malheureux réputés tels, mais quel danger pour le public y a-t-il à laisser en liberté un homme qui ne commet que des extravagances du genre de celles du baron Seillière ? Il était en train, dit-on, de manger sa fortune ! — Après ? N'est-il pas libre de la manger comme bon lui semble ? Si l'on enfermait tous les décavés, voire même tous les fils prodigues, il n'y aurait pas assez de petites maisons en France.

Le baron Seillière n'est pas si extravagant que cela, d'ailleurs. C'est un original qui a des idées neuves et qui ne recule devant rien pour les mettre en pratique. Sait-on qu'il expérimenta le premier la puissance de la roburite dont se servent les Allemands ? C'est un inventeur, et rien ne ressemble plus à un fou ou tout au moins à un toqué qu'un homme en quête d'une invention nouvelle. L'espèce humaine est si routinière ! Nous aimons si peu qu'on nous dérange dans nos habitudes ! Combien d'inventeurs ont fait faire des pas gigantesques à la science, à la civilisation, dont leurs contemporains se sont moqués, et qui auraient été internés à Charenton s'ils n'avaient pas réussi ! Tout est dans la réussite en ce monde. On pardonne tout au succès, même le crime.

Il faut croire que les Américains, qui sont pourtant des gens pratiques, avaient confiance dans le génie du baron Seillière, puisqu'ils lui avaient prêté quinze millions pour tenter certaines expériences. Que sont devenus ces quinze millions ? On ne le dit pas. Mais nous savons que tous les yankees de la capitale font des démarches auprès du ministre des États-Unis et que celui-ci est en instances auprès de notre chancellerie pour que le baron, leur ami, soit rendu à la liberté. Et ils sont tellement persuadés qu'il a gardé toute sa raison, qu'un grand médecin aliéniste de New-York, le docteur Geiffert, est parti pour Paris, afin de le soumettre à un examen contradictoire.

Attendons-nous à une belle passe d'armes entre lui et le docteur Charcot. Mais qu'il soit fou ou non, c'est un fait qu'on a manqué complètement d'égards au baron Seillière et que ceux qui l'ont jeté brutalement dans la maison de santé du docteur Falret, à Vanves, ont concouru de ce chef de graves responsabilités.

En vérité, je vous le dis, cette histoire d'enlèvement est bien la plus romanesque que l'amour ou l'argent ait jamais inspirée. Nous disons l'amour ou l'argent, car on ne sait pas encore au juste lequel des deux a noué le fil de cette intrigue. Si l'on interroge les amis de Mielvaque, ils vous répondent que c'est l'amour, et Rubau-Donadeu veut absolument que ce soit l'argent. Cela pourrait bien être les deux. En tout cas, si Mlle Martinez de Campos a suivi son ravisseur, du bois de Boulogne à Montmorency, de Montmorency à Mons, de Mons à Ostende, et d'Ostende en Angleterre, il y a apparence que ce n'est pas par intérêt, puisque Mielvaque est sans le sou. Et qu'on n'argue pas de son ignorance à cet égard, ses lettres à M. Pascal témoignent qu'elle savait à peu de chose près que son Mielvaque n'avait aucune fortune. Est-ce donc par force qu'elle l'aurait suivi ? Rubau-Donadeu a l'air de le croire, mais ce Donadeu nous est suspect et nous pourrions lui retourner l'argument *ad hominem* dont il se sert contre Mielvaque.

Pourquoi, somme toute, met-il tant d'acharnement à poursuivre le couple fugitif ? Il dit que c'est pour désabuser Mlle Martinez de Campos, pour lui ouvrir les yeux. N'y a-t-il pas une autre raison plus vraie ? Quel que soit l'intérêt qu'il porte à sa noble cliente, il ne nous fera pas croire qu'il n'agit pas un peu *pro domo sua*,

Il suffit qu'il soit chargé de gérer sa fortune pour qu'il tienne à conserver cette gérance. On n'administre pas une fortune de dix millions sans qu'il vous en reste quelque chose aux doigts, et les hommes d'affaires espagnols n'ont pas plus que ceux de France l'habitude de donner leur temps et leurs soins. Chacun vit de son métier, que diable !

Donc ce bon Rubau-Donadeu travaille tout simplement pour lui en ce moment. Il sait que Mlle Martinez de Campos lui a déjà signifié par divers actes commis tout le long de sa route qu'elle entend se soustraire à sa tutelle, et c'est évidemment pour ressaisir son autorité compromise qu'il a mis toute la police belge à ses trousses, après avoir essayé vainement de mettre la nôtre en branle.

Mais voyez le guignon ; les mandats de capture des parquets de Belgique sont arrivés trop tard, comme les carabiniers des *Brigands*. En sorte que la déconvenue de Donadeu nous remet en mémoire la légende des bords du Rhin, où l'Ambition court après la Fortune sans pouvoir l'atteindre.

Remarquez que dans cette affaire héroï-comique nous ne soutenons pas le moins du monde Mielvaque. Ce jeune homme, en effet, n'est pas plus intéressant que Donadeu. D'abord il fréquentait des gentilshommes de contrebande, dont quelques-uns n'ont d'autres parchemins que les jugements rendus contre eux par la police correctionnelle. Ensuite il s'était affublé de titres nobiliaires uniquement pour jeter de la poudre aux yeux de Mlle de Campos, et dans l'espoir de mieux la séduire. Mais ce n'est pas la première fois que les galants recourent à ces ruses de guerre, et il ne nous déplait pas de voir une jeune fille de très noble souche s'enfuir au bras d'un vulgaire roturier.

Digitized by Google

Mielvaque a du moins l'excuse de la jeunesse et de la beauté, on pourrait ajouter et de l'audace, car les femmes tant soit peu romanesques ont toujours aimé les hommes audacieux.

Maintenant, quoi qu'en dise Rubau-Donadeu, il se pourrait bien que Mlle Martinez de Campos ait pris la fuite pour se soustraire à la surveillance, aux obsessions de sa famille. Sa duègne a beau s'appeler Mme Bon, rien ne prouve qu'elle ne fût mauvaise comme la gale et que, tout en ayant l'air de porter Mercédès dans son cœur, elle ne lui rendît la vie impossible. Cela se voit tous les jours. Il n'y a rien d'aussi impérieux qu'une domestique-maîtresse.

On objecte que la jeune femme étant majeure n'avait qu'à congédier sa duègne, ou, si elle voulait à toute force devenir Mme Mielvaque, qu'à prendre avec lui, sans tambour ni trompette, le premier train pour Londres. C'était, en effet, ce qu'il y avait de

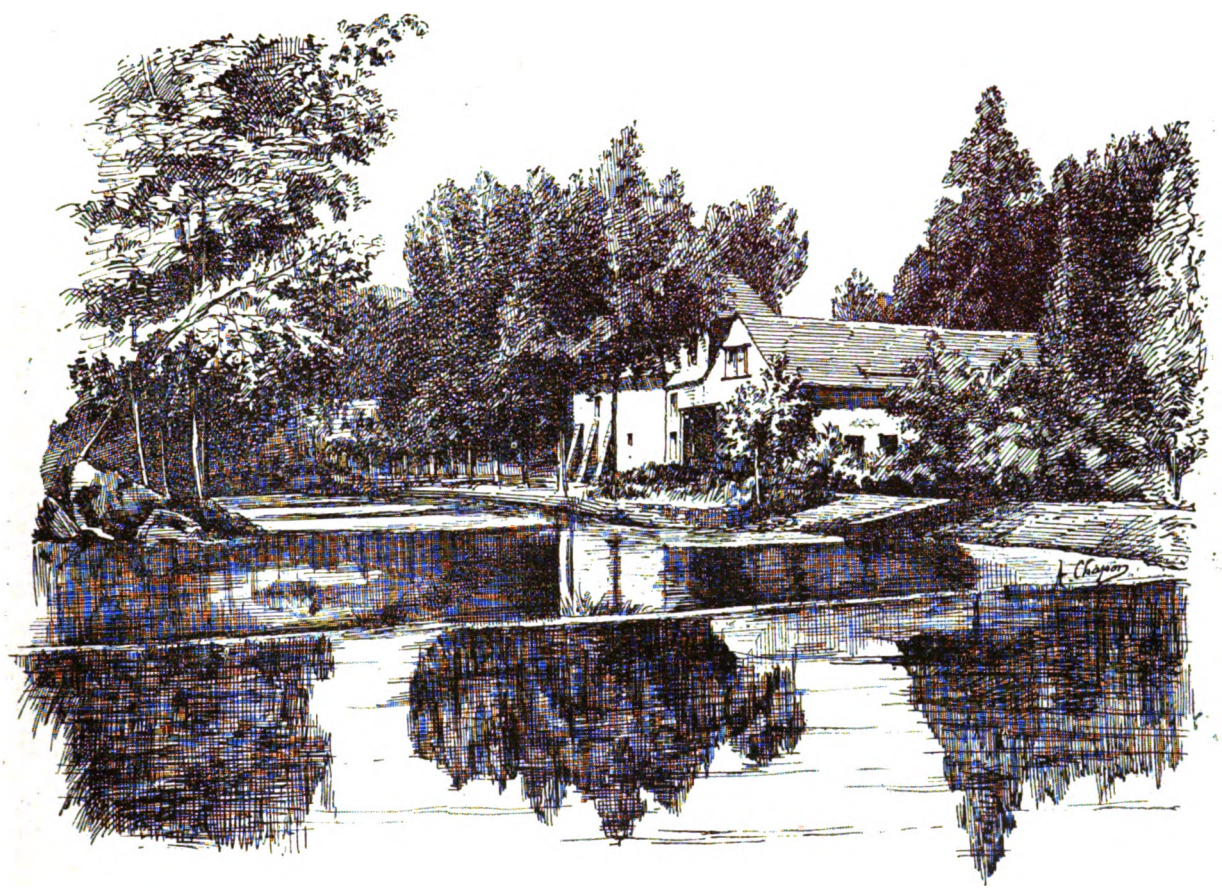

LES BORDS DE L'ELLÉ A QUIMPERLÉ (MOULIN MAILLÉ)
dessin à la plume de M. Chapon

plus simple. Mais les amoureux n'ont jamais aimé la ligne droite et prennent d'ordinaire leur vol par le chemin des écoliers. D'ailleurs, par quelque bout qu'on l'envisage, cette affaire de rapt librement consenti demeure émigmatique. Elle a eu le don de mettre dès le premier jour toutes les cervelles à l'envers, y compris celles du bureau de la Chambre. Il nous semble, en effet, qu'avant de révoquer M. Pascal et son compagnon de Lano, il eût été plus sage d'attendre que Rubau-Donadeu eût séparé le jeune couple.

Après cela peut-être le bureau s'est-il dit qu'il ne le séparerait pas et que dès lors, Mielvaque avec ses dix millions aurait bien le moyen de faire des rentes à ceux qui lui ont servi de complices. O comédie humaine !...

Les uns s'en vont et les autres s'en reviennent. C'est une loi de la nature et une des nécessités de la vie de ce monde. Il paraît que Sarah Bernhardt a fini sa tournée en Amérique et qu'elle est en route pour l'Angleterre, où elle doit donner quelques représentations. Or, comme de Londres à Paris il n'y a pas plus loin que de Paris à Nantes, par le chemin de fer, les directeurs de quelques théâtres parisiens s'apprêtent déjà à aller présenter leurs hommages à la grande tragédienne. Il s'agit, en effet, de lui faire contracter un engagement pour l'hiver prochain. On cite comme devant partir sous quelques jours M. Duquesnel, qui voudrait lui confier le principal rôle d'un nouvel ouvrage de Sardou, et... devinez qui ? Ce n'est pas Claretie, je vous le dis tout de suite. L'administrateur de la Comédie-Française voudrait

Digitized by Google

bien que Sarah Bernhardt fît amende honorable et rentrât, à l'exemple de Rachel, dans la maison de Molière qu'elle n'aurait jamais dû quitter. C'est un de ses admirateurs les plus ardents ; quand il tenait la plume de chroniqueur, il la lui passait de temps en temps sous le menton en lui prodiguant toutes les formules de l'enthousiasme.

Je ne crois pas qu'il ait changé depuis, mais sa grandeur l'attache au rivage, il a peur que Sarah ait perdu sa voix d'or en route, et Claretie qui est l'homme rangé par excellence redoute par-dessus tous les coups de tête. Il attendra donc que Sarah Bernhardt ait fait sa rentrée à la Porte-Saint-Martin ou au Gymnase, car c'est de Victor Koning que je voulais parler tout à l'heure. Le beau Victor est, comme vous savez, complètement brouillé avec Jane Hading, sa femme, à telle enseigne qu'elle plaide en ce moment en divorce contre lui, et il voudrait confier, l'hiver prochain, les rôles de Jane à Sarah. Pas bête, Victor. Reste à savoir si la combinaison sourira à Dona Sol, et si elle acceptera de faire vis-à-vis à Damala, son ancien mari. Ce serait drôle.

∴

Quant à Jane Hading, on ignore encore de quel côté elle dirigera ses pas. Elle a bien sollicité de M. Koning l'autorisation maritale pour contracter un engagement à l'Odéon, où Porel lui offrait le principal rôle de la nouvelle pièce de François Coppée, mais Koning ne veut pas entendre parler de cela et refuse son autorisation. En sorte qu'elle va s'adresser au tribunal pour obtenir des juges ce qu'elle ne peut obtenir de son vilain mari.

Pauvre Hading ! on lui disait bien, quand elle épousa M. Koning, que la lune de miel ne durerait pas longtemps, et qu'elle ferait bien mieux de rester fille. Les filles au théâtre ont tous les avantages de la femme et n'en ont pas les inconvénients.

C'est pour cela probablement que la plupart des actrices qui sont mariées ont recours au divorce. Mais qu'elle entre à l'Odéon ou au Vaudeville, comme quelques-uns l'affirment, Jane Hading pourrait bien emporter avec elle la veine du Gymnase. Car, il n'y a pas à dire, c'est elle qui depuis le *Maître de forges* était la clef de la voûte de ce théâtre. On allait au Gymnase pour la voir, elle faisait recettes. Et dame, il n'est pas bien sûr que M. Koning la remplace tout de suite, même par Sarah Bernhardt dont elle fut longtemps le clair de la lune.

Mais cela le regarde, et, comme dit le proverbe, qui vivra verra.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LES YEUX

J'ai le tort de chercher d'abord dans un passant
Les yeux : pour moi les yeux sont des miroirs fidèles.
On peut voiler la voix, on peut fausser l'accent,
Le regard a toujours quelques lueurs rebelles.

Aussi tous les beaux yeux m'ont pris à leur azur,
Comme l'insecte fou qu'attire la lumière.
J'aime les yeux brillants ou doux ; je me crois sûr
D'un homme, quand je vois du feu sous sa paupière.

Seuls les cœurs sans chaleur ont des yeux sans clarté,
Les cœurs aimants ont seuls le regard qui caresse :
Je voudrais dans mes yeux répandre ma gaîté,
Et pour celle que j'aime y mettre ma tendresse.

LUD-JAN.

LE GÉNERAL BERTON
A SAUMUR (*Suite et fin*).

VI

J'ai dit que Berton se défendit lui-même. Je vais citer quelques passages de sa réponse à l'acte d'accusation.

« Messieurs les jurés,

« J'ai été longtemps le maître de ne point paraître devant vous ; j'aurais pu m'embarquer pour l'Espagne aussi facilement que l'ont fait les officiers qui étaient avec moi. Longtemps après leur départ, j'ai eu encore un bâtiment à ma disposition pour m'y conduire... Mais j'ai pensé que fuir loin de la France était indigne de moi, et que je commettrais une lâcheté en quittant son territoire, pendant qu'un certain nombre de mes co-accusés étaient dans les fers...

«... On n'a rien épargné, messieurs, pour tâcher de nous avilir à vos yeux. Les épithètes les plus outrageantes, peu généreuses de la part d'un magistrat revêtu d'aussi éminentes fonctions, ont montré un caractère irascible et peu de dignité. Le courage dont on fait parade, lorsqu'on est certain de ne courir aucun risque, n'est que fanfaronnade ridicule : et quand M. le procureur-général s'est cru autorisé sur un faux rapport à se servir envers nous du mot de lâcheté, nous l'avons méprisé, et je me borne pour ma part à lui répondre que cela rappelle un peu trop la fable du lion qui croit mourir deux fois en se trouvant exposé à de certaines atteintes...

«... Il n'est pas vrai que je sois le chef de cette entreprise... Le mouvement qui a eu lieu à Thouars n'a pas été préparé par moi. Il a pu être déterminé par ma présence ; il aurait pu avoir lieu sans moi ; je n'y ai rien organisé, je n'y connaissais personne. J'y ai trouvé ce qui y existait. On ne crée pas de semblables choses dans un jour ni dans un mois. C'est le fruit d'un grand et long mécontentement...

«... Des moyens de conciliation tels que ceux que j'ai proposés en faveur de mes co-accusés ne pouvaient

Digitized by Google

convenir à M. le procureur-général Mangin. Il nous dévore des gestes et des yeux comme des victimes qu'on doit lui immoler. Tous les moyens d'oppression et de terreur qu'on emploie démontrent clairement que M. le procureur-général voulut à toute force se réserver cette cause, pour se faire un mérite de la préparer à sa manière... C'est lui qui, au mépris des lois, dont il devait être l'organe, m'a empêché de communiquer légalement avec mon conseil, nommé d'office, si ce n'est à travers deux grilles de fer, à la distance de deux ou trois pieds l'une de l'autre, et en présence de trois témoins, malgré les promesses contraires de M. le président...

«... M. le procureur-général Mangin a fermé l'entrée de ma prison à mes enfants. Veuillez bien remarquer, messieurs, que mes fils avaient une permission du ministre de la guerre, spécialement pour venir me voir et rester trois jours à Poitiers et vous pourrez juger de toute l'étendue de la dictature de M. le procureur-général du roi, qui n'a pas voulu permettre que je les visse. Cette épreuve, messieurs, m'a été bien pénible, et c'est ce qu'on voulait. Mes enfants ont dû retourner

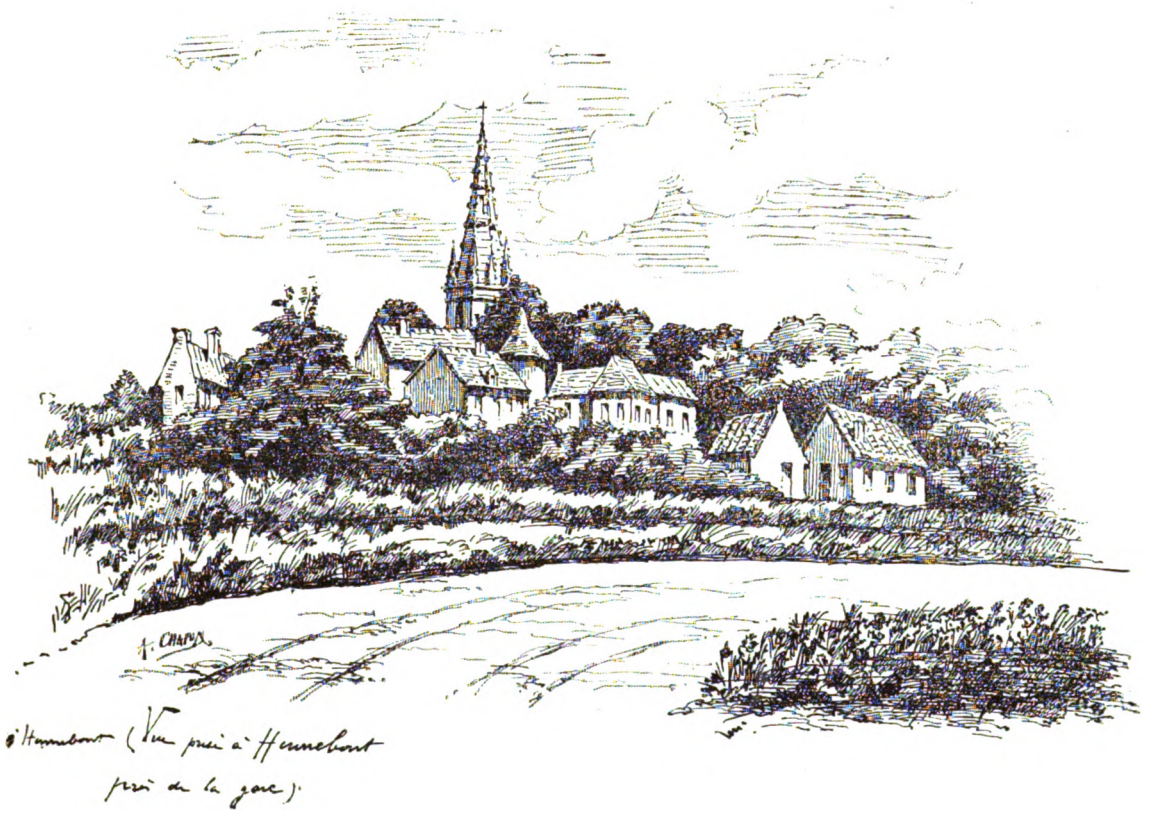

HENNEBONT
dessin à la plume de M. Chapon

de suite à Paris, avec une douleur égale à la mienne; mais indépendemment de l'ordre du ministre de la guerre, ils obtinrent bien vite celui du ministre de l'intérieur, tenant le portefeuille de la justice, pour communiquer avec leur père. M le procureur-général n'a pu s'y refuser cette fois, ni leur faire faire antichambre dans sa cour, comme la première fois. On s'est contenté de faire prendre des mesures surabondantes de précaution et de surveillance, pendant que mes deux fils étaient à mes côtés sous les verroux. M. le procureur-général n'a pas voulu permettre qu'ils dînassent une seule fois avec moi...

«... Je crois devoir vous faire observer, messieurs, que des autorités dont la surveillance a été longtemps mise en défaut, craignant de perdre tout crédit et peut-être leur salaire pour avoir bien pu manquer de vigilance, ces hommes-là, dis-je, auront voulu après coup déployer du courage et venger les injures faites à leur sagacité. Ils auront montré leur zèle tardif par de beaux rapports, contenant des inculpations recueillies avec menaces, dictées par la frayeur, et rédigées par la colère. Vous en apprécierez la valeur...

«... M. le procureur-général vous a parlé bien haut de son indulgence, messieurs, et il vous demande beaucoup de sang. Si votre conscience vous dit qu'il en faut, je ferai bien volontiers le sacrifice du mien; j'en ferais le sacrifice avec joie, s'il pouvait rendre la liberté à tous ceux qui m'ont suivi jusqu'à Saumur. Je désirerais en ce cas pouvoir en fournir à moi seul assez pour apaiser la soif de ceux qui en paraissent si altérés. Pendant vingt ans, j'en ai versé sur quelques champs de bataille; j'y ai épargné celui des émigrés,

Digitized by Google

lorsqu'ils se battaient contre la France. J'en ai sauvé comme bien d'autres de mes compagnons l'ont fait, et cette générosité avait ses dangers. Je n'ai jamais fait couler une goutte de sang français ; celui qui me reste est pur, il est tout français...

« J'ai exposé longtemps avec quelque gloire ma vie pour mon pays. Si je devais la perdre par la main de mes concitoyens, je leur présenterais encore ma poitrine avec le même courage que j'ai toujours montré devant les ennemis de la France. Nos noms, messieurs, seront inscrits ensemble dans l'histoire ; la France et l'Europe nous jugeront sévèrement et sans partialité. Quoiqu'il puisse arriver, mon cœur n'a rien à craindre, et ma devise, comme elle l'a toujours été, sera celle-ci :

Dulce et decorum est pro patria mori !

Voici encore quelques phrases de la réplique de Berton au ministère accusateur :

« Messieurs les jurés,

« Je croyais que le ministère public se serait radouci, qu'il aurait reculé lui-même devant son acte d'accusation, et je croyais que cette expression d'un poète du siècle de Louis XIV ; — Les flots, après avoir vomi le monstre, reculent épouvantés, — pourrait être applicable dans cette circonstance. Je me suis trompé ; on n'en continue pas moins à vous demander beaucoup de sang.

« Aujourd'hui, messieurs, je ne dois rien dissimuler ici ; je dois vous dire toute ma pensée dans mon intérêt, dans l'intérêt principal de mes co-accusés et dans celui de la France.

« En choisissant un jury comme celui qui doit nous juger, en le composant d'anciens nobles et émigrés, l'autorité locale a fait voir une grande méchanceté. Elle a cru obtenir des condamnations certaines de votre part, étant appelés et choisis pour juger des plébéins ; mais il y a parmi nous des chevaliers de la Légion d'honneur, qui ont été décorés sous l'Empire.

« L'autorité locale nous a enveloppé de forces extraordinaires pour vous donner de l'appui, pour vous encourager, afin que vous puissiez tranquillement l'aider à consommer les projets homicides du ministère public... Du sang, et puis encore du sang, voilà tout ce qu'on désire de vous ! Ah ! messieurs, creuserez-vous tous ces tombeaux qu'on vous demande ? Ils seront élevés, ils demeureront au milieu de vous, ils seront continuellement devant vos yeux ; vos noms seront gravés sur chaque tombe !...

« ... Vous avez pu examiner comme nous, messieurs, des regards farouches qui faisaient de vains efforts pour se radoucir en se retournant vers vous, afin d'implorer votre secours. M. le procureur-général n'a rien négligé pour tâcher de faire passer dans vos âmes le cruel sentiment qui animait la sienne. L'acte d'accusation qui a été mis sous vos yeux suffisait déjà pour rendre son nom horriblement célèbre, et vous avez vu, comme nous, combien il s'admirait dans son ouvrage.

« M. Mangin, procureur-général, est le cosmopolite de la politique, si je puis me servir de cette expression ; d'autres triomphes de l'espèce de celui-ci peuvent l'appeler peut-être loin de ses foyers, et il vous abandonnera, messieurs, à la contemplation de vos victimes...

« J'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, messieurs ; si votre conscience vous demande du sang, je vous offre le mien, je vous abandonne ma vie. Mais épargnez, je vous en supplie au nom de l'humanité, au nom de votre gloire, les hommes qui ont marché avec moi. Ils furent trompés, ils ont cédé, ils ont été entraînés... »

Enfin, le président résuma les débats et donna lecture des questions qui devaient être soumises à la délibération du jury. Elles étaient au nombre de 380.

Il était nuit ; des lampions éclairaient de leur lueur incertaine les avenues du Palais de Justice. A onze heures, après les délibérations de la Cour, qui avaient duré environ deux heures, les accusés sont amenés. Les regards d'un public avide épient les émotions qui se trahissent à ce moment suprême, où l'âme oublie de se voiler sous le masque du visage. Berton n'avait rien perdu de son calme et de sa sérénité.

Le greffier commença la lecture des réponses du jury aux questions qui lui avaient été posées. Un incident sinistre vint ajouter encore à l'aspect lugubre de cette scène, pendant laquelle le bruit et le mouvement semblaient ne plus exister, tant l'attente était solennelle, tant l'anxiété était poignante.

La chaleur était grande et les fenêtres de la salle étaient ouvertes. Attiré par la lumière des flambeaux, un de ces oiseaux de nuit auxquels la croyance populaire accorde le don de prédire les funérailles prochaines, vint égarer son vol silencieux sous les arceaux de la table. Un frisson d'horreur parcourut l'assemblée, et tandis que le greffier continuait de lire, tandis que le procureur général se levait pour la dernière fois afin de requérir l'application de la loi, l'oiseau des cimetières continua d'enserrer dans les cercles répétés de son vol fatidique les juges et les victimes.

Le président demande si les accusés ou leurs défenseurs ont quelques observations à présenter sur l'application de la peine, et les avocats, malgré l'impatience visiblement exprimée du ministère accusateur, prononcent encore quelques phrases dans l'intérêt de leurs clients.

— Nous ne pouvons plus y tenir ! s'écrie Mangin. Abrégez, messieurs les avocats ! Ayez pitié de la Cour !

— Ayez pitié de nos clients ! réplique un avocat.

Enfin, le président, après avoir lu les articles du Code criminel applicables aux crimes et délits dont chaque accusé est prévenu, déclare que Berton, Caffé,

Digitized by Google

Fradin, Saugé, Sénéchault et Jaglin sont condamnés à mort.

On se rappelle que Saugé avait été l'hôte de Berton à Thouars, comme Caffé et Chauvet l'avaient été à Saumur. Jaglin portait le drapeau tricolore dans la marche sur cette dernière ville, et Fradin était adjoint à la mairie de Parthenay, ce qui aggravait sa position. Quant à Sénéchault, il avait joué dans cette affaire le rôle du *Gracioso* de la comédie italienne. Son crime était d'avoir accepté la place de juge de paix, à lui conférée par Berton. Et encore avait-il résisté, alléguant naïvement qu'il était trop bête pour remplir cette place. On lui avait répondu qu'il ne l'était pas plus que son prédécesseur, et décidé par cette objection victorieuse, il avait pris au sérieux lui et sa place, jusqu'à faire à son tour un maire de sa propre autorité, lequel, pour excuser son acceptation, fit cet aveu ingénu :

— Il fallait voir comment les choses s'arrangeraient !

On eut toutefois la pudeur de ne pas faire tomber cette tête d'innocent. Il fut commué à quinze ans de prison, et Fradin à vingt années de la même peine.

Berton était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint Louis, et Caffé, chevalier de la Légion d'honneur. Ils furent dégradés et déclarés, comme ayant forfait à l'honneur, ne plus faire partie de ces ordres.

Ce sanglant dénouement était trop prévu pour que les six victimes n'écoutassent pas leur arrêt avec calme et résignation. Je néglige de nommer ceux qui furent condamner à la prison, la liste en serait trop longue. On a pu remarquer aussi que j'ai cru devoir concentrer dans ce vaste procès tout l'intérêt sur Berton. Agir autrement eût exigé des développements trop considérables.

Il était minuit et demi, la foule s'écoula silencieuse et consternée. Le lendemain, la cour procéda au jugement des coutumaces. Voici la liste de ceux qui furent condamnés à mort.

Grandmesnil, chirurgien aux Rosiers, près Saumur; Delon, lieutenant d'artillerie; Pombas, ex-lieutenant d'infanterie; Gauchais, chef de bataillon en retraite; Chauvet, ancien professeur, de Saumur; Moreau, ex-lieutenant de hussards, à Parthenay; Chappey, de Rennes; Cossin, de Nantes; Heureux, de Nozay, près Nantes; Rivereau, officier en demi-solde; Saunion, ex-gendarme.

La troisième tentative sur Saumur, celle qui aboutit à l'arrestation de Berton, Baudriller et Delalande, au 17 juin, fut jugée à Orléans. Arrivant après celui du 24 février, quand presque tous les inculpés avaient payé de leur vie l'insuccès de leur folle entreprise, ce procès ne pouvait offrir un bien vif intérêt. Je me bornerai donc à constater qu'il entraîna encore cinq condamnations à mort; celles de Baudriller et Duret, commuée à vingt ans de prison, et celles de Fournier, avocat à Saumur, Rousseau et Poullain, coutumaces.

Les six victimes dont le jury de Poitiers avait accordé les têtes à Mangin se pourvurent en cassation contre ce jugement. Cette fois, Mérilhou put parler pour Berton. Un des moyens plaidés par cet avocat fut que le procureur-général Mangin avait encouru la peine de forfaiture, pour la passion qu'il avait déployée contre les accusés pendant le cours du procès. L'avocat général dit pour toute réponse que cela n'était pas vrai, parce que c'était impossible. L'accusation de Mérilhou était cependant longuement développée et habilement motivée, et il n'est pas sans intérêt de voir comment l'acharnement de Mangin fut apprécié par les contemporains eux-mêmes, et sous le gouvernement qu'il avait si chaudement défendu.

Le pourvoi, appuyé sur des motifs qui semblaient devoir déterminer infailliblement la cassation de l'arrêt, avait été rapidement jugé, et le rejet, transmis à Poitiers par estafette dans la nuit du 4 au 5 août 1822, fut lu aux condamnés le 5, à sept heures du matin. Le gouvernement voulait tirer de ces nombreuses exécutions un effet de salutaire effroi. Aussi tandis que les têtes de Berton et de Caffé devaient tomber à Poitiers, Jaglin et Saugé furent transportés à Thouars pour y subir leur peine.

Le courage indomptable de Berton ne se démentit pas un seul instant. Les tristes préparatifs ne furent terminés qu'à onze heures du matin. Le général, dont les cheveux étaient coupés, et déjà tout préparé pour l'échafaud, fut conduit dans la cuisine de la prison, où l'attendaient deux missionnaires mandés pour la double exécution de lui et de Caffé. Je dirai tout-à l'heure pourquoi le ministère de l'un d'eux était devenu inutile. Mais tous deux étaient restés.

— Messieurs, leur dit Berton, dispensez-vous de m'accompagner. Je sais aussi bien que vous ce que vous pouvez me dire !

A onze heures et demi, il fit, sur une charette découverte, le trajet de la prison au lieu du supplice. Il monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud, envisagea froidement l'instrument fatal, et voulut adresser la parole au peuple qui se pressait sur la place. Il en fut empêché; alors il s'écria : « Vive la France ! vive la liberté ! » et il s'abandonna au bourreau.

Ses deux fils n'avaient pu le revoir à ses derniers moments; ils demandèrent qu'ils leur fut permis de couvrir d'une pierre le lieu où leur père avait été inhumé. Cette dernière grâce leur fut refusée.

Saugé et Jaglin, partis le 6 pour Thouars, y arrivèrent le lendemain. Saugé demanda à voir ses enfants dans l'intervalle qui devait s'écouler entre leur arrivée et le moment de l'exécution. Cette faveur suprême leur fut accordée. Il leur adressa des paroles de consolation, voulut faire un dernier repas avec eux, et supporta avec un courage stoïque cette déchirante entrevue.

Digitized by Google

ASSOCIATION PARISIENNE

DES

ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE NANTES

Comité pour l'Année 1887

Président : M. Paul EUDEL.
Vice-Président : M. Ch.-L. CHASSIN.
Secrétaire : M. le Commandant GEORGIN.
Trésorier : M. Abel CHARPENTIER.

Membres du Comité : MM. AUBRON. Ernest LE BOTERF. BOUTIN. CLÉMENCEAU. Léon GUILLET.

Nous avons rendu compte dans un de nos derniers numéros de la belle représentation organisée au Trocadéro au profit de l'Association parisienne des anciens élèves du Lycée de Nantes. Pour remercier les artistes qui ont prêté leur concours à cette fête, le Comité leur a envoyé à chacun d'eux la lettre ci-contre tirée sur beau papier avec l'encadrement de Comba. Comme on le voit, l'Association fait bien les choses.

Digitized by Google

L'Association parisienne des anciens élèves du Lycée de Nantes

offre à M.

ce témoignage de sa sincère reconnaissance pour le précieux et généreux concours qu' a prêté à la matinée donnée au Trocadéro le 8 Mai 1887 au profit de sa Caisse de secours et sous la présidence d'honneur du Général Boulanger Ministre de la Guerre.

Le Comité.

La Commission d'organisation de la fête.

1887

Digitized by Google

Jaglin mourut également avec un grand courage.

Le général Berton était âgé de cinquante-trois ans. Saugé en comptait cinquante-six, et Jaglin trente-et-un.

Caffé en avait quarante-quatre. Que l'on me permette, avant de déposer la plume, de donner quelques détails sur cet homme, qui mourut comme étaient mort Caton et Sénèque, comme était mort Valazé.

Il avait épousé la fille de M. de la Barbe, sous-préfet de Saumur pendant les dernières années du premier empire. Jeune, belle, et d'une excessive piété, elle l'avait suivi à Poitiers après qu'il y eut été transféré, elle le visitait chaque jour et lui menait leur fils, jeune enfant de cinq ou six ans à peine.

Caffé ne s'était pas fait illusion un seul instant sur l'inutilité du pourvoi en cassation. Il le dit à sa femme, afin de la préparer à l'inévitable catastrophe. Il avait d'ailleurs à lui demander une chose contre laquelle il savait que tous ses sentiments et toutes ses croyances religieuses allaient se révolter à la fois.

— Ecoute-moi bien, lui dit-il. Je n'ai plus qu'une dernière prière à t'adresser, un dernier service à réclamer de ton dévouement. Mais avant que je parle, chrétienne, jure-moi sur l'Evangile, mère, jure-moi sur la tête de notre enfant que tu ne répondras pas à ma confiance par un refus.

— Oh ! quoi que ce soit, parle, et, je le jure, ce que tu diras, je le ferai.

— Eh bien ! je veux que tu m'apportes demain le moyen de me tuer.

— Jamais !... jamais !... s'écria la malheureuse. Perdre à la fois ton âme avec ta vie ! Veux-tu me léguer le remords et le désespoir, en me faisant complice d'un pareil crime !... Ce que tu veux, c'est un suicide pour toi, et pour moi, un assassinat !

— Hélas ! pauvre chère enfant, si près de la mort, il n'y a plus d'assassinat ni de suicide. Elle s'avance vers moi, inévitable et prochaine, et je lui évite quelques pas, voilà tout... Je ne veux pas que le père de l'enfant que je laisse auprès de toi monte sur l'échafaud, et meure de la mort des misérables que la société rejette de son sein, les jugeant indignes de vivre.

— Mais quand je le voudrais, pourrais-je accomplir cette horrible mission, et ne sais-tu pas que ton fils et moi ne pouvons parvenir jusqu'à toi sans être soumis à des investigations minutieuses et sévères ?

— J'ai prévu tout cela. Je suis médecin, et je connais les secrets pour hâter la marche de la mort. Prête-moi donc une oreille attentive. Tu ouviras ma trousse de chirurgien, tu y trouveras une lancette, tu briseras le manche et ne conserveras que la lame. Cette lame, tu la glisseras dans les boucles de cheveux de notre fils, et tu verras que rien n'est facile comme de dissimuler aux regards un aussi mince objet. On visitera le chapeau, mais on ne peignera pas l'enfant pour dépister la mort qui se sera fait un asile dans ces belles boucles de cheveux, si blonds et si soyeux. Ma main, en les caressant trouvera ce fer...

Tandis qu'il parlait, la pauvre femme, la tête penchée sur l'épaule de son mari, pleurait et sanglottait. Mais à la fin sa tête se renversa en arrière ; les sanglots ne déchiraient plus son gosier, elle était évanouie.

L'enfant effrayé se jeta sur sa mère ; ses pleurs et ses carresses la rappelèrent à la vie. Il fallut que Caffé recommençât, l'infortunée n'avait ni entendu, ni compris.

— Mais, s'écria-t-elle en tordant ses bras avec désespoir, si tout n'était pas perdu encore, s'ils allaient se laisser fléchir à la fin !... tant de larmes ont coulé autour d'eux, n'épargneront-ils pas le sang !... Oh ! pendant que je vais t'apporter la mort, si le salut était en route, et sur le point d'arriver ! ..

— Ne crains rien, car à mon tour je te jure d'attendre que tout espoir soit évanoui. Je simulerai une maladie afin de garder le lit. Il y aura bien du malheur, ajouta-t-il en essayant de sourire, si je ne parviens pas à tromper la science d'un confrère. Quand l'heure de l'exécution sera fixée, tu l'apprendras vite, car ces nouvelles-là ont des ailes. Eh bien ! vingt-quatre heures avant l'instant fatal, tu t'agenouilleras avec ton fils et tu prieras, car à cet instant là, je mourrai. Un prêtre sera auprès de moi, qui priera aussi, et si ce que j'exige de toi est coupable, l'ange des miséricordes célestes se laissera attendrir et effacera, sur le livre des vengeances de Dieu, la sentence que l'ange de la justice viendra d'écrire... »

Ainsi que je l'ai dit, le pourvoi en cassation fut rejeté. Après la lecture de l'arrêt, que Caffé écouta avec impassibilité, un prêtre entra dans son cachot, et s'assayant auprès de son lit, lui adressa les consolations suprêmes de la religion. Tout à coup la tête de Caffé retomba pesamment sur son lit.

— Qu'avez-vous ? s'écria le prêtre.

— C'est fini !... murmura Caffé d'une voix éteinte.

Il venait de se couper l'artère crurale avec le fer que son fils lui avait apporté. Les geôlier qui dépouilla son cadavre trouva une lettre de sa femme suspendue sur son cœur avec un ruban bleu.

Telles étaient les scènes de ce que ceux qui, en 1830, se partagèrent le prix du sang versé ont appelé *la comédie de quinze ans*.

Ils en parlaient bien légèrement, ces héros de *la Curée* flétrie par le poète Barbier dans ses *Iambes* immortels. Ce fut un sombre drame, et non une comédie, et après les conspirations de Béford, de Grenoble et de la Rochelle, après le triple procès de Tours, de Poitiers et d'Orléans, tant de condamnations à mort et tant de sanglantes exécutions émurent profondément la Fance tout entière. Le nom de Berton resta longtemps populaire dans les départements de l'Ouest, et l'opinion publique, déjà froissée par le zèle implacable et farouche déployé par Mangin au cours de cette affaire, flétrit du nom d'assas-

Digitized by Google

sinat une condamnation juste au fond, car pour le conspirateur, il n'y a que deux alternatives : le succès ou la mort. Berton risquait une partie où il savait que sa tête était l'enjeu. Il l'avait perdue, il devait payer.

EUGÈNE BONNEMÈRE.

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS DE RENNES

Artistes bretons-angevins.

PREMIER ARTICLE

MM. Trancrède Abraham, Guillou, Joubert, Chaillou, Beauquesne, Le Bihan, Lemoine, Yan Dargent, Berteaux, Léon de Bellée, Chabot, Birotheau, Mlles Voruz, Elodie La Vilette, Céline Mellinet.

De toutes les expositions artistiques qui ont eu lieu à Rennes, celle de 1887 est à coup sûr la plus brillante et la plus nombreuse. Jamais autant d'œuvres d'artistes bretons n'avaient été réunies ; et si quelques-unes n'offrent qu'un intérêt secondaire, beaucoup d'entre elles sont fort remarquables.

Félicitons tout d'abord les artistes de l'Ille-et-Vilaine, et notamment les nouveaux venus, ceux qui débutent et qui promettent de marcher sur la trace de leurs aînés.

Bravo aux Rennais ! aux élèves de M. et Mme Roy, de M. Lenoir, de M. Robbes, de Mlle Hunaut. Aucune de leur production ne fait tache dans l'Exposition, par la raison que leurs essais timides et sans prétention séduisent et plaisent.

Si nous retrouvons avec plaisir les noms aimés des artistes connus, nous sommes heureux de constater que l'amour de l'art gagne de proche en proche, et que nos jeunes gens apprennent à croquer un paysage, à peindre une aquarelle, à faire un fusain.

Les jeunes filles, elles, peignent sur faïence ou sur porcelaine.

SALLE DE GAUCHE

M. TANCRÈDE ABRAHAM a, dans cette salle, deux grands paysages.

Le n° 22 représente un puits, abrité par de grands arbres, des rochers et un troupeau de moutons.

Les rochers et les arbres sont bien étudiés, mais nous regrettons que le tout soit au second plan. Nous eussions voulu voir les moutons disséminés sur le devant du tableau.

C'est néanmoins une belle et bonne toile, mais nous lui préférons le n° 84.

Voici une œuvre de maître, un vrai paysage breton, comme on en trouve dans l'arrondissement de Montfort, et que les artistes parisiens n'ont pas encore su découvrir.

Des coteaux plantés d'arbres dévallent dans un chemin creux au bout duquel on aperçoit, sur un rocher solitaire dominant tout le pays, le sévère donjon de l'antique château de Montmuran.

Nos sincères félicitations à M. Abraham que la ville de Vitré s'honore d'avoir vu naître.

Le *Départ pour la Pêche*, de GUILLOU (n° 83), est un tableau qui a aussi sa valeur. La mer est bien étudiée et le marin qui dirige la barque est un vrai loup de mer.

Le gentil petit pêcheur à la vareuse rouge, usée, déchirée, rapiécée, qui accompagne son père, est solidement assis dans la barque, mais semble bien efféminé pour le fils d'un pêcheur de la côte. Ce n'est toutefois qu'un détail qui ne saurait déprécier l'œuvre de l'artiste breton.

Les regards sont pour ainsi dire sollicités par le tableau de M. JOUBERT : Les *Bords de la Vilaine*, n° 124.

Nous eussions deviné, sans voir le catalogue, que notre compatriote était un élève de Pelouse. Oui, il est un disciple du maître et un disciple fidèle.

Le premier plan de son tableau est remarquable, mais le fond n'est pas suffisamment travaillé.

Pauvre puce ! où diable est-elle allée se nicher ? Dans la chemise d'un pauvre homme à la peau ridée, tannée, velue. Grand Dieu ! est-ce possible ? lorsqu'il y a de si bons et si charmants endroits ! Comme nous la plaignons, l'infortunée bestiole !

Le bonhomme, *à tout coup*, lui n'en veut point. La *faillie bête !* que vient-elle faire là ? Il la cherche dans sa chemise entr'ouverte, et, soudain, croyant la saisir entre le pouce et l'index, sa figure s'épanouit, le vieux jubile !

Ce tableau de genre (n° 265), de M. NARCISSE CHAILLOU, est vraiment joli. Son bonhomme à la puce, en casque-à-mèche, est une heureuse composition.

Les nombreuses œuvres de M. Chaillou, de Nantes, obtiennent, d'ailleurs, à l'Exposition rennaise un très grand succès. Ses *Huîtres* (27), sa *Fileuse* (121), le *Portrait de ma nourrice* (126) et la *Fête du grand-père* (123) sont des toiles d'un réel mérite.

Des soldats à cheval, en reconnaissance dans un bois, s'avancent à travers un ravin rempli de gros cailloux qui semblent infranchissables. Et cependant, le conducteur de la troupe marche toujours, et les autres le suivent, cachés par les arbres. On les voit, à travers les branches, la figure inquiète, cherchant à percevoir le moindre bruit.

Ce petit tableau, hérissé de difficultés, ne nous plaît qu'à demi. Il était inutile de créer tant d'embûches à ces malheureux éclaireurs. Mais convenons, toutefois, qu'on reconnaît l'habileté d'un maître qui a voulu montrer ce dont il était capable.

Nous oublions de dire que cette jolie peinture est de M. BEAUQUESNE (Wilfrid) et qu'elle figure au catalogue sous le n° 44.

Le *Marchand de cheveux en Bretagne*, de M. Le Bihan, de Langonnet (Morbihan), obtient chaque jour un succès mérité.

Cette peinture (n° 113) fut présentée au Salon de 1886, et placée *hors concours* à l'Exposition de Pontivy, qui eut lieu au mois de septembre dernier.

Un tableau qui ne manque pas de brio, c'est la *Marchande de poissons*, de Mlle Céline Mellinet (n° 118). Elle est réussie, la marchande, avec son parapluie rouge et son air éveillé. Son poisson a bonne mine et doit facilement trouver des acheteurs. Mlle Mellinet (de Nantes) a en outre exposé, sous le n° 72, la *Soupe du grand-père*, autre tableau de genre qui révèle de véritables dispositions.

De tous les sites des bords de la Manche, la *Garde-Guérin* est sans contredit l'un des plus beaux.

C'est une falaise, située dans l'Ille-et-Vilaine, entre Saint-Lunaire et Saint-Briac, et qui n'a pas moins de 48 mètres d'altitude. A son sommet est une cabane servant d'abri aux pâtres et aux douaniers.

Du côté de la terre se déroulent d'immenses plaines de sable recouvertes d'un léger gazon que les habitants de la côte appellent des *niels*. Du côté de la mer, la vue embrasse le spectacle le plus grandiose que l'imagination puisse

Digitized by Google

rêver : au loin, partout à l'horizon, la mer, l'immensité ; plus près, des forts et des rochers émergeant des flots, sur lesquels s'alignent les cormorans au moment des tempêtes. Enfin, tout en bas, des rochers à pic que la mer caresse ou sape selon le temps qu'il fait.

Ce sont ces rochers, battus par les vagues, que représente le tableau de M. LEMOINE, un Breton de Matignon (n° 137). — Il est souvent téméraire d'aborder de pareils sujets, et il faut être bien sûr de soi pour ne pas échouer. Mais les Bretons sont têtus, chacun sait ça !

La mer monte, les vagues se précipitent avec fureur contre le géant granitique et retombent vaincues en gerbes argentées.

Rendons justice à M. Lemoine, il connaît la mer et les rochers. Il les a étudiés et les a peints tels qu'ils les a vus et tels qu'ils sont. Nous aimons mieux, assurément, la *Jetée du Tréport un jour de tempête*, par Berthelon, mais la comparaison des deux toiles doit satisfaire l'artiste de Matignon.

Nous n'avions jamais vu autant de marines à une Exposition. Il est vrai que de nos jours on va tant au bord de la mer ! C'est au point que ceux qui ne peuvent y aller n'osent l'avouer...

Voici une *Marée montante à Larmor*, près Lorient, par Mlle ELODIE LA VILETTE, élève de Coroller (n° 167). — Une mer, verte et calme, déferle sur la grève. La vague avance doucement, se recule de même en laissant çà et là des sillons d'écume. C'est une bonne toile, un peu monotone, mais qui néanmoins mérite des éloges.

N° 274. — La vue des *Deux Amis*, de Mlle VORUZ, nous a remis en mémoire un souvenir triste de nos pérégrinations de l'été dernier.

Devant une auberge de village, un vieillard à barbe blanche faisait sortir d'un piston des sons vraiment mélodieux. Or, ce pauvre vieux était, nous dit-on, un ancien artiste de la Musique de la Flotte qui, pour gagner le pain de chaque jour, en était réduit à aller jouer de cabaret en cabaret. Mais, s'empressa-t-on d'ajouter, c'est un ivrogne ! Un ivrogne ! que ce mot cache souvent de peines et de douleurs. Toussenel, le spirituel auteur de l'*Esprit des Bêtes*, n'a-t-il pas dit : *Grattez l'ivrogne et vous trouverez l'affligé*.

Mais revenons à nos deux amis. La figure du *violoneux* est douce, expressive, triste même. Lui aussi a souffert sans doute.

C'est une très bonne étude de vieillard, et le sujet est heureux. Mlle Vorux a bien complété son tableau en mettant près de l'artiste son chien fidèle, le seul ami du pauvre.

Notre première promenade dans la salle de gauche, à l'Exposition des Beaux-Arts, est terminée, et dans notre prochain article, nous nous occuperons des tableaux de la salle de droite. Il reste encore beaucoup à dire sur les jolies toiles que nous quittons, mais nous y reviendrons lorsque nous aurons appelé l'attention des visiteurs sur les beautés de notre Salon rennais.

SALLE DE DROITE

YAN D'ARGENT est une célébrité bretonne qui a créé un genre, le genre fantastique. Il voit et peint son pays, comme Souvestre l'a décrit, avec ses landes sombres, recouvertes de dolmens et de menhirs, qui abritent les korigans et les poulpiquets. Il est, pour ainsi dire, hanté par les génies de la lande !

Si d'autres aiment les prairies verdoyantes, les clairs ruisseaux, la feuillée remplie de chants d'oiseaux, lui, au contraire, affectionne les jours noirs de la Toussaint, les couchers de soleil, les crépuscules pleins d'ombre.

Il est né, d'ailleurs, à Saint-Servais, dans le Finistère, tout au bout de cette Bretagne brumeuse où l'on croit qu'à certaines époques de l'année les morts reviennent errer près de leur demeure ou s'asseoir à la table des vivants.

Yan Dargent débuta au Salon de 1851, où il exposa les *Bretons* et les *Baigneuses*

Il donna en 1852 son beau tableau du *Bord de la mer*.

Puis après cela parurent : les *Derniers rayons*, — les *Lavandières de la nuit*, — les *Vapeurs du soir dans la lande*, — la *Vache récalcitrante*, — le *Petit Poucet*, — le *Sentier aux ramiers*, — les *Falaises de la pointe du Raz et de Morgat*, etc , etc.

On lui doit aussi les belles peintures murales de la cathédrale de Quimper, et il a fourni un nombre considérable de dessins aux journaux illustrés.

Notre compatriote a envoyé à l'Exposition Rennaise trois jolis tableaux : les *Landes près Plounaventer (Finistère)*, n° 327 ; *Le Soir* (401), et sa *Falaise de Morgat* (575).

Le premier représente un sentier dans la Lande, avec des vaches. De grosses roches granitiques sortent du sol au milieu des bruyères qui inclinent leurs branches dans une mare. Au second plan, des chênes émondés ont l'air de fantômes, et, tout à l'horizon, un ciel d'orage et des menhirs sur un monticule.

Le second nous montre, au sommet d'un coteau, un paysan breton saisi d'effroi en voyant ses vaches affolées qui descendent le tertre en courant Le ciel de cette petite toile est empourpré des derniers rayons du jour. Jamais effet de soleil couchant ne fut plus merveilleux.

Enfin, le troisième est sa belle et majestueuse *Falaise de Morgat*, qui domine une grève animée par des pêcheurs de crevettes ou de lançons.

L'espace nous manque pour décrire ces tableaux comme ils le disent. Disons seulement en terminant que tous les trois sont empreints du sentiment breton qui distingue le peintre l'Armor.

N° 346. — M. BERTEAUX nous a envoyé l'esquisse de son plafond du théâtre Graslin, à Nantes. Ce plafond, formé d'allégories mythologiques, est très beau et fait le plus grand honneur à son auteur.

La municipalité nantaise a d'ailleurs voulu reconnaître le mérite de cette belle œuvre en votant à l'artiste non seulement de chaudes félicitations, mais encore en lui allouant — en dehors du prix convenu — une honorable récompense, ce qui n'est point à dédaigner.

Rappelons, en passant que M. Berteaux est l'auteur de la *Jeanne d'Arc*, du Salon de 1885, et du tableau *Attentat à la vie de Hoche*, du musée de Rennes.

Nous avons également à l'exposition rennaise une autre toile du même artiste : *Après la journée* (n° 371.)

Par un beau clair de lune, une jolie soubrette, assise sur un pan de mur de la cour d'une ville, tricote une paire de bas, pendant qu'une petite paysanne passe dans la rue, ramenant son troupeau des champs.

C'est une gracieuse composition.

Le paysage de M. LÉON DE BELLÉE un *Effet de neige dans la forêt de Compiègne* (n° 451), est une toile d'un réel mérite.

La bise a fait tomber le givre des arbres, qui recouvre maintenant la mousse des bois. Tout est calme dans cette solitude ; la nature est comme ensevelie sous son linceul blanc.

Digitized by Google

L'ensemble de cette toile est remarquable: le ciel d'hiver est parfait, l'aération est claire et vibrante, les ombres sont vraies, et l'artiste, en un mot, a saisi la note juste de ce paysage de la triste saison.

No 320. — Les *Bords de la Laita* (Finistère), de M. EUGÈNE CHABOT, de Rennes, est une bonne étude d'arbres. Ce paysage très fini, a un peu trop de détails. L'artiste eût mieux fait d'en sacrifier une partie ; son tableau y gagnerait. Néanmoins cette toile a été appréciée des connaisseurs et même convoitée par l'un d'eux qui a manifesté le désir de l'acheter. Mais ne commettons pas d'indiscrétion, passons.

De tous les tableaux de M. Eugène Chabot, celui que nous préférons est catalogué sous le no 375, avec ce titre : *Près Paramé*. Ce paysage est gai, bien éclairé, et il s'en échappe un sentiment de poésie qui nous ravit.

No 433. — Le portrait de M. de La Bigne Villeneuve, par M. BIROTHEAU, est le digne pendant de celui de M. Jan.

La réputation de l'artiste n'est plus, d'ailleurs, à faire : M. Birotheau s'est fait un nom comme portraitiste.

Ad. ORAIN.

(*A suivre*).

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

23. — EXPILLY (L'abbé *Louis-Alexandre*), né à Brest le 24 février 1762, acheva à Paris ses études théologiques, les poussa jusqu'à la licence et devint recteur de Saint-Martin de Morlaix, où il se fit remarquer en reconstruisant son église. Au mois d'avril 1789 le clergé du diocèse de Léon, se rendant aux conseils de Mgr De la Marche, ne députa pas aux États-Généraux et ses élections n'eurent lieu qu'au mois d'août, pour l'Assemblée Nationale déjà constituée. Expilly fut alors élu *député du diocèse de Léon* avec l'abbé du Relech, dom Verguet. Il siégea aussitôt vers la gauche, fut nommé le 18 janvier 1790 secrétaire de l'Assemblée, et le 7 février membre du comité ecclesiastique. Expilly fut l'une des chevilles ouvrières de ce comité systématiquement hostile à la cour de Rome, qui élabora la constitution civile du clergé et causa tant de mal : il fut le principal rédacteur de la plupart des chapitres de cette constitution et présenta personnellement au mois de juin le rapport du titre III : puis il publia la fameuse *Adresse au peuple breton* signée par les députés de la province et l'*Adresse aux français* sur la formation des municipalités.

Mgr de Saint-Luc, évêque de Quimper, étant mort le 30 décembre 1790, on se hâta d'appliquer la constitution civile dans le Finistère et Expilly *se fit élire évêque du département*, dans la nuit du 1er au 2 novembre. J'ai rapporté en détail l'histoire de cette triste élection et de ses suites dans la *Revue historique de l'Ouest* de mars 1887 et montré par la correspondance même du comité ecclésiastique, comment Expilly devenu évêque schismatique devint le persécuteur acharné des prêtres insermentés. Élu membre du Directoire du département, ainsi que son vicaire le lorientais Gomaire jadis interdit par l'évêque de Vannes, il fut l'instigateur des mesures attentatoires à la liberté que cette administration, devançant les actes législatifs, prit à l'égard des réfractaires qu'on entassa prisonniers dans le couvent des Carmes de Brest, puis au château. Un peu plus tard ce fut Expilly lui-même qui alla prendre leur place. Arrêté avec tous ses collègues de l'administration départementale du Finistère pour avoir osé résister à la Montagne avant et après le 31 mai, et demandé la proscription des *scélérats* Danton, Marat et Robespierre, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Brest et guillotiné le 22 mai 1794, dernier des 25 administrateurs coupables du même crime. « C'est beaucoup, s'écria-t-il, de paraître dans la même journée devant le tribunal des hommes et devant celui de Dieu ! ». Puissent ces paroles lui avoir obtenu miséricorde.

On a plusieurs portaits d'Expilly gravées pour les collections Dejàbin et Levachez. La figure est irrégulière, mais intelligente, la bouche proéminente, l'œil vif et presque railleur. Elle respire surtout le contentement de soi-même. On ne rencontre sur lui que de très courtes notices dans les recueils biographiques aussi lui ai-je conservé une longue étude dans la *Revue historique de l'Ouest* de mars 1887.

PORTRAIT D'EXPILLY

(Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale)

24. — FLEURY (*Honoré-Marie*), né à Quintin, le 17 février 1754, était fils d'un commissaire de la manufacture de toiles de Bretagne. D'abord clerc de procureur à Quintin, puis commis dans les bureaux du domaine à Fougères et novice en 1775 à l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, il finit par se décider pour la carrière du barreau, fut reçu avocat au parlement en 1778 et vint exercer à Quintin où il se fit une réputation méritée dans tout le ressort non seulement par ses plaidoyers juridiques, mais aussi par des chansons, des poésies légères ou satiriques, dont quelques-unes étaient imprimées sur feuilles volantes et dont j'ai donné de nombreux spécimens dans la *Revue historique de l'Ouest* en mars 1887. Élu en avril 1789 premier *député suppléant de la sénéchaussée de Saint-Brieuc* aux États-Généraux, il n'eut pas occasion d'y siéger et devint capitaine puis colonel de la garde Nationale de Quintin et délégué vers Lafayette à Paris, pour obtenir des armes. Président du Club de Quintin en 1792, il publia des dialogues en prose campagnarde en

Digitized by Google

faveur de la constitution et fut élu en septembre 1792 *député des Côtes-du-Nord à la Convention* : mais les excès des Jacobins lui ouvrirent les yeux sur les dangers que la Montagne allait faire courir au pays et il vota dès lors avec la droite. Dans le procès de Louis XVI, à l'appel nominal du 17 janvier 1793, il demanda sans phrase la détention simple. Le 31 mai il eut à côté de lui, pendant la séance *deux femelles ou soi-disant telles* qui le menacèrent de leurs poignards : aussi signa-t-il le 6 juin, chez Lanjuinais, les protestations des 71, contre les événements qui venaient de se passer, et fût-il compris le 3 octobre dans le rapport d'Amar demandant l'incarcération des protestataires. Arrêté séance tenante, il fut emprisonné à la Conciergerie, puis successivement au bâtiment de la Gîte au lait, à la Force, aux Madelonnettes, aux Bénédictins anglais près du Val-de-Grâce où il passa la nuit du 9 thermidor avec la persuasion qu'on allait renouveler les massacres de septembre, à l'hôtel des Termes, et enfin aux Carmes, d'où la Convention le fit sortir avec ses collègues le 2 brumaire an III seulement, après plus d'un an de détention. Fleury a laissé de très curieux mémoires inédits sur cette odyssée à travers les prisons de Paris et j'en ai donné des extraits qui engageront sans doute M. Oheix leur possesseur à les publier en entier. La bonne humeur de Fleury ne se démentit jamais au milieu de ces péripéties cruelles et il rimait des couplets légers ou patriotiques pour remonter le moral de ses compagnons. L'année 1795 fut pour lui plus clémente. L'ancien prisonnier devint proconsul et pendant plusieurs mois il exerça le souverain pouvoir à Chartres où le comité de salut public lui donna mission, le 7 ventôse an III, d'assurer les approvisionnements de Paris. Il s'y conduisit si bien qu'on l'y envoya de nouveau, avec Bourdon de l'Oise, pour rétablir l'ordre, après le suicide du malheureux Le Tellier. Après la dissolution de la Convention il fut élu *député des Côtes-du-Nord aux Cinq-Cents*, et deux ans après, le 22 pluviose an VI, il était nommé *président du tribunal criminel* des Côtes-du-Nord : mais sa santé fatiguée ne lui permit pas de conserver ce poste et je le trouve en l'an VII, simple président de canton à Quintin, en l'an VIII, conseiller général des Côtes-du-Nord et en l'an X, *juge de paix* à Quintin, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort, arrivée à sa terre de la Fosse-Malard, en Saint-Brandan, le 12 septembre 1827. Il avait élu suppléant au corps Législatif en l'an XII, et nommé chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement de la Restauration en 1823.

Il n'existe pas de notice sur Fleury dans les recueils biographiques ; mais j'ai pu lui consacrer une longue étude dans la *Revue historique de l'Ouest* de mars 1887, à l'aide de ses papiers inédits qui m'ont été obligeamment communiqués par M. Robert Oheix et qui sont riches en documents littéraires et historiques de toute sorte.

25. — FOURNIER de la Pommeraye (*Jean-François*), né à Fougères le 4 novembre 1744, était fils d'un procureur. Reçu avocat au parlement en 1769, il épousa en 1777 Pauline *Goret de Martinais*, et acheta en 1787 la charge de procureur du roi près le siège de la sénéchaussée de Fougères. Elu en 1789 *député de la sénéchaussée de Fougères* aux États-Généraux, il ne se fit remarquer par aucune motion spéciale à Versailles ni à Paris et je ne retrouve ses traces après la dissolution de l'Assemblée Constituante, que pour constater sa mort à Rennes, le 12 messidor an II, (août 1794) chez son cousin germain Jacques-Christophe *Bertin*, officier vétéran. Son fils, né à Fougères en 1785, fut conseiller à la cour d'appel d'Angers sous la Restauration.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre*).

HENNEBONT

Si le nom d'Hennebont n'est plus inscrit près de ceux des grandes cités, il est bien connu des artistes, qui prennent un vif plaisir à parcourir la *ville close*, la *vieille ville* et la *ville nouvelle*.

Les rues, en pente rapide, courent sur deux collines, séparées par le Blavet et dominées, dans leur ensemble, par le clocher de *Notre-Dame-de-Paradis*, l'un des plus beaux de la Bretagne, si riche pourtant en monuments de ce genre. Avec ses gargouilles sculptées, ses meneaux élégants, ses arcs-boutants d'une grande délicatesse, destinés à soutenir les deux autres petites flèches, placées à ses côtés, il s'élance, léger, gracieux, quoique haut de plus de cinquante mètres, vers le ciel d'un azur doucement affaibli.

Non loin du clocher, les trois grosses tours, restes des fortifications de la *ville close*, paraissent encore plus massives et comme écrasées, contre le sol.

Les murailles de la vieille enceinte n'ont pas complètement disparu. Une courtine, à peu près entière, avec ses parapets et ses machicoulis, commande encore le quai moderne. Une superbe porte donne accès, de la vieille enceinte, dans la ville, neuve en fait, mais d'aspect peu moderne avec ses constructions basses et de modèle antique, ses artères mal pavées, aux rares trottoirs.

Le *puits ferré*, surmonté d'un admirable dôme en fer forgé, est voisin de Notre-Dame. Les vestiges du château construit sur la rive droite du Blavet se bornent à un mur semi-circulaire.

Ainsi que la ville close, la ville neuve possède sa tour, dite de *Saint-Nicolas*, qui, dans un point de ses murs, épais de cinq mètres, conserve un boulet, témoignage du premier siège de 1590, par le prince de Dombes.

Un beau pont suspendu fait une seule ville des trois enceintes, bâties à différentes époques, et le chemin de fer franchit le Blavet sur un viaduc de près de deux cent vingt-trois mètres de long.

Combien il fait bon errer dans les jolies campagnes entourant la ville d'une ceinture de jolies coteaux et de coulées fleuries ! La dernière des promenades semble être toujours la plus agréable, tellement chacune offre d'attraits. Les hauteurs ombrageuses de Saint-Caradec, rafraîchies par de jolies fontaines, prêtent tant à la rêverie !

Les guerres de la Ligue entraînèrent dans la même année deux sièges meurtriers pour Hennebont.

Le 2 mai 1590, après dix-huit jours d'attaque, elle restait au pouvoir d'Henri IV ; mais le 22 décembre, après six semaines de défense, elle retombait sous le joug de Mercœur. Là prit fin le rôle d'Hennebont, comme place de guerre.

—

QUIMPERLÉ

Au point de jonction de l'Isole et de l'Ellé, qui lui a donné son nom, Quimperlé (confluent de l'Ellé) s'étend au bord de riantes prairies et sur les pentes de collines nombreuses. Plusieurs de ses rues, très rapides, sont bordées de magnifiques jardins. Il semble d'ailleurs que la verdure, les fleurs,

Digitized by Google

les eaux gazouillantes soient inséparables de la petite ville si gracieuse, en dépit de son ancienneté.

La ville entière est intéressante à parcourir, sa position sur une presqu'île formée par les deux rivières, et sur les bords de ces cours d'eau, lui donnant des aspects extrêmement pittoresques. Nous nous souvenons toujours avec plaisir de l'impression douce causée par la vue des jardins fleuris des vieilles tanneries, laissant pendre, jusque dans les petites vagues argentines, les dianes de leurs vertes tonnelles.

Avec non moins de charme, notre pensée retourne vers ces campagnes si fraiches, si accidentées, si reposantes dans leur parure variée de toutes les nuances d'ombrages : chênes, sapins, ormes, châtaigniers. Les manoirs se pressent au milieu de ces sites délicieux, et il suffit de descendre la rivière de Laita pour jouir pleinement de la beauté du pays.

CH. F. AUBERT.

LE BARGER DE LA TELAINDIÈRE

Qu'est-ce qu'un Barger ?

Qu'est-ce que la Telaindière ?

Un Barger est un conducteur de barque plate, nommée *Barge* ; elle sert dans nos contrées à ramener des îles de la Loire l'herbe nouvellement fauchée, *une Bargée de foin*.

La Telaindière est un délicieux village qui s'étend coquettement sur la rive gauche de la Loire, entre Nantes et Paimbœuf, ses maisons ont des perrons, puis des sortes de balcons ou galeries de bois, comme dans les vieilles rues d'Italie ; entre chacune d'elles se montrent les baies noires ou les fleurs blanches d'un sureau, de grands sorbiers ombragent leur toit.

Le fruit de cet arbre est appelé *corme* dans le pays. il sert à faire une boisson très estimée du cultivateur, qui vous dit : je ne donnerais pas ce gros cormier pour deux arpents de vigne !

La Telaindière est près des îles de l'Indre, en face de Couëron, la ville ducale, où le chevaleresque François II de Bretagne mourut après la bataille de Saint-Aubin.

Au XVII[e] siècle, le Duc de Retz était propriétaire des prairies qui bordent la Loire jusqu'à Saint-Jean-de-Boiseau (ou du Bocage), « le Duc avait ici droit de corvée pour amû-« lonner ses foins dans les vallées de la Telaindière. »

Les serfs travaillaient donc sous l'ardeur du soleil, mais ils coupaient et fanaient l'herbe odorante devant ce délicieux panorama, pendant que les rossignols chantaient dans les saulaies de la rive ; et ceux des grands frênes qui ombragent encore les coteaux de la Telaindière leur répondaient :

> Chante beau Rossignol, tant que t'as le cœur gai
> Le mien n'est pas de même, il est bien affligé.
>
> (Vieille chanson).

Il n'y a plus de serfs, il y a toujours des rossignols.

— Père Tabar, où allez-vous avec votre barge ?

— Monsieur je vais d'abord aller prendre des ouvriers aux forges de la Basse-Indre, et j'irai ensuite voir ma fille à la *Roche-Maurice*.

— Voulez-vous me donner passage, père Tabar ?

— Volontiers Monsieur, ma barge est grande, la marée n'est pas faite, elle porte encore, nous allons profiter du *jusan* pour remonter.

— N'est-ce pas à la Basse-Indre qu'on a construit ce vaisseau si horriblement célèbre, la Méduse ?

— Vous voulez-dire le vaisseau où l'on est mort de faim ? En voilà un qui a eu peu de chance, j'ai failli m'y embarquer comme mousse, faut croire qu'on lui avait jeté quelques mauvais sorts pendant qu'il était sur le chantier ?

— Monsieur, mettez-vous un peu à l'arrière, là, sur l'aviron, comme ça vous ne gênerez pas la manœuvre. — Volontiers, père Tabar, mais ce village de la Telaindière est plus grand que je ne le croyais d'abord. — Et puis, Monsieur, c'est un beau village, les maisons y sont toutes entremêlées de verdure comme des fruits dans un panier. — Ce clocher en poivrière, derrière la futaie, n'est-ce pas Saint-Jean-de-Boiseau ? — Oui Monsieur. Ah vous aurez entendu peut-être parler jusqu'à Paris du bourg de Saint-Jean-de-Boiseau ? C'est pas étonnant, Monsieur, car c'est avec le bourg de Montoir le fin fond de la magie, de la sorcellerie, quoi ? du Diable et de son train. Jamais chrétien n'a vu tant de sorciers qu'on en compte aujourd'hui dans Saint-Jean ! Oh mais ce ne sont pas des sorciers pour le bon motif comme ceux qui vous font trouver de l'or ; ce sont ceux de la pire espèce, ceux qui retirent le lait des vaches, qui font crever le bestial, qui montent les chevaux toute la nuit durant pour courir au sabbat ; le matin on trouve ces malheureux animaux sur la litière, baignés de sueur et leurs pauvres crinières mêlées, embrouillées comme le chignon d'une personne qui aurait couché dans le foin sur les îles, du lundi au samedi. Encore si les sorciers ne s'attaquaient qu'aux bêtes il n'y aurait que demi mal, mais ils jettent aussi leurs sorts sur les chrétiens, je suis assez payé pour le savoir. — Comment cela, père Tabar ? — Monsieur, ce sont des choses très délicates à raconter, on ne doit jamais les dire aux gens durs de croyance, et je sais que vous croyez à fort peu de chose dans votre Paris. — Pardonnez-moi, père Tabar, je crois à toute parole dite de bonne foi par un honnête homme. — Vous avez bien raison, une créature ne doit jamais dire c'est impossible, car enfin qu'est-ce que l'impossible, Monsieur ? C'est ce que ni vous ni moi ne pouvons faire ? mais celui qui a tout créé, le bon Dieu, pouvons nous l'empêcher de faire ce qu'il lui plaît ? et puis, remarquez-le bien, Monsieur, c'est toujours ce que l'on croit *impossible* qui vient vous surprendre, sans cela on aurait toujours cargué ses voiles à temps.

— Vous avez mille fois raison. — Eh bien, Monsieur, puisque vous êtes croyant, quoique Parisien, je vous dirai qu'il y a de cela une trentaine d'années, lorsque j'épousai ma pauvre défunte, un homme de Saint-Jean-de-Boiseau, cousin de ma femme, me jeta un sort par jalousie. Voyez-vous, dans ces temps là je n'étais point vilain, et ma femme m'avait préféré à mon cousin, le sorcier.

Le soir de mes noces comme un chacun parlait de se retirer mais que toute la jeunesse dansait encore dans l'*aire* je trinquais un verre d'adieu avec mon nouveau cousin, à la vôtre lui disais-je, mais lui me jetant un regard de travers me dit à demi voix : Pierre Tabor, je t'ensorcelle toi, et tous ceux qui *naîtront de toi, tel est l'arbre tels seront les fruits* ! Personne ne l'entendit, comme je vous le disais, chaque père de famille était en train de rassembler sa couvée, car il faut toujours arracher les filles de la danse, je restai donc seul dans la salle basse, vous devez bien penser monsieur que je n'étais point à mon aise quand je vis arriver mon épousée ? Je ne lui parlai de rien non plus qu'à ses parents ! mais à partir de ce moment-là, je n'étais plus à mes affaires, toujours sombre et pensif, je sentais, je devi-

Digitized by Google

nais que quelque chose allait m'arriver et que ce quelque chose ne servait point de rentes, comme bien vous allez le voir :

Un soir je me trouvais dans mon champ de blé noir et je me disais voilà que les grains sont mûrs je vais prévenir mon monde pour demain. Il s'éleva une grande voix qui me dit : *Pierre Tabar, voilà ton compagnon!* au même moment j'entendis au dessus de ma tête un vol d'oiseau farouche. Cet oiseau était invisible mais il me suivait avec un sourd bruit d'ailes, il rentra à la maison avec moi je n'y trouvai que ma belle mère qui faisait des courtines, — des courtines dites-vous? — Oui monsieur, ce sont des nattes de roseaux, tout le monde connaît ça, c'est l'industrie du pays, — Qu'avez-vous Pierre, vous avez l'air d'un mort? J'ai grand mal à la tête. — Eh bien il faut vous coucher et je vais vous faire une soupe à l'oignon, car vous savez le proverbe.

Qui a mal à la tête
Doit dormir ou paître.

A suivre. RIOM.

BIBLIOGRAPHIE

Sanglants combats par George Bastard, 1 vol. in-18. chez Paul Ollendorf.

Notre compatriote, George Bastard, qui nous avait fait une si intéressante biographie du peintre Paul Baudry, vient de publier chez l'éditeur P. Ollendorf un très remarquable ouvrage, intitulé : *Sanglants combats*. Ce curieux livre, dont les documents ont été puisés aux sources les plus autorisées et réunis après un an de patientes recherches, contient sur l'armée de Châlons les faits les plus authentiques et les plus émouvants de la guerre de 1870, d'après les témoignages des simples soldats et ceux des généraux en chef.

Mais n'anticipons pas et procédons par ordre.

L'auteur n'en est pas à ses débuts dans les lettres.

Son bagage littéraire commence même à être assez important.

Après avoir publié en 1878: *Cinquante jours en Italie*, que tous les journaux de Bretagne ont annoncé avec force éloges, l'auteur nous a donné *Sedan dix ans après*, dont l'un des principaux passages a été extrait par le *Figaro* en tête du Supplément.

Peu après, notre écrivain breton fit paraître la première histoire complète et illustrée qui ait été faite sur *Saint-Nazaire*, dédiée à M. F. de Lesseps, quand il s'embarqua dans cette ville pour se rendre à Panama.

M. George Bastard a publié ensuite un roman, sous le titre de *Lucienne*, puis plusieurs biographies telles que celles de Leconte de Lisle, Jules Verne.

Ce qui fera le succès de *Sanglants combats* c'est, outre le charme du récit qui est très grand, l'abondance et la sûreté des documents inédits. Ce livre rectifie sur certains points, celui de M. Corra sur l'armée de Châlons. Ainsi page 173, M. Corra fait figurer à la bataille de Sedan, le 2e régiment de chasseurs d'Afrique. Or ce regiment n'y était pas, il était resté à Metz. Le 1er chasseurs n'y était pas non plus, c'était le 1er hussards.

Page 177. La note mise par M. Corra sur le général Marguerite est erronée. Il fut blessé mortellement l'après-midi, à 1500 mètres plus bas que l'indique M. Corra, dans la direction de Flaing et non pas du côté d'Iély. Ce détail a son importance, car on lui a élevé un monument à un autre endroit que celui où il est tombé.

Ajoutons que le livre de George Bastard est enrichi de cartes et de dessins inedits d'Edouard Detaille et Paul de Katow.

—

Simple Histoire, par Ivan Gontcharov (Librairie académique Perrin).

« Gontcharov s'est taillé dans le roman une province que personne ne peut lui disputer, » écrivait dans un de ses derniers articles, de la *Revue des deux Mondes*, M. Eugène Melchior de Vogüé.

Simple Histoire n'est pas pour donner un démenti à l'assertion du fin critique qui a tant fait pour la propagation en France de la littérature russe. Dans ce roman, traduit par E. Halpérine, Ivan Gontcharov, alliant une profondeur d'observation vraiment inouïe à l'analyse la plus déliée qui fut jamais, nous retrace une « simple histoire » de la vie, la destinée ordinaire et d'autant plus émouvante (car chacun y peut reconnaître la sienne propre), d'un jeune enthousiaste russe venu de sa province à Saint-Pétersbourg, et que la capitale dépouille peu à peu de ses plus généreuses illusions.

Ce chef-d'œuvre de Gontcharoz évoque fatalement le souvenir du chef-d'œuvre — postérieur en date — de Gustave Flaubert ; *L'Éducation sentimentale*, où se trouve de même étudiée, avec les différences que comporte la différence initiale de la race et du point de vue, la douloureuse évolution d'une âme aux nobles visées meurtrie et finalement rabaissée par la vie.

—

On se rappelle l'éclatant succès de *Doria*, le roman russe de Henri Gréville. L'auteur lui donne aujourd'hui une suite qui est digne en tous points du premier livre. La *Fille de Doria* est un des plus charmants récits de Henry Gréville. Librairie Plon, Nourrit et Cie.

UN BIBLIOPHILE.

LETTRES ET ARTS

La **Pomme** à Lorient. — Vendredi dernier, à son banquet annuel, qui a eu lieu au bois de Boulogne, la Société artistique et littéraire la *Pomme* a ajouté au programme de son concours littéraire :

L'éloge en vers de Victor Massé.

—

Notre collaborateur et ami, M. Lionel Radiguet, vient de publier à la librairie de l'*Atlas colonial* une brochure pleine d'intérêt sous le titre : *La réforme des consulats.*

—

Le tableau de M. Lansyer, représentant les *Ruines de l'Opéra-Comique*, est exposé en ce moment dans la galerie Petit, rue de Sèze, où il attire un grand nombre de curieux.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 16 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JUILLET 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

EUGÈNE BONNEMÈRE

Je ne connais pas de vie plus simple, plus laborieuse et plus honnête que celle de M. Eugène Bonnemère. Voilà quarante-quatre ans qu'il sème à pleines mains dans la presse libérale et dans ses livres les idées de liberté et de progrès. En est-il plus riche? Au contraire. Il est vrai qu'il n'a jamais cherché le succès d'argent. Mais, faute d'avoir su faire valoir ses services, il a été oublié par tous les parents et amis qui, depuis dix-sept ans, se sont succédé au pouvoir. Son *Histoire des paysans* qui a tiré son nom de l'obscurité ne lui a même pas valu la plus petite récompense (1). Il aura passé sans faire son œuvre et sans occuper sa place. Il m'a dit un jour qu'il fallait s'en prendre à l'éducation comprimante qu'il avait reçue, laquelle avait brisé son énergie native et l'avait affligé d'une timidité qui mainte fois l'avait empêché de se produire.

Il est certain qu'il eut une enfance douloureuse et une jeunesse qui par beaucoup de points ressemblent aux commencements de Jacques Vingtras.

Né à Saumur le 20 février 1813 dans une maison quasi-historique (2), il eut la malechance de venir au monde le troisième dans une famille qui, pour être aisée, n'en avait pas moins désiré s'en tenir à la paire. Ses deux aînés étaient beaucoup plus âgés que lui. Comme il était venu sans avoir été commandé, il fut mal vu de ses parents qui, pour l'en punir, le mirent en nourrice jusqu'à l'âge de dix-huit mois. Sa mère était cependant la meilleure des femmes. Mais elle était faible et soumise à toutes les volontés de son mari, homme grand et fort, parlant très haut avec de grands gestes, à qui il n'aurait pas fait bon tenir tête, mais tellement honorable, tellement estimé de ses concitoyens, qu'il remplit dans sa ville toutes les fonctions gratuites, depuis celle de commandant de sapeurs-pompiers jusqu'à celle de conseiller général.

Quand notre historien revint de nourrice, on le considéra presque comme un étranger dans la maison. En tout cas il y fut une gêne. Dans ce temps-là on battait fort les enfants dans la petite bourgeoisie. Eugène Bonnemère connut de bonne heure les semonces et les coups. Son père, surtout, le frappait à propos de rien, et, s'il avait le malheur de pleurer, lui disait en levant sur lui sa grosse main: « Attends, je vais te faire pleurer pour quelque chose! »

Doué d'une sensibilité excessive, le jeune Bonnemère se cacha bientôt pour dévorer ses larmes et devint solitaire. Nul ne causant avec lui sous le toit paternel, il apprit à se faire sur toutes choses des idées à lui, qui, tout en lui donnant une sagesse prématurée, l'isolaient encore. Quelquefois cependant, en rentrant, il se risquait à parler de ses leçons, de ses devoirs, de ses bonnes notes, mais son père l'arrêtait court, disant qu'il ne fallait pas rapporter les nouvelles de l'école. Cette éducation brutale ne tarda pas à porter ses fruits. Le découragement s'empara de cette jeune âme qui ne demandait pour s'épanouir qu'un peu d'attention et de chaudes caresses, si bien que, jusqu'à l'âge de trente ans, il fut atteint d'une paresse incurable.

Il achevait sa huitième au collège de Saumur, au moment où Charles Dovalle entrait en rhétorique. On sait que le malheureux jeune homme fut tué en duel, en 1829. Dovalle donnait déjà de brillantes espérances, et M. Eugène Bonnemère se rappelle qu'il obtint en rhétorique un prix de poésie française.

* * *

Il vint à Paris à l'âge de 14 ans, entra au lycée Henri IV où il termina ses études, et fit son droit, len-

(1) Cet article était écrit quand a paru à l'*Officiel* le décret qui nomme M. Eugène Bonnemère, chevalier de la Légion d'honneur. C'est le cas de dire : mieux vaut tard que point. Nous croyons être l'interprète des sentiments de l'Association bretonne-angevine dont il est un des vice-présidents, en envoyant à notre éminent collaborateur nos félicitations les plus sincères.

(2) Lire à cet égard l'*Histoire d'une famille saumuroise*, parue dans la *Revue*, tome I, pages 134 et suivantes.

Digitized by Google

tement, paresseusement, vivant seul, triste et lassé de tout, surtout de lui-même.

Cependant l'avant-dernière année de son séjour à Paris, il fit une rencontre qui changea complètement la direction de sa vie. Je veux parler de M. Edmond Adam. Le futur préfet de police de la Défense nationale prenait alors ses repas dans un petit restaurant de la rue de Beaune où mangeait Eugène Bonnemère. Ils lièrent tous deux connaissance et quelques années plus tard se retrouvèrent dans le même journal, à Angers.

Mais avant de faire un écrivain, Eugène Bonnemère s'était marié. Si le mariage est souvent une entrave dans la carrière des gens de lettres, il n'en fut pas de même pour lui, et l'on peut dire que de ce jour il devint un autre homme. D'abord il trouva dans la famille de sa femme un milieu des plus sympathiques Le grand-père de madame Eugène Bonnemère, M. Bizard, était un de ces magistrats d'autrefois qui cultivaient les muses et tournaient gaiement le couplet à leurs moments perdus. Un de ses collègues faisait le feuilleton dramatique dans le *Journal de Maine-et-Loire*, la feuille conservatrice d'Angers; il proposa à M. Eugène Bonnemère de faire une pièce pour le théâtre de cette ville, et notre compatriote lui donna *Jacques et Gervaise*, qui obtint un grand succès.

Quelque temps après il fit une revue : *Angers sur la sellette*, puis deux vaudevilles: *Dolorès* et *les Premiers fiacres*, puis *Joseph Haydn*, opéra-comique dont Hetzel, professeur de musique, écrivit la partition.

Le journal de l'opposition, le *Précurseur de l'Ouest* était rédigé alors par Peauger et Edmond Adam. Peauger était un noble caractère. Il avait gobé, qu'on me passe le mot, le socialisme à tous crins du prisonnier de Ham qu'il allait parfois visiter. La révolution de 1848 l'envoya préfet à Marseille, et le prince-président lui confia la direction de l'Imprimerie nationale. Mais Peauger ne tarda pas à deviner le jeu du futur empereur et donna sa démission, quoiqu'il eût deux enfants et aucune fortune, ne voulant à aucun prix être sa dupe ou son complice. S'il était resté à son poste je ne doute pas que, lors du coup d'Etat, il se fût fait tuer plutôt que de laisser imprimer les fameuses proclamations.

Après le succès de *Jacques et Gervaise*, Edmond Adam demanda à Eugène Bonnemère d'écrire pour son journal une causerie hebdomadaire. Il accepta, bien qu'il n'eût jamais essayé d'écrire, et pendant cinq années ses feuilletons eurent un grand succès. Sa vie changea alors, et le paresseux d'autrefois commença une existence de bénédictin. Il fonda dans le journal une revue horticole, pour répondre répondre aux besoins du jardinage qui, comme on le sait, joue à Angers un rôle considérable. Les jardiniers reconnaissants le nommèrent lieutenant de la garde nationale. C'est la seule fonction, l'unique récompense qu'il ait due à la reconnaissance publique, dans sa patrie, et encore, en lui donnant l'épaulette, les jardiniers eurent-ils la main malheureuse, car il a puisé dans ses études historiques l'horreur du militarisme, et il est du Comité des deux sociétés des Amis de la Paix qui existent en France. Mais les fonctions de lieutenant de la garde nationale étaient si peu militaires!

∴

Vers le même temps Eugène Bonnemère fit quelques travaux plus sérieux. Emile Souvestre venait de fonder la *Mosaïque de l'Ouest*, recueil peu connu et devenu rarissime. Eugène Bonnemère devint son collaborateur et lui donna plusieurs articles dont le plus important fut cette fameuse conspiration du général Berton qu'il a reprise et augmentée pour la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*.

D'un autre côté l'Académie de Nantes ayant mis au concours une question qui le tentait, il y pris part; quarante-neuf mémoires furent envoyés, le sien eut le prix, et le bulletin de la société l'imprima sous le titre : *Les Paysans au XIX^e^ siècle*. L'année d'après nouveau mémoire également couronné à Nantes: *Histoire de l'association agricole et solution pratique*. Ces deux mémoires devaient être la pierre de fondation de l'*Histoire des paysans*. Tant il est vrai que les académies provinciales ont leur utilité et qu'il suffit parfois d'une couronne académique pour décider de la carrière d'un écrivain.

Mais Eugène Bonnemère s'aperçut bientôt qu'en province la jalousie règne et gouverne et qu'il y faut faire ce que tout le monde y fait et rien de plus.

La révolution de 1848 arriva. Une dizaine de personnes qui avaient plus ou moins sympathisé avec le *Précurseur de l'Ouest*, se disputèrent des positions. Lui seul qui y avait rendu les services les plus désintéressés, lui seul fut écarté de la curée. Pourquoi s'en étonner ? L'histoire n'est-elle pas là pour nous apprendre qu'en politique ce sont les ouvriers de la onzième heure qui sont toujours les plus favorisés. Ce fut le premier acte d'ingratitude du parti républicain à l'égard d'Eugène Bonnemère, ce ne fut pas le dernier. Il est vrai que, timide et défiant, il ne demanda rien. Sa religion est d'ailleurs que l'homme qui se respecte doit s'efforcer de prouver qu'il est bon à quelque chose, mais que le reste est l'affaire des autres. Or l'affaire des autres est de se disputer places, croix, pensions, et d'écarter soigneusement ceux dont la notoriété et le talent pourraient les rejeter dans l'ombre.

Il vint à Paris chercher la paix et la tranquillité. Pendant huit années il vécut à la Bibliothèque nationale et n'en sortit que le jour où il eût terminé son *Histoire des paysans*. Mais qu'en faire ? Sans relations, sans amis, sans appui d'aucune sorte, retenu toujours par sa défiance de lui-même et des autres, il se remit en relations avec Peauger qui lui trouva un éditeur ou plutôt un dépositaire, car il dut faire les frais de son édition, ce qui, du reste, est resté son

Digitized by Google

habitude, dans l'impossibilité où il est d'aller trouver les éditeurs et de discuter avec eux. Par malheur, les éditeurs ne vendent pas les livres où ils n'ont pas mis d'argent, à moins qu'ils ne soient signés de Victor Hugo, de Michelet, ou bien encore de Ludovic Halévy (1). Au moment où parut l'*Histoire des paysans*, Peauger en fit insérer un important fragment, la Jacquerie de 1358, dans la *Revue de Paris* à la tête de laquelle étaient Laurent-Pichat, Maxime Ducamp, et Louis Ulbach.

Malgré tout, le succès de ce livre fut grand, surtout en Russie, où il était de circonstance, la Russie s'occupant dans le moment de l'affranchissement des serfs. Je n'en rendrai pas compte à cette place, me réservant de le faire quelque jour dans un article spécial, je veux seulement dire ici que ce livre fut une double revélation. Il nous révéla, en effet, tout d'abord un historien de premier ordre et qui n'avait qu'à se payer d'un peu d'audace pour occuper le premier rang ; ensuite il nous fit connaitre à fond une

LES BRULEUSES DE VARECH SUR LA COTE DE QUIBERON
Dessin à la plume de M. A. Descormiers.

question qu'on avait dédaigné jusque-là d'étudier sérieusement. Que savait-on des paysans avant l'ouvrage de M. Eugène Bonnemère? Rien que le tableau, superbe en son raccourci, que nous en a tracé Labruyère. C'était quelque chose assurément, mais comme Labruyère ne s'appuyait sur aucun texte il ne manquait pas de gens sincères ou de mauvaise foi pour crier au pamphlet. Eugène Bonnemère fit la preuve que le célèbre écrivain, bien loin d'avoir exagéré les misères des paysans, était resté au-dessous de la vérité. Et cela en un style d'une rare fermeté et d'une concision non moins remarquable.

Le succès de l'*Histoire des Paysans* fut tel en Russie, que le principal publiciste russe, M. Michel Katkoff, celui-là même dont il est tant question en ce moment, lui fit demander par sa Revue une série d'articles sur la situation actuelle de l'agriculture et des paysans par toute la France, depuis 1789. Eugène Bonnemère accepta, et ce travail lui prit deux années d'études. C'est la seule affaire qu'il ait faite dans sa vie. M. Katkoff lui avait offert 250 francs de la feuille de sa Revue. Il gagna de ce chef en deux ans la somme respectable de 10,000 francs. Cela lui permit de payer l'impression de son nouvel ouvrage : *La France sous Louis XIV*. Malheureusement son dépositaire (1) fit faillite, à la suite de l'*Homme qui rit*, de Victor Hugo, et ce livre se trouva perdu, ainsi que son temps et sa peine. Il avait à ce moment à la librairie Lacroix, outre les 2 volumes in-8° de la *France sous Louis XIV*, la *Vendée en 1793*, le *Roman de l'avenir*, *Louis Hubert* et les *Déclassées*, trois romans qui furent engloutis dans le gouffre de la faillite et qu'il n'eut pas le courage de reprendre, tellement ce coup l'avait frappé.

***

Après la chute de l'empire, l'esprit public se réveilla, M. Frédéric Passy ayant fondé la Biliothèque Franklin, Eugène Bonnemère lui donna la *Commune*

(1). Victor Hugo, dans les derniers temps de sa vie, s'éditait a ses frais. C'était l'habitude de Michelet. C'est encore celle de Ludovic Halévy.

(1) Lacroix-Verboeckoven.
(2) Ces trois derniers volumes se trouvent à la librairie des sciences psychologiques, 5, rue des Petits-Champs.

Digitized by Google

agricole, l'*Histoire de la Jacquerie*, l'*Histoire populaire de la France*, en 3 vol. in-32. Cette histoire s'arrête à 1789; 3 autres volumes devaient conduire à la chute du second empire. Ils sont faits et attendent un éditeur, car bientôt la Bibliothèque Franklin dut fermer, et cette fois encore Eugène Bonnemère perdit son travail et ses livres.

Cependant un universitaire des plus honorables, M. Barni, avait fondé vers le même temps la Librairie centrale des Publications populaires. Notre historien devint le plus fécond de ses fournisseurs. Il lui a déjà donné : les *Paysans avant 1789*, les *Paysans après 1789*, la *Dime*, le *Maître d'école*, *Hier et aujourd'hui*, la *Prise de la Bastille*, l'*Histoire de quatre paysans*, les *Guerres de la Vendée*, les *Guerres de religion*, etc. En dehors de tout cela, il a publié un ouvrage philosohique assez important : *L'âme et ses manifestations à travers l'histoire*. Je ne compte pas les centaines d'articles qu'il a publiés depuis 44 ans dans une foule de journaux et revues, depuis le *Courrier de Saumur* jusqu'au *Rowskii Westnick*, de Moscou.

Il y aurait une étude critique très intéressante à faire sur ces différents ouvrages d'histoire qui sont rédigés avec autant de talent que d'impartialité. J'essaierai de l'écrire un jour. Pour le moment je dois me borner à raconter ici dans ses grandes lignes la vie si digne, si bien remplie qui nous occupe. Cependant je veux dire un mot du livre qui à mon avis nous révèle le mieux la pensée intime, l'état de l'âme de M. Eugène Bonnemère. J'ai nommé le *Roman de l'Avenir*.

M. Eugène Bonnemère est un mystique et un croyant. Il croit sincèrement aux esprits, au magnétisme, à la chiromancie, aux tables tournantes, à ce que la science d'aujourd'hui appelle les suggestions de l'hypnotisme. Rappelez-vous ce qu'il disait ici même, l'année dernière, à propos d'Urbain Grandier (1).

« Si, au lieu de tâtonner dans l'obscurité comme ils le font, les médecins mettaient tout bonnement un de leurs sujets hypnotisables entre les mains de quelque puissant magnétiseur, ils sauraient en huit jours de temps le parti que l'on peut tirer d'une chose très sérieuse, très réelle, et qui mérite que l'on consente enfin à s'en occuper. Il y a toujours eu des extatiques et des somnambules naturels. L'Eglise a fait des saints et des saintes de ceux qui parlaient dans son sentiment. Les autres, elle en faisait des possédés et des sorciers...

« Pour moi, Urbain Grandier fut un magnétiseur inconscient, un fluidique au plus haut titre. Une force inconnue s'échappait de lui, il rayonnait en quelque sorte, et imposait sa mystérieuse influence à tout ce qui l'approchait. Rappelez-vous, au Chapitre VIII de l'évangile selon saint Luc, l'épisode de cette femme atteinte depuis douze années d'un flux de sang; elle s'approche de Jésus, touche ses vêtements et est guérie. Or Jésus dit : « Quelqu'un m'a touché, car *j'ai senti qu'une force est sortie de moi!* » A un degré moindre, une force se dégageait du curé de Saint-Pierre de Loudun, seulement, cette force agissait sur des vierges hystériques, et au lieu de les guérir, il ne pouvait qu'aggraver leur mal.... »

Un jour que la conversation était tombée sur le magnétisme, je demandai à M. Eugène Bonnemère comment il était arrivé à se faire une croyance si absolue dans l'existence de ce phénomène, il me répondit : Lisez la préface du *Roman de l'avenir*. Je l'ai fait, et si je n'y ai point trouvé la foi, je comprends que l'histoire extraordinaire et véridique qu'il nous raconte ait exercé une influence sur un esprit quelque peu préparé.

Cette histoire, la voici :

« Il y a quelques années, j'explorais la Bretagne, cette terre classique des pieuses croyances, de la foi primitive et de la naïveté proverbiale. Je m'arrêtai un matin dans un fort modeste village, dont pour le moment je dois taire le nom. Curieuse comme un juge d'instruction et indiscrète comme un avocat général, la maîtresse de l'auberge, tout en préparant mon déjeuner, sut bien vite qui j'étais, où j'allais, et pourquoi je venais dans une contrée où ne m'appelait nulle affaire appréciable pour elle. Les confidences suivaient à pas pressés les questions. Aussi me mit-elle en un tour de langue au courant de toutes les nouvelles de son endroit.

— Vous venez de Paris, me dit-elle ; on est très incrédule dans ce pays-là. Vous ne croyez pas aux miracles, vous?

Je me récriai, j'attestai que je croyais surtout aux choses incroyables, et je regrettai qu'elle ne connût pas la langue de Cicéron et de Virgile, afin de lui citer, en m'y ralliant sans réserve, le fameux aphorisme de saint Augustin : *Credo quia absurdum!* — Je crois parce que c'est absurde.

— Eh bien, reprit-elle, il y a non loin d'ici un jeune homme M. René X***, qui, sans avoir rien appris, en sait plus long que le recteur, le médecin et le notaire ensemble, et que tous les sorciers réunis. Il s'enferme tous les matins dans sa chambre ; on voit sa lampe à travers les rideaux, car il lui faut sa lampe, même quand il fait jour, et alors il écrit des choses que jamais personne n'a vues, mais qui sont superbes. Il vous annonce, des six mois à l'avance, le jour, l'heure, la minute où il tombera dans ses grands accès de sorcellerie. Une fois qu'il l'a dit ou écrit, il n'en sait plus rien, mais c'est vrai comme parole d'Évangile et infaillible comme décision du pape de Rome. Il guérit du premier coup ceux qui lui sont sympathiques, comme il les appelle, et ne s'occupe pas plus des autres que du chien de ma voisine.

Vous pensez bien que le médecin a voulu le soigner à sa manière. C'était une trop terrible maladie de guérir à sa barbe, et sans se faire payer, tous ses malades qu'il ne guérissait pas, lui, pour leur argent. Il l'a donc drogué, en veux-tu, en voilà ! Mais tout cela n'a réussi qu'à lui donner des attaques de nerfs, qu'il n'avait pas tout d'abord. M. René l'a envoyé promener très-loin, et il est redevenu comme auparavant.

Alors M. le recteur a voulu s'en mêler à son tour. Ça ne pouvait être que le diable qui lui donnait le pouvoir de guérir ceux à qui le bon Dieu, afin de les éprouver ou de les châtier, envoie des maladies pour leur bien. Il a dit que M. René n'avait peut-être pas reçu un bon baptême, et qu'il fallait le rebaptiser. Mais ça n'y a rien fait. Il guérit toujours le monde

(1) *Histoire d'une famille saumuroise*, *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, tome I. page 270.

Digitized by Google

et toutes les nuits il écrit, il écrit !... Il n'y a pas un maître d'école pour le suivre !

J'abrége les détails. J'appris que le jeune René X''' avait vingt-cinq ans, que son père, le plus riche paysan du canton, lui avait fait donner, quoi que m'en eût dit mon hôtesse, ce que l'on est convenu d'appeler une bonne éducation, d'abord chez les jésuites de Vannes, puis au lycée de Rennes. Je devinai plus tard que les contradictions de cette éducation, mi-partie cléricale et mi-partie universitaire, avaient dû faire entrer en révolte cette nature de sensitive. Simple, mélancolique et rêveur, poussant la bonté jusqu'à l'excellence et doué d'un tempérament chez lequel le système nerveux prédominait sans contrepoids, il était revenu au logis paternel et s'était livré avec une vive ardeur aux paisibles labeurs de l'agriculture.

Mais comme il fallait un débouché au trop plein de cette imagination maladive et inoccupée, chaque nuit il se levait avant l'aube, en proie à une fièvre d'inspiration qu'il ne pouvait maîtriser, et répandait à flots sur le papier les idées étranges qui germaient d'elles-mêmes, à son insu et souvent malgré lui, dans son cerveau.

Je le vis à l'œuvre. Ma bonne étoile voulut que je lui fusse sympathique, et il se livra à moi. Dans l'espace d'une heure, il couvrait invariablement son cahier de quinze à seize pages d'écriture, sans hésitation, sans rature, sans s'arrêter une seconde à chercher une idée, une phrase, un mot. C'était un robinet ouvert, d'où l'inspiration s'écoulait en jet toujours égal. Absolument muet pendant ces heures de travail acharné, les dents serrées et les lèvres contractées, la parole lui revenait à l'instant où la pendule sonnait la reprise des tra-

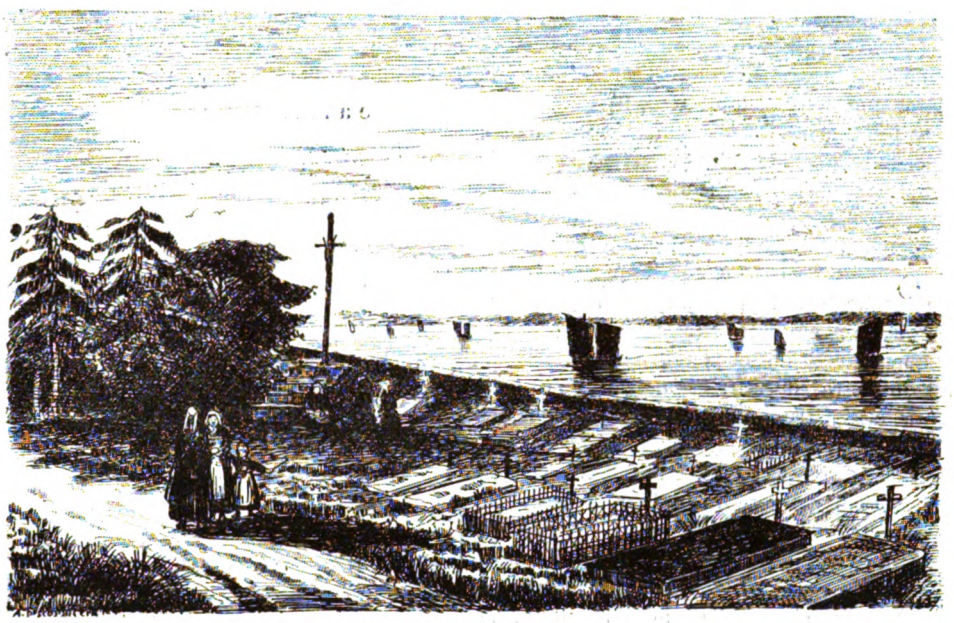

LE CIMETIÈRE DE L'ILE AUX MOINES (MORBIHAN)
Dessin à la plume de M. A. Descormiers

vaux champêtres. Il rentrait alors dans la vie de tout le monde, et tout ce qu'il venait de penser ou d'écrire pendant ces deux ou trois heures d'une autre existence s'effaçait peu à peu de sa mémoire, comme le rêve qui s'évanouit et disparaît à mesure que l'on s'éveille. Le lendemain, chassé de sa couche par une force invincible, il se remettait à l'ouvrage et continuait la phrase ou le mot commencé le jour précédent.

Il m'ouvrit une armoire dans laquelle s'accumulaient des cahiers chargés ainsi de son écriture.

— Qu'y a-t-il dans tout cela ? lui demandais-je.

— Je l'ignore autant que vous, me répondit-il en souriant. Je maudis ces travaux forcés auxquels je suis condamné, à temps ou à perpétuité, mais vers lesquels une puissance irrésistible me pousse malgré moi. Quand un cahier est fini, j'éprouve une sorte de répugnance à le voir, et une voix que j'écoute me dit que je ne dois pas le lire. Il est probable que j'ai écrit là, sur moi-même, sur ma santé, des choses qui doivent rester cachées pour moi.

— Mais comment tout cela vous vient-il ?

— Je ne puis que vous renouveler la même réponse : Je l'ignore autant que vous. Parfois je sens que c'est en moi, d'autres fois, j'entends qu'on me le dit. Alors, sans en avoir conscience et sans entendre le bruit de mes propres paroles, je le répète à ceux qui m'entourent ou bien je l'écris.

— Et que deviendront ces innombrables pattes de mouche, puisque vous éprouvez pour elles une sorte de répulsion insurmontable ?

— Je suppose que les rats ou bien l'humidité en verront la fin.

— Puisque vous faites si bon marché des fruits de votre cerveau, voulez-vous me les confier ?

— Prenez tout, me dit-il, et que je n'en entende jamais parler !

Je sautai comme un avare sur ce trésor littéraire qui me tombait du ciel, et je l'emportai.

Cela constituait dix-sept mille pages environ, écrites en quatre années de temps. Il s'y trouvait, entre autres choses, une centaine de nouvelles et de romans, soit à l'état de plan, soit écrits en entier ; un traité d'hygiène ; l'histoire de sa vie, de sa maladie, de son développement intellectuel ; un traité de métaphysique ; un traité de religion naturelle ; une sorte de Genèse nouvelle sous le titre de *la Plante*... le tout bizarrement mélangé de formules et de recettes de toutes sortes et d'un imprévu merveilleux : la manière de faire croître à peu près partout les truffes, à côté d'un procédé

Digitized by Google

infaillible pour enlever les cors et œils-de-perdrix ; le secret de guérir les maladies de poitrine à côté d'un opiat souverain pour empêcher les névralgies dans les dents, les aphtes dans la bouche, le déchaussement des gencives ; un procédé pour rendre à la santé tous les vers à soie du monde, non loin d'une pommade pour prévenir la chute des cheveux, d'une autre pour les empêcher de blanchir ; un remède préventif contre la rage, un autre pour la guérir, tout surpris de coudoyer une préparation destinée à donner aux mains, aux bras, aux épaules des dames un velouté inconnu jusqu'à ce jour ; plusieurs spécifiques contre le choléra ; la manière de faire fortune en extrayant le sucre du potiron ou l'aluminium de la terre glaise, tout auprès d'une liqueur nouvelle, d'une confiture inédite, d'un fromage exquis....

Il y avait bien un millier de secrets de ce genre, provoqués sans doute par les besoins, les conversations, les accidents du jour, et écrits le lendemain.

Et souvent à la suite quelques lignes comme celles-ci :

« Ces choses me sont révélées, à moi simple d'esprit et d'instruction, parce que, n'en sachant rien, n'ayant pas à leur égard d'idées préconçues, je suis plus apte à m'assimiler les idées des autres... »

Les êtres supérieurs, partis les premiers, épurés encore par la transformation, viennent m'envelopper et me dire :

« — On vous donne tout ce qui ne s'apprend pas et qui peut éclairer le monde où nous avons en partant laissé notre empreinte ineffaçable. Mais il faut réserver sa part au travail personnel, sans empiéter sur la science acquise, ni sur le labeur que chacun doit et peut faire... »

« Tout travail doit être collectif. Il faudrait qu'un chimiste expérimentât ces instructions ; il me soumettrait ses objections, ainsi que les résultats de ses premières tentatives. Je le dirigerais, je compléterais, je rectifierais ce que j'ai écrit d'abord, et nous arriverions toujours à découvrir ce que nous aurions cherché. »

Je ne suis, par malheur, chimiste, médecin, parfumeur ni liquoriste. Je voulais cependant mettre à l'épreuve sa science médicale, et pour cela, il fallait m'offrir moi-même comme sujet à ses expériences.

Le soleil lui-même a des taches. Je puis donc avouer les miennes, surtout après qu'elles ont disparu.

J'en avais une au beau milieu de la joue droite, terreuse et de la grandeur d'une pièce de cinquante centimes. Je possédais en outre un kyste, déjà de la grosseur d'un grain de blé, à la naissance des cils et sur la paupière supérieure. J'appelai l'attention de mon sorcier breton sur ces deux imperfections de mon individu.

— Je ne vois rien aujourd'hui, me répondit-il. Mais demain, il y aura peut-être quelque chose pour vous sur mon cahier.

Le lendemain, en effet, je lus ce qui suit entre deux alinéas d'un roman qui portait ce titre : *Les Ressuscités du siècle :*

« Je ne suis pas un *homme*, mais une *âme*, qui s'éveille au cri de la souffrance et qui ne se souvient plus après que le soulagement est arrivé.

« Prenez une petite bouteille dans laquelle vous introduirez jusqu'à moitié de sa hauteur des pétales de roses de trois mois. Remplissez avec d'excellente huile d'olives. Laissez infuser pendant quarante-huit heures. Décantez et versez dans un flacon bouché à l'émeri. Matin et soir, mettez sur la tache, et laissez-y sécher une goutte de cette huile, que vous pourrez fixer sur la joue pour la nuit avec une petite compresse.

« Ce serait excellent pour tout le monde, l'hiver, sur les lèvres.

« Si cela ne suffit pas, au bout d'un mois, mettez de la teinture de benjoin dans de l'eau filtrée, dans la proportion de deux gouttes de benjoin par une cuillerée à café d'eau. Vous l'emploierez comme le premier remède, et vous serez guéri.

« Pour le kyste sur la paupière, vous l'écorcherez chaque matin avec l'ongle, au vif, si c'est possible, et vous y mettrez avez la pointe d'un cure-dent une goutte d'extrait de benjoin, dans lequel vous aurez fait dissoudre une atome d'alun en poudre. »

Je puis attester que j'ai fait ces deux remèdes et qu'ils ont parfaitement réussi. »

Avouez que cette histoire est au moins singulière. Ce jeune Breton était-il un révélateur ou un fou ?.. Je ne saurais le dire, n'ayant pas l'autorité nécessaire pour en décider. Mais il paraît que M. Eugène Bonnemère a la clef de ce mystère. Qu'il s'empresse donc de nous la donner, l'occasion est des plus favorables, puisque l'hypnotisme est le problème du jour.

Léon SÉCHÉ.

—

Un accident arrivé au cliché nous empêche de donner aujourd'hui le portrait de M. Eugène Bonnemère. Ce sera pour le prochain numéro.

LE MANŒUVRE

Il se lève très matin,
Et recommence son œuvre,
Jamais son but n'est atteint,
Le monotone manœuvre.

Sa pensée au point du jour,
Sa pensée au soir suprême
Où vient peut-être l'amour,
Est seule et toujours la même.

Fixe en son cerveau très lent,
Ne faisant pas de secousse,
Tournant avec le volant,
Poussant quand la vapeur pousse,

Frappant à coups réguliers
Comme un marteau sur l'enclume,
Ayant des bruits singuliers
Lorsque la forge s'allume,

Puis, quand l'ouvrage est en train,
Le mortier sur la truelle,
Que se courbe torse et rein,
S'éteignant dans la cervelle.

Mais par le moindre repos
Encore elle est revenue,
Fatiguant échine et dos,
La tourmenteuse connue.

Digitized by Google

Ce qu'elle dit, le voici :
Manœuvre, mon pauvre hère,
Tu dois dire grand merci
Qu'on te sauve de misère.

Que tu puisses chaque soir,
Comme un soldat de la troupe,
A l'heure où l'on va s'asseoir,
T'agenouiller vers la soupe.

Que ta main prenne en tremblant
L'écuelle où le bonheur fume :
C'est le plaisir de ton rang
Quand on mâche et quand on hume.

Boire est bon, manger est bon,
Chacun mange à sa manière,
La machine du charbon,
La chaux boit l'eau tout entière.

Le fer qui s'échauffe fort
Veut de l'huile, encor de l'huile.
Et le cheval fougueux mord
Au foin de l'homme... Imb cile !

Au lieu du gibier qu'il prit
Le chien revenant de chasse
Est tout heureux qu'on lui mit
Sous la table une carcasse ;

Et toi, quand tu t'assiéras
A la fin de ta journée,
A ton tour tu mangeras,
Sera-ce toute l'année ?

Cependant, fais ton effort ;
Il faut bien que l'on travaille,
Avec quel plaisir on dort
Après cela sur la paille !

Quand on tend le bras, la main,
En haut, en bas, sans qu'on cesse,
Ah ! quel bon goût a le pain,
Quelque peu qu'on vous en laisse.

On le croque à belles dents,
La farine vous engoue,
On la repétrit dedans,
Plein la gorge et plein la joue.

Le savoureux pot au feu
De la viande la plus chiche,
Vous fait un repas, morbleu !
Qu'envierait souvent le riche.

Miette à miette lentement,
Comme l'animal rumine,
Par un savant mouvement,
Tu digères ta cuisine ;

Et le ventre réchauffé
Comme au feu de la fournaise,
Comme au fumet du café,
Tout ton cerveau pense à l'aise.

De l'avenir nul souci ;
Au présent tout se concentre,
Dans un moment réussi,
Tant que la nourriture entre.

Tu l'auras bien attendu
Le repas qu'on t'assaisonne.
Jadis on t'aurait pendu !
Sois content de ce qu'on donne.

Ce n'est pas tout, mon ami,
Pour dessert le grand principe
De quatre-vingt-neuf permit
Encor de fumer sa pipe.

Sous le jus stupéfiant
De la brune nicotine,
Ton cœur devient confiant,
Ton œil éteint s'illumine.

Et la fumée au ciel bleu
Monte enveloppant ta tête,
On ferait à pareil feu
Un poëte d'une bête.

Ton esprit pense plus fort,
L'amour apparaît lui-même,
Puis lentement tout s'endort
Dans une douceur extrême.

Et ton bonheur est si grand
Qu'il faut qu'un autre le goûte,
La femme d'abord..., l'enfant
Que tu sèmes sur ta route.

Tu n'est jamais satisfait
Sans avoir créé quelque homme,
Et partagé le bienfait
De vivre en bête de somme.

La machine, sous les doigts
Qui crie et gémit et tousse
Dans ses engrenages froids
Où le mécanisme pousse,

N'a, du moins, jamais voulu
Qu'elle engendrât sa pareille,
Pour que le travail goulu
La dévore à son oreille.

Elle prête ses anneaux,
Ses pignons et ses chevilles,
Pour les supplices nouveaux,
Mais n'engendre pas de filles.

Toi, tu prends tant de plaisir
Un instant à te repaître
Qu'en tes enfants ton désir
Est de te savoir renaître ;

C'est ainsi qu'intelligent,
Au maître qui par toi brille
Tu fournis pour peu d'argent
De l'or et de la famille.

Digitized by Google

Mais qu'importe! vers le soir
Déjà marche la journée,
Et bientôt tu vas revoir
L'instant de la destinée

Où la bête et l'ange aussi
Tourne autour de la soupière,
Où tout homme dit merci,
Où Dieu ferme la paupière.

Où le plus pauvre est chez soi
Où l'humble à quelqu'un commande,
Où la machine a le droit
De donner ce qu'on demande.

Ce bel instant tout en or,
Brillât-il une minute,
Sans peine ferait encor
Tout un palais de ta hutte.

MENHIR OU LEC'H, AU CIMETIÈRE DE PLOUARZEL (FINISTÈRE)

Il approche!... pousse, fend,
Taille, frappe, tiens la poigne...
C'est le cri de ton enfant!
C'est ton travail qui le soigne.

Au banquet fais lui sa part
Mieux qu'on ne t'a fait la tienne.
Plus tard il mange au hasard,
Que du moins il se souvienne!

Voilà ce que dit la voix
Ancienne et toujours nouvelle...
Et le manœuvre au bourgeois
Retourne la manivelle.

RAOUL DE LA GRASSERIE

L'EXPOSITION DES BEAUX ARTS
DE RENNES
ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS
DEUXIÈME ARTICLE.

MM. Lansyer, Mahéo, Joubert, Wagner, Glaize, Lehideux, Ch. Gautier; Mlles Longuécand, Ducombs, Mme E. Roussot.

—

Nous avons six tableaux de l'artiste vendéen, dont un absolument remarquable. Je n'aime pas beaucoup le numéro 103. *Mer haute à Douarnenez*. Le numéro 210, les *Environs de Douarnenez* vaut mieux. On y reconnait la palette du maître. C'est artistement brossé; il y a un joli ciel, et la mer bleue à l'horizon est très réussie. Le *Bateau anglais échoué sur la côte d'Ouessant le 25 août 1885*, est une bonne étude. C'est bien la mer un jour de tempête, et ce sont aussi les aiguilles des récifs de l'île d'Ouessant

Nous arrivons à la *Vue de Clisson* (n° 334), qui, pour nous, vaut tout le reste. Ici l'on retrouve le peintre de la *Source en Bretagne* et de la *Lande de Kerlouarnec'h*.

La tour de Clisson et les maisons qui l'environnent se reflètent dans une eau limpide que ne troublent ni les lavandières, ni le pêcheur à la ligne que voilà dans un bateau. Nous sommes en été, les arbres sont parés comme pour un jour de fête, et les grandes feuilles de nénuphars s'étalent gaillardement sur l'eau. C'est une des bonnes toiles de l'Exposition.

N° 338. — *Environs de Tréboul (Finistère)*. Sur le versant d'un coteau, au pied d'un bel arbre, est un dolmen près duquel une paysanne garde sa vache. Au second plan, des arbres bleus (comme nous n'en avons jamais vus) et tout au fond, à l'horizon, le petit bourg de Tréboul. En somme, c'est un joli petit tableau.

Enfin, le n° 543, une autre *Vue de Clisson*, achetée pour la Tombola, nous montre un coin du jardin de Clisson, sans doute, véritable fouillis au fond duquel est une porte ogivale entourée de verdure. Nous ne serions pas fâché de gagner cette petite toile.

M. Lansyer débuta par un fusain, paysage d'hiver, au

Digitized by Google

Salon de 1861. Puis bientôt parurent les nombreux tableaux qui l'ont rendu célèbre : *Matinée de septembre à Douarnenez* ; les *Bords de l'Ellé au Faouët* (Morbihan) en 1865 ; *Lavoir à marée basse* (1866), qui est au musée de Tours : *Femme à la fontaine* (1867) ; une *Source en Bretagne* (1868) au musée de la Roche-sur-Yon ; le *Château de Pierrefonds*, qui est au Luxembourg, et l'*Escalier du bac de Port-Ru* (1869) ; la *Rivière de Pouldahut, à marée basse* (1870), au musée d'Auxerre ; les *Alpes liguriennes de Menton* (1872) ; les *Récifs de Kilvouarn* (1873) ; la *Lande de Kerlouarnech*, qui est également au Luxembourg ; *Marée basse à Trébout* (1874) ; les *Rochers d'Arvechen*, au musée de Lille (1875) ; la *Mort d'un chêne* ; un *Grain sur la côte du Finistère* (1876) ; *Avril en fleurs* ; *Moulins à vent des environs de Lille* (1877) ; *Landes fleuries* (1878) ; *Pleine mer à Granville*, la *Baie de Douarnenez à marée basse* (1879), etc., etc.

M. Lansyer, décoré depuis plus de dix ans, a été médaillé en 1865, 1869 et 1878.

∴

MENHIR OU LEC'H AVEC CROIX GRAVÉE EN CREUX PRÈS DU VILLAGE DE PLOUHARNEL (MORBIHAN)

Les artistes bretons, ceux du Finistère principalement, produisent des œuvres vraiment viriles. Voyez plutôt les tableaux de Yan Dargent et de Joubert, ainsi que les fusains de Mahéo. Il y a pour ainsi dire de l'âpreté dans leur manière de faire, une sorte de rudesse qui sent son crû et qui leur donne un cachet tout particulier.

Les peintures de M. Léon Joubert obtiennent à l'Exposition rennaise un véritable succès, — et elles le méritent à tous égards.

Les sujets des tableaux y sont bien pour quelque chose ; tous sont des paysages de Vitré et des bords de la Vilaine. Or, on n'est jamais fâché de voir que son pays en vaut un autre.

M. Joubert est né à Quimper, mais il a fait, nous a-t on dit, ses études au lycée de Rennes, et a conservé, dans cette dernière ville, de nombreux amis. Alors tout s'explique : voilà pourquoi il connaît si bien son Vitré et les bords de la Vilaine.

Le Catalogue, au n° 99, fait résider l'artiste à Paris, et au n° 124, à Vitré, de sorte qu'il est assez difficile de savoir si nous avons affaire à un peintre parisien ou à un artiste de province. Mais peu nous importe après tout, c'est un compatriote de talent, et nous sommes heureux de lui adresser nos sincères félicitations.

M. Joubert exposa, au Salon de 1886, un paysage intitulé *Bords de l'Eure*, qui reçut les éloges de la presse.

Il envoya à notre Exposition une grande toile — *Bords de la Vilaine* — dont nous avons rendu compte dans notre premier article, et 8 petits tableaux.

Six de ces derniers ont été réunis en une *Marie-Louise* (n° 99). Nous ne pouvons que répéter ce que nous entendons dire par tous les amateurs de peinture : ces six études sont des bijoux. 1° Ravissante perspective dans une rue de Vitré ; 2° une vieille tour avec créneaux et meurtrières ; 3° maisons au bord de l'eau. Ces trois paysages sont de Vitré. Les deux derniers ont été achetés pour la Tombola ; 4° bords de la Vilaine, près Guipry. Belle étude d'arbres, campagne charmante ; 5° tout un quartier de petites maisons basses se mirant dans l'eau, ça et là des peupliers élancés au léger feuillage ; 6° environs de Redon, bords de la Vilaine, c'est-à-dire le pays des marais et des plantes aquatiques.

Les deux autres paysages isolés représentent : n° 444, encore une rue de Vitré, des maisons à pignons sur une rue et un vieil escalier de pierre ; n° 445, des petites maisons au bord de l'eau, des tanneries et des teintureries sans doute. Un bout de clocher qu'on aperçoit par-dessus les toits, et toujours de gracieux peupliers.

Ces deux derniers tableaux ont trouvé des acquéreurs.

Toutes ces études, d'une facture élégante, sont faites avec beaucoup d'habileté. Elles seraient encore, à notre avis, bien plus charmantes si elles étaient moins poussées au bleu.

Wagner (Pierre-Frédéric), est né à Lyon, mais voilà cinq ans au moins qu'il a élu domicile dans l'Ille-et-Vilaine, de sorte que l'on peut, et l'on doit même le considérer comme un des nôtres. La Bretagne est devenue son pays d'adoption.

Cet artiste est resté plus d'un an à Rennes, vers 1883.

Digitized by Google

Nous nous rappelons toujours ses superbes natures mortes: lièvres, bécasses, hérons, plats de poissons, etc. Nous nous souvenons aussi de ses fleurs et de ses vieux livres. Il y en avait un surtout, un bouquin respectable sur lequel un anachorète avait posé ses lunettes. A côté, était une écritoire du temps passé, un chandelier écloppé et sur le mur un christ d'ivoire. La réunion de ces divers objets formait une superbe toile, qui fut achetée par un amateur de Rennes.

N'oublions pas non plus d'ajouter que le tableau de notre Musée, qui représente une robe et une toque de juge, est un don de M. Wagner.

Pendant son court séjour dans notre ville, il peignit plusieurs paysages des environs, et entre autres le *Moulin de Chancors*, sur la Vilaine.

En quittant Rennes, l'artiste alla planter sa tente, d'abord à Saint-Malo, où le *Vieux corsaire* rendit compte de ses œuvres, puis de là à Cancale où il est encore aujourd'hui. Le peintre s'est fait pêcheur comme Alphonse Karr se fit un jour jardinier.

M. Wagner a envoyé à l'Exposition rennaise deux marines : une *Grève de Cancale à marée basse* (n° 108) et l'*Epy* (Cancale), *bateaux de pêche* (n° 234).

Ce dernier tableau est beau, c'est incontestable, mais il est trop fini, trop travaillé. On pourrait compter les pavés de la jetée et lire le nom de tous les bateaux. Nous aimerions mieux moins de détails, et c'est pour cela que nous lui préférons de beaucoup le n° 108.

Ah ! voilà une grève bretonne au sable fin, aux galets couverts de goëmon, aux rochers couronnés de broussailles. Et voilà aussi la mer verte de la Manche, et le vieux rocher du Châtellier noyé dans la brume.

C'est une excellente toile, largement peinte et bien éclairée (aussi la Commission s'est-elle empressée de l'acheter pour sa Tombola.

Nous avons également vu, rue d'Estrées, chez Mme Guilleu, d'excellentes marines de Wagner. Nous lui adressons tous nos compliments. Ses anciens élèves de Rennes ne l'ont point oublié et regrettent toujours leur professeur.

N° 569. — Nous recommandons aux jeunes artistes le *Vieux frêne*, de M. Glaize, un Breton, qui peint les arbres merveilleusement. Son frêne, par un soir d'automne, vaut à lui seul tout un paysage.

Nous ne terminerons pas cet article sans signaler le n° 683, *Sujet d'après Teniers*, de Mlle Longuécand, de Saint-Malo. Cette jeune artiste a trouvé moyen de reproduire, dans un plat, un véritable tableau. C'est une danse de village. Le joueur de hautbois est juché sur un tonneau et la sauterie semble des plus animées. Le dessin est bon, le tout a été très travaillé.

Mme E. Roussot, de Rennes, mérite également d'être citée pour son aquarelle sur soie ; ses lilas et ses roses (n° 695) sont d'une grande fraîcheur, et sa leçon de danse dans une assiette ne manque pas de brio. Cette dame fait honneur à son professeur, M. Balleroy.

Voici maintenant M. Lehideux, de Brest, avec sa *Vallée du Tariec, près Lannilis* (n° 275). — Une femme est abritée par de grands arbres au milieu d'un marais. De nombreux ruisseaux serpentent dans la plaine pour aller se rejoindre dans un commencement d'étang. Enfin, de beaux coteaux boisés entourent ce paysage empreint d'une saveur bretonne qui nous enchante.

Si des paysages nous passons aux marines, il en est une d'un Rennais, M. Charles Gautier: la *Roche-Percée, à Martin* (n° 506), qui n'est pas sans mérite. C'est une plage bretonne ressemblant à celles que l'on rencontre aux environs de Saint-Malo, et même à l'embouchure de la Rance, vers La Richardais. Elles sont ravissantes, ces petites grèves. La Roche-Percée a de jolis rochers et une belle plage sur laquelle une jeune paysanne porte sa petite sœur dans ses bras. C'est un peu dur de ton, mais le paysage est vrai.

Les deux tableaux de Mlle Ducombs ne prennent pas beaucoup de place à l'Exposition. Le premier (n° 52) fait voir un coussin de velours rouge, très réussi, sur lequel sont posés des objets du Musée de Cluny, un casque, orné d'une plume blanche, et une épée. Le second (n° 480) nous montre des *bibelots chinois (souvenir du Tonkin)*: un éléphant, des magots, des fleurs et un verre. Le tout est parfaitement dessiné et d'un agréable coloris.

AD. ORAIN.

(A suivre).

LE BARGER DE LA TELAINDIÈRE

(suite)

— On dit que c'est le mal des beaux esprits, de ceux dont l'esprit travaille, couchez-vous, ne dites rien à votre femme qui prend de l'ombrage pour tout.

Je montai dans mon lit, monsieur, mais l'oiseau y était avant moi ! il chantait sous les couvertures ! — Entendez-vous ? dis-je à ma belle-mère, on dirait un cri de chouette ? — Ce sont des grésillons qui sont sous la pierre du foyer me dit la bonne femme en faisant ma soupe. Je n'insistai pas, sachant qu'on ne doit jamais parler de ces choses à ceux qui sont dans l'ignorance.

Monsieur, je n'étais plus un homme, cet oiseau me possédait. Etais-je à l'église, j'entendais ses ailes battre jusqu'au plafond, même qu'elles couvraient la voix des chantres. Etais-je à prendre mon repas ? l'oiseau se cachait sous la table, impossible de l'y trouver.

Mais c'est lorsqu'il faisait grand vent qu'il n'y avait pas moyen d'y tenir, figurez-vous que le vent s'engouffrait dans les plumes de cet être là comme des roseaux, quoi ? Je ne dormais plus, je tremblais dès que je voyais venir le soir ; tenez, monsieur, je vous ai dit que j'avais été mousse dans ma jeunesse, dans ces temps là lorsque je m'embarquais, je disais dans mon cœur : allons, je me confie à la mer, c'est maintenant une volonté plus forte que la mienne qui va m'entraîner. La mer m'emportera peut-être où je ne voudrais pas aller, mais une fois qu'on est parti, c'est fini ; eh bien, depuis que j'étais ensorcellé, je n'osais plus me confier au sommeil, lorsqu'on est endormi on ne s'appartient plus, tous les rêves peuvent venir vous assaillir, et les mauvais rêves autour d'un homme, c'est pire que les requins autour d'un vaisseau ; on dirait que cela vous dévore l'âme, mais je m'imagine qu'au moment de la mort, on doit encore être plus effrayé. Heureusement que le bon Dieu se trouve là derrière tout prêt à nous recevoir, au lieu que, lorsqu'on est ensorcellé, c'est le diable qu'on risque de voir apparaître. Mais j'en reviens à mon oiseau qui était plus affreux encore. — Vous l'avez donc vu ? — Mais non, monsieur, puisqu'il était invisible, ni vu, ni désiré le voir, c'était bien assez de l'entendre, car je vous assure que le train qu'il menait ne ressemblait nullement à un bruit de chrétien. Enfin vers la récolte des foins, juste au moment où nous étions

Digitized by Google

pressés de monde, une *manière* de garçon, avec une bouche! — un véritable bec d'oiseau! avez-vous vu des engoulvents? — mais pardon, j'oubliais que vous êtes de Paris, eh bien, c'est dommage, vous avez vu comment était la bouche de mon fils; puis il avait les épaules faites comme des épaules de chauve-souris! mais cela ne faisait rien, il me fallait l'accompagner à l'église pour le faire baptiser car après tout ce n'était pas un chien.

En arrivant près du bénitier, ah! nom d'un nom, qu'est-ce que je vois! mon cousin le sorcier! il riait, monsieur, à se démettre la mâchoire.—Eh bien, me dit-il en me présentant de l'eau bénite, je ne t'avais pas trompé en te disant *tel est l'arbre tels sont les fruits*. – Ah pardon, mon cousin lui dis-je, si vous trouvez que ce garçon me ressemble, vous serez le seul de votre avis. Je vous ai déjà dit que je n'étais point vilain.

Enfin n'y pouvant plus tenir, je fus à Nantes consulter une somnambule et c'est par là que j'aurais dû commencer; cette femme était assistée d'un grand médecin qui lui posait le main sur les yeux en lui disant: Voyez-vous? Elle me dit pendant son sommeil: Mon pauvre homme, le sort qu'on vous a jeté sera très difficile à enlever, parce qu'il vient d'un sorcier né à Saint-Jean-de-Boiseau, mais le bon Dieu est plus fort que le diable... Elle dormait tout à fait et reprit: « La femme de l'homme ici présent accouchera dans un an d'une petite fille qui sera aussi belle que son frère est laid· aussi avisée qu'il est sot; car j'avais oublié de vous le dire, monsieur, mon pauvre enfant était comme idiot, immobile! innocent, quoi! digne de rien enfin, mais ma petite fille, — car un an après il m'en est véritablement née une, faut convenir tout de même que cette femme lisait dans l'avenir bien mieux que moi dans un livre, monsieur — la belle petite fille! fine comme l'ombre, pas plus grosse qu'une hirondelle, Quel dommage, me disais-je, si le sorcier prend encore celle-là! Je ne suis pas méchant, monsieur, mais quand ces craintes là me venaient j'aurais voulu hacher cet homme en petits morceaux, oui haché, mincé menu, comme de la paille des paillasses.

Un jour qu'il était allé à la foire, pour jeter des sorts sur le bestial, le serrurier du bourg et moi nous avons ouvert sa porte, et devinez, monsieur, ce que nous avons trouvé chez lui?... Oh non, voyez-vous, du monde comme ça c'est pas digne de vivre, nous avons trouvé le livre du *Dragon rouge*, tout ce qu'il y a de plus fort au monde; alors M. le curé a fait allumer dans sa cour un grand feu et nous l'avons jeté dedans! — Qui? le sorcier? — Faites excuse, monsieur, nous n'avons brûlé que son livre malheureusement, mais le sorcier a été mis par là dans l'impuissance de nuire à personne, aussi n'a-t-il pas tardé à tourner de l'œil.

— Alors, vous êtes bien tranquille à présent?

— Oh! oui, monsieur, bien tranquille, ma fille est mariée à cette heure, et son pauvre frère est mort.

Le berger passa sa main sur son front et regarda les flots qui brillaient au soleil. Ah! si j'avais mes filets, je voudrais vous pêcher une belle alose! Tenez, l'avez vous vue? on dirait un bâton d'argent comme ça entre deux eaux!... Involontairement, je me mis à fredonner ce couplet:

Dans les flots les vives aloses,
Trempent le filet des pêcheurs,
Les prés sont verts, les buissons roses,
Tous les tamarins sont en fleurs.

Ils étaient tout en fleurs, en effet, ces tamarins de la rive; rose de Chine, formant des aigrettes élégantes, légères comme les plumes de l'oiseau de paradis, tout cela se réflétait dans les flots bleus, et l'on aurait cru voir une toile fantastique où le pinceau de l'artiste avait jeté des créatures impossibles.

Les prés sont verts, les buissons roses.
Tous les tamarins sont en fleurs!

C'est une jolie chanson, monsieur, et qui a raison, le métier de pêcheur est agréable, même par le temps qui court; heureusement que Napoléon III n'a pas fait comme son oncle. — Comment donc? — Dame, un frère de ma défunte qui habite la Normandie m'a dit que lorsque le grand empereur avait quitté la France pour son île, tous les poissons l'avaient suivi! Cela vous fait rire, monsieur? mais, parole d'honneur, mon beau-frère les a tous vus partir, grands et petits, que trouvez-vous donc là d'étonnant? est-ce que les oiseaux ne s'entresuivent pas tous? et savons-nous pourquoi? il est vrai que les poissons n'ont point l'habitude de dire ce qu'ils pensent, on dit communément muet comme un poisson, tandis que les oiseaux nous font savoir quand ils partent, ils croassent tous ensemble, et s'enlèvent comme un seul oiseau; les avez-vous vus? une tête au milieu, deux grandes ailes de chaque côté, ces ailes montent, montent, on dirait qu'elles veulent aller saluer la reine du ciel. Ainsi quand les navires quittent Saint-Nazaire, l'ancre se lève, les haubans crient, le drapeau flotte au grand mât, les voiles s'ouvrent et les matelots, debouts sur le tillac, entonnent un cantique, *Salve regina*.

— Que cela doit être beau, père Tabar, est-ce que je ne pourrais aussi voir partir un navire? il me semble que cela me ferait du bien. — Oh! monsieur, ce n'est plus beau comme autrefois, on ne chante plus à présent, il n'y a plus de foi, je ne voudrais pas recommencer à naviguer à cette heure. Mais, monsieur, vous n'avez donc jamais rien vu? la fuite des poissons vous fait rire, vous n'avez pas même vu les grands nuages d'oiseaux dont je vous parlais, ils passent pourtant dans tous les pays; j'aurais voulu savoir quel moyen ils emploient pour se donner rendez-vous, et si les savants comprennent leur langage?

— Il me semble, père Tabar, que les ouvriers que vous deviez prendre ont dû quitter les forges, car je vois un grand nombre de barques sur la rive, voyez: je vous dois certainement un dédommagement.

— Non, monsieur, cela me contrarierait, car je ne perds pas grand'chose, ils n'ont jamais d'argent et disent qu'ils paieront la prochaine fois, il y en a là de Paris et de toutes les nations. On y porte de tout dans ce pays-là, des grenouilles, des limaçons, des palourdes, des bernicles, etc., jamais les paniers n'en sortent pleins. — Il y a donc là un grand nombre d'ouvriers? — Oui, monsieur, et puis à longueur de jour faire fondre le fer et le battre avec des machines qui font un bruit d'enfer, je vous laisse à penser si cela vous affame? On fond ici des canons pour l'État; on y construit de grands bateaux à vapeur, il y a des boulets tout le long du quai et une fumée qui sort de partout, mais c'est tout de même bien curieux pour ceux qui n'ont rien vu. Tenez, voyez-vous ce petit ermitage à la queue de l'île? C'est l'ouvrage de Saint-Hermeland, il y a là-dessus une histoire très intéressante, mais il m'est impossible de m'en souvenir, ma pauvre mémoire est-elle basse à cette heure! oui, ce ne sont point de ces choses que l'on retrouve

Digitized by Google

au fond de la rivière, y draguerait-on trois jours durant, de Nantes à Saint-Nazaire. Ah! nom d'une carpe! tout ce que nous perdons où cela va-t-il? Enfin, faut espérer que cela n'est pas perdu pour tout le monde, et quand on a fait son temps comme moi, le bon Dieu retire peu à peu ce qu'il avait donné; aux uns c'est la vue, la mémoire, la liberté des membres, que sais-je? moi, il a tant de monde à contenter sur la terre, chacun son tour.

Mais voilà que nous arrivons. j'aperçois ma fille devant sa porte. elle est à secouer des moules dans un panier. c'est comme ça qu'on les lave. Passez s'il vous plaît à l'avant, je vais enfoncer la gaffe pour attérir.

PORTRAIT DE MICHEL GÉRARD
Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale.

— Bonjour, Syllette! bonjour, ma fille! je t'amène de la compagnie; ton homme a-t-il fait bonne pêche? — Oui, mon père, il est allé vendre le frétin à l'Ile d'Indret, mais venez voir les beaux saumons que nous allons expédier à Paris...

Pendant ce temps, je considérais le village ou plutôt le rocher de *Roche-Maurice*; c'est une colonie de pêcheurs, on s'y croirait sur les bords de l'Adriatique; ces hommes jettent leurs filets pendant la nuit, et le matin ils le font sécher au soleil. Ces filets entourent les maisons blanches, les petites barques ancrées au sol bordent la rive, mais le roulis que leur impriment les voiles font croire à des ailes encore vivantes, qui essaieraient de soulever un oiseau mort.

Allons, Syllette, mets le couvert, j'ai dit à monsieur que l'alose de Loire était un manger de roi; tu vas nous en préparer une et nous souperons dès que ton mari sera revenu, mais tout en travaillant chante donc à monsieur une de tes belles chansons; vous allez voir, monsieur, comme elle a une belle voix. Mais auparavant, chantez-lui donc, sans vous commander, ce que vous m'aviez commencé sur la rivière où l'on parle censément des aloses et des pêcheurs; écoute, Syllette, et répète en chœur; chante, ma fille, c'est le moyen d'apprendre l'air :

Dans les flots les vives aloses
Trempent le filet des pêcheurs
Les prés sont verts, les buissons roses
Tous les tamarins sont en fleurs.

En effet, la jeune femme avait une voix éclatante, une voix *à faire craquer la baraque à mon gendre*, me disait le père, ravi : elle avait une animation, un brio que lui eût envié une diva du théâtre San-Carlo. Elle manquait peut-être un peu de justesse, il ne fallait pas l'écouter de si près; la femme du pêcheur avait continué de chanter en plein air.

L'époux arriva, les paniers vides et la bourse pleine, et l'on fit griller les tronçons de la fameuse alose. Syllette avait déjà mis au bleu la tête, le foie et la coque, cela nous fit deux plats différents; l'alose de Loire est sans contredit bien supérieure à celle de la Seine.

En prenant congé de ces bonnes gens, je voulus encore atteindre ma bourse. Non, monsieur, me dit le père Tabar en me frappant familièrement sur l'épaule, une autre fois, quand vous reviendrez; mon gendre vend à boire et à manger les jours de fête, ainsi nous sommes de revue; j'insistai. — Gardez votre argent, monsieur, votre métier est comme celui de tous les autres, il ne doit guère aller par le temps. Le facteur nous a dit que vous étiez homme de lettres, mais bast, rien ne va plus. Je me souviens que dans ma jeunesse, avant l'invention des bateaux à vapeur, mon grand-père, qui était barger comme moi, voyait chaque samedi sa grande barge prête à couler bas sous le poids des voyageurs; à présent, c'est le chemin de fer, c'est le gouvernement qui mange tout.

Vous me demandez le plus court pour aller à Nantes, c'est de marcher tout le long des prairies, vous arriverez dans trois quarts d'heure à Chantenay, où vous pourrez prendre l'omnibus qui vous rendra jusqu'à la Bourse.

Je suivis en effet les bords de la Loire au milieu des prairies; arrivé à Chantenay, je ne pris pas l'omnibus, je voulais considérer ces superbes carrières *miséri*, ces rochers qui ressemblent à du marbre par leurs vives couleurs et leur dureté. J'aimais surtout à regarder ces maisons suspendues aux flancs des rochers, des ronces et des vignes y grimpent jusque sur les toits. A ma droite était la Loire couverte de navires, les îles Mabon et Gloriette apparaissaient comme bercées par les flots, on dirait de vertes corbeilles; leurs arbres avaient déjà des nids. Je vis aussi les superbes magnoliers qui bordent la Loire jusqu'à la Bourse; ces arbres poussent à Nantes avec la même vigueur que le chêne. J'arrivai assez tard à l'hôtel; il me semblait encore, en m'endormant, entendre l'écho de *Roche-Maurice* m'apporter la jeune et fraîche voix de Syllette :

Les prés sont verts, les buissons roses,
Tous les tamarins sont en fleurs!

A. RIOM.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

26. — GABRIEL (L'abbé *René*), né à Vannes, le 18 août 1741 fut d'abord chapelain des Ursulines d'Hennebont, puis devint auconcours, en 1773, recteur de Questembert. Elu en 1789, *député du clergé du diocèse de Vannes* aux États-Généraux, il vota souvent avec la gauche et prêta dans la séance du 3 janvier 1791, le serment public à la constitution civile du clergé: mais ce fut sans doute avec quelque hésitation, car son collègue Guégan ayant refusé l'évêché constitutionnel

Digitized by Google

du Morbihan, Dusers ne jugea pas prudent de proposer Gabriel pour la nouvelle élection de peur d'essuyer un refus de sa part. Ce qui est certain, c'est qu'après son retour à Questemberg, il reconnu son erreur ; nouveau Fénélon, il monta en chaire et y rétracta le serment schismatique qu'il avait prêté à Paris. Cet éclat le força à s'expatrier ; il se refugia d'abord en Espagne, puis il passa en Angleterre ou il se trouvait avec deux de ses anciens vicaires au moment de la publication du concordat. Sur la demande du conseil municipal de Questemberg, il obtint alors de reprendre la direction de son ancienne paroisse et revint dans son vieux presbytère où l'une de ses nièces avait continué d'habiter pendant les plus mauvais jours. Il y mourut le 11 novembre 1821.

L'abbé Tresvaux a été dur, même injuste pour lui. Une notice plus équitable lui a été consacrée par l'abbé Luco dans sa monographie des paroisses du Morbihan. Je lui ai rendu la même justice dans la *Revue historique de l'Ouest* de mai 1887.

27. — Gagon du Chesnay (*Marie-Toussaint*), né à Dinan le 30 avril 1736, appartenait à une vieille famille de Dinan qui comptait plusieurs miseurs et des sénéchaux de diverses juridictions. Reçu avocat au Parlement en 1760, il fut d'abord prévôt du Papegaut et de la confrérie de Saint-Roch, puis trésorier de la fabrique de Saint-Saureur en 1765 et économe des hôpitaux en 1769, toutes charges qui conduisaient à la mairie. Il fut en effet nommé lieutenant de maire en 1770 et *maire de Dinan* en 1774 pour deux ans. C'est en cette qualité qu'il fut député aux États de Bretagne de 1774 et compris dans les propositions faites au roi pour l'anoblissement. Il était aussi sénéchal de la baronnie du Bois de la Motte et du comté de la Garaye, procureur fiscal du prieuré de Saint-Malo de Dinan etc. Elu en 1789 *député de la sénéchaussée de Dinan* aux États-Généraux, il fit partie du comité de féodalité et publia un *projet de déclaration des droits de l'homme* que j'ai reproduit tout entier dans le *Revue historique de l'Ouest* de mai 1887, puis des *Observations relatives au droit féodal de la province de Bretagne*. C'était on le voit, un travailleur. Après la dissolution de l'Assemblée il se retira dans sa terre du Chesnay en Taden où il passa les mauvais jours de la Terreur. Après le 9 thermidor, il revint à Dinan, et fut nommé assesseur du juge de paix en l'an IV et substitut du commissaire national près le tribunal correctionnel en l'an V. Bonaparte le choisit pour premier *sous-préfet de Dinan*. en l'an VII et il mourut dans ees fonctions à Dinan le 16 septembre 1806.

On a un bon portrait de Gagon dans la collection Dejabin, et l'on remarque au bas des armoiries parlantes qu'il s'était composées lui même : «D'azur à un glaive d'argent posé en pal, la garde en abîme, cantonné de 4 emblèmes différents par quartier : au I, une gerbe de blé ; au II, une navette; au III, une truelle ; au IV, un livre (ou un ballot de marchandises?); cela signifie les choses utiles à l'homme séparées par un glaive qui exprime leur défense. L'écusson est soutenu par un cheval et un bœuf, encore deux animaux utiles: la couronne est comtale à cause de l'égalité de ses perles ; et la devise : *ab utilitate gloria.*

Son petit fils, ancien président du tribunal civil de Saint-Brieuc est aujourd'hui président du Conseil général des Côtes-du-Nord.

28. — Garnier (L'abbé *Jean-Marie*), prêtre du diocèse de St-Malo, d'abord vicaire et secrétaire du chapitre de Dol. fut présenté en 1781 par le chapitre comme recteur de Notre-Dame de Dol, la plus importante des trois paroisses de la vieille cité épiscopale. Elu *député du clergé de l'évêché de Dol* aux États-Généraux, il fut un des derniers à se réunir au Tiers et signa la déclaration du 19 avril 1790 en faveur de l'orthodoxie, puis il se démit de sa cure de Notre-Dame par scrupule de non-résidence. En 1791, il refusa le serment schismatique et vécut d'abord dans la retraite à Paris où je l'ai retrouvé en janvier 1793, mais il dût bientôt se réfugier à Jersey où il rencontra le principal du collège

PORTRAIT DE GAGON
Collection Dejabin. — Bibliothèque nationale.

de Dol et plusieurs prêtres de la cathédrale. On croit qu'il est mort en Angleterre avant la publication du Concordat.

29. — Gaultier (L'abbé *Jean-Baptiste*), né à St-Malo en 1738, acheva ses études théologiques à Paris et se fit recevoir docteur de la maison de Sorbonne. Nommé recteur de la paroisse de St-Malo de Dinan en 1768, il résigna son bénéfice en cour de Rome en 1778, je ne sais pour quel motif, et continua de résider à Dinan, où il embrassa avec ardeur les idées réformistes en 1788. Elu *député suppléant du clergé de St-Malo* en 1789, il n'eût pas occasion de siéger à l'Assemblée nationale, mais il fit partie de l'administration municipale et du bureau de permanence de Dinan à la fin de 1789, fut nommé *maire de Dinan* en 1790, devint membre du district en 1791 et fut élu *député suppléant à l'Assemblée législative* où il ne siégea pas plus qu'à la Constituante. Le registre de sa correspondance avec Coupard et Gagon, pendant sa mairie, est encore conservé aux archives municipales de Dinan et témoigne de son enthousiasme pour la révolution. J'ai cité quelques fragments de ces registres dans la *Revue historique de l'Ouest* de mai 1887. Ayant prêté le serment à la constitution civile du clergé il fut nommé en 1792 vicaire de Jacob, l'évêque constitutionnel des Côtes-du-Nord : mais il revint dès 1794 à Dinan où il mourut le 18 messidor an X (1802) dans une maison de la

Digitized by Google

place de la Concorde, appartenant jadis à l'église St-Sauveur, et qu'il avait acheté nationalement.

30. — GÉRARD (*Michel*), plus connu sous le nom de *Père Gérard*, naquit aux faubourgs de Rennes, en la paroisse de St-Martin-des-Vignes, le 2 juillet 1737 et appartenait à une famille de cultivateurs aisés. Cultivateur lui-même il s'était établi à Tuel en Montgermont, et quand il fut élu en 1789 *député de la sénéchaussée de Rennes* aux États-Généraux il se rendit à Versailles en habit de paysan, et siégea d'abord ainsi, comme de nos jours le sénateur Soubigou. Son habit contribua beaucoup à sa popularité. Quand il parut dans le premier défilé devant le roi, Louis XVI le remarqua particulièrement et lui dit : Bonjour mon bonhomme. A partir de ce jour, il fut de bonne prise pour la chronique. Il osa plusieurs fois aborder la tribune, d'abord à propos des droits de détail sur les vins le 11 décembre 1789, puis le 1er mars 1790 au sujet des banalités. Le 22 juin 1790 il demanda que le traitement des députés absents fût suspendu pendant toute leur absence « Je suis à plus de 80 lieues de chez moi, dit-il : si je m'en allais, je ne voudrais pas recevoir un sou. » Au mois de novembre, s'impatientant de constater la lenteur des travaux de l'assemblée il fit la motion qu'elle ne fut pas payée cette année, « puisqu'elle ne voulait pas avancer la constitution. » Mais on lui en attribua plus que de raison en publiant la *motion du Père Gérard* déposée sur le bureau à l'assemblée des Jacobins le 27 avril 1790 : ce n'est là qu'une curieuse facétie, une parodie, une pièce simulée. Il n'eut pas plus de part à l'*almanach du Père Gérard* qui est de Collot d'Herbois : mais cela constate sa popularité. Il fut même représenté au théâtre, et l'on joua le 31 octobre 1791, au théâtre Molière, un vaudeville intitulé : *Le retour du Père Gérard à sa ferme* : mais il n'occupa plus de fonctions publiques et mourut à Tuel le 6 décembre 1815 sans laisser de postérité.

On a un grand nombre de portraits gravés de Gérard, les uns en paysan, les autres en habit d'uniforme et cheveux frisés. Au-dessous de l'un d'eux publié par Vérité, je remarque le quatrain suivant signé Duboc :

> Loin du séjour trompeur de la ville et de l'art,
> Pratiquant les vertus qu'inspire la nature,
> Soutenant au Sénat la vérité sans fard,
> Il nous fait respecter, chérir l'agriculture.

Le *Magasin Pittoresque* a publié en 1861, en tête des livraisons de l'année une gravure représentant Gérard assis entouré de ses quatre enfants, d'après un portrait peint par David. Dans la notice on l'appelle *conventionnel* obscur. Il y a là plusieurs erreurs qui m'ont fait longtemps douter de l'authenticité du portrait. J'ai déclaré en effet, dans une étude publiée par la *Revue historique de l'Ouest* de mai 1887 que Gérard n'eut pas d'enfants de son unique femme, Marie Rouaud, avec laquelle il mourut divorcé : j'ai reconnu depuis que Marie Rouaud était veuve quand elle se maria avec Gérard et qu'elle était mère des quatre enfants que la gravure attribue à son second mari. — Le maire actuel de Pacé, s'appelle Gérard, et descend d'un frère du député aux États-Généraux.

31. — GÉRARD (L'abbé *René-Ange*), n'appartenait pas, que je sache, à la même famille que le précédent. Recteur de St-Martin-de-Janzé depuis 1771, il ne fut pas élu membre de la députation du clergé du diocèse de Rennes lors des élections du mois d'avril 1789; mais au mois de septembre, les abbés Guillou et Hunault ayant donné leur démission, il fallut procéder à de nouvelles élections parce qu'on n'avait pas nommé de suppléants en avril. Dubourg-Lancelot et Quéru-Lacoste furent alors élu députés titulaires et l'abbé Gérard *député suppléant du clergé de Rennes* mais il n'eut pas occasion de siéger. En 1791, il prêta le serment à la constitution civile du clergé, et resta pendant tout le temps de la révolution à Janzé dans les conditions d'existence assez misérable. Ayant fait amende honorable à l'époque du Concordat, il fut nommé en 1803 recteur de St-Armel où il mourut le 27 janvier 1808. Je n'ai pas retrouvé le lieu ni la date de sa naissance.

RENÉ KERVILER.

A suivre.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

LE SURMENAGE ET LES VACANCES

Voici venues les vacances parlementaires. Ce n'est pas dommage. Après des séances aussi orageuses que celle de lundi, il y a apparence que la Chambre s'est surmenée et a besoin de repos. Que n'en est-il de même dans les lycées et les écoles ! La fête du 14 Juillet devrait être le signal des vacances scolaires. Mais non, l'usage veut, un usage stupide et condamné par l'expérience, que les études ne prennent fin qu'au mois d'août, si bien que pour faire plaisir à sainte Routine nos enfants, après avoir fêté la prise de la Bastille, continueront à traduire par trente degrés de chaleur les *Métamorphoses* d'Ovide ou l'*Enéide* de Virgile. Comme c'est intelligent !

Encore, si le mois de juillet était employé comme de notre temps à repasser les matières de l'exercice courant, le cerveau des écoliers ne serait pas trop tendu, il se viderait en quelque sorte de tout ce qu'il a emmagasiné en trop durant l'année scolaire, il se reposerait tout au moins à ce jeu de la mémoire. Mais les nouveaux programmes se moquent absolument de la mnémotechnie et des revisions de fin d'année. De la rentrée à la sortie, les enfants sont condamnés à apprendre chaque jour du nouveau. Il est vrai qu'ils ont désappris le lendemain ce qu'ils ont appris la veille.

Et vous allez voir par des exemples pris sur le vif combien défectueuse est la méthode actuelle. Un de nos fils est en cinquième et traduit Cornélius et Ovide. De notre temps, avant de traduire les *Métamorphoses* on nous faisait apprendre les règles de la prosodie latine, on nous enseignait à mesurer les vers, à les scander. De cette façon nous pouvions non seulement nous rendre compte de l'harmonie du vers latin, mais encore, étant donné qu'en latin on ne met pas d'accent sur les syllabes, distinguer au passage les sujets de certaines déclinaisons des compléments in-

Digitized by Google

directs. A présent, non. Le procès qu'on a fait aux vers latins, avec quelque raison d'ailleurs, a eu pour conséquence immédiate de rendre inintelligible la langue d'Horace, de Virgile et d'Ovide, car il est impossible d'admirer les beautés du vers latin si l'on ne sait pas le mesurer.

Autre inconvénient de la méthode courante : Les écoliers n'apprennent plus rien par cœur. Autrefois nous apprenions mot à mot toutes les grammaires. C'était, a-t-on dit, jeu de perroquet. La boutade n'est pas tout à fait juste. Nous sommes de ceux qui pensent que les rudiments des langues doivent être gravés au fond de la mémoire comme la table de Pythagore. Avec ce système-là on n'est jamais embarrassé, la preuve en est que nous avons fait un cours de grammaire française, sans rouvrir Noël et Chapsal, quinze ans après être sorti du collège.

Mais aujourd'hui on ne s'occupe que d'emplir, que de bonder, jusqu'à ce qu'elle en éclate, la cervelle des écoliers et des lycéens. Le proverbe a beau dire : Qui trop embrasse mal étreint ; les médecins de la Faculté et de l'Académie ont beau protester contre le surmenage intellectuel, on ne les écoute pas. Et cependant il est établi que le surmenage engendre une foule de désordres morbides, tels que maux de tête violents, impuissance fonctionnelle du cerveau, vertiges, arrêt de développement du squelette ou des autres organes, tuberculose, myopie, fièvre typhoïde.

N'importe. On a mis dix ans à bouleverser les anciens programmes, on en mettra dix autres à modifier les nouveaux, bien que tout le monde s'accorde à les trouver mauvais.

Il en est de cela comme des vacances scolaires qu'on s'obstine à donner au mois d'août, lorsqu'il est acquis que les élèves ne font rien, pendant le mois de juillet, qu'ennuyer leurs professeurs et se conduire envers leurs maîtres d'études comme les députés envers M. Floquet.

Comment en serait-il autrement avec la chaleur accablante qui sévit chaque année à cette époque? Les collèges sont en général des prisons malsaines. La nuit, les enfants étouffent dans les dortoirs ; le jour ils ne respirent qu'un air vicié dans les classes ou dans les cours plantées d'arbres malingres. Le moyen, s'il vous plaît, de faire du grec et du latin quand on a le corps en sueur et qu'on est nerveux, surexcité. Le mois de juillet est donc un mois de perdu pour le travail. Dès lors, il vaudrait mieux à tous les points de vue avancer les vacances de quinze jours, sauf à les reprendre sur le mois de septembre où les nuits sont fraîches et les grandes chaleurs passées.

Déjà les tribunaux — qui donc disait que les magistrats sont esclaves des us et coutumes ! — déjà les tribunaux ont été autorisés par le ministre de la justice à prendre leurs vacances en juillet. Pourquoi le ministre de l'instruction publique ne suivrai-t il pas l'exemple de son collègue ? Voilà quatre ou cinq ans que les chroniqueurs qui s'occupent d'enseignement demandent à cor et à cri qu'on ait pitié des escholiers et qu'on leur donne la clef des champs la veille de la Fête nationale. Fera-t-on droit à leur requête ? Nous l'espérons sans trop y compter, car la chronique n'a pas voix au chapitre. Les gens graves la tiennent pour une personne légère, bien que dans la circonstance elle s'appuie sur le bras des pédagogues les plus autorisés. Alors, qu'on s'en rapporte à l'Académie de médecine et même — qu'on nous pardonne ce rapprochement — aux docteurs du conseil municipal, lequel vient de décider qu'une partie des fonds réservés, sur la caisse des écoles, aux voyages des vacances, serait affectée à l'établissement, dans les environs de Paris, de maisons de campagne où les enfants de quartiers pauvres seraient envoyés pendant les vacances — histoire de leur refaire l'estomac et de leur éventer la tête.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. ÉDITEURS,

rue Royale, 26, Lille.

Nouvelle Collection de Livres historiques illustrés, in-8° de 190 à 200 pages encadrés de rouge.
Prix du volume broché : 2 FRANCS.

Viennent de paraître de cette collection :

Charlemagne dans l'histoire et dans la légende, par G. Mailhard de la Couture. — Christophe Colomb et la découverte du Nouveau Monde, par Paul de Joriaut. — Godefroy de Bouillon et la première Croisade, par G. Mailhard de la Couture. — Jean Bart et la guerre de course sous Louis XIV, par Paul de Joriaut.

Ce qui caractérise ces biographies, c'est un grand souci de la vérité historique uni à une égale préoccupation de plaire. Les auteurs ne se sont point contentés de copier et de résumer les travaux de leurs devanciers : ils ont interrogé les sources, étudié les documents, utilisé les découvertes récentes qni ont éclairci tant de points demeurés obscurs jusqu'ici : mais ils se garbent bien de faire montre d'érudition. Fruit d'un travail consciencieux, leur œuvre offre donc une lecture agréable et facile.

Le récit, généralement rapide et sobre, s'attarde aux bons endroits, se colore et s'échauffe, puis reprend sa course. L'anecdote et les mots, qui sont le rien nécessaire à la physionomie des portraits ; le drame et la mise en scène, qui rendent la vie aux hommes et aux choses, se mêlent à la narration ; et parfois, sous sa forme vieillie, un témoignage est cité qui fait plaisir.

Des gravures, moins faites pour l'imitation que pour l'esprit, *illustrent* le texte au vrai sens de ce mot : cartes, plans, vues, fac-simile d'écriture, reproduction de monuments, elles achèvent de remettre le héros du livre dans son lieu et dans son milieu pour la plus grande instruction du lecteur.

—

Digitized by Google

Peindre *Charlemagne* en 200 page, sans lui rien ôter de sa taille, c'était chose malaisée. Outre qu'il eût demandé des volumes, l'ordre chronologique aurait enchevêtrés les faits à la manière d'Eginhard, et noyé le grand empereur dans son œuvre, comme Paris disparaît derrière ses maisons qui empêchent de voir la ville, — cette bétise n'est pas si bête. — Charlemagne a tout mené de front, mettant lui-même la main à tout ; le détail est partout dans sa vie, comme il est tout dans nos cathédrales gothiques ; pour embrasser d'un coup d'œil, il faut reculer. Ainsi a fait l'auteur qui étudie successivement dans son [héros le conquérant, le législateur, le protecteur des lettres, l'homme privé, le personnage épique et enfin le saint, celui-ci d'après dom Guéranger, celui-là d'après la *chanson de Rolland*.

Pour *Godefroid de Bouillon* le travail était plus facile» mais encore fallait-il restituer au chef de la première croisade, dans le tableau de cette expédition, la place qui fut bien la sienne entre ses compagnons de guerre, tous également illustres. Nous le voyons ici non seulement le plus pieux et le plus sage, mais le plus brave et le plus robuste ; nous l'y voyons tout entier, car le récit souvent négligé de ses premières années n'y est pas traité avec moins de soin que celui de la conquête de Jérusalem. Un appendice que tout Français devrait lire et relire, couronne le volume. C'est l'histoire d'Urbain II, racontée dans la cathédrale de Reims, par le très éloquent évêque de Nimes, le jour où il fut donné à la France d'invoquer comme patron particulier l'un de ses plus illustres enfants : le pape des croisades.

Ce *Christophe Colomb* — et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire désormais d'un livre consacré à l'apôtre-marin, — est une réduction de la statue que le comte Roselly de Lorgues, a érigée au Porte-Christ (Colomb signait *Christum-ferens*) sur le seuil du sanctuaire, en attendant que le pape la fasse placer sur l'autel.

Jean Bart est légendaire, quoiqu'il date de deux siècles à peine ; mais la légende l'amoindrit. L'intrépide corsaire n'était pas le matelot grossier qu'on a dit ; et ses incartades à Versailles popularisées par l'imagerie d'Epinal, sont plus vraisemblables que vraies : l'auteur n'a pas de peine à le démontrer. Ce qu'il démontre non moins clairement à la gloire de son héros, c'est que le hardi capitaine avait l'étoffe d'un organisateur et d'un chef d'escadre. On lui doit la réglementation de la course, qui fut la ruine de l'ennemi et ravitailla la France pendant des années de disette — sans enrichir Jean Bart, dont le désintéressement et la probité avaient pour fondement une foi sincère.

H. D.

—

M. Félix Hilaire vient de publier à la librairie Léon Bonhoure, 5 rue de Fleurus deux drames en cinq actes et en vers. *Jeanne d'Arc* et la *Revanche* ou les femmes du Rhin. Ces deux pièces sont très scéniques et contiennent des morceaux remarquables. Nous souhaitons à leur auteur — sans trop y compter — qu'un directeur intelligent s'en empare et les mette à la scène.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Chez HACHETTE. — *Etude historique sur la condition privée des affranchis aux trois premiers siècles de l'empire romain*, par Henry Lemonnier : *Nouveau dictionnaire de Géographie universelle*, par M. Vivien de Saint-Martin, avec la collaboration de Louis Rousselet, 38e fascicule. Naab-Nerb; *Montesquieu*, par Albert Sorel, de la série des Grands écrivains français ».

Chez PLON, NOURRIT. — Les *Sophistes allemands et les Nihilistes russes* par Th. Funck-Brentano.

Chez CALMANN LÉVY. — La *Mèche d'or*, aventures parisiennes, par Pierre Sales ; *Emancipée*, par Th. Bentzon ; *Dernière campagne*, nouvelles, par Léon de Tinseau.

Chez PERRIN ET Cie. — *Dans l'attente de la guerre*, carnet d'un diplomate russe, 1883-1887. traduction de Serge Nossof.

Chez GUÉRIN, rue Chaulsée et place Nationale à Vire (Calvados) *Contes populaires du Bocage* (1re série par Victor Brunet, membre de la société des *Traditions populaires*.

LETTRES ET ARTS

L'inauguration de la statue de Victor Massé est définitivement fixée au dimanche 4 septembre. A cette occasion, la *Revue* du 1er septembre sera entièrement consacrée à Victor Massé et aux gloires de Lorient.

—

Le ministère des Beaux-Arts vient d'acheter la statue de *Joachim du Bellay* par M. Léofanti et le tableau de M. A. Guillou : le *Retour du pardon de Fouesnant* qui ont figuré à l'exposition de cette année.

—

Notre sympathique compatriote, Mlle Casini, a obtenu une mention honorable pour sa statue en plâtre qu'elle a exposée au salon sous le titre : l'*Angelus*.

—

M. Félix Hemon, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, frère de M. L. Hémon, ancien député du Finistère, vient de publier en quatre volumes à la librairie Ch. Delagrave une édition nouvelle du *Théâtre de Pierre Corneille* avec des études sur toutes les tragédies et les comédies. Nous en parlerons dans une de nos prochaines causeries bibliographiques.

—

M. Paul Eudel nous apprend que M. Paravey, directeur du théâtre de Nantes, monte pour cet hiver l'opéra lyrique Diane de Spaar, paroles d'Armand Sylvestre, musique d'Adolphe David.

—

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Edouard Garnier, ancien prix de Rome, décédé à Nantes, des suites d'une maladie dont il souffrait depuis longtemps. M. Garnier était l'auteur d'œuvres musicales remarquables, dont plusieurs ont été exécutées à Nantes où il comptait de vieilles et persistantes amitiés.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 17 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er AOUT 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PAUL EUDEL

La maison d'un artiste. — Un buste de Grotaers. — Comment un Picard peut être Breton. — Les ancêtres de Paul Eudel. — Leurs armoiries. — Ce que dit un marbre. — Le portrait de Paul Eudel par Worms. — Le *sacrifice des poupées* de Luc-Olivier Merson. — Histoire de ce tableau. — Deux lettres inédites du peintre. — Le Hall et la Bibliothèque de Paul Eudel. — Ses amours de bibliophile. — La correspondance de Prévost Paradol. — Histoire de sa candidature à Nantes, documents inédits.

En passant dans la rue de Laval, aujourd'hui rue Victor-Massé, les habitués du *Chat-Noir* doivent se demander quel est cet hôtel Renaissance qui fait face au cabaret du « gentilhomme Salis » et dont la gracieuse architecture tranche d'une façon si pittoresque sur la banalité des maisons voisines. Est-ce la demeure d'un millionnaire de la peinture, d'un baron de la finance, d'un commerçant retiré des affaires? Non, c'est la maison d'un artiste. Cet hôtel, genre troubadour, aux larges baies enguirlandées de fleurs et d'oiseaux, au balcon de pierre en balustrade décoré à ses deux extrémités de potiches bleues, avait été construit pour un peintre. Après avoir servi d'habitation à MM. Stevens, il appartient aujourd'hui à M. Paul Eudel qui l'a meublé avec un luxe et un goût exquis.

Entrez! vous trouverez dans le vestibule, au bas de l'escalier en colimaçon qui dessert l'hôtel, les bustes en marbre blanc du maître et de la maîtresse de la maison. Ces deux bustes sont de Grotaers, un sculpteur nantais de beaucoup de talent à qui l'on doit entre autres choses le fronton du Muséum de Nantes. M. Paul Eudel a bien un peu changé, surtout depuis qu'il a remplacé sa fine moustache par le collier de barbe du loup de mer, mais la physionomie est restée la même. C'est toujours le regard avisé du loustic, le nez fin du chercheur et du curieux, le sourire flottant de l'homme aimable à qui tout a réussi en ce monde.

Ce buste-là vous dit quand on connaît le modèle : « Ne vous étonnez pas si ma tête n'a point la conformation des têtes bretonnes, je ne suis, en effet, qu'un Breton... du Crotoy (1), qu'un Breton d'annexion ou d'alluvion, comme vous voudrez, mais je suis venu de si bonne heure à Nantes, où mon père était vérificateur des douanes, que je me considère comme Nantais. On naît où l'on peut, mais on est avant tout du pays où l'on a été élevé, qu'on adopte pour sien et qu'on aime. Or, j'ai fait toutes mes études au lycée de Nantes où, soit dit en passant, j'avais pour camarades Clémenceau et le général Boulanger. J'ai été armateur et conseiller municipal à Nantes, je me suis marié à Nantes... je puis donc bien dire que je suis Nantais. J'ai peut-être pris au Picard son tour d'esprit, sa finesse proverbiale, mais j'ai certainement du Nantais l'esprit pratique et le goût des affaires. Vous saurez plus tard d'où m'est venu l'amour des arts et des lettres. D'ailleurs, j'ai dans ma famille des Angevins et des Bretons. Un de mes ancêtres qui fut seigneur de la Tour et du Gord, s'il vous plaît, était directeur général des fermes à Angers, à la fin du XVIIIe siècle. Ces armoiries que vous voyez peintes sur les panneaux couleur noyer du vestibule sont celles de Florimond Eudel, un ancien conseiller du roi, président en l'élection de Péronne. Je m'en suis fait un fer à dorer pour mes livres. Il portait *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux demi-vols, deux en chef et l'autre en pointe.* J'ai de qui tenir, comme vous voyez. Mais je n'en suis pas plus fier pour cela. Etant né sans fortune, je me suis élevé par mon travail. Tout ce qu'il y a de meubles, de bibelots, d'objets d'art, de livres dans cet hôtel, je l'ai conquis, je l'ai payé, car

1. M. Paul Eudel est né au Crotoy (Somme), le 23 octobre 1837.

Digitized by Google

je suis l'activité faite homme et je passe des lettres au commerce, de la critique au grand livre avec une aisance toute naturelle. Tous ceux qui me connaissent, qui m'ont suivi depuis mes débuts dans la double carrière où j'ai si bien réussi, vous diront que je n'exagère rien, que je me suis fait tout seul... »

C'est vrai. La vie de M. Eudel est un des plus beaux exemples de ce que peut faire un homme à force de travail et d'intelligence. Et sa vie est tout entière dans l'hôtel qu'il habite. Il y a mis non seulement toutes ses économies, tout son avoir, mais encore tous ses souvenirs de famille et de voyage, toutes ses bonnes fortunes artistiques. Pas un meuble, pas un bibelot, pas une tenture qui ne soit une date dans sa vie et qui n'ait une histoire curieuse. *Sunt lacrymæ rerum*, disait Virgile. Les choses ont certainement leurs larmes, mais elles ont aussi leur rire, et plus elles sont vieilles, plus elles sont ratatinées, vermoulues, passées, flétries, plus je les trouve intéressantes. C'est pourquoi je partage l'amour de Paul Eudel pour les belles choses du temps passé.

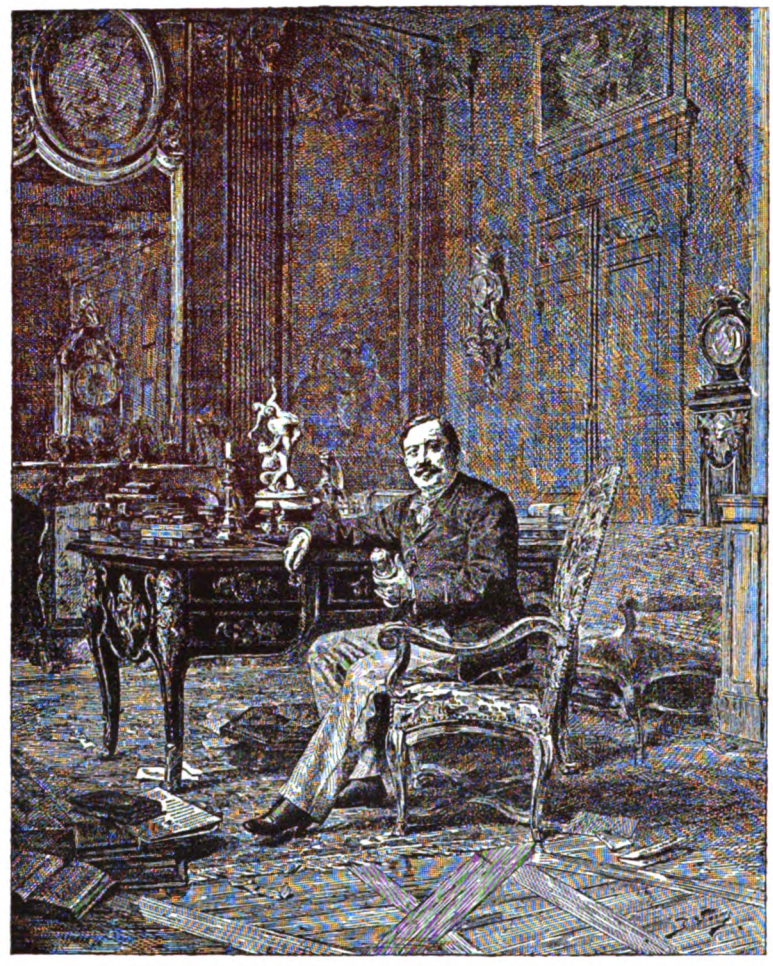

PORTRAIT DE PAUL EUDEL

Voulez-vous que nous fassions le tour de son habitation charmante? Montons par ce petit escalier tapissé de grosse toile vert d'eau sur laquelle on a semé de distance en distance des hermines et des casques héraldiques, je vous préviens qu'il n'y a pas de galerie de tableaux proprement dite. Eudel préfère les bibelots aux toiles — et pour cause : les toiles des vieux maîtres coûtent trop cher. Cependant il a, par ci par là, quelques tableaux remarquables. Tout à l'heure, vous verrez dans le Hall un magnifique portrait de Lapeyronie par Rigaud, un autre de Mme de Pompadour par Nattier, deux autres encore par Mignard ; je vous recommande tout particulièrement le pastel de Mme Guyard qui est au-dessus de la commode Louis XV de la chambre à coucher. Ce pastel, qui représente une jeune femme, vue de trois quarts, la tête renversée, les seins nus, vaut, à mon avis, les meilleurs pastels de Latour et fait songer au délicieux *Souvenir* de Chaplain qui figure au Luxembourg.

Mais n'éparpillons pas nos enchantements, concentrons-les plutôt sur chaque pièce de l'hôtel. Après avoir traversé une petite antichambre au plafond damasquiné d'or comme les anciennes épées, nous voici dans le promenoir qui va de la salle à manger à la chambre à coucher. Un grand canapé vous tend les bras sous une large baie aux stores mi-baissés. Asseyez-vous, vous admirerez plus à votre aise la splendide portière en peluche bleue avec bordures en tapisserie de Gillot, qui encadre la salle à manger. Ces bordures servaient de cadre autrefois à des tapisseries de Bérin. Rien de plus charmant comme dessin et de plus harmonieux comme couleur. C'est à proprement parler une merveille décorative. Ici les meubles clairs dominent. Ni noyer, ni chêne : tout est en vieil acajou et en bois de rose. Paul Eudel dit avec raison que cela jette une note plus gaie dans la pièce où s'écoule la moitié de la vie. Il est certain que ce buffet à glaces, ces chaises Louis XVI en forme de lyre, cette table recouverte entre les repas d'un tapis de soie semé de bouquets, cette petite cheminée de marbre blanc surmonté d'une pendule de l'époque du garde-meuble, s'enlèvent gaiement sur les portes-panneaux à fond d'or décorées par Tanzi et sur les rideaux rouges cramoisis des fenêtres.

Cette pendule vient de l'île de Noirmoutiers. Elle appartenait à un profane qui voulait la faire argenter à tout prix, le bronze doré ne lui disant rien qui vaille. Heureusement qu'Eudel se trouva là pour la

Digitized by Google

sauver de ce badigeonnage impie. Cette petite toile de Philippe Rousseau est un souvenir du maître. Cela s'appelle *Parfums du midi*. Sentez-vous la gousse d'ail à côté des trois oranges ? Dans le promenoir, voici deux petits tableaux qui ont leur histoire. Le premier est de Worms et représente Paul Eudel assis à une table, tenant dans sa main un vase de prix. Sans doute il vient de faire une bonne emplette, car sa figure est épanouie, et son rire trahit son contentement. Ce tableau date de quelques années déjà et fut très remarqué au Salon de 1884. Eudel habitait à cette époque rue Rougemont. Le moyen de le portraiturer dans un cabinet de travail étroit et mal éclairé par une fenêtre donnant sur une cour ! Worms ne le voyait pas. Mais Eudel n'est jamais à court. Il eut l'idée d'emprunter le cabinet de l'hôtel de Lauzun, dont il est un des familiers, et voilà comment il est représenté assis à la table du baron Pichon. Ce tableau de chevalet qui se cache humblement dans un coin, à l'entrée de la chambre à coucher, est la première œuvre de M. Luc-Olivier Merson. Œuvre charmante comme les *Poupées* qui lui ont servi de sujet et qui naquit à Rome d'une très curieuse rencontre. En ce temps-là, c'est-à-dire au commencement de 1870, Paul Eudel voyageait en Italie. Comme tous les voyageurs, il voulait emporter un souvenir de son voyage, mais en homme de goût qu'il est, il s'était bien promis de laisser aux marchands de Naples, de Florence et de Rome, leurs vues de Pompéi, leurs bijoux en vulgaire mosaïque, leurs curiosités de pacotille et leurs amulettes de bazar. Il avait économisé un billet de mille francs sur ses frais de route et tenait à le bien employer. En visitant Rome il pensa à l'école de la Villa de Médicis et se dit que le meilleur placement qu'il pût faire de son argent c'était encore d'acheter un tableau à quelqu'un de ses élèves. Il alla voir M. Hébert qui était déjà directeur de notre Ecole des Beaux-Arts à Rome, M. Hébert le complimenta sur son heureuse idée et lui présenta M. Luc-Olivier Merson qui, en sa qualité de Nantais, lui parut tout désigné pour faire le tableau que M. Paul Eudel désirait. Le jeune peintre accepta avec empressement l'offre inattendue de son compatriote et se mit immédiatement à l'œuvre.

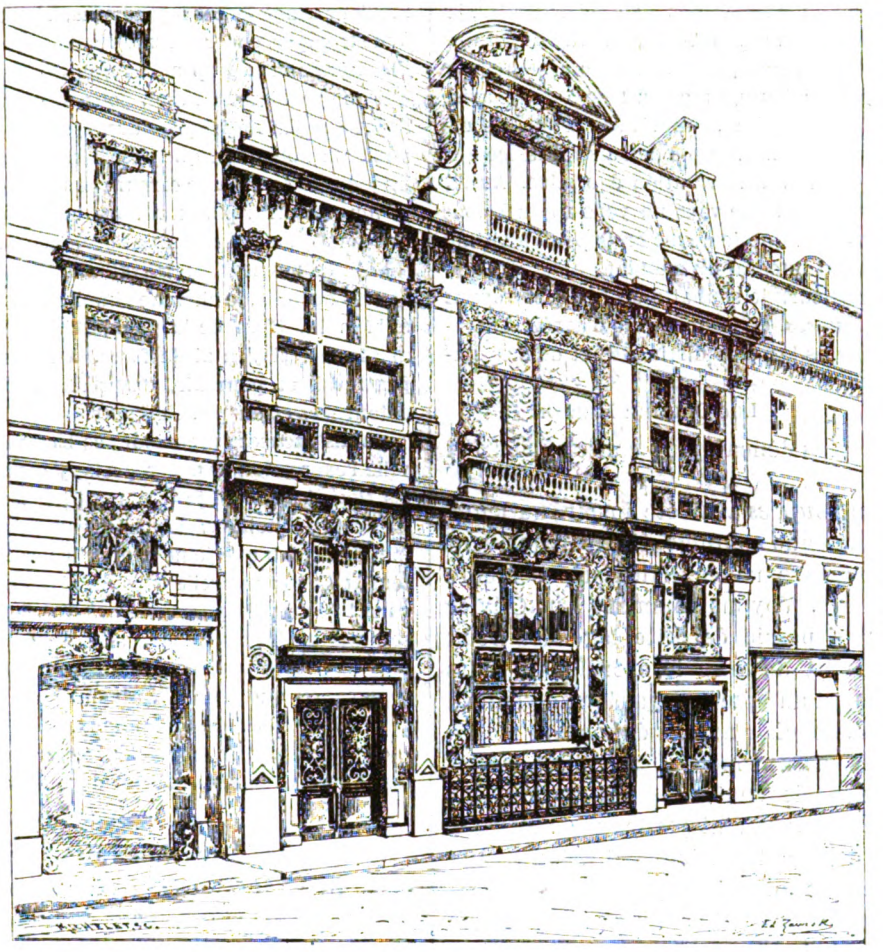

MAISON DE PAUL EUDEL

Après avoir beaucoup cherché, essayé bien des motifs, il s'arrêta à la pensée de peindre une scène sur l'escalier de la Trinité. Mais il ne tarda pas à renoncer à ce tableau pour en entreprendre un autre d'un genre plus conforme à ses goûts, à ses habitudes et ayant plus de chance de plaire.

J'ai sous les yeux toute la correspondance de Luc-Olivier Merson à ce sujet. J'en extrais deux lettres que je n hésite pas à publier *in extenso*, parce qu'elles font autant d'honneur à celui qui les a écrites qu'à celui qui les a reçues.

« Rome, jeudi 11 Mai 71.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir votre lettre du 1er mai et aujourd'hui même la caisse sera expédiée à l'adresse que vous m'indiquez... Votre lettre contenait un mandat de 1000 lires. Permettez-moi, monsieur, de vous exprimer combien le paiement anticipé me trouble et m'inquiète. En effet, vous vous acquittez comme certain d'avance de la satisfaction que vous causera mon travail, et peut-être au contraire

Digitized by Google

lorsque vous l'aurez vu, n'en serez-vous content qu'à demi, vous regretteriez alors d'avoir fixé avec trop de confiance, à ce prix, son mérite. Je ne fais pas, monsieur, soyez-en assuré, de fausse modestie, mais si la bienveillance que vous me témoignez d'une manière aussi gracieuse n'est pas justifiée, j'en éprouverai certainement un véritable chagrin. C'est pourquoi je prends la liberté de vous demander, lorsque vous aurez vu le tableau, d'examiner si la somme que vous m'allouez ne dépasse point la mesure; dans le cas où le résultat de cet examen ne me serait pas favorable, veuillez, je vous prie, ne pas hésiter à me le dire librement, sans craindre de me blesser. Alors, soit que je demande à mon oncle de vous remettre ce que j'aurais reçu en trop à votre avis, soit que mon père aille lui-même, aussitôt son retour à Nantes, vous compter la différence, je me dessaisirai de ce qui vous aura paru excéder une rétribution équitable. Aussi, monsieur, permettez, avant que vous ne vous soyez à nouveau prononcé à ce sujet, que je ne me croie point légitime possesseur du montant intégral du mandat.

« Maintenant, monsieur, je souhaite un heureux voyage au *Sacrifice des poupées*, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués et de mes sincères remerciements. »

« Luc-Olivier Merson ».

On ne peut être plus délicat, plus consciencieux et plus modeste.

Ce *Sacrifice des poupées* avait été inspiré au jeune peintre par une ancienne coutume. Il paraît qu'avant de se marier les jeunes romaines allaient déposer leurs poupées sur un autel. Voyons comment Luc-Olivier Merson a rendu la poésie de cette légende. Deux jeunes filles viennent de faire le sacrifice de leurs poupées sur un autel antique que garde une vieille à figure de sorcière, couchée auprès d'un arbre malingre qui la coupe en deux et monte légèrement dans le ciel bleu. Les jeunes filles sont rieuses et contemplent leurs hochets d'enfants, pendant que deux jeunes gens, leurs fiancés, les observent à distance, et qu'une petite fille — image de l'Innocence et des premières illusions de la vie — serre une poupée sur son cœur. Le paysage représente un coin de la campagne romaine. Je l'ai vu du côté d'Albano ou de Tivoli. Il est charmant et me rappelle des promenades délicieuses. Mais où sont les roses d'antan ?

Cependant les *Poupées*, une fois finies, avaient pris la route de Nantes. Il faut croire qu'elles ne contentèrent qu'à moitié leur propriétaire, car M. Luc-Olivier Merson écrivait quelque temps après à M. Paul Eudel :

Rome, jeudi 4 août.

« Monsieur,

« Au retard que vous mettiez, je me doutais bien que les *Poupées* ne vous plaisaient guère, et j'en éprouvais un vif regret. Maintenant que je vois que mes appréhensions n'étaient pas vaines, j'en suis plus chagrin encore. Je dois ajouter que les critiques que vous me faites me semblent en partie fondées, et c'est pour moi une nouvelle cause de regrets. Enfin puisque vous m'ouvrez cette voie, un de ces jours je me mettrai à une petite toile d'un genre tout opposé, et Dieu fasse que celle-là, tout en comblant la différence, réussisse à obtenir vos suffrages.

« Je vous dis, monsieur, que vos critiques me semblent en partie fondées. En effet il en est une à laquelle je ne me rends pas facilement. Ainsi vous regrettez l'arbre qui coupe la vieille, et puis la tente, le poteau et le chien. Mais permettez-moi de croire que, tout cela ôté, il ne resterait rien de ce que la composition peut avoir de piquant, et que, précisément j'ai mis ces choses, un peu arides, j'en conviens, pour obtenir une sorte d'imprévu, un air particulier qui frappât le spectateur. Il est évident que j'aurais pu faire un meilleur usage de ces ingrédients, néanmoins j'avoue, quitte à me tromper, encore grossièrement, que refaisant le tableau j'hésiterais beaucoup avant que de supprimer des détails qui me paraissent à moi, pour ainsi dire indispensables à l'effet que j'ai désiré produire. Quant à croire que ce tableau donne la note de ce que j'essaierai par prédilection de faire un jour, ce serait une erreur; pas plus celui-là que celui que je vous enverrai plus tard, que tout ce que j'ai fait en quelque sorte jusqu'à présent n'est dans ma vraie manière.

« En ce moment, en travaillant en des genres très divers et très opposés, je cherche simplement à m'assouplir le goût et la main. C'est de la gymnastique qui me fortifie pour m'amener, si j'en ai la force, à réaliser plus tard ce que j'entrevois et poursuis, en prenant, il est vrai, des routes détournées et un peu éloignées.

« Mais excusez, monsieur, ce bavardage. Je vous renouvelle l'expression de mes regrets; j'aurai beau défendre dans les *Poupées* ce que je crois, à tort peut-être défendable, il n'en est pas moins vrai qu'elles vous déplaisent et c'est ce qui me fâche plus que je ne saurais vous le dire. Pourvu maintenant que la nouvelle toile rachète cette impression mauvaise! Je ne puis pourtant vous fixer sur l'époque où celle-là sera prête. J'ai retenu une masse de séances pour mes cartons de Saint-Nicolas et il faut avant de songer à votre nouveau cadre, que j'en aie vu la fin. Mais je ne l'oublierai pas, croyez-le, et ferai de mon mieux.

« Veuillez agrésr, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués et de mon cordial dévouement.

« Luc-Olivier Merson ».

Le jeune peintre avait raison de défendre ses *Poupées*. Il s'exagérait d'ailleurs les quelques critiques de détail que s'était permis de lui faire M. Paul Eudel. La preuve en est que, quelque temps après, celui-ci, pour lui montrer en quelle estime il tenait son talent, lui offrait d'envoyer son tableau à l'Exposition des Beaux-Arts de Nantes. Il va sans dire que M. Paul Eudel est très fier aujourd'hui de son acquisition et qu'il ne donnerait pas le *Sacrifice des Poupées* pour le prix qu'il lui a coûté. Il avait fait alors une bonne action en encourageant un jeune peintre qui donnait déjà de belles espérances, il se trouve à présent, grâce au chemin parcouru depuir par Luc-Olivier Merson, qu'il avait fait du même coup une belle affaire.

Toute sa vie d'ailleurs Paul Eudel a eu du flair. On n'est collectionneur qu'à ce prix. Si je vous contais où et comment il a acheté la commode ventrue, les deux fauteuils cabriolet, le lit à la dauphine en bois doré couvert et drapé de vieux damas rouge, la petite pendule en bronze doré, style rocaille, représentant les personnages de la comédie italienne, et tous les bibelots qui garnissent sa chambre à coucher, j'aurais de quoi remplir un volume. Mais quelque plaisir que

Digitized by Google

vous preniez à vous mirer dans les petits carreaux de glace des portes — encore un heureux souvenir de la grande galerie des glaces de Versailles et du Trianon, — il faut quitter cette jolie chambre tendue de satin gris perle pour visiter le Hall ou salon qui est une merveille. Oui une merveille d'ornement et d'architecture. Regardez-moi plutôt cette loggia qui surmonte la porte d'entrée. Ne dirait-on pas une loge de théâtre avec son lambrequin de soie rouge et ses belles cariatides? Admirez-moi ce plafond haut de six mètres, à caissons fond bleu, d'où pend un lustre énorme, cette cheminée Renaissance, grande comme un âtre, dont la frise sculptée rappelle les gravures de Marc-Antoine et dont la grille en fer forgé et les chenets de bronze Renaissance sont ouvragés comme des bijoux florentins. Que dites-vous de ces fenêtres décorées de vitraux anciens, et de cette tapisserie d'Anvers qui remplit à elle seule tout un panneau. Cette tapisserie semble sortir de la manufacture, tant elle est bien conservée. Elle représente le triomphe de Pétrarque, et ce sujet tout profane en double encore le prix, car presque toutes les tapisseries de l'époque sont empruntées à la vie des saints.

PORTRAIT-CHARGE DE LUC-OLIVIER MERSON
(Par lui-même)

Ici plus de bois de rose ni d'acajou, c'est le triomphe du noyer, du bois noir et du chêne. Bahuts et coffres, ont l'air sérieux du gothique et s'enlèvent en douceur sur le fond de damas rouge des tentures.

La seule note claire de ce vaste hall est fournie par un meuble Louis XIV recouvert de tapisseries de Beauvais et par un clavecin à fond d'or orné de peintures de Claude Gillot. Ces tapisseries représentent les fables de la Fontaine ; quant au clavecin, daté de 1646, c'est tout bonnement une perle rare. Il est célèbre dans le monde des arts et de la curiosité, la Revue de *l'Art* l'a fait dessiner et reproduire pour ses lecteurs et je connais un financier richissime qui en a offert 10.000 francs à M. Eudel. Mais M. Eudel y tient comme à la prunelle de ses yeux, c'est le clou de son salon, c'est la grande attraction de ses soirées d'hiver. Quand il donne une fête, c'est un régal pour l'oreille d'entendre sortir de cette grande boîte décorée comme les belles chaises à porteur de la Régence les sons maigres et doux de l'épinette mélancolique.

Une armoire en bois noir incrusté de cuivre, laisse voir à travers ses vitrines tout une collection admirable de vieux livres et de riches reliures. C'est un manuscrit aux armes du grand Dauphin, toute une série d'Almanachs royaux reliés en rouge avec un médaillon peint en miniature au milieu, une Bible ayant appartenu à Claude Eudel, bailli de Corbie en 1663, un exemplaire réglé des *Coutumes générales de Bretagne* imprimées à Rennes en 1581, dans une reliure superbe, semée d'hermines, aux tranches quadrillées.

Paul Eudel adore les vieux livres, mais, si j'en juge par les rayons de sa bibliothèque, je crois qu'il préfère encore les livres modernes sortis des belles presses de Didot, de Mame, de Quantin, de Jouaust, etc. Seulement il les veut en grand papier, sur peau de vélin, ou tout au moins sur Hollande. Et encore, pour leur donner plus de prix, sait-il les agrémenter d'autographes, de dédicaces curieuses, de portraits inédits ou peu connus, voire même d'aquarelles peintes sur les marges et en tête des chapitres. Régamey lui, a illustré de cette façon son *Truquage* et le *Théâtre de Madame* d'Edouard Pailleron ; Comba s'est mis en frais d'imagination pour en faire autant de *Germinal*. Si jamais ces volumes uniques passent dans une vente, il sera curieux de les voir disputés par les bibliophiles. Paul Eudel s'est fait une collection à part de romans contemporains. Chaque fois qu'un auteur à la mode publie un livre, il lui en demande la genèse, et ces pages explicatives sont mises en tête de l'ouvrage dont elles triplent la valeur. Il possède un exemplaire de la première édition de la *Mare au diable* avec un

Digitized by Google

très beau portrait ajouté de Georges Sand et un reçu de 2,500 francs donné par elle à MM. Giroux et Vialat pour ses droits d'auteur. Parmi ses manuscrits, je relève celui de *Louison* d'Alfred de Musset, intitulé : Une soubrette d'autrefois, et celui de *Madame Benoiton* de Sardou. Ce serait une erreur de croire que le poète des *Nuits* avait le travail facile. Le manuscrit de *Louison* est couvert de ratures, de vers effacés, interlignés, surchargés, repris et biffés de nouveau. Quant à *Madame Benoiton*, c'est le plus inextricable fouillis qu'on puisse voir. Chaque page est une immense toile d'araignée où l'on n'aperçoit que des pattes de mouche.

Mais le plus curieux manuscrit que contienne la bibliothèque de Paul Eudel c'est la correspondance relative à la candidature de Prévost-Paradol à Nantes. Je suis sûr que Ludovic Halévy y mettrait un prix considérable si elle était à vendre, car il n'a guère dans le dossier nantais de son malheureux ami que des brouillons de discours, des notes au crayon jetées sur un bout de papier entre deux visites électorales et les quelques lettres qu'il lui adressait de Nantes à la veille et au lendemain de la bataille. Mais Paul Eudel tient d'autant plus à cette correspondance inédite de Prévost-Paradol qu'il joua le principal rôle dans l'histoire de sa candidature. J'ai raconté tout au long cette histoire dans le journal la *Paix*, au moment de la mort de M. Gaudin. Je la reproduis ici presque textuellement, persuadé qu'elle intéressera les lecteurs de la *Revue*.

Lanjuinais était mort dans les premiers jours de janvier 1869. Comme il n'avait été élu à Nantes que grâce à la coalition de toutes les forces opposantes, il s'agissait de lui trouver un successeur qui pût recueillir à son tour les voix de l'Union libérale.

On avait d'abord songé à M. Waldeck-Rousseau, père de l'ancien ministre, mais il avait décliné cette candidature ; on l'aurait bien offerte à M. Dufaure, mais le *Phare de la Loire*, avec lequel il fallait compter, était hostile au vieux parlementaire. Laboulaye aurait eu des chances d'être agréé, mais il s'était porté à Versailles. C'est alors qu'on s'arrêta au nom de Prévost-Paradol que sa belle campagne contre l'empire avait rendu très populaire dans la bourgeoisie de l'Ouest. Je dis la bourgeoisie, car le peuple le connaissait à peine, et Prévost-Paradol était trop aristocrate pour exercer la moindre action sur lui. Choisi par les bourgeois de Nantes, il était condamné à ne récolter que leurs voix.

Ce fut M. Paul Eudel qui fut chargé de lui faire les premières ouvertures. Il avait eu l'occasion, quelques années auparavant, de causer avec lui dans son cabinet, et il avait gardé de ce court entretien, un excellent souvenir. M. Alphonse Cézard, le fils du grand raffineur de Nantes, avait publié une brochure pour combattre les idées économiques de M. Rouher et il avait prié M. Eudel, qui était alors son secrétaire, d'aller à Paris pour tâcher d'obtenir un article de Prévost-Paradol. C'est de là que dataient leurs premières relations.

Quelques jours après lui avoir offert la succession de Lanjuinais, M. Eudel recevait de Prévost-Paradol la lettre suivante :

Paris, 13 mars 1869.

« Monsieur,

« Je suis tout à fait disposé à accepter la candidature de Nantes et à vous seconder de toutes mes forces dans cette campagne, si vos amis et vous, qui connaissez le terrain mieux que moi, vous croyez le succès probable.

« Une défaite me serait assez sensible, non par amour-propre, — il n'en faut pas avoir en face du suffrage universel, — mais parce qu'elle rendrait plus difficile mon élection future, si une double élection de M. Thiers m'offrait une vacance à remplir, après les élections générales.

« Néanmoins, je vous le répète, si vos amis, vous-même, en un mot les principaux électeurs de M. Lanjuinais croient au succès, je serai tout à vous et j'ose espérer que le lien formé entre Nantes et moi par une élection de ce genre ne serait jamais rompu. Je crois, comme vous, possible de ramener le *Phare*, au moins à un second tour, s'il soutient d'abord M. Guépin. Quant à l'*Espérance du Peuple*, on la disait inclinée vers M. de Lareinty qui passe à Paris pour un adversaire très redoutable et que le gouvernement soutiendra officiellement ou *officieusement*, si j'entre en lice. Quant à mes principes, Monsieur, la *France Nouvelle*, si vous l'avez parcourue, et dix ans de polémique vous les ont fait connaître. C'est avant tout le gouvernement du pays par lui-même, soit en République, soit en monarchie et la nécessité *d'en finir* au plus tôt avec le gouvernement personnel.

« J'irais à Nantes incognito ou même publiquement (car il ne s'agit pas de banquet ni de fête(1), mais d'une lutte honorable), aussitôt que vos amis et vous le jugeriez convenable.

« Je vous remercie de votre lettre et je vous prie de me croire tout à vous.

« P. Paradol. »

Voilà donc Prévost-Paradol candidat ! Malheureusement, comme sa lettre le faisait pressentir, il devait se produire dès le principe dans le parti républicain un déchirement néfaste.

Certes, M. de Lareinty était un adversaire redoutable ; il était déjà ce qu'il est aujourd'hui, la mouche du coche du parti légitimiste, mais la candidature du docteur Guépin était bien autrement à craindre. Car il était presque certain que les légitimistes ne combattraient pas Prévost-Paradol, si Guépin ne se portait pas.

—

Le docteur Guépin était une de ces vieilles barbes, toutes confites dans la dévotion à la légende révolutionnaire, qui ne juraient que par Danton, Robespierre et la Montagne. La graine en est à peu près perdue,

(1) Prévost-Paradol venait de perdre sa femme.

Digitized by Google

Dieu merci. Tout jeune, il avait fréquenté l'école saint-simonienne et avait gardé de son commerce avec Enfantin et Pierre Leroux des habitudes de tolérance et de philantrophie qui lui avaient conquis de bonne heure l'amour de la démocratie nantaise. On ne saura jamais tout le bien que ce Raspail de province fit dans le pays, durant sa longue existence. Jacobin dans le sang, dévoué jusqu'à la mort aux « immortels principes », il appartenait comme médecin à tous les partis, et cet homme à la parole brusque, qui vécut et mourut en dehors de l'Eglise, avait des tendresses particulières pour les catholiques — prêtres ou fidèles — qui avaient recours à ses soins. Car ce n'était pas un médecin ordinaire, et comme oculiste il a fait des cures merveilleuses.

Mais quel pauvre homme, en politique ! Tour à tour commissaire du gouvernement, conseiller municipal, conseiller général, préfet du 4 Septembre, il ne brilla dans ces différents postes que par son dévouement à la République. « Aimable, un peu hâbleur, il n'avait aucune portée », m'écrivait un jour Mme Michelet.

Tel était l'homme dont il fallait à tout prix empêcher la candidature.

Prévost-Paradol partit pour Nantes le 22 mars, afin de s'entendre avec son comité sur les voies et moyens de la combattre. A peine arrivé, on lui conseilla d'aller voir Guépin. Il y alla et fut reçu d'une façon toute charmante. Guépin ne demandait pas mieux de s'effacer devant lui. Sa personne et son talent lui étaient également sympathiques, mais « il se devait à la démocratie » et, si les électeurs faisaient appel à son dévouement, il serait bien obligé d'y répondre. « Que vos amis, lui disait-il, voient les miens, vous connaissez mes opinions, je crois connaître les vôtres, c'est à vous de formuler un programme qui nous mette tous d'accord. »

Et Prévost-Paradol quittait le docteur Guépin dans le ravissement Mais il y avait trop longtemps que le vieux républicain brûlait d'envie d'être député pour en laisser perdre l'occasion. Aussi, pendant que les amis de Prévost-Paradol entraient chez lui par une porte pour le remercier d'abandonner si généreusement la place à l'illustre écrivain, les délégués de la « démocratie » entraient par une autre qui disaient à Guépin : « Vous savez, nous comptons sur vous ! »

Rien à faire, par conséquent, de ce côté-là.

Du côté du *Phare de la Loire*, mêmes difficultés, même réserve. Par cela seul que Guépin posait sa candidature, Mangin était forcé de rester sur le qui-vive. Certes toutes les sympathies du *Phare* étaient acquises à Prévost-Paradol. Mangin l'avait vu chez Eudel. On avait causé longtemps ensemble ; on s'était beaucoup plu. Le programme de Prévost-Paradol ne différait de celui d'Évariste Mangin que sur un point — celui des armées permanentes, dont l'illustre écrivain était un partisan résolu. De plus, Mangin avait la conviction que sa candidature était la seule — à supposer que le parti républicain fût uni — qui eût de grandes chances de vaincre.

Mais il ne pouvait pas lâcher Guépin, qui était la tête de la démocratie nantaise, sous peine de tuer du coup le *Phare de la Loire*. Aussi disait-il à Prévost-Paradol et à son comité : « Si vous voulez que je vous soutienne, empêchez Guépin de se porter... » Ou bien : « Couvrez-moi vis-à-vis de mon parti par des recommandations d'hommes tels que Jules Favre, Pelletan, Picard, etc., et, en cas de concurrence, je garderai la neutralité. »

Ce langage était on ne peut plus correct et je ne comprends pas qu'on ait reproché à Mangin d'y avoir conformé sa conduite. Tout homme de bon sens, ayant pour deux liards d'esprit politique, en eût fait autant. Que voulait-il, en effet ? empêcher la division du parti républicain qui depuis s'est consommée d'une façon si lamentable et sauver le siège de Lanjuinais. Lui seul voyait clair, les partisans de Guépin étaient aveugles.

* * *

En rentrant à Paris, le premier soin de Prévost-Paradol fut donc de chercher des patrons de droite et de gauche. De droite, pour le protéger contre l'*Espérance du Peuple* ; de gauche, pour lui assurer le concours ou tout au moins la neutralité du *Phare de la Loire*.

Le 26 mars, il écrivait à M. Paul Eudel :

« Cher Monsieur,

Merci de votre bonne lettre Je vous mets rapidement au courant de ce que j'ai fait. J'ai revu M. Picard qui est toujours *très ardent* pour moi. M. Mangin n'est pas venu le voir et M. Picard en était fort surpris. M. Favre est absent. Picard le priera aussi d'écrire. Il n'y a rien à craindre de ce côté. J'ai vu Pelletan, mon très ancien ami et décidé partisan. Il quitte aussi Paris, mais non sans avoir écrit à M. Mangin, à Nantes. Il n'y a rien à faire de M. Pichat. Je ferais aisément écrire M. Rochefort ; mais il faut réfléchir si son intervention ne serait pas plus nuisible qu'utile. Mon but est de faire envoyer à M. Mangin des lettres *publiques* signées de J. Favre, Pelletan, Simon, Picard et tout ce qu'il voudra dans cette nuance afin de le couvrir dans son propre parti !

« Quant à la droite, le général Changarnier à écrit à Mme de Lamoricière à Rome, afin qu'elle écrive à tous les amis de son mari.

« Je verrai M. de Falloux, qui est à Paris, et M. Mercier-Lacombe, afin qu'il écrive à l'évêque. Je vais écrire à M. Dupanloup, parce qu'il ne viendra guère avant la fin d'avril pour nos élections de l'Académie française. Il serait bon de faire remarquer aux légitimistes le dernier article de M. de Falloux (*Correspondant du 25 mars*). Il y parle de la question romaine — comme moi-même et la subordonne à la question intérieure.

« Maintenant, cher monsieur, plus je songe à tout cela, plus je crois qu'au lieu de chercher à décider directement les deux journaux ou l'un des deux à prendre, en lançant mon nom, une responsabilité qui naturellement leur pèse vis-à-vis des leurs, il vaudra mieux avoir dans un certain temps une nouvelle réunion d'électeurs qui m'offrira décidément la candidature. J'accepterai par lettre publique et le *fait ainsi*

Digitized by Google

accompli entrainera les deux journaux, tout en dégageant leur responsabilité, quant à l'initiative de la candidature. De plus il vaut mieux sortir d'abord du choix d'un comité d'électeurs que de la désignation arbitraire des journaux. Causez de cela avec vos amis quand vous en aurez l'occasion et croyez moi tout à vous de cœur. »

« P. PARADOL. »

Comme on le voit Prévost-Paradol se rendait parfaitement compte des difficultés de la situation.

Cependant les patronages qu'il avait sollicités lui arrivaient en foule.

Jules Favre lui écrivait, le 27 mars, en ces termes:

« Mon cher confrère,

J'allais monter en voiture pour aller plaider à Laon lorsqu'on m'a remis votre lettre, et cette circonstance vous explique le retard de ma réponse. Quant à mes dispositions, vous n'en pouvez douter. *Je regarderai comme un service rendu à mon pays, et en même temps comme une bonne fortune toute occasion qui me sera donnée d'être utile à votre candidature*; mais elle n'est pas de celles qui ont besoin de recommandation, elle va d'elle-même, portée sur votre juste renom qui suffit à tout. Néanmoins *je suis prêt à faire tout ce qui vous paraîtra nécessaire*. Si vous pouvez me faire interpeller, ce sera mieux, sinon *montrez-moi la route où vous voulez que je m'engage, et j'y marcherai sans hésiter, puisque le but sera votre succès.* »

« JULES FAVRE. »

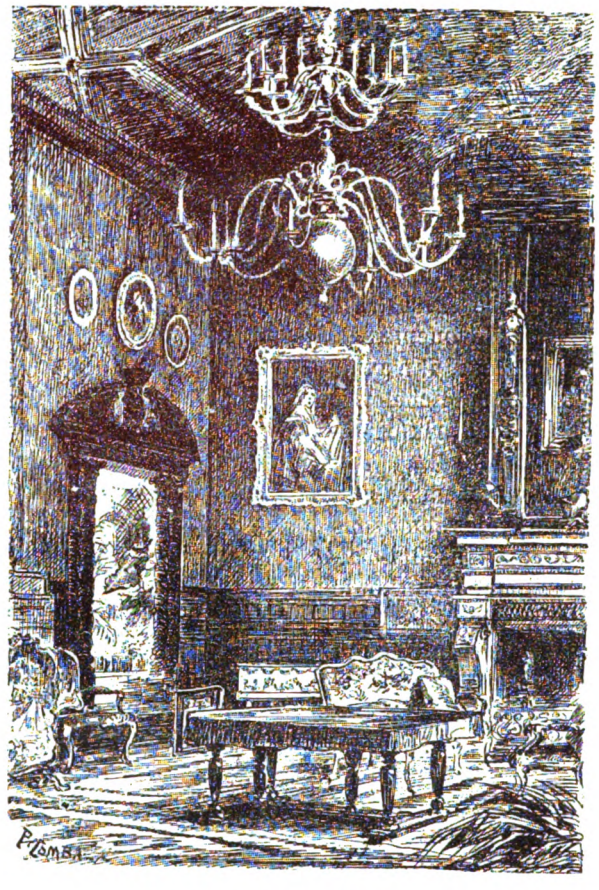

LE HALL DE PAUL EUDEL

D'un autre côté, M. Arthur Picard se chargeait d'adoucir, ce sont les termes mêmes d'une note de Prévost-Paradol, le *Réveil* et l'*Avenir*. Et le 31 mars, Prévost-Paradol écrivait à M. Eudel : « Je vais m'occuper de M. Janicot. Je l'ai plusieurs fois rencontré et je crains que, sans l'ombre d'un motif, il ne soit mal disposé à mon égard. Il serait pourtant bien embarrassé de se prononcer contre ma candidature, une fois qu'elle serait posée. Pelletan a dû écrire à M. Mangin; il écrira quand on voudra. M. Simon de même, M. de Falloux doit agir après nos élections académiques, en allant à Nantes, mais cela nous rejette à la fin d'avril. Je crois que la candidature ainsi posée, une lettre publique de lui ne se ferait pas attendre. »

Elle ne se faisait pas attendre en effet, et dans le dossier que j'ai sous les yeux je trouve les lettres les plus chaudes des personnages les plus considérables. Il y en a de M. de Falloux, de M. le duc de Broglie, de M. le comte d'Haussonville, de Picard, de Pelletan, de Jules Simon, etc... Tant de témoignages auraient dû faire hésiter le docteur Guépin. Il n'hésita pas. Du reste, parmi les patrons de Prévost-Pardol quelques-uns étaient passablement suspects à la démocratie, dont Guépin se disait le très humble serviteur. Le nom seul de M. de Falloux sonnait mal aux oreilles républicaines. Prévost-Paradol en avait d'ailleurs conscience. Il avait beau dire : « Je crois que si l'on pouvait rassurer le comité Guépin sur mes opinions et leur faire voir qu'il n'y a pas d'abîme entre la République et moi, on le rendrait plus traitable, » ce comité ne le supposait pas capable de se prononcer publiquement contre le pouvoir temporel du pape et pour la séparation de l'Église et de l'État, qui faisaient partie du programme démocratique.

Aussi, quand il apprit que Guépin se portait décidément contre lui, lui laissa-t-il le champ libre, comme en témoigne la lettre suivante :

Paris, 13 avril.

« Cher Monsieur Eudel,

« Mille fois merci de votre bonne lettre et du numéro du *Phare*. M. Mangin ne pouvait mieux faire. Mais vous sentez bien qu'il n'y a rien de sérieux à faire entre la candidature Guépin, Lareinty et quelque bon candidat officiel comme M. Doré. La défaite serait plus que certaine et un peu ridicule.

« Il va sans dire que je suis toujours là, si M. Guépin se retire. Mais il ne le fera certainement pas désormais. Quant aux conditions que le *Phare* lui impose, pourquoi ce brave homme en serait-il embarrassé ? Il n'a pas à craindre d'être jamais au pouvoir ni d'encourir aucune responsabilité ; il pourrait donc ajouter la suppression de tous les impôts à celle du recrutement sans s'engager à grand'chose.

Digitized by Google

« Je considère la campagne comme finie, mais j'en garderai toujours un bon et affectueux souvenir et j'espère bien que vous me regardez toujours comme votre ami dévoué. »

« P. PARADOL. »

C'était la flèche du Parthe.

Comment se fait-il qu'après avoir écrit cette lettre de désistement il soit rentré en scène moins de quinze jours après? La chose est inexplicable. A la suite de la retraite de Prévost-Paradol, Paul Eudel était parti pour l'Espagne. Un jour, il apprend à Séville que ses amis les Paradoliens, comme on les appelait, MM. Lauriol, de Flornoy, Lechat, Colombel, Normand, etc., etc., étaient allés relancer leur candidat jusqu'à Paris, faisant miroiter à ses yeux le titre de député qui le séduisait tant, et que Prévost-Paradol était parti derrière eux pour Nantes. Il revient en toute hâte, court à l'hôtel de France où Paradol était descendu et le trouve en train de se faire la barbe devant une petite glace qu'il avait accrochée à la fenêtre de sa chambre.

— Quelle folie on vous a fait faire là, lui dit Eudel.

— Mais puisque vos amis me promettent la victoire!

— Inutile de vous faire la barbe, vous êtes rasé d'avance.

CORBEILLE EN FER FORGÉ
(Collection de M. Paul Eudel)

Ce n'était que trop vrai.

L'empire venait de susciter une quatrième candidature qui devait l'emporter sur les trois autres.

Non que M. Gaudin fût populaire à Nantes.

Il y était presque inconnu; mais il avait une grande situation, une grande fortune, et le gouvernement s'était juré de le soutenir par tous les moyens, par la pression et par la fraude, pour faire échec à Prévost-Paradol qui n'était pas seulement l'ennemi de l'empire, mais encore l'ennemi personnel de l'empereur.

Malgré tout, Prévost-Paradol ne cessait d'avoir confiance. Il était tant fêté, tant adulé dans le haut commerce et la bourgeoisie de Nantes! C'était à qui l'aurait possédé; tout le monde lui faisait risette et lui, tout entier à son rêve, prenait cela pour argent comptant. Il faisait ses tournées à cheval, la rose à la boutonnière, le cigare à la bouche, et le sourire aux lèvres. On eût dit un grand seigneur, visitant ses terres? Quand il arrivait dans un bourg, les gros bonnets se découvraient respectueusement devant lui. Mais le peuple ne bougeait pas et le *cours* (1) non plus.

En dépit des belles paroles de M. de Falloux et de la recommandation de l'évêque d'Orléans, les nobles avaient pris parti pour M. de Lareinty, personnage remuant, frétillant, bredouillant, qui par son entrain, sa verve et sa crânerie avait gagné tous les cœurs.

—

Cependant à mesure que le jour du scrutin approchait, Prévost-Paradol perdait de son assurance.

(1) Le cours Saint-Pierre, habité par les légitimistes.

Lisez les lettres qu'il envoyait à son ami Ludovic Halévy:

Nantes, dimanche 9 mai 1869.

« Cher Ludovic,

« J'aimerais mieux courir le bois à cheval avec toi, même sur un petit arabe, que d'être candidat ici ou ailleurs. Oh! mon Ludovic, comme je serai consolé aisément si j'échoue; pour quelques bons Français éclairés et honnêtes dont la vue réjouit le cœur, combien de vilaines gens et surtout d'imbéciles, car après tout les sentiments vraiment mauvais sont rares, mais la bêtise est maîtresse du monde. Tu n'imagines pas ce que sont les cléricaux d'ici, comme on les appelle, et le parti avancé est plus sot encore. Les uns veulent qu'on leur promette d'abolir l'armée et les impôts; les autres mettent tout sous les pieds du pape. Et quand on pense que la France en est partout là, comment être tenté de mettre la main aux affaires dans ces temps-ci!

« Je parlerai ce soir de mon mieux, mais je ne ferai ni une concession ni un mensonge. Je le voudrais que tu sais que je ne le pourrais pas, tant ma nature s'y refuse.

« Je me montrerai bien tel que je suis, et si je ne leur conviens pas et qu'ils me laisse académiser comme devant, je serai loin de m'en plaindre.

« Je fais toutes sortes de beaux et doux projets en cas d'échec et, à quarante ans il est largement temps de commencer une vie nouvelle.

« Néanmoins, je vais combattre comme un lion, et, si je suis nommé, tu sais que je prendrai la bataille au sérieux; mais quelle vraie délivrance si je ne le suis pas!

« Mille tendresses.

« ANATOLE. »

Il ne fit en effet ni une concession ni un mensonge! M. Ludovic Halévy possède le canevas de son discours

Digitized by Google

de la Bourse, divisé par tranches et contenant le sommaire des articles à traiter. En le comparant avec le discours imprimé, on a plaisir à reconnaître qu'il demeura fidèle, malgré les cris et les protestations, à son programme, à sa pensée première. Il s'était déclaré, dès le principe, partisan des armées permanentes ; il s'expliqua sur ce point avec une telle chaleur, une telle éloquence, que les adversaires restèrent bouche bée ; mais où ils prirent leur revanche ce fut sur la question du pouvoir temporel. Nous avons vu que Prévost-Paradol la subordonnait à la question intérieure. Les lareintystes, ne comprenant pas, crurent qu'il biaisait, qu'il voulait fuir la discussion par la tangente. Alors un d'entre eux, clérical farouche, se cramponna à la tribune et le regardant dans le blanc des yeux :

— Etes-vous, oui ou non, pour le pouvoir temporel, lui cria-t-il ?

Prévost-Paradol ne voulait pas répondre En disant oui, il risquait de s'aliéner bon nombre de républicains En disant non il s'aliénait sûrement les légitimistes. Aussi se bornait il à répéter qu'il subordonnerait cette question grosse de périls à la question intérieure. Mais l'autre :

— Je constate que vous ne m'avez pas répondu.

Quelle séance ! jamais peut-être Nantes n'en vit une pareille. Ecoutez le récit qu'en faisait le lendemain Prévost-Paradol à son cher Ludovic :

« Nantes, mardi 11 mai 1869.

« La soirée d'hier a été bien amusante.

« Figure-toi la Bourse remplie de plus de deux mille personnes, une estrade, une tribune, un commissaire de police et un tapage d'enfer pendant une demi-heure. J'étais là, les bras croisés, attendant le silence, et il me semblait aussi impossible d'être entendu qu'en pleine mer. Mais, quand j'ai compris que c'était des Guépinsistes et des Lareintystes qui avaient résolu de m'empêcher de parler, la colère m'a pris et j'ai commencé si haut et si clair que le silence est venu et que j'ai parlé deux heures avec un vrai succès. Je ne voyais plus rien que la chose à dire et l'effet produit, et j'ai découvert avec plaisir que c'est mon vrai métier.

« Tu verras probablement dans les journaux un abrégé bien maigre de tout ce que j'ai dit là ; mais j'ai été bien surpris en relisant ce matin les notes d'un avocat d'avoir pu parler comme je l'ai fait. Malgré ce qu'on me dit de mon succès, je ne crois pas l'effet très favorable. J'ai été vraiment éloquent, parce que j'ai été dur et insolent pour des adversaires que je croyais voir en face et que j'avais un plaisir extrême à mettre en déroute.

« Cher Ludovic, je sens que je plais de plus en plus et beaucoup à tous les gens sensés et honnêtes de Nantes ; mais la queue gauche et la queue droite m'exècrent et avec grande raison. Le commissaire n'a rien dit et le préfet ne bouge pas. Les Bretons sont le plus sérieux et le plus indépendant des peuples. On les ménage comme sous les anciens rois ; ils sont très libres par caractère et parce qu'on les connaît. Ce sont d'ailleurs de braves gens.

« A toi de cœur,

« ANATOLE. »

Oui, il plaisait beaucoup aux gens sensés et honnêtes ; seulement il s'abusait sur leur nombre. En vain se fatiguait-il à discourir, la partie était perdue d'avance. Mais, comme il l'écrivait, huit jours avant les élections, à Ludovic Halévy, « il était un colis dans les mains de son comité : ils l'emballaient, le déballaient, le faisaient parler, le remportaient, et ainsi de suite du matin au soir, de telle sorte qu'il ne pouvait même pas aller embrasser sa fille Lucy ni lui écrire (1) ».

Tant de fatigues devaient aboutir à la « défaite ridicule » qu'il redoutait si fort. C'est à peine s'il obtint quinze cents voix le 23 mai. Il est vrai que c'étaient les voix des « gens sensés et honnêtes ».

— Si on pesait mes votes, disait-il le soir de la bataille, je l'emporterais par le poids.

Le lendemain il se désistait dans une lettre rendue publique (car il y avait ballotage) et voici le petit mot qu'il écrivait à M. Eudel, après le second tour de scrutin qui devait causer de si grands troubles à Nantes :

Paris, 8 juin.

« Cher monsieur,

« Merci de votre dépêche. C'est en effet la fin de notre propre bataille. Elle m'afflige pour Nantes qui retombe en officiel et qui méritait mieux. Nous avons du moins la consolation de n'avoir pas l'échec de Nantes sur la conscience. Ce sont sûrement les voix de la droite qui ont manqué à M. Guépin, comme nous l'avions toujours dit et prévue, ce qui justifie amplement notre essai infructueux d'union libérale. *Après tout la France est réveillée et la fin des mauvais jours approche.* C'est le principal.

« A vous de cœur,

« P. PARADOL. »

« La fin des mauvais jours approche ! » hélas ! et la fin de sa vie aussi. Qui lui eût dit à ce moment que moins de dix-huit mois après il se tirerait trois coups de pistolet, en Amérique !

Chaque fois que je pense à cette fatale élection de Nantes, j'en veux à mes compatriotes, à tous ceux qui brisèrent l'avenir de Prévost-Paradol, en refusant de lui confier les intérêts de la grande cité. Car il est bien certain que, s'il avait été élu député à la place de M. Gaudin, il n'aurait pas accepté le poste d'ambassadeur à Washington.

Il avait découvert que la tribune était *son vrai métier*, il serait resté à la Chambre et Dieu sait la place qu'il y eût conquise....

LÉON SÉCHÉ

(*A suivre*).

(1) Les filles de Prévost-Paradol passaient tous les ans une partie de l'été chez une vieille amie de la famille, à Varades, près d'Ancenis.

Digitized by Google

ROCHE-QUI-BRANLE

A. M. P. Bézier.

Roche-qui-branle devait son nom à son manque d'immobilité; car elle s'agitait comme une dent gigantesque dans son alvéole, elle élevait sa silhouette grise à la face des cieux, en pleine lande bretonne, profilant son ombre sur les ajoncs et les bruyères.

La pierre se dressait haute et superbe, parce qu'elle était l'ornement aussi bien que la gloire du pays. Ce bloc fiché en terre, statue des temps anciens, représentait un dieu celtique, autour duquel les druidesses, vêtues de longues robes blanches et couronnées de feuillage, jadis exécutaient des rondes.

De plus Roche-qui-branle dévoilait l'avenir; les jeunes filles s'en approchaient, le cœur palpitant d'espoir; car si la pierre oscillait sous la main, l'heureuse créature à laquelle échouait cette faveur était assurée de se marier dans un bref délai, surtout si l'intéressée était riche ou gentille.

Le monolithe jouissait d'un renom mérité. Pourtant la calomnie qui s'attaque à toutes les célébrités n'épargnait point Roche-qui-branle. Les personnes, déçues dans leur espérance et qui en voulaient à la pierre, prétendaient qu'elle était maudite, et de plus hantée, la nuit, par Petit-Jean, le cousin germain des poulpiquets ou des korrigans de la Basse-Bretagne. Ce personnage diabolique prenait toutes les formes et jouait mille niches, mille tours drôlatiques aux attardés sur la lande. Ce bruit paraissait d'autant plus mal fondé que l'on ne vit jamais que les alouettes perchées sur le monolithe.

Les gentils oiseaux, avant d'égréner dans l'espace leur chapelet de notes perlées, avant de monter vers les hautes régions de l'air, lissaient leurs plumes, donnaient les derniers coups de bec à leur toilette, sur Roche-qui-branle. Donc, les insinuations malveillantes qui s'attachaient à cette pierre étaient erronées. Du reste, le monolithe eût-il été noirci par toutes les ignominies possibles, l'attention dont l'entourait M. le maire eût suffi pour le blanchir.

Ce magistrat y voyait non-seulement un débris du passé, mais encore une borne naturelle de la commune, une colonne d'Hercule qui, de loin, lui montrait jusqu'où s'étendait son pouvoir. Aussi en raffolait-il, et le brave homme n'eût pas donné la pierre en question pour un empire.

Et puis, entre nous soit dit, M. le maire caressait l'espoir que, un jour ou l'autre, en souvenir de sa bonne administration, la postérité reconnaissante, lui éléverait une statue sur Roche-qui-branle, consolidée et rendue immobile pour la circonstance.

Hélas! un coup de pioche renversa la brillante perspective. M. le maire avait calculé sans la cupidité de l'un de ses administrés.

∴

Le père Grigou était l'esclave de sa femme, mais tout en acceptant son empire, le mari préférait à sa légitime moitié, une maîtresse à laquelle il avait donné ses plus chères affections, c'était la pièce de cent sous. Le bonhomme ne voyait, dans ce monde, qu'une seule chose: le gain; sans nul doute il eût abattu la clocher de son village, s'il eût cru en tirer profit.

Ne s'imagina-t-il pas que Roche-qui-branle se dressait, sur la lande, dans un but autre que pour l'agrément des alouettes, la joie des jeunes filles, la satisfaction de M. le maire? qu'elle recouvrait un trésor?

Lorsqu'on avait, à sa portée, la fortune, il fallait être bien simple pour ne pas la recueillir, presque sans efforts, en renversant une pierre plus ou moins solide, déjà branlante.

Le bonhomme tenta l'aventure pendant une nuit fort orageuse et remplie par les clameurs des éléments déchaînés.

L'avare prend une pioche, quitte le toit conjugal, et, malgré la tourmente il se dirige vers la lande. Bientôt devant lui le menhir se dresse avec un prestige, que, en ce moment, tout semble justifier.

Dans le ciel sombre, le croissant monte, par intervalle entre deux nuages, ses cornes menaçantes; les hiboux, les chouettes, les orfraies, jettent dans la nuit leurs cris lugubres; les chiens aboient, hurlent, dans le lointain; secoués par le vent les genêts, les bruyères, les ajoncs courbent leurs extrémités vers le sol; enfin la lande proteste à sa manière contre le forfait qui va s'accomplir, contre la destruction de son plus bel ornement.

Le père Grigou, n'est qu'à demi rassuré devant une pareille manifestation; il se rappelle l'hôte dangereux que la rumeur publique attribue à Roche-qui-Branle.

Le bonhomme, sur le point de frapper et de brandir sa pioche, hésite, prête l'oreille. La tempête, de plus en plus furieuse, parcourt l'espace, s'envole rugissante, effleurant de son aile le menhir qui rend une plainte, gémit et semble pleurer sa ruine prochaine. Diantre! se dit l'avare, bien sûr le diable s'en mêle, pourvu qu'à son tour Petit-Jean n'intervienne pas! En ce cas, père Grigou, tu paierais cher ton audace! Ma foi, tant pis, on ne devient pas riche sans peine!

Pan! le Vandale donne un coup de pioche, puis deux, puis vingt; pan! pan!

La base du monument se dégage; le géant de pierre s'incline, tombe lourdement et fait trembler le sol.

Grigou pousse une joyeuse exclamation: dans la cavité, tout à l'heure occupée par le menhir, sous les pâles lueurs du croissant mis à découvert par les nuages, brillent deux escarboucles! L'avare se penche, allonge la main et saisit... un crapaud! Oui, à la place d'un trésor, un horrible spécimen de l'ordre des batraciens, le corps terreux et couvert de verrues, avait élu domicile sous Roche-qui-Branle. Ses prunelles lumineuses, aux reflets d'or, imitant l'escarboucle, avaient trompé Grigou. Le bonhomme lâche prise, il frissonne de la tête aux pieds.

— Oh! pense-t-il, c'est lui! c'est Petit-Jean! et, laissant là le crapaud fort surpris de cette aventure et tout gonflé d'indignation, voilà Grigou de fuir, mais de fuir ventre à terre.

La tempête redouble ses clameurs; les ajoncs brandissent leurs dards épineux, sifflent comme des serpents; notre homme se croit tombé dans un véritable nid à reptiles et il n'en court que mieux. Il arrive presque mourant près de femme, laquelle, fort en colère, le reçoit fort mal:

— D'où venez-vous? mauvais sujet! ne rougissez-vous pas de rentrer si tard, à votre âge?

Le criminel baisse la tête et se renferme dans un silence prudent; mais le malheureux n'est pas au bout de ses peines. Vous allez voir.

∴

A l'aube, le lendemain matin, qui fut étonné sur la lande? Ce furent les alouettes, lorsqu'elles n'aperçurent plus leur perchoir habituel: les alouettes sont légères, inconstantes et de plus, en leur qualité d'oiseau, fort volages. Elles eurent bientôt oublié l'incident et n'en continuèrent pas

Digitized by Google

moins, dans la nue, leur chanson matinale. Certes, elles furent moins chagrines que les jeunes filles.

En voilà de pauvres mignonnes qui pleurèrent à chaudes larmes, en apprenant que Roche-qui-Branle ne branlerait plus et ne serait plus un oracle, puisque la malheureuse gisait étendue sur le sol!

Pensez donc, une pierre qui était la confidente de si jolis secrets! Et elle était réduite à un pareil état!

Elle méritait bien un pleur et les jeunes filles se montrèrent justement affligées. Elles ne furent pas les seules. Si M. le maire, lui, ne pleura pas, il n'en fut pas moins profondément vexé.

Dans la chute de son piédestal rêvé, il vit une insulte à sa personne.

Ah! s'il venait jamais à connaître l'auteur d'un pareil méfait, malheur à lui! Oui, mais pas si simple, le père Grigou se tient sur ses gardes.

Cependant, le premier magistrat de la commune ne désespère pas de se venger, un jour ou l'autre, et, afin de découvrir le coupable, il promène sur ses administrés un œil inquisiteur.

Au fond, si quelqu'un est rassuré, ce n'est pas Grigou. Il faut qu'il affronte de temps en temps les regards terribles d'un magistrat.

Là ne se bornent point les tourments du criminel; son sommeil est troublé par le cauchemar; tantôt l'avare se sent écrasé par le poids d'une lourde pierre qui lui pèse sur la poitrine, tantôt il s'éveille en sursaut menacé par un monstre gigantesque, qui arrive en sautillant, la gueule ouverte, comme pour le dévorer.

Il serait donc traqué par trois ennemis à la fois, par un maire, un menhir et un énorme batracien.

Ces trois personnages peuvent certes compter pour quelque chose; eh bien, il paraîtrait qu'ils ne sont rien auprès d'un quatrième ennemi, je veux parler de la compagne de l'avare.

Cette furie ne peut oublier l'escapade de Grigou; elle s'imagine qu'il y a, là-dessous, non pas une Roche-qui-Branle, mais une rivale et se forge un tas de chimères qui la rendent exaspérée.

L'intérieur de l'avare est transformé en un véritable enfer où, du matin au soir et du soir au matin, on entend crier et tempêter une voix hargneuse: l'épouse assaille son époux de reproches et l'accable de toutes sortes d'épithètes.

Morale: respectons les dolmens, les menhirs, les peulvens, ces idoles de nos pères. A l'occasion, de peur qu'ils ne disparaissent, mentionnons ces monuments mégalithiques dans de beaux et intéressants volumes: mais de grâce ne les détruisons pas et, si nous sommes mariés, ne quittons jamais notre femme, la nuit, pour les renverser.

J. Louail.

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS
DE RENNES

Artistes bretons et angevins

Troisième article

MM. Mahéo, Rouault, Busnel, Rauch, Gilbert Miriel, Riou, Gallot, Tancrède Abraham, Charton, Marks, Liégeard, Gaston Le Mains, Yan Dargent, Mmes Roy, Vassel et Giffard.

LE GRAND SALON

Ici encore les œuvres des Bretons dominent.

Notre attention est particulièrement appelée par les trois magnifiques fusains de M. Mahéo (nos 859, 882 et 898).

Le premier est un paysage de Basse-Bretagne. Des moulins couverts en chaume, au bout d'un étang. Une paysanne et sa vache dans les grandes herbes du marais, de beaux arbres et de l'eau d'une merveilleuse limpidité.

La seconde est la *Mer montante à la pointe de Primel* (*Finistère*). La mer, le lendemain d'une tempête, est encore forte, et vient battre des rochers sauvages, recouverts d'une végétation marine qui les fait ressembler à des ruines.

Enfin, le troisième est un paysage des environs de Morlaix, lui aussi plein de poésie et de fraîcheur. Un moulin au bord de l'eau et des études d'arbres admirables.

Nul ne sait rendre comme Mahéo la transparence de l'eau, les méandres d'une rivière et la perspective des arbres le long des rives.

Cet artiste, qui est né à Dinan, habite Morlaix. Il expose depuis fort longtemps au Salon où ses fusains sont très appréciés. Plusieurs d'entre eux — comme toutes les belles œuvres de nos artistes français — ont été achetés pour l'etranger.

M. Gustave Rouault nous a envoyé plusieurs portraits à la plume, d'une finesse d'exécution remarquable et d'une ressemblance parfaite: ce sont ceux de MM. Giboutet et Le Noble, agents supérieurs de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, et de M. Decombe, notre sympathique vice président de l'Exposition des Beaux-Arts.

M. Rouault est l'auteur d'un grand nombre de portraits du même genre, dont quelques-uns ont été acquis pour notre Musée. Il vient de nouveau affirmer un fond de savoir qui lui vaut, à notre avis, les plus grands éloges.

Son étude de dessin au grattoir – la seule de ce genre — est également bien réussie et surtout très originale. Elle représente un vieil ermite en prières.

∴

M. Théophile Busnel est un artiste breton dont la réputation n'est plus à faire. Les éditeurs d'ouvrages de luxe recherchent ses dessins. C'est lui qui a illustré la *Bretagne artistique*, publiée à Nantes il y a quelques années, ainsi que le *Mariage de Pantin*, charmante publication pour enfants, qui contient une chanson devenue populaire, *les Sabots d'Anne de Bretagne*. C'est également lui qui a illustré la *Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine*, et tant d'autres ouvrages dont nous ne nous rappelons plus les noms.

M. Busnel, qui habite Brest, a envoyé à notre Exposition des aquarelles et des dessins.

La *Foire du Menez-Bré* (*Côtes-du-Nord*) (no 775), et la *Première danse après le mariage à l'église, à Port-Launay* (*Finistère*) (no 783), sont de fort jolies aquarelles. Mais l'artiste nous permettra cependant de lui adresser un tout petit reproche. Il a, selon nous, beaucoup trop sacrifié le paysage à ses bonshommes bretons.

Ses dessins à la plume, retouchés de lavis, l'*Annonce des luttes* (*Morbihan*) (no 851), et la *Fête du bourg* (no 858), sont d'une vérité saisissante et méritent force bravos.

Nos 848 et 903. — *Soir d'automne* et le *Château de Josse-*

Digitized by Google

lin, signés Rauch (Théodore), pèchent par la dureté, et nous verrions avec plaisir que ce jeune dessinateur — qui a fait cependant des progrès — donnât plus de souplesse à son dessin.

Le grand fusain de Gilbert Miriel (n° 872) nous laisse froid. L'auteur s'est trop attaché aux détails, au détriment de l'ensemble. Une même gamme règne dans tout le tableau, chose contraire aux règles de la perspective. A notre avis, le dernier plan aurait pu être sacrifié entièrement.

M. Riou (Edouard), de Saint-Servan, nous a adressé des merveilles. Ses *dessins sur bois, avant la gravure* (n° 891), ses *Vues de Saint-Malo et de Paramé* (n° 904), et surtout ses trois dessins pour la publication du *Tour du Monde*, de la maison Hachette (n° 905), sont de petits chefs-d'œuvre. Il est impossible de dessiner avec plus de chaleur et plus de vérité. M. Riou est un artiste du plus grand mérite. Les récompenses qu'il a obtenues l'ont fait classer hors concours, et lui ont valu la croix de la Légion d'honneur.

Le *Coin du bois de Kinipily*, fusain de Gallot (n° 879), ne serait pas mauvais s'il était moins poussé au noir.

Les portraits d'enfants de Mme Roy obtiennent du public un succès incontesté. Celui de Mlle Jeanne G''' (n° 740) est surtout ravissant.

Tous nos compliments également à M. Tancrède Abraham, pour ses quatre aquarelles réunies dans un seul cadre portant le n° 729.

Mentionnons aussi quatre magnifiques éventails signés Charton (n° 795), Marks (n° 796), Vassal (Eugénie) n° 797, et Giffard (Charlotte) n° 798. Ils sont dessinés avec habileté et coloriés de tons frais et harmonieux.

∴

On rencontre, près Rennes, sur la route de Paris, en face l'Asile d'Aliénés de Saint-Méen, un sentier qui s'en va, à travers champs, dans un chemin creux conduisant aux buttes de Coësmes. Sur le bord de ce chemin est une vieille ferme — la ferme de Launay — qui, malgré son air délabré et misérable, a un aspect vraiment pittoresque.

Devant est un puits, et à côté est un grand châtaignier dont les racines sortent de terre, et qui a de puissants rameaux recouvrant tout le chemin.

C'est là que M. Liégeard, l'élève de Robbes, est allé chercher le sujet de son aquarelle cataloguée sous le n° 589. Son étude est excellente. Elle a dû être faite en mars ou avril. La ferme est bien dessinée, le châtaignier a été très travaillé, et les chênes du talus voisin ont encore leurs feuilles rougies par les gelées de l'hiver.

M. Liégeard a d'autres aquarelles (n°s 792 et 935) qui sont également bien réussies.

N° 606. — Le paysan de M. Gaston Le Mains, assis sur un banc et nettoyant son fusil, est superbe. Cette aquarelle a pour titre : *Préparatifs de guerre*. Le bonhomme est bien posé et nettoie son *flingot* consciencieusement.

Le dessin à la plume de M. Théodore Rauch : *Soir d'automne* (n° 848) est fort remarquable.

Nous n'en dirons pas autant des lithographies en couleurs de M. de Laage : *Tête de tigresse sortant d'un massif de bambous* (n° 716) ; *Tigres et cerf* (n° 880) ; *Etude de chat* et *Tête de Lion* (n° 881). On n'y rencontre ni dessin, ni caractère, ni effet.

Quant aux fusains de Yan Dargent, il nous faudrait des pages pour les analyser. Sa *Mort du Barde* est à elle seule tout un poème. Les rochers transformés en géants qui se voilent la face, les arbres qui se livrent à une lutte acharnée, les deux paysans épouvantés qui fuient à toutes jambes, tout cela est merveilleux.

Le *Paysage près Ploudalmezeau*, également de Yan Dargent (n° 883), est aussi extrêmement remarquable.

AD. ORAIN.

(à suivre)

PORTRAIT DE EUGÈNE BONNEMÈRE

(Voir le dernier n° de la Revue)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

LA LIGUE DES PATRIOTES

Elle fait tant de bruit depuis quelque temps, que nous éprouvons le besoin de nous expliquer un bonne fois à son sujet. Oh! ne craignez rien, nous ne casserons pas les vitres, nous n'appellerons point les gros mots à notre secours — les sottises n'ont jamais constitué que de mauvaises raisons — nous saurons retenir l'expression de notre colère. Car le rôle que joue actuellement la Ligue, rôle tout nouveau dans son histoire et qui provoque dans son sein des déchirements malheureux, ce rôle-là révolte quantité de gens qui pour ne pas faire partie de ses cadres n'en sont pas moins patriotes. Et c'est navrant de voir tourner à la confusion des langues, à la tour de Babel, au gâchis une œuvre si bien commencée et qui nous a rendu déjà de si grands services.

Oui, de très grands services. Nous savons bien qu'on les conteste dans un certain milieu, mais c'est être de

Digitized by Google

mauvaise foi, c'est nier le jour que de refuser de les voir.

Qui donc a su, nous ne dirons pas rallumer, ce fut l'œuvre de Gambetta, mais entretenir dans le pays, depuis dix-sept ans, le feu sacré du patriotisme et jusqu'au fond de la province, jusque dans le dernier village semer la bonne parole et faire croire à la Revanche ? C'est la Ligue des Patriotes.

Qui donc a créé, sur toute l'étendue du territoire français, ces sociétés de gymnastique que nous voyons défiler, clairons en tête, dans toutes les cérémonies publiques ? — C'est la Ligue des Patriotes.

Déroulède, il faut savoir lui rendre justice, a dépensé dans cette œuvre immense des trésors d'activité inappréciables.

Il était riche, il avait du talent, il avait débuté par un coup de maître dans la carrière des lettres, il pouvait comme tant d'autres faire du théâtre et du livre. Il préféra l'épée à la plume, l'action au travail de cabinet, et, pareil au vieux Arndt dont les chants soulevèrent en 1812 la Prusse contre la France, il devint le Tyrtée de la République.

Né dans une famille dont les attaches passaient pour être bonapartistes — on sait que Déroulède est le neveu d'Emile Augier — il commença par se rallier à la forme républicaine. Après quoi il n'eut plus de repos qu'il n'eût fondé sur des bases solides, après quels efforts et quels sacrifices ! la Ligue des Patriotes. Ce fut Henri Martin qui en fut le premier président. Ce choix était des plus heureux. Il exerça une influence considérable sur la marche de la Ligue. Durant la présidence d'Henri Martin, la Ligue eut une attitude des plus correctes. Elle se tint sur une réserve à la fois prudente et digne et s'efforça de ne créer aucun embarras au gouvernement. Pourquoi l'aurait-elle fait d'ailleurs ? est-ce que depuis plus de dix ans tous les ministères qui se sont succédé en France n'ont pas eu une conduite vraiment patriotique vis-à-vis de l'Allemagne ?

Est-ce que, sans affirmer publiquement les droits de la France sur l'Alsace-Lorraine, ils ont cessé de croire à ce que Gambetta appelait la justice immanente de l'histoire ? Alors pourquoi leur créer des difficultés ? Nous venons d'en faire la cruelle expérience : ces difficultés, quand on les soulève, ont de terribles chocs en retour. Elles vont souvent contre le but qu'on s'était proposé, et les premières victimes sont presque toujours ceux-là même dont on prétend servir la cause.

Nous ne voudrions pas chercher querelle à la Ligue des Patriotes, encore moins à celui qui l'a fondée, mais il est certain qu'en se départant de la sage réserve qu'elle avait gardée jusqu'en ces derniers temps elle a fait le malheur des Alsaciens-Lorrains en aggravant leurs souffrances. Que M. de Bismarck ait été de mauvaise foi dans la dernière campagne ; qu'il ait usé du premier prétexte venu pour rappeler aux Français de Colmar, de Metz et de Strasbourg qu'ils sont désormais tributaires de l'empire d'Allemagne, nul n'en doute. Mais pourquoi lui avoir fourni ce prétexte ? Le rôle de la Ligue n'était point de le provoquer, de le pousser à commettre envers les nôtres de nouvelles vexations, mais de profiter de toutes ses fautes, de tenir tous ses membres en haleine en attendant le jour des revendications et des réprésailles.

C'est en prenant parti pour et contre certaine catégorie de républicains qu'elle est sortie de l'esprit de ses statuts, qu'elle a suscité un schisme parmi ses adhérents et qu'elle a mérité la colère des uns et le mépris des autres.

Autrefois elle pouvait se flatter de représenter la France ; à présent, grâce à ses manifestations des derniers jours, elle apparaît comme inféodée aux radicaux et aux intransigeants, à une douzaine d'hommes qui se sont accrochés à la fortune d'un général au risque de le démonétiser, de le rendre impossible à tout jamais.

Est-ce là ce que M. Déroulède avait voulu, est-ce là ce que s'étaient proposé ses amis de la première heure, Gambetta en tête ? Evidemment non. Aussi lui dirons-nous : Reprenez vos esprits, reportez-vous par la pensée à quinze ans en arrière, souvenez-vous de vos commencements et que la Ligue des Patriotes cesse d'être une petite église à la dévotion d'un homme pour devenir ce qu'elle aurait dû rester toujours : une grande école de patriotisme, un grand parti national.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

FER A DORER DE PAUL EUDEL

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

32. — GIRAUD DU PLESSIS (*Pierre-Guillaume-Henri*), né à Nantes le 30 décembre 1754, appartenait à une ancienne famille de robe qui affichait des prétentions à la noblesse et portait *d'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 têtes de loups de même.* Son père était procureur au présidial. S'étant fait recevoir avocat au parlement, il s'inscrivit au bar-

Digitized by Google

reau du présidial de Nantes, puis fut échevin en 1781, sous-maire en 1783, et procureur du roi-syndic de la communauté en 1786. C'est en cette qualité qu'il fut *député à l'Assemblée des Notables* de 1787. Il prit grande part au mouvement réformiste de 1788 et fut nommé chef, au mois de novembre, de la députation des douze qui fut envoyée à Versailles par l'assemblée des bourgeois de la commune de Nantes. Cette députation fit grand bruit. J'ai dit dans la *Revue historique de l'Ouest* et dans la *Revue littéraire de Nantes* comment elle fut illustrée par la gravure et par la chanson. En février 1789 il fut député aux États de Bretagne à Rennes, puis en avril, élu *député de la sénéchaussée de Nantes* aux États Généraux. Ce fut lui qui fut chargé de la correspondance avec le bureau permanent de Nantes et le *Journal de la Correspondance* a publié un grand nombre de ses lettres. J'en ai cité d'autres inédites qui sont conservées aux archives départementales de la Loire-Inférieure. Au mois d'août 1790, il faisait partie du comité de judicature. A son retour de l'Assemblée constituante, le 15 novembre 1791, il fut nommé *maire de Nantes* et il en exerça les fonctions jusqu'à la fin de 1792. Ayant refusé de se laisser porter sur la liste d'élection des députés à la Convention, il vécut pendant deux ans dans la retraite et fut nommé de nouveau maire de Nantes par arrêté du représentant Ruelle en date du 23 nivôse an 3 (12 janvier 1795) : mais ce ne fut que pour quelques mois, parce qu'il fut élu peu après *député de la Loire-Inférieure au conseil des Anciens* où il faillit être fructidorisé. J'ai donné ailleurs le détail de ses travaux à cette assemblée qui le nomma membre du comité de surveillance de la comptabilité nationale. Après le 18 brumaire, Bonaparte le choisit pour premier *préfet du Morbihan*. Commissaire du gouvernement près du conseil des prises en 1801, substitut du commissaire du gouvernement, c'est-à-dire avocat général, près du tribunal de cassation en 1802, chevalier de la Légion d'honneur en 1804, il fut maintenu avocat général à la cour de cassation par Louis XVIII, et nommé conseiller en 1818. Il est mort à Paris le 25 septembre 1820.

On a son portrait dans les collections Sergent, Levachez et Dejabin. Pyysionomie calme et froide. La *Biographie bretonne* l'a compris dans ses notices et je lui ai consacré une longue notice avec documents inédits dans la *Revue historique* de Juin 1887.

33. — GLÉZEN (*Jacques-Marie*), né à Rennes le 10 mars 1737, fils d'un avocat au Parlement, fut avocat lui-même, signa la délibération du barreau de Rennes au sujet des événements des 26 et 27 janvier 1789 et prononça, le 6 février, comme chef de la députation envoyée à Versailles par son ordre, un discours au garde des sceaux qui fut répandu à profusion dans la province. Il publia en même temps une *Lettre d'un homme à 864 nobles bretons*, qui assura au mois d'avril son élection comme premier *député de la sénéchaussée de Rennes* aux États-Généraux. A Versailles, il se montra l'un des plus fermes soutiens des revendications du Tiers et le 22 mai il fut adjoint au président de l'Assemblée pour représenter la Bretagne. Membre du comité des subsistances le 6 juillet et peu après du comité des recherches, il prit une part active aux débats pour la déclaration des droits, et signa avec plusieurs de ses collègues un grand nombre de lettres qui ont été publiées dans le *Bulletin de la correspondance de la sénéchaussée de Rennes*. Après une vive discussion avec Malouet, le 21 novembre, au sujet de l'affaire du couvent des religieuses de l'Annonciade et de la conspiration que le comité des recherches prétendait y avoir découverte, il semble avoir renoncé à la parole et l'on ne retrouve plus que très difficilement sa trace à l'Assemblée. Après son retour, il n'occupa point de fonctions publiques et reprit son rôle d'avocat. Une fois seulement, en floréal an VI, son nom fut prononcé à la tribune législative, mais fort indirectement. Il avait rédigé une pétition pour sa femme Rose *Le Méiayer*, dont le père avait été fusillé à Quibéron comme complice d'émigré et qui réclamait l'annulation de la confiscation prononcée par le jugement, parce que René Le Métayer, garde national d'Auray, ayant été fait prisonnier par l'armée royaliste, avait été enrôlé de force dans ses rangs. La pétition fut écartée par la question préalable. Glézen mourut à Rennes le 15 brumaire an X (5 novembre 1801) et je ne sais s'il a laissé de postérité.

Je ne connais pas de notice biographique complète sur Glézen.

RENÉ KERVILER.

A suivre.

LETTRES ET ARTS

Un comité vient de se fonder sous la présidence de M. Ernest Renan, président de l'association bretonne-angevine, pour élever une statue à Auguste Brizeux. Cette statue, œuvres de Pierre Ogé, de Saint-Brieuc, droit être érigée à Lorient. La souscription sera ouverte à l'entrée de l'automne.

M. L. Duplais, vient de publier sous le titre la *Bretagne et ses fils*, un interressant volume qui est mis en vente chez l'auteur, 6 Passage l'Industrie, boulevard de Strasbourg, Paris. On y trouve la liste à peu près complète des écrivains et artistes bretons avec des notices biographiques sur les personnages célèbres de la Bretagne.

Artiste bretons et angevins récompensés, à l'Exposition des Beaux-arts de Rennes. Le Jury était composé de MM. Tancrède Abraham, Bayard de la Vingtrie, Hippolyte Berteaux, Chapu, Dauban, Peyen-Perrin, et Lansyer.

Diplôme d'honneur

M. **Corbineau** (Auguste). 392. *Intérieur breton dans les Côtes-du-Nord.*

Premières médailles

M. **Chaillou** (Narcisse). 126. *Portrait de ma nourrice.*

M. **Glaize** (Edouard). 569. *Les Vieux frêne ; soir d'automne.*

Deuxièmes médailles

M. **Beauquesne** (Wilfrid). 44. *Dans le bois.*

M. **Grasset** (Frédéric). 46. *La Marne à Champigny, effet du matin.*

M. **Nobillet** (A.). 133. *Primevères de Chine.*

458. *Pensées.*

Troisièmes médailles

M. **Busnel** (Théophile). 775. *La Foire du Menez-Bré (Côtes-du-Nord)* ; aquarelle.

283. *La première danse après le mariage à l'église à Port-Launay (Finistère)* ; aquarelle.

Mlle **Crouan** (Julie). 324. *Panier de pensées.*

M. **Durand** (Hippolyte). 272. *Marnie.*

M. **Flornoy** (John). 308. *Bords de lac de Grand-Lieu.*

Mme **Géo-Rémy** (Virginie). 402. *Coin d'atelier.*

Mlle **Hunault** (Marie). 435. *Portrait de Mme la Comtesse de la H..*

Digitized by Google

M. **Jousset** (Charles). 770. *Rêverie*, aquarelle.

M. **Le Bilan** (Alexandre). 113. *Marchand de cheveux, en Bretagne.*

M. **Leduc** (Alfred). 422. *L'attente du Bac.*

M. **Lehideux** (Paul-Edouard). 275. *La vallée du Tariec, près Lannilis, Bretagne.*

M. **Lemoine** (Auguste). 137. *La pointe de la Garde-Guérin (St-Briac).*

M. **Maufra** (Maxime). 472. *Inondation de la Haute-Ile, près Nantes, effet d'hiver.*

Mlle **Mellinet** (Céline). 118. *Marchande de poissons.*

M. **Miriel** (Gilbert). L'ensemble de ses *dessins aux fusain.*

M. **Bathouis** (Arthur) 735. *Le puits de la Renaudière, à Préfailles, aquarelle.*

Mme **Roy** (Marie). 740. *Portrait d'enfant*, pastel.

Mlle **Voruz** (Berthe). 274. *Les deux amis.*

M. **Wagner** (Pierre-Frédéric). 108. *Grève à Cancale, marée basse.*

Mentions honorables.

MM. Balleroy (Hyppolite) Bournichon, Rouault (Gustave), Sicon (Eugène,) Mlle de Montigny.

Le prochain congrès de l'association bretonne, classe d'archéologie et d'histoire, se tiendra au Croisic à partir du 19 septembre 1887. Voici le programme des questions proposées au congrès :

ARCHÉOLOGIE

1. — Monuments préhistoriques du département de la Loire-Inférieure; — statistique et description; — mesures prises pour leur conservation, efficacité de ces mesures.

2. — Tableau d'ensemble de l'occupation gallo-romaine dans le territoire formant aujourd'hui le département de la Loire-Inférieure. — Monuments gallo-romains récemment découverts ou signalés. — Etude spéciale des voies romaines entre la Vilaine et la Loire.

3. — Monuments chrétiens antérieurs au XI[e] siècle existant dans le département de la Loire-Inférieure.

4. — Signaler, décrire, classer les principales fortifications, soit de terre, soit de pierre, existant dans le même département; rechercher leur origine, leur destination, leur rôle dans les événements militaires et politiques de notre histoire. - Etude spéciale des fossés de Saint-Liphard, des murs de Guérande, du château de Ranrouët.

5. — Faire connaître les documents imprimés ou manuscrits relatifs à l'architecture et à l'art militaire du moyen âge, en Bretagne.

6. — Décrire les pièces curieuses de mobilier ancien, civil, religieux ou militaire, existant dans le département de la Loire-Inférieure.

7. — Signaler les actes de vandalisme (dans l'ordre artistique, archéologique et historique) commis en Bretagne, notamment dans la Loire-Inférieure. — Signaler les monuments restaurés et le système suivi dans les restaurations.

HISTOIRE

8. — Limites des tribus gauloises et des cités gallo-romaines de la péninsule amoricaine. — Y a-t-il lieu d'attribuer aux Vénètes le territoire situé entre l'embouchure de la Vilaine et celle de la Loire ?

9. — Origines du diocèse de Nantes; ses plus anciens monastères et ses plus anciennes paroisses. — Liturgie ancienne. — Histoire et culte des saints : documents écrits, usages et traditions populaires.

10. — Histoire, organisation, institutions du pays Nantais aux époques mérovingienne et carlovingienne.

11. — Les invasions normandes en Bretagne, spécialement dans le bassin de la Loire et celui de la Vilaine; leurs conséquences historiques.

12. — Réorganisation politique et sociale de la Bretagne après l'ère des invasions normandes. — Grandes divisions du duché. — Le comté de Nantes et ses principaux fiefs. — Redevances et usages curieux de la féodalité en Bretagne.

13. — Nantes, Guérande, et la comtesse de Montfort dans la première période de la guerre de la succession de Bretagne au XIV[e] siècle (1341 à 1243).

14. — Marins et corsaires du comté nantais : leurs origines, leurs familles, leurs exploits, leur rôle historique.

15. — Biographie des hommes remarquables du comté de Nantes et de la Loire-Inférieure : savants, écrivains, artistes, hommes d'église, hommes de guerre, etc.

16. — Etude des ouvrages récemment publiés et pouvant jeter un jour nouveau sur l'histoire de la Bretagne au moyen-âge.

LITTÉRATURE ET USAGES POPULAIRES

17. — Etude du patois de la Haute-Bretagne et de ses diverses variétés dans le département de la Loire Inférieure.

18. — Littérature populaire (contes, chansons, proverbes), mœurs et usages des pays nantais et guérandais; leurs origines, causes de leur disparition.

19. — Mœurs et usages populaires de la Haute-Bretagne au XVI[e] siècle, d'après les documents et les écrivains de ce temps.

QUESTIONS SPÉCIALES SUR LE CROISIC ET LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE.

20. — Histoire des villes du Croisic, de Guérande et de Saint-Nazaire.

21. — Déterminer, en tenant compte des documents historiques, d'après la nature et l'origine des noms de lieux, la part de l'élément breton et de l'élément français dans la presqu'ile guérandaise (pays compris entre la Vilaine, la Loire et le Brivé).

22. — Rapports de la presqu'ile guérandaise et du comté Nantais avec les étrangers, notamment avec les Espagnols. — Commerce, influence, établissements des Espagnols en Bretagne.

23. — Mœurs et usages des paludiers; description et origine des costumes bretons du bourg de Batz.

AVIS

Toutes questions en dehors de ce programme, pourvu qu'elles concernent la Bretagne, peuvent être traitées au Congrès *avec l'approbation préalable du bureau.*

Toute discussion politique et religieuse est strictement interdite, conformément à l'article 7 des Statuts de l'Association.

Une des journées du Congrès sera consacrée à une excursion archéologique.

Sauf le jour de cette excursion, la Classe d'Archéologie de l'Association Bretonne tiendra tous les jours, pendant le Congrès, une séance *particulière* à 8 heures du matin, — et, le soir, une séance *générale* où le public est admis.

Pendant le mois d'août les collaborateurs et abonnés de la REVUE, *sont priés d'envoyer leur lettres et leur copie à M. Léon Séché, au Pouliguen (Loire-Inférieure).*

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 18 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 AOUT 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PAUL EUDEL

II

Comment on devient collectionneur. — Sur le Simplon. — Une histoire de truquage. — L'orfèvrerie ancienne. — Les poinçons d'orfèvrerie et le baron Pichon. — Le cachet de Carrier. — La salière de François Ier. — La vaisselle d'or et d'argent sous Louis XIV et la Révolution. — Les principales pièces de la collection Eudel.

A présent, si vous me demandez comment l'on devient collectionneur, je vous répondrai avec le vieil adage : *fit fabricando faber*. Car tout métier s'apprend et ce serait une erreur de croire qu'on naît collectionneur comme on naît poète. Il faut une école en tout, même pour collectionner les timbres-poste. Lisez plutôt le chapitre humoristique que M. Paul Eudel a publié sur la matière. Il n'y a que les imbéciles ou ceux qui veulent s'instruire à leurs dépens qui s'improvisent collectionneurs du jour au lendemain. La fraude est devenue si habile, la contrefaçon si ingénieuse, qu'il faut être très malin pour distinguer aujourd'hui le vrai et le faux, le vieux et le neuf, les articles de bazar et ceux de la curiosité. Que de Trouillebert ont été vendus pour des Corot à des gens qui avaient la prétention de s'y connaître, et que de machins pour des choses ! A cet égard, la lecture du *Truquage* de Paul Eudel est extrêmement édifiante. C'est le livre où sont révélés tous les trucs et dévoilées toutes les impostures industrielles. Tous les trucs, ce serait trop dire. Car, par ce temps de produits et de combinaisons chimiques, l'imagination des hommes est terriblement féconde et, comme dit le proverbe, à chaque jour suffit sa peine. Paul Eudel en sait quelque chose. Avant d'être le fin connaisseur qu'il est, il a été attrapé et mis dedans tout comme un autre, et l'idée de son *Truquage* ne lui est pas venue, comme au tambourinaire de Daudet, en écoutant chanter le rossignol, mais bien à la suite d'une petite histoire que je vais vous conter.

C'était en 1880. Paul Eudel revenait d'Italie en France par cette merveilleuse route qui va du lac Majeur au lac Léman. Arrivé sur les hauteurs du Simplon, sa voiture est entourée par de petites filles déguenillées, les pieds nus, à demi-sauvages, qui lui offrent des morceaux de cristal de roche d'une grosseur extraordinaire et d'une limpidité parfaite. Ce cristal de roche venait, paraît-il, d'être découvert dans la montagne. L'occasion était trop belle pour la laisser échapper. Paul Eudel se laissa tenter, acheta le plus gros morceau qu'il put trouver et le mit précieusement dans son sac de voyage, en se promettant d'en faire un superbe cachet taillé à facettes.

A peine débarqué à Paris, le voilà qui court chez un lapidaire en renom. Tout en exhibant et retournant sa trouvaille, il lui donne quelques explications sur le parti qu'il désire en tirer. L'autre examine avec soin le morceau de cristal et regardant Eudel d'un air malicieux :

— Vous avez payé cela bien cher ?

— Non, c'est une aubaine, j'ai payé cela cinq francs.

— Eh bien, c'est cent sous de trop.

— Comment !

— Votre morceau de cristal de roche n'est qu'un vulgaire morceau de verre fondu.

Eudel en devint tout chose et ne pouvait en croire ses yeux. Etre volé par des enfants sur le sommet du Simplon, c'était dur !

Il a su depuis que c'était une véritable exploitation des montagnards italiens. Et voilà comment lui vint l'idée d'écrire son *Truquage*.

Mais ses goûts de collectionneur ne datent pas de cette époque. Il était tout jeune quand il fut piqué par la tarentule de la curiosité. J'ai sous les yeux un article qu'il fit dans le *Phare de la Loire* du 27 no-

Digitized by Google

vembre 1860 sur la collection d'autographes de M. Lajarriette (1). Il avait alors vingt-trois ans. Cependant, comme la plupart des collectionneurs, il hésita longtemps avant de s'adonner à un genre. Il lui aurait été bien difficile, d'ailleurs, de satisfaire sa passion pour les choses anciennes, car il n'avait aucune fortune et les bibelots qui l'attiraient coûtaient déjà cher. Ce fut le hasard qui lui permit de suivre sa vocation.

Il était à Nantes dans les affaires, quand un jour M. Leglas-Maurice, le célèbre ébéniste nantais, lui envoya un vieux monsieur qui avait à vendre deux flambeaux en argent, d'un fort beau travail et d'une conservation parfaite. Paul Eudel regarda les flambeaux et crut qu'ils sortaient de chez le rétameur, tant ils brillaient. « Ça, du vieux, jamais de la vie, se dit-il, et M. Leglas-Maurice se moque de moi! » Le vieux monsieur eut beau lui expliquer qu'ils étaient sous globe depuis fort longtemps, et que, pour les empêcher de s'oxyder, il leur avait mis une pierre de camphre sous le pied, Eudel demeurait incrédule. Cependant ils sentaient le camphre.

— Voulez-vous me permettre de les faire examiner par un orfèvre ? lui demanda-t-il.

— Parfaitement, lui répondit l'autre. Je vous les vends de confiance.

Là-dessus Eudel s'en va avec les flambeaux chez un ouvrier en galvanoplastie qui passait pour très habile et qui lui dit :

— Hum, hum! c'est du moderne..... non, c'est ancien..... attendez donc : mais oui, c'est du moderne.... pourtant ça joue l'ancien..... je ne sais que trop vous dire ; à votre place je les achèterais. Vous ne risquez pas grand chose au prix où on vous les laisse, achetez-les donc.

Le vieux monsieur en demandait cinq cents francs et ils pesaient quatre cent cinquante francs d'argent.

Eudel les acheta, mais il voulut en avoir le cœur net. Il avait entendu parler souvent du baron Jérôme Pichon, il se décida à lui écrire, et c'est de là que datent leurs relations.

— Envoyez-moi les poinçons de vos flambeaux, lui répondit le richissime collectionneur, et je vous dirai s'ils sont anciens.

Qu'étaient ces poinçons! Eudel l'ignorait absolument, il ne savait pas que les pièces d'orfévrerie ancienne portaient quatre poinçons : celui de l'orfèvre, le poinçon de charge du fermier, le poinçon de la maison commune et le poinçon de décharge du fermier. Il leva le pied de ses flambeaux et y distingua à la loupe de petites marques : une colonne (c'était le différent ou la devise du maitre), une rose (c'était le poinçon de décharge) et une branche de laurier entrelacée. Il les releva à la plume et les envoya au baron Pichon qui lui répondit :

— Parfait! ces flambeaux ont été fabriqués sous Prevost, en 1764-1765, par Louis-Thomas Lehendrick, élève de Thomas Germain. Vous les avez payés cinq cents francs, je vous en donne le double, si vous le voulez (1).

Encouragé par ce premier succès, Eudel se prit, dès ce jour, à rechercher des bibelots anciens, des pièces curieuses, et je dois dire que le hasard le servit à souhait.

Un jour qu'il furetait aux étalages de la place Bretagne, laquelle est à Nantes ce qu'est le Temple à Paris, il met la main sur un cachet en vieil argent du temps de la Révolution.

— Qu'est ceci? dit il au marchand, après l'avoir retourné sur toutes les faces.

— C'est le cachet de Carrier, monsieur, regardez : il est à ses initiales.

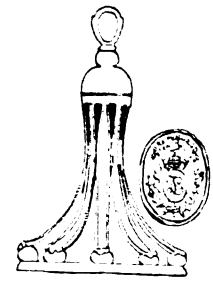

CACHET DE CARRIER

En effet, le cachet portait les initiales J. C. entrelacées et surmontées d'un bonnet phrygien au sommet d'une pique sortant d'un faisceau de licteur. De chaque côté étaient deux drapeaux : au bas, deux branches de chêne entouraient le cachet, et en exergue il y avait ces deux mots : République française.

Plus de doute : la pièce était authentique, c'était bien le cachet du sinistre proconsul de Nantes. Du reste, le brocanteur déclarait l'avoir acheté à la vente de Bachelier, un des complices du monstre, et, comme dernière preuve à l'appui, il ajoutait que le conservateur du musée archéologique de Nantes l'avait marchandé plusieurs fois.

— Et vous le vendez combien?

— Deux cent cinquante francs.

— Marché conclu, dit Eudel, il y aura deux cents francs pour l'histoire.

Jules Claretie l'a payé 305 francs à sa vente.

Cependant les poinçons de ses flambeaux l'intriguaient. Il devinait qu'il y avait là-dessous une science, en quoi il ne se trompait pas, car les poinçons sont à l'orfévrerie ancienne ce que sont les

(1) Prosper-Isidore Tampon de la Jarriette était né le 15 février 1777, à la Motte-Achard (Vendée). Nommé le 23 septembre 1801, receveur des finances à Nantes, il occupa ce poste jusqu'au 26 mai 1855 et mourut le 17 novembre 1859.

(1) Ils ont été vendus 3.080 francs à la vente Eudel qui eut lieu les 25 et 26 avril 1884, à l'hôtel Drouot, et produisit la somme totale de 205.296 francs.

Digitized by Google

Nien-hao à la porcelaine de Chine et les monogrammes aux produits de Sèvres.

Les artistes du temps passé, orfèvres, ébénistes, ciseleurs signaient tout ce qui sortait de leurs mains. M. Alphonse Maze, qui prépare en ce moment un livre sur les marques de fabrique, vous dira que Riesner signait ses commodes, Caffieri ses pendules, Gouthière ses flambeaux. Pourquoi pas, d'ailleurs ? est-ce qu'un beau meuble, un bronze d'art ne vaut pas un tableau ? C'est le baron Pichon qui, le premier, déchiffra les marques des orfèvres et trouva la clef du poinçon. Voici comment : Quand il commença sa collection d'orfévrerie ancienne, il s'aperçut que toutes ses pièces étaient poinçonnées à des endroits différents. Ainsi les aiguières portaient sur le corps, le couvercle et le collet du pied les poinçons de marque et de contre-marque, et sur les deux coquilles de l'anse, le bec, le sciage ou le carré du pied, le poinçon du maître. Les écuelles étaient marquées sur le corps et le couvercle et sur les oreillons ; les chocolatières sur le corps, le couvercle et le manche. Autant d'objets, autant de sortes de poinçons. Quel était ce mystère ? Il fouilla dans sa bibliothèque et ne trouva rien ; il alla à la Monnaie où on lui montra deux plaques de fermiers sans pouvoir lui dire ce que c'était. La Bibliothèque nationale ne lui apprit rien non plus.

SOUPIÈRE DE LA COLLECTION DEMIDOFF VENDUE 13.000 A LA VENTE EUDEL

Enfin, un article de l'encyclopédie l'ayant mis sur la trace, il trouva, dans les dossiers de la Cour-des-Aides, aux archives, des renseignements qui lui permirent de dresser, par ordre chronologique, la liste des principaux fermiers.

Ce travail lui demanda dix ans de recherches, pendant lesquels il ne cessait d'acheter. Il acheta tellement que lorsqu'il s'agit de marier une de ses filles, sa bourse se trouva vide. Mais avec les collectionneurs c'est comme avec les gens d'esprit, il y a toujours de la ressource. Il ouvrit sa bibliothèque, en tira deux cents et quelques livres rares et les échangea contre trois cent mille francs en espèces sonnantes et trébuchantes. Ce fut la dot de sa fille.

A la mort de sa femme, le baron Pichon, ayant été obligé de se séparer de sa collection d'orfévrerie, essaya de la vendre à l'amiable et fit offrir à M. Gustave de Rothschild de l'acheter. C'était M. Mannheim qui lui servait d'intermédiaire. M. Gustave de Rothschild en donna 160 mille francs ; le baron en voulait 190 mille. Après des pourparlers assez longs on semblait être tombé d'accord sur le prix de 170 mille francs, lorsque M. de Rothschild se désista. Là-dessus le baron Pichon envoya à l'hôtel Drouot les cent trente pièces de sa collection, qui furent vendues 245 mille francs, le 13 juin 1878. Il ne perdit rien, comme on le voit, au refus de M. de Rothschild, Paul Eudel non plus, car les principaux articles de sa vente d'argenterie ancienne étaient sortis de l'hôtel Lauzun.

On y retrouvait la belle chocolatière en or, à manche en jaspe sanguin que le baron Pichon avait achetée en 1856 et dont le prince Demidoff avait enrichi sa collection de San-Donato ; on y voyait aussi la magnifique soupière ovale dont nous donnons ici le dessin ;

Digitized by Google

une petite cafetière en vermeil de forme ravissante ; un bassin d'un très beau contour fait sous Clavel en 1785 par Claude-Isaac Bourgoin ; des flambeaux ; deux petits pots à crême datant de 1778 ; un superbe pot à boire, couvercle à coquilles et à ondes.... bref, le dessus du panier Pichon.

A côté de ces objets de haute provenance, il y en avait d'autres, et en grand nombre, que Paul Eudel avait achetés de bric et de broc dans ses voyages. De ceux-là étaient deux belles aiguières, dont une en argent aux armoiries timbrées d'une couronne de marquis ; l'autre en vermeil aux armes de la maison de Bragance, faite sous Clavel par R. S. Auguste, celui-là même qui fit la couronne royale dont Louis XVI dit un jour : « Cette couronne me gêne ! » Citons

FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE DE VICTOR HUGO, JEUNE
(Collection Eudel)

encore une jolie coupe ronde à bord évasé, en émail cloisonné de la Chine, provenant du Palais d'été : un vrai Nien-hao ayant fait partie du butin du général Collineau ; une épée de cour avec poignée et coquille ciselée ayant servi à Ravel dans le rôle du *Marquis de Létorières ;* une grosse montre de voyage à sonnerie en argent repoussé : deux bustes en regard de Louis XVI et de Marie-Antoinette, en argent repoussé et ciselé dans des médaillons ovales reliés entre eux par un motif d'ornements et de branches de laurier doré, surmonté des armes de France et de la couronne royale ; — œuvre de Lortior et dont on devinait le prix, quand on savait qu'un médaillon simple du même artiste, représentant Marie-Antoinette, avait été adjugé à la vente Léopold Double 11,600 fr. à Mme Carafa de Naja. Enfin, voici une coupe circassienne de forme hémisphérique, en argent gravé, niellé et doré, un vieux Toula que M. Paul Eudel acheta à Constantinople dans les circonstances suivantes :

Un jour qu'il passait devant un bazar, il la découvre sous un monceau d'étoffes orientales aux couleurs éclatantes. Il la prend, l'examine et demande au marchand quel en est le prix. Le musulman ne répond pas. Peut-être n'a-t-il pas entendu ? Nouvelle question, même silence ! Serait-il sourd ? Eudel crie plus fort et n'obtient aucune parole. Le marchand gardait son calme, et, les deux mains appuyées sur son ventre, tournait ses pouces d'un air impassible. Ce que voyant, Eudel fouille dans sa poche, en tire une poignée de piastres et les fait tomber une à une sous le regard tranquille du musulman. Sa main vide, il l'interroge de l'œil et reçoit pour toute réponse un léger signe de tête. Le Turc acceptait le prix offert. Dans son fatalisme imbécile, il s'était dit sans doute que le hasard lui payait au juste prix sa coupe, en vidant sur sa table la poche du voyageur.

N'est-ce pas que tous ces souvenirs ajoutent à la valeur d'une collection ? Certes, je comprends qu'avant de se séparer d'objets recueillis pendant quinze ans tout le long de sa route, Paul Eudel ait voulu en prendre l'image.

L'album des 60 planches d'orfèvrerie qu'il a fait graver alors par Giraldon est devenue une curiosité à son tour, et les rares amateurs qui le possèdent l'ont mis dans leur bibliothèque à côté des *Éléments d'orfèvrerie* composés par Pierre Germain, auxquels il fait tout naturellement suite.

C'est que les ventes d'orfèvrerie ancienne ne sont pas communes. La plus célèbre est celle du baron Pichon qui eut lieu en 1878, à l'hôtel des commisseurs-priseurs. Jusqu'en 1878, on ne voyait passer, et encore de loin en loin, qu'une pièce ou deux d'orfèvrerie du dix-septième et du dix-huitième siècle. Elle est devenue si rare que le baron Pichon ne mit pas moins de trente ans à réunir les 130 numéros de sa collection. Seules les pièces fausses abondent, surtout depuis qu'on sait les vraies très recherchées

AIGUIÈRE GENRE BERAIN, VENDUE 7,000 FRANCS A LA VENTE EUDEL

Digitized by Google

Mais les connaisseurs ne s'y laissent pas prendre et la contrefaçon ne trompe que les ignorants.

On a peine à croire que l'orfèvrerie française, si abondante et si artistique sous François Ier et Charles IX, ait disparu. C'est pourtant la vérité.

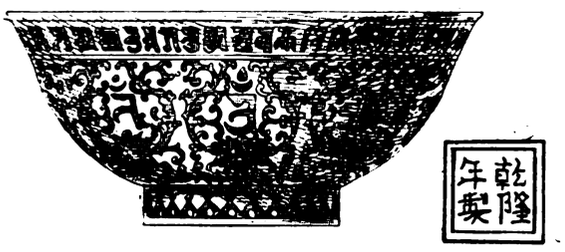

COUPE RONDE, A BORD ÉVASÉ, EN ÉMAIL CLOISONNÉ DE LA CHINE
(Collection de Paul Eudel)

Cherchez maintenant la vaisselle d'or et d'argent ciselée par Benvenuto Cellini, Pierre Monyot, Claude de la Haye ou Pierre Dujardin ! vous ne trouverez pas une écuelle, pas une aiguière du temps au Louvre ou à Cluny. La seule épave connue est la salière de François Ier, un des chefs-d'œuvre de Cellini, qui est au musée de Vienne, et l'on peut dire qu'elle a été sauvée comme par miracle.

Cette salière, toute en or émaillé, se trouvait à Fontainebleau à l'avènement de Charles IX, lorsque, en 1562, en raison des « troubles, pilleries et incursions que faisaient diverses personnes séditieuses et rebelles », le roi fit rapporter tous ses joyaux, pierreries et choses précieuses de Fontainebleau à la Bastille. C'était le début des guerres de religion. En 1566, pressé par les besoins d'argent, Charles IX ordonna de faire rompre et de mettre en lingots toute une série de pièces d'orfèvrerie au nombre desquelles était la salière. Mais Arthur de Cossé, seigneur de Connart, chargé de délivrer aux orfèvres les objets condamnés au creuset, en réserva quelques-uns et c'est ainsi que fut sauvé le chef d'œuvre de Cellini. Plus tard, Charles IX, à l'occasion de son mariage avec Elisabeth d'Autriche, en fit présent à l'archiduc Ferdinand, et, après avoir figuré dans le célèbre château d'Ambras où Ferdinand avait créé une des plus riches collections de l'Europe, la salière fut transportée à Vienne au commencement de ce siècle.

Voilà de quelle façon périt la vaisselle d'or et d'argent du temps de la Renaissance.

—

Pareille chose arriva sous le règne de Louis XIV.

Après la guerre du Palatinat, le grand roi fut obligé de faire fondre sa vaisselle d'or et se mit dans la faïence, suivant l'expression pittoresque de Saint-Simon. Quelques années après, en 1700, à l'occasion de sa lutte pour la succession d'Espagne, on le vit rendre un édit par lequel il faisait défense aux orfèvres et autres ouvriers travaillant tant en or qu'en argent, de fabriquer, exposer ou vendre aucun ouvrage excédant le poids d'un once, à l'exception des croix des archevêques et évêques, abbés et abbesses et religieuses, des chevaliers de ses ordres et de ceux de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Lazare, et des chaînes d'or et d'argent pour les montres.

La Révolution détruisit à son tour la plus grande partie de l'orfèvrerie du XVIIIe siècle, et l'on n'a pas oublié la journée du 7 septembre 1789 où des femmes et des filles d'artistes comme Mmes Fragonard, David, Vernet, de Lagrenée le jeune, Suvée, Berner, et Mlle Vassé de Bonrecueil, Vestier, Gérard, de Vieiville, apportèrent aux États-Généraux à Versailles leurs bijoux, bagues, bracelets, médaillons, comme une offrande à la patrie. Cet acte de désintéressement, digne de Romaines, ne resta pas sans écho ; il excita le zèle de la noblesse et de l'aristocratie, et, quelques jours après, la reine Marie-Antoinette et les plus grandes dames du royaume envoyèrent à la Monnaie leur argenterie.

Ainsi disparurent a jamais, pour les besoins du pays, les chandeliers et les coffrets, les chenets et les cassolettes, signés d'Alexis Loir, Pierre Lescot, Nicolas Delaunay, Courtois, Pierre Germain ; les miroirs

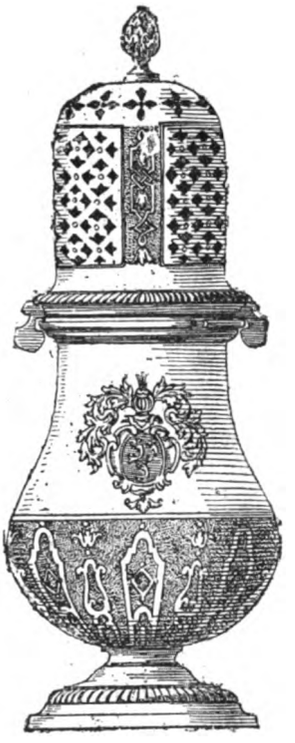

SUCRIER A SAUPOUDRER EN FORME DE VASE, VENDU 850 FRANCS A LA VENTE EUDEL

d'argent de Charles Roettier, les boites d'or de Madame Pompadour, les soupières ventrues, enguirlandées de feuillages de Madame Du Barry, le service de table de Marie-Antoinette, chefs-d'œuvre incompa-

Digitized by Google

rables de ces maîtres orfèvres qui avaient nom Chéret, Auguste, Robert Mognart, Bourgoin, Montaigne, Jossey, Ferrier, de Brie, Savart, Villeclair, etc., etc.

On ne connait aujourd'hui qu'un service de table en vieille argenterie ; c'est un prince de la maison d'Orléans qui le possède.

—

Quoi d'étonnant après cela que les collectionneurs soient si rares ? la matière manque ! Quand le baron Pichon se mit à collectionner l'orfèvrerie, en 1848. on songeait moins à sauver les quelques pièces, qui avaient échappé au naufrage, qu'à les fondre. Qu'importait la valeur artistique d'un objet d'or ou d'argent ! on ne voyait que sa valeur intrinsèque, et c'est à peine si les brocanteurs qui n'y entendaient rien vous faisaient payer 50 francs de façon pour une écuelle ou une aiguière pesant 1000 francs. L'argent monnayé n'était pas si commun qu'aujourd'hui ; on en faisait avec ce qu'on avait sous la main, comme en temps de guerre, on fait des canons avec des statues de bronze. Et puis, il faut bien le dire, on avait le plus profond mépris alors pour tout ce qui touchait au dix-huitième siècle. Les Greuze, les Fragonard, les Nattier, qui se vendent aujourd'hui des prix fous, étaient alors pour rien. Savait-on seulement le nom des orfèvres qui avaient fabriqué, ciselé la vaisselle du régent et des maîtresses de Louis XV ?

La mode était déjà à la porcelaine de Sèvres. Je me demande pourquoi. Non que je veuille déprécier les produits de la célèbre manufacture, nul plus que moi n'admire le travail, le dessin, la couleur du Sèvres, mais enfin, tout artistique que soit un vase ou une assiette de pâte tendre, ce n'est toujours que de la porcelaine, c'est-à-dire une chose essentiellement fragile et qui n'a qu'une valeur conventionnelle. Pour ma part, si j'avais à choisir entre une paire de vases de Sèvres — valût elle 65,000 francs comme celle de la vente Osmont — et la fameuse soupière provenant de la vente de San-Donato, je n'hésiterais pas une minute, je prendrais la soupière. Quoi de plus joli de plus fin, de plus riche que le couvercle de cette soupière surmonté d'une grenade couchée sur une branche de laurier ! et quelle grâce dans les contours, dans les enroulements des pieds et dans les feuilles d'acanthe qui embrassent la croupe !... Mais il n'y a pas à disputer là-dessus. La reine d'Angleterre et les Rothschild ont mis le Sèvres à la mode ; le Sèvres est plus meublant, plus décoratif, sa fragilité même ajoute à sa valeur. Va donc pour la porcelaine de Sèvres ! Pour ce que j'en veux faire !...

LÉON SÉCHÉ.

Il me reste à vous parler des débuts littéraires de Paul Eudel et de l'œuvre particulière qui a fait sa réputation. Ce sera l'objet d'un dernier article.

VOYAGE AUTOUR DE L'EUROPE

Notes d'un Breton.

—

A bord du Constantin.
Golfe de Finlande. 18 juillet 1887.

Mon cher Directeur,

Vous avez bien voulu me demander quelques notes sur le voyage que j'entreprends en bateau autour de l'Europe. Ce mode de locomotion et cet itinéraire peuvent sembler étranges au premier abord, mais en y réflechissant vous verrez au contraire combien cette promenade devient séduisante. Il est bien entendu que nous sommes légèrement éclectiques et que nous savons, lorsque cela devient nécessaire, abandonner le confort du paquebot, pour la poussière, les secousses, et les buffets des chemins de fer. Nous rendre au Havre, notre point de départ, aller à Hambourg, sur un bateau français, traverser en chemin de fer le Schleswig ; un des Belts, de Kiel à Korsor, en bateau ; la grande île de Seeland en chemin de fer ; reprendre la mer à Copenhague, pour aller de la capitale du Danemark à Stockholm ; de cette dernière ville en Finlande, à Abo et à Helsingsford, en Finlande, et enfin à Saint-Pétersbourg, telle est la partie de mon voyage qui est sur le point d'être accomplie.

Nous nous sommes adressés à l'agence Cook, qui *vend* les voyages, pour avoir quelques renseignements sur les prix de passage. Il nous fut répondu que ce voyage était impossible. Aussi jugez de mon étonnement lorsque j'ai reçu un numéro de son journal donnant ville par ville notre itinéraire. Ces pauvres Cooks partiront prochainement accompagnés d'un barnum, qui leur fera voir toutes les curiosités locales, et qui probablement les exposera comme animaux exotiques aux yeux des indigènes ébahis.

Si vous attendez d un touriste la description à la Joanne de toutes les cités traversées, gardez-vous de lire ces notes, elles ne contiennent que quelques anecdotes, quelques impressions jetées à la hâte sur le papier.

Nous n'avions, ni les uns ni les autres, jamais été en Allemagne, et l'impression que l'on éprouve en traversant les rues de Hambourg, où l'on se sent suivi, espionné, suspect au milieu de ce peuple militarisé, est réellement pénible pour un cœur français. Est-ce contre cela que réagissait l'esprit du gros D..., lorsque, pendant notre dîner, il s'est mis à fredonner, très bas heureusement, et sans en avoir conscience une chanson qu'il n'avait pas entendue depuis nombre d'années ?

Vous avez pu germaniser la plaine,
Mais nos cœurs, vous ne les aurez jamais !

A Copenhague, ville fort pittoresque en certains points, on admire plusieurs vieilles maisons analogues à celles d'Amsterdam, la Bourse et le Musée Thorvalsen, où l'on a réuni la majeure partie des œuvres de ce maître, de forts beaux jardins publics. Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer l'Aviso français *la Mouette*, dont nous connaissions plusieurs officiers. On complète les présentations et nous partons en masse imposante pour Tivoli. Ne criez pas Schoking, et surtout ne vous scandalisez pas. Cet établissement n'a rien d'analogue avec ce que l'on rencontrerait sous un pareil titre en France. Je ne trouve à Paris rien avec quoi on puisse le comparer. Me voilà donc condamné à une description.

Figurez-vous un jardin clos ayant au moins la grandeur du Luxembourg, l'entrée est de 50 kr., environ 75 centimes. Partout des becs de gaz, dans les parterres, à la hauteur

Digitized by Google

des arbres ; la lumière est électrique répandue à profusion. A cette époque de l'année c'est du luxe, car le soleil se couche vers 8 h. 1/2 et à 11 h., heure de la fermeture, il fait encore très suffisamment jour pour voir l'heure d'une montre. Dans l'enceinte se trouvent plusieurs restaurants, des concerts, un théâtre, un petit coin de la foire de Neuilly, avec tous les engins habituels pour donner aux populations le mal de mer, un labyrinthe dans lequel on se perd réellement, des jeux divers, et dans un lac, un bateau moyen-âge, servi par les garçons en costume du temps. Toute la population de Copenhague, toutes les classes de la Société, se rendent en masse à Tivoli ; quand le concert est fini en un point, la foule se porte avec rapidité là où un nouveau spectacle va commencer, et cela depuis 4 h. de l'après-midi, jusqu'à 11 h. du soir.

La grande attraction de ce petit paradis, dans lequel, une mère, sans danger, peut conduire sa fille est la *pantomime parlée* (tel est le titre officiel). Le théâtre, comme celui de nos cafés-concerts des Champs Elysées, est seul couvert. Ce genre de représentation, où l'on fait beaucoup de gestes, mais pas rien que des gestes, car on y dialogue, on y chante, passionne absolument la population. Nous étions là depuis un instant essayant de comprendre l'intrigue, lorsqu'une actrice s'avance, tenant à la main un petit ballon de caoutchouc ; après avoir causé un instant à droite et à gauche, savez-vous ce qu'elle se met à chanter, en danois, s'il vous plaît et fort gentiment ?

Sur le bi, sur le banc,
Sur le bi du bout du banc !

Le refrain a été dit en français.

Puis elle reprend son dialogue quelques minutes, puis entonne avec beaucoup de conviction, pendant que défile sur la scène un régiment de fantoches militaires âgés de 6 à 10 ans, revêtus d'un superbe costume rouge :

En revenant de la Revue.

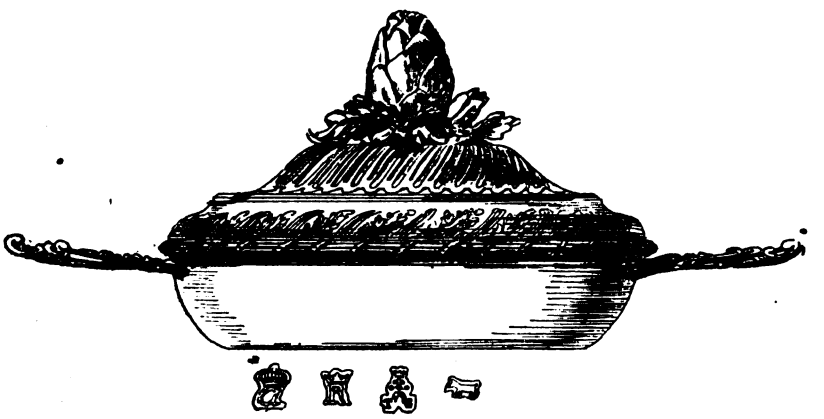

ÉCUELLE EN VERMEIL, VENDUE 18,500 FRANCS A LA VENTE EUDEL

Ces deux merveilles de notre littérature moderne sont fort goûtées des danois, car les applaudissements ne cessent de se faire entendre aussi nourris pour le *bout du banc* que pour le *brave général Boulanger*.

Mais Copenhague ne nous retiendra pas plus longtemps, nous sortons du port, en saluant le pavillon français de la *Mouette* et nous arrivons par un temps superbe à Stockholm, la Venise du Nord. C'est une ville magnifique, très uniforme et par conséquent un peu monotone. On regarde volontiers en France les Scandinaves comme des peuples arriérés. Un petit fait, entre mille, suffirait à faire voir combien cette idée est erronée. En certains points le ciel est obscurci par les fils téléphoniques. Je n'exagère pas, n'étant pas de Marseille. Presque tous les habitants y sont abonnés pour le prix de 70 f. par an. Beaucoup de villas et de *restaurations* des environs sont reliés à la ville par ce moyen rapide de communication. Un trait de mœurs bizarre, honni soit qui mal y pense, se voit dans les bains des hommes. Le service se fait par des femmes.... d'une honorabilité parfaite.

La réputation de l'hospitalité que les Suédois savent offrir n'est plus à faire, cependant je croirais manquer à la plus vulgaire politesse si je ne parlais de la façon dont m'a reçu M. Hédin, un savant universellement connu pour leque mon excellent ami Lionel Radiguet m'avait donné une lettre d'introduction. A 9 heures du matin, nous attendait à la porte de l'hôtel une victoria grande remise, avec un cocher tout galonné d'or. A ma grande confusion, comme si j'avais été quelqu'un, j'ai toujours dû accepter la place d'honneur dans la voiture. M. A. Seberg nous accompagnait.

Il y a quelques années, le Dr Arthur Hazelius, créait à ses frais une collection d'antiquités scandinaves, elle a été enrichie de dons particuliers, elle est aujourd'hui subventionnée par l'État. Elle doit, je crois, faire retour à la ville dans quelques années, si ce n'est déjà fait. Un palais spécial sera construit, construction bien nécessaire car aujourd'hui les collections sont entassées dans plusieurs salles, non seulement ne communiquant pas entre elles, mais même placées à de grandes distances. Ce musée renferme tous les instruments de ménage, dont se servaient les anciens Scandinaves. Beaucoup de ces objets sont disposés comme dans un musée ordinaire, mais le plus grand nombre réparti d'une façon beaucoup plus intelligente : une série de salles représentant un intérieur avec les personnages en cire vêtus des différents costumes, qui ici, comme dans notre Bretagne, tendent de plus en plus à disparaître : les meubles sont à leur place, les murs sont décorés comme ils le sont réellement : bref, avec ce musée ethnologique on se rend complètement compte d'un intérieur de paysan, tel qu'il était il y a quelques siècles. Quand nous aurons dit que des Dalicarliennes, les seules femmes de toute la Suède qui aient conservé le costume national, servent de cicérones, on comprendra l'esprit qui a présidé à l'installation de ce très intéressant musée.

Les quais de Stockholm portent une quantité de petits bateaux à vapeur desservant cette côte si pittoresque. Nous

Digitized by Google

nous sommes rendus une fois à la maison de campagne occupée actuellement par la reine. On sait qu'un médecin suédois lui a fait il y a quelques mois une ovariotomie. Pour revenir, après une course fantastique à travers les bois, nous nous sommes perdus complètement. La providence s'est présentée à nous sous la forme d'un cocher compatissant, qui nous a remis dans la bonne route.

Au dîner, égayé par les meilleurs airs de France, après les *skul* d'usage (à votre santé), plusieurs toast ont été portés à la Suède et à la France. Je ne veux en retenir qu'un. M. Seberg en se tournant vers moi : je bois au second pays du monde. Comme ma figure a exprimé alors ce que les littérateurs de petits romans traduisent par:

— .....?

il a ajouté: les Suédois trouvent que leur pays est le premier du monde, et la France le second. Les Allemands disent: si je n'étais Allemand, je voudrais être Français, et ainsi de tous les peuples. Devant cet accord unanime à placer la France au deuxième rang, ce ne peut être que la première nation du globe: à la France!

Il était déjà tard quand nous nous sommes séparés, mais il faisait encore grand jour. Vive la France, ont dit, ces messieurs, et c'est de tout cœur que j'ai répondu : Vive la Suède!

Dr PAUL AUBRY.

P. S. Ma première lettre sera de Russie, je ne vous dirai rien de la traversée de Stockholm à Abo à travers ces innombrables îles de l'archipel Aland, rien des villes de Finlande que je viens de visiter: elle sont aussi civilisées que Stockholm.

31 juillet 1887.
Sur la Volga, à bord du Général Kauffmann.

II

Au loin on aperçoit les innombrables coupoles de Saint Pétersbourg; nous passons devant Cronstad; les préparatifs du départ se font; chacun cherche les compagnons de route, dont il a fait la connaissance, pour leur serrer la main, et leur dire avec une étonnante conviction qu'il désire les retrouver. Voici tout d'abord une famille américaine: le père qui n'a en rien l'aspect d'un yankee, est un veillard fort aimable, mais qui ne sait pas un mot de français: il est parti de Chicago avec sa femme et ses enfants pour leur faire visiter les capitales de l'Europe; la mère est une jeune femme, avec les cheveux presque gris, grande, mince (je n'ai pas dit maigre), une démarche et une allure de reine; et deux garçons d'une dizaine d'année, qui parlent déjà trois ou quatre langues. A côté des Américains un Philémon et une Beaucis Anglais. Ces insulaires, quand ils se mettent à être ridicules, abusent de la permission: le mari avec sa barbe fleurie, a deux chapeaux de feutre gris, qu'il porte continuellement l'un sur l'autre, entourés d'un large voile blanc; la femme est une grasse Anglaise, habillée, Dieu sait comment? mais, comme dit le poëte:

A s'rattrapait sur la cassiette

une de ces affreuses casquettes en drap, à oreillères, se rabattant à volonté. Expliquez cela comme vous voudrez, mais, un jour, l'Américaine, s'est affublée d'un semblable couvre-chef, et, malgré ou parce que, elle était, ainsi coiffée, tout simplement ravissante.

Saint-Pétersbourg est une ville toute neuve, aux larges voies, aux nombreux fleuves et rivières. La Neva coule majestueuse et limpide, devant une série de palais, au milieu desquels on remarque l'ambassade de France, où j'ai eu l'honneur d'être reçu par M. de Laboulaye. La Neva est un des seuls fleuves du monde qui traîne ses eaux d'une irréprochable limpidité, avec des reflets d'argent. De tous côtés l'on aperçoit des dômes dorés, des aiguilles d'or: l'or est répandu à profusion sur les églises. L'intérieur n'est que de l'or. Vous avez vu ces images religieuses représentant un christ, par exemple, dont la tête et les mains seules, sont peintes, le reste: l'auréole, les vêtements, sont en or, en argent, ciselé, repoussé, entouré de pierres précieuses. La plupart des églises en sont littéralement tapissées. Les rues contiennent également une grande quantité d'images analogues, devant lesquelles, de même que devant les églises, on ne passe jamais sans se découvrir et sans faire une multitude de signes de croix. La quantité rachète la qualité, car le plus souvent ils sont très estropiés. Nous autres Français, très mécréants de notre nature, nous sommes fort étonnés de rencontrer ces images dans les banques, restaurants, cafés, etc.

Sans les coupoles d'or et les cochers on se croirait dans une capitale quelconque de l'Europe. Ah! les cochers! Ils sont revêtus d'une grande houpelande qui leur tombe jusqu'aux pieds, croisée sur la poitrine et très rembourrée à la partie correspondant au siège de la voiture. Leur chapeau est à poil, à bords très relevés. Ils sont coniques, à grande base supérieure. Tous les cochers, aussi bien ceux des élégants attelages, que ceux des modestes voitures de places ont cette tenue. Par les grandes chaleurs cette houpelande peut paraître fort inutile, mais elle ne peut-être sans utilité, au moins la partie rembourée. Nous avons vu un voyageur manifester son mécontement en appliquant vigoureusement l'empreinte de son pied sur la partie la plus capitonnée de ce vêtement. Nous ne voulons pas, de ce petit fait, tirer des conclusions trop rigoureuses, comme ce voyageur qui raconte que dans une île tous les habitants sont bossus, parce la première personne rencontrée était affligée de cette infirmité.

Les voitures, appelées droiski, ont été certainement inventées par de jeunes mariés. Elles sont très basses, n'ont ni dossier, ni capote, par contre il est presque impossible d'être deux dans ces véhicules sans passer la main autour de la taille de sa voisine ou de.... son voisin! A Moskou, elles ont une capote. Finissons-en de suite avec les moyens de transport par terre. Les omnibus et tramways ne ressemblent pas à ceux de Paris, mais se retrouvent dans certaines villes de France.

Ce que je n'ai vu nulle part ailleurs, c'est un espèce d'omnibus à huit places, qu'on prendrait plus volontiers pour un corbillard que pour une voiture de vivants C'est une affreuse caisse, ouverte sur les côtés, basse sur roues; les voyageurs s'y mettent quatre de chaque côté dos à dos. Les couleurs des coussins sont vovantes, rouges ou jaunes. Il n'y a bien entendu ni portes ni fenêtres. Le harnachement des chevaux de ces omnibus ressemble à ceux de toutes les droiski : Au-dessus du collier un demi-cercle, ou plutôt une demi-ellipse en bois réunit les deux brancards et sert à maintenir la fausse bride.

En Russie, presque tout le monde parle français et il est bien rare que l'on n'arrive pas à se faire comprendre. Cependant, dans un des hôpitaux que je suis allé visiter, j'avais fait passer ma carte à un Monsieur, probablement très distrait, car, après l'avoir lue, il se présenta à moi en me parlant russe. Je lui dis que je ne comprends pas

Digitized by Google

« neponimaiou », qu'on prononce à peu près « ni plus ni moins », je risque alors les quatre ou cinq méchants mots d'allemand, que je crois savoir, et pendant un quart d'heure au moins nous nous escrimons à essayer de nous comprendre. Au bout de ce temps, je suis fort étonné de l'entendre dire dans le français le plus pur : « Mais vous parlez peut-être français ? »

A propos de linguistique « crayon » se dit en russe : Caran d'Ache, pseudonyme : usse de notre spirituel caricaturiste. Telle est du moins la prononciation.

Mais le temps s'avance, il faut gagner Moscou, chose pénible à faire par le chemin de fer. Les wagons sont confortables ; ils renferment trois rangées de fauteuils que l'on peut allonger pour s'étendre la nuit. Mais tout cela ne vaut pas une bonne couchette de bateau.

Enfin, voici Moscou !

Le Kremlin, vous le savez, est la vieille ville fortifiée, il contient un grand nombre d'églises, les palais, le bazar, etc. La première chose à faire en arrivant dans la vieille capitale de la Russie et de monter sur la tour d'Ivan pour jouir de ce coup d'œil féerique. La première impression est une illusion singulière : on se croirait au milieu d'une immense prairie, coupée de cours d'eau, et parsemée de dômes d'or et de quantité de petites taches blanches, L'illusion est de très courte durée, mais est réelle, elle provient de ce que la plupart des toits sont recouverts de tôle peinte en vert. Mais alors on voit cette immense ville se dérouler sous les yeux. Ses clochers, l'or répandu à profusion sur ses 40 fois 40 églises, ce qui en réalité ne fait que 400 : La Moscova coupe la ville et étend au loin ses cours capricieux. A l'horizon, quelques légères collines, entre autres la célèbre colline des Moineaux, plus près et presque à vos pieds l'enceinte fortifiée, dans laquelle on voit s'agiter une multitude de chemises rouges. A la base de la tour gît, aujourd'hui brisée, la gigantesque cloche plusieurs fois refondue.

La colline des Moineaux, à laquelle on arrive après un

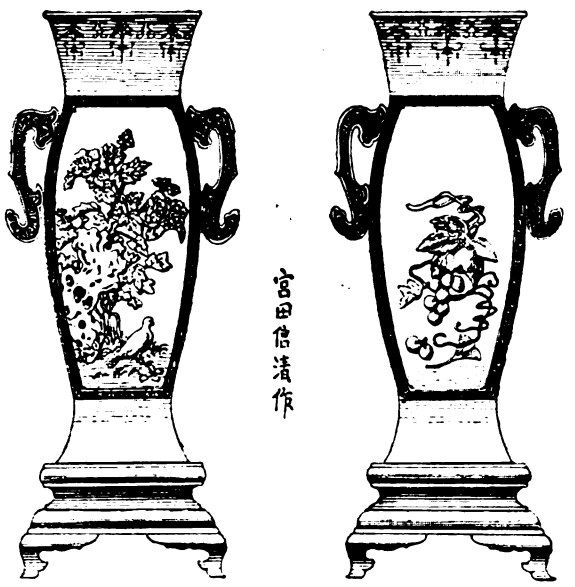

DEUX VASES JAPONAIS EN FORME DE BALUSTRE VENDUS 2,550 FRANCS A LA VENTE EUDEL

parcours de 25 minutes, sur la Moscova, est la colline, d'où, dit la légende, Napoléon montra Moscou à ses troupes. En réalité, il s'y est rendu, mais c'est d'un point beaucoup plus éloigné, que nos armées virent pour la première fois la ville sainte. Vu de ce point, Moscou perd un peu de son cachet extraordinaire.

Les Russes sont un peuple éminemment chevaleresque, ils ont oublié l'invasion de la Russie, ou plutôt le mal que fait toujours une armée envahissante. Ils font, il est vrai, tous les ans une procession solennelle en souvenir du départ des Français de Moscou ; mais somme toute, ils semblent admirer ce qu'il y avait de crâne à porter la guerre dans une région aussi reculée. Dans leur trésor, au milieu de leurs antiquités historiques, des présents envoyés depuis Pierre le Grand, par tous les souverains de l'Europe et de l'Asie, on admire une magnifique statue en marbre de Napoléon Ier Dans une autre salle, à côté, des anciennes voitures de gala, deux modestes lits de fer, avec les draps et les couvertures : ce sont ceux dans lesquels a couché Napoléon Ier dans la campagne de Russie.

En face de la colline des Moineaux, se trouve le monastère des Vierges, couvent fortifié, dans lequel Napoléon avait l'intention de se défendre. Il avait dans ce but garni de canons les créneaux. Nous étions accompagnés dans notre visite par un de nos savants confrères de Moscou, qui dirige un hôpital d'incurables. Nous avons été présentés à l'abbesse qui a des liens de parenté avec les premières familles de Russie, c'est dire qu'elle parle le français mieux qu'un Français. Elle est toute vêtue de noir et porte sur la tête une sorte de bonnet en pain de sucre, garni de fourrures à sa partie inférieure. Un voile s'en détache, qui recouvre la nuque, les oreilles et le cou. Une chaîne de cuivre et une croix pendent sur sa poitrine. Elle nous fait admirer des merveilles faites par ses novices ; des mouchoirs brodés destinés à l'impératrice et aux grandes duchesses. Ils leur seraient offerts à leur première visite. La confection de celui

Digitized by Google

de l'impératrice a demandé un an. Les ouvrières, pour ne pas se trop fatiguer les yeux, n'y travaillent chacune que deux heures de suite.

L'abbesse, sachant qu'elle avait devant elle des Français, c'est-à-dire des gourmets, voire même, trop souvent hélas, des gourmands, nous a offert une assiette de fruits, aussi beaux sans doute que ceux rapportés de Chanaan, et ayant sur ces derniers l'incontestable supériorité d'avoir été mangés par nous. En passant, une petite recette culinaire : Des que les fruits sont cueillis, mettez-les dans une boîte, entourée de glace de toute part. Ils se conserveront admirablement par les plus fortes chaleurs et acquiéreront même un goût et une fraîcheur particulière. C'est ainsi que nous les avons mangés à Moscou.

De Moscou à Nijni-Novgorod, il faut encore se résoudre à voyager en chemin de fer. Faisons contre mauvaise fortune bon cœur, sur la Volga nous allons nous rattraper. La célèbre foire commence le 27 juillet (style grégorien), mais en réalité les affaires ne commencent qu'une quinzaine de jours plus tard. La ville est sur la rive droite de l'Oka, elle est réunie au champ de foire par un immense pont de bois. A part quelques barraques de bois, construites pour la foire seulement, il existe une série de rues, au cordeau, bordées de petits magasins dans lesquels se font la plupart des transactions entre l'Europe et l'Asie. Depuis la création de certains chemins de fer, la facilité des relations par mer, entre la Chine et l'Europe, avait fait perdre à la foire beaucoup de son importance. Depuis deux ou trois ans cependant, à cause probablement des récentes conquêtes russes en Asie, elle retrouve son ancienne splendeur.

Quoique nous n'ayons assisté qu'au début, il est difficile d'évaluer la quantité de marchandises de toutes sortes qui y sont déjà accumulées, mais ce qui est plus pittoresque et nous intéresse davantage, c'est la réunion de tous ces Tartares, Persans, Arméniens, Turcs, au milieu des Russes ; ce sont ces visages noircis, ces barbes blanches, ces têtes si caractéristiques des Orientaux, qui nous font regretter une fois de plus de ne pas savoir tenir un pinceau pour saisir au vol, passez-moi l'expression, ces mille tableaux, qu'on ne retrouve qu'en Orient, et qui font que c'est toujours vers le soleil levant que les peintres iront chercher leur inspiration.

Le soir, les rues sont désertes, il n'y a que les veilleurs de nuit, chargés d'empêcher de fumer dans les rues et de prévenir les incendies, qui circulent. Ils se tiennent éveillés en frappant à diverses reprises un morceau de bois sur leur bâton.

L'animation se retrouve dans le quartier des cafés populaires. Sur une assez grande place, un mouvement étrange de gens de toutes les nations, au milieu des accords disparates provenant de tous les cafés du voisinage. Partout, ces établissements sont éclairés à la lampe Edison — les rues sont éclairées au pétrole. — Dans un coin de la salle, se tient l'orchestre aux instruments bizarres, aux sons criards, aux costumes étranges et multicolores. Des danses nationales alternent avec ces symphonies (?). Des consommateurs prennent l'éternel tchai (thé), au milieu d'une quantité de femmes généralement laides. Dans un coin, une bande de femmes tartares avec leur petit bonnet et leurs bottes brodées ; ailleurs des Russes en costume national. En entrant dans ces établissements, la première chose à faire est de se découvrir, sans cela on serait vite rappelé à l'ordre.

En regagnant l'hôtel, je passe devant une maison, un bouge plutôt, dont le corridor était éclairé à la lumière électrique. Sur une marche, une mère se livrait sur la tête de sa fille, à une chasse qui semblait être fructueuse.

Nous quittons l'hôtel sans regret : on est mal logé, les chambres sont garnies d'insectes désagréables, et l'on paye ce luxe des prix insensés : 10 fr. une horrible petite chambre à deux lits ; et nous sommes seuls dans l'hôtel. Que sera-ce donc dans quelques jours. Le bâteau de la Cie Mercure et Caucase est sous pression — il chauffe au pétrole — quelques mouettes, à 2.000 vestes de la mer (2,200 mètres environ) voltigent autour de nous. Les rives de la Volga, au moins jusqu'ici sont ravissantes ; au soleil couchant elles prennent ces tons chauds que j'ai vu l'année dernière en Orient. Il est difficile de rencontrer de plus agréables compagnons de voyage, ils parlent tous français. Le capitaine, ancien officier de la marine impériale, est un jeune homme charmant, que nous quitterons trop tôt, après 24 jours de traversée. Sa femme et sa fille l'accompagnent dans ses voyages ; un officier russe partage son thé avec nous et une charmante petite femme que l'on n'apercoit que de loin en loin. Pendant que je vous écris elle prend son thé. Alternativement elle plonge sa cuiller dans le liquide bouillant et dans un pot de confitures, placé devant elle. Voilà encore une occasion où je regrette de n'être pas peintre, car je ferais, pour le prochain Salon un ravissant sujet de genre, qui aurait incontestablement un succès énorme.

Tout le bateau est éclairé à l'électricité. Mais ce qui est étrange, c'est que dans les cabines on ne fournit les draps de lit que moyennant un léger supplément. La femme du capitaine vient de commander de nous mettre des draps, et le gros D... qui décidément aime beaucoup ses aises revient me dire que « mettre un drap », cela veut dire tout simplement mettre en drap. En effet, sur la couchette de velours rouge, est étendu un simple drap. Mais je le rassure en lui expliquant qu'avec un seul drap et sa couvertuee de voyage il pourra faire un excellent portefeuille. Quand j'aurai pris une dernière tasse de thé, j'irai voir si mon conseil est bon. Il se fait tard et nous arrivons demain à Kazan à la première heure.

Chacun fournit son thé, son sucre. Le cuisinier apporte la théière et le samvao, et l'on fait soi-même sa petite cuisine. Je ne parle pas de la table, qui est excellente.

Dr Paul Aubry.

J'oubliais de vous indiquer la façon dont on compte le nombre de personnes qui viennent à la foire. Elle est un peu primitive et trop approximative : on oblige les boulangers à déclarer le poids du pain qu'ils ont vendu dans cette période ; d'après cela on calcule le nombre de voyageurs venus.

LA BRETAGNE

Vous peuples étrangers qui m'appelez stérile
Vous dites, « Tes coteaux ne savent rien mûrir
« Tu gardes du blé noir la culture facile,
« Et ne prend nul souci même pour te nourrir.

« Tes dolmens, tes menhirs qu'on nous vante sans cesse,
« Ne sont que les débris des siècles entassés ;
« Paves-en les chemins, secouant ta paresse,
« Change ton sol aride en des sillons pressés. »

Digitized by Google

— Pourquoi me blâmez-vous, nations étrangères.
Pour vous comme pour moi le temps va s'écouler ;
Mes coutumes, mes lois me restent toujours chères,
Vers quel but courez-vous ? Où voulez-vous aller ?

Tous nous accomplissons le terrestre voyage
Si je dors un instant Dieu me réveillera.
Nul ne peut sans son ordre arriver au rivage,
A son heure, à son temps, chacun arrivera.

Le savoir du breton ne comprend que son culte,
Il sait diviniser tout jusques à ses maux,
Comme le chêne est roi dans l'Armorique inculte,
L'esprit croît libre et fier dans le corps en repos.

Sur nos landes en fleurs égrenant un rosaire,
La Bretonne ici bas ne cherche pas le miel,
Elle écoute les flots ou l'oiseau solitaire
Qui berce longuement ses doux rêves du ciel.

Parfois, des pélerins pour allumer les cierges,
Sur le seuil des saints lieux elle attend tout le jour.
Et le soir à la source, on voit mes lentes vierges
Portant la buire antique, et puisant à leur tour.

Les genêts orangés, la bruyère écarlate
Sur mon sol dénudé jettent la pourpre et l'or,
La bonté du Seigneur en tous ces dons éclate,
Que puis-je demander ou désirer encor ?

O Nations sans foi, sans passé, sans prière,
Croyez-en mes tombeaux et mon sol tourmenté
J'ai lutté ; dans le port j'arrive la première,
Laissez-moi dans ma paix jusqu'à l'éternité.

A. RIOM.

LA VACHE A PELOT.

CONTE BRETON

Un matin, Pelot entendit un coup de fusil dans la luzerne du voisin, dont il était le fermier. Il sortit sur le pas de la porte, et vit la vache morte,

— Pourquoi avez-vous tiré ma vache, nout' maître ?

— Fallait pas qu'elle vienne dans mon pré ; je t'avais averti.

— Ah ! ma vache, ma pauvre vache, qui donnait tant de lait et du si beau beurre ; qu'est-ce que je deviendrai, maintenant que je l'ai perdue ?

— Conduis-la à la ville voisine, tu en tireras toujours quelques écus.

Pelot avait bien du chagrin... Enfin il prît sa vache et se rendit chez le boucher qui acheta la bête dépouillée douze écus ; mais, pour la peau, Pelot n'en ayant pas trouvé un assez bon prix, se décida à la rapporter,

En s'en revenant, le soir, sur le tard, il passa pour se raccourcir, par les bois de Pontual.

Comme il suivait la sente, tranquillement, sans penser à mal, voilà qu'il aperçut dans un fond une grande lueur... il marcha vers la lueur, et reconnut bientôt qu'il était arrivé sur un rendez-vous de brigands.

Ils buvaient, ils bavardaient, ils se disputaient comme des chiens hargneux, mais ce qui fit ouvrir des grands yeux à Pelot, c'est qu'il commencèrent à tirer d'un creux d'arbre leur butin et à compter des pièces d'or... Il y en avait, tant que mon Pelot fut éblouie. Ils se disait.

— Ça serait assez agréable de posséder ce trésor... Mais comment faire ?

Tout à coup il pensa à la peau de la défunte qu'il portait sur son dos et se frotta les mains.

Il arrangea les cornes sur sa tête, se mit à quatre pattes et fonça droit sur les brigands en criant : *hou hou hou* ! *hou hou hou* !

Ah ! mes amis !... Si vous les aviez vus sauter comme des grenouilles dans une mare, et se sauver ?... L'autre riait comme un bossu, et criait toujours.,. *hou hou hou* ! *hou hou hou* !

Enfin, quand il n'entendit plus rien, et qu'il supposa que les brigands couraient encore à plus d'une lieue de là, il ra-

SPÉCIMEN DE CARTES A JOUER DE LA RÉVOLUTION
(Collection Eudel)

massa tranquillement leur trésor dans la peau de sa vache, chargea le tout sur ses épaules, et geignant, soufflant, cahin, caha, il arriva à sa maison.

Dès qu'il fut entré, il conta l'aventure à sa femme — qui, contre l'ordinaire, n'était point bavarde, — et l'envoya chez le voisin son maître emprunter un boisseau pour mesurer ses pièces d'or,

— Tu lui diras que c'est pour du blé.

La femme alla chez le voisin.

— Nout'maître, pourriez-vous nous prêter un boisseau pour mesurer du blé ?

— Volontiers, dit le voisin.

Mais, comme il était très curieux, il mit au fond de son boisseau un morceau de brai.

Et le lendemain, quand la femme lui rapporta le boisseau, il vit dans le fond un louis d'or qui était resté collé au brai.

Il se rendit chez son fermier et lui demanda comment il avait pu devenir si riche, et si vite.

— Dam, nout'maître, j'ai été au marché, et j'ai vendu la peau de ma bête cent écus le brin de *peil*.

— Cent écus le brin de *peil* ?

— Oui, nout'maître.

Digitized by Google

Et le maître s'en retourna chez lui tout songeur... pensez donc, cent écus le brin de *peil* ! Mais alors il avait une fortune dans son étable puisqu'il possédait quinze vaches — de quoi devenir quinze fois plus riche que l'autre !

En rentrant il donna ordre à ses valets de tuer ses quinze vaches, les fit charger sur des charrettes, et les porta à la ville. Jean le sot, va !..

Comme vous imaginez bien, il ne trouva à les vendre qu'au prix ordinaire. Il s'en revint furieux, jurant ses grands dieux qu'il se vengerait de son fermier qui lui avait fait perdre ses quinze belles vaches, et il arma son fusil.

Mais l'autre le guettait, et quand il le vit arriver, il dit à sa femme de couvrir le feu, de poser la marmite bouillante sur la cendre chaude, et de lui apporter son fouet.

Quand le voisin entra, il trouva Pelot en train de fouetter sa marmite.

FLAMBEAU EN ARGENT, VENDU 7,700 FRANCS
A LA VENTE EUDEL

Il fut tellement ébahi qu'il déposa son fusil.

— Qu'est-ce que tu fais là ?

— Je fais cuire ma soupe, donc.

— Tu fais cuire ta soupe à coups de fouet ?

— Mais oui, nout'maître, regardez.

Il souleva le couvercle et montra l'eau qui bouillait à gros bouillons.

— C'est donc un fouet qui t'a été donné par une fée ?

— Oui, nout'maître.

— Veux-tu me le vendre ?

— Que nenni, il m'économise trop de bois.

— Mais si je l'achète cher ?

— Dam... faudrait voir. — Combien ?

— Dix écus.

— Nenni nenni !

— Vingt ?

— Nenni ! — cent écus, pas moins.

— Eh ! bien tope : voici cent écus ; donne-moi le fouet...

Et mon Jean le sot s'en alla tout joyeux chez lui.

Il fit venir à la cuisine les valets, les servantes, sa femme et ses voisins et leur montra son emplette.

— Vous allez voir, dit-il.

Il emplit d'eau un grand chaudron — et fouette que je te fouette !

Mais il avait beau taper à tour de bras, l'eau restait aussi froide qu'en sortant du puits ; il pensa.

— C'est que je ne suis pas assez fort.

Et il passa le fouet à un grand valet qui était fort bientôt comme une paire de bœufs.

Le grand valet cogna un coup si terrible. que le fouet cassa, et que la marmite éclata en trente-six mille morceaux.

Si mon homme était furieux, vous devinez ?

— Ah ! coquin, ah ! canaille, tu me paieras ça pour sûr... Donnez-moi mon fusil les gars !

Pelot qui se doutait bien de ce qui allait arriver, cherchait dans sa tête un moyen de parer le coup.

— Femme, dit-il, va t'en me quérir une *bousine* et remplis-la de saug.

La femme obéit. Alors son mari lui fit le mot, lui glissa la *bousine* sur l'estomac, et se mit à guetter le voisin.

Au moment où celui-ci entrait avec son fusil, mon Pelot, qui tenait un couteau dans sa main se jette sur sa femme, et lui plonge le couteau dans le cœur... Et voilà que le sang de la *bousine* se met à couler, à couler, à couler, par toute la place, qui en fut inondée, quoi : et la femme faisait comme quelqu'un qui se meurt.

— Ah ! malheureux, malheureux ! cria le voisin — c'est de ce coup que tu vas expier tes crimes.

Mais, comme il le couchait en joue, l'autre se retourna tranquillement.

— Eh ! ben, quoi, nout'maître, est-ce que je n'ai pas le droit de corriger ma femme, par hasard ?...

— Mais, méchant drôle, tu l'as tuée !...

— Ben oui... parce que je peux la ressusciter...

— La ressusciter ? tu es fou ?...

— Non ma fine, quand il lui arrive de me manquer, je la tue, comme ça, pour la punir, et après j'en suis quitte pour la faire revenir à la vie.

— Par exemple, je serais curieux de voir comment tu t'y prends ?

— Laissez d'abord votre fusil là... C'est bien simple, tenez.

Pelot prit le soufflet et se mit à souffler sur sa femme. Et la femme, petit à petit ouvrait les yeux et poussait de grands soupirs de contentement.

— Voilà qui est particulier !... Maisn'est-ce point encore de tes inventions pour me faire *endèver* ?

— Oh ! nout'maître !

— Oui, oui !... Ainsi, ton fouet...

Eh ! ben, mon fouet ?

— Eh ! ben, ça ne m'a pas réussi, pardi !

— Parce que vous vous y êtes mal pris, nout'maître... Aviez-vous bien fait le signe de la croix à rebours avant de vous en servir ?... Non ?... je parie que j'avais oublié de vous le recommander ! Enfin, je vous rendrai vos cent écus.

— Non garde-les, mais donne-moi ton soufflet.

— Mon soufflet ? — Ah ! non, pour sûr ; il m'est trop com-

Digitized by Google

mode pour que je consente à m'en priver.

— Je te le paierai cinquante autres écus ?

— Non cent !

— Eh ! bien, marché conclu, passe-moi ton soufflet.

Et mon Jean le sot, encore une fois berné, s'en retourna triomphalement avec son soufflet.

Justement, le soir, il eut une dispute avec sa femme, une dispute terrible à propos de... enfin, peu importe à propos de quoi — bref ils allaient se prendre aux cheveux, quand le mari saisit tout à coup un grand couteau de cuisine et le plongea jusqu'au manche dans le cœur de sa bourgeoise... et voilà la pauvre femme qui ne s'attendait guère à ça, qui tombe en pâmoison et trépasse entre les mains de ses servantes.

Les valets avaient sauté sur leur maître et se disposaient à le conduire en prison, mais lui, souriait sûr de ressusciter la morte.

— Attendez, dit-il aux valets et aux servantes — en moins de rien, par la vertu de ce soufflet, elle va revenir à la vie. C'est Pelot qui...

— Ah ! c'est encore un tour de cette canaille de Pelot ?... eh ! ben, nout'maître, votre pauvre femme est ben cuite du coup.

— Non, laissez-moi faire vous allez voir !

Et voilà qu'il se met à souffler sur sa bourgeoise, en s'y prenant exactement comme l'autre... mais la pauvre créature ne revint point de l'autre monde, car elle était bien cuite, comme avaient dit les valets.

Du coup, Pelot ne devait point échapper au juste châtiment de ses méfaits ; le bourgeois dit à ses gens.

— Vous allez quérir le grand mannequin qui est au grenier, vous y mettrez ce scélérat, vous le chargerez sur mon cheval, et vous le jetterez au beau milieu de l'étang. Surtout ayez bien soin, quand il sera dans le panier, de fermer le cadenas et d'en retirer la clef, que vous suspendrez sous le cou du cheval, car le gredin serait bien capable de vous échapper.

— N'ayez peur, nout'maître : cette nuit, le mauvais gars couchera dans le royaume des poissons.

Et tandis que le pauvre homme restait auprès de sa femme à se lamenter grandement, les autres accomplirent ses ordres en conscience.

Ils enfermèrent le scélérat dans le grand panier, qu'ils fermèrent avec un cadenas, et suspendirent la clef sous le cou du cheval, puis ils se mirent en route pour l'étang.

Pelot faisait de tristes réflexions dans son mannequin, car cette fois il n'y avait plus guère moyen pour lui d'échapper à son sort ; mais il ne perdait pas encore courage, car jusqu'au moment où il tourne de l'œil, un homme ne doit jamais désespérer.

Ils allaient donc, Pelot dans sa cage, les autres marchant à côté et se moquant de lui.

— Eh ! finaud, tu coucheras ce soir dans le royaume des poissons ?

Et lui grognait entre ses dents :

— Non, je n'y coucherai pas ! Non je n'y coucherai pas !

On arriva à une auberge, et comme il faisait chaud, on s'arrêta un brin pour se désaltérer... Naturellement, on n'offrit rien au prisonnier, puisqu'il devait boire, dans un instant, plus qu'il ne voudrait.

Sur ces entrefaites, vint à passer un moine qui lisait son bréviaire.

Alors mon Pelot se gratta la tête et se mit à crier du fond de son panier :

— Je ne veux pas me marier avec elle ! Je ne veux pas me marier avec elle !....

Les gens d'église sont curieux. — Le moine, entendant parler dans ce mannequin, s'en approcha et prêta l'oreille.

L'autre criait toujours comme un possédé.

— Je ne veux pas me marier avec elle ! Je ne veux pas me marier avec elle !

— Avec qui donc ne voulez-vous pas vous marier, mon fils ?

— Avec la princesse des Eaux, mon père.

— Qui est cette princesse des Eaux ?

— Une princesse très riche, très riche, qu'on me mène de force épouser.

— Eh ! bien, mon fils, je consens à prendre votre place, si vous le voulez.

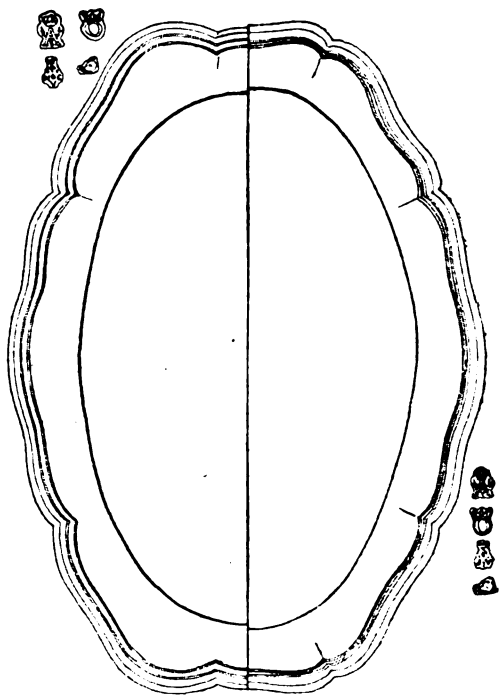

PLAT A POULET EN ARGENT
(Collection Eudel)

— Ma foi, mon père, vous me rendrez un grand service... Vous trouverez pendue au cou du cheval la clef du cadenas qui ouvre le panier.. Dépêchez-vous, surtout, car ces mau dits ivrognes ne tarderont pas à sortir du cabaret.

Le moine se hissa dans le mannequin, Jean lui rabattit le couvercle sur la tête, ferma le cadenas à clef... et que je dé vale !...

A la nuit, les hommes revinrent trouver leur bourgeois, et lui dirent :

— Vous savez, nout'maître, cette fois Pelot ne vous jouera plus de méchants tours, car il est bel et bien *neyé*. Ah ! ah ! nous a-t-il fait rire, le gredin ! quand nous l'avons jeté à l'eau : il criait, il se trémoussait, il disait qu'on se trompait. Mais enfin on a entendu ses glouglous... et puis ç'a été fini.

— Allons, tant mieux, mes gars, je m'en vais faire un petit tour du côté de chez lui.

Digitized by Google

Comme il arrivait à la porte de son fermier, il le vit accroupi devant un tas d'or.

Il se frotta les yeux, vous pensez. — Mais c'était bien Pelot, en chair et en os — pas moyen de s'y tromper — qui alignait des belles piles de louis.

— Ah ! ça, vermine, lui dit-il, d'où viens-tu ?

— Je viens du royaume des poissons, nout'maître : à preuve ces trésors que j'en ai rapportés... Mais il en reste encore d'autres au fond du grand étang !

— C'est-il vrai, au moins, cette fois, ce que tu me contes-là ?

— Si c'est vrai ? mon doux Jésus ! Oh, oui, pour sûr, c'est vrai, faut pas mentir !

— Comment t'y prends-tu pour te rendre dans le royaume des poissons ?

— Dam, vous n'avez qu'à demander à vos valets. Mais, si vous les mettez dans le secret, ils iront chercher tout l'or, et il ne nous restera plus rien.

— Non de non ! j'ai bien envie de faire, aussi moi, un petit tour au fond des eaux.

— Ma foi, nout'maître, c'est bien aisé... Tenez, nous avons tout juste un mannequin semblable au vôtre : voulez-vous venir avec moi, sans tarder ?

— Allons !

. . . . . .

Vous devinez, n'est-ce pas, ce qu'il advint de mon Jean le sot ?

Quand il eut bu son dernier coup, l'autre acheta son bien, et vécut heureux d'être riche, et d'avoir vengé sa vache.

MAXIME AUDOUIN.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite)

34. — GUÉGAN (l'abbé *Julien*), né à Péaulle, près Questembert, le 17 décembre 1746, était fils d'un simple maréchal ferrant. Entré dans les ordres en 1767, il fut d'abord vicaire à Caden, puis recteur de Pontivy au concours en 1778. Elu *député du clergé du diocèse de Vannes* aux États-Généraux, il se montra dès le début fort ardent pour les idées révolutionnaires, et fut l'un des premiers de son ordre à se réunir au Tiers-État : il passa le 14 juin dans la salle des Communes, en même temps que le célèbre Grégoire : mais il n'accepta cependant pas, les yeux fermés toutes les propositions ou tous les votes de la gauche ; c'est ainsi que la motion de Dom Gerle, tendant à faire reconnaître la religion catholique comme religion de l'État ayant été repoussée le 13 avril 1790, il signa la déclaration rédigée après la séance chez le cardinal de la Rochefoucauld. Malheureusement, je ne trouve pas son nom au bas de l'*Exposition des principes sur la constitution civile du Clergé*, publiée le 30 octobre par le cardinal de Boisgelin, et le 3 janvier 1791 il prêta le serment schismatique à la tribune de l'Assemblée. Ce fut l'élection de l'évêque du Morbihan qui lui ouvrit les yeux. Il s'était imaginé que les évêques de France accepteraient la constitution civile ou donneraient leur démission. Or, ils ne l'acceptaient pas et refusaient de se démettre ; c'était en particulier le cas de l'évêque de Vannes, Mgr Amelot, dont le directoire départemental du Morbihan déclara le siège vacant par suite du refus de serment. Le 6 mars on procéda à l'élection, dans la cathédrale de Vannes et Guégan fut élu *évêque du Morbihan* par 172 suffrages sur 281 votants. Il lui parut absolument contraire aux règles canoniques d'accepter la succession d'un évêque qui n'avait pas été déposé par l'autorité ecclésiastique et qui déclarait ne pas vouloir se démettre. C'est pourquoi il écrivit au directoire qu'il déclinait cet honneur, et prévoyant bien qu'on reviendrait à la charge, il s'adressa au pape pour avoir son avis. Toutes les instances de la députation du Morbihan furent inutiles près de lui ; une autre élection eut lieu et le pape ayant répondu à Guégan qu'il approuvait sa conduite et que l'intrus serait schismatique, le curé de Pontivy rétracta son serment. Déporté en Espagne en 1798, il se réfugia avec un de ses frères chez l'archidiacre d'Osman et mourut au mois de mars 1794, victime de son dévouement à soigner des prisonniers français atteints de la fièvre jaune et entassés dans la citadelle de Bilbao.

On trouve des documents de première main sur l'abbé Guégan, dans une intéressante brochure de M. Albert Macé, intitulée : *Une élection d'évêque constitutionnel à Vannes en 1790.*

35. — GUILLOU (l'abbé *René-Marie*), né à Châteaugiron le 15 mars 1747, appartenait à une famille qui a donné plusieurs prêtres au diocèse de Rennes. Ordonné lui-même en 1771, il fut d'abord vicaire à Saint-M'Hervé, puis à Saint-Germain de Rennes, et l'un de ses oncles, l'abbé Marie-Joseph Guillou, résigna en sa faveur en 1774 le rectorat de Martigné-Ferchaud ; il prit alors comme vicaire l'abbé Célestin Guillou, son frère, et tous les deux occupaient encore la même situation respective dans la même paroisse en 1821. Elu en 1789 *député du clergé du diocèse de Rennes* aux États-Généraux, l'abbé René Guillou fut chargé de la correspondance avec le bureau de Rennes et ne tarda pas à acquérir une influence notable parmi ses collègues de la Chambre du clergé. C'est à lui que fut confiée la rédaction de la réponse à la protestation de deux évêques de Bretagne contre les élections de la province. Cette réponse et les principales lettres de l'abbé Guillou ont été publiées dans le *Bulletin de la correspondance de Rennes* et constituent de véritables mémoires du temps. « C'est une terrible chose que de voir ce grand peuple de Paris irrité », écrivait-il à la fin de juin. Il fut un des derniers de son ordre à se réunir au Tiers-État ; et bientôt dès qu'il eût reconnu les projets avoués de bouleversement des juridictions épiscopales sans le concours de l'autorité romaine, il préféra donner sa démission que d'essayer une lutte qu'il prévoyait infructueuse. Il rentra donc à Martigné et y resta jusqu'au moment où l'on dut employer la force pour y installer un curé constitutionnel. C'est à lui que l'abbé Barruel emprunat le récit du véritable martyre du paysan Chantebel sur la place de Martigné en 1792 pour avoir refusé de brûler le catéchisme anti-schismatique. L'abbé Guillou vient à Paris avec son frère pour prendre des passeports à destination de l'Angleterre. Ils faillirent être compris dans les massacres de septembre. Le climat ne convenant pas à leur santé, ils passèrent d'Angleterre en Pologne où ils restèrent six ans et où l'on offrit à l'abbé Guillou un évêché ; mais il préféra revenir en 1802 dans sa chère paroisse de Martigné, qu'il ne quitta qu'en 1821, pour venir achever ses jours à Rennes, où il mourut chanoine honoraire le 13 février 1832.

On trouve sur l'abbé Guillou une bonne notice dans *Les vrais amis du peuple*, par un ancien magistrat (M. Valleray), livre publié à Rennes en 1877.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Vaudeville et Alfred Hennequin. — La folie des artistes et des écrivains. — Le surmenage intellectuel. — L'assistance publique et les écoles d'infirmiers. — Les livrets de Caisses d'épargnes scolaires. — A quoi tient l'independance.

Le vaudeville vient de faire une perte considérable. L'auteur du *Procès Veauradieux*, des *Dominos Roses*, des *Trois Chapeaux* et de tant d'autres succès de fou rire, est mort cette semaine dans une maison de santé. Il y a dix-huit mois environ qu'Alfred Hennequin avait été frappé d'aliénation mentale. Tout d'abord on avait eu l'espoir de le sauver : son mal était de ceux qui semblent guérissables ; il n'avait pas entièrement perdu la tête et avait très bien conscience de sa maladie. Il aimait à en causer avec ceux qui venaient le voir, comme ce pauvre André Gill qui, relâché un beau matin sur la prière de ses amis, était revenu un soir se reconstituer prisonnier, sentant sa tête se reprendre et son esprit battre la campagne. Mais Hennequin, si j'en crois le témoignage de ses proches et de ses intimes, était resté gai. Malgré la défense des médecins, il continuait à s'occuper de théâtre. Il avait toujours de nouvelles scènes à tiroir à vous conter dans sa cellule. On sait qu'il excellait dans ce genre et que personne n'a su comme lui brouiller les cartes sur la scène et les débrouiller devant un public ahuri. Ses personnages ressemblaient aux Hanlonlee. Ils passaient et repassaient comme des marionnettes qui auraient eu un fil à la patte.

Depuis lors on a abusé du tiroir au théâtre, mais personne n'en a joué comme lui. Il est donc probable qu'Alfred Hennequin fût sorti de bonne heure de la maison où il avait été interné. Par malheur, au bout de quelque temps sa femme fut atteinte du même mal que lui et mourut presque aussitôt. Ce fut pour lui le coup de grâce. Il ne s'en releva pas. Quelle est donc cette fatalité qui s'abat ainsi sur l'homme et la femme ?

Il y a un an environ pareil malheur arrivait à un sculpteur de grand talent, qui se précipitait par la fenêtre de son appartement et se tuait raide.

On dirait vraiment que la folie a jeté son dévolu sur les artistes. Je sais bien que le génie confine à la folie et qu'il suffit d'une toute petite félure pour déséquilibrer le cerveau le plus solide et le mieux constitué. Cela n'empêche pas que rien n'est plus terrible que ce chavirement de la pensée humaine, surtout quand il a lieu subitement, sans que rien ne l'ait fait pressentir. Je connais un écrivain de beaucoup de mérite qui du soir au matin, en dormant c'est le cas de le dire, est devenu fou à lier. La veille au soir nous dinions ensemble, il était d'une gaieté, d'un entrain extraordinaires. Nous avions pris rendez-vous pour le lendemain Je l'avais reconduit à sa porte. Le lendemain sa femme sonnait à la mienne et me priait de venir en toute hâte, disant que son mari se promenait en chemise dans son jardin et chantait à tue-tête, avec un balai dans une main et son pantalon dans l'autre. J'accourus.... horreur ! le malheureux se roulait par terre dans des convulsions épouvantables. Je voulus lui parler, il ne me reconnut pas.

Depuis lors il est enfermé à Sainte-Anne et les médecins disent qu'il est perdu. Le pauvre garçon ! Il avait pourtant fait de beaux châteaux en Espagne ! Que de fois, quand sa femme se désolait de le voir travailler presque en pure perte, je l'ai entendu s'écrier de sa voix claire et vibrante : « Laisse-moi donc tranquille. Tous les écrivains qui ont réussi ont mangé de la vache enragée. Il n'y a que la lutte pour tremper un homme. Ne me décourage pas, je t'en prie, tu verras que j'arriverai ». Il avait confiance en son étoile. Hélas ! au moment de toucher le but, au moment d'arriver à la réputation, il a perdu la tête, et maintenant il se débat dans une camisole de force. La vie littéraire de nos jours est pleine de ces fins douloureuses qu'il faut attribuer pour la plupart au surmenage intellectuel.

Car il n'y a pas que les enfants qui soient victimes du surmenage, et l'Académie de médecine dont je lisais hier le rapport sur ce triste sujet, pourrait étendre plus loin ses observations. Sans doute il est dangereux de forcer la machine chez les écoliers, de développer leur esprit au détriment de leur corps, mais croyez-vous que l'homme fait, l'artiste et l'écrivain ne courent pas les mêmes risques en se condamnant à un travail du jour et de la nuit ?

C'est la civilisation qui tue l'homme, c'est l'envie d'arriver, c'est l'ambition qui détraque son esprit et lui met la cervelle à l'envers. La lutte pour la vie est devenue si violente, la concurrence est si grande partout, le bien-être auquel chacun veut goûter coûte si cher à acquérir, que pour jouir du fruit de son travail l'homme se condamne à un labeur au-dessus de ses forces.

Et voilà comment la civilisation nous ramène, suivant le mot de Chateaubriand, à la barbarie.

Aussi jamais l'Assistance publique n'a eu plus de charges qu'à présent. Elle a beau recevoir des dons par millions tous les ans, elle ne peut suffire à soulager toutes les misères, à venir en aide à toutes les infortunes. Et cependant ce ne sont pas les hôpitaux qui manquent. On en construit de nouveaux d'année en année pour les enfants, pour les vieillards, pour les maladies contagieuses. Malgré tout il n'y a pas assez de lits pour les misérables, et c'est à peine si les écoles d'infirmiers peuvent fournir le nombre d'élèves nécessaires à la surveillance des hôpitaux.

Ces écoles, au nombre de trois, sont suivies par quatre catégories d'élèves : les internes choisis par les infirmiers et infirmières attachés aux hospices, les boursiers, les externes appartenant à l'administration et les externes libres. Et je vous prie de croire que l'enseignement de ces écoles ne laisse rien à désirer. Cet enseignement comprend : l'administration, l'anatomie, la physiologie, les pansements, les soins aux femmes en couches et aux enfants nouveaux-nés, l'hygiène, la petite pharmacie, les exercices pratiques. Les cours durent du commencement de novembre à la fin de juillet et comprennent, pour chaque matière, de huit à dix leçons. On ne peut donc pas reprocher à l'administration de l'Assistance publique de remplacer les sœurs par des laïques ignorantes et incapables. Elle fait tout, au contraire, pour développer leur instruction et pour leur donner la vocation qui par malheur leur manque souvent.

Ainsi, cette semaine, elle distribuait des prix consistant en livrets de caisse d'épargne de 25, 20 et 15 francs aux meilleures élèves de l'école de la Pitié. C'est une excellente innovation que celle qui consiste à substituer ces livrets de caisse d'épargne aux livres de prix. Cela habitue les élèves à économiser, à connaître le prix de l'argent. Je connais des enfants d'ouvriers qui, récompensés de la sorte dans les écoles primaires de Paris, ont aujourd'hui deux et trois cents francs devant eux. Chaque fois que leurs parents leurs amis, leur donnent une petite pièce, au lieu de la dépenser en jouets ou en bonbons, ils la portent à la Caisse d'épargne.

On leur a persuadé que leurs petites économies serviraient à les installer au sortir de l'apprentissage, vous ver-

Digitized by Google

rez qu'ils feront des hommes rangés, des ouvriers laborieux, de bons pères de famille. Ce n'a l'air de rien, un livret de caisse d'épargne de quelques centaines de francs, mais c'est beaucoup dans la vie ouvrière. Que de jeunes apprentis, que d'enfants du peuple à qui il n'a manqué pour devenir leurs maîtres qu'une somme insignifiante!

M. Ernest Renan raconte dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, qu'au sortir du séminaire de Saint-Sulpice il dut à une somme de quinze cents francs, mise à sa disposition par sa sœur Henriette, l'indépendance de toute sa vie. J'ai connu beaucoup d'ouvriers qui, faute d'une provision d'argent bien moins élevée pour s'établir, ont traîné toute leur vie le boulet de la misère.

BIBLIOGRAPHIE

L'ASPHYXIE DE CLÉOPATRE

Cléopatre est-elle réellement morte de la piqûre d'un aspic comme le raconte la légende qui s'est perpétuée d'âge en âge ?

Le docteur Viaud Grand Marais de Nantes vient d'émettre des doutes très sérieux à ce sujet. Dans un intéressant travail lu à la société académique de la Loire-Inférieure il a discuté cette légende avec une grande érudition.

A la dernière séance de l'Académie des sciences le baron Larrey a fait à l'empereur du Brésil les honneurs de cette curieuse communication qui a fort amusé dom Pedro d'Alcantara.

Voici bientôt trente ans que le docteur Viaud Grand Marais s'occupe d'études sur les morsures des serpents. A plusieurs reprises, il a publié ses recherches, et ses découvertes ont rendu de véritables services à la science.

Mais ce savant modeste avait une idée fixe. C'était de trouver le serpent assassin de la fille de Ptolémée. Il se mit à lire les historiens du temps et les poètes à la solde d'Auguste. Il disséqua, analysa, médita Properce, Horace, Suétone, Tite-Live, Pline, Dion-Cassius et l'honnête Plutarque et il arriva à cette conclusion que l'humanité qui aime tant à être trompée, comme l'a dit Renan, avait accepté trop facilement un récit sans preuves, digne tout au plus des *Contes des mille et une nuits.*

« Rien n'est moins prouvé, dit dans sa brochure le docteur Viaud Grand Marais, que la mort de Cléopâtre par la morsure d'un serpent. Malgré les efforts de Plutarque ce problème n'est pas résolu. Personne n'a vu le reptile. Un aspic ou nahajé est un animal trop grand et surtout trop agile pour être enfermé dans un panier de figues. Un cerasse eût pu être transporté ainsi, mais sa piqûre est douloureuse et laisse des traces ecchymotiques manifestes.

« L'opinion qui explique la mort de la reine par une piqûre de serpent ne repose donc sur aucune preuve et a contre elle les faits.

« Plutarque par le d'une aiguille creuse contenant un poison, un venin sans doute que Cléopâtre portait dans sa chevelure. Lui aurait-elle servi d'instrument de mort ? Peut être ? Et, dans ce cas elle eût pu employer le venin de l'hajé, car il se conserve dans un tube ou dans une aiguille à inoculation, s'il est tenu à l'abri de l'humidité. Etant connue la nature des femmes, les filles de la reine se seraient plus facilement blessées avec cette aiguille, que fait mordre par un aspic.

« L'aiguille pouvait être assez fine pour ne laisser qu'une faible empreinte et le venin des nayas produit moins sûrement sur la peau des taches caractéristiques que celui des vipériens.

Une 3me solution se présente toutefois à l'esprit. Elle ne peut être la vraie, puisqu'elle rabaisse la reine d'Egypte au niveau d'une lingère ou d'une blanchisseuse trompée par un sergent changeant de garnison.

Quand on a devant les yeux la scène finale de ce drame, on ne peut s'empêcher de penser à cette chambre fermée avec soin par la reine elle même et à ses trois femmes, la première étendue sans vie sur son lit, la seconde couchée à ses pieds et pareillement inanimée, tandis que la troisième, dont la tête est placée à un niveau plus élevée, conserve, quoique déjà frappée à mort, un reste de vie lui permettant de répondre quelques mots aux envoyés de César.

Tout cela ressemble fort à l'empoisonnement par l'oxyde de carbone. »

La reine qui avait étudié tant de poisons ne pouvait ignorer l'action du gaz se développant dans la combustion du charbon et sous prétexte de cérémonie funèbre il lui était facile de se procurer les ustensiles nécessaires à ce genre de mort.

Il nous semble vraiment quelque peu fantaisiste le récit du fellah, du panier de figues, de l'inspection des gardes, de l'aspic mordant Cléopâtre, et de ses femmes saisissant le reptile et se faisant piquer par lui après l'avoir vu gonfler son cou et enfoncer ses crochets dans les chairs de sa maîtresse.

Le docteur Viaud Grand Marais nous paraît avoir corrigé un chapitre de l'histoire romaine en reconstituant avec la précision d'un juge d'instruction le véritable drame où la grande coquette de l'antiquité a trouvé la mort. P. E.

LETTRES ET ARTS

LES FÊTES DE LORIENT

Nous rappelons à nos lecteurs que le numéro du 1er septembre sera consacré entièrement à Victor Massé et aux illustrations de Lorient.

—

Les membres de l'association bretonne-angevine qui auraient l'intention d'assister à l'inauguration de la statue de Victor Massé et à la pose de la plaque commémorative que l'association doit poser sur la maison natale du grand musicien breton, sont priés d'en informer le plus tôt possible M. Léon Séché, qui restera au Pouliguen (Loire-Inférieure) jusqu'au 31 août.

—

M. Jules Simon qui doit présider la cérémonie de la pose de cette plaque arrivera à Lorient le 3 septembre.

—

Voici le texte de la lettre que la municipalité de Lorient et le Conseil municipal viennent d'envoyer à leurs invités :

M.,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister le 4 septembre prochain, à 1 h. 1 2, à l'inauguration de la statue de Victor Massé et au banquet qui aura lieu le même jour à 7 heures précises à l'Hôtel de ville.

Veuillez, M , agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le conseiller général, maire de la ville de Lorient,

ROUX-LAVERGNE.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — Nº 19 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 4 SEPTEMBRE 1887

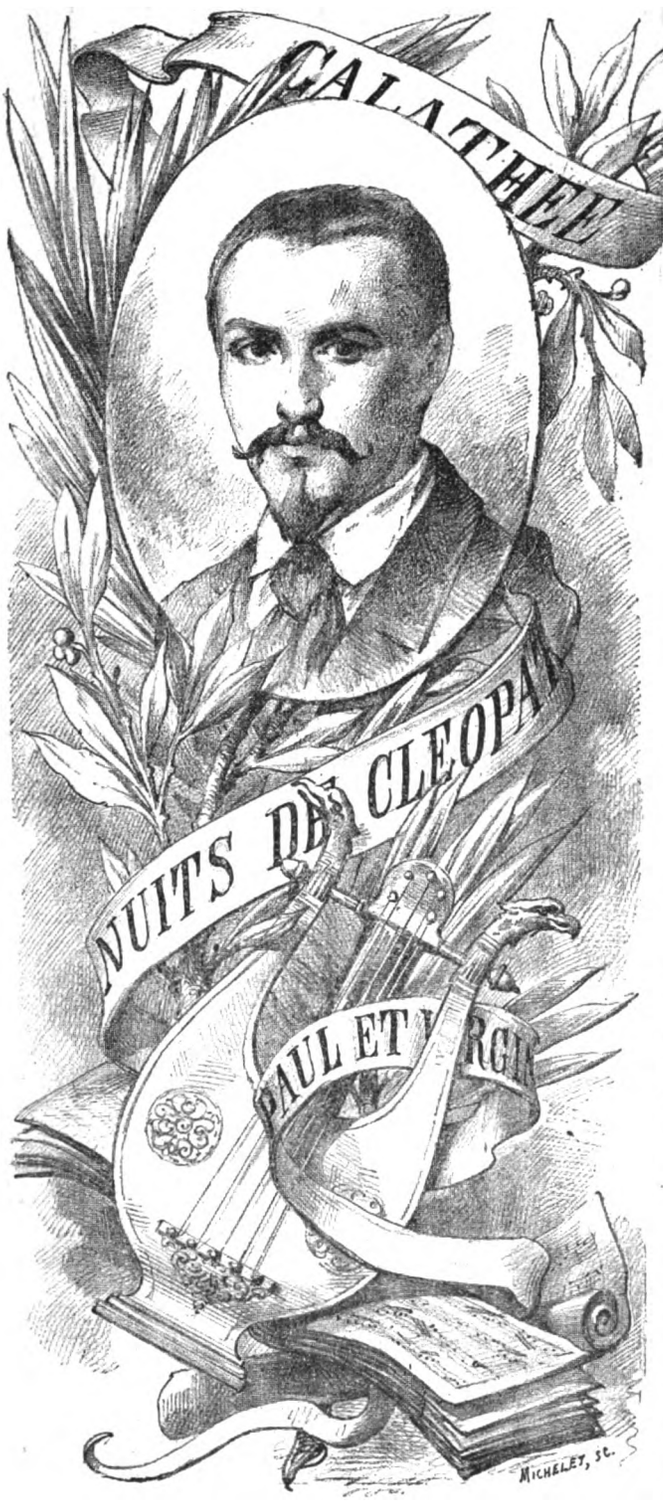

DESSIN FRONTISPICE DE M. LÉOFANTI

Portrait de Victor Massé, prix de Rome, d'après le tableau de Cabanel, appartenant à Mlle Alice Massé

DISCOURS DE M. JULES SIMON

PRONONCÉ LE 4 SEPTEMBRE 1887

*A l'occasion de la plaque commémorative posée par l'*ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE *sur la maison natale de Victor Massé.*

Messieurs,

Au moment où la ville de Lorient élève une statue à Victor Massé, l'Association bretonne-angevine pose une plaque commémorative sur la maison où il est né. Cette plaque est l'ouvrage de notre ami, M. Léofanti.

Une inscription sur la maison, une statue sur la place publique ; c'est à la fois une précaution contre les oublis de l'histoire, un acte de reconnaissance nationale, et un encouragement à bien faire. Vous avez sur une de vos places la statue de Bisson, un soldat héroïque ; voici celle d'un grand musicien ; l'an prochain, on vous promet celle d'un grand poète. Lorient, qui est une ville jeune, a déjà de glorieux ancêtres.

J'ai assisté à l'inauguration de la statue de Bisson. J'ai été l'ami de Brizeux et de Victor Massé. Son ami ? Nous sommes tous les amis de Victor Massé. Il a des amis dans le monde entier. C'est le beau privilège des musiciens. Pour admirer le chef d'œuvre d'un statuaire, il faut venir le chercher dans la ville qui le possède. La musique, au contraire, vient à nous. Il n'est pas même besoin d'entrer dans un théâtre pour connaître *Galathée, les Noces de Jeannette, la Reine Topaze, Paul et Virginie, Une nuit de Cléopâtre.* Il n'y a pas d'orchestre qui ne soit tributaire de Victor Massé. On le chante dans les salons ; on le chante aussi dans la rue. Personne ne peut entendre sa musique sans la trouver aimable, et on ne peut aimer sa musique sans l'aimer lui-même, car il y a mis tout son cœur.

Digitized by Google

Je me garderai bien de faire aujourd'hui l'éloge de ces belles œuvres. Peut-être l'aurais-je fait, tant l'ignorance est présomptueuse, si nous n'avions pas ici deux grands musiciens et un grand critique. Ils apportent des leçons; je ne pourrais apporter que des bravos. La musique n'est pas seulement un art; c'est une science. On est un musicien charmant ou puissant quand la nature l'a voulu; on est un musicien savant, quand on a eu le courage d'étudier la musique comme une science abstraite. J'honore infiniment cette science-là comme toutes les autres. J'ose dire qu'elle mérite surtout notre admiration et notre reconnaissance parce qu'elle donne à l'art plus d'éclat et de solidité. Victor Massé était très savant, mais il ne faisait pas de musique scientifique. Il se servait de sa science sans la montrer. Il pensait, l'humanité a toujours pensé, et elle pensera toujours, que le véritable musicien est celui qui chante.

Nous voudrions tous pouvoir dire que la vie de Victor Massé a été une suite de joies et de triomphes. Il semble que ceux qui nous donnent tant de plaisir ne devraient jamais sentir la douleur. Il était fait pour être heureux. La nature lui avait donné un extérieur aimable, une belle voix, ce qui est un beau cadeau à faire à un musicien, une facilité extrême pour apprendre, le goût du travail, la passion de son art, une imagination puissante, et par dessus tout, ce qui complète l'artiste, du cœur, beaucoup de cœur. Il eut les meilleurs maîtres, et il fut le meilleur élève de ses maîtres, partout admiré, acclamé et aimé. Il remporta le grand prix de Rome à vingt-deux ans. De retour à Paris, il n'attendit pas plus de quatre ans pour avoir une pièce et un théâtre. Il débuta par un succès, *la Chanteuse voilée*. Il eut coup sur coup deux triomphes : *Galathée* et *les Noces de Jeannette*. Il était populaire à trente-deux ans. C'était réussir trop tôt. On s'habitue aisément au succès. Un temps d'arrêt s'il se produit, et il se produit toujours, est douloureux pour les orgueilleux, et inquiétant pour les modestes. Ni les *Saisons*, ni *Fior d'Alisia* ne furent mis par le public à leur véritable place. Certaines natures ombrageuses et délicates souffrent plus d'un caprice de la foule, qu'elles ne jouissent de ses caresses. Il avait beau sentir que son inspiration, sans rien perdre de sa grâce, prenait une ampleur nouvelle; il ne retrouva que deux fois le succès de *Galathée*, dans *la Reine Topaze*, et dans *Paul et Virginie*. Il n'a pas assisté au triomphe de sa *Cléopâtre*.

Il fallait vivre, au milieu de ses luttes, et faire vivre sa famille. On croit que la gloire apporte avec elle tout le reste. Il n'en est rien. Quand elle ne vous enrichit pas, elle vous ruine sans miséricorde. Vous devenez la providence de tous ceux qui ont besoin d'un appui, et vous ne savez pas refuser, parce que, vous aussi, vous avez souffert. Victor Massé avait été obligé de donner des leçons au cachet, d'être professeur dans un pensionnat. Ce n'est pas un malheur d'enseigner son art; mais, pendant qu'on l'enseigne, on ne le pratique pas. Le maître, en rentrant le soir épuisé par ses leçons, se dit qu'il avait quelque chose là! Il accepta la place de chef des chœurs à l'Opéra : une place d'honneur, puisqu'elle a été occupée, avant et après lui, par de très grands musiciens, — je ne cite que ceux qui sont morts : Hérold et Fromental Halévy, — mais un métier terrible quand on y apporte la passion que Victor Massé mettait à l'accomplissement de tous ses devoirs. C'est lui qui présida, comme chef des chœurs de l'Opéra, aux études du Tannhauser. Il travaillait à la gloire des autres. Il en jouissait, parce qu'il avait l'âme généreuse. Et il en souffrait en même temps, par de cruels retours sur lui-même.

L'académie des beaux-arts lui donna une grande joie quand elle le choisit pour occuper le fauteuil d'Auber. Il eut le droit de penser que le public tout entier, en y comprenant les musiciens, aurait voté pour lui. Ce grand artiste n'avait que des admirateurs; cet excellent homme n'avait que des amis. Ce fut son dernier beau jour. Sa santé commença à s'altérer sous le poids d'un travail ingrat et d'inquiétudes croissantes. Pendant plus de six ans, il resta cloué sur son lit, le corps paralysé, et la tête saine. Il se faisait porter sur le théâtre aux répétitions de *Paul et Virginie*, et là, étendu sur une chaise longue, les jambes ensevelies sous des couvertures, dirigeait tout. A la première représentation, on avait le cœur partagé entre l'émotion que ses chants faisaient naître et la pitié qu'on éprouvait pour lui-même. On savait que sa maladie était incurable. Il l'a su pendant six ans! En pensant à ses affaires délabrées, à l'avenir de sa femme et de ses deux filles, à son travail interrompu dans le plein développement de son génie, il avait l'âme plus torturée que le corps. Sa femme tomba malade à son tour. Il se passait alors, dans cet intérieur si éprouvé, des scènes dignes d'admiration, de respect et de pitié. La fille aînée, celle qui était mariée, écartait de lui tous les soucis matériels, en lui cachant, dans sa généreuse et délicate tendresse, les services qu'elle lui rendait; son autre fille se partageait entre les deux lits, suffisant à tant de travail avec cette force étrange qui prend sa source dans un grand cœur. Pourquoi ne le dirais-je pas, au risque de leur déplaire, en ce jour glorieux? Ce n'est pas d'elles que je parle, c'est de lui, qui s'était fait tant adorer. Il fut doux envers la mort, quoiqu'elle fût si lente à venir. Il se rattachait à la vie par ses deux grands amours : ses enfants et sa *Cléopâtre*. Quand il eut écrit sa dernière note, il regarda ses filles en souriant : « A présent tout est prêt, dit-il; on peut la jouer sans moi. » Il cachait sa douleur, pour ne pas augmenter la douleur de celles qu'il aimait. Toutes ces âmes d'élite passaient leur temps à se tromper mutuellement. Il est mort entouré de ses enfants, la main sur son manuscrit qui ne le quittait jamais, et en se disant, dans un suprême élan de tendresse et de légitime orgueil : « Elles jouiront de ma gloire! » Nous

Digitized by Google

répondons, messieurs, à sa dernière pensée, en les associant aujourd'hui au triomphe qu'avec le concours d'un grand sculpteur lui décerne sa ville natale.

A VICTOR MASSÉ.

STANCES DITES AU PIED DE SA STATUE.

Le voilà revenu dans sa ville natale,
Le chantre des *Saisons*, l'un des trois demi-dieux
Que dans ce siècle glorieux
Enfanta Lorient, à vingt ans d'intervalle.
Paris qui l'adorait a conservé son cœur,
Mais un artiste de génie
Dans le marbre a taillé son image chérie,
Et c'est elle aujourd'hui que nous fêtons en chœur.

Accourez, fiers Bretons, autour de sa statue !
Bombardes et binious célébrez son retour,
Car il était avec amour
De la race bretonne et rêveuse et têtue.
Il était demeuré, comme Auguste Brizeux,
Fidèle au pays de *Marie*,
Et c'est en souvenir de sa douce patrie
Qu'on le vit jusqu'au bout porter de longs cheveux.

VICTOR MASSÉ
Dessin à la plume de A. Guillou, d'après la statue en marbre de Mercié.

Et toi, mer, qu'il nommait sa première maitresse,
Toi qui l'avais bercé dans ses rêves d'enfant,
Puisqu'il te revient triomphant,
De ta brise embaumée envoie-lui la caresse.
Personne mieux que lui n'exprima de tes flots
L'étrange et sauvage harmonie,
Et les sanglots de *Paul* retrouvant *Virginie*
Et ses cris de douleur sont faits de leurs sanglots.

Voyez : il prête encore une oreille inquiète
Au roulis de la mer qu'empourpre le couchant,
Et cependant une fauvette
Que vous connaissez tous fait entendre son chant.
Est-ce l'oiseau qui chante ou la vague qui pleure ?
Silence ! il perçoit un soupir.
Puisse-t-il le noter auparavant qu'il meure !...
C'est fait : plainte et chanson peuvent s'évanouir.
Oui vous pouvez mourir, flots au lointain murmure,
Et vous, chansons d'oiseaux qui charmez les grands bois,
L'artiste, ami de la Nature,
Le poète inspiré traduit toutes ses voix.
Et le musicien a l'âme d'un poète.
C'est pourquoi tes œuvres vivront,
Chantre mélodieux des *Noces de Jeannette*,
Tant qu'aux doux mots d'amour les âmes s'ouvriront.

Car tu n'en fis jamais un objet de réclame,
Tes accents les plus beaux sont mouillés de vrais pleurs,
Et tu passas du rire au drame,
Comme le cœur humain de la joie aux douleurs.
Voilà tout le secret de ton mâle génie,
Et pourquoi nous autres, Bretons,
Qui mourons prisonniers de la mélancolie,
Oui, c'est pourquoi nous te fêtons.

Digitized by Google

L'an prochain nous viendrons fêter Brizeux de même.
Et vous, Jules Simon, qui fûtes leur ami,
Quand vous vous serez endormi
Dans le sein du Grand-Tout où vont tous ceux qu'on aime,
Nous dresserons aussi votre image auprès d'eux,
Et ceux qui passeront sur la Bôve où nous sommes
Diront que les Bretons honorent leurs grands hommes,
Comme les Grecs leurs demi-dieux.

LÉON SÉCHÉ.

VICTOR MASSÉ

JUGÉ PAR MM. JULES BARBIER, HÉBERT ET CABANEL.

A M. Léon Séché, directeur de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou.*

Académie de France
à Rome.

Rome, le 19 avril 1887.

Monsieur,

Je voudrais répondre à votre demande en vous envoyant quelques souvenirs de notre jeune temps, quand Massé et moi vivions dans la plus douce fraternité à la Villa Médicis. Il avait une gaîté charmante, un talent des plus aimables et des plus communicatifs, car il chantait à merveille et jouait du piano en maître ; nous lui devons de bien délicieuses heures passées à l'entendre nous révéler les trésors des grands maîtres qu'il savait nous présenter de façon à nous pénétrer d'admiration. Quelle grâce, quel charme il donnait à certaines mélodies de son maître Halévy.

Ajoutez à cela une physionomie des plus heureuses par les traits et par l'expression, et vous aurez une idée du Victor Massé de cette admirable période, trop tôt suivie pour nous tous des angoisses et des combats de la vie de Paris. Voilà, monsieur, ce que je puis vous dire de mon cher ami Massé.

Je pense que tous ses camarades de son temps vous diront la même chose : vous pouvez donc affirmer qu'il a été aimé et admiré comme il méritait de l'être par tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre auprès de lui pendant son heureuse jeunesse.

Je suis très content que Gille vous ait confié le triste dessin que j'ai fait d'après lui sur son lit de mort, comme un hommage rendu à sa mémoire, mais le portrait de Cabanel (1) aurait peut-être mieux convenu pour donner à vos lecteurs l'idée de l'auteur de *Galatée*, des *Noces de Jeannette*, de la *Reine Topaze* et de tant d'autres chefs-d'œuvre vraiment français.

Il me reste à espérer que Mercié aura bien rendu ses traits. Pourriez-vous m'envoyer chez moi, à Paris, votre numéro du 4 septembre qui me parlera longuement de lui et peut-être me donnera une idée de son monument?

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma meilleure et de mes sentiments distingués.

HÉBERT.

(1) C'est ce portrait fait à Rome que nous reproduisons en tête de ce numéro, d'après le dessin de M. Léofanti.

Paris, 11 août 1887.

Monsieur,

Ma longue collaboration avec Massé ne fut qu'une longue amitié. Le côté anecdotique en est absolument dépourvu d'intérêt, et je cherche vainement dans ma mémoire ce qui pourrait enrichir l'étude que vous voulez lui consacrer — Voici pourtant en quelques mots l'ensemble des impressions que m'a laissées mon vieil ami.

C'est chez Henri Thénard, au milieu d'un cénacle d'amis qui se nommaient Augier, Ponsard, Carré, Gérôme, Meissonnier, Mermet, etc., etc., que nous nous rencontrâmes pour la première fois.

Celui qui nous eût alors prédit à Carré et à moi, tout frais émoulus de la Comédie-Française et l'Odéon, nos nombreux livrets d'opéras et d'opéras-comiques, nous eût bien étonnés. Ce furent les *Chants d'autrefois* qui devinrent l'occasion fortuite de cette vocation improvisée. Ces adorables mélodies, aujourd'hui négligées, mais non dépassées, donnèrent tout d'abord la véritable note du talent de Massé. L'admirable façon dont il s'en faisait l'interprète ajoutait encore à leur charme. L'admiration fut la première étape de notre sympathie, et le musicien nous fit aimer l'homme; notre amitié pour l'homme nous fit les collaborateurs du musicien.

Cette collabaration commença par un certain *Crispin en campagne* qui ne vit jamais le jour ; poème un peu trop fantaisiste, merveilleuse partition. Plus tard, je retouchai au livret pour en rendre la représentation possible, mais Massé, retenu par le respect de ses grandes œuvres, n'osa pas livrer au public cette inspiration de sa jeunesse. Je n'ai pu en rassembler les feuillets épars, et nous ne sommes plus que deux à nous en souvenir, Emile Augier et moi.

Crispin céda la place à *Galatée* et aux *Noces de Jeannette*. Massé déjà applaudi avec la *Chanteuse voilée*, trouva là l'éclatante confirmation de son succès; une période de trente ans ne l'a pas épuisé. Cela tient à ce que le caractère principal de la musique de Massé est la sincérité Il a horreur du charlatanisme et ne s'adresse qu'à l'âme, Aussi son œuvre survivra-t elle, comme tout ce qui est vrai, aux produits frelatés de la mode et du mensonge.

Les *Saisons*, acclamées d'avance par tous les échos du théâtre, ne lui valurent qu'un succès d'estime qui devait lui ouvrir toutefois les portes de l'Institut. Je crois que nous arrivâmes trop tôt et que certaines recherches de réalisme où se complut avec nous M. Perrin furent ce jour-là en avance sur les habitudes du public. L'Opéra-Comique n'avait pas encore adopté les sabots remplis de foin que *Claudie* et *François le Champi* devaient bientôt acclimater à l'Odéon et à la Porte-Saint-Martin. Sans rien modifier de cet aspect bien paysan de la pièce, nous y avons fait depuis d'importants changements qui lui assureront, je l'espère, une autre fortune le jour où quelque théâtre s'avisera de la ressusciter. Ce remaniement des *Saisons* a été le dernier travail de Massé qui, sans toucher aux grandes lignes de sa partition, a voulu lui mettre une robe neuve et en raviver les couleurs.

Les hasards de la collaboration nous séparèrent pendant quelques années, mais nous devions fatalement nous revenir, l'un à l'autre. La musique de Massé était à l'aise avec mes vers, comme mes vers semblaient aller au-devant de sa musique. Cette sympathie mutuelle, irrésistible, produisit *Paul et Virginie* d'abord, puis une *Nuit de Cléopâtre*.

Digitized by Google

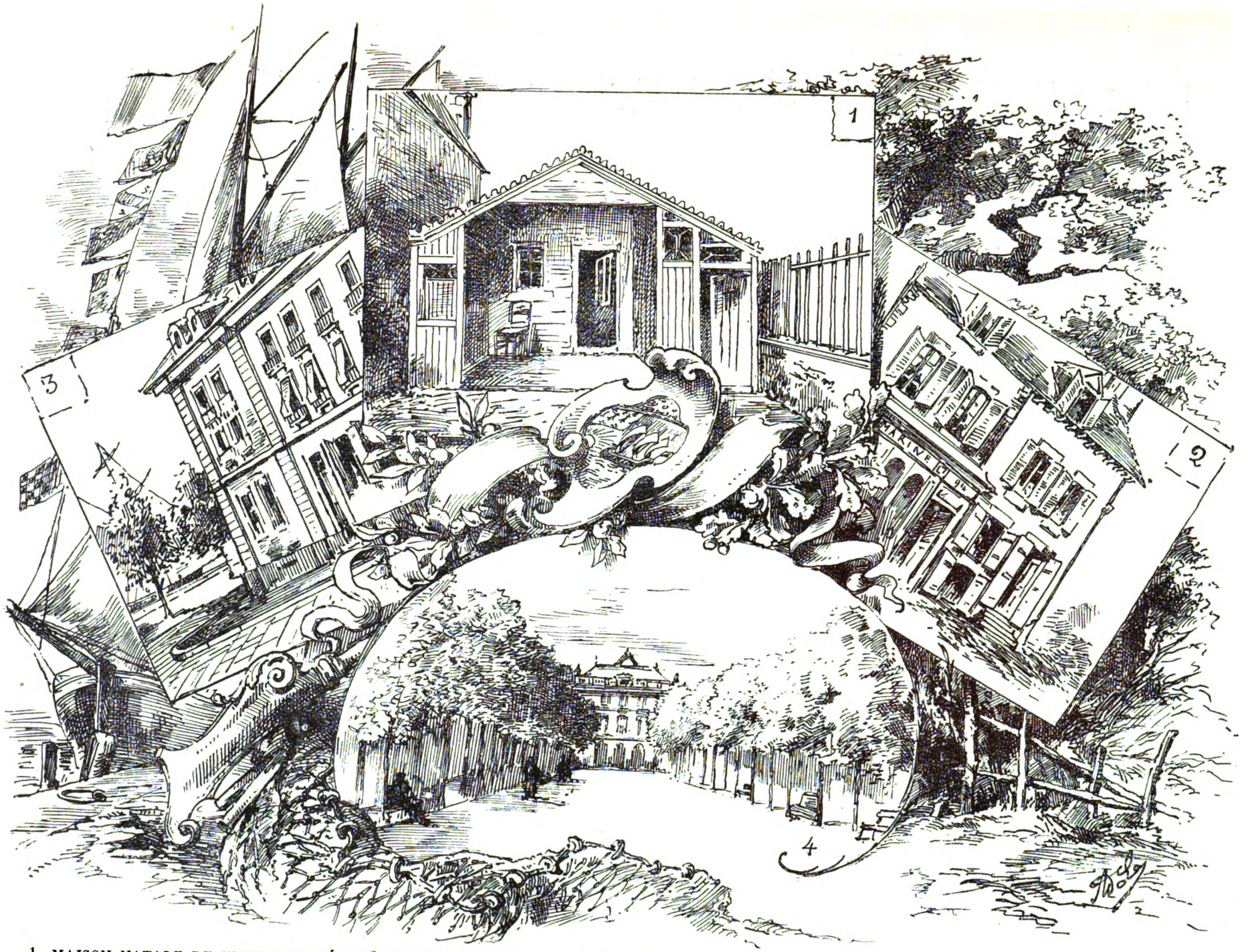

1. MAISON NATALE DE VICTOR MASSÉ. — 2. MAISON NATALE DE JULES SIMON. — 3. MAISON NATALE DE BRIZEUX. — 4. PROMENADE DE LA BOVE

Composition à la plume de Léofanti

Digitized by Google

Ce fut certainement là le point culminant de la carrière de mon cher Massé. Son cœur donna dans *Virginie* ses notes les plus touchantes ; son génie s'éleva dans *Cléopâtre* aux plus hautes conceptions. Il put jouir encore de l'éclatant succès de l'une ; il mourut les yeux fixés sur l'aurore prochaine de l'autre.

Ce qui résume Massé, c'est la foi ardente qu'il eut dans l'art ; cette foi se doublait d'une véritable haine pour tout ce qui est impuissance et infatuation. Sur son lit de douleur il était resté jeune, alerte, gai, pour tympaniser cette wagnerolâtrie qui n'est qu'une des formes de la névrose. Aussi sera-t-il admiré tant qu'il y aura des esprits d'élite, et conspué tant qu'il y aura des imbéciles!

Vous m'excuserez, je vous prie, de l'aridité de ces quelques notes ; elles résument fidèlement tout ce que le nom de Massé éveille dans ma mémoire et dans mon cœur.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. J. BARBIER.

Mont-Dore, le 22 août 1887.

Monsieur,

Je serais heureux de trouver dans mes souvenirs de jeunesse les documents que vous attendez de moi concernant mon illustre et très regretté ami Victor Massé, tenant autant à vous donner une preuve de ma bonne volonté, qu'à revenir un moment sur un passé qui m'est cher. Vous ne prendrez de ceci que ce qui vous paraîtra bon et rejetterez le reste ; car je n'attache aucune prétention à ce qui n'est pas de mon ressort.

C'est auprès du lit de notre ami E. Hébert, malade, resté à Rome un certain nombre d'années après la fin de sa pension, que naquit l'inoubliable camaraderie qui s'établit entre Victor Massé et moi à la Villa Médicis, sous le directorat de M. Victor Schenetz. Massé était alors dans sa vingt-troisième année et moi dans ma vingt-deuxième. Il avait déjà goûté le charme de la Villa pendant une année, en 1846, époque où j'y suis arrivé ; il lui en restait encore une autre à faire dans ce séjour délicieux, d'où il s'arracha, on peut le dire, non sans douleur, pour continuer en Allemagne ses travaux réglementaires exigés par l'Académie. Ce fut donc dans cette année 1846 à 1847 que je fis son portrait, période qui ne fut hélas pas d'une assez longue durée! Les circonstances qui amenèrent l'exécution de ce portrait n'eurent d'autre intérêt anecdotique que de donner une joie de plus à sa mère qu'il chérissait et pour moi un mouvement sympathique, conséquence de l'amitié naissante de cette riche nature.

Malgré la fraîcheur de mes souvenirs je ne vois rien, je l'avoue, qui puisse offrir un côté particulier dans notre vie d'étude, sinon que nous étions jeunes et tout ouverts à l'avenir ; nous nous considérions comme des apôtres qui ont une mission à accomplir : en effet nous jetions sans nous en douter l'un et l'autre les premiers fondements de notre carrière.

Cette année que nous devions passer ensemble fut une année de travail et d'exubérance de jeunesse qui s'écoula rapide et radieuse comme un rayon de soleil ; notre sympathie était d'autant plus assurée que Victor Massé était passionné pour la peinture, presque autant que j'étais enthousiaste de musique. Je me souviens d'avoir vu naître un à un tous les morceaux d'une messe des plus intéressantes qu'il me jouait pour moi tout seul, le soir, en me chantant les principaux motifs avec sa belle voix tendre et pénétrante. Puis c'était des entretiens sur la musique. Lorsqu'il parlait de son art sa verve était intarissable et éblouissante : c'était l'entrain de la jeunesse la plus complètement douée et la mieux équilibrée : il n'était pas possible d'entrer dans la vie avec plus de dons naturels et de rayonnements ! Son esprit avait des éclats roses et clairs, reflets absolus de sa nature et de son génie. Il était heureux de vivre de cette vie d'étude, d'indépendance et d'abnégation comme l'indiquent assez d'ailleurs sa sérénité et la franchise de son art.

Les jeunes artistes bien doués pour l'art, et qui l'aiment, ne se doutent pas de l'immense avantage, des conditions merveilleuses de se trouver dans la villa la mieux située du monde entier, et dégagé de tout souci des questions matérielles de la vie, dans un milieu absolument artistique ; c'est bien la situation du pensionnaire de la Villa Médicis. Etant déjà muni de fortes études, n'ayant, en un mot, qu'à se chercher lui-même, au contact réconfortant des plus beaux exemples du passé, ayant pour guide constant la belle et immuable nature, prêtant son sein à tous!

C'est pénétré de ces idées que notre illustre ami s'abandonna entièrement à son art dont l'étude approfondie lui valut cette souplesse de talent qui est le vrai caractère du génie. Malgré ses dons exceptionnels qui auraient pu le rendre vain, il sut au contraire s'intéresser à tout et à tous, se rendant bien compte de ce que coûtait le talent ; aussi l'honorait-il de son plus profond respect partout où il le rencontrait : qu'il fut manifesté par un ami ou par un ennemi. En un mot il représentait, pour moi, une des plus belles expressions des grands artistes : juste et généreux. Il avait comme les natures brillantes des retours sur lui-même assez brusques, se traduisant par une mélancolique réserve, qui était le fond de son caractère, ce qui explique l'expression adoptée pour le portrait que je fis alors. Que de fois à la fin d'une journée de labeur j'entrais tout doucement chez lui, me plaçant dans l'embrasure épaisse de l'unique fenêtre, de sa grande chambre, ayant vue sur la ville de Rome aux vapeurs bleues, à l'heure où le soleil se couche, ayant pour horizon la silhouette magistrale du Vatican et du dôme de St-Pierre se découpant avec une profonde vigueur sur un couchant idéalement poétique; que de fois, dis-je, je fus saisi du double spectacle de la splendeur de la nature s'éteignant lentement, tandis que le jeune maestro dans une pénombre, penché sur son clavier cherchait, absorbé, les harmonies de l'une des nombreuses mélodies de son œuvre si féconde, qui nous ont tant charmés !...

Il quitta Rome après deux années d'un séjour bien employé ; passa un certain temps en Allemagne, et vint finir sa pension à Paris, où je le retrouvai, trois ans plus tard, en plein succès, recueillant amplement les fruits de ses incessants travaux. M. Jules Barbier a dû vous dire le reste avec le talent qui le caractérise, au service du contact et de sa collaboration constante avec le maître. Il m'excusera, et vous m'excuserez aussi, Monsieur, de n'avoir pu mieux traduire cette courte période de la vie de Victor Massé. Toutefois, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au début de cette note, il m'est doux de faire preuve de bonne volonté, malgré l'insuffisance de ma plume, surtout pour rendre hommage à la mémoire de l'homme qui sut tant nous charmer par son génie, et qui fut, pour moi, un parfait ami.

Veuillez faire de ceci ce que vous voudrez et ne craignez pas, Monsieur, de déchirer ces pages, assurément insuffisantes, dont je me trouve amplement dédommagé, pour le plaisir de m'être retrempé un instant dans le passé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Al. CABANEL.

Digitized by Google

L'ŒUVRE DE VICTOR MASSÉ.

Victor Massé aborda le théâtre, pour la première fois en 1850, par la *Chanteuse voilée*, opéra-comique en un acte, à trois personnages et avec chœur.

Le futur académicien avait alors vingt-huit ans. Il se révéla, du premier coup, comme compositeur inspiré, possédant déjà toutes les ressources de son art.

La musique de cet ouvrage, tour à tour aimable et gracieuse comme celle d'Auber, expressive et chaleureuse comme celle d'Halévy ou d'Hérold, est, en outre très franche, très scènique et toujours en situation. — Une charmante *ouverture* ; une *cantatille espagnole* à deux voix, franchement originale; la *romance* du ténor, sentimentale et simple à la fois ; un ravissant *duo ;* enfin, le *boléro* bien connu, enchâssé dans un bon *final*, forment un ensemble des mieux réussis.

VICTOR MASSÉ

Dessiné par Léofanti, d'après le portrait sur émail appartenant à M. Philippe Gille

Peu de compositeurs eurent des débuts aussi heureux.

Avec les *Noces de Jeannette* (1851) et *Galathée* (1852) *Victor Massé* affirma son individualité et se montra original dans deux genres bien différents.

Le premier de ces deux ouvrages est, en effet, une *paysannerie* d'un genre alors tout nouveau pour l'opéra-comique, d'un caractère tout autre que celui des sujets villageois traités par les Grétry, les Boieldieu, les Hérold, etc. Elle est bien personnelle et originale dans la bonne acception du mot.

Le rôle de *Jeannette* est délicieux depuis la première note jusqu'à la dernière. Il faut tout citer dans ce rôle : la *romance* « Parmi tant d'amoureux » et sa *Strette* « Mais ne pleurons plus ! » le *duo* « Halte-là, s'il vous plaît » la *romance* « Cours mon aiguille dans la laine » l'*air des meubles*, l'*air du rossignol* et le *joli duo* « Allons ! je veux qu'on s'assoie. »

Le rôle de *Jean*, composé pour Couderc, comédien de grand talent mais chanteur fatigué, est nécessairement moins important comme musique. Et cependant, que de jolies choses dans ce rôle ! — *Son air d'entrée* « Enfin, me voilà seul » renferme des phrases charmantes et pleines d'esprit, comme : « *mes amis, mes chers amis* » et « *Ce matin encor surpris* » etc. La phrase « Et Jeannette en robe blanche » arrive sur une *modulation* des plus heureuses. — Plus loin, la *chanson* « Margot, Margot, lève ton sabot ! », est absolument *typique*. Dans les deux *duos*, la partie de *Jean* est tantôt d'un excellent co-

Digitized by Google

mique, tantôt émue, comme dans la phrase « Je sens mon cœur tressaillir d'aise » etc.

Le *final*, qui commence par un *chœur* de *vrais paysans*, et se termine par le *Carillon* déjà entendu dans *l'ouverture*, est réussi et *trouvé* d'un bout à l'autre. — Et à propos de l'*ouverture*, n'oublions pas de dire qu'elle est *très gaie, très sémillante* et remplie de motifs *finement originaux*.

GALATHÉE est une œuvre d'un caractère plus élevé que *les Noces*. Notre musicien breton, qui était un *coloriste* de premier ordre, a fait, sur ce sujet *antique* et quelque peu *mythologique*, une musique d'une saveur adorable et *toute particulière*.

Après l'*ouverture*, construite avec quelques-uns des jolis motifs de l'opéra, on entend, dans les coulisses, le *chœur* « L'aurore, en souriant » dont la *mélodie*, chantée par les soprani, est accompagnée, à bouche fermée, par les voix d'hommes. Ce *chœur* est d'une fraîcheur incomparable ; l'effet en est délicieux ; aussi l'a-t-on beaucoup imité depuis.

Le *trio* est un bon morceau scénique. La phrase pleine d'amertume « Toutes les femmes sont inconstantes et sans foi » fait un contraste heureux avec la phrase toute de tendresse « Voilà pourquoi de ma froide statue ».

L'air de Pygmalion « Tristes amours » débute par un *cantabile* dont la première phrase, faite *tout d'une pièce* et sans aucune modulation (ce qui n'est pas un mince mérite) est tout simplement adorable. La phrase suivante n'est pas moins réussie : la *modulation*, hardie et faite à propos, de *do mineur* en *sol bémol majeur*, sur les paroles « Et contempler cette grâce immortelle » produit d'autant plus d'effet que, jusque-là, l'auteur en a été très sobre.

Toute la *scène* qui forme le milieu de cet air est traitée de main de maître. Le *chœur lointain* et plein de charme, qui y est intercalé, précède immédiatement le *beau motif* « O Vénus ! Sois-moi clémente » véritable explosion de sentiment qui vous remue jusqu'au fond de l'âme.

Dans le *duo* « Aimons ! il faut aimer, tout aime ! » Pygmalion et Galathée font assaut de grâce et de sentiment. La fin de ce délicieux duo est brillante, chaude, entraînante.

Le grand air de la lyre est tour à tour gracieux, élégant, brillant.

L'entr'acte est très poétique, avec son solo de *cor* et ses traits de *flûte*.

L'air de la paresse, devenu populaire « Ah ! qu'il est doux de ne rien faire » a bien la grâce nonchalante qui convient. — Le *trio-bouffe* « Il me semblait n'être point laid ! » est spirituellement écrit. — Le *quatuor*, grand morceau de scène bien taillé, contient les *couplets* justement célèbres « Sa couleur est blonde et vermeille ! » dont le *ton* est si *chaud* et *l'allure bachique* si accusée.

Le *final* débute par le charmant *duettino* « Ganymède c'est toi que j'aime ! » et se termine d'une façon heureuse par le motif élégamment original « A moi, folles maîtresses ! ».

La *Fiancée du diable* (1854) eut peu de succès, bien que la partition contînt de *fort jolies choses*.

La musique de *Miss Fauvette* (1855) est ravissante depuis *l'ouverture* jusqu'au *final*. Pourquoi ce charmant petit ouvrage n'est-il pas resté au répertoire de l'opéra-comique ?

LES SAISONS (3 actes et 4 tableaux) furent représentées la même année, c'est un des plus beaux ouvrages de VICTOR MASSÉ.

L'ouverture est intéressante et pleine de contrastes : *belle phrase chantante*, fanfare de chasse, *Andante rêveur*, dessin de violon au *caractère séraphique*, progression harmonique des plus heureuses pour finir. — Le *chœur* ; « Les blés sont fauchés » a un bon cachet rustique, la *chanson du blé*, d'un style simple et élevé, est bien *descriptive* ; la *Cavatine de* SIMONE « Bientôt la fleur d'oranger » est pleine de grâce et de candeur ; dans son *duo* avec PIERRE, on trouve cette phrase adorable « Voici la moisson finie ; » la *ballade* a du caractère ; le *rondeau* « Ah ! Monsieur Nicolas » est plein de finesse ; le *duo du pain et du vin* a beaucoup d'entrain et de rondeur ; les *couplets* de THIBAUT « Faut en finir » sont vifs et comiques ; le *final* est délicieux d'un bout à l'autre, avec le *chœur* « Le jour s'enfuit » et la *mélodie* « O nuit d'été » qui terminent dignement ce premier acte *si remarquable*.

L'*introduction* du deuxième acte commence par une *fanfare de chasse* très éclatante ; puis, viennent les *chœurs des vignerons* ingénieusement agencés, et les deux *chansons du vin* : la première, assez large ; la seconde, vive et gaie. Tout cela très réussi.

Après un *rondeau* spirituellement écrit, un *excellent trio* et *l'air* de NICOLAS « A nous le champ du Rû », très finement fait.

Les *Couplets* de PIERRE « Eh quoi ? la parole qu'on donne » et la *romance* de SIMONE « Hélas ! il faut qu'on me conduise » sont très touchants.

Enfin, un *beau final*, très dramatique, très impressionnant, qui comprend : un *duo*, un *trio* et plusieurs ensembles, complète ce deuxième acte.

L'*introduction* du troisième acte (*la Veillée*) se compose des rondes populaires « Il court, il court le furet » et « nous n'irons plus au bois » habilement arrangées ; de la *chanson du loup*, qui a du caractère ; et d'un *charmant motif* sur les paroles « Allons, bonsoir ! »

L'*andante* de l'air de SIMONE est très expressif ; l'*allégro* a de l'élan et se termine par de belles modulations. Dans son *duo* avec PIERRE, on trouve des phrases charmantes, et notamment sur les paroles « Viens, partons ! »

Au dernier tableau, le *chœur* « Voici le mois de Marie » et le motif final « ô printemps ! » couronnent brillamment ce magnifique ouvrage.

LA REINE TOPAZE, opéra-comique en 3 actes, fut re-

Digitized by Google

présentée au *Théâtre lyrique* en 1856, avec beaucoup de succès.

L'*ouverture*, qui se compose principalement d'une *marche bohémienne* et d'*un boléro*, a du caractère.

Dans l'*introduction* du premier acte, on remarque d'abord l'*ensemble* « Ah ! quelle fête ! » d'un charme exquis et d'une suprême élégance ; puis, les *couplets du Capitaine d'aventure*, crânement troussés, et la *Strette* « Bizarre occurrence » bien modulée, très enlevante.

Le *récit du Capitaine* et le *refrain* « Des méchants ne crains pas le piège » ont bien le caractère chevaleresque qui convient. L'*ensemble* « que le vin cimente » est plein d'entrain et de gaieté ; la *chanson de l'abeille*, que tout le monde connaît, est une perle fine de la plus belle eau : elle contraste heureusement avec la *complainte* des deux mendiants qui la précède. La combinaison de cette *complainte* avec le *premier ensemble* est fort ingénieuse. Le *trio agitato* est bien ; le *duo* qui suit est joli. Dans le final, nous re-

PLAQUE COMMÉMORATIVE DE L'ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

marquons le *touchant cantabile* « Adieu, rêves d'amour » et le *brillant allegretto* « Je suis Reine de Bohême », chantés par TOPAZE.

Au deuxième acte, le *chœur d'introduction* est très frais, très brillant ; le *couplet du rire* est fin ; le *duo* d'ANNIBAL et FILOMÈLE est distingué ; le *septuor* est fort bien traité ; les variations sur le *Carnaval de Venise*, précédées d'une élégante introduction, sont tour-à-tour, fines, délicates ou brillantes ; enfin, le *final*, où nous retrouvons la *marche bohémienne*, contient de beaux ensembles et se termine par une *bacchanale entrainante*.

Au troisième acte, il faut citer : le *chœur des bohémiens*, fort original ; l'*air* de TOPAZE, dont l'*andante* est charmant de simplicité, et l'*allegretto* plein de grâce et de distinction ; le *trio-bouffe*, l'un des meilleurs morceaux de la partition ; la *romance de Rafael*, très joliment modulée ; le *beau duo* de RAPHAEL et TOPAZE ; enfin, le *final*, avec le refrain de l'*abeille*.

Parmi les ouvrages que donna VICTOR MASSÉ après la *Reine Topaze* : *Les chaises à porteurs* (1858) ; *La fée Carabosse* (1859) ; *La mule de Pedro* (1863) ; *Fior d'Aliza* (1866) et le *Fils du brigadier* (1867), plusieurs mériteraient un examen approfondi. Mais, en nous y livrant, nous excéderions les limites qui nous sont imposées pour cet article déjà bien long. Nous devons donc nous résigner à ne faire que quelques citations. *Les chaises à porteurs* sont un charmant petit acte plein d'élégance. La *Mule de Pedro*, jouée à *l'Opéra*, renferme des morceaux charmants qui eussent été mieux goûtés à l'Opéra-comique. La *chanson de la mule* est entrée dans le répertoire de salon de tous les barytons.

Fior d'Aliza, grand ouvrage en 4 actes et 7 tableaux, est l'un des meilleurs du maître. Citons, après l'*ouverture* qui contient un beau *solo de cor* et une *saltarelle*, la *romance de Géronimo* « Sais-tu pourquoi ? » le *quintette* « O vieux châtaignier » et le *beau final* du premier acte. Au deuxième acte, la *cavatine* de *Fior d'Aliza* et la *farandole* ; au troisième acte, la *saltarelle* chantée, la *chanson bohémienne*, etc., etc.

Paul et Virginie, grand opéra en 3 actes et 6 tableaux, représenté au théâtre lyrique le 15 novembre 1876, fut un évènement musical. Jamais notre grand compositeur breton n'eut de meilleures inspirations et ne se montra plus habile coloriste ; et sans doute, bien des pages de ce bel ouvrage furent puisées par lui dans les

Digitized by Google

souvenirs de son enfance, passée en Bretagne, au bord de la mer.

L'*ouverture* commence par un *large dessin chromatique des basses*, accompagné d'un *trémolo des violons*, qui imite bien le *murmure des flots* ; puis, un *andante* à trois temps exprime le *calme*, bientôt troublé par le *retour du premier motif*. A cette partie descriptive de l'ouverture succède la partie dramatique, qui se compose de la belle phrase du grand duo « Par le ciel qui m'entend » alternant avec un *agitato* en mode mineur. Ce morceau symphonique, qui nous conduit d'abord sur le lieu de l'action, fait bien pressentir le drame qui va se dérouler.

Citons, au premier acte, premier tableau, le *duo des deux mères* entièrement réussi : les *couplets de Domingue*, très neufs, très colorés ; le *chœur* « Un navire entre dans le port » dont la couleur locale est telle qu'on se croirait, en effet, transporté au bord de la mer.

Le *duo d'amour* entre Paul et Virginie est une merveille de sentiment : Le *larghetto* « Par quel charme, dis-moi, m'as-tu donc enchanté ? » est d'une ineffable tendresse.

Le dernier morceau de ce tableau est un *trio scénique* très intéressant, dans lequel on remarque la belle phrase « Les cœurs que Dieu même inspire » qui revient en ensemble.

Au deuxième tableau, on se trouve dans la *plantation* de M. de SAINTE CROIX.

L'accompagnement du *chœur* des nègres « Soleil étouffant » est lourd et accablant comme l'atmosphère des tropiques. La *chanson du Négrillon* est naïve et originale. La *romance de Virginie* « Pardonnez-lui » et le *chœur* « Oh ! la douce voix ! » Sont d'une suavité délicieuse. La *bamboula* et la *chanson de Méala* sont d'une étrange sauvagerie.

L'*entr'acte* intitulé « La Forêt » est un beau morceau symphonique.

Au deuxième acte, la *romance de Virginie* « Nous marchions dans la nuit, » tour-à-tour candide et passionnée, est fort charmante. La *chanson de Domingue* « L'oiseau s'envole » d'un caractère primitif qui rappelle les vieux airs bretons, est, néanmoins, pleine de fraîcheur : Ce n'est pas cherché, *c'est trouvé*. La scène dramatique entre PAUL et MARGUERITE est émouvante au plus haut degré.

Le morceau suivant comprend : un *duo*, un *trio* et un *quatuor*, dans lesquels PAUL déploie une noblesse de sentiment admirablement exprimée par la musique. Puis, le *grand duo* entre PAUL et VIRGINIE, plein d'amour passionné, où les belles phrases, succèdent aux belles phrases, comme celles-ci : « Ah ! puisque tu nous fuis, puisque tu veux connaître d'autres pays que ceux où le ciel t'a fait naître, » et « Ah ! laisse-moi te suivre sur le vaisseau qui va t'emporter loin de nous » et enfin, « car le ciel qui m'entend, etc. » ce duo est d'une grande beauté.

Au second tableau du deuxième acte, près de la mer, par un clair de lune, le *chœur* « un navire entre dans le port » est rappelé par les *cors* et repris par les voix sur un *ton plus grave* que la première fois, (pour l'effet lointain) avec cette variante « Un navire quitte le port ». Dans l'*air de Virginie*, deux jolis motifs : «Quelle sérénité » et « Chantez, oiseaux, chantez encore » et les *couplets de Méala* « Dans le bois » qui ont un bon cachet. Le *final* est très court : un récitatif, et une fois encore le *chœur du navire*.

L'*entr'acte suivant* est la reproduction exacte de la *partie descriptive de l'ouverture* que nous avons analysée plus haut. Le *récitatif* et la *chanson de Méala* ont un caractère étrange : la *chanson*, en rythme syncopé, est originale et franche. L'*air de la lettre* est très impressionnant. La *grande scène de la vision*, le *menuet gracieux*, l'*orage* et le *final* sont magistralement traités.

Le temps et l'espace nous manquent pour apprécier comme il conviendrait l'œuvre posthume de VICTOR MASSÉ, *Une nuit de Cléopâtre*, opéra en 3 actes, représenté à l'Opéra-Comique le 25 avril 1885. Bornons-nous donc à constater la beauté de cet ouvrage et le bon accueil qui lui fut fait.

N'oublions pas les *charmantes mélodies* et les *beaux duos* que le maître publia à différentes époques de sa carrière. Sa délicieuse romance « *Souvenirs* » composée sur la poésie de NICOLAS BOILEAU « *Voici les lieux charmants* » a eu un beau et légitime succès. Ses CHANTS BRETONS composés principalement sur des poésies de son ami et compatriote BRIZEUX : *Ivonaïc*, les *Goëlands*, etc., ont une jolie couleur. Ses DUOS : *Vivre et mourir là !* et le *Cantique d'Esther*, composés pour les élèves de l'Institution de Mme DADANT, sont de fort beaux morceaux.

On le voit, l'œuvre de VICTOR MASSÉ est considérable et riche en beautés de toutes sortes. Il atteste, chez son auteur, une imagination féconde, un esprit fin, délicat, élevé, une sensibilité extrême, un grand amour de la nature.

VICTOR MASSÉ, le plus grand musicien qui ait reçu le jour en Bretagne, a été, sans contredit, l'un des compositeurs les plus distingués de son époque, l'un des plus fermes soutiens de l'École française qu'il ne déserta jamais.

EMILE DURAND.

NOTES BIOGRAPHIQUES. — DOCUMENTS. — ANECDOTES DIVERSES SUR VICTOR MASSÉ.

Massé ne s'appelait pas Victor. C'est par raison euphonique qu'il remplaça par ce prénom ceux de *Félix-Marie* qui lui avaient été donnés à la mairie et à l'église.

Il naquit à Lorient le 7 mars 1822 dans la misérable cabane, située au fond d'une cour, dont nous publions une vue dans ce numéro. Son père était cloutier de marine et se noya un jour en tombant dans le port. Restée veuve après quelques années de mariage, sa mère vint à Paris et plaça son

Digitized by Google

jeune fils à l'école Choron où il eut pour camarade Rachel. Sa vocation musicale était si grande qu'à l'âge de 9 ans il donnait des leçons de piano pour faire vivre sa mère. Il entra au conservatoire le 15 octobre 1834, eut pour maître de piano Zimmermann, et pour la composition F. Halévy. Il obtint successivement l'accessit de solfège en 1836, le second prix en 1837, le deuxième prix de piano en 1838, le premier prix en 1839, le premier prix d'harmonie et d'accompagnement en 1840 ; le deuxième grand prix de composition en 1842 ; le premier prix de contre-points et de fugue en 1843 ; enfin le premier grand prix de composition à l'Institut, autrement dit le Prix de Rome en 1844. Sa cantate de Concours intitulée le *Renégat de Tanger* fut exécutée à l'Opéra en 1845

PORTRAIT DE Mme DORVAL (*D'après une gravure du temps*)

A LA VILLA MÉDICIS

Victor Massé fit la connaissance à Rome de MM. Hébert et Cabanel qui devinrent ses amis intimes et lui demeurèrent fidèles jusqu'à la mort. Qu'on lise les lettres adressées ces jours derniers par ces deux grands peintres au Directeur de cette *Revue*. Il n'est pas possible de parler du musicien en termes plus affectueux et plus enthousiastes. Victor Massé était alors un beau jeune homme blond avec les yeux bleus. La tête avait déjà la rondeur et la solidité qui caractérisent le Breton de la race des Gaëls Dans sa lettre à M. Léon Séché M. Cabanel parle d'une messe qu'il jouait le soir, à Rome, et dont il chantait les principaux motifs avec sa belle voix tendre et pénétrante. Cette messe solennelle fut composée et exécutée à Rome en 1846. Il quitta Rome à la fin de la même année, alla étudier quelque temps en Allemagne et revint à Paris où sa *Chanteuse voilée* fut représentée à l'opéra-comique le 26 novembre 1850. Ce fut dans cette œuvre de prime jeunesse que se révéla le beau talent de Mad. Lefebvre.

Digitized by Google

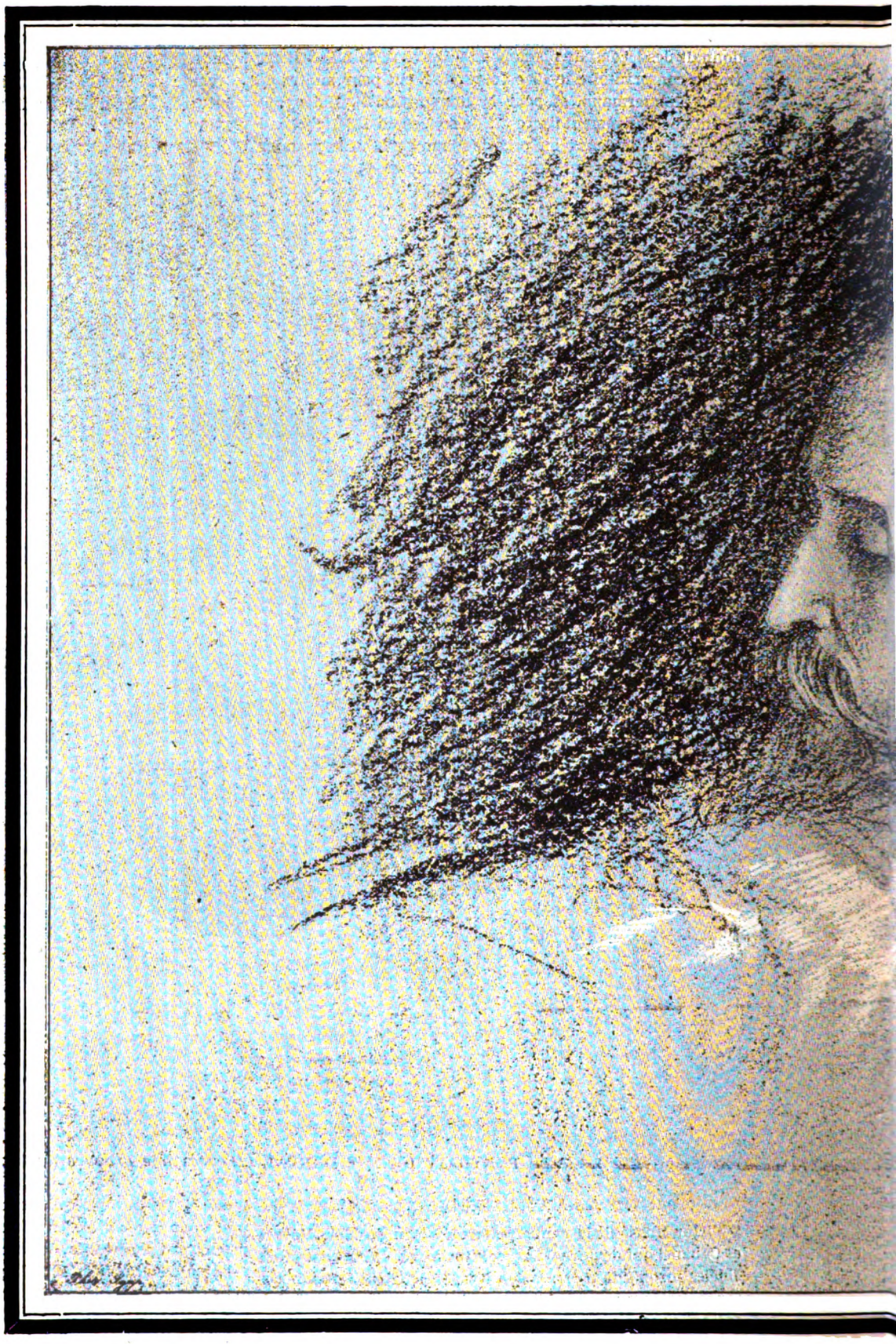

VICTOR MASSÉ SUR SON LIT DE MORT

Digitized by Google

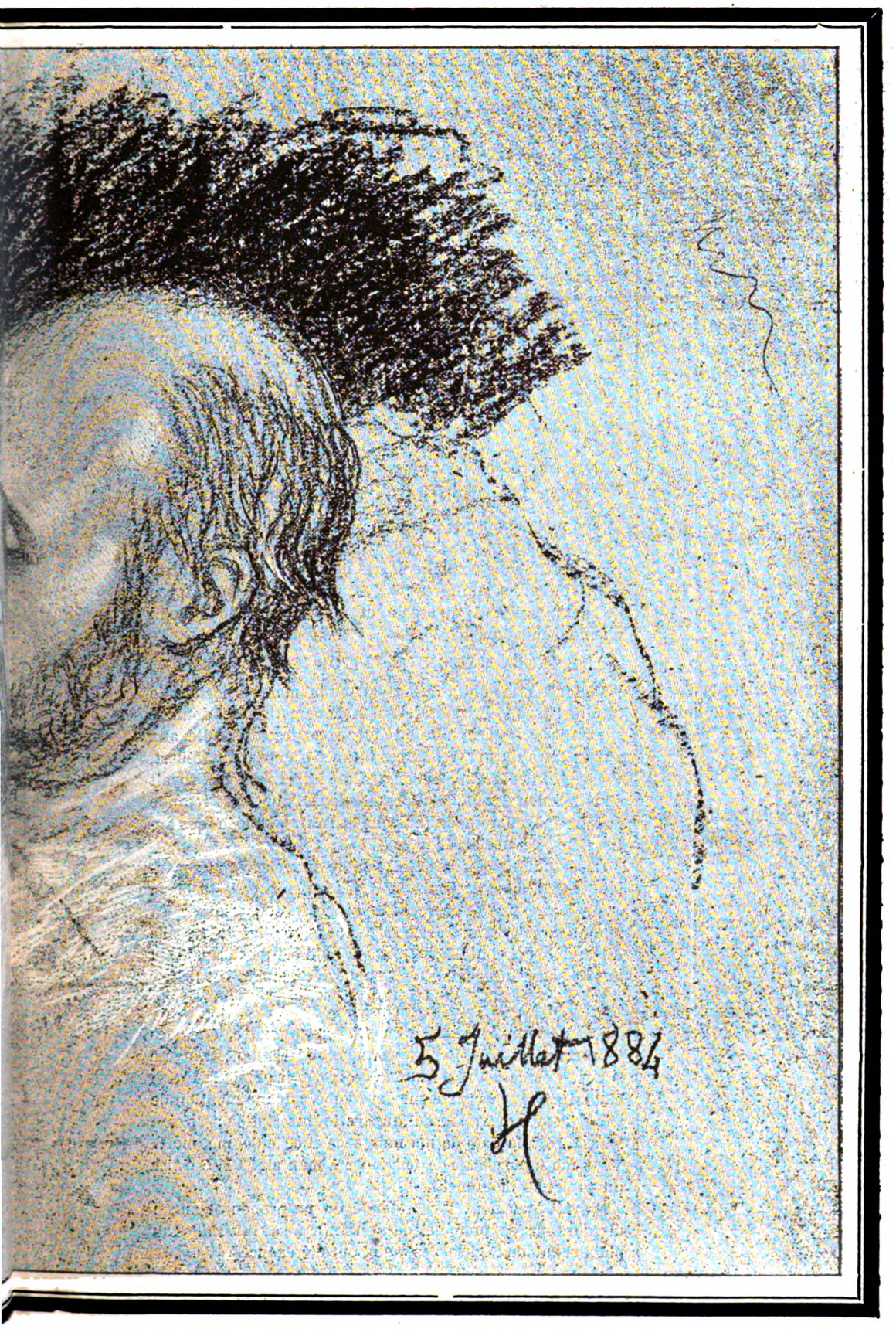

(D'après le dessin original de M. Hébert)

Digitized by Google

VICTOR MASSÉ AU THÉATRE

Avant la *Chanteuse voilée*. Massé avait composé le *Cousin de Marivaux*, saynette qui fut publiée dans le *Prix de famille*, et trois recueils de mélodies admirables. En 1852 il donna *Galathée* à l'Opéra-Comique, puis successivement au même théâtre : *les Noces de Jeannette* (1853) qui servirent à fonder la réputation de Mad. Carvalho, la *Fiancée du Diable* (1854), *Miss Fauvette* (1855), les *Saisons* (1855).

En 1855, le Théâtre lyrique représenta la *Reine Topaze* et trois ans plus tard la *Fée Carabosse*. Dans l'intervalle l'Opéra-Comique monta les *Chaises à porteurs*. Mais ces deux derniers ouvrages obtinrent peu de succès; il en fut de même de la *Mule de Pedro*, jouée à l'Opéra en 1862, de *Fior d'Aliza* et du *Fils du Brigadier* joués à l'Opéra-Comique en 1866 et en 1867. Victor Massé ne retrouva son triomphe de *Galathée* et des *Noces de Jeannette* que dans *Paul et Virginie* qui fut représenté au théâtre lyrique en 1876.

LES NOCES DE JEANNETTE

Cet opéra-comique naquit d'un fait divers. Victor Massé parcourait un journal dans un café, quand il fut frappé du cas d'un fiancé qui, arrivé devant le maire, proféra un *non* énergique au lieu du *oui* sacramentel.

On demandait un jour à Richard Wagner qui affectait, comme on sait, le plus profond mépris pour l'Opéra-Comique français, s'il n'avait jamais entendu à la salle Favart quelque ouvrage qui lui eût laissé un agréable souvenir.

— Si, répondit-il, je me rappelle avoir assisté à la représentation d'une petite pièce dans laquelle deux paysans chantaient des motifs d'une simplicité qui m'a beaucoup plu. Je me suis demandé pourquoi les compositeurs français n'écrivaient pas plus souvent dans ce style que tout le monde comprend et qui paraissait plaire à tout le monde. Wagner parlait des *Noces de Jeannette*.

PAUL ET VIRGINIE

Massé n'avait jamais vu la mer depuis son enfance. Ayant à traiter la tempête dans un tableau de son *Paul et Virginie*, il partit en plein hiver pour Dieppe, après s'être assuré à l'Observatoire que l'ouragan régnait sur la côte. Il courut, au débotté, hors de la ville, et s'étendit sur la falaise, écoutant les colères de l'Océan, sans se soucier du vent glacial qui raidissait ses mains et fouettait son visage. Après 5 heures de faction, il reprit le train de Paris et rentra chez lui, transi, en disant : « La tempête possède un rythme à elle, il y a dans le désordre des éléments et dans le tumulte des flots une cadence nettement perceptible. »

MASSÉ PIEUX

Victor Massé avait gardé du pays natal la foi et la piété qui prosternent les Bretons au pied des calvaires et des madones dans les grandes circonstances. Le matin des premiers de ses opéras il allait régulièrement à l'église.

L'UT DE GOUNOD

— Qu'est-ce que c'est que ça ? demandait un jour Massé en faisant vibrer une note.

— C'est un ut.

— Et si Gounod frappait cette même note, qu'est-ce que ce serait ?

— Ce serait un ut !

— Non. Cela deviendrait l'ut de Gounod qui n'a rien de commun avec les autres ut !... Moi, je ne donne qu'un ut vulgaire, l'ut de tout le monde, un pauvre ut ! Mais l'ut de Gounod ! diantre, c'est bien autre chose. Il en est le seul et unique propriétaire. C'est un ut à part, un ut de choix l'ut des temps nouveaux, l'ut prédit par les écritures, l'ut enfin !...

Massé se trompait ; l'ut de Wagner devait détrôner l'ut de Gounod.

LA CONSCIENCE DE MASSÉ

Dans sa lettre à M Léon Séché, Jules Barbier, parlant d'un certain *Crispin en campagne* qui ne vit jamais le jour, dit que Victor Massé, retenu par le respect de ses grandes œuvres ne, voulut pas livrer au public cette inspiration de sa jeunesse. C'est que personne ne fut à un plus haut degré que lui l'esclave de son art. Il revoyait sans cesse ses œuvres et les corrigeait jusqu'à ce que son idéal fût réalisé. Il disait peu de temps avant de mourir : « Je ne veux pas que ce que je compose sente la maladie, et quand je devrais attendre pendant un mois cinq minutes de repos de la douleur, je patienterais plutôt que de n'être pas maître absolu de ma pensée. » Il travaillait encore à sa *Cléopâtre* sur son lit de mort et l'un de ses derniers mots fut celui-ci: « Tout est prêt, on peut jouer Cléopâtre sans moi ! »

SON ESPRIT DE CAMARADERIE

Comme le remarque très bien M. Cabanel, Victor Massé, qui savait le prix du talent, l'applaudissait partout où il le rencontrait. Il ne connaissait pas de jalousie. Il disait un jour d'un de ses confrères : « X... prétend que je n'ai pas de talent, moi je dis qu'il en a, et nous savons tous deux que nous mentons. »

LA MAISON DE VICTOR MASSÉ

Victor Massé habita durant 30 ans la maison portant le nº 5 de l'avenue Frochot. Le salon de ce petit hôtel donnait sur un jardin qui servait de rendez-vous, les soirs d'été, aux aux intimes du maître. Et ces intimes s'appelaient Hébert, Cabanel, Jules Verne, Delioux, Aimé Millet, etc. On voyait dans le salon deux bibliothèques, dont l'une était remplie des chefs d'œuvre de la musique et l'autre bondée des auteurs favoris de Massé.

La chambre à coucher était tendue en vert clair ; les meubles étaient de style Louis XVI, les fauteuils et le lit blanc et or. Massé y avait accroché deux portraits : celui de sa femme aux belles années de sa jeunesse et celui de sa fille Alice, qu'il appelait *Mimi*. C'est là qu'il est mort, après six ans de souffrances noblement supportées, le 5 juillet 1884.

SON TESTAMENT

« Je ne veux, écrivait-il à Ph. Gille, son gendre, quelques jours avant sa mort, je ne veux aucune décoration étrangère sur mon cercueil ! rien que ma croix d'officier de la légion d'honneur. Aucun buste sur ma tombe, aucune mention de titres de mes œuvres, rien que cette inscription : VICTOR MASSÉ, 1822, la date de ma naissance et celle de ma mort. Vous me ferez plaisir de demander à mon ami Ch. Garnier un projet de monument, »

Il avait également recommandé de ne prononcer aucun discours sur sa tombe et de s'en tenir à ses funérailles au plain-chant de l'église. Ses vœux ont été exaucés.

SES FUNÉRAILLES

Ses funérailles eurent lieu en grande pompe et au milieu d'une affluence considérable, le lundi 7 juillet 1884, à 10 heures du matin, en l'église de Notre-Dame de Lorette. Le deuil était conduit par Philippe Gille et André Boucard, le

Digitized by Google

Paroles de J.-J. Rousseau

QUE LE TEMPS ME DURE...

Musique de Victor Massé
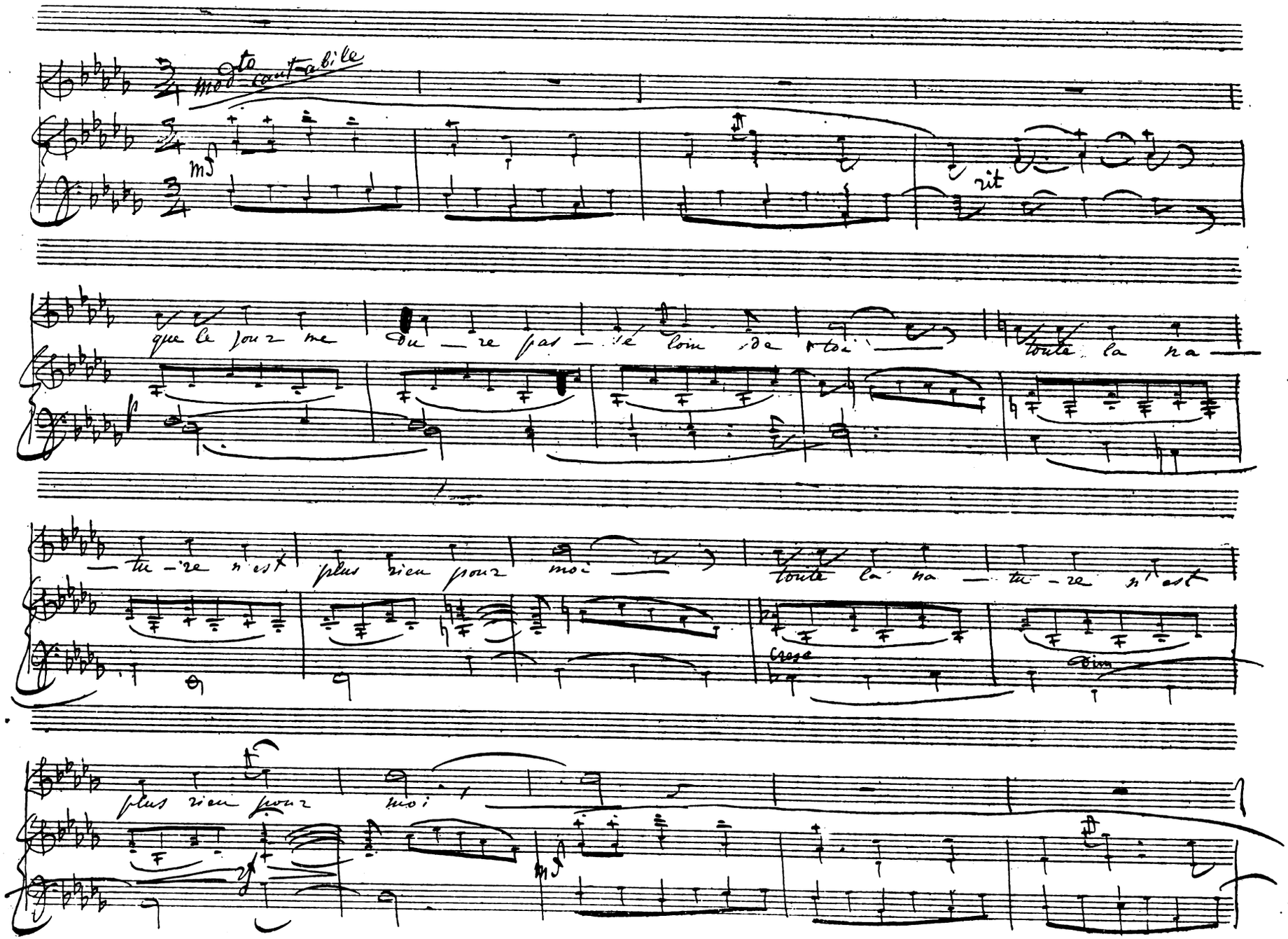
FAC-SIMILE D'UNE PAGE DE MUSIQUE ORIGINALE DE VICTOR MASSÉ

Digitized by Google

plus ancien ami de Victor Massé et le parrain de ses deux filles. Les cordons du poële étaient tenus par MM. Ambroise Thomas, Guillaume, Emile Perrin, Saint-Saëns, Ludovic Halévy et Massenet. Au cimetière Emile Perrin, qui avait monté son premier ouvrage : la *Chanteuse voilée* et son plus grand succès : les *Noces de Jeannette*, ne put contenir son émotion et prononça sur la tombe de son ami quelques paroles d'adieu.

La presse européenne fut unanime à faire l'éloge de l'illustre compositeur.

Henry Fouquier écrivait dans le *XIX siècle* : « L'art français perd en lui le plus aimable des musiciens, le plus joli peintre de tableaux de genre de l'école française contemporaine. »

Et voici de quelle façon Auguste Vitu appréciait dans le *Figaro* le génie musical de Victor Massé :

« Il appartient tout entier à l'école française par le caractère de son talent, l'abondance, la pureté, la clarté de l'inspiration mélodique, mais à cette branche particulière de l'école française chez qui l'expression, la grâce attendrie ou pathétique, le sentiment et la passion, plus naturellement mélancolique qu'enjouée, tiennent plus de place que les éclats de la gaîté ou de la joie. Cette nuance de l'art français, pour ne pas remonter au-delà des temps modernes, dérive de Méhul et va se continuant par Boïeldieu, Hérold, Halévy, jusqu'à nos jours pour aboutir à Victor Massé et à Gounod.

« Ils ont tous ce trait commun de génie musical qu'ils n'ont jamais cherché à faire pénétrer chez l'auditeur les sentiments de leur âme par aucun autre procédé que celui de l'invention mélodique. Doués d'une science plus ou moins étendue, très forte et très vibrante chez les uns, moins assurée et plus discrète chez les autres, ils n'accordèrent jamais au travail symphonique qu'un rôle complimentaire, très intéressant sans doute, mais subordonné. »

Ce jugement de l'éminent critique sera ratifié par la postérité.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

SUR LA STATUE DE VICTOR MASSÉ

Comme à Félicien David et Berlioz,
Le génie a paru, te couvrant de ses ailes,
Le biniou breton, chantant : « *Ann ini goz* »
T'apprit le lourd secret des gammes immortelles.

Et toi, l'enfant formé sur nos rives, Massé,
Toi, le lyrique ému, que Brizeux, le poète,
Sur un coin d'Océan avait presque bercé,
Toi, tu vis l'Art et crus en atteindre le faîte,

Il t'a souri, Bisson, l'enseigne de vaisseau !
L'enfant de Lorient, mourant au mot : QUAND MÊME !
Te montrant comment vaincre en sauvant son drapeau,
T'avait aussi montré du doigt comment on aime.

Soldat, musicien, poète, tout est là !
L'un sauve sa Patrie et, l'autre, l'Art qui tombe ;
Quand on vise la Gloire, on meurt avec éclat...
Tu rêvais le succès, sans regarder la tombe !

Oh ! Nous n'oublirons pas tes œuvres ! Le Destin
Avait marqué ton front de la main de ces fées
Qui, décrochant des cieux l'étoile du matin,
En font une auréole égale à des trophées.

Autour de ton berceau, d'avance protégé,
Tous les bardes émus de la vieille Armorique,
Au nombre des élus du jour t'avaient rangé,
Te chantant chaque nuit leur ballade celtique.

Et tu les écoutais songeur ! Le Scorff profond,
Les rives du Blavet, le coin de Saint-Christophe,
T'entraînaient vers un Art dont tu cherchais le fond,
Vagues inspirateurs de ta première strophe.

Douces chansons du Mai, Gestel et Keroman,
Joyeux Pardons où va s'envoler la jeunesse,
Et toi, sombre Pouldu, vous fûtes le roman,
Le premier qu'ébaucha sa lyre enchanteresse !

Ainsi notre Bretagne a vu tes doigts frémir
Aux bords mystérieux de sa mer agitée ;
C'est là qu'enfant pensif, tu venais t'endormir,
Nouveau Pygmalion caressant *Galatée*.

Elle te semblait belle aux bruits des coupes d'or
Dont l'éclat métallique avivait tes longs rêves ;
Tu la voyais plus chaude et plus charmeuse encor,
Quand la vague fuyait vers l'infini des grèves.

Et quand passait, pieds nus, quelque fille aux yeux bleus,
Conduisant ses bœufs noirs, ou portant sur sa tête
Ses deux jattes de lait, tu pensais aux aveux
Si tendres, si touchants des *Noces de Jeannette*.

Le cœur ivre, assoiffé de vastes horizons,
Pensant à nos rochers, plein de pieuse extase,
Ta brillante baguette embellit les *Saisons*
Et jette ses rubis à la *Reine Topaze*.

Puis, portant tes regards vers les palmiers lointains,
Où le drapeau français vengeait la tyrannie,
Ton cœur se sentit battre aux baisers clandestins,
Aux timides sanglots de *Paul et Virginie*.

Hélas ! Tu les voyais s'aimer, loin du pays,
Loin de ce sol natal dont le souffle console.
Toi-même, n'étais-tu l'exilé, dans Paris,
Ce grand tombeau du cœur où le rêve s'envole ?

Et la Mort t'a saisi bien jeune pour un Art
Dont tu portais si haut l'immortelle bannière ;
Ta *Nuit de Cléopâtre* a dévoilé trop tard
Jusqu'où pouvait monter ta lyre large et fière.

Si nous couvrons de fleurs ton berceau triomphant,
Si nous rendons hommage à ta grande figure,
C'est qu'on est fier ici de t'avoir pour enfant,
Et que ton œuvre amie est et restera pure.

Salut, Massé ! Salut ! Tout le vieux sang breton
Qui, comme un flot d'amour, circule dans tes veines,
Revivra dans ton œuvre et dans son rejeton...
Nous aimons la Patrie et les douleurs humaines !

Nous comprenons l'amour ! Nous comprenons le droit !
Nous aimons l'Art ! Enfin, nous aimons le poète !
Si notre ciel est gris : si notre sol est froid,
Tout ce qui touche au cœur est une grande fête,

Et c'est pourquoi, Massé, nous nous découvrons tous
Devant ton ombre aimée et devant ta statue.
Ton souvenir ému vit encore avec nous....
Sois fier de ton pays ! Lorient te salue !

Lorient, août 1887.

RENÉ ASSE.

Digitized by Google

VICTOR MASSÉ

(A J. Bellec).

LORIENT.

La mer en souriant expire sur la grève,
Et le flot à l'appel du léger aviron
Hennit comme un coursier froissé par l'éperon
D'un cavalier trottant dans les brumes du rêve...

Le vent hurle et rugit dans son rauque clairon
Sur l'onde qui se cabre effarée, et soulève
Une rumeur d'où sort le cliquetis du glaive
Grinçant dans le galop d'un sinistre escadron...

Que la mer en fureur torde son sein qui gronde,
Que sa lèvre au baiser du soleil qui l'inonde
Réplique en bégayant comme l'enfant qui dort.

Toujours près de la mer celui dont le génie
Tamise dans le vent une blonde harmonie
Sur son luth argenté fixe le rhythme d'or...

LES NOCES DE JEANNETTE.

Digue din don... Salut ! ô *Noces de Jeannette*...
Jeannette ! frêle enfant qu'un fiancé brutal
Ecoute soupirer ses notes de cristal :
Tel un chêne qu'émeut la lyre du poète...

Chante !... ton chant, perlé comme l'hymme auroral
Des oiseaux éveillés sur la ramée en fête,
Gazouille et, modulant une vive ariette,
Semble agacer la flûte au trille virginal...

Va ! quand j'erre le soir par la ville endormie,
Sur le vieux toit qui cause avec l'étoile amie
Si j'entends s'envoler quelque refrain heureux :

C'est quelque jeune fille enchaînée à la peine
Qui, le cœur effleuré de pensers amoureux,
Se fredonne : « *Cours, mon aiguille, dans la laine...* »

GALATÉE.

Lorsque dans la clarté d'un marbre étincelant
S'élança, les seins nus, la belle Galatée,
Et lorsque dans l'orgueil de sa blancheur lactée,
Déesse radieuse, elle cambra son flanc :

Le sculpteur, ébloui par son œuvre troublant,
Lui commanda de vivre...Or la vierge enchantée
Eut un tressaillement sous sa robe argentée,
Et ses veines d'azur se rosèrent de sang...

Mais l'artiste oublieux en sa folle allégresse
Négligea de suspendre avec une caresse
A sa lèvre pourprée où flambe le soleil,

Un couplet inspiré comme un glouglou sonore,
Un couplet ruisselant comme le jus vermeil,
Dont l'écume bouillonne aux lèvres de l'amplore...

LA REINE TOPAZE.

O sœur d'Esméralda, svelte Bohémienne,
Sous les grelots dansants de ta franche gaieté
Comme elle tu souris à ta virginité,
Comme elle tu t'éprends d'un brave capitaine...

Mais toi dont le corset de diamants pointé
Moule le sein bruni d'une patricienne,
Tu reverras les tiens, et Venise, la reine
Qu'aiment les flots jaloux de sa limpidité...

Oh ! redis-nous encor ta chanson fugitive,
Douce comme le miel de l'abeille, naïve
Comme un battement d'aile au souffle du zéphir :

Si douce que parfois près du comte en extase
Rosine dont la gorge étouffe un gros soupir
Repète le refrain de la *Reine Topaze*... (1)

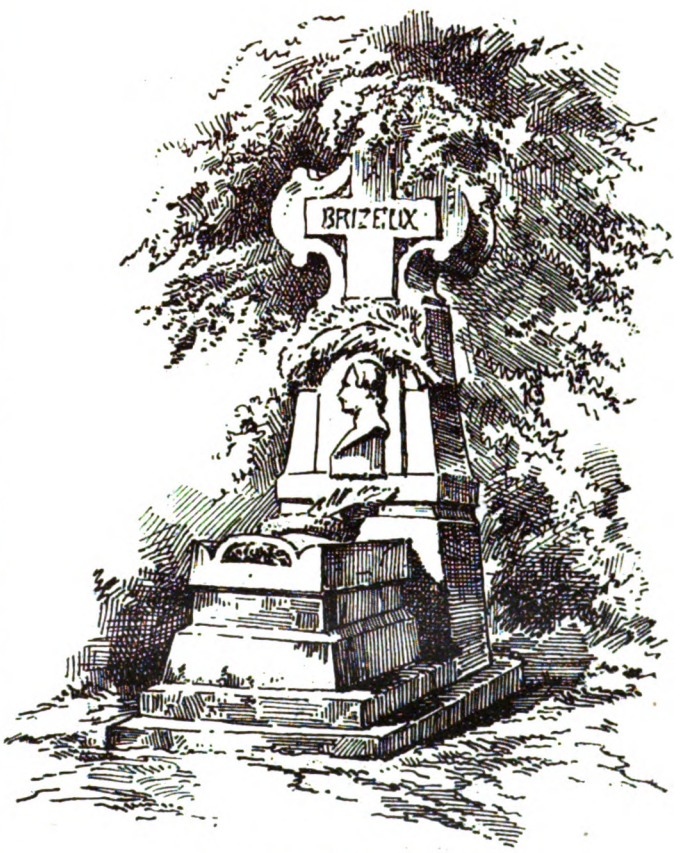

LE TOMBEAU DE BRIZEUX
(*Dessin à la plume de Léofanti*)

PAUL ET VIRGINIE.

Avez-vous ébauché la vision lointaine
D'une île où près des flots par les ondes battus
Les bambous assoupis et les tièdes cactus
Exhalent dans la brise une suave haleine ?...

1. Il arrive souvent dans les théâtres de province qu'à la leçon de chant du *Barbier de Séville*, Rosine chante la romance del'*Abeille*, de la *Reine Topaze*.

Digitized by Google

Sous les grands bananniers deux enfants ingénus
Au bruit du flot mourant sur la plage sereine
Sentent leur sang courir inquiet dans leur veine,
Et leur sein s'agiter de frissons inconnus...

Par les cieux attentifs et par l'astre de flammes,
Ils unissent l'essor candide de leurs âmes
En regardant la mer vers les sables monter...

Et le doux Bernardin, écartant les lianes,
Murmure au vent berceur des plaintives savanes :
« Qui donc, ô mes enfants, vous apprit à chanter ?... »

V. MASSÉ.

Qui ?... — Toi, toi, Maître, qu'une fée
Abreuva de tendres accents
Cueillis sur l'écaille d'Orphée,
Toi pour qui la brise étouffée
Forme des motifs caressants...

Toi, dont miroitent sur la bouche
Des ruisseaux de miel parfumé
Où frémit le verbe qui touche,
Baiser qui passe ou cri farouche,
Ame du monde inanimé...

Toi qui mêles à ta magie
La nature, où gémit tout bas
Comme une plainte d'élégie
Qui proteste contre l'orgie
Et que la foule n'entend pas...

Toi qui sais ravir aux prairies
La cantilène des roseaux,
Aux vents leurs libres sonneries,
Aux forêts, aux branches fleuries
L'ode pimpante des oiseaux...

Chante, ô Maître, accorde ta lyre,
Qui, docile à l'esprit vainqueur,
Doit, sur ses fibres en délire,
Dans la langue des dieux traduire
La langue ineffable du cœur.

Chante, ô Maître, où l'on te révère,
Puisque pour s'imprégner des cieux
Notre enthousiasme préfère
La science du gai trouvère
Au pédantisme soucieux...

O docteurs de la Germanie,
Traînez vos lourds couplets et vos hymmes chagrins :
Nous gardons la chanson bénie
Qu'emportent d'agiles refrains :

La chanson qui vint d'Italie,
Eclose dans un rêve harmonieux des flots,
Interprète dont la folie
Plaque un concert sur des sanglots:

Cette sœur de la Poésie
Qui frottant les parois du calice de l'Art
Fait pétiller sur l'ambroisie
La mousse ardente du nectar :

La chanson, messagère ailée
Dont l'échelle de soie invoque le secours,
Et qui traverse la mêlée,
Démon du cuivre et des tambours...

Oh ! longtemps notre âme candide,
Fleur vivante, pareille au léger papillon
Qui lutine la rose à la corolle humide
Et qui se grise d'un rayon,

S'enivrera d'une musique
Claire comme les chants alertes des Gaulois,
Douce comme les airs pleurant au fond des bois
Et des vallons de l'Armorique...

ARMORIQUE.

Armorique, Armorique, au penchant des coteaux
Chevelus que tapisse un manteau de bruyères,
Sur les flots gazouillants de tes chastes rivières
Qui sous leurs dais ombreux roulent leurs nappes d'eaux.

Près des talus pensifs où tremblent les bouleaux,
Parmi les genêts d'or et les vertes fougères,
Sur les vagues d'azur secouant leurs crinières
Ecumantes aux flancs des rapides bateaux,...

Frémit l'écho divin des notes attendries
Dont nos pères berçaient leurs fraîches rêveries
A la face de l'aube et du dôme étoilé...

Songeurs, penchez le front sous la brise, qui garde
Dans les vagues accords de son murmure ailé
Comme un frisson passé sur la harpe du barde.

LÉON DUROCHER.

DORVAL

DORVAL, Marie-Amelie-Thomasse Delaunay, naquit à Lorient, le 6 septembre 1798. Son père servit avec distinction dans les bandes vendéennes ; sans ressources, il se fit comédien. Sa mère était sœur du comique Bourdais et cousine des deux Baptiste de la Comédie-Française. La petite Marie fit partie dès son enfance, dit George Sand, de troupes ambulantes et chantait les chansons de *Joseph*, grimpée sur une échelle et couverte d'un parapluie pour quatre.

A Lille, elle joua sous le nom de son oncle maternel. A quatorze ans, elle faisait Fanchette, dans le *Mariage de Figaro*, et un autre rôle dans une autre pièce pour lequel une simple robe blanche servait toujours. On la maria dès l'âge de quinze ans à un comédien médiocre du nom d'Allan-Dorval (1). Elle parcourait la province, quand un soir, à Nancy, sa fille eut la cuisse cassée dans la coulisse par la chute d'un décor. Anxieuse et pleine d'énergie, elle allait de son enfant à la scène et de la scène à son enfant, sans interruption de la pièce.

(1) D'une famille parisienne et bourgeoise, Allan s'était fait appeler Dorval, en entrant au théâtre. Il mourut en Russie, vers 1819.

Digitized by Google

En 1818, à Strasbourg, elle fut entendue par Potier qui, frappé de son talent, la fit engager à la Porte-Saint-Martin, où elle resta jusqu'au mois de février 1834, époque de ses débuts au Théâtre-Français.

Voici les vers qui lui furent récités lors de son entrée dans la maison de Molière (1):

Sur la terre,
Pour nous plaire,
Dieu la fit descendre un jour;
Au théâtre,
Idolâtre,
La foule attend son retour.

Cette femme,
C'est le drame
Avec ses noires terreurs;
C'est un ange
Qui se venge
En faisant couler nos pleurs.

C'est l'étoile
Qui se voile
La nuit dans un ciel d'azur;
De rosée
Arrosée,
La marguerite au front pur

Etincelle;
Sa prunelle
Allume un feu dévorant;
Sa parole
Vibre, vole
Comme le simoun brûlant,

Oui, sans peine,
Elle entraîne,
Elle enchante, elle fait mal;
Dois-je dire,
Dois-je écrire
Qu'elle se nomme Dorval ?

Le nom de la célèbre actrice se lie à la révolution dramatique opérée par l'école romantique. Son jeu, où l'art disparaissait sous le naturel de la sensibilité et de la passion s'adaptait parfaitement à la littérature nouvelle. *Antony* et *Marion de Lorme* lui fournirent le moyen de développer tout son talent. Mais où elle se fit le plus applaudir, ce fut dans *Angelo* (2) et dans *Chatterton*.

En dehors de la scène, la physionomie de Mme Dorva décelait parfois une tristesse morne, et voici comment elle l'expliquait : « C'est une habitude de jeunesse ; je suis venue au monde sur les grands chemins ; j'ai été bercée aux durs cahots de la charrette de Ragotin et je passais une partie de mes journées dans une salle noire, enfumée, sans air et sans soleil ! » Voilà la femme à laquelle Paris doit d'avoir beaucoup ri et beaucoup pleuré. Bonne, humble, discrète, elle fut créée plus encore pour la famille que pour e théâtre. Profondément chrétienne et honnête, elle épousa en secondes noces le littérateur Merle (1). En 1848, le 16 mai, elle perdit, âgé de quatre ans, le fils aîné de sa fille (2), et ne put survivre à ce cruel chagrin, Presque un an après, le 20 mai 1849, elle alla rejoindre son Georges bien-aimé, dont la tombe fut arrosée de ses larmes !..

Au pied du lit de celle qui fut appelée la Dumesnil du drame moderne, se voyait un linge plié sur lequel un papier portait ces mots : « Mon linceul. » C'était le drap dans lequel Georges était mort !... (3).

Le meilleur panégyrique à faire de Mme Dorval serait de réunir tous les remerciements que les grands écrivains, tels que : Victor Hugo, Alexandre Dumas, Alfred de Vigny, Adèle d'Hervey, etc., lui ont écrit dans la préface de leurs œuvres.

Sa dépouille mortelle repose à Paris, au cimetière Montparnasse. C'est là que dort, sous un terrain-jardin entouré d'une grille et de lierre terrestre, dont les branches semblent unir quelques pierres formant roc, celle qui fut simple jusque dans la tombe. Pour toute inscription, sur deux plaques de marbre en forme de missel se lit : Marie Dorval, morte de chagrin !

Elle est réunie à son petit-fils et à sa fille, Caroline Luguet, décédée le 30 mai 1871. (4).

L. DUPLAIS.

(1) Cette pièce a été mise en musique par W. Neuland.

(2) Voici un beau sonnet que lui envoyait, après la représention d'*Angelo*, Emile Péhant, le poète de *Jeanne la Flamme* mort à Nantes, bibliothécaire de cette ville, en 1875 :

A Madame Dorval

Dorval, comment fais-tu pour créer tour à tour
Sans t'épuiser jamais, tant de femmes si belles,
Que le sein haletant, ou voudrait, devant elles,
Se mettre à deux genoux pour leur parler d'amour ?

Vas-tu donc revêtir, au céleste séjour,
Des femmes d'autrefois les âmes immortelles ?
Où souffles-tu la vie à des âmes nouvelles
Que ta voix fait sortir du néant au grand jour?

Non, sublime Dorval ; non, c'est toujours ton âme
Qui, foyer débordant d'une divine flamme,
Rayonne dans chaque être et leur suffit à tous.

Tel le soleil, aux flancs des rochers qu'il embrase,
Sait changer en turquoise, en rubis, en topaze
Ce qui, sans ses rayons, eût fait de vils cailloux

(1) Né à Montpellier, le 16 juin 1785. Il fut longtemps secrétaire du maréchal Bourmont. Ecrivit en collaboration plus de cent vingt pièces de théâtre. Rédigea le feuilleton dramatique de la *Quotidienne* et fit de nombreux articles dans la *Gazette de France*, le *Nain Jaune*, le *Diable boiteux* et le *Mercure de France*. Il mourut le 27 février 1852.

(2) Caroline Dorval épousa René Luguet, frère de la tragédienne Marie Laurent, fondatrice de l'*Orphelinat des Arts*.

(3) A la crèche de Saint-Ambroise, rue Popincourt, un berceau fut fondé par Mme Dorval, pour perpétuer le souvenir de son petit-fils Georges Luguet.

(4) Extrait de la *Bretagne et ses fils*, qui vient de paraitre.

MAIRIE DE LORIENT.

EXTRAITS DE NAISSANCE DE VICTOR MASSÉ, BRIZEUX, JULES SIMON, MAD. DORVAL ET EXTRAIT DE MARIAGE DE MAD. DORVAL.

Naissance de Félix-Marie Massé.

L'an mil huit cent vingt-deux, le neuf mars, à deux heures après-midi, par devant nous Claude-Antoine Guyon, chevalier de l'ordre Royal et militaire de Saint-Louis, Adjoint ; la Mairie de Lorient, faisant les fonctions d'officier de l'État-Civil, en vertu de la délégation spéciale de Monsieur le Maire, est comparu ; Michel *Massé*, cloutier, âgé de trente-six ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né rue du Marché, numéro dix-sept, avant-hier, à huit heures du soir, de lui déclarant et de Jeanne-Marie *Lemeut*, sa femme,

Digitized by Google

et auquel il a déclaré donner les prénoms de: *Félix-Marie*. Les dites présentation et déclaration faites en présence de Joseph-Marie Chevalier, cordonnier, âgé de trente-quatre ans, et de Joseph Raut, marin, âgé de quarante-huit ans, accompagné de Marie Chotard, âgée de vingt-quatre ans. Tous domiciliés en cette commune. Dont acte, que nous avons lu aux comparants et signé avec le premier témoin, le père et le second ayant déclaré ne savoir le faire.

—

Naissance de Julien-Auguste-Pelage Brizeux.

Du vingt-six Fructidor, an onze de la République Française (1). Acte de naissance de Julien-Auguste-Pelage *Brizeux*, né rue Poissonnière, numéro deux, à quatre heures du jour d'hier, fils de Pelage-Julien Brizeux, officier de santé marin, absent, et de Françoise-Souveraine Hoguet, mariés en cette commune le dix Brumaire dernier, et y domiciliés; le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin, témoins, Jean-Baptiste-Auguste Hoguet, marchand, âgé de cinquante-neuf ans, aïeul au maternel de l'enfant, et Dominique Hoguet, horloger, âgé de soixante-deux ans, grand oncle aussi au maternel de l'enfant, domiciliés en cette commuue. Sur la réquisition à moi faite par Pierre-François Glotin, chirurgien accoucheur qui a signé avec les témoins. Constaté suivant la loi par moi Jean-François Bouilly, adjoint à la mairie de Lorient, faisant les fonctions d'officier public de l'État-Civil.

—

Naissance de Jules Simon (2)

L'an mil huit cent quatorze, le vingt-huit décembre, à quatre heures après-midi, par-devant nous Pierre Lemir, adjoint à la mairie de Lorient, faisant les fonctions d'officier de l'État-Civil, en vertu de la délégation spéciale de Monsieur le Maire, est comparu le sieur Alexandre-Simon *Suisse*, marchand de draps, âgé de cinquante ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né rue du Port, numéro sept, à trois heures du matin, du jour d'hier, de lui déclarant, et de dame Marguerite Vincente *Fontaine*, son épouse, mariés en cette commune le sept Ventôse an dix, et y domiciliés, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de *François-Jules*. Les dites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Mathieu Meyrat, marchand de vins, âgé de quarante-un ans, accompagné de Jules-Gustave Suisse, âgé de six ans et demi, Hermine-Françoise Suisse, âgée de neuf ans, frère et sœur de l'enfant, domiciliés en cette commune, et après lecture faite du présent acte de naissance, sous notre seing, ceux du père et des témoins, signé Meyrat, Morel, Alexandre-Simon Suisse, et Lemir adjoint.

—

Naissance de Marie-Thomase-Amélie Delaunay (Mme Dorval).

Le dix-neuf Nivôse, an six de la République Française (3). Nous Antoine-Philippe Prouleau, administrateur municipal, en l'absence de l'officier public. Certifions qu'il nous a été présenté par Louis Cayeux, officier de santé et accoucheur, une fille à laquelle il a donné les prénoms de *Marie-Thomase-Amelie*, née hors mariage, rue de la Comédie, le jour d'hier, à huit heures du soir de Marie Bourdais, artiste-dramatique, âgée de dix-sept ans neuf mois, née en la ci-devant paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin de la commune de Lyon, département de Rhône-et-Loire, du mariage de Antoine Bourdais et de Françoise Barrière; témoins ont été Jacques-Vincent Kerlero, juge de paix, âgé de quarante-deux ans, et Antoinette-Thomase Boucher-Desforges, âgée de trente ans, épouse d'Izaac Valz, commissaire hollandais. En l'endroit Joseph-Charles *Delaunay*, artiste-dramatique, âgé de vingt-sept ans, né en la ci-devant paroisse Notre-Dame de la Ronde de la commune de Rouen, département de la Seine-Inférieure, du mariage de Joseph-Charles Delaunay, et de Marie Deshayes, présent, a déclaré que l'enfant ci-dessus a été procréé par ses œuvres, de laquelle déclaration il a requis acte pour valoir à la dite Marie-Thomase-Amélie de reconnaissance de paternité. Tous les comparants et la mère de l'enfant, domiciliés en cette commune. De tout quoy, avons rapporté le présent acte, sous notre seing et ceux de Cayeux, des témoins et de Delaunay.

—

Mariage de Louis-Etienne Allan et Marie-Thomase-Amélie de Launay.

L'an mil huit cent quatorze, le douze février, à quatre heures après-midi, par devant nous Pierre Lemir, adjoint à la Mairie de Lorient, faisant les fonctions d'officier d'État-Civil, en vertu de la délégation spéciale de Monsieur le Maire sont comparus le sieur *Louis-Étienne Allan*, artiste-dramatique, régisseur du spectacle de cette ville, y demeurant, né en la ci-devant paroisse Saint-Étienne-Du-Mont, de la ville de Paris, département de la Seine, le vingt-cinq décembre mil sept cent soixante-dix-sept, fils du sieur Louis Allan, y décédé le douze Nivôse, an huit, à Vincennes, et de dame Catherine-Françoise Landrin, épouse actuelle du sieur Berson, vérificateur de première classe au Trésor Impérial, à laquelle dite dame Landrin le dit sieur Allan, a fait une soumission respectueuse suivant acte au rapport de Messieurs Deshayes et Bellanger, notaires impériaux à Paris en date du vingt-quatre décembre mil huit cent treize, y enregistrée sur la minute le dit jour, et les deux y domiciliés de fait et de droit, d'une part; et demoiselle *Marie-Thomase-Amélie de Launay*, artiste, née en cette commune le dix-huit Nivôse, an six, fille naturelle du sieur Joseph-Charles Delaunay, absent, sans nouvelles depuis plusieurs années, ainsi qu'il est constaté par acte de notariété. Rapporté par le juge de paix du premier arrondissement de cette commune, en date du quatre janvier dernier, y enregistré le six, et de dame Marie Bourdais, artiste, présente et consentante, les deux y domiciliés, d'autre part; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites en cette mairie les dimanches seize et vingt-trois janvier, et à la mairie du onzième arrondissement de la commune de Paris les dimanches vingt-trois et trente du dit mois de janvier dernier, à l'heure de midi et affichés dans les deux communes aux termes de la loi. Aucune opposition du dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition. Après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées au nombre de six, et du chapitre six du titre du Code Napoléon, intitulé du mariage. Nous avons paragraphés les dites pièces avec le futur époux aux termes de la loi, avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement déclarons au nom

1. 12 septembre 1803.
2. Nous avons déjà publié cet extrait de naissance dans la *Revue* du 1er novembre 1886, en tête de l'étude de M. Léon Séché sur Jules Simon.
3. 7 janvier 1798.

Digitized by Google

de la loi que le sieur *Louis-Étienne Allan*, et demoiselle *Marie-Thomase-Amélie de Launay*, sont unis par le mariage. De quoi, nous avons dressé acte en présence des sieurs Robert-René Le Pelletier sous-régisseur du spectacle, âgée de quarante-trois ans, Adam Hamon, dentiste, âgé de quarante ans, Barthelemy Maurin, directeur du spectacle, âgé de cinquante-trois ans, et Joseph-Louis Boycadet, négociant, âgé de cinquante-deux ans, tous lesquels ont déclaré n'être parents ni alliés des époux et être domiciliés en cette commune, et après qu'il leur en a été aussi donné lecture, sous notre seing, ceux de l'époux de la mère de l'épouse et des témoins.

LA TOMBE DE BRIZEUX

Il y aura bientôt trente ans, le 3 mai 1858, mourait à Montpellier, loin de tous ceux qu'il adorait, loin de la Bretagne et de ses vallons bien aimés, un poète fier et doux qui avait nom : Brizeux.

Cœur pur, âme enthousiaste, il avait consacré toute son inspiration au sol qui l'avait vu naître. La Bretagne, sa foi, ses mœurs, ses paysages, la cabane du pêcheur, le sillon de l'homme des champs, tous les spectacles de la lande et de la mer, l'amour de la nature et de l'art, les humbles, les petits, les ouvriers, les meilleures et les plus saines émotions de l'âme humaine, il avait chanté tout cela, et avec quel talent! Il avait ouvert un nouveau champ à la poésie. Sully-Prudhomme, Coppée, Manuel, y sont venus cueillir leurs plus belles gerbes, et la riche moisson, qu'il y fit lui-même, l'a placé en un rang élevé parmi les plus nobles écrivains de la première moitié de ce siècle. Il voulait épurer les cœurs, consoler les âmes et surtout faire aimer son pays en montrant à tous combien il l'aimait lui-même.

Il n'a vécu que de la Bretagne, il n'a adoré qu'elle; sa dernière pensée fut encore pour sa terre natale : « Quand je serai mort, disait-il, à l'ami qui l'assistait, dites que la Bretagne devrait bien ouvrir une souscription pour transporter mon corps dans mon pays. »

La prière du poète fut entendue. Sa dépouille mortelle fut ramenée dans sa ville natale, sur les bords du Scorff. et déposée, en présence d'une foule émue et recueillie, dans le cimetière de Lorient, un des plus charmants et des plus poétiques lieux de repos que je connaisse, sur le penchant d'une colline, à l'ombre du feuillage tremblotant de larges platanes, dans le plein épanouissement diapré de géraniums et de camélias superbes, que parfume la senteur exquise des lilas, des violettes et des roses, en face de la mer, qui vient deux fois par jour baigner les pieds des murailles et semble bercer de son éternel murmure le doux sommeil des morts; lieu plein de chants d'oiseaux et de bourdonnements d'abeilles, qui respire plutôt la vie et ses charmes que le deuil et ses tristesses, lieu admirablement choisi pour la tombe d'un poète, et que je préfère à l'âpreté grandiose mais un peu recherchée du Grand-Bey ou au dôme majestueux du Panthéon.

La gloire de Brizeux semblait fondée. La sculpture, avec le ciseau d'Etex, vint ciseler son profil sur le marbre, des palmes de granit ombragèrent son front, un jeune chêne, selon le vœu du barde, fut planté derrière sa tombe.

Près de trente ans ont passé. Le profil du poète est toujours aussi pur, les palmes de granit ombragent toujours son front ; le chêne a grandi et étend, d'années en années, ses branches plus touffues et plus vigoureuses sur la pierre qui recouvre le chantre de *Marie*, mais le poète lui-même est à peu près oublié.

C'est à peine s'il est connu dans sa ville natale, et ce n'est pas sans une douloureuse surprise, qu'il y a un mois, lors de la formation du comité qui veut, l'an prochain, dresser sa statue, j'ai entendu des Lorientais se demander quel pouvait être cet homme célèbre, que des Parisiens jugeaient digne du marbre ou du bronze, et dont le nom n'était jamais venu jusqu'à eux. Cette ignorance pouvait encore sinon s'excuser du moins se comprendre : Brizeux n'était qu'un poète, et on a bien d'autres choses à faire que de s'occuper de ces gens-là.

Si l'on se souvient encore de Bisson, c'est parce que son image est là, sur la place, grave et fière, qui commande le respect et maintient l'admiration ; si l'on pense à Victor Massé, c'est qu'à défaut de statue, le théâtre est encore là à deux pas, et que nous y entendons sonner chaque année le carillon des *Noces de Jeannette*, pendant que *Galatée* nous verse de sa coupe de pur cristal les plus claires mélodies du Maître. Brizeux, lui, est relégué au cimetière et confondu dans la foule des morts.

Aussi, quelle n'est pas la surprise de l'étranger, qui arrive à Lorient, l'imagination encore toute remplie des souvenirs de *Marie*, des *Bretons*, l'oreille pleine de l'harmonie des *Histoires poétiques* et de la *Fleur d'or*, de voir l'indifférence que l'on témoigne au poète, à qui la Bretagne doit tant.

Dans un charmant recueil de poésies intimes et familières, qu'il publiait il y a six ans, M. Eugène Manuel a protesté, au nom de tous les amis du beau, de tous les admirateurs de la muse charmante et discrète de Brizeux, contre l'oubli qui semblait se faire autour du dernier de nos bardes celtiques, de notre Virgile breton.

La première visite de M. Manuel, à Lorient, avait été naturellement pour le poète. Mais quand il demanda aux passants, à la porte du cimetière, la tombe de Brizeux : « Je ne sais pas, » lui dit une fillette blonde; — « ni moi, » ajoute un marbrier; — « nous ne connaissons pas tous les morts, » répondent deux femmes en deuil.

O Génie, ô rêve, s'écrie alors M. Manuel,

> J'étais, en vérité, trop ingénu de croire
> Qu'un nom comme le sien remplissait la mémoire
> Du plus humbre Breton comme du plus savant,
> Et qu'un poète mort était un dieu vivant.

Digitized by Google

Le gardien du lieu put seul lui montrer où reposait le chantre de *Marie*. Mais à la place des rosiers, de la fleur d'or du genêt, de la primevère embaumant de leurs parfums la demeure dernière de Brizeux :

... Partout, dans le sol, sur les flancs du granit,
Les herbes, au hasard, l'ortie et l'aconit,
La folle avoine et la ciguë,
Le chardon et la mousse et le lichen épais,
S'incrustant dans la dalle humide, avaient, en paix,
Envahi la grille exigüe.

Une grande douleur saisit l'âme du visiteur, et, tirant à poignée le foin vil, dont la terre était couverte, il se mit à purger de ces plantes sauvages la tombe délaissée du poète.

Un regret cependant lui vint. L'oubli, l'oubli complet, cet oubli qui fait mourir deux fois, vaut encore mieux que l'injurieux dédain, et si la ville de Lorient refuse une fleur au Virgile qu'elle a enfanté, il faut laisser, sur la tombe dédaignée du barde, l'herbe grandir haute, épaisse, pour qu'elle cache au moins, sous ses folles gerbes, l'ingratitude de ses concitoyens.

Depuis la visite de M. Manuel, la folle avoine, l'ortie et les chardons ont disparu ; mais la tombe est toujours délaissée. Au mois de décembre 1884, je me fis, au conseil municipal, l'interprète de tous ceux qui déploraient cet abandon et je demandai que la ville voulût bien se charger d'entretenir, à ses frais, le monument de Brizeux et l'orner de fleurs. Après avoir exaucé le dernier vœu du poète et lui avoir gracieusement offert, dans son sein, une place au milieu de ceux qu'il avait connus et aimés à Lorient, elle se devait à elle de ne pas oublier, après sa mort, celui qui avait chanté le bel alignement de ses rues, la gracieuse tour de son port, svelte comme un fuseau, la beauté de sa rade, les ombrages de son bois de Keroman.

Ma proposition recueillit toutes les sympathies du conseil ; les ronces furent enlevées ; on répandit du sable autour de la grille, mais ce fut tout. De roses, de primevères, on n'en a jamais depuis entendu parler. Les feuilles mortes du chêne tombent, chaque année, sur les dalles et y restent pourrir dans l'eau que retient une couronne d'immortelles sculptée dans la pierre. Une mousse verdâtre entretenue par l'humidité s'étend sur le granit et menace de le couvrir. L'herbe est à peine foulée autour de la tombe. On passe indifférent, sans s'arrêter. On ne se dérange pas pour un poète. Tout au plus si la visite pieuse et solitaire d'un amoureux d'art et d'idéal vient parfois troubler le calme de ce coin du cimetière. Elle console du moins le mort, et le nom de *Marie* joint au sien fait encore tressaillir, sous la terre, sa cendre glacée.

Et pourtant il mérite de vivre dans la mémoire de tous ceux qui savent goûter la délicatesse des sentiments, l'élévation de la pensée, le charme et la mélodie du langage, ce poète dont on ne saurait trop admirer l'indépendance du caractère et la pureté de la vie, toute dévouée au culte de l'art.

Je me disais cela devant son cercueil, le 3 mai dernier, et, pendant que je regrettais qu'il n'eût pas encore sa statue et que je plaignais l'insouciance de ses concitoyens, je m'aperçus que la nature seule n'avait pas oublié le poète. Les bourgeons du chêne étaient près d'éclore ; un beau rayon de soleil de mai venait illuminer la douce figure du barde ; les tombes d'alentour offraient à celle de Brizeux des pétales de leurs fleurs ; des merles, des pinsons, gazouillaient dans les branches ; comme à la mort de Louise,

Ce n'étaient que parfums et concerts infinis,
Tous les oiseaux chantaient sur le bord de leurs nids.

Quel plus beau lieu de pèlerinage pour les enfants de la Bretagne que ce coin du cimetière ! Les élèves de l'Ecole Polytechnique vont, le 30 juillet, déposer une couronne sur la tombe de Vanneau, un Breton, mort pour la liberté en 1830. Chaque année, à Paris, les candidats à nos écoles militaires vont également présenter des palmes voilées de crêpe à la Ville de Strasbourg, qui est devenue pour nous, depuis 1870, comme la statue de l'Espérance. Pourquoi les élèves du Lycée de Lorient n'iraient-ils pas, eux aussi, quand, avec sa pompe mai vient d'éclore, offrir un bouquet de ces fleurs d'or, qu'il aimait tant, au barde dont le cœur épris du vrai et du beau eut toujours l'enthousiasme du bien et l'horreur du mal, qui chanta la Patrie, la Famille, la Liberté, et dont les poèmes sont une des sources les plus pures de pensées pieuses, sereines, bienfaisantes.

La statue du poète se dressera bientôt sur une de nos places à côté de celles de Bisson et de Massé. En attendant, écoliers, fondez ce pélerinage, et la mémoire de Brizeux ainsi que sa tombe confiées à votre jeunesse sensible et ardente seront à jamais protégées contre les outrages de l'abandon et de l'oubli.

J. BELLEC.

LA PLAQUE DE L'ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

Lorient, 18 août 1887.

A M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association bretonne-angevine.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli l'autorisation des propriétaires du Grand-Café, de placer une plaque commémorative offerte par votre Société, sur la grille extérieure de la maison natale de Victor Massé.

Je saisis cette occasion, monsieur, pour remercier l'Association bretonne-angevine, au nom de notre comité, d'avoir eu la noble pensée de s'associer à nous pour perpétuer la mémoire d'un des compositeurs les plus illustres de notre temps.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

E. DANTHON,
Président du comité.

Nous soussignés, propriétaires de la maison située à l'angle de la rue Victor-Massé et de la place Alsace-

Digitized by Google

Lorraine, au fond de laquelle est né Victor Massé, vu la demande qui nous est faite, autorisons l'Association bretonne-angevine à placer une plaque commémorative sur le portail extérieur de la maison.

Lorient, le 9 août 1887.

Paris, le 11 août 1887.

Signé : A. MORICE,
M. MORICE,
HENRY.

LES ILLUSTRATIONS LORIENTAISES

Le 1er août dernier avait lieu la distribution des prix aux élèves du lycée de Lorient. M. Arthur d'Haucour, professeur de littérature et d'histoire dans les cours préparatoires de l'École navale, ayant été chargé de prononcer le discours d'usage avait pris pour sujet : *Les illustrations lorientaises*. Nous en détachons les passages suivants :

C'était le 6 novembre 1827, quelques jours après la bataille de Navarin. Un brick, capturé sur l'ennemi et portant le pavillon de la France, sillonnait la surface de la mer ionienne ; l'équipage était sous les ordres d'un enseigne de vaisseau, et le jeune officier, debout sur la dunette, fouillait du regard les profondeurs de l'horizon, comme s'il s'attendait à quelque suprise, ou plutôt, comme s'il épiait l'occasion de se signaler encore par une action d'eclat.

Tout à coup il a tressailli et un éclair a passé dans ses yeux. « L'ennemi ! » s'écrie-t-il, et il commande le branle-bas du combat.

Embusqués, en effet, derrière un rideau de roches sombres, comme des vautours qui guettent une proie, les corsaires turcs se sont élancés soudain de leur repaire; et leur flottille, évoluant en cercle, attaque bientôt le *Panayoti* de tous les côtés à la fois.

Il nous répugne, mes amis, en ce jour de fête, d'assombrir vos fronts radieux par le tableau sanglant d'une bataille. Mais laissez-nous vous arracher un instant à votre légitime attente pour vous faire assister au dénoûment grandiose de cette lutte à outrance, de ce combat corps à corps soutenu par des marins français, vos devanciers dans la carrière, contre un ennemi vingt fois supérieur en nombre ; car un tel exemple ne peut qu'élever vos âmes, raviver votre patriotisme et vous prouver qu'il y a dans ce monde quelque chose qui vaut mieux que la vie : c'est l'immobilisation de la vie elle-même au devoir et à l'honneur. Quand donc, après des prodiges d'habileté dans la manœuvre et de valeur dans la défense, il voit qu'il ne peut plus se dégager des serres qui l'étreignent ; quand il entend déjà rugir sur le pont ceux qui se croient vainqueurs; quand il sent enfin que son bâtiment, qui est comme une partie de lui-même, va lui être ravi, le commandant, qui jusque-là n'a pas quitté son poste bien que son sang coule à flots, jette un dernier regard vers le ciel bleu, et, avec ce calme qui caractérise les grandes âmes dans les suprêmes épreuves, il descend, une torche à la main, dans la soule aux poudres... HIPPOLYNE BISSON s'ensevelissait dans la gloire ; il n'avait pas voulu faire mentir la noble devise de sa province : *Pôtius mori quam fœdari.*

. . . . . .

—

Nous sommes au début de la guerre de Crimée. Les flottes coalisées de la France et de l'Angleterre ont reçu l'ordre de franchir sans retard les Dardanelles; mais une forte brise, soufflant du nord-est, s'engouffre dans le detroit, y devient tourbillon, et en balaye l'entrée. Par trois fois déjà l'amiral anglais a tenté de forcer le passage à l'aide de ses frégates à roues ; vains efforts ! Par trois fois, il a du renoncer à la lutte. La Nature, auxiliaire de la Russie, compromettra-t-elle encore la fortune de nos armées ? Non : le Génie de la France veillait. L'amiral Hamelin, monté sur la *Ville de Paris*, appelle à lui le *Napoléon :* c'est un vaisseau d'un nouveau genre, à hélice et à grande vitesse. Ce magnifique navire prend alors à la remarque la *Ville de Paris* et deux autres bâtiments; et à travers la rafale désormais impuissante, il les conduit majestueusement dans la mer de Marmara, aux acclamations de l'escadre anglaise émerveillée ; les côtes d'Europe et d'Asie en retentirent.

Ce fut un grand jour pour la marine française, et aussi pour l'ingénieur qui lui avait préparé un tel triomphe, en substituant, dans nos navire, l'hélice au propulseur à roues, et en faisant de la vapeur l'élément principal de leur puissance.

La guerre de Crimée lui réservait d'autres victoires.

Trois batteries flottantes, recouvertes d'une cuirasse de fer, ont attaqué Kinburn. La place est bien munie et bien défendue ; mais ses boulets viennent se briser contre leurs flancs impenétrables, et elle est réduite en quelques heures.

L'expérience a si bien réussi que le gouvernement se décide à faire recouvrir d'une cuirasse de fer les murailles en bois de navives. Mais il y a là un problème d'architecture navale de la plus haute difficulté. Qui donc sera chargé de le résoudre ? Un seul homme paraît de taille à exécuter ce grand œuvre de transformation : l'ingénieur qui a construit le *Napoléon* est appelé, dans ce but, à la Direction du matériel de la marine; et peu après, en plein Conseil d'Amirauté, on disait de la frégate cuirassée la *Gloire :* « Si la *Gloire* apparaît seule au milieu d'une flotte en bois, elle y fera, sans plus de danger, les ravages du loup dans une bergerie. »

Depuis la *Gloire*, jusqu'à l'*Océan*, dernier navire en bois recouvert d'une cuirasse, en passant par la *Provence*, le *Solférino*, la *Thélhys*, la *Belliqueuse*, tous les types nécessaires à la flotte furent successivement créés. Le propramme était rempli, et la France avait la plus belle marine du mode. A qui le devait-elle, Messieurs ? Au puissant génie de STANILAS DUPUY DE LÔME.

—

Pendant l'exposition universelle de 1867, un homme, à la vue du luxe de la capitale et des richesses de l'univers étalées dans le Champ-de-Mars, s'écriait épouvanté : « Les Tuileries sont encore debout ! Que feront donc les Barbares ? » On le prit pour un fou ; c'était en prophète. Arioviste est venu, et le feu a dévoré les Tuileries.

Cet homme extraordinaire avait dans la physionomie je ne sais quoi d'étrange qui éveillait la curiosité et commandait le respect : ses yeux, bien que d'une douceur extrême, lançait parfois des regards indignés, même vers les étoiles, et cela « parce qu'elles portent des noms de démons » ; sa voix, grêle et perçante, prenait tout à coup d'harmonieuses et persuasives inflexions, quand il s'animait et voulait convaincre; son dos était légèrement voûté, comme s'il portait un fardeau sur les épaules : c'était le poids de ses profondes méditations.

Digitized by Google

A Paris, où il passait l'hiver, on faisait cercle et silence autour de lui pour l'écouter, dans les salons du faubourg Saint-Germain. Ici, pendant l'été, dans une anse de notre rade et sous l'ombre des vieux chênes, il écrivait ces livres étonnants où l'esprit trop positif peut-être de notre siècle ne trouve pas toujours un aliment à son goût, mais qui n'en sont pas moins des modèles et de conception et de style. Ce qui frappe surtout en lui, c'est l'élévation constante de la pensée ; il nous entraîne à des hauteurs où l'air nous manque et où le vertige nous prend : l'aigle seul peut porter son vol jusqu'aux cimes de l'Himalaya.

La plupart des autres penseurs ont cherché leurs maximes dans les circonstances, dans les détails, dans les travers même de l'humanité. Mais lisez l'*Homme*, son chef-d'œuvre : il y rapporte tout, la *Vie*, la *Science* et l'*Art* à l'Infini, à l'Unité, à Dieu. Pour l'analyser, il faudrait trop de temps et trop de pages ; mais nous tenons à dire, que si cet homme n'est pas aujourd'hui ce qu'on appelle populaire, la postérité le vengera de l'oubli, comme elle l'a fait déjà pour tant d'autres ; et son nom restera comme celui d'un des grands écrivains de l'époque. A cette ébauche, si imparfaite qu'elle soit, vous avez sans doute reconnu, Messieurs, le Pascal de Keroman, Ernest Hello.

—

Bisson, Brizeux, Massé, Jules Simon, Dupuy de Lôme et Hello ont un lien commun : ils appartiennent tous, de fait ou d'adoption, à la grande famille lorientaise. Mais beaucoup d'autres encore, dont Lorient peut se glorifier à juste titre parce qu'ils y ont fait leurs premières armes et conquis leurs premiers lauriers, ont signalé leur carrière, longue ou courte, par d'utiles travaux, par de remarquables talents, par d'éclatants services rendus à la patrie, par d'héroïques dévouements. Rappelons-les au moins à votre souvenir. Dans le siècle dernier, *Jacques Cambray* écrit son *Voyage dans le Finistère*, livre plein de finesse, d'érudition et de goût ; de nos jours, *Alphonse de Neuville* (1), dans *Les dernières cartouches* et *Le combat sur une voie ferrée*, fixe sur la toile les plus poignants épisodes de notre dernière guerre ; *Jean Lander* (2) sait nous former et nous instruire par des romans d'une haute moralité ; *Jules Simon*, philosophe et orateur, est une des illustrations de la tribune ; toute une pléiade d'amiraux, *de Gueydon, Ducrot de Villeneuve, de la Grandière, de Bergasse du Petit-Thouars, Halna du Frétay, Behic, Sellier, Rallier, Fleuriot de l'Angle*, etc., ont tenu notre drapeau haut et ferme dans toutes les mers et sur tous les rivages ; trois héros enfin ont été moissonnés dans leur fleur : l'aspirant *Antoine de Raime* est frappé mortellement à seize ans devant Saint-Jean d'Ulloa ; l'enseigne *René des Essars* meurt, au Sénégal, de fatigues, de privations et de souffrances, après avoir résisté pendant un mois, sur un navire échoué dans le fleuve, aux fanatiques soldats du prophète Alhadji ; et le troisième, dont le nom, j'en suis sûr, est déjà monté de votre cœur à vos lèvres, l'aspirant *Paul Moulun* s'attelle à un canon, pour ne pas le laisser aux mains de l'ennemi, et, noble victime, tombe glorieusement, sur une rive lointaine, pour l'honneur de la France.

Lorient a donc largement payé son tribut à la Patrie et par ses hommes et par ses œuvres ; et cependant, Messieurs, c'est une ville toute jeune encore. Après une aussi précoce fécondité, que n'est-on pas en droit d'attendre d'elle, et que n'aura-t-elle pas produit, lorsque, comme la florissante Marseille, par exemple, elle aura vingt-cinq siècles d'existence ? De tels débuts dans son histoire ne lui promettent-ils pas les plus brillantes destinées à l'avenir ?

Mais l'avenir, mes amis, c'est vous d'abord. Le passé vous impose, il est vrai, une lourde tâche, celle de soutenir l'éclat dont vos pères ont environné le premier âge de Lorient. Mais ils vous ont ouvert de larges avenues qui mènent toutes à la gloire, et qui s'appellent l'héroïsme, la poésie, les beaux-arts, la science, les lettres. Préparez-vous donc par le travail, par le respect de la discipline, par l'amour du bien et du beau, à marcher sur leurs traces. Si, comme nous l'espérons, vous savez vous montrer dignes d'eux.

Les fruits auront tenu toutes les promesses des fleurs,

et vos maîtres seront fiers de vous ; car vous aurez bien mérité de la Cité et de la Patrie.

(1) Le parloir du Lycée de Lorient possède encore deux dessins de *Deneuville*.

(2) Mme Ernest Hello.

LETTRES ET ARTS

—

Notre collaborateur M. Jules Louail vient de publier chez Dupret, libraire-éditeur, 3, rue Médicis, un livre de nouvelles bretonnes sur lequel nous reviendrons. Ce livre a pour titre : *Les chouans de Kerdor*.

∴

Nous avons rencontré, cette année, aux bains de mer de Pornichet, M. Guihaire, ancien avoué et avocat à Redon, qui, à l'occasion du partage des terres vaines et vagues de l'arrondissement de Redon et arrondissements limitrophes, a dû faire une étude toute spéciale des titres et de l'histoire des anciennes seigneuries de ces contrées.

Nous l'avons trouvé occupé à terminer une seconde copie (la première est pour la mairie de Redon) des archives de l'abbaye St-Sauveur de Redon, qui consistent en 37 volumineux dossiers renfermant plus de 5,000 pièces, un volume grand in-folio de 830 pages, qui est un inventaire des papiers et titres de l'abbaye, fait en 1699, l'aveu rendu au roi, en 1580, par Paul-Hector Scoty, abbé de Redon, enfin le fameux cartulaire de cette célèbre abbaye magnifiquement publié par M. Aurélien de Courson, qui a fait, à ce sujet, un travail si remarquable et couronné par l'Académie, l'abbaye de Redon fondée au commencement du IX^e^ siècle avait des possessions dans toute la Bretagne ; elle avait reçu des dons nombreux et de grandes richesses, de grands privilèges des rois et des ducs : elle traitait de pair à pair avec les plus grands seigneurs.

Nous avons eu communication de quelques-uns des cahiers de M. Guihaire, qui contiennent des pièces fort intéressantes au point de vue de l'histoire de Bretagne, du clergé et des communautés religieuses, de leurs rapports souvent difficiles et quelquefois peu respectueux entre eux et à l'égard même du Saint-Siège. M. Guihaire nous a demandé de faire partie de notre Association. Il nous a promis quelques articles sur l'abbaye de Redon, sur la vie que ces bons moines y menaient, sur leurs querelles domestiques, leurs procès avec leurs abbés, leurs révoltes contre les commissaires du parlement et de la cour de Rome, et, aussi, leur foi, leurs vertus, leurs miracles, et leurs œuvres de civilisation.

Nous croyons que nos abonnés liront avec intérêt ces notices faites sur des pièces originales, dont la *Revue* publiera des extraits textuels.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 20 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 SEPTEMBRE 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PAUL EUDEL (1)

(Suite et fin)

III

Les ombres chinoises de M. Eudel, père. — De l'influence des jeux dans l'éducation. — Paul Eudel au lycée de Nantes, — La fable du *Ministre du lion*. — Un voyage à l'île de la Réunion.— Paul Eudel secrétaire de la société archéologique de Nantes. — Le Comité Républicain de Nantes et ses procès-verbeaux. — L'exposition des Beaux-arts à Nantes en 1872. — Comment Paul Eudel eut l'idée de son Hôtel-Drouot.— Anecdotes et souvenirs.

Je vous ai parlé des collections de Paul Eudel, je vous ai dit comment il était devenu collectionneur. Il me reste à vous le présenter comme écrivain, c'est-à-dire comme « historiographe de l'hôtel Drouot ». Je tiens beaucoup au titre d'historiographe, car c'est moi qui le lui ai appliqué le premier, et depuis il a fait fortune.

Et d'abord les débuts !... Oh ! n'ayez crainte, je ne remonterai pas au déluge, je ne vous conterai pas les succès de Paul Eudel au lycée de Nantes. Il fut comme tant d'autres un fort en thème et j'ai sous les yeux quelques-unes de ses compositions françaises, annotées par ses professeurs, qui dénotent une vocation littéraire très accusée (1). Mais combien de lauréats et de bêtes à concours, comme disait Jules Vallès, qui n'ont point tenu leurs promesses ! combien d'autres, malgré tous leurs dons, tournèrent, au sortir du collège, le dos à la littérature et aux arts ou bien ne furent dans la vie que des fruits secs ! Ce n'est pas sur les bancs du lycée que se fait la véritable éducation, que naît la vocation. C'est le plus souvent la famille. Je faisais des vers avant de savoir qu'il y avait des

(1) Voir les numéros des 1er et 15 août de la *Revue*.

(1) Voici, par exemple, une petite fable qui n'est vraiment pas mal tournée. Paul Eudel était alors en troisième :

LE MINISTRE DU LION

Le lion pour ministre avait choisi, dit-on,
L'éléphant pacifique et sage,
Econome, sensé, modeste ,juste et bon,
Bien rares qualités ! Que faut-il davantage ?
Il réprimait le brigandage
De messieurs les Seigneurs ; les pauvres gens l'aimaient
Mais les Seigneurs le détestaient.
Car, il faut l'avouer, sur cette pauvre terre
On ne peut contenter tout le monde à la fois,
Vous le savez, humains, et les meilleures lois
Ne sauvent point un ministère.
De même chez les animaux !
Les grands, hier encore l'un contre l'autre en guerre,
Contre notre éléphant unissent leurs drapeaux.
Ils l'accusent de tous les maux.
L'ours, le tigre, le loup et les autres puissances,
Le singe et le renard (car on en vit, toujours,
De tout temps, dans toutes les cours)
S'érigent en vengeurs des communes offenses,
Au nom du bien public, et le peuple étourneau
Se laisse choir dans le panneau.
Bref, le roi s'en émeut, le ministre fidèle
Est remercié de son zèle.
A la place de l'éléphant
Monte le singe triomphant.
On comptait sur son savoir-faire
Mais las ! il fallait bien lever encor l'impôt
Et punir les délits... Notre singe bientôt
En voulant se tirer d'affaire
Ameute les seigneurs ; voilà de nouveaux cris.
On proclame sa déchéance
Et notre monarque surpris
Assemble son conseil ; un chien d'expérience
Lui répond en ces mots : Sire, depuis longtemps,
J'ai toujours vu les mécontents
Des malheureux exploiter la souffrance ;

Digitized by Google

règles de prosodie. Ce sont les récits de ma mère à la veillée qui m'ont fait poète. Paul Eudel devint artiste ou, si vous aimez mieux, prit le goût des arts en regardant jouer les marionnettes de son père. Il nous disait l'année dernière ici même qu'en retrouvant ces marionnettes au fond d'un grenier il avait, à quarante ans de distance, revécu toute son enfance.

Ce n'étaient pas, en effet, des marionnettes vulgaires que les ombres chinoises de son père. Elles avaient beau avoir été faites sans prétention, pour tuer les longs soirs d'hiver et amuser la population du Crotoy(1), elles n'en étaient pas moins très artistiques. On en peut juger par les gravures que nous en avons données dans le premier numéro de cette *Revue* et par celles que nous publions aujourd'hui. C'était naïf et savant tout à la fois. Elles avaient du dessin, de la couleur, de la ligne, et le mécanisme en était très ingénieux. C'est par leur intermédiaire que Paul Eudel entra en communication avec La Fontaine et Perrault, ces deux maîtres conteurs à l'usage des enfants et des grandes personnes, pour lesquels il garde encore une prédilection marquée. On a dit qu'on était toujours l'esclave de ses premières lectures. A plus forte raison l'est-on de ses premières impressions, du premier spectacle qui charma notre enfance. On n'oublie jamais le cadre où s'attachèrent pour la première fois nos yeux ravis. La jeune fille se souvient avec délice de ses poupées ; le jeune homme sourit de loin à ses premiers jeux, à son cheval de bois, à sa trompette, à son tambour. Les premiers jeux de Paul Eudel furent les marionnettes de son père, et je ne m'étonne pas qu'il en ait conservé un si profond souvenir.

Je n'en conclurai pas cependant qu'elles décidèrent de sa vocation. Ce serait beaucoup trop dire. Elles ouvrirent son imagination en le transportant dans des pays fantastiques, et ce n'est pas rien. Son imagination ? Quelques-uns de ses condisciples me disent qu'elle était très vive, très ardente, et ce fut une surprise pour eux de le voir se jeter dans les affaires au lieu de faire de la littérature. Ils ne savaient pas que tous les chemins mènent à Rome et que Paul Eudel était avant tout un homme d'action. Oui, l'homme de lettres chez Paul Eudel ne fut jamais qu'un amateur, il fut toujours subordonné en quelque sorte à l'homme d'affaires,

Avec tous leurs grands mots : bien public, liberté,
En promettant monts et merveilles,
Du peuple flatter les oreilles,
Abuser sa crédulité,
Et derrière leurs beaux systèmes
Du bien public, adroits escamoteurs,
Ne travailler que pour eux-mêmes.

Peuples, cela s'appelle un avis aux lecteurs,

(1) Le père de M. Paul Eudel était receveur des douanes au Crotoy avant de venir s'installer à Nantes.

Je dirai même que ce fut celui-ci qui forma celui-là. Comme il lui fallait vivre et gagner sa vie, il chercha dans le commerce et l'industrie des débouchés et des ressources. Ce n'est pas moi qui lui donnerai tort, puisqu'en dehors de la fortune il y conquit l'indépendance.

Il était parti jeune pour l'île de la Réunion où il avait un oncle planteur ; il en revint avec son premier livre, (1) et se fit recevoir, à son retour à Nantes, membre de la société archéologique de la Loire-Inférieure. Trois ans plus tard, en 1864, il était nommé secrétaire de cette société. Cela n'a l'air de rien d'être secrétaire d'une société quelconque. Pour Eudel ce fut une affaire capitale. Il était né pour être secrétaire. D'abord parce qu'il aime à griffonner, à écrire, ensuite parce qu'il a l'amour des archives et des paperasses. Ah ! ce n'est pas lui qui allumera jamais son feu avec sa correspondance. Il garde toutes les lettres qu'on lui adresse : les bonnes, les mauvaises et les pires. Sait-on jamais ce que deviendra le signataire inconnu d'un bout de papier. S'il arrive un jour à la célébrité, ce bout de papier vaut de suite de l'argent. Et puis la moindre lettre vous rappelle parfois tout un monde de souvenirs, des faits oubliés, des figures disparues. Voilà pourquoi Paul Eudel ne déchire rien. J'ai vu chez lui, j'ai feuilleté page à page, tous les procès-verbaux des séances du comité républicain de Nantes, depuis le 8 octobre 1870 jusqu'au 18 octobre 1872. Là encore il était secrétaire. Ces procès-verbaux contiennent des choses extrêmement curieuses. Ce sont des documents qui intéressent au plus haut point non-seulement l'histoire de Nantes mais aussi l'histoire de la fondation de la troisième République et de la lutte désespérée de la province pendant l'année terrible. Si jamais ils sont publiés, et j'espère bien qu'ils le seront, on y verra comment, sous l'influence des évènements, les hommes les plus modérés deviennent des révolutionnaires enragés. Pour ma part, moi qui connais les Flornoy, les Lechat, les Waldeck-Rousseau, les Leloup, et qui les tiens pour des républicains aimables, j'ai trouvé dans ces procès-verbaux l'explication de plus d'une mesure révolutionnaire prise par les modérés sous la Constituante et la Convention. C'est que les événements sont plus forts que votre volonté. On a beau se raidir pour se dominer et garder son sang-froid, on s'échauffe, on s'exalte malgré soi, et, de pâle qu'on était tout à l'heure, on est tout surpris, quand on se regarde dans une glace, de voir qu'on est aussi rouge que les camarades.

C'est donc à Nantes que Paul Eudel fit son éducation littéraire et artistique. C'est en brocantant chez les marchands de vieilles ferrailles qu'il devint collectionneur ; c'est en rédigeant des procès-verbaux pour le compte de la Société archéologique et du Comité républicain, qu'il devint historiographe, car tout s'en-

1. *Le Quartier Saint-Pierre et l'île de la Réunion.*

Digitized by Google

chaîne dans la vie et les plus petits faits ont souvent des conséquences très grandes.

Je vois par exemple qu'en sa qualité de conseiller municipal il organisa, en 1872, l'Exposition des Beaux-Arts à Nantes. Voilà encore un document, une explication. On peut avoir des goûts artistiques, on n'est pas connaisseur du jour au lendemain. Il faut se frotter aux artistes, vivre dans le commerce des peintres, voir beaucoup de tableaux. L'Exposition des Beaux-Arts de Nantes, dont il fut le principal organisateur, lui livra les derniers secrets de l'art, en peinture et en sculpture. Si bien que lorsqu'il arriva à Paris, en 1876, il avait toutes les connaissances réquises. Il connaissait les livres, l'argenterie ancienne, les bibelots... et les trucs. Il n'avait plus qu'à se faire des relations et des amitiés. C'est toujours facile à Paris quand on a de l'argent, une physionomie ouverte, de l'intelligence et pas mal d'esprit.

Paul Eudel commença d'abord par fréquenter les collectionneurs. Nous avons vu comment il était entré en rapports avec le baron Pichon. C'est lui qui se chargea de le chaperonner dans le monde spécial et

DÉCOR ET PERSONNAGES DES OMBRES CHINOISES DE M. EUDEL

très fermé des bibliophiles et des curieux. Il suivit en même temps les grandes ventes, courut les ateliers, se lia avec les journalistes. Après quoi, se sentant armé pour la lutte, il voulut tâter du journal. Une chose l'avait frappé, c'est que la curiosité n'avait pas de bulletin, encore moins de chroniqueur. De temps en temps un journal du boulevard se risquait bien à dire quelques mots de l'hôtel Drouot, mais on n'attachait aucune importance à ce genre d'informations. C'était un genre à créer. Paul Eudel le créa.

Un jour il rencontra dans la rue Henri Tessier, de l'*Opinion*, qui lui dit à brûle-pourpoint :

— Vous devriez bien, vous qui aimez tant les bibelots, me faire quelque chose sur la curiosité. Je suis sûr que cela vous amuserait et que le journal s'en trouverait bien.

— J'accepte très volontiers, répondit Eudel, je vous ferai cela sous la forme d'une chronique.

Et c'est en effet sous cette forme que naquit l'*Hôtel Drouot* qui a fait sa réputation. L'*Opinion* eut la primeur de ces chroniques de la curiosité si bien informées et si légères ; on en parla sur le boulevard comme d'une nouveauté, le *Figaro* leur ouvrit ses colonnes, puis le *Temps*, et Paul Eudel eut du jour au lendemain une situation à part, une place unique dans le journalisme parisien. Depuis lors, personne n'a essayé de la lui prendre. On l'a imité, on ne l'a jamais égalé. C'est que ses chroniques de l'Hôtel des Ventes ne sont pas seulement des bouts de catalogue dressés par un connaisseur à l'usage des amateurs et des marchands. C'est, comme le disait Jules Claretie dans la préface du premier volume, un amas de petits drames,

Digitized by Google

de traits de mœurs, de romans, de menus faits tels que les aimait Stendhal.

L'hôtel Drouot a vu passer sous sa porte tant de misères et de décadences ! C'est un bazar et une nécropole. Tout y va, tout y aboutit, les riches comme les pauvres. Que j'en ai vu adjuger de défroques de grandes dames ! que j'en ai vu pleurer de pauvres gens qui, saisis un beau matin par un créancier impitoyable, venaient arracher au prix de quelques sous un morceau de leur mobilier ! J'ai assisté un jour à une scène navrante. On vendait par autorité de justice, dans le hall du bas,une poignée de hardes et de mauvais chiffons. Soudain une femme échevelée et ayant l'air d'une folle se précipite sur une petite robe de mousseline blanche et s'écrie :

— C'est la robe de ma petite fille,vous ne la vendrez pas.

L'huissier veut la lui arracher des mains : la femme tient bon, la foule s'en mêle ; de tous côtés on crie haro sur l'huissier. On appelle la garde qui fait évacuer la salle. Mais la femme avait eu la guenille qui lui tenait si fort au cœur, et elle s'en retourna tout heureuse avec une poignée d'argent dans sa poche — produit d'une quête spontanée que les témoins de la scène avaient faite à son profit...

Oh ! oui, l'hôtel Drouot a vu passer bien des misères. Il en voit tous les jours de nouvelles : commerçants qui se ruinent, cocottes qui tombent dans la dèche, ouvriers sans travail ou sans ordre qu'on saisit et qu'on vend. La vie de Paris afflue là par toutes ses artères,avec ses hontes et ses vices,ses tourments et ses désespoirs. Et c'est pour cela peut-être que le drapeau tricolore qui est accroché au-dessus de la porte principale est tout noir et comme cravaté de deuil !...

OMBRE CHINOISE DE M. EUDEL

Voilà six ans que Paul Eudel a commencé sa galerie de l'*Hôtel Drouot*. Il l'augmente chaque année d'un nouveau volume, tout en écrivant des monographies comme celle d'*Aimé Desmottes* et du *baron Davillier*, ou bien encore ses souvenirs de voyage à *Constantinople, Smyrne et Athènes*. Mais quoi qu'il fasse désormais, il restera l'historiographe de l'hôtel des ventes. Cet hôtel est si bien à lui, il en a si bien fait sa chose, qu'un jour il recevait au *Figaro* une lettre d'un étranger lui demandant la permission de visiter « son Hôtel de la rue Drouot. »

Après cela m'est avis qu'il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

LÉON SÉCHÉ.

RITOURNELLE

Les choses d'ici-bas valent bien qu'on les voie...
Je ne veux plus gémir du malheur d'être né.
Qu'importe la tristesse à quiconque eut la joie?
Salut plutôt, splendeurs qui m'avez fasciné...
Les choses d'ici-bas valent bien qu'on les voie.

Les roses d'ici-bas valent bien qu'on les cueille
Au satin parfumé d'un corsage entr'ouvert.
Heureux qui les attache, heureux qui les effeuille,
Répétant qu'en dépit de l'épine et du ver,
Les roses d'ici-bas valent bien qu'on les cueille.

Les songes d'ici-bas valent bien qu'on les berce...
Guide riant vers les Eldorados vermeils,
Quelle ivresse vaudrait l'extase que nous verse
L'Espérance ?... Ah ! malgré leurs douloureux réveils.
Les songes d'ici-bas valent bien qu'on les berce !

Les assauts d'ici-bas valent bien qu'on les tente...
Art, Vérité, Justice, idéals surhumains,
Honte à qui, dans la plaine endormi sous sa tente,
De vos cimes jamais n'a cherché les chemins...
Les assauts d'ici-bas valent bien qu'on les tente !

GASTON DE LA SOURCE.

VOYAGE AUTOUR DE L'EUROPE

NOTES D'UN BRETON

(suite) (1).

Mer Caspienne, 10 nov. 1887.
A bord du « Caspie. »

Mon cher Directeur,

Je finissais si j'ai bonne souvenance, ma dernière lettre mise à la poste d'Astrakan (2), en vous parlant de l'analogie qui existe entre le désert d'Afrique et certains points des rives de la Volga,et je disais que malgré soi on cherchait des palmiers et des chameaux. La seconde partie de ce vœu ne devait pas tarder à être réalisée, car nous apercevons bientôt, sur la rive gauche, celle qui n'a, dans ses points, aucune analogie avec le déserts un troupeau composé de vaches et de chameaux. Ces animaux ne sont pas d'ailleurs trèr-rares dans cette région, car les caravanes d'Asie, poussent jusqu'à Astrakan, qui n'est desservi par aucun chemin de fer, et même jusqu'à Saratof et Samara.

Dans le lointain les clochers blancs d'Astrakan paraissent colorés en rose par les derniers reflets du soleil couchant, se détachent à peine de l'immense plaine qui les entoure. Cependant un officier des Cosaques d'Astrakan, au moment

(1) Voir la Revue du 15 août.
(2) Cette lettre ne nous est jamais parvenue. — L. S.

Digitized by Google

où le bateau est sur le point de s'arrêter, s'approche de nous et nous dit qu'il est heureux de saluer des Français. Il nous apprend que dernièrement ses camarades ont envoyé une épée d'honneur au général Boulanger. Nous sommes fiers de recevoir ainsi ces témoignages d'estime pour notre pays.

Une première visite faite le soir à Astrakan, les pieds dans la poussière et aux faibles lumières du pétrole — Moscou est la dernière ville que nous ayons vue éclairée au gaz — ne nous donnant qu'une faible idée de la ville, nous nous faisons conduire en droiski au jardin public, espérant y rencontrer le « tout Astrakan ». Nous avons joué de malheur, c'était un samedi, et ce jour-là pour se préparer au dimanche, les Russes ne se rendent pas dans les jardins — dans cette ville du moins —. Nous nous sommes promenés seuls, au milieu d'horribles plaques de zinc, ayant la prétention de représenter des statues, et qui sans doute se demandaient avec effroi quels étaient ces quatre étrangers audacieux, qui osaient ainsi venir troubler leur repos hebdomadaire.

Le lendemain, à la première heure, le directeur des bains minéraux venait nous prendre. Un petit vapeur nous transportait sur l'autre rive, où nous attendait un omnibus qui, à travers la steppe, nous a conduit à l'établissement. La route est facile à tracer dans la steppe, cependant elle est le plus souvent tortueuse. Quand il y a trop de fondrières sur la voie

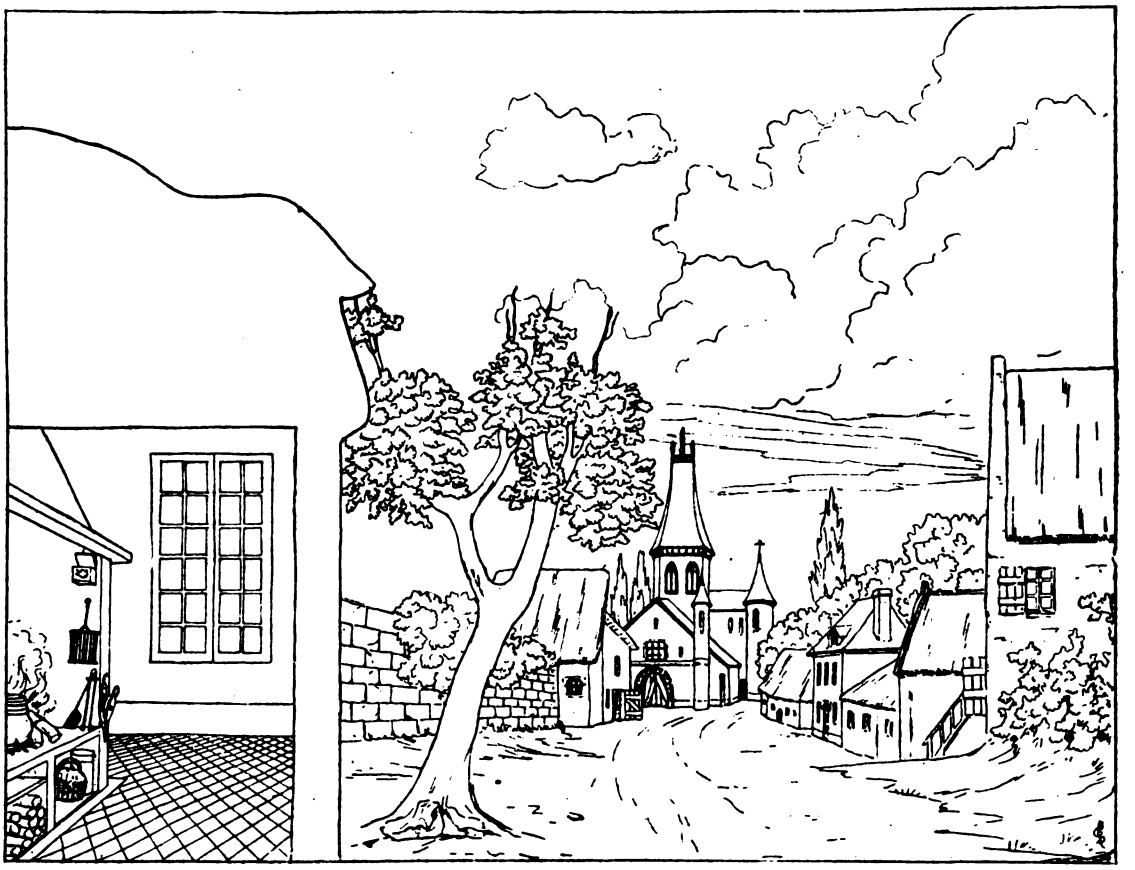

DÉCOR DES OMBRES CHINOISES DE M. EUDEL

suivie, on prend tout simplement un chemin parallèle. Quelques aigles planent au-dessus de nous, des corbeaux aux ailes noires et au corps gris s'envolent à notre approche. Les bains sont analogues à nos bains de Salies-de-Béarn et Salins. Un petit lac salé les alimente. On y prend en même temps des bains de boue, comme à Dax. Il n'y a rien de curieux comme ces hommes barbus, couchés dans une boue épaisse, noire, la tête seule émergeant. On pense à quelque momie, ou à quelque brûlé. Vous avez vu dans tous les journaux amusants une caricature qui revient périodiquement à l'époque des bains de mer : une présentation en costume de bains. Accompagnés du médecin nous pénétrons dans la cabine d'un monsieur qui s'apprêtait à entrer dans la boue : c'était un professeur de l'Université de Kazan. Nous avons séance tenante, été présentés l'un à l'autre.

L'appétit est aiguisé par ce voyage matinal, par l'odeur saline des bains; nous dévorons à belles dents un de ces excellents biftecks, comme les Russes seuls savent les faire. Près de nous une jeune femme Russe, au fin visage slave, parlant le français le plus pur, quoique jamais elle ne soit venue en France, plus loin une vieille parlant aussi correctement, mais avec un fort accent marseillais Nous remontons dans notre omnibus pour aller visiter un village Kalmouck.

Comment existe-t il un certain nombre de villages Kalmouck près de l'embouchure de la Volga ? Comment retrouve-t-on pur, dans cette partie de la Russie, ce type qui existe dans les montagnes du Thibet ? Comment la race Mongole s'est-elle transportée ici avec son costume, ses mœurs, sa religion ? Ce sont là autant de points que je laisse à éclaircir par de plus compétents. Le long de la Volga j'ai remarqué une dizaine de villages kalmoucks. Le plus important est situé sur la rive gauche à une cinquantaine de verstes environ au nord d'Astrakan. Au milieu d'un grand nombre de huttes s'élève une pagode avec des colonnes ; c'est la capitale religieuse de ces tribus. Près des bains 5 ou 6

Digitized by Google

tentes servent aux serviteurs de l'établissement qui sont tous de cette race, même ceux chargés du service des voitures.

Accompagnés du directeur de l'établissement des bains, que je ne saurais trop remercier de son accueil bienveillant et de la grande amabilité qu'il a mise à nous piloter pendant toute une journée, nous nous sommes rendus chez le gouverneur de Kalmoucki-Bajar, un russe, le maire du village en quelque sorte. Très-grâcieusement il se mit immédiatement à notre disposition et avertit les prêtres, que nous voyons bientôt paraître en robes de soie jaune ou rouge, se rendant vers leur pagode. Extérieurement, elle rappelle les pagodes hindoues, mais elle est fort simple et sans aucun ornement. A quelques pas de cette pagode se trouve une petite chapelle pour les prières ordinaires ; elle renferme quelques images de Boudha, et un ou deux moulins à prière.

La pagode elle-même se compose d'une entrée et de l'église proprement dite. Sur les murs sont disposées des images de Boudha ; dans les coins des étagères contenant des livres saints ; au plafond des dais. Dans le fond de la pièce une table ronde recouverte d'une nappe. Tout autour dans de petits vases en argent des grains de blé ou d'orge, offrandes au dieu. Devant chaque vase un parasol, de chaque côté de la table un énorme moulin à prière. Il se compose d'un cylindre sur lequel sont peintes des prières. On le met en mouvement au moyen d'une vulgaire manivelle. Dans certaines circonstances lorsque l'on veut invoquer Boudha, on tourne la machine et la prière se trouve toute faite. Moyen aussi simple que pratique.

Les prêtres se mettent, accroupis comme les turcs, sur deux rangées, se regardant. Le chef a des cymbales, deux d'entre eux des conques, deux des trompettes, rappelant celle d'Aida, et enfin les deux plus jeunes des grosses caisses montées sur un pied. Le chef donne quelques coups de cymbales. En même temps sur un rythme, aussi étrange que peu harmonieux, tous les autres prêtres se mettent à jouer, entremêlant le son de leurs instruments de prières bigarrement modulées. Lorsque nous sentons que nos oreilles sont suffisamment écorchées, nous nous retirons, après avoir regarde encore les boudhas ventripotants, et avoir fait notre offrande au dieu, sous une forme moins platonique que les quelques graines, à lui offertes par ses fidèles.

Tout autour, le long de la Volga, sont les tentes : elles sont uniformément construites. Ces tentes ont environ 4 mètres de diamètre, elle sont rondes et faites avec des tringles de bois peintes en rouge. Ces tringles se réunissent de façon à former des losanges. Ce treillis s'élève à environ 1 m. 50 du sol. La tente est fermée en haut par un cône, dans lequel à la partie centrale a été aménagé un orifice pour laisser passer la fumée. Le tout est recouvert d'épaisses feuilles de feutre. L'intérieur est très simplement meublé : au milieu une marmite placée sur un foyer fait en terre séchée, d'un côté une planche servant à mettre quelques vulgaires objets de ménage, d'autre part un ou deux lits durs, souvent une malle, peinte en couleur voyante comme les autres meubles; et enfin une image de Boudha soigneusement roulée. Dans l'une de ces tentes un crapaud fuit à mon approche. Je ne sais si c'est un hôte familier.

Vous connaissez le type mongol, je ne vous le décrirai pas. Il est difficile au premier abord de reconnaître une femme d'un homme, si ce n'est peut-être par la plus grande laideur du beau sexe. Les énormes boucles d'oreilles, portées par les uns et les autres ne peuvent servir à les différencier. Une femme, moyennant quelques kopecks a bien voulu me céder les siennes.

Ce qui m'a étonné c'est de retrouver ici la même coiffure que j'ai vue, il y a deux ans, en Laponie, sur la tête des indigènes : une sorte de bonnet carré, dont l'extrémité supérieure est plate, et l'extrémité inférieure garnie de fourure. Quant au costume il ressemble plus ou moins à celui des orientaux.

Après avoir visité plusieurs tentes, fait quelques achats, nous traversons un petit bois rempli d'une multitude de sansonnets et nous prenons un bateau qui doit nous faire regagner Astrakan. Un kalmouck rame, et un petit kalmouck de 4 à 5 ans tient la barre avec une dignité vraimant amusante. Il est convaincu de la gravité de la mission qui lui est confiée.

Ils portent presque tous suspendus sur leur poitrine une amulette enveloppée dans un peu d'étoffe. Les enfants outre ces amulettes en portent attachées à leurs cheveux. Notre petit pilote en a trois, une qui lui tombe sur le front, et une devant chaque oreille. Je ne parle pas des boucles qui ornent ses oreilles. Malgré ses eaux jaunes, la Volga est trop tentante pour ne pas s'y jeter, nous nous débarrassons vite de nos vêtements, et plus vite encore nous barbottons comme quatre canards dans l'eau. Le bain pris, nous entrons dans une auberge, où l'on nous sert de la bière, accompagnée, suivant l'antique usage de pain et de sel, puis du lait bouilli et presque glacé dans des alcarazas.

Astrakan est une ville peu curieuse pour le touriste. Les murs du Kremlin ont été en partie démolis et remplacés par d'affreuses maisons modernes. Dans l'intérieur je visite une fort belle cathédrale, dont je ne puis déterminer, même très-approximativement, ni le style, ni l'époque. En face du kremlin il existe un petit bazar, peu intéressant ressemblant beaucoup plus au Temple qu'au bazard de Constantinople. Non loin de là, les boutiques des Persans : thé, caviar, étoffes, vêtements. Nous sommes fort étonnés de rencontrer chez eux tout ce qu'il faut pour établir une tente de Kalmoucks, il ne reste plus qu'à la fixer au sol.

Ces marchands persans sont remarquables à voir : grands, basanés, avec une belle barbe noire, quelquefois teinte en rouge par le henné : leur tunique serrée à la taille par une riche ceinture d'argent vieilli ou même d'or, et surtout leur bonnet d'Astrakan.

En déjeunant, nous sommes, par malheur, servis par un garçon qui parle un peu français, il nous offre comme dessert du fromage suisse. — Ah ! oui, un suisse avec du sucre, s'écrie le gourmet de la bande. Le suisse arrive bien, mais c'était du gruyère accompagné de sucre.

Astrakan est à 6 heures de la mer Caspienne. Il faut à cause du peu de profondeur du fleuve, un bateau spécial pour descendre. Les rives sont absolument plates, quelques tentes de Kalmoucks, quelques pêcheries, des roseaux, des oies sauvages, des cygnes. Mais le fleuve devient immense, nous avons presque perdu la terre de vue, et nous nous croirions en pleine mer, si des bouées ne nous indiquaient la route à suivre, et surtout si de temps en temps, à l'avant, un matelot ne mesurait le fonds avec une longue perche. La navigation est très difficile à cause du peu de profondeur du lit du fleuve.

Au loin nous apercevons une forêt de mâts. C'est une véritable ville flottante, qui marque l'entrée de la mer Caspienne. Sur plusieurs bateaux, amarés au fond, habitent quelqnes personnes, entre autre le capitaine du port, et la terre je le répète est presque à perte de vue. Là vous trou-

Digitized by Google

verez le bateau qui doit vous enmener à Bakou et le transbordement a lieu en pleine mer.

Je ne connais rien de curieux au monde comme le pont d'un navire en Orient. Là sont couchés pêle-mêle, entassés, hommes, femmes, enfants, costumes européens, costumes orientaux; à côté de là toile à matelas vulgaire, quelques coins de ces beaux tapis du Daghestan. Et tout ce monde dort, mange, sans presque sortir de sa place. Sur un tas de malles, entre deux caisses, un paquet de linge sale : pas du tout, c'est une femme qui a profité de ce petit coin pour s'étendre dans une position invraisemblable. Le samovar fraternise avec le bidon de fer blanc et la cruche de terre. Le thé, l'eau, les pastèques, le pain, tout cela se mélange d'une façon indescriptible.

Et la toilette! Il y a là tout un monde,et des procédés que je ne recommande pas aux jeunes mères qui me feront l'honneur de me lire. Une femme tient dans ses bras son enfant à la mamelle. Elle boit à même de l'eau dans une cruche, vous croyez peut-être que c'est pour se rafraîchir, c'est plutôt pour tiédir légèrement l'eau. En effet un instant après un jet puissant sort de sa bouche et se dirige vers sa main, puis elle nettoye la figure de son bébbé, sa robe sert à essuyer le tout.

Parmi les passagers des premiers je noterai un colonel russe, accompagné de sa femme, et de sa fille, qui sort de l'institut. Ils se rendent au delà de Samarcande dans l'Asie centrale, où le père est gouverneur d'une ville. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils parlent tous admirablement le français.

Nous voguons sur une mer admirable. Les flots sont verts et dans le lointain se dessinent les derniers contreforts du Caucase. Petrowsk et Derberide sont deux villes assez curieuses que nous ne pouvons pas visiter, n'y restant que quelques minutes, et jetant l'encre à une grande distance de la ville.

Ce soir nous arrivons dans la nuit à Bakou, et après demain dans la journee après 20 h. de chemin de fer à Tiflis centre d'excursions dans le Caucase. De la mer Noire je vous écrirai de nouveau.

Dr PAUL AUBRY.

Mer Noire, en vue de Batoum.

Cher Monsieur,

Doit-on dire « deux heures sonnantes » ou « deux heures sonnant ? » On doit dire « deux heures sonnant, parce qu'il y a action. » Telle est la petite leçon de grammaire que nous avons reçue sur la mer Caspienne. Je ne sais plus à quel propos nous avions cette discussion avec la femme de ce colonel, qui se rend à Fergano, lorsque sa fille a tranché la difficulté. Cependant elle trouvait qu'elle ne parle pas assez bien français pour causer avec nous. Jusqu'ici elle n'avait eu que très rarement l'occasion de causer notre langue avec ses compatriotes. Elle l'avait surtout entendu parler au théâtre Michel de Pétersbourg. Aussi nos conversations lui rappelaient-elle les acteurs du théâtre français russe. J'ai rarement rencontré une famille plus sympathique : le colonel, grand, bel homme, les cheveux blancs coupés courts, la barbe également blanche, taillée en éventail. Toute cette physionomie exprime un air de bonté difficile à imaginer. Sa carrière militaire s'est presque tout entière passée en Sibérie et dans les nouvelles conquêtes de l'Asie centrale. Il revient de retirer sa fille de l'Institut de Saint-Pétersbourg. Il ne l'a pas vu depuis sept ans. C'est un plaisir de voir de quels soins il l'entoure. Il n'est pas de petites attentions qu'il n'ait pour elle. C'est ce colonel qui a reçu avec tant d'affabilité la mission française Bonvallot et Capus.

La colonelle ne lui ressemble en rien. Fort belle femme, grande, elle a les extrémités d'une finesse invraisemblable. Lorsqu'elle vous tend la main, on est étonné de sa petitesse. Fort instruite, elle a des idées arrêtées sur tout : elle nous a parlé d'économie domestique et politique, de politique internationale, du rôle de la femme dans la société, dans la famille, de l'instruction exagérée que nous donnons aux jeunes filles, et tout cela avec un bon sens, une justesse d'esprit et souvent une profondeur incroyable; toujours avec un charme indicible.

La fille ressemble d'une façon frappante au père, et elle semble avoir les idées et les allures de la mère. Je dis « elle semble », car sa timidité et sa retenue l'ont empêché de parler avec nous, comme nous l'eussions désirée. Un soir nous causions avec la colonelle du joli costume que portent les femmes de la Petite Russie. Le lendemain sa fille apparaît avec ce gracieux costume, plus charmante encore. C'était quelques heures avant notre départ, nous descendons à Bakou, et ils continuent leur route en traversant la mer Caspienne vers l'Est. C'est avec une véritable peine que nous serrons la main de ces excellentes gens, que nous ne reverrons sans doute jamais.

Souvent ils reviennent dans nos conversations, et ces belles soirées sur la mer Caspienne ne resteront pas pour nous un des moindres charmes de notre voyage.

A Bakou existait, il y a quelques années encore, un temple où le feu était adoré. Un prêtre indien y a même été envoyé à plusieurs reprises. Aujourd'hui le principal culte des habitants est celui du commerce. De loin, la ville avec ses toits plats, bâtie en amphithéâtre, sur des collines arides, sous un soleil de plomb, rappelle Athènes, sans le Parthenon.

Plusieurs milles avant d'arriver on en est averti par la forte odeur de pétrole qui vous saisit et ne vous quitte plus. L'une des grandes curiosités de Bakou, que malheureusement nous n'avons pu voir, est l'incendie du lac. Des profondeurs de cette masse d'eau se dégagent des émanations gazeuses combustibles ; d'autre part, l'eau est toujours couverte d'une certaine nappe de pétrole. Il suffit d'y jeter une allumette, pour que toute la surface s'enflamme instantanément. Ce qu'il y a de plus étrange c'est qu'on peut se promener impunément en bateau au milieu de cette mer de feu.

Dans le sous-sol de Bakou, se trouvent plusieurs nappes de naphte, que l'on extrait au moyen de puits artésiens. Rien de curieux comme la vue de ce pétrole qui sort en bouillonnant des tubes. A ce moment il est recouvert d'une mousse rouge ; on le croirait volontiers en feu. A sa sortie il est très impur, on le dirige au moyen de tuyaux de fer vers les usines à distillation. C'est de là qu'il est livré au commerce à des prix très infimes. On fera bien de se munir pour visiter « la ville noire » de vêtements sacrifiés, car quelques précautions que l'on prenne, on est sûr de recevoir une véritable pluie de gouttes de pétrole.

La ville noire est située à environ 8 verstes de Bakou, la route est à peine frayée et traversée à chaque instant par les conduites de pétrole. A notre retour, par une chaleur terrible, nous avons été pris d'un orage de poussière. Il ne nous restait que très peu de temps pour flâner dans le quartier persan ; nous laisser tenter par quelques babouches ou

Digitized by Google

autres bibelots et voir en passant un joli minaret, style arabe, la seule curiosité archéologique que l'on puisse signaler dans la ville du feu.

De deux heures de l'après-midi à huit heures du matin en chemin de fer, par une chaleur sénégalienne, pour faire 514 verstes, c'est-à-dire une distance moindre que celle de Paris à Brest, avouez que c'est long et peu tentant. Mais enfin ce sont les inconvénients du voyage et il faut s'y soumettre. Nous traversons de grandes plaines complètement dénués d'intérêt. Au bois quelques montagnes arides s'élèvent brusquement ; on n'aperçoit à l'horizon, ni grands pics, ni cimes élevées. Ces plaines seraient très fertiles si elles étaient cultivées, mais le plus souvent elles sont incultes. Nous traversons un grand nombre de ponts passant sur des torrents à sec. Un orage, que nous ressentirons dans quelques jours va grossir ces torrents et les faire briser un pont et presque arrêter la circulation du chemin de fer. Sur les fils télégraphiques nous remarquons un grand nombre d'oiseaux au brillant plumage ; c'est le perroquet du Caucase.

La chaleur est presque insupportable. Pour l'atténuer un peu j'adopte la chemise russe, qui sert à la fois de chemise et de veste. Je crois cette tenue parfaitement convenable pour descendre dans les buffets. Il paraît qu'il n'en est rien, quoique la plupart des Russes soient habillés ainsi, car un alguazil me fait sortir, mon dîner non encore terminé. On m'explique plus tard que ce costume est autorisé seulement dans le buffet des troisièmes classes.

De loin on n'aperçoit Tiflis à la base de collines élevées. Sur quelques points très élevés des églises blanches se détachent. La ville contient un grand nombre de jardins, qui de loin lui donnent un aspect des plus remarquables. Nous arrivons enfin. Un excellent phaéton vous transporte à l'hôtel du Caucase, tenue par une Marseillaise, pur sang. Mais nous n'avons pas de temps à perdre, dès demain nous voulons faire une grande excursion dans le Caucase, et pour cela il nous faut des renseignements, des permis de circulation, etc. Le consul aura donc notre première visite, visite très intéressée. Il se met de suite avec une bonne grâce parfaite à notre disposition, nous facilite toutes nos démarches, et devient notre pilote. Je ne saurais trop remercier M. Eychenne de la complaisance avec laquelle il nous a servi de cicérone, et ce ne sera pas un des moins bons souvenirs que nous emporterons de Tiflis.

Dans ma première lettre, en vous faisant mon itinéraire, je vous ai raconté comment l'agence Cook vous avait plagié, mais ce que je ne vous ai pas dit, de peur qu'ils n'aient le temps de faire une rectification à leur voyage, c'est qu'ils nous ont plagié très servilement ; l'excursion dans le Caucase n'était pas indiquée dans les renseignements que je leur demandais : dans leur voyage il ne la font pas. Ils ne savent pas ce qu'ils perdent.

De Tiflis à Vladicaucase (versant nord) il y a une superbe route de poste. Mais pour avoir des chevaux avec relais il est nécessaire de se munir d'une *podorojna*. A chaque station sur la présentation de cette pièce on met à votre voiture le nombre de chevaux nécessités par la route, de 2 à 6. Nous louons à Tiflis une sorte de tapissière. Le consul nous offre gracieusement son petit domestique : un prince mingrélien, s'il vous plaît — ils sont tous princes ici — : Sous son bonnet d'Astrakan, avec une sorte de robe de soie bleue, son grand pardessus gris avec les tubes à poudre sur la poitrine, sa ceinture d'argent vieille, son grand poignard, son revolver, il a, ma foi, fort bon air. Tout étant préparé pour le lendemain il ne nous reste qu'à visiter la ville et avant tout, pour nous délasser un peu, prendre un de ces excellents bains turcs, que je retrouve toujours avec plaisir. Ceux-ci sont alimentés par une eau sulfureuse thermale naturelle. Nous nous dirigeons ensuite vers le bazar. Sur la route, au-dessus d'un torrent sur une colline taillée à pic, on aperçoit à des hauteurs presque invraisemblables des maisons presque toutes en balcon, dominant la rivière. On croirait voir des nids d'aigles.

Quelle merveille que la boutique d'un marchand de tapis en Orient. Il faut avoir un caractère bien ferme pour ne pas se laisser tenter par ces riches couleurs, par ces teintes admirables. On se laisserait volontiers aller à la tentative de n'acheter que des tapis pour tout mobilier, et abandonner dans les mains du marchand persan le fond de son portemonnaie. En sortant je rencontre un autre persan qui vend dans la rue quelques bibelots, nous essayons de discuter le prix et il finit par nous dire en russe : « Je ne parle pas le russe. » Ni moi non plus, ai-je ajouté en français. A côté : des marchands de fruits, d'étoffes, d'armures, de faïences, toutes ces richesses des pays du soleil que l'on ne peut voir sans envier.

(*A suivre*)

JACQUES ROBERT

A LA PORTE DU PARADIS

(Conte de l'Ille-et-Vilaine).

A mon ami Jules Louail.

I

Il est d'usage, dans nos campagnes, de faire dire une messe le jour du premier anniversaire de la mort d'un parent. Cette cérémonie est appelée : *Service du bout de l'an*.

Or, un an après le décès de Jacques Robert, du village de la Faroulais en Guichen, on célébrait en cette commune, pour le repos de l'âme du défunt, la messe en question.

Jacques avait laissé, en mourant, une veuve et un fils. Ce dernier, du nom de Jean-Pierre Robert, vicaire à Noyal sur Seiche, était arrivé la veille au soir chez sa mère, et tous les deux assistaient à l'office.

La messe terminée, les messieurs prêtres — comme on dit chez nous, — firent bon accueil au jeune abbé, et le curé l'invita même à dîner au presbytère. M. Robert accepta et laissa sa mère s'en retourner seule au village.

C'était en novembre, c'est-à-dire à l'époque des jours tristes et sombres, la bonne femme tout impressionnée de la cérémonie religieuse, s'en allait en songeant au passé, à son enfance sitôt écoulée, à sa jeunesse, à son mariage avec Jacques si tendre et si bon. Elle se voyait encore fraîche et parée au bras de son époux. Que de fois n'avait-elle pas parcouru gaîment ce même chemin si désolé aujourd'hui ! En comparant son isolement aux joyeux propos d'alors, de grosses larmes coulaient le long de ses joues creuses et tombaient sur sa *piecette* (1).

Lorsqu'elle fut arrivée dans sa chaumière elle se laissa choir sur une chaise et se mit à sangloter en regardant, dans un coin de la cheminée, le petit banc de bois sur lequel

1. La *piecette* est le haut du tablier que les paysannes attachent su la poitrine.

Digitized by Google

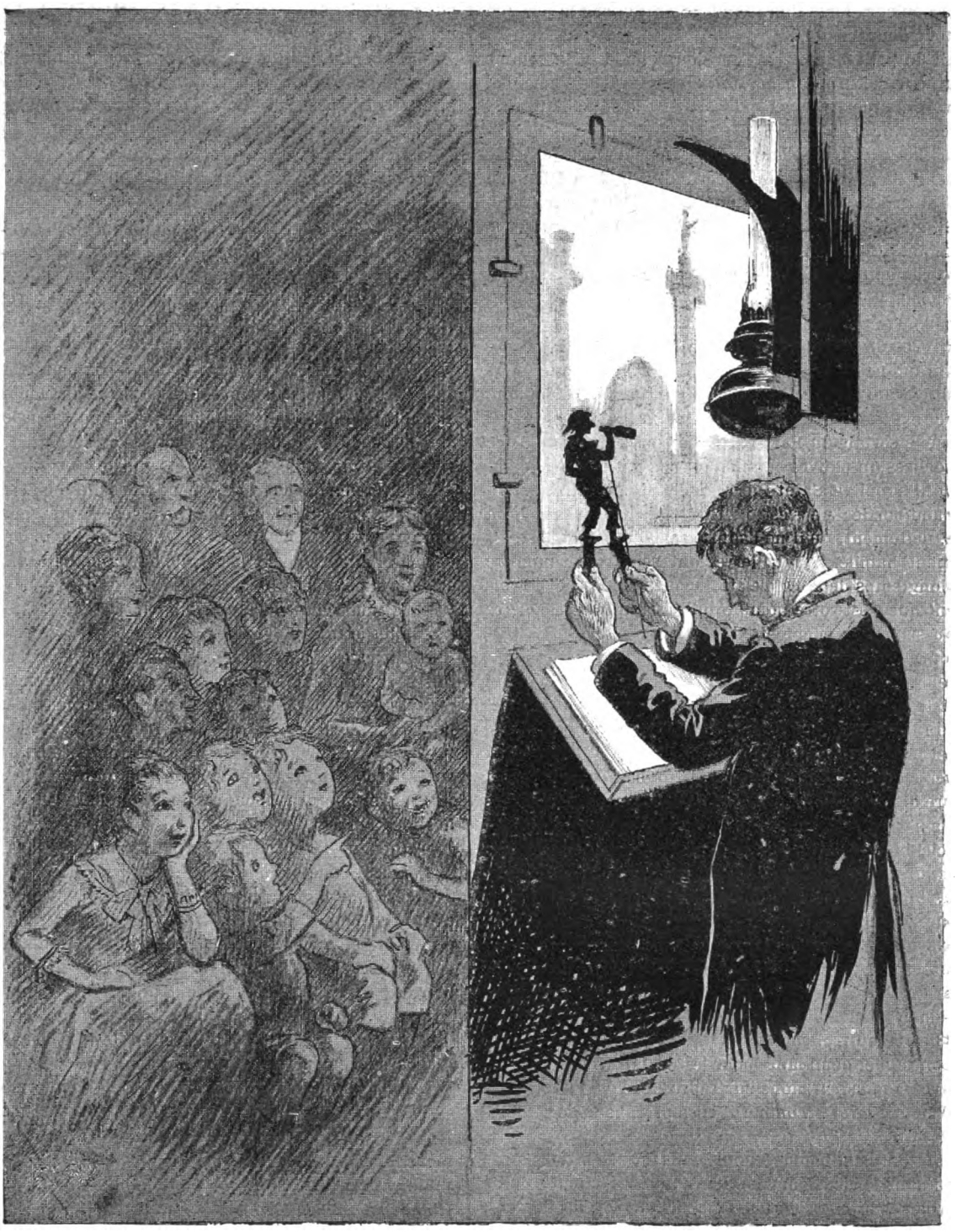

DESSIN FRONTISPICE DE M. F. RÉGOMEY
Pour les Ombres Chinoises de M. Eudel

Digitized by Google

son pauvre homme passait les soirées d'hiver à fumer sa pipe.

La vieille était ainsi depuis quelques instants, plongée dans sa douleur, lorsqu'un étranger entr'ouvrit la porte et entra tout doucement.

C'était un petit homme à l'air doux et poli, vêtu comme un bourgeois ; il s'approcha de la veuve et lui demanda, d'une voix onctueuse, quel pouvait être le sujet d'un aussi grand chagrin.

— Ah ! monsieur, dit-elle en gémissant plus fort, je pense à mon cher défunt Jacques Robert, que le bon Dieu m'a enlevé l'an passé. Je ne puis me consoler d'un pareil malheur. Si, au moins, j'étais sûr qu'il fût dans le Paradis, je serais moins affligée. Il devrait bien y être, car de son vivant il était tellement bon qu'il n'aurait pas voulu faire de mal à une mouche.

— Brave femme ! reprit l'étranger, je puis vous donner des nouvelles de votre mari. J'arrive du Paradis où j'ai obtenu à grand-peine une permission de quelques jours pour venir dire à ma mère, qui habite les environs de Redon, que je suis dans le ciel au nombre des élus.

Comme je sortais du Paradis, j'ai aperçu à la porte de ce lieu de délices un pauvre homme qui m'a paru bien à plaindre, et qui suppliait Saint-Pierre de le laisser entrer.

Le grand portier ne s'est point laissé attendrir, et lui a déclaré, nettement, qu'il ne l'admettrait que lorsqu'il serait décemment habillé. Saint-Pierre, qui semble le connaître depuis longtemps déjà, l'appelait Jacques Robert; et je vois à présent que c'est votre homme qui est là, bien désolé d'être exclu du séjour des bienheureux.

— Mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

— Rien, répondit le Saint. Seulement Jacques est dans un bien triste état : il n'a pour se couvrir le corps qu'un méchant drap de lit percé en maint endroit, et un pareil costume est prohibé dans le Paradis.

L'hiver commence à se faire sentir là-bas comme ici, et le pauvre diable grelotte de froid. Il a les mains et les pieds couverts d'engelures.

— O ciel ! s'écria la bonne femme, que mon Jacques doit souffrir, lui qui était si *friloux* (1). Quand *je l'avions* à la maison, il était toujours gelé et se fourrait dans la cheminée pour se chauffer à son aise. Malgré cela, ses mains et ses pieds étaient crevés par le froid. Il avait *pas moins, un pouillement ben cossu* (2), un bon bonnet de laine pour se garantir les oreilles, un gros gilet de tricot, un caleçon et des bas bien chauds, ce qui ne l'empêchait point d'être *gueroué* (3). La nuit, il me fallait lui envelopper les jambes dans mon tablier demi-laine pour les dégourdir.

Mais vous, mon bon monsieur, reprit la veuve Robert, vous aviez donc *d'z'habits* comme il en faut dans la société des saints ?

— Mais oui, ma bonne femme, sans cela je n'aurais pas été reçu dans le ciel. Quand on m'enterra, l'on eut soin de mettre dans ma bière un habillement complet, de l'argent, du tabac, en un mot tout ce qui m'était indispensable.

— Ah ! mon doux Jésus ! qui aurait su cela ? *J'aurions si ben* mis toutes ses *galicelles* (4) les plus propres pour que notre Jacques ne soit point arrêté en chemin. S'il avait encore sa pipe et son tabac, ça le rechaufferait toujours un *brin*.

1. Frileux.
2. Habillement bien confortable.
3. Glacé.
4. Vêtements.

— Estimable femme, dit l'inconnu, je veux vous être agréable : si vous avez quelque chose à faire parvenir à votre mari, je m'en chargerai volontiers. Je retourne dans quelques jours dans le Paradis, et je lui porterai tout ce que vous voudrez.

— Cher saint homme du bon Dieu, répondit la vieille, que vous me faites donc plaisir. Comme je suis aise de pouvoir profiter de l'occasion qui m'est offerte de soulager mon époux. Je cours vous chercher un petit paquet.

La vieille revint un instant après avec un veste de *belinge* (1) toute neuve, que son mari avait fait faire peu de temps avant sa mort.

— Tenez, dit-elle, en la présentant à l'étranger, *v'la* qui sera chaud et qui permettra à mon défunt Jacques de passer la mauvaise saison sans trop souffrir de froid.

— Il n'y a qu'un malheur, répondit l'inconnu, c'est qu'on ne porte point d'étoffe comme cela dans le Paradis. Il faut du drap et de bonne qualité.

— Mon Dieu ! dit la veuve Robert, comment faire ? j'ai bien dans une armoire un habit de drap fin, mais il est à mon fils le prêtre ! Ma foi, tant pis, *je vas* vous le donner tout de même. Le gars aimait tant son père qu'il ne m'en voudra pas de vous l'avoir remis pour lui.

— Ce vêtement peut aller, répondit le saint, en l'examinant avec soin ; mais il faudra des chemises, — un douzaine au moins — et en toile fine, une douzaine de mouchoirs de poche, une paire de souliers, une douzaine de bas de laine, et des bonnets de nuit.

— J'ai tout cela, et je *vas* vous le *bailler*. C'est pourtant à mon fils le prêtre !

Et la veuve Robert présenta à l'étranger d'excellentes chemises, une douzaine de grands mouchoirs de poche à carreaux, une paire de souliers à boucles d'argent, des bas en laine de brebis, etc.

— C'est très bien, reprit le voyageur, mais ça ne suffit pas, voyez-vous, j'aime autant vous le dire tout de suite, car vous ne trouverez probablement jamais une pareille occasion de faire le bien à votre époux.

— Que faut-il donc encore ? saint homme de Dieu.

— Avec les effets que vous me confiez pour lui remettre, Jacques Robert sera à coup sûr admis danr le Paradis. Mais c'est que dans ce pays la vie est très chère depuis quelque temps. Ainsi le tabac, par exemple, vaut le double de ce qu'il coûte ici. Puis les vêtements ne sont pas non plus à bon marché parce que nous n'avons qu'un marchand d'habits pour tout le monde, et le gaillard abuse de la situation.

— Il faudrait donc, continua t-il, que votre mari ait à sa disposition une petite somme d'argent pour acheter son tabac et renouveler ses vêtements quand ils viendront à s'user.

— C'est vrai, dit la bonne femme, je n'y pensais pas ; et je ne veux cependant point qu'il soit à plaindre dans l'autre monde, lui qui était si bon pour moi.

Elle se dirigea vers son armoire, et tira d'un vieux bas trois cents francs qu'elle remit à l'inconnu.

— C'est bien peu, dit-il, en comptant l'argent. Il en faudrait au moins le double, tout est si cher dans le Paradis.

— Jésus ! s'écria la veuve Robert en soupirant, j'ai bien encore dans un coin de mon armoire de petites *éliges* (2), que je conservais pour payer ma ferme. Il y a six cents francs environ, je *vas* vous les *bailler*. Quand mon fils, le

1 Grasse étoffe, sorte de bure fabriquée dans le pays.
2 Épargnes.

Digitized by Google

prêtre, saura que j'ai tout donné ce que je possédais pour soulager son père, il ne m'en voudra pas, je l'espère bien, et il me dédommagera des sacrifices que je fais.

Le saint dit, en serrant la bourse que lui offrait la veuve: Jacques Robert sera au comble de la joie lorsqu'il recevra cela. Je vous assure que quand saint Pierre le verra tout de neuf habillé, il ouvrira la porte du ciel à deux battants.

Le messager céleste fit un ballot des effets de l'abbé et, après une foule de signes de croix, prit congé de la vieille qui le conduisit jusqu'à la porte, en le comblant de bénédictions et en lui recommandant d'embrasser et de dire mille choses de sa part à son pauvre défunt.

II

Le déjeuner commencé à midi au presbytère de Guichen s'était prolongé assez tard dans la vesprée, ces messieurs aiment tant à causer lorsqu'ils sont à table et qu'ils ont le temps ! Aussi quand le jeune vicaire rentra à la brune dans sa chaumière, il y avait environ une heure que le voyageur était parti.

L'abbé fut étrangement surpris de voir sa mère rayonnante de joie, lui qui appréhendait de la trouver dans les larmes.

— Qu'avez-vous donc ? mère, dit-il en entrant, vous semblez bien joyeuse!

PERSONNAGES DES OMBRES CHINOISES DE M. EUDEL

— Ah! *notre gars*, répondit la vieille, que n'arrivais-tu plus tôt, tu aurais rencontré un saint qui est venu me donner des nouvelles de ton défunt père.

Figure-toi que Jacques est à la porte du Paradis, et ne peut y entrer parce qu'il n'a qu'un drap pour le couvrir; saint Pierre exige un habillement complet. *Pour sûr*, mon gars, si tu avais entendu comme moi raconter les misères de Jacques, là-haut, tu aurais pleuré! ça fendait le cœur! Quand je pense qu'il souffre ainsi depuis un an, Pas seulement une *hanne* (1) à mettre quand il fait froid ! Et tu sais comme moi s'il était *frilou*, ton pauvre défunt père.

— Mais quel est donc ce saint, ma mère, dit le jeune prêtre, qui vous a donné de pareilles nouvelles?

— Oh ! mon fils, c'est un grand saint, je t'assure. Si au moins tu l'avais *ouï prêcher*. Il va jusqu'à Redon pour retourner ensuite dans le Paradis. Il a bien voulu se charger d'un paquet pour mon homme; aussi je lui ai *baillé* tes chemises, tes bas, tes mouchoirs et ton habit. J'ai pensé, mon *gars*, que tu avais trop bon cœur pour laisser notre pauvre Jacques *guerouer* à la porte du bon Dieu.

— Certainement, ma mère, vous avez bien fait ; mais n'avez-vous rien donné autre chose ?

— Si, mon Jean, ne me gronde pas. Tout est si cher dans le ciel, m'a dit le saint, que je lui ai remis cent écus que j'avais dans mon armoire depuis longtemps, et aussi les six cents francs que j'avais *éligés* pour payer notre ferme. Que veux-tu, ton défunt père pourra au moins fumer sa pipe, lui qui aimait tant cela, et acheter des habits neufs quand ceux que je lui envoie seront usés.

— J'aurais été bien aise de voir votre saint, ma mère, reprit l'abbé, pour le remercier de vouloir bien se charger d'une pareille commission pour mon père.

Il n'y a pas plus d'une heure qu'il est parti, répondit la bonne femme. Je l'ai vu prendre le chemin de Redon. Ton

(1) Culotte.

Digitized by Google

cheva est défatigué, et si tu veux le rattraper il en est encore temps, chargé comme il est, je suis certaine qu'il n'est pas encore rendu au pont du Canut.

III

Jean-Pierre Robert n'écoutait plus sa mère et galopait déjà, de toute la vitesse de sa bête, sur la route de Redon.

La vieille l'admirait, et s'écriait : « Pauvre *gars*, comme il est content d'entendre parler de son père! »

A une lieue de Guichen, Jean aperçut le fripon qui cheminait péniblement avec son fardeau sur les épaules.

Au bruit des pas du cheval de l'abbé, notre homme se détourna et, comprenant l'imminence du danger, franchit d'un bond un fossé qui le séparait d'un grand champ d'ajoncs où il se cacha.

Le prêtre qui l'avait suivi des yeux se disait en lui-même : « Je te tiens, coquin, tu vas me rendre ce que tu as volé à ma mère. » Et il lança sa monture jusqu'au bord du landier.

Descendre de cheval, attacher la bête à la barrière du champ et retrousser sa soutane, fut l'affaire d'un instant. Il fureta ensuite de tous côtés dans la lande pour découvrir le voleur.

Tandis qu'il était occupé à scruter minutieusement chaque touffe d'ajoncs, le fin voleur avait réussi à se glisser jusqu'à l'endroit où était attaché le cheval et, dénouant le licol, plaçant son ballot sur le devant de la selle, il enfourcha l'animal qui, cravaché jusqu'au sang, se sauva comme s'il avait le feu au derrière.

L'abbé, las de parcourir inutilement le landier qui lui écorchait les jambes regagna la barrière, mais resta bien déconfit en ne voyant plus de cheval. Il comprit, malheureusement trop tard, qu'il était encore dupe de cet effronté fripon. Tout penaud, le jeune prêtre revint à la Faroulais où, sa mère qui l'attendait sur le seuil de la porte, lui demanda s'il avait rattrapé le saint.

— Oui, dit-il, et comme il était très chargé, je lui ai offert mon cheval pour lui permettre de retourner plus vite dans le Paradis.

ADOLPHE ORAIN.

LES FÊTES DE LORIENT

Toute la presse a été unanime à féliciter le maire et la municipalité de Lorient de la belle ordonnance des fêtes auxquelles a donné lieu l'inauguration de la statue de Victor Massé. Voici comment notre collaborateur, M. Maxime Audouin, en rendait compte dans le *Progrès* de Nantes du 6 septembre :

Brizeux, Massé, Jules Simon ! une trinité de vrais grands hommes. Lorient va bien ! L'an prochain, peut-être, elle fêtera Brizeux ; hier, elle célébrait le génie de Massé par la bouche de Jules Simon.

La ville avait fait sa toilette. On sait ce qu'est la toilette d'une ville en pareille circonstance. Mâts, drapeaux, flammes et bannières flottent au vent, lanternes vénitiennes, lampions, tout le tremblement. Aussi n'insisterai-je pas sur cette partie de la fête. La vraie fête, c'était la fête artistique, je veux dire l'inauguration de la statue du maître, taillée en plein marbre par Antonin Mercié, un maître lui aussi, en présence d'une foule de notabilités du monde des lettres et des arts. Enfin, et surtout, les discours.

Jules Simon était venu tout exprès de Paris, à la requête de son ami Léon Séché, présider à la pose, sur la maison natale de Victor Massé, d'une superbe plaque de bronze offerte par l'*Association bretonne-angevine*. Hier, tout Lorient a défilé devant cette plaque, œuvre de M. Léofanti, le sympathique sculpteur breton, et en a admiré le cachet très artistique. Le motif est simple : autour d'une branche de chêne symbolisant la force, et greffée d'une touffe de gui, la plante sacrée des Celtes, s'enroule une banderolle portant la devise de l'*Association*, devise bien bretonne : *Avec l'aide de Dieu pour la Patrie*. Au-dessous, on lit les indications commémoratives : *Le 4 septembre 1887, l'Association bretonne-angevine, pour honorer la mémoire de Victor Massé, a posé cette plaque sur sa maison natale*.

L'inauguration de cette plaque, qui ne devait donner lieu qu'à une petite cérémonie intime, a emprunté à la présence de M. Jules Simon un éclat inattendu.

La rue Victor-Massé, toute pavoisée, ne suffisait pas à contenir la foule, et la police avait dû prendre des mesures d'ordre. L'amiral Conrad avait mis très gracieusement à la disposition de l'Association la musique de l'artillerie de marine qui, avant et après le discours, a exécuté des motifs des *Noces de Jeannette*. Sur une petite estrade avaient pris place l'orateur et la famille de Massé, représentée par la plus jeune fille du maître, Mlle Alice Massé, et par son gendre, M. Philippe Gille, du *Figaro*... Fête de famille, fête touchante, fête charmante, qui laissera dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister, une impression inoubliable. Et quelle assistance d'élite ! Léo Delibes, Massenet, Jules Thomas, de l'Institut ; Jules Barbier, Auguste Vitu, Oscar Comettant, Antonin Mercié, — M. Roux-Lavergne, les conseillers municipaux, les membres du Comité lorientais, les représentants de la presse bretonne et les membres de l'Association bretonne-angevine parmi lesquels nous avons reconnu MM. Léofanti, Le Maguet, L. Durocher, Robidou, Ed. Glaize, A. Guillou, etc... accourus de tous les points de l'horizon pour faire cortège à M. Jules Simon.

Le discours de l'illustre orateur était à peine prononcé que la foule se disputait le numéro de la *Revue* qui le contenait. Ce numéro a obtenu un succès considérable à Lorient, et c'était justice.

A une heure, la société la *Pomme* tenait ses assises annuelles au théâtre, sous la présidence de M. Nicole. La musique d'artillerie jouait la *Marseillaise* et M. Roux-Lavergne prenait la parole en ces termes :

« Messieurs,

« L'étude, l'amour des Arts, comme il l'a été si bien dit, ont cet incomparable charme qu'ils restent absolument étrangers aux combats de la vie ; qu'ils sont un plaisir à la fois personnel et désintéressé, facile et profond, qui met en jeu et satisfait en même temps nos plus nobles et nos plus

Digitized by Google

douces facultés, nos sens et notre intelligence. En dehors et au-dessus de toutes divisions, le goût du beau dans les arts rapproche les hommes et les unit.

« Je me dois donc, Messieurs, et cela m'est un plaisir tout particulier, de vous présenter la Société de la « Pomme » qui vient tenir pour la première fois ses assises dans notre ville. Cette société littéraire qui compte dans ses rangs tant d'illustrations a surtout pour but, tout en sauvant de l'oubli la vieille littérature de la Bretagne et de la Normandie, de développer et de conserver parmi nous le goût du beau dans l'art de sentir et de penser, de parler et d'écrire, arts dans lesquels chacun d'eux est passé maître.

« Le Breton, lui, a une littérature toute personnelle qui est son œuvre propre, à laquelle il reste d'autant plus fidèle qu'il s'y est peint d'après nature.

« Je parle de ses chansons dont quelques-unes remontent à l'origine de sa race et dont les autres sont d'aujourd'hui.

« C'est surtout là qu'il faut l'étudier pour bien le connaître et se rendre compte que si le milieu dans lequel il vit a changé, le Breton a conservé immuables certains traits, signes indéniables de sa filiation.

« Au début de son existence sociale, nous le voyons debout près d'un vieillard austère lui répétant sa leçon : C'est le Druide lui enseignant que forcé de subir la loi du destin

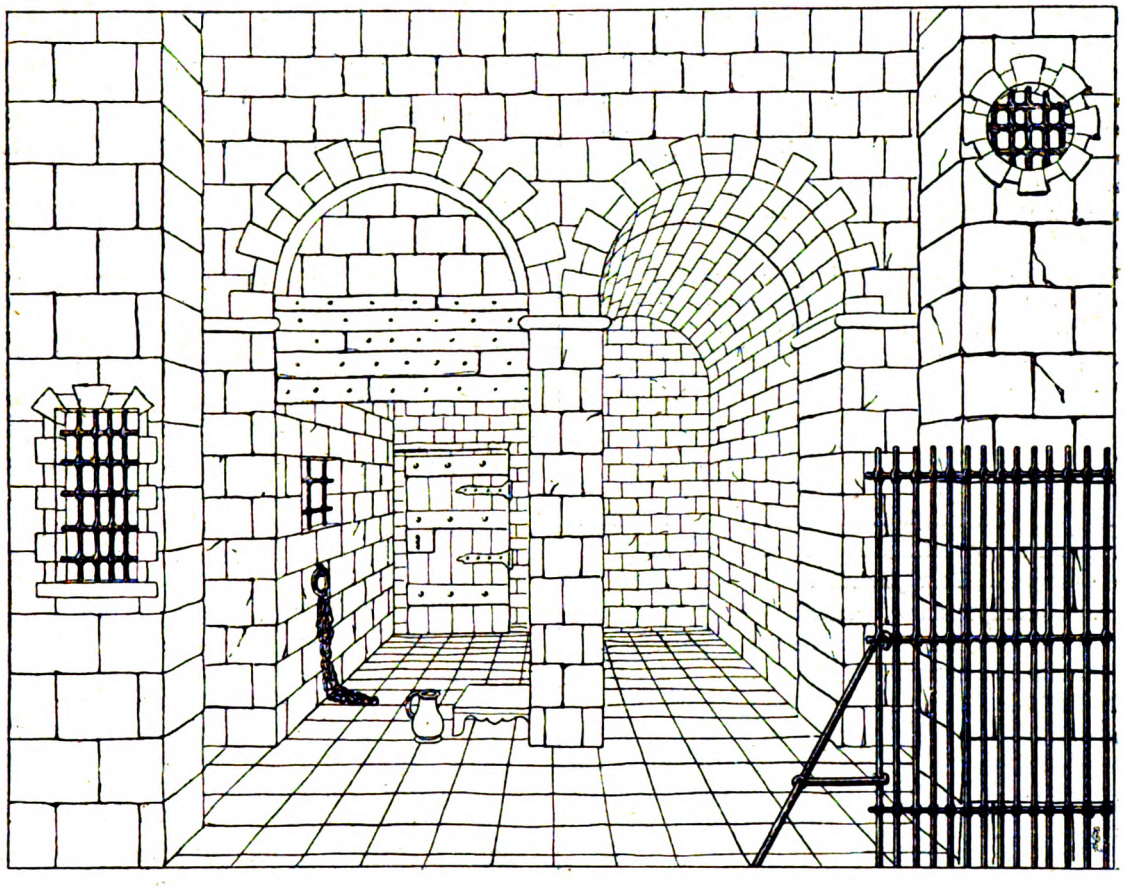

DÉCOR DES OMBRES CHINOISES DE M. EUDEL

il doit adorer les trois divinités auxquelles le monde appartient : la nécessité, la douleur et la mort.

« En même temps il ajoute qu'au delà de ce monde lui est réservé un royaume plein de lumière, de fruits d'or, de fleurs et de petits enfants qui rient. Il lui confie qu'il existe un monde intermédiaire, si l'expression peut passer, peuple de mystérieux esprits, les uns nains composant des breuvages magiques, les autres nains dansant avec des fleurs dans les cheveux, autour des fontaines, au clair de lune.

« Façonné par cet enseignement le Breton sera triste, rêveur, superstitieux et crédule.

« Le Druide lui dit encore qu'un jour des vaisseaux étrangers descendirent sur les rivages de la patrie, qu'ils les dévastèrent, massacrant femmes, enfants, et ne laissant plus qu'un petit nombre de fugitifs errer avec des épées brisées, des robes ensanglantées.

« Ah ! c'en est fait et pour toujours il naît au cœur du Breton cet amour du sol natal et de la liberté, cette opiniâtreté, cette abnégation à la patrie qu'il ne perdra jamais.

« Le Breton mourait de chagrin loin du pays natal ; et sa chanson nous répète que la nuit, quand les martyrs du dévouement à la patrie, sous forme d'oiseaux blancs et noirs, avec une tache rouge au front, viennent se percher sur un chêne au bord de la mer et qu'ils chantent, lui ne chante pas et murmure d'une voix douce et triste : Chantez, chantez, petits oiseaux ; vous, vous n'êtes pas morts loin de la Bretagne.

« Il n'y a pas longtemps encore, éloignés de leur patrie, les Bretons n'existaient qu'à moitié et s'éteignaient du regret de ne plus la voir. C'est pour cela que la Compagnie des Indes surprise des pertes nombreuses qu'éprouvaient les équipages de ses vaisseaux presque tous composés de matelots nés en Bretagne, qui sur les bords du *Gange* pleuraient la patrie et mouraient de douleur, prit le parti d'em-

Digitized by Google

barquer sur chacun de ces vaisseaux un sonneur de biniou.

« Cet instrument cher au Breton, en lui rendant les airs et les danses de son pays, diminuait l'amertume de ses regrets et lui donnait la force de supporter l'absence.

« Et, encore, à chacune des fêtes du pays, ce sonneur de biniou vient nous apporter les échos des vieilles légendes bretonnes.

« Aujourd'hui le cercle s'est étendu et le Breton aime, de cette même affection profonde, tenace, sa grande patrie, la France. Mais il a gardé, rivé au cœur, son amour de la liberté et de l'indépendance.

« Un peuple qui a de pareilles aspirations, doit forcément avoir une littérature, c'est-à-dire une forme personnelle propre pour exprimer des sentiments aussi vivaces.

« Nous ne saurions donc trop vous remercier vous, nos illustres concitoyens dont l'œuvre est destinée à sauver de l'oubli notre littérature bretonne et à maintenir parmi nous le sentiment du beau, en mêlant à notre vieil enseignement cette largeur de vue, ces horizons nouveaux, cette passion de la liberté, de l'indépendance et de la dignité humaine que vous avez puisé au centre de ce beau pays de France, comme disaient nos pères.

« Je m'arrête. En songeant aux maîtres illustres dans l'art de bien dire, qui m'entourent, je me demande, un peu tard il est vrai, s'il n'eût pas été sage de me taire. Ils ne verront, je l'espère, que la bonne volonté de l'hôte et le simple salut d'un Breton. »

Cette allocution, couverte d'applaudissements par toute la salle, a été suivie d'un discours de M. Nicole que je regrette de ne pouvoir vous envoyer, car il était charmant d'un bout à l'autre et il a obtenu un véritable succès. C'est fâcheux seulement que la *Pomme,* qui compte dans son sein des écrivains de marque, n'ait pas été mieux représentée à Lorient.

Tout le monde cherchait Monselet, Paul Sébillot, Leconte de l'Isle, Pradels, Charles Canivet. Pas un d'eux n'était là.

C'est au docteur Le Maguet, qu'incombait, en sa qualité de secrétaire, la tâche peu agréable de lire le rapport général des concours. Il s'en est très bien acquitté.

Voici la liste des principaux lauréats :

1° *J.-F. Millet (poésie).* — 1er prix, médaille de vermeil, M. Elie Sorin, de Paris. — 2e prix, médaille d'argent, M. J. Fleury, lecteur à l'Université de St-Pétersbourg. — 3e prix, médaille de bronze, M. Lemarchand de Falaise. — 1re mention, M. Ch. Rateau, de Cherbourg, 2e mention, Mme Mathilde Jacob à Dinan.

2° *Emile Souvestre (prose).* — Pas de 1er prix. — 2e prix, médaille d'argent, M. Oudin, de Vesoul. — 3e prix, médaille de bronze, Mlle Céline Feillet, de Brest. — 1re mention, M. Tromelin, professeur de littérature à Saint-Nazaire.

3° *Étude sur la grande et petite pêche en Bretagne et en Normandie.* — Prix unique, médaille de vermeil, M. Delahais, de Dieppe.

4° *Chanson de la Pomme.* — 3e prix, médaille de bronze, M. E. Travers, de Calvados. — 1re mention, M. J. Sionville, de Quévilly. — 2e mention, M. H. de Lassay, de Corseul (Côtes-du-Nord). — 3e mention, M. Foucault de Flers.

5° *Éloge de Victor Massé.* — Médaille de vermeil, M. Séhalk de la Faverie, de Paris.

6° *Sonnet sur un sujet libre.* — 1re mention, M. Sionville.

A quatre heures et demie avait lieu l'inauguration de la statue de Victor Massé :

Grande affluence sur la *Bove*, la promenade favorite des Lorientais ; beaucoup de toilettes, beaucoup de jolies femmes — elles sont presque toutes jolies, ici — des têtes à toutes les fenêtres environnantes, fenêtres louées modestement dix francs, à ce qu'on m'a dit! des grappes humaines accrochées aux échafaudages d'une maison en construction, au grand risque d'une dégringolade monstre et d'un écrabouillement général. Tout ce monde fourmille et ondule dans une attente impatiente.

Enfin la musique militaire joue un morceau du répertoire de Massé, le voile qui couvrait la statue tombe, et le maître semble sortir d'un linceul, radieux, superbe. Un hourrah formidable salue son apothéose, tout e monde se découvre, comme si l'âme du grand artiste venait un moment habiter le marbre.

M. Mercié peut être fier de son œuvre. Sous son ciseau la matière inerte s'est faite chair et vie; c'est bien Massé que nous avons devant nous, Massé rêveur et composant quelqu'une de ses immortelles harmonies. Un carnet sur ses genoux, la main droite étendue et semblant commander le silence, les yeux perdus dans l'infini, il écoute...

Voyez : il prête encore une oreille inquiète
Au roulis de la mer qu'empourpre le couchant,
Et cependant une fauvette
Que vous connaissez tous fait entendre son chant.
Est-ce l'oiseau qui chante ou la vague qui pleure ?
Silence ! il perçoit un soupir.
Puisse-t-il le noter auparavant qu'il meure !
C'est fait : plainte et chanson peuvent s'évanouir (1).

Sur la tribune d'honneur nous remarquons M. Roux-Lavergne ayant à sa droite Mlle Alice Massé, M. le vice-amiral Conrad, préfet maritime, M. Massenet, de l'Institut ; à sa gauche MM. Léo Delibes, représentant le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Jules Thomas de l'Institut, Jules Barbier ; puis derrière eux, MM. Jules Simon, Guiraud, Aug. Vitu, Antonin Mercié, de Marcère, Ph. Gille, Léon Séché, Léofanti, Oscar Comettant, Bouquet, Robidou, Rostaing, sous préfet de Pontivy, etc.

Après la remise du monument par M. Danthon, président du Comité, MM. Roux-Lavergne, Léo Delibes et Jules Barbier prononcent successivement l'éloge du grand musicien breton. M. Léon Séché devait dire ses stances au pied de la statue, mais la pluie s'étant mise à tomber, il remit la lecture de ses vers au banquet, ce qui nous valut un superbe discours de M. Jules Simon.

(1) Stances à Victor Massé par M. Léon Séché.

Digitized by Google

Quelques membres de l'assistance ayant cru voir dans la dernière strophe de sa poésie un enterrement prématuré de notre illustre compatriote, M. Jules Simon s'est vu forcé de prouver que « petit bonhomme vit encore, » Avec quel esprit d'à-propos, quelle verve et quelle éloquence ! C'est dommage que le sténographe de la *Revue* n'ait pas été là : nous aurions eu grand plaisir à lire cette merveilleuse improvision. Jamais peut-être M. Jules Simon ne reçut pareille ovation. De tous les points de la salle on l'applaudit à tout rompre, et quand M. Jules Barbier, levant son verre, dit : « Messieurs, je crois être l'interprète de l'assistance en vous proposant de boire à la santé du plus vivant d'entre nous », tout le monde leva son verre et but à la santé de M. Jules Simon.

— Je m'applaudis, s'écria alors M. Léon Séché, d'avoir fourni à notre illustre compatriote, l'occasion de prononcer un discours auquel, certes, il ne pensait pas.

Et l'on battit des mains de nouveau.

Puis l'on se sépara pour aller voir les illuminations... qu'une pluie torrentielle avait éteintes.

N'oublions pas, en terminant, de rendre hommage au zèle, à l'activité de M. Mayeux, secrétaire général de la mairie de Lorient et de M. Le Goff, architecte de la ville. Tous deux, en effet, ont fait des merveilles chacun dans leur sphère.

MAXIME AUDOUIN.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie académique Perrin. — *Philosophies de la nature*, Bacon, Boyle, Toland, Buffon, par Nourrisson, membre de l'Institut, 1 vol. in-18. — *Ivan l'Imbécile*, par le comte Tolstoï, 1 vol. in-18. — *Le nouvel hypnotisme*, par L. Moutin, 1 vol. in-18.

Librairie des Bibliophiles. — *Les essais de Montaigne*, publiés par H. Matheau et D. Jouaust, 4 vol in-18.

Librairie Ch. Delagrave. — *Théâtre de Pierre Corneille*, édition nouvelle avec des études sur toutes les tragédies et les comédies par Félix Hémon, 4 vol. in-18.

Librairie Desolée, de Brower et Cie à Lille. — Le XIIIe siècle littéraire et scientifique par A. Lecoy de la Marche, 1 vol. in-8 avec filets rouges, prix 4 francs.

Le volume *Philosophie de la nature* traite des principales questions qui, de nos jours et en raison même des acquisitions les plus récentes de la science, demeurent les plus vivement controversées. Idées de création et de nature, de matière et d'esprit, de force et d'évolution, d'hétérogénie et de finalité, de transformation et de progrès, l'auteur a pris à tâche de dégager toutes ces notions des équivoques qui, en les obscurcissant, les pervertissent, Il est de ceux qui exigent qu'on attache un sens précis aux termes qu'on emploie ; qui veulent que les idées que ces mots expriment soient elaires ; qui surtout demandent aux faits, dans tout ordre de connaissances, la vérification des théories. Une première partie de son ouvrage est consacré à une exposition rapide, quoique étendue, les plus célèbres philosophies de la nature de tous les temps ; exposition par où il cherche à établir qu'il n'y a pas de solide philosophie de la nature qui ne se fonde sur les idées d'âme et de Dieu. Dans une seconde partie de scn livre, il en vient à des monographies, qui lui servent, comme autant d'exemples, à justifier les mêmes conclusions. C'est donc à desseins qu'il a choisi en France non pas un métaphysicien, mais un naturaliate tel que Buffon, et, en Angleterre, des physiciens ou *naturistes* tels que Bacon, Boyle et Toland. A le lire, on se convaincra que, si le plus souvent on ne sonpçonne guère tout ce qu'il y a chez Buffon de spiritualisme lumineux, les Encyclopédistes, de leur côté, n'ont tracé de Bacon qu'un portrait de fantaisie : on trouvera dans l'étude sur Boyle une discussion approfondie de l'idée de nature; enfin dans l'analyse qui n'avait pas encore été faite du *Panthéisticon* de Toland, personnage aussi régulier par sa conduite que bizarre par ses écrits, et jusqu'à présent néanmoins plus cité que connu, on n'apprendra peut-être pas sans une sorte de piquant intérêt ce que devait être l'organisation que Toland avait rêvée d'une société de panthéistes ou *Free Thinkers*, qu'il aurait pu, aussi bien ou mieux, à son sens, nommer *Free Drinkers*

Ivan l'Imbécile, par le comte Léon Tolstoï. — Le grand succès des contes bibliques du comte Léon Tolstoï réunis sous ce titre commun et topique : *A la Recherche du Bonheur*, a décidé la Librairie académique Perrin à livrer au public français une nouvelle série de légendes et récits de même allure, aussi pittoresques, aussi grandioses dans leur simplicité que les premiers, et plus caractéristiques encore, on peut dire, de l'état d'âme du grand Russe. Le plus important de ces nouveaux contes « Ivan l'Imbécile » a donné son titre au volume, où se trouvent symbolisées, sous une forme extrêmement colorée et vivante, les idées de Tolstoï sur la guerre, le travail, l'or, la charité, la patience. « *Ivan l'Imbécile* » a été comme *A la Recherche du Bonheur*, traduit par la plume autorisée de M. E. Halpérine.

Nos lecteurs n'ont pas oublié le succès obtenu, cet hiver, par M. Moutin, dans ses curieuses séances d'hypnotisme.

Nous sommes heureux de leur annoncer que le célèbre magnétiseur vient de publier à la librairie académique Perrin, sous le titre de **Nouvel Hypnolisme**, un volume dans lequel il fait connaître ses procédés.

Cet ouvrage présente sous un jour absolument nouveau, et en les généralisant, les expériences des Charcot, des Richet, des Bernheim, des Luys, etc. Il donne à tout le monde le moyen de le renouveler sans recourir, comme les autres, au sommeil magnétique, car M. Moutin n'opère, on le sait, que sur des sujets éveillés.

Un chapitre spécial sur la Thérapeutique hypnotique nous paraît appelé a opérer une véritable révolution en médecine, car d'après M. Moutin, le premier venu peut utiliser cette science nouvelle pour le traitement de la plupart des maladies.

Des illustrations de Paul Maurou reproduisent les principales expériences décrites et en facilitent l'intelligence.

La Librairie des Bibliophiles (rue Saint-Honoré. 338) fait paraître aujourd'hui dans sa *Nouvelle Bibliothèque Classique*, à 3 francs le volume (cartonné 4 francs), le tome quatrième d'une importante édition des *Essais de Montaigne* publiée par H. Motheau et D. Jouaust. Les éditeurs ont adopté le texte de 1588 et donnent au bas de chaque page les variantes et additions de l'édition de 1595, dite édition de Mlle de Gournay. C'est la premiëre fois que l'on présente

Digitized by Google

ainsi séparément et d'une façon synoptique le texte authentique de Montaigne et son texte posthume. Cette nouvelle édition s'adresse aussi bien aux simples lecteurs qui se contentent de la version exacte des *Essais* qu'aux érudits qui ont la curiosité de connaître les changements que l'auteur comptait apporter à son œuvre. La publication se fera en sept volumes, dont le dernier, contenant, avec la fin du texte, les notes, l'index et le glossaire, paraîtra à la fin de cette année.

La *Nouvelle Bibliothèque classique*, qui comprend déjà plus de cinquante volumes d'un véritable luxe typographique, est imprimé avec les nouveaux caractères elzéviriens de D. Jouaust et J. Sigaux, qui, outre l'élégance de la forme ont encore le mérite de ne pas fatiguer la vue. Elle est publiée dans le format in-16, en même temps format de poche et format de bibliothèque.

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, la belle et savante édition que M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, lauréat de l'Académie française, a publiée en 4 volumes à la librairie Ch. Delagrave. Voici en quels termes M. Francisque Sarcey parlait de cet ouvrage dans une de ses chroniques de la *France* :

« C'est un rêve que j'ai fait quelquefois, que nous avons tous fait, de pratiquer dans les œuvres de nos grands écrivains un choix judicieux et de réduire le bagage avec lequel ils vont à la postérité à son strict minimum : point d'excédent, comme disent les employés de chemins de fer. La besogne est ardue et délicate. Elle est tentante...

« Un de nos jeunes professeurs, M. Félix Hémon, qui enseigne la rhétorique au lycée Louis-le-Grand, vient de publier chez Delagrave un *Corneille* qui pourrait servir de modèle à ceux que séduit l'idée de ne posséder d'un grand écrivain que ce qui vaut la peine d'en être lu.

« Il va sans dire que les grands chefs-d'œuvre de Corneille y sont donnés intégralement. A supposer qu'il y ait (et il y en a) des parties faibles dans le *Cid*, dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte* ou le *Menteur*, elles disparaissaient dans le rayonnement de la beauté souveraine de l'œuvre : et c'est le cas de répéter le vers d'Horace :

> Nempe ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
> Offendar maculis...

« Mais Corneille, vous le savez, a écrit jusqu'en l'extrême vieillesse ; c'était de plus un oseur, qui a très hardiment ouvert de nouvelles voies à l'art dramatique, créé la commédie héroïque et le mélodrame : il n'a pas réussi du premier coup dans ses tentatives audacieuses ; mais les œuvres où elles se sont produites, encore qu'imparfaites, sont des marques éclatantes de son génie.

« M. Félix Hémon les a analysées avec soin, et quand il rencontre une scène, moins que cela un couplet, moins encore, un vers qui mérite d'être cité, il l'enchâsse dans son récit ; en sorte que l'on peut, sans fatigue, lire d'un bout à l'autre Corneille, ou tout au moins ce qui est digne d'en être retenu.

« Ce travail vaut naturellement ce que vaut l'homme. M. Félix Hémon est parmi nos professeurs, un de ceux qui se sont le plus et le mieux occupés de théâtre. On peut avoir toute confiance en lui.

« J'étais tout frais d'une étude que je viens de faire personnellement sur *Don Sanche d'Aragon*, qu'Albert Lambert nous a joué à Rouen pour la fête de Corneille. J'ai donc lu le chapitre que lui consacre M. Félix Hémon. Il est impossible de trouver sur une œuvre des renseignements plus exacts, plus abondants, plus judicieux. Toutes les questions que soulève cette œuvre d'une originalité si curieuse sont étudiées avec un soin minutieux et un goût pénétrant. Cela est excellent de tout point.

« J'en dirai autant de l'étude sur *Nicomède* : je n'ai pas lu les autres, mais je connais trop M. Hémon pour ne pas savoir qu'il a porté la même conscience dans toutes les parties de son travail.

Dans son dernier discours au congrès catholique de Paris, le comte de Mun cite l'auteur du *XIII^e siècle littéraire et scientifique* au premier rang de ceux qui « ont complété, « pour la réhabilitation du Moyen-Age, l'œuvre si magnifi- « quement entreprise par Montalembert, » et dont on peut « dire, « comme jadis de Montesquieu, mais avec bien plus « de raison, qu'ils ont retrouvé les titres de l'humanité. »

Ces paroles suffiraient à accréditer M. Lecoy de la Marche auprès du public, si l'historien de *Saint Louis*, de *Saint Martin*, du *Roi René*, l'éditeur des *Œuvres de Suger*, des *Anecdotes d'Etienne de Bourbon*, des *Chartes du XIII^e siècle*, l'auteur de la *Chaire au XIII^e siècle* et de la *Société au XIII^e siècle* avait besoin d'être recommandé. Ce cinquième volume consacré aux hommes et aux choses du XIII^e siècle, ou plutôt ce nouvel ouvrage, — car le livre est complet et sans liens avec ceux qui l'ont précédé — est, comme ses aînés, le fruit d'une longue série d'études spéciales ; comme eux aussi, il dissimule sous la forme la plus littéraire l'aridité des recherches, et n'offre que de l'agrément au lecteur.

Tout est agréable en effet, presque tout est inattendu dans ce tableau de l'état intellectuel de la nation française au siècle de S. Louis. Qu'il s'agisse de *Théologie* ou de *Physiologie*, de *Rhétorique* ou de *Poésie*, d'*Histoire* ou de *Géographie*, de *Mathématiques* ou de *Sciences naturelles* voire de *Medecine* et de *Bibliophilie*, l'auteur nous instruit, nous étonne et mérite le compliment qu'il adresse aux savants du XIII^e siècle, « infatigable chercheur, souvent heureux trouveur. » En voulez-vous la preuve ? Il a trouvé que la sphéricité de la terre était enseignée trois cent ans avant Christophe Colomb, que la boussole, les lunettes, la poudre à canon sont décrites dans les les monuments antérieurs de cent ans à la date généralement assignée à ces découvertes ; il venge de l'ignorant dédain des humanistes le latin des saintes écritures, la poésie des hymnes, en démontrant que l'Évangile a créé une langue toute neuve, d'un tout autre génie que le latin, une langue d'où procède le français, comme notre poésie syllabique et rimée procède des hymnes où le rythme et l'assonnance ont remplacé la poésie métrique. Ce qu'il a su trouver aussi, c'est l'anecdote, la citation curieuse qu'il prodigue à l'appui de ses dires ; et par ces chemins charmants et entrecoupés de surprises, sans parti pris, sans exclusivisme, sans réaction, tout naturellement, il amène son lecteur à conclure avec lui que le XIII^e siècle, « supérieur aux âges précédents sur beaucoup de « points, inférieur aux âges suivants par quelques côtés « seulement, est avant tout un siècle de progrès... et qu'il « marque parmi les grandes époques de l'histoire, parmi « celles qui ont exercé sur les destinées humaines une in- « fluence décisive. »

J. D. L. R.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — No 21 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er OCTOBRE 1887

UNE STATUE AU Dr GUÉPIN

« ... Une statue sur la place publique, c'est à la fois une précaution contre les oublis de l'histoire, un acte de reconnaissance nationale et un encouragement à bien faire », disait dernièrement M. Jules Simon dans le beau discours qu'il prononça, lors de l'inauguration de la statue de Victor Massé, à Lorient, devant la maison natale du grand musicien.

Certes, le souvenir laissé par le Dr Guépin à Nantes n'aurait pas besoin d'être garanti contre l'oubli par un monument en bronze ou en marbre, car il est profond et impérissable, mais la ville de Nantes, qui sait qu'une cité s'honore en honorant ses grands morts, se doit à elle-même d'élever une statue au savant docteur, à l'historien érudit, au philanthrope, au démocrate, à l'honnête et excellent homme qui fut Ange Guépin.

En effet, quoique Guépin, né à Pontivy en 1805, ne soit venu se fixer à Nantes qu'en 1828, il est bien Nantais tant par les services éclatants qu'il rendit à sa ville d'adoption comme médecin et comme homme public, par les importants travaux historiques qu'il a laissés sur la vieille cité bretonne dont il a raconté avec un amour véritablement filial l'histoire glorieuse, le développement et les progrès à travers les âges, que par les sympathies si vives dont il était entouré et les regrets unanimes qui l'ont suivi dans la tombe.

L'image de Guépin, se dressant sur une des places de la ville, sera enfin « un encouragement à bien faire », car la vie entière de cet homme est un long exemple de persévérance dans le bien, de fermeté dans les opinions, de travail obstiné, de loyauté et de charité.

Le projet d'une statue au docteur Guépin remonte déjà à plusieurs années. Bien qu'à sa mort, en 1873, un monument funèbre lui ait été élevé par souscription, les Nantais ne croyaient pas avoir suffisamment payé leur dette de reconnaissance à cette grande figure si populaire qu'ils désiraient voir revivre au milieu d'eux dans le bronze ou dans le marbre.

Un comité se forma donc sous la présidence de M. le docteur Laënnec, directeur de l'École de médecine de Nantes; une somme assez importante fut recueillie, mais elle ne suffisait pas pour entreprendre les travaux, en sorte que les choses en restèrent là. (1)

Tout récemment, sur l'initiative de M. Ernest Blot, neveu de Mme Guépin, un nouveau comité s'est organisé à Paris, à la tête duquel se trouvent MM. Schœlcher, Martin Nadaud, Auguste Dide, Clémenceau, Laisant, Couturier, Ch. Lemonnier, Armand Rivière, Achard, Delattre, etc., en vue de joindre son action à celle du comité nantais qui demeure toujours chargé de l'exécution du projet.

En même temps, une démarche était faite auprès de M. Léon Séché pour obtenir le concours de l'Association bretonne-angevine dont il est le secrétaire géné-

(1) Parmi les souscriptions, dont nous avons la liste sous les yeux, nous relevons les suivantes :

Le Conseil municipal de Nantes	1.000 »
Le Conseil général de la Loire-Inférieure	100 »
La Société académique de Nantes	100 »
Mme Giraud-Lesourd	100 »
M. le Dr Laennec, président de la commission	100 »
Mme Lowel-Putman	250 »
Le Comité départemental de Vannes	50 »
M. Paul Guieysse	25 »
M. le Dr Guieysse, de Paris	25 »
Le grand Orient de France	100 »
Mme Bodichon-Smitten	75 »
La liste des souscriptions recueillies par le *Phare de la Loire*.	321.60
La liste des souscriptions recueillies à la Préfecture de Nantes	93 »
Souscriptions et quête faites, à la suite d'une conférence du Dr Motais, par le Dr Guichart père, d'Angers	622 50
Le Dr Riboli, de Turin	30 »
La loge maçonnique Paix-et-Union de Nantes	250 »
M. Catusse, ex-préfet de la Loire-Inférieure	100 »
M. Colombel, ancien maire de Nantes	100 »
M. Jean Macé	50 »
M. Paul Petit, à Vauzelles	100 »
M. Maurice Sibille	25 »
Soit une somme totale de	4.327 60

Digitized by Google

ral, et celui de la *Revue* qu'il dirige. Ce concours était acquis d'avance. Et voilà pourquoi la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* ouvre aujourd'hui une nouvelle souscription, et pourquoi M. Léon Séché a accepté les fonctions de secrétaire-trésorier. (1)

Nul doute que, grâce à cette nouvelle impulsion, l'œuvre de la statue de Guépin ne soit promptement menée à bonne fin.

L'exécution de cette statue a été confiée à M. Léofanti, le sculpteur de talent bien connu des lecteurs de la *Revue*, l'auteur de la belle plaque commémorative apposée le 4 septembre dernier par les soins de l'Association bretonne-angevine sur la maison de Victor Massé à Lorient. C'est assez dire, croyons-nous, que l'œuvre sera en tous points digne de l'homme éminent à qui elle doit être consacrée. M. Léofanti, avec une générosité qui l'honore, renonce d'avance à ses honoraires et ne prélèvera que ses frais.

Cette statue sera placée dans un des squares situés devant l'Hôtel-Dieu de Nantes, choix heureux, s'il en fut, et qui convient parfaitement au monument du savant dont la longue carrière fut consacrée au soulagement de ses semblables.

M. Normand, maire de Nantes, a promis ces jours derniers à M. Laënnec que la Ville prendrait à sa charge les frais du socle.

Dans ces conditions, nous avons bon espoir que le monument pourra être inauguré au commencement de l'année 1889.

La personnalité de Guépin est restée populaire non seulement à Nantes et en Bretagne, mais dans toute la région de l'Ouest, où sa réputation d'oculiste s'était promptement répandue et qui lui envoyait chaque année un grand contingent de malades. Sa vie, toute de travail et de dévouement, a été souvent racontée ; des biographies politiques ont été faites par O. Montprofit, un Angevin, Gallery des Granges, un Nantais, et Mme Lowel Putman. Un autre Angevin, le docteur Motais, a étudié dans son ouvrage : *Le docteur Guépin oculiste, philosophe et historien*, l'homme complexe qu'était Guépin et s'est étendu surtout, avec la compétence qui lui appartient, sur la carrière scientifique de notre regretté compatriote ; aussi ne voulons-nous pas lui consacrer ici une nouvelle étude, nous contentant seulement de retracer brièvement la vie de Guépin, car cette existence est un exemple qui ne saurait jamais être trop cité.

Ange Guépin, nous l'avons déjà dit, est né à Pontivy (Morbihan), le 30 août 1805. Il était fils de Victor Guépin, l'un des chefs des fédérés bretons en 1790 et député pendant les Cent jours. Les idées de libéralisme que Guépin aima et servit toujours avec tant de dévouement étaient, on le voit, de tradition dans la famille.

Après avoir fait ses classes au collège de Pontivy, Guépin se présentait, avec succès, en 1824, aux examens de l'École polytechnique, mais, à cette époque de réaction à outrance, le nom seul du jeune homme était un obstacle à son admission : les portes de l'école restèrent fermées pour le fils du vieux fédéré breton qui, obligé de chercher une autre carrière, choisit alors celle de la médecine où il devait occuper plus tard une place si remarquable et surtout si utile.

L'étudiant s'engagea avec ardeur dans cette nouvelle voie et ne tarda guère à se faire remarquer du célèbre Orfila ; celui-ci le nomma bientôt son préparateur. En 1828, Guépin obtint le premier prix de chimie au concours de la faculté de Paris et fut reçu docteur. C'est cette même année que le maire de Nantes, M. Louis Lévesque, lui proposa la chaire de chimie et d'économie industrielle qu'on venait de créer dans cette ville. Guépin accepta et voilà comment il devint Nantais. Deux ans plus tard il était nommé professeur de chimie à l'école de médecine et, en 1832, chirurgien des hospices.

C'est en 1830 que Guépin commença à jouer à Nantes le rôle politique que la mort seule lui fit abandonner. Il prit une part considérable au mouvement des 29 et 30 juillet qui, observons-le, ne suivit pas mais s'accomplit en même temps que celui de Paris, et se fit remarquer par son activité dans l'organisation de l'insurrection, son courage dans la lutte sanglante de la place Louis XVI et son énergique intervention en faveur du maire et de quelques notables de la ville que menaçait l'émeute. A cette date, également, Guépin se consacra spécialement à l'étude de l'oculistique, science dans laquelle il acquit une si grande réputation.

Cependant, ni la science, ni la politique ne suffisaient à l'activité intellectuelle du jeune docteur, qui trouvait encore des loisirs pour publier les ouvrages d'histoire suivants : *Essais historiques sur les progrès de la ville de Nantes* (1832) ; *Statistique des canaux de Bretagne* (1832) ; *Voyage de Nantes à Indret* (1836) ; *Nantes au XIXe siècle*, rédigé en collaboration avec le Dr Bonamy (1836) et sa grande et très intéressante *Histoire de Nantes* (1839). Il collaborait à de nombreuses publications périodiques de Paris et de la province et travaillait déjà à son principal ouvrage, la *Philosophie du socialisme* ou *Études sur les transformations dans le Monde et l'Humanité*, publié seulement en 1850 et à sa *Philosophie du XIXe siècle* (1854).

Nous n'entrerons point ici dans l'étude des théories philosophiques de Guépin, qui procédait directement de Saint-Simon, de Fourrier et de Proudhon (nous dirons seulement qu'elles étaient profondément humanitaires), non plus que dans l'énumération de ses nombreux travaux scientifiques.

En 1834, Guépin fonda cette clinique des maladies de l'œil qui accapara jusqu'à sa mort la plus grande partie de son temps, non au point, cependant, de le faire déserter le terrain politique ; il devenait, au

(1) Les souscriptions devront être adressées au bureau de la Revue, 9, boulevard de Port-Royal, et les noms des souscripteurs seront publiés.

Digitized by Google

PORTRAIT DU DOCTEUR GUÉPIN

contraire, un des chefs les plus écoutés du parti républicain nantais et, en 1848, le gouvernement le nomma commissaire de la République dans la Loire-Inférieure et ensuite dans le Morbihan. Rentré dans la vie privée après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence, Guépin devint l'objet des persécutions de la réaction triomphante; c'est alors qu'on lui enleva brutalement sa chaire de professeur et ses fonctions de médecin des hospices et de la douane.

Sur la sollicitation du parti républicain nantais, Guépin posa sa candidature au conseil général, en 1864, et l'emporta sur le candidat officiel. Après la mort du député libéral Lanjuinais, il se présenta aux élections législatives de 1869 et obtint dans la ville une très forte majorité, mais les votes de la campagne en faveur de M. Gaudin, candidat gouvernemental, l'emportèrent sur le scrutin nantais et Guépin ne fut pas nommé.

Après le 4 septembre 1870, Guépin fut désigné au gouvernement de la Défense nationale par le conseil municipal de Nantes dont il faisait alors partie, pour les fonctions de préfet de la Loire-Inférieure; il ne resta que peu de temps à ce poste, car sa santé était déjà chancelante et le zèle que, comme toujours, il apporta à l'accomplissement de ses fonctions, avait enfin usé ses forces. L'évènement devait malheureusement bientôt confirmer les craintes que l'état de sa santé inspirait aux amis du vieux démocrate.

Digitized by Google

Nous avons raconté brièvement la vie si remplie du docteur Guépin, mais ce que nous n'avons pas dit, c'est sa bienfaisance sans bornes, son esprit de dévouement pour l'humanité, son désintéressement proverbial, non plus que sa grande valeur, comme clinicien et comme opérateur et les cures nombreuses faites pendant sa longue carrière médicale. Chaque matin, le cabinet du docteur était assiégé par une foule de malades venus de toute la région, pauvres gens pour la plupart, que Guépin soignait gratuitement et à qui souvent il donnait, en outre, la somme nécessaire pour acheter les remèdes prescrits. On cite de lui des traits improbables de générosité, mais n'avait-il pas pour devise : *Aux plus déshérités le plus d'amour?* Et en breton qu'il était, Guépin fut toujours fidèle à sa devise.

Et voilà pourquoi cet homme resta toujours si populaire ; voilà pourquoi, lorsqu'il passait dans les rues de Nantes, chacun se découvrait devant ce grand vieillard à la figure énergique encadrée de longs cheveux blancs, à la taille haute, à la voix forte, invariablement vêtu d'une ample redingote, d'un gilet à la Robespierre (les gilets de Guépin étaient légendaires) et coiffé d'un grand feutre mou. Figure si typique que nul, en la ville, ne connaissait pas le *père Guépin* et ne le vénérait pas aussi. Voilà pourquoi, lorsqu'il tomba foudroyé par une hémorrhagie cérébrale, ce fut un deuil public ; pendant deux jours tout Nantes et bien des gens venus de la Loire-Inférieure et des départements voisins, défilèrent religieusement devant la dépouille de cet homme de bien, et, lorsqu'il fut conduit directement au cimetière, les magasins se fermèrent en signe de deuil sur le passage du cortège que suivait une foule évaluée à plus de cinquante mille personnes.

Voilà pourquoi il faut que Nantes, qui n'est pas oublieuse de ses grands morts et a élevé des statues à la duchesse Anne, à Arthur III, à Duguesclin, à Clisson et à Cambronne, voie se dresser d'ici peu l'image de bronze d'Ange Guépin devant cet Hôtel-Dieu où si longtemps il prodigua ses soins aux malades, et cette École de médecine où ses cours étaient si suivis.

Et les jeunes étudiants salueront au passage la statue du vieux maître et s'inspireront de ses hautes vertus professionnelles, tandis que les pauvres gens qui se rendront à l'hospice visiter quelque cher malade, enverront un regard de reconnaissance à Guépin, *le père de l'ouvrier*, ainsi qu'on le nommait dans la classe laborieuse de Nantes.

RENÉ HUETTE.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

CHARLES DOVALLE.

Ce fut une grande époque que celle qui est comprise entre ces deux dates : — 1820-1840,— et je doute que le monde en ait jamais vu un semblable. Un immense besoin de renovation agitait la France ; la littérature, les arts, la politique, la religion, tout semblait tourmenté d'une fièvre de rajeunissement universel, et de fiers enthousiasmes poussaient la jeunesse vers un avenir inconnu. De tous côtés, dans toutes les branches du travail humain, sur tous les points de l'intelligence humaine, de grands noms surgissaient en foule, couvant pieusement l'idée nouvelle qui allait éclore. Orateurs sacrés et profanes, poètes et prosateurs, penseurs et philosophes, historiens et romanciers, socialistes au vol audacieux, peintres, musiciens, statuaires, passionnaient les masses, et la France vivra longtemps encore sur le souvenir de ces hommes, avant d'en rencontrer qui les égalent et les fassent oublier.

Les poètes d'alors, — je ne nomme que la jeunesse et je passe sous silence ceux qui siégeaient à l'Académie, — s'appelaient Lamartine, Casimir Delavigne, Béranger, Victor Hugo, de Vigny, Alfred de Musset... Je pourrais citer encore Sainte-Beuve, Soumet, Auguste Barbier, Emile et Antony Deschamps, sans parler de ceux qui moururent au début de leur vie, Hégésippe Moreau, Elisa Mercœur et Charles Dovalle, mon condisciple au collège de Saumur.

Né à Montreuil-Bellay, en 1807, Dovalle eut sans contredit conquis une belle place parmi cette pléiade poétique, si une balle de pistolet ne l'eut arrêté dans son vol lorsqu'il n'avait encore que vingt-deux ans.

Il y avait un vieux dicton angevin, fort impertinent, qui prétendait que « les clercs de Montreuil-Bellay buvaient plus qu'ils n'écrivaient. » Cette petite ville en a bien rappelé, car elle a également donné le jour à un de mes vieux amis, Alphonse Toussenel, l'un des écrivains les plus spirituels du siècle, l'auteur des *Juifs rois de l'époque*, de l'*Esprit des Bêtes* et du *Monde des Oiseaux*.

Les pères de ces deux écrivains avaient occupé dans leur ville deux fonctions sembables, car Dovalle, maire de Montreuil-Bellay en 1791, eut pour successeur Toussenel en l'an VIII.

Charles Dovalle avait six ans de plus que moi ; il était dans les *grands* quand j'étais dans les *petits* ; aussi je le connaissais et évidemment il ne me connaissait pas, et je me rappelle que ses succès furent tellement précoces, que son professeur de philosophie créa pour lui un prix de poésie. Comme s'il eût eu hâte de vivre et qu'il pressentit qu'il mourrait trop tôt, il naquit avant terme, et les premiers mois de son existence furent difficiles. Enfin la nature reprit le dessus, et c'est au collège de Saumur qu'il fit toutes ses études. Puis il alla faire son droit à Poitiers et fut reçu licencié en 1827.

Digitized by Google

Mais il négligeait le Digeste pour l'Art poétique, et il courtisait bien moins Thémis que les Muses, qui lui accordaient de précoces faveurs. De Poitiers même, il adressait au *Mercure de France* de charmantes pièces de vers qui étaient remarquées, et dans lesquelles le jeune auteur dissimulait son identité derrière le pseudonyme de *Mademiselle Pauline A...* Dovalle reçut-il d'amoureuse déclaration à l'adresse de *Pauline A...*, je ne sais. Mais une lettre d'une autre nature décida de son sort et le fit partir bientôt pour Paris.

Il avait adressé une chanson à Béranger, qui était alors un personnage dans la littérature et dans la politique, et les vers de Dovalle étaient animés de ce souffle de libéralisme qui devait séduire le chansonnier populaire:

Je suis encor dans l'âge des chimères;
Ah! laissez-moi rêver la liberté!

UNE VUE DU PORT DE VANNES
Dessin à la plume de M. Descormiers

Béranger recevait bien des missives de cette nature, et ne répondait pas à toutes. Il le fit cette fois : « Je vous engage, lui écrivait-il, à entremêler vos copies de jugements d'actes aussi agréables que celui dont la communication vient de m'être faite. C'est ainsi que Collé, votre devancier, en usait chez le procureur, et vous savez, monsieur, que Collé était un grand clerc dans notre bazoche. »

Arrivé à Paris, Dovalle se lia avec quelques jeunes gens en quête, comme lui, d'une position dans les lettres qui put les faire vivre. Or, le journalisme seul est lucratif. Les vers attirent à leur auteur une admiration platonique, tandis que la prose a un cours forcé et s'adresse à tout le monde. Il se lança donc dans le journalisme, et eut pour ami un personnage que j'ai beaucoup connu dans les dernières années de sa vie, Louis Desnoyers, talent médiocre, mais qui se fit une position considérable dans le monde littéraire pour avoir été le fondateur de la Société des gens de lettres. Il avait contribué aussi à la fondation du *Siècle*, où il tenait la haute direction du feuilleton, et c'est lui qui m'encouragea à m'essayer dans le roman. J'en ai donné quatre au *Siècle* en cinq années de temps. Cela me plaisait de faire de la science, le soir, lorsque ma lampe était allumée, et du roman le matin, lorsque l'imagination conserve encore, au réveil, toute sa poésie. Mais je craignis que le public ne finit par croire que mes livres d'histoire étaient du roman. Si modeste qu'elle fut, je tenais plus à ma renommée d'historien qu'à celle de romancier, et Desnoyers mort, je m'arrêtai dans cette voie, et ne donnai plus au *Siècle* que quelques articles *Variétés*, de loin en loin, et sans être attaché à la rédaction du journal.

Le commerce de Desnoyers fut fatal à Dovalle. Le journalisme présente des écueils que ne connait pas la littérature sérieuse. Les poésies que Dovalle donnait dans les journaux littéraires popularisèrent vite son nom, et le *Curé de Meudon*, la *Bergeronnette* furent bientôt sur toutes les lèvres. Mais ses articles

Digitized by Google

en prose dans l'*Echo des Salons* ne pouvaient manquer de froisser parfois l'amour-propre toujours chatouilleux de ceux qui tiennent une plume entre leurs doigts. Cela lui arriva à l'égard du fils d'un comédien célèbre, de Brunet, qui, de son nom de famille, s'appelait Mira. En qualité de journaliste, Dovalle avait ses entrées aux *Variétés*, où Brunet était tout-puissant. Un jour, au contrôle, Dovalle se voit refuser son entrée. Il écrit le lendemain dans le journal : « M. Mira peut être Mira sévère, il ne sera jamais Mira beau. » Le calembourg n'était ni bien fort, ni même bien spirituel; mais enfin cela n'attaquait l'honneur de personne, et, si susceptible que fut Mira, c'était bien là, entre les mains de témoins pénétrés de la gravité de leur mission, une affaire de nature à aboutir à une solution pacifique. Desnoyers était l'un des témoins du poète. Tous étaient jeunes, avides de bruit, ils envenimèrent l'affaire qu'il était de leur devoir d'arranger à l'amiable, et Dovalle, qui n'avait jamais manié ni une épée ni un pistolet, se rendit bravement sur le terrain. On se battit d'abord à l'épée et Mira fut blessé. On prit alors des pistolets, et Dovalle tomba au second coup de feu, frappé en pleine poitrine. Pendant que les témoins chargeaient les armes, il s'était écarté un moment et avait écrit quelques vers, que l'on trouva dans son portefeuille, percés par la balle :

Brillant d'un nheur ineffable,
Pour moi co ençait l'avenir,
Et ma jeunesse était semblable
A la fleur qui vient de s'ouvrir.

C'était le 30 novembre 1829: il avait vingt-deux ans. Ce fut pour les contemporains un véritable événement que la sinistre fin du pauvre cher et gracieux poète, « mort, ainsi que l'a dit Jules Janin, sous le coup d'un imbécile qui, depuis ce jour funeste, est tombé dans les abîmes... Depuis la mort de Dovalle, ajoute l'auteur de l'*Histoire de la littérature dramatique*, rien ne réussit à M. Mira. Il passait dans la rue, et, bien que le combat eut été loyal en toutes choses, à peine si ses amis lui tendaient une main dédaigneuse. Il avait une place, il la perdit; une fortune, il perdit sa fortune et il ne fit plus que mener une vie errante, vivant à grand'peine et entraînant dans sa misère une jeune femme, aimée et honorée de tous. Enfin, il est mort obscurément et chacun disait: *Pauvre Dovalle !* Il n'est pas bon d'avoir les mains tachées de sang; il n'est pas bon d'entendre sans cesse à son oreille déchirée le râle d'un malheureux qu'on aura tué pour un coup d'œil, pour un rien. »

Comme André Chénier, Dovalle pouvait dire à son heure dernière, en portant à son front sa main mourante : « J'avais pourtant quelque chose là ! » On oublie vite, à Paris. Sans laisser le temps de se refroidir à l'émotion que cette mort tragique avait inspirée, Desnoyers et quelques autres des amis du poète ouvrirent une souscription qui couvrit les frais de la tombe et de la colonne de marbre blanc qu'ils lui élevèrent au cimetière Montmartre; puis ils publièrent le volume de poésies qu'ils tenaient prêtes pour le public. Victor Hugo l'enrichit d'une préface, où il caractérise ainsi ce talent encore à son aurore :

« Une poésie toute jeune, enfantine parfois; tantôt les désirs de Chérubin, tantôt une sorte de nonchalence créole, un vers à gracieuse allure, trop peu métrique, trop peu rhythmique, il est vrai, mais toujours plein d'harmonie, toujours plus naturel que musical; la joie, la volupté, l'amour; la femme surtout, la femme divinisée, la femme faite muse; et puis partout des fleurs, des fêtes, le printemps, le matin, la jeunesse : voilà ce qu'on trouve dans ce portefeuille d'élégies déchiré par une balle de pistolet. »

La meilleure manière de louer le poète, c'est de citer ses vers. Le Maître vient de dire que l'on y trouve « les désirs de Chérubin, la femme surtout, la femme divinisée, la femme faite muse. » Il faisait allusion sans doute aux vers suivants :

Une femme ! Jamais une bouche de femme
N'a soufflé sur mon front, ne m'a baisé d'amour !
Jamais je n'ai senti sous deux lèvres de flamme
Mes deux yeux se fermer et s'ouvrir tour à tour !
Et jamais un bras nu, jamais deux mains croisées,
Comme un double lien autour de moi passées,
N'ont attiré mon corps vers un bien inconnu !
Jamais un œil de femme au mien n'a répondu !
Une femme ! Une femme ! Oh ! qui pourra me dire
Si jamais une femme avec son doux sourire,
Avec son sein qui bat et qui fait palpiter,
Avec sa douce voix qu'il est doux d'écouter,
Si jamais une femme aimable et prévenante,
Amie aux jours mauvais, aux jours heureux amante,
Si cette ange du ciel un jour me sourira !
Si sa main à ma main quelquefois répondra !
Je suis jeune, et pourtant la gaité m'est ravie,
Et pourtant sans plaisir je dépense la vie;
Et souvent quand, pour moi, les heures de la nuit
S'écoulent sans sommeil, sans songer et sans bruit,
Il passe dans mon cœur de brûlantes pensées,
D'invincibles désirs, des fougues insensées.
Je ne respire plus ! C'est alors que ma voix
Murmure un nom tout bas... C'est alors que je vois
M'apparaître à demi, jeune, voluptueuse,
Sur ma couche penché, une femme amoureuse,
Une image de femme, une femme... Oh ! pourquoi,
Quand mes bras étendus vont l'attirer à moi,
Fuit-elle tout d'un coup, ainsi qu'une ombre vaine ?
Sur sa trace parfois le délire m'entraîne :
Je m'élance, j'appelle... Au silence profond,
A l'ombre où je m'égare, à l'air qui m'environne,
Au sommeil qui me fuit, au lit que j'abandonne,
Je demande une femme !.. et rien ne me répond !
Rien, rien autour de moi ! Comme arraché d'un songe,
Je m'arrête soudain... Je m'étonne, je songe
Que je suis seul, tout seul !.. tout seul !.. et j'ai vingt ans !..

Est-ce bien le même poète qui écrivit ces vers si profondément émus, que lui inspira le *Convoi d'un enfant :*

Digitized by Google

Un jour que j'étais en voyage
Près de ce clos qu'un mur défend,
Je vis deux hommes du village
Qui portaient un cerceuil d'enfant.

Une femme marchait derrière
Qui pleurait et disait tout bas
Une lente et triste prière,
Celle qu'on dit lors d'un trépas.

Point de parents, point de famille.
Je ne vis du long le chemin
Qu'une pauvre petite fille
Cachant ses larmes sous sa main.

Elle suivait la longue allée
Qui conduit au champ du repos,
Et paraissait bien désolée,
Et dévorait bien des sanglots.

Ainsi marchant, quand ils passèrent
Au pied de ce grand peuplier,
Ceux qui travaillaient s'arrêtèrent,
Et je les vois s'agenouiller,

Prier le ciel pour la jeune âme,
Faire le signe de la croix,
Et quand passa la pauvre femme,
Se détourner tous à la fois !

Cependant, inclinant la tête,
Au cimetière on arriva.
Une fosse ouverte était prête ;
Alors un homme dit : C'est là.

Et, la fosse n'étant plus vide,
On y poussa la terre... et puis
Je ne vis qu'une terre humide,
Avec une branche de buis.

Et comme la petite fille,
S'en allant, passa près de moi,
Je l'arrêtai par sa mantille :
— Tu pleures, mon enfant, pourquoi ?

— Monsieur, c'est que Julien, dit-elle,
Mon petit camarade est mort !..
Et voilant sa noire prunelle,
La pauvrette pleura plus fort.

La lyre de Dovalle était complète, elle possédait toutes les cordes, elle vibrait à toutes les harmonies, et elle était accessible au plus haut point à celles de la nature dont les voix parlaient à son âme de poëte :

Où fait-il du soleil ? J'ai froid ! Faites-moi voir
Un vieux pan de muraille où tombe la lumière,
Ou quelque large vitre, ou quelque blanche pierre,
Qu'un rayon de midi fait brûler jusqu'au soir.

Ici ! Dieu ! qu'on est bien ! C'est presque une autre vie
Qu'une douce chaleur après un long hiver !
La chaleur vient du ciel ! Comme elle vivifie
L'âme que les frimats engourdissaient hier !

A présent tout me rit : et la mouche brillante,
Qui se balance là, sur ses ailes d'azur,
Et ces touffes de mousse, et l'herbe verdoyante
Qui point timidement dans les fentes du mur.

Les arbres vont fleurir ; ils ont des boutons roses ;
J'ai vu des papillons qui volaient à l'entour.
Dans un mois ce sera le premier temps des roses...
J'aime le temps des fleurs ; les fleurs partent d'amour.

Oui, les fleurs, puis bientôt les belles matinées,
Puis les grands fils d'argent qui courent sur les prés,
Puis, sous les gouttes d'eau, les plantes inclinées,
Qui cachent dans les foins leurs disques bigarrés.

Et ceux-là encore, où il semble s'être personnifié dans le Sylphe qui donne son titre à la pièce elle-même :

Oh ! respectez mes jeux, et ma faiblesse,
Vous qui savez le secret de mon cœur !
Oh ! laissez-moi pour unique richesse,
De l'eau dans une fleur ;
L'air frais du soir, au bois une humble couche,
Un arbre vert pour me garder du jour...
Le Sylphe après ne voudra qu'une bouche
Pour y mourir d'amour !...

Hélas ! ce n'est pas ainsi que tu devais mourir. Pauvre ! pauvre Dovalle, mon ancien condisciple ! toi que de si brillantes destinées semblaient attendre, tu as passé sans faire ton œuvre et sans donner ta mesure. Déjà tes charmants essais sont oubliés, il ne reste plus rien de toi, et bientôt ton nom même sera effacé de la mémoire des hommes. *Sic transit gloria mundi !...*

EUGÈNE BONNEMÈRE.

VOYAGE AUTOUR DE L'EUROPE

NOTES D'UN BRETON

(Suite et fin)

Nous trouvons dans la rue plusieurs troupeaux de vaches ; elles rentrent à leur demeure à heure fixe, sans maître, et ne se trompent jamais. Le soir nous assistons à des danses du pays. Un jeune homme en costume national se présente devant une jeune femme en faisant un pas assez compliqué. Après quelques minauderies celle-ci se lève, le jeune homme la suit, et jamais ils ne s'attrapent. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le pas de la femme ; ses pas sont si petits et si précipités, qu'elle a l'air de patiner ou de marcher sur des roulettes, elle glisse littéralement et avec une grâce et une prestesse dont on peut se faire difficilement une idée.

Le matin nous partons dans notre tapissière, à la première heure, pour Vladicaucase, le prince est sur le siège à côté du conducteur, nos quatre chevaux sont attelés de front, sans œillères. La voiture n'a ni mécanique, ni sabot. Nous mettrons deux jours à parcourir nos 200 verstes (environ 214 kilom.) La première partie de la route n'offre pas grand intérêt. La route est très-accidentée, les vues sont superbes, mais nous voyons à peu près les mêmes panoramas dans toutes les montagnes. Lorsque la côte doit être pénible, on

Digitized by Google

attelle en avant deux chevaux montés par un petit postillon. Ces petits chevaux ont une allure très rapide et dévorent littéralement le chemin. La première station sur la Koura est remarquable par deux églises romanes, dont l'une est fort belle extérieurement du moins. La plus grande est flanquée de deux églises toutes petites. C'est la station de Mtskhcta, plus loin à Dushet, c'est une ville fortifiée, à mi-coteau, carrée, ayant fort bon air. Autour se sont élevées quelques constructions, qui font perdre un peu de leur cachet à ces murailles. A Ananur c'est l'église seule, église romane, qui est entourée de murs crénelés. Je ne parle que pour mémoire d'une infinité de petits fœtus de postes d'observation placés tout le long de la route. Une grande quantité de villages fort pauvres se rencontrent dans cette vallée, quelques-uns sont perchés à des hauteurs vertigineuses. Les maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, recouvert de terre. Si elles sont en bois, elles sont formées de deux parties, la maison proprement dite, et une grande vérandah, ouverte au vent de trois côtés, quelques-unes sont taillées dans la montagne même.

Mais voici nos malheurs qui commencent avec cette terrible podorojna, plus indispensable au voyageur que les roubles eux-mêmes. A Kobi par erreur, on rend au prince une autre podorojna. Celui-ci n'y fait pas attention et nous partons. Cet échange était d'autant plus fâcheux que notre papier était bon pour l'aller et le retour et qu'il avait été payé en conséquence. A Kobi, le smatriel (maître de poste) s'aperçoit de l'erreur, mais nous donne cependant des chevaux. A Kasbech, nous croyons qu'avec le papier provisoire qui nous a été délivré cela va marcher tout seul. Nous attendons, les heures passent, on ne veut pas nous donner de chevaux, nous cherchons en vain notre prince circassien qui a disparu, nous finissons par découvrir un monsieur qui parle français et nous lui exposons nos malheurs : plus de podorojna, plus de chevaux, plus de circassien ; rien que les valises, la voiture et nous ! Ceci fut exposé avec un ton si lamentable, qu'un immense éclat de rire s'en suivit. Nous en donnâmes l'exemple. Enfin à force de chercher je trouve le prince au bureau de télégraphe devant des mètres de dépêches. De Gudaour on avait enfin télégraphié, et jusqu'à Vladicaucase il n'y eut presque plus de difficultés.

De Kasbeck où nous sommes on doit aller visiter un point d'où l'on voit se dérouler une grande partie de la chaîne du Caucase, le glacier de Kasbeck, et le Kasbeck lui même. Mais le temps est couvert et nous mettons au retour ces excursions, ou partie de ces excursions. On verra si nous avons été bien inspirés. A partir de cette station on entre dans les gorges du Darvil, les anciennes portes caucasiennes. C'est une vallée avec des montagnes à pic, à perte de vue vers le ciel. La vallée se resserre peu à peu, au point que bientôt il n'y a plus place que pour le torrent qui roule dans le fond ses eaux boueuses et pour la route taillée dans le roc, à mi-coteau. Cette vallée est très-tourmentée et fait des coudes brusques, de telle sorte, qu'à certains moments on ne voit aucune issue à ce chemin, on se croit emprisonné de toute part, et les chevaux vont à fond de train.

Plus loin la vallée s'élargit un peu et l'on rencontre le fort du Dariel. Ce passage a été illustré par différents faits d'armes pendant les guerres du Caucase. A l'un des points où la route est très étroite, une voiture cherche à nous dépasser en passant entre le rocher et nous. Elle prend mal ses mesures, car une de ses roues est arrêtée par la pierre. Si son essieu avait rencontré le nôtre, peut-être eussions-nous été précipités dans la vallée, mais peu leur importait, ils avaient besoin d'arriver avant nous. Cependant ils n'ont pas derechef tenté de nous dépasser. Ils sont arrivés à Balta, la dernière station, un instant après nous, et ils se sont débrouillés de telle sorte, qu'ils ont eu immédiatement des chevaux pendant que nous attendions.

Vladicaucase ne mérite, à aucun point de vue, d'être signalé. Nous avions hâte d'en repartir pour pouvoir voir au soleil couchant ce magnifique passage du Dariel. Nous étions obligés de revenir par le même chemin, mais la route vaut bien la peine d'être faite plusieurs fois. A l'extrémité d'une petite vallée, dans laquelle coule un torrent boueux, s'élève majestueux le sommet du Kasbeck, tout couvert de neige. Nous arrivons de bonne heure à la station, nous devons en repartir de très bon matin pour faire deux excursions. Le lendemain les nuages nous empêchent de faire la première, mais nous voulons faire la seconde, aller jusqu'au pied du Kasbeck, et voir le glacier. Un guide et des chevaux nous font attendre assez longtemps. Pendant ce temps nous nous apprêtons à manger le déjeûner substantiel que nous avions commandé la veille, prévoyant que nous ne pourrions rien reprendre avant 4 ou 5 heures de l'après-midi. Ce déjeûner se trouve, comme par miracle, transformé en.... une omelette aux confitures. Nos quatre estomacs ne lui ont pas fait grâce. Je trouve dans un coin quatre œufs que je fais cuire puis disparaître dans les profondeurs de nos poches. Vous devinez, n'est-ce pas, que ces œufs n'ont été cuits qu'à moitié et qu'ils feront une seconde omelette.

Enfin les petits chevaux du Caucase sont dans la cour de la station, et non sans une certaine appréhension nous les montons. Sur quatre, nous sommes deux cavaliers absolument déplorables, et deux qui ont presque des prétentions, je ne dirai pas à l'élégance, mais à la solidité. Sans vouloir faire mon éloge, je vous dirai que j'appartiens à la première catégorie. Nous avons 32 verstes à faire, c'est-à-dire, à peu près 35 kilomètres, et c'est beaucoup pour des écuyers de notre acabit. Nous descendons d'abord au grand trot, souvent au galop, cette magnifique route en lacets, que nous avons montée la veille au soir. Bientôt nous sommes arrêtés par une centaine de chameaux, que nous avons aperçus le jour précédent dans une prairie. Ils sont conduits par des turcomans. Ce n'est pas petite affaire de traverser cette masse qui s'assemble comme des moutons, mais qui ne craint pas à l'occasion de donner un coup de dent. Nous sortons sans encombre de cette mer mouvante et ondulée, et nous reprenons à fond de train notre descente. Nous sortons de la route, et nous rencontrons deux pauvres cimetières : les tombes sont recouvertes de cailloux coulés, et en tête est plantée une plaque de schiste. Mais voici la véritable ascension qui commence, par un joli petit chemin, où deux chevaux ne pourraient pas se trouver de front. Le rocher partout à peine quelques herbes. Les nuages en haut, mais nous espérons qu'ils vont disparaître.

Ce chemin est vraiment terrible, le plus souvent il est taillé à pic, et du haut de notre monture nous voyons le vide à des distances, que je n'ose pas évaluer, des tournants brusques sur ces précipices rendent la situation absolument émouvante. Le Kasbeck s'obstine à cacher son sommet dans les nuages, et bientôt à mesure que nous montons nous sentons quelques goutes de pluie. Nous apercevons une cabane fermée, nous y laissons nos chevaux et nous avançons vers le glacier.

Mais les gouttes de pluie se changent en un véritable orage : la grêle tombe avec rage nous piquant les mains et nous glaçant. Nous entendons sur le glacier des avalanches

Digitized by Google

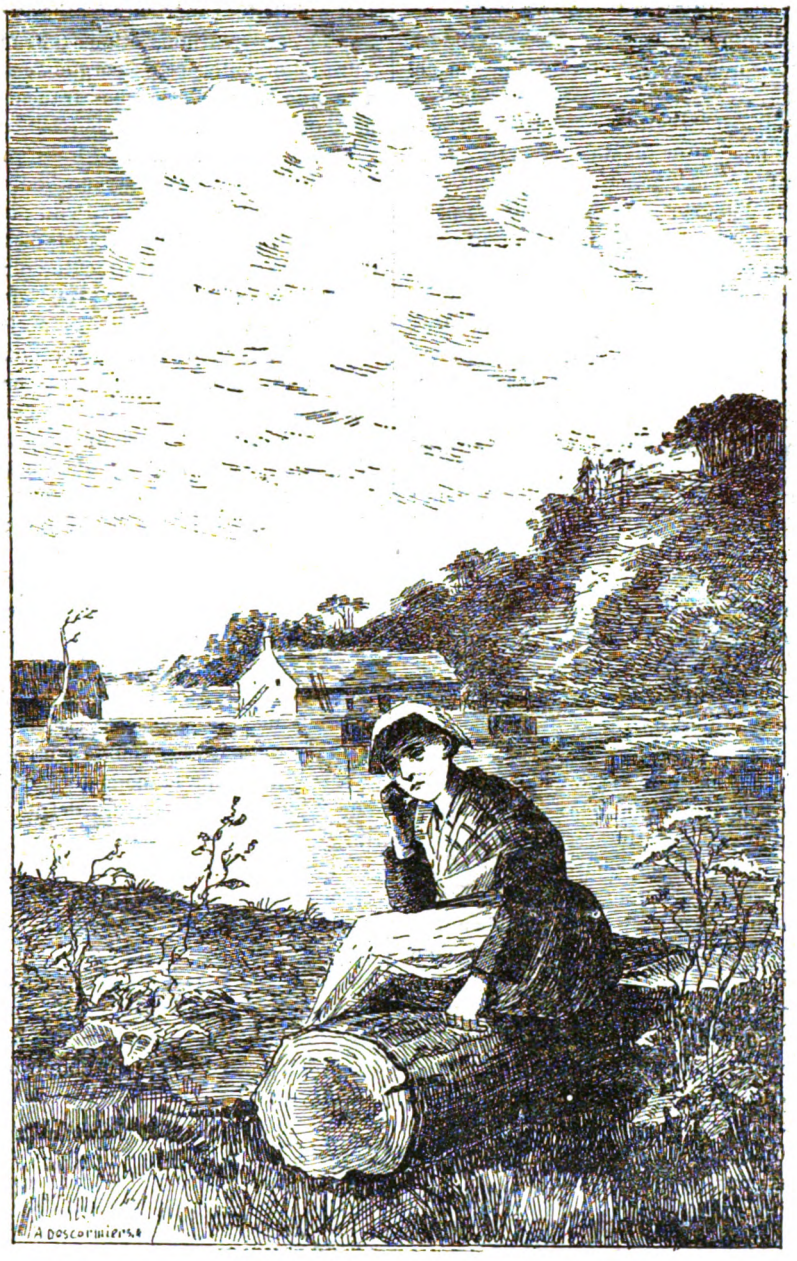

LES BORDS DU VINCIN, PRÈS VANNES
Dessin à la plume de M. Descormiers

de pierres et nous marchons toujours. Une pierre tombe sur la tête de l'un de nous, puis une seconde, nous ne reculons pas encore. Nous avons déjà traversé un petit glacier. Plus loin, un torrent, qui ne contient qu'un filet d'eau; mais à côté se forma un autre torrent d'une boue épaisse, grisâtre, le traverser est facile maintenant en s'y enfonçant jusqu'à mi-jambe. Mais le retour sera-t-il possible ? Les pierres continuent à tomber sur nous, décidément nous reculons. A ce moment, comme pour sanctionner notre départ, un énorme coup de tonnerre. Nous revenons vers la cabane, qui a été ouverte pendant notre absence. Nous y faisons du feu pour essayer de sécher nos habits, mais c'est un de ces feux, qui ne chauffe pas, qui ne sèche pas. Nous partageons les deux œufs sauvés de la bagarre, nous essayons de manger une pastèque. L'un de nous s'est couvert de la peau de bique du berger, mais bientôt reconnaissant qu'il n'est pas le seul à l'occuper, il la quitte. Et nos vêtements qui ne sèchent pas ! Le berger, cependant, a décroché son violon, d'une forme et d'une construction bizarre, il a beau le mettre au feu pour sécher la peau qui sert de table d'harmonie, mais l'humidité est plus forte et l'instrument reste rétif. Tenté par cette bizarrerie je veux le lui acheter, mais c'est le compagnon de sa solitude, le pauvre n'a que lui « adin » (seul) et il lui sert à s'endormir (1).

Nos habits ne sècheront jamais, il faut prendre son courage et les remettre, puis remonter sur nos chevaux. L'un d'eux surexcité par l'orage nous décroche un coup de pied. Heureusement que rien de grave ne s'en est suivi. Nous

(1) On nous présente un livre sur lequel nous ne relevons aucun nom français, et nous y mettons nos noms avec ces mots :
Salut à la Russie !

Digitized by Google

partons sous la pluie. Le guide veut nous faire descendre au trot. Merci ! je trouve la descente déjà assez périlleuse au pas, puis la fatigue, l'humidité, et, il faut bien l'avouer, quelques courbatures et écorchures m'enlèvent un peu de mon enthousiasme.

En remontant, un troupeau de buffles nous arrête. Quelques vigoureux coups de nos petits fouets distribués généreusement nous ouvrent un passage, et nous arrivons à la station, où nous attend le déjeûner substantiel promis pour le matin. Quatre français sont à la station, ils doivent nous rattraper en route. Nous sommes prêts à partir, le maître de poste ne veut plus nous donner de chevaux Je demande le livre de plaintes. Immédiatement les bêtes sont attelées et nous partons, mais la nuit tombe, et, quoique nous ayons baissé le rideau de la tapissière, nous sommes gelés, Enfin nous arrivons à la station où nous devons coucher, opération qui se fait avec la plus grande célérité. Le lendemain nous ferons les 90 vertes qui nous séparent de Tiflis.

La route est coupée par un grand nombre de torrents ; lorsqu'un torrent a quelque importance on fait un pont ; s'il n'en vaut pas la peine, on pave la route à ce point ; on l'évase un peu, et l'eau passe sur le chemin. Deux fois nous rencontrons le troupeau de chameaux. Il est encore plus difficile de le traverser en voiture qu'à cheval. Une fois surtout dans un chemin étroit, les conducteurs, en prenant par la bride un des chameaux les firent revenir sur leurs pas. Sans cela, la force d'inertie qu'ils nous opposaient aurait été invincible.

A Tsilkau, deux stations avant Tiflis, on nous annonce que nous n'aurons pas de chevaux avant deux heures, ce qui nous fera arriver à 3 heures du matin à Tiflis. J'ai beau demander le livre de plaintes, et même y barbouiller quelque chose, cela ne fait rien. Ils ne doivent pas avoir de chevaux. Comment occuper, à la tombée de la nuit, dans un endroit où il n'y a qu'une maison, deux mortelles heures ? Nous avons joué aux homonymes.

Une voiture arrive, des voix françaises se font entendre. Nous supposons que ce sont nos Français de la veille. Ils tournent un peu autour de nous et finissent par se présenter. Ils sont ingénieurs des mines. Naturellement nous nous connaissons plus ou moins : la famille de l'un d'eux était très liée avec celle de l'un de nous, et j'avais dîné plusieurs fois avec un de ces messieurs.

Le lendemain une grasse matinée et un excellent bain turc nous remettent en bon état. Il ne nous reste plus qu'à flaner au bazar, nous laisser tenter par les merveilles des marchands persans. Une promenade que nous avons faite au coucher du soleil mérite d'être signalée : c'est le jardin botanique. La seule explication que l'on puisse donner de cette épithète c'est que, à l'instar de tous les jardins, il contient des plantes. Par lui-même il n'offre absolument rien de remarquable, mais il fait entrer dans l'ancienne citadelle d'où l'on domine toute la ville. Du côté qui regarde Tiflis, elle est perchée presque à pic, de l'autre côté, sur un torrent absolument à pic. Je ne saurais trop évaluer la hauteur, mais il faut 20 minutes pour faire l'ascension.

Dans l'après-midi une forte surprise nous attendait. Rappelez-vous que nous sommes en Russie. Dans les jardins publics, même ceux qui ne sont pas très orthodoxes, et où l'entrée se paye, la musique militaire joue. Nous étions à nous rafraîchir, lorsque nous entendons successivement : les *Girondins*, le *Chant du départ* et la *Marseillaise*. On serait étonné à moins. Le soir le conseil voulut nous faire apprécier les talents de son vatel. Pour beaucoup de raisons je n'ai jamais goutté la cuisine de ce dernier, mais je doute fort qu'elle fût supérieure à celle du maître-coq du Consulat. Sur 10 convives nous étions 8 Français ; le vice-consul de Turquie et l'interprète Georgien. Je n'ai pas besoin de vous dire que la gaieté la plus française n'a cessé de régner pendant ce repas, suivant le cliché consacré.

Tout a une fin, même les dîners au consulat, le lendemain nous devions partir de bonne heure. Le train a 1 h. 1/2 de retard, causé par la rupture du pont dont je vous ai parlé plus haut. La chaleur promet d'être terrible et nous ne devons arriver qu'à 7 heures du soir à Kautaïs.

Heureusement que nous avons sous les yeux des paysages magnifiques, la route est fort accidentée, la ligne fait des courbes à faire frémir, il y a autant de sinuosités qu'au torrent que nous suivons. Les gorges de Sourane sont un des points les plus renommés de ces beaux sites. De l'autre côté de la rivière court un chemin, mais on a négligé de réparer les ponts, il n'en reste que les arches plus ou moins en ruines. Aussi ne sommes nous pas surpris de voir des charrettes traînées par des buffles traverser la rivière à la nage.

Koutaïs est la capitale de la Mingrélie. L'Hôtel de France est tenu par un Suisse. A une table voisine de la nôtre nous entendons parler français, mais j'aimerais mieux encore entendre le russe, que ce français trivial, grossier, émaillé presque à chaque mot du S. N. D. D. L'accent du plus bavard et du plus grossier de nos voisins nous fait penser qu'il est Suisse-Allemand. Dieu l'ait en sa sainte garde !

Il faut aller voir le monastère, d'où l'on a une superbe vue sur l'Elborey, pic couvert de neige, ayant exactement la forme d'un pain de sucre. La route fort accidentée qui nous y conduit, est à peine carossable, et cependant nos quatre chevaux vont à fond de train ; les ponts en bois sont à angle droit avec la route, qui elle-même est très en pente. Les planches qui restent sont absolument vermoulues. Il y a un Dieu pour les voyageurs qui reviennent de telles expéditions. Le monastère renferme une fort belle église romane, couverte de fresques, dont le seul mérite, m'a-t il semblé, est l'antiquité. Au derrière du chœur on remarque une superbe mosaïque.

On nous montre le tombeau du saint roi David, et son anneau, qui pourrait servir de bracelet à une fillette de 5 à 6 ans. J'ignorais jusqu'à ce jour, que David ait été inhumé à Koutaïs. J'avoue que j'en reste encore fort peu convaincu.

On ne peut pas traverser la Géorgie, la Circassie et la Mingrélie sans parler des belles femmes qu'on y rencontre. Eh ! bien ! voilà une désillusion à ajouter à bien d'autres. J'ai vu dans le Caucase très peu de jolies femmes. Est-ce qu'elles se cachent ou qu'elles ne sortent pas ? je n'en sais rien. J'en ai vu quelques-unes d'absolument remarquables, mais en très petite quantité. En revanche, j'ai rencontré énormement de petites filles d'une dizaine d'années d'une beauté extraordinaire. Une entr'autres, qui sur la route du monastère est venu nous offrir des fruits, qu'elle n'avait pas laissé mûrir et une autre non loin du monastère. Je ne me rappelle pas avoir vu de plus jolis types.

De Koutaïs à Batoum, il n'y a rien de remarquable à signaler. Nous sommes empilés dans notre wagon par une chaleur terrible, nous pouvons à peine nous remuer, chacun ayant avec lui, outre ses petits bagages, son matelas, son oreiller et son éternel samovar. On s'entretient beaucoup d'un vol considérable fait par un prince georgien. Veillons sur nos portefeuilles ! Nous rencontrons un Français avec la médaille militaire qui s'est installé maraîcher à Koutaïs

Digitized by Google

il y a deux ans. Ses affaires ont l'air de prospérer.

A Batoum nous prenons le bateau pour Odessa, nous longerons la Crimée sans nous y arrêter. Peut-être serai-je obligé de rentrer directement à Paris, mes amis sont décidés à le faire, je voudrais remonter le Danube. Au cas où cette lettre serait ma dernière, je vous prie, mon cher rédacteur en chef, d'agréer tous mes remerciments pour l'hospitalité accordée dans votre *Revue*. Je vous prie de remercier vos lecteurs de l'attention qu'ils m'ont prêtée, et surtout d'excuser la première de ces élucubrations écrites à la hâte par un homme dont ce n'est pas le métier d'écrire.

Dr Paul Aubry.

L'ANGEVINE

NOTRE DAME-DU-MARILLAIS

J'ai décrit ailleurs la nouvelle et charmante église de Saint-Jean-du-Marillais (1); aujourd'hui c'est à la vieille église que j'emprunte le sujet de ce conte, car elle eut dans le temps son heure de célébrité, elle aussi, et les gens de l'endroit ont gardé dans leurs légendes le souvenir des nombreux miracles qui s'y accomplissaient.

Comme architecture, cette église était moins que rien; pas de clocher, pas même de transept ; une simple nef avec deux ou trois vitraux gothiques, une mauvaise toiture comme voûte, mais, par exemple, un magnifique autel. Elevée il y a quelques cents ans, au milieu du village du Marillais, elle en est distante actuellement de près d'un kilomètre ; les habitants ont quitté la vallée et bâti au sommet de la côte ; en sorte que la pauvre vieille église est restée toute seule dans son coin, fermée, abandonnée, penchée sur le bord de la route où elle semble implorer la pitié des passants.

J'ai dit qu'elle avait eu son heure de célébrité : à la fin du dernier siècle, surtout, on y venait de très loin en pèlerinage. Il y avait là une vierge qui guérissait toutes sortes de maladies — une grande et belle vierge en bois, point noire du tout, couverte de bijoux et de dentelles et que, sous son voile à la juive, dans sa robe de brocart, au fond de sa niche azurée, on aurait prise pour la mère de Jésus en personne.

* * *

Avez-vous remarqué que dans les pays de race latine, comme la France, il y a toujours eu des Vierges miraculeuses ? C'est en quelque sorte une tradition nationale. Quand une Vierge a perdu son crédit, une autre la remplace.

Aujourd'hui ici, demain là, dans la plaine, ou dans la montagne, mais le plus souvent auprès des sources, une Vierge fait de distance en distance son apparition. Toujours jeune, toujours belle, ayant toujours les grâces pour plaire !

Nous tenons cela des Romains. Ils avaient un culte effréné pour Vénus ; nous l'avons poussé pour la Vierge jusqu'à l'adoration, jusqu'à la folie. Tout idolâtres qu'ils étaient, les Romains se seraient bien gardés de faire passer Vénus avant Jupiter dans les pratiques religieuses de leur vie. Vénus était la déesse du plaisir et de l'amour; Jupiter était le Dieu du tonnerre, le Dieu tout-puissant qui d'un clin d'œil faisait trembler l'Olympe. C'est à lui qu'ils offraient des sacrifices expiatoires, dans les crises terribles que le pays traversait. Les Grecs consultaient les oracles à Delphes; les Romains avaient leur Pythie dans le temple de Jupiter-Capitolin. Question de tempérament. Les Grecs amis des arts adoraient Apollon ; les Romains nés pour les armes adoraient Jupiter.

PORTRAIT DE GUINO
Député aux États-Généraux

Nous autres latins de la décadence, nous avons eu de tout temps plus de confiance dans la Vierge que dans le Christ.

La religion chrétienne en affranchissant la femme était appelée à déifier celle qui, suivant l'expression de Louis Bouilhet, est :

Pâle éternellement d'avoir porté son Dieu.

De là tous ces sanctuaires élevés à la Vierge, au moyen-âge, ces Vierges noires, ces madones de la Pitié, de la Miséricorde, ces Notre-Dame-de la-Garde, de Bon-Port, de Recouvrance, qui occupent les hauteurs de toutes nos grandes villes maritimes.

* * *

Je reviens à Notre-Dame-du-Marillais. Son culte était si grand au XVIIIe siècle, que, dans la guerre de Vendée, les chouans la consultaient à tout propos, et que, d'après les témoignages d'anciens compagnons d'armes de Bonchamps, leur premier passage de la Loire à Saint-Florent s'effectua sur l'oracle exprès de Notre-Dame-du-Marillais.

(1) *Contes et figures de mon pays*, 1 vol. in-18, chez Dentu.

Digitized by Google

Voici le fait tel que je l'ai entendu raconter dans mon enfance.

On sait qu'après la désastreuse affaire de Cholet, l'armée catholique battit en retraite sur Saint-Florent-le-Vieil et que les généraux tinrent conseil pour savoir si l'on devait passer le fleuve ou livrer une bataille décisive en terre vendéenne. La Rochejacquelein, qui devait hériter le lendemain du commandement en chef, s'opposait au passage de la Loire. Les Vendéens, disait il, ne s'étaient bien battus jusque-là que parce qu'ils étaient chez eux. Une fois en Bretagne, il était à craindre qu'ils se laissâssent envahir par le mal du pays et qu'il s'en suivît la ruine de l'armée. Le futur vainqueur de Laval voyait juste, mais il avait contre lui l'opinion de Bonchamps qui, blessé à mort, pressait le conseil de guerre d'éviter la bataille à tout prix et de se jeter résolument en Bretagne, où, pensait-il, l'armée royale devait se renforcer de puissantes recrues. Pour Bonchamps, la cause de la Vendée était une cause nationale, et tous les efforts des royalistes devaient tendre vers la prise de Paris. Cet avis prévalut dans le conseil, mais on eut toutes les peines du monde à le faire accepter aux Vendéens qui déjà regrettaient leur Bocage et menaçaient leurs chefs de déserter en masse. Vainement, pour les arrêter, fit-on appel à leur courage, à la foi qu'ils avaient dans la parole de Bonchamps. Tout à l'heure la magie de ce nom héroïque avait suffi pour les détourner du massacre de quatre mille prisonniers bleus ; maintenant qu'il s'agissait de les arracher à la terre natale, elle était impuissante. Ils étaient nés en Vendée, c'est en Vendée qu'ils voulaient combattre et mourir.

Cependant l'ennemi approchait, il fallait se hâter et prendre un parti décisif. Le curé de Saint-Florent parut tout à coup.

— Mes amis, leur dit-il, allons consulter ensemble Notre-Dame-du-Marillais.

Cette fois ils entendirent. Trois ou quatre cents hommes se précipitèrent à la suite du curé, qui les conduisit à la petite église.

On eût dit que tout y avait été préparé d'avance pour un coup de théâtre. Les rideaux rouges étaient tirés sur les fenêtres : un demi-jour plein de mystère filtrait au travers et se répandait dans la nef, et l'autel de la Vierge était éclairé comme pour une fête. La Vierge elle-même avait pris la peine de descendre de sa niche et de se placer sur les marches de l'autel, dans sa toilette de cérémonie : voile à la juive, robe de brocart, mules de satin blanc. Sa main droite, ordinairement ouverte comme pour répandre sur ses adorateurs le trésor de ses grâces, était appuyée pour la circonstance sur la garde d'une épée. Vraie Bellone au repos.

Tous les Vendéens se mirent à genoux, après quoi le curé monta en chaire et récita une prière à la Vierge. La prière dite, il annonça qu'il allait consulter la madone :

— Vierge du ciel, dit-il, en se tournant vers la statue, vous voyez une partie de votre peuple agenouillé devant vous. L'heure est solennelle, éclairez l'esprit des soldats vendéens par un miracle extraordinaire ; vous, dont les mortels n'ont jamais entendu la voix, parlez-nous, dites à l'armée de l'Église catholique, dites à vos soldats qui vous prient à deux genoux, s'ils doivent passer en Bretagne ou demeurer en Vendée. Nous jurons tous de faire votre sainte volonté.

La Vierge alors devint une statue vivante ; descendant majestueusement les marches de l'autel, elle appuya sa main gauche sur la sainte table, et, brandissant dans sa main droite une épée nue :

— Soldats, dit-elle d'une voix enchanteresse, plutôt une musique qu'une voix humaine, retournez vite à Saint-Florent et dites à vos chefs de passer immédiatement la Loire. La Bretagne et la Vendée sont les deux filles de mon Christ ; qu'elles s'unissent dès ce jour pour livrer à l'enfer un suprême et glorieux combat. Allez, mes fils, telle est la volonté de Dieu !

Ce disant, elle remit l'épée au fourreau et disparut derrière l'autel, laissant les Vendéens sous le charme de cette apparition étrange, les yeux perdus dans une extase muette.

— Eh bien ! les enfants, vous l'avez entendu ? Remercions la Vierge d'avoir fait pour nous cet éclatant miracle et partons vite à Saint-Florent, dit le curé.

— Vive Notre-Dame-du-Marillais ! crièrent les Vendéens en sortant de la chapelle.

Et ils se mirent en route en chantant leur air favori :

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Ancenis
Mes amis,
Le roy va ramener les fleurs de lis.

∴

Monsieur d'Charette à dit à ceux d'Conflans :
En avant !
Ralliez-vous à mon panache blanc.

∴

Monsieur d'Charette a dit à ceux d'Clisson :
Le canon
Fait mieux marcher que le son du violon.

∴

Comme ils approchaient de Saint-Florent, ils entendirent derrière eux le galop d'un cheval. C'était la marquise de La Rochejacquelin qui venait de jouer le rôle de la Pythie dans la chapelle du Marillais. Du plus loin qu'ils la reconnurent, ils se rangèrent pour la laisser passer et la saluèrent au cri de : « Vive madame la marquise ! »

— Vive Notre-Dame-du-Marillais ! leur répondit-elle. Et elle continua son chemin.

Quand ils arrivèrent à la ville, toute l'armée connaissait déjà le miracle et se préparait à passer la Loire. « Dieu le veut ! Dieu le veut ! » criait-elle par les rues en courant aux armes. Et les femmes descendaient vers le fleuve en portant leurs petits enfants dans leurs bras, et les hommes traînaient à défaut de chevaux, les pièces de canons, les lourds chariots contenant les vivres et les bagages qu'ils avaient sauvés de la déroute, et cette héroïque et malheureuse armée se jetait en Bretagne... pour accomplir la volonté de Notre-Dame-du-Marillais.

Digitized by Google

Oh ! la foi, quelle est grande et forte ! et que le sage a eu raison de dire qu'elle pouvait transporter les montagnes ! S'en raille qui voudra. Pour moi, je ne me sens pas la force de jeter la pierre à ceux qu'elle illumine encore. Si elle a servi d'enseigne aux tortures de l'Inquisition, si elle a allumé le bûcher de Jean Huss et de Michel Servet, si elle a promené la torche à travers l'histoire du monde, elle a enfanté aussi des héros et des martyrs devant qui s'agenouille l'humanité tout entière.

N'est-ce pas elle qui suscita Jeanne Darc et, par son bras vengeur, chassa l'étranger de la France ? La foi chez la Pucelle était d'autant plus pure qu'elle se confondait avec l'amour de la patrie. En pourrait-on dire autant des Vendéens ?

Hélas ! tous vaillants qu'ils furent, nous ne pouvons oublier qu'ils souillèrent leur drapeau dans la guerre civile. Si les soldats avaient la foi ; s'ils croyaient défendre leurs autels et leurs foyers en se levant contre la République. il n'en est pas de même de la plupart des chefs qui ne faisaient la guerre que dans un but misérable, par ambition ou par passion.

La guerre de Vendée fut une immense duperie ; quand on la lit d'un bout à l'autre, on se demande s'il faut admirer ou plaindre ceux qu'on appelle encore « les Géants. »

Quant aux curés, c'est autre chose. Ils furent les principaux coupables de cette guerre de paysans, parce qu'eux seuls peut-être savaient ce qu'ils faisaient. Ils avaient fanatisé leurs paroissiens, que leur importait que ceux-ci se fissent casser la tête, du moment qu'ils y trouvaient leur compte. Il s'agissait bien de la Vendée, de Dieu et du Roi ! Grands mots creux qui remuaient la foule ! Il s'agissait de leurs cures et de leurs prébendes. N'est-ce pas l'abbé Bernier qui ramassa dans le sang vendéen un bonnet d'évêque ?

* * *

Le 18 décembre 1793 — deux mois après le passage de la Loire à Saint-Florent — un parti de Vendéens, échappé à l'affreuse noyade d'Ancenis, passait, à la tombée de la nuit, devant la chapelle de Notre-Dame-du-Marillais.

— Encore une qui nous a trompés, dit un vieillard écloppé, en parlant de la madone.

— Les oracles n'ont jamais tort, reprit sa femme, le difficile est de les comprendre.

LÉON SÉCHÉ.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(Suite)

36. — GUINEBAUD DE SAINT-MESME (*Jacques-Nicolas*), né à Nantes le 21 janvier 1738, d'une famille de riches négociants, fut lui-même négociant à Nantes, juge-consul en 1776 et 1778, et prit parti en 1788 pour les réclamations du Tiers-Etat. Un des douze députés en cour en novembre 1789, il fut élu député de Nantes aux Etats de Bretagne à Rennes en février 1789, puis *député de la Sénéchaussée de Nantes* aux Etats-Généraux. Mentionné honorablement aux procès-verbaux de l'Assemblée pour un versement de 30.000 fr. dans l'emprunt de 1789, il parla sur les élections de Saint-Domingue et sur la libre circulation des grains et proposa

PORTRAIT DE HARDY DE LA LARGÈRE
Député aux États-Généraux

de soumettre les aspirants de marine à l'examen et à douze mois de navigation. Ayant été ruiné par les assignats, il entra dans l'administration, devint en 1799 membre du conseil du département de la Seine et en mars 1800 *préfet des Basses-Pyrénées*. Ayant été nommé, en 1801, commissaire des relations commerciales à Porto, il resta en Portugal jusqu'au moment où il fut délogé par des Anglais, et vint mourir à Paris en janvier 1814.

La *biographie nouvelle des contemporains*, par Arnault, Jouy, etc., l'appelle à tort *Guimbauld* et la *biographie bretonne* l'a oublié. Je lui ai récemment consacré une étude dans la *Revue historique de l'Ouest*, à l'aide de renseignements inédits.

37. — GUINO (L'abbé *Jacques-Louis*), né à Guingamp le 19 juin 1734 et licencié en droit, fut d'abord chanoine de Tréguier et permuta ce bénéfice, au commencement de l'année 1789, avec l'abbé Laënnec, contre le rectorat d'Elliant au diocèse de Quimper. Elu à ce titre *député du clergé de Quimper* aux Etats-Généraux, il vota constamment avec la gauche, prêta, l'un des premiers, le serment schismatique à la constitution civile du clergé et resta dans sa paroisse en

Digitized by Google

1793 comme curé constitutionnel; mais la tradition rapporte qu'on criait, en le voyant passer, *Harz ar bleiz*, c'est-à-dire Gare au loup. En 1794, après l'assassinat juridique de l'évêque Expilly (voy. ci-dessus), il devint président d'un presbytère ou collège de prêtres assermentés à qui fut confiée l'administration du diocèse constitutionnel, en attendant l'élection d'un nouvel évêque qui n'eut lieu que quatre ans plus tard: mais cela ne suffisait pas pour le faire vivre et il accepta une place de *commis à l'administration départementale* à Quimper : puis il fut choisi pour vicaire, en l'an VII, par le nouvel évêque Audrein et fut l'un des principaux membres du synode convoqué par cet intrus peu avant son assassinat par les chouans. Après la publication du concordat, l'Eglise orthodoxe, pratiquant le pardon des injures, reçut Guino à merci et le nomma curé de Recouvrance, où il mourut le 26 septembre 1807.

On a deux portraits gravés de Guino dans les collections de l'Assemblée Nationale, l'un par Allais, d'après Lambert, in-4°, l'autre par Courbe, d'après Moreau, in-8°. Nez énorme, front fuyant, figure taillée à coups de hache, donnant assez bien l'idée d'un brave curé de campagne dont les inspirations ne devraient pas s'étendre au-delà de son presbytère. On trouve sur lui les *Observations du citoyen Abgrall élu en l'an VI au Conseil des Cinq Cents sur les causes de l'annulation de son élection*, de curieux détails qui m'ont servi pour la biographie publiée en juillet, dans la *Revue historique de l'Ouest*.

38. — HAMELIN (*Mathurin-Guy*), négociant à Morlaix, premier consul, c'est-à-dire premier juge au tribunal de commerce en 1776, et prieur consul, c'est-à-dire président de ce tribunal en 1780, signa le 13 novembre 1788, en qualité d'ancien échevin, la grande délibération de l'hôtel-de-ville de Morlaix pour le cahier des charges à remettre aux députés aux Etats de la province. Elu en 1789 *député suppléant des Sénéchaussées réunies de Lannion et Morlaix* aux Etats-Généraux, il n'eut pas occasion d'y siéger et je ne sais pas ce qu'il devint ensuite. Je n'ai pas encore pu retrouver non plus ni où, ni quand il est né et il est mort.

39. HARDY DE LA LARGÈRE (*Mathurin-François-Mathieu*), né à Vitré le 21 septembre 1729 d'une ancienne famille qui avait déjà fourni un procureur fiscal de cette ville en 1422 et qui portait des armoiries sur lesquelles les héraldistes ne sont pas d'accord, car MM. de Courcy et l'abbé Paris-Jallobert, lui en attribuent de fort différentes, était neveu d'un maire de Vitré, député aux États de Rennes en 1756. Maire, lui-même, de Vitré de 1780 à 1790, après avoir été procureur-syndic de la communauté en 1772, il siégea dans les dix sessions des États de Bretagne tenues en 1780, 1782, 1784, 1786, 1788 et février 1789 et eut spécialement pour mission, dans ces dernières, de « réclamer et soutenir les droits et intérêts du Tiers-État dans toutes les circonstances ». Il le fit à la satisfaction de ces commettants car il fut élu en avril 1789, *député de la sénéchaussée de Rennes* aux États-Généraux, après avoir fait voter par la communauté de Vitré un cahier des charges et doléances qui servit de cahier-type pour beaucoup d'autres, et signé le 14 février, avec les cinq autres commissaires des États de Bretagne, l'*Adresse du Tiers aux Bretons*. A Versailles et surtout à Paris, Hardy de la Largère ne tarda pas à modérer son enthousiasme et bientôt à se séparer complètement de ses anciens amis dont les excès, surtout en matière religieuse, effrayèrent son patriotisme mieux entendu. Aussi refusa-t-il en 1791 de signer l'*Adresse aux Bretons* rédigée par Expilly, et je trouve son nom au bas de la protestation de la Droite le 31 août 1791. Je ne sais s'il rentra à Vitré après la dissolution de l'Assemblée et je constate seulement qu'il mourut à Paris le 6 novembre 1792, peu après les massacres de Septembre. Deux de ses fils avaient déjà émigré : l'un d'eux est le père du général en retraite, Hardy de la Largère, né à Breslau en 1803. Un de ses cousins a été maire de Vitré sous la Restauration.

On a un beau portrait de Hardy de la Largère, gravé par Courbe d'après Perrin. Habit à brandebourgs : tenue militaire ; tête haute et figure magistrale.

40. HERVÉ (L'abbé *Guillaume*), né à Maël-Pestivier, le 1er juin 1729, fut d'abord premier vicaire puis recteur de la paroisse de Guiscriff, aujourd'hui du diocèse de Vannes, alors de celui de Cornouailles. C'est en cette qualité qu'il fut élu en avril en 1789, *premier député du clergé de Quimper* aux États-Généraux ; mais comme il allait atteindre la soixantaine, il se récusa sur son âge et fut aussitôt remplacé par le suppléant, l'abbé Loëdon de Keromen, recteur de Gourin. C'est ce qui explique pourquoi l'abbé Hervé ne figure sur aucune des listes publiées avant celle que j'ai donnée en 1885 dans la *Revue Hist. de l'Ouest*, mais les procès-verbaux de l'élection, conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine dans le fonds de l'Intendance, permettant de constater cette élection. Ayant signé en octobre 1791 la protestation de monseigneur Conen de St-Luc contre la constitution civile du clergé, il refusa peu après le serment schismatique et fut obligé de se refugier à Jersey où il paraît être resté jusqu'à l'époque du Concordat. Il se mit alors à la disposition de l'évêque du Morbihan et fut nommé curé du Faouët, où il mourut le 20 messidor an XIII, c'est-à-dire le 9 juillet 1805.

Cette notice est la première qui soit publiée sur l'abbé Hervé.

41. — HINGANT (L'abbé *Jacques-Nicolas*), né à Andel le 10 septembre 1745, sortait de l'une des anciennes familles du pays de Lamballe, et était recteur de sa paroisse natale, où son grand-père avait jadis fondé une maison de filles du Saint-Esprit, lorsqu'il fut élu, en avril 1789, *député du clergé de Saint Brieuc* aux États-Généraux. Très attaché à l'orthodoxie religieuse, il vota toujours avec la droite en matière ecclésiastique, bien qu'il eut quitté l'un des premiers l'ordre du clergé pour se réunir au Tiers, adhéra à l'*Exposition des principes* publiée par les évêques-députés, refusa le serment schismatique et signa la protestation du 12 septembre 1791 à la clôture de l'Assemblée. Forcé de s'expatrier, il se réfugia en Angleterre, et reprit possession de son ancienne paroisse après le concordat. Il mourut à Andel le 3 septembre 1822, après avoir été pendant près de cinquante ans recteur de cette paroisse.

On trouve sur lui une courte notice dans le recueil de l'abbé Tresvaux. Un de ses neveux, François-Marie-Joseph *Hingant*, né à Dinan en 1760 et conseiller au Parlement de Bretagne, lauréat de l'académie de La Rochelle en 1811, mort en 1827, est auteur d'un mémoire sur les *Baux à long terme* et d'une nouvelle intitulée *Le Capucin*.

Digitized by Google

42. — HUARD (*Etienne-Eusèbe-Joseph*), né à Saint-Malo le 9 septembre 1752, appartenait à une famille originaire du Cotentin dont une branche s'établit à Saint-Malo, par le mariage, en 1738, d'*Etienne Huard*, avocat au Parlement, et père du futur député, avec Jeanne-Cécile-Agathe *Dupuys*. Il se fit d'abord recevoir avocat, comme son père, mais ayant épousé en 1778, à Saint-Servan, Marie-Anne *Bodinier*, fille et sœur de négociants, il prit des intérêts dans la maison et se fit armateur lui-même. Elu *député de la sénéchaussée de Rennes* aux États-Généraux, en même temps que son beau-frère *Jean-Julien Bodinier* (voy. ci-dessus), était élu second suppléant, il concourt à la formation d'un comité du commerce dont il fut membre et prononça un discours pour défendre le système de l'importation exclusive des grains de la métropole dans les colonies. Peu après, il mourait à Versailles, à la fin d'octobre 1789, et le premier suppléant, *Varin*, alla le remplacer. Une tradition de famille me laisse à supposer que cette fin prématurée fut tragique et que Huard périt en duel, à la suite de discussions politiques, mais je n'en ai pas la certitude.

Il n'existe, à ma connaissance, aucune notice biographique sur ce député.

43. — HUNAULT (L'abbé *Julien-Mathurin*), né à Gennes en 1743, fut nommé recteur de Bille, avec le titre de doyen de Fougères, le 5 septembre 1786. Elu *député du clergé de Rennes* aux Etats-Généraux, il n'y fit pas grand bruit et emboita le pas derrière son confrère, l'abbé *Guillou*, dont j'ai parlé plus haut. Comme lui, il donne sa démission au mois d'août 1789 pour revenir dans sa paroisse, et ayant refusé, dix-huit mois plus tard, le serment schismatique à la constitution civile du clergé, il fut déporté en Espagne, où il se fixa, avec plusieurs de ses collègues, à Cindad-Rodrigo, ville épiscopale de la province de Léon. Revenu en France à l'époque du Concordat, il fut d'abord replacé dans son ancienne paroisse et devint, en 1804, curé de Saint-Aubin de Rennes, puis en 1808, curé de Notre-Dame. Il mourut à Rennes le 30 décembre 1816, vénéré de tout le peuple, car sa charité était inépuisable, et vendit un jour son lit, n'ayant plus d'argent, pour secourir un pauvre.

Cette notice a été composée à l'aide de celles de l'abbé Tresvaux et du *Pouille de Rennes*.

RENÉ KERVILER.

(*A suivre*).

OCTOBRE

A Paul Harel.

Octobre. — Les amours, les parfums et les chants,
Ceux qui faisaient l'avril, sont enfuis dans la brise ;
Et dans son lit d'azur clos de guipure grise,
Le soleil boude, et son deuil emplit les grands champs.

Le bois a l'air d'un mort et l'étang d'une tombe.
La Terre a froid, sentant nu son sein de granit ;
Et les feuilles, pour elle, — oh ! les feuilles sans nid ! —
Tombent, tombent ; voilà bien des jours qu'il en tombe.

Les halliers chevelus d'où pendent de longs jets
N'ont plus de noce en leurs alcôves de ramures ;
Puis l'oiseau qui s'exile ôte aux dernières mûres
Ses perles de corail et ses perles de jais.

Le coteau, dévêtu des pampres d'émeraude,
Morne et nu, se prolonge autant qu'un grand chemin,
Où se courbant, provende au dos, glanure en main,
Le loqueteux, — après la fourmi, — quête et rôde.

Seul à l'horizon noir le moulin blanc qui dort
Tend au vent qui fraîchit la croix de ses quatre ailes.
Les bluets sont partis aux seins des pastourelles ;
Des faucilles d'acier ont meurtri les blés d'or.

Brûlés par les avrils, comme les pâquerettes
Qu'effeuille un soir tombant, les cœurs sont défleuris,
Et les jeunes amants prennent aux vieux maris
Avec celles qui vont mourir leurs tombes prêtes

Les corbeaux vont fouiller le sol d'âpres coups d'œil.
Oh ! les merles, pleurez ! croque-morts, qu'on fossoye
Des trous aux passereaux dans les vieux nids de soie,
— Vous, pour qui vos habits noirs ne sont point un deuil.

Courez au trot de vos chevaux, les amazones,
Nouant vos longs cheveux qui flottent ; car, souvent,
La forêt se peuplant de spectres, par le vent,
Vos cheveux se prendraient au branchage des aulnes

Voici que s'assoieront les heureux, tous en chœur,
Tandis que vont languir de frileuses journées,
Sous les très vastes et très vieilles cheminées
Où flambent des tisons, tel qu'un amour au cœur.

HENRY CORMEAU.

LETTRES ET ARTS

Deux nouveaux portraits de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. — M. H. Bouchet vient de découvrir à la Bibliothèque nationale, dans la reliure d'un livre de prières, deux portraits peints de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Ces effigies, faites sur panneau d'acajou, sont, paraît-il, les deux seuls portraits d'après nature du roi et de la reine. Nous les reproduirons par la gravure dans un de nos plus prochains numéros.

Les monuments mégalithiques de Carnac. — Un décret, promulgué ces jours derniers, déclare d'utilité publique la conservation des monuments mégalithiques de la commune de Carnac (Morbihan).

Digitized by Google

En conséquence, l'Etat est autorisé à acquérir, soit à l'amiable, soit, s'il y a lieu, par voie d'expropriation, diverses parcelles de terrain situés aux lieux dits : le Ménec, Kermario.

Il sera pourvu au payement de ces acquisitions au moyen du crédit des monuments historiques et mégalithiques, inscrit au budget du ministère de l'instruction publique.

Dans un rapport qu'il adresse au président de la République et qui précède le décret, M. Spuller, ministre de l'instruction publique, expose les raisons qui l'ont déterminé à prendre cette mesure.

Les monuments depuis longtemps connus sous le nom de druidiques ou de celtiques, et que la science désigne aujourd'hui sous celui de mégalithiques, n'ont, depuis un demi-siècle environ, cessé de disparaître d'une manière constante et progressive : la qualité des matériaux qui les composent les désignait au choix des constructeurs, en même temps que leur emplacement était réclamé par la culture.

La commission des monuments historiques s'est vivement émue de la destruction de ces monuments, et elle a reconnu que le seul moyen de les conserver à la France et à la science était d'en faire, par l'acquisition, une propriété nationale.

Dans ces vues, le ministre de l'instruction publique institua en 1879, sous la présidence de M. H. Martin, une sous-commission à laquelle il donna pour mission de sauvegarder les monuments mégalithiques menacés, et il obtint du Parlement, en 1882, qu'un supplément de ressources fût, à cet effet, inscrit au crédit des monuments historiques.

Immédiatement on dirigea ses efforts surtout vers les grands centres mégalithiques de la Bretagne, et plus particulièrement vers celui de la commune de Carnac (Morbihan). Depuis cinq ans, l'administration a ainsi réalisé dans cette commune, à l'amiable ou à la suite d'expertises contradictoires, toutes les acquisitions dont les conditions lui ont paru pouvoir être acceptées, et l'Etat se trouve aujourd'hui en possession de la plus grande partie des monuments qui constituent l'important groupe de Carnac.

Mais les exigences des propriétaires se sont augmentées peu à peu, en raison du désir que montrait l'Etat d'acquérir la totalité de ces monuments ; c'est pourquoi, en présence des prétentions excessives des uns ou du refus formel opposé par les autres aux propositions qui leur ont été faites, le ministre se voit désormais contraint d'abandonner tout espoir d'arriver à une entente amiable et dans la nécessité d'avoir recours à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

—

Une lettre inédite de La Tour d'Auvergne. — Voici une très belle lettre que La Tour d'Auvergne, qui signe « ancien capitaine de grenadiers, retiré à Passy, » adressait au baron de Butré. Cette lettre du premier grenadier de France vient d'être retrouvée dans le grenier d'un vieil original :

Passy, le 8 pluviôse an VIII de la République française. (28 janvier 1800).

« J'ai reçu, mon cher Butret, avec une joye inexprimable, le précieux témoignage de votre souvenir. Je sens comme je le dois le prix de tout ce que vous me dites d'obligeant à l'occasion de ma nomination à la place de législateur. Vous ne serez nullement étonné que j'aye préféré l'obscurité dans laquelle j'aime à vivre au sort de ceux qui ambitionnent de frapper les regards du public. Les faibles ressources que j'ai trouvées dans mes talents pour occuper une place aussi relevée m'ont parfaitement secondé pour me déterminer à ne la point accepter.

« La faveur, la fortune, l'éclat des rangs et des honneurs ne m'ont jamais ébloui. Je me suis toujours tenu à la place où la Révolution m'a trouvé et l'ai gardée, comme le soldat fidèle conserve le poste d'honneur qui lui est confié. Mon âge et mes infirmités m'ayant mis hors de la lice, je vis maintenant ici dans la retraite et dans la plus profonde obscurité, rendant aux sciences et aux lettres un culte secret ; mais, comme il fallait que je me déclarasse d'une faction, j'ai choisi celle de l'antiquité.

« Je continue, en conséquence, mes *Recherches sur les origines gauloises....* »

Sa retraite ne devait pas être de longue durée, puisque cinq mois après avoir écrit cette lettre il tombait mortellement frappé à Oberhausen.

—

Périodiques. — La *Revue des Traditions populaires* du 25 septembre : Berceuses et rimaillettes bretonnes par l'abbé J. M. Abgrall. — La *Revue Bleue* du 24 septembre. — Carnac, impressions et souvenirs par Adolphe Badin.

—

Annuaire des Traditions populaires. — La Société des traditions populaires vient de publier son premier annuaire sous la forme d'un joli volume in-18 imprimé sur papier teinté. Dans la table des matières nous relevons les morceaux suivants qui intéressent tout particulièrement nos lecteurs : *Le cimetière des Saints*, à Laurivoaéré (Finistère) légende bretonne, par L. F. Sauvé ; les *Trois tambours*, chanson de la Haute Bretagne, recueilli par Paul Sébillot et Julien Tiersot ; la *Princesse enchantée*, conte breton, recueilli par F. M. Luzel ; *Saint Julien l'Hospitalier*, gwerz du pays de Tréguier, recueilli par N. Quellien.

—

AVIS A NOS LECTEURS

La *Revue* prépare pour Noël prochain un numéro qui sera consacré tout entier aux Noëls bretons et angevins.

Ce numéro sera illustré par les premiers artistes de l'Association bretonne-angevine et paraîtra le 20 décembre.

Les personnes qui connaîtraient de vieilles légendes ou de vieux airs se rapportant à la Noël en Bretagne et en Anjou sont priées de nous les communiquer sans retard.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. etstér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 22 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 OCTOBRE 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

CHARLES LOYSON.

Le dernier numéro de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* nous a donné une étude biographique, pleine d'émotion et d'intérêt, sur un jeune poète angevin, tombé à vingt-deux ans sous la balle d'un imbécile, comme l'a dit Jules Janin. Nul ne peut savoir quelle gloire littéraire était réservée à Dovalle. S'il est permis d'augurer de l'avenir d'un écrivain par l'éclat de ses débuts, on peut affirmer que Charles Dovalle eût pris place parmi les premiers dans cette pléiade d'hommes illustres dont M. Eugène Bonnemère a rappelé les noms principaux.

« Les poètes d'alors, dit-il, — je ne nomme que la « jeunesse et je passe sous silence ceux qui siégeaient à l'Académie, — s'appelaient Lamartine, « Casimir Delavigne, Béranger, Victor Hugo, de « Vigny, A. de Musset... Je pourrais citer encore « Sainte-Beuve, Soumet, Aug. Barbier, Emile et « Antony Deschamps, sans parler de ceux qui moururent au début de leur vie, Hégésippe Moreau, « Elisa Mercœur et Charles Dovalle... »

Pourquoi notre cher et éminent confrère n'a-t-il pas à ces trois derniers noms ajouté celui de Charles Loyson, mort aussi lui en pleine jeunesse, en plein talent, au moment où ses écrits allaient le mettre au niveau des plus célèbres comme poète, comme critique, comme polémiste ? Sans doute, c'est qu'en 1820, date qui sert de point de départ à l'énumération de M. Bonnemère, Loyson mourait déjà, et n'aurait pu prendre rang dans cette brillante série qu'à titre de précurseur; et, en effet, Charles Loyson fut un précurseur.

C'est une belle et touchante figure que celle de ce jeune homme, disparu à vingt-neuf ans qui a vu la mort arriver vers lui chaque jour, pas à pas, et qui n'a jamais fait entendre un seul murmure, une seule plainte; qui l'a attendue avec une résignation, non pas philosophique, — le mot ne serait pas vrai, — mais toute chrétienne : le philosophe affecte l'impassibilité; le chrétien, lui, n'est pas stoïque; il ne peut s'empêcher de pleurer ses rêves de gloire, ses amis, ses parents, son pays natal; mais ses pleurs n'ont jamais noyé son sourire, et ses pressentiments n'altèrent point la sereine gaîté de son âme.

..... Dans ce funèbre enclos,
J'aime à choisir la place où m'attend le repos :
Pour moi, cette pensée a je ne sais quels charmes...
(*Les souvenirs de l'enfance*).

La *Revue* devait bien quelques pages à cet écrivain charmant, à ce poète aimable que Sainte-Beuve a placé comme « un juste intermédiaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché « de ce dernier par l'élévation et le spiritualisme « habituel du sentiment. »

Charles Loyson naquit à Château-Gontier, une des villes principales du vieil Anjou, aujourd'hui sous-préfecture du département de la Mayenne. Son acte de baptême nous donne la date de sa naissance : « Le treizième jour de mars 1791, a été baptisé par « nous, vicaire soussigné, Charles, né de ce jour, fils « de Julien Loyson, sellier, et de Théodore-Sainte « Le Suc, son épouse. » Notre poète eut une sœur, à laquelle il porta toujours la plus vive affection, et trois frères : l'aîné s'était fait soldat et fut tué à l'armée vers la fin des grandes guerres de l'Empire; l'autre devint médecin et mourut vers 1850 à Paris; le troisième, à l'exemple de Charles, suivit la carrière de l'enseignement; il exerça longtemps les fonctions de recteur de l'Académie de Pau et mourut en 1852 dans cette ville, laissant une fille qui embrassa la vie religieuse, et deux fils, tous les deux célèbres aujourd'hui, l'un qui est professeur d'éloquence sacrée à la faculté de théologie de Paris, et l'autre qui devint le Père Hyacinthe.

Digitized by Google

Charles Loyson apprit à lire et à écrire dans sa ville natale, et, de ces premières études enfantines, il a toujours gardé le souvenir; il le rappelle, en vers touchants et familiers, à son jeune ami Auguste Bachelier, qui essayait de lui faire espérer une guérison prochaine :

... Viens plutôt, montre-moi ces lieux de ma naissance,
D'où m'a presque toujours banni mon triste sort.
Respirons cet air pur, dont l'heureuse puissance
Doit me rendre la vie ou m'adoucir la mort.
O jours de mon printemps, ô mes jeunes années!
Sous un ciel étranger roses, hélas! fanées,
Allez-vous refleurir sur cet aimable bord
Où mon œil, enchanté par mille doux prestiges,
De moi-même en tous lieux retrouve les vestiges?

Voici l'humble atelier où mes pauvres parents,
Pour nourrir leur famille ont travaillé trente ans.
C'est ici qu'une vieille, en son ample grimoire,
Me fit, la verge en main, déchiffrer l'alphabet;
Oui, je crois voir encor, plein d'un effroi secret,
Et sa longue béquille, et cette antique armoire
Qui cachait de Midas le terrible bonnet.
Dans ce réduit voisin, plus grand et plus habile,
On façonna mes doigts au bel art de Cadmus,
Comme moi, cher ami, disciple peu docile,
C'est là que nos deux cœurs se sont d'abord connus....

(*Les souvenirs de l'enfance*).

Un ancien professeur du collège de Beaupreau, l'abbé Blouin, que la Révolution avait arraché à sa chaire, avait eu l'occasion de connaître à Château-Gontier le père de notre poète; il avait été frappé des heureuses dispositions de l'enfant et il engagea M. Loyson à mettre son fils au collège de Beaupreau dont la réputation s'étendait dans toutes les provinces de l'Ouest; le père se laissa persuader et Charles entra à Beaupreau où il fit les plus brillantes études. Il est vrai de dire que bien souvent les triomphes modestes du collège sont le présage de ceux qu'on obtiendra plus tard dans les luttes de la vie; et les *forts en thème* dont il est plaisant et facile de se moquer, pour peu qu'ils aient l'amour du travail et la volonté d'arriver, et qu'ils ne se laissent pas aller à cette paresse énervante qui tue les intelligences les plus robustes, garderont au milieu du monde la place qu'ils avaient parmi leurs condisciples.

Charles Loyson a laissé au collège de Beaupreau un souvenir qui est resté longtemps vivace et qui n'est pas encore effacé; son nom a sa page d'honneur dans l'histoire du collège angevin, dont les archives gardent précieusement quelques-uns des essais littéraires et poétiques du jeune écolier. Il eut pour professeurs les hommes les plus distingués et les plus expérimentés dans l'art d'enseigner la jeunesse; je n'en citerai que deux : l'abbé Drouet, qui devait quelques années plus tard fonder le collège de Combrée, devenu si célèbre dans la région; et M. Boutreux, frère aîné du malheureux jeune homme, plein de talent et d'avenir, qui joua un des premiers rôles dans la conspiration du général Mallet, et fut, le 30 janvier 1813, fusillé dans la plaine de Grenelle.

M. Boutreux était professeur de rhétorique; Charles Loyson, à peine âgé de quatorze ans, avait dans cette classe, pour camarade et pour rival, un jeune écolier de quinze ans, nommé Angebault, qui devint plus tard évêque d'Angers et qui garda toujours de son collège le plus doux souvenir. Un jour, pendant son épiscopat, un brave curé qui avait été leur condisciple, eut l'heureuse idée de présenter à son évêque une liste constatant les places obtenues en 1805, par les rhétoriciens, dans une composition de version latine. Cette pièce intéressa vivement l'évêque qui sentit revivre son enfance en revoyant les noms de ses anciens camarades, dont la plupart, hélas! avaient déjà disparu. La liste était signée du professeur Boutreux et l'élève Angebault y figurait au second rang; il n'avait au-dessus de lui, dit l'historien du collège, qu'un seul nom, celui du plus fameux joûteur qui ait passé au collège de Beaupreau, le nom de Charles Loyson. « Du reste, fit remarquer l'évêque, les autres « listes de composition n'ont jamais varié pour nous « deux. »

Notre jeune écolier réalisa toutes les espérances qu'on avait fondées sur lui. En quittant le collège, à peine adolescent, il voulut à son tour enseigner aux autres ce qu'il avait si bien appris. A dix-sept ans il professait les humanités et à dix-huit ans on le voit occupant la chaire de rhétorique, à Doué, petite ville du Saumurois, dont le collège reprenait alors un nouvel éclat et qui se souvint longtemps de l'enseignement de Charles Loyson. Malgré ses brillants succès dans le professorat, il sentait le besoin de compléter ses études classiques. Perdu, au fond d'une province, sans ressources de livres et de maîtres, ce dessein eût été irréalisable; il sollicita et obtint la faveur d'entrer à l'Ecole normale. Il avait vingt ans. Tous ses condisciples, entre autres Victor Cousin qui fut jusqu'à la mort son ami intime, furent vivement frappés du développement rapide et continu de son esprit. Il fut bientôt nommé répétiteur de l'Ecole, puis chargé d'enseigner les humanités au lycée Bonaparte. En 1813, il soutint d'une façon éclatante ses deux thèses pour le doctorat ès-lettres. Sa thèse latine était intitulée : *De definitione*; et sa thèse française : *De la manière de traduire les poètes anciens*. Charles Loyson était expert en cette matière; les études qu'il nous a laissées sur Tibulle, son auteur favori, et les quelques élégies de ce poète qu'il a traduites en beaux vers prouvent le sentiment profond qu'il avait de la littérature antique et de la poésie.

La Restauration arriva, le poète qui avait vu l'invasion et ses horreurs, salua avec empressement la Restauration et chanta le retour de Louis XVIII dans une ode sur la *chute du tyran*, qui attira sur lui l'attention des littérateurs éclairés et surtout les applaudissements des poètes les plus en vogue. Chargé, au mois d'août 1814, de prononcer le discours d'usage à

Digitized by Google

la distribution des prix du lycée Bonaparte, devenu lycée Bourbon, il n'oublia pas de faire l'éloge du roi et de sa famille, mais il le fit avec dignité, sans adulation et sans flatterie.

Le talent facile et varié de Loyson avait trop besoin d'expansion, son ardeur au travail était trop grande pour qu'il demeurât confiné dans une classe de collège. Il devint collaborateur du *Journal des Débats* et du *Journal général de France*, où écrivaient les hommes les plus en vue dans le domaine de la politique et de la littérature; il s'y fit, dès le début, remarquer par des articles littéraires marqués au coin d'une érudition profonde et d'une critique fine et délicate. Grâce à la protection de Royer-Collard et de Guizot, il entra dans l'administration, où il fut nommé chef du secrétariat à la direction de la librairie. Mais le 20 mars arriva; Loyson perdit son emploi; et comme sa santé se trouva déjà fort altérée, il quitta Paris et revint dans son pays natal où il consacra ses loisirs forcés à servir par ses écrits la cause royale; l'une de ces brochures qui a pour titre *sur la déclaration de la Chambre des députés*, parut à Angers pendant les *cent jours*. Au retour de Louis XVIII, Loyson revint à Paris; il fut nommé chef de bureau au ministère de la justice et, en même temps, maître de conférence à l'Ecole normale, avec son ami Victor Cousin.

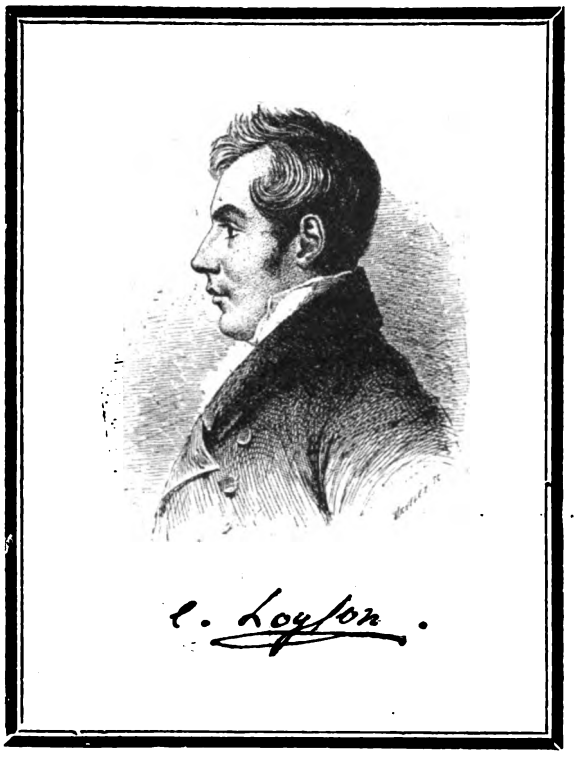

PORTRAIT DE CHARLES LOYSON
D'après une eau-forte de Léopold Flameng

Malgré l'espoir que pouvait faire naître dans le cœur des citoyens le rétablissement de la monarchie, l'époque était critique; l'avenir faisait peur; les armées étrangères souillaient encore le sol de la patrie, et les souverains alliés ne parlaient rien moins que du démembrement de la France. Le patriotisme du jeune Angevin s'indigna et, le 23 septembre 1815, il fit paraître quelques pages intitulées *De la conquête et du démembrement d'une grande nation etc.* Dans cet opuscule de seize pages, dont le cadre était neuf et ingénieux, l'auteur soutenait avec force, avec éloquence, les droits imprescriptibles de l'indépendance nationale. Cette brochure obtint un grand succès, et nous aimons à penser que ces lignes et celles qu'elles purent inspirer à d'autres écrivains vraiment français, ne furent pas sans quelque influence sur les résolutions politiques d'alors.

Fatigué par tant d'émotions si diverses, par tant de travaux auxquels il devait suffire, il vit de nouveau sa santé, si délicate malgré l'apparence de la force, s'altérer de plus en plus : il avait beau réagir, il vit un moment où il dut songer à prendre quelques mois de repos; il sentait déjà profondément les atteintes du mal qui devait l'emporter à la fleur de l'âge et il ne se faisait guère d'illusions, bien qu'il eut de temps à autres quelques échappées d'espérance, comme on voit parfois poindre un rayon de clair soleil dans les jours les plus brumeux de novembre. Il se rendit donc à Château-Gontier pour respirer un peu l'air natal. Avec quelle joie douce, avec quelle émotion tendre et caressante, il salue ce petit coin de terre qui garde toujours une parcelle de notre cœur !

L'AIR NATAL.

—

Te voilà, doux pays, témoin de ma naissance,
Voilà tes champs, tes prés, tes ombrages épais,
Et ton fleuve si pur, et tes vallons si frais !
Mais, hélas ! qu'as-tu fait des jeux de mon enfance ?
M'as-tu gardé, dis-moi, nos plaisirs, ma gaîté,
Un cœur exempt des soins, ma joie et ma santé ?
Beaux lieux où je suis né, me rendez-vous la vie ?
Est-il vrai qu'en effet ce ciel de la patrie,
Qui dans leur fleur naissante a vu nos jeunes ans
Cet air, ces eaux, ces fruits, nos premiers aliments,
Cette nature enfin, étrange sympathie !
Par des liens cachés à la nôtre assortie,
Lorsque d'un mal cruel nous sentons la langueur,
Puissent ressusciter notre antique vigueur,

Digitized by Google

Reveiller ces esprits qui se meuvent à peine,
Faire d'un sang plus pur bouillonner chaque veine
Et, de la vie en nous ranimant les ressorts,
Rendre à l'esprit la flamme et ses forces au corps ?...

Permettez-moi de citer encore quelques vers de cette touchante pièce qui rappelle par moments certaines élégies d'André Chénier dont les vers étaient alors inconnus et que Charles Loyson fut le premier à saluer trois ans plus tard.

...Dieu ! sur des bords lointains ne placez point ma mort !...
...Mais, né dans ces beaux lieux, que dans ces lieux je meure;
Dans ce temple sacré qui touche ma demeure,
Que de l'airain plaintif les tristes tintements
Annoncent de mon cœur les derniers battements.
A ces sons, entendus de tout le voisinage,
Plus d'une bonne vieille, oubliant son ouvrage,
Et laissant un moment reposer son fuseau,
Viendra sur mon linceul pencher le saint flambeau.
Mais lorsque sur la porte on aura mis ma bière,
Chaque passant près d'elle un moment arrêté,
Secouant un rameau dans l'eau sainte humecté,
Prononcera tout bas une courte prière;
Même les étrangers, en voyant un long deuil
Jusqu'au dernier asile escorter mon cercueil,
Pleureront ma jeunesse et sa fleur moissonnée ;
Une mère plaindra ma mère infortunée,
Et quelques vers peut-être iront dans l'avenir,
Gravés sur mon tombeau, porter mon souvenir !....
. . . . . .
Mais quel que soit le sort qui m'attend en ces lieux,
Pour vivre et pour mourir également propices,
Mes désirs sont contents et je rends grâce aux cieux...
Beaux lieux hâtez-vous donc : de toutes vos délices
Hâtez-vous de combler et mon cœur et mes yeux,
Soit qu'au mal qui m'accable à la fin je succombe,
Soit que le ciel me garde encor de longs moments.
Ou j'obtiendrai par vous la fin de mes tourments,
Ou vous m'embellirez le chemin de la tombe.

Les quelques mois que Charles Loyson passa dans sa famille, il les consacra à se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise dont il avait besoin pour quelques travaux projetés, et à préparer plusieurs ouvrages qu'il fit paraître plus tard. De retour à Paris, il prit part, en 1817, au concours de poésie ouvert par l'Académie française. Ce concours est à signaler. Ce fut l'un des plus mémorables dont les annales académiques aient consigné le souvenir, et par le mérite des poésies qui briguèrent les récompenses et par les noms des concurrents. Le sujet était le *Bonheur de l'étude*. Le prix fut partagé entre Pierre Lebrun et Xavier Boniface de Saintine; Charles Loyson eut l'accessit et Casimir Delavigne une mention honorable; la princesse de Salm mérita aussi une mention particulière; mais le fait le plus remarquable de cette joûte poétique fut la première apparition dans le monde littéraire de celui qui pendant près de soixante-dix ans, devait nous éblouir des feux éclatants de son génie : Victor Hugo, à peine âgé de quinze ans, avait concouru et son œuvre avait été mentionnée en pleine séance académique.

Quant à Charles Loyson, la partie du rapport qui le concerne est trop à sa louange pour que nous ne la reproduisions pas dans cette Revue : « Vous savez « déjà, messieurs, disait le secrétaire perpétuel, que « le numéro 45 a obtenu l'accessit. Il porte pour épi« graphe : *Me vero primum dulces ante omnia « musæ.* Cet ouvrage a beaucoup plus d'étendue que « n'en ont ordinairement les pièces de concours. L'au« teur a trop souvent confondu le bonheur que pro« cure l'étude avec les sciences qui peuvent en être « l'objet, ce qui l'a entraîné dans de longues digres« sions; mais plusieurs de ces digressions présentent « des morceaux très brillants qui prouvent que l'au« teur est familiarisé avec les hautes pensées et les « grandes images... De tous les ouvrages du con« cours, c'est peut-être celui où l'on trouve le plus « de verve. De simples retranchements auraient vrai« semblablement suffi pour lui mériter l'honneur de « balancer ou de partager les suffrages qui ont dé« cerné le prix. La lecture qu'on entendra de plu« sieurs morceaux fera sans doute éprouver au pu« blic les mêmes regrets qu'a éprouvés l'Académie, « en voyant qu'un athlète aussi vigoureux a consu« mé ses forces à dépasser le but auquel tant d'autres « n'ont pu atteindre, ce qui est également le man« quer. »

(A suivre) F. E. ADAM.

L'ANGEVINE

LA VEUVE

I.

Le cimetière de la Miséricorde est à Nantes ce que le Père-Lachaise est à Paris : l'Elysée mortuaire des riches et des gens comme il faut. Les plus grands noms de la Bretagne et de la Vendée militaire sont là, couchés sous les ci-gît des pierres tombales, à l'ombre des cyprès et des saules. Les abords de la Miséricorde sont aussi lugubres que ceux du Père Lachaise. Ici c'est la place de la Roquette où l'on guillotine : là-bas, c'est la place Viarmes où l'on dresse l'échafaud. Mêmes petites rues noires, bordées de maisons basses où les marchands de vin et les marbriers guettent les convois sur le seuil des portes.

Pourtant Miséricorde a deux avenues charmantes. Je veux parler de ce passage étroit, grillé et gardé à ses extrémités, qui part du théâtre de la Renaissance et se divise vers le milieu en deux bras qui aboutissent au cimetière.

Là, point de bouchons ni de marchands d'insignes funérair s. Rien que de jolies petites maisons de ville, construites en bordure, bien alignées, adossées l'une à l'autre, ayant le pied dans des plates-bandes de roses et la tête noyée dans l'ombre des grands arbres, et

Digitized by Google

respirant l'aisance par toutes les fenêtre de leur blanche façade.

Quand vous passez, vers le soir, dans ces avenues sablées d'or fin, je ne sais quelle odeur de vie vous monte à la tête ; les oiseaux chantent, l'angelus vous envoie ses bouffées d'air sonore, les roses épanouies vous disent d'aimer ; quelques pas de plus... et vous êtes au cimetière.

Entrez-y. Le premier nom qui vous frappe est celui de Cambronne. Ce nom à l'air d'une ironie, d'une insulte à la mort. Cambronne ici ! Vous oubliez le général pour songer à Waterloo. Et pourtant c'est bien là qu'il dort. Son tombeau a la simplicité d'un lit de camp: un cyprès, une pierre de marbre noir debout, et sur cette pierre, traversé d'une épée, ce nom de Cambronne qui dit tant de choses. C'est avec les grands souvenirs que cette tombe évoque que l'on entre au cimetière de Miséricorde.

Jusque vers la fin du règne de Charles X. on remarquait tous les dimanches, parmi la foule qui va vi

siter ses morts, une femme en cheveux blancs enveloppée dans un voile de crêpe, les mains pleines de fleurs, tantôt seule, le plus souvent au bras d'un jeune commandant de hussards. En passant devant la pierre de Cambronne, la veuve faisait un grand signe de croix, l'officier le salut militaire ; et tous deux, à travers un dédale de petits chemins bordés de tombeaux toujours fleuris, allaient s'agenouiller au pied d'une croix de marbre noir, sur laquelle étaient gravés ces simples mots en lettres d'or :

MORT POUR LA RÉPUBLIQUE

1760-1792

Quel était ce héros ou ce martyr à qui sa veuve et son fils rendaient un culte si fidèle ! Ecoutez son histoire, c'est encore une page détachée des fastes de la guerre civile.

II.

Le comte de Saint-Laurent avait fait, à côté de Bonchamps, la guerre de l'indépendance des États-Unis, sous les ordres de Lafayette, et s'était retiré, après la campagne, dans un petit château qu'il possédait entre Liré et Champtoceaux. Il y vivait seul, parmi ses chiens et ses domestiques, ennuyeux, ennuyé, ne sachant que faire de ses journées et ne voulant pas entendre parler de mariage, tant il avait peur d'y laisser sa liberté. C'était un des plus beaux gentilhommes de la contrée, mais une nature franche, presque sauvage, aimant ses aises et quelque peu blasé sur l'article de la femme ; aussi, quand un de voisins avait l'air de lui jeter sa fille dans les jambes, il feignait de ne pas comprendre et répétait à tous propos : Moi, depuis que je suis entré dans la quarantaine (il avait alors trente-deux ans), j'ai juré de rester garçon.

Mais, comme dit le proverbe, il ne faut jurer de rien.

Un jour, au moment où il s'y attendait le moins, le comte tomba bêtement dans les rêts de l'amour. Il était à la chasse et battait inutilement les bois depuis le matin, lorsqu'il rencontra par dessus une haie, deux grands yeux clairs qui le regardaient de l'air effaré d'une biche surprise.

C'était une jeune paysanne de dix-sept à dix-huit ans, une de ses fermières, qui ramassait du bois mort.

Quel beau brin de fille ! pensa le comte.

Et il rentra au château tout troublé, tout ému, cherchant à reconstituer par l'imagination la gracieuse physionomie de la pastoure.

Il était pris du mal d'aimer, mais si bien pris que durant la semaine suivante il en perdit le sommeil et l'appétit, et que, n'y pouvant tenir, il alla bravement un soir, offrir à son fermier de prendre la petite à son service.

— Elle est bien jeune et bien novice, notre Jeanne, Monsieur le comte ; cependant, si elle fait votre affaire, vous pouvez l'emmener.

Et voilà Jeanne installée au château.

C'était un beau brin de fille, en effet, grande et forte, ronde de poitrine, la peau blanche, les traits réguliers, des yeux si grands qu'on ne voyait qu'eux dans sa figure, avec cela un petit air sauvage qui lui allait à merveille. Jeanne ne demandait qu'à être dégrossie pour faire une délicieuse soubrette.

En quelques jours elle fut au courant du service, et il fallait voir si elle trottait par les chambres, du grenier à la cuisine et de la basse-cour au moulin. On eût dit qu'elle se sentait aimée et qu'elle voulait mériter par son zèle l'amour et les attentions délicates que le comte avait pour elle. Car il ne quittait plus le châ-

Digitized by Google

teau depuis que Jeanne y était entrée. Adieu la chasse et les promenades à travers bois ! Tout le long du jour il était là qui tournait machinalement autour de la jeune fille, cherchant ses grands yeux clairs qui, par dessus la haie, l'avaient frappé au cœur, lors de leur première rencontre, et ne sachant comment s'y prendre pour lui parler d'amour, lui qui avait toutes les hardiesses auprès des femmes de son rang.

Sur ces entrefaites il tomba gravement malade. Ce fut Jeanne qui le soigna toute seule, sans le secours de parents ni d'amis, et qui le remit sur les jambes, moins avec les ordonnances du médecin qu'avec le charme de sa gracieuse personne.

D'heure en heure, elle montait dans la chambre du comte, entrait sur la pointe du pied, écartait d'une main légère les rideaux de son lit et passait le bout de son nez pour voir si son maître dormait. Dans ce cas, elle se retirait doucement et fermait la porte sans bruit. Mais s'il avait les yeux ouverts, elle allait droit au feu, et, avant même qu'il eût demandé quelque chose, elle prenait le pot de tisane et lui donnait à boire.

Le comte, ému de tant de prévenances, commença par lui dire merci avec des regards pleins de tendresse; puis il se hasarda à lui prendre la main et à la porter à sa bouche ; enfin, quand il fut convalescent et qu'il put aller et venir dans sa chambre, il lui dit un jour ce mot qui depuis si longtemps lui brûlait les lèvres : « Je vous aime ! »

Jeanne, en entendant ce mot-là, rougit comme une cerise mûre et baissa la tête.

— Mais oui, ma petite Jeanne, je vous aime, je vous adore !... c'est vous qui m'avez sauvé la vie.

— Oh ! monsieur le comte ?...

— En disant cela, il l'avait prise par la taille et avait voulu l'embrasser.

Elle s'était sauvée, mais la tasse qu'elle tenait à la main était tombée par terre, en sorte qu'en se baissant pour en ramasser les débris, elle avait laissé voir, par dessous son jupon de laine, une jambe d'un dessin adorable, et qui eût fait envie à plus d'une marquise.

Le comte, alors, avait perdu la tête ; saisissant la jeune fille à bras-le-corps, dans un rapide élan d'amour, il l'avait serrée si étroitement contre son cœur, qu'elle avait jeté un cri et s'était évanouie.

III.

A partir de ce jour là, Jeanne devint la maîtresse du comte : maîtresse au petit pied, servante humble et soumise, qui, loin de s'enorgueillir de partager le lit de son maître, était presque honteuse d'avoir gagné ses faveurs.

Le comte s'apercevait bien de sa gêne et faisait tout pour la combattre, Quand il la voyait triste et songeuse, il s'approchait doucement, la prenait sur ses genoux et lui disait entre deux baisers :

— Pourquoi pleures-tu, ma Jeanne?

— Je ne sais pas, répondait-elle.

Elle le savait bien, mais elle n'osait pas le dire, de peur de le blesser.

— Ne dis rien, continuait-il, quand tu m'auras donné un fils, je te ferais comtesse !... Tu vois ce château, ces jardins, ces prairies ! eh bien ! tout cela est à toi en espérance, puisque tu es ma seule passion, mon unique amour; mais je te le donnerai un jour de la main droite, devant les hommes et devant Dieu. N'est-ce pas, ma Jeanne, que tu seras heureuse le jour où tu deviendras la comtesse de Saint-Laurent ?

— Oh ! oui, bien heureuse !...

Et la chère petite embrassait son maître comme pour du pain.

Cependant, elle était entrée dans son sixième mois de grossesse. Impossible de cacher sa position. On jasait fort aux alentours ; naturellement les soupçons tombèrent sur le comte.

Un jour qu'il était allé rendre visite au seigneur d'un château voisin, celui-ci le retint à déjeuner et le plaisanta tout haut sur sa femme de chambre :

— Hé ! hé ! mon cher comte, tout bon chien chasse de race, et je comprends que vous ayez voulu vous procurer de la graine de Saint-Laurent.

Le comte se leva de table et sortit furieux. C'était la première fois qu'un compliment de cette sorte — et Dieu sait pourtant s'il en avait reçu dans sa vie ! — lui faisait monter le sang à la joue. Quelle meilleure preuve que son amour pour Jeanne n'était pas un vulgaire caprice ! De ce jour-là il ne sortit plus de ses terres et donna tout son temps à sa maîtresse qui bientôt mit au monde un fils.

— Allons, te voilà comtesse, ma chère petite Jeanne, puisque tu viens de me faire un vicomte, embrasse-moi.

Et la jeune mère lui passa ses deux bras autour du cou et lui dit tout bas : merci ! en versant un torrent de larmes.

Jamais le comte n'avait été si heureux.

Pourquoi faut-il que Dieu ait terminé cette idylle par un drame ?

IV.

Devenue mère, Jeanne s'est transfigurée. Ce n'est plus la timide paysanne qui tremblait hier comme une colombe sous le regard du comte ; c'est la femme à qui le mystère de la vie vient d'être révélé, et qui se fait un honneur et une force de son titre de mère.

Son fils a été baptisé et reconnu ; il s'appelle Hector de Saint-Laurent, comme son père. C'est tout ce

Digitized by Google

que demandait Jeanne ; il lui semble qu'elle est maintenant la femme légitime du comte : elle n'obéit déjà plus comme un esclave, et si elle ne commande pas encore, c'est qu'elle adore son amant, qu'elle est heureuse de faire ses caprices, d'aller au-devant de tous ses désirs, et qu'elle ne songe pour le moment qu'à ses devoirs de mère. Et quelle joie d'allaiter son fils, de lui sourire, de mordiller ses petites mains, ses petits pieds, de le bercer sur ses genoux pour l'endormir, et, quand il est couché dans son lit de dentelles, de veiller sur lui et d'accourir à son moindre cri !

— Je suis trop heureuse ! dit-elle souvent au comte, et j'ai comme un pressentiment que cela ne durera pas.

— Que tu es folle de te mettre ainsi des idées noires en tête !

— Vous verrez, mon ami.

Il le vit, en effet. Depuis quelque temps une grande agitation régnait sur les bords de la Loire ; les curés vendéens montaient la tête aux paysans avec l'arrestation du roi et de la famille royale et les excitaient à la révolte. La misère était à son comble dans les villages et dans les villes, et le dimanche, à la sortie de la messe, on ne voyait sur la place publique que des figures sombres.

...Il rencontra par dessus une haie deux grands yeux clairs... (page 353)

Tout à coup le bruit se répand, rapide comme une traînée de poudre, que les gars du Bocage ont refusé la conscription. C'est à Saint-Florent-le-Vieil que s'est élevé ce nuage noir, et voilà que, poussé par un vent d'orage, il a déjà couvert tout le pays des Mauges.

Malgré lui, le comte prête l'oreille à ces cris de révolte. Cette insurrection l'inquiète. Pourvu qu'il ne soit pas obligé de tirer l'épée. Que ferait-il si les paysans ?... Bah ! savent-ils seulement du côté de Beaupreau que le comte de Saint-Laurent existe ?

Ils le savaient si bien qu'un matin du mois de mars 1793 ils se présentèrent en grand nombre devant le château, en poussant des cris terribles.

Aussitôt Jeanne court à la fenêtre, et, prise de peur à l'aspect de ces hommes armés de fourches et de bâtons :

— Ah ! mon Dieu, s'écria-t-elle, Hector, sauve mon fils, voici des brigands !

Vainement le comte veut la rassurer ; ces figures fauves lui ont causé une telle épouvante qu'elle a pris son enfant dans ses bras et s'est sauvée comme une folle.

Alors le comte descend dans la cour, fait entrer les paysans et leur dit :

— Mes amis, que me voulez-vous ?

— Nous venons vous chercher pour vous mettre à notre tête.

— Et pour qui donc vous battez-vous ?

— Pour Dieu et le Roi.

— Nous avons tous le même Dieu, mais vous savez que le Roi est mort ?

— Précisément, nous voulons le venger.

Digitized by Google

— Et quels sont vos chefs !

— Cathelineau, d'Elbée, la Rochejacquelein, Bonchamps.

— Je connais Bonchamps, c'est un de mes anciens compagnons d'armes. Et combien êtes-vous avec eux ?

— Nous sommes vingt mille aujourd'hui, nous serons cent mille demain.

— C'est bien, mes amis, rentrez chez nous, demain j'enverrai ma réponse à Bonchamps.

Il l'attend encore.

Ei les paysans se retirèrent, visiblement désappointés par les hésitations du comte.

En les voyant partir, Jeanne, qui durant tout ce dialogue, s'était tenue cachée dans l'embrasure d'une fenêtre, descendit l'escalier quatre à quatre, et, toute tremblante encore, entraîna le comte dans le salon et lui dit à brûle-pourpoint :

— Que te voulaient-ils ?

— Rien, ma chérie.

— Oh ! ne mens pas ; j'ai tout entendu. Tu veux me quitter, tu veux aller te battre avec ces brigands-là... Hector, regarde-moi en face !...

Le comte pâlit, chercha des faux-fuyants et finit par dire :

— Eh bien ! oui, c'est la guerre. Les paysans de la Vendée font appel à mon courage ; voudrais-tu que je me conduise en lâche ?

— Oh ! non, mon ami. Je sais que vous êtes franc comme votre épée ; que vous êtes un gentilhomme de race, que je suis à cent lieues au-dessous de votre rang et de votre fortune !... mais je suis la mère de votre fils, et c'est en cette qualité que je me permets de vous rappeler à vos devoirs... oui, à vos devoirs ! je ne suis rien personnellement, c'est entendu. J'ai vécu jusqu'ici de votre amour ; je suis prête à mourir pour vous dégager de vos promesses et de votre serment ; mais votre fils, mais ce pauvre petit ange que vous avez reconnu, qui porte votre nom, que deviendra-t-il si vous partez et si j'en meurs ?

Le comte ne répondait pas. Les paroles de sa maîtresse l'avaient comme foudroyé, et son œil vague errait sur tous les meubles de la chambre, ne sachant où s'arrêter.

— Répondrez-vous, enfin, reprit Jeanne ! Je vous le répète, que ce ne soit pas moi qui vous empêche d'agir selon votre cœur et selon vos intérêts. Les mères ont de tout temps été habituées au sacrifice ; quoi que vous fassiez, je me soumettrai.

C'était la première fois que la jeune paysanne se dressait ainsi devant le comte ; et sa voix était si fière, son attitude si pleine de majesté, que, bien qu'il eût l'intention de passer outre, il lui demanda jusqu'au lendemain pour réfléchir.

Sur ces entrefaites, un de ses amis, le jeune marquis d'Apremont accourt au château, au grand galop de son cheval :

— Bonjour, Hector, as-tu reçu la visite des paysans ?

— Je crois bien, ils sortent d'ici.

Sur un signe du comte, Jeanne se retira.

— Et que décides-tu ?... Moi, je n'ai pas envie du tout d'aller me faire casser la tête pour eux. Songes-y bien : que gagnerons-nous à ferrailler contre la République ? d'abord elle est formidablement armée ; ensuite elle a le prestige des victoires remportées sur l'étranger ; enfin elle a toute la France derrière elle, sauf la Bretagne et la Vendée. C'est trop d'un côté et pas assez de l'autre. Toute résistance de notre part serait donc inutile. Reste l'émigration ; si tu tiens à voir tes biens confisqués et vendus, tu peux émigrer à l'extérieur ou à l'intérieur ; quant à moi, je ne suis pas assez désintéressé pour jouer mon patrimoine sur une carte biseautée, et, tu en penseras ce que tu voudras, je vais demain à Nantes m'engager comme volontaire au service de la République.

— Toi ? marquis, et que diront de toi les camarades, Bonchamps, d'Elbée, La Rochejacquelein ?...

— Ils diront ce qu'ils voudront. S'ils avaient un Bourbon à leur tête, je serais avec eux ; mais les Bourbons nous leurrent. Que fait le comte de Provence ? il intrigue avec l'Angleterre, notre ennemie mortelle à tous. ... Et crois-tu que, si la noblesse française, au lieu de passer la frontière, s'était rangée autour de Louis XVI, la Révolution fût devenue régicide ?... Le roi est mort, mais il reste la France, et c'est elle que je prétends servir en m'engageant sous le drapeau de la République.

— Bien parlé ! répartit Jeanne en rentrant précipitamment dans la chambre, que monsieur le marquis me permette de le féliciter !

Le comte devint pourpre et allait éclater, quand Jeanne, encore surexcitée par la scène de tout à l'heure, lui dit avec vivacité :

— Oh ! je sais bien que je ne suis qu'une sotte, mais vous ne m'empêcherez pas d'exprimer mon avis.

Et s'adressant au marquis :

— Il n'y a qu'un instant je ne comprenais pas bien pourquoi M. le comte voulait prendre les armes ; je le sais maintenant ; aussi, loin de trouver mauvais qu'il tire l'épée, je lui dis : Faites comme M. le marquis, laissez les Vendéens se débattre et prenez du service dans l'armée républicaine.

— Hein, reprit d'Apremont, tu entends la petite comtesse ; si je trouvais une femme comme cela, je serais marié demain.

Le comte ne savait plus où donner de la tête ; de-

Digitized by Google

quelque côté qu'il se tournât, la retraite lui était coupée ; il était forcé de se rendre.

— Eh bien ! soit, dit-il impatienté, pour sauver leur méchant patrimoine, de Saint-Laurent et d'Apremont passent à l'ennemi... Vive la République !

— Cela vaut toujours mieux que de servir dans l'armée de Condé... Vive la France !

Et maintenant, quand partons-nous?

— Demain, si tu veux. Je viendrai te prendre avec ma voiture.

— Entendu !... à propos, j'avais promis aux paysans, ce matin, d'envoyer ma réponse à Bonchamps, que ferais-tu à ma place?

— Sois tranquille, nous lui écrirons de la frontière.

V

Le surlendemain, trois hommes se présentaient à Nantes au bureau militaire et demandaient à s'engager dans les Hussards de la Mort.

— Vos noms et prénoms, citoyens, dit un officier.

— Le marquis Godefroy d'Apremont.

— Le comte Hector de Saint-Laurent.

— Le vicomte Jean de Saint-Laurent.

— A la bonne heure ! nous voilà en pleine noblesse. Qui donc disait qu'il n'y avait que des rebelles en Vendée?... Et Monsieur le comte de Saint-Laurent est sans doute le père du vicomte?

— Oui, mon commandant, c'est mon fils.

— Mes compliments, monsieur le comte, c'est un peu jeune, un peu féminin, mais cela fera un joli petit hussard.

— Je l'espère bien.

Ce vicomte de Saint-Laurent, vous l'avez déjà deviné, n'est autre que Jeanne déguisée en garçon. A peine le marquis d'Apremont avait-il quitté le château que le comte avait eu une scène avec sa maîtresse et lui avait dit pour conclure : « Puisque tu m'as jeté dans ce guêpier, de compte à demi avec le marquis, tu feras la campagne aussi toi. A la guerre comme à la guerre. Tu en tiens pour les Bleus, va pour les Bleus ! mais tu porteras la sabretache, le colback et la carabine... et dans quelque temps tu m'en diras des nouvelles. Nous mettrons, bien entendu, le petit Hector en nourrice, et, quand nous rentrerons au château, si tu as seulement gâgné deux galons, je t'épouse !...

Jeanne avait accepté de suite, non sans pleurer, cela va sans dire, à la pensée qu'elle allait se séparer de son fils ; mais elle avait si grand peur de rester seule dans ce grand château où d'un jour à l'autre les brigands pouvaient mettre le feu, et puis elle aimait si fortement le comte, qu'elle était au bonheur de partager à ses côtés les hasards de la vie militaire.

Alors elle avait coupé sa blonde chevelure et déguisé son sexe sous un costume de chasse, depuis longtemps trop petit pour le comte.

Et quelle était jolie dans ce travesti de velours vert ! Vous n'auriez jamais dit une femme, encore moins une paysanne, si vous l'aviez vue marcher dans sa culotte sanglée au-dessous du genou, la jambe prise dans la guêtre, et la poitrine au large dans une blouse serrée à la ceinture par une courroie de cuir jaune.

Le marquis, mis dans la confidence, avait promis le secret. Pour lui, comme pour le comte, Jeanne n'était plus que le vicomte de Saint-Laurent.

— Messieurs, dit l'officier, voici vos feuilles de route. Allez rejoindra à Strasbourg le 1er Hussards de la Mort.

VI

Et les voilà partis, équipés, enrôlés dans la fameuse armée de Mayence. Pendant cinq mois, ils font le coup de feu sur le Rhin, avec Hoche et Westermann, en selle nuit et jour, crevant leurs chevaux à force d'éclairer les routes de Strasbourg à Cologne, de Cologne à Coblentz. Le marquis d'Apremont est tué dans une reconnaissance. Le comte est blessé à la main dans une autre. Jeanne reçoit, quelques jours après, un coup de sabre sur la tête. Mais elle ne fléchit pas ; elle sait que les blessures sont les moindres atouts de la guerre ; elle veut gagner ses galons. Certes le métier est rude ; le lit de camp n'est pas tendre et la pitance est maigre. Sa poitrine est tombée, ses joues ont perdu leur couleur, mais qu'importe? vole, mon cheval, vole à côté de celui du comte ! qu'il sache enfin que l'amour n'a pas peur de la mort.

Au mois de septembre, l'armée de Mayence est expédiée en poste sur la Vendée. Le comte gagne l'épaulette de porte-étendard au combat de Laval, et Jeanne les galons de maréchal-des-logis à la bataille du Mans. La voilà comtesse ! Quelques jours encore, et ils rentreront dans leur château pour y célébrer leurs noces. Quelle joie de revoir son fils ! comme elle va l'embrasser ! quelle provision de caresses elle a faite pendant ces six mois de chevauchée militaire !

Le 18 décembre, ils sont devant Ancenis. C'est la dernière étape. L'armée vendéenne est acculée à la Loire, et Westermann, après trois jours de marches forcées, paraît sur les hauteurs de Bel-Air. Voici Liré, Drain, Champtoceaux, la vallée et les collines. Le cœur de Jeanne bat le rappel. Elle voudrait s'arrêter un instant pour découvrir sa maison ; mais il faut marcher au trot, au galop. Le canon tonne. En avant, les hussards ! et Jeanne est emportée dans le tourbillon.

Pour avoir le temps de mettre leurs radeaux en Loire, les Vendéens tentent un effort désespéré. Lyrot, de Fleuriot, Marigny ramassent dans les rues d'An-

Digitized by Google

cenis un millier d'hommes et se précipitent sur les grenadiers de Westermann qui viennent de forcer le poste du Pontereau. Le choc est si violent que les grenadiers lâchent pied et battent en retraite sur Saint-Mars-la-Jaille, entraînant avec eux une grande partie de l'armée. C'est à ce moment que les hussards entrent en ligne. En avant ! crie Westermann. Les Vendéens font volte face et les reçoivent au bout de leurs piques, de leurs fourches, de leurs fusils. La charge est terrible et la mêlée atroce ; hommes et chevaux roulent dans la boue, mais Westermann a défoncé le carré des chouans, qui se débandent et se sauvent à travers champs. Les Bleus sont enfin maîtres de la ville. Tout à coup, au débouché des rues d'Enfer et du Collège, les hussards sont accueillis de flanc par une fusillade des mieux nourries. C'est le dernier retour offensif des Vendéens. Le comte de Saint-Laurent est atteint d'une balle à la poitrine et laisse tomber son étendard. Des chouans se précipitent dessus et vont s'en emparer, lorsque Jeanne saute de cheval, saisit le drapeau, remonte en selle, et, le sabre à la main, se fait jour à travers l'ennemi. Mais un coup de feu l'atteint par derrière, à l'épaule droite, et, à peine a-t-elle confié le précieux étendard à un camarade, qu'elle tombe baignée dans son sang.

VII

La bataille est finie. Suivons maintenant nos deux héros à l'hôpital militaire. Les salles sont encombrées de blessés et les derniers arrivés sont couchés par terre sous les cloîtres, dans le vestibule et jusque dans la cour. Aussitôt qu'il en meurt un, on donne son lit à un autre, pris au hasard parmi les Bleus ou les Blancs, car ici, comme dans la mort, ils n'y a plus d'ennemis, il n'y a que des hommes, et ces hommes-là sont des Français.

Le comte est étendu sur un lit de camp, à côté de son fils, son premier mot, quand il a repris connaissance, a été celui-ci :

— Mon drapeau ?

— Je l'ai sauvé, lui a répondu quelqu'un.

— Merci !

Et il s'est endormi.

Passe un chirurgien.

— Voyons, jeune homme, où sont vos blessures ?

— A la poitrine !

Le comte a reconnu la voix de son fils. Il rouvre subitement les yeux, se soulève comme il peut, met un doigt sur sa bouche et fait signe au chirurgien.

Mais celui-ci n'y prend garde. Il entaille, il déchire, il écarte la chemise, met la chair à nu...

— Ah !

A ce moment, ses yeux ont rencontré ceux du comte ; il a compris, il s'approche et lui demande tout bas :

— C'est votre femme !

— Pas encore !... est-elle grièvement blessée ?

— Non... un coup de feu sous la clavicule... nous la sauverons.

— Alors, qu'on amène un prêtre.

Un prêtre ! ils étaient rares dans ces mauvais jours. Les églises étant fermées, ils avaient fui pour échapper aux « mariages républicains » de Carrier.

Seul de tout le district, le curé d'Ancenis n'avait pas quitté son poste. M. Samson était un patriote ; il avait prêté serment à la constitution et obtenu du Directoire un certificat de civisme ; ce qui ne l'avait pas empêché de protester publiquement contre la profanation de son église pendant la Terreur. Prêtre de mœurs sévères, il jouissait d'une telle estime, il était en si grande vénération parmi ses concitoyens que, lors de la réouverture des églises, on n'osa pas le remplacer à la cure d'Ancenis. Il y mourut en 1804. Justement il se trouvait à l'hôpital lorsque le comte de Saint-Laurent demanda un prêtre.

On l'introduisit immédiatement près de lui et deux minutes plus tard il savait son histoire. Quelle dramatique aventure !

— J'avais promis à Jeanne de la faire comtesse de Saint-Laurent à notre retour, si elle gagnait les galons de maréchal-des-logis ; elle a fait mieux que cela ; quand je suis tombé, c'est elle qui a sauvé le drapeau du régiment... N'est-ce pas, mignonne ? Je tiens donc ma parole aujourd'hui.

Alors élevant la voix, de façon à être entendu d'elle :

— Jeanne, dit-il, consens-tu à devenir ma femme légitime ? Monsieur le curé est là qui va bénir notre mariage !...

La pauvre petite ne put répondre ; mais ses larmes parlaient pour elle. Elle tendit la main au comte qui la porta doucement à sa bouche et la tint pressée dans la sienne, pendant que le curé récitait les prières.

La cérémonie terminée, le comte fit un dernier effort, et d'une voix entrecoupée par les sanglots :

— Maintenant j'ai fait mon devoir. Adieu, ma Jeanne, embrasse bien mon fils pour moi... et vive la France !

Ce furent ses dernières paroles : une heure après il rendait l'âme.

VIII

Au mois de janvier suivant, Jeanne sortait de l'hôpital, à peine guérie, et s'acheminait lentement vers le château. Ce n'était plus la jeune paysanne aux formes sveltes et rondes, qui, sous le colback du 1er hus-

Digitized by Google

sards, avait fait la campagne du Rhin et de la Vendée. Oh ! non, de toute cette gloire militaire il ne lui était resté au front qu'un voile de veuve. Et comme elle avait vieilli ! Ses cheveux blonds, qui dans leurs papillotes dorées encadraient si bien sa figure, avaient blanchi du soir au matin, vous devinez quel jour ; sa bouche si fraîche avait perdu ses roses et son sourire, et, dans ses grands yeux clairs, où le comte s'était miré tant de fois, vous auriez vainement cherché une flamme, il n'y avait que des larmes.

Elle marchait dans sa robe de deuil, courbée vers la terre et comme accablée sous le chagrin. Le ciel était triste et bas, le temps plein de neige, et des vols de corbeaux passaient d'une rive à l'autre en croassant. Mauvais augures pour Jeanne. Elle se rappelait le dernier jour qu'elle avait passé au château. La campagne commençait à verdir, les oiseaux essayaient leur voix, et le soir il faisait si bon qu'ils étaient restés une partie de la nuit à la fenêtre par un clair de lune splendide. Le comte la tenait par la taille, elle avait la tête renversée sur son épaule, et tous deux, en face du renouveau de la nature, s'embrassaient à bouche que veux-tu. Dieu ! quelle était heureuse en ce temps-là ! elle aimait, elle était aimée... Aujourd'hui il n'y a plus d'amour pour elle ; et c'est pour cela sans doute que la nature a pris le deuil. Les chemins sont déserts, les maisons fermées, la Loire roule des eaux jaunâtres, les moulins mêmes ne tournent plus. O le triste paysage d'hiver !

Jeanne saisit le drapeau, remonte en selle et le sabre à la main... (p. 358)

Tout en repassant dans sa tête sa lamentable histoire, Jeanne s'arrête au détour d'un sentier qui conduit au château. Autrefois, il y avait là un calvaire ; la croix est partie mais le tertre est resté, elle monte sur le tertre pour découvrir le château de plus loin. Elle le cherche dans la brume et croit le reconnaître à travers les grands arbres qui se détachent comme des squelettes sur le ciel. « Oui, c'est lui, voici la tourelle ! Elle presse alors le pas, elle arrive, elle frappe. Personne ne répond. Elle frappe encore. Même silence. Pas un aboiement, pas un cri. Le château serait-il donc abandonné ? elle regarde par le trou de la serrure. Tout est fermé ; la cour est pleine d'herbes parasites. Jeanne a peur et se prend à pleurer. Pourvu que son fils ! Mais non, c'est assez d'une épreuve ; Dieu lui épargnera celle-là. Elle prend son courage à deux mains, court à la ferme voisine et que voit-elle en ouvrant la porte ?... un enfant qui jouait avec une poupée.

— Ah ! mon fils !... tout le portrait du comte.

Et alors ce sont des embrassements, des caresses, des appellations douces, comme il en sort de la bou-

Digitized by Google

che des mères. L'enfant tout d'abord se cache dans son sein et jette des cris ; il a peur de cette étrangère.

— Mais c'est maman, lui dit-elle, c'est ta petite mère chérie !... regarde donc ! tu ne me reconnais pas ?... que c'est vilain de refuser ainsi connaissance à sa mère !

Et les baisers recommencent.

Jeanne est si heureuse de revoir son fils, qu'elle oublie de regarder autour d'elle et de s'informer des gens de la maison. Hélas ! c'est ici comme au château, la misère et la solitude ! Les hommes sont partis, la femme seule est restée, — une pauvre vieille qui tout le jour est accroupie dans la cendre et qui semble avoir attendu pour mourir que l'enfant ait retrouvé sa mère. Quand elle a vu entrer cette dame, elle a tourné la tête, puis elle s'est levée péniblement de sa chaise et se plaçant debout devant elle :

— Tiens, c'est madame.

— Oh ! pardon, mère-nourrice, de ne pas vous avoir seulement dit bonjour. Combien je vous remercie des bons soins que vous avez donnés à mon petit Hector !

— On a fait de son mieux.

— Et votre homme et vos garçons ?... Que s'est-il passé au château depuis notre départ. Racontez-moi cela tout au long.

— C'est à vous qu'il faut d'abord demander des nouvelles. Vous ne me dites rien de Monsieur le comte.

- Ma pauvre mère-nourrice, il est mort !

— Mort ! ah quel malheur ! C'est comme mon homme et mes trois gars, les chouans me les ont pris et je ne les ai plus revus. Dans tous les villages, c'est la même chose.

Ceux que les blancs avaient laissés, les bleus les ont ramassés ; et encore bien heureux quand ils ne brûlaient pas leurs maisons. Vous étiez à peine partis que les Vendéens tombaient au château et le mettaient au pillage. Il n'en reste à présent que les quatre murs. J'ai dû me sauver, toute vieille que je suis, pour échapper à la mort... Ah ! les brigands, quel mal ils ont fait dans le pays !

Et vous, Madame, qu'allez-vous devenir ? Moi, je ne suis bonne qu'à engraisser le cimetière, mais vous qui êtes jeune, vous avez besoin de vivre ! Oh ! ne pleurez pas comme ça ! le bon Dieu vous a laissé un amour d'enfant... embrasse ta petite mère, mon mignon, là, bien fort, avec tes deux menottes blanches... Comme il est gentil !

Jeanne répondit, en s'essuyant les yeux :

— Vous me demandez ce que je compte faire. J'avoue, ma pauvre nourrice, que je n'y ai pas encore songé. Quand on a passé par tant d'épreuves, je crois que le plus sage est de vivre à la grâce de Dieu.

—

A quelque temps de là, le château et la terre de Saint-Laurent étaient mis en vente et Jeanne se retirait à Nantes pour faire l'éducation de son fils. C'est ainsi que la dépouille du comte passa du cimetière d'Ancenis dans le cimetière de Miséricorde.

LÉON SÉCHÉ.

LA LUNE DE LANDERNEAU

D'où vient que la lune de Landerneau a autant de renommée ?

Je crois que le plus savant en cette matière ne connait pas grand chose et pourtant ce ne sont pas les légendes, les contes, les récits qui manquent.

Permettez-moi de vous en citer un sur trente-six.

L'ami Corentin avait le cœur bien gros en prenant un soir la diligence qui devait l'emporter à Paris où des affaires importantes nécessitaient sa présence.

Il faut vous dire que le voyageur était de Landerneau et qu'il ne trouvait rien de plus beau au monde que sa ville natale. Il la quittait pour la première fois ; aussi, pendant qu'il s'éloignait dans la voiture, dirigeait-il des regards fort mélancoliques vers la cité bretonne qui s'effaçait peu à peu dans le crépuscule. Tout à coup l'ami Corentin oublia ses peines et poussa un cri d'admiration. Un globe de feu paraissait à l'horizon.

La lune en son plein, une lune superbe, une lune qui imitait une meule de moulin rougie, monta lentement dans le ciel, brilla sur Landerneau. La ville de la sorte inondée de clartés était resplendissante. Je vous laisse à penser si le voyageur était émerveillé. Hélas ! une déclivité de la route lui déroba bientôt un si beau spectacle ; il ne resta plus à Corentin d'autre consolation que celle de penser à sa ville natale Il en eut le loisir ; car à cette heureuse époque des diligences les trajets vers la capitale s'effectuaient à petites journées.

Chaque soir notre Breton guettait l'astre qui lui rappelait de si brillants souvenirs. Une chose l'étonna ; c'est qu'à mesure que l'on avançait sur la route, la lune semblait diminuer.

L'ami Corentin avait en astronomie des connaissances fort bornées, il ne savait pas que l'astre des nuits était dans une phase décroissante. Il pensa que le disque lunaire s'amoindrissait en proportion de sa position céleste, qu'il était plus près de Landerneau que d'une autre ville et par conséquent plus gros dans ces parages que partout ailleurs.

En effet, lorsque la diligence atteignit Rennes, l'astre était

Digitized by Google

plutôt ovale que rond; à Chartres, il était réduit de moitié ; enfin, en arrivant dans la capitale on ne voyait plus dans le ciel qu'un quartier de lune.

Alors Paris, pourtant la ville des merveilles, Paris, la reine de l'Univers, en subit une dépréciation aux yeux de l'ami Corentin, Paris n'était pas à la hauteur de Landerneau.

Notre Breton était franc, il ne cacha point sa façon de penser:

— Eh bien ! monsieur, lui demandait-on, comment trouvez-vous la capitale ?

— Paris est une belle ville, je ne dis pas non, mais il lui manque une chose.

— Laquelle donc ? monsieur Corentin ?

— Dame ! il lui manque la lune de Landerneau !

— Comment, la lune de Landerneau ? Est-ce que l'astre des nuits n'est pas le même ici que chez vous ?

— *Fida Doué !* Non par exemple ! la lune de Paris est toute petite, au lieu que celle de Landerneau...

— Est plus volumineuse peut-être ?

— Certainement ! ah ! en voilà une belle lune ! elle est large, mais large comme cela ! s'écria le Breton en ouvrant les bras, comme s'il eut voulu mesurer l'objet de son admiration

Les Parisiens sont de joyeux drilles, ils ne laissèrent pas tomber à l'eau cette occasion de rire un peu. Il y avait justement une insanie qui courait les rues et qui commençait à vieillir, c'était : Avez-vous vu Lambert ?

On y mit une variante et lorsque l'on rencontrait un ami on lui demandait maintenant :

Avez-vous vu la lune ?
La lune de Landerneau ?

Ces paroles eurent un succès fou et firent le tour du monde. Voilà l'une des raisons pour lesquelles aujourd'hui, lorsque l'on parle de Landerneau, on s'imagine une ville qui porte comme ornement une auréole lumineuse.

JULES LOUAIL.

A MON PAYS.

O ma chère Bretagne
Que j'aime tes halliers,
Tes verdoyants jeaniers
Et ta noire montagne !

Car ils savent offrir
Ce qui plaît au poète,
Et l'écho lui répète :
« En ce lieu viens mourir? »

C'est le pays du chêne
Et du rude granit
Où l'âme rompt sans bruit
L'entrave qui la gêne.

Surtout si ce pays
Nous parle de l'enfance,
Car il faut souvenance
A nos sens affaiblis.

O ma lande bretonne,
J'aime ton horizon
Et les danses en rond
Où le biniou résonne.

Je te voudrais chantée
Dans la langue d'Armor,
Mais le vieux Barde est mort,
Emportant sa pensée.

Ah ! Je revois Combour !
Voici son lac tranquille
S'enlaçant à la ville
Dans un baiser d'amour.

J'aime sa citadelle
Assise au bord de l'eau
Et le frêle roseau
Qui porte l'hirondelle.

J'aime son Angevine,
Foire aux cidre mousseux,
Au chamillard mielleux
Qu'on boit sous la rabine.

A son tour le Mont Dol,
Véritable merveille
Que souvent la corneille
Effleure dans son vol,

Revient à ma pensée.
Je vois l'humble clocher
Et l'immense rocher
A la cime escarpée

D'où l'œil perçant la brume
Peut découvrir la mer,
Et suivre le flot vert
Roulant sa blanche écume

Hélas ! tout ce mirage
Passe devant mes yeux
Et me rend désireux
De revoir ce rivage.

CORBINAIS.

Machecoul, janvier 1887.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(SUITE)

44. — JARY (François-Joseph) (1), né à Nantes le 19 octobre 1739, était le fils d'un négociant nantais qui prenait part, cette année même, à la grande contribution patriotique contre la disette. Négociant lui-même, ou plutôt industriel et directeur de mines à Niort, il se qualifiait *agriculteur* dans les actes du mouvement réformiste de 1788. Un des douze députés en cour au mois de novembre, il fut aussi l'un des quatre députés de Nantes aux États de Bretagne réunis à Rennes en février 1789 et peu après élu *député de la sénéchaussée de Nantes aux États-Généraux*. Il y fit partie du comité des impositions, et ses votes furent assez accentués pour qu'un an après la dissolution de l'assemblée, le 10 septembre 1792, il fut élu *premier député de la Loire-*

1. Par la faute des vacances, les épreuves de la dernière livraison n'ont pu être corrigées par l'auteur, s'il s'y est glissé plusieurs erreurs typographiques que le lecteur a déjà sans doute corrigées, elles le seront dans le tirage à part.

Digitized by Google

Inférieure à la Convention. Là, il siégea parmi les modérés, et lorsqu'il fit partie du comité de sûreté générale le 3 janvier 1798, il eût l'honneur d'une violente attaque de Marat, prétendant que le Comité ne serait plus de sûreté générale, mais de contre-révolution. Dans le procès de Louis XVI, il se récusa comme juge et resta, comme législateur, pour la détention et le bannissement à la paix. Ayant protesté contre la journée du 31 mai, il fut décrété d'arrestation par la Montagne et trouva d'abord un asile chez Chaillon, mais arrêté en juillet, il passa neuf mois en compagnie des 72 députés protestataires dans les différentes prisons de Paris. Délivré par le 9 thermidor, il fut envoyé en mission dans l'ouest pour la pacification et je trouve sa signature en 1794, au bas du traité de la Mabilais. Entré en 1796 au *conseil des Cinq-Cents*, il en sortit en 1799 et je n'ai pu découvrir ce qu'il devint depuis. Tout ce que je sais, c'est qu'il n'est pas mort à Nantes.

On a un joli portrait de Jary dans la collection Quenedey, et deux courtes notices dans la *Biographie moderne* (de Breslau, 1806) et la *Biographie nouvelle des contemporains* d'Arnault). La *Biographie bretonne* l'a oublié.

45. KERINOU (Daniel de), né à Perros-Guirec, aurait dû être placé ci-dessus à la lettre D, car son nom patronymique était DANIEL, que j'avais d'abord pris pour un prénom. Il était fils de M. *Daniel de Kerbriant* avocat et de Guillemette Noroy. Avocat lui-même et procureur du roi à la cour royale de Tréguier, au siège de Lannion, il fut *maire de Lannion* en 1784 et du 28 décembre 1787 au 1er février 1790 : et en cette qualité député aux États de Bretagne et membre de la commission intermédiaire en 1781 et en 1789. Élu *député suppléant de la sénéchaussée de Morlaix* aux États-Généraux, il n'eût pas l'occasion d'y siéger, mais je le retrouve membre de l'administration départementale des Côtes du Nord en l'an IV et de nouveau *maire de Lannion* du 13 octobre 1813 au 17 mars 1815. Il mourut à Lannion le 4 avril 1826.

Le nom est aujourd'hui éteint ; mais je ne dois pas omettre qu'une petite fille de ce député suppléant connue sous le nom de Mlle de Kerinou, adopta une de ses nièces connue sous le nom de Mlle Lenepveu de Carfort, et la maria à un *Villiers de l'Isle-Adam*, père du poète contemporain qui se trouve ainsi être un arrière-petit-fils adoptif de Daniel de Kerinou. Je ne connais aucune notice sur le maire de Lannion.

46. — LALLEMENT, *Jean*, né à Guérande en 1740, d'une famille de notaires locaux, fut *notaire* lui-même et adjudicataire, en 1776, de la ferme des octrois de Guérande. Député pour cette ville à la session extraordinaire des États de Bretagne, convoqués à Rennes le 14 février 1789, il fut peu après élu à Nantes. *député suppléant des sénéchaussées réunies de Nantes et de Guérande* aux États-Généraux ; mais il n'eut pas occasion d'y siéger et se cantonna dans les charges administratives du nouveau régime pendant la Révolution. Je le trouve procureur général syndic du district de Guérande en 1790 et juge de paix en 1804 ; mais il ne fit partie d'aucune assemblée législative, et mourut à Guérande le 23 mai 1826 à quatre-vingt-six ans.

Son fils, commissaire des guerres sous le premier Empire, a été le père du maire de Vannes de 1860 et le grand-père du maire de St-Nazaire de 1884 et du conseiller de préfecture du Morbihan de 1887. Je ne connais aucune notice sur Jean Lallement.

47. — LANJUINAIS (Jean-Denis), né à Rennes le 12 mars 1753, fils d'un avocat au parlement de Bretagne et neveu d'un bénédictin philosophe qui abandonna son ordre pour se faire protestant à Genève, fut reçu avocat à 16 ans, docteur à 19, et professeur de droit canon à la faculté de Rennes en 1775, à 22 ans. Elu par les 3 ordres de la province en 1779 avocat conseil des États de Bretagne ; il prit au barreau de Rennes une place prédominante, publia beaucoup de mémoires de droit naturel ou politique et rédigea en avril 1789 le célèbre cahier des charges et doléances du tiers-Etat de la sénéchaussée de Rennes, ce qui lui valut son élection comme *député de Rennes aux Etats généraux*. Un des fondateurs du *club breton*, il prit une part considérable aux travaux de l'assemblée, et il me serait impossible de citer ici toutes ses motions et tous ses discours dont la seule liste comprend plusieurs colonnes des *Tables du Moniteur*. Je me contenterai de dire qu'il fut l'un des principaux promoteurs de la constitution civile du clergé, et que ce fut là de sa part, Lanjuinais était en effet un homme foncièrement religieux, une véritable aberration, car en 1792, malgré le discrédit évident de cette constitution peu orthodoxe au milieu des populations catholiques, il fit tous ses efforts, de concert avec un de ses frères, devenu vicaire de l'évêque constitutionnel Le Coz, pour triompher, même violemment, de la résistance à son établissement. Elu *député d'Ille-et-Vilaine à la Convention*, à cause du zèle qu'il avait déployé en ces circonstances, il répara largement ses erreurs par l'attitude courageuse et ferme qu'il opposa constamment aux fureurs de la Montagne et aux violences des Girondins parmi lesquels on a eu le tort de le classer, sous prétexte qu'il fut proscrit avec eux ; mais il n'avait pas pris part à leurs votes aussi révolutionnaires que ceux de la Montagne. On connaît assez sa belle conduite lors du procès de Louis XVI et lors des émeutes du 31 mai, pour qu'il soit utile de la rappeler. Sa fière réponse au boucher Legendre est dans toutes les mémoires : « Fais d'abord décréter que je suis un bœuf et tu m'assommeras après. » Proscrit et mis hors la loi, il trouva refuge à Rennes même dans le grenier de sa maison, où il resta caché durant dix mois, pendant que sa femme, qui le gardait, demandait le divorce pour n'être point soupçonnée de son dévouement. Delille en fait l'un des beaux épisodes de son poème de *la Pitié*. Rendu à la liberté après le 9 thermidor et réintégré dans ses droits de député à la Convention, il prit part aux négociations du traité de la Mabilais et demanda la réouverture des édifices consacrés aux culte ; puis élu par 73 départements en 1796 et presque partout en tête de liste, aux élections des assemblées du Directoire, il siégea au *Conseil des Anciens* où il s'opposa à toutes les mesures d'exception et de réaction. En l'an 5, il revint à Rennes et fut nommé professeur de législation à l'Ecole centrale du département d'Ille-et-Villaine. En 1800, le premier consul l'appela au *Sénat conservateur*, où il conserva toute son indépendance, car il vota contre le consulat à vie et contre l'élevation à l'Empire, ce qui n'empêcha pas Napoléon de le nommer commandant de la Légion d'honneur en 1804, et de le créer *comte de l'Empire* en 1808. Membre de l'Académie de législation et de l'*Académie des*

Digitized by Google

Inscriptions et belles lettres depuis le 26 décembre 1808, il fut appelé par Louis XVIII à faire partie de la *Chambre des pairs* en 1814 et fut élu *représentant de Paris et de Seine-et-Oise* à la chambre des cent jours, dont il fut élu président. Maintenu par Louis XVIII à la *Chambre des pairs* en 1815, il y prononça pendant douze ans des discours remarquables et toujours libéraux et mourut à Paris le 13 janvier 1827.

Il existe sur Lanjuinais une foule de notices parmi lesquels je citerai en particulier celle de la *Biographie bretonne*. Salimand Lieutand décrit de lui 19 portraits gravés qui respirent tous une indomptable énergie. Son fils, le vicomte Victor Lanjuinais, a été député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée constituante de 1848 et sous le second Empire et ministre des travaux publics en 1849. L'un de ses petits fils, M. le comte Lanjuinais, est actuellement député du Morbihan.

RENÉ KERVILER.

(A suivre).

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

CAFFAREL ET Cie

L'affaire Caffarel, surgissant au milieu de tant d'autres scandales, a causé dans toute la France une émotion d'autant plus vive qu'elle touche à ce que nous avons de plus cher, à l'honneur de l'armée.

Depuis les révélations du procès Cissey-Kaula on disait bien tout bas que les bureaux de la guerre étaient restés ouverts à deux battants aux aventurières et aux espionnes, et que les ministres n'osaient donner le coup de balai nécessaire dans ces nouvelles écuries d'Augias, mais nous n'aurions jamais cru, tant nous sommes confiants et généreux de notre nature, que le mal fût si grand et les tripotages si scandaleux.

Sommes-nous donc condamnés à devenir la proie des marchands de pots-de-vin, qu'on n'entend plus parler que de malversations et de concussions ?

N'exagérons rien cependant et gardons-nous surtout de nous en prendre au régime sous lequel nous vivons. De tout temps, sous la monarchie comme sous la République, les tribunaux ont été saisis d'affaires de ce genre. S'il n'y en eut pas davantage sous l'empire, c'est qu'on les étouffait. Napoléon III qui savait de quelle bande de voleurs il était entouré ne voulait pas de scandale. Il payait, avec nos deniers, les pertes de jeu de ses joyeux complices, et les apparences étaient sauvées. Que serait-il advenu du duc de Morny s'il avait eu à répondre de ses petites et grandes infamies ?

C'est l'honneur de la République, au contraire, de laver au grand jour le linge sale de ses fonctionnaires infidèles. Pas d'exceptions et pas de mystères ! Tous les citoyens étant égaux devant la loi commune doivent rendre compte de leurs actes, du moment qu'ils sont accusés de forfaiture. Et nous espérons bien que cette fois on n'épargnera personne et qu'on atteindra tous les coupables. Tant pis s'ils sont haut placés dans la hiérarchie militaire ou civile ! Il ne faut pas, entendez-vous, monsieur Athalin, il ne faut pas que le public puisse vous soupçonner d'avoir fait disparaître du dossier certaines lettres compromettantes, sur un ordre venu de la Présidence ou d'ailleurs.

Le général Caffarel ne pouvait rien tout seul et devait avoir des compères et des complices dans tous les ministères. Comment aurait-il pu décrocher toutes les croix qu'on lui demandait par l'entremise de la Limousin ? Son grade de sous-chef d'état-major avait beau lui ouvrir toutes les portes, il n'en avait pas moins besoin d'amis complaisants et d'intelligences coupables.

Maintenant il est bon de ne pas prêter l'oreille à tous les bruits qui circulent. Méfions-nous des reporters et de leurs surenchères plus ou moins intéressées. On a déjà vu le général Thibaudin protester énergiquement contre les amours ridicules qu'on lui prête

PORTRAIT DE LANJUINAIS

avec « cette sauterelle a qui il manque une patte. » C'est ainsi que la baronne de Boissy — encore une femme honnête ! — qualifie la Limousin.

Attendons les résultats de l'instruction que poursuit M. Athalin et n'accusons personne à la légère. La politique n'a rien à voir dans ce procès, et qu'on soit opportuniste, radical ou boulangiste nous avons tous intérêt à ne point l'y faire entrer. C'est déjà trop qu'on discute les raisons pour lesquelles le général Boulanger avait appelé le général Caffarel aux fonctions de sous-chef de l'état-major. Personne n'est infaillible en ce monde, et ledit Caffarel n'est malheureusement pas le premier qui trompe la confiance de ses supérieurs.

Digitized by Google

En attendant il est déplorable que des femmes, jeunes ou vieilles, belles ou laides, puissent entrer aussi facilement dans les bureaux du ministère de la guerre, lorsque les parents et les amis des employés ont toutes les peines du monde à pénétrer jusqu'à eux. Nous savons bien que le beau sexe a toujours joui de certaines immunités, de certaines faveurs, mais quand il s'agit de garder des secrets aussi graves que ceux de la concentration et de la mobilisation de notre armée, on ne saurait trop tenir à l'écart les visiteuses et les intrigantes. Une pièce importante est si vite dérobée, une indiscrétion si vite commise ! Qui peut dire le mal que cette Limousin a pu nous faire ? Il est avéré qu'elle était en rapports suivis avec des barons allemands plus ou moins authentiques et suspects. Qu'est-ce que c'est que ce Kraitmayer qui depuis quelques jours a l'air de servir la police ? Tout en s'occupant du trafic des décorations la femme Limouzin était bien capable de tirer les vers du nez de tel ou tel général, l'amour sénile est si imprudent ! et nous ne jurerions pas que ce n'est pas par son canal que le sieur Aubanel put se procurer au mois d'août dernier l'ordre de la mobilisation publié par le *Figaro*.

On nous objecte à cela que le général Caffarel était hors d'état, quand même il l'aurait voulu, de trafiquer du plan de la mobilisation de l'armée, pour ces raisons excellentes que ce plan n'existe pas, à proprement parler, et que le ministre de la guerre lui avait par défiance enlevé la direction du bureau chargé de ce service.

Tant mieux, s'il en est ainsi, mais on a bien le droit d'être inquiet en voyant quelles mouches bourdonnaient autour de ce général.

Quand donc aura-t-on le courage de réserver exclusivement la Légion d'honneur aux militaires ? Ce serait le seul moyen de lui rendre son ancien prestige et d'empêcher le honteux trafic auquel elle donne lieu. Encore si la croix de la Légion d'honneur allait toujours au mérite il n'y aurait trop rien à dire. Ce serait une sorte de consécration du talent et de la valeur. Malheureusement elle se donne le plus souvent à l'intrigue. Ne faut-il pas la solliciter pour l'obtenir ? Du moment qu'on la sollicite on suppose qu'on a des droits, et naturellement on n'épargne rien pour les faire valoir. On fait alors une véritable chasse aux protections, aux recommandations. C'est le député, c'est le sénateur de son département qu'on assiège et qu'on ennuie. Un bout de ruban rouge produit si bon effet à la boutonnière ! Il y a des gens à qui il ne manque que cela pour être heureux et qui donneraient trente, quarante, cent mille francs même pour avoir la croix.

Puisque la vanité humaine est si grande et puisqu'on prend les hommes avec des décorations, nous ne verrions aucun inconvénient a ce que l'on créât un ordre honorifique pour chaque corps de métier. On pourrait par exemple créer l'ordre des *Ronds de cuirs* pour les employés de l'Etat et des administrations, du *Bœuf gras* pour les bouchers, du *Haricot panaché* pour les maraîchers et les marchands de quatre saisons. Les gens de lettres auraient le *Mérite littéraire*, comme les agriculteurs ont le *Mérite agricole*. Et l'État vendrait toutes ces décorations comme il vend déjà les diplômes de l'Université. Quelle jolie sources de revenus ! Après cela, peut-être que personne n'en voudrait du moment qu'il faudrait les acheter.

C'est égal, le procès Caffarel va singulièrement diminuer la valeur du ruban rouge. Déjà l'on regarde de travers dans la rue ou dans les salons les boutonnières fleuries des habits civils. Si cette scandaleuse affaire pouvait nous guérir de la maladie des décorations, il faudrait en savoir gré au général Ferron qui n'a pas hésité une minute à en saisir la justice, dût le glaive de la loi frapper comme indignes quelques-uns de ses compagnons d'armes !...

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LETTRES ET ARTS

L'Exposition bretonne-angevine. — Sur la demande d'un certain nombre d'artistes, l'Exposition bretonne-angevine qui devait avoir lieu en janvier 1888 est reculée au mois de mai prochain. Elle durera trente jours, du 5 mai au 5 juin et se tiendra, comme cela avait été convenu, dans la salle Petit.

Très prochainement, les artistes qui font partie de l'Association bretonne-angevine recevront une invitation.

—

La statue du Dr Guépin. — La liste des souscriptions recueillies par la *Revue de Bretagne et d'Anjou* pour élever une statue au docteur Guépin, sera publiée dans notre numéro du 15 novembre. Nous prions nos lecteurs qui ont l'intention de souscrire de nous envoyer le plus tôt possible le montant de leur souscription.

—

Un nouveau solfège mélodique. — Notre compatriote, Emile Durand, vient de publier chez l'éditeur O'Kelly un *Solfège mélodique* pour l'étude des *trois clés d'ut usitées*, faisant suite à son *Solfège élémentaire* (O'Kelly, éditeur), et à son *Solfège à deux voix* (Tellier, éditeur).

Ce qui distingue ces trois ouvrages des solfèges ordinaires, c'est que, tout en étant bien gradués, les leçons qu'ils contiennent ont un *tour mélodique*, une *forme*, un *cachet* qui en rendent la lecture attrayante et font aimer l'étude.

Aussi, les recommandons-nous aux professeurs et aux mères de famille qui, comme nous, sont d'avis qu'il est bon d'*intéresser* pour instruire, de *captiver l'attention* de l'élève par le charme des exercices qu'on lui fait faire.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL.

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 23 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er NOVEMBRE 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

CHARLES LOYSON.

(Suite)

Ce succès académique, qui était alors un brevet de célébrité, et l'accueil que fit le public à son poème, engagèrent Charles Loyson à réunir en volume quelques-unes de ses poésies, et il fit paraître un Recueil qui porte ce titre : *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*. Au frontispice, une lithographie représentait le poète sur son lit de mort; au-dessous, on avait mis ce quatrain extrait de la septième pièce du volume :

Couvrez mon lit de fleurs, couronnez-en ma tête ;
Placez, placez ma lyre en mes tremblantes mains ;
Je saluerai la mort par un hymne de fête;
Vous, de mes derniers chants répétez les refrains !

Toujours ce pressentiment d'une fin prochaine, qui ne devait plus le quitter jusqu'au moment suprême et qui se montre désormais dans tous ses vers, même dans ceux qu'il consacre à peindre ses plaisirs et ses amitiés. Ce premier recueil poétique lui mérita les suffrages de ses lecteurs, et celui du roi qui voulut bien en agréer la dédicace, et qui ne dédaigna pas de faire lui-même à cette dédicace quelques heureuses corrections que le poète s'empressa d'adopter.

Il publia, à la même époque, une traduction du *Tableau de la constitution anglaise*, par Georges Custance. Il mit en tête de son travail, sous forme de préface, une excellente étude dans laquelle il expose avec le plus grand talent la théorie des gouvernements représentatifs et l'histoire de leur établissement chez les nations modernes; il n'est pas difficile de voir, dans ces belles pages, l'influence directe de Guizot, qui suivait avec intérêt les progrès du jeune écrivain.

Guizot, dans cette même année 1817, venait de fonder une revue sous le titre d'*Archives philosophiques, politiques et littéraires;* Charles Loyson prit une part active à sa rédaction; son talent grandissait de jour en jour; des questions littéraires, où son goût, sa raison précoce, son élégance le faisaient remarquer, il passa à l'étude des questions politiques. Dès l'année suivante, il put se mesurer sans désavantage avec la plupart des publicistes en renom, et dans le *Spectateur*, où il osa s'attaquer à Benjamin Constant lui-même, et dans une œuvre de polémique qu'il intitula *Guerre à qui la cherche, ou petites lettres sur quelques-uns ds nos grands écrivains.* « C'est là, « dit Sainte-Beuve, son plus piquant et son plus solide « écrit politique; il tire à droite et à gauche, sur M. « de Bonald d'une part, sur Benjamin Constant de « l'autre. » Dans l'espace de quelques mois, cet ouvrage eut trois éditions.

Nous ne pouvons rappeler ici toutes ses publications politiques qui se succédaient sans interruption, et qui ont perdu aujourd'hui le mérite de l'à-propos. Polémiste habile, éloquent parfois, plein de véhémence, ardent à combattre les partis, mais toujours respectueux des hommes, il ne fut pas à l'abri des attaques jalouses et des malignes interprétations de ses adversaires; il s'attira les basses injures des uns, la haine mesquine des autres; on chercha à dénigrer son talent si sincère et si distingué, à calomnier son caractère si droit, si noble et si loyal; rien ne put jamais altérer la serénité de son âme. A toutes les attaques personnelles, il s'était fait une loi de ne répondre que par le silence. Une seule fois, il crut devoir faire exception à cette règle, et cette exception nous a valu quelques pages qui sont peut-être son chef-d'œuvre dans le genre polémique. Benjamin Constant l'avait accusé dans la *Minerve*, d'une façon aussi cruelle qu'injuste, d'avoir vendu sa plume au pouvoir. Son honneur, le mérite indiscuté du célèbre écrivain, tout lui faisait un devoir de se défendre, et il le fit avec une force, une puissance de raisonnement, une vigueur d'éloquence, telles qu'il réduisit au silence

Digitized by Google

son terrible agresseur. Je voudrais pouvoir citer ici quelques-unes de ces pages où l'énergie de la défense s'accorde toujours avec les égards dus au talent de l'adversaire ; mais la place nous fait défaut, je me bornerai à reproduire quelques lignes de la fin de cette *Lettre à M. Benjamin Constant*. « Vous n'a-« vez pas cru peut-être, dit-il, faire preuve d'une gran-« de audace en m'attaquant, et vous vous êtes flatté d'é-« clipser tout d'abord le nom d'un jeune homme obs-« cur dans les rayons de votre gloire. Mais prenez-y « garde : ma jeunesse et mon obscurité me servent. « Je n'ai ni votre génie, ni votre célébrité ; mais j'ap-« porte dans l'arène où vous m'appelez un avantage « plus précieux peut-être : celui d'une conduite irré-« prochable, d'une vie qui invite l'examen, qui défie « la censure, dans laquelle aucune partie n'a sujet de « rougir de l'autre. C'est le privilège de mon âge, « sans doute, autant que le fruit de mes principes ; « mais enfin, je suis jeune, monsieur, et vous avez « longtemps vécu ; et, pour un homme qui a flotté « vingt ans dans la tourmente des révolutions, le sou-« venir du passé offre plus d'un écueil auquel il fait « sagement de ne pas s'exposer... Je n'ai, grâce au « Ciel,... vendu ni ma plume, ni mes serments. Voilà « toute mon histoire. Je ne sais si vous pourriez faire « la vôtre en aussi peu de mots... »

Au milieu de tant d'occupations et de luttes passionnées, Charles Loyson trouva le temps de publier un second volume de poésies, intitulé : *Epîtres et Elégies*. Ce nouveau recueil, où respire le calme d'une conscience pure, où l'on rencontre des vers d'un sentiment élevé, d'une exquise sensibilité, est peut-être son meilleur ouvrage. Rien de charmant comme les épîtres familières et touchantes qu'il adresse à Royer Collard, à Viguier, à Maine de Biran, à Cousin,

Qui court les grandes routes
Cherchant la vérité pour rapporter des doutes.

Où trouver une émotion plus douce, plus calme, plus pénétrante, et en même temps plus souriante que dans ces élégies qui rappellent André Chénier et font présager Lamartine.

Puisque le nom de ces deux grands poètes est venu se placer sous notre plume, qu'il nous soit permis de glorifier Charles Loyson d'avoir été le premier à saluer leur apparition et à présager la renommée qui les attendait. On était au milieu de l'année 1819 ; fatigué des luttes politiques, il voulait revenir tout entier aux travaux littéraires, et avec quelques amis, il créa un journal périodique, le *Lycée français*, « recueil distingué et délicat de pure littérature », dit Sainte-Beuve. Il y eut pour collaborateurs toute une pléiade d'hommes jeunes et pleins de talent, destinés à la plus haute célébrité : Casimir Delavigne, Brifaut, Scribe, Patin, Ch. de Rémusat, qui devinrent membres de l'Académie française, Victor Leclerc, qui fut doyen de la Faculté des lettres à la Sorbonne, Bert, esprit si fin et qu'une mort prématurée devait frapper aussi, Delécluse, dont on se souvient encore au *Journal des Débats*, Viollet-le-Duc père du célèbre architecte, etc. Avec de tels auxiliaires, la Revue de Charles Loyson ne pouvait manquer d'avoir du succès auprès des vrais amis des lettres. Notre compatriote y inséra souvent de beaux vers et d'excellents morceaux de critique qui mirent son nom hors de pair.

Les poésies d'André Chénier venaient de paraître pour la première fois. Charles Loyson publia dans le *Lycée* quatre articles sur le poète qui se révélait vingt-cinq ans après sa mort. Le premier de ces articles, selon Sainte-Beuve n'est rien moins « qu'un pe-« tit chef-d'œuvre de grâce, de critique émue et or-« née. L'écrivain nous y raconte ce qu'il appelle son « château en Espagne, son rêve à la façon d'Horace, « de Jean-Jacques et de Bernardin de Saint-Pierre : « une maisonnette couverte en tuiles, avec la façade « blanche et les contrevents verts, la source auprès, « et, au-dessus, le bois de quelques arpents, *et paulum « silvæ...* » Ce petit coin de forêt est pour lui de première nécessité ; il veut, dans l'endroit le plus retiré de ce bocage, consacrer un bouquet de cyprès, de bouleaux et d'arbres verts aux jeunes écrivains morts avant le temps. Les poètes aimés qui y figureront sont Tibulle, Lucain, mort à vingt-six ans ; l'auteur des *Baisers*, Jean Second, mort dans sa vingt-cinquième année ; Malfilâtre et Gilbert, puis Millevoye, le poète anglais Chatterton, qui se tua à dix-sept ans, et André Chénier, à qui Loyson réserve l'une des places les plus belles ; au centre, il élève un petit temple grec avec une inscription sur le fronton :

Dormez sous ce paisible ombrage,
O vous pour qui le jour finit dès le matin !..

Puis, à côtés de ses hôtes, de ses héros, de ses semblables par l'âge, il se réserve un petit coin qu'il aurait pu, hélas ! occuper quelques mois plus tard.

Dans les trois articles suivants, Charles Loyson examine la poésie d'André Chénier et l'admiration domine dans sa critique. Les jugements qu'il a formulés dans ces pages, à l'exception de quelques traits qui ont rapport au rhythme, à l'enjambement, à la césure, et qui paraîtront sévères à la poétique nouvelle, resteront à jamais, et les éloges qu'il a donnés à son poète seront ceux de la postérité.

C'est à ce moment qu'un jeune homme inconnu publia un volume de vers sans nom d'auteur : ce volume avait pour titre *Méditations poétiques*. Charles Loyson lut ces poésie d'un style, d'un accent tout nouveau, et il salue d'un magnifiqué applaudissement l'auteur anonyme : « *Edera crescentem ornate poe-« tam !* s'écrie-t-il en commençant ; voici quelque « chose d'assez rare à annoncer aujourd'hui : ce sont « des vers d'un poète... C'est là ce qui distingue pro-« prement l'auteur de cet ouvrage : il est poète, voilà « le principe de toutes ses qualités, et une excuse qui « manque rarement à ses défauts. Il n'est point litté-« rateur, il n'est point écrivain, il n'est point philoso-

Digitized by Google

« phe, bien qu'il ait beaucoup de ce qu'il faut pour « être tout cela ensemble ; mais il est poète ; il dit ce « qu'il éprouve, et l'inspire en le disant. Il possède le « secret ou l'instinct de cette puissante sympathie, « qui est le lien incompréhensible du commerce des « âmes. Aussi trouve-t-il toujours les nôtres d'accord « avec la sienne, soit que dans des vers pleins d'élé- « vation il touche les mystères de notre nature spiri- « tuelle, religieuse, morale, et les grands intérêts de « l'humanité ; soit que, quittant ces vérités générales « pour des objets plus particuliers, il nous intéresse « à nous-mêmes en nous parlant de lui, lorsque, tan- « tôt dans un vallon retiré, tantôt à l'aspect d'un beau « lac ou d'une mer tranquille, tantôt dans une église « de village, il chante avec une douce mélodie ses « émotions, ses chagrins, ses mélancoliques souve- « nirs et ses pieuses espérances... » Est-il possible de mieux dire ; et n'est-ce pas pour notre poète une gloire d'avoir prédit la gloire de Lamartine et d'avoir consacré celle d'André Chénier, d'avoir salué l'aurore de cette poésie nouvelle, si différente de celle des poètes de convention, de Delille, du pindarique Lebrun, de Fontaines ? De quels accents n'eût-il pas accueilli les jeunes inspirations de Victor Hugo si le ciel l'eût fait vivre encore trois années ! (1)

Mais Charles Loyson n'avait plus que quelques semaines à travailler, c'est-à-dire à vivre. Ses écrits quotidiens, son enseignement, ses occupations de chef de bureau des cultes non catholiques au ministère de l'intérieur, épuisèrent le reste de santé qu'il avait encore ; l'affection de poitrine qui le minait l'emporta en quelques jours, mais il vit venir la mort sans crainte, les yeux tournés vers le ciel, faisant à son heure dernière le sacrifice de la traduction en vers de son poète latin favori, Tibulle. Cette traduction achevée fut par lui remise en mourant à l'abbé Frayssinous, qui l'assistait, pour être détruite : « Humble offrande innocente, dit Sainte-Beuve, dont « il pouvait dire avec un dernier sourire en s'en « détachant :

Nunc agna exigui est hostia magna soli. »

Il mourut en sage, en chrétien ; et, après avoir arrêté sa pensée sur ses parents, sur ses frères, sur ses amis, il la fixa sur Dieu seul, sa suprême espérance. Ce fut le 27 juin 1820 qu'il rendit le dernier soupir. Ses nombreux amis, parmi lesquels des hommes illustres dans les lettres et dans l'Etat, comme les Royer-Collard, les de Serre, les Guizot, suivirent son convoi, et Victor Cousin, son ancien camarade de l'École Normale, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres, prononça sur sa tombe quelques paroles souvent interrompues par ses larmes et par les sanglots de ceux qui l'écoutaient. M. Patin consacra, trois jours après dans le *Lycée Français*, la mémoire de son ami dans quelques pages empreintes de la plus touchante affection, et M. Viollet le-Duc essaya de peindre sa douleur et celle de tous ceux qui avaient connu et aimé Charles Loyson dans des stances pleines d'émotion, qu'on peut lire au tome V du *Lycée*. Cette mort prématurée affecta profondément aussi le cœur de Casimir Delavigne ; et voici quelques lignes extraites d'une lettre que le futur auteur des *Messéniennes* adressait à un autre ami du poète, M. Taillandier. « J'ai partagé bien vivement les regrets « que vous a laissés la mort de ce malheureux Loy- « son. Les éloges que vous lui avez donnés et qu'il a « reçus à si juste titre de M. Cousin, ont été un adou- « cissement au chagrin que j'ai ressenti moi-même. « Qui m'eût dit quand je lui faisais mes adieux à « Paris que je ne devais plus le revoir, que la mort « le frapperait si jeune, au milieu de ses espérances « et dans le moment où son talent prenait un essor « si élevé ? Quelle perte pour ceux qui l'ont connu, « qui l'ont aimé, et pour la jeunesse entière qui le « citait déjà avec orgueil ! »

Tous ces regrets, tous ces témoignages d'amitié et de tristesse font le plus grand honneur au talent comme au cœur de Charles Loyson. Il est encore un témoignage, plus tardif, il est vrai, plus personnel peut-être et plus intime, qui intéressera, je n'en doute pas, les lecteurs de la *Revue de Bretagne et d'Anjou* : c'est celui d'un neveu du poète, le Père Hyacinthe. Il a bien voulu, en tête d'une édition d'œuvres choisies de Ch. Loyson, écrire quelques pages dans ce style dont il a secret ; ces pages sont peu connues, et notre étude serait incomplète si nous n'en citions pas quelques extraits ; il est difficile de mieux apprécier le beau talent et le beau caractère du jeune écrivain que ne l'a fait le Père Hyacinthe.

« .. Il ne m'appartient pas, dit-il, de décider si ce « monument funéraire (il parle de la publication des « œuvres choisies de Ch. Loyson) mérite une conces- « sion à perpétuité dans le champ de la gloire. Mais « ceux de la jeune génération dont il attirera l'atten- « tion sympathique et pieuse y trouveront certaine- « ment des exemples et des leçons. La gloire est peut- « être la meilleure des idoles humaines, mais elle n'est « après tout qu'une idole : ce qu'il faut ambitionner « de laisser après soi, c'est la leçon du vrai, c'est « l'exemple du bien.

« La première leçon et le premier exemple que nous « offrent ces pages est le culte éclairé autant que « fervent des lettres, et particulièrement de la forme « la plus haute de la pensée et du sentiment : la « poésie. On s'est beaucoup demandé de nos jours si « cette forme n'avait point perdu sa raison d'être en « face des exigences sévères et positives de l'esprit « moderne, et si le rôle de la poésie ne devait point « finir avec celui de la religion, dont elle se rappro-

(1) Chose digne de remarque ! Dans ses appréciations d'André Chénier et de Lamartine, Charles Loyson s'est rencontré, d'une manière étonnante, avec Victor Hugo qui, à la même heure, écrivait ses impressions sur les deux grands poètes nouveaux. Eloge ou critique, André Chénier est jugé absolument de la même façon. Quant à Lamartine, voici sur l'auteur des *méditations poétiques* les premières lignes du jeune écrivain de dix-huit ans : « L'autre jour, dit Victor Hugo, j'ouvris « un livre qui venait de « paraître, sans nom d'auteur, avec ce simple titre : *Méditations poéti-* « *ques*. C'était des vers.... Voici donc enfin des poèmes d'un poète, des « poésies qui sont de la poésie !... » C'est le mot de Charles Loyson.

Digitized by Google

« che de tant de manières et à qui elle a servi plus « d'une fois de magnifique interprète. Charles Loyson « discute cette question déjà soulevée de son temps, « et il conclut à la persistance, au sein de l'humanité, « de tout ce qui tient au sens de l'infini ; il indique en « même temps avec une rare sagacité les transfor- « mations rendues indispensable, dans l'ordre littéraire, par la marche de l'esprit humain. Il se trompe « sans doute quand il bannit la poésie du domaine de « la nature, qu'il regarde à tort comme désenchanté « par la science et l'industrie modernes : il est dans « le vrai quand il lui ouvre le monde intérieur de « l'âme et ces régions trop inexplorées de notre na- « ture spirituelle. Il se trompe encore quand il mécon- « naît comme critique ce qu'il a pratiqué excellemment « comme poète : la peinture de la vie ordinaire, le char « me des détails domestiques. Mais il a mille fois raison « quand, repoussant avec dédain la vieille machine « mythologique, objet encore à cette époque d'un « respect superstitieux, il demande en toutes choses « la substitution du vrai au conventionnel et prélude « ainsi à ce qu'il y a eu de légitime et de nécessaire « dans la révolution accomplie par l'école romanti- « que. « *Les premiers poètes*, écrit-il, *furent philo « sophes ; les philosophes désormais seront poètes.* » « C'est presque la définition que notre Lamartine a « donnée de la poésie de l'avenir : « *Elle sera de la « raison chantée.* » Si je ne craignais de faire un « pléonasme, j'ajouterais qu'elle sera surtout de la « morale et de la religion chantées, et je nommerais « les sujets toujours vrais et toujours jeunes de son « éternelle trilogie : le temple, le foyer, la cité.

« Si le poète peut chanter la cité, pourquoi ne pour- « rait-il pas la servir ? Le culte des Muses passait ce- « pendant pour peu compatible avec les luttes aux- « quelles la politique entraîne, peut-être aussi avec « les qualités qu'elle réclame ; il était réservé à notre « âge de laisser tomber les barrières qui ont trop « longtemps isolé les divers ordres de la pensée et de « l'action. En ceci encore, Charles Loyson fut un « précurseur : il sut être à la fois publiciste et poète, « et je n'oserais dire dans laquelle des deux carrières « il était fait pour exceller davantage... Ce qui me « frappe surtout et me séduit en lui, c'est son horreur « pour l'esprit de parti. En présence de l'antagonisme « social qui survivait à nos récents malheurs et en « préparait de nouveaux, cet esprit clairvoyant, ce « cœur patriotique et généreux n'apercevait de salut « que dans le *grand parti de la France* ; comme « le nomme si bien le P. Gratry, parti qui, Dieu merci, « n'a jamais été à créer, mais qui manquait alors, « comme aujourd'hui, d'une représentation et d'une « influence suffisantes dans la vie publique.....

« Et maintenant, faut-il vous dire ce qui me touche « le plus dans les œuvres comme dans la vie de mon « oncle ? ce que je mets en lui au-dessus du poète et « du publiciste, ou mieux encore ce que je retrouve « dans l'écrivain et le citoyen, comme la sève dans « le tronc, comme l'âme dans le corps ? Vous avez « placé en tête de notre cher volume les paroles que « son illustre ami, Victor Cousin, lui adressait à tra- « vers le cercueil : *Ta vie a été pure, ta mort chré- « tienne. J'ai besoin de me souvenir que c'est là « l'unique éloge que ta pieuse modestie voulut « recevoir.*

« Le secret de cette vie et de cette mort est dans « son berceau. Enfant du peuple, de ce peuple de- « meuré fidèle aux vraies traditions et aux sûrs « instincts populaires, il nous montre lui-même le « double sanctuaire de son éducation dans la maison « paternelle et l'église de la paroisse.... mais pour « avoir la révélation plus intime de ce christianisme « fondé, comme tout vrai christianisme, sur une dé- « monstration vivante plus que sur des discussions « et des théories, il faut lire une pièce touchante « adressée à son frère et qui a pour titre : *L'Office « des morts et la visite au cimetière du pays natal.* « C'est un véritable épanchement fraternel, et quoi- « que écrite en fort beaux vers, on y sent l'abandon « d'un cœur qui s'ouvre tout entier devant le specta- « cle présent et aussi devant les pressentiments pro- « chains de la mort. Au milieu de ces images funè- « bres surgit une de ces douces et chrétiennes figures « de femme, apparition céleste que la tombe reprend « trop vite au berceau, mais qui demeure la lumière « de toute une existence. Celle-ci était une paysanne « bretonne, sa grand'mère maternelle et ma propre « bisaïeule qui avait quitté ce monde lorsque j'y suis « entré, mais dont le charme s'est fait sentir à mon « enfance à travers les longs récits émus et graves « de mon père :

« Toujours je crois la voir, pieuse et diligente.
« Près du large foyer où brille un humble feu,
« De l'aube jusqu'au soir filant et priant Dieu...

« Esprit simple, mais élevé, âme ferme autant que « douce, qui avait traversé la tempête révolution- « naire avec sa lampe à la main, ou plutôt dans le « cœur sans la laisser s'éteindre ou vaciller ; Mme Le- « suc — permettez à ma plume de se reposer une fois « sur ce nom — avait légué à ses enfants beaucoup « plus qu'une fortune et qu'un titre, un sang honnête « et robuste, la foi de l'Evangile, les vertus de la « famille et du christianisme :

« Salutaires leçons, préceptes maternels,
« Croissez et de vos fruits couvrez ma vie entière.
« A celle dont la main vous sema la première,
« Mon cœur a consacré des regrets immortels.

« Je m'arrête sur ce souhait qui fut celui de mon « oncle et qui est le mien, et je ferme avec émotion « le récit de la fête religieuse qui avait lieu, au fond « d'une province, à Château-Gontier, il y a soixante « ans, et que je retrouve si solennelle et si populaire « dans cette capitale qui peut quelquefois paraître « oublier son Dieu, mais jamais ses morts. Ces clo- « ches du deux novembre ont des larmes sur leur

Digitized by Google

LA TOUSSAINT

Tout est mouillé, les arbres pleurent,
L'oiseau tremble sous les buissons,
Tout est triste, les fleurs se meurent,
Par les chemins plus de chansons !

De noirs corbeaux sous un nuage,
Volent perdus et tourmentés ;
Leurs cris plaintifs, sombre présage,
Par les vents me sont apportés.

L'enfant, a genoux sur la terre,
Redit tout bas, en sanglotant :
« Seigneur, conservez-moi mon père,
Je suis petit, il est mourant. »

Près de l'autel le cierge fume.
J'entends les glas — triste accords !
Le village est couvert de brume,
C'est la Toussaint, le jour des morts ! (1).

AD. ORAIN.

(1) Cette romance a été mise en musique par M. Auguste Langlois, professeur de piano au conservatoire de musique de Rennes et fait partie d'un recueil où l'on remarque entre autres morceaux l'*Enchanteresse*, un *petit chemin, fleur de ma vie*.

Digitized by Google

« airain et des sanglots dans leurs sons : mais en les « écoutant, pendant que je vous trace ces lignes, je « crois y distinguer un écho consolant de la voix de « Patmos :

« *Et j'entendis une voix du ciel que me disait : « Bienheureux sont les morts qui meurent dans le « Seigneur ! A présent, dit l'Esprit, ils se reposent « de leurs travaux : car leurs œuvres les suivent.* »

FR. HYACINTHE.
Carme déchaussé.

Et maintenant arrêtons-nous sur ces lignes éloquentes et pleines de cœur où nous retrouvons tout entière l'âme du Père Hyacinthe qu'aima notre enfance. Tout ce que nous pourrions dire de plus serait de trop. Certes, nous aurions voulu donner ici une étude plus complète et plus émouvante ; mais notre jeune *Revue* est encore forcée de mesurer ses colonnes à ses collaborateurs. Toutefois nous aimons à croire que nos lecteurs n'en ont pas fini avec Charles Dovalle, avec Charles Loyson, et que certaines pages exquises et peu connues de ces poètes *chéris des dieux, puisqu'ils sont morts jeunes*, passeront de temps en temps sous leurs yeux. Aux jours gais du printemps, quand avril reverdit les bois et quand mai les refleurit, ne serait-il pas charmant de relire la *Bergeronnette* de Dovalle,

Bergeronnette, vole, vole
Bergeronnette, devant moi !

Et quand reviendraient les jours tristes et sombres de novembre de rêver à nos chers défunts en répétant les beaux vers de Loyson que le père Hyacinthe a rappelés avec tant charme et d'émotion (1) ?

F. E. ADAM.

LES TROIS AVENTURES DE JEAN-SANS-PEUR

I

A Pencran — un four et trois maisons, comme l'on dit, — il était jadis un petit gars qui ne craignait quasi rien, si ce n'est sa mère, notre Seigneur Dieu, et M. le recteur, dont il répondait la messe chaque matin. Ce petit gars s'appelait Jean.

A mesure qu'il prenait de l'âge, il voyait avec chagrin sa mère peiner beaucoup pour gagner leur pauvre vie ; aussi, après avoir cherché longtemps de l'ouvrage dans son village sans parvenir à en trouver, il prit une grande résolution et se rendit à la cure.

— Monsieur le recteur, dit-il, je viens vous faire mes adieux avant de partir.

— Quelle idée te prend de quitter le pays ?

— Je veux faire fortune en voyageant.

— Pierre qui roule n'amasse pas mousse, et puis, pour voyager, il faut de l'argent.

— Quand on a deux bons bras emmanchés à ses épaules, on est sûr de ne pas manquer de pain.

— Enfin, mon gars, ça te regarde ; je n'ai pas d'argent à mettre dans ta bourse, mais je te donnerai ma bénédiction.

— Ça n'est point de refus, monsieur le recteur, la bénédiction d'un saint homme n'ayant jamais fait de mal à personne.

— Et puis, attends... voici une vieille étole bénite que tu passeras sur ta chemise de laine, de façon à ce qu'elle ne touche pas à ta peau. Dans les dangers elle pourra te servir de talisman.

Jean mit l'étole à son cou, remercia M. le recteur, reçut sa bénédiction, embrassa sa mère, et partit.

De bourg en ville, de ferme en ferme, il allait devant lui, demandant une bolée de cidre par-ci, un morceau de pain par là, dormant dans les écuries, et payant partout d'un bon coup de main l'hospitalité qu'on lui accordait.

Mais à ce métier il ne s'enrichissait guère, et d'ailleurs il n'était pas toujours bien reçu.

Ainsi, un soir, il arriva dans un petit village où personne ne voulut lui donner la couchée ; comme la nuit était tiède, Jean se résigna à reposer à la belle-étoile, et s'étendit à l'abri d'un ormeau superbe, sur un gazon dru et fin qui faisait comme un tapis.

Au milieu de la nuit — il sentit comme si la terre s'était soulevée doucement, doucement, sous lui.... il pensa :

— Tiens, c'est drôle ! on dirait que la terre me bercerait !

Il se tourna sur l'autre oreille et se rendormit, — mais la terre se remit à se soulever, se soulever.....

— Par exemple — grogna-t-il — qu'est-ce que ça signifie ?

— Chrétien ! chrétien ! gémit une voix lamentable, à travers une crevasse du sol.

— Eh ! ben... quoi que vous voulez aux chrétiens, que vous les empêchez de dormir ?

— Chrétien ! chrétien ! reprit la voix, ô toi qui te reposes à l'ombre de cet arbre, veux-tu me soulager ?

— Dam ! si c'est possible, je veux bien !

— Je suis un misérable pécheur : j'ai mené une vie de brigandages, et, inspiré par Satan, j'ai volé l'église d'ici : c'est pourquoi je brûle en purgatoire jusqu'à ce qu'une âme charitable ait pitié de moi et m'aide à restituer mon larcin... Va demain matin chercher le curé de la paroisse et conduis-le ici même, au pied de cet arbre ; vous creuserez à vous deux, et vous trouverez dans un coffre de fer le Saint-Sacrement, les deux calices, le saint-ciboire, les flambeaux et les ornements qui ont été volés il y a vingt ans.

— C'est facile, dit notre Jean.

— Me promets tu de faire ce que je t'ai demandé ?

— Sur ma part de paradis... Et maintenant, laisse-moi dormir.

— Tu m'as été secourable, je veux te rendre service. Quand tu verras, à cinq cents pas au sortir d'un village, trois ormeaux comme celui-ci sur le bord de la route, tu tourneras à ta gauche, et tu marcheras droit devant toi jusqu'à ce que tu arrives à un château abandonné. Puisque tu es un vrai *Jean-sans-peur*, entre dans ce château, et alors, à la condition d'être très prudent, tu pourras en sortir riche et heureux. — Mais, sois prudent, sinon tu courrais le risque de perdre ton âme... Tu as bien compris, n'est-ce pas ?

(1) La ville natale de Charles Loyson a rendu un hommage public au jeune écrivain qui l'aurait illustrée s'il eût vécu plus longtemps. Dans la façade de l'humble et vieille demeure où il prit naissance, est incrustée une plaque de marbre noir avec cette inscription :

UNE ORDONNANCE ROYALE DU 3 FÉVRIER 1847
AUTORISE LA VILLE DE CHATEAU-GONTIER A HONORER LA MÉMOIRE DE
CHARLES LOYSON
poète et littérateur distingué, en rappelant qu'il est né
dans cette maison, le 13 mars 1791.

Digitized by Google

— J'ai compris.

— Eh ! bien, adieu et merci.

La terre se referma, et Jean — désormais baptisé *Jean-sans-peur* — se rendormit tranquillement jusqu'au lendemain.

Le matin, dès la première heure, il se rendit chez le curé de la paroisse, et lui fit la commission de l'âme en peine. Le curé se frotta les mains, prit une pelle, et donna une pioche à Jean.

— Viens avec moi, mon gars, lui dit il, et si tu ne m'as pas trompé, je te baillerai une belle récompense.

A eux deux ils creusèrent au pied de l'arbre une fosse profonde de quatre pieds, et ils virent le coffre de fer; ils l'ouvrirent, et y trouvèrent le trésor de l'église intact.

Le curé fut si content, si content, qu'il promit au brigand deux semaines de messes, et qu'il donna à Jean une belle miche de pain blanc, une bouteille de vin, deux écus de trois livres — et sa bénédiction.

II

Trois jours plus tard, sur le soir, mon Jean arriva à un village, et comme ses deux écus lui avaient fait commettre pas mal de péchés d'intempérance, il résolut de se confesser; il entra dans l'église, et s'agenouilla dans le confessionnal.

Mais, étant très fatigué, il s'endormit : aussi n'entendit-il point, à neuf heures et demie, l'angelus sonner, ni le sacristain faire sa tournée et fermer les portes de l'église.

Il fut réveillé par l'horloge sonnant minuit...

Ding ! ding ! ding !...

Lorsque le dernier son s'éteignit dans l'église silencieuse, il lui sembla percevoir comme des chuchottements de bonnes femmes récitant leur chapelet, des murmures, des frôlements, des soupirs... et il ne voyait rien !...

— Qu'est-ce qui va encore m'arriver ? — grogna-t-il en se frottant les yeux.

Tout-à-coup, une voix venant de la sacristie se mit à gémir.

— Qui veut servir une messe ?... qui veut servir une messe ?

Jean pensa:

— Singulière heure pour dire la messe !... enfin !...

Il se leva et se dirigea vers l'autel : il vit en place le missel, la cuvette et les burettes; les cierges étaient allumés; alors il entra dans la sacristie.

Il se trouva en face d'un abbé très grand, tout habillé et tenant le calice en main ; il prit la sonnette et marcha devant le prêtre ; la messe commença.

L'église était plongée dans une obscurité profonde. Seulement, par moments, de grands souffles passaient à travers les nefs, quoique les fenêtres et les portes fussent closes.

Jean se disait :

— C'est peut-être une *messe de fantôme* (1) que je sers... mais, ma foi, nous verrons bien.

Aussi, au *lavabo*, ne s'émut-il pas le moins du monde quand s'allongèrent vers lui les doigts décharnés d'un squelette ; il assista religieusement l'officiant jusqu'à l'évangile de la fin.

Il remarqua que les souffles de vent et les soupirs cessèrent dès l'*Ite missa est*. — Sans doute, les âmes du Purgatoire qui avaient assisté à la messe venaient d'obtenir la remise de leur peine.

De retour à la sacristie, le prêtre le remercia.

— Tu as abrégé mes souffrances, lui dit-il, je te le revaudrai.

— Ça sera comme il vous plaira, Monsieur l'abbé...

Le squelette disparut, et Jean s'en retourna finir son somme dans le confessionnal

Le lendemain, dès la première heure, il reprit sa route, et il regardait bien attentivement autour de lui, pour ne point passer à côté des trois ormeaux sans les voir, — car il lui tardait d'arriver au château abandonné, pour être riche et s'en revenir dans son pays.

III

Enfin, après des mois et des mois de voyage, un soir comme il sortait d'un village où personne n'avait voulu lui donner gratis l'hospitalité — ses deux écus étaient fripés depuis longtemps — il reconnut sur la route les trois ormeaux.

Il tourna aussitôt à gauche, suivant le conseil de l'âme en peine, et marcha droit devant lui.

Sur son chemin il rencontra un paysan qui lui demanda où il allait.

— Je vais au château abandonné.

Le paysan se signa et voulut empêcher Jean de poursuivre son entreprise.

— Le château abandonné ?.. on dit qu'il est habité par le diable, et aucun de ceux qui y sont entrés n'en est sorti...

— Nous verrons bien.

Et Jean continua d'avancer.

Il arriva bientôt au château, dont tous les volets étaient fermés, et dont le parc était envahi par les herbes.

Il sonna à la grille, et un vieux monstre à figure inhumaine vint lui ouvrir.

— Que voulez-vous ?

— L'hospitalité.

— Ça n'est pas une auberge, ici.

— Je ne demande qu'à coucher.

— Entrez alors, et suivez-moi.

Le vieux monstre se mit à marcher devant mon Jean, qui ne s'émouvait pas pour si peu, et le conduisit à la salle à manger, en lui disant :

— Vous souperez avec nous : nous avons nombreuse compagnie.

— C'est bien.

— La pièce était magnifiquement éclairée, et sur la table étincelaient de l'argenterie, des cristaux, des porcelaines superbes, mais il n'y avait au milieu qu'un plat couvert d'une cloche.

Au bout de quelques minutes, il se fit un bruit épouvantable ; la porte s'ouvrit d'elle-même à deux battants, et une troupe de fantômes entra. Ils étaient vêtus de robes et avaient la tête encapuchonnée ; on ne voyait que leurs prunelles ardentes, des cornes et de longues griffes crochues. Ils s'assirent chacun devant un couvert ; les deux plus grands, qui semblaient les chefs, à droite et à gauche de mon Jean, qui ouvrait des yeux énormes.

Le vieux monstre, qui servait les fantômes, enleva la cloche, et sur le plat apparurent deux mains et deux pieds d'homme.

(1) Des prêtres sont condamnés à revenir la nuit, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un vivant pour répondre leur messe (Paul Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*).

Voir *La messe du squelette* que j'ai publiée dans la *Revue* du 15 mai 1887.

Digitized by Google

LA CHARGE DE PATAY. — (*Composition à la plume de M. Wilfrid Beauquesne*).

Digitized by Google

— Ah ! bien ! — pensa Jean — dans quelle société me suis-je fourré ?

Enfin, soyons prudent et attendons : sot qui se dédit de l'aventure, puisque la fortune est au bout.

Le plat fit le tour de la table et arriva à Jean : ses deux voisins l'invitèrent à y goûter, mais ils eurent beau insister, Jean leur répondait toujours.

— Merci, mes bons amis, je n'ai pas faim je veux seulement me coucher.

Alors les fantômee se mirent à *fricoter*, et Jean les entendait qui chuchottaient.

— Nous le tenons ! nous le tenons ! Il viendra dans le plat !

Et lui, se disait :

— Vous ne me tenez pas ! vous ne me tenez pas ! Je ne suis pas encore dans le plat !

Il faisait une chaleur insupportable. Jean feignit d'étouffer, et se déboutonna. Alors, faisant celui qui cherche ses puces, il commença à remonter son etole petit à petit.

Les autres ne se doutaient de rien et répétaient toujours :

— Nous le tenons ! nous le tenons ! Il y viendra ! il y viendra !

Dès que mon Jean eut haussé l'étole jusqu'à son cou, il saisit, chacun par un bras, son voisin de droite et son voisin de gauche, et les coiffa de l'étole bénite.. Ah ! mes amis !...

PORTRAIT DE M. WILFRID BEAUQUESNE

Aussitôt la salle se remplit de hurlements affreux, les fenêtres s'ouvrirent toutes grandes, et une rafale épouvantable éteignit les lampes.

Alors, dans l'obscurité, coururent des éclairs, des langues de feu, des lueurs rouges, vertes, violettes, tandis qu'on sentait une odeur de soufre brûlé et de chair grillée.

— Lâche-moi ! lâche-moi ! criait chacun des deux fantômes, qui étaient des diables.

Mais ils avaient beau se débattre et tempêter, Jean les avait crochés solidement et ne les laissait point aller. Ils geignaient en se tordant.

— Tu me brûles ! tu me brûles ! lâche-moi ! lâche-moi !

Jean riait comme un bossu rien qu'en imaginant les mines qu'ils devaient faire.

— Je veux bien vous donner la liberté, dit-il, mais vous allez me dire à qui sont ces mains et ces pieds.

Les diables faisaient des manières, mais le gars promena son étole sur leurs échines rissolées, tant et si bien qu'ils finirent par céder.

— Ces mains et ces pieds sont ceux du père de la demoiselle à qui appartient le château.

— Où est cette demoiselle ?

— Elle s'est retirée au couvent de la ville voisine, afin d'y prier pour son père qui est damné.

— Il n'y a pas moyen de le sauver ?

— Nous ne te répondrons pas, car cela nous est défendu.

— Oui ? — eh bien, mes gaillards, nous allons faire un petit tour de casserole.

En voyant l'étole, les diables frissonnèrent.

— On peut encore le sauver, dirent-ils.

— Comment ?

— Il faut réunir tous ses os dans un sac.

— Après ?

— Porter le sac en équilibre sur le mur du cimetière.

— Et puis ?

— Alors viendront un corbeau et une colombe, — le corbeau à l'extérieur, la colombe à l'intérieur du cimetière, — si la colombe l'emporte sur le corbeau, si elle parvient à faire tomber le sac en dedans du mur, l'âme du mort sera sauvée, sinon elle nous appartiendra pour l'éternité.

— Est-ce tout ?

— C'est tout.

— Vous mentez ! s'écria Jean, qui vit les diables rire en dessous.

Et il les frotta avec son étole.

— Grâce ! grâce ! gémirent-ils, nous avons oublié une condition.

— Ah ! ah ?

— C'est la veille de Noël, à minuit, que l'opération devra être tentée.

— C'est bien. Maintenant, vous allez me conduire à l'endroit où sont les os du bonhomme. Et vite !...

Quand tout fut mis dans le sac, Jean fit signer aux diables un papier par lequel ils s'engageaient à ne plus hanter le château, puis il les congédia, se rendit à la ville, et alla sonner au couvent.

Quand il fut en présence de la demoiselle, Jean lui demanda :

— Quelle récompense donneriez-vous à celui qui sauverait l'âme de votre père ?

La demoiselle répondit :

— Je lui donnerais la récompense qu'il me demanderait.

— Jean conta son aventure et demanda à épouser la demoiselle — qui était jolie.

— Eh ! bien, dit-elle en baissant les yeux, si la colombe l'emporte et que mon père soit délivré, je serai votre femme, je le jure sur mon salut éternel.

Noël tombait huit jours après : la demoiselle passa cette semaine dans les prières et dans les dévotions. Enfin, la veille du jour de la fête, sur le soir, ils se rendirent ensemble au cimetière; puis, Jean ayant posé le sac à califourchon sur le mur, ils attendirent.

A minuit, comme les cloches commençaient à sonner pour la messe, voilà que les nuages qui couvraient la lune s'écartèrent subitement, et l'on vit arriver de l'Orient et de l'Occident une colombe et un corbeau.

Tout de suite les deux oiseaux se mirent à tirer avec rage sur le sac, chacun par un bout.... Le sac allait, venait, bal-

Digitized by Google

lotté tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et Jean et la demoiselle pensaient:

— Pourvu que la colombe l'emporte!

Jean se moquait bien du bonhomme!... Mais il se disait, si le corbeau a le dessus, adieu la jolie demoiselle et son château!....

Pendant un grand quart-d'heure le sac fut secoué, secoué, sans qu'on pût deviner à qui resterait l'avantage — et le pauvre mort devait faire de tristes réflexions...

Enfin, la colombe faiblit, faiblit, et le sac pencha vers l'extérieur du cimetière...

La demoiselle s'était jetée à genoux et sanglotait à faire pitié!...

Alors Jean vit distinctement une main, — il a toujours cru que c'était la main du prêtre auquel il avait répondu la messe, — il vit donc une main tirer sur la queue de la colombe... et le sac glissa, glissa... et finalement s'abattit en terre sainte.

La lune se voila de nouveau, et le corbeau s'envola en poussant des croassements sinistres.

Mais le vieux seigneur était sauvé, — et quelque temps après *Jean-sans-peur* épousa la demoiselle, qui lui apporta en dot son beau château.

(Conté par Mme Kiffer). Maxime AUDOUIN.

LA CHARGE DE PATAY (1)

A M. ATHANASE DE CHARETTE

C'était le soir de la bataille.
Les Prussiens avaient le dessus;
Nos régiments n'en pouvaient plus
Et se battaient vaille que vaille.
On était lassé de mourir.
Les clairons sonnaient la retraite,
Et personne pour la couvrir!
C'est alors qu'accourut Charette.
Voyez-le: fièrement monté
Sur un lourd cheval qui se cabre
Dans la brume il cherche Patay
Qu'il montre aux siens du bout du sabre

« Mes amis, les choses vont mal.
« En avant! à la baïonnette! »

Et les voilà, Charette en tête,
Charette sur son lourd cheval,
Qui s'en vont, balayant la plaine,
Heurtant, massacrant, brisant tout.
Ceux-là seuls ne sont pas debout
A qui la mort fit perdre haleine.
Ne leur demandez pas combien
Ont succombé sous la mitraille,
Si leur drapeau changea de main!
Ils n'ont rien vu, ne savent rien
De cette effroyable bataille.
Et cependant sur leur chemin,
Les hameaux flambaient comme paille.

La vieille France a déployé
Dans ce tournoi du genre épique
La bravoure de l'Armorique.
Ceux qui sont tombés c'est Bouillé
De la Brosse, Houdet et vingt autres.
Ils chantaient en allant mourir.
Le devoir qui fait les apôtres
De chacun d'eux fit un martyr.

Oh! qu'ils dorment dans le silence
Et la paix de l'éternité,
Les preux qui sont morts pour la France
Dans les champs neigeux de Patay!
Leur sang ne fut pas inutile.
En combattant un contre mille,
Comme à Pavie ils ont prouvé
Qu'ils sont toujours la race forte
A qui la défaite n'importe
Pourvu que l'honneur soit sauvé.

Les Prussiens, sur qui l'arme blanche
A des effets inattendus,
S'arrêtèrent tout éperdus
En face de cette avalanche.
Leurs rangs qu'on a peine à percer
S'ouvrirent pour laisser passer
Nos lions à prunelle fauve.
Le canon, leur dernier rempart,
En vain gronda, — c'était trop tard.
Notre armée entière était sauve.

Il faisait nuit: dans le lointain
Les cloches sonnaient le tocsin;
Orléans, à peine endormie,
Etait réveillée en sursaut:
Les uhlans entraient au galop
Annonçant l'armée ennemie.

Novembre 1874.

LÉON SÉCHÉ

(1) Extrait de la *Chanson de la vie*, 1 vol. chez Lechevalier.

UNG UNZAIN DE CONTES NANTAIS(1)

RÉCIT D'AMOUR.

Meshuy ie vous narreroy une simple histoyre advenue à Nantes lors de l'entrée solennelle qu'y fist, en 1499, nostre bonne et grande duchiesse Anne, quelque temps après la mort de son prime espoux le roy Charles huictième de France, trespassé, comme ung chacuns cayt, de foudroyante apoplexie en 1498.

Adonc ma dicte duchiesse et royne prit ceste résolution aussitost sa viduyté, de soy fixer en sa bonne ville que tant elle aimoyt et où, pourtant, elle ne devoyt longtemps de mourer, car elle ne tarda guère à se remarier avecques le roy Loys douzième, lequel mariage se célébra en grande pompe en la chapelle du chasteau de Nantes.

(1) Sous ce titre, un de nos collaborateurs qui se cache sous le pseudonyme de Renatus prépare en ce moment un petit volume qui contiendra dans la forme pittoresque du vieux langage un certain nombre d'histoires et de coutumes curieuses du pays nantais au temps jadis. Nous sommes heureux d'en offrir la primeur aux lecteurs de la *Revue*. L. S.

Digitized by Google

Quand cettuy proiect de la bonne royne fust congneu du peuple nantoys, tous, nobles, bourgeoys et manants se mirent en debvoir de faire à leur souveroyne une réception magnificque. Aussi, dès que les guetteurs apostés sur la route, vinrent en grande haste annuncer l'arrivée du royal cortège, toutes les cloches de la ville sonnèrent à grande volée, esbranlant les tours et les clochiers de leur eslan furieulx et remplissant la cyté d'ung grand et très ioyeulx bruict où dominoyt le son du carillon de la cathédrale et particulièrement de sa cloche la *Félix*, fameuse en toute la duchiée par ses grandeur, grosseur, poids et le bruict horrificque qu'elle faisoyt. A ce signal le Chapitre en chape, yssit de l'ecclise cathédrale, et se rendit processionnellement iusqu'à la porte Sauvetour portant les saintes reliques pieusement conservées es-châsses d'or et de vermeil, bien élabourées, adaournées de précieulx cabochons, fines pierreries et beaux esmaux limosins. De leur costé les bons nantoys en habits de festes dévalloyent hastivement vers la dicte porte, cryant Noël !, Britaygne et Malo !!, tandis que toutes les bombardes du chasteau tiroyent des salves d'artillerie.

Et quand parut la royne Anne et sa suyte à l'advancée de la porte Sauvetour, une ieune pucelle superbement vestue vint à sa renconstre, montée sur une grande beste appelée ung olyfant, laquelle beste estoyt, de vray, une feinte, construicte en bois et contenant dans son intérieur des manants qui la faisoyent marcher, le tout si bien faict que eussiez dict une beste naturelle. Deux nantoys habillés en saulvayges menèrent cettuy olyfant iusques à la royne, à laquelle la dicte ieune fille présenta les clefs de la ville et prononça une très belle harangue.

Puis madame Anne fist son entree dans la cyté soubs ung dais de veloux nois, et précédée par des croix noires et des estendards en satin noir, blanc et violet. Les trompettes de la ville ouvroyent la marche, leurs instruments aornés de deul, et vestus d'habi z my-parties noirs, blancs et violets, pour ce que la royne estoyt en grand deul du syre roy son espoux. Après la royne marchoyent les quatre Barons bretons, de Rays, Pontbhasteau, Ancenis et Chasteaubriant, le hault clergié, les dames et les gentilshommes de sa mayson, emmy lesquels le ieune syre de Kermoysan, (qu'elle hounouroyt d'une particu lière et maternelle affection), à poyne sorty de paiges, ayant tout au plus dix-sept ans, bien en poinct et promettant d'estre ung accomply chevalier.

Or, durant tout le temps que la ieune fille montée sur l'olyfant avoyt harangué madame la royne, le dict syre de Kermoysan ne l'avoyt quittée des yeulx, ayant esté féru de sa grande beauté, sy que ne pust se défendre d'en gloser avec ques Meschiot (1), escuyer, sieur des Mortiers, poëte favory d'Anne de Britaygne, autheur des *Lunettes des princes* qu'imprima à Nantes Etienne Larche, en l'an 1488 : « Oh là, messyre, dit il au *banni de liesse*, cognoyssez-vous pas ceste ieune et accorte damoyselle qui si gentement harangue madame Anne ?

— Ouy bien, répondit Meschinot, elle est fille de messyre Jehan Baschelier, bourgeoys de la ville et drapier, sur les Changes, à l'enseigne de l'*Aulne d'Or* si ie ne m'abuse.

— Ah ! dict le syre de Kermoysan, ce est grand dommayge qu'elle ne soit noble damoyselle, car oncque ne vis plus angélicque visayge. »

Puis après avoir poussé ung grand et profond soupir il demeura pensif.

Cependant le cortège pénétroyt en la ville dont les maysons estoyent bien tendues de belles tapisseries de haulte lice avecques des mays plantés es-carrefours et des jonchées d'herbes et de fleurs espandues sur le pavé.

Après avoir suivi la rue de la Bouscherie, la rue de la Mercerie, depuis appelée rue des Halles, la place des Changes, la Basse-Grande-Rue, il parvint au carrefour du Pilory où fust représentée une *Morisque de Moralité*. A son arrivée au carrefour Sainct-Jehan on donna *la feinte de fortune ; la feinte ou mystère de vérité et des rapporteurs ;* au carrefour Saint-Vincent une *pastouralle dans un bocage dressé à cet effect, et le mystère du jugement de Pâris, aultrement la fable des troys déesses, Pallas, Vénus et Juno.*

Et enfin arriva au chasteau de la Tour-Neufve où furent offerts à madame Anne, au nom de sa bonne et fidèle ville, deux pots en vermeil, deux bassins, deux flacons et six tasses couvertes, présent magnifique qui contenoyt cent marcs d'argent et cent cinquante-huict ducats d'or. Vingt-deux pipes de vin furent distribuées aux grands seygneurs et aux officiers de la royne ; le mareschal des logys, les fourriers, varlets et portiers reçurent ensemble trente-sept escus d'or. Et en eschange de tant de courtoisie, accorda madame la royne, à ses féaux habitants de Nantes, les droits de méage et de pavage pour dix années.

Puis ce furent de grandes festes au chasteau de Nantes es-quelles nostre dict syre de Kermoysan apparaissoyt par debvoir, mais pasle et défaict si bien qu'un jour la royne le prit à part et lui enioygnit de ne lui rien céler et dire la cause de ce despit qui sembloyt le miner iusques à en mourir.

Et lui conta, le ieune homme, son piteux cas tout au long, advouant qu'il s'en alloyt dépérissant et languissant par le grand amour que lui avoyt bouté es cueur ceste mignonne fille si belle et accorte, laquelle luy avoyt, (à elle, madame la royne), remis les clefs de sa bonne ville et débité ung ioly discours soubs la porte sauvetour, adiouctant qu'icelle fille n'estoyt noble, mains bourgeoyse, et iamoys ne consentiroyt

(1) Jean Meschinot, écuyer, sieur des Mortiers, surnommé le *Banni de liesse*, a laissé un recueil de poésies intitulées : *Les lunettes des princes*, publié en 1493, à Nantes, par Etienne Larcher, le premier imprimeur nantais. Meschinot naquit à Nantes vers 1430, il y est mort le 12 septembre 1491.

Digitized by Google

le baron de Kermoysan, son père, à le marier à une vilaine.

Ce dysant plouroyt à chauldes larmes qui esmeurent de pytié la bonne royne, laquelle le resconforta de son mieulx, lui promettant de tost apporter reméde à son mal.

Finablement madame Anne s'estant rémembrée que messyre Iehan Baschelier, drapier et bourgeoys notable, avoyt iadis rendu quelque service au feu duc Françoys II, son regretté père, lui bailla des lettres-patentes de noblesse, ce qui calma tout à plat les scrupules du vieil baron de Kermoysan, lequel octroya licence à son fils d'épouser celle que tant il aimoyt qu'il fust mort s'il ne l'avoyt obtenue.

Et voulut la bonne royne assister au mariayge célébré en grand'pompe à l'écclise cathédrale et à tenir sur les fonds le premier né des ieunes, espoux qui ne se contentèrent d'ung seul, ce m'a-t-on dict, ains en eurent au iuxte six, beaux comme père et mère' ce qui est d'ung bon et salutaire exemple, pas assez suivy, à la vérité.

I'adioucteroy, avant de poser la plume, que ces six enfants firent souche de bons, léaulx, braues gentilshommes ayant porté hault et ferme le nom de Kermoysan qui ne s'esteignit que plus de deux cents ans après, estant alors tumbé en quenoille.

Dieu, comme chacun scoyt, benist touiours les numbreuses familles.

Icy prend fin cettuy simple et touchant récit d'amour.

RENATUS.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(SUITE)

48. — Le Père LATYL (*Jean-Paul-Marie-Anne*), (1) né à Marseille le 15 août 1747, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et dirigeait le collège des Oratoriens à Nantes, lorsqu'il fut élu *député du clergé de Nantes* à l'Assemblée nationale, aux élections complémentaires d'octobre 1789, après la démission des titulaires, Maisonneuve et Chevallier, et des suppléants, Lebreton de Gaubert et Etienne. Il siégea à gauche, fit partie, en avril 1790, du comité des rapports, vota la Constitution civile du clergé et prêta le serment schismatique qui lui valut, en 1791, la cure de la nouvelle paroisse érigée à Paris sous le titre de Saint-Thomas d'Aquin. Mais son serment ne le sauva pas de la guillotine, lorsque le culte, si pompeusement appelé culte de la raison, voulut s'établir sur les ruines de tous les autres à la fois. Incarcéré comme suspect de fanatisme et traduit en 1794 devant le tribunal révolutionnaire, il fut impliqué dans la conspiration dite des prisons et fit partie le 5 thermidor (24 juillet 1794) de la lugubre journée des 49. Comme Saturne, la révolution dévorait ses propres enfants.

Latyl n'étant pas breton, ne figure pas dans les recueils biographiques concernant la Bretagne ; mais on a de lui un bon portrait dessiné par Turlure et gravé par Courbé, pour la collection Dejabin.

(1) Même observation qu'à la précédente livraison, au sujet de la correction des épreuves. Cette fois, l'auteur a pu les revoir.

49. — Dom LE BRETON (*Jean-Pierre*), né à Rostrenen, le 8 mars 1752, et fils de Pierre-François Le Breton, bailli de Quimperlé, fit ses premières études au collège de Quimper et les continua chez les *bénédictins* de Tours, dans l'ordre desquels il entra en 1770, mais par contrainte et sans vocation, ainsi qu'il le déclare plus tard. Professeur de rhétorique à Marmoutiers en 1779, de philosophie au Mans en 1780, de théologie à Compiègne en 1785, enfin de droit canon à Paris, il devint prieur de l'abbaye de Redon en 1788 et fut élu *député suppléant du clergé de Vannes* aux Etats Généraux de 1789. Lors de la démission de l'abbé Loaisel, au mois d'octobre, il alla le remplacer, et fut nommé, le 7 février 1790, membre du comité ecclésiastique, qui le nomma bientôt son secrétaire général, en sorte qu'il eut grande part dans la rédaction de la constitution civile du clergé, car il remplit sans interruption ces fonctions jusqu'au 30 septembre 1791. Après la dissolution de l'Assemblée constituante, il fut nommé curé constitutionnel de Loudéac, et il inaugura sa cure en donnant un bal au presbytère le jour de la Toussaint. Membre du conseil général de la commune de Loudéac, puis *président du district* en septembre 1792, et transfuge du clergé séculier comme il l'avait été du clergé régulier, il devint en 1794 agent de la fabrication des *salpêtres* ; puis je le trouve en 1795 préposé au triage des titres de l'administration centrale du Finistère et en 1796, *conservateur des hypothèques* à Quimper. Enfin il fut nommé, en 1800, *conservateur de la bibliothèque de la Cour de cassation*, puis membre non-résidant de l'académie celtique, et il mourut à Paris le 21 avril 1829, après une carrière, comme on le voit, fort tourmentée.

On a deux portraits de Dom Le Breton : l'un de Labadye, gravé par Courbe ; l'autre de Delaplace, gravé par Allais : figure maladive, émaciée, œil en saillie dans une arcade caverneuse : physionomie étrange qui justifie la notice précédente composée à l'aide d'une autobiographie inédite. Je dois remarquer que plusieurs biographes l'ont confondu à tort avec un homonyme qui fut membre de la Convention et du Conseil des Anciens pour l'Ille-et-Vilaine.

50. — L'abbé LE BRETON DE GAUBERT (*René*), né dans le diocèse de Nantes en 1725 et ordonné prêtre en 1751, fut d'abord vicaire à Saint-Denis de Nantes où il se fit recevoir docteur en théologie devant l'université de cette ville. Curé de Nort en 1758, puis de l'importante paroisse de Saint-Similien de Nantes en 1759, il devint bientôt, tout en gardant sa cure, procureur général de l'université, puis recteur en 1763 et examinateur du concours du diocèse pour les cures vacantes en cour de Rome. Il publia en 1773 un *Manuel de piété*, à l'usage de ses paroissiens, qui accrut encore sa réputation, et en avril 1789, il fut élu président de l'assemblée diocésaine pour la rédaction du cahier des charges du clergé et l'élection des députés aux Etats Généraux. *Député suppléant du clergé de Nantes*, il partit pour Versailles et assista aux premières séances des Etats dans la tribune des suppléants ; mais au mois d'octobre, lorsque la démission des abbés Chevallier et Maisonneuve lui ouvrit les portes de l'Assemblée, il refusa de siéger en alléguant son âge et l'on dut procéder à de nouvelles élections. Ayant

Digitized by Google

prêté serment à la constitution civile du clergé le 21 janvier 1791, il publia en novembre une *apologie* de son serment et conserva sa cure, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté comme suspect en 1793 par les destructeurs de tout culte; relâché peu après, il fut de nouveau arrêté en février 1794 et incarcéré aux Saintes-Claires, puis à l'ancien Sanitat, où il mourut de misère, avant le 9 thermidor, malgré les gages qu'il avait donnés à la Révolution.

M. Dugast-Matifeux lui a consacré une longue notice dans la *Biographie bretonne*, avec la bibliographie de toutes ses publications.

(*A suivre*) RENÉ KERVILER.

PORTRAIT DE LE BRETON
Député aux Etats-Généraux

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAEL (1)

PAR M. ERNEST RENAN.

Le premier volume de cette histoire depuis si longtemps attendu du monde savant vient de paraître. Ce sera le grand événement littéraire de la saison. Aussi nous reprocherions-nous de ne pas en donner dès aujourd'hui une analyse à nos lecteurs. Voilà six ans que M. Ernest Renan donne toute son application à ce grand travail. A l'heure qu'il est, la rédaction en est arrêtée jusqu'à l'époque d'Esdras, c'est à-dire jusqu'à la constitution définitive du judaïsme. S'il venait à mourir, comme il le dit lui-même dans la préface, on pourrait publier cet ensemble qui formerait trois volumes. Seulement, les deux derniers volumes n'auraient pas le degré de maturité de celui-ci. M. Ernest Renan nous promet le second dans un an et le troisième dans deux ans. Au cas, après cela, où il aurait encore de la force, il ferait en un volume l'histoire du temps des Asmonéens. Ainsi il rejoindrait la *Vie de Jésus*, et il aurait tout à fait achevé le cycle qu'il a voulu parcourir.

Le premier volume se divise en deux parties : les Beni-Israël à l'état nomade et les Beni-Israël à l'état de tribus fixées. Il embrasse le temps écoulé depuis l'arrivée des Sémites en Syrie jusqu'au règne de David sur Jérusalem.

« Pour un esprit philosophique, est-il dit dans la préface, c'est-à-dire pour un esprit préoccupé des origines, il n'y a vraiment dans le passé de l'humanité que trois histoires de premier intérêt : l'histoire grecque, l'histoire d'Israël, l'histoire romaine. Ces trois histoires réunies constituent ce qu'on peut appeler l'histoire de la civilisation, la civilisation étant le résultat de la collaboration alternative de la Grèce, de la Judée et de Rome. La Grèce, dans cette œuvre, a, selon moi, un rôle hors ligne; car elle a fondé, dans toute l'étendue du terme, l'humanisme rationnel et progressif. Notre science, notre art, notre littérature, notre philosophie, notre morale, notre politique, notre stratégie, notre diplomatie, notre droit maritime et international, sont grecs d'origine. Le cadre de la culture humaine créé par la Grèce est susceptible d'être indéfiniment élargi; mais il est complet dans ses parties. Le progrès consistera éternellement à développer ce que la Grèce a conçu, à remplir les desseins qu'elle a, si l'on peut s'exprimer ainsi, excellement échantillonnés.

« La Grèce n'eut, dans le cercle de son activité intellectuelle et morale, qu'une seule lacune; mais cette lacune fut considérable. Elle méprisa les humbles, et n'éprouva pas le besoin d'un Dieu juste. Ses philosophes, en rêvant l'immortalité de l'âme, furent tolérants pour les iniquités de ce monde. Ses religions restèrent de charmants enfantillages municipaux; l'idée d'une religion universelle ne lui vint jamais. L'ardent génie d'une petite tribu établie dans un coin perdu de la Syrie sembla fait pour suppléer à ce défaut de l'esprit hellénique. Israël ne prit jamais son parti de voir le monde si mal gouverné, sous le gouvernement d'un Dieu censé juste. Ses sages avaient des accès de colère devant tous les abus dont fourmille le monde. Un mauvais homme, mourant vieux, riche et tranquille, leur faisait monter la rage au cœur. Les prophètes, à partir du neuvième siècle avant Jésus-Christ, donnent à cette idée la proportion d'un dogme. Les prophètes israélites sont des publicistes fougueux, du genre que nous appellerions aujourd'hui socialiste et anarchiste. Ils sont fanatiques de justice sociale et proclament hautement que, si le monde n'est pas juste ou susceptible de le devenir, il vaut mieux qu'il soit détruit : manière de voir très fausse, mais très féconde; car, comme toutes les doctrines désespérées, comme le nihilisme russe de nos jours, par exemple, elle produit l'héroïsme et un grand éveil des forces humaines. Les fondateurs du christianisme, continuateurs directs des prophètes, s'épuisent en un appel incessant à la fin du monde, et, chose étrange! transforment en effet le monde. Par Jésus, les apôtres et la seconde génération chrétienne, s'établit une religion, sortie du judaïsme, qui, trois siècles plus tard, s'impose aux races les plus importantes de l'humanité, et se substitue aux petits joujoux patriotiques des cités anciennes. Avec les églises, qui ne sont que des synagogues ouvertes aux incirconcis, naît une idée de l'association populaire qui tranche absolument sur la démocratie des villes grecques. Le christianisme, en un mot, devient dans l'histoire un élément aussi capital que le rationalisme libéral des Grecs, quoique à certains égards moins assuré de l'éternité. La tendance qui porte le dix-neuvième siècle à tout laïciser, à rendre civiles une foule de choses, d'ecclésiastiques qu'elles étaient, est une réaction contre le christianisme; mais, en supposant même que ce mouvement aille jusqu'au bout, le christianisme laissera une trace ineffaçable. Le libéralisme ne sera plus seul à gouverner le monde. L'Angleterre et l'Amérique garderont longtemps des restes d'influence biblique, et, chez nous, les socialistes, élèves sans le savoir des prophètes, forceront toujours la politique rationnelle à compter avec eux.

« Les grandes créations de la Grèce et de la Judée n'auraient pas seules conquises le monde. Il a fallu que le monde, pour accepter l'hellénisme et le christianisme, fût préparé, aplani en quelque sorte durant des siècles. Il a fallu qu'une grande force humanitaire fût créée, force capable

1. 1 vol. in-8, chez Calmann Lévy.

Digitized by Google

d'abattre les obstacles que les patriotismes locaux opposaient aux propagandes idéalistes de la Grèce et de la Judée. Rome a rempli ce rôle extraordinaire. Rome, par des prodiges de vertu civique, a créé la force dans le monde, et cette force, en réalité, a servi à propager l'œuvre grecque et l'œuvre juive, c'est-à-dire la civilisation. La force n'est pas une chose aimable, et les souvenirs de Rome n'auront jamais le puissant attrait des choses israélites et grecques; l'histoire romaine n'en fait pas moins partie de ces histoires qui sont le pivot des autres, et qu'on peut appeler providentielles, parce que leur place est comme marquée dans un plan supérieur aux oscillations de tous les jours.

. . . . . .

Et cependant, parce que je porte envie au futur historien du génie grec, est-ce à dire que je regrette le vœu du nazaréen qui m'attacha de bonne heure au problème juif et chrétien? Non, certes. Les histoires juives et chrétiennes ont fait la joie de dix-huit siècles, et, bien qu'à moitié vaincues par le rationalisme grec, elles ont une étonnante efficacité pour améliorer les mœurs. La Bible, en ses diverses transformations, est, malgré tout, le grand livre consolateur de l'humanité. Il n'est pas impossible que, fatigué des banqueroutes répétées du libéralisme, le monde ne redevienne encore une fois juif et chrétien. C'est alors surtout qu'il sera bon que l'histoire désintéressée de ces grandes choses ait été faite; car la période des études impartiales sur le passé de l'humanité ne sera peut-être plus bien longue. Le goût de l'histoire est le plus aristocratique des goûts; il court des dangers.

. . . . . .

« Dans ce premier volume, le grand mouvement religieux d'Israël, qui a entraîné le monde dans son tourbillon, est à peine commencé. La vocation d'Israël n'est pas évidente. Ce peuple n'a encore au front aucun signe bien clair, qui le distingue de ses voisins et congénères. Au premier coup d'œil, on le prendrait pour une petite peuplade syro-arabe comme tant d'autres. Mais l'enfance des élus est pleine d'annonces et de pronostics, qu'on ne comprend que plus tard. La période la plus importante de la vie des grands hommes, c'est leur jeunesse, puisque, à ce moment, tout leur avenir se dessine comme derrière un voile. C'est à l'âge patriarcal que la destinée d'Israël commença de s'écrire; rien dans l'histoire d'Israël n'est explicable sans l'âge patriarcal. L'âge patriarcal, comme toutes les enfances, se perd dans la nuit; mais le devoir de l'historien chercheur de causes est de démêler ces ténèbres, en s'aidant de la psychologie autant que de la philologie. — L'âge d'or des Aryens, dira-t-on, est aussi documenté que l'âge patriarcal, et l'âge d'or n'est qu'un rêve. — Il n'y a pas de parité. L'âge patriarcal a existé; il existe encore dans les pays où la vie arabe nomade a conservé sa pureté.

« Les critiques à l'esprit borné, qui nient l'existence des périodes obscures sur lesquelles on n'a pas de documents rigoureusement historiques, se privent de la partie la plus vraie et la plus importante de l'histoire. Un roman est, à sa manière, un document, quand on sait dans quelle relation il est avec le siècle où il fut écrit. Les généralités historiques que nous tirons des textes anciens sont des vérités conclues, et elles n'en sont pas moins certaines pour cela. Que de choses sont dans le même cas! Le système du monde est conclu par raisonnement inductif de l'observation, non directement observé.

« Comme je l'ai dit ailleurs, il ne s'agit pas, en de pareilles histoires, de savoir comment les choses se sont passées; il s'agit de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. Ce qui n'a pas été vrai dans un cas l'a été dans un autre. Les jugements sur les hommes, je l'avoue, sont, dans de telles conditions, pleins de chances d'erreur. Mais ce n'est pas là une difficulté particulière aux temps fabuleux. Les jugements sur les hommes, hors de cas exceptionnels, ne sont possibles que dans les temps historiques très documentés ou très rapprochés de nous. Et, même alors, que des portes ouvertes à l'illusion! En pareil cas, toute phrase doit être accompagnée d'un *peut-être*. Je crois faire un usage suffisant de cette particule. Si on n'en trouve pas assez, qu'on en suppose les marges semées à profusion. On aura alors la mesure exacte de ma pensée.

« Au fond, dom Calmet et Voltaire sont aussi incapables l'un que l'autre de rien entendre aux vieilles histoires, l'un admettant tout, dès qu'une tare se montre dans les anciens récits. Le défaut de part et d'autre est le même; il se résume en deux mots: incapacité de comprendre la différence des temps, inintelligence de ce qui constitue l'essence de la tradition populaire. Quand la tradition populaire ne sait rien, elle continue de parler toujours: elle prend alors des ombres pour des géants, des mots pour des hommes. La confiance exagérée, aboutissant, quand on a trompé, à des défiances puériles, le manque de critique, en un mot qui caractérise l'esprit français, aussi bien dans la guerre et la politique que dans l'appréciation de la haute antiquité, vient en général d'une trop grande simplicité de conception. On ne saurait pas se défendre contre les pièges. On raisonne sur Romulus, sur Enée, sur Josué, de la même manière que sur Napoléon, comme si nous avions des journaux ou des actes de l'état civil du temps de Romulus, — comme si nous connaissions Enée par des témoignages contemporains, — comme si l'écriture avait été courante en ces temps reculés, — comme si les images préhistoriques n'avaient pas flotté cinq ou six siècles dans les brouillards de la tradition orale où l'on ne voit rien à cinquante ans de distance, — comme si les héros d'un temps où les rivières ont des fils, où les montagnes engendrent, ne demandaient pas à être traités selon des règles particulières!..

Nous avons dit que le tome premier de l'*Histoire du peuple d'Israël* comprend l'histoire des Beni-Israël depuis les origines jusqu'au règne de David.

La première partie de cette histoire, celle qui précède les Juges, est tout à fait légendaire et sollicite, par ses incertitudes, la sagacité de l'auteur. On sait combien M. Ernest Renan a le sens des mondes primitifs. Il donne une nouvelle preuve de ce sens délicat dans le tableau qu'il trace de la vie patriarcale. La question est agitée de savoir si Israël fut polythéiste à l'origine. M. Renan avance une opinion mixte:

« Comme tous les peuples antiques, le Sémite nomade croit vivre au milieu du surnaturel. Le monde est entouré, pénétré, gouverné par les *élohim*, myriades d'êtres actifs, fort analogues aux « esprits » des sauvages, vivants, translucides, inséparables en quelque sorte les uns des autres, n'ayant pas de noms propres distincts comme les deux aryens, si bien qu'ils peuvent être envisagés d'ensemble et confondus... Un éloh n'a pas de nom qui le distingue d'un autre éloh, si bien que tous les éloh agissent comme un seul être, et que le mot *Elohim* se construit avec le verbe au singulier. Elohim est partout; son souffle est la vie universelle; tout vit par Elohim. Tout ce qui arrive arrive par lui (ou par eux). Il fait naître, il féconde le sein des femmes; il tue; on l'entend (ou on les entend) dans les bruits inconnus; il souffle (ou ils soufflent) les paniques. Les phénomènes athmosphériques sont son ouvrage (ou leur ouvrage). Il est le sujet des verbes en apparence impersounels: « il tonne, il pleut ». Le fracas de la foudre est sa voix, l'éclair est sa lumière; tout ce qui est grand, extraordinaire, lui est rapporté.

Ces Elohim, si nous avons bien compris, étaient, pour ainsi dire, la matière cosmique destinée à former, en se condensant, le dieu unique; et non seulement lui, mais toutes les figures célestes qui sont comme les planètes de son système. Ecoutons M. Renan:

« Quelquefois les élobim étaient appelés Beni-Elohim « les fils des dieux, la race divine ». Quand on fit d'Elohim un être unique, bien déterminé, les Beni-Elohim devinrent son entourage, une masse d'anges, en parfaite communion avec lui, venant de temps en temps lui faire leur cour. Il y avait, parmi eux des emplois personnels, en particulier celui de ce Satan ou Détracteur, occupé à critiquer l'univers, tandis que les vrais enfants de Dieu n'en voient que les harmonies. Mais il fallait des siècles pour établir dans le chaos divin quelque ordre et quelque hiérarchie.

« Tels sont les premiers sentiments du divin, formés dans la vie patriarcale, il faut y voir le point de départ du progrès religieux de l'humanité.

« La race sémitique nomade a été la race religieuse par excellence, parce qu'elle a été, en somme, la moins superstitieuse des familles humaines, la moins dupe du rêve de l'au-delà, de cette fantasmagorie d'un double ou d'une ombre qui survit dans les lieux souterrains.

« Le Sémite nomade ne créait point de légendes. Son génie et sa langue se refusaient à la mythologie. C'est à la Chaldée qu'il emprunta le récit de la création du monde.

« Amoindris, serrés, sanglés, si j'ose dire, sur le dos de la bête de somme du nomade, macérés pendant des siècles dans des mémoires sans précision et des imaginations comprimantes, les récits protochaldéens ont fondé les douze premiers chapitre de la Genèse, et, dans la Bible, il n'est pas utre pas de partie qui ait eu plus de conséquence. L'humanité s'est figuré qu'elle avait là un récit historique des choses

Digitized by Google

qu'elle voudrait le plus savoir, je veux dire son enfance, ses premiers progrès. Le bon sens réel qui se cache au fond de ces symboles devait faire oublier leurs parties faibles. Ce qu'ils ont de mythologique devait servir de passeport à ce qu'ils ont de superficiellement raisonnable. Fixés d'abord par le génie hébreu en deux rédactions parallèles, puis fondus en un seul texte, les récits dont nous parlons sont devenus l'en-tête obligé de toute histoire sainte.

On se rappelle les longues discussions soulevées à l'Académie des inscriptions et ailleurs sur le *Scheol* et les *Refaim*. Il s'agit de savoir si ces termes obscurs expriment une créance à la réalité ou au néant de la vie après la mort. M. Ernest Renan résume la question et conclut avec un juste sentiment des nuances de la pensée populaire :

« Comme tous les peuples primitifs sans exception, les Hébreux croyaient à une sorte de dédoublement de la personne, à une ombre, figure pâle et vide, qui, après la mort, descendait sous terre, et là, dans des espèces de salles sombres, menait une vie triste et morne. Ce sont les Mânes des Latins, les *Necyes* des Grecs. Les Hébreux les appelaient *Refaim*, mot qui paraît avoir le sens de fantômes et se rapproche de l'emploi de *heroes*, signifiant à la fois les héros et les morts. Le séjour de ces pauvres épuisés s'appelait le *Scheol*. On le concevait sur l'analogie des tombeaux de famille, où les cadavres reposaient côte à côté, si bien que descendre au *Scheol* était synonyme d'aller rejoindre ses pères. Les morts vivaient là sans conscience, sans connaissance, dans un monde sans lumière, abandonnés de Dieu. Nulle récompense, nul châtiment. « Dieu ne se souvient pas d'eux. » Les gens un peu éclairés voyaient bien qu'une telle existence ressemblait beaucoup au néant. La plupart, cependant, songeaient à se procurer un bon gîte, un lit commode pour le temps où ils seraient chez les *Refaim*. On aimait surtout à se figurer qu'on y serait avec ses ancêtres, causant et reposant avec eux.

L'aube de l'histoire se lève encore bien indécise à l'heure de Moïse et de l'Exode. Comment les Beni-Israël entrèrent-ils dans le pays de Gosen et puis en purent-ils sortir ? Moïse appartient il au mythe ou à la réalité ? M. Renan répond :

« Tout est douteux dans ces temps reculés, pour lesquels Israël n'a que des légendes et des malentendus. Une seule chose est sûre : Israël entra en Egypte sous une dynastie favorable aux Sémites, et en sortit sous une dynastie hostile. La présence d'une tribu nomade sur les confins extrêmes de l'Egypte doit être pour ce dernier pays un événement de bien peu de conséquence. Il n'y en a pas une trace certaine dans les textes égyptiens.

. . . . . .

« Il semble que ce fut à Sa-Ramsès, où ils étaient entassés pour le travail des briqueteries, que les israélites formèrent le plan de leur évasion.

. . . . . .

« Que penser de l'homme devenu colossal parmi les grandes figures de l'humanité, à qui tous les anciens récits font jouer le rôle principal en ce départ d'Israël.

« Il est trop difficile de répondre. La légende a entièrement recouvert Moïse. Son nom paraît égyptien .. Selon la tradition qui a prévalu, Moïse est un *lévi* : or, nous avons vu que ce nom désignait probablement les Egyptiens nécessaires au culte qui suivirent Israël au désert... Fut il réellement le chef de la révolte et le guide d'Israël fugitif ? Qu'un fonctionnaire égyptien, de race mixte, chargé de surveiller ses frères, ait joué un rôle analogue à celui des mulâtres de Saint-Domingue, et ait été l'auteur de la délivrance, cela est possible assurément.

Un peu plus loin, M. Renan fait plus : il tente de restituer, selon les probabilités, le rôle vrai de Moïse dans le désert. Il y parvient par cette méthode comparative qu'il applique souvent avec bonheur et de laquelle il tire des clartés innattendues :

« On est tenté de croire que la supériorité militaire, dont cette bande de fuyards venus d'Egypte fait preuve, à l'égard des peuplades de la région du Jourdain, venait des Egyptiens qu'elle comptait dans son sein, en particulier de Mose (Moïse), qu'il faut considérer presque comme un Egyptien, et dont le rôle réel fut bien plus, à ce qu'il semble, celui d'un chef à la manière d'Abd-el-Kader que celui d'un révélateur dans le genre de Mahomet.

« Le dieu politique, le dieu national, Jahvé, prend forme à mesure que se constitue la nationalité d'Israël, désormais sédentaire. A l'image de ses adorateurs, Jahvé est patriote, mais il est comme eux jaloux, violent et cruel.

« Jahvé n'est aussi que la confiscation sacrilège assurément, mais logique en un sens, de la puissance d'Elohim, au profit d'Israël. Le grand démiurge n'a plus qu'un souci, c'est de faire triompher Israël de ses ennemis. Dieu a désormais un nom propre en Israël, comme il a un nom propre en Moab. Grande décadence au point de vue religieux ! Un nom propre est la négation même de l'essence divine. Mais grand progrès au point de vue national.

Nous touchons à la période des juges. C'est la partie la plus serrée et celle qu'il est le plus difficile d'analyser. La place nous manque d'ailleurs pour en dire davantage. Mais en terminant nous voulons signaler à nos lecteurs les chapitres des rois Saül et David qui sont aussi curieux par les aperçus nouveaux que remarquables au point de vue littéraire. Espérons que M. Ernest Renan aura le temps de terminer ce grand ouvrage. Dieu lui doit bien encore quelques années de vie pour la conscience qu'il a apportée dans l'étude des *Origines du christianisme*.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LETTRES ET ARTS

Etudes de grammaire comparée. — Notre collaborateur, M. Raoul de la Grasserie, vient de publier à la librairie Maisonneuve une très intéressante étude sur le verbe Être considéré comme instrument d'abstraction et sur ses diverses fonctions

—

Périodiques et revues. — Quelques images des églises de Haute-Bretagne : *les saints de Notre Dame-du-Haut*. — *Le diable et saint Mathurin*, par Emile Hamonic (*Revue des traditions populaires* du 25 octobre 1887).

—

Société archéologique du Finistère. — 1887, p. 128. *Le mystère cornique de saint Mériadec*, par Hersart de la Villemarqué.

—

École régionale des Beaux-Arts d'Angers. — On nous écrit d'Angers :

La distribution des prix de l'École régionale des Beaux-Arts a eu lieu le 2 octobre, à dix heures du matin, dans l'amphithéâtre de l'École, rue du Musée, sous la présidence de M. Cormeray, membre de la Commission de patronage, par délégation de M. le Maire de la ville d'Angers.

Sur l'estrade prenaient place M. le Préfet, M. le Maire, M. le Lieutenant-Colonel du 12e cuirassiers, MM. les Membres du Conseil municipal et de la Commission de patronage, qui avaient bien voulu hono-

Digitized by Google

rer de leur présence cette cérémonie, et MM. les Directeur et Professeurs de l'École.

M. CORMERAY, qui est un peintre de beaucoup de talent, a ouvert la séance par un discours dont je suis heureux de pouvoir vous envoyer une analyse.

« Je vous avouerai, Messieurs, en me levant pour prendre la parole devant vous, que je me sens un peu confus de l'honneur qui m'est fait. N'ayant pas même le privilège de l'âge, je cherche quel titre a pu me désigner au choix bienveillant de l'Administration municipale et je n'en vois d'autre que ma qualité d'ancien élève de l'École ;... élève reconnaissant et dont la mémoire garde ineffaçable le souvenir des heures passées, ici même, à apprendre les principes d'un art qui était déjà et qui est resté la passion de ma vie.

« Je vous parle là d'une dizaine d'années ; l'École municipale était alors bien modeste ; on y faisait, au seul cours qu'il y eût, du dessin, un peu de peinture et quelquefois du modelage ; le budget était si réduit qu'on ne pouvait avoir modèle vivant que pendant six mois. Depuis, et dans ces dernières années, une transformation considérable s'est opérée : l'École municipale de dessin est devenue l'école régionale des Beaux-Arts ; la Ville et l'État ont rivalisé de sacrifices pour en faire une institution modèle ; à l'ancien cours de dessin, qui est resté, on peut le dire, l'âme de la nouvelle École, sont venus s'adjoindre des cours de toute espèce : deux autres classes de dessin ont été ouvertes ; des chaires d'anatomie et d'architecture ont été créées ; des cours professionnels, et c'est là peut-être l'innovation principale, ont été fondés. Il s'est formé une compagnie distinguée de professeurs de talent et les élèves sont venus nombreux et zélés. Les travaux exposés depuis deux ans dans les salles de la Mairie témoignent de la bonne conduite de l'enseignement et des efforts de ceux qui le suivent.

« En face de résultats si satisfaisants, je ne sais trop quels conseils, mes chers amis, j'aurais à vous donner, ni quels avertissements (car vous m'en voudriez de me borner à vous prodiguer des louanges banales), si votre directeur ne m'avait indiqué lui-même dans quel sens il serait bon de vous entretenir.

« ....Vous voilà au travail, en présence de votre modèle et en face de votre feuille de papier ou de votre toile encore blanche. Que va-t-il se passer? Vous regardez le modèle, vous le regardez attentivement... Pendant que l'œil *voit*, l'esprit observe, raisonne, compare, comprend ! l'œuvre d'art tout entière est dans ce mot. Pour peu que vous ayez la moindre disposition artistique, vous avez été frappé par le caractère général de la forme et de la couleur ; cette tête qui paraîtrait peut-être banale à bien des gens, prend pour vous une signification ; vous y avez vu tout ce qu'elle a de personnel, son expression grave ou joviale, sa finesse ou sa bestialité. Immédiatement, inconsciemment, tous les détails inutiles disparaissent et le caractère principal éclate seul à vos yeux. Il s'impose dès lors à sa main, qui ne trace, ou du moins s'efforce de ne tracer que les traits qu'a vus l'Esprit, c'est-à-dire ceux qui doivent concourir — et ceux-là seulement — à rendre visible l'IDÉE. Je souligne le mot.

« Ce travail d'interprétation de la nature, d'idéalisation, est le plus souvent inconscient. De grands artistes sont convaincus qu'en face du modèle ils ne font que copier servilement, et ils s'y appliquent de toutes leurs forces ; mais, quoi qu'ils fassent, leur personnalité reste entière et, tout en copiant le modèle, qu'ils en aient conscience ou non, fatalement, ils en ramènent les traits à l'impression dominante du sentiment qu'ils ont éprouvé en sa présence. Et à leur insu, malgré eux, c'est cette empreinte de leur personnalité qui fait la valeur de leur œuvre et c'est par là qu'ils sont artistes... Si l'artiste, réduit au rôle de copiste machinal, pouvait en réalité s'effacer lui-même, s'annihiler moralement, de telle sorte que son travail se bornât à la reproduction exacte et servile de l'objet placé sous ses yeux, quelle différence verriez-vous entre son œuvre et celle de l'objectif photographique ? et quand la machine sera parvenue — ce qui arrivera — à réaliser ce dernier progrès, la reproduction de la couleur, quelle raison d'être aurait la peinture ? Incapable d'atteindre à la perfection matérielle de l'image chimique, elle serait condamnée à disparaître...

« Mais rien de tel n'est à craindre. En dépit de toutes les théories et de tous les systèmes, l'esprit de l'artiste viendra toujours à s'interposer entre l'objet à reproduire et sa reproduction : son empreinte y restera gravée, et plus elle sera nette, visible éclatante, plus l'œuvre sera artistique et belle.

Vos efforts à tous, Messieurs, doivent donc tendre à acquérir cet ensemble de connaissances générales par lequel vous atteindrez ce développement intellectuel et moral, cette vigueur de pensée, cette rectitude de jugement, cette délicatesse de la sensibilité qui vous permettront de saisir le sens intime des spectacles de la nature et l'harmonie des choses.

C'est ainsi qu'ont fait les merveilleux artisans et les admirables artistes dont la glorieuse phalange honore le Pays et au rang desquels quelques-uns d'entre vous viendront peut-être prendre place un jour.

Prononcé d'une voix sympathique, ce discours qui est en un beau langage une véritable leçon sur l'art, a été écouté avec une scrupuleuse attention, et a produit sur le jeune auditoire une vive impression.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

2e ANNÉE. TOME II — N° 24 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 NOVEMBRE 1887

SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES PAR LA REVUE

Pour élever à Nantes

UNE STATUE AU DOCTEUR GUÉPIN

Première liste.

La *Revue*	100 fr.
M. Jules Simon	10
M. Lansyer	10
M. Spuller, ministre de l'instruction publique	25
M. Laisant, député	50
M. Lechat, ancien maire de Nantes	100
M. le général Boulanger	50
M. Edouard Charton, sénateur	30
M. André Lavertujon, sénateur	30
M. Couturier, sénateur	50
M. Henri Mathé, député	10
M. Steenackers, député	10
M. Frédéric Passy, député	5
M. Deproge, député	5
M. Paul Eudel, critique d'art	20
Mme veuve Jules Michelet	25
Un ophtalmophile	10
M. Guihaire, de Redon	10
Mlle Lorenzi, de Lorient	5
Mme Le Priol, de Chantenay	10
Mme Green, de Boston	250
M. Rostaing, sous-préfet de Pontivy	10
M. Le Fur, maire de Pontivy	10
M. F. E. Adam, publiciste	5
M. Carlos Davila (en mémoire de)	100
M. René Huette, publiciste	10
M. Monprofit, publiciste	10
M. Charles Lemonnier, président de la Ligue internationale de la Paix et de la Liberté	20
M. Ch.-L. Chassin, publiciste	10
M. Eugène Talbot, professeur	5
M. Emile Maillard, ancien maire d'Ancenis	5
M. Maximin Guérin	2
M. Ernest Blot	25
Mme Barré	20
Mme Borione	50
Total de la 1re liste	1.097 fr.
Montant des souscriptions recueillies par les soins de la Commission nantaise	4.327
Total jusqu'à ce jour	5.424 fr.

La deuxième liste de la *Revue* sera publiée dans notre numéro du 1er janvier 1888.

—

A NOS LECTEURS

La *Revue* entre aujourd'hui dans sa troisième année. Sans vouloir prendre texte de ce beau succès pour monter au Capitole, on nous permettra bien d'en être fier et d'en remercier nos collaborateurs et nos abonnés. Car, si nous avons personnellement quelque mérite à avoir mené à bien une entreprise que beaucoup regardaient comme une folie, nous ne saurions oublier que l'union fait la force et que nous n'aurions rien pu à nous tout seul.

La *Revue* est donc dès à présent une grande demoiselle. Cela ne veut pas dire qu'elle n'a plus besoin de personne. Tout au contraire, elle a plus besoin que jamais du concours de toutes les intelligences et de toutes les sympathies pour réaliser en mieux le programme qu'elle s'était tracé. Elle sait très bien par où elle pèche encore. Et si elle continue d'ouvrir ses colonnes à tous les hommes de talent, quelles que soient leurs attaches ou leurs opinions politiques, si elle entend demeurer un terrain neutre sur lequel puissent fraterniser tous les amis des lettres et des arts, en Anjou et en Bretagne, elle a le plus grand désir de s'améliorer au point de vue des illustrations. C'est par les yeux qu'on prend aujourd'hui les lecteurs. Les nôtres nous rendront cette justice que la *Revue* a déjà fait de ce côté-là de grands progrès. Nos dessins sont meilleurs. M. Léofanti, dont je ne saurais trop louer le zèle et le talent, a trouvé le

Digitized by Google

moyen de nous donner de belles illustrations à bon marché. Que le noyau de nos abonnés grossisse encore, que tous nos amis nous fassent de la propagande parmi leurs amis et connaissances, ils en seront les premiers récompensés.

La *Revue*, nous ne saurions trop le répéter, n'est point une œuvre commerciale. Celui qui l'a fondée n'a jamais eu l'espoir de gagner un sou avec elle. Il a voulu tout simplement doter la Bretagne et l'Anjou d'une publication artistique et littéraire qui les représentât dignement à Paris et à l'étranger. Et il a si bien réussi que cette *Revue* est maintenant une force avec laquelle on compte. Je n'en veux d'autre preuve, en dehors de l'association bretonne-angevine qui s'est déjà manifestée à Lorient, aux fêtes de Victor Massé, et qui n'attend que le mois de mai (1) pour se manifester encore d'une façon plus éc'atante, je n'en veux d'autre preuve, dis-je, que le concours qu'on nous a demandé et que nous avons été si heureux de prêter au monument du docteur Guépin.

Cette force, nous entendons la mettre exclusivement au service des intérêts moraux de nos chères provinces. C'est ainsi que la *Revue* aura sa raison d'être et que les vrais amis de la Bretagne et de l'Anjou viendront à elle pour augmenter ses moyens d'existence.

LÉON SÉCHÉ.

Le titre, la table des matières et la couverture du tome II de la Revue *seront envoyés à nos abonnés en même temps que le numéro du 1er décembre.*

LE CHATEAU DE PONTIVY

Les deux croquis que nous publions dans ce numéro et qui représentent la façade et l'escalier d'honneur de la cour du château des Rohan, à Pontivy, sont faits d'après un crayon d'un artiste espagnol de grand talent, M. Mendez, un des habitués de notre Salon.

M. Mendez a eu l'heureuse idée d'aller passer, cette année, les mois de l'été sur les bords du Blavet, et il a rapporté de son voyage, en pleine Bretagne, avec beaucoup d'études, de charmantes aquarelles et un ou deux tableaux qui figureront avec honneur, au mois de mai prochain, au Palais de l'Industrie.

Ce Château de Pontivy est intimement lié à l'histoire de la famille des Rohan. Il appartient encore aujourd'hui au fils du duc de Rohan-Chabot, M. le Prince de Léon, député du Morbihan. Son aspect devait être véritablement imposant autrefois, quand il possédait ses quatre énormes tours à poivrières, et qu'il dominait de toute sa masse la porte de la ville, les maisons de la Malpaudrie et les prairies qui s'étendaient à ses pieds jusqu'au Blavet. Malgré son donjon ruiné, malgré ses murailles en partie démantelées, il conserve encore avec sa façade militaire, ses murs épais, ses courtines hautes de vingt mètres et couronnées de machicoulis, quelque chose de son antique grandeur.

Le château de Pontivy a plus de quatre cents ans d'existence. Il date, en effet, de la fin du XVe siècle. C'est par Jean, vicomte de Rohan, marié à Marie de Bretagne, fille du duc François I, qu'il fut construit en 1815, à peu de distance de l'emplacement où s'élevait le château des Salles, que la guerre de Cent-Ans avait à moitié ruiné et que la famille des Rohan avait dû abandonner.

Des lettres données à Nantes, le 17 décembre 1486, approuvées et confirmées par le roi Charles VIII, le 23 décembre 1491, dit M. l'abbé Euzenot dans sa notice sur Pontivy, permirent d'y établir le guet. Si le nom du château de Pontivy n'est lié à aucun événement militaire consigné dans l'histoire, il rappelle des souvenirs d'une autre sorte. Siège d'abord de la vicomté de Rohan, il devint en 1603, celui du duché pairie créé par Henri IV en faveur de son cousin Henri de Rohan, marié à Marguerite de Sully, fille du ministre, et petit-fils d'Isabeau d'Albret, sœur de la reine de Navarre. De ce premier siège relevaient cinq membres particuliers : Loudéac, Lachèze, Rohan, La Trinité-Porhoët et Gouarec. Dans son état primitif, ce château présentait un fier et noble aspect avec ses quatre grosses tours, ses machicoulis, ses hautes courtines garnies de lucarnes avec frontons aigus à crochets et sa riche décoration intérieure.

Dans la cour, on remarque l'escalier d'honneur en pierres de granit avec sa magnifique rampe en fer forgé. Le fronton d'une lucarne est encore décoré des armes de la famille de Rohan, inscrites dans un collier de l'ordre de Saint-Michel.

Aux pieds du château, dans les terrains coupés aujourd'hui par le canal de Nantes à Brest, s'élevaient les bâtiments du monastère des Cordeliers, où se tinrent en 1790, les séances des délégations de Bretagne et d'Anjou. La rue qui longe le champ de foire et vient aboutir aux douves du château, porte, depuis quelques années, pour perpétuer le souvenir de cette assemblée, le nom de *Rue de la Fédération*.

Au moment de la Révolution, le château de Pontivy cessa d'être habité par la famille de Rohan. Une grande partie de ses biens fut mise en vente. Parmi les acquéreurs se trouvait M. de Janzé, qui devint propriétaire du château des Salles en Sainte-Brigitte et de la forêt de Quénécan. En 1802, M. de Janzé achetait encore au duc de Rohan le château de Pontivy. On était à la veille de l'Empire. Mais au retour des Bourbons, en 1815, M. le duc de Rohan redevint propriétaire de ce domaine seigneurial, sans l'habiter cependant.

Depuis cette époque, le château a été loué d'abord au département qui y installa, pendant d'assez longues années, la sous-préfecture et le tribunal. On se

(1) On sait que l'Exposition bretonne-angevine aura lieu du 5 mai au 5 juin dans la salle Petit.

Digitized by Google

rappelle encore à Pontivy l'entrée équestre que fit, un jour, dans la salle d'audience du tribunal, le fameux marquis de Castellane, alors colonel du régiment de cavalerie de cette ville. Le futur général fit gravir à son cheval l'escalier d'honneur et pénétra, sur sa monture dans le prétoire, au grand ébahissement des juges, pour déposer en faveur d'un de ses soldats accusé d'avoir battu un paysan sur la route de Stival. La congrégation des Filles de Jésus y a tenu ensuite un pensionnat et l'école communale des filles. Les trop nombreuses réparations qu'exigeait l'entretien du château contraignirent, il y a quelques années, les sœurs à l'abandonner et à s'installer dans l'immeuble qu'elles occupent aujourd'hui, rue des Pyramides.

Le château devenu vacant, un archéologue doublé d'un savant numismate, M. Le Brigant, eut l'ingénieuse idée de louer plusieurs des salles les plus spa-

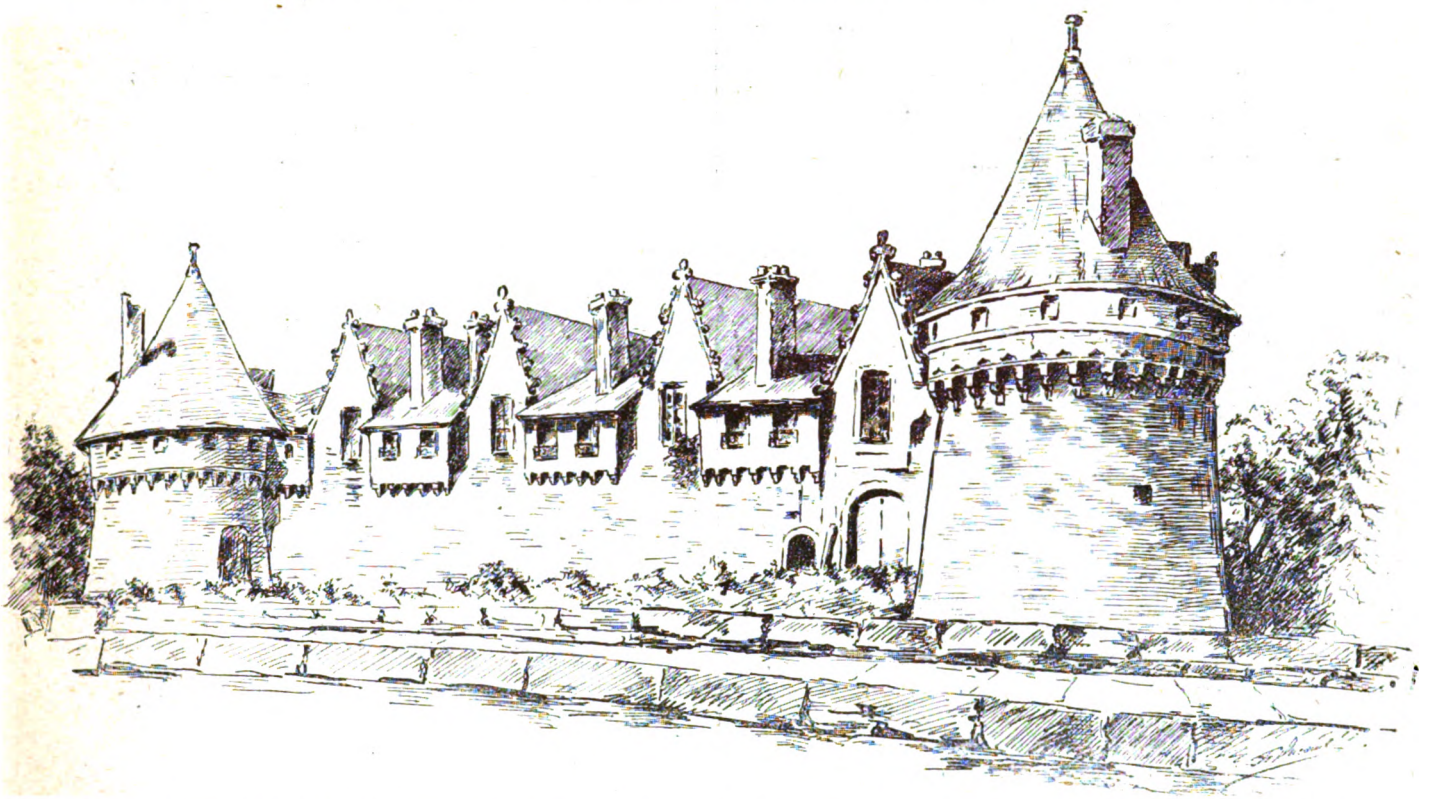

LE CHATEAU DE PONTIVY. *(Dessin à la plume de M. Lucombs, d'après le crayon de M. Mendez).*

cieuses, auxquelles on accède par l'escalier d'honneur, pour y installer sa très curieuse collection de monnaies et de médailles, de nombreux meubles bretons, des spécimens remarquables de la sculpture et de la céramique bretonne, de vieilles tapisseries, d'anciens bijoux locaux et de nombreux bibelots recueillis par lui sur tous les points du Morbihan, et très intéressants au point de vue archéologique.

Une visite au château et au musée le Brigant est une promenade presque obligatoire pour les touristes qui passent une journée à Pontivy. La plupart en reviennent charmés. Tous ne manifestent qu'un regret : c'est de voir l'abandon dans lequel on semble laisser la toiture des deux tours de la façade du château, dont le vent disperse les ardoises et mettra bientôt à nu la charpente. Ils voient également avec tristesse le schiste des murailles se pulvériser sous l'action de la chaleur et de l'humidité et laisser un trou qu'on ne rebouche plus, là où il y avait une pierre.

Les fentes et les tassements se produisent un peu partout dans les murs que leur soubassement à moitié pourri ne peut plus soutenir.

C'en sera fait dans quelques années du château de Pontivy, si on n'y apporte un prompt et intelligent remède. Déjà plusieurs voix autorisées se sont élevées demandant d'urgentes et sérieuses réparations. Dans la séance, du 11 septembre du Congrès que l'Association bretonne tenait, en 1886, à Pontivy, M. l'abbé Kerdaffrec s'est plaint qu'on ne prit aucune précaution pour retarder la ruine imminente des deux grosses tours. Le bureau de l'association s'est associé aux plaintes de M. Kerdaffrec et nous espérons que M. le Prince de Léon, qui a restauré avec tant de goût le château de Josselin, ne voudra pas laisser s'écrouler cette vieille forteresse à laquelle se rattachent pour lui tant de souvenirs de famille et qui est encore pour les archéologues un spécimen très bien conservé de l'architecture militaire de la fin du XV^e^ siècle.

J.-B.

Digitized by Google

VAGABONDS ET MENDIANTS

I. — VAGABONDS

« Nom et profession ?»... répond:
— « Président, je suis vagabond ;

Car pour un nom je n'en ai guère.
Si ce n'est quelque nom de guerre.

Mon âge... il est sur mon casier,
L'homme est vieux comme son dossier.

Pour domicile, je me loge,
Comme le chien, dans toute loge.

Le haillon est mon attirail,
Je mendie, et c'est mon travail,

Je suis né de père et de mère
Inconnus, qui ne valaient guère.

Je n'ai ni femme, ni petit ;
C'est assez d'un seul appétit.

Si l'on voulait payer à boire,
Je raconterais mon histoire.

D'avance soyez indulgent,
Je n'ai jamais volé d'argent.

J'avais dix ans, dans votre salle.
Quand j'arrivai, honteux et sale.

Je possédait trente-deux dents,
Ce qui me fit mettre dedans.

D'un de vos parents l'indulgence
Me mit en pension en France,

Où l'on garde jusqu'à vingt ans
Les petits gueux à leur printemps.

La pension n'était pas bonne.
Le menu, le gite, la bonne

De l'hôpital avaient l'odeur;
J'avais encor de la candeur,

Et les aînés des camarades
Me trouvaient bête en escapades;

C'est là que par leurs soins j'appris
Ce pourquoi je suis toujours pris.

En sortant, je vis la misère.
Qui faisait le tour de la terre ;

Je la suivis en mendiant
De l'occident en orient.

C'est une maîtresse quand même ;
On veut nous séparer,... je l'aime.

J'ai, retenant mes passions,
Cinquante condamnations.

Et sans en profiter, c'est triste,
J'ai le rang de récidiviste.

Quand on m'a saisi, j'étais saoûl ;
Dans ma poche pas un seul sou.

Oui, l'ivresse était manifeste,
Le vagabondage,... et le reste.

Cependant soyez indulgent,
Je n'ai jamais volé d'argent.

Pour voler, il faut une caisse ;
Pour qu'on prenne, il faut qu'on vous laisse;

Je n'ai pas pu, car mon dossier
M'a pas permis d'être caissier.

Vous me direz que j'ai la trogne
D'un vicieux et d'un ivrogne.

Que si je voulais travailler,
Je pourrais toujours ripailler;

Que je pourrais surtout, c'est bête,
Avoir faim et rester honnête,

Et dans un sermon élégant
Vous me traiterez de brigand.

J'avoue, ô Président, j'avoue,....
Vite, vite, tournez la roue ;...

Président, vous avez raison,
On devient meilleur en prison.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

JEUNE MÈRE

A M. Léon Séché.

Chante de tes chansons la plus vaguement douce,
En berçant ton enfant ensommeillé, le soir ;
Prends-le sur tes genoux où le riche peignoir
Fait un nid pour dormir plus moelleux que la mousse.

Ne prends des bruits mondains que ce qu'il faut savoir ;
Demeure dans l'Amour maternel, et rebrousse
Chemin devant l'Envie : une plante qui pousse
Sur le fumier des cœurs inaptes au Devoir,

Souviens-toi cependant, sans être moins austère,
Que tu fus une enfant avant que d'être mère.
Suis les conseils de ceux qui, tristes, ont vécu,

Afin qu'en vieillissant, et dans la longue veille,
Le Passé — ce remords — ne te dise à l'oreille:
Le Bonheur était là, tu ne l'as point voulu

Comte DE LENNOR.

Digitized by Google

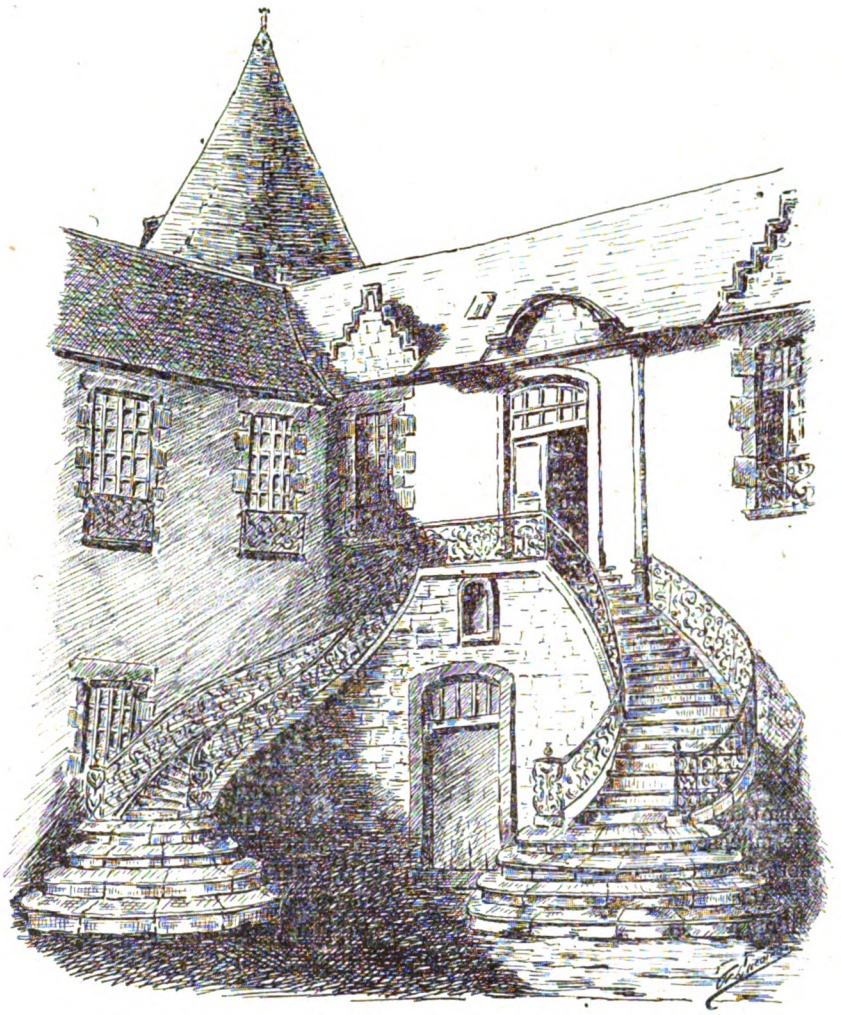

L'ESCALIER D'HONNEUR DU CHATEAU DE PONTIVY.

Dessin à la plume de M. Ducombs, d'après le crayon de M. Mendez

SAINT GUILLAUME ET SON ANE

(LÉGENDE BRETONNE)

Au Révérend Père A. Louail, supérieur aux missions d'Afrique.

Le pieux solitaire était venu s'établir avec Grison, son baudet, à Landignac, en Bretagne, sur la limite qui sépare cette province de la Normandie.

Il habitait le creux d'un rocher, dans un coin désert, mais parfumé par le genêt et le thym sauvage.

A l'exemple du prophète Élie, auquel un corbeau apportait sa nourriture, le vénérable Guillaume ne s'inquiétait pas du lendemain. S'il avait soif, il n'avait qu'à étendre la main et à puiser dans un bassin naturel, creusé dans le roc, où l'eau du ciel séjournait ; s'il avait faim, il trouvait toujours des mets à sa portée, et cela sans cure ni souci.

Pour vivre, il n'avait pas besoin de labourer la terre ni de fouiller le sol pour y trouver des racines, à l'exemple de beaucoup d'autres anachorètes.

Non pas que le vénérable Guillaume voulut se soustraire aux fatigues d'un travail pénible, au contraire, il cherchait les moyens de se perfectionner dans la vie religieuse, par les peines et les mortifications.

Il aurait volontier mangé son pain à la sueur de son front. Seulement le bon ermite avait compris que, sous peine d'interrompre la bonne harmonie dans notre société, nous ne devons pas tous creuser des sillons, mais jouer un rôle conforme à nos goûts et à nos aptitudes.

Le vénérable Guillaume sentait qu'il était né pour prier et non pour se préoccuper de ses moyens d'existence.

Le ciel, dans cette occasion, manifestant sa volonté, avait donné au bon ermite un baudet fort intelligent, auquel il ne manquait que la parole.

Lorsqu'il s'apercevait que les vivres diminuaient à l'ermitage, Grison levait le pied et l'abaissait, frappant sa corne sur le rocher, pan ! pan !

Le vénérable Guillaume, à ce signal, prenait dans un coin de la grotte deux énormes paniers qu'il attachait de chaque côté, sur les flancs de l'âne. Ce dernier, équipé de la sorte, laissait son maître tout entier à ses dévotions, s'éloignait et parcourait tous les hameaux du voisinage.

Il allait de porte en porte et demandait la charité. Personne ne lui refusait. Rien que de voir cette tête à longues oreilles, qui s'avançait familièrement sur le seuil, les habitants de Landignac, autrement dit les Landinois, étaient subjugués. Ils remettaient à Grison du pain, des fruits,

Digitized by Google

voire même du beurre et de la crême, puis l'âne, une fois les paniers remplis jusqu'au bord, regagnait l'ermitage.

Le vénérable Guillaume prenait cette charge de provisions et la ramassait avec soin, dans un réduit naturel du roc qui lui servait de garde-manger.

N'allez pas croire que le solitaire fût indifférent à ces bienfaits, il y était au contraire fort sensible ; en échange, il priait le ciel qui répandait ses bénédictions sur la campagne, en rosées fécondantes et en doux rayons de soleil.

Une fertilité proverbiale régna dans le pays. Landignac, région de landes, qui n'avait jusque là produit que des ajoncs et de maigres bruyères, se couvrit bientôt de végétation. Les génisses s'enfoncèrent dans l'herbe jusqu'au poitrail, les pommiers plièrent sous les fruits, tandis que de blonds épis, épais et serrés, garnirent les sillons côte à côte avec les bluets, les blanches marguerites et les rouges coquelicots. Et pas une mauvaise herbe ; ni ravenelle, ni patenôtre, ni chiendent. Si les chardons dressèrent quelque part leur tige épineuse surmontée d'un pinceau de pourpre, ce fut seulement au bord des chemins, à la portée de Grison, qui les tondait au passage.

Cet état de choses dura sept années qui furent sept années de prospérité pour Landignac et de saintes joies pour le bon ermite. Grâce à son merveilleux pourvoyeur, l'anachorète était délivré des soucis matériels qui prennent une si grande part dans l'existence ; il passait les jours et quelquefois les nuits devant une croix de bois, prosterné sur la la pierre, au point que le rocher s'usa et conserve encore la marque de ses genoux.

Le religieux n'interrompait ses prières que pour se reposer un peu sur sa couche de mousse, ou bien pour goûter aux mets qu'il devait à la générosité de ses voisins. A ce moment, l'air retentissait d'un léger bruit d'ailes et un rouge-gorge, qui avait placé son nid dans une fente du rocher, arrivait aux pieds du vénérable Guillaume.

L'oiseau prenait dans son bec les miettes que lui jetait le solitaire et les portait en pature à ses petits, puis il gazouillait sur la cime d'un genêt.

Les grillons faisaient chorus avec lui, disséminés qu'ils étaient au bord de leur tannière, à l'ombre des touffes de thym sauvage.

A l'écart, Grison contemplait cette scène gracieuse et, dans sa joie, il s'ébaudissait, se roulait sur le gazon comme sur un tapis moelleux.

La campagne de Landignac déroulait à perte de vue sa robe verte soutachée par l'or des blés, lorsque tout-à-coup la tristesse remplaça ce riant tableau.

∴

Les voisins du vénérable Guillaume à force de recueillir d'abondantes moissons, devinrent riches ; les pièces d'or gonflèrent leur escarcelles, mais aussi l'orgueil remplit leur cœur.

Vous pensez peut-être qu'ils attribuèrent leur fortune au bon ermite ?

Pas le moins le moins du monde Ils furent persuadés qu'ils ne devaient au contraire leur bien-être qu'à leur travail et surtout, surtout à leur intelligence. S'ils songèrent au vénérable Guillaume, ce fut pour le mépriser !

— Fi ! donc, dirent-ils, un malheureux qui ne fait pas œuvre de ses dix doigts, sinon qu'ils les élève vers le ciel ! Nous serions bien bons de le nourrir plus longtemps ; s'il veut vivre désormais qu'il nous imite ! qu'il travaille ! qu'il travaille la terre, nous ne lui fournirons plus son pain !

Ce qui fut dit fut exécuté ; lorsque Grison recommença ses tournées, il fut très mal reçu ; il eut beau baisser et le ver la tête en signe de révérence, il eût beau accompagner sa requête d'un air de sa façon, tirer de son gosier une note plus ou moins harmonieuse, ses anciens amis, pour toute réponse, l'injurièrent.

Ils lui firent la plus grande insulte que l'on puisse adresser à un âne. Ils le qualifièrent d'un vilain nom qui commence par *b* et se termine par *ique*, puis, mettant le comble à leur isolence, ils ajoutèrent :

— Tiens, voilà pour ton maître !

Et ces mauvais chrétiens jetèrent, en guise de pain, des cailloux dans les paniers du baudet.

Les misérables ! pour récompenser le vénérable Guillaume des belles moissons qu'il avait obtenu pour eux ; ils lui donnaient des pierres, oui ! des pierres ! et pas des petites, encore !

Ah ! ils étaient bien coupables ! ils en furent bien punis. Vous allez voir.

∴

L'âne, les oreilles tombantes, l'échine pliant sous le fardeau, revint vers son maître.

— Quoi ! s'écria l'ermite Guillaume, quand il aperçut le contenu des paniers, quoi ! serait-ce possible ? et il n'en pouvait croire ses yeux ; étant la bonté même, il n'aurait jamais soupçonné tant de méchanceté chez les autres.

Il fut pourtant obligé de se rendre à l'évidence devant les pierres, et il en allégea sa monture. Allez ! son cœur fut bien attristé, car le pieux solitaire vit, dans les cailloux dont on avait chargé Grison, la preuve de la dureté de ses voisins, de plus, il comprit que, s'il ne voulait lui-même mourir de faim, il fallait quitter le pays.

Il distribua, en signe d'adieu, ses dernières miettes de pain au rouge-gorge et à ses petits, puis, prenant sa croix de bois, il s'éloigna, monté sur Grison.

Certes le bon ermite, en se retirant, se retourna, plus d'une fois vers sa chère solitude ; dans ce creux de rocher où il avait goûté si longtemps une paix céleste, ne laissait-il pas une parcelle de son cœur. Il disparut à l'horizon.

Aussitôt la calamité s'abattit sur Landignac ; un souffle brûlant, pareil à l'haleine de l'enfer, parcourut la contrée que le bienheureux venait de quitter ; les sources se tarirent et les rivières cessèrent de couler. Il n'y eut plus ni rosée pour tempérer les ardeurs du jour, ni brumes pour effleurer le sol soir et matin, de son voile léger et diaphane.

Les moissons, manquant d'humidité, séchèrent sur pied ; les fleurs perdirent leur éclat et leur parfum, et la chanson s'arrêta dans le gosier des grillons.

La campagne, naguère si fraîche, si verdoyante, prit un aspect aride et jaunâtre ; la ruine étendit partout son aile dévastatrice. Oh ! alors, comme les Landinois étaient anxieux ! ils étaient tout à coup plongés dans la plus affreuse disette, après avoir nagé dans l'abondance ; ils manquaient de blé pour faire du pain et ne trouvaient plus d'eau pour se désaltérer. Ils se voyaient condamnés à leur tour à mourir de faim et de soif.

Les Landinois rentrèrent en eux mêmes devant une pareille perspective, ils perdirent leur fierté et songèrent au seul homme capable de les sauver, c'est-à-dire au bon ermite :

— Nous avons été tout de même bien ingrats envers lui, pensèrent ils ; nous avons payé ses bienfaits avec une bien drôle de monnaie ! pourvu que l'anachorète nous pardonne, allons le trouver !

Digitized by Google

Et tous ensemble ils prirent le chemin de l'ermitage.

Comme de juste, les Landinois ne rencontrèrent personne dans le creux du rocher. Le seul être qu'ils aperçurent furent le rouge-gorge silencieux au bord de son nid; l'oiseau depuis le départ du solitaire, demeurait tout triste près de ses petits, lesquels non plus ne paraissaient pas fort joyeux et se montraient surtout bien affamés. Ils ouvraient dans toute sa largeur leur mignon bec ourlé de jaune.

Les Landinois ne donnèrent qu'une attention minime à ces détails, ils ne s'occupèrent que de leur ancien ami et se dirent:

— Puisqu'il n'est plus là, c'est qu'il est peut-être défunt; bien sûr ce ne sont pas les cailloux que nous lui avons envoyés qui étaient capables de prolonger son existence. Hélas! notre pieux voisin a sans doute perdu la vie, cela par notre faute? Que nous sommes donc malheureux! Ils s'arrachèrent les cheveux et se roulèrent sur le sol en criant:

— Seigneur! seigneur! rendez-nous notre bon ami Guillaume, s'il est toujours vivant! Oui! seigneur, ayez pitié de nous! ordonnez que le pieux ermite reparaisse dans le pays avec Grison!

Pendant qu'ils se lamentaient et qu'ils priaient de la sorte, ils virent le rouge-gorge quitter sa mélancolie et sa nichée. En gazouillant il volait vers l'horizon. Les Landinois tournèrent leurs regards de ce côté et poussèrent un cri de joie.

Là bas venait un cavalier, il était vêtu de bure et portait à la main une croix de bois, de plus l'animal qui lui servait de monture était un baudet.

∴

Les Landinois s'écrièrent:

— Nous sommes sauvés! voici notre bon ami Guillaume et son âne!

En effet c'était l'ermite, il s'était retiré en Normandie, croyant être plus heureux dans cette province qu'en Bretagne, hélas! il s'était trompé. La Providence s'était plu à multiplier les épreuves sur son chemin; car parvenu au rocailleux pays de Mortain, Saint-Guillaume, paraît-il, y avait encore rencontré *plus de pierres que de pain*!

Nous le savons, Grison, bien qu'il fût un âne, était un animal qui ne manque pas d'instinct, il avait compris qu'il n'y avait rien à gagner dans une pareille contrée et il n'avait pas voulu s'avancer plus loin. Son maître avait eu beau le flatter de la main et l'encourager de la voix.

— Allons Grison! alons, mon Grison!

Le baudet s'était montré récalcitrant, de sorte que l'ermite avait tourné bride. Au fond il n'en était pas contrarié; car il s'était dit: s'il faut que je succombe faute de vivres, je serais heureux de mourir dans ma chère solitude.

Il était revenu sur ses pas, mais combien il était amaigri à cause de son long jeûne. Il était tellement décharné, ses os tellement saillants que le religieux ressemblait à un squelette.

Et Grison donc! le pauvre Grison! il n'avait pas été épargné, lui, non plus: il était fourbu, boiteux et ne marchait plus que sur trois pattes. O sainte pitié! lorsque les Landinois aperçurent le bon ermite et son âne, dans un état si piteux, ils oublièrent leurs propres malheurs et se précipitèrent aux pieds du vénérable Guillaume en demandant pardon. Le pieux anachorète était enchanté que ses voisins fussent revenus à de meilleurs sentiments!

L'ermite rentra dans le creux du rocher et, se mettant à genoux devant sa croix de bois, il implora la clémence divine. Aussitôt les nuages couvrirent le ciel, une rosée tomba en fines gouttelettes, apportant avec elle, comme jadis, la fraîcheur et la fertilité.

De nouveau le rouge-gorge gazouilla en compagnie des grillons, tandis que l'âne, remis de ses fatigues, reprenait ses courses à travers les hameaux.

Cette fois on l'accueillit fort bien et l'on ne jeta plus de pierres dans ses paniers.

JULES LOUAIL.

VOYAGE AUTOUR DE L'EUROPE (1)

NOTES D'UN BRETON

(*suite et fin.*)

Mon cher directeur,

Nous allons, si vous le voulez bien, en quelques lignes, pour ne pas abuser de la patience de vos lecteurs, terminer notre voyage autour de l'Europe. Notre traversée sur la mer Noire semble nous promettre une foule d'agréments: les passagers sont très nombreux. A table les places sont presque prises d'assaut par une foule de promeneurs qui se rendent aux ravissantes stations de la Crimée. Notre attente a été bien déçue car nous n'avons pas trouvé ici le même accueil que nous avions été habitués à rencontrer sur les autres bateaux. Nous avons été livrés à nos seules ressources, et, dame! quand on arrive à la fin d'un voyage elles deviennent un peu maigres.

Nous allons presque directement jusqu'à Kercht à l'entrée de la mer d'Azov. La ville n'offre rien de bien intéressant et nous la voyons, ou plutôt je la vois seul, car aucun de mes amis n'a eu le courage de descendre à terre, par un soleil tropical. J'avoue qu'ils n'ont absolument rien perdu en restant à bord.

Plus loin Theodosia sur la côte Est de la Crimée. Le quartier russe ressemble à toutes les villes russes, mais le quartier tartare et le quartier turc sont perchés sur une petite colline, d'où nous voyons un splendide coucher de soleil: quelques femmes avec des sequins à moitié voilées, des enfants en train de se peindre les cheveux au kermé: des haillons, de la lumière et quelques beaux types. Dans un petit café turc, nous prenons le délicieux moka, nous n'osons pas fumer le narguileh comme c'est l'heure de la prière. Le propriétaire du café apprenant qu'il a des étrangers de distinction abandonne ses salamaleck et vient nous servir. Puisse Mahomet nous pardonner d'avoir éloigné de ses devoirs un de ses fidèles! Je me suis toujours demandé comment il se fait que dans tous les pays où existent des Mahométans, on peut pour quelques sous, dans les établissements les plus infimes, boire d'excellent café, tandis qu'en France et bien ailleurs, on n'arrive jamais qu'à boire une horrible décoction qui n'a encore de nom dans aucune langue, et que peut-être à cause de cela on paye fort cher.

Plus loin Yalta et Liomlia, le Trouville et le Cabourg de la Russie. Je ne veux point dénigrer mon pays, mais je dois avouer que ces stations russes, au point de vue pittoresque, sont bien supérieures aux stations similaires françaises. Yalta se trouve au fond d'une petite baie, entourée de collines, mi-partie nues et abruptes, mi-partie boisées et gracieusement ondulées. Près de cette ville se trouve le splen-

(1) Voir le numéro du premier octobre.

Digitized by Google

dide palais du prince Vorouzoff. Une curieuse excursion consiste à partir de Yalta en voiture, longer la côte, puis pénétrer dans l'intérieur de la presqu'île, en se dirigeant vers Simféropol. Cette promenade faisait partie du plan de voyage que m'avait si gracieusement fait mon éminent collègue de la Société de géographie, M. de Joannès, mais le temps et le nerf de la guerre nous manquant à regret, nous avons gagné Sébastopol par le chemin le plus court.

C'est à Sébastopol qu'a eu lieu le dernier combat, rappelant les luttes de la chevalerie. Dans je ne sais plus quelle rencontre, une compagnie russe et une compagnie française sont à une très faible distance l'une de l'autre, les soldats sont sur le point d'en venir aux mains, lorsque les deux officiers se provoquent à un combat singulier. Les troupes font la haie des deux côtés suivent ardemment toutes les péripéties de ce duel. Les deux capitaines ne tardent pas à tomber l'un et l'autre. On les transporte à l'hôpital, on les étend sur deux lits voisins, et, spectacle étrange, ces deux ennemis acharnés de tout à l'heure, causent entre eux comme deux frères d'armes. Leur amitié, née de si étranges circonstances, fut de courte durée, car dans leur lutte ils avaient été tous les deux blessés mortellement.

Un spectacle navrant nous surprend à notre arrivée dans le port : un navire rentrait, presque en même temps que le

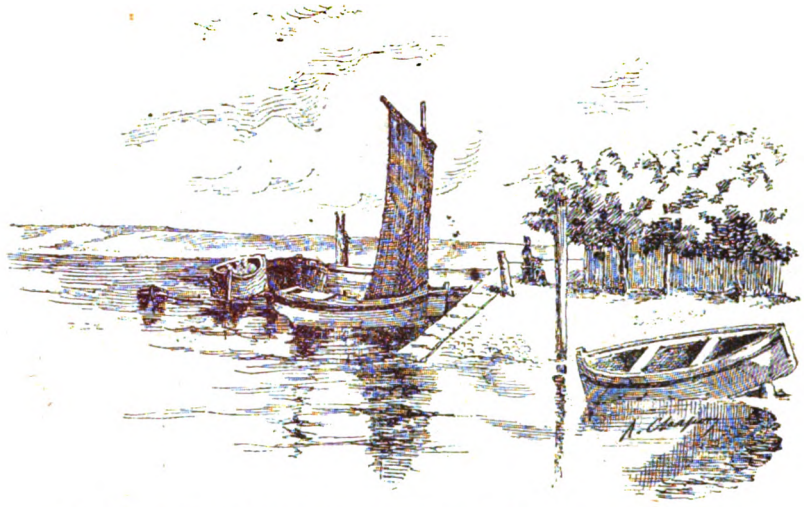

LA CALE DU POULDU. *(Dessin à la plume de M. Chapon).*

nôtre, bondé de passagers. Une petite canonnière de l'Etat évoluait dans la rade : une fausse manœuvre, une imprudence de l'un ou l'autre, je ne sais quoi, toujours est-il qu'en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, la canonnière est coupée en deux, et non moins vite elle disparaît. Les hommes, tous peut-être, ont cependant eu le temps de sauter à la mer, avant le choc. Nous en voyons une demi-douzaine qui nagent. Ils ne sont certainement pas blessés. Mais il nous semble difficile qu'il n'y ait pas eu de victimes dans cet accident.

Sébastopol est une belle ville neuve, bâtie en amphithéâtre. Nous y remarquons beaucoup de ruines, sans doute les derniers vestiges de la guerre de Crimée. Il paraît, disent les philosophes, que des massacres de peuples sont nécessaires de temps en temps au bonheur de l'humanité !

En partant nous constatons encore une fois un trait des mœurs russes qui semblera bien étrange en France. Autour de notre bateau nagent deux ou trois femmes venues des bains voisins. Elles sont dans le plus simple appareil. Personne à bord n'a l'air choqué. En y réfléchissant bien, cette tenue n'est-elle pas somme toute plus convenable, que la plupart de nos costumes de bains de mer. Qui sera froissé de la nudité de Vénus de Milo ?

Les premières se sont enrichies d'une fort jolie russe, qui voyage avec nous depuis Koutais (1) ; jusqu'ici elle était aux secondes ; son mari y est encore. Prochainement elle enrichira son pays d'un petit citoyen, mais est-ce bien une raison suffisante pour abandonner son mari, comme un paquet, dans les classes inférieures ? Mais je m'aperçois que je discute de choses qui ne me regardent aucunement, d'ailleurs s'il y reste, c'est qu'il le veut bien.

Odessa, ville toute moderne, a été fondée au commencement du siècle par le duc de Richelieu. Sa statue, sur une promenade rappelant vaguement le cours d'Ajot de Brest, domine un escalier gigantesque et le port. Les rues toutes tirées au cordeau sont fort belles, et toutes plantées d'arbres fournissent une ombre précieuse.

A Odessa une grosse déception m'attend. J'avais formé le projet de remonter en bateau jusqu'à Vienne, ou même jusqu'à Linz, Hélas ! le bateau hebdomadaire est parti la veille, et je suis condamné à plus de 3000 kilomètres de chemin de fer. Mes amis se sentent le courage de faire ce long trajet d'une traite, je vais revenir à petites journées. Cependant ma première étape sera de 36 kilomètres. Je ne m'arrêterai qu'à Cracovie, où nous devons nous séparer.

Quelque chose m'a vivement frappé en traversant la frontière austro-russe, c'est l'air de gaieté que prennent subitement les villages autrichiens. D'un côté la tristesse, de l'autre la joie, et cela pour ainsi dire sans transition, dans l'espace de quelques kilomètres.

Dans cette partie de la Pologne autrichienne, qui entoure Cracovie, on retrouve les vieux costumes polonais qui furent si populaires en France, il y a quelques années. Cracovie est une ville fort curieuse. J'ai eu la bonne fortune d'y tomber un jour de marché, ce qui m'a permis d'examiner à loisir les costumes nationaux. On y voit beaucoup de monuments fort curieux et fort intéressants à visiter.

Décidément les ingénieurs des mines voyagent beaucoup, nous en avons trouvé quatre dans le Caucase. En quittant

(1). J'ai oublié dans une lettre précédente de vous signaler un petit fait qui intéresse nos compatriotes : près de Koutais il existe un grand nombre de vaches bretonnes, qui sont fort appréciées

Digitized by Google

Cracovie je fais un long trajet avec deux autres. Je leur donne des nouvelles relativement récentes de leurs amis On m'avait tellement dit que « le beau Danube bleu » n'était pas bleu du tout, qu'en arrivant à Buda-Pesth, je l'ai trouvé presque bleu. Deux villes bien gaies, que ces deux villes sœurs, reliées par ce splendide pont suspendu. C'est un autre genre de gaieté que celle qui règne à Vienne, la ville cosmopolite du centre de l'Europe, mais gaieté bien communicative.

Avant d'arriver à Munich, le chemin de fer longe le lac où s'est noyé l'infortuné roi de Bavière. La capitale de la Bavière, contient un nombre incommensurable de palais, non pas en pierres, mais en briques recouvert d'un stuc qui cherche à imiter la pierre. Ces brasseries, ces soldats bavarois, si raides, si empesés, voilà bien l'Allemagne telle que nous l'avons rêvée.

Stuttgard, cette autre capitale d'un petit état voisin, est une ville également curieuse. Nous passons près d'Heidelberg et de Bade Malheureusement il faut rentrer. Bientôt, non sans un serrement de cœur, nous traversons le Rhin, et arrivons bientôt à Strasbourg, ville aujourd'hui bien germanisée.En seize ans les Allemands ont fait plus, pour faire quelque chose de bien allemand, de notre vieille ville dont l'élément français disparaît tous les jours, que nous en deux

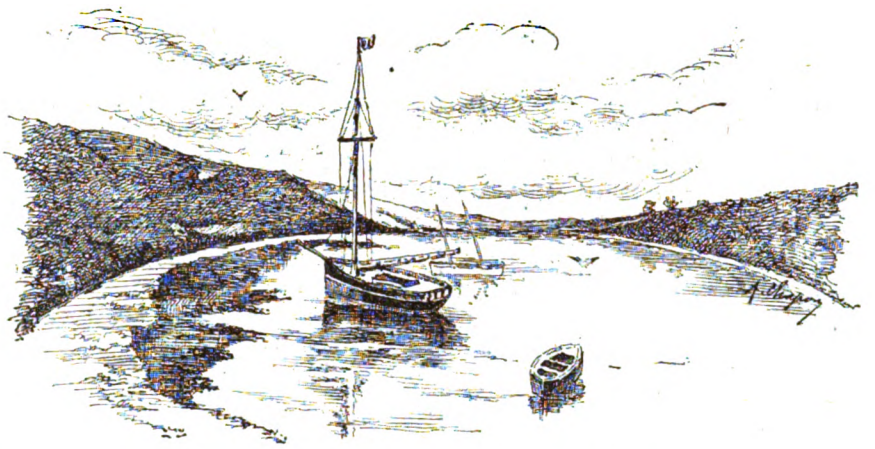

LA LAITA, A SON EMBOUCHURE. *(Dessin à la plume de M. Chapon).*

cents ans.

Quelques heures après nous sommes à Paris. On fera ce que l'on voudra, mais l'on n'empêchera jamais notre capitale d'être la reine du monde.

PAUL AUBRY.

P. S. Puisque la lettre où je vous racontais mon voyage de Kazan à Astrakan ne vous est pas parvenue, permettez-moi en quelques lignes, sans aucune espèce de notes, de résumer mon voyage. Je vous faisais l'éloge du confort et le luxe des bateaux de la Cie Caucase et Meceure. En gagnant ma cabine, le stoicisme de mon ami, qui après avoir lutté quelques instants contre des parasites bruns et nauséabonds, abandounait la lutte devant le nombre, me fit comprendre quelle nuit nous allions passer. Et en effet, le lendemain nous avons pu voir Kazan et sa ville Tartare.Le soir le jardin public regorgeait de monde. Sur un talus,une bande de petits Tartares, vêtus de brun, de tous les âges et du plus pittoresque effet.

A Samara, la Volga fait un coude considérable. Près de la ville se trouvent des établissements où l'on fait la cure des phthisiques par le lait de jument fermenté, le Koumis. Le goût en est assez complexe : noisette, acidulé, aigrelet. Il a d'ailleurs été employé à Paris par le docteur Dujardin-Beaumetz, qui n'en a pas obtenu d'excellents résultats. A Sizran, quelques verstes plus bas, la Volga est traversée par un gigantesque pont de fer. Nous le voyons par un clair de lune superbe. éclipsé une partie par l'ombre de la terre. Le chemin de fer qui y passe va au-délà d'Orenbourg en Asie, et est destiné avec le transcaspien, à porter un terrible coup à la puissance anglaise dans l'Inde.

A Tzarikine, la Volga n'est distante du Don que de 75 kil. A partir de ce moment jusqu'à Astrakan la navigation devient très monotone. A un moment nous voyons une colline de sable rouge, qui nous rappelle absolument le désert d'Afrique.

L'HOSTELLERIE DU PLAT D'ESTAIN

(CONTE NANTAIS)

« Entre les plus anciennes et nobles de toutes les Gaules (escripvoyt Bertrand d'Argentré, historien, en 1582), ee doibt compter la ville de Nantes, l'autre œil de la Bretagne (1), comme Lacédémone et Athènes en Grèce ; laquelle les anciens disent estre un anticque bastiment de Namnès, vieux fils de Galathes le ieune, vingt-deuxiesme roy des Gaules, qui régnoyt l'an du

1. On disait de la Bretagne qu'elle avait deux yeux, Rennes et Nantes ; ces deux villes se sont toujours disputé le titre de capitale de la Bretagne Voir à ce sujet dans l'intéressant ouvrage de M. Dugast-Matifeux, *Nantes ancien et le pays nantais*, les curieuses raisons données par Jean Boutin, sieur de Chamballan (1619), à l'appui de la prééminence de Nantes sur Rennes.

Digitized by Google

munde 2715, du temps de Laomédon, roi de Troie, et d'iceluy sont appelez *Namnitæ* et *Namnetes*. »

Et certes peu de villes, de par le munde, peuvent luy disputer la prééminence en anticquité, noblesse, force et beautez, richesse et commerce : bien sytuée es confluents de l'Ardre (2) et de la Sèvre nantoyse avecques cette belle et grande ryvière de Loyre fluant de toute sa grandeur le long de ses murailles, et dont le reflux amène dans son port les naufs qui parcourent la mer océane, entourée de riantes prairies et belles cultures, bien enceinte de forts murs, tours et foussés, et remarquable par tant de beaux monuments.

Ains (3), pourtant, ie ne veulx parler icy ny de son magnificque et imprenable chasteau (4) avecques ses huict grosses maistresses tours, ses bastions, ses haultes et espaisses courtines, ses larges douves alimentées par la Loyre qui baigne au mydi ses remparts, ny de sa belle cathédrale Sainct-Pierre, rebastie en mil-quatre-cent-trente-quatre et qui passe en grandeur, haulteur et splendeur toutes les écclises de la duchié. Non plus ne vous diroy mot de la collégiale Nostre-Dame, dont la flèsche poinct plus advant que les tours Sainct-Pierre, des aultres numbreuses écclises, du sans-pareil tumbeau du duc Françoys II et de la duchiesse Marguerite de Foix, sa secunde femme, élevé en l'écclise des Carmes par les ordres de la duchiesse Anne (5), chief-d'œuvre de Michel Columb, imaigier ; des grands ponts traversant la Loyre, anciennement construicts en boys, et dont maistre Rabelays admire *les terribles piles et grosses poutres sur lesquelles ils estoient soutenus en longueur, largeur, espaisseur et ferrures*. Ie ne citeroy ny le commerce et trafic de la dicte ville avec l'Espaigne, le Portugal, la Hollande et les païs d'oultre-mer, ny son Université où :

.... sent toutes sciences (6)
Montrées à grans diligences.

Rien, enfin de tout ce qui faict la gloyre et l'importance de ma dicte et flourissante cyté.

Ce que ie entends, o chiers et benoists lecteurs, c'est icy célébrer les bonnes, belles, grandes hostelleries syses es ville et faubourgs de Nantes, où tousiours les voyageurs à pied et à cheval treuvoyent moyennant ung honneste prix, bon repast, bon gyte et le reste (7), et vous dyre la playsante et viridique adventure qui arriva en l'une d'icelles hostelleries, à deux gentilshommes de la cour de Britaygne, vers les dernières années du règne de nostre vénéré duc François, deuxième du nom, dont Dieu ayt l'âme.

Paravant, cependant d'aborder cettuy récit, il convient de vous faire sçavoir que non-seulement les susdictes hostelleries offroyent aux voyageurs une large et très confortable hospitalité, ains qu'aussy les bons bourgeoys, voyre mesme d'aulcuns gentilshommes de la cour, s'y donnoyent assygnation pour ensemble husmer quelques verres de ce délectable vin nantoys, en tenant de ioyeulx proupos ou en devysant de leurs affaires, car nul marché ne se conclut sans vuyder boteille, sinon seroyt resputé nul et non advenu.

Et icy i'ouvryrai une parenthèse pour dire combien ie treuve congru, sensé, équitable, cettuy ancien usayge, de ne faire pas un marché sans l'arrouser de ce bon vin qui esclaircit les idées, ouvre l'entendement, resiouit le cueur et vous incite à bonté, leauté, honnesteté, tant grande est la vertu de ce parangon des vins. Doncques cuydez que lorsque ung contract, eschange, vente ou achapt, est sanctionné d'ung pichet de pineau du crû, ce est comme si le tabellion y avoyt passé, et que besoing n'est, pour qu'il soit valable, de plume, encre, ni papier, ains du maistre hostelier qui voluntiers trinque alors avec les parties et enregistre es-dossiers de son cerveau l'acte passé par devant luy.

Adonc pour faire retour à nos moutons, emmy les hostelleries célèbres de la ville, en cettuy temps, soy treuvoyt en prime rang, le *Plat d'estain*, sis es-faubourg du Marchix, aussi iuxtement réputée par la bonne chair qu'on y faisoyt et par le vin de ses caves et celliers, que par la beauté très grande de madame l'hostelière, une des belles et accortes femmes de la cyté, où pourtant les belles femmes abundent.

Et, de vray, ie avoys oublié de vous dyre, en vous escripvant cy-dessus, les grandeurs, beautés, mérites et agréments de cette inclyte ville de Nantes, que rarement trouverez d'endroicts où si numbreuses sont les belles, grasses, fraisches femmes et filles, sy bien qu'on ne scayt quoy le plus admirer, ou de l'importance de la ville, ou de la beauté et gentillesse de ses habitantes, de la bonté de son vin et dela grasse chair qu'on y faict.

O la playsante, riante, luxuriante ville où comme dict le poète :

2. *Ardre* ou Erdre, riviere qui se jette dans la Loire à Nantes.

3. *Ains*, mais.

4. Le château de Nantes, bâti par Guy de Thouars à la fin du XII[e] siècle, et successivement accru, fortifié et embelli par François II et Anne de Bretagne est un des plus intéressants spécimens d'architecture militaire du moyen-âge que nous possédions en France. Ses hautes tours et ses épaisses murailles arrachèrent à Louis XI, venant visiter le duc François II, cette exclamation : « Par saint Martin de Tours, voilà une demeure où tous les rois du monde pourraient se croire en sureté ! » Plus tard Henri IV s'écriait en entrant au château de Nantes : « Ventre-saint-gris, les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons ! ».

La vieille forteresse sert actuellement d'arsenal.

5. François II, dernier duc de Bretagne, fils de Richard de Bretagne, prit la couronne en 1458 et mourut à Couëron, près Nantes, en 1488.

Anne, duchesse de Bretagne, fille de François II et de Marguerite de Foix, naquit à Nantes en 1477. Elle épousa successivement Charles VIII et Louis XII, rois de France et mourut à Blois le 9 janvier 1514.

6. *Blason et louanges de la ville et cité de Nantes* (Blasons, poésies anciennes des XV[e] et XVI[e] siècles, extraits de différents auteurs imprimés et manuscrits, par D. M. M. (Micon), page 360, *Paris, Guillemet et Nicole, 1806, in-8*).

7. Une police de 1571 fixe pour les auberges de Nantes le *maximum* des prix suivant :

L'homme de cheval servi à vins d'amont et autres bons vins, à chapons, lapereaux, perdrix et autres gibiers selon le temps, bœuf, mouton, veau et lard, et son cheval a cinq mesures d'avoine, pour un jour, 24 sous. Son valet, 6 sous ; un valet avec deux maitres, 3 sous. *Item* avec quatre chevaux, gratis. La dinée d'un homme à cheval pour lui et son cheval, 10 sous. L'homme de pied, pour tout le jour, 14 sous. Sur le tout un morceau de pain et un coup à boire au matin, avec un fagot à diner et un à souper par homme.

Digitized by Google

... Il y a abundance (1)
De poisson de peu de coustance,
Et n'y vault, l'alose, au surplus,
Que trois ou quatre blancs au plus.
De poisson est chascun fourny
En ce lieu et très bien guarny.
Par le vouloir du Dieu divin
Bon pain, bonne chair et bon vin
Sont là, et à iuste et bon prix.
Item, le peuple bien compris
Est blanc: femmes chapperons portent,
Grans comme vens et s'en assortent,
Dont elz ont les testes couvertes,
Ainsi que saiges et bien discrettes.
. . . . . .

Païs de cocaigne (ne lysez pas de cocuaige, ie vous prie), roy des païs, païs sans pareil où frais est le vin, bonne la chair, gentes sont les femmes, et surtout *saiges et bien discrettes*. Seroyt-il pas désirable d'y vivre, sinon mourir? Ie m'en rapporte à toy, ami lecteur.

Eh, par sainct Yves! iamoys ie ne narreroy mon histoyre tant prolixe ie suis quand s'agit de célébrer tous les mérites de ma ville nourricière. Si veulx-ie pourtant vous le conter depuis *alpha* iusques à *oméga*, où le feu sainct Antoyne me arde.

Ie vous répéteroy donc que célèbre et très achalandée estoyt ceste hostellerie du *Plat d'estain*, et très accorte l'hostelière, et comptez que sa beauté n'estoyt pas pour rien dans la prouspérité de la bouticcle, ce que très bien comprenoyt son bonhomme de mary qui ainsy l'avoyt choisie fraische et poupine pour attirer le client, ne se souciant du reste plus qu'ung bourriquet du décretal de sainct Grégoire pape. Ains, pourtant vouloyt, le preude homme, saulvegarder les apparences, car s'il fermoyt les yeulx sur les amourettes de son espouse, il l'eust très vertement tancée, voyre battue, si quelqu'escandale s'estoyt produict dans sa mayson.

Or parmy les habytués de l'endroict qui tous, de près ou de loin, chauffoyent madame l'hostelière, y avoyt ung ieune syre, bon compaignon, attaché de fort près à la personne de monseigneur le duc Françoys, et sur quy les beaux yeulx de la dame firent une très proufonde impression le cuyde bien, d'aultre part, que la dicte hostelière se monstroyt peu revesche ny cruelle envers le syre, néanmoins (ie ne scays par quel empeschement), iamoys ne s'estoient privemment entretenus si grand qu'en fust leur dézir.

Voicy doncques comment ils y parvinrent et ce qui s'en suyvit:

Mon dict gentilhomme, très désireux d'en arriver à ses fins, conta tout au long son cas à ung sien amy et le pria de l'ayder dans son entreprinse, ce à quoi bien voluntiers consentit l'aultre, puys tous deux, ung beau soir, se rendirent au *Plat d'estain* et demandèrent qu'ung copieux souper leur fust servy en la chambre haulte, où mieulx seroyent pour devyser à leur ayse et sans tesmoings, qu'en la commune salle. Et, comme ce estoyent deux syres qui ne regardoyent pas à la dépense, maistre hostelier et sa femme se mirent en debvoir de servyr la table, apprester le repast le mieulx et plus diligentement que loysible leur fust.

Ainsy donc qu'ils dressoyent le couvert sur la nappe bien blanche, flairant, mieulx que basme et civette, cette bonne odeur de lavande qu'ont coustume de musser dans leurs ormoyres les bonnes ménagières, l'amy commanda à maistre hostelier d'aller quérir en son cellier quelques pichets du meilleur vin, et, usant du droict qu'avoyent les bourgeoys de Nantes, de suyvre l'hoste en la cave afin de voir de quelle pipe de vin il prenoyt, de celle d'Orléans, d'Anjou ou du crû, accompaigna le bonhomme que longtemps il retint, goustant tantost de ce vin, tantost de cet aultre, et iamoys n'en treuvant d'assez bon.

Et durant cette dégustation que faisoyent là hault le syre et l'hostelière? Point ne vous le diroy, amy lecteur, sinon qu'ils ne perdoyent leur temps à enfiler des perles. Bien, au contraire, tant l'employèrent, cettuy temps, que finablement il passa plus viste qu'ils ne pensoyent (car les heures semblent courtes à quy ouvre couraigeusement), ce qui feit que le compaignon d'en bas estimant qu'ils n'avoyent plus rien à se dyre, remonta, précédé de maistre hostelier portant ses plus anticques boteilles, lequel poussant l'huys du pied-advysa... Foin, ie ne scauroys nommer ce qu'advysa le bonhomme!... ung spectacle moult playsant pour tout aultre que pour luy qui, cependant sans perdre la teste, clama tout en courroux: « Par sainct Yves, madame, fermez une aultre foys le verrouil. Pensez donc ce qui fust advenu si ung estranger fust entré céans et vous eust ainsy aperceue. Nostre-Dame, il y va de la bonne renommée du *Plat d'estain* ». Puys, cecy dict, posa doulcement le vin sur la table, afin de ne le point troubler, et yssit en dysant aux convives: « A votre servyce, messyres, et huchez quand vous aurez besoing de moy ».

Voilà-t-il pas une moult playsante humeur de mary, prenant les chaouses par leur bon costé et cuydant qu'il faut avant tout esviter l'escandale, le reste estant de petite importance.

RENATUS.

1. *Blason et louanges de la ville et cité de Nantes* (XV^e siècle).

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*)

51. — LE CHAPELIER, *Isaac-René-Guy*, né à Rennes le 12 juin 1754 d'une famille originaire de Dinan, qui possédait un enfeu dans l'église des Cordeliers de cette ville, eut pour grand père *Sébastien Le Chapelier*, syndic des Etats de Bretagne au commencement du XVII^e siècle et pour père

Digitized by Google

Guy-Charles Le Chapelier, célèbre avocat, substitut du procureur général syndic des Etats et leur conseil, anobli en 1779. Reçu fort jeune avocat au Parlement, René Guy se fit une place distinguée au barreau de Rennes et, lors du mouvement réformiste de 1788, il se constitua l'un des principaux défenseurs des revendications du Tiers-Etat. Ayant signé le mémoire des députés de l'ordre des avocats sur la malheureuse affaire des 26 et 28 janvier 1789, il fut élu au mois d'avril *député de la sénéchaussée de Rennes* aux Etats généraux, et de toute la députation bretonne, ce fut lui qui, par son énergie dans la résistance à Versailles, acquit la plus grande popularité. Un des fondateurs du fameux *club breton* qui devait devenir le club des Jacobins, il partagea avec Siéyes et Mirabeau les motions qui amenèrent le serment du Jeu de paume; et lorsqu'après la prise

PORTRAIT DU PÈRE LATYL.
(*Voir le numéro du 1er novembre*)

de la Bastille, Bailly eut été nommé maire de Paris, ce fut lui qui fut élu pour lui succéder au fauteuil de la *présidence*. Il présidait l'Assemblée Nationale, la nuit du 4 août, dans cette séance mémorable qui consacra l'abandon de tous les privilèges. Le 5 octobre sa voiture fut rencontrée au cours de la Reine par la horde de femmes qui se rendaient à Versailles. Comme il était vêtu de noir, on voulut le forcer à descendre. — Mais je suis député de la Bretagne s'écria-t-il. — Oh ! c'est différent. — Oui, et je m'appelle Le Chapelier... Aussitôt des cris de *vive Le Chapelier*, éclatèrent de toutes parts : Des hommes armés montèrent devant et derrière sa voiture et l'accompagnèrent ainsi jusqu'à Versailles. Je ne puis donner ici un résumé de ses motions et de ses travaux à l'Assemblée Nationale : il y faudrait un volume. Son influence dans les commissions et sa popularité au dehors furent telles, qu'une foule de pamphlets furent écrits sur lui par le parti de la Cour et que l'un a pu être intitulé : *Vie du roi Isaac fondateur de la quatrième race...* Pourtant Le chapelier s'aperçut bientôt que le but était dépassé. Après avoir tant contribué à saper le pouvoir il voulut ou moins en retarder la chute et crut de son devoir d'opposer une digue salutaire au torrent qu'il avait aidé à déborder. Il était trop tard. Il eut beau se séparer des *Jacobins* pour entrer aux *Feuillants* qu'il entreprit de diriger, ses efforts furent perdus Il ne se fit remarquer désormais, après la fuite de Varennes, que par son zèle à poursuivre la révision d'une constitution qui était en partie son œuvre. Le décret qu'il fit voter le 29 septembre 1791 contre les *clubs* acheva de détruire sa popularité, et on l'accusa comme Mirabeau, de s'être vendu à la cour. De retour à Rennes, il eut grand peine à se faire accepter comme membre de la Société des amis de la Constitution et il ne put se faire élire à la Convention, où entra son ami Lanjuinais. Peu après, s'étant absenté pour quelques affaires privées qui l'appelaient en Angleterre, il fut porté sur la liste de ceux dont les biens devaient être séquestrés : puis arrêté comme suspect, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris pour *avoir conspiré depuis 1789 en faveur de la royauté*, lui qui au contraire avait été en 1789 et 1790 l'un des plus terribles adversaires de l'autorité royale. Condamné à mort, il fut exécuté à Paris, le 22 avril 1794, en même temps que d'Eprémesnil. — Monsieur, dit-il à son ancien collègue en sortant de prison, on nous donne dans nos derniers moments un terrible problème à résoudre. — Lequel ? — C'est de savoir, quand nous serons sur la charette, à qui de nous s'adresseront les huées de la foule. — A tous les deux, répondit d'Eprémesnil.

On a vingt portraits différents de Le Chapelier gravés au temps de sa grande popularité. La figure est irrégulière, mais singulièrement énergique. C'est bien une physionomie d'avocat militant. Sa veuve épousa un autre avocat de Rennes, Corbière, le futur ministre de la Restauration. On a sur lui une bonne notice dans la *Biographie bretonne*.

52. — LE DÉAN, *Jérôme Louis*, issu d'une famille de marchands drapiers de Qnimper qui portaient le titre de *Le Déan de Kertanguy*, était fils de *Louis-Jean-Marie Le Déan du Glascoët* commis des fermes à Douarnenez, puis à Groix, et naquit à Bodivit en Plomelin, près Quimper, en 1744. Il s'adonna d'abord aux affaires, et en qualité de *subrécargue* de la compagnie des Indes, il chercha fortune aux Indes. Vers l'âge de quarante ans, ses entreprises ayant réussi, il se fixa aux environs de Quimper, fit partie de la députation extraordinaire envoyée à Paris en 1788, fut élu député agrégé aux Etats de Bretagne en janvier 1786, commissaire des Etats en février, et enfin *député de la sénéchaussée de Quimper* aux Etats généraux. Le Déan siégea à l'Assemblée nationale parmi les plus invariables défenseur de la liberté constitutionnelle et fit partie du comité des recherches. De retour dans ses foyers il fut élu *maire de Quimper*, mais il se démit de ses fonctions en 1793 dès qu'il vit la Convention s'engager dans les voies de la Terreur. Ayant favorisé l'évasion des Girondins dans le Finistère il fut proscrit lui-même et ne dut son salut qu'à la fuite. Un nègre à son service moins heureux que lui, fut arrêté à sa place. Après le 9 thermidor, il devint *administrateur* du département du Finistère, et après le 18 brumaire de nouveau *maire* de Quimper : mais il donna sa démission en 1803 à l'avénement de l'empire, comme il l'avait fait en 1793 afin de pouvoir garder son indépendance : ce qui ne l'empêcha pas d'être créé *baron* par l'empereur en 1805. Appelé en 1810 à présider le collège électoral du Finistère, il fit partie de la députation envoyée à l'empereur qui le décora de sa main. Enfin, élu *député du Finistère* pendant les Cent jours, il se tint éloigné de tout emploi public sous la se-

Digitized by Google

conde Restauration et s'occupa de travaux agricoles, comme son frère aîné à qui l'on doit la naturalisation de la pomme de terre au sud de la Cornouaille. — Il est mort à Penanros (en Plomelin) en 1821 et a été inhumé dans le vieux cimetière de Bodivit constitué en véritable nécropole des Le Déan.

La *biographie bretonne*, qui a consacré une notice à son neveu *René le Déan*, ingénieur de la marine et député de Lorient en 1837 et 1839, a complétement oublié le Constituant. Son portrait n'a pas été gravé, mais on conserve de lui un beau portait à l'huile chez M. Guieysse, ancien directeur des constructions navales, à Lorient.

53. — Le Deist de Botidoux, *Jean François*, né au château de Beauregard en St-Hervé près Uzel en 1758, appartenait à une riche famille de négociants en toile dont un des membres, Le Deist de Kerivalan, était poète et conseiller à la Chambre des comptes de Bretagne. Poète lui-même et gentilhomme campagnard, il figura avec la qualification d'anobli de la St-Martin sur la liste des électeurs de la sénéchaussée de Ploermel qui le nommèrent en 1789 *député suppléant* aux Etats généraux. Il ne tarda pas à y siéger pour remplacer Robin de Morhéry démissionnaire. Sa carrière politique fut très agitée et le défaut de fixité dans ses opinions lui fit éprouver de grandes vicissitudes de fortune. Ses votes à l'assemblée nationale contre le projet de loi sur les émigrés et pour la création des assignats prouve qu'il n'avait pas une ligne de conduite bien suivie. Après la clôture de la session, il prit du service militaire dans l'armée de Lafayette en qualité de *capitaine* au 34e régiment d'infanterie alors sur la frontière, mais il participa aux correspondances qui décriaient son général et donna sa démission pour venir l'accuser à la barre de l'assemblée législative Nommé *commissaire ordonnateur* en chef à l'armée des Alpes, il servit les intérêts des partis avancés de la convention et dénonça les hussards de la liberté comme hostiles à la république ; destitué pour avoir montré trop d'attachement aux Girondins, il les rejoignit en Normandie et s'y étant trouvé en relations avec Wimpfen et Puisaye, il abandonna tout-à-coup la république et fut chargé par ce dernier d'organiser l'insurrection dans le Morbihan. Louvet l'accuse formellement dans ses mémoires d'avoir trahi les Girondins pendant leur fuite à travers les Côtes-du-Nord et d'être l'auteur de la dénonciation qui faillit les faire arrêter à Rostrenen. Botidoux s'en est défendu dans un curieux mémoire qui a été récemment publié par la *Revue de la Révolution*. Ce qui est certain, c'est que, secrétaire du comité central royaliste de Locminé en 1794, il partagea le commandement de l'armée morbihannaise avec Guillemot et Boulainvillers ; et lorsqu'en 1795, Hoche entra en négociation avec les insurgés ce fut par son intermédiaire. On rencontre son nom parmi les signataires du traité de la Mabilais. S'étant fait amnistier, il se retira dans son château de Beauregard où les chouans qui ne lui pardonnaient pas ce qu'ils appelaient sa défection, tentèrent de l'enlever en l'an III. Nommé professeur à l'école centrale des Côtes-du-Nord, il s'occupa de travaux littéraires jusqu'à l'époque de la Restauration, traduisit en vers les *satires* et *l'art poétique d'Horace* et en prose les *commentaires de César ;* devint membre de l'académie celtique pour laquelle il publia un volume sur *les Celtes* ; enfin ayant, en 1816, obtenu une place de *messager d'Etat* près de la chambre des Pairs, il ne remplit pas longtemps ces fonctions, car il mourut le 21 novembre 1823 à l'hospice de St-Brieuc où il vivait d'une pension qu'il recevait du gouvernement.

On a son portrait gravé par Texier d'après Perrin pour la collection Dejabin. Physionomie à la Daumier, bien appropriée à l'étrange caractère de l'individu. M. Habasque a raconté dans l'*Annuaire Dinannais* de 1836 le dramatique coup de main du château de Beauregard en prairial an III. Cayot Delandre lui a consacré une notice dans la *Biographie bretonne* à l'article *Botidoux*.

René Kerviler.

(*A suivre*).

PORTRAIT DE LE DEIST DE BOTIDOUX.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Librairie Hachette. — Les grands écrivains français : *Victor Cousin*, par Jules Simon ; *Mme de Sévigné*, par Gaston Boissier ; *Montesquieu*, par Albert Sorel ; *George Sand*, par Caro ; 4 vol. in-16.

—

Librairie Alphonse Lemerre.— Les *Œillets de Kerlaz*, par André Theuriet, 1 vol. in-18. — Le *Tailleur de Saint-Pont* et le *Voyage en Orient*, par Lamartine, 3 vol. in-12 de la Petite Bibliothèque littéraire.

—

Librairie des Bibliophiles. — Les Essais de Montaigne publiés d'après l'édition de 1588 avec les variantes de 1595 et une notice, des notes, un glossaire et un index, par H. Motheau et D. Jouaust, tomes IV et V.

—

Librairie Mondaine Degorce-Cadot. — *Drames en 5 minutes*, par Jean Destrem, avec une préface en vers, par Ernest d'Hervilly, 1 vol. in-18.

—

Librairie Albert Savine. — *Du Rose au Noir*, poésies, par Gaston de la Source, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

La Bretagne continue d'inspirer les romanciers et de leur porter bonheur. Il y a quelques années, M. André Theuriet, qui lui doit son petit drame de *Jean-Marie*, publiait dans le *Journal de Tristan* des pages imprégnées de la bonne odeur des genêts. Il y revient aujourd'hui dans une forte nouvelle, qui a déjà paru chez Conquet sous la forme d'une petite plaquette illustrée et qui donne encore son titre des *Œillets de Kerlaz* à un volume de contes de la vie de tous les jours. L'histoire est simple et touchante. Anne de Ploudaniel s'ennuie dans le manoir de Kerlaz qu'elle habite seule avec son père. Passe un jeune cousin dont elle soupçonnait à peine l'existence. Il entre, s'installe au manoir, y demeure quelque temps et voilà la jeune fille prise. Lui, non. La cousine ne lui dit rien, habitué qu'il est aux femmes et à la vie de Paris. Ce n'est qu'au moment de partir qu'il se sent devenir plus tendre. « Ils s'arrêtent un instant devant une corbeille d'œillets blancs et roses, magnifiquement épanouis.

— Cousine, dit le jeune homme, quelle chose triste qu'un départ! Je suis venu en Bretagne en rechignant, et maintenant c'est à regret que je m'en vais.

— Bien vrai! murmura Mlle de Ploudaniel en refoulant un sanglot.

— Sur l'honneur!... Je porte envie aux œillets de Kerlaz; ils fleuriront près de vous et vous verront chaque jour, quand, moi, je serais bien loin.

— Eh bien! emportez-les! s'écria-t-elle, ils vous parleront de nous pendant le voyage.

Mais les œillets de Kerlaz passèrent vite et le jeune homme eût bientôt oublié sa cousine. Or, Anne de Ploudaniel devenue orpheline, éprouva le besoin de se donner un mari. Comme elle n'avait pas le choix dans le pays qu'elle habitait, elle prit, à Poullan, un jeune homme d'une trentaine d'années, nommé Jean Le Bozellec, qui était devenu régisseur d'un domaine voisin, après avoir servi dans la marine de l'Etat. C'était un honnête et robuste garçon, mais quelle mésalliance! Toute la noblesse des alentours en fut scandalisée. Pauvre femme! elle ne fut pas longtemps mariée.

Le Bozellec mourut subitement une après-midi de printemps qu'il avait trop bien déjeuné chez le recteur de Confort, et Anne se reprit à songer à Tanguy, son cousin, dont elle n'entendait plus parler. Justement une famille de Paris lui écrivit de venir passer quelques jours chez eux. Elle partit, se fit conduire en arrivant à l'hôtel de Tanguy de Ploudaniel. Hélas! c'est à peine s'il lui dit de s'asseoir. Vainement lui parla-t elle des œillets de Kerlaz pour lui rafraîchir la mémoire. Il sonna un garçon et la fit reconduire en lui demandant si elle désirait assister à une séance de la Chambre — car il était devenu député.

— Merci, mon cousin, lui dit-elle, saisie d'un froid au cœur, je n'en aurais pas le temps.

Et quittant précipitamment Paris où elle n'avait plus rien à faire, elle rentra à Kerlaz où elle ensevelit pour toujours ses illusions séchées sur pied, et où les œillets seuls continuèrent à fleurir.

— *Dans les drames en 5 minutes*, de Jean Destrem, nos lecteurs trouveront aussi quatre ou cinq petites nouvelles écrites comme en chemin de fer d'une plume alerte et spirituelle et qui leur parleront de la Bretagne et de l'Anjou. Je recommande aux Angevins : *Ancien préfet* et *Après le duel* ; aux Bretons : *Fleur bretonne* et *Sur la plage* qui se passe à Saint-Malo. Je leur promets à tous cinq bonnes minutes de plaisir. Jean Destrem est de la vieille école des conteurs français : il ne s'attarde pas en chemin, il court, il vole et vous entraîne dans son récit rapide. Voulez-vous une idée de sa manière ? J'ouvre *Fleur bretonne* et je lis : Ce morceau de côte bretonne que je parcours entre Plouhamel et Carnac est plat comme une table de granit qu'il est : derrière moi, la lande couverte de genêts, d'ajoncs et d'asphodèles ; puis les blés, les seigles, les prés ; là-bas la dune interminable ; plus loin, la mer infinie. J'ai dit : une table de granit : les gens d'ici ont, c'est probable, pris l'engagement de ne rien poser dessus qui fût propre à gêner la vue ; ainsi, pas un arbre d'un bout à l'autre de l'horizon ; les murs trop nombreux (car les champs, grands comme des tranches de galette, sont tous clôturés par des pierres posées sans ciment ni mortier), les murs ne dépassent jamais la hauteur du coude. Les monuments publics ne sont pas sensiblement plus élevés : de ma fenêtre j'en aperçois un, tout à fait semblable aux chapelles de famille des cimetières parisiens : c'est Notre-Dame de Plass-Caër. Avez-vous la fièvre ? Vous convenez avec la Vierge que vous porterez sur la peau un petit sac plein de terre. Une fois guéri, ce qui finit peut-être par arriver, vous retournez à Plass-Caër, vous passez le bras à travers les barreaux (la chapelle est fermée par une grille), vous suspendez votre sac à des crochets posés pour cet usage, et vous voilà quitte. Il est convenable de remarquer qu'il existe un tronc et d'y verser un sou... »

J'aime cette manière de conter simple, sans pose.

Après cela si vous préférez le grand style et les grands sentiments, je vous renverrai au *Tailleur de pierres de Saint-Point* ou bien encore au *Voyage en Orient* de Lamartine que vient de rééditer Alphonse Lemerre dans sa tant jolie petite bibliothèque littéraire. Lamartine est de ceux dont on ne se fatigue point. On l'avait délaissé pendant quelques années ; on y revient, la génération nouvelle le goûte en dépit des railleries de l'école naturaliste, et je souhaite, à ceux qui le traitent par-dessous la jambe, de vivre et de charmer aussi longtemps que lui. En attendant, je remercie l'éditeur Lemerre du regain de popularité qu'il vient de lui donner par la publication de ses œuvres choisies.

J'ai déjà eu l'occasion de signaler à nos lecteurs la nouvelle collection des *Grands écrivains français* publiés par la maison Hachette. J'en veux dire encore quelques mots aujourd'hui à propos du livre posthume de Caro — qui fut un de nos compatriotes, puisque toute sa famille était de Josselin — sur *George Sand*. Ce petit livre est le quatrième de la collection. Le premier en date est le *Victor Cousin* de Jules Simon ; le second, *Mme de Sévigné*, par Gaston Boissier ; le troisième, *Montesquieu*, par Albert Sore.. Et l'on nous promet à bref délai un *Sainte-Beuve* par M. Taine, un *Racine* par M. Anatole France, un *Turgot* par M. Léon Say, un *Voltaire* par M. Ferdinand Brunetière, un *Rousseau* par M. Cherbuliez et un *Musset* par M. Jules Lemaître. Cela promet, n'est-il pas vrai ? Pour ma part, je suis ravi de ce genre de publications qui nous fait connaître nos grands hommes sous leur vrai jour et souvent bien mieux que ne le pourraient faire leurs œuvres complètes Leurs œuvres complètes ? qui les lit, surtout quand elles atteignent, comme celles de Rousseau ou de Voltaire, des piles de volumes ? On les aime et on les néglige. Ces grands hommes semblent trop lointains, trop différents, trop savants, trop inaccessibles. L'idée de l'édition en beaucoup de volumes, des notes qui détourneront le regard, de l'appareil scientifique qui les entoure, peut-être le vague

Digitized by Google

souvenir du collège, de l'étude classique, du devoir juvénile, oppriment l'esprit ; et l'heure qui s'ouvrait vide s'est déjà enfuie, et l'on s'habitue ainsi à laisser à part nos vieux auteurs, majestés muettes, sans rechercher leur conversation familière.

Le but de la collection des *Grands écrivains français* est de ramener près du foyer ces grands hommes logés dans des temples qu'on ne visite pas assez et de rétablir entre les descendants et les ancêtres l'union d'idées et de propos qui, seule, peut assurer, malgré les changements que le temps impose, l'intègre conservation du génie national. On trouvera dans les volumes déjà parus des renseignements précis sur la vie, l'œuvre et l'influence de chacun des écrivains qui ont marqué dans la littérature universelle ou qui représentent un côté original de l'esprit français. Ces livres sont courts : 200 pages à peine, le prix en est faible : 2 fr., et ils sont à la portée de tous. Ils donneront sur les points douteux le dernier état de la science, et par là ils pourront être utiles même à ceux qui savent ; ils ne contiendront pas d'annotations, parce que le nom de leurs auteurs sera pour chaque ouvrage une garantie suffisante : le concours des premiers écrivains de ce temps est en effet assuré à la collection.

Il est bon que chaque génération établisse le bilan des richesses qu'elle a trouvées dans l'héritage des ancêtres ; elle apprend ainsi à en faire meilleur usage ; de plus elle se résume, se dévoile, se fait connaître elle-même par ses jugements. Utile pour la reconstitution du passé, cette collection le sera donc encore, si l'accueil qu'elle reçoit permet de le mener à bien, pour la connaissance du présent.

—

Après vous avoir signalé au passage la nouvelle édition des *Essais de Montaigne* publiée dans la *Nouvelle Bibliothèque classique* de la librairie des Bibliophiles, édition qui aura sept volumes, j'arrive à un petit livre de vers charmant que M. Gaston de la Source vient de faire paraître chez Albert Savine. Et comme le meilleur moyen de louer les poètes est de les citer, j'en extrais la pièce suivante qui me plaît beaucoup :

A MA MÈRE

O ma mère, les vrais poètes ne sont pas
Seulement ces élus qui, des mots et des mètres,
Par un don spécial, victorieux et maîtres,
Chantent, tenant la foule enchaînée à leurs pas.

Il en est qui jamais n'ont connu les ivresses
De la rime asservie et du rythme dompté,
Et qui, bien plus que maint virtuose vanté,
De la Muse, au berceau, reçurent les caresses.

Fuyant l'éclat du jour dont l'orgueilleux jouit,
Mère, leur poésie est une violette
Au foyer de famille, odorante, discrète,
C'est dans leurs entretiens qu'elle s'épanouit.

De ces poètes-là, si rien plus tard ne reste,
Dans leur âme inspirée, heureux quiconque a lu !
Celui-là, douce Muse, a, dans la foule, élu,
Ouï dès ici-bas ton chant le plus céleste...

Quand j'ai soif d'idéal, et d'amour et de foi,
C'est à toi que je vais, mère pensive et tendre,
— Et quelle fête alors, quelle ivresse d'entendre
La lyre aux sons divins qui toujours vibre en toi !

Ce livre est le premier né de l'auteur et à ce titre il mérite tous nos encouragements et tous nos souhaits. D'ailleurs M. Gaston de la Source n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue* qui a publié dans le courant de cette année deux de ses poésies.

UN BIBLIOPHILE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La mort de Jules Lacroix. — La Candidature de Jules Claretie à l'Académie Française. — La *Souris*, de Pailleron. — Les Chats savants du Cirque d'Hiver. — L'Esprit du chat et les Chats d'esprit.

Si vous le voulez bien, nous ne dirons rien du procès Caffarel-Limouzin. Vous connaissez par tous les détails les incidents auxquels il a donné lieu. Aussi, je me propose de vous entretenir des événements de la quinzaine que le bruit fait autour de ce procès a relégués au second plan.

Enregistrons d'abord la fin douloureuse de Jules Lacroix. Voilà près de quinze ans que le frère du Bibliophile Jacob était aveugle et se survivait en quelque sorte. Il avait eu comme lui son heure de célébrité, et il y a deux ou trois ans, vous devez vous souvenir qu'il se porta à l'Académie française en concurrence avec Joséphin Soulary. Ni l'un ni l'autre ne furent élus. Soulary se retira quelques jours avant les élections et fit bien, car la place était prise d'avance ; quant à Jules Lacroix, qu'on appelait par dérision l'aveugle du pont des Arts, il n'eut au scrutin académique qu'un nombre ridicule de voix. Et cependant son œuvre littéraire n'est certes pas à dédaigner.

Sans parler de ses romans, comme les *Parasites*, le *Banquier de Bristol*, l'*Honneur d'une femme*, qui eurent en leur temps un certain succès, mais qu'on a complètement oubliés depuis, Jules Lacroix a remporté de sérieuses victoires au théâtre. Après avoir donné au Théâtre-Français le *Testament de César* et *Valéria*, qui furent joués par Rachel, il y fit représenter une traduction de l'*Œdipe-Roi*, qu'on regarde encore aujourd'hui comme un chef-d'œuvre et que l'Académie française, honora, en 1858, du grand prix de 10,000 fr. Que dire à présent de ses traductions de Shakspeare, de *Macbeth* et du *Roi Lear* ? Je ne vois personne qui ait su mieux adapter à la scène ces drames terribles du génie shakspearien. C'est presque aussi beau que l'original. En tout cas, c'est bien supérieur à tout ce qu'a fait Ducis qui pourtant, fit partie de l'Académie. Mais Jules Lacroix avait laissé passer l'heure. Il y a un temps pour tout, même pour entrer sous la coupole. Une fois qu'on a perdu l'occasion, c'est bien rare qu'elle revienne. Voyez M. Henri de Bornier : il a touché aux portes de l'Institut avec sa *Fille de Roland*. Les *Noces d'Attila* l'ont renvoyé aux calendes, et il lui faudra un succès considérable au théâtre pour emporter un siège d'immortel. Après cela il arrive souvent que les amis qu'on a dans la place vous en facilitent l'accès par la courte échelle.

Je ne voudrais pas médire du beau talent de Claretie, mais j'ai comme idée qu'il ne réussirait pas aux élections prochaines s'il n'avait pour soutenir sa candidature tous les académiciens qu'il joue à la Comédie-Française : les Dumas, les Augier, les Sardou, les Pailleron, les Halévy. Comment refuser sa voix à un homme qui remplit si souvent votre escarcelle ? Nul n'est insensible aux droits d'auteur. Pas même les millionnaires, tels que le père de *Francillon* et le père de la *Souris*. La *Souris* ! allons-nous pourtant la

Digitized by Google

voir depuis le temps qu'on en parle et vaudra-t-elle le *Monde ou l'on s'ennuie* ? Entre nous je comprends que Pailleron se soit fait prier et ait pris ses aises. Quand on a remporté une grande victoire, on n'est pas flatté de remporter une grande veste, et l'on n'est jamais sûr de rien au théâtre. S'il faut en croire les bruits de coulisses et les indiscrétions de comédiens, cette souris-là serait très amusante et plus d'une chatte y trouverait son plaisir. Allons, tant mieux. Je souhaite que le public s'amuse autant en sa compagnie que je me suis amusé l'autre jour au Cirque d'Hiver à voir travailler les chats savants.

Qui donc disait que le chat n'a pas d'esprit et qu'on n'en peut tirer que ce qu'il veut bien donner ? Il est bien vrai que c'est la première fois qu'on dresse des chats de la sorte et qu'on les voit, au commandement, passer à travers des cerceaux de papier, jouer à la balançoire et faire la maman avec les souris et les oiseaux, mais ceux qui disent que les chats n'ont point d'esprit ne les connaissent pas. Moi qui les adore je les trouve au contraire au contraire très spirituels. J'en ai eu un qui faisait de véritables parties avec mes enfants. Non seulement il jouait à cache-cache derrière les portes, mais il se laissait traîner dans tout l'appartement sur une descente de lit, et quand par hasard il perdait pied il était le premier à remonter dans sa voiture, trouvant très drôle d'être promené ainsi de long en large par un gamin de huit ans. Il mangeait à table avec nous : on lui mettait son couvert comme à une personne raisonnable et il avait tellement conscience de l'honneur qu'on lui faisait qu'il mangeait délicatement et sans jamais rien laisser tomber à terre.

Quand j'étais à mon bureau, il aimait à me tenir compagnie et de temps en temps, pour avoir une caresse, donnait un coup de patte à mon porte-plume. Nous ne voulions pas qu'il couchât sur les lits, mais les chats adorent la plume et les choses moelleuses. Dès que nous avions les talons tournés il se glissait sous l'édredon du lit de mes enfants et restait là des heures entières, ne répondant pas plus qu'un mort à nos appels. Il ne se dérangeait qu'au moment de se mettre à table. Le soir il était impayable. Tant que tout le monde était assis autour de la lampe, il restait là sur sa chaise, la tête haute, le ventre en l'air, l'œil clignotant, comme un pacha. Mais dès que les enfants allaient se coucher, il changeait d'attitude. Il commençait par s'étirer, par faire sa toilette, et puis il descendait en s'allongeant et se dirigeait *pede suspenso* vers le lit de mon fils aîné. Il montait alors doucement par le pied du lit, se glissait comme un voleur jusqu'à l'oreiller, soulevait le drap et la couverture, s'enfonçait jusqu'au cou et mettait sa tête à côté de celle de son jeune maître.

Il y avait de quoi payer sa place. Il me reconnaissait à mon pas et me suivait comme un chien dans toute la maison. Il avait remarqué l'heure à laquelle je rentrais pour dîner et venait chaque soir m'attendre à la porte. Alors c'étaient des gambades et des mamours à n'en plus finir. Pauvre bête, ce fut un gros chagrin quand je dus m'en séparer. Depuis je n'ai plus voulu en reprendre, mais quand j'en vois dans les rues ou à l'étalage des boutiques, c'est plus fort que moi, je leur parle et les caresse. Ils sont si gracieux quand ils jouent, ils ont l'air si canaille, ils sont si égoïstes et si *humains!* Tout Paris court en ce moment pour les applaudir, au Cirque d'hiver, et je vous réponds que le spectacle vaut l'argent.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LETTRES ET ARTS

—

LA STATUE DE BRIZEUX. — Nous avons annoncé dans un de nos précédents numéros qu'un comité s'était formé à Paris pour élever une statue à Brizeux dans sa ville natale. Ce comité s'est quelque peu modifié depuis. Le président est toujours le maire de Lorient, M. Roux-Lavergne, mais M. Ernest Renan s'est adjoint comme président d'honneur son ami M. Jules Simon qui, on ne sait pourquoi, avait été oublié dans la première combinaison.

Les organisateurs du comité ne savaient évidemment pas que M. Jules Simon était de Lorient et avait été l'intime ami de Brizeux et de son frère. Ils ignoraient que pendant les dernières années de la vie du poète, M. Jules Simon l'avait aidé de sa bourse. Grâce au tact de M. Ernest Renan, cet oubli est désormais réparé et nous aurons le plaisir de voir, l'année prochaine, le *Dîner celtique* et l'*Association bretonne-angevine* représentés à Lorient aux fêtes de Brizeux dans la personne de leurs illustres présidents.

Quelques membres du comité sont allés visiter, il y quelques jours, l'atelier de M. Pierre Ogé, le sculpteur briochain, qui a fait la statue du poète de *Marie*. Cette statue a produit sur les visiteurs une excellente impression. On ne sait pas encore si elle sera taillée dans le marbre ou fondue en bronze. M. Pierre Ogé préférerait le marbre, mais le marbre coûte cher et demanderait sept ou huit mois de travail, ce qui retarderait l'inauguration de la statue. Tout porte donc à croire qu'on s'arrêtera au bronze.

—

PÉRIODIQUES ET REVUES. — La Revue de Nantes du mois d'octobre a publié de M. Levrault : *Un écrivain nantais au XVI^e siècle* (François de la Noue) ; — de MM. Viau et Caillé : *Une gloire nantaise* (Elisa Mercœur).

—

PUBLICATIONS DIVERSES. — Notre ami et compatriote, M. André Joubert vient de publier à la librairie Germain et Granin, à Angers, une brochure très intéressante sur l'*Etablissement de la maison d'Anjou dans le royaume de Naples, d'après des documents nouveaux* (1265-1285).

Notre collaborateur, M. Raoul de la Grasserie vient de publier chez Baraise et Cie, à Rennes, une brochure sur les OFFICES : *de l'abolition de leur vénalité et de leur rachat, de la suppression des frais de justice, voies et moyens financiers pour y parvenir sans charge pour le Trésor public*. Cette brochure fait suite aux ouvrages de M. de la Grasserie sur les études et réformes de législation.

—

Le tome II de la série des *Monuments civils de la province* publié par la librairie Plon et Nourrit renferme une monographie très bien faite du musée de Nantes.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

NUMÉRO 1.

Chronique de la quinzaine	J. DE LA ROUXIÈRE
Conte breton	L. BONNEMÈRE.
Figures bretonnes et angevines : Jules Simon. *Documents nouveaux et inédits* (suite)	LÉON SÉCHÉ.
L'Idylle du Roulier	YVES GUYOT.
L'Exposition des Beaux-Arts à Nantes.	RENÉ HUETTE.
En Alsace-Loraine (notes de voyage) suite	FRANÇIS MELVIL.
Bibliographie bretonne-angevine : *Etude sur les misères de l'Anjou aux XV^e et XVI^e siècles* par André Joubert.	F. E. ADAM.
Clairons et biniou, poésies par L. Durocher	UN BIBLIOPHILE.
Légendes de la Mer, par Paul Sébillot.	
Petites nouvelles. — Nécrologie. Bulletin archéologique.	

NUMÉRO 2.

Association bretonne-angevine	
Compte-rendu du banquet de fondation.	
Discours de MM. Léon Séché et Jules Simon	
Statuts de l'association. — Composition du bureau	
Membres du Comité	
Saint Malo, poésie	MARC. CORENTIN.
La chanson des faneuses, poésie	AD. ORAIN
Le moulin du diable, légende bretonne.	MAX. AUDOUIN.
La lune de Landerneau	PELICOT.
Le Salons nantais	RENÉ HUETTE.
Le langue bretonne et la reine Anne	PELICOT.
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.
Notice nécrologique : Haïtce	LION. RADIGUET.

NUMÉRO 3.

Figures bretonnes et angevins : Jules Simon (suite). Documents nouveaux et inédits	LÉON SÉCHÉ.
Midi (poésie)	LUD JAN.
Compliment de bonne année (souvenir du banquet de l'association)	D^r LE MAGUET.
Conte du jour de l'an : La grenouille verte.	AD. ORAIN.
Paul Lemière	LION. RADIGUET.
Rioust de Villaudren	L. DUPLAIS.
Périodiques et sociétés savantes	PAUL SÉBILLOT.
Causerie bibliographique	UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 4.

Figures bretonnes et angevines ; Jules Simon (suite). Documents nouveaux et inédits	LÉON SÉCHÉ.
La Légende de Saint-Gildas, poésie	B^ne ANTONINE L. DE ROCHEMONT.
Bertrand d'Orgeron, gentilhomme angevin	EUG. BONNEMÈRE.
L'église abbatiale de Léon	PAUL SÉBILLOT.
Rioust de Villaudren (suite)	L. DUPLAIS.
Noiraud (légende bretonne)	JULES LOUAIL.
Lettres et arts	

NUMÉRO 5.

Figures bretonnes et angevins : (suite) Documents nouveaux et inédits	LÉON SÉCHÉ.
Bertrand d'Orgeron, gentilhomme angevin (suite et fin)	EUG. BONNEMÈRE.
Noiraud. légende bretonne (suite et fin)	JULES LOUAIL.
Bibliographie bretonne	UN BIBLIOPHILE.
Les bretons à Paris : le dîner de la Pomme	
Lettres et arts	

NUMÉRO 6.

Figures bretonnes et angevines : Jules Simon, (documents nouveaux et inédits) (suite)	LÉON SÉCHÉ.
L'homme préhistorique (poésie)	DE LA GRASSERIE.
Cent ans de représentation angevine. — I. MILSCENT, Marie-Joseph (suite)	F. E. ADAM.
La Batterie des Mathurins, souvenirs du siège	A. FAISNEL.
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 7.

Figures bretonnes et angevines : Jules Simon (documents nouveaux et inédits) suite)	LÉON SÉCHÉ.
Les Bretons à Paris (poésie)	LÉON SÉCHÉ.
Figures d'artistes : Joseph Gouëzou	L. BONNEMÈRE.
Cent ans de représentation angevine. — I. MILSCENT, Marie-Joseph (suite).	F. E. ADAM.
Le remords, Légende bretonne	R. LIGHTONE.
Notes sur la Roche aux Fées	L. DES ORMEAUX.
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 8.

Figures bretonnes et angevines : Jules Simon intime (suite)	LÉON SÉCHÉ.
Le Sanglier, poésie	DE LA GRASSERIE.
Cent ans de représentation angevine. — VOLNEY	F. E. ADAM.
Sur deux dessins de Alfred Beau	LUZEL.
Le remords, légende bretonne	R. LIGHTONE.
Notes sur la Roche au Fées	L. DES ORMEAUX.
Nécrologie : Paul Féval	DE LA ROUZIÈRE.
Bibliographie	L. D.

NUMÉRO 9.

La Vendée	JULES SIMON.
Dans le Bleu, (poésie)	L. DUROCHER.
Sur la Thébaïde des grèves (poésie)	G. DE LA SOURCE.
Le général Berton à Saumur	EUG. BONNEMÈRE.
Cent ans de représentation bretonne	RENÉ KERVILER.
La mare à la Fiancée, (Légende bretonne)	AD. ORAIN,
Cent ans de représentation angevine. Volney (suite)	F. E. ADAM.
Bibliographie : Une famille de seigneurs calvinistes du Haut-Anjou : les Chivré, marquis de la Barre de Bierné, par André Joubert	F. E. A.

Digitized by Google

NUMÉRO 10.

Figures bretonnes et angevines: Jules Simon (suite)	LÉON SÉCHÉ.
Le général Berton à Saumur (suite)	EUG. BONNEMÈRE.
Sarzeau	X.
La mare à la Fiancée, (légende bretonne) (suite)	AD. ORAIN.
Cent ans de représentation angevine. Volney (suite)	F. E. ADAM.
Lettres et Arts	

NUMÉRO 11.

Figures bretonnes et angevines: Jules Simon (suite et fin)	LÉON SÉCHÉ.
Leperdit, poésie	DE LA GRASSERIE.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RÉNÉ KERVILER.
Cent ans de représentation angevine: Volney (suite)	F. E. ADAM.
Le printemps de 1887	RENÉ HUETTE.
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.
Lettres et arts. — Une conférence de F. Sarcey sur Jules Simon. — La statue de Victor Massé. — Un tableau de Beauquesne	

NUMÉRO 12.

Artistes bretons et angevins au salon de 1887	LÉON SÉCHÉ.
Ballade de la fileuse (poésie)	E. LE MOUEL.
Le général Berton à Saumur (suite)	EUG. BONNEMÈRE.
La messe du squelette (légende bretonne)	MAXIME AUDOUIN
Chronique de la quinzaine. L'exposition des œuvres de Millet	DE LA ROUXIÈRE.
Bibliographie	UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 13.

Association bretonne-angevine: le dîner du salon: Causerie de M. Jules Simon	DE LA ROUXIÈRE.
Musset dans un nid (poésie)	LÉON SÉCHÉ.
Maxime la tragédienne	L. BONNEMÈRE.
Le général Berton à Saumur. (suite)	E. BONNEMÈRE.
Chronique fantaisiste: De Lourmel contre Clisson	L. DUROCHER.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER,
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.
Nécrologie: Thoinnet de la Turmelière.	

NUMÉRO 14.

L'angevine: la Loire	LÉON SÉCHÉ.
La mort d'un ligueur (poésie)	FLEURIOT-KERINOU
Le général Berton à Saumur (suite)	E. BONNEMÈRE.
Cent ans de représetation bretonne (suite)	KENÉ KERVILER.
Le Champ des martyrs	DE LA BORDERIE.
Le Seigneur de la Sicaudais	A. RIOM.
Le moine changé en âne	A. ORAIN,
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE

NUMÉRO 15.

Association breton-angevine: les fêtes de Victor Massé. — la première exposition bretonne-angevine	
Chronique de la quinzaine	DE LA ROUXIÈRE.
Les yeux (poésie)	LUD-JAN.
Le général Berton à Saumur (suite et fin)	E. BONNEMÈRE.
L'exposition des Beaux-Arts à Rennes	AD ORAIN.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER.
Hennebont et Quimperlé	F. AUBERT.
Le Barger de la Telaindière	A. RIOM.
Causerie littéraire	UN BIBLIOPHILE.

NUMÉRO 16.

Figures bretonnes et angevines: Eugène Bonnemère	LÉON SÉCHÉ.
Le manœuvre (poésie)	DE LA GRASSERIE.
L'exposition des Beaux-Arts à Rennes	AD. ORAIN.
Le Barger de la Telaindière (suite)	A. RIOM.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER.
Chronique de la quinzaine	DE LA ROUXIÈRE.

NUMÉRO 17.

Figures bretonnes et angevines: Paul Eudel	LÉON SÉCHÉ.
La Roche-qui-Branle, légende bretonne (poésie)	JULES LOUAIL.
L'exposition des Beaux-Arts à Rennes.	AD. ORAIN.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER.
Chronique de la quinzaine	DE LA ROUXIÈRE
Lettres et arts. L'Association bretonne au Croisic	
Récompenses de l'Exposition de Rennes	

NUMÉRO 18.

Figures bretonnes et angevines: Paul Eudel (suite)	LÉON SÉCHÉ.
Voyage autour de l'Europe	Dr P. AUBRY.
La Bretagne (poésie)	A. RIOM.
La vache à Pelot	MAXIME AUDOUIN
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER.
Chronique de la quinzaine	DE LA ROUXIÈRE.
Bibliographie: L'asphyxie de Cléopâtre.	P. E.

NUMÉRO 19.

Discours prononcé le 4 septembre à l'inauguration de la plaque commémorative posée par l'association bretonne-angevine sur la maison de Massé	JULES SIMON.
Stances à Victor Massé, dites au pied de la statue	LÉON SÉCHÉ.
Lettres inédites sur Victor Massé, adressée à M. Léon Séché par	J. BARBIER, HÉBERT ET CABANEL.
L'œuvre de Victor Massé	E. DURAND.
Documents, notes biographiques, anecdotes diverses sur Victor Massé	DE LA ROUXIÈRE.
A Victor Massé, poésies	RENÉ ASSE. L. DUROCHER.
Mme Dorval	L. DUPLAIS.
Extraits de naissance de Victor Massé, Brizeux, Jules Simon, Mme Dorval et extrait de Mariage de Mad. Dorval	
La tombe de Brizeux	J. BELLEC.
La plaque commérative et la maison de de Victor Mssé	
Les illustrations Lorientaises	A. D'HAUCOUR.

NUMÉRO 20.

Figures bretonnes et angevines: Paul Eudel (suite et fin)	LÉON SÉCHÉ.
Ritournelle, poésie	G. DE LA SOURCE.
Voyage autour de l'Europe, notes d'un Breton	Dr P. AUBRY.
Jacques Robert à la porte du Paradis, conte de l'Ille-et-Vilaine	AD. ORAIN.
Les Fêtes de Lorient	MAXIME AUDOUIN

NUMÉRO 21.

Une statue au docteur Guépin	RENÉ HUETTE.
Figures bretonnes et angevines: Charles Dovalle	E. BONNEMÈRE.
Voyage autour de l'Europe, note d'un Breton (suite et fin)	Dr PAUL AUBRY.
L'Angevine: Notre-Dame du Marillais	LÉON SÉCHÉ.
Cent ans de représentation bretonne (suite)	RENÉ KERVILER.
Octobre (poésie	HENRY CORMEAU.

Digitized by Google

NUMÉRO 22.

Figures bretonnes et angevines : Charles Loyson..... F. E. ADAM.
L'Angevine : la Veuve..... LÉON SÈCHÉ.
La lune de Landerneau..... JULES LOUAIL.
A mon pays, poésie..... CORBINAIS.
Cent ans de représentation bretonne (suite)..... RENÉ KERVILER.
Chronique de la quinzaine : Caffarel et Cie..... DE LA ROUXIÈRE.

NUMÉRO 23.

Figures bretonnes et angevines : Charles Loyson (suite)..... F. E. ADAM.
La Toussaint, poésie..... AD. ORAIN.
Les trois aventures de Jean.Sans-Peur (Conte breton)..... MAXIME AUDOUIN
La charge de Patay (poésie)..... LÉON SÉCHÉ.
Ung Unzain de contes Nantais..... RENATUS.
Cent ans de représentation bretonne (suite)..... RENÉ KERVILER.
Causerie littéraire : *L'Histoire du peuple d'Israël*, par M. Ernest Renan (extraits)..... DE LA ROUXIÈRE.

NUMÉRO 24.

Souscription à la statue du Dr Guépin.
A nos lecteurs..... LÉON SÉCHÉ.
Vagabonds et mendiants (poésie)..... DE LA GRASSERIE.
Jeune mère (poésie)..... Comte DE LENNOR
Saint Guillaume et son âne, (Légende bretonne)..... JULES LOUAIL.
Voyage à ttavers l'Europe, (notes d'un breton)..... Dr P. AUBRY.
L'Hostellerie du plat d'Estain, (conte nantais)..... RENATUS.
Cent ans de représentation bretonne (suite)..... RENÉ KERVILER.
Causerie Littéraire..... UN BIBLIOPHILE.
Chronique de la quinzaine..... DE LA ROUXIÈRE.
Lettres et arts : La statue de Brizeux.
Périodiques et revues.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE & ANALYTIQUE DES MATIÈRES & DES NOMS

CONTENUS DANS CE VOLUME

I.

PROSE

F.-E. Adam..... Cent ans de représentation angevine : I. Milscent Marie-Joseph.... 92-110 II. Volney..... 120-144-162-176
Figures Bretonnes et angevines : Charles Loyson..... 349-365
Études snr les misèers de l'Anjou au XV et XVI[e] siècles par André Joubert..... 14
Une famille de seigneurs calvinistes du Haut-Anjou par André Joubert..... 146
Ch.-F. Aubert... Hennebont et Quimperlé..... 242
D[r] Paul Aubry.... Voyage autour de l'Europe. 282-320-339-387
Max. Audouin... Le moulin du diable. — Légende bretonne..... 24
La messe du squelette — légende bretonne..... 192
La vache à Pelot. — Légende bretonne..... 287
Les fêtes de Lorient..... 328
Les trois aventures de Jean-sans-Peur, conte breton..... 366
J. Barbier..... Lettre inédite sur Victor Massé.... 296
J. Bellec..... La tombe de Brizeux..... 313
Un Bibliophile... Causeries littéraires 15-30-50 82, 98, 115. 180, 194, 212, 226, 244, 393
Eug. Bonnemère. Bertrand d'Ogeron, gentilhomme angevin..... 59-76
Le général Berton à Saumur.. 137 155-185-205-217-232.
Figures bretonnes et angevines : Charles Dovalle..... 336
L. Bonnemère... Figures d'artistes : Joseph Gouézou. 106
Maxime la tragédienne..... 202
A. de la Borderie. Le champ des Martyrs..... 223
Al. Cabanel..... Lettre inédite sur Victor Massé.... 298
L. D..... Bibliographie 132
L. Duplais..... Rioust de Villaudren..... 48-64
Madame Dorval..... 310
E. Durand..... L'œuvre de Victor Massé..... 299
L. Durocher..... Chronique fantaisiste : De Lourmel contre Clisson 208
P. E..... L'asphyxie de Cléopâtre..... 292
A. Faisnel..... La Batterie des Mathurins, souvenirs du siège..... 96
Yves Guyot..... L'idylle du Roulier..... 7
Arthur d'Haucour Les illustrations lorientaises..... 315
Hébert ..... Lettre sur Victor Massé..... 296
René Huette..... L'exposition des Beaux-Arts à Nantes..... 11-26
Le Printemps de 1887..... 178
Une sta ue au D[r] Guépin..... 233
René Kerviler.... Cent ans de représentation bretonne. 140-173-210-221-241 256-274-290-345-361-376 391
D[r] Le Maguet.... Compliment de bonne année dit au dîner de l'association..... 40
De L.des Ormeaux Notes sur la Roche aux Fées 113-127-145
Raphael Lightone. Le Remords, Légende bretonne 110-126
Jules Louail..... Légendes Bretonnes : Noiraud... 67-80
La lune de Landerneau..... 360
St-Guillaume et son âne..... 385
Roche qui-branle..... 271
Luzel..... Sur deux dessins de M. Al. Beau... 122
Françis Melvil.... Voyage en-Alsace-Lorraine — Fin. 12
Ad. Orain..... La grenouille verte..... 41
La messe à la fiancée (légende bretonne) 143-160
Le moine changé en âne (légende bretonne)..... 226
Jacques Robert à la porte du Paradis conte de l'Ille-et-Vilaine..... 324
L'exposition des Beaux-Arts à Rennes..... 239-252-273
Pélicot ..... La lune de Landerneau..... 26
La langue bretonne et la Reine Anne. 30
Lionel-Radiguet .. Notice nécrologique : Haïtce..... 32
Paul Lemière..... 47
Renatus..... Ung Unzains de contes nantais... 374
L'hostellerie du Plat d'Etain (conte nantais)..... 389
A. Riom ..... Le seigneur de la Sicaudais..... 233
Le Barger de la Telaindière.... 243-254
J. de la Rouxière. Chronique de la quinzaine.. 1-193-229-258-273-291-363-395
Le dîner du salon..... 196
Victor Massé..... 302
Paul Féval..... 131
Histoire du peuple d'Israël, par Ernest Renan..... 377
P. S..... Nécrologie..... 212
Paul Sébillot..... Périodiques et sociétés savantes... 49
L'église abbatiale de Léhon..... 62
Léon Séché..... Figures bretonnes et angevines : Jules Simon III[e] Chapitre.. 4-33-53-69-85-101-117-149-165
Eugène Bonnemère..... 244
Paul Eudel..... 259-277 317
Discours prononcé au banquet de fondation de l'Association..... 17
Artistes bretons et angevins au salon de 1887..... 181
L'Angevine : Prologue : La Loire.. 213
VII. Notre-Dame-du-Marillais... 343
VIII. La Veuve..... 352
Souscription à la statue du D[r] Guépin. — A nos lecteurs 381
Jules Simon..... La Vendée..... 133
Discours prononcé au banquet de fondation de l'Association..... 20
Causerie au dîner du salon..... 198
Discours prononcé le 4 septembre à l'inauguration de la plaque commémorative posée sur la maison natale de Victor Massé..... 293
X..... Quatre artistes bretons..... 223
Une conférence de F. Sarcey, sur Jules Simon..... 179
Un tableau de Beauquesne..... 180
Sarzeau..... 159
La première exposition bretonne-angevine..... 229

II.

POÉSIE

René Asse..... A Victor Massé..... 308
L. Bonnemère.... Conte Breton 2
Corbinais..... A mon Pays..... 361
Marcel Corentin.. A Saint-Malo..... 23
Henry Cormeau .. Octobre..... 347
L. Durocher..... Dans le Bleu..... 136

Digitized by Google

	A Victor Massé	309
Fleuriot-Kérinou..	La mort d'un ligueur	216
Lud-Jan	Midi	48
	Les yeux	282
R. de la Grasserie.	L'homme préhistorique	90
	Le Sanglier	119
	Leperdit	171
	Le Manœuvre	250
	Vagabonds et Mendiants	384
Em. Lansyer	Un sonnet	151
G. de la Source	Sur la Thébaïde des grèves	136
	Ritournelle	320
Eug. Le Moüel	Ballade de la fileuse	158
Cte de Lennor	Jeune mère	384
A. Riom	La Bretagne	286
Be De Rochemont.	La légende de Saint Gildas	58
Ad. Orain	La chanson des Faneuses	28
	La Toussaint	360
Léon Séché	Les Bretons à Paris	104
	Musset dans un nid	199
	Stances à Victor Massé	295
	La charge de Patay	374

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

I
MUSIQUE

Que le Temps me dure. — Paroles de Rousseau musique de Victor Massé. 307

II
PORTRAITS

Alleaume..... 185
Beaudoin de Maison-Blanche..... 141
Wilfrid Beauquesne..... 373
Léon de Bellée..... 215
Jacques Binot..... 140
Eugène Bonnemère..... 273
Corbineau..... 191
Coroller..... 169
Coupard..... 172
Couppé..... 173
Madame Dorval..... 303
Paul Eudel..... 262
Maison de Paul Eudel..... 268
Hall de Paul Eudel..... 268
Expilly..... 241
Jules Favre..... 54
Fermon..... 210
Gagon..... 257
Gambetta..... 86
Michel Gérard..... 256
Gouëzou..... 106
Docteur Guépin..... 335
A. Guillou..... 183
Guino..... 343
Hardy de la Largère..... 345
Lanjuinais..... 363
Le Père Latyl..... 392
Le Breton..... 377
Le Deist de Botidoux..... 393
Général le Flô..... 58
Léofanti..... 188
Charles Loyson..... 351
Luminais..... 220
Victor Massé..... 299
id Frontispice..... 293
id sur son lit de mort..... 305
Statue de Victor Massé..... 295
Sa maison natale..... 297
Maxime la Tragédienne..... 203
Luc-Olivier Merson..... 265
Nayel..... 184
Picard..... 59
Léon Séché..... 19
Célestin Serenne..... 217
Jules Simon..... 87
Sa maison natale..... 297
Toulmouche..... 214
Général Trochu..... 55
Volney..... 177
Sa maison natale..... 144

III
VUES DE BRETAGNE ET D'ANJOU

COTES-DU-NORD

Chapelle de Saint-Kirec, près Lannion..... 31
Lèc'hs..... 97
Réfectoire extérieur de l'ancienne abbaye de Léhon.... 62
Temple de Lanbeff près de Pontrieux..... 93

FINISTÈRE

Les bords de l'Ellé à Quimperlé..... 231
Menhirs de Plouarzel..... 252
Croix avec ornements en feuille de fougère près de Morlaix..... 13
La Laïta à son embouchure..... 389

ILLE-ET-VILLAINE

Chapelle de Sainte-Agathe à Langon..... 91

MAINE-ET-LOIRE

Eglise de Savennières..... 95
Les Funérailles d'Anne de Bretagne d'après les monuments de Montfaucon..... 135

MORBIHAN

Lec'hs..... 97
Vue de Sarzeau..... 153
Maison natale de Lesage..... 159
Vue d'Hennebont..... 238
Les brûleuses de varech sur la côte de Quiberon..... 247
Le cimetière de l'Ile-aux-Moines..... 249
Menhirs de Plouharnel..... 253
La promenade de la Bove à Lorient..... 297
Maison natale de Brizeux..... 297
Vue du Port de Vannes..... 337
Les bords du Vincin, près Vannes..... 341
Le château de Pontivy..... 383

Digitized by Google

L'escalier d'honneur du château de Pontivy..... 385
Croix avec ornements en relief, près du Cosquer, route du Hanhon-Carnac..... 3
Croix avec ornements en relief, près de Carnac, route des alignements de Kermario..... 5
Men Manac'h dans l'île de Locoal-Mendon..... 15

IV

DESSINS DIVERS

ALLEAUME..... Musset dans un nid..... 199-201-202
ANONYME..... La grenouille verte..... 41-46
ALF. BEAU..... Dans l'atelier d'un peintre breton. 119
La quenouille de grand'mère..... 125
W. BEAUQUESNE.. La charge de Patay..... 372
BEAUVERIE..... L'écrase-pommes 9
LÉON DE BELLÉE. Les étangs de Saint-Ribert..... 193
CHAPON..... La cale du Pouldu 388
COMBA..... Les légendes bretonnes 71-73-76-77-79-81
A. DESCORMIERS.. Le cachot de Sombreuil..... 29
La chapelle des martyrs..... 225
DUCOMBS..... Buste reliquaire de St-Magloire... 63
Une hutte de sabotiers, d'après Gouëzou..... 109
De la collection PAUL EUDEL. Le cachet de Carrier ; soupière, aiguière, coupe, écuelle, sucrier, vases japonais, flambeau, spécimen de cartes à jouer, fac-simile de la signature de Victor Hugo, jeune.... 278-279-280-281-283-285-287-288-289
De la collection PAUL EUDEL. Fer à dorer..... 274
Corbeille en fer forgé..... 269
Ombres chinoises. 319-320-321-327-329
EMM. LANSYER... Un sonnet..... 151
LANSYER, COMBA. Associations des anciens élèves du Lycée de Nantes..... 286 237
LÉOFANTI..... Banquet de fondation de l'association bretonne angevine..... 25
Les Bretons à Paris..... 105-107
Cartouche de l'association bretonne-angevine..... 21
Dessin frontispice, artistes bretons et angevins, salon de 1887..... 181
Statue de Joachim du Bellay..... 189
Dessin frontispice, Victor Massé.. 293
Plaque commémorative de l'association bretonne-angevine..... 301
La tombe de Brizeux..... 309
La veuve..... 353-355-359-360
La Toussaint..... 369
DE LÉON DES ORMEAUX. La Roche aux Fées..... 112-113
Le château de la Rigaudière..... 131
L'ami blessé, d'après Luminais... 221
Esus 127
F. RÉGAMEY..... Dessin frontispice des ombres chinoises..... 325

Laval. Imp. et stér. E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

Digitized by Google

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 2000

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04890 6856

Digitized by Google

Digitized by Google